1K
1

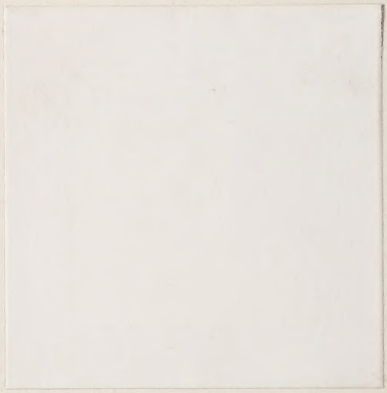

Digitized by the Internet Archive
in 2025 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1929unse_2

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCIXe ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME LII. — 1er JUILLET 1929.

REVUE

DES

DEUX MONDES

SCOLASTICAT
SOC. DE MARIE

XCIX^e ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1929

THE GETTY CENTER

L'ESCALIER DANS L'AZUR

DERNIÈRE PARTIE (1)

VI

La retraite terminée, les jours plus courts, la ville haute, le cañon et les prés de l'Alzou furent atteints par les blessures de l'automne. Adorables blessures! Elles rendirent la visibilité plus grande, l'air plus léger, les couleurs et les nuances fruitées, presque charnelles et diaphanes. Subitement, toutes les choses de la terre s'humanisèrent, comme si elles voulaient rendre leur mort plus touchante. Ce temps unique se prolongea et il y eut un tel renouveau que des poiriers se trompèrent de saison et donnèrent un épanouissement de fleurs inutiles. La maison des Fonts d'Anice en fut réjouie durant deux jours.

Cette maison, qui appartenait au grand père et à l'oncle de Suzel, était campagnarde, flanquée à l'ouest d'un pigeonnier sur quatre piliers aux beaux arcs romans. Il y avait, ce matin-là, dans la cour, des lauriers-roses, une charrue renversée et des vaisseaux vinaires qu'abreuvait un jeune garçon, maigre et noir comme un Sarrazin. Sous l'arc du pigeonnier, le vieux Lavergne parlait avec son fils. Suzel accourut vers eux.

— Grand père, dit-elle au vieillard, et toi, mon oncle, connaissez-vous un vrai Parisien? Non, n'est-ce pas? Vous en verrez un, demain, à table. J'ai invité à dîner avec nous Annie et son pensionnaire, M. Claude Descamps.

— Tu as invité, répliqua l'oncle, tu as invité! C'est vite dit.

Copyright by A. Lamandé, 1929.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

Ouvre la porte à tout le monde et fais de notre maison une hôtellerie ! Et s'il me plaisait, à moi, de ne pas les recevoir?

— Tu t'inclinerais, mon bon oncle, à la pensée de me faire de la peine.

Le grand père Lavergne fit remarquer qu'Annie était presque de la famille et que, d'autre part, la présence d'un jeune Parisien l'éclairerait sur le goût des jeunes hommes de la capitale, ce qui l'intéresserait vivement. Mais son fils retint mal sa bouderie :

— Père, Suzel est d'une extraordinaire inconséquence.

Aussitôt Suzel protesta :

— Tu exagères, mon oncle, à peine un peu de fantaisie.

— De fantaisie? J'appelle, moi, inconséquence ce fait d'inviter, comme ça, pour t'amuser, un monsieur qui passe, qu'on ne connaît pas, qui repartira dans deux ou trois jours, mais dont l'arrêt chez nous fera jaser. Aurais-tu oublié que, ce soir même, nous avons à parler ensemble sérieusement? Invite pour demain, c'est bon ! Mais n'oublie pas de me donner, aujourd'hui, une réponse définitive. Georges l'attend.

— Aujourd'hui? Ce soir? Et si mon cœur n'a pas encore décidé? Et si le vent a fait tourner le cap à mes bonnes intentions? Quand j'aurai dit oui, ce sera définitif. Adieu, ma Suzel, tu seras liée jusqu'à la fin des temps ! Cela doit bien me permettre de prendre quelque latitude, afin d'osciller un peu en sens contraires.

— Nous avions parlé de huit jours. Aujourd'hui, c'est le huitième.

— Eh bien ! J'avais dit : dans huit jours ! Je le redis encore. N'est-ce pas, grand père, qu'il n'y a pas lieu de me gronder?

Le vieillard sourit avec indulgence, car il retrouvait en Suzel le caprice et l'élan de sa vingtième année. Et sa voix, où couvait une malicieuse menace, clôtura le débat :

— Allons, donnons encore huit jours à cette petite. Quoi qu'elle fasse d'ailleurs, qu'elle accepte ou qu'elle refuse son prétendant, elle aura l'éternité pour s'en repentir.

Suzel sauta au cou du vieillard.

— Vos méchancetés sont douces, grand père. Vous et moi nous nous comprenons toujours sans beaucoup parler.

Le lendemain, Claude, pensant à l'invitation de Suzel, répétait pour la dixième fois :

— Ça, c'est un méchant tour.

Car il se demandait ce qu'il allait faire chez ces paysans et quel serait son plaisir durant cette soirée. En quoi pouvait l'intéresser cet oncle, qui replantait dans le rocher, à la barre à mine, des ceps de vigne, et cherchait, avec des patiences d'alchimiste, un vin qui valût celui des côtes du Lot? Et ce grand père, quasi octogénaire, qui surveillait encore ses propriétés? Et ce cousin François, qui conduisait la charrue après avoir baillé deux années à Grignon?

Entre eux et lui, il sentait bien qu'il y avait un abîme de nuances, et qu'ils parleraient le même langage français, — combien écorché par ces paysans! — et ne se comprendraient pas. « Qu'ai-je à recevoir d'eux, et que pourront-ils bien retirer de moi? Suzel avait raison, — elle a toujours raison! — quand elle disait que nous sommes entraînés par le système planétaire de notre moi et de nos habitudes. Le reste nous est plus étranger que les rois d'Assyrie. Du moins, de ceux-ci nous avons appris la chronologie et les mœurs. »

Au fond, peu lui importaient ces paysans, pourvu que Suzel occupât sa pensée. Et il allait vers les Fonts d'Anice. Les mille féeries où jouent et se confondent les odeurs, les couleurs et les chants de la terre, il s'étonnait d'en discerner, chaque jour davantage, la diversité et le charme. Cela l'enivrait comme un premier cocktail, et cette sensation, surtout en cette fin d'après-midi, lui parut délicieuse.

A chaque pas, il humait les parfums qui s'élevaient et faisaient aussitôt place à d'autres : senteur pénétrante d'un figuier, effluves amers des buis, subtile bouffée de cuisine, odeur chaude d'une étable entr'ouverte. Près de la Porte du Figuier, il fut environné de benzol et grimpa un sentier rocailleux où les lentisques faisaient luire leurs grappes rouges.

En montant, il s'arrêta un peu pour souffler, car le sentier était rude, et aussi pour admirer le paysage qui ne le lassait jamais: les pentes abruptes, en forme de cirque, de l'Hospitalet, dénudées, barbares au premier aspect et pourtant si belles, presque sensuelles avec leur poussière d'émeraude et d'argent sur un fond de velours si doux, que la main s'y tendait d'instinct pour une caresse.

Il reprit sa marche et la pensée du dîner campagnard lui revint.

— Ça, Suzel ! C'est un vilain tour. Et moi, j'accepte, je monte, je gravis, je m'éreinte. Imbécile !

Il parlait ainsi, avec cette sévérité fougueuse, encore qu'il fût ravi. D'ailleurs, cette mystérieuse emprise de Suzel, cette fraîcheur et cette jeunesse de caractère dont elle l'entourait, sans en avoir l'air, tout simplement, par un geste gracieux, une intonation heureuse, un mot, un sourire, elle lui devenait chaque jour plus nécessaire. Elle apaisait sa fièvre, elle le purifiait, elle le rendait plus joyeux et meilleur. Insensiblement, il s'humanisait, non plus à l'orgueilleuse, par les livres et le cerveau, mais par son cœur qui lui était enfin révélé. Bien qu'il sentît la fragilité de cette douceur, il s'y complaisait, sachant bien qu'un rien suffirait pour le précipiter vers de nouveaux abîmes, comme un rien suffirait peut-être pour qu'il entrât en état de grâce.

Deux vers montèrent du fond de sa mémoire :

Allez, rien n'est meilleur à l'âme
Que de faire une âme moins triste.

Jadis, il les avait trouvés ridicules, parce que leur résonance secrète lui avait échappé. Aujourd'hui, comme ils lui paraissaient lumineux et vrais ! Tout le secret du bonheur de Suzel était enfermé dans leur harmonie.

Suzel ! Toujours elle, dansante et claire. Claude ne se rassasiait jamais de l'évoquer, de pencher sur elle ses yeux plus clairvoyants des choses d'autrui ; il avait moins d'égoïsme, et il voyait enfin qu'un peu de mélancolie traversait parfois le cher visage, uniquement rieur quinze jours auparavant.

Quand il arriva sous l'allée de cèdres près du jardin des prêtres où frissonnait au soleil une ronde de lauriers roses en fleurs, il eut cette joie de voir que l'image de Suzel prenait mouvement et chair devant lui. La jeune fille était venue à sa rencontre.

— Seule ? dit Claude.

Il pensait à Annie.

— Mais non, répondit Suzel, je ne vais jamais seule : j'ai mes pensées, la lumière, le chant des oiseaux, et puis... vous devinez le reste ?

Sa voix était légère, sa robe couleur de muscat, sa main spirituelle. Claude eut le désir de prendre cette main et de la

porter à ses lèvres. Il n'en fit rien. Ils marchèrent en silence, sachant bien l'un et l'autre que leurs propos n'eussent été qu'un peu d'air battu qui leur eût empêché d'entendre la voix de leur cœur...

Dix minutes plus tard, ils arrivèrent aux Fonts d'Anice. Suzel poussa des « ohé, ohé ! » allongés et sonores pour avertir de leur arrivée. Sur le pas de la porte, le grand père et l'oncle parurent et attendirent avec curiosité.

Les présentations furent simples et Claude s'étonna de l'aisance et de la dignité de cet accueil. Ni trop de paroles, ni trop de raideur : un sens inné de la mesure, une cordialité franche, qui ne tournait pas à la familiarité, une bonne humeur où un brin de goguenardise pointait, mais ne s'étalait pas. Le grand père surtout étonna Claude; grand, large d'épaules, à peine voûté, il conservait, malgré son âge avancé, des joues fraîches, des yeux clairs d'enfant et une patriarcale majesté. Son fils, plus petit, aux pommettes saillantes, cachait, au fond du trou noir des orbites, deux flammes vertes. Il avait du vif argent dans les veines, un regard agile et quelque chose de trépidant et d'âpre.

Moins pour le flatter que pour dire quelque chose, Claude lui parla de ses vignes. Ce fut un beau lièvre levé aux pieds de ce propriétaire, qui le courut jusqu'à perdre haleine, et il ne fut question, pendant dix minutes, que de noah, de rupestris, d'othello, de riparias, de plants greffés et aussi de vieux plants du pays qu'il se flattait d'avoir pu réacclimater, et qu'il faisait pousser, à sa façon, au beau mitan des rochers.

Pendant leurs bavardages, Suzel se livrait à son plaisir favori. Elle imitait le roucoulement des colombes amoureuses et jetait, en l'air, des miettes de pain. Un, deux, trois pigeons s'abattirent sur ses épaules et elle leur parla un amusant petit nègre, interrompant son discours pour tendre à nouveau le piège de ses roucoulements. Bientôt tout le blanc pigeonnier voleta, s'ébattit et mangea autour de son sourire et de sa main droite érigée en perchoir.

— Excusez-moi, dit l'oncle.

Et il laissa Claude avec l'aïeul.

Suzel les rejoignit. Ils firent quelques pas, face à l'ouest, où le soleil vaincu était aspiré par la terre. Déjà l'horizon se vêtait de pourpre; de beaux nuages enflammés avaient juste

assez de mollesse pour mourir. Minutes exquises où les couleurs se changeaient en nuances, où les vieilles collines pétries par la lumière du jour perdaient de leur austérité et se rapprochaient fraternellement avant que la nuit ne les enveloppât. Un fer invisible martela une faux, et le silence agrandit jusqu'à l'horizon ce frêle tintement. On entendit, au loin, un ronflement : auto ou avion? On ne savait. Puis, rien. Dans le val, des gens qui avaient assemblé du regain, revenaient, la veste sur l'épaule.

Le grand père montra du plus large geste qu'il put cette campagne silencieuse.

— Ne croyez pas, monsieur, que je radote, dit-il. Il y a trente ans encore, les gars revenaient du travail en chantant. On labourait, on fauchait, on moissonnait en répétant les airs que nos pères avaient chantés. Les airs ne demandaient pas de maîtres d'école pour être appris. On les suçait quasiment avec le lait de sa nourrice. Un beau jour, les enfants donnaient du bec à leur tour, tout naturellement. Je ne pense pas que ces chants fussent si mauvais, puisque des messieurs de Paris, qui font de la musique, sont venus les glaner, ces temps-ci. Il y avait alors des veillées chantantes. Toute la campagne était cousue de mélodies. C'en était un trésor. Car qui chante, monsieur, ne laisse pas pousser en lui la mauvaise herbe de l'envie.

Il s'arrêta pour respirer et remettre un peu d'ordre dans ses pensées. Ses mains, qui avaient souligné les mots essentiels, s'agitaient encore en un doux tremblement, et Claude restait stupéfié devant ce vieillard terrien qui s'exprimait avec une si naturelle éloquence. Plusieurs fois Suzel lui avait dit : « Vous verrez comment parlent les vieux dans nos campagnes, et leur affection pour l'imparfait du subjonctif, qu'ils ne ratent pas, et dont ils mésusent même un peu, comme beaucoup de paysans gascons. » Il coula un sourire entendu vers Suzel, sa main frôla celle de la jeune fille.

Le vieillard continuait :

— Pourtant, le travail était rude. Je me levais, le matin, à quatre heures avec les domestiques; je partais avec eux et je chantais le premier de tous. Les domestiques faisaient partie de la maison ; ils prenaient les intérêts des maîtres : leur intérêt et le nôtre, c'étaient les cinq doigts de la main. Ils vivaient comme moi, comme nos chênes, sur le sol où ils

étaient nés : l'ombre des arbres tourne bien, mais le tronc ne bouge pas. Et le Progrès, comme on dit, est venu. Des machines, une tâche plus légère, oui ! mais voilà que nos gens ne chantent plus.

— Je me rappelle, ajouta vivement Suzel, la tristesse, presque l'épouvante que j'ai éprouvée, le mois dernier. On moissonnait sur le Causse. Là, des machines; plus loin, des automates, la faucille à la main, courbés sous la chaleur, noirs, âpres, silencieux, qui levaient de temps à autre des visages d'hommes : les paysans de La Bruyère. Et ni ceux-là, ni ceux qui étaient juchés sur le siège en fer pour conduire les bœufs, ni les gens occupés aux javelles, personne ne disait rien. Seuls les déclics des moissonneuses et le désespérant, l'infini crissement des cigales ! J'en ai pleuré. C'était un si beau dimanche !

Claude s'étonna :

— Quoi ? Un dimanche ?

— Depuis deux ou trois ans, il n'y a plus de dimanche, répondit le vieillard. Le curé peut tonner en chaire, on ne l'écoute pas. Ici, dans ce village et là, dans cette borde, on a battu, cette année, tout le Quinze août. Nos chansons, nos veillées, la vie commune et l'entr'aide mutuelle qui fleurissaient dans le pays, il n'y a plus rien. Chacun pour soi. Plus de maître, plus de supérieur. Il ne restait plus du passé que cet intervalle de repos, cet arrêt, une fois par semaine, dans la vie du travail. Même sur cela la grosse routière niveleuse vient de passer. On se bat sans arrêt, toujours plus vite, contre la terre qu'on n'aime plus. Voilà, monsieur, le grand mot lâché : il n'y a plus d'amour pour rien. Partout l'envie. Le métayer envie le fermier, le fermier envie les propriétaires, et les fils de ceux-ci envient les ouvriers des villes et les fonctionnaires qu'ils courent rejoindre à Paris. Même pour les meilleurs de nos enfants, le but est changé. Depuis toujours, on n'avait de force et d'ardeur que pour garder intacte la maison et la remettre, à sa mort, aussi prospère qu'on l'avait reçue. Cela remplissait une vie. Toutes nos passions, les bonnes et les mauvaises, jugulées ensemble par le travail et la coutume, tiraient dans le même sens. Aujourd'hui, les jeunes pensent d'abord à l'argent. Ils spéculent, ils dépensent et s'il reste quelque chose à leur mort, l'État prend les trois quarts.

Puis, la voix brisée par une quinte de toux, doucement, avec un air de confidence :

— Au fond, monsieur, les jeunes sont moins heureux que nous.

Ces paroles, Claude les prolongea en lui par une méditation soudaine. Des sentiments contraires, subitement réveillés, livrèrent à son cœur un assaut sournois et subtil ; instinctivement il se retourna vers Suzel. La jeune fille, d'un doigt malicieux, menaçait le vieillard.

— Grand père, les jeunes, quand ils auront votre âge, parleront exactement comme vous. Et puis, nous ne sommes pas tous taillés sur le même horrible patron ! Regardez-moi. Ai-je l'air affamé d'argent, et malheureux ?

Elle embrassa lentement au front le grand vieillard.

— Oh ! toi, disait-il, toi, Suzel !...

Subitement, ils se retournèrent. Juchée sur un éboulis de murette, les mains autour de la bouche, la servante les appelait.

— J'ai faim, dit Suzel. Allons vers la table, en nous donnant le bras et en chantant, à l'ancienne mode, la chanson de *Jeanne d'Eymet*. Grand père, quel est donc l'air ?

Et le vieillard, rajeuni de dix ans, les yeux humides de lumière et battant la mesure avec la tête et la main droite, en chevrota les premières notes :

Tsano d'Oymet
To moti t'es lebadò.

Deux jours plus tard, Claude, qui n'avait pas revu Suzel, monta jusqu'aux Fonts d'Anice, sous le prétexte de remercier les Lavergne de l'excellent repas qu'ils lui avaient offert. Une brume blanchâtre emplissait jusqu'au bord, ce matin-là, le cañon de l'Alzou et les vallées. C'était le plus bel océan d'ouate qu'on pût voir, mouvant, et d'où émergeaient, avec une mollesse exquise, l'épaule d'une colline, la cime d'un arbre, le toit bleu d'un pigeonnier. Le ciel avait pris un azur timide ; l'air était vif, salubre et, pour tout dire, auvergnat. L'aurore, en s'éveillant, avait déchaîné un léger vent qui venait du plateau de Gergovie.

Claude allait d'un pas nerveux, et le rythme de sa marche

donnait de l'allégresse à son esprit. Il se sentait léger et prenait plaisir, encore qu'il s'en défendît, à goûter aux mille riens des parfums et de la lumière qui sont une des beautés de la vie. D'où lui venaient cette limpidité de l'âme et presque cet appétit, si neuf en lui, de bonheur? Serait-ce fini de son inquiétude, de sa misère et de sa course dans un perpétuel néant? Est-ce qu'allaient s'émouvoir en lui, dans une harmonie fraternelle, les trois rois Mages chers à Rimbaud : le cœur, l'âme et l'esprit? Et de qui naissait ce frais miracle? De Suzel ou du fond de lui-même? Insensiblement, à son cœur et à ses yeux, le centre du monde qu'il avait farouchement enfermé en lui reprenait sa vraie place, à la fois en lui et hors de lui, dans une communion chaque jour plus vive avec l'esprit des choses et celui de ses semblables.

A l'entrée des Fonts d'Anice, un spectacle le frappa d'étonnement : entre son fils et Suzel, le grand père, en houppelande fourrée et bonnet de laine, marchait en se raidissant. Suzel pleurait. Annie, silencieusement, les accompagnait. Quand elle vit Claude, elle courut vers lui, les yeux brillants de larmes et l'entraînant à part :

— C'est la fin de ce pauvre homme, dit-elle. Qui l'aurait cru? Hier, il a été pris d'un tremblement subit : « J'ai froid, disait-il, non au corps, mais au cœur. » On voulut aller chercher le médecin, il nous en empêcha. « Non, non! Je connais mieux ma maladie que lui. Elle a d'ailleurs un bien vilain nom. » En disant cela, il faisait la grimace. Comme on lui demandait ce nom : « Soixante-dix-neuf ans », fit-il. Le soir, il se coucha assez paisiblement, après avoir pris un grand bol de vin chaud : « Le vin, répétait-il, c'est mon grand ami. C'est le meilleur remède à nos maladies. Il me guérira si je dois jamais guérir. » Il dormit assez bien; du moins, on le crut. Ce matin, il se leva avec l'aube. On lui dit de ne pas sortir, mais lui, avec un regard étrange et une voix ferme : « Que mon fils, que mon petit-fils, que Suzel, que les miens viennent avec moi. » Il prit sa houppelande et son bonnet de laine, et voulut revoir ses champs, ses près, les vignes de son fils, et surtout les chênes et les truffières. Il ne put marcher jusque-là et il faisait trop froid pour que l'on l'y conduisît en voiture, mais du haut de ce monticule (elle montrait une petite élévation, à cent mètres de là), il embrassa du regard

ses plus belles terres. « Cette pièce-ci, cette autre pièce et ce terrain de vignes, et ce terrain de truffières viennent de mon père. Ici, j'ai planté moi-même ces chênes. Ils ont bien *brûlé* cette année ; la récolte sera bonne malgré la sécheresse. » On ne pouvait l'arracher à ce spectacle. Ensuite il a revu les étables, sa vieille truie qui cave si bien les truffes, son chai. Et toujours appuyé sur son fils et Suzel, il évoquait un souvenir ou donnait un conseil. Avec quel calme, monsieur Claude, et quelle clairvoyance ! Pourtant, il sait que la mort a posé ses griffes sur lui ; mais c'en est quasi miraculeux : ses yeux ont gardé leur lumière, et lui toute sa bonté.

Elle pleurait et se dirigea vers la maison du vieillard, entraînant Claude avec elle. Tous les gens de la ferme étaient rassemblés autour du vieux maître qui se tenait debout. Appuyé contre son lit, il les touchait un à un, de sa main bienveillante, et disait à tous des paroles affables, avec un brin de malice, afin qu'ils eussent dans leurs yeux autant de sourire que de larmes. Quand il les eut congédiés, il s'assit dans son fauteuil de grosse paille et, s'adressant à son fils :

— Louis-Jean, mon temps est fini.

— Voyons, père ! ne parlez pas ainsi !

— Ta, ta ! Inutile de me leurrer : je sais ce que je dis Quand le blé est mûr, on le moissonne ; quand la branche est morte, on la coupe. Je suis ce blé et je suis cette branche. Adieu, paniers, les vendanges sont faites ; je ne goûterai pas, cette année, les jeunes châtaignes avec le vin doux... Mon fils, je te confie les biens de nos pères. Je n'ai épargné ni mon temps, ni ma peine pour les garder tels que je les avais reçus, et même pour les agrandir un tantinet. Continue-moi, comme j'ai continué mon père. Qu'importe que ce soit avec les bœufs ou avec la machine ! L'essentiel est de faire son métier honnêtement, amoureusement. Par le temps qui court, il n'est pas de plus beau devoir.

Il réfléchit, cherchant juste à dire les paroles nécessaires. Il semblait qu'un nuage l'eût subitement assombri ; il fit un geste, comme s'il le chassait de la main, et dit encore :

— Sur trois de tes fils, deux sont à la ville. C'est trop. Celui qui te reste est déjà grand. Élève-le comme je t'ai élevé : sans paroles inutiles, sans prêche, par l'exemple. Qu'il te continue comme tu me continueras. Adieu, mon fils. Quand tu

boiras ton vin et qu'il sera bon, pense à ton défunt père.

Puis, il fit approcher François, son petit-fils, et lui prit la main :

— Moi aussi, François, j'ai eu ton âge et tes vingt ans, et tes passions. Elles étaient même très violentes! Je suis resté pourtant dans le droit sillon, non pas que je fusse meilleur que d'autres, mais l'on m'avait mis sur le dos un harnais qui empêche bien des bêtises : le travail. Quand tu laboures ton champ, ce n'est pas seulement dans ton champ que tu enlèves les mauvaises herbes, mais aussi dans ton cœur. Travaille, et continue ton père comme il me continuera.

C'est alors qu'Annie, ne pouvant plus contenir sa douleur, éclata en sanglots. Le vieillard se tourna vers elle :

— Tu pleures, toi, une bonne chrétienne? Que pleures-tu de moi? Le corps? Il ne vaut plus rien. Mon éternité? Méchante, tu ne me crois pas en état de grâce? Pour les chrétiens, ma mie, c'est un *Magnificat* qu'il faut chanter quand un des leurs passe l'arme à gauche.

Puis voyant que Suzel pleurait aussi :

— Non ! Non ! Suzel, pas ça! tu me fends l'âme. Depuis vingt ans, je te vois rire : ce n'est pas aujourd'hui que tu veux me faire de la peine. Écoute-moi bien : garde ta gaîté; c'est une force pour l'âme et pour le corps. Tu es jeune, tu es instruite, tu sais beaucoup de choses, reste toi-même, va, et que les livres ne changent pas la face de ton âme. Un garçon t'aime, il a demandé ta main. Tu ne veux pas te décider à la légère? Tu as raison.

Claude, au fond de la pièce, s'émut vivement et vit que le lit, le vieillard, Suzel, toutes les choses tournaient autour de lui. Le grand père, de la même voix faible et tranquille, continuait :

— Réfléchis... Suis la pente de ton cœur. Marie-toi avec celui que tu aimeras. Aie des enfants. C'est en eux surtout que tu trouveras ta récompense et un incessant renouveau de jeunesse... Chut, Suzel, ne pleure pas. Comment veux-tu que je t'embrasse, si tu as les yeux pleins de larmes?

Il regarda longuement autour de lui, pour voir s'il n'oubliait pas quelqu'un. Il vit Claude, qui se tenait au fond de la chambre, la tête inclinée :

— Mon ami, dit-il, je vous connais très peu, mais vous êtes jeune. Cela suffit pour que je vous aime.

Il eut une quinte de toux, une faiblesse, et l'on crut qu'il allait s'évanouir. Mais il ouvrit de nouveau les yeux et, la voix plus faible :

— Allez me chercher un médecin.

Comme il voyait Annie qui courait déjà :

— Annie, un médecin pour l'âme ! Elle doit survivre au corps. Peut-être n'est-elle pas en règle.

Il se leva et voulut se tenir debout, la tête lui tournait.

— Ah ! cria-t-il, en rassemblant ses dernières forces, quand un Lavergne se couche en plein midi, quand il se couche...

Il tomba dans une grande prostration. On l'étendit sur le lit.

Il mourut, le soir même, à l'Angelus.

VII

Annie s'était assise dans la chaleur accablée. Devant elle, Claude bredouillait quelques paroles maladroites. Il n'y avait pas d'accord entre eux, ce jour-là. Ils se turent. Le silence les unit où des paroles les auraient séparés, et le nom de Suzel vint naturellement aux lèvres d'Annie.

— Toujours attristée ? demanda Claude. Elle aimait beaucoup son grand père ?

— Oui, elle l'aimait, elle le comprenait. Attristée ? Oui, mais le visage si gracieux, cerné dans un casque de drap noir.

Ils parlèrent encore, et les mots pour Jean n'avaient plus de valeur. Ce n'étaient que murmures et battements d'ailes, qui réjouissaient l'oreille, mais que l'esprit n'entendait pas. Aussi parut-il rêveur, indifférent, alors qu'il n'était occupé que par une seule pensée et par une seule crainte, Suzel, qu'il voulait éviter ce jour-là.

Il prit son béret et partit sans hâte vers l'Hospitalet, au hasard de ses pas, apaisant sa sourde irritation et sa peine à la pureté de l'air, à l'innocence heureuse de la matinée où flottait un parfum d'absinthe sauvage.

Au sommet du plateau, la route de Cahors l'entraîna à la vigueur de sa pente jusqu'à l'entrée du court tunnel où l'ombre était toujours fraîche et la terre sonore. Là il s'assit sur un parapet de pierres, face au cyclopéen profil de Roc-Amadour.

Ce spectacle du cañon et de la ville, loin d'amoindrir son

prestige devant qui le regardait souvent, livrait une à une les lois de sa puissance et de son sortilège. Claude pensait encore trop à Suzel pour ne pas résister à cette communion avec la beauté des pierres d'où l'on ne reçoit, pensait-il, que l'image réfléchie de son propre don. Avant toute chose, c'était lui-même qu'il considérait, son inquiétude pour Suzel, prélude d'une défaite totale, diminution de son moi qu'il avait, jadis, amoureusement enrichi de sensations subtiles et nourri de plaisirs rares. Mais était-ce une diminution ou un enrichissement? Du fond de l'abîme de ténèbres et de désespoir, n'était-ce pas Suzel qui l'avait aidé à s'élever un peu? Elle disparue de sa vie, comment pourrait-il accomplir ce douloureux redressement? Vers quel but tournerait-il les yeux? « Que croire? Qui croire? se répétait-il. Où sont de la vie les leviers de commande? » En lui l'orgueil disait encore : « Tu as ta raison, tu as ton intelligence. » Voix trompeuse. Il savait désormais que la raison et l'intelligence seules ne le sauveraient pas. Plus que jamais il sentait la nécessité impérieuse de donner en lui et autour de lui, une plus grande place aux forces rayonnantes du cœur.

Une parole de Suzel lui revint : « Un homme était dans votre cas, qui fut guéri pour avoir dit : « Je ne suis pas digne. » Aurait-il le monstrueux courage d'aller jusque-là dans l'humilité?

Et pourtant, comme il se sentait inutile et vain, en songeant au grand père de Suzel qui avait domestiqué ses passions comme ses bœufs sauvages, afin qu'elles tirassent toutes, les bonnes et les mauvaises ensemble, au joug d'une raison supérieure! Ce paysan avait sucé, avec le lait de sa nourrice, une sagesse et une philosophie que n'apprennent pas les écoles. Il avait grandi, vécu, respiré librement, sans livrer ses pensées aux jeux crucifiants de trop subtiles analyses. Du pain bis, des soupes mitonnées, du vin pur, voilà pour nourrir sa chair et sa belle santé. Au long de son existence, il avait connu un équilibre volontaire et il s'était couché pour toujours, unissant à la majesté de secrètes douleurs l'harmonie d'une mort chrétienne. Toutefois, de cet homme-là, — il l'avait affirmé lui-même à une heure où l'on ne ment pas, — le sang avait été chaud et les appétits nombreux. Et sa santé, son équilibre, sa philosophie sereine, tout eût été emporté comme un fétu si l'on n'avait jeté sur ses épaules le harnais d'un rude et quotidien travail. Au

moment de mourir, n'en avait-il pas exalté la nécessaire discipline ?

De nouveau il regarda Roc-Amadour, cet étonnant spectacle qui l'avait empoigné, l'autre semaine, lui faisait le don amical de devenir pour lui humain et transparent. Il discernait maintenant les secrètes raisons de son admiration, il en dissociait les éléments ; cette ville où le moyen âge et le monde moderne se heurtaient en de passagères dissonances sans que sa signification profonde en fût troublée, il la voyait construite, au cours de trois siècles et de neuf générations, par un travail incessant, tumultueux et ordonné, que soulevait un souffle de titan.

Il revécut cette prodigieuse création. Le gouffre, devant lui, n'était plus qu'un préhistorique désert d'horreur et de solitude où, un jour, s'arrêta volontairement un homme qui fuyait le monde et lui-même.

« Il se fuyait, pensait Claude, et moi aussi, je me fuis. Il s'est arrêté à l'appel d'un mystérieux destin, et moi aussi, je me suis arrêté, retenu ici par des forces obscures. » Cet homme misérable, Claude le reconnaissait pour un lointain aïeul. Il le voyait, cherchant l'endroit le plus sauvage de l'effroyable contrée, déchirant ses haillons et se mettant face à face avec les ulcères de ses péchés, afin d'accroître en lui l'horreur de sa vie passée et assez de ferveur pour la racheter.

Et devant Claude se déroula le film de cette existence pantelante ; le corps meurtri de l'homme de Dieu, ses yeux brûlés de méditations, ses lèvres usées de prières, et sa faim inapaisée d'un impossible absolu. Quels appels ! Quelles luttes ! Quelles souffrances ! Mais aussi, quel extraordinaire ferment de spiritualité !

Claude, habituellement lucide et froid, s'exalte. La naissance de la ville surgit devant lui. Il voit... La vérité profonde se dégage des brumes de la légende et de l'histoire. L'ardent solitaire attire à lui les cœurs blessés, les âmes malades, toute la misère et tout le désespoir des alentours. On accourt. Il parle, il ordonne, il convainc. Les conversions fleurissent, ses disciples se multiplient.

L'homme rude, l'apôtre qui vient du monde où son immense orgueil l'a perdu, a gardé son feu et son audace sous l'humilité de la bure ; et tandis que les novices, ses frères et ses fils, défri-

chent le gouffre en priant ou en chantant, il rêve d'employer son orgueil, qu'il n'a pu mater, au service de quelque œuvre surhumaine. Il a discipliné sa chair et les cœurs de ceux qui sont venus vers lui. C'est maintenant le pays farouche, le gouffre lui-même et sa plaine à pic, qu'il disciplinera.

Et le voilà qui rêve tout haut d'affirmer sa foi par une forteresse d'églises qui jailliraient du fond du gouffre jusqu'à la crête. Il appelle des constructeurs de basiliques, des maîtres maçons qui sont pris de vertige devant l'œuvre à édifier. Mais il brise leurs résistances, il leur affirme la puissance de la foi qui déplace les montagnes, et leur communique son ardeur. On le croit, on le suit, on l'acclame. La flamme dont il a embrasé les cœurs ne s'éteindra pas. Il meurt. Son œuvre continue.

Et Claude voit des fronts lumineux penchés sur des parchemins couverts de plans, de coupes multiples ; toute l'ossature en désordre de ce qui doit être. Il devine la fièvre des architectes, leur flamme de certitude déchirée aussitôt et meurtrie par le doute, l'impitoyable volonté qui leur fait écarter tout ce qui ne fortifie pas la puissante simplicité de l'œuvre. Leur labeur imparfait, ils le rejettent pour chercher de nouveau, errer, hésiter, choisir, l'esprit en proie à un heurt d'idées contradictoires qui se nouent ensemble et luttent jusqu'à ce que chacune d'elles tombe épuisée, à l'exception d'une seule, triomphante. Alors la patience des architectes se couronne d'une subite illumination : ils ont trouvé le moyen d'agripper une ville de chapelles à la paroi du gouffre : les murs, les arcs, les corniches prennent vie et relief devant eux. L'œuvre est virtuellement faite, il n'y a plus qu'à bâtir.

Au moment de poser la première pierre, les maîtres subissent encore l'assaut du doute et désespèrent. N'est-ce pas tenter Dieu que d'entreprendre cette lutte gigantesque? Mais autour d'eux la foule les excite de ses prières, de ses cris, de son impatience. Elle fait de son ignorance une force; de son enthousiasme, un levier. Force et enthousiasme dont l'élan redonne une vigueur obstinée aux maîtres de l'œuvre, qui jettent enfin leur défi à la nature hostile. Et les travaux commencent.

On arrache du sol d'énormes blocs, on les fend sous la volée de masses de fer, on les taille, on les polit, on cisèle sur

vant un ordre établi. Chaque coup de marteau donné à faux vibre comme une dissonance dont souffre la symphonie des pierres tout entière. C'est un rucher d'hommes où l'on monte la pierre et le mortier à dos. Ni la pluie, ni le froid, ni l'effroyable chaleur de juillet ne ralentissent le rythme de l'œuvre commencée. Il y a des chants et de la joie sur les échelles. L'âme participe aux rudes travaux des corps.

Pourtant, à deux fois, la matière triomphe de l'esprit, une grande lassitude fait cesser le travail et la basilique inachevée paraît comme un débris d'on ne sait quelle grande chose. Mais des équipes nouvelles remplacent les équipes défaillantes. La lutte et le beau mouvement d'ascension reprennent contre la falaise : les hauts rochers, entêtés dans leur hostilité stérile, sont sertis de masses équilibrées. Cela dure longtemps ; l'esprit des hommes se tourne vers plus d'élégance ; les styles évoluent ; le roman s'étant effacé devant l'ogive et cinq générations étant mortes à la peine, les fils, chaque fois, saisissent les crayons, les pioches et les marteaux des pères.

Enfin, l'esprit s'est agrippé aux rochers et les domine ; l'œuvre est achevée, pour l'admiration des siècles et l'humilité de nos modernes bâtisseurs.

« Quel effort ! Quelle continuité ! pensait Claude, et quelle dignité en ce labeur de plusieurs siècles, où les maîtres, les artisans, les manœuvres se confondirent dans ce grandiose anonymat ! Ces hommes, je les méprisais d'instinct, car on me les avait dits barbares, alors que leur différence avec nous vient seulement de ce qu'ils avaient un sang riche et jeune à faire éclater leurs veines. Ils puisaient, dans l'excès même de leur tempérament, la force de continuer leur surhumaine tâche. Le travail quotidien, c'était leur discipline. »

Travail, Spiritualité, Ordre... Ces trois lois, Claude les voyait inscrites dans l'audacieux profil de Roc-Amadour, réplique éternelle des paroles que le grand père de Suzel avait prononcées au moment de mourir. Paroles toutes simples sur les lèvres de ce vieillard qui, sans le savoir, avait continué des bâtisseurs de basiliques l'esprit de collaboration à un ordre secrètement établi. Toujours le don de soi et son principe d'amour mystérieusement utilisé en vue de fins universelles ! « Que me voilà loin, pensait Claude, des maîtres qui ont si délicieusement faussé le mécanisme de mon jugement et m'ont

appris que je devais aller jusqu'à la pointe extrême de mon désir! Mirage décevant, mauvais maîtres! La mort, presque le meurtre, d'une personne chère, le dégoût de moi-même et une constante brûlure de désespoir, voilà les fruits empoisonnés que j'ai recueillis de leur enseignement. »

Il posa les mains à plat sur la pierre chaude du parapet et continua de regarder la ville. A chaque minute, par le jeu des nuages et du soleil, elle déplaçait ses éclairages, changeait ses perspectives, pâlissait ou renforçait ses couleurs.

Et Claude voyait Roc-Amadour en lui et lui à la place de la ville. Elle et lui plongeaient dans le gouffre. Elle et lui touchaient les bas fonds de la terre, mais elle seule s'était élevée, dans le plus rude, le plus tenace, le plus magnifique effort de spiritualité qu'on pût concevoir.

Dès cette minute, les impressions impérieuses et confuses qui l'avaient retenu le jour de son arrivée s'ordonnèrent, frappées de lumière. Il comprenait, maintenant, ce qui l'avait attaché à Roc-Amadour, avec une secrète brusquerie. La route à suivre lui montrait sa courbe et son ascension. « Réaliser Roc-Amadour en lui. » Voilà l'acte orgueilleux et dur qu'il devait accomplir.

Il ferma les yeux comme si ses paupières closes pouvaient lui cacher la rigueur obstinée que lui aussi, comme les grands bâtisseurs, devait appliquer à ce redressement spirituel. Et ce fut un glissement ailé, une vision gracieuse : Suzel.

Suzel ! encore Suzel ! Il la retrouvait à chaque détour de sa pensée, à chaque nuance de ses sentiments. Elle était la présence invisible qui prenait presque en même temps, ce jour-là, la forme de l'amour et celle de la douleur. Il lui en voulait et la remerciait tour à tour d'avoir suscité devant son désir un but si difficile à atteindre. « Il faut réaliser Roc-Amadour en moi. »

De nouveau, il regarda la ville et voulut la revoir d'un peu plus près, là même où elle l'avait frappé d'admiration le jour de son arrivée. Il entra dans le tunnel frais et sonore et, au bout de cinquante pas, il fut happé par la lumière. Alors, il alluma une cigarette, regagna l'Hospitalet. La Voie-Sainte était une coulée d'air reine-claude et d'odeur de fenouil. Il redescendit jusqu'au jardin d'Annie où il s'accouda.

Combien de temps resta-t-il dans sa rêverie? Son visage,

tendu à l'ordinaire, s'était étrangement adouci. L'heure était fraternelle. Les pigeons de Suzel s'abattirent en un grand mouvement de faux et blanchirent le jardin. Il n'y eut plus que le silence vrillé aussitôt par une auto qui montait de la Voie-Sainte et s'arrêta.

La grille du jardin grinça. Claude s'avança et vit le garçon de Sainte-Marie-des-Fleurs et Annie descendre, en hâte, les traits altérés. Il eut le pressentiment d'un malheur :

— Qu'y a-t-il? Quoi de grave ?

— C'est Suzel... dit Annie.

— Suzel ? Eh bien ! vite, parlez.

Il était impatient de savoir et l'aurait rudoyée :

— Mais parlez donc !

— On a téléphoné à Sainte-Marie-des-Fleurs. Suzel, son oncle et un voisin ont capoté sur la route. Ils viennent d'être transportés à Gramat, chez le docteur Verdier. Il y a deux personnes blessées, la troisième indemne.

— Mais Suzel ?

— Blessée. Je me suis permis de faire prendre votre auto. Je suis vite montée ici. J'ai pensé que vous m'accompagneriez là-bas.

Claude ne chercha pas à cacher son trouble et, presque brutalement :

— Montez, Annie, dit-il.

Il se glissa vivement dans la voiture et pressa l'accélérateur. L'auto gronda et avança dans un vertige.

Les arbres, fauchés par la vitesse, tombaient à droite et à gauche de la route.

VIII

Quand il se rappelait le voyage de l'avant-veille, son impatience, Suzel étendue et blessée, leurs mains nouées, leurs sourires où l'on ne savait s'il y brillait du bonheur ou des larmes, et le beau corps de la jeune fille étendu dans ses bras jusqu'à l'auto, il s'étonnait de la fuite rapide et de la persistance de cette heure. Il en prolongeait en lui la crainte et le charme. Il la savait mortellement enfuie et se berçait à la trompeuse espérance de la rendre éternelle. Il aimait.

Les artifices de sa raison pour le convaincre de la frivolité

et même du mensonge de ce sentiment échouèrent. Qu'il se promenât, qu'il lût ou qu'il méditât, Suzel venait, au moment où il s'y attendait le moins, interposer ses yeux de violette entre lui et les choses. De sa jeune amie il entendait la voix, il respirait le parfum, il répétait le nom, et ce flux de l'imagination éveillait en lui une impatience qu'il n'apaisait pas. Dix fois par jour, il s'acheminait vers les Fonts d'Anice, rebroussait chemin, retournait dans sa chambre où il écrivait de rapides et tendres lettres qu'il déchirait, en haussant les épaules, avant même qu'elles fussent terminées et peut-être pour le plaisir inavoué d'en recommencer une autre. Tout lui était douceur et tourment.

Cette dualité dans le trouble, ce trouble lui-même, il l'éprouvait vraiment pour la première fois, et voici que grandissait en lui un sentiment neuf, fait d'ardeur et de retenue, d'inquiétude incessante et de candide joie, et ce grand besoin de Suzel, et ces élans de la chair maîtrisée désormais par quelque chose d'ineffable. Il aimait. Il en avait maintenant la certitude et il en fut atterré.

— Ami Claude, se dit-il, il faut partir.

Il alla devant la glace et serra le nœud de sa cravate, comme s'il eût voulu se donner une excuse à se regarder. Son front et ses joues étaient mats, les plans de son visage sans mollesse, les yeux vifs sur un arrière-fond de mélancolie; ses lèvres conservaient la marque d'un pli amer. Il n'avait pas apparemment changé, encore qu'une clarté soudaine et une chaleur inconnue lui eussent envahi l'esprit et le cœur. Douce clarté, chaleur bienfaisante qu'il devait à Suzel. Gratitude envers elle, beaux présents de l'amitié, et cette saveur si étrange pour lui de goûter enfin à quelque chose de pur, tout cela était bien. Mais l'amour allait compromettre et corrompre une si harmonieuse entente. Il se souvenait... Il savait jusqu'où peut conduire le désir qui s'exaspère. Il pensait à Lucienne et ne voulait pas qu'une pareille folie recommençât par sa faute. Il fuirait Suzel pour la sauver, et lui avec elle.

Quand la femme de chambre vint de Sainte-Marie-des-Fleurs, il lui fit faire sa malle. « Monsieur s'en va? » dit-elle. Il lui semblait qu'elle mettait un accent malicieux dans cette interrogation. Il n'y voulut pas prendre garde. Dans une demi-heure, il serait parti. Sa malle ouverte montrait un beau

désordre de chemises blanches taché du vert prairie d'un sweater qui l'emplissait jusqu'au bord. Puis ce fut au tour de la valise, qu'il tint à arranger lui-même. Il se hâtait, afin d'en finir, ne sachant s'il aurait le courage d'aller jusqu'au bout. Dehors, une subite querelle d'oiseaux le sollicita. Il se refusa ce plaisir, afin de ne revoir ni le cañon, ni la ville. « Que je m'accorde dix minutes et je ne partirai pas. »

Il n'avait plus qu'à demander qu'on lui envoyât son auto et sa note. Tout était prêt. Un signe, et les tendres réseaux de sentiments tressés autour de lui seraient déchirés.

Subitement, il eut la haine de cette halte dans Roc-Amadour qui, après l'avoir approché des nourritures éternelles si vivement désirées, le rejetait à son néant, avec une faim plus âpre, et ce désespoir d'avoir aperçu la Terre promise, et de n'y pas être entré. Tout cela, parce qu'une jeune fille aux colombes était passée, pleine de grâce, dans sa vie.

Un sursaut brusque de l'âme renversa ses pensées. « Au fait, pourquoi partirais-je? Si je l'aime, rien ne prouve que mon sentiment soit partagé. Des conversations aimables, une course légère dans le monde des idées, son sourire, la loyauté de son regard, sa grâce, tout cela n'est pas une preuve d'amour. Quand je l'ai portée dans mes bras, l'autre jour, j'ai cru qu'elle faisait son corps le plus lourd possible. Il n'y avait sans doute là qu'un charmant mirage de mon imagination. Elle n'a eu, avec moi, ni ces coquetteries, ni ces artifices dont les femmes qui vous aiment ou vous désirent sont coutumières. Suzel, c'est du printemps en fleur qui embaume et réjouit quand il passe. Je me suis trouvé sur son passage. C'est tout. D'autres aussi. Si elle ne m'aime pas, si je lui suis indifférent, pourquoi ne profiterais-je pas, une dernière fois, de son charme et de sa bienfaisance ? »

Une ombre devant la fenêtre, deux coups familiers à la porte de sa chambre : c'était Annie. Elle apportait des nouvelles de Suzel. L'impatience amoureuse de Claude se manifesta aussitôt : « Alors, sa fièvre ? Et sa douleur? Et l'appétit? » En vain, essayait-il de prendre un air détaché, l'anxiété de son regard trahissait sa nonchalante attitude.

Annie le menaçait de l'index :

— Gare à vous! Suzel est mécontente. Depuis l'accident, vous n'êtes pas monté aux Fonts d'Anice. Allons, votre amie

s'ennuie sans vous. Appelez votre auto et courons la distraire.

Elle vit que Claude hésitait et crut qu'il était occupé par une de ces délicieuses bouderies que les amoureux ont l'art d'entretenir afin de prolonger le jeu et l'étude de leurs sentiments. Elle n'y prit garde, sachant qu'il suffirait d'un mot primesautier, d'une brusquerie, pour que l'amour reparût avec sa hâte maladroite et son éclat.

— Bon, bon ! C'est moi, dit-elle, qui vais hisser le drapeau blanc.

Elle appelait « hisser le drapeau blanc », mettre un mouchoir au bout d'un bâton et l'agiter en l'air, afin d'avertir là-bas le garçon de Sainte-Marie-des-Fleurs, qu'on réclamait l'auto. Mais Claude :

— Croyez-vous que Suzel tienne tant à me voir ?

L'accent de la voix était douloureux. Annie en fut étonnée et devina une blessure secrète chez le jeune homme. Elle répondit, avec un volontaire enjouement :

— Si elle tient à vous voir? mais certainement. Hier, Suzel s'est levée deux heures; ce matin, quatre. Allons bavarder avec elle et la distraire. Demain, elle sera guérie.

— Demain?... J'ai décidé de partir aujourd'hui. Tout est prêt...

Elle vit la malle et la valise; elle lut sur le visage du jeune homme une ferme décision. Son étonnement, ses craintes, son indignation fusèrent en ce seul cri :

— Quoi? Vous partez?

Ses yeux gris perle, ses yeux où il y avait à la fois tant de flamme et de douceur, devinrent une lumière humide.

— Vous partez? Non, ce n'est pas sérieux?

— Annie, dans un quart d'heure.

— Avant de monter aux Fonts d'Anice?

— Dans un quart d'heure.

— C'est impossible. Je vous dis que c'est impossible. Suzel vous attend.

Cette insistance d'Annie, cette supplication et cette soudaine violence dans la voix, ce qu'elle ne disait pas et qu'il croyait deviner, tout renforçait obscurément en lui sa volonté de départ.

— Serait-ce irrévocable? demanda Annie.

— Voyez, le temps passe. Il n'y en a plus que pour dix minutes.

Elle jeta :

— Ce n'est plus un départ, mais une fuite.

Il se crut deviné et s'en irrita :

— Ne suis-je pas libre?

Ils se défièrent du regard, dans une hostilité qui mourut au moment même où elle naquit. Annie, tout simplement, avec une émotion qu'elle contenait mal, avait pris les mains de Claude dans les siennes :

— Je ne suis qu'une vieille fille. Je date par la sotte sensibilité autant que par l'âge. Je ne suis pas à la page, comme vous dites. Tout cela m'est égal. Ne croyez pas pourtant que je ne sache pas voir, et savez-vous si je n'ai pas une vie secrète qui me donne pour des choses d'un certain ordre un peu de prescience? Ne dites rien. Écoutez-moi. C'est une amie, et la vieille amie de Suzel, qui vous parle. Je crois que vous allez vous faire beaucoup de mal.

— Mais que pensez-vous? Qui peut vous faire croire?...

— Vous m'avez dit, tout à l'heure : « Ne suis-je pas libre? » En êtes-vous bien sûr? Vous êtes, voilà trois semaines, arrivé, et Suzel vous a gagné tout de suite, comme elle gagne tout le monde. Puis, vous vous êtes revus souvent l'un et l'autre. Qu'avez-vous dit? Je l'ignore, et je n'ai pas à le savoir, mais je sais bien une chose : c'est que l'un et l'autre, peut-être à votre insu, vous avez tissé entre vous une trame sentimentale, vous avez jeté entre vous une échelle mystérieuse qui fait communiquer vos deux âmes. Ces doux liens, ce mystère, il vous est donc égal de les déchirer si brusquement?

Ces paroles l'ayant ému, il eut un cri du cœur pour se justifier :

— Si Suzel m'était indifférente, croyez-vous que je fuirais?

Peut-être regretta-t-il, à peine dite, cette parole. Il n'eut le temps ni de la contredire ni de s'en expliquer. Annie, — son visage était une subite illumination, — disait en riant :

— Elle ne vous est pas indifférente! J'en étais bien sûre, mais je voulais le tenir de vous. Elle ne vous est pas indifférente, et il est bien qu'il en soit ainsi. Vous ne la fuirez pas maintenant. Vous ne pouvez pas la fuir malade, fiévreuse, car votre fuite risquerait de la tuer. Écoutez-moi, je ne vous ai pas

dit toute la vérité. C'est du cœur surtout qu'elle souffre Elle a eu une scène pénible avec son oncle, hier soir : comme on profitait de sa solitude et de sa faiblesse pour obtenir d'elle un accueil favorable aux avances du jeune homme qui veut l'épouser, elle a répondu par un non catégorique, d'où des menaces de son oncle et ce que vous pouvez imaginer d'un tempérament aussi violent. Toute la nuit, Suzel a eu la fièvre. Ce matin, pourtant, elle s'est levée afin de vous recevoir; elle vous attendait avec une impatience si vive que sa nature aimable ne pouvait le cacher. Sans cesse, son regard se portait par delà les fenêtres, et chaque minute écoulée la rendait plus découragée. Sa tête devint brûlante. On lui disait de se reposer; on voulait qu'elle se recouchât, mais elle faisait front à tous et refusait. On croyait à un caprice là où il n'y avait qu'une douce obstination. Enfin, à bout de forces, elle me prit par la main : « Annie, me dit-elle, son absence me tue! » Ce fut sa seule plainte. Elle suffit pour montrer l'étendue de sa déception et de son ardeur.

Elle vit Claude accablé et ne devina pas la lutte rapide qui se livrait en lui.

— Quoi! murmura-t-il, serait-ce possible?

— N'ai-je pas parlé avec clarté? Pouvez-vous douter encore? Vite, partons pour les Fonts d'Anice.

Il la regardait assez durement et ne répondait pas.

— Qu'y a-t-il? demanda-t-elle. Aucune hésitation n'est plus permise. Allons, c'est dit, cette fois, je lève le drapeau blanc; j'appelle votre auto.

— Oui, mon auto, répondit-il sombrement, je vais l'appeler tout de suite. Qu'elle vienne et m'emporte. Je vous prierais de m'excuser auprès de Suzel.

Il se dirigea, le pas net, vers le jardin. Vivement, Annie l'arrêta :

— Vous partiriez ainsi? Non, non, c'est impossible. Vous ne fuirez pas! Suzel vous attend. Elle vous aime.

— C'est bien parce qu'elle m'aime que je la fuis! Vous ne pouvez pas comprendre : c'est l'histoire de ma vie qui est en jeu, c'est aussi la tranquillité de Suzel.

Il secoua tristement la tête et n'ajouta plus un mot. Devant lui, Annie le regardait avec épouvante :

— Non, non, répéta-t-elle, vous ne partirez pas de cette façon.

— N'insistez plus. Pour la première fois depuis longtemps, j'ai le courage de choisir. Ne m'enlevez pas ce courage. C'est fait. Je pars. Dites à Suzel ma tendresse. Qu'elle ne m'en veuille pas. Dès ce soir je lui écrirai, mais je ne peux pas, je ne dois pas la revoir.

Annie pleurait. Ses larmes étaient des gouttes de lumière.

— Voulez-vous me faire une promesse et la tenir? dit-elle.

— Oui, si la chose est possible.

— Je vous demande de ne pas fuir comme un voleur. Laissez passer quelques heures et le bon conseil de la nuit. Attendez. Promettez-moi de ne pas partir avant demain. C'est tout. C'est peu, n'est-ce pas? Ai-je votre promesse?

— Ai-je la vôtre de ne rien dire à Suzel de mon départ?

Il lui tendait les mains. Elle y mit les siennes; puis, soudainement éclatant en sanglots :

— Vous aussi, vous aussi, vous allez l'abandonner?

Elle s'enfuit pour qu'il ne vît pas davantage ses larmes et pour ne pas livrer le secret de sa douleur ancienne qu'elle allait sans doute voir revivre en sa jeune amie. Et Claude demeura interdit et se demanda quelle aventure avait déjà bouleversé la vie de Suzel.

IX

Il n'aurait pas cru que des adieux muets à une ville eussent pu faire naître en lui une si persistante mélancolie. Ses voyages de l'an passé avaient amusé son intelligence sans toucher son cœur. Mais aujourd'hui, à chaque marche du Grand Escalier, devant les murs ocres et tout humanisés par l'automne, au long des dentelles de pierre, dans cette ville de chapelles, d'encens, de lumière, qui regroupait ses sortilèges en sa solitude retrouvée, Claude sentait que des liens secrets l'attachaient à Roc-Amadour et que les pierres patinées et le tendre azur avaient conclu avec lui un pacte d'amitié.

L'air couleur de muscat, les parfums échappés des autels, l'âme des choses, tout l'enveloppait de tendresse et le retenait doucement. Sa main caressait les vieux murs et ses yeux comme par miracle, voyaient pour la première fois vingt détail, charmants. Dans la basilique, dans la chapelle miraculeuse, sur le parvis, devant les fresques délabrées ou la noire théorie

des macarons de pierre, un visage stylisé, le mouvement d'un bras, le détail d'une ciselure, une perspective nouvelle, un aspect neuf de paysage cerné par un arc ogival ou roman, mille puissances mystérieuses se liguaient contre lui, afin d'amoindrir sa volonté de départ et d'enchaîner ses pas.

Cette fois encore il voulut revoir, de très près, la Vierge Noire. Il monta sur une chaise et se pencha le plus qu'il put par-dessus la balustrade du chœur. Ses yeux habitués à la pénombre, le visage de la Vierge lui apparut tel qu'il était vraiment, dans sa grâce primitive et populaire, taillé au couteau par quelque imagier du XIIIe siècle. Si touchant ce visage, si fragile surtout, et qui n'eût été que poussière, si l'on ne l'avait enveloppé de bandelettes d'argent ! Image du cœur de l'homme qui n'est lui aussi que poussière et cendre, si les bandelettes de la spiritualité et de l'amour ne l'enveloppent pas.

Claude descendit de sa chaise et s'éloigna. La chapelle était alanguie d'encens et de roses d'automne. A la voûte pendait un petit navire gréé de poussière et de câbles en or fin. Contre un rocher, cuirassé de suie, qui servait de mur, des fers et des carcans de misérables, sauvés des prisons mauresques ou des galères, étaient accrochés au-dessus d'un buisson ardent de cierges. Ces anneaux, ces chaînes avaient été, par la suite et durant des siècles, à la disposition des grands pénitents qui venaient demander à la Vierge de Roc-Amadour,

Notre Dame de Courtoisie,

comme chantait le vieux trouvère, la rémission de leurs péchés. L'escalier monté, marche par marche et à genoux, on les chargeait de ces fers. Ainsi courbés sous le double poids de leurs fautes et des chaînes, ils se traînaient jusqu'au pied de l'autel, se confessant à haute voix, prenaient Dieu à témoin de leur repentir, et le baume de l'absolution coulait comme une source sur leur ardeur agenouillée. Du coup, ils redevenaient libres, par l'âme et par le corps. Les anneaux et les chaînes retombaient sur les dalles. Et dans le tonnerre joyeux d'un *Magnificat* ils redescendaient vers le monde, pour s'y perdre de nouveau ou pour y donner en exemple leur vie régénérée.

— Et moi ? pensa Claude. Je suis arrivé ici, avec les fers douloureux et lourds de mes fautes. Sont-ils tombés de moi avec un bruit de délivrance ? Vais-je repartir vraiment libre ?

Je n'ose le croire, mais je sais de quelles ténèbres je sors et quelle lumière m'appelle. Mes yeux se sont ouverts. Je vois la route à suivre et le but à atteindre.

Il redescendit l'escalier jusqu'à Sainte-Marie-des-Fleurs, s'arrêtant à chaque pas, regardant derrière lui et s'efforçant de dénouer les invisibles réseaux qui l'attachaient aux murs patinés, aux clochetons grêles, aux rinceaux, aux fraternelles accolades, aux ogives, à cette corbeille d'azur et de pierres qui unit, à deux mètres du sol, la Basilique avec la Chapelle. Chaque minute, afin de la mieux retenir, s'arrondissait en voûte devant lui. Il allait quand même dans le silence toujours cisaillé par de rauques corneilles.

Au long de la rue de la Mercerie, jusqu'à cette délicieuse maison du XVIe siècle qui émerge, élégante et princière, d'un amas d'immondices, il s'évada peu à peu de l'envoûtement de Roc-Amadour et s'engagea dans un sentier de chèvres, à travers un chaos de cailloux et de roches, la ville et le gouffre à sa gauche, à pic et si bas que le haut moulin de Roquefrèges semblait une barrette de chanoine posée au milieu de la prairie. Des femmes allaient et venaient, fourmis noires, dans la ruelle du Coustalou.

Claude continuait de grimper vers le château et le chemin de ronde suspendu dans les airs. Du moins il se donnait à lui-même cette raison, encore qu'il sût bien que sa marche était agile, uniquement parce que chacun de ses pas le rapprochait des Fonts d'Anice. Certes, il ne voulait pas rencontrer Suzel, mais il lui était doux de revoir une fois encore les beaux paysages qui avaient caressé leurs yeux ensemble.

Tantôt disparaissant derrière des rochers, tantôt se raidissant pour ne pas être happé par le vide, il atteignit le sommet du plateau et la coulée de lumière verte, sous les sycomores, où battaient des ailes de pigeons. Encore quelque cent mètres, un chemin creux, des peupliers blancs, une déchirure d'émeraude vers la rivière glacée de l'Ouysse, et il serait chez Suzel. Mais il s'attardait aux endroits où ils avaient bavardé ensemble, où leurs intelligences s'étaient plu à se rejoindre et à s'unir, tout simplement, sans penser aux déchirures possibles d'un abandon.

A travers les branches d'un néflier, il vit surgir le pigeonnier des Fonts d'Anice. Il eut la tentation plus vive de courir

là où Suzel l'appelait, mais il sentait bien que leur entretien serait pénible, et il revint par le sentier de chèvres, en des minutes de lumière exquise qu'il trouva grises et désespérées. Vraiment, il ne reconnaissait plus en lui l'homme sceptique des ans passés. A toute autre époque, il aurait entrepris une nouvelle et curieuse expérience amoureuse, il aurait ajouté un nom et une sensibilité de plus à son tableau de chasse ! Puis, la lassitude survenue, il l'eût laissée, sans aucun remords, pour aller vers d'autres aventures. Mais aujourd'hui, quelle puissance le mettait en garde contre son propre désir et l'obligeait même à fuir Suzel, la plus exquise tentation de sa vie? Et cette puissance tyrannique, il l'aimait, il en subissait le joug avec un secret plaisir.

Brusquement il rebroussa chemin. Une dernière fois il traversa la placette de Sainte-Marie-des-Fleurs. Il y rencontra Annie et lui fit ses adieux.

— Vous voyez, lui dit-il, j'ai tenu ma promesse.

— La nuit vous a porté conseil?

— Oui.

— Vous restez?

— Non, je pars. Juste dix secondes pour m'arrêter chez vous et boucler ma valise. La voiture de l'hôtel portera ma malle à la gare. J'ai donné les ordres.

— Quoi ! Vous partiriez sans revoir Suzel?

— J'ai lutté contre mon désir d'aller vers elle et de lui parler. C'est encore en ne la revoyant pas que je lui ferai le moins de peine. Au revoir. Je me rappellerai longtemps ces vacances passées chez vous.

Au pied de l'Escalier, devant le garage de Sainte-Marie-des-Fleurs, son auto était prête, qui l'emporta vers la Voie-Sainte. Claude stoppa à hauteur de la maison d'Annie. Il descendit. Le portillon du jardin était entrebebâillé, ce qui l'étonna. Il ouvrit ; le bruit de la sonnette fit envoler deux pies. Personne ne vint au-devant de lui: aucune ombre ne glissa sur les verts miroirs du gazon. Il sentait un vide extraordinaire en toutes choses. Les roses n'avaient plus d'abeilles.

Il regardait devant lui, cherchant il ne savait quoi. En face, la haute falaise du cañon revêtu de la mélancolie automnale de feuilles rouges et rousses ; à droite, l'éperon dantesque de Roc-Amadour; à gauche, le village de l'Hospitalet, ses toits

de pain bis, son porche à triple arcature, la route où une auto montait très lentement, comme un scarabée noir. Au point d'horizon, où se confondaient la terre et l'azur, elle fut escamotée.

A peine une minute, et Claude partirait de Roc-Amadour. Il cueillit une rose et la respira, les yeux mi-clos, ses lèvres contre les doux pétales, en un geste d'adoration familier à Suzel. Suzel ! Il lui plaisait que sa dernière pensée, dans ce jardin, fût pour elle. Il ne la reverrait plus, mais il vivrait en elle, et c'est la double image de la jeune fille et de la ville surhumaine qu'il emporterait dans son cœur.

— Allons, en route !

Il entra chez Annie, et vit, dans le salon, quelqu'un en noir qui se levait et lui tendait la main. Il eut un geste d'étonnement et de réprobation attendrie.

— Suzel ! Vous, ici ?

Elle se rassit, tandis qu'il s'agenouillait auprès d'elle, lui prenait la main qui était brûlante et la portait à ses lèvres. Il voyait qu'elle n'était plus que faiblesse et que ses yeux noirs agrandis et trop brillants brûlaient encore de fièvre. Sur son visage le sourire et les larmes menaient un adorable combat. Il la regardait avec tendresse, se laissant aller au charme qui émanait d'elle, si joliment spontanée, si loyale, avec une voix chaude où vibrait la résonance de l'âme.

Il ne trouva qu'un mot, toujours le même qu'il avait redit un millier de fois depuis plusieurs jours, et qui résumait ses préoccupations constantes :

— Suzel ! ma petite Suzel !

Elle cachait sa flamme et sa fièvre sous ses paupières baissées, mais son visage s'épanouissait de joie. Et lui, trop inquiet pour laisser les puissances obscures de l'amour les lier ensemble dans le silence, répétait le même reproche :

— Vous, ici ? Imprudente !

Elle répondit :

— Ne me grondez pas. Je vous attendais.

— Votre fièvre, Suzel, votre faiblesse de malade...

— Je suis venue vers mon médecin, puisque mon médecin n'a pas daigné venir vers moi.

— Ce n'est pas sans trouble, Suzel, ni sans lutte, ni sans hésitations entre les voix contradictoires qui se sont élevées en moi.

— Il n'en fallait écouter qu'une seule : celle du cœur. Elle ne trompe pas.

— Peut-être, Suzel, mais elle peut faire naître de trop douces espérances, de si vives passions, que j'avais résolu de fuir hier. C'est par un doux hasard, que je ne pars que ce matin.

Il croyait qu'elle allait protester, crier son étonnement, sa peine. Elle n'en fit rien et Claude comprit qu'Annie avait raconté à Suzel leur entretien de la veille. Il demanda :

— Vous m'attendez, ici, depuis longtemps ?

— Une heure. J'ai eu, en rentrant, un moment de crainte, puis j'ai vu votre valise. L'espoir a brillé aussitôt. Je me suis assise, et vous voici.

— Vous saviez donc que je devais partir ?

— Je le savais avant même qu'Annie m'en eût avertie. Les femmes ont des intuitions singulières.

Claude, maladroitement, essaya de se disculper :

— Ne voyez pas dans mon départ un signe d'indifférence envers vous. J'ai voulu m'arracher à ma peine sans pouvoir y réussir et je me suis fait mal.

— Alors, pourquoi n'êtes-vous pas venu aux Fonts d'Anice ?

Il lui prit la main, un peu pâlie et de chair diaphane.

— Suzel, j'avais la présomption de ne pas croire à votre complète indifférence.

— N'était-ce pas une nouvelle raison pour accourir ?

— Non, Suzel, non, non, mais pour vous fuir. Je mets votre tranquillité au-dessus de mon bonheur, ou de mon plaisir, car le bonheur est un bien grand mot. Vous ne savez pas qui je suis. Mon cœur porte en lui un amas de désastres.

Elle le regarda sans trop d'étonnement, et lui, perdu par ce regard où il ne sut discerner la candeur de la lucidité, ajouta, maladroitement :

— Que suis-je pour vous, Suzel ? Dites-moi...

— Que vous apprendraient mes pauvres mots si votre cœur ne me devine pas ?

Il se blottit contre elle :

— Suzel, murmura-t-il, n'ajoutez plus un mot. Je vous devine, je vous comprends. Je vous ai tenue dans mes bras deux ou trois secondes. Ce fut suffisant pour préciser en moi tout un monde de sentiments que je voulais croire fugitifs.

Vous avez été blessée dans votre chair : moi dans le moins mauvais de mon âme. Mes mains, mon intelligence, mon cœur se tendent vers vous. Je hais désormais jusqu'à la distraction qui peut me détourner de votre pensée. Vous absente de moi, la lumière disparaît, mes ténèbres me reprennent. Évidemment, je parle avec peu de clarté.

Elle avait retrouvé sa joie coutumière :

— Mais si, je comprends. Tout est clair pour moi : ma fièvre tombe, et me voilà heureuse.

A ce mot, il se releva :

— Heureuse? Suzel, je vais vous faire encore de la peine. Une minute, deux minutes, c'est vite passé. L'auto m'attend et s'impatiente.

A son tour, elle se redresssa si vivement qu'elle poussa un cri de douleur. Claude, l'entourant de ses bras, la fit rasseoir avec tendresse et resta près d'elle, le front contre le sien. Ils prolongèrent cette fièvre exquise et cette douceur.

— Non, non, dit Suzel, vous ne partirez pas. Vous ne pouvez plus partir. Mes bras, mon cœur vous retiennent.

Elle attira vers elle le cher visage et dit la tendre passion de son amour.

Claude n'eut pas le mouvement de joie qu'elle attendait, ni une flamme émerveillée dans les yeux, ni ces paroles ardentes où l'on prend l'éternité à témoin de ses serments. Il semblait souffrir. Son front s'était tendu. Le pli amer de ses lèvres s'accusait. Il y eut un silence qui parut interminable. Finalement, il murmura :

— Vous, Suzel? Vous m'aimez ! Moi ! C'est que vous ne me connaissez pas. Vous m'avez jugé sur l'apparence de mon visage. Un jour, je vous ai parlé d'un monstrueux ami qui se fuyait, car il se faisait horreur. Cet ami, c'était moi. C'est un peu de mon histoire que je vous ai livré sous le nom d'un autre.

Il se pencha sur les yeux de Suzel pour y voir un frisson d'effroi, mais ils restèrent calmes, encore que toujours trop brillants de fièvre. Et Suzel lui disait :

— Je le savais.

— Vous le saviez, et vous n'avez pas reculé de mépris? Je ne vous ai pas blessée?

— Je vous ai déjà répondu, et je pensais à vous tandis que

nous parlions d'un autre : « S'il cherche ce que j'aime, pourquoi me blesserait-il ? »

Alors, il enfouit sa tête dans les bras de son amie. Pour la première fois, depuis la mort de Lucienne, des larmes lui vinrent aux yeux et il prononça le mot d'humilité qui permettait, d'après Annie, toute possibilité de guérison.

— Je ne suis pas digne. Écoutez-moi, Suzel. Ne m'interrompez pas afin que j'aie la force d'aller jusqu'au bout.

La main de Suzel dans ses mains, tantôt l'appuyant contre sa joue, tantôt la portant à ses lèvres, il lui dit, avec un peu d'hésitation dans la voix :

— Non, je ne suis pas digne de vous. J'ai un passé trop lourd pour m'insérer dans votre jeunesse transparente et heureuse. Vous avez cru me connaître, parce que vous avez deviné mon ardeur à me fuir et ma recherche de tout ce qui pourrait rafraîchir mon âme. Mais le point de départ de cette fuite, de cette ardente inquiétude, mais les fautes, mais... le crime dont je suis responsable et que j'ai perpétré sous forme de jeux et de plaisirs, pendant une année...

— Votre crime? De grâce, Claude, taisez-vous !

— Oui, mon crime. La mort d'une femme, jeune, et qui avait le goût de la vie, du bonheur. Elle s'appelait Lucienne.

Un cri étouffé de Suzel :

— Vous l'avez tuée ?

— Je n'ai tourné contre elle aucune arme. Je n'étais pas près d'elle à la minute de sa mort. Mais quand même, oui, je l'ai tuée. C'est moi qui suis responsable de son suicide.

Il était grave, avec un visage douloureux. Suzel espéra qu'il allait arrêter là sa confession. Elle en savait assez. L'affreuse crainte était dissipée : il n'avait pas tué, et, sans doute s'exagérait-il sa responsabilité morale. Mais tout son corps tremblait encore de l'image sanglante qu'il avait fait surgir devant ses yeux, l'espace d'un éclair.

Elle supplia :

— Claude, ne me dites plus rien.

— Suzel, il faut que vous sachiez. Pardonnez-moi la peine que je vous fais : elle est nécessaire. Écoutez-moi. Je ne veux pas plaider devant vous une innocence possible. Tout le mal qui est arrivé vient de moi. Et pourtant, si faibles que soient mes excuses, je ne veux pas que vous les ignoriez. Savez-vous, Suzel,

que j'ai été élevé pendant la guerre, en orphelin, loin de toute contrainte morale? Mes maîtres et mes livres ne m'avaient donné d'autres lois que mon désir. La maxime de mon père, qui parlait devant moi en toute liberté, était que l'homme fort doit se servir. Ni en amour, ni en affaires, il n'apportait de sentimentalité. Tout lui réussissait et il domptait les hommes et les choses. Et je l'admirais. Comme lui, je n'admettais aucune barrière. A dix-huit ans, j'avais épuisé les plaisirs que bien d'autres ne connaissent pas dans toute une vie. Il n'y a pas au monde de course plus décevante.

Il s'arrêta. Suzel était toute pâle. Il eut pitié :

— Je vous fais mal, Suzel?

— Parlez, Claude, dit-elle. Maintenant, je veux que vous me livriez tout votre cœur.

Il reprit, la voix sourde, voilé d'un tremblement léger :

— Mon cœur? Non. C'est de la boue que je vous livre. J'ai accompli un travail de fossoyeur. J'ai... Écoutez comment on peut tuer son prochain mieux qu'avec une balle. Lorsque j'ai rencontré Lucienne, elle et moi, tout de suite, nous nous sommes compris. Les mêmes tentations nous séduisaient. Sans doute, elle avait encore d'adorables timidités et des remords : en un mot, elle n'avait pas tué en elle la notion du péché. Cette notion, qui ne me gênait plus depuis longtemps, je m'efforçai, avec une application de maître à disciple, de la chasser de Lucienne. Doucement, jour à jour, j'affirmais devant elle qu'il y a, sur la terre, une race d'esclaves et une race de maîtres; que la tradition morale n'est que mensonge bon à asservir les âmes vulgaires; que la soumission à nos désirs est, au contraire, la seule loi des forts, la seule chose qui fasse de nous des êtres libres, en marche vers la perfection... Vous entendez : la perfection!... Que tous ces mots sonores me paraissent misérables, aujourd'hui, mais que leur puissance est forte à l'aube des passions! Je réussis mon travail destructeur sur Lucienne au delà de tout espoir. Elle m'aimait. Mais pourquoi vous raconter les étapes lamentables de cette déchéance? Un jour, je la vis et ne la reconnus plus. Un mal ardent, qui l'avait consumée peu à peu, l'atteignait dans ses forces vives. La décomposition de son âme était aussi dans sa chair. On chuchotait autour d'elle les mots commodes de neurasthénie, de tuberculose... Et chaque jour elle trouvait à la

vie un goût plus accentué de cendres. Puis ce fut le glissement insensible et vertigineux au désespoir et à cette idée fixe : mourir.

Claude passa la main sur son front brûlant :

— La mort ! Elle lui apparut comme la seule délivrance possible, la dernière et insoutenable tentation. Je luttai contre une telle obsession, mais je luttai mal, ayant aux lèvres le même goût de cendres que Lucienne et la même infinie lassitude. « Je veux mourir », me disait-elle. Ce fut une plainte douce, insinuante, maladive, à laquelle je ne savais trouver aucune réponse. Moi non plus, je ne voyais pas d'issue à son existence où toutes les joies étaient épuisées et qui n'avait plus de but, ni de sens. Voilà mon œuvre ! Et je n'ai pas tout dit, Suzel !

Il réfléchit, la tête basse, et continua :

— L'an dernier, — nous étions en août, et Lucienne, dans son dégoût sans nom de la vie, n'avait pas voulu quitter Paris. Je réussis enfin à l'amener avec moi aux Vitarelles, la propriété que j'ai héritée de ma mère, et où nous serions seuls. J'espérais que la solitude de cette maison pleine de lumière et de chants d'oiseaux l'apaiserait. Vainement. Plus que jamais Lucienne parlait de mourir. Le ciel, la pureté de l'air, les fleurs lui étaient d'intolérables souffrances. « Tout cela me hait », disait-elle. Un après-midi, elle s'éloigna en plein bois dans la direction d'un pavillon de chasse que nous connaissions bien. J'eus le pressentiment d'un malheur.

« Alors je courus la rejoindre. J'arrivai au pavillon. J'appelai. J'ouvris la porte. Une détonation. Puis rien, le silence, mon cœur bouleversé d'angoisse, et Lucienne étendue sur le lit, et morte. Je criai le nom de mon amie, je saisis son corps dans mes bras, je le couvris de baisers. Je n'étais que larmes et sanglots. Cette mort, n'étaient-ce pas mes théories, ma sécheresse d'âme qui l'avaient causée ? Pour la première fois je me vis tel que j'étais et je me fis horreur. Je résolus aussitôt de mourir. Le revolver de Lucienne était là. Il y avait encore trois balles. Quelle seconde ! Des gouttes de sueur me coulaient sur les tempes. Non, non, je vous le jure, Suzel, je n'ai pas eu peur de la mort, mais à l'extrême minute, quelque chose se redressa en moi. Un joug se détendait et délivrait des forces obscures. Sans doute, fallait-il que je vive pour comprendre, souffrir, et, peut-être, me racheter. Je jetai le revolver. Et j'ai fui la maison du

suicide, et le monde et moi-même, toute une année. Le reste, vous le savez, Suzel. Suzel! Suzel! Je vous fais mal. Suzel! pardonnez-moi! Suzel!...

Pâle, le visage clos, Suzel paraissait morte.

— Suzel, répétait Claude, ma petite Suzel!

Elle n'eut que ces mots tout mouillés de larmes :

— Mon ami, mon pauvre ami! Comme vous avez dû souffrir!

X

Un matin de la semaine suivante, Annie disait à Suzel :

— Chérie, quelle impatience! Il n'est pas encore neuf heures.

— Crois-tu vraiment que je sois impatiente? Je vais, je viens, parce que c'est dans ma nature. Mon plaisir est à la fois vif et mélancolique d'aller de la chambre au jardin et du jardin ici. As-tu vu tes muscats? Ils sont aux trois quarts vidés par les guêpes. Et tes pêches vineuses? Encore une semaine, et elles seront mûres. Je ne les mangerai pas. Dans trois jours, je serai loin d'ici.

— Ton départ est vraiment décidé?

— Que pourrais-je mieux faire, Annie, que de reprendre mes études?

— Mais la Sorbonne n'ouvre qu'en novembre.

— Mais Paris est ouvert en tout temps et me reconnaîtra. Je me vois déjà débarquant en plein Quartier Latin. Un petit geste de la main : bonjour, mon vieux Luxembourg! C'est M. Fortunat de Villeneuve qui va sourire d'étonnement. Il me taquinera. Pour la première fois, il verra peut-être des larmes embuer les yeux de Suzanne Dubreuilh.

— Reste ici, Suzel. Que deviendrais-tu dans la solitude de Paris?... Quoi? Tu pleures?

— Ce n'est rien. Un peu de mélancolie, un peu de douleur subite à ma blessure.

— Celle du cœur?

— Oui. Pour l'autre, je suis guérie.

Puis, après un instant de silence :

— Dis donc, Annie, le facteur ne serait-il pas passé, sans que nous le voyions?

— Chérie, je te répète qu'il n'est pas neuf heures. Tu as encore vingt minutes à attendre.

— C'est vrai. Les minutes sont, aujourd'hui, de cent vingt secondes. Pas le moindre soleil pour les égayer.

La brume du matin avait ouaté de Roc-Amadour l'énergie et pastellisé l'ardent éperon. Ce n'était plus qu'un paysage de rêverie.

— J'aime la lumière, dit Suzel. Je veux des lignes nettes. Tout ou rien. Oui ou non. L'attente et l'incertitude me sont des compagnons odieux!

Elles parlaient ainsi dans la chambre que Claude avait habitée; Annie, assise, cousait de la toile écrue; Suzel, debout, mobile, allait d'un bout à l'autre de la pièce et se penchait à la fenêtre, pour voir poindre le chapeau de paille du facteur.

— L'attente, répondit Annie, a son charme. Depuis vingt années, j'attends, et pourtant comme ces vingt années ont été rapides! Il me semble toujours que celui que j'aime est parti d'hier seulement, et qu'il reviendra ce soir ou demain. D'ailleurs, chaque nouvelle journée embellit et poétise ce souvenir. Il m'aide à vivre et donne à mon existence une saveur et une crainte qui me sont précieuses. Et vois ma supériorité; nul ne pourra tromper mon attente, car je mourrai avec elle. Si tu savais quelle douce harmonie a été ma vie! Dis, Suzel, ne veux-tu pas connaître cette douceur? Nous vivrons dans nos communs souvenirs. Nous attendrons, nous espérerons ensemble.

Suzel eut un geste las :

— Déjà je n'espère plus.

— Je sais. Il en est ainsi les premiers temps. Tu n'espères plus, crois-tu, mais tu tombes subitement en fièvre et en langueur parce que le facteur n'est pas encore là. J'ai connu ce désir, cette angoisse, le dépit qui suit le passage du courrier, et l'espérance qui se plante de nouveau dans le cœur.

— Cette espérance, Annie, sera brisée en moi dans deux jours. C'est le terme que je me suis fixé pour commencer une autre vie. Je panserai la blessure qu'*il* m'a faite, et je l'oublierai.

Elle s'arrêta, un peu rêveuse.

— Vois comme il est facile, Annie, de faire du mal autour de soi, même sans le vouloir. On passe, on éveille au fond d'un cœur de tendres et fougueux sentiments, on se fait aimer, on joue avec cet amour naissant et puis, à la minute où une joie durable pourrait naître, on craint je ne sais quoi et l'on s'en va. Il aurait mieux fait de ne jamais venir...

Un silence. Suzel porta ses regards sur les choses qui avaient amusé ou ému Claude ; la cravate trop rouge de Sadi-Carnot, la lèvre saignante de Gambetta, la Vierge Noire et son inscription chantante : *Da nobis gaudia.* Annie, elle, ne regardait que son ouvrage, et chaque coup d'aiguille, à intervalles réguliers, piquait la toile avec un bruit sec. Soudain, le rythme suspendu :

— Et cette fuite de Claude, dit-elle. Les hommes sont tous les mêmes.

— C'est de notre faute, Annie, s'ils partent. C'est de ma faute, vois-tu, si Claude est loin d'ici. Je m'étais levée, ce matin-là, avec peine et je m'étais fait transporter en auto jusqu'ici, avec le secret et présomptueux espoir que ma présence seule le retiendrait. Je pensais n'avoir qu'un geste à faire, qu'une parole à entendre, et que nous resterions l'un près de l'autre, dans un même bonheur. Claude m'a raconté l'histoire de sa vie et une douloureuse passion qu'il avait longtemps traînée après lui. J'étais anéantie. Tandis qu'il se disait indigne de notre amour, je n'ai su que balbutier des mots sans force. J'aurais dû l'étreindre, le retenir, lui crier ma tendresse ! Je n'ai eu que des larmes. Une heure plus tard, il était parti. Où ? Je l'ignore. Je ne peux croire qu'il m'ait déjà oubliée. Pourtant, pas un mot, pas un souvenir, rien... Annie, ne crois-tu pas que le courrier a manqué ce matin ?

— Il est neuf heures vingt-cinq, ma chérie ; le facteur ne doit pas être loin.

— Il passera, comme d'habitude. La clochette de la grille fera un grand bruit dans mon cœur. Nous accourrons vers lui, la main tendue : « Facteur, facteur ! » Lui, étonné de cet empressement, te donnera seulement ton journal et quelques prospectus de modes. Il partira, sans s'émouvoir, broyant sous son pas les graviers du jardin et mon cœur. Encore deux jours d'attente. Mais après, je ne veux plus souffrir !

— Tu l'attendras toujours. Ta souffrance se fondra, peu à peu, dans une grande douceur.

— Non, Annie ! Je connais ta vie secrète. Je l'admire, mais je ne l'imiterai pas. Je façonnerai mon destin. Dans deux jours, je serai à Paris. J'y travaillerai, j'oublierai, ou bien je chercherai Claude qui ne m'a fuie que parce qu'il m'aimait et je saurai le conquérir. J'armerai sa volonté contre lui-même.

— Je te comprends, Suzel. Tu es plus courageuse que moi.

En revanche, es-tu plus sage ? Mais si tu ne retrouves pas Claude, ou si, le retrouvant, tu ne peux le convaincre ?

— Je te l'ai déjà dit, je ferai ma vie autrement, avec du travail, de l'amour, de la lumière, de la joie. Je hais les visages tristes. Les cicatrices du cœur doivent guérir comme les bobos aux doigts. Affaire de temps ; encore faut-il que celui-ci soit court. Tu verras, avant Noël...

La clochette de la grille sonna deux coups qui se terminèrent en un grelottement. Annie et Suzel eurent la même pensée et le même cri : « Le facteur ! » Elles coururent vers la porte du jardin. Une vieille femme courbée en deux et presque d'équerre, le menton à hauteur de l'estomac, venait proposer des prunes d'Agen. Elles étaient petites, ridées, fort laides, mais si rares en cette année de sécheresse qu'on les payait leur pesant de bronze. Annie les marchanda ; Suzel désappointée sortit par le portillon sur la Voie-Sainte et tressaillit en voyant, dans les premiers rayons de soleil qui effilochaient le brouillard, le facteur, à pied, son sac comme un carnier sur le côté, qui poussait sa bicyclette sur la pente trop raide.

Elle craignit une désillusion et se mit à l'écart, de l'autre côté de la route, contre la vieille maison mauresque où pleuvaient des pétales de géraniums. Devant elle, Roc-Amadour reprenait sa vigueur accoutumée ; et l'assaut des maisons, des pierres, des églises, jusqu'au fort qui couronne une si prodigieuse réussite, se frayait un passage dans un fouillis d'arbres que l'automne vêtait d'un somptueux velours amarante et pourpre cerise.

Elle regardait le facteur avec cette expression du désir qui sait que son heure est passée. Élan, mais aussi retenue exagérée. Or, l'homme au chapeau de paille ayant mis sa bicyclette contre le mur de la maison mauresque, tourna son carnier pansu contre son ventre et prit une lettre, en regardant Suzel. Aussitôt elle s'élança et, sans dire merci, emportée par la joie, elle courut chez Annie et s'enferma à clef dans la chambre de Claude. Il lui fallait de la solitude et une impression de solide sécurité.

Elle déchira l'enveloppe, maladroitement, avec une hâte gourmande, et s'arrêta comme devant un seuil interdit. Elle ne se rappelait pas avoir connu une telle hésitation. Cette lettre brûlait ses doigts. Tout son avenir s'y trouvait enclos. Qu'annonçait-elle ? Une grande douleur ou le retour de Claude ?

— Bonheur ou malheur ? se dit Suzel. Il vaut mieux savoir tout de suite.

Elle lut la lettre comme on joue sa vie sur un coup de dés :

« Petite Suzel,

« Pardon. Par ma faute, vos grands yeux noirs se sont embrumés de larmes. Il ne faut pleurer ni sur moi, qui n'en vaux pas la peine, ni surtout sur vous qui n'êtes que lumière et joie. Pardon aussi pour mon départ précipité. J'ai eu pendant une demi-heure, à vos pieds, tant de honte et de joie à débrider la plaie de mon âme et tant de crainte de votre mépris, que votre amour, Suzel, m'a fait chanceler comme un homme ivre. En vous penchant doucement, en vous abaissant jusqu'à moi, vous avez cru faire disparaître l'inégalité de nos cœurs. Jamais je ne vous ai désirée avec un tel frémissement et jamais je ne vous ai sentie si pure, si haute ; et j'ai eu la terreur de mêler mes ténèbres à votre clarté. Je me suis éloigné de vous que j'aime plus que tout au monde, j'ai eu cette force, j'ai fait cet acte de volonté. Pour moi, quelle lutte, et quelle victoire ! Ce qui vous a fait souffrir m'emplit d'espérance. Me comprenez-vous ?

« Vous connaissez la course éperdue de ma vie qui ne s'est arrêtée qu'à Roc-Amadour. Là, j'ai reconnu l'image de mon âme sur la terre aride et brûlée des Causses, et celle de mon destin dans votre ville tragique où la flamme de spiritualité est si forte qu'elle jaillit du gouffre, anime les maisons, les églises, traverse la majesté massive du château et jaillit au point culminant sous la forme d'une flèche élancée vers l'azur. Chez vous, le travail change, chaque année, le Causse aride en une terre moissonnable ; et si la spiritualité de Roc-Amadour a pu se maintenir et dominer son rocher et les siècles, c'est parce qu'elle fut contrainte et ordonnée. Quel orage foudroyant sur mon passé ! J'ai trouvé enfin ce que je cherchais : les leviers de commande de la vie ; je les ai vus : « travail, discipline, spiritualité ». Mes yeux se sont ouverts. Je les ai vus... Oui. Mais est-ce moi, moi seul qui les ai vus ? moi seul ? Orgueilleux ! Je les ai vus parce que votre tendresse a mis en moi de la clairvoyance et m'a révélé la sensibilité de mon cœur.

« Vous m'avez appris ce qu'est l'amour. Avant de vous connaître, je désirais, mais je n'aimais pas. J'étais à l'affût de nouvelles jouissances et je ne soupçonnais même pas que le

bonheur venait du don de soi. Suzel, c'est en vous seule que je veux désormais me perdre et vivre. Éloigné de vous, me voilà sans force ni bonté. Vous absente, je retourne à ma misère. Et pourtant j'hésite... Savez-vous que j'ai la terreur de croire, parfois, que le vieil homme revit en moi, que je vous désire plus que je ne vous aime ; que c'est seul l'attrait d'une nouvelle expérience qui m'attire vers vous et que je vais recommencer une histoire lamentable. Suzel ! Suzel ! dites-moi que ce n'est pas vrai. Rendez-moi la confiance qui me manque. Appelez-moi !... »

Elle pleurait et baisa la lettre à deux reprises. Puis ayant fait rouler les larmes qui brillaient à ses cils, elle retrouva sa gaîté, son élan, sa gaminerie coutumière. Elle ouvrit la porte et cria :

— Annie ! Annie ! Il m'a écrit ! Il m'aime ! Il vient !

Et brandissant la chère lettre, elle l'alla montrer, dans le jardin, au soleil réapparu, aux muscats violets et transparents, aux roses lassées que le moindre souffle de vent ou le passage léger d'une abeille faisaient mourir en une pluie de pétales... « Rroucou ! rroucou ! » Elle appela ses pigeons familiers, et quand ils furent sur ses épaules, contre sa joue, elle leur dit : « Vous savez, il va revenir. Vous le verrez. Il vous aimera. Il faudra l'aimer, lui aussi. » Elle était heureuse et elle aurait voulu que toute la nature participât à son bonheur.

— Suzel, Suzel, mais que te dit Claude ? demanda Annie. Fais-moi un petit bout de confidence.

— Ma grande amie, je n'ai pas de secret pour toi. Tiens : voici sa lettre.

Annie lut, s'attendrit, et son émotion était faite de joie et de mélancolie.

Quand elles eurent chassé toute tristesse par leurs exclamations et leurs pépiages, Annie dit à Suzel :

— Chérie, il faut vite lui répondre. Il t'appelle avec de tels accents !

— Qu'il attende un peu, Annie. N'est-ce pas son tour, à présent ? L'ingrat ! Ne l'ai-je pas sollicité ? Il est resté sourd à mon inquiétude et aux grands appels que mon cœur envoyait vers lui. J'ai bien droit à quelques représailles.

Elle sortit de nouveau et dansa dans le soleil. Tout en elle,

esprit et corps, était en fête. Il y avait un frisson de malice dans ses yeux. Elle pensait à la réponse qu'elle devait envoyer à Claude. Soudain, elle crut avoir trouvé, entra, s'assit à la table où le bien-aimé s'était souvent accoudé. Puis, elle réfléchit un instant, composa mentalement sa lettre, la trouva à son goût, car elle montra un vif plaisir.

Alors, ayant Annie en face d'elle, elle écrivit :

« Mon Claude ami,

« Je vous attends depuis une semaine, pensez-vous. Comme le temps vous a paru court! Il me semble que depuis des siècles je ne vous ai pas vu. Des siècles? Oui. Pensez à ce que représente une telle coupure dans notre amour. Et vous osez m'écrire comme si vous m'aviez laissée la veille! Ingrat, tout le mal qui arrive est de votre faute, j'ai trop souffert de votre absence pour vous la pardonner. Là où les heures ont coulé si rapidement pour vous, restez. Je ne vous aime plus.

« SUZEL. »

Elle avait malicieusement lu, à haute voix, ce qu'elle écrivait; Annie, emportée par son impétuosité d'âme coutumière, s'était levée, toute frémissante :

— Tu es folle, Suzel. Tu ne veux pas envoyer ça. Tu ne penses pas...

— J'y pense, au contraire, Annie. Le don de ton cœur est exquis, mais trop spontané : tu ne sais pas te faire désirer. Tu es de la vieille école. Un peu de coquetterie sied mieux et je veux que Claude sente le prix de mon amour. Si je me donne de tout cœur, avec une fougue joyeuse, je ne désire pas qu'il s'en rende entièrement compte aujourd'hui. Je veux qu'il me désire et qu'il craigne de me perdre. Aie confiance en moi. C'est bien cette lettre et non une autre que je lui envoie. Il est vrai que j'oubliais le *post-scriptum*

Elle relut les derniers mots de sa lettre :

« ... là où les heures ont coulé si rapidement pour vous, restez. Je ne vous aime plus. « SUZEL. »

Et elle ajouta :

« *P.-S.* — Venez, je vous adore. »

ANDRÉ LAMANDÉ.

LA GÉNÉRATION PRÉSENTE EN ITALIE

Nos lecteurs n'ont pas oublié les piquantes notes que nous a données, il y a deux ans, M. Cloudesley Brereton sur la Génération présente en Angleterre. *Il est sans doute non moins curieux d'avoir, sur la profonde transformation qui s'est opérée dans la vie italienne, le point de vue italien. Nous nous sommes adressés à M. Ugo Ojetti, le brillant essayiste et romancier, directeur du* Pegaso *après l'avoir été longtemps du* Corriere della Sera. *On lira avec un vif intérêt ces pages pleines d'un enthousiasme d'autant plus significatif, qu'elles émanent de l'un des représentants les plus autorisés de la génération précédente.*

De toutes les nations sorties de l'épreuve de la guerre, l'Italie est, je crois, la seule qui vante et fête sa jeunesse. Vous n'y entendrez pas les plaintes si fréquentes en Angleterre ou en Allemagne sur l'état de lassitude de la nouvelle génération, son abattement de corps et d'âme, son scepticisme, son épuisement, son impatience, sa fièvre d'avidité et de présomption : partout au contraire un hymne à la foi et à la discipline, à l'ardeur et à la vigueur de cette nouvelle jeunesse. Fait d'autant plus remarquable que le problème de l'autorité, le plus grave et le plus dangereux des problèmes d'après guerre, c'est la jeunesse qui a su le résoudre en Italie, ou du moins on n'a pu le résoudre qu'en s'appuyant sur elle.

La crise de l'autorité n'était pas en effet une crise de l'expérience, mais de la volonté. Ceux qui possédaient alors l'expé-

rience, et la plus riche qui ne soit jamais rencontrée, n'ont pas été capables de nous procurer une bonne paix. La jeunesse a paru, que dis-je? elle s'est montrée plus résolue que ses aînés, décidée à tout, y compris les remèdes violents, pour guérir. Évidemment, si avec cette belle énergie elle avait pu avoir encore de l'expérience par-dessus le marché, si elle avait eu le bonheur de trouver à ses côtés les hommes mûrs (par malheur fauchés par la guerre), la secousse eût été moins brusque et les choses auraient pu s'accomplir en douceur. Mais il n'y avait pas le choix : le temps pressait; l'apprentissage s'est fait en mettant la main à la pâte, car c'est encore une vertu de la jeunesse, qu'elle n'a pas peur de se contredire; il lui en coûte peu de changer son fusil d'épaule, sans s'attarder à regretter une école, un programme avorté et un peu de temps perdu.

Quand je dis les jeunes, je ne parle pas seulement des « classes » 1915 à 1918, des hommes qui se sont battus et qui ont eu la chance de survivre ; j'y comprends encore tout ce qui, à cette date, était à peine adolescent et qui, à l'heure qu'il est, dix ou douze ans après la guerre, serait encore, partout ailleurs qu'en Italie, considéré comme des galopins à peine mûrs pour les fonctions publiques, et dérisoirement trop jeunes pour prétendre à un commandement. Si l'on passe la revue de ces postes, on peut dire que l'Italie est rajeunie de vingt ans. Là, où, avant la guerre, ou plutôt avant le 22 octobre 1922, siégeaient des messieurs d'âge flottant entre cinquante et soixante-dix ans, on ne voit plus que des hommes de trente à cinquante ; tel sous-secrétaire d'État, à pouvoirs de ministre, est entré en fonctions comme « moins de trente ans ». Pour qui veut comprendre l'Italie et les Italiens d'aujourd'hui, rien ne vaut le spectacle de ces jeunesses frémissantes, de ces foules qui se réunissent périodiquement, dans telle ou telle ville, aux immenses rendez-vous fascistes. Une attente docile, patiente, parfaitement encadrée, chaque section derrière son fanion, avec la pancarte indiquant les noms du *fascio*, du quartier, du pays; une attention sérieuse, une application intelligente aux paroles prononcées, dont aucune assemblée ne donnait plus l'exemple, peut-être depuis des siècles, en Italie ; et avant d'applaudir, cet instant de silence où l'on sent comme un effort de discipline intérieure, l'effort pour transformer un

impétueux élan et le besoin d'action en un simple concert d'adhésion, d'obéissance et de dévouement. L'éloquence des chefs se modèle sur l'âme de ces jeunes auditoires : elle expose et commande, plus qu'elle ne discute et ne démontre. Elle pose la question et formule la réponse comme un ordre. Elle ne s'attarde plus à combattre des adversaires réduits désormais au silence ou à l'impuissance; elle ignore le doute qui ne vaut rien pour des troupes; elle tait les objections, les hypothèses et le *pour* et le *contre*. Elle se contente de dire : Voilà le mal, voilà les causes; voici le remède, le succès est sûr, à l'ouvrage!

Disons-le en passant, malgré la surveillance exercée sur la presse, la vérité est qu'en Italie toutes les questions sociales et politiques, les difficultés les plus graves et les plus redoutables, sont posées tous les jours rudement, carrément devant la nation par le gouvernement lui-même : à commencer par M. Benito Mussolini en personne, soit qu'il le fasse dans un discours au Sénat ou à la Chambre, soit dans un exposé devant le grand Conseil du Parti ou en plein Conseil des ministres, soit encore dans une adresse à quelque délégation qui sera venue le trouver, dans un ordre à un préfet ou à un ministre, quand ce n'est pas dans un éditorial imprimé en italiques, que le *Popolo d'Italia* publie sans signature, et que tout le monde sait être de lui. Sur quoi le thème est repris immédiatement par le secrétaire général, par les secrétaires fédéraux, porté par toute la presse enfin dans toutes les provinces du pays, jusqu'au fond des communes les plus reculées; mais toujours suivant le schéma que je viens d'indiquer, le remède à côté du mal, l'ordre précis accompagnant et concluant l'exhortation, souvent avec un délai ferme et une limite de temps imposée à l'exécution, de manière à ne pas laisser l'impulsion se dissiper par la distance, à mesure qu'on s'éloigne du pouvoir initial. Problème de la natalité, en baisse dans telle région, défense de la lire, stabilisation, agglomération excessive dans les centres urbains et les villes tentaculaires, crise de l'agriculture, retour à la terre qui s'impose pour le bien-être physique et moral de la race ou pour son essor économique, question des minorités étrangères en Italie, de l'émigration italienne en terres étrangères, question du blé, moyens d'en accroître la production, problème du riz, dont il faut augmenter la consom-

mation, toutes ces questions tour à tour ont été posées, voire imposées presque de force au public.

Cette manière nouvelle d'alerter l'attention et de donner l'alarme n'a pas laissé de nous paraître d'abord un peu brutale, à nous autres vieux, habitués depuis si longtemps à des méthodes toutes différentes, et à voir le gouvernement, soit en paix, soit en guerre, s'efforcer de caresser et d'endormir l'opinion, et entretenir les illusions, au lieu d'inquiéter, d'effrayer et de brusquer les gens. Mais il faut reconnaître que ce système de douches froides a eu pour effet de réveiller les engourdissements et que ces secousses au bon moment ont polarisé, si je puis dire, du même coup les intérêts, les adhésions et les oppositions : et puis la jeunesse a besoin qu'on lui parle sans ambages et sans demi-teintes, et c'est à la jeunesse que le gouvernement fasciste s'intéresse plus qu'à tout le reste de la nation. On dirait qu'elle est seule sa véritable messagère, et que dans les familles d'Italie ce n'est plus aux pères, comme autrefois, d'initier leurs fils aux devoirs du citoyen et aux droits de la patrie, mais que ce sont les fils, aujourd'hui, dès qu'ils ont dix-huit ou vingt ans et qu'ils sont inscrits au Parti, qui instruisent leurs pères et leur font la leçon.

ADIEU AUX VIEILLES MÉTHODES

Dans ce bouleversement des vieilles habitudes, le temps lui-même est pour le fascisme. Toute l'Europe sort d'un péril si mortel, tous les pays civilisés ont échappé à de tels dangers que, à se retrouver en vie, hommes et femmes ont cru renaître une seconde fois : on a vu des grand mères s'habiller et se conduire en fillettes et des hommes, même sur le retour, se mettre à courir, sauter, danser, avoir des ailes sous prétexte d'hygiène et de sport. A l'étranger, ce n'était qu'une mode. En Italie, ce fut presque une nécessité : qui voulait faire de la politique et n'avait plus ses vingt ni même ses quarante ans, fut forcé d'en passer par là. Que de fois le chef du fascisme ou ses jeunes lieutenants ont eu à écouter avec un sourire de patience les confidences d'un député ou d'un sénateur à tempes grises qui venait leur raconter ses prouesses de cavalier ou d'automobiliste, ses exploits de nageur ou d'aviateur! Traduisez : « J'ai été ministre et j'ai bien envie de le redevenir;

j'étais un démocrate plus ou moins rose ou rouge, je voudrais bien ma carte de fasciste. J'y ai droit parce que je sais bien que je n'en ai pas l'air, mais vous savez, je suis encore jeune. » Ce qu'un journal humoristique exprimait à sa manière, en représentant l'hémicycle du Sénat transformé en piste et en arène...

Ce sont les petits inconvénients de la révolution, et ce ne sont pas les seuls, parce que, dans cette subite promotion de jeunes qu'elle a portés au premier rang, surtout dans la bousculade et la fièvre des premiers mois, il s'en est trouvé quelques-uns qui ont déçu les espérances. Autrefois, un chef politique, dans le choix de ses collaborateurs, pouvait se guider sur leurs états de services: mais cette jeunesse n'avait naturellement pas de passé ou elle n'en avait qu'un très court, tout impétueux, un passé de guerre et de révolution. En revanche, elle manquait de toute adresse pour feindre et de la patience qu'il faut pour dissimuler longtemps : les indignes n'ont pas tardé à se faire pincer. On peut dire que depuis trois ans, au moins dans l'état-major du fascisme, on ne voit plus ni déserteurs, ni traîtres. Aujourd'hui le Parti est fermé : il n'admet plus de nouveaux adhérents, hormis ce contingent de jeunesse, qui lui ajoute tous les ans près de cent mille recrues sorties des Avant-gardes, formation de préparation militaire admirablement organisée, que M. Mussolini ne se lasse pas de renforcer en lui consacrant tous les soins d'une vigilance de tous les jours, et qui constitue pour le régime une réserve assurée, réserve de force, de discipline et de foi, où chaque recrue apporte au fascisme toute une vie, au lieu de lui en offrir les restes, et lui garantit l'avenir.

Le gouvernement a renoncé à la politique ordinaire des régimes parlementaires : il ne s'inquiète nullement de grouper et d'attirer à soi, d'inconsistantes masses d'électeurs, que l'on dispute à l'adversaire par des engagements et des alliances à court terme et par de vagues promesses plus ou moins chimériques; il trouve plus sûr de s'emparer de la nouvelle génération, c'est-à-dire de former et de modeler à sa guise une matière fraîche et capable de recevoir une empreinte durable. En un mot, il opère non sur le présent, mais sur l'avenir, et ne s'occupe pas du passé. En 1928, la population de l'Italie s'est accrue de 450 000 âmes...

C'était le seul moyen de sortir du marécage où l'épuisement de la guerre et l'équivoque de la paix nous avaient enlizés.

LE MALAISE D'APRÈS GUERRE

Du reste, la crise de l'autorité avait en Italie des causes plus lointaines qu'ailleurs. Il y en avait de communes à tous les pays belligérants, cent fois analysées par les moralistes de France et d'Angleterre, et qui se résument ainsi : la liberté recouvrée après la contrainte et la loi d'airain de la guerre; la domination des partis sur la chose publique, et l'ambition de ces partis croissant avec leur émiettement et leurs divisions; la crainte d'une nouvelle guerre, qui serait décrétée par les gouvernements contre la volonté des peuples; la mort de tant d'hommes capables de commander avec l'exemple ou la volonté : la disparition d'une élite des cadres qui avaient exercé le commandement par l'exemple ou l'autorité; le progrès du communisme et la propagande de Moscou; la mauvaise humeur des tout jeunes gens, qui contestaient aux combattants le droit de se faire obéir tout simplement parce qu'ils s'étaient battus; le besoin de plaisirs après un long carême et d'innombrables deuils; la prédominance des femmes dans une société saignée à blanc; le frein religieux déjà usé avant la guerre, et affaibli encore par le scandale d'une Providence qui avait permis tant de misères, sans épargner même l'innocence; des fortunes subites et inouïes, arrivées brusquement sans avoir été méritées par l'épargne ni par le travail; l'idée que cela pouvait continuer ainsi, que l'on pouvait indéfiniment compter sur le hasard de ces gains monstrueux, nés d'une conversation de bar, d'un tuyau chuchoté par une femme, d'une mode baroque, d'un caprice des changes, d'une fugue rapide au delà des frontières.

Toutes ces causes, grandes et petites, agissaient chez nous autant qu'ailleurs. Mais à ces dissolvants généraux de l'autorité, s'ajoutaient en Italie trois raisons particulières de décri. La première est que nous sommes une nation récente. L'Italie moderne n'a guère qu'un demi-siècle d'existence, et toute autorité qui eût fait mine de se montrer un peu sévère ou exigeante, eût tôt fait de porter ombrage en rappelant les souvenirs de la tyrannie étrangère, et plus précisément le régime

de l'Empire autrichien, que nous venions de battre et de démembrer. Deuxièmement, la vie régionale, provinciale, était restée chez nous très vivace et très opiniâtre, comme cela est visible dans les arts, dans les lettres, au théâtre, au point que le parti « populaire » et jusqu'à un certain groupe de socialistes réformistes, arboraient un programme de régionalisme et n'avaient rien trouvé de mieux à opposer à l'État fasciste, comme une machine de guerre destinée à le disloquer, qu'un plan de décentralisation. Enfin, dernière raison, la guerre n'avait pas été acceptée d'un seul cœur comme en France, comme une nécessité visible et évidente pour tous, mais elle s'était trouvée imposée au pays par une minorité patriote et intelligente; et parmi les neutralistes, comme on appelait le parti opposé à la guerre, les meilleurs n'étaient pas tant des germanophiles proprement dits, que des admirateurs du gouvernement impérial et de ses foudres autoritaires, comme de la discipline de tous les partis allemands, socialistes compris. Et cette circonstance, soit dit en passant, a rallié au fascisme, ou du moins a conduit parmi les premiers qui l'acclamèrent, plus d'un de ces neutralistes de 1914 et de 1915, dont les idées d'alors auraient fait le jeu de l'Allemagne et qui, en 1922, s'imaginaient avec plaisir voir le sceptre impérial passer aux mains du dictateur. Ils se sont arrêtés depuis à mi-chemin, déçus et désorientés.

Ajoutez à cette triple raison les désillusions d'une paix qui nous refusait tout agrandissement colonial et jusqu'à la sécurité de l'Adriatique, et rappelez-vous que ce couloir marin est pour nous autres Italiens quelque chose de semblable à ce qu'est pour la France le cours du Rhin. Ajoutez que dans les deux Chambres et au pouvoir, on voyait demeurer les mêmes hommes et les mêmes partis qui avaient accepté et signé de telles conditions de paix, et vous verrez que l'anxieuse instabilité, l'irritabilité convulsive de toutes choses en Italie pendant les années noires de 1919 à 1921, n'était nullement la faute d'une faiblesse naturelle ou d'une crise de neurasthénie; le mal venait de faits externes, et aurait peut-être fait ailleurs des dégâts plus graves qu'en Italie.

Dans ce malaise général, il n'y avait qu'une seule institution solide, c'était la monarchie. Le roi Victor-Emmanuel III est un homme droit, sagace, réservé et prudent, d'une acuité

d'observation et d'une rapidité de décision (quand il le faut) que ne soupçonnent pas ceux qui ne font que l'apercevoir en passant, simple, affable, souriant et un peu ironique. Le ressort de ses actes est toujours le ressort moral. Sans doute, il sait tempérer la rigueur de son jugement et de sa conscience suivant les nécessités qu'impose la politique, c'est-à-dire selon le bien provisoire de son peuple ; mais s'il est parfois obligé de biaiser sur ce point, son instinct l'y ramène toujours comme l'aiguille aimantée vers le nord. En 1914, il s'était décidé pour la neutralité, en 1915 pour la guerre, avant que ses ministres lui eussent proposé leurs vues. Il avait pesé en lui-même le devoir et les risques, et quand les Empires centraux, avec leur psychologie grossière, essayèrent de nous tenter en offrant de nous acheter notre neutralité, on peut dire qu'aucun Italien ne se sentit plus blessé qu'il ne le fut de cette injure. De même en 1922, quand le gouvernement voulut s'opposer à la marche sur Rome, le Roi refusa de signer le décret qui proclamait l'état de siège; il ne voulut pas, pour sauver son ministère parlementaire, courir le risque d'une guerre civile ; on eut beau lui représenter (c'était l'opinion de plusieurs de ses ministres) qu'il y allait de la monarchie : il ne voulut pas d'un salut qui aurait coûté le sang de tant de jeunes gens qui revenaient de la guerre, et de leurs frères plus jeunes qui marchaient avec eux. Les principes libéraux étaient certes pour lui une idéologie respectable, encore que réduite, par de désastreuses applications, à l'état de formules creuses qu'on répétait sans conviction, comme le latin machinal que marmottent les béguines ; mais la conscience nationale était une réalité morale. Il fallait choisir. Le Roi n'hésita pas : pour sauver la réalité, il sacrifia les principes. Son immense culture, la tradition de sa Maison, très vivante en lui, mais naturellement un peu contradictoire, comme une chose qui dure depuis tant et tant de siècles, n'obnubile ni ne trouble son esprit dans les heures graves ; comme tous les hommes de vie morale intense, il sait simplifier les problèmes ; à travers la broussaille de la dialectique, il arrive droit au fait et, le moment venu, tranche le nœud gordien. Avant de le proclamer le Roi victorieux, le peuple l'avait appelé le Roi silencieux. Mais c'est justement de cette puissance de silence, de cette méditation si souvent douloureuse, qu'est sortie la victoire.

L'accord de ces deux solitaires, le Roi et M. Mussolini, se fonde sur l'espoir et la confiance qui est la leur, de donner à l'Italie nouvelle une cohésion morale, une conscience et une volonté commune, en un mot, un caractère durable. « Quand j'aurai inculqué à tous les Italiens les trois vertus de foi, de discipline et de ténacité, disait naguère le *Duce* à un journaliste britannique, alors ils seront maîtres, s'il leur plaît, de se gouverner à l'anglaise. »

DE MILAN A ROME

Aimer, exalter l'Italie et toutefois la corriger, afin de la diriger, telle est la contradiction sentimentale où se débat le fascisme. L'antinomie se résout dans la certitude que la malade en réalité ne demande pas mieux que de se bien porter, qu'elle est pleine de vigueur et de sang généreux et que déjà elle aide elle-même le médecin, avec un zèle édifiant, dans cette cure de sacrifice et de discipline.

Ces six années de traitement fasciste, souvent très dur et difficile, pourraient se diviser en deux étapes, la phase chirurgicale et la phase médicale. Mais si je suis bien informé, on ne trahirait pas les idées du chef du gouvernement en se contentant de distinguer ces deux périodes d'une manière moins radicale et en les définissant de la manière suivante : la première est celle où Milan fut donnée en exemple à toute l'Italie, comme le modèle à suivre et à se proposer partout ; la seconde où ce rôle exemplaire devint celui de Rome. En deux mots, nous dirons la période milanaise et la période romaine.

C'est de Milan en effet que Benito Mussolini, le 21 octobre 1922, voulut partir pour se mettre à la tête des colonnes des chemises noires, déjà massées devant Rome. De Naples et de ce suprême conseil de guerre des *Fasci*, où les dernières dispositions furent prises pour la marche sur Rome, il tint à regagner Milan, et c'est là qu'il attendit la dépêche du Roi qui lui offrait le gouvernement. Ce fut la révolution de Milan contre Rome, de l'action productive contre le parlement et la bureaucratie. Il ne s'agissait pas de « milaniser » Rome, comme le murmuraient d'imperturbables Romains, mais de rétablir le contact entre Rome et le pays ; de faire de Rome un moteur au lieu d'un sabot, d'en faire un excitant au lieu d'un stupéfiant. Pour

cela, la première tâche du nouveau gouvernement était d'imprimer son énergie aux fonctionnaires et aux bureaux; il fallait apprendre au pays à produire avec ordre, utilement, sans à-coups, chaque citoyen à son poste, comme cela se passe dans les grandes industries qui sont la force de Milan. Dans cette période, le dictateur fit appel à tous les partis, libéraux, démocrates, ne cherchant qu'à grouper les hommes actifs et résolus à réorganiser une Italie chancelante et aux trois quarts dissoute; il fit son choix parmi les interventistes de la première heure, les combattants connus pour leur courage et leur fermeté de commandement, enfin parmi les techniciens. Mais dès le premier choc et les premières difficultés, des désertions se produisirent, ou du moins il fallut reconnaître qu'on ne pouvait compter sur beaucoup de caractères et de fidélités; tant les habitudes prises et la nostalgie du passé démoralisaient des collaborateurs, dont beaucoup se contentaient de soupirer au lieu d'agir. Pour obtenir la discipline indispensable, pour fondre les volontés individuelles en volonté nationale, ce n'était pas assez de s'entendre pendant les heures de travail, pas assez de l'accord qui suffit à faire marcher une affaire; il fallait quelque chose de plus soutenu et de plus profond, il ne fallait rien moins que des caractères nouveaux.

Comment former ces caractères? La seule ressource était de les prendre encore neufs et plastiques, c'est-à-dire la jeunesse, même l'enfance et l'adolescence. Les vieux arbres donnent plus d'ombre que de fruit. Il fallait planter des arbres neufs, que l'on pût cultiver, arroser, plier comme on voudrait; il fallait choisir le plant et assoler le terrain. C'était plus lent, plus difficile, mais, à la longue, c'était plus sûr et de résultats plus durables. Au bout de deux ou trois années de Rome (et ce fut la leçon de la Ville éternelle), cette méthode, qui fait collaborer le temps avec l'autorité, l'impossibilité d'improviser, si l'on veut réellement créer, apparurent clairement à Benito Mussolini comme des ordres de l'histoire. L' « Œuvre pour la protection de la maternité et de l'enfance » est fondée le 10 décembre 1925; l'Œuvre nationale des « Balilla » pour l'Éducation physique et morale de la jeunesse est créée par la loi du 3 avril 1926; elle comprend tous les enfants italiens de huit à quatorze ans et fait passer aux Avant-gardes tous les adolescents de quatorze à dix-huit. A cet âge, les jeunes gens entrent dans le Parti

national fasciste, ils reçoivent leur carte civique et, s'ils le désirent, des armes pour entrer dans la Milice nationale. Voilà les premiers actes qui inaugurent la nouvelle période, doublement romaine, comme on voit, puisqu'elle rappelle les institutions qui, dans la Rome antique, préparaient et réglaient l'accès de la jeunesse à la vie publique. En vingt ans, une génération décline et une autre lui succède. Le fascisme attend cette génération qui dans dix ou quinze ans sera l'Italie. Il ne travaille que pour elle ; alors seulement, pense-t-il, auront disparu tous les doutes, les hésitations, les fautes contre la discipline et contre l'obéissance, alors on aura une nation organisée comme une armée. Est-ce une chimère? Est-il possible, par l'éducation, l'enseignement, l'habitude, l'exercice et le rythme bien accordé de l'âme et du corps, est-il possible de faire contrepoids à l'imprévu, aux forces impondérables qui voyagent sur les ailes du vent et se moquent des barrières, aux instincts d'indépendance et d'opposition, aux besoins de nouveautés, aux exemples lointains, prestigieux par le lointain même? Voilà le problème : problème moral, problème de la formation du caractère.

C'est pourquoi partout, en Italie comme hors d'Italie, des préfectures aux légations, des consulats aux mairies, dans tous les postes où il s'agit de représenter le gouvernement, celui-ci multiplie de jour en jour les nominations d'hommes nouveaux et d'hommes jeunes. La réforme scolaire, qui a pris le nom de son auteur l'ancien ministre Gentile (réforme caractérisée par des principes d'unité, d'humanité et d'humanisme qui, il y a cinq ans, passèrent pour subversifs), a été appelée la loi essentielle du régime. Tout au plus se bornera-t-on à y apporter de prudentes retouches, dictées par l'expérience de ces dernières années, en mettant l'accent sur l'importance de l'école professionnelle, afin de diminuer dans les nouvelles générations le nombre des inutiles et des inadaptés, mais en se gardant de toucher à cette base de culture et d'éducation classique, à ces humanités qui sont le trésor et la loi du génie latin. Tous les étés, de toutes les colonies italiennes d'Europe, des trains de vacances amènent des milliers d'enfants sur les plages et dans les montagnes d'Italie, pour se refaire une santé, prendre l'habitude joyeuse de la discipline et de cadres militaires, et retrouver chaque année le visage et le parler de la mère-patrie. Les sports,

qui sont l'affaire des jeunes, prennent une importance, une régularité, jouissent d'encouragements publics qu'on leur avait toujours refusés.

« Balilla et avant-gardes, double promesse splendide de l'Italie fasciste, de la grande Italie de demain ! » Ces mots se lisent dans la circulaire aux préfets, datée de janvier 1927, où le *Duce* disait encore : « Qu'il reste bien entendu pour tous que l'autorité n'est pas une affaire de demi-mesures. Je ne tolère ni compromis ni dégradation d'autorité ou de responsabilité. L'autorité est un bloc. »

LE GOUVERNEMENT DES JEUNES

L'étranger qui viendra en Italie et voudra bien pour nous regarder se placer à ce point de vue, celui de la jeunesse qui nous commande et règle notre allure, la jeunesse au bien de laquelle tendent toutes les lois nouvelles, les espérances et les sacrifices de la Nation, la jeunesse donnée en modèle à tous les autres citoyens, — l'étranger qui voudra bien se donner cette peine comprendra l'Italie nouvelle infiniment mieux qu'en étudiant, fût-ce dans l'esprit le plus sympathique, le détail des nouveautés législatives, économiques, corporatives et constitutionnelles : c'est la clef de tout. La grande expérience que l'Italie, — eh ! oui, cette vieille Italie des fouilles et des musées, — est en train de faire devant le monde est précisément celle-ci : c'est le gouvernement des jeunes par les jeunes. Des erreurs, des torts, des dégâts, il y en a eu sans doute, — et d'ailleurs tout cela se corrige très vite ; — mais pour être équitable et avoir des chances de bien juger, c'est le but qu'il faut considérer. Qu'on me permette quelques exemples.

Depuis 1861, date de la proclamation du royaume d'Italie, la religion catholique n'a jamais eu dans le pays la situation et l'honneur dont elle jouit à l'heure présente. D'anticléricalisme plus une trace visible. Le blasphème est un délit. On prétend, surtout depuis le traité et le Concordat du 11 février, que le fascisme ménage la religion parce qu'elle est un puissant instrument de pouvoir, parce que des croyants sont plus faciles à gouverner que des incrédules, que les ordres religieux et surtout les missions étrangères deviennent désormais des alliés du gouvernement, enfin parce que l'autorité du Pape est

elle aussi une chose romaine, dernier vestige de l'Empire, etc. Toutes ces raisons étaient peut-être vraies il y a cent ans, mais aujourd'hui elles ne valent rien ; qu'on veuille bien se souvenir de ce qu'ont pu faire, au lendemain de la guerre, les catholiques groupés dans le Parti populaire, pour ébranler et pour ruiner la notion de l'État : cet exemple si récent dispense d'insister sur les bienfaits que l'État laïque peut attendre de la religion comme puissance politique. Mais que l'on pense au contraire à la force qu'est dans une âme adolescente la flamme religieuse, et comment ce foyer une fois allumé rayonne et porte sa chaleur dans tous les autres sentiments, depuis les sentiments de famille et de patrie jusqu'au dévouement pour les chefs, en ajoutant à la formation du caractère le prix d'une récompense et d'une sanction divines, on verra aussitôt la raison de la sympathie cordiale dont Benito Mussolini et les dirigeants du fascisme entourent la religion et l'éducation religieuse, la raison de leurs égards pour le Pape et la Papauté.

Depuis le traité du Latran, certains prophètes un peu pressés, oubliant que les prophéties réussissent rarement à la démocratie, ont cru voir dans ce contact l'alliance de deux dictatures. Il était plus logique, mais un peu plus délicat, d'aller au fond des choses et de juger cet acte comme le pacte naturel de deux pouvoirs, l'un international et l'autre national, mais qui sont d'accord tous les deux pour mettre leur confiance dans la formation des consciences et des caractères, et dans l'éducation morale de la jeunesse.

Dans le nouveau code pénal, l'institution de la famille est entourée du système défensif le plus sévère. Personne n'ose même plus souffler mot d'une loi sur le divorce. Le mariage religieux a la force du mariage civil. Le célibat est frappé d'une taxe spéciale. Les familles nombreuses (plus de sept enfants) jouissent d'honneurs, de primes, d'exonérations d'impôts, bref d'avantages de toute sorte. Pour le vote des femmes et leurs droits politiques et administratifs, on n'en trouverait plus de partisans déclarés, même dans les associations féminines; la femme est faite pour la famille, rien de plus : ce rôle est assez grand. Sans doute, cette défense de la famille rentre dans le programme d'accroissement de la fécondité italienne, parce que tout peuple qui diminue en nombre, tôt ou tard diminue fatalement de puissance. Mais le véritable

mobile doit être cherché, ici encore, dans quelque chose de plus profond : c'est la volonté de ne souffrir ni retards ni désertions dans la création rapide de la jeunesse sur laquelle le fascisme compte pour son règne définitif, et sur laquelle dès l'âge le plus tendre il entend marquer son empreinte ; c'est l'espoir de parvenir ainsi à renouveler bientôt non seulement les caractères, mais les hommes de la vieille Italie ; c'est la conviction que toute naissance est une naissance fasciste.

C'est pourquoi on empêche par tous les moyens possibles l'émigration permanente, et l'émigration temporaire est surveillée de telle sorte que l'émigrant ne puisse emmener sa famille : la mère demeure en Italie avec les nouveau-nés. Dans le premier trimestre de 1927, il était sorti d'Italie plus de 25 000 « permanents » ; dans le premier trimestre de 1928, ce chiffre était réduit à moins de 12 000. Ce sont naturellement les jeunes qui émigrent. Mais on peut dire sans paradoxe que si c'étaient les vieux, Benito Mussolini, loin de s'y opposer, deviendrait favorable à l'émigration. La stabilisation même (à 90 par livre sterling), taux téméraire qui a suscité tant de critiques en Italie, ce cours choisi et voulu, — on peut dire, par lui seul envers et contre tous, car, au début, la plupart de ses amis le condamnaient, — il s'y est arrêté en partant de son principe de défendre la famille italienne, ou le plus grand nombre de ces familles; il a eu le souci de protéger leur humble pécule contre un avilissement cruel et de défendre une épargne qui était la garantie de leur solidité. Aussi bien, dans son discours de Pesaro, le 18 août 1926, lorsque Mussolini proclamait qu'une monnaie n'était pas seulement le signe de la richesse, mais le fruit de nos peines et de nos sacrifices, on voit bien que c'est au nom de millions de petits épargnants qu'il parlait plutôt qu'en celui d'une poignée d'industriels et de banquiers. Cette mesure n'en fut pas moins vivement discutée : on la jugeait sur les pertes momentanées qu'elle imposait à la grande industrie de l'Italie du Nord, au lieu de mesurer les avantages durables qu'elle procurait à tant d'humbles familles bourgeoises du sud de la Péninsule. Mais celles-ci sont loin et se taisaient; les autres sont sur les lieux et protestent.

Troisième exemple : programme de création et de défense d'une jeunesse solide et bien portante, sur laquelle on pourra compter (grande préoccupation du pouvoir depuis sa période

« romaine »), système de défense et d'encouragement agricoles. Ici encore, la nécessité d'accroître le rendement des récoltes et l'élevage du bétail, pour obtenir une diminution correspondante des achats-or à l'étranger, l'avantage d'emblaver, de cultiver en vignes, en prairies le peu qui nous reste de terres incultes, le reboisage des montagnes que des siècles d'incurie avaient laissées devenir chauves (au grand dommage de l'hygiène, du climat et du régime des eaux indispensable aux travaux des champs), tout cet ensemble de besoins suffirait à justifier le zèle et l'effort intense que le fascisme déploie pour sa propagande agricole.

Mais le *Duce* lui-même l'a répété à maintes reprises, ces avantages ne sont à ses yeux que des biens secondaires : l'essentiel pour lui, c'est le bienfait physique et moral que le retour à la terre assure à l'individu, aux familles, aux jeunes surtout que la grande industrie, l'appât d'une vie plus libre et de plaisirs plus faciles ne cessent d'attirer dans le gouffre des métropoles modernes. Il sait que, passé la courte ivresse où tout le monde perdit la tête, au lendemain de la victoire, dans le vertige des gains faciles, le paysan (propriétaire, fermier ou métayer !) fut le premier à se retrouver ce qu'il est depuis toujours : conservateur sévère, attentif à tout gaspillage de travail et d'argent, existences fières, indépendantes, corps salubres et robustes, familles fécondes et vigoureuses. Ce fut pendant la guerre notre réservoir de troupes les plus tenaces et les plus résistantes et, au cours de l'histoire, la source jamais tarie d'où sortirent savants, artistes, écrivains et poètes, unissant la piété pour la tradition à la plus audacieuse liberté spirituelle. Ces appels en faveur du retour aux campagnes pourront, de loin, faire l'effet de mandements platoniques et de simples discours de rhétorique, comme aussi bien les adjurations aux familles italiennes de ne rien faire pour réduire volontairement leur glorieuse fécondité. Sans doute le *Duce* n'ignore pas qu'il fait sourire ; mais que, laissant dire les sceptiques, il ne manque pas une occasion de réitérer ses objurgations et de les illustrer d'images et de raisons saisissantes, c'est une nouvelle preuve que sa volonté essentielle est de repétrir avant tout et de reconstituer le moral italien, en imposant son dogme que l'individu n'existe qu'en fonction de la Nation.

Il faut voir, il faut vivre un peu cette *vita nuova*, ce nou-

veau printemps de la province et de la campagne italiennes : les fêtes, les foires, les expositions, les prix aux bons soldats de la « bataille du blé » ; à toutes les dates solennelles de la vie nationale, les défilés des « Balilla » et des « Avant-gardes », très crânes dans leurs tenues coquettes, bien alignés derrière leurs fanions, le capitaine en tête, et cela dans le moindre village, dans la bourgade de la plaine et le hameau de la montagne, d'Aoste à Trapani, des Alpes à la Sicile ; l'organisation des secours en cas de maladie, depuis le droit aux remèdes gratuits jusqu'à la convalescence dans une colonie de la montagne ou de la mer ; et quelle émulation pour mériter une citation ou une récompense publique (l'année dernière, une croisière emmenait un millier de Jeunes-Gardes en Méditerranée jusqu'aux Échelles du Levant, avec retour par Constantinople) ! Quel enthousiasme dans les exercices de sport, dans les chants collectifs, dans les chœurs ! Quelle explosion de fanatisme quasi religieux au seul nom prononcé de Benito Mussolini, ou bien dès qu'apparaît un des chefs de la Milice fasciste ! Voilà les spectacles qu'il faut voir, si l'on veut comprendre la nouvelle Italie, celle d'aujourd'hui et de demain. Il y a quelques jours mourait à Molfetta un gamin de onze ans, Cosimo Mazzari : il suppliait sa mère pendant son agonie de lui mettre son uniforme : « Puisque je dois mourir, disait-il, je veux mourir en Balilla. » Chaque fois qu'il meurt un fasciste, fût-ce un des tout petits, les escouades se rassemblent autour de son cercueil ; un de la troupe sort du rang et appelle le défunt par son nom : la troupe fait le salut fasciste et d'une seule voix répond : « Présent ! » et les bras étendus semblent prêter le serment de remplacer le disparu et de garder son souvenir.

En un mot, le fascisme, les organes du gouvernement sont aujourd'hui une réalité, un corps partout visible, omniprésent, si bien que les curés, d'abord un peu méfiants, n'ont eu que l'alternative ou de se laisser mettre à l'écart de toute la vie de leurs paroisses, ou bien d'accompagner les manifestations et d'y aller de leur personne et de leur bénédiction. Rome a cessé d'être un fantôme lointain, indifférent, un mythe perdu dans la brume de son antique gloire et de sa bureaucratie somnolente. Aujourd'hui, sur un signe de Rome, toute la jeunesse d'Italie, à la même heure, dans la même tenue, dans les mêmes cadres militaires, lancerait le même *Vivat !* entonnerait le

même refrain, frémirait d'un même transport de fureur ou d'amour. Et sur cette vieille terre si diverse, si divisée par les dialectes eux-mêmes, ce prodige a été accompli en sept ans!

Pour renverser le gouvernement, il ne suffirait plus de mijoter un guet-apens parlementaire et de cuisiner un vote dans les vingt mètres d'un couloir de Montecitorio ; il faudrait changer l'âme, il faudrait abattre l'orgueil de ces nouvelles générations, d'année en année plus compactes, de cette vague grandissante qui déferle automatiquement des Avant-gardes à la Milice, de la vie du village à la vie du Parti. « L'important, c'est de durer », répond Mussolini aux critiques qu'excitent çà et là quelques détails de ses méthodes ou de sa propagande. Durer : attendre tout bonnement que ces vagues de jeunesse grossissent. Le temps travaille pour le fascisme. Tout naturellement les vieux, les retardataires s'éliminent. Demain, c'est la jeunesse qui sera la Nation.

LA MILICE

Il n'est pas jusqu'aux délassements, aux plaisirs de la jeunesse des deux sexes qui ne soient placés sous le contrôle et la direction du pouvoir : une loi, celle du 1er mai 1925, y pourvoit par l'institution de l'œuvre nationale des récréations (*Opera nazionale del Dopolavoro*). Cette œuvre se relie d'un côté aux syndicats de métiers; de l'autre aux différentes associations sportives, aux sociétés d'alpinistes, de natation, de course, d'escrime. Plus un cercle privé de comédiens-amateurs qui échappe à ce réseau. L'Œuvre a ses concours régionaux et nationaux, son journal, ses théâtres, ses terrains de jeux. Elle a des chefs pleins de feu, d'imagination, d'expérience et de talent. Elle subsiste des cotisations de ses membres et des subventions de la Commune et de l'État. Elle comprend déjà plus de six cent mille adhérents, et parmi ces inscrits, plus d'un tiers sont des cheminots et des P. T. T. Il va sans dire que, pour avoir envie de chanter dans un chœur ou de montrer des jarrets de coureur cycliste, pour se risquer sur les planches ou dans un match de boxe, il y a cent à parier contre un que vous êtes jeune. Et voilà encore la jeunesse cueillie à la sortie de l'usine, du bureau, de l'école, la voilà encadrée en même temps qu'amusée, égayée, mais entourée : c'est pour

elle un appui qui se dissimule sous le plaisir, un tonique et une surveillance, et toujours une discipline qui lui maintient les yeux fixés sur le même Chef.

Cette organisation se rattache à l'organisation officielle des sports (encore un monopole des jeunes), ces sports qui offrent à cet âge le plus court chemin de la gloire et, pour les meilleurs, de la fortune. Toutes les sociétés sportives doivent se faire inscrire à l'une quelconque des fédérations nationales et celles-ci à leur tour à la Confédération olympique nationale italienne (C. O. N. I.). Pas de ville où ne se soient construits ou ne se construisent des stades, des piscines, des champs de manœuvres et à Rome, dans le nouveau Forum-Mussolini, projeté à la Farnésine, le stade seul contiendra 140 000 spectateurs. On a pu voir l'année dernière même, dans les rencontres internationales, à quel degré d'ensemble, de cohésion et d'entraînement étaient parvenues nos équipes.

Auguste Turati, député, secrétaire du Parti fasciste et chef de la Fédération nationale des sports, est naturellement toujours en route pour présider une réunion du Parti soit à Palerme, soit à Turin (c'est une aventure qui à la belle saison lui arrive tous les dimanches); à moins qu'il n'aille à trois mille mètres visiter quelque campement d'étudiants ou d'ouvriers alpinistes. Dans ces occasions, après avoir prononcé deux ou trois discours, présidé je ne sais combien de commissions, reçu des délégations, assisté à des banquets, distribué des centaines de poignées de mains, comme on le sait un tireur de première force à l'épée et de plus (quand ce ne serait que par nécessité) un homme de patience inaltérable, il ne manque jamais d'accepter de la meilleure grâce du monde un assaut où il se mesure avec les plus fines lames de l'endroit, et c'est ainsi qu'après une journée si bien remplie, il emploie l'heure qui lui reste avant de reprendre le train ou de remonter en auto: O patriarcale manille que le politicien d'antan faisait le soir pour se reposer des fatigues de la journée chez le grand électeur de la circonscription, où es-tu ? Te voilà changée en assaut d'armes sur la planche. Quelle image illustrant les nouvelles mœurs de l'Italie et l'orientation de toutes choses vers la jeunesse !

A la fin de 1928, les Balilla étaient plus de 800 000. Les Avant-gardes comptaient 425 000 hommes; la milice nationale,

320000 hommes du premier ban, 11000 officiers actifs et 25000 officiers hors cadres.

Impossible de s'y méprendre : cette milice n'est autre chose que la Révolution armée, la citadelle du fascisme, et Benito Mussolini lui-même ne s'en cache pas : « Qui touche à la Milice, dit-il, touche du plomb. » Garde des chemins de fer, garde des forêts, garde des rues, garde des ports, garde anti-aérienne, garde universitaire, toute cette milice en chemise noire et le feutre d'Alpin sur l'oreille, se rencontre à présent jusque dans les coins les plus reculés du pays : c'est le premier aspect du fascisme qui se montre à l'étranger qui passe la frontière. Et ce visage est un visage jeune. D'année en année, de mois en mois, cette milice s'est insérée plus avant dans la vie nationale, et les corps plus anciens, de l'armée à la gendarmerie, font meilleur ménage avec ces collaborateurs si bien disciplinés et en estiment davantage les services fraternels. Le chef du gouvernement qui est en même temps le général de la Milice, après avoir reçu, le 1er février dernier, le rapport de ses commandants de zones, a envoyé une dépêche au Roi pour lui renouveler l'assurance du dévouement des chemises noires et « l'engagement de servir, dans une discipline absolue, Sa Majesté, le régime, la patrie ». Les mauvaises langues prétendent que la milice joue à l'égard des simples citoyens le rôle des chiens de berger à l'égard du troupeau. C'est possible, mais la définition est susceptible d'une interprétation moins malveillante : l'Église parle aussi de troupeau et de pasteurs. Seulement, elle le dit en latin et on n'y fait plus attention.

VERS L'AVENIR

Ainsi le fascisme, fondant son pouvoir sur les jeunes, asseyant sur eux ses espérances, consacrant le meilleur de ses forces au développement matériel et moral de la jeunesse, est un régime qui tend à faire de l'Italie une armée, une machine montée pour la conquête de l'avenir. Enfin, par le syndicalisme d'État et par une réforme de la Constitution, fondée sur les corporations et les groupements de métiers, et qui vient de donner à l'Italie le premier des Parlements professionnels, le fascisme prétend compléter son ouvrage et orga-

niser cette fois la nation entière, sans tenir compte de l'âge des citoyens : chacun à son travail, encadré par ses compagnons, dans un ordre qui ne laisse se perdre aucun résidu et qui embrasse tout le monde sans exception. Je veux dire un ordre qui comprenne les droits non moins que les devoirs de tout citoyen utile, une charte générale de la production et du travail. L'obligation de fixer dans tout contrat de travail la base du salaire *minimum* est le signe le plus clair de cette volonté de défendre le travail. A cet égard, il n'avait pas tort, ce délégué des syndicats italiens à Genève, qui déclarait aux socialistes français et allemands : « Tout ce qui nous sépare se réduit au fond à une nuance. Les fascistes sont des socialistes syndicalistes qui gouvernent et détiennent le pouvoir; vous autres, vous êtes des socialistes qui n'avez eu ni la chance, ni le cran de vous emparer du pouvoir et de gouverner un État. Voilà toute la différence. »

Cette expérience syndicale se poursuit par étapes, avec beaucoup plus de prudence et de précautions que ne se le figurent les critiques de l'intérieur et ceux de l'étranger. Le système ne sera mûr, éprouvé, décanté, le mécanisme ne jouera et ne sera bien en main que dans un certain nombre d'années, quand la jeunesse formée par l'éducation fasciste sera entrée tout entière dans la vie publique et que les derniers pleureurs, inconsolables du passé, auront achevé de disparaître. « Le tout est de durer. » Cette formule est devenue la devise de la jeune Italie. Agir, tenir : on dirait un règlement de combat ou une tactique de sport, et l'on aurait raison; mais du terrain de sport et de la longue guerre victorieuse, dont la mémoire domine encore toutes les familles d'Italie, cette maxime a passé désormais, pour les vivifier, même dans l'âme des personnes les plus étrangères aux exercices du corps. Je veux dire qu'il règne aujourd'hui dans l'ensemble de la la jeunesse un dédain de l'idéologie, une méfiance pour les paroles, un passage plus rapide de la pensée à l'action, une maîtrise de soi plus complète, et chez les meilleurs, chez tout ce qui se destine au commandement, la joie et l'orgueil d'assumer la pleine responsabilité de ses actes et, au besoin, de ses erreurs. La culture elle-même, la mémoire de notre séculaire et glorieuse civilisation n'est plus acceptée de cette jeunesse, que dans la mesure où elle sert à l'existence présente

et, par les exemples de l'histoire, à la préparation immédiate de l'avenir. Elle est d'un jeune, cette formule de sa génération : « Nous sommes des Américains, avec ce capital en plus, d'avoir derrière nous vingt-sept siècles de culture, et cette fortune, par surcroît, que nous sommes nés Italiens. »

Et nous, les aînés et les vieux, quelle mine faisons-nous à toutes ces nouveautés ? Je ne parle pas des politiciens que la Révolution a mis plus ou moins à la retraite, pour la plupart du reste découragés ou résignés, et qui sont dans tous les cas une minorité muette. Je parle des millions de gens qui se souviennent du temps où, pour eux, la vie politique tenait dans une heure tous les quatre ans, l'heure où ils allaient, sans joie, déposer un bulletin dans l'urne électorale et voter pour une liste de conseillers municipaux ou pour quelques députés à envoyer siéger au Parlement.

Ces hommes-là, leur âge leur permet tous les jours de faire la comparaison entre le passé qu'ils ont connu et le spectacle qu'ils ont aujourd'hui sous les yeux ; ils n'ont pas de peine à évoquer l'Italie parlementaire, cette impuissance, cette aboulie qu'on prenait pour du libéralisme, cet état où la vie était tous les jours à la merci d'une grève, le jouet d'une demi-douzaine de partis et d'une oligarchie de cinq cents personnes (c'est trop dire) qui se succédaient au pouvoir, pour y déployer l'un après l'autre la même peur de se compromettre et la même terreur de gouverner. Et que voient-ils aujourd'hui? Un pays bien uni dans les mains d'un seul homme, avec une volonté immense de concorde, de discipline et de puissance, de dignité dans la paix, d'activité toujours plus grande, des perpectives de travail plus vastes. Pendant les trois ou quatre premières années du régime, ces hommes-là, après le premier élan de gratitude pour le chef à poigne qui avait su rétablir l'ordre, s'étaient contentés de demeurer spectateurs et de former une galerie qui ne marchandait pas plus la critique que la louange, au fond assez indifférente. Mais quand ils ont vu se préciser l'action du gouvernement, quand le parti de la jeunesse est devenu un programme d'action, quand cette sève de printemps a commencé de pénétrer toute l'existence du pays, quand on a vu que les jeunes ne se tiraient pas d'affaire beaucoup plus mal que les vieux, qu'ils ne faisaient pas beaucoup plus de fautes et qu'au moins ils y apportaient cette rafraîchissante allégresse,

ce goût du risque, ce sens des responsabilités qui est le privilège de leur âge, alors ces millions d'anciens se sont mis de bon cœur à applaudir à cette magnifique aventure et même à avoir l'illusion de se sentir, parfois, comme un reflet de tant d'ardeur, un regain de force et de jeunesse. Alors ils se sont remis à l'œuvre avec confiance, parce qu'ils savent désormais que le peu de bien qu'il peut leur être donné de faire ne sera pas perdu; parce que tout autour d'eux ils aperçoivent l'avenir prêt à recueillir l'héritage, et parce que la maison où Dieu les a placés pour y vivre est consolidée pour jamais.

Je dis bien la maison. De tous les arts humains, celui de l'architecture est celui qui ressemble le plus à l'art de gouverner. Ne pourrait-on soutenir que pour le chef d'une nation le problème de l'autorité et de la liberté est comparable à ce qu'est pour l'architecte le problème des murs et des fenêtres? L'édifice menace-t-il ruine? Le premier soin de l'architecte est de murer tout ce qu'il peut de portes et d'ouvertures, afin de donner plus de corps et de masse à la résistance des murailles qui soutiennent la bâtisse en péril. Plus tard, quand il aura sondé, consolidé les fondations, renforcé l'armature et coulé dans les angles des crampons de fer, il s'occupera de voir à donner un peu d'air et de décider quelles fenêtres il pourra rouvrir sans danger.

Ugo Ojetti.

TROIS DINERS AVEC GAMBETTA

Je vais me servir ici de quelques cahiers sur lesquels mon père avait coutume de noter, presque chaque soir, les conversations auxquelles il avait été mêlé, les scènes qu'il avait observées, les mots qu'il avait entendus. Ces cahiers constitueraient un précieux document, et mériteraient tout à fait d'être publiés, si mon père, par un scrupule de délicatesse qui n'étonnera pas ceux qui l'ont connu, ne les avait, dans les dernières années de sa vie, impitoyablement taillades et raturés. Il ne nous reste entre les mains que des débris, mais dans ces débris même, des morceaux intéressants, notamment ces dîners avec Gambetta que je vais reproduire ici.

De ces trois dîners, le plus curieux est le deuxième; les trois forment un ensemble et il convient de les donner tous. Je les compléterai par quelques lignes ou fragments qui éclairent assez bien les derniers temps de la vie de Gambetta, son apothéose, sa défaite, sa fin.

C'est, je pense, dans les coulisses des théâtres des boulevards que mon père avait connu le jeune Gambetta. Laissant les cafés de la rive gauche, il y venait volontiers et souvent. Il y était fêté, aimé; il le fut partout et toujours.

Mais mon père n'était pas seulement un homme de théâtre. Secrétaire-rédacteur au Corps législatif, secrétaire particulier et intime du très puissant et très charmant duc de Morny, alors président du Corps législatif, il était chez lui au Palais-Bourbon comme aux Variétés, et c'est à lui que souvent s'adressait Gambetta, quand il voulait assister à quelque séance. Mon père, pour qu'il fût bien placé, le recommandait à Morny même. Gambetta était dès lors célèbre sur les deux rives, étant de ceux

qui naissent princes, prince de la parole, prince de la jeunesse. Morny, qui ne le connaissait que de renom, désira le voir. La séance étant ouverte, il appela mon père près du fauteuil présidentiel : « Où est Gambetta? Montrez-le moi. » Mon père lui désigna le rang, la place, et Morny, prenant sa lorgnette, dévisagea attentivement le tumultueux jeune homme qui, si peu d'années plus tard, renverserait l'Empire, occuperait son fauteuil même.

Après la guerre de 1870, et pendant une dizaine d'années, mon père n'eut plus l'occasion de rencontrer Gambetta qui, absorbé par les grandes affaires, vivait entouré d'amis politiques. C'est seulement en 1879 que mon père le rencontra de nouveau et à plusieurs reprises. Peut-être n'est-ce pas là tout à fait un effet du hasard. Gambetta, à cet instant de sa vie, s'apprêtait à prendre en mains le gouvernement de la France, et il lui convenait de se rapprocher de tels éléments de la société qui n'étaient pas de son parti même.

DANIEL HALÉVY.

I. — CHEZ EUGÈNE YUNG

Voici donc le premier dîner.

Février 1881.

DINÉ chez M. Yung (1) avec M. et Mme Alphonse Daudet, Francisque Sarcey, Coppée, Reinach, etc., et Gambetta.

Je n'étais pas préparé à un tel honneur... J'avais à peine revu Gambetta depuis nos relations d'il y a quinze ans à la Chambre. Nous avons hier soir longuement causé. Il a été charmant, a beaucoup parlé de sa *politique scientifique*. Plus rien n'est livré au hasard, on marche d'un pas certain sur un terrain solide, on gouverne d'après les calculs des probabilités... Les résultats sont, en quelque sorte, mathématiques. Il scande ce mot *ma-thé-ma-ti-ques*, et le répète deux fois, — *ma-thé-ma-ti-ques*, — avec un geste qui en coupe les tranches en parties égales comme de la galette. Un homme très distingué dînait avec nous, M. Ordinaire, rédacteur en chef de *la Petite République*, député, ancien élève de l'École normale, camarade de Challemel-

(1) Eugène Yung était le directeur de la *Revue politique et littéraire*, qui aujourd'hui existe encore, connue sous le titre que l'usage lui donna et qu'elle dut accepter, la *Revue bleue*.

Lacour. Il *s'emballe* un peu, se met à parler de la *poésie* du suffrage universel, de l'horizon de justice indéfinie ouvert à tous aujourd'hui. Alphonse Daudet de *s'emballer* à la suite de M. Ordinaire, et de se mettre à célébrer le grand poète qui était en Gambetta... Il ajouta d'ailleurs : « Tous les grands politiques sont de grands poètes... — En tout cas, répliquai-je, tous les grands poètes ne sont pas de grands politiques. Voyez Hugo et Lamartine... » Gambetta ne relève pas le nom de Victor Hugo, il relève le nom de Lamartine : « C'était un esprit politique. » Je me récriai : « Comment, voyez, en 1848, quelle situation, et ce qu'il en a fait! Il était au pinacle le 24 février, et quelques mois après, plus rien... — Lamartine au gouvernement, oui, vous avez raison; mais Lamartine dans l'opposition, admirable et prophétique... Il a prédit le Siège et la Commune, et Paris bombardé par les forts construits pour sa défense. Il a annoncé le suffrage universel. Il a vu clair dans les périls futurs de la question d'Orient... »

La conversation prit un tour littéraire sur Hugo. « Que de fatras! dit Gambetta... Il faut généralement enjamber huit à dix vers obscurs ou fous pour arriver à un vers admirable. » Il a excepté *la Légende des Siècles*, mise par lui au premier rang, et surtout la partie biblique.

Très classique. Grand admirateur de Diderot... Daudet a parlé avec légèreté des romans de Voltaire : Gambetta a bondi. Il a récité des passages de *Candide*, parlé de *la Religieuse*, du rôle de Diderot : « Le vrai chef du mouvement qui entraîne le siècle vers les choses réelles... On commence à voir que le romantisme n'a été qu'un accident. Zola sur ce point a raison. » Daudet, pas du tout naturaliste, vexé d'être enrôlé dans cette bande dont Zola s'est déclaré le chef. Daudet et sa femme affectent grand enthousiasme pour les Goncourt. Francisque Sarcey et moi, très vivement, avons protesté, déclaré que ces messieurs ne méritaient aucunement le tapage qui se fait autour de leurs noms... Gambetta très admirateur de Chateaubriand, des *Mémoires d'Outre-Tombe*, cela va sans dire, mais aussi et plus encore de ses *Études sur la Religion*. Moi très humilié, je n'ai pas lu ça. Gambetta m'a dit d'aller à la bibliothèque de la Sorbonne, au fonds Victor Cousin. Il y a là un exemplaire extraordinaire, annoté par Cousin et par Sainte-Beuve. J'irai.

(Mon père était bien bon de se laisser humilier. Quoique très fin, il se laissait jouer et dominer par la faconde de Gambetta. Je ne sais s'il a été à la bibliothèque de la Sorbonne, et consulté le fonds Victor Cousin. J'ai pris cette peine, et je n'ai rien trouvé. D'abord, les *Études sur la Religion* n'existent pas. Cet ouvrage, que Gambetta préférait aux *Mémoires d'Outre-Tombe* mêmes, est tout de son invention. Ensuite, aucun exemplaire de Chateaubriand, annoté par Cousin et Sainte-Beuve, n'existe à la Sorbonne. Quelque souvenir imprécis aura traversé l'esprit de Gambetta, et, le vent de Cahors ayant soufflé là-dessus, tous les convives restèrent émerveillés par l'érudition du grand homme.)

En somme, il est agréable de voir la France gouvernée par un homme qui n'est pas bête et qui a si parfaitement le goût et le sens des choses littéraires et des choses d'art, qui sait ce que c'est que Diderot. La France n'était pas habituée à cela.

Grandes illusions, je crois, sur le suffrage universel, qui est pour tous les gouvernements. J'en suis, moi, du suffrage universel, et mon opinion est, au bout du compte, sous la République, à peu près ce qu'elle était sous l'Empire. Bien que fort peu bonapartiste, je souhaitais de voir durer ce pitoyable gouvernement. Je me disais : « Faites que cela dure, car si cela ne dure pas, cela finira bien mal. » Et cela n'a pas manqué... De même aujourd'hui, je ne suis républicain ni de la veille ni du lendemain ; je suis un républicain de résignation... Elle m'inquiète énormément, la République ; mais enfin je répète dans les mêmes termes ma prière de l'Empire : « Que cela dure, car, si cela ne dure pas, cela finira bien mal, et plus mal même que l'Empire, car il n'y aura pas même la ressource de la République à mettre à la place de la République. »

Gambetta a été plus qu'aimable avec moi, évoquant des souvenirs d'il y a quinze ans, quand je lui faisais avoir des billets pour les séances de la Chambre, quand nous nous en allions, ensemble, après les séances, le long des quais... Et chose singulière, ces souvenirs se retrouvent dans la chronique de *l'Univers illustré*, contés par moi il y a huit jours.

Gambetta parle de la Chambre actuelle avec un mépris évident. Le scrutin de liste : il veut le scrutin de liste ; il donnera des députés d'une qualité supérieure... Gambetta a parlé avec un véritable enthousiasme de l'Assemblée nationale réac-

tionnaire de 1871 ; il en parlait en artiste ; il y avait plaisir à parler devant cette Chambre-là ; l'instrument était sensible ; l'Assemblée nationale était pleine de gens intelligents et cultivés de tous les partis. Il vaut mieux avoir affaire à des ennemis intelligents qu'à des amis stupides. C'était l'orateur qui parlait, qui se rappelait les luttes d'autrefois. Convaincre et vaincre une Assemblée résistante, voilà le plaisir. C'est monter un cheval difficile, mais vigoureux et généreux. La Chambre actuelle, qui lui appartient cependant, lui paraît plate et basse. Le fait est qu'il n'y a guère que lui, Gambetta, dans cette Chambre. Il devrait en être heureux. Il en est mécontent. Et ce mécontentement lui fait honneur. Les ennemis secouent, échauffent, animent, irritent, vous donnent du mouvement et de l'éloquence.

***

Gambetta se trouvait alors à un moment grave de son existence politique. Président de la Chambre depuis février 1879, il dominait les partis, les ministères, l'Élysée même, par une sorte de prestige qui ne pouvait avoir une durée indéfinie. Il lui fallait enfin se montrer, agir à découvert. Les chefs républicains (un Grévy, un Ferry, un Clemenceau) le sentaient, et déjà montraient leur inquiétude. Les partisans d'un régime d'autorité, eux aussi surveillant l'événement, commençaient à s'intéresser à l'avenir de Gambetta, et préparaient leur ralliement.

Voici une note qui est de mars 1881 :

Le soir, dîner chez Calmann-Lévy avec Renan et Octave Feuillet. Feuillet a beaucoup parlé. Il est en train de passer à Gambetta, ainsi que les neuf dixièmes des bonapartistes. Ils veulent un maître, ils ne voient d'autre despote possible que Gambetta, va donc pour Gambetta. Pas républicain, *gambettiste* : c'était le mot de Déroulède, c'est le mot de Feuillet : « Je n'ai plus besoin que d'une vingtaine d'années de despotisme, disait-il, si Gambetta me les donne, tant mieux. »

Gambetta, découvrant ses projets, donne à ses campagnes un tour ardent. Les élections sont imminentes : il veut dominer ces élections, déterminer une sorte de plébiscite. Les élections se faisaient alors, comme aujourd'hui, arrondissement par arrondisse-

ment; Gambetta veut leur donner une base élargie, et la base du scrutin de liste. Sans doute, il compte sur son nom pour entraîner les listes que présenteront ses partisans, et les faire nommer.

Voici encore une note, qui est du mois de mars :

La querelle scrutin de liste et scrutin d'arrondissement tourne à l'aigu. M. Grévy commence à montrer les dents, ne veut pas se laisser faire. Gambetta va reprendre vis-à-vis de Grévy l'ancienne formule qui lui a servi contre Mac-Mahon : *se soumettre ou se démettre.*

Nouvel aspect, nouvelle complication des événements : le gouvernement rompt avec le Bey de Tunis, et décide une expédition militaire, dont Gambetta surveille avec passion les préparatifs.

Mais il a d'autres préoccupations encore, moins politiques que mondaines. Avril 1881 :

Suite de déjeuners et de dîners réactionnaires de Gambetta. Cela dure depuis une vingtaine de jours, et personne ne s'en doute. Personne. Quel cri jetterait la presse intransigeante si elle apprenait que Gambetta a déjeuné il y a une vingtaine de jours chez M. de Breteuil avec le prince de Galles, le duc de la Trémoïlle, le marquis du Lau, etc., etc.; qu'il a déjeuné il y a une dizaine de jours chez M. O'Connor, avec le marquis de Galliffet, La Trémoïlle, du Lau et une dizaine de légitimistes, tous comtes ou marquis; qu'il dîne, samedi prochain, après-demain, chez du Lau avec une dizaine d'affreux réactionnaires dont Alphonse de Rothschild!

C'est à ce dîner que mon père va être invité, et dont il va nous dire l'allure et les propos.

Je me trouve ici en présence d'un ensemble d'écrits qui rend assez difficile l'établissement du texte. D'abord, il y a des notes cursives, sans doute prises au lendemain, peut-être au soir et au sortir même du dîner; ensuite de courtes notes, ajoutées les jours suivants pour fixer quelques traits qui d'abord avaient échappé; enfin, une rédaction écrite pour être donnée, en souvenir du dîner, à du Lau qui l'avait offert. Une édition scientifique comporterait les notes cursives, les addenda, la rédaction. Mais il ne s'agit pas ici d'édition scientifique; je donnerai donc la rédaction, et, au bas des pages, les additions qui paraîtront utiles. Voici la rédaction :

II. — CHEZ LE MARQUIS DU LAU

1er mai 1881.

Du Lau avant-hier m'avait écrit : « Venez dîner demain en assez amusante compagnie pour un philosophe », et j'arrive hier à sept heures et demie, rue des Petits-Champs, légèrement intrigué par la forme mystérieuse de l'invitation.

J'arrive le premier. Du Lau me dit : « Vous allez dîner avec Galliffet, Breteuil, d'Arenberg, Kerjégu, Alphonse de Rothschild... et... et... Gambetta !!! » En effet, les voilà tous (1), et voilà, causant amicalement un peu à l'écart dans l'embrasure d'une fenêtre, deux souverains, Gambetta, le maître actuel de la France, et Rothschild... Puis, conversation générale... Gambetta dans la journée est allé au Salon. Il parle avec enthousiasme du tableau de Baudry, *le Règne de la Loi*. Puis se lance dans un grand discours sur Ingres et Delacroix. Pour Ingres contre Delacroix... Et très ardent, très violent : « Delacroix, un coloriste, un décorateur, voilà tout... Tandis que Ingres! Ingres! » Très jolie tirade, comme il parle bien! Il s'applique d'ailleurs, et il s'appliquera toute la soirée. Il est évident qu'il y met de la coquetterie et veut briller.

Éloquent sur le portrait de Bertin par Ingres : « Ce n'est pas un portrait, dit-il, c'est de l'histoire, c'est l'image de la bourgeoisie triomphante, devenant maîtresse de ce siècle et du monde. »

On dîne, on a fait à Gambetta *son* macaroni, — très épais.

— C'est une base, dit-il, c'est une base...

Il dit cela très drôlement, avec son accent. Que de choses d'ailleurs, dans sa conversation, prennent de la valeur grâce à l'accent.

La Tunisie! Les Kroumirs! Gambetta, à propos de Grévy, commence à s'abandonner, à se détendre.

— Il y a des dépêches ce soir, et très curieuses, très inat-

(1) Ici, dans les notes cursives : « Du Lau m'annonce que je vais dîner avec Gambetta. Cinq minutes après, arrive Gambetta le premier. Évidente satisfaction de me trouver là. Puis arrivent le général de Galliffet, le prince d'Arenberg et le baron de Breteuil, députés de la droite, le baron de Kerjégu, secrétaire d'ambassade, et enfin Alphonse de Rothschild. Il aborde Gambetta, très affectueusement; ils s'écartent, causent quelques minutes ensemble. »

tendues; on ne trouve pas de Kroumirs. Si l'on n'en trouvait pas! s'il n'y en avait pas!... Grévy, prodigieux! Il ne sait pas du tout ce que c'est que la Tunisie... Tout d'ailleurs lui est indifférent. Il ne sait rien, ne fait rien, ne pense qu'à faire des économies... Quand il quittera le pouvoir, son emploi est tout trouvé... on le nommera Grand Économe de France... et Albert Grévy! Albert Grévy!...

Là-dessus, deux récits charmants du prince d'Arenberg... Comment il a été validé... Albert Grévy enchanté de dire : *Mon prince, mon cher prince...* Et l'histoire de Journault en Algérie! Journault organisant une expédition, faisant partir des troupes : *Ce que je ne fais pas moi-même, mon cher prince.* Ce bourgeois se délectant de ce *mon cher prince*, en ayant plein la bouche... Très vrai, et très délicatement conté (1).

On a enterré Émile de Girardin dans la journée; Gambetta y était. On parle de Girardin, avec un peu d'hésitation d'abord, on ne sait trop ce que Gambetta va en dire. Mais il nous met bien vite à l'aise en lâchant ce mot : *C'était un forban. Près de lui, Genty est un ange.* Et il nous explique, avec beaucoup d'entrain, que Girardin n'a jamais été qu'un spéculateur, un agioteur, un tripoteur en politique comme en toutes choses.

On sort de table à neuf heures, — et alors, de neuf heures

(1) Les notes cursives sont ici beaucoup plus développées. « Très spirituel, Breteuil et d'Arenberg... Des gens du monde pas bêtes, cela étonne au premier abord... Albert Grévy : là, épiques les récits de d'Arenberg. C'est lui, dit-il, qui m'a fait valider. J'allais être invalidé, comme la plupart de mes collègues de la droite... Albert Grévy est président du bureau chargé d'examiner son élection... D'Arenberg va le trouver... Le prince d'Arenberg! « Mon cher prince, nous sommes du même pays... » Et il rappelle des souvenirs d'enfance : « Quand j'étais tout petit, à Mont-sous-Vaudrey, fils de petits bourgeois, je voyais souvent passer dans les bois, les cerfs, les sangliers poursuivis par la meute, l'équipage, les valets à livrée éclatante du *prince votre père.* Oui, je me souviens... J'étais là, appuyé contre un arbre. J'entends encore le son des cors dans la forêt. Mon cher prince, je fais mon affaire de votre validation. » Et il fut validé... Le plaisir de protéger *notre prince!...* C'est du Labiche et du bon. Cela aussi : il y a deux ans, Albert Grévy prend pour secrétaire général un nommé Journault, député. Six mois après, il le fait révoquer. Le prince d'Arenberg dit à Albert Grévy : « Eh bien! cela n'a pas marché avec Journault. Qu'est-ce qui s'est passé? — Ah! mon cher prince... figurez-vous... Là-bas, *mon cher prince*, quand j'ai à prendre quelque décision sur une question militaire, à organiser quelque expédition, jamais je ne fais rien, *mon cher prince*, sans en parler au général Saussier. Je me ferais un scrupule, *mon cher prince*, d'agir autrement. Eh bien! là-bas, à Alger, pendant mon absence, Journault a organisé des expéditions, de lui-même, *mon cher prince*, tout seul... *Ce que je ne fais pas moi-même, mon cher prince...*

à une heure du matin, pendant quatre heures, sans désemparer, là, tous les huit, nous bavardons (1), ou plutôt nous écoutons causer Gambetta. Il a été délicieux. Il ne déclame ni ne pérore, et bien que portant, presque à lui seul, tout le poids de la conversation. Il cause avec infiniment d'esprit, de grâce et d'éloquence enjouée. Il s'applique, d'ailleurs, je le répète, et à bien parler, et à bien se tenir.

A ce dîner, chez Yung, il y a trois mois, quelle différence! Il y avait des femmes cependant, Mme Juliette Lamber, Mme Yung, et Gambetta était venu en redingote et pas peigné du tout. Puis, après le dîner, s'était vautré sur un canapé, tout à fait débraillé. — Hier, chez du Lau, absolument correct : cravate blanche, habit noir, sortant aussi frais que possible des mains de son perruquier, ne se vautrant pas. Deux ou trois fois cependant, il fut sur le point de s'abandonner, il glissait sur le canapé!... Ça y était... Il allait se vautrer, mais brusquement, comme par un ressort, il se redressait, reprenant une attitude convenable et perpendiculaire. Il se disait évidemment : « Oh! oh! attention! je ne suis pas ici dans mon monde! »

Il était ravi de ne pas être dans son monde; dans le monde où l'on se vautre, d'être là côte à côte sur ce canapé avec Alphonse de Rothschild, *famillionnairement*, comme disait Henri Heine.

Il parlait, parlait, parlait de tout, avec une admirable fertilité.

De la Russie. Perdue, disait-il, menacée d'une jacquerie, le nouveau Tsar sera assassiné. Ils sont fous, ils ne font rien, ni dans un sens, ni dans un autre. Il y avait deux partis à prendre : ou bien des concessions franches, hardies, octroyées par ukase..., ou bien répression à outrance, noyer la Russie *dans le sang* (*sic*). Et cette dernière phrase était débitée avec une extrême énergie (2).

(1) J'introduis ici une anecdote que la rédaction a laissé tomber : « Sur la pièce de Pailleron, tous unanimes, la pièce est charmante. Galliffet n'a pas vu *le Monde où l'on s'ennuie*. Coquelin lui avait écrit pour lui envoyer une place. Il était retenu à Tours pour des troupes à expédier en Algérie. Il a répondu à Coquelin : « Mon cher ami, pas moyen. Je fais partir des troupes. Hélas! la guerre et ne pas en être! Être parmi les *emballeurs*, pas parmi les *emballés*. »

(2) Note cursive. — Quand je remettrai au net mes notes sur le dîner Gambetta, bien appuyer sur le discours russe... Noyer la Russie dans le sang, etc., etc. Il a été très éloquent sur ce point. Tableau curieux. Ils passent leur temps à

L'expédition de Tunisie. Gambetta la blâme. Il voulait une démonstration navale, cinq cuirassés devant Tunis, cinq compagnies de débarquement, et dire nettement au Bey : « Acceptez le protectorat ou filez. C'était l'affaire de vingt-quatre heures. » Il cédait et *l'Europe aurait fait un nez* (*sic*). Je crois qu'il aurait bien voulu rattraper cette phrase à peine lâchée. Ce n'était pas la langue de Talleyrand.

Très irrité contre Barthélemy Saint-Hilaire et contre son sous-secrétaire d'État, Horace de Choiseul. *Il ne les voit jamais.* Il ne sait rien de ce qui se passe aux Affaires étrangères, n'est tenu au courant de rien. Il a une peur affreuse de Barthélemy : il fera, dit-il, d'horribles bêtises. On sait que Gambetta n'est pas consolé de l'affaire de Grèce manquée, de ce qu'il appelle la reculade. Il aimait mieux l'intervention en Grèce que l'intervention en Tunisie, et tout prendre et tout garder... C'est un détestable éparpillement de nos forces. Il dit clairement que le général Farre est son commis, que le ministère de la Guerre est dans sa main. Il n'approuvait pas l'expédition de Tunisie, mais enfin, une fois l'expédition décidée, c'est lui qui l'a organisée, qui a désigné les généraux, fait partir tel ou tel officier. L'armée, c'est lui, c'est son affaire, c'est sa chose. En somme, il ne pense qu'à la guerre, il ne voit qu'un homme en Europe, et qu'un ennemi, Bismarck. Ailleurs, rien... Si !... Il voit encore un autre homme, lui, Gambetta, en France. Et c'est tout. Entre ces deux colosses, le choc est inévitable. Voilà l'opinion de Gambetta.

Parlé des hommes d'État de l'Italie : Depretis et Sella, seuls capables. Et là, le monologue se change en duo... Alphonse de Rothschild se met à parler et à parler très bien, très bien, des hommes d'État italiens et anglais. Gambetta écoute avec une attention mêlée d'étonnement : il ne soupçonnait pas chez Alphonse de Rothschild une intelligence si vive et si haute. A eux deux, ils passent en revue Depretis, Caïroli, Sella, Disraëli, Gladstone, Crispi, Hartington, Granville.

Prises çà et là quelques phrases textuelles de Gambetta :

creuser des tranchées de huit mètres autour des résidences impériales, autour des palais des grands fonctionnaires. L'Empereur se sauve de Saint-Pétersbourg en secret comme un voleur. On révoque d'un coup quatre mille fonctionnaires et employés au lendemain de l'attentat. Ils sont aujourd'hui tous rentrés en fonction. C'est un affolement général. »

— Crispi hait la France.

— Gladstone me déteste.

— J'étais au mieux avec Disraëli.

— Le roi d'Italie n'est pas très intelligent, mais il a une grande qualité chez un souverain parlementaire: *il ne tient à personne.*

— Caïroli, honnête homme, mais nul. Tenez, c'est Garnier-Pagès.

Au 24 mai, Gambetta avait prévu l'avènement de Mac-Mahon. Changarnier se tenait prêt. « J'étais, dit Gambetta, au mieux avec Changarnier; je lui disais : « Vous savez, ce ne sera pas vous, ce sera Mac-Mahon ». Il me répondait : « Ce n'est pas possible. — Ce sera lui, ce sera lui ». Et ce fut lui. » D'ailleurs, il aurait, lui Gambetta, gardé (*sic*) très volontiers Mac-Mahon. Cela aurait mieux valu que Grévy. « On lui aurait demandé très peu de chose, à Mac-Mahon... » On sent que Gambatta regrette Mac-Mahon qui aurait fini naturellement en 1880, tandis que Grévy en a encore pour cinq ans à faire des économies et à tenir la place.

« Le 16 mai, dit Gambetta, n'a pas été un coup d'État, mais un coup de tête... Le duc de Broglie, Fourtou et les autres, n'ont pas voulu lâcher Mac-Mahon et l'ont suivi courageusement, bien que sentant la partie mal engagée, perdue d'avance. C'était bien eux qui avaient chargé le canon, mais il est parti trop tôt, de lui-même, tout seul, sans être encore au point. »

Sur Henri IV, merveilleuse petite improvisation de Gambetta. Il a dû parler une bonne demi-heure. Henri IV est sa grande admiration. C'est lui qui a *fait la France*, et tout ce qu'il n'a pas eu le temps de faire, il l'a indiqué. Richelieu n'a eu qu'à exécuter. Rien, dans l'histoire, de comparable à Henri IV. Et ses lettres!... Il en récite des passages. Il parle des portraits de Henri IV, il le connaît à fond, il l'aime, il l'adore. Tout cela a été charmant.

Et charmant aussi sur Talleyrand... Éloge enthousiaste de Talleyrand et de Louis XVIII (1). « Après Henri IV, dit-il, *le plus grand roi de France, non pas seulement le plus spirituel,*

(1) Note cursive. — « Appuyer sur les grandes admirations de ce républicain. Est-ce Mirabeau? Est-ce Danton? Est-ce Washington? Non. C'est Henri IV et Louis XVIII. Et après, Talleyrand. S'il avait le temps, il écrirait la vie de Talleyrand. Après cela, dînant ailleurs, aurait-il les mêmes grandes admirations? »

mais aussi le plus énergique. Tranquillement, six mois après Waterloo, Louis XVIII dit: « Je ferai la guerre pour la Saxe. » Autre petit discours très original sur Talleyrand *faisant* Bonaparte, lui écrivant tous les jours, lui apprenant la politique, la diplomatie, charmé d'abord des progrès de son élève, ébloui ensuite, écrasé, tombant à genoux dans une admiration sincère... Puis, bientôt, effrayé, se relevant, le regardant : « Qu'est-ce qu'il fait? Mon grand homme, il devient fou. » M. Thiers disait un jour à Gambetta : « J'allais très souvent chez M. de Talleyrand... Il avait beaucoup d'amitié pour moi, mais il était insupportable... Je voulais toujours mettre la conversation sur l'Europe, l'état des affaires, la politique, enfin... Lui, ne parlait jamais que de femmes. J'étais excédé... Un jour, je lui dis : « Mon prince, vous me parlez toujours de femmes, j'aimerais bien mieux parler politique... » Il me répondit : « *Mais les femmes, c'est la politique.* »

On parle de Thiers après la guerre, pendant la Commune. Alphonse de Rothschild, très intéressant, explique les grandes opérations financières auxquelles il a été étroitement mêlé. Il dit qu'il aimait M. Thiers, et que celui-ci cependant l'a très injustement accusé d'avoir été son ennemi. Ils sont restés un an sans se voir, et Thiers disait : « C'est Rothschild qui m'a renversé. »

— Il me l'a dit, interrompt Gambetta.

— Cela n'est pas vrai, répliqua très vivement Alphonse de Rothschild... J'avais évidemment une certaine action sur un assez grand nombre de députés, et j'ai fait durer Thiers six mois de plus qu'il n'aurait duré sans moi. Je disais à mes amis de la Chambre : « Ne renversez pas M. Thiers, ce serait un désastre public... Laissez au moins se terminer les grandes opérations de l'emprunt, il y va du crédit et de la fortune de la France. » Je n'ai jamais tenu un autre langage.

Rothschild et Gambetta pleinement d'accord sur l'esprit routinier de Thiers; il en était resté à l'intérêt à 4 pour 100 : c'était toujours le petit bourgeois étroit et mesquin de la monarchie de Juillet, ne comprenant rien aux affaires d'aujourd'hui, absolument rebelle aux idées modernes (1).

(1) Notes cursives. — « Gambetta et Rothschild, d'accord sur l'esprit routinier de Thiers, resté à l'intérêt à 4 pour 100. Rothschild menaçait de donner sa démission de régent de la Banque. Thiers, resté le petit bourgeois étroit de la

Après le dîner, — j'avais oublié cela, — du Lau, avec beaucoup de grâce, avait porté la santé de Gambetta : tous les verres avaient rencontré le verre de Gambetta... Et celui-ci, debout, dit :

— Moi aussi, je veux porter un toast.

Et levant son verre :

— A la France réparée !

Alphonse de Rothschild alors :

— A celui qui la réparera.

La phrase était vague, et pouvait s'appliquer à Galliffet aussi bien qu'à Gambetta, ou encore à n'importe quel général de l'avenir, mais Gambetta n'hésita pas à la prendre pour lui, chercha pendant quelques instants une phrase à effet qui ne vint pas, et répondit alors tout simplement :

— Ah ! je voudrais bien !

Si le comité électoral de Belleville avait été là, s'il avait vu son Gambetta en compagnie de ces princes et de ces marquis, plus un vaudevilliste, lequel avait intimement connu le Gambetta d'autrefois, le Gambetta du Quartier latin, du café Procope et de l'Hôtel du Sénat !...

Ce vaudevilliste, aujourd'hui, après trois années écoulées, recopie textuellement ces notes dans ce désordre et dans cette incorrection qui témoignent de leur fidélité. Et il remercie de tout son cœur son ami du Lau de l'avoir fait assister à ce dîner historique.

***

Cependant, Gambetta remporte une victoire. Note du 21 mai :

« Gambetta décidément notre maître : il a enlevé hier son scrutin de liste à la Chambre. Le voilà grand électeur de France. Il va avoir *sa Chambre*. Il a annoncé hier que la France avec le scrutin de liste *reprendrait sa marche vers ses destinées glorieuses*. Cela m'inquiète. Toutes les fois que j'ai entendu cette phrase-là, les bêtises étaient près de recommencer. Rochefort, avant-hier, terminait son article de *l'Intransigeant* très

monarchie de Juillet, ne comprenait rien aux idées, aux affaires modernes. Je raconte la réponse d'Anna Des Lions au duc de X... (un prince de la maison d'Orléans) lui envoyant vingt-cinq louis à Londres sous l'Empire. Elle les renvoie en écrivant : « Ah ! monseigneur, ce sont les prix d'avant 1848. » — Oui, dit Rothschild, M. Thiers en était resté aux prix de 1848. »

drôlement : « Un de mes amis, disait-il, jugeant dernièrement en une phrase deux artistes du théâtre de ***, écrivait : « Victorine est si bête, qu'Estelle s'en est aperçue ». Eh bien! M. Gambetta fait de si mauvais discours que la Chambre s'en apercevra. »

Le discours de Gambetta n'était pas si bête que le dit Rochefort. Il était en tout cas d'une aimable impertinence. Il disait aux députés : « Vous êtes trop bêtes. Ça m'humilie de présider depuis trois ans une Chambre aussi bête que ça. Ça ne peut pas continuer comme ça... Je veux une nouvelle Chambre. Vous ne savez pas comme c'est ennuyeux de vous présider. Quand M. X. parle, ou M. Z, ou Y, vous allez vous promener à la buvette, fumer un cigare sur la terrasse et regarder les jolies réactionnaires du faubourg Saint-Germain qui s'en vont au Bois dans leurs calèches... Et moi, je reste là, toujours là, luttant contre le sommeil... Je ne peux plus aller nulle part sans qu'on me dise : « Mon Dieu, que votre Chambre est médiocre et terre à terre!... » Je veux vous faire faire peau neuve. Quand de jolies personnes me demandent une belle séance, je suis obligé de parler moi-même. Je n'ai pas un spectacle à leur offrir. C'est insoutenable, etc. »

La Chambre d'ailleurs lui a donné raison. Il y a eu huit voix de majorité au scrutin secret et soixante-quinze au scrutin public cinq minutes après... Il y a par conséquent soixante-sept députés qui sont d'agréables spécimens de la lâcheté humaine.

Ce scrutin secret, il ne craignait que cela. Connaissant bien la bassesse de ses députés, au dîner chez du Lau, quand le prince d'Arenberg a dit : « Il y a les cinquante signatures pour le scrutin secret », Gambetta très vivement a dit : « En êtes-vous bien sûr? — Parfaitement sûr, monsieur le président. — Ah! » Il était inquiet, troublé. Le danger était là. Une fois la lutte engagée à visage découvert, on avait trop peur de lui. Mais sous le masque.

Gambetta veut une Chambre qui le suive docilement dans tout ce qu'il imaginera et entreprendra, qui dise à tout *Amen* et *Bravo*... Il l'aura dans trois mois. C'est bien ce qui m'inquiète. J'ai une peur horrible des gens qui veulent *avoir une grande page dans l'histoire*. Gambetta est de ces gens-là. Et puis ils sont tous garçons autour de lui, et lui-même. Sans feu, ni

lieu, sans femme ni enfants... Une grande aventure ne les effraye pas.

Ce vote arraché à la Chambre marqua pour Gambetta le plus haut point de sa puissance. Ensuite, ce fut le voyage de Cahors, la pompeuse visite au pays natal. Ses ennemis le surveillent et cherchent à l'atteindre. Note du 24 mai :

Le pétard du dîner du Lau va-t-il éclater au moment où Gambetta se dirige vers son doux pays de Cahors? Il part ce soir avec une suite impériale et une cinquantaine de reporters chargés de recueillir ses moindres paroles. Or, hier, *le Clairon* annonçait des révélations sur un curieux dîner réunissant chez un brillant marquis légitimiste (pas si légitimiste que cela, du Lau; je le crois éclectique) : 1° le roi des banquiers parisiens; 2° le républicain le plus en vue; 3° un duc et pair (c'est la Trémoïlle, on confond avec le déjeuner chez Breteuil); 4° le plus brillant des généraux de cavalerie.

C'est tout. Attendons les révélations.

Rien ne vint; il semblait que la presse fût tenue en respect. Parcourons les notes. Celle-ci, du 26 mai : « Gambetta commence son voyage impérial à Cahors... » Du 27 mai : « Gambetta à Cahors a réglé ainsi l'ordre de ses réceptions. 1° les voyageurs de commerce; 2° l'armée; 3° la magistrature... » Du 28 mai : « Inouï, ce voyage de Gambetta. D'heure en heure, des dépêches de l'agence Havas... » 30 mai : « Gambetta revient aujourd'hui à Paris après ce voyage de souverain à Cahors. Il a fait trois grands discours et trente ou quarante allocutions... »

C'était un imprudent, un insolent étalage de popularité, et la sanction ne tarda pas. Note du 31 mai :

Le Sénat a l'air de vouloir se rebiffer. Gambetta aurait-il trop joué à l'Empereur? Une commission sénatoriale a été élue hier, qui compte huit membres sur neuf hostiles au scrutin de liste. Mais voilà Gambetta revenu. Rendra-t-il le Sénat aussi souple que la Chambre des députés? Personne au fond n'en veut, de ce scrutin de liste. Personne, si ce n'est Gambetta... On sent bien que ce sera l'instrument de sa grandeur. Le Sénat tiendra-t-il ferme jusqu'au bout? J'en doute... Il capitulera...

Le Sénat ne capitula pas. Note du 10 juin :

Échec au roi !... Le Sénat s'est rebiffé... Par 148 voix contre 114, il a repoussé le scrutin de liste. Toute la combinaison de Gambetta s'écroule, et M. Grévy l'emporte. C'est la faute au voyage de Cahors. Gambetta a trop tôt joué à l'Empereur. Il avait accepté depuis deux ou trois mois cette malheureuse invitation. Le hasard a fait que l'expédition a dû avoir lieu entre le vote de la Chambre et le vote du Sénat. L'impression a été détestable sur le Sénat et, il faut bien le dire, sur le pays.

Dans le tumulte des polémiques, voici qu'apparaît le dîner chez du Lau. Rochefort, le 11 juin, en tire parti; il renvoie Gambetta « ignominieusement à ses évêques dont il rêve d'augmenter les traitements, à son Galliffet, dont il fait crier les carrosses sous son poids énorme, et à ses tête-à-tête avec Rothschild. » C'est tout : l'allusion ne sera ni développée, ni même reprise.

***

Cependant approchent ces élections, dont Gambetta avait voulu changer la loi. L'une des raisons (raison petite, accessoire, mais réelle) qui l'y avait incité, c'avait été son désir d'élargir pour lui-même son cercle électoral. En effet, député de Belleville depuis 1869, il ne laissait pas de sentir l'incommodité du lien qui l'attachait au quartier rouge. Il devenait de moins en moins radical, Belleville devenait de plus en plus révolutionnaire. Belleville lisait chaque matin l'article de Rochefort, et Rochefort chaque matin insultait Gambetta. Gambetta abandonnerait-il Belleville? Sa situation dangereuse, délicate, défrayait la chronique. Je trouve ici dans les notes :

La petite X... un soir, aux Variétés, me disait :

« Voyez-vous, dans la vie, tout dépend du premier amant! » Belleville a été le premier amant de Gambetta. Je crois que cela lui coûtera cher, et à nous aussi...

Ceci encore, autre écho de coulisse et de politique :

Gambetta s'acharnant à rester député de Belleville, cela me rappelle un mot de je ne sais quelle petite actrice qui me disait : « J'ai bêtement commencé avec un méchant cabotin de Belleville. Mais dame, ça n'a pas duré longtemps, et depuis que j'ai pu venir m'installer boulevard Haussmann, — bien le bonsoir, Belleville! » Gambetta, lui aussi, depuis longtemps aurait dû dire : « Bien le bonsoir, Belleville! »

Mais Gambetta avait une âme romantique, artiste; il lui déplaisait de manquer à la fidélité, aux souvenirs et aux amitiés. Il restait donc à Belleville, et quelle que fût l'autorité de sa parole, n'envisageait pas sans souci de rencontrer ses électeurs. Il avait raison d'être soucieux, l'événement le montra. Note du 19 août 1885 :

Tumulte effroyable hier soir à Belleville. Gambetta hué, sifflé, ne pouvant réussir à se faire entendre, obligé de lâcher la partie au bout d'une demi-heure de lutte et de bataille... Il a traité ses anciens amis de Belleville d'*esclaves ivres*, de *braillards*, de *gueulards*. La réunion de vendredi dernier était composée d'un millier de personnes triées sur le volet. Hier soir encore, Gambetta a tâché de faire une fausse réunion publique, mais le hangar de menuisier où il devait parler était immense, pouvait contenir cinq ou six mille personnes. Le triage devenait difficile. Il n'a pu se faire, et Gambetta a vu de près ses électeurs de Belleville. *Belleville*, c'est la France, s'écriait Gambetta. *Montmartre*, c'est la France, lui répond Clemenceau. Double erreur.

A la réunion du 16, à Belleville, répliques textuelles :

Gambetta, dominant le tumulte : — Silence à ceux qui n'ont ni conscience ni pudeur!

Une voix : — Comme toi, gros cochon.

Gambetta : — Silence aux braillards! Silence aux gueulards! etc...

Deux heures après, rue de Surène, on corrigeait les épreuves du compte rendu destiné à *la République Française*. Étaient présents : Ranc, Spuller, Reinach. On enlève : *Comme toi, gros cochon...* Tout le monde d'accord là-dessus. Ranc et Spuller veulent également faire disparaître : *gueulards*. Résistance de Gambetta : *Le mot a été entendu, dit-il, il faut le laisser, et puis cela serait choquant chez un autre, pas chez moi... Je parle ma langue à moi, le public y est habitué.*

Et on a maintenu *gueulards*.

Gambetta fut élu, mais bien juste : à huit voix de majorité dans un arrondissement, à trois cent cinquante dans l'autre.

* * *

Revenons au dîner chez du Lau. Rochefort avait laissé tomber ce beau thème. Il faut attendre le mois de novembre pour trouver dans

la presse un récit circonstancié de la soirée. Le voici, tel qu'il parut dans le *Figaro* :

UN DINER DE RÉGENT

Novembre 1881.

Un grand financier de Paris, le baron de X..., désirait vivement, au mois de mai dernier, faire la connaissance de M. Gambetta. Un ami aimable et complaisant organisa, à cet effet, un dîner intime et il fut décidé qu'on s'y réunirait chez le marquis de X... qui connaissait le dictateur. Les convives, si je ne me trompe, étaient le baron de X... le général de X..., le prince de Z..., le duc Y... et quelques autres seigneurs de moindre importance.

Le président Léon arriva pimpant et superbe au rendez-vous; camélia à la boutonnière, escarpins à boucles, chaussettes de soie, mouchoirs parfumés, etc... Les présentations faites, on se mit à table, l'amphitryon plaça à sa droite le noble étranger. L'enfant de Cahors était rayonnant; il arrivait, il est vrai, de son fameux voyage triomphal, le cœur, la tête et les yeux pleins encore des ovations, des transports de sa ville natale et de la province enflammée.

Il serait difficile de donner une idée de la désinvolture, de l'entrain, de l'esprit charmant, de la gentilhommerie exquise du député de Belleville : enfin c'était Richelieu, Lauzun et Morny, tout à la fois ! Parler du dîner serait superflu : les vins, particulièrement, étaient délicieux. Au milieu du repas, renversé sur son siège, tenant en main, à hauteur de l'œil, le cristal où miroitait un nectar sans pareil, le galant convive en détaillait avec une emphase et avec une loquacité de connaisseur et de négociant les qualités précieuses : « Quel velouté, cher marquis, en s'adressant à son hôte, et quel bouquet ! Ce vin est une merveille ! Il a une âme, il est animé, il a des jambes, il a du corps. C'est un parfum, c'est un nectar ! Il possède tout ! De ma vie, palsambleu, marquis, je n'en ai bu de semblable !... D'où vient-il donc ? — Des caves du baron, fit le marquis, en désignant son voisin. »

Le baron se leva, et plein de reconnaissance et d'opportunisme à la fois, et de patriotisme, il se crut tenu à remercier.

Saisissant son verre : « Je bois, messieurs, dit-il en s'inclinant gracieusement devant le gros Génois, au grand Français, à l'homme intelligent et fort, que vient d'acclamer la France et qui nous sauvera demain. » Là, pour être tout à fait véridique, il y eut un léger froid ; puis les convives, seigneurs fort bien élevés, s'associèrent bruyamment, mais un peu vaguement, à ce toast inattendu, le bon goût d'ailleurs, et le bon ton interdisant de répondre par des discours.

On n'était point à un banquet.

Après cet incident, le dîner s'acheva d'une façon très gaie; on causa de tous et de tout. La tenue de l'ami de Coquelin, on doit lui rendre cet hommage, fut de tous points irréprochable, et le nouveau régent de France fut raffiné jusqu'au bout des ongles.

« En vérité, fit le président, je ne saurais vous dire, messieurs, combien je suis heureux de cette réunion. Ah! que de dissentiments, que de malentendus seraient évités, si l'on pouvait ainsi se voir souvent, s'apprécier et se comprendre ! Vous aviez la bonté de parler de moi tout à l'heure et de prévoir l'avènement d'un grand ministère composé de personnages sérieux et capables. Eh ! mon Dieu ! j'en sens la nécessité aussi bien que vous. Certes, je ne m'aveugle pas sur le mérite des hommes actuels. Ferry, entre nous, n'est pas autre chose qu'un cuistre ; Fabre dépasse les bornes de l'imbécillité ; tout cela, à vrai dire, est purement provisoire. Au sujet du choix d'un ministre de la Guerre, en particulier, j'ai longuement réfléchi. C'est dans l'histoire des peuples, dans l'étude des institutions et des nations étrangères, qu'il faut chercher des enseignements. C'est là que je puise mes leçons, messieurs, car, il ne faut pas vous y tromper, le bien, l'avenir de notre pays, seuls me préoccupent et m'absorbent.

« Or, en remontant le passé, en France, même en Angleterre, partout, enfin, j'ai constaté que les meilleurs, les plus grands ministres de la Guerre n'étaient point des généraux. Il faut que la capacité militaire soit doublée d'un politique homme d'État, d'un homme de cabinet. Je vous en demande pardon, mon cher général, fit l'ex-dictateur, adressant un gracieux sourire à l'un des convives; mais vos grandes qualités d'homme de guerre sont trop précieuses, pour ne point les utiliser dans les camps ou sur un champ de bataille. Ainsi donc, j'ai le projet, je puis vous l'avouer entre nous, de mettre Freycinet à la tête

du département de la Guerre, avec ces deux bras droits, le général de Miribel et le général Lewal.

« Quant à notre représentation à l'étranger, je n'en disconviens pas, elle laisse fort à désirer. Tout cela est à modifier. On me calomnie, on me méconnaît, lorsqu'on me croit entiché des produits des nouvelles couches. Je sais trop ce que valent les grands noms de France, la vieille aristocratie du pays, pour ne point en parer la République. C'est précisément sur vous, messieurs, que je compte pour dissiper tous ces malentendus, pour faire cesser ces méchantes bouderies. L'amour de la France doit nous réunir tous, effacer toutes les divisions de parti. Tenez, vous avez un homme que j'apprécie beaucoup, plein de tact, esprit modéré, profond, qui doit nous revenir nécessairement : « Vogüé. »

Rien de plus plaisant, paraît-il, que ce ton d'aimable et protectrice familiarité avec lequel l'épicier du Lot affectait de désigner « Vogüé » tout court, le marquis de Vogüé.

— Il a été fort bon à Vienne, nous l'y renverrons ! Duchâtel ira à Londres; vous comprenez bien que nous ne pouvons y conserver ce pauvre Challemel-Lacour, tout à fait dépaysé là-bas. Du reste, je mettrai au quai d'Orsay un des vôtres, vous n'aurez pas à vous plaindre : le comte de Chaudordy.

Les convives se regardèrent un peu étonnés.

— Je l'ai vu de près à Tours, il saura nous relever.

Cette conversation est, paraît-il, fort authentique; nous ne savons si, depuis, l'illustre homme d'État a modifié ses projets; mais tels étaient, ce soir-là, les projets qu'il voulait bien dévoiler à ce petit cénacle de gentilshommes. Les événements, faut-il l'avouer, ont quelque peu contrarié l'enfant de Cahors. Le Sénat a malencontreusement repoussé le scrutin de liste, glorieux plébiscite qui devait conduire Léon à l'Élysée; les esclaves ivres de Belleville ont manqué d'enthousiasme et de courtoisie à l'égard de leur ancien favori, et la rue, hélas ! ne lui appartient plus aujourd'hui. Voilà pourquoi nous ne reproduisons qu'à titre de document rétrospectif, les détails de cet intéressant repas.

SAINT-SIMON.

Mon père classa ce document parmi ses notes, inscrivant dans la marge ces mots : « La comparaison avec mon récit démontrera

l'inexactitude de cet article. Peut-être était-il curieux de confronter la grosse image publique et le dessin délicat. »

III. — LE TROISIÈME DINER

Un long temps passe, et chargé d'événements. Gambetta a tenté toute sa fortune et l'a manquée. Il a pris en main la présidence du Conseil. « Nous allons avoir, écrivait mon père le 10 novembre, le *grand ministère* Gambetta, Freycinet, Jules Ferry, Léon Say, Challemel-Lacour. Ce sera chose faite demain ou après-demain. Gambetta sera complètement maître de la Chambre. » Rien de tout cela n'arriva. Freycinet, Jules Ferry, Léon Say, Challemel-Lacour, se récusèrent, et Gambetta, ne voulant pas avouer sa défaite, composa en hâte un ministère d'amis obscurs. Là-dessus, s'exerce la plaisanterie parisienne, et cet esprit de mot qu'alors on prisait tant; note du 14 : « Gambetta a certainement de l'étoffe, disait ce soir quelqu'un chez Pailleron, mais pas assez pour tant de doublures. » Gambetta était perdu, les parlementaires avaient conspiré sa chute. Il leur donna partie belle par ses imprudences, ses agitations. Il engagea le rachat des Compagnies de chemins de fer, l'expédition d'Égypte, la revision de la Constitution. Tout cela en trois mois. Et, sur la question constitutionnelle, il fut *précipité*.

Comment prit-il cette chute? Note du 29 janvier :

Gambetta radieux, paraît-il; Galliffet l'a vu, libre et léger comme l'eau. Il va ne se mêler de rien. A quoi bon? Rien ne marchera, on reviendra à lui à genoux, pieds et poings liés. Alors, il fera ses conditions, et ce sera son vrai ministère.

Libre et léger comme l'eau, tel nous le voyons dans ce dîner du 27 mai dont voici le récit :

27 mai.

Dîner chez Yung avec Gambetta, Coquelin aîné et cadet, de la Comédie française, Mézières, de l'Académie française, Mme Versigny, Paul Déroulède, Joseph Reinach.

Discussion sur le divorce, joli mot de Mme X..., qui dit : *L'adultère du mari est quelquefois un égard pour la femme.* Après le dîner, Gambetta charmant, parlant peinture. Sur Courbet, anecdote admirablement racontée, un peu trop en acteur, mais en grand acteur. Un excellent comédien utilisant

ses défauts. Tout lui sert : d'être gros, d'être borgne, d'être gasconnant. On a parlé du divorce pendant le dîner, on mourait de rire de tout ce qu'il disait. Un autre aurait dit cela, on n'aurait pas bronché. C'était le geste, l'accent, ce mélange singulier de sérieux et de burlesque dans le geste et dans la voix.

Je reviens à Courbet. Gambetta l'a beaucoup connu, a vécu avec lui, l'imite à merveille. Coquelin, qui s'y connaît, était ravi. Il connaissait toutes ces histoires et me disait d'avance : « Attendez, vous allez voir », il se pâmait devant les drôleries de geste et d'accent de Gambetta. Un grand comédien admirant un grand comédien. Et sans jalousie. Ils ne jouent pas sur le même théâtre.

C'était chez Khalil Bey, là où se trouvait ce fameux tableau, le chef-d'œuvre, paraît-il, de Courbet : *l'Origine du monde*. Une femme nue, sans pieds et sans tête. Après le dîner, on était là, regardant... admirant... On s'épuisait en phrases enthousiastes : C'est merveilleux... (Un chef-d'œuvre, paraît-il), Courbet ne bronchait pas... On recommençait... Cela durait depuis dix minutes. Courbet n'en avait pas assez. A la fin, on s'arrêta, on ne trouvait plus rien. Courbet alors de dire avec sa grosse voix grasseyante et traînante :

— Vous trouvez cela beau... et vous avez raison... Oui, cela est beau... Oui, cela est très beau, et tenez, Titien, Véronèse, LEUR Raphaël, MOI-MÊME nous n'avons jamais rien fait de plus beau...

Gambetta a dit ce LEUR Raphaël et le MOI-MÊME en grand artiste. Il n'en finissait pas avec le MOI-MÊME. Gambetta en avait plein la bouche. Il y en avait toujours. C'était admirable. Coquelin lui-même était émerveillé.

Un jour, Gambetta regardait une étude de Courbet et le félicitait :

— Comme cela est juste, lui disait-il, comme tu vois clair!

— Si je vooa clair, je vooooa trop clair. Cela me geeeeene. C'est-à-dire que je serai forcé de me crever un œil pour voooar moins clair.

Un jour, et cela est beau, Gambetta arrive et Courbet lui dit :

— Ah! te voilà, attends, je vais te montrer le portrait d'un ami que j'ai.

Il prend un tableau contre le mur, et le retourne. C'était

une étude de chêne. « Admirable, dit Gambetta. Une chose étonnante. » Et Courbet de dire :

— Oui, c'est mon ami. Il est là tout près, seul, absolument seul. Sur une colline... J'allais souvent le voir... Il avait une existence propre. Il vivait, il respirait. Je me suis pris d'affection pour lui, et un jour je lui ai dit : « Attends, je vais faire ton portrait. » Et je l'ai fait.

Daubigny arrive un jour chez Courbet qui était en train de se débarbouiller. Une étude était sur un chevalet. Daubigny, le père Daubigny (il était vieux), regarde cette étude.

— C'est admirable, dit-il, c'est admirable.

Et Gambetta imite extraordinairement bien Courbet répondant, la tête enfouie dans son éponge :

— Je crois bien que c'est admirable... Tu ne serais pas seulement f... de le copier.

Gambetta nous a raconté ensuite de très amusantes anecdotes sur Cousin et Jules Simon. Mais il disait : « Ah ! il faut entendre Simon raconter cela. C'est merveilleux. C'est un si grand comédien !... » J'avais envie de répondre : « Et vous donc, mon cher Gambetta? »

***

Mon père ne devait plus rencontrer Gambetta. Il s'intéressa à ses derniers efforts avec, semble-t-il, une sympathie qui paraît dans ses notes. Celle-ci, du 2 juin 1882 :

Hier, vote de confiance à Freycinet sur la question égyptienne. Il avait pataugé, la Chambre était houleuse et mécontente. Gambetta croit l'occasion propice, monte à la tribune, attaque Freycinet très vivement. Brusque revirement. La Chambre, en haine de Gambetta, donne une grosse majorité à Freycinet. Voilà par quels hommes nous sommes gouvernés.

Et, peu de mois après, le dénouement. Du 3 décembre 1882 :

Gambetta blessé à la main. A ce sujet, mille commérages... C'est une femme abandonnée qui, etc., etc. Ses amis affirment qu'il s'est blessé la main en jouant avec un revolver. Il a la manie du tir et des armes à feu. — Gambetta, en somme, bien diminué. Il a été presque *tout*, tant qu'il n'a été *rien*; il n'est presque plus *rien* depuis qu'il a été *tout*.

Du 31 décembre :

Gambetta très mal, dit-on.

Et le 1er janvier :

Gambetta mort. L'année commence par ce coup de tonnerre. Il est mort hier soir 31 décembre à minuit moins cinq. Il était décidément malade, malgré les dénégations de ses amis. Pourquoi ce mystère (1)? Gambetta était aimable, spirituel et bon. Personnellement, il est à regretter. Politiquement, on ne sait que dire... Il n'était plus rien, ni conservateur, ni révolutionnaire; il était gambettiste...

Du 6 janvier :

Obsèques de Gambetta. Conduit Élie et Daniel au balcon de l'hôtel d'Alphonse de Rothschild, l'hôtel Talleyrand, au coin de la rue Saint-Florentin et de la rue de Rivoli. De là, vue admirable. Toute la place de la Concorde. On voyait le cortège sur une étendue immense, sortant du pont de la Concorde, traversant la place, tournant devant nous et allant se perdre tout au bout de la rue de Rivoli. Très beau spectacle. Défilé de deux heures un quart. *Le Temps*, ce soir, dit *cent mille* personnes. Toute l'École polytechnique. Deux à trois mille étudiants. Des chars remplis de couronnes. Des députations de la France entière : c'était cela le plus curieux, ce défilé de deux à trois cents groupes de petits politiciens de province venus de tous les coins de la France chacun avec leur couronne. *Les nouvelles couches sociales, la petite bourgeoisie*, les vrais maîtres de la France. Gambetta, c'est leur Dieu. Il a dit ce mot : « A vous la politique, à vous la France... » Il leur a ouvert la terre promise. — Trop de francs-maçons, burlesques absolument, avec leur air d'importance et de gravité.

Quelques appréciations enfin, à travers lesquelles on devine la rumeur des conversations, des jugements contrastés :

Au dedans, il aurait pu être bien utile, se mettre en travers de la démagogie débordante, et cependant une chose l'aurait

(1) Il est hors de doute que Gambetta est mort d'une crise d'appendicite mal diagnostiquée et qu'une opération, que Lannelongue voulait faire, aurait pu le guérir. La blessure à la main avait été légère. Quant à l'origine de cette blessure, le mystère subsiste, et les hypothèses proposées sont nombreuses. Il se peut d'ailleurs fort bien que l'explication simple, l'accident, soit aussi l'explication vraie.

gêné pour être vraiment gouvernemental, cette rage contre le catholicisme.

Au dehors, il pouvait être, selon les circonstances, ou très précieux ou très dangereux.

Très précieux, la guerre une fois déclarée. Il aurait peut-être su entraîner la France. Mais très dangereux, car il aurait probablement amené la guerre trop tôt...

Un mot juste : la France n'a pas perdu *un* grand homme, mais la République a perdu *son* grand homme...

Gambetta était une force qui n'était pas de force.

Encore quelques échos de conversation, retours sur le passé, sur ce qui n'a pas été, ce qui aurait pu être :

Vu M. Mignet ce matin. Étonnant de verdeur et d'intelligence avec ses quatre-vingt-six ou quatre-vingt-sept ans. Raconte des souvenirs de jeunesse. Parle de Talma venant à Aix vers 1820 pour jouer quatre tragédies. Ils écrivent à Talma, vont le voir à l'hôtel. Il les reçoit très bien. Pas spirituel, pas brillant, mais parlant très bien de son art.

Parlé de Gambetta. Erreur de M. Mignet : il croit que M. Thiers, s'il avait vécu, aurait contenu, modéré Gambetta, l'aurait eu docile, souple, obéissant comme ministre ou comme chef de sa majorité. Erreur. Gambetta bien vite se serait cabré, révolté. Il n'aurait jamais su se résigner à être *second*.

Encore une rumeur... un retour... Gambetta déjà n'est plus qu'un souvenir :

Mort subite du général Chanzy, cinq jours après Gambetta. — Chanzy, Gambetta étant mort, allait jouer un rôle politique, aurait probablement remplacé Grévy.

Chanzy, Gambetta, les deux hommes de la guerre de 1870, morts tous deux jeunes; morts Thiers, Crémieux, Jules Favre, Clinchant; Trochu disparu dans la retraite, se tuant lui-même; Faidherbe impotent, paralysé; mort, Bourbaki; mais en revanche vivant, Bazaine qui a mérité cent fois la mort par sa conduite à Metz. — En Allemagne, au contraire, vivants, l'empereur Guillaume, Moltke et Bismarck...

Ludovic Halévy.

DEUX ANNÉES A BERLIN

1912-1914

VII [1]

RÉVEIL DE L'HOSTILITÉ CONTRE LA FRANCE

L'EFFORT DEMANDÉ A LA NATION ALLEMANDE

C'est dans le courant de janvier, nous apprend la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, que l'Empereur a décidé d'augmenter la puissance militaire de l'empire par les ressources en hommes, presque inépuisables, qu'offre la population, et à ce moment déjà toutes les mesures nécessaires ont été arrêtées dans son esprit. Il s'est trouvé qu'il y avait un parfait accord entre la pensée du souverain et celle des classes dirigeantes. La même hâte fébrile de mettre les fers au feu s'est manifestée chez le chef de l'État et chez les officiers, les nobles et les bourgeois. Aussi serait-il impossible à un parti politique, autre que les socialistes, de voter au Reichstag contre le projet militaire dont le dépôt prochain est annoncé. Les chefs du Centre, quelle que soit leur animosité contre le chancelier, risqueraient de perdre leur prestige et leur popularité, s'ils prêchaient l'opposition à la volonté de l'Empereur. Ils le feront d'autant moins qu'ils encourraient le reproche, qui leur a été maintes fois jeté à la face par les libéraux, d'être de mauvais patriotes et de

(1) Voyez la *Revue* des 15 février, 1er mars, 15 mai, 1er juin 1928, 1er avril et 1er mai 1929.

placer les intérêts du parti catholique au-dessus de ceux de la communauté germanique. L'adoption de la nouvelle loi militaire par le Reichstag paraît donc assurée.

En est-il de même des dépenses qu'entraînera son exécution?

Un communiqué de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* du 1er mars nous a révélé que le gouvernement a l'intention de couvrir les dépenses non renouvelables du projet au moyen d'un impôt sur la fortune prélevé une seule fois.

Quelle sera l'importance de ce prélèvement? L'officieuse *Gazette de Cologne* et la libérale *Gazette de Francfort* sont d'accord, ce qui ne leur arrive pas souvent, pour l'évaluer à un milliard de marks (1 250 000 fr.), et ce chiffre énorme, d'abord démenti, a trouvé définitivement créance dans la presse de Berlin. On peut le tenir pour exact. Il y faut ajouter la somme annuelle, par quoi se soldera la loi militaire de 1913. Celle de 1912 a nécessité un accroissement de dépenses budgétaires de 58 millions, celle de 1911 de 15 millions seulement.

Le fait saillant, le fait significatif, c'est qu'il n'apparaît, dans les commentaires des gazettes, aucune opposition réelle, aucune résistance sérieuse, contre la grandeur du sacrifice demandé en pleine paix à une catégorie nombreuse de contribuables, comme si l'Allemagne était sous la menace ou l'annonce d'une guerre imminente. Cette unanimité dans l'approbation des uns et la résignation des autres permet de prévoir que l'Empereur n'aura pas fait appel en vain, cette fois encore, dans des proportions et par des moyens jusqu'à présent inusités, au patriotisme de la nation germanique.

Il ne pouvait être question de recourir à un emprunt pour trouver rapidement le milliard nécessaire. L'état encombré du marché financier ne supporterait pas une opération aussi vaste. On s'accorde à louer l'adresse, avec laquelle le chancelier, — d'après les indiscrétions autorisées des journaux, — va recourir, sans le dire, à une véritable « contribution de guerre », en évitant de la faire peser sur les classes laborieuses. Il enlèvera ainsi aux socialistes l'arme principale qu'ils auraient brandie contre son projet. De son côté, le parti libéral avait réclamé à plusieurs reprises, notamment lors du vote de la loi sur l'augmentation de la flotte, l'introduction d'un impôt d'empire sur la fortune. Voilà son désir près d'être exaucé. L'impôt demandé, bien que ne devant être perçu qu'une seule fois,

marquera la conversion du gouvernement impérial aux principes posés par les libéraux.

Jusqu'à présent, les prédécesseurs de M. de Bethmann-Hollweg avaient résisté, pour sortir d'embarras dans des circonstances analogues, à la tentation d'employer cet expédient, car l'idée d'un impôt d'empire sur la fortune, qu'il s'agisse d'une taxe occasionnelle ou d'une contribution permanente, était repoussée d'une commune voix par les États confédérés comme un empiètement sur leurs droits en matière financière, comme une intrusion de l'empire dans l'autonomie des États. Il n'y a que le premier pas qui coûte, et l'obstacle qui abritait les confédérés une fois renversé, il est à prévoir que le gouvernement impérial continuera de marcher dans la voie où il se sera engagé.

***

En demandant à son peuple un si grand effort et les sacrifices pécuniaires qu'il comportait, Guillaume II avait en vue de doter l'Allemagne d'une supériorité militaire qu'elle ne possédait plus incontestablement. Moyennant l'utilisation complète du contingent annuel, l'Allemagne devait, d'après un calcul facile à établir, acquérir une force immédiatement disponible et telle que tout essai de lutte deviendrait inutile à la France, moins riche en hommes et ne pouvant compter sur le secours de son alliée qu'au bout de six semaines, temps nécessaire à la Russie pour mobiliser ses troupes. D'ici là, comme l'avaient démontré les leçons de la guerre balkanique, des coups décisifs auraient été portés à la République, si, inconsciente du danger, elle eût entamé une lutte inégale. Du haut de sa puissance colossale, le gouvernement impérial dicterait sa volonté dans toutes les questions qui diviseraient l'Europe. Il n'aurait plus à craindre les résistances qu'il avait rencontrées ni à consentir aux marchandages auxquels il avait dû se prêter dans la crise marocaine. Il n'aurait pas besoin de tirer l'épée, le geste d'y porter la main suffirait.

Oui, mais le gouvernement impérial n'avait pas prévu la riposte foudroyante de la France à ses projets d'armement. Le rétablissement du service de trois ans était le seul expédient capable d'équilibrer, pendant quelques années encore, les forces des deux nations et des deux alliances, d'égaliser les chances

d'une guerre qui viendrait à éclater. Alors que plusieurs gouvernements, dociles aux vœux populaires, inauguraient une réduction du temps de service sous les drapeaux, il était invraisemblable que la France, qui paraissait travaillée par la propagande pacifiste des radicaux et des socialistes, eût le courage de remonter le courant et d'en revenir au système qu'elle avait elle-même abrogé. C'est pourtant le miracle que le cabinet Barthou s'apprêtait à réaliser, et cet élan de patriotisme chez nos voisins du sud était au moins égal et comparable à l'enthousiasme national, soulevé chez nos voisins de l'est par les projets de leur Empereur.

La réplique française a causé à Berlin une stupéfaction qui d'abord a rendu muets les organes de la presse, comme un fait inouï auquel on refuse d'ajouter foi. Mais au dépit qu'elle provoquait a succédé bien vite une explosion de colère. Ainsi donc tous les sacrifices que le peuple allemand était prêt à s'imposer, seraient rendus stériles par un sacrifice d'un autre genre que l'esprit de revanche inspirait à son implacable adversaire. Personne ne s'est avisé de reconnaître que c'était bien joué. Au contraire, hors des salons officiels, il m'est arrivé de rencontrer des gens qui qualifiaient hautement de provocation le projet français, comme s'il eût précédé, au lieu de le suivre, le projet allemand. Audacieuse altération de la vérité! L'indignation générale s'est traduite avec violence dans un article de la *Gazette de Cologne* contre la nation française « perturbatrice de la paix, d'où vient le danger qui menace le monde entier ». Le bruit produit par cette diatribe a été si fort que le gouvernement impérial, au bout de deux jours seulement, s'est décidé à y mettre une sourdine par une rectification officieuse. Du communiqué de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, on peut déduire que le renforcement de l'armée allemande n'est pas une menace à l'adresse de la France, parce qu'il « n'est pas motivé, dit l'officieuse gazette, par la prétendue aggravation des relations qui existent entre l'Allemagne et l'un ou l'autre de ses voisins, aggravation qui entraînerait la guerre ». Le gouvernement impérial ne pouvait pas s'y prendre plus adroitement, il faut le reconnaître, s'il n'avait eu en vue que de faire échouer à Paris le rétablissement du service de trois ans. Ses assurances pacifiques fournissaient une arme aux socialistes et aux radicaux qui combattraient à outrance le projet.

***

Le gouvernement impérial vient de présenter au Reichstag les projets de loi militaire et financiers approuvés par le Bundesrat : projet pour l'augmentation de l'armée sur le pied de paix; projet pour l'établissement d'une contribution extraordinaire destinée à n'être perçue qu'une fois, projets apportant des modifications au régime financier. Ils ont été commentés dans de nombreux écrits. Moi-même, je leur ai consacré plusieurs pages dans *l'Allemagne avant la guerre*. Il me semble néanmoins indispensable d'en faire un nouvel exposé pour la clarté de ces souvenirs. Je n'analyserai, d'ailleurs, que les principaux.

Le projet militaire est des plus suggestifs. L'armée sur le pied de paix est portée à 661 176 hommes, par l'incorporation annuelle de 63 000 nouvelles recrues. A ces chiffres qui ne concernent que les simples soldats, il faut ajouter 30 000 officiers et 110 000 sous-officiers. L'accroissement numérique, en chiffres ronds, sera de 4 000 officiers, de 15 000 sous-officiers, de 117 000 soldats et de 27 000 chevaux.

Les innovations les plus caractéristiques sont l'augmentation des crédits affectés à la flotte aérienne qui s'élèveront à 80 millions de marks et celle du trésor de guerre en or monnayé conservé à Spandau qui, de 120 millions de marks passera à 300. L'effectif des bataillons de frontière sera porté à 760 hommes, c'est-à-dire aux trois quarts de l'effectif de guerre; celui des escadrons sera complété d'une manière uniforme dans toute la cavalerie, ce qui n'existait pas jusqu'à présent.

Cette armée active d'environ 800 000 hommes sera le dernier mot et le plus perfectionné spécimen d'un instrument de guerre moderne. Chaque détail semble avoir été minutieusement prévu pour ne rien abandonner au hasard, pour ne laisser place à aucune surprise, à aucun caprice de la fortune. Il est à remarquer que toutes les augmentations dans l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie et les services auxiliaires doivent être exécutées, vu leur caractère d'urgence, pour le mois d'octobre 1913, de même que certaines dispositions prescrites par la loi de l'an dernier qui n'auraient été accomplies qu'en 1915. On hâtera autant que possible les achats de matériel et l'aménagement des forteresses à édifier ou à agrandir sur les frontières de l'est et de

l'ouest. Tout respire la poudre dans ce projet, une poudre prête à s'enflammer.

Les dépenses nécessitées par un tel surcroît d'armement sont divisées en dépenses courantes, qui se reproduiront chaque année, et en dépenses extraordinaires, telles que les achats de matériel et d'équipement, les constructions de casernes et les fortifications. Les unes et les autres s'échelonneront sur une période de trois ans. Le gouvernement demande au Reichstag de voter, pour couvrir les débours non renouvelables, une contribution extraordinaire et, pour faire face aux dépenses annuelles, des impôts permanents, ainsi que des augmentations d'impositions déjà existantes.

La contribution extraordinaire sera un prélèvement fait par l'État sur le capital à partir d'un certain degré de fortune. La presse radicale et socialiste applaudit joyeusement non seulement à l'exemption des classes laborieuses, mais aussi à l'adoption d'un moyen, rejeté jusqu'ici, pour soutirer l'argent des classes riches. C'est un précédent qui ne sera pas perdu de vue, si les Allemands possèdent jamais un gouvernement démocratique. Et dire que l'exemple est donné par un ministre aussi conservateur que le chancelier ! La contribution extraordinaire n'aura pas, à proprement parler, d'échelle progressive, comme on l'avait cru tout d'abord. Elle consistera dans l'imposition d'un demi pour 100 sur la fortune, portée à 2 pour 100 à partir d'un revenu de 50 000 marks. Elle commencera aux fortunes qui ne sont pas inférieures à 10 000 marks et sera versée en deux termes, un délai supplémentaire pouvant être accordé. Au nombre des contribuables appelés à acquitter cet impôt, figurent les sociétés par actions et les sociétés en commandite. Il a paru équitable de les inviter à partager le fardeau des dépenses consacrées au renforcement de l'armée et par là, — c'est du moins l'explication officielle, — au maintien de la paix, vu qu'elles en retireront le plus de profits. Les princes allemands confédérés, dit le projet, prendront part aussi au sacrifice fait à la patrie. Ils paieront donc la contribution extraordinaire, premier coup porté aux privilèges des maisons régnantes. Le prélèvement sera calculé pour les contribuables d'après la déclaration qu'ils ont faite de leurs revenus au 31 décembre 1912; pour les sociétés, d'après la valeur courante de leurs actions et leur avoir social.

Le projet des impôts permanents va provoquer une sérieuse bataille dans l'enceinte du Reichstag. Sur cette question, chaque parti a des idées ou des principes arrêtés. Le gouvernement a cherché à donner satisfaction aux conservateurs comme aux libéraux, au moyen d'un compromis qui menace de ne contenter personne. Il n'a pas essayé d'entreprendre une refonte générale du système financier de l'empire, le temps lui manquant pour une pareille tâche. En vue de complaire aux libéraux, il a introduit dans la législation fiscale la loi portant création d'un impôt d'Empire sur la fortune. Pour désarmer l'opposition des conservateurs, qui avait causé la chute du prince de Bulow en 1909, il a renoncé à frapper les successions. La seule nouveauté des charges permanentes demandées par M. de Bethmann-Hollweg est donc l'impôt sur la fortune. Déjà, au sein du Bundesrat, une longue discussion s'est engagée et une assez vive résistance s'est manifestée de la part des délégués des États confédérés contre cette innovation. Mais enfin, comme me l'a dit le ministre de Bade, membre du Bundesrat, force a été aux petits États de s'incliner devant la volonté inflexible du grand frère. C'est un acheminement accompli par une voie détournée, par de simples escamotages fiscaux, vers l'unification financière et politique de l'empire. L'impôt, dont le produit est évalué sommairement à 80 millions, sera perçu par les États confédérés au moyen d'impositions locales sur le revenu, sur le capital ou sur les successions à leur choix. Ils devront l'acquitter, à partir du 1er avril 1914, par une contribution matriculaire de 1 mark 25 par tête d'habitant, qui viendra se superposer à celle déjà existante. Si d'ici à cette date, dans chaque État confédéré, les charges nécessaires à la perception de cette contribution ne sont pas établies, alors entrera en vigueur automatiquement une loi d'Empire sur l'accroissement de la fortune, variant d'un 1/2 à 2 1/2 pour 100 et frappant d'une manière indirecte les successions.

Ainsi se résume tout le mécanisme des projets financiers enfantés par le génie du chancelier. On espère, à la Wilhelmstrasse, qu'ils seront votés, après la loi militaire, dans la session qui suivra la fête de la Pentecôte. La coupe d'amertume est placée devant les membres du Reichstag. A eux de la vider dans le délai escompté par le gouvernement impérial. Mais cette absorption ne se fera pas sans d'amples débats, auxquels parti-

ciperont, d'un bout à l'autre de l'Empire, les autorités financières et juridiques les plus réputées de l'Allemagne.

A LA COUR DE DRESDE

Si je me suis étendu sur ces projets, c'est qu'ils ont occupé, à Berlin, la principale place dans les événements de l'hiver et du printemps, dans les préoccupations du public allemand, dans les articles de journaux et les discussions des hommes politiques ou se mêlant de politique. J'en ai été distrait par un court voyage à Dresde, où j'ai remis, le 11 mars, mes lettres de créance au roi Frédéric-Auguste III.

J'avais visité, en touriste, cette paisible survivance des petites cours allemandes qui a conservé, à trois heures de Berlin, de la ville tentaculaire où bouillonne la vie politique de l'Allemagne, le cachet d'art et d'élégance un peu surannée que lui ont imprimé les fastueux Électeurs du XVIIIe siècle, et j'y revenais avec plaisir, heureux d'échapper pendant quelques jours aux obligations et aux soucis de ma résidence officielle. Après ma présentation au souverain, j'ai été admis à offrir mes hommages à sa sœur, la princesse Mathilde, personne mûre et distinguée, et au ménage de son frère, le prince Jean-Georges. Le roi m'a invité à un dîner, auquel assistaient des dignitaires de sa cour et le ministre des Affaires étrangères, le comte de Vitzthum. J'étais impatient de connaître ce prince, dont les mésaventures conjugales avaient défrayé, dix ans auparavant, toutes les chroniques européennes. Un bon vivant, à ce qu'il m'a paru, jovial et terre à terre, très consolé de la fuite de sa femme, la romanesque archiduchesse Louise, laquelle devait étouffer dans le milieu formaliste et piétiste de la cour de Dresde et goûtait, pour l'heure, d'une existence de bohème, plus conforme à son tempérament, avec son second mari, le maëstro Toselli. Le grand père de Frédéric-Auguste, le roi Jean, s'était fait une situation en évidence dans l'ancienne Confédération germanique. Son père, le roi Georges, alors prince royal, avait montré des qualités de soldat, en combattant la Prusse, en 1866, et la France, en 1870. Leur petit-fils et fils n'aspirait visiblement à rien de pareil. Il se contentait d'être le roi très catholique de l'État le plus protestant de l'Allemagne et le souverain très débonnaire d'un peuple en majorité socia-

liste. La famille royale était si dévouée à l'Église de Rome que le plus jeune frère du roi était entré dans les ordres où il continue de porter dignement la soutane. La cour de Dresde n'était pas la seule, du reste, à présenter d'étranges contrastes entre le prince régnant et ses sujets, et je m'explique que les monarques secondaires de l'Allemagne se soient rangés docilement autour du trône des Hohenzollern, l'Empereur étant le plus solide soutien du principe monarchique dans l'agrégation des États germaniques.

J'ai passé agréablement mes soirées avec un ami d'enfance, le comte de Seebach, directeur des théâtres royaux. Son père, ministre de Saxe à Paris sous le second Empire, ayant épousé une fille du chancelier russe Nesselrode, acquit quelque notoriété comme intermédiaire entre Napoléon III et Alexandre II, à la fin de la guerre de Crimée. Mon ami, un gaillard de six pieds, avait quitté son régiment de cuirassiers pour veiller sur l'art musical et dramatique de son pays, et coulait des jours heureux de vieux garçon au milieu des chanteurs et des chanteuses, des cabotins et des cabotines, obéissant ainsi à sa véritable vocation. Tout diplomate, en quelque endroit que le conduise sa vie nomade, a chance d'y rencontrer, comme moi, d'anciennes amitiés, semées au hasard de sa carrière.

Le matin, visite au musée, une des collections les plus choisies de l'Europe. J'y retrouve devant « la madone de Saint Six » de Raphaël, les portraits de Rembrandt, de Rubens et de Van Dyck, les toiles lumineuses de Vermeer de Delft, les sensations d'art qui me ravissaient quinze ans plus tôt, lors de mon premier séjour. L'après-midi, promenade, sous un soleil presque printanier, au « Grand Jardin », bordé de villas qui sont de riantes retraites où de vieux serviteurs de l'Allemagne, généraux, fonctionnaires, diplomates, achèvent en paix leur existence.

Je prends part à un dîner que le ministre des Affaires étrangères offrait au corps diplomatique, composé des représentants de la Prusse, de l'Autriche-Hongrie, de la Russie et de la Grande-Bretagne. Leurs cours continuaient d'entretenir auprès de celle de Dresde des missions particulières. Le comte Forgach, ministre d'Autriche-Hongrie, s'était acquis beaucoup de considération comme faussaire, du temps qu'il était ministre à Belgrade, par la fabrication de documents qui avaient failli

entraîner la condamnation à mort de 53 Serbes austro-hongrois. J'écarte ce fâcheux souvenir pour constater seulement que sa légation réunissait, à commencer par la comtesse Forgach, un trio de beautés des plus remarquables.

De politique le roi ne m'avait pas dit un mot. Le comte de Vitzthum en revanche m'entretient du projet de loi militaire et des projets financiers. Leur vote au Reichstag lui paraît certain. Mais ce sage Saxon n'est pas pleinement convaincu de la nécessité d'accroître dans de si grandes proportions l'effectif de l'armée active, en vue des complications européennes que redoute le gouvernement impérial. Il ne distingue pas bien de quel côté de l'horizon elles pourraient surgir. On attache trop d'importance à Berlin, selon lui, à l'état de surexcitation du parti panslaviste en Russie. Ce feu de paille s'éteindra, quand la paix sera signée entre les États balkaniques et la Turquie, si l'accord des grandes Puissances se maintient jusque-là, ainsi qu'il n'est pas défendu de l'espérer.

Le surcroît d'impôts qui sera demandé à tous les contribuables de l'Empire pour les dépenses extraordinaires de l'armée ne préoccupe pas le ministre saxon, car le patriotisme des Allemands est à la hauteur des sacrifices proclamés nécessaires par le gouvernement de Guillaume II. Mais il déplore le coup porté aux prérogatives des Etats confédérés pour couvrir les nouvelles charges annuelles résultant de l'augmentation du contingent. Aussi, au Bundesrat, le programme financier du chancelier a-t-il été discuté longuement, quoique sans succès, par les représentants du royaume de Saxe.

J'imagine que les idées du comte de Vitzthum sont celles qui règnent dans les petites capitales allemandes, où l'enthousiasme, suscité par l'accroissement de l'armée et attisé par les souvenirs de 1813, est moins chaud qu'à Berlin. Le thermomètre patriotique n'y accuse pas le même nombre de degrés que dans la métropole de l'Empire.

L'ASSASSINAT DU ROI GEORGES

Le moment est-il proche où l'on pourra enfin mettre un terme au duel turco-balkanique? Les États alliés, ayant accepté en principe la médiation des grandes Puissances, celles-ci ont fait tenir à chacun d'eux une note exposant leurs vues comme

bases de négociations qui devraient être adoptées : l'empire ottoman aura pour frontière la ligne Enos-Midia; la question des îles Égéennes sera réglée par les Puissances; la Turquie se désintéressera complètement de la Crète; les Puissances ne sont pas favorables à la demande d'indemnité des Alliés.

On est assez sceptique à Berlin quant à l'effet de cette démarche sur l'esprit têtu des Balkaniques, vu qu'elle ne sera appuyée d'aucune pression. L'unanimité cesse entre les Puissances, dès qu'il s'agit de passer des notes rédigées en commun aux moyens de contrainte, de la parole à l'action. On le sait bien à Sofia, à Cettigné, à Belgrade et à Athènes, et cette inertie des grands États, qui est apparue au lendemain des premières victoires des Alliés, encourage ces derniers à se montrer intransigeants, voire arrogants. Les événements militaires viennent, d'ailleurs, de leur donner un légitime prétexte de persévérer dans cette attitude.

Des trois places qu'assiégeaient les armées balkaniques, Janina est tombée, la première, au pouvoir des Grecs, après un assaut victorieux qui place les soldats du roi Georges au niveau de leurs co-belligérants serbes et bulgares.

Malheureusement, ce brillant fait d'armes a eu le plus triste lendemain. Le souverain des Hellènes a été assassiné par un compatriote, un détraqué grec, dans une rue de Salonique rendue à sa mère patrie. On raconte ici qu'il était en proie à de sombres pressentiments en voyant son pays entrer en guerre; il s'attendait à la défaite; il a rencontré la victoire et la mort.

Le roi Georges avait fait, durant un long règne une expérience amère du caractère ingouvernable du peuple grec. Ballotté entre les partis ou les classes qui se disputaient le pouvoir, d'après le système néfaste du « rotativisme », il avait été sur le point d'abandonner à leur sort ses ingrats sujets et d'abdiquer, quand l'apparition de M. Venizelos à Athènes et la façon vigoureuse dont il nettoya la Grèce des corruptions et des rivalités qui paralysaient tout progrès, assainirent l'administration et raffermirent la royauté. Du temps que le roi Georges s'épuisait en vain à gouverner, il allait se consoler chaque été, en France, des déboires du métier royal. C'est là que j'ai eu l'honneur de connaître cet aimable et séduisant prince, demeuré, malgré tous ses ennuis, d'aspect très jeune et de cœur plus juvénile encore. Le baron de Morenheim, l'ambassadeur

de Russie, qui donnait un dîner en son honneur à Aix-les-Bains, son lieu de délassement favori, avait bien voulu me comprendre au nombre des convives. L'assassinat de l'infortuné souverain, nullement ébloui de sa gloire militaire, a été un malheur pour la cause de la paix.

Quand Janina eut capitulé, Andrinople tenait encore, et le monde politique de Berlin, aussi bien à la Wilhelmstrasse que dans les ambassades, en était venu à souhaiter sa chute, pour hâter l'acquiescement de la Turquie aux exigences des Alliés, quoiqu'elles fussent jugées excessives. Tant que la place résisterait, où trouver des ministres turcs qui consentiraient à signer l'acte de déchéance de la domination ottomane en Europe? On désirait donc la capitulation d'Andrinople, amenée par l'épuisement des vivres, mais non pas par un assaut sanglant, ainsi qu'elle a eu lieu. Aussi la nouvelle du retentissant exploit des Bulgares aidés d'un contingent serbe a-t-elle causé ici autant de déception qu'elle a éveillé d'inquiétude.

Les prévisions optimistes, formulées par sir Edward Grey dans son dernier discours au Parlement, seraient démenties, si la Bulgarie, après sa victoire, ne voulait pas se contenter, comme l'espère le secrétaire d'État britannique, de la ligne frontière Enos-Midia et réclamait un accès à la mer de Marmara, d'où elle menacerait Constantinople et les posssessions asiatiques de l'empire ottoman. D'autre part, la confiance, conservée par le gouvernement français, de faire renoncer le cabinet de Sofia à une indemnité de guerre et de lui imposer, de concert avec l'Allemagne, des conditions qui seront fixées ultérieurement à Paris pour le règlement de la dette ottomane, paraît très compromise. La prise d'Andrinople enflera la voix et les prétentions des vainqueurs. Enfin il est à prévoir qu'après la signature de la paix avec la Turquie, au moment du partage du butin, les Bulgares, conscients d'avoir supporté le plus lourd de la lutte, exigeront la possession de Salonique et que les Grecs refuseront d'abandonner une conquête aussi précieuse et sanctifiée aujourd'hui par le sang de leur roi. Il y a là le germe certain d'un futur conflit.

La prise d'Andrinople pourrait avoir encore une autre conséquence Elle va rendre disponible une grande partie de l'armée bulgare. D'avoir cet atout dans son jeu fortifierait l'intransigeance du cabinet de Sofia dans la conférence qui

s'ouvrira à Saint-Pétersbourg pour trancher le différend entre la Roumanie et la Bulgarie.

A toutes ces incertitudes s'ajoutait celle que causait le sort de Scutari, la dernière ville où flottait encore le drapeau ottoman.

L'INCIDENT DE SCUTARI

Le sort de Scutari, autrement dit l'abandon du siège de cette place par le roi de Monténégro qui s'y acharnait depuis la reprise des hostilités, a failli mettre le feu à l'Europe. Il a divisé les grandes Puissances, quoiqu'elles eussent unanimement reconnu que Scutari devait appartenir à la future principauté d'Albanie, et déclenché l'antagonisme latent entre la Triple Alliance et la Triple Entente, que comprimaient jusque-là les efforts de la diplomatie, au point de faire redouter pendant quelques jours une collision générale. Et ce conflit désastreux aurait été provoqué par l'entêtement d'un petit souverain, le plus minuscule des chefs d'État, soutenu ou combattu avec fureur par la surexcitation de l'opinion publique et par une malheureuse campagne de presse dans les capitales des deux groupements rivaux.

Les événements se succèdent rapidement au bord de l'Adriatique, sans que la situation en soit sensiblement améliorée. Le roi de Monténégro, ayant refusé de suspendre les hostilités sur le territoire albanais, la démonstration navale à laquelle participent la France et l'Angleterre est transformée en blocus des côtes monténégrines. Un communiqué russe condamne catégoriquement l'attitude de l'intraitable Nicolas, et le gouvernement serbe, conscient enfin du danger qu'il court en compagnie de son allié, se résout à rappeler ses troupes qui participent au siège de Scutari. Sans elles, la faible armée monténégrine est impuissante à s'emparer de la place. Une éclaircie semble se produire dans les nuages autour de la petite ville albanaise qui tient l'Europe dans l'anxiété.

Mais l'affaire rebondit à la nouvelle surprenante que les Monténégrins sont entrés à Scutari (23 avril). Qui se serait attendu de leur part à un tel exploit? Exploit, d'ailleurs, très pacifique, on n'a pas tardé à le savoir. Nicolas n'est pas un conquérant, mais un astucieux négociateur. Scutari n'a pas été enlevée d'assaut, mais volontairement livrée par son défen-

seur, l'Albanais Essad Pacha, qui se retire en Albanie avec toutes ses troupes, tout son matériel de guerre, pour essayer de s'y faire proclamer prince souverain. Que va faire l'Autriche-Hongrie ? C'est la question angoissante qu'on se pose d'un bout à l'autre de l'Europe. Et par quels moyens, hormis une exécution militaire, faire lâcher prise au Monténégrin ? Un ultimatum autrichien, exigeant l'évacuation immédiate de Scutari, provoquerait en Russie un mouvement de protestation irrésistible.

Voilà donc la crise européenne ouverte et l'opposition qui s'avère entre la Triple Alliance et la Triple Entente (30 avril). Celle-ci repousse l'emploi de la force, à quoi le cabinet de Vienne semble de plus en plus résolu, d'autant qu'il a derrière lui l'Italie et non pas seulement l'Allemagne. Ces polémiques de presse jettent chaque jour des matières inflammables sur le tonneau de poudre monténégrin, prêt à faire explosion.

Tous les yeux sont fixés sur la Conférence des ambassadeurs comme sur un suprême espoir. Elle ne faillit pas à sa tâche, en adressant de Londres les adjurations les plus pressantes au roi Nicolas. Le petit despote sait qu'il tient dans ses mains la paix ou la guerre, et il n'en répond pas moins en termes évasifs à l'injonction d'évacuer Scutari. Le 4 mai, l'Autriche-Hongrie et l'Italie annoncent qu'elles vont occuper en commun l'Albanie. Des troupes austro-hongroises se préparent à envahir le Monténégro, tandis que des contingents italiens se rassemblent dans les ports de la péninsule. C'est l'instant décisif, le point culminant du drame. Nicolas finit alors par s'apercevoir que, même si la Russie et la France entreprenaient de le défendre, il serait la première victime de son obstination. Le 5 mai, il télégraphie à sir Edward Grey, président de la conférence, qu'il s'en remet aux puissances du sort du Scutari. La Conférence décide aussitôt que la ville sera occupée par des détachements de troupes internationales, débarqués par les vaisseaux de guerre des Puissances. On peut respirer enfin en Europe.

Les informations, que j'ai recueillies au cours de cette semaine, si lourde d'inquiétudes, me confirment que l'Allemagne n'a pas poussé l'Autriche à agir, mais qu'elle était prête à se ranger à côté de son alliée. On me disait à la Wilhemstrasse que l'armée austro-hongroise serait à même de briser la résis-

tance monténégrine avec une rapidité telle que le temps matériel ferait défaut pour qu'un contact sanglant pût se produire entre les troupes serbes et autrichiennes. Celles-ci marcheraient vers l'intérieur en partant de la côte albanaise. On affectait, d'ailleurs, de ne montrer aucune appréhension sur l'issue de la crise, vu les perplexités de la Russie. L'ambassadeur du Tsar avait fait de nombreuses visites au ministère des Affaires étrangères, suppliant le gouvernement allemand de patienter.

Au sortir d'une alarme aussi chaude, j'ai essayé de dégager les conséquences des derniers incidents : « La soumission du roi Nicolas aux volontés des Puissances, écrivais-je à Bruxelles, le 9 mai, et l'évacuation de Scutari par les troupes monténégrines ont provoqué à Berlin une satisfaction et une détente aussi grandes qu'à Paris. Il y a cependant une différence très appréciable dans les sentiments exprimés par la presse des deux pays pendant la crise de la semaine dernière. Les journaux allemands de tous les partis bourgeois n'ont pas cessé d'approuver, quelques-uns même avec véhémence, les projets d'intervention militaire de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie, contre lesquels les journaux français ont fulminé avec la même unanimité (1). Le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, tout en déclarant aux diplomates que le cabinet de Vienne ne pouvait pas supporter plus longtemps d'être bravé par le Monténégro, n'a jamais perdu l'espoir de voir ce dernier céder au dernier moment à la menace d'un conflit avec la Puissance voisine. Aujourd'hui M. de Jagow met en garde le corps diplomatique contre un trop rapide optimisme. Il a dit à l'ambassadeur d'Angleterre que les grandes Puissances sont comme des voyageurs qui, après avoir traversé péniblement une chaîne de montagnes, aperçoivent à l'horizon d'autres hauteurs qu'ils devront franchir, avant d'atteindre la plaine unie où ils pourront se reposer. Mais les plus escarpées paraissent avoir été surmontées.

« Dans les cercles diplomatiques, on apprécie assez sévèrement la campagne menée par la diplomatie austro-hongroise depuis le commencement des hostilités balkaniques. Le cabinet de Vienne a fait un *casus belli* à la Serbie de l'occupation sur la côte de l'Adriatique de Saint-Jean de Médua, port sans

(1) *Exceptis excipiendis!* Le *Journal des Débats*, par exemple, s'est signalé par la sagesse de son langage.

importance stratégique ni avenir économique; il a empêché, par une démonstration militaire qui serait allée jusqu'à un conflit, le Monténégro de conserver Scutari, dont la valeur a été sans doute exagérée et, pour obtenir ce médiocre résultat, il a failli laisser l'Italie prendre pied en Albanie et s'emparer de Valona, objet de ses convoitises, dont les prédécesseurs du comte Berchtold s'étaient toujours appliqués à lui interdire l'accès. On estime ici que le cabinet de Rome, à l'encontre de celui de Vienne, a manœuvré avec une vraie habileté, mais que l'occasion qu'il vient de perdre par le recul du Monténégro ne se présentera plus pour lui. Il y a tout lieu de croire que le gouvernement allemand n'a pas vu de très bon œil la tentative italienne de s'immiscer dans la querelle de l'Autriche-Hongrie et du Monténégro et de partager l'Albanie en sphères d'influence, source de démêlés futurs. A la Conférence de Londres, l'ambassadeur d'Allemagne a appuyé le langage de sir Edward Grey contre l'action isolée, que les deux puissances de l'Adriatique voulaient entreprendre en dehors du concert européen, et il a montré ainsi que l'accord était complet entre Londres et Berlin dans cette question. »

Les cabinets de Paris et de Saint-Pétersbourg ont aperçu à temps, — Dieu en soit loué! — le précipice où les auraient entraînés la duplicité du roitelet de Cettigné et l'emballement d'une partie de la presse russe et française en faveur des Serbes et des Monténégrins. Leur « copain », le cabinet de Saint-James, ne les aurait pas suivis sur un aussi mauvais terrain. A Londres, subsistaient de fortes préventions contre la Serbie depuis l'assassinat de la reine Draga, et le gouvernement britannique avait été le dernier, si je ne me trompe, à reconnaître le gouvernement du roi Pierre. Un conflit, né de la fermeture de l'Adriatique aux tentatives du slavisme et de l'hellénisme pour s'installer sur son rivage oriental, aurait au contraire dressé en face de l'alliance franco-russe le bloc uni de la Triplice. C'est alors que les apologistes des empires centraux auraient eu beau jeu pour rejeter sur la France et sur la Russie la responsabilité d'une guerre, déchaînée sous un si méchant prétexte.

L'incident de Scutari contenait, d'autre part, une leçon qui n'a peut-être pas assez frappé les observateurs contemporains. Il nous a fait voir l'Allemagne obstinée en 1913, comme en 1909, à appuyer du poids de ses armes la politique balkanique

de l'Autriche-Hongrie, encore que les procédés du cabinet de Vienne fussent loin de susciter une approbation unanime à Berlin. Si le gouvernement de Guillaume II a donné en sourdine, pendant ce trouble printemps de 1913, des conseils de temporisation à l'impatience de son allié, c'est qu'apparemment il ne lui convenait pas de partir en guerre au moment où se discutaient au Reichstag les projets d'accroissement de ses forces militaires. Mais vienne pour l'Autriche-Hongrie l'occasion propice d'une revanche dans la péninsule balkanique, champ toujours ouvert à ses rêves d'extension et de domination, le gouvernement impérial serait-il encore aussi partisan d'une solution pacifique, une fois son armée portée au maximum de son perfectionnement et prête à entrer en campagne? Dieu sait qu'une étincelle suffisait pour allumer un incendie au milieu des rivalités et des haines que l'écrasement de la Turquie allait réveiller entre ses vainqueurs! Les hommes d'État de l'époque ont été trop vite soulagés et rassurés, après l'affaire de Scutari, par la disparition d'un orage imminent, comme les marins qui voient s'évanouir momentanément la menace d'une tempête. Les nuages sombres subsistaient à l'horizon : c'était l'obligation pour l'Allemagne de ne pas laisser s'affaiblir et tomber en décomposition l'Autriche-Hongrie, à qui la rivait la chaîne de fer de la Triplice; c'était aussi la politique audacieuse de son allié, cherchant en vain dans des remèdes extérieurs la guérison de la maladie interne qui la rongeait.

LE DISCOURS DU CHANCELIER ALLEMAND

J'ai tenu à suivre l'incident de Scutari jusqu'à son dénouement, sans l'interrompre par le rappel d'autres faits survenus dans l'intervalle, afin d'en faire mieux sentir la gravité. Il me faut maintenant revenir en arrière et donner la parole au chancelier de l'Empire, chargé de paraphraser devant le Reichstag l'exposé des motifs qui accompagnait le projet de renforcement de l'armée.

Dans un langage clair, mesuré, totalement dépourvu des fleurs de rhétorique et du tour spirituel familiers au prince de Bulow, le chancelier s'est attaché à légitimer les nouveaux armements par des considérations déjà connues, tirées de la situation extérieure : substitution sur la carte de l'Europe de la

confédération balkanique, puissance nouvelle, pleine d'énergie et de vitalité, à la Turquie, État vieilli et d'une passivité sans danger pour ses voisins; augmentation de la force militaire de la Russie; lutte se dessinant entre le germanisme et le slavisme; violence grandissante des sentiments panslavistes, à laquelle répond, de l'autre côté des Vosges, l'écho des manifestations du chauvinisme français. Une guerre européenne ne pourrait éclater, a dit le chancelier, sans que l'Allemagne y prenne part, — c'est l'évidence même, — et une part sans doute prépondérante. Il faut donc que l'Allemagne s'arme et fasse tous les préparatifs commandés par le patriotisme et la prudence, afin de demeurer victorieuse. Le tableau que l'orateur a tracé de cet embrasement, auprès duquel les guerres passées ne seraient que jeux d'enfants, n'a malheureusement rien d'exagéré.

Mais, à la réflexion, les raisons alléguées par le premier ministre reposaient sur des hypothèses plutôt que sur des faits réels, car de la situation extérieure il a très sobrement parlé. Hypothèse, le remplacement de la Turquie par une confédération balkanique jeune et forte. L'alliance des vainqueurs ne survivra vraisemblablement pas, comme je l'ai dit, au partage de leur butin, et individuellement, chacun d'eux devra observer vis-à-vis de l'Europe une contenance pacifique; il lui faudra du temps pour panser ses blessures et réparer ses forces. Hypothèse aussi, inventée par des écrivains et des journalistes, le choc éventuel du germanisme et du slavisme. Où s'arrête l'un et où commence l'autre? L'Autriche-Hongrie peut-elle être comptée comme une puissance germanique? Hypothèse enfin, la prédominance des courants panslavistes et chauvins en Russie et en France et des sentiments belliqueux des minorités sur les sentiments pacifiques des majorités.

Le passage du discours consacré aux relations de l'Allemagne avec la France est le plus intéressant. L'orateur aurait pu prononcer une sorte de *mea culpa*, lorsqu'il a fait allusion à l'influence néfaste qu'exerce la littérature nationaliste des Français. En effet le nationalisme de nos voisins du Sud, ranimé par l'affaire Dreyfus, se serait sans doute assoupi, au lieu de se muer en haine contre l'Allemagne, sans les provocations maladroites de l'impérialisme germanique dans l'affaire marocaine. Il a, d'ailleurs, sa contre-partie à Berlin et la presse pangermaniste lui renvoie abondamment la réplique. Somme

toute, on garde l'impression, en lisant entre les lignes du discours ministériel, malgré la courtoisie qu'il témoigne à l'armée française, que le véritable adversaire, contre lequel est braqué le projet de loi militaire, l'ennemi qu'on a toujours en vue ici est et reste la France.

Que dire des compliments adressés à sir Edward Grey, à la politique pacifiste de l'Angleterre et même à M. Winston Churchill qui n'est pas suspect d'une sympathie excessive pour l'Allemagne, si ce n'est qu'ils dépassent la mesure? Le gouvernement impérial voudrait que l'on sût *urbi et orbi* que le temps de sa rivalité navale avec l'Angleterre est passé, que les relations des deux peuples, le britannique et le germanique, les plus puissants et les plus civilisés du vieux continent, sont redevenues des meilleures et que, par conséquent, il n'y a aucune raison de craindre que l'Angleterre ne prête son appui à la France et à la Russie en cas de guerre. Il ne me semble pas que ce soit là le langage le plus adroit pour gagner le cœur des Anglais.

La lecture du discours du chancelier et des commentaires qu'il a suscités dans la presse allemande n'a pas modifié mon pessimisme à l'endroit des nouveaux armements de l'Allemagne. Très discutable restera, après le débat engagé au Reichstag, la question de savoir si l'excès de ces armements, qui sont un exemple et un avertissement pour les autres États, ne constitue pas un danger, au lieu d'une garantie, pour la paix.

Quant au moment choisi pour faire voter le projet militaire, la *Gazette de Cologne* en donne une explication qui me paraît plausible. Il fallait profiter de l'occasion offerte par la célébration du centenaire de 1813, par l'impression toute fraîche qu'a produite la campagne des Balkans et par la surexcitation patriotique, l'ébranlement nerveux, les inquiétudes de guerre, qui en sont résultés.

La discussion du projet militaire en première lecture n'a pris que trois séances. Accueil enthousiaste des conservateurs, bienveillant sur les bancs des libéraux, réservé chez les membres du centre catholique. Les orateurs socialistes, s'abstenant de toute critique acerbe, ont présenté la situation de l'Europe sous un autre jour que le chancelier et lavé la France républicaine des intentions agressives dont l'avaient chargée quelques députés. M. de Bethmann-Hollweg n'avait vraiment pas besoin de se creuser la cervelle pour inventer des motifs

à son projet militaire; le Reichstag était tout disposé à l'accueillir les yeux fermés. Le projet a été renvoyé à une commission qui l'approuvera « ne varietur ».

La presse libérale ayant jugé trop poussée au noir la peinture faite de la situation européenne dans le discours ministériel, surtout en ce qui concerne l'antagonisme du slavisme et du germanisme, dont il eût mieux valu ne pas parler, le chancelier, piqué de ces critiques, si mesurées qu'elles eussent été, a repris la parole, le troisième jour, pour les réfuter. Il a cherché à atténuer ce qu'il avait dit d'excessif au sujet du danger slave. Il a protesté que le dessein de renforcer l'armée ne lui avait pas été soufflé ou inspiré par le grand état-major, ni par la Ligue militaire, le *Wehrverein*, et par son président, le général Keim, dont nul n'ignore l'influence. La nécessité du renforcement de l'armée active lui est clairement apparue dès le mois de novembre dernier, autrement dit après les victoires foudroyantes de l'armée bulgare qui ont fortement impressionné les militaires allemands. Cet exemple ne sera pas perdu pour eux. La loi de 1913 aura pour véritable objet de *doubler la puissance offensive* des troupes allemandes. C'est là ce qu'on peut déduire de plus certain, malgré son ton très pacifique, du langage du chancelier. Les Français, d'ailleurs, ne s'y étaient pas trompés.

Impossible enfin de ne pas remarquer que M. de Bethmann-Hollweg, après avoir affirmé à nouveau la fidélité de l'Allemagne aux devoirs que lui impose son alliance avec l'Autriche-Hongrie, n'a pas trouvé un mot à ajouter sur l'appui de l'autre alliée, l'Italie, et de l'armée italienne dans une guerre européenne. Rien de plus significatif que cette omission, de plus cruel que ce silence. Ils n'ont pas été relevés par les journaux de Berlin ni, que je sache, par ceux de Rome.

La discussion en première lecture des projets de couverture financière a commencé immédiatement après celle du projet militaire et n'a duré également que trois jours. Ici l'accueil a été beaucoup plus frais, à tel point que le chancelier a dû venir à la rescousse du secrétaire d'État du Trésor, le docteur Kuhn, quoiqu'il eût débité son exposé d'une voix conciliante, sur un ton fort modeste. Comme il était prévu, le projet d'impôt d'Empire sur la fortune sera le terrain le plus mouvant de la prochaine discussion, le pas le plus difficile à franchir par le

gouvernement. Radicaux et socialistes ne voient dans le projet ministériel qu'un essai timide et insuffisant de l'impôt d'Empire général sur la fortune, dont ils rêvent de faire l'épine dorsale d'un nouveau système fiscal.

Le premier ministre a confessé de bonne grâce que son projet n'avait pas un aspect très reluisant ni une ordonnance harmonieuse. « Sur sa beauté, a-t-il dit, je ne veux pas disputer, mais je réprouve énergiquement le système qui consiste à ruiner les États confédérés en leur enlevant le produit des impôts directs qui constituent le plus clair de leurs revenus et en les remplaçant par un impôt général sur la fortune, perçu au profit de l'Empire. L'impôt sur la fortune, que propose le gouvernement, doit être fourni au Trésor par les États particuliers eux-mêmes. Libre à chacun d'eux de se le procurer comme il l'entendra. C'est le seul principe juste et raisonnable à appliquer dans un ensemble d'États confédérés, tel qu'est en réalité l'Allemagne. »

Après cette première escarmouche, qui n'a pas laissé que d'être assez vive, on se demande de quels éléments sera composée la majorité nécessaire pour voter les nouveaux impôts

CHEZ LE GRAND-DUC DE BADE

Je n'étais pas à Berlin le jour (7 avril) où le chancelier fit son mémorable speech au Reichstag. J'étais allé présenter mes lettres de créance au grand-duc de Bade, achevant ainsi la tournée des quatre cours qui prenaient rang en Allemagne après celle de Prusse. Encore une échappée de quelques jours hors de l'atmosphère enfiévrée de la capitale allemande et un coup d'œil reposant sur une région plus attrayante que le monotone Brandebourg ; encore la vue d'un petit État s'efforçant de conserver son individualité séculaire dans le cadre étouffant de l'empire germanique. Avant d'arriver à Carlsruhe, où résidait le grand-duc, j'ai admiré le spectacle de la vallée du Rhin, baignée dans la transparente lumière d'avril, parsemée d'arbres en fleurs jusqu'au lointain bleuâtre de l'horizon, et le fleuve déroulant son large ruban d'argent dans la féerie d'un printemps hâtif. Mais Carlsruhe même ne me réservait aucune jouissance esthétique, à l'instar de Munich ou de Dresde. C'est une ville moderne, en partie du XVIIIe siècle, tracée au cordeau

en forme d'éventail, dont le centre est occupé par le château grand-ducal d'une médiocre architecture. Trop vaste, comme la plupart des demeures princières où se complaisait la vanité des petits potentats allemands, il était délaissé par le grand-duc actuel pour une villa plus moderne et moins coûteuse à entretenir. Mais la mère de ce prince, la grande-duchesse Sophie, fille unique de l'empereur Guillaume Ier, y habitait un appartement.

Des liens de famille aussi étroits avec les Hohenzollern avaient valu au grand-duc Frédéric Ier une situation politique privilégiée à la cour de Berlin. Bismarck, dans le troisième volume de ses *Mémoires*, reconnaît que, seul de tous ses confrères allemands, le grand-duc l'avait loyalement aidé, en 1871, à vaincre la répugnance du vieux Guillaume, trop attaché à sa couronne héréditaire, pour ceindre de bon gré la couronne impériale. Mais, dix ans plus tard, un refroidissement survint entre le souverain badois et le tout-puissant chancelier, qui n'avait pas consenti à unir, par des chaînes administratives, l'Alsace-Lorraine au grand-duché. Que, par rancune, le grand-duc ait travaillé à sa chute, Bismarck n'en veut pas convenir, quoique le bruit en ait couru alors avec persistance. Mais le fait est que Frédéric de Bade prit ouvertement parti contre le vaincu après sa disgrâce. Il passait, par ailleurs, pour subir l'influence de sa femme qui a continué dans son veuvage, alors qu'elle ne tenait plus aucun rôle, de s'intéresser passionnément à la politique. J'en ai eu le sentiment dans le long entretien que cette princesse daigna m'accorder. Il roula principalement sur la Roumanie, le pays où j'avais le plus longtemps résidé. Une sympathie commune pour le roi Carol, très déférente de ma part, très ardente de la sienne, nous fit déplorer l'impopularité dont il était présentement l'objet, et l'ingratitude des Roumains à son égard, parce qu'il n'avait pas su saisir le moment propice d'agrandir son royaume à la faveur de la guerre turco-balkanique. Nous n'aurions pas imaginé qu'un nouveau caprice de la fortune allait bientôt mettre à sa portée une revanche inespérée.

Le grand-duc Frédéric II entretenait, comme son père, des relations intimes avec la maison impériale, mais son action personnelle, étrangère à la politique, se limitait à des affaires de famille, à favoriser, par exemple, les vues de l'Impératrice,

en offrant à sa fille le moyen de rencontrer, à l'abri des indiscrétions, le jeune prince de Cumberland qui devint par la suite son fiancé. Quand j'eus l'honneur d'être reçu par lui, c'était un grand et bel homme de cinquante-six ans, d'un visage ouvert et sympathique. Les sportsmen français qui, avant la guerre mondiale, se rendaient à Baden-Baden, où avaient lieu chaque année, en septembre, des courses de chevaux internationales, ne me contrediront pas, s'ils vivent encore aujourd'hui. Ils étaient accueillis avec courtoisie au dîner que le grand-duc présidait à la clôture du meeting. Le ménage régnant n'ayant pas d'enfants, l'héritier du souverain était son cousin, le prince Max, qui a été le dernier chancelier et le fossoyeur de l'Empire expirant. J'ai regretté de n'avoir pas pu voir ce prince, absent de Carlsruhe, qu'on vantait comme un esprit libéral et très cultivé.

Après le dîner, auquel je fus convié comme nouveau ministre de Belgique, on apporta au grand-duc un volumineux télégramme. C'était un long résumé du discours, prononcé le jour même au Reichstag par le chancelier sur le projet de loi militaire. Son Altesse Royale m'invita gracieusement à en prendre connaissance avec elle et me tendit chaque feuillet, après l'avoir lu. Sa figure s'éclairait de satisfaction à cette lecture. Quant à moi, l'instrument de meurtre que le gouvernement impérial s'apprêtait à perfectionner me serrait le cœur, en me faisant songer à notre pauvre humanité. Que feraient, pensais-je, de jeunes soldats, n'ayant peut-être pas au même degré que les races simples et primitives des Balkans, l'esprit de sacrifice ou le mépris de la mort, sous l'ouragan d'acier des engins actuels? J'osai poser cette question au grand-duc. « Nous espérons, me répondit-il avec assurance, que le soldat allemand saura braver les mitrailleuses et les obus sans faiblir. Nous comptons sur son patriotisme et aussi sur la stricte discipline à laquelle il est soumis. » Cette réponse me laissait deviner une confiance absolue dans la victoire le jour où la guerre, redoutée par moi, aurait été déclarée.

Le lendemain, je quittai Carlsruhe de bon matin. Un brusque changement de temps, comme il en survient en avril, avait transformé et assombri le paysage. Une neige légère voltigeait, saupoudrant d'une poussière blanche les prairies et les arbres en fleurs de la vallée du Rhin. J'eus le pressentiment,

sous ce retour offensif de l'hiver, que nous n'en avions pas fini, en politique aussi, avec les mauvais jours.

A mon retour à Berlin, j'ai dîné chez le chancelier. C'était à qui, parmi ses invités, le féliciterait de son discours au Reichstag et du grand succès oratoire qu'il avait remporté. Je n'avais aucune raison de le complimenter et je préférai m'en abstenir. Il recevait, du reste, ces louanges hyperboliques avec le sourire tranquille d'un philosophe désabusé de leur exagération. Cependant, assis à table à côté de la maîtresse de la maison, je n'ai pu, par politesse, m'empêcher de parler de l'événement du moment. « Vous n'avez pas idée, me dit-elle simplement, du travail auquel mon mari a dû s'astreindre, obligé d'apprendre par cœur plus de trois mille mots! » Mme de Bethmann-Hollweg, une belle femme grisonnante, aimable et bienveillante, cultivait d'amicales relations avec les dames du corps diplomatique. Sa sollicitude conjugale ne s'inquiétait que des efforts de mémoire et du labeur excessif imposés à son mari.

Après le dîner, le chancelier me prend à part pour m'entretenir de la grève générale qui avait éclaté en Belgique. Cette grève, — on ne l'a sans doute pas oublié chez nous, — était une manifestation du parti ouvrier, en vue d'obtenir l'abolition du vote plural et le suffrage universel intégral. Préparée pendant plusieurs semaines, à la suite du refus des Chambres d'adopter un projet socialiste de revision de la constitution, elle a duré une dizaine de jours, sans entraîner la totalité des travailleurs de l'industrie, et pris fin sur une motion votée par le Parlement qui contenait implicitement l'idée de revision. Le chancelier connaissait assez bien la genèse de la grève, et il en suivait attentivement le développement par les télégrammes des agences. Il me demanda si je croyais que le mouvement resterait pacifique.

« L'intention des meneurs socialistes, lui dis-je, est de lui conserver ce caractère. Jusqu'à présent, aucun acte de sabotage n'a été commis. Mon gouvernement a pris, au surplus, les mesures nécessaires pour réprimer immédiatement tout désordre, toute attaque à la propriété et toute atteinte à la liberté du travail. — Si la grève se maintient pacifique, opine M. de Bethmann-Holweg, je ne vois pas ce que les socialistes espèrent de cette manifestation. Qu'un gouvernement capitule

devant l'émeute, cela s'est vu malheureusement. Mais une grève qui n'entrave pas le fonctionnement des services publics et se borne à occasionner de grandes pertes d'argent à l'industrie nationale est un moyen de pression insuffisant sur un pouvoir fort et résolu. Il faudrait qu'elle se renouvelât tous les six mois et menaçât de ruiner le pays, pour faire crier grâce aux capitaines d'industrie, dont les instances obligeraient alors le gouvernement à céder. La grève est une arme à double tranchant qui blesse à la fois les patrons et les ouvriers. Ceux-ci sont incapables de renouveler deux fois en une année un pareil effort. L'échec des grévistes rendra votre gouvernement encore plus solide, s'il sait en profiter. »

M. de Jagow, qui avait pris part au dîner, me pose à peu près les mêmes questions que le chancelier. Il espère bien que nous n'aurons pas, enfanté par la grève, le suffrage universel pur et simple. « C'est un triste legs, déclare-t-il, laissé par Bismarck à l'empire qu'il avait fondé. Mais le génie de Bismarck n'était pas sans excuse. Il avait sur le cœur les luttes qu'il dut soutenir, avant 1866, contre le Landtag de Prusse, la plus méprisable assemblée du monde, ainsi qu'il l'appelait. Il s'imaginait qu'un Parlement, issu du suffrage universel, se montrerait plus docile. Le Reichstag l'a été en effet pendant quelques années. Puis les déceptions sont venues et aussi les difficultés qui n'ont fait que croître sous les successeurs de notre grand chancelier. »

M. de Jagow était sorti ce jour-là, plein d'amertume, du Reichstag où il avait défendu le budget du ministère des Affaires étrangères. Il se plaint amèrement devant moi des critiques dont le personnel du corps diplomatique a été la cible de la part de députés des différents partis, lesquels se croient plus compétents dans des matières qu'ils ignorent que des diplomates vieillis sous le harnais (1).

J'ai constaté par ces conversations d'après boire que la Belgique sociale et industrielle était pour les gouvernants de l'Empire allemand un champ d'expérience qu'ils ne quittaient pas des yeux. Mais sur le terrain militaire, où ils n'avaient rien à redouter ou à apprendre de leur petite voisine, ils regardaient avec indifférence ses efforts pour réorganiser son armée.

(1) Dépêche à M. Davignon du 18 avril.

L'AFFAIRE DE LUNÉVILLE. — L'AFFAIRE DE NANCY

Cet émouvant mois d'avril, durant lequel avaient grandi les inquiétudes internationales, fomentées par la prolongation du siège de Scutari, a vu naître, par surcroît, entre l'Empire allemand et la République française, deux incidents successifs qui empruntèrent une gravité significative à la tension des esprits de chaque côté des Vosges. L'affaire de Lunéville et l'affaire de Nancy ont été narrées par la plume précise et scrupuleuse de M. Poincaré aux lecteurs de *l'Europe sous les armes*. Il me reste à retracer l'impression que nous en avons ressentie à Berlin.

A Lunéville, un dirigeable du type Zeppelin, accomplissant son voyage d'essai, atterrissait subitement, faute d'essence, le 3 avril, sur le champ de manœuvres. Entouré aussitôt et protégé par des militaires qui s'exerçaient sur ce terrain, il a réparé ses avaries à l'aide d'une équipe d'ouvriers dépêchée par la maison Zeppelin. Dès le lendemain, il reprenait paisiblement son vol, tandis que ses officiers étaient reconduits à la frontière en chemin de fer. A la suite de quoi, le gouvernement impérial chargeait M. de Schoen d'exprimer « sa reconnaissance au quai d'Orsay pour la manière dont le gouvernement français avait bien voulu terminer ce regrettable incident ».

Dix jours plus tard, le dimanche soir, 13 avril, la présence à Nancy de quelques touristes allemands provoquait une bagarre entre eux et des jeunes gens surexcités. Injures réciproques dans un café et voies de fait échangées à la gare, jusque dans le train où les Allemands avaient cherché un refuge et qui devait les ramener à Metz. L'affaire paraît d'autant plus sérieuse au cabinet Barthou que le préfet de Meurthe-et-Moselle a négligé de l'en informer télégraphiquement. Il prend, sans balancer, après une rapide enquête, des mesures rigoureuses contre des fonctionnaires, coupables de négligence : révocation des agents de police de service à la gare de Nancy, transfert du préfet à un autre emploi, déplacement du commissaire central et du commissaire spécial.

Les touristes allemands qui, étant allés se divertir de l'autre côté de la frontière en galante compagnie, ont été houspillés dans une brasserie et ensuite à la gare par une jeunesse mal

élevée, n'étaient pas intéressants. On pouvait même se douter qu'ils eussent exagéré à plaisir, pour se donner de l'importance, les mauvais traitements dont ils avaient été victimes. Cela n'excusait ni l'inertie de la police ni le chauvinisme par trop démonstratif des Nancéens. Mais, quelque dix ans plus tôt, ce fait divers nocturne n'aurait pas tiré à conséquence ni risqué d'envenimer les relations des deux pays.

Il n'en allait plus de même à présent. La presse berlinoise de toutes couleurs, sauf les organes socialistes, a vociféré immédiatement contre la France et les Français. Des explications et une enquête ont été réclamées au quai d'Orsay par l'ambassadeur d'Allemagne. Par deux fois, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères a pris la parole au Reichstag, pour promettre que l'affaire serait poursuivie et que des représentations énergiques seraient faites au gouvernement de la République sur l'insuffisance de la protection accordée en France aux ressortissants allemands. Des orateurs conservateurs et libéraux ont entonné tour à tour le même refrain contre le chauvinisme français, signalé par le chancelier dans son discours de la semaine précédente comme un danger européen, thème sur lequel le secrétaire a cru devoir, lui aussi, — *tu quoque*, Jagow ! — broder quelques variantes.

L'ambassadeur de France n'a pas manqué de se plaindre du ton peu mesuré dont il s'était servi pour traiter ce banal incident, que M. Cambon s'est efforcé de réduire à des proportions moins tragiques. M. de Jagow lui a répondu qu'il avait dû se mettre au diapason de l'indignation du Reichstag. M. Cambon, quoique fervent partisan d'une politique conciliante, a répliqué vivement qu'il ne s'expliquait pas ce déchaînement de colères, sur la foi de télégrammes tendancieux publiés par des journaux et sans attendre le résultat de l'enquête menée par le gouvernement de la République, après que celui-ci eut fait preuve de beaucoup de courtoisie envers les officiers du Zeppelin, qu'il aurait pu soupçonner d'espionnage. Il s'était contenté de leur demander leur parole d'honneur qu'ils n'étaient pas des espions !

Ce que je voyais de plus alarmant dans la nervosité déplorable et la surexcitation malsaine, causées par l'aventure des Allemands conspués à Nancy, c'était l'état d'âme qu'elles révélaient chez les membres de la majorité du Reichstag. La presse

berlinoise stigmatisait régulièrement le nationalisme outrancier des voisins de l'ouest, mais, de son côté, elle ne parlait jamais des Français et des qualités qu'ils s'attribuent que sur un ton ironique des plus blessants. C'était le pain quotidien, servi tout chaud à ses lecteurs. D'autre part, voilà la première fois que le Reichstag se saisissait d'un minime incident, comme s'il eût eu la gravité de ceux de Casablanca et d'Agadir, et dictait pour ainsi dire au gouvernement une ligne de conduite intransigeante. Il était à craindre que, lorsqu'il aurait voté la loi de renforcement de l'armée, le Reichstag n'encourageât ou ne poussât même le gouvernement à se montrer intraitable vis-à-vis de la France, chaque fois que surviendrait un fait quelconque de nature à froisser les susceptibilités germaniques. Et vraiment ces petits événements se répétaient trop souvent.

L'affaire de Nancy s'est terminée par une note remise à l'ambassadeur de France, aux termes de laquelle le gouvernement impérial considérait l'incident comme clos. Mais, aussitôt après, on a essayé de ressusciter celui de Lunéville, que nous croyions enterré sous les remerciements officiels adressés au gouvernement de la République. Un journal de Leipzig, très répandu en Saxe, les *Leipziger Nachrichten*, a publié une lettre du commandant du Zeppelin, où cet officier, tout en rendant hommage à la courtoisie des hautes autorités militaires françaises, se plaint des mauvais procédés des officiers subalternes, des soldats et de la population. Il est resté, à ce qu'il raconte, plus de vingt heures, sans qu'on lui apportât à manger, pour ne pas quitter son dirigeable, de crainte qu'on ne le détériorât en son absence. (Il avait refusé pour cette raison une invitation à dîner du général.) Il lui a été interdit, prétend-il, de rentrer et de se reposer dans sa cabine. Il n'a pas pu obtenir l'aide de soldats français, afin de maintenir à terre le Zeppelin, et il a dû payer de sa poche des ouvriers civils. Pendant les vingt et une heures qu'il a monté la garde près de son appareil, il a entendu les sarcasmes des officiers et des soldats qui veillaient, baïonnette au canon, autour du dirigeable, et les vociférations hostiles de la population nancéenne.

A l'ambassade de France, on est très irrité de ce réquisitoire, où l'on croit découvrir une manœuvre inspirée par le Kronprinz, de qui les sentiments antifrançais sont bien connus. M. Cambon a reçu, de son côté, communication des rapports

des commandants des places fortes sur la frontière de l'est, au-dessus desquelles le Zeppelin a évolué avant d'atterrir à Lunéville. D'après ces rapports, le dirigeable allemand a plané et décrit des cercles, à l'instar d'un gigantesque oiseau de proie, autour de toutes ces positions fortifiées. Il est donc faux que son excursion ait été un voyage d'essai et que, poussé par le vent, incapable de s'orienter et manquant d'essence, il soit descendu, sans le savoir, sur le sol français. Il a poursuivi en France une tournée d'inspection. Il a fait de l'espionnage militaire en pleine paix. M. Cambon est décidé à user de ces rapports, si la lettre publiée par les *Leipziger Nachrichten* soulève une nouvelle polémique. Il tient aussi en réserve un arsenal d'armes offensives, un dossier composé des plaintes émanant de plusieurs de ses compatriotes qui ont été molestés par la population dans différentes villes de l'Empire, celle entre autres de la femme du correspondant du *Matin*, injuriée par les promeneurs au Thiergarten, parce qu'elle parlait français.

Telle était, au printemps de 1913, l'effervescence des passions en Allemagne, alimentées par le programme militaire du chancelier, par la riposte française et par la glorification des souvenirs belliqueux de 1813. Qu'on ne vienne pas nous dire aujourd'hui que l'innocente Allemagne n'a absolument rien fait pour déchaîner la guerre mondiale, alors que ses gouvernants y préludaient par l'excitation à la haine de l'ennemi séculaire autant que par la hâte préméditée des armements!

LA NEUTRALITÉ BELGE

La Belgique n'était pas en cause dans la discussion de la loi militaire engagée au Reichstag. Mais, comme les conflits où l'Allemagne pourrait être impliquée, étaient passés en revue, la question de la neutralité belge ne tarda pas à être posée par un député socialiste. Seuls, il faut bien le dire, les orateurs de la social démocratie se sont inquiétés du sort réservé à notre pays en cas de guerre, et ils ont réussi à arracher aux membres du gouvernement des déclarations catégoriques, encore que peu chaleureuses.

Dans la séance du 29 avril, le compagnon Noske fit la motion suivante : « Nous autres socialistes, nous contestons la supposition, souvent admise, qu'en cas de guerre la Belgique com-

baltrait à côté de la France. Mais une grande crainte existe en Belgique que, le cas échéant, l'offensive ne vienne de l'Allemagne. Les relations belgo-allemandes pourraient être améliorées sensiblement, si le gouvernement déclarait d'une manière nette et claire que les inquiétudes belges sont dénuées de fondement, tant que d'autres puissances respecteront la neutralité de la Belgique. »

Le sous-secrétaire d'État von Jagow : « La neutralité de la Belgique est déterminée par des conventions internationales et l'Allemagne est décidée à respecter ces conventions. Je n'ai rien à ajouter aux paroles claires que je viens de prononcer relativement à nos relations avec la Belgique. »

Le compagnon Ledebour est d'avis que la réponse du secrétaire d'État n'est pas suffisante. « Il faut reconnaître, dit-il, que la supposition répandue chez les Belges est tout à fait fausse. Mais cette idée fausse est entretenue par les excitations des pangermanistes. La Belgique commettrait tout bonnement un suicide économique, si elle se rangeait du côté de la France. En 1870, c'est elle qui a retiré, en raison de sa neutralité, le plus grand avantage de la guerre franco-allemande. L'inquiétude des Belges doit être dissipée. »

Le compagnon Haase soutient que la façon dont le secrétaire d'État a traité la question belge ne peut amener aucun apaisement.

Le compagnon Sudekum proclame qu'une tâche capitale incombant à l'Allemagne est de mettre les choses au clair en ce qui concerne la Belgique. C'est de la plus grande importance pour les deux pays. L'Allemagne doit éviter tout ce qui est de nature à fortifier les sympathies pour la France qui, pour des raisons naturelles, règnent en Belgique.

Le général de Heeringen, ministre de la Guerre : « La Belgique ne joue aucun rôle dans la justification du projet de réorganisation militaire. Ce projet se trouve justifié par la situation en Orient. L'Allemagne ne perdra pas de vue que la neutralité belge est garantie par des traités internationaux. Je ferai remarquer à nouveau que ma déclaration est suffisamment claire. »

Dès qu'il eut connaissance des assurances froides et sèches de M. de Jagow au sujet de notre neutralité, le gouvernement belge me chargea d'obtenir de lui qu'il consentît à préciser la

portée de ses paroles, en d'autres termes, à leur donner plus d'ampleur, à les marquer d'une cordialité plus accentuée, d'une sympathie plus accusée, pour notre pays.

A la réception diplomatique du secrétaire d'État, où je m'étais rendu pour lui présenter notre nouvel attaché militaire, le chevalier de Mélotte, major de cavalerie, j'ai saisi l'occasion de lui dire que sa déclaration avait produit chez nous une excellente impression, en calmant des défiances entretenues par une certaine presse qui puisait ses inspirations au dehors (c'est ce qu'il m'avait été recommandé de dire), mais que je serais heureux qu'il voulût bien me la renouveler et en préciser les termes.

M. de Jagow me répondit d'un air un peu agacé que les députés socialistes lui avaient déjà demandé à plusieurs reprises de préciser sa déclaration, mais qu'il ne pouvait rien ajouter à ses paroles qui étaient d'une clarté parfaite : « La neutralité de la Belgique a été établie par des traités internationaux et l'Allemagne est décidée à observer ces traités. »

Le laconisme volontaire du secrétaire d'État et son visage fermé me firent comprendre qu'il était inutile d'insister, que je ne lui soutirerais pas une syllabe de plus. Mais il en avait dit assez pour engager solennellement son pays et aussi, — si c'était là son intention secrète, puisque le plan d'invasion de la Belgique reposait depuis des années dans les cartons du grand état-major, — pour me donner le change sur les desseins stratégiques du gouvernement impérial et pour commettre un abominable parjure qui, en dernier ressort, sera jugé par l'histoire.

BEYENS.

(*A suivre.*)

LES ROMANTIQUES JUGÉS PAR UN CLASSIQUE

UN CLASSIQUE ATTARDÉ : VIENNET

On a, depuis les heures héroïques du romantisme, oublié le nom de Viennet. Il fut pourtant célèbre : champion décidé du classicisme, Viennet ne cessa, trente ans durant, de protester vigoureusement contre le succès des principes romantiques qui devaient, pensait-il, ruiner notre littérature. Certaines de ses idées étaient justes, ses critiques étaient parfois méritées; mais il ne put appuyer les unes et les autres d'une œuvre capable de les faire triompher. Comme, par ailleurs, à la Chambre des députés ou dans les couloirs des théâtres, dans les journaux où il écrivait et les salons où il fréquentait, il disait sans ménagements d'aucune sorte le fond de sa pensée, il devint la cible des opposants de toute espèce : classique, il eut contre lui les romantiques; ami de l'ordre, il fut tour à tour en butte aux sarcasmes des ultras sous Louis XVIII, des républicains au temps de Louis-Philippe, des bonapartistes après le coup d'État. Le poète, l'homme public, l'homme privé servirent tour à tour de pâture aux journalistes. On le caricatura; Daumier, André Gill exercèrent leur verve à déformer ses traits, tandis que les chroniqueurs de tout parti semaient leurs feuilles d'anecdotes, d'articles où ils le ridiculisaient.

Plaisanteries, sarcasmes, injures, calomnies même, rien ne le fit céder d'un pas. Il resta fidèle à ses idées; les attaques qu'il dut subir n'étaient pas sans le blesser au plus vif de lui-même, — on en aura la preuve dans ses *Mémoires*, — mais il avait un tempérament combatif et la lutte lui plaisait : les coups qu'il recevait le trouvaient debout et prêt à la riposte. Jusqu'à sa

mort il lutta sans reculer, sans transiger, attaché toujours aux principes qu'il avait défendus contre tous, sans s'inquiéter d'avoir contre lui le public, les journaux, les puissants du jour, content d'avoir fait ce qu'il croyait devoir faire.

Il ne reste rien de son œuvre. Ses tragédies, un *Clovis*, une *Arbogaste*, un *Sigismond de Bourgogne*, ses romans, ses épîtres ou ses satires n'ont plus de lecteurs. On n'ouvre plus ses *Promenades au Père Lachaise*. Tout cela sent trop son ancienneté. S'il était né vingt ans plus tard, peut-être eût-il été des plus brillants romantiques? Élève des jésuites, il ne put renoncer aux principes reçus de ses maîtres. Comme beaucoup de ses contemporains, il ne sut pas s'adapter. Ses livres ont été emportés dans l'oubli avec ceux des Arnault et des Andrieux : ils ne répondaient pas aux besoins d'un siècle las des formes classiques que personne n'était plus capable de ranimer, d'un public que les secousses de la Révolution portaient à désirer coûte que coûte du nouveau.

Mais il laissait, en mourant, un livre qui peut, qui doit trouver encore des lecteurs. Comme tant d'autres, Viennet a cédé au plaisir de noter, chaque jour, les faits saillants de son existence. Il a écrit de volumineux *Mémoires*, qui sont, de 1815 à 1868, un précieux document.

Issu d'une vieille famille languedocienne, — son père et trois de ses oncles, chevaliers de Saint-Louis, avaient été officiers aux dragons du Languedoc, — né à Béziers le 18 novembre 1777, il n'avait pas hésité, comme son père, député de Béziers à la Législative, puis à la Convention, à servir la Révolution qui personnifiait à ses yeux la France, comme il servit plus tard l'Empire et la monarchie : la forme du gouvernement lui importait peu, pourvu qu'elle assurât, loyalement, libéralement, la vie nationale. Officier d'artillerie de marine, il prit la mer, connut les dangers des longues croisières surveillées par la flotte anglaise; fait prisonnier dans un combat naval qu'il raconte avec verve, il resta sept mois captif à Plymouth, revint en France et, mal vu de ses supérieurs, végéta pendant l'Empire dans les grades inférieurs : on lui reprochait son indépendance. A l'heure où l'Empereur, pressé de toutes parts, faisait appel à tous, Viennet partit comme capitaine pour les plaines d'Allemagne. Il assista honorablement, sous les ordres de Marmont, aux batailles de Lutzen, de Bautzen,

de Dresde où il fut décoré, de Leipzig où il fut fait prisonnier. Le récit de sa vie militaire qu'il écrivit aux environs de 1850 n'est pas la partie la moins vivante de ses *Mémoires* (1). On le voit curieux déjà de littérature, jouer la tragédie sur les pontons anglais et écrire des vers au bivouac. Un de ses manuscrits, son *Clovis*, lui sauva la vie à la bataille de Dresde : une balle s'arrêta dans le cahier qu'il portait sous sa tunique.

Il obtint, en 1817, de rester avec son grade dans le corps d'état-major. Il pouvait, — et c'était là le comble de ses vœux, — se fixer à Paris, éviter la morne servitude des garnisons de province, fréquenter le monde des théâtres et des journaux, et conquérir, — il l'avait toujours désirée, — la gloire littéraire. Il y parvint : ses épîtres, ses satires, ses tragédies connurent alors de très honorables succès, mais non la renommée. La fortune voulut que le goût du public se tournât ailleurs. Si Viennet arriva à la notoriété, ce ne fut pas tout à fait comme il l'avait souhaité : les derniers partisans des classiques louèrent ses vers, mais ses livres et ses brochures furent déchirés à belles dents par les romantiques. Il subit les critiques sans faiblir. La fermeté de son caractère, son attitude indépendante à l'égard de l'Empereur, de Louis XVIII, de Charles X, son désintéressement absolu l'avaient fait estimer par ses concitoyens. Les Biterrois avaient eu son père pour représentant ; lorsqu'en 1827 il fut rayé des cadres, ils élurent Viennet député de Béziers.

Il connut alors, après les querelles littéraires, les luttes politiques. Partisan de l'ordre et de la tolérance, affranchi de tout fanatisme, il applaudit à la révolution de 1830 et fut l'un des principaux acteurs des journées de Juillet. Absent de Paris, il y était revenu aux bruits d'émeute, et ce fut lui qui lut, sur la place de l'Hôtel de Ville, la proclamation conférant le pouvoir au Duc d'Orléans.

Élu à l'Académie française en 1830, mis à la retraite comme lieutenant-colonel en 1836, il se consacra tout entier à la défense de ses idées. Attaqué par tous et toujours, il répondait à ses adversaires avec la ténacité, la verve d'un jeune homme, faisant tête aux journalistes déchaînés qu'exaspéraient la vigueur et la netteté de ses ripostes. De 1830 à 1848, il ne cessa pas un jour de lutter pour l'ordre et pour la liberté. La révolution de

(1) Elle va paraître dans le *Carnet de la Sabretache*.

1848 et l'avènement de Napoléon III le firent renoncer à la vie active : il quitta les assemblées et se borna désormais à critiquer de loin les actes qui lui semblaient dangereux pour l'avenir du pays.

Il ne cessait pas cependant de noter sur ses cahiers les faits dont il était le témoin curieux et averti. C'est toute notre histoire pendant cinquante ans que nous présentent ses *Mémoires*. A l'heure où la France fête le centenaire du romantisme, il est curieux de lire les souvenirs d'un classique endurci, de constater ce que furent, en présence de drames comme *Hernani*, *Chatterton* ou *Antony*, les réactions d'un classique décidé. On s'étonnera, sans aucun doute, de la vivacité de certains de ses jugements : il ne faut pas oublier qu'ils sont ceux d'un homme nourri de Racine, de Voltaire, et qui ne goûtait, avec les œuvres du grand siècle, que les tragédies de Ducis ou d'Arnault. Ils ont au moins le mérite d'être sincères, d'être notés au moment où ils furent prononcés, de nous peindre, en termes souvent brutaux, mais vrais, les étonnements d'un homme cultivé devant les innovations prônées par la préface de *Cromwell*. Il y a des outrances, mais il y a aussi de justes remarques et, souvent, un hommage aux qualités profondes des poètes nouveaux. S'il ne fut pas toujours le poète qu'il croyait être, Viennet fut, du moins, un observateur attentif, un critique souvent clairvoyant, toujours de bonne foi, honnête et courageux.

PIERRE JOURDA.

EXTRAITS DES MÉMOIRES DE VIENNET

LAMARTINE CANDIDAT A L'ACADÉMIE

12 décembre 1824. — L'Académie se mêle aussi de faire des sottises. Elle avait à disposer du fauteuil de Lacretelle aîné et elle l'a donné à un homme tout à fait inconnu du public. A peine quelques littérateurs savaient que M. Droz était au monde, et ce monsieur a été mis au rang des quarante immortels pour deux moitiés de roman et pour un livre sur le bonheur (1)

(1) *L'Art d'être heureux* (1805).

qui n'a pas fait celui du peu de personnes qui l'ont lu... Le plus désespéré de l'affaire est M. de Lamartine, auteur des *Méditations*, qui, par parenthèse, est un fort bon poète, mais qui se croit le premier homme du monde. Il était arrivé de la province pour demander ce fauteuil et, quoique le *Journal des Débats* prétende qu'il s'était borné à faire les visites d'usage, il est constant qu'il a intrigaillé de toutes les manières. Le Roi lui-même a quêté des voix pour lui, en disant que si ce jeune homme était élu, personne en France n'en serait surpris. L'Académie a fait faux bond à la parole royale, et M. de Lamartine est retourné furieux dans sa Bourgogne. Il valait certes mieux que son concurrent (1).

LA MORT DE TALMA

19 octobre 1826. — Talma est mort ce matin. C'est une perte immense pour l'art dramatique qu'il avait porté à un degré dont personne n'avait encore approché. On a beaucoup parlé de Lekain, mais j'ai connu des vieillards qui l'avaient vu et qui m'ont attesté la supériorité de Talma. Lekain excellait dans les rôles créés par Voltaire, dans Orosmane, dans Mahomet, et ce sont précisément ceux-là que Talma n'a point osé ou voulu aborder. Il m'a avoué qu'il avait étudié vingt ans ces deux caractères et qu'il ne les avait pas conçus. Je crois que cela tenait au désir de les jouer autrement que Lafon. C'est pour cette raison qu'il a tenté cinq ou six fois de rendre autrement l'Achille de Racine. Les années qu'il avait passées en Angleterre dans sa jeunesse l'avaient familiarisé avec Shakspeare et il avait une préférence marquée pour les tragédies qui s'en approchaient. Ducis lui plaisait infiniment, quoiqu'il le trouvât encore trop timide. Il a fait tout ce qu'il a pu pour me convaincre de l'excellence de l'Eschyle anglais et de sa manière : il n'y a pas réussi. Il raisonnait cependant son art avec une aisance admirable; et c'était là seulement que sa conversation était aussi brillante qu'instructive... On sait que le théâtre lui doit la vérité des costumes tragiques, et que, le premier, il nous a montré les Romains et les Grecs sous les habits qu'ils avaient portés.

(1) Lamartine avait été soutenu par Chateaubriand et Villemain. Il eut contre lui les libéraux et A. Soumet. Il ne fut battu que de deux voix.

Mais hors du théâtre et de son art, c'était un véritable enfant, aimant les facéties, les contes ou plutôt les racontages, riant à gorge déployée des niaiseries de Potier et de Brunet, et reprochant à ses camarades de ne plus le faire rire. Il n'exceptait de cette accusation que Baptiste cadet, et, ce qui m'a le plus étonné de lui, c'est qu'il portait cette humeur joviale jusque sur la scène et dans les situations les plus terribles des personnages qu'il représentait. Malheur à ses interlocuteurs, s'ils n'avaient point la faculté de s'isoler de toutes les bêtises qu'il leur disait à voix basse. Un soir qu'il jouait Hamlet, et Firmin Worcester, j'ai vu celui-ci tomber dans la coulisse en éclatant de rire pour se dédommager de la contenance grave et triste qu'il avait réussi à garder pendant une longue scène avec son facétieux camarade. C'est à ne pas y croire, mais je l'ai vu dix fois; et Talma ne s'en cachait point.

Il n'en a pas moins fait la fortune de son théâtre, mais il y a introduit vers ces dernières années un abus qui le perdra. Quand il eut accompli ses trente ans de services, entraîné par de mauvais conseils et par un besoin immodéré de dépenses folles, il feignit de vouloir prendre sa retraite pour faire des tournées en province. Les sociétaires en parlèrent, et, sur le désir qu'ils manifestèrent de le retenir, il offrit de rester comme pensionnaire aux appointements de 30 000 francs et avec trois mois de congé. La terreur fut grande, on hésita longtemps; et comme j'étais alors fort lié avec ces messieurs, Dumas et Michelet me demandèrent ce que je ferais à leur place. « Je refuserais, leur répondis-je; si vous acceptez, vous ouvrez la porte à cent abus de la même espèce : Mars, Duchesnois, Lafon en exigeront autant et votre société est perdue. Talma ne vous quittera point; il aime son art, je le défie de renoncer à ses jouissances. » Mes conseils furent perdus. On céda aux exigences du grand artiste, et Mlles Mars et Duchesnois ne tardèrent pas à me donner raison.

Les dépenses de Talma étaient en effet exorbitantes. Il a jeté plus de 800 000 francs dans son parc de Brunoy qu'il a bouleversé dix fois comme sa maison qui n'était au fond qu'une longue suite de bicoques sans plan et sans ordre. Il tenait cependant un compte exact de toutes ses dépenses. Je l'ai vu souvent penché sur son livre de caisse qui était bien proprement réglé. Il savait jusqu'au moindre centime de ce

qu'il avait jeté par la fenêtre, mais il n'en obéissait pas moins à toutes ses fantaisies de démolition et de reconstitution. Ajoutons-y les services qu'il rendait à ses amis. Il était digne d'en avoir, parce qu'il aimait franchement et constamment...

C'est à l'influence de ses amis qu'il devait ses opinions politiques. Il était d'abord républicain parce qu'il n'avait vu que des républicains à son entrée en France. Il est devenu plus tard bonapartiste parce que l'Empereur l'a caressé et choyé. Cette liaison datait au reste du temps du Directoire et ne s'est jamais démentie. C'était l'époque où le futur despote proclamait que la république était comme le soleil dont personne ne pouvait nier les rayons; et Talma, comme bien d'autres, s'y était laissé prendre.

On a fait beaucoup d'histoires pendant son agonie. Mgr de Quelen s'est présenté quatre fois à sa porte et a toujours été repoussé par Amédée Talma, son neveu. Ses amis prétendent que l'oncle était instruit des démarches de l'archevêque et que le refus venait de lui-même. Il avait peur, dit-on, qu'on ne vînt lui demander le reniement de sa gloire et n'eût jamais démenti sa vie à ce point. D'autres assurent qu'on lui cachait ces visites, et je tiens d'un ami du docteur Dupuytren que celui-ci s'en plaignait. Je ne sais pas au juste ce que lui eût valu un acte de contrition, mais je ne pense pas que Dieu le condamne à être éternellement grillé pour avoir récité les vers de Racine et de Corneille.

WALTER SCOTT

10 novembre 1826. — On m'a montré hier au soir dans le foyer du Gymnase le célèbre W. Scott dont les romans font aujourd'hui les délices de l'Europe. C'est une figure assez commune et que je n'étais pas fort disposé à contempler. On venait de me dire qu'il allait ou qu'il venait de publier une *Histoire de Napoléon* qui pouvait passer pour un autre roman et dans laquelle les Français n'étaient pas mieux traités que leur maître. Les Anglais ne se contentent pas des tortures qu'ils ont fait subir à l'homme du siècle : il faut qu'ils le persécutent au delà du tombeau pour atténuer la gloire dont il nous a couverts. Et il est fâcheux qu'un écrivain du mérite de W. Scott se soit rendu l'interprète

de cette haine nationale. La gloire du romancier en a pâli à mes yeux et je n'ai pu voir en lui qu'un boutiquier boiteux.

SUR LE ROMANTISME

26 janvier 1829. — ...Comme j'avais à me plaindre du journal des romantiques, je les ai flagellés de manière à leur faire jeter des cris de Mélusine. Me voilà en guerre ouverte avec ces jeunes fous, dont les doctrines saugrenues nous préparent une littérature absurde. Il y a partout, dans les lettres et dans la politique, un esprit d'aventure et de démolition qui ne laissera rien debout. Ce qu'il y a d'étrange dans cette situation, c'est que les iconoclastes littéraires comme les Duchâtel, les Vitet, les Montalivet, les Dubois sont de bons royalistes, tandis que nos démolisseurs politiques et leurs gazettes défendent les saines doctrines du siècle de Louis XIV...

HENRY III ET SA COUR

10 février 1829. — Le Théâtre Français a donné le drame historique d'Alexandre Dumas intitulé *Henry III et sa cour* et qu'on annonçait depuis longtemps avec un si grand fracas. Ce drame devait faire une révolution littéraire, et jamais je n'avais vu une telle affluence aux portes du théâtre. Cet empressement a été justifié par le succès de la pièce où figurent, près de Henri III, Catherine de Médicis, le duc de Guise, et Saint-Mégrin. C'est le commencement de la Ligue mêlé à une intrigue d'amour entre Saint-Mégrin et la duchesse de Guise. Les caractères sont parfaitement développés, l'intérêt va toujours croissant, les scènes sont heureusement liées et il en est d'un effet prodigieux. Mais ce n'est pas un mouvement dramatique : nous avons déjà vu, dans ce genre, les amours de Bayard, le drame de *Pinto* et autres, qui nous ont présenté des scènes de mœurs dont ne voulaient ni la tragédie ni la comédie. On voit ici une foule de courtisans jouant à toute espèce de jeux dans la salle des gardes, il y a même une contredanse. Mais le *Louis XI* de Delavigne nous avait fait voir une procession. Je ne nie pas le succès probable de ces nouveautés, mais elles ne sont point de nature à produire un effet constant. On revoit ces choses-là avec indifférence, et la reprise de ces sortes de

pièces sera fort difficile. On reprendra Racine et Corneille bien longtemps après qu'il ne sera plus question d'*Henry III*.

L'auteur n'en est pas moins doué d'une imagination féconde et d'un grand talent dramatique. On ajoute qu'il a une vanité phénoménale et qu'il menace deux ou trois théâtres d'une avalanche de drames pareils. A entendre les acteurs, on n'en voudra plus d'autres.

LE MORE DE VENISE

18 novembre 1829. — J'ai vu hier au Théâtre Français le *More de Venise*, c'est-à-dire l'*Othello* de Shakspeare, dans sa crudité native, traduit par M. Alfred de Vigny. Voltaire nous avait donné tout ce qu'il y a d'intéressant et de raisonnable dans cette tragédie. Sa *Zaïre* n'était que l'*Othello* anglais purgé de ses niaiseries et de ses absurdités. Le siècle ayant un peu marché vers l'horrible, Ducis alla plus loin que Voltaire, et, conservant les personnages de Shakspeare, il nous rendit quelques-unes des scènes et des situations que notre goût épuré n'eût point souffertes trente ans auparavant. L'école moderne va maintenant plus loin ; et M. de Vigny, qui a la prétention de marcher à la tête de cette école, nous a donné enfin du Shakspeare brut.

C'est le 24 octobre que cette pièce a été représentée par Joanny et Mlle Mars. On a applaudi, on a sifflé, on a ri surtout comme l'on rit encore ; et le traducteur se garde bien de rien changer à son œuvre que certains journaux de la coterie exaltent d'une façon ridicule. Il y a quelques beaux vers sans doute. L'Eschyle anglais en fourmille, mais ses défauts sont grands, et M. de Vigny a trouvé le moyen de lui en prêter encore, en affectant une prosodie absurde, brisant les césures, entassant les enjambements, nous donnant enfin comme des vers des lignes que je vais transcrire :

> Demain soir, ou mardi matin sur le midi,
> Ou bien mardi, dans la soirée, ou mercredi
> Matin, fixe avec moi le moment, je te prie.

Voilà la versification que les prétendus novateurs veulent nous faire avaler. Quand la vogue en sera passée, il ne restera de ce Vigny qu'un sot et un fat dont la postérité se moquera.

PAUL-LOUIS COURIER

9 décembre 1829. — Ses livres étaient aussi piquants que sa conversation (1). Il s'était fait un style qui tenait de Rabelais, de Sterne et de Montaigne. Les Jésuites et la Congrégation n'ont pas eu de plus terrible adversaire... Personne n'a manié le sarcasme comme lui. Il préférait cette réputation à celle d'helléniste que ses immenses travaux lui avaient méritée. Assez de biographies en parleront, je me bornerai à quelques anecdotes qui peindront l'originalité de son caractère.

Il négligeait sa mise à tel point qu'on l'aurait pris pour un mendiant. C'est cette saleté toujours croissante qui l'avait à la fin éloigné de la société dont il faisait l'ornement et, vers le terme de sa vie, je ne le rencontrais plus que par hasard. Élève de l'école d'artillerie de Châlons, condisciple des généraux Vallée, Haxo et Roty, il n'était arrivé par sa faute qu'au grade de chef de bataillon. Attaché à l'armée d'Italie, il disparaissait fréquemment pour s'enfermer dans une bibliothèque qu'il rencontrait sur son passage. Il restait là quinze jours, fouillant, déchiffrant des manuscrits; et c'est dans une de ses absences qu'il découvrit à Florence un fragment inédit de Longus. On ne sut d'abord que penser de ces désertions, et on finit par le laisser faire, mais son avancement devait en pâtir. Une fois, passant sur le boulevard de la Madeleine, il apercoit un de ses amis dans une chaise de poste : « Où vas-tu? » lui dit-il en arrêtant la voiture. « A Rome », répond le voyageur. « Je vais avec toi. » Et le voilà en route. Sa femme, qui ne savait ce qu'il était devenu, l'apprit seulement par une lettre d'Orléans dans laquelle le fugitif lui demandait du linge et des habits de rechange.

LA PREMIÈRE D'*HERNANI*

26 février 1830. — Le Théâtre Français nous a donné enfin le chef-d'œuvre annoncé depuis si longtemps, cet *Hernani* qui doit effacer tout ce que l'art dramatique a produit jusqu'ici. C'est ainsi qu'en parlent depuis deux mois les Nodier, les

(1) Ces notes ont été rédigées lors de la découverte des assassins de Paul-Louis Courier.

Frédéric Soulié, et les gens du *Globe*. Les journaux ne craignaient pas de révéler le nom de l'auteur. A les entendre, la pièce était impatiemment attendue. On fixait le jour de la représentation, puis on annonçait avec douleur qu'elle était remise. Elle a eu lieu enfin, et dès six heures la salle était pleine. Les bureaux n'ont pas été ouverts. A quoi bon? Il n'y avait pas de billets à prendre, ils étaient donnés d'avance et les applaudisseurs ne manquaient pas; mais ils craignaient tellement les extravagances de la pièce qu'ils avaient averti le public de leur authenticité par des extraits de la chronique espagnole d'Alaya. Le dénouement leur faisait peur, et, en effet, il était assez bizarre.

Hernani est surpris aux pieds de doña Sol par le vieux duc de Silva, au moment où celui-ci va épouser sa pupille. Au milieu des explosions de sa colère un cor se fait entendre. C'est le roi Charles-Quint qui vient réclamer la tête du bandit qui s'est réfugié chez le duc. Silva refuse et dit qu'il ne livrera pas son hôte. C'est très généreux à lui de ne pas livrer son rival à la potence, et la situation est dramatique, quoique le sentiment soit exagéré. Mais voici le bizarre. Charles emmène doña Sol qu'il aime et qu'il veut séduire. Le vieillard ne s'y oppose pas, mais il est justement traité de *stupide* par Hernani auquel il l'annonce, en lui déclarant qu'il va le faire périr. « Laisse-moi te venger auparavant, répond le bandit. — Soit; mais tu m'échapperas? — Non. Ma vie est à toi. Prends ce cor, et, quand tu en sonneras, je me tuerai. — C'est bien. » Les voilà partis ensemble des environs de Saragosse pour Aix-la-Chapelle où l'on va faire un empereur. Charles s'y est rendu. Il se cache en attendant dans le tombeau de Charlemagne. Les conjurés rassemblés par le duc de Silva et Hernani viennent délibérer aux portes de ce tombeau pour que le futur empereur les entende. Il sort en effet, les prie d'aller conspirer plus loin, les fait arrêter et les condamne à la mort. Hernani découvre alors son origine par un mouvement qui est assez beau : il se nomme Jean d'Aragon, grand d'Espagne, dont le Roi a fait périr le père sur l'échafaud. César fait le généreux, il lui fait grâce et lui donne sa maîtresse. Notez qu'il l'a emmenée avec lui depuis Saragosse, et que M. Victor Hugo nous le présente comme le plus débauché des hommes. Hernani se garde bien d'y regarder de si près; il prend doña Sol comme elle est;

il l'épouse, la ramène en Espagne, s'enivre de bonheur, quand son maudit cor se fait entendre. Le duc de Silva réclame ainsi sa proie ; et, fidèle aux prétendues lois de l'honneur castillan, Hernani s'empoisonne avec doña Sol.

Si, dans le temps où le goût régnait, on eût présenté au parterre ce tissu d'invraisemblances, de niaiseries, d'absurdités, tous les sifflets de Paris auraient fait un beau tapage. Mais aujourd'hui c'est autre chose. Racine et Voltaire sont bafoués, et voilà ce qu'une faction littéraire prétend substituer à *Athalie* et à *Mérope*. Voilà ce qu'on nous prônait depuis un an, voilà ce qu'on a applaudi à tout rompre. Les gens de l'ancien régime poétique ont eu beau protester par des murmures, des sifflets, des exclamations, la cabale était en force et l'auteur a été proclamé.

Ce n'était rien que le sujet! C'est le style et les vers qu'il fallait entendre ! Victor Hugo ne dit rien comme un autre. Il lui passe quelquefois de grandes pensées : mais il les rend, à dessein, d'une manière si ridicule que le rire étouffe immédiatement l'admiration. Dès que le sublime se montre, la trivialité de l'expression le fait disparaître. Je ne veux rien citer. L'imprimerie assure la perpétuité de cette immense rhapsodie, mais la postérité française sera bien étonnée qu'on ait fait dire tant de pauvretés à notre belle langue et qu'une de nos générations ait pris cela pour un chef-d'œuvre.

On assure que la salle sera remplie dix fois avant que le vrai public puisse faire justice de cette farce tragique. Mais les amis ont l'effronterie de publier que la recette s'est élevée à 5134 francs, quand tout le monde sait qu'il n'a pas été pris un billet au bureau. L'absurde doit être soutenu par le mensonge.

ANTONY

4 mars 1831. — A la bonne heure, voilà un drame qui est dans son cadre. Il a pour titre *Antony* et pour père Alexandre Dumas. C'est dire que nous allons passer une vingtaine de jours sur notre banquette, et, sans bouger de place, nous irons de Paris à moitié chemin de Strasbourg, et d'une auberge de village à la capitale.

Antony est un bâtard qui ne connaît ni père ni mère; c'est un jeune homme ardent, farouche. Il a vu une jeune fille

du nom d'Adèle, charmante créature du dramaturge. Il l'adore et il la fuit, parce qu'il n'a pas le courage de lui révéler sa naissance. Il revient plus courageux après trois ans d'absence. Il apprend qu'Adèle est épouse et mère; mais son mari est absent, et il veut la revoir. Comment s'introduire chez elle, après le refus qu'elle a fait de le recevoir? Il se fait écraser par la voiture de celle qu'il adore, et le voilà introduit. Il y reste, blessé, et il reste, convalescent, au risque de la compromettre. Adèle craint de succomber, elle veut rejoindre son époux à Strasbourg, Antony court sur la route, il la devance, arrête tous les chevaux de poste et loue toutes les chambres. Il reste un cabinet, Antony y entre par la fenêtre, viole Adèle et la ramène à Paris où l'attendent l'humiliation, le désespoir et la mort. Antony l'y retient, la subjugue et la poignarde dans un accès de jalousie au moment où le mari arrive de Strasbourg. Et quand son mari demande son Adèle, Antony la lui montre en disant : « Elle me résistait, je l'ai assassinée. »

Ce mouvement est beau. C'est un acte de remords qui a produit un effet extraordinaire, et ce n'est pas le seul que produise cette œuvre du plus vigoureux soutien de l'école romantique. On conçoit les fortes situations qu'amène un pareil sujet. Ne demandez pas si elles sont vraies, même vraisemblables. Le public s'en gardera bien. Il gâterait son plaisir. C'est d'ailleurs ce qu'il faut au parterre de la Porte Saint-Martin, et même aux loges. Le beau monde y courra comme les décrotteurs : on pleurera, on applaudira; et les gens de goût, s'il en reste, auront beau crier à l'absurde, l'art sera perdu, mais le théâtre s'enrichira; je ne dis pas l'auteur, car je connais cet ample tonneau des Danaïdes qui a nom Alexandre Dumas. Des monceaux d'or ne lui suffiraient point ; il en reçoit de toutes mains, comme romancier, comme auteur dramatique, comme journaliste, et il n'en est pas moins, tous les trimestres, obligé de fuir tous les huissiers de Paris et tous les gardes du commerce.

HENRI DE LATOUCHE

6 novembre 1831. — M. de Latouche s'est d'abord fait connaître par une nouvelle intitulée *Fragoletta* et par quelques articles de journaux qui lui ont fait une petite réputation d'homme d'esprit. C'est le plus impertinent faquin de la littéra-

ture moderne, traitant avec un dédain superbe les Racine, les Voltaire et tous les poètes qui persistent à suivre la même voie. Il assure avec un aplomb imperturbable que la nouvelle école détrônera l'ancienne et l'échantillon qu'il nous a donné est fait pour dissiper les terreurs que son outrecuidance pourrait inspirer aux hommes de goût. Cet auteur vit peu dans le monde. Il habite la Vallée-aux-Loups, dans les environs du Plessis-Picquet. C'est de là qu'il envoie ses articles satiriques aux journaux auxquels il travaille, et quand il passe six mois sans paraître ou sans faire parler de lui, on s'attend à quelque petit roman de sa façon ou à quelque facétie comme celle dont je viens de parler. C'est un orage qui me l'a fait rencontrer pour la première fois. Forcé de me réfugier sous une porte cochère qui est presque en face de la rue Saint-Benoît, je me rappelai sa figure et je l'abordai. La conversation roula sur les deux écoles littéraires, et je le trouvai si fat, si insolent, que je ne pus m'empêcher de le relever. Il m'en garda rancune, et saisit la première occasion de me maltraiter dans un de ses feuilletons... Sa prose est cependant assez spirituelle, mais ses vers sont réellement illisibles, et il faut vraiment un grand effort d'intelligence pour en pénétrer le sens.

LE ROI S'AMUSE

25 novembre 1832. — J'ai assisté à la première représentation du drame que Victor Hugo faisait annoncer depuis longtemps par tous les journaux. Il était intitulé : *le Roi s'amuse* et Triboulet en est le héros. Ce n'est pas l'idiot dont parlent les chroniques; c'est un malheureux réduit à faire le bouffon pour vivre et qui s'indigne chez lui du rôle ignoble qu'il est forcé de jouer à la cour. Il a une fille nommée Blanche, qu'il cache à tout le monde ; mais elle va à la messe où François Ier l'a vue sous un habit d'étudiant. Il la séduit, il en abuse ; et Triboulet qui l'apprend jure de se venger. Il s'adresse à un assassin de profession dont la sœur tient une maison de prostituées ; le Roi y vient et Triboulet le désigne au poignard de ce misérable. Mais Blanche, déguisée en homme, trouve le moyen de se faire tuer à la place du Roi qu'elle aime, et l'assassin livre son cadavre dans un sac : à qui? à son père, à Triboulet qui finit par reconnaître sa fille et qui meurt à côté d'elle.

Cette rhapsodie horrible, dégoûtante, est farcie d'une foule d'incidents ridicules, incroyables, d'une profusion de vers grotesques, d'expressions triviales qui provoquent le rire, l'indignation, le dégoût, de monologues sans fin où Triboulet traîne dans la boue tous les grands du siècle. C'est par les Brion, les Montmorency, que l'auteur fait enlever Blanche pour avoir le plaisir de leur dire par Triboulet que leurs mères se sont prostituées à leurs laquais. Telle est la tendance de l'auteur. Il n'écrit que pour ravaler ce qui est grand, pour grandir ce qui est bas et ignoble, pour bafouer les rois et la noblesse. François Ier était un libertin, je l'accorde, mais pas au point d'aller courtiser une créature qui tient une maison de filles. Le Roi est perpétuellement sacrifié à son fou. La politique de M. Hugo est aussi abominable que sa littérature. Le titre même de cette pièce est une insulte à la royauté. Il flatte les plus viles passions pour être applaudi; ce ne sont pas des auditeurs ordinaires qui remplissent son parterre, ce sont des enthousiastes, des fous, des fanatiques qui insultent ceux qui n'applaudissent pas cette poésie barbare. Il y a une diatribe contre les savants qui ne peut sortir que de la bouche d'un ivrogne de la pire espèce. Et au milieu de ce pêle-mêle de platitudes, de grossièretés, jaillissent de temps en temps des pensées sublimes. C'est rare, mais cela est, et on plaint alors le poète de n'avoir pas étudié son art, de s'abandonner à toutes les aberrations du génie le plus désordonné qui ait abordé la scène française.

LUCRÈCE BORGIA

7 février 1833. —Encore un drame de Victor Hugo. Même système, et même enthousiasme. C'est la fameuse Lucrèce Borgia qu'il a mise en scène, et ses crimes historiques ne lui ont pas suffi. Il a trouvé le moyen de calomnier cette fille du pape Alexandre VI. Il lui donne un fils de Jean Borgia, du duc de Candie, son frère, et c'est ce fils nommé Gennaro qui fait le nœud, les péripéties. Et il faut avouer qu'il jette sur cette horrible pièce un intérêt éminemment dramatique. C'est par hasard que sa mère le retrouve en compagnie de cinq jeunes seigneurs qu'elle veut empoisonner pour les punir de l'avoir insultée pendant le carnaval de Venise. Ne demandez pas à l'auteur pourquoi ces jeunes seigneurs viennent à Ferrare où leur ennemie

est souveraine : il a besoin de les réunir tous les cinq à la cour de son mari Alphonse pour nous offrir le charmant spectacle de cinq cercueils qui sont destinés à les recevoir au sortir de l'orgie où ils ont bu le poison fatal. Mais Gennaro l'a bu comme eux, et sa mère le supplie en vain de prendre du contrepoison. Il demande un sixième cercueil et, comme il a la vie plus dure que ses amis, il a le temps de les venger tous. Avant de mourir il poignarde Lucrèce qui lui jette en expirant le nom de fils, ce nom qu'elle n'a jamais osé lui donner pendant la pièce, parce que Gennaro ne la voit jamais qu'avec une horreur invincible. C'est cette horreur qui fait le supplice perpétuel de cette femme, de ce monstre d'adultère et d'inceste.

Il y a une autre scène où Alphonse, prenant ce Gennaro pour un amant de sa femme, les punit tous deux en forçant Lucrèce de lui verser le poison. Alphonse était plus indulgent que cela, mais c'est d'un effet dramatique qui vous saisit malgré vous. Il y a ainsi deux empoisonnements pour la part de ce jeune homme. L'auteur aurait dû choisir un autre genre de mort, mais en montrant la prompte guérison du premier, il a cru ajouter à l'intérêt du second, en faisant voir à son public que ce Gennaro pourrait se sauver encore s'il le voulait. Mais il ne veut pas survivre à ses amis, et il est tout content d'habiter le sixième cercueil.

Ce drame est joué à la Porte Saint-Martin par cette femme colossale qui fut autrefois la belle Georges du Théâtre Français et la rivale de Duchesnois. Il faut être juste : elle a eu de beaux moments qui ont rappelé ses anciens triomphes. J'oubliais de dire que ce drame est écrit en prose, et que cette prose est moins chargée de niaiseries et d'absurdités que la poésie de l'auteur. Mais il en est resté assez pour justifier les murmures et les sifflets du petit nombre d'hommes de goût qui avaient payé le droit d'assister à la première représentation. Il y a au reste dans la pièce un sentiment chrétien. Lucrèce amène des moines sur la scène pour confesser les cinq premières victimes, et Gennaro, avant de poignarder Lucrèce, l'engage à dire ses prières. Il lui enjoint seulement de se dépêcher en ajoutant : « Je suis empoisonné, je n'ai pas le temps d'attendre. » Ce mot a fait frémir l'auditoire, et il y en a beaucoup de ce genre qui ressortent des horribles situations dont cette œuvre fourmille. Faites, après cela, des *Athalie* et

des *Mithridate*. Où sera dans dix ans le public qui admirait ces chefs-d'œuvre?

CHATTERTON

24 mars 1835. — J'ai vu au Théâtre Français le *Chatterton* de M. Alfred de Vigny, l'un des coryphées du romantisme. Cet auteur, dont une coterie ridicule a fait la réputation à propos d'un mauvais roman intitulé *Cinq-Mars* et d'un poème absurde baptisé du nom d'*Éloa ou la sœur des anges*, est un jeune officier de la Restauration et l'amant en titre de l'actrice Dorval. Il l'a fait venir de la Porte Saint-Martin à la rue de Richelieu pour jouer son chef-d'œuvre. Elle est femme du vaudevilliste Merle, un des rédacteurs de *la Quotidienne* qui prend son mal en patience et qui ne s'occupe pas plus de sa femme que si elle n'était pas. Quand il s'avise de lui faire une visite et qu'elle est en train de faire sa toilette, M. de Vigny lui crie par le trou de la serrure que madame s'habille, et il se retire sans demander davantage...

Me voilà bien loin de *Chatterton*... La pièce est tout simplement l'apologie du suicide dans un temps où cette manie gagne tous les petits génies incompris ou les amants délaissés, et elle est bardée de toutes les niaiseries romantiques que puisse accumuler un cerveau malade dans trois actes mortels. L'ennui gagne dès la première scène et va toujours croissant jusqu'au dénouement.

La Dorval y est ce qu'elle est partout, moitié bonne et moitié détestable, et toujours commune, triviale, mal fagotée, le dos voûté, le sein plat, la voix rauque et traînante. On conçoit l'indifférence de M. Merle, mais on ne conçoit pas la passion de M. de Vigny...

J'entrai dans le foyer après la représentation. Un comédien me demanda ce que j'en pensais. Je répondis que, si la pièce était jouée par Odry, elle ferait mourir de rire. L'entretien se passait sous une porte étroite et nous barrions le chemin à un monsieur que nous n'avions pas aperçu. C'était M. de Vigny lui-même et il avait dû nous entendre, mais il a un fond de vanité qui le rend impénétrable à tout autre sentiment que celui de son immense génie.

ANGELO

29 avril 1835. — J'ai vu la première représentation d'une nouvelle rhapsodie dramatique de Victor Hugo. Celle-ci est en prose et en quatre actes. *Angelo de Padoue* est son nom de baptême. C'est un Vénitien, mais jaloux d'une femme adultère et qui entretient de son côté une comédienne laquelle a aussi pour amant le complice de cette femme. Ajoutez à ce pêle-mêle de trahisons conjugales un espion du Conseil des Dix, une chambre qu'on appelle la chambre du sang, deux ou trois portes secrètes, un manteau accusateur, un narcotique administré au lieu de poison, artifice renouvelé pour la dixième fois de *Roméo et Juliette*, un confesseur, un coup de poignard, un style niais, commun, trivial, et vous aurez une idée de ce mélodrame que les trompettes du romantisme nous donneront demain pour un chef-d'œuvre.

L'auteur avait pris ses précautions suivant son habitude. Toute la salle était à lui, et malheur à qui aurait osé siffler! Le matin même il avait fait rayer de la liste des loges louées celle de Mme Davillier parce qu'il supposait que M. de Jouy en aurait profité pour aposter des ennemis. Je ne me suis pas risqué à demander une stalle pour moi. L'auteur ne l'aurait pas permis, et l'on ne peut se faire une idée de la docilité des comédiens pour ce poète. Aussi les applaudissements, les trépignements frénétiques, les bravos, les cris d'enthousiasme n'ont pas discontinué de la soirée. J'ai vu tout cela de la loge du journaliste Charles Maurice, qui m'avait offert gracieusement une place, et me suis fort égayé de cet amas de niaiseries et de turpitudes.

La Dorval et Mlle Mars ont lutté de talent. La dernière s'est tout à fait prostituée aux impertinents grimauds qui prétendent détrôner Corneille et Molière. Hugo est sans contredit le plus audacieux, le plus orgueilleux de la bande. On ne conçoit pas une pareille tyrannie. Il a quelques centaines de séides qui l'ont élevé sur le pavois et qui ne souffriraient pas la moindre attaque à sa renommée. Le reste du public se composait de piliers d'estaminet ou de sabots de l'émeute ramassés on ne sait où. La seconde et la troisième représentation seront de même et le public véritable ne pourra siffler qu'après trois ou

quatre ovations. Voilà où l'on conduit le Théâtre Français sous la direction d'un certain Jouslin de la Salle, auteur de mélodrames ou vaudevilles mort-nés, et sous le patronage mystérieux d'un baron Taylor qui a été jadis introduit dans cette pétaudière par le ministre Corbière avec mission de détruire la scène française. Il continue son œuvre après la révolution de Juillet par la protection du baron Athalin, premier aide de camp de Louis-Philippe, lequel baron est son ami et collaborateur dans une entreprise de librairie.

HUGO CANDIDAT A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

1er février 1836. — J'oubliais la visite que m'a faite M. Victor Hugo comme candidat au fauteuil de M. Laîné. Le superbe chef de la réforme a été d'une humilité, d'une modestie qui m'a confondu de surprise. Jamais, disait-il, il n'a insulté l'Académie. Il reconnaît qu'à part deux ou trois poètes restés en dehors, notre Académie renferme les plus plus hautes intelligences de l'époque. Il se trouverait très honoré de figurer sur le tableau de ces grandes illustrations. Puis il en est venu à me flatter moi-même, moi qu'il a tant dénigré ou fait dénigrer par ses séides. Il est fâcheux, m'a-t-il dit, que le public soit privé de la représentation de mes ouvrages. Dumas, Vigny, tous ses amis se feraient un plaisir et un honneur de me faire place et de m'applaudir.

Je ne lui ai pas rendu ses compliments. Je lui ai dit cependant qu'il était capable de bien faire, qu'il se fourvoyait à dessein par calcul, par système et que, lorsqu'il le voudrait, il serait un de nos meilleurs écrivains. Ce futur conditionnel ne lui plaisait pas trop, mais il a dévoré la leçon en silence. Tout cela a duré une heure, entre mon dîner et le sien, car il ne se met à table qu'à huit heures et il est probable que, chez lui, le restaurateur du moyen âge rend le nom de souper à ce repas du soir.

UNE CONVERSATION AVEC LAMARTINE

1er avril 1836. — Le poète Lamartine m'a abordé dans le salon de Mme la comtesse des Roys, fille du général Hoche, pour me reprocher la critique que j'avais faite de son poème de

Jocelyn chez Mme la duchesse de Broglie. Ma conversation lui a été rendue avec ses points et ses virgules. J'avais dit, en effet, que, pour quelques passages fort beaux, il fallait dévorer bien des pages de trivialité et de prose rimée, que son prologue était du style lâche et diffus de Colin d'Harleville transporté dans l'épopée, que ce poète n'avait qu'une corde à sa lyre, qu'elle rendait, à la vérité, des sons admirables, comme ses *Méditations*, et une moitié de ses *Harmonies*, mais qu'il n'entendait rien aux passions humaines, qu'il était toujours dans les nuages, même quand il montait à la tribune. Il m'a répété mot à mot ce que je viens de transcrire et m'a presque décontenancé; mais mon caractère a pris le dessus et j'ai avoué que toutes ces paroles étaient en effet sorties de ma bouche. Il ne s'est point fâché, il a défendu son poème, a passé condamnation sur le prologue. « J'ai voulu, m'a-t-il dit, être lu dans les boutiques. — C'est par la postérité qu'il faut être lu », ai-je répondu; et malgré tout cela, nous nous sommes quittés assez bons amis. Il avait mis sa vanité dans sa poche.

MARION DELORME

18 mars 1838. — J'ai vu enfin la fameuse *Marion Delorme* de Victor Hugo. Quelle rhapsodie! On avait farci la salle de billets donnés. On avait fait disparaître les musiciens de l'orchestre pour faire croire à la vogue, et là s'étaient entassés une centaine de jeunes étudiants imberbes dont pas un n'avait payé sa place.

Le scandale était partout, sur la scène, dans les loges, dans les parterres. Je ne conçois pas un public qui tolère de pareilles horreurs. Une femme, une fille publique qui se prostitue à un juge pour sauver son amant, et puis des détails à donner des nausées, des scènes à tiroir, des hors-d'œuvre à ne plus finir, et des vers qu'on se tue à construire en les écoutant. Il faut être juste cependant : à travers ce fatras, il y a, dans le quatrième acte et dans quelques parties du cinquième, des scènes assez belles, des pensées passablement exprimées. Mais l'ensemble est exécrable et cette école ne saurait descendre plus bas. Il est impossible que la réaction se fasse longtemps attendre.

RACHEL

22 novembre 1838. — En venant prendre mon quartier d'hiver à Paris, j'ai trouvé le Théâtre Français dans un état de prospérité inouïe : une salle pleine, comble, un public attentif, émerveillé, l'orchestre envahi, les claqueurs remplacés au parterre par des billets *payés*, et les beaux vers de Racine, de Corneille et de Voltaire bien récités et applaudis par une foule d'auditeurs qui les connaissaient à peine. Et ce miracle est l'œuvre d'une petite juive de dix-sept ans, fille d'un marchand forain et appelée Rachel. Sa taille est grêle, son petit cou bien posé porte avec grâce une petite tête au nez camard, mais avec des yeux ardents et parlants. Sa voix est âpre, mais elle accentue avec tant d'énergie, elle dit avec tant de naturel, tant de simplicité ce qu'elle comprend avec une si rare intelligence que le public est ravi, transporté, et surtout étonné de ce qu'il entend. Cette actrice est née pauvre, dans la misère, et son éducation a été fort négligée. Ses parents ont eu peine à nourrir six ou sept enfants dont Rachel va être le soutien. Cette enfant n'avait jamais vu jouer la tragédie. Elle avait cinq ans quand Talma est mort, mais elle avait l'instinct de la belle littérature et de la déclamation. Je me trompe, elle ne déclame pas plus qu'elle ne gesticule. Elle parle, et parle en reine, en princesse, avec une dignité qui rehausse sa taille, avec une majesté qui embellit et ennoblit sa figure. Dès l'âge de douze ans elle aimait à réciter les vers raciniens qu'elle trouvait sous sa main. Un essai, qu'elle fit sur le petit théâtre de la rue Chantereine, la fit connaître de M. Parison, directeur du Gymnase. Il l'engagea pour 1 200 francs par an et elle débuta par le rôle de la jeune Vendéenne. Elle y fut applaudie, mais M. Parison y vit autre chose qu'une actrice de vaudeville. « Votre place n'est point ici, dit-il, après la pièce : elle est au Théâtre Français. — Vous m'avez donc devinée ? s'écria-t-elle. — Oui, prenez un maître ; je vais vous compter une année d'appointements, et préparez-vous à de plus hautes destinées. »

Elle fut amenée chez Samson. Il écouta la jeune actrice, lui donna des conseils, des leçons, et au bout d'un an il la produisit sur la scène. Ses premiers débuts eurent lieu dans une espèce de désert. Les journaux n'en parlaient pas. Samson

était brouillé avec le directeur Vedel, et celui-ci ne cherchait pas à faire valoir le petit diamant qu'il avait sous la main. Le public ne venait pas. Dans un voyage de trois jours que je fis à Paris, j'eus occasion de la voir dans l'Émilie de *Cinna*. Il y avait fort peu de monde et je fus confondu du peu de succès qu'obtenait un talent si vrai, si naturel, si extraordinaire. « Vous avez là une mine d'or », avais-je dit à Vedel. Et il m'avait répondu froidement qu'il fallait voir. Les journaux parlèrent enfin. Le public fut averti et prit l'enfant prodige sous sa protection. La vogue s'en empara et chaque rôle nouveau fut pour elle un nouveau triomphe. Elle a joué jusqu'ici Camille, Monime, Aménaïde, Hermione, Ériphyle et Émilie; et la foule ne cesse plus, malgré la pâleur de tout ce qui l'entoure. Elle apprend Racine et Corneille à ce public que les romantiques avaient saturé de leurs sales créations et rempli de préventions ridicules contre les maîtres de la scène. C'est une révolution littéraire que Rachel opère. Elle nous fait un auditoire et régénère tout à la fois le théâtre et le parterre.

Mais ce qu'on a peine à concevoir, c'est la sotte jalousie qu'elle inspire à ses nouveaux camarades. Ligier s'est indigné à mon enthousiasme. J'ai osé dire que, depuis trente ans, je n'avais pas entendu débiter les vers avec une telle perfection. « Trente ans! s'est-il écrié, vous attaquez bien du monde. » Casimir Delavigne était là; et il a eu le courage de me soutenir. Mais qui pouvait se douter de la jalousie de Mlle Mars? Cette grande comédienne revenait du Midi et ne concevait point la vogue de cette rivale de gloire. Elle entre chez Mlle Laurent qui tient le bureau de la location des loges et avec qui je me plais souvent à causer parce qu'elle connaît à fond le tripot comique. « Ma petite, dit Mlle Mars, il me faut une loge pour ce soir. — Je n'en ai plus. — Comment? On a tout donné! — Donné! répond la malicieuse buraliste en ouvrant une armoire. Voilà comme je donne. » Et elle montre 4 000 francs qui faisaient sa recette du jour. Je vis pâlir Mlle Mars; elle s'écria : « Mais c'est donc une coqueluche que cette enfant-là! » Et cette exclamation avait un accent qui ne laissait aucun doute sur le déplaisir qu'elle en éprouvait. Son embarras était de choisir une pièce de rentrée qui la mît à même de lutter contre sa jeune et brillante camarade. Mais

elle prit malheureusement deux pièces qu'elle soutenait par son talent au lieu d'une comédie qui se soutint toute seule. Elle prit la *Marie* de M. Ancelot et fit 1 200 francs de recette. Le dépit a été grand et elle parle de se retirer.

RUY BLAS

24 novembre 1838. — Je suis allé voir le théâtre de la Renaissance et le *Ruy Blas* de Victor Hugo. Je ne crois pas que l'extravagance puisse aller plus loin. Quelques amis de l'auteur en sont même indignés. J'ai rencontré dans le foyer Roger de Beauvoir, un de ses anciens sécides. Il est venu me demander en riant ce que je pensais du quatrième acte. J'ai répondu que la plus grande preuve de la liberté dont on jouissait à Paris, c'était qu'un fou pareil courût les rues impunément.

Je n'analyserai point son prétendu chef-d'œuvre, c'est un mélange de prétention et de niaiserie, nouvelle insulte à la royauté, car c'est une reine à la main de laquelle ose aspirer son valet; et le rôle est créé par Frédérick Lemaître à faire crouler la salle. Je me rappelais involontairement le petit phénomène de la rue de Richelieu, cette diction si pure, si simple, et j'étais confondu en pensant que les deux publics étaient tous de la même ville et de la même génération. J'ai vu cependant avec plaisir que les Villemain, les Lamartine et autres académiciens qui nous mitonnaient ce nouveau confrère étaient déconcertés par l'apparition de cette œuvre.

LOUISE COLET

1er juin 1839. — L'Académie française a donné le prix de poésie à une jeune et belle dame nommée Louise Colet. C'est une provençale de vingt-deux ans, et une tête à l'envers. Elle était venue me supplier au nom de la misère de lui procurer ce prix de 2000 francs. Elle est allée chez dix autres de ses juges. Le hasard a fait qu'il était juste de le lui donner. Les cinquante-six autres pièces ne valaient pas le diable. Mais celle de la lauréate n'était pas exempte de défauts : il y avait de la niaiserie, du pathos, et l'Académie ayant exigé des corrections, la dame les avait promises. Mais après le vote elle n'a voulu rien entendre. M. Lebrun, qui suppléait le secrétaire perpétuel, a soutenu faiblement cet assaut. J'ai

voulu être plus sévère parce que j'étais désigné pour lire la pièce dans la séance publique. J'ai supprimé quatre vers ridicules et inintelligibles, et cela m'a valu la correspondance la plus sotte, la plus impertinente qu'on ait jamais subie de la part d'une virago. C'est une montagne d'orgueil, m'avait-on dit la veille, et on l'avait bien jugée.

Le plus fâcheux, c'est que les deux mille francs s'en iront en rubans et en chiffons et que la misère ne quittera pas ce ménage.

RÉCEPTION DE VICTOR HUGO A L'ACADÉMIE

4 juin 1841. — Nous avons reçu hier M. Victor Hugo. L'affluence était grande et l'auditoire s'attendait à la glorification du romantisme par le chef de l'école. Pas un mot. L'illustre récipiendaire nous a parlé de ses convictions littéraires, mais il ne les a pas même indiquées. C'est M. Lemercier qui a été l'unique sujet de son discours. Les œuvres de son prédécesseur, son caractère, sa vie ont été longuement et dignement présentés à notre admiration, et comme dans cette vie se trouvait un point de contact avec le grand homme du siècle, c'est l'indépendance du poète vis à vis de l'Empereur que M. Hugo a voulu principalement célébrer. Il a débuté par un magnifique crayon de la puissance colossale qui a dominé l'Europe et il a été fier de nous dire que, dans cet univers agenouillé, six poètes étaient seuls restés debout. Mais il aurait dû d'abord en retrancher Benjamin Constant qui, dans l'épisode des Cent jours, avait fait bon marché de son indépendance. On observait aussi que Chateaubriand avait servi le grand homme, que Mme de Staël avait fait bien des courbettes pour rentrer à Paris, que Ducis s'était borné à refuser le Sénat, et que Delille, revenu en France et à l'Académie sous le Consulat, y avait fini paisiblement sa carrière. On ajoutait que le poète Michaud avait plus de droits à être cité que ces grands personnages, et que Victor Hugo aurait été plus vrai en ne parlant que de Lemercier. Pour celui-là, il ne pouvait surgir de contestation. Sa conduite était nette. Ami de Bonaparte, pouvant aspirer à tout, il avait rompu avec Napoléon, dès que le général républicain avait aspiré au pouvoir suprême ; et ni les caresses, ni les victoires de son ami n'avaient jamais pu le ramener. Les

trois quarts du discours ont à peine suffi pour louer cette constance, et M. Hugo y a puisé de belles inspirations. Mais, dans ce flux de paroles pompeuses, élevées, enthousiastes, que d'incohérences, de concetti, de pensées fausses, alambiquées, que d'images ridicules! Il nous a appris que *le style était la conviction qui ouvrait ou fermait aux écrivains la porte de l'avenir;* que *le génie était une couronne faite de lumière;* qu'*après avoir été l'étoile de la nation, Bonaparte en était devenu le soleil;* que *les batailles n'étaient pas plus des plaies faites au genre humain que les sillons n'étaient des plaies faites à la terre;* que *le génie était le flambeau du dehors et le caractère la lampe intérieure.* Je n'en finirais pas, si je voulais recueillir toutes ces émanations d'un esprit malade, d'une imagination désordonnée.

Sa prose est comme sa poésie. On passe à chaque instant d'une idée sublime à une image fantastique ou burlesque, et ce qui m'agace les nerfs, c'est que le public de nos jours s'engoue de ces phrases sans nom, et qu'il n'en cherche le sens qu'après les avoir applaudies. J'ai cru que la salle allait crouler au bruit des bravos quand l'illustre orateur s'est écrié que, *malgré l'esprit de diatribe et de dénigrement, cet aveugle qui regarde, malgré l'esprit de doute et d'examen, ce sourd qui écoute, il croyait en Dieu et qu'il avait foi en sa providence.* Et le tout a fini par un éloge de Malesherbes qui n'avait rien à faire là, comme le lui a dit M. de Salvandy qui était chargé de lui répondre...

Les œuvres du poète ont en revanche été louées dans ce style admiratif et emphatique dont mon excellent confrère fait trop souvent usage. Il a oublié dans ce panégyrique exclusif qu'en parlant du premier volume des *Odes,* il avait dit à leur auteur qu'il n'avait jamais été surpassé même par lui. Je ne comprends pas le superlatif qu'il faudrait appliquer à ces *Odes* après tous ceux qu'il a prodigués à *Notre-Dame de Paris* et à tous les recueils qui leur ont succédé. Il y a une autre chose que je ne conçois pas davantage; c'est le plaisir qu'ils ont eu l'un et l'autre à faire cette double apothéose de l'Empereur. Je rapprochais cet extravagant dialogue de la translation des cendres de Napoléon, et je me demandais si le gouvernement et l'Académie n'étaient pas d'accord pour nous accoutumer au retour de la dynastie napoléonienne.

MORT DE STENDHAL

2 mai 1842. — Je n'en dirai pas autant (1) d'un aventurier qui s'était fait une espèce de réputation à force d'intrigue et d'impudences. Cet individu qui vient d'en finir avec la vie se nommait Beyle sans avoir rien de commun que le nom avec le célèbre critique. Jeté sur le pavé de Paris avec un esprit fort équivoque et sans un écu dans sa poche, il a flairé le vent du jour, et s'est donné, tête et plume, au comité directeur du romantisme, à ce cénacle d'hommes d'esprit qui prétendaient à toute force nous gratifier d'une littérature nouvelle. C'est dans la conversation de ces hommes qu'il chercha des moyens d'existence. Il se fit le fournisseur d'anecdotes littéraires dans un journal en crédit ; et quand la récolte manquait, il inventait des nouvelles pour dîner. Il se donna un nom d'emprunt et prit celui de Stendhal, dont la tournure germanique attestait la nature de la secte littéraire qui l'avait adopté. Il finit par faire des livres, celui qu'il intitula *la Chartreuse de Parme* lui fit une sorte de réputation dans le monde assez nombreux des médiocrités de la littérature contemporaine. Il me fit l'honneur de parler une fois de moi et d'écrire que je n'avais pas assez d'intelligence pour comprendre la révolution littéraire qui se faisait autour de ma petite personne (2). J'en ai eu assez pour prédire qu'elle n'irait pas loin et que le romantisme aurait la destinée de l'arianisme qui s'est transformé une vingtaine de fois sans se fixer dans une doctrine invariable. Le Stendhal n'aura pas plus d'avenir que n'en aurait eu le nouveau Beyle, malgré l'admiration de la plèbe romantique qui est l'espèce la plus crédule et la plus bête de toutes les cliques littéraires et dramatiques. Je ne sais à quelle occasion j'en parlais un jour à M. Guizot qui avait eu des accointances assez chaudes avec le cénacle et qui, par conséquent, devait avoir connu ce faquin. « C'est un polisson », me répondit-il et je m'en suis tenu là. Une attaque d'apoplexie nous en a délivrés le 24 mars.

(1) Viennet vient de faire l'éloge du musicien Cherubini, mort le 15 mars, et de dire combien il avait été heureux de l'avoir pour ami.

(2) Cf. *Racine et Shakspeare*, t. I, p. 80. « Les poètes qui ne peuvent pas comprendre ces sortes de discussions, fort difficiles, M. Viennet par exemple... »

LES BURGRAVES

10 mars 1843. — J'ai vu hier la seconde représentation de la tragédie ou du mélodrame des *Burgraves*, car il n'est pas possible d'assister aux premières représentations de M. Hugo. La salle est comble avant l'ouverture des portes... Un public vrai aurait-il jamais applaudi la rhapsodie que vient de nous servir le grand poète du jour? Il s'agit d'une famille féodale qui perche en Allemagne sur la cime d'un rocher. Le grand père, vieillard centenaire, et le père, dont la barbe commence à blanchir, s'y reposent de leurs anciens brigandages; mais les petits-fils se meuvent dans la plénitude de leur barbarie, pillant et rançonnant les manants et vilains suivant les us et coutumes des seigneurs du XIIe siècle. Hatto, l'aîné de tous et le plus féroce, a été fiancé à une noble jeune fille nommée Régina, mais il découvre que la belle aime un bel écuyer du nom d'Albert, qui ne connaît ni son père ni sa famille. Ce jeune homme n'en est pas moins fier de lui-même et il répond par un défi aux injures d'Hatto. Ce burgrave n° 3 méprise un pareil adversaire, et plus encore un vieux mendiant qui se présente comme un champion de l'écuyer.

Mais la stupeur est grande quand le mendiant se nomme et montre Frédéric Barberousse, empereur d'Allemagne. Cette stupeur eût été partagée par le parterre, si ce parterre eût connu l'histoire, dans laquelle on chercherait vainement le Barberousse de Victor Hugo. Celui-ci n'est pas mort à la croisade, une légende allemande le fait vivre longtemps après, et sur la foi du légendaire, le peuple attend son retour. Victor Hugo a préféré la légende à l'histoire, mais son Barberousse ne peut avoir moins de cent ans lorsqu'il vient défier Hatto. Au risque même de ruiner sa pièce, l'auteur le fait contemporain du grand père des Burgraves qui est son frère naturel, et qui l'a même poignardé dans sa jeunesse malgré les cris d'une certaine Ginevra, Corse de naissance et maîtresse du futur empereur. Mais le Barberousse de M. Hugo ne peut mourir. Tué par le burgrave, il renaît César; noyé dans le Cydnus, il revient à cent ans pour défier le petit-fils de son assassin. Cependant son retour aurait tout pacifié, l'écuyer Albert aurait même épousé Régina, si ce dénouement n'eût contrarié une vieille

drôlesse nommée Guanhumara, qui n'est autre que la Ginevra de l'avant scène et qui se trouve là je ne sais comment. Dans le dessein de venger le meurtre de Barberousse, son amant, par un parricide, elle a enlevé un des fils du vieux burgrave et l'a élevé sous le nom d'Albert l'écuyer. La Guanhumara a introduit ce jeune homme dans ce repaire, et, au moment où tout va finir dans un embrassement général, elle lui ordonne de poignarder le vieux burgrave, s'il veut épouser Régina. Comment pourrait-elle l'empêcher ? L'auteur va vous le dire : il a des ressorts que n'a pas le vulgaire des poètes. Cette Régina va mourir de langueur, et sa vie ou sa mort dépendent de la vieille sorcière qui est allée dans l'Inde pour apprendre à composer des philtres merveilleux. Régina vivra si Albert veut assassiner son père ; elle mourra s'il le refuse. Albert accepte, mais la vieille a compté sans Barberousse qui arrête le bras de l'assassin, et elle s'empoisonne pour ne pas assister au joyeux spectacle d'une réconciliation générale. Maintenant, applaudissez, si vous le voulez, ce tissu d'invraisemblances et de niaiseries.

Quant au style, c'est toujours celui d'*Hernani* et de *Ruy Blas*, quelques grandes pensées bizarrement exprimées, de grands mots bien sonores dont on cherche le sublime qu'ils affectent, de la trivialité qu'on nous donne pour du naturel, des métaphores absurdes pour décrire des sites ou des physionomies, et, en général, de la prose originale parfaitement bien rimée. Tout cela durera tant que la cabale ne se lassera point de le soutenir, mais le théâtre de ce poète ne sera regardé par nos neveux que comme un des scandales de notre siècle littéraire.

30 mars 1843. — Je suis sorti tout à l'heure de l'Académie avec Victor Hugo qui est encore tout bouffi du prétendu succès de ses *Burgraves*. Il prend les sifflets pour le jeu d'une cabale systématiquement organisée contre son génie. Mais il était tourmenté de la modicité des recettes, et il s'en prenait à la comète (1) qui se montrait, disait-il, à sept heures et demie du soir et se couchait à neuf, précisément à l'heure du spectacle.

(1) On connait l'épigramme qui accompagnait, après l'échec des *Burgraves*, une caricature de Hugo :

Hugo, lorgnant les voûtes bleues,
Au Seigneur demande tout bas
Pourquoi les astres ont des queues
Quand les Burgraves n'en ont pas.

« Dieu lui-même, ajoutait-il, me fait concurrence. » Je ne soufflais pas le mot, et il a continué son soliloque à la manière de ses Burgraves. Il en est venu à parler des différentes écoles, et il a daigné convenir qu'il y avait du bon sens dans les deux. « Certes, me dit-il, nous ne sommes pas de la même, et cependant j'ai du plaisir à vous lire. Je crois, d'ailleurs, que vous me le rendez, puisque vous m'avez donné votre voix. » J'en convins, par politesse, et je n'osai pas le désoler en observant, à propos de la malice céleste, que *Phèdre* et Rachel n'en faisaient pas moins 6 000 francs de recette, tandis que la salle dont il disposait ne pouvait être remplie que par des billets donnés. Le peu de spectateurs payants se distinguent facilement par les sifflets et les huées dont ils gratifient cette rhapsodie, la plus pitoyable de celles qui sont écloses dans le cerveau timbré de ce poète.

Les journalistes qui l'ont loué en rougissent. J. Janin était honteux de l'article que les Bertin ont exigé de lui. Depuis que le grand Victor a écrit l'opéra d'*Esmeralda* pour Mlle Bertin, sœur du rédacteur en chef, toutes les colonnes de cette feuille lui sont ouvertes et il en use et abuse pour faire célébrer sa gloire. Il n'y a de bonne foi dans ses panégyristes que chez Granier de Cassagnac, Théophile Gautier et Édouard Thierry qu'emportent l'esprit de système et l'amour de la nouveauté. Leur esprit, leur jugement, leur bon sens est faussé par je ne sais quelle hallucination. En définitive, voilà une œuvre qui coûte 40000 francs de dépenses au Théâtre Français et qui lui impose pendant vingt ans une actrice dont il ne saura que faire...

LA *LUCRÈCE* DE PONSARD

22 avril 1843. — J'ai assisté hier à la première représentation que l'Odéon nous a donnée de la *Lucrèce* de M. Ponsard. La soirée a été fort orageuse. Les amis de l'auteur avaient eu l'indiscrétion de dire que c'était une réaction de l'école classique, et les séides du romantisme s'étaient ligués contre cette audace avant de savoir s'il y avait quelque réalité dans cette annonce. Leur opposition s'est manifestée dès le premier acte, et ils ont sifflé des passages que, de mon côté, j'attribuais à leur système. Le patronage de Bocage et de Mme Dorval qui jouaient dans la pièce, l'affectation exagérée de la couleur

locale et un bon nombre de vers rocailleux et disloqués auraient dû calmer la fureur de ces Hugolâtres. Mais le mot d'ordre était donné, et c'est un grand honneur pour M. Ponsard d'avoir triomphé de cette cabale. Je ne ferai point l'analyse de sa tragédie. Elle est parfaitement conforme à l'histoire. Sextus, fils de Tarquin, remplit la ville du bruit de son libertinage. La vertu de Lucrèce l'indigne, il la viole, elle se poignarde et Brutus la venge par la destruction de la royauté et la fondation de la république. Le faux idiotisme de Brutus, le dévergondage de sa femme Tullie, que l'auteur a inventée pour remplir le vide de l'action, jettent quelque intérêt sur les quatre premiers actes, mais tous ces personnages sont si peu liés l'un à l'autre qu'on se demande souvent ce qu'ils viennent faire...

En définitive, cette pièce n'est pas bonne. Il n'y a aucune combinaison dramatique. Le personnage de Lucrèce est froid et monotone et contraste avec la manière presque dévergondée qui a fait la réputation de Mme Dorval, et sans les violences de Tullie, dont la passion pour Sextus anime la scène par intervalles, les bâillements du public en auraient fait justice. Le style, que j'ai entendu vanter dans le foyer par les amis de l'auteur, est en général fort médiocre. Il se relève seulement dans les deux belles scènes de la tragédie, celle de Brutus et de Tullie et celle de Tullie et de Sextus. La situation y soutient le style et les vers de ces deux scènes sont irréprochables. C'est là seulement que le classique se fait sentir. Partout ailleurs ils manquent non seulement de verve, mais de correction et de clarté. Je déclare d'avance qu'ils seront illisibles. La pièce est cependant allée jusqu'au bout, malgré une cabale évidente, et peut-être à cause de cette cabale qui a justement indigné les spectateurs honnêtes et désintéressés.

SUR SAINTE-BEUVE, A. DE VIGNY ET MÉRIMÉE

18 mars 1844. — Je n'ai pas voulu faire acte de générosité envers M. Sainte-Beuve qui m'a traité, dit-on, fort rudement dans un livre que je ne lirai pas et dans lequel il a fort maltraité les adversaires du romantisme. C'est un critique fort acerbe, un esprit méchant et un cœur à peu près pareil. J'ai donc voté pour M. de Vigny dont les poésies sont bien loin

de me plaire, mais c'est un romantique inoffensif qui se contente de produire, sans dire des injures à ceux qui versifient autrement que lui. Nous n'avons pu lui donner que sept voix. Sainte-Beuve en a réuni vingt et une au second tour, et il a été proclamé. Je m'en console, et son esprit me le fera peut-être aimer un jour.

M. Mérimée, dont l'esprit et le talent ont beaucoup de rapport avec Nodier,... a atteint [au septième tour] la majorité de 19 voix sur 35. Son bagage est fort léger, son meilleur ouvrage est le roman ou nouvelle de *Colomba*. Mais c'est un écrivain assez populaire, un esprit fin, un caractère sympathique; on le dit un savant archéologue, un érudit fort versé dans la littérature et l'architecture du moyen âge, et M. Cousin affirme qu'il nous sera fort utile dans la composition de notre dictionnaire historique de la langue.

UNE SORTIE DE SAINTE-BEUVE

Juin 1867. — Dans une des séances de ce mois, une discussion scandaleuse a affligé la commission du dictionnaire. Nous en étions à l'article *Ame*, lorsque, à propos d'une réflexion de M. Villemain qui tenait à constater son immortalité, M. de Sainte-Beuve s'est mis à déblatérer contre cette doctrine, et il l'a fait avec une violence inconcevable, criblant de ses sarcasmes les niais, les bigots qui tenaient encore à cette niaiserie, nous défiant de la prouver, d'en dire le siège, la nature, mêlant enfin la négation de Dieu à cette diatribe matérialiste. Villemain ne trouvait pas d'autre mot à lui répondre que : « Mais, monsieur... » qu'il a répété dix fois avec un accent d'horreur, de pitié ou de douleur profonde. Nous avons été longtemps dans l'impuissance d'arrêter cette avalanche d'impiétés. Mais enfin l'athée a respiré, et, le saisissant alors par le collet de son paletot, je lui ai crié avec une fureur égale : « Paix! Si vous aviez le malheur de me convaincre, de me réduire à ne plus croire, je vous brûlerais la cervelle! »

VIENNET.

CHOSES VUES A MOSCOU

Moscou, printemps 1929.

Dans la rue. — J'ai beaucoup vécu hors de France; nulle part, je ne me suis senti autant qu'ici *à l'étranger*.

Ce qui, dès l'arrivée, m'a tout de suite frappé, c'est l'absolue privation de liberté, la contrainte intégrale, un degré d'oppression dont ailleurs on ne peut se faire aucune idée. Dès Niegoreloje, j'ai été saisi par cette atmosphère. Des fils de fer barbelés indiquent la frontière polono-soviétique. Des gardes rouges échangent leurs consignes à haute voix. Le train, à peu près vide, ralentit au point de donner une impression de glissement, puis, très doucement, stoppe. La gare, construite en bois, est propre et morne. Tout le monde parle à voix basse. C'est le silence russe qui commence.

Ce silence, je le retrouve ici, dans cette étrange foule, si dense et si craintive. On m'assure que toute dépense excessive peut être signalée et entraîner une perquisition, que toute dénonciation est soigneusement examinée, que le fait d'avoir été vu avec un étranger entraîne un interrogatoire, que toute la correspondance est lue. Une police soupçonneuse et inquisitoriale, des habitudes de délation font que les gens ont la sensation de n'être jamais seuls. Ce matin, dans le tramway, mon voisin, après avoir échangé quelques mots en français, me signale au passage un édifice : « Voici le théâtre ». Un de ses compatriotes ayant compris, et fier d'étaler sa connaissance du français, me dit : « Inscrivez sur vos tablettes de peur d'oublier ». Et aussitôt mon premier interlocuteur de pâlir, puis de me questionner : « Je ne connais pas très bien votre langue, mais je ne pense pas avoir rien dit qui puisse être mal inter-

prété. » Je le rassure. Il se fait silencieux, hermétique. Ainsi tout le monde ici a peur du son même de sa voix.

Un fait éclate aux yeux : la suppression de la bourgeoisie. Qui n'a pas vu Moscou, ne peut se rendre compte à quel point l'aspect d'une ville communiste diffère de celui d'une ville capitaliste. La foule qui emplit presque constamment les rues donne l'impression d'une perpétuelle sortie d'usine. Hommes et femmes, tous sont moins bien vêtus que dans les quartiers ouvriers de nos villes. Peu de faux-cols et de cravates, et en guise de coiffure, des casquettes ou des bonnets pour les hommes, des casquettes ou des châles pour les femmes. Pas une élégance. Pas une voiture de luxe. Quelques rares taxis usagés, et en plus grand nombre, d'amusantes petites voitures à chevaux. En revanche, les tramways et les autobus passent assez fréquemment et toujours bondés. Cette foule lente, négligée, silencieuse, est vraiment « la masse » où tout se ressemble, où tout se confond dans une implacable uniformité !

Il n'y a guère que le marché, aux abords de la ville chinoise, qui offre quelque pittoresque. Là des paysans et des paysannes, celles-ci parées de fichus et de tabliers de couleurs, interpellent les passants, offrant les beaux fruits luisants entassés dans leurs corbeilles, et se chamaillent avec vivacité. Rien de plus prolétarien que ce spectacle d'une ville un jour de marché : du moins, la foule a-t-elle ici un peu de variété avec quelques notes éclatantes.

Ce qu'on mange et ce qu'on boit. — Mon impression d'un nivellement à un standing de vie très humble se confirme de plus en plus. J'ai fait de longues stations dans les coopératives. Installées dans d'anciens restaurants, elles sont soigneusement aménagées et tenues. Des serveuses habillées de blanc s'occupent avec méthode de leur nombreuse clientèle. Aux murs, des photos de Lénine, des tableaux indiquant la production et la consommation russes, les progrès des coopératives. Là on peut se nourrir à des prix très modiques, à condition d'être frugal et de ne pas être exigeant sur la qualité de la nourriture. Les clients, isolés ou par couples, mangent le plus souvent debout, appuyés sur de hautes tables, tantôt une soupe au gruau, tantôt une assiette de riz avec des saucisses, tantôt

une compote de fruits ou une conserve de légumes. Ils boivent du thé ou du lait chaud.

Ces mêmes consommateurs, après le repas du soir, vont s'entasser dans les *pivnaïa*, brasseries sordides, installées dans les sous-sols. La bière y est très mauvaise, la clientèle hétéroclite, mais l'atmosphère moins lourde qu'ailleurs. Des chanteurs délivrent de temps à autre la clientèle de son ennui.

Le logement. — Cette implacable volonté de nivellement se fait sentir encore davantage dans le logement. X... m'a emmené dans une famille russe. Appartement moyen, occupé avant la guerre par un avocat. Aujourd'hui quatre familles y sont installées, au total quatorze personnes. Deux couples couchent dans la même chambre. La salle de bains est commune, la cuisine également. On me dit que les Soviets considèrent ces mesures de cohabitation comme provisoires et rêvent de construire une ville immense, capable d'assurer à chacun une chambre. En attendant, — et l'attente risque d'être longue, — tout le monde vit en commun. Chaque habitant de Moscou a droit à un cubage d'air déterminé. Rien de plus.

Restaurants chic et dancings. — Et pourtant cette volonté de nivellement se résigne à quelques exceptions, — très rares, visibles seulement aux noctambules, mais réelles. Il y a des îlots de luxe à Moscou, des restaurants et des dancings plus ou moins élégants, plus ou moins chers, et qui ont une clientèle, révélant ainsi dans cette cité communiste des niveaux de vie assez différents. Je mets à part le Savoy et le Moscou, comparables aux très bons hôtels des pays capitalistes, mais où la clientèle est à peu près exclusivement étrangère. J'ai en vue d'autres dancings et restaurants, peu nombreux, mais où la clientèle est visiblement russe et qui représentent des nuances très précises de richesse, le restaurant Praga, le bar Europa. L'orchestre y est bon et, en dehors de la bière, on y trouve du vin, des liqueurs, du champagne. A côté de quelques clients correctement vêtus, j'en aperçois un grand nombre d'autres, débraillés, en casquette, sans cravate ni faux-col, sans gilet, en veston ou en blouse de travail, accompagnés de femmes très pauvrement vêtues et qui boivent des vins et des liqueurs assez onéreux. Ce sont, me dit-on, des ouvriers spécialisés, des techniciens qui, eux, ont des salaires élevés.

Il y a d'autres dancings où le public est moins mélangé. Pas un seul smoking, mais les hommes ont une tenue de jour soignée. Pas de bijoux, mais les femmes sont élégantes. La cuisine y est excellente, les serveurs parfaitement stylés et des « numéros » viennent parfois distraire les clients répartis par petites tables. On me dit que dans d'autres endroits de ce genre si, d'aventure, un moujik venu faire la fête à Moscou y paraît, le barman ou le maître d'hôtel l'expédie doucement vers des régions moins brillantes.

Je sais bien qu'il s'agit là d'un luxe relatif et que les bénéficiaires en sont rares. Tout de même, il y a loin des *pivnaïa* au dancing, du cireur de chaussures ou du marchand d'allumettes de la rue aux ingénieurs, ouvriers spécialisés, artistes en vue, techniciens de tout ordre. Il y a donc une classe bourgeoise qui se forme ici, non héréditaire, très précaire, modeste, mais qui décèle des étages dans la société russe, étages correspondant au rendement économique des gens qui en bénéficient.

A côté de cette classification économique, s'opère une sélection d'un autre ordre. Le parti communiste n'est plus aussi largement ouvert qu'autrefois. Il faut faire ses preuves pour y entrer. Or, le fait d'être membre du parti confère des avantages tangibles. Un candidat d'extraction très basse y sera plus aisément admis que le fils d'un ci-devant bourgeois. Celui-ci d'ailleurs a difficilement accès à l'Université, et s'il fait ses deux années de service militaire comme tout Russe, il ne porte pas les armes. On le confine dans les basses besognes de la caserne. Non content d'avoir dépossédé les bourgeois, les Soviets veulent qu'ils disparaissent ou qu'ils perdent tout souvenir, tout réflexe du passé à force de vivre dans des conditions humiliantes. C'est à la lettre la *dictature du prolétariat*, l'élimination systématique du bourgeois devenu un paria, en attendant sa disparition, au profit de l'ouvrier traité en privilégié.

Quoi qu'il en soit, et s'il n'y a plus actuellement de bourgeoisie russe (au sens occidental du mot), on trouve à Moscou deux « ordres » privilégiés : les techniciens nécessaires à l'essor économique, qui ont des salaires élevés, — et les membres du parti communiste, parti fermé, qui détiennent le pouvoir.

La dévotion pour l'Amérique. — Décidément nous sommes ici au pays de l'incohérence et des contradictions au

moins apparentes. Qui irait imaginer que ce pays slave et communiste témoigne une admiration dévote aux États-Unis? L'obsession, et dans une large mesure l'imitation souvent voulue, parfois instinctive de l'Amérique, est un fait saillant incontestable. Les méthodes américaines sont expliquées, recommandées, prônées, exaltées.

Au premier abord, cela surprend. Réfléchissons toutefois. Tout à l'heure je voyais une image représentant l'intérieur d'une usine colossale à l'arrière-plan, et, au premier plan, un ingénieur juché sur une chaire expliquant le mécanisme de l'usine devant une foule recueillie. Au bas de l'image cette légende : *Le vrai Dieu, la Machine*. Cette affiche ramasse, symbolise mille détails épars observés par ailleurs. Tout par la machine, tout par la mécanique, c'est ici le mot d'ordre. Il était naturel, dans ces conditions, que les États-Unis vinssent à exercer une vive attraction sur les Soviets.

Tendus vers un idéal de production et de confort avec d'autant plus d'exclusivisme qu'ils sont matérialistes et athées, les Soviets ne pouvaient pas ne pas être émus de la prodigieuse prospérité américaine. Marxistes, et par conséquent épris d'économie politique, ils devaient nécessairement étudier les méthodes de production employées aux États-Unis. Ces méthodes qui flattent leur goût du moderne, et auxquelles ils attribuent tout l'essor de l'Amérique du Nord, — comme si le capitalisme n'y était pour rien ! — leur font l'effet d'une panacée, dont l'emploi permettra de sortir du marasme économique sans rien sacrifier des principes communistes.

La hantise de la production, le souci de moderniser et d'industrialiser la Russie expliquent l' « américanophilie » soviétique.

De cette américanophilie les preuves sont innombrables. Dans les rues, dans les clubs, je lis des affiches laconiques et impératives : *Lave-toi, l'Américain se lave*. D'autres images représentent le Russe périmé, du temps des Tsars, barbu, affalé, veule, et le Russe suivant les Soviets, l'aspect conquérant, le visage net et rasé *à l'américaine*. Au cinéma, des vues opposent la Moscou tsariste et la Moscou soviétique : Moscou ancien style, avec ses maisons basses et peintes, ses jardins, ses coupoles, ses rues tournantes; Moscou de demain conçue comme une New-York synthétique : rues

rectilignes, gratte-ciels colossaux, innombrables, lignes de métropolitain, une ville d'ingénieurs. Et effectivement, les constructions soviétiques sont des gratte-ciels.

Moscou ville de garnison. — En Russie, une poignée d'hommes omnipotents usent toutes leurs forces à construire une société au rebours de la nôtre. Tout ce qui est sacré chez nous est maudit ici. Notre société admet la religion, la famille, la liberté, la propriété, la patrie. Au pays des Soviets, l'État est ardemment athée, la famille dissoute, la propriété et la liberté abolies. Tout y est sacrifié à la propagande, tout converge vers elle et s'y ramène. Pour l'état-major communiste le peuple russe est le peuple élu, chargé de faire régner la IIIe Internationale sur le monde. De là une forme nouvelle du patriotisme russe. La confusion psychologique établie entre les intérêts russes et les intérêts révolutionnaires suffit à nourrir un impérialisme. Celui-ci exige l'entretien d'une grande armée. En fait, Moscou, par le nombre de ses soldats, me rappelle nos villes de garnison d'avant la guerre.

Publicité par l'image. — A cette propagande les Soviets s'emploient avec une passion tout à la fois frénétique et méthodique. Tout d'abord, ils extirpent de l'âme russe tout souvenir des religions impliquant une croyance au surnaturel. Rien n'est négligé pour éteindre l'antique flamme religieuse. Sans doute le culte est resté relativement libre, parce qu'il était impossible de fermer brutalement toutes les églises. Mais les popes sont frappés de durs impôts. De plus il est interdit de donner l'instruction religieuse aux jeunes Russes. Le moindre geste religieux appris à un enfant serait impitoyablement dénoncé, la Russie étant pleine de policiers bénévoles. J'ai visité ici nombre d'églises à toutes les heures du jour. J'y ai rencontré des hommes et des femmes, pas un adolescent, pas un enfant.

Ce n'est pas tout. Une violente campagne se poursuit par l'image. Tantôt, on voit d'odieuses parodies de scènes sacrées, par exemple le Christ changer l'eau en vin aux noces de Cana, puis se griser, et représenté titubant, hagard, sali. Tantôt, ce sont des images allégoriques, un prolétaire à quatre pattes, le dos sellé, les étriers pendant à ses côtés : à droite se tient le Christ qui invite un riche bourgeois à enfourcher la monture.

Tantôt ce sont des comédies filmées dans lesquelles popes et bourgeois jouent un rôle niais ou ignoble. Tantôt on voit sur l'écran un balai tourbillonner, puis abattre une croix, une église, des icones, après quoi un gratte-ciel confortable s'élève sur les ruines.

Cette frénésie d'irrespect se double d'une propagande positive, par des moyens de publicité commerciale. C'est l'imprégnation, la saturation de tout un peuple par les idées marxistes : toute une ville est soumise à un enseignement quotidien obsédant et que rien ne peut neutraliser ou contredire, puisqu'il est dispensé par l'État et que l'État est tout. Dans la rue, dans les clubs, des maximes, concentrant l'essence de l'éthique marxiste, attirent l'attention. *La religion est la vodka du peuple. — Nul ne doit vivre aux dépens d'autrui. — Celui qui ne travaille pas ne mangera pas.* Au théâtre, au cinéma, à l'opéra, *toutes* les représentations ont un caractère didactique. Les films commémorent les événements révolutionnaires ou rappellent la vie passée, mais en la parodiant et en la bafouant. Les ballets eux-mêmes sont des allégories communistes.

Outre cette propagande par le théâtre et l'image, il se fait une abondante prédication dans les clubs et les églises désaffectées. Tout à l'heure, dans un lointain quartier, j'ai été intrigué par une église sur laquelle flottait un drapeau rouge à la place de la croix. Je me suis mêlé aux « fidèles ». Il y avait, à la place du chœur, une estrade drapée de rouge, quelques dignitaires et une femme jeune, très simplement mise, qui prêchait devant une foule attentive.

Parodie de religion. — Le communisme a d'ailleurs une élite de propagandistes qui constitue une sorte de caste sacerdotale. En visitant le musée de la Révolution, qui tient le milieu entre le reliquaire et le musée pédagogique, j'ai été frappé d'y rencontrer des bandes de jeunes filles et de jeunes gens, ceux-ci cravatés de rouge, celles-là drapées dans un fichu rouge dont la forme rappelle le camail de nos chanoines en train de discuter ou de prendre des notes. Comme je demandais ce qu'était cette corporation, on me répondit : « Ce sont des aspirants et des aspirantes communistes. »

Le culte nouveau a ses saints hiérarchisés et une liturgie rudimentaire. Les tombes des martyrs de la Révolution, inhu-

més près du Kremlin, sont un lieu de pèlerinage. Mais Lénine, lui, est vraiment déifié. Partout on voit son buste, sa photographie, et même, sur certaines maisons, on a peint son image à la place des anciennes icones. Son tombeau, bâti tout près du Kremlin, sur la Place Rouge, est un centre de dévotion. A l'entrée, une pièce spacieuse, peinte en rouge et noir, et ornée d'un globe terrestre barré de la faucille et du marteau. La crypte est également noire et rouge. Au plafond, le drapeau de la Commune de Paris est déployé. Le corps de Lénine repose dans un cercueil de cristal, perpétuellement veillé par des gardes rouges. Là, des millions d'hommes viennent vénérer le premier Pape rouge. On défile lentement, mais on ne stationne pas. Et c'est ainsi toute la journée, chaque jour...

De tels honneurs sont réservés à Lénine et les pèlerinages n'ont lieu que pour les martyrs. Mais les membres du parti communiste ont, eux aussi, pour leurs obsèques des cérémonies particulières. Leur cercueil est drapé de rouge et, au cimetière, ils ne sont pas mêlés aux Chrétiens ou aux Juifs, mais déposés dans une enceinte spéciale. Et toujours, à ces cérémonies, des enfants, des adolescents en bande, comme des patronages. Les Soviets ont concentré leur effort de propagande sur la jeunesse : ils plongent l'enfant dans une atmosphère et ils l'habituent à une société exactement contraires à celles du reste du monde, creusant ainsi un abîme entre la génération nouvelle et ce que nous considérons comme l'humanité civilisée...

En wagon. — Je suis seul et j'ai toute chance de le rester jusqu'à Varsovie. Le train roule lentement à travers la campagne encore toute blanche... J'essaie d'imaginer la vie des moujiks qui habitent ces villages misérables. Depuis octobre, il neige : et pendant une période à peine moins longue, la nuit tombe dès trois heures de l'après-midi. Après, vient la brève extase de l'été avec ses inoubliables couleurs, si franches et si tendres... L'impression très particulière, — une impression d'Asie, — qui m'a poursuivi à Moscou ne me quitte pas. C'est ce que, nous tous formés aux disciplines européennes, nous ne devons pas oublier. Nous sommes ici sur un autre continent.

Viator.

NOS FINANCES EXTÉRIEURES

PENDANT LA GUERRE

Les difficultés financières dont l'Europe souffre depuis dix ans et qui entravent lourdement le développement économique du monde, viennent en partie de l'abandon, en novembre 1918, de la vieille règle suivant laquelle, après chaque guerre, le vainqueur obligeait le vaincu à signer la paix sans désemparer « sur le tambour ». L'armistice du 11 novembre aurait pu et dû comporter un certain nombre de clauses essentielles immédiatement exécutoires, et à défaut de l'armistice, des préliminaires de paix auraient pu être signés dans les quelques jours où dura l'union des vainqueurs en face de la déroute allemande.

Le travail était préparé : depuis 1916 des spécialistes qualifiés et prévoyants avaient envisagé toutes les hypothèses, avaient mis au point les futures clauses essentielles d'un traité de paix payant. Rien ne fut utilisé, aucun effort ne fut même tenté dans ce sens. Huit longs mois s'écoulèrent entre l'armistice et la signature du traité de Versailles ; les peuples vainqueurs perdirent le sentiment de l'intérêt commun, et retrouvèrent, très aigu, celui de leurs intérêts propres. Ainsi le traité de paix ne devait être, inévitablement, et pour le plus grand profit de l'Allemagne, qu'un compromis entre les tendances divergentes des pays alliés, et on pouvait prévoir que, par fatigue et par énervement, les vainqueurs impuissants à s'ac-

corder remettraient finalement à plus tard la solution des difficultés les plus graves : détestable méthode, qui laisse, à mesure que le temps s'écoule, s'effacer le souvenir de la fraternité d'armes et du danger commun.

C'est ainsi que le traité de Versailles a laissé à résoudre les deux questions primordiales de la réparation des dommages causés aux populations civiles, et du règlement des dettes interalliées. Pour la réparation des dommages, le traité a chargé d'en fixer le montant une commission, d'ailleurs sans pouvoirs et sans homogénéité. Il n'a rien prévu pour le paiement, et il a fallu l'occupation de la Ruhr pour contraindre l'Allemagne à accepter le système de paiement du plan Dawes.

Envers l'Allemagne tenue aux réparations, les Puissances alliées et associées ont élaboré des programmes et des projets sans cesse modifiés ; les réalisations jusqu'à ce jour n'ont été que partielles et fragmentaires. Entre elles, pour le règlement des dettes, elles ont aussi envisagé bien des formules successives, et au surplus, tant que la Russie n'aura pas pris part au règlement, rien ne saurait être définitivement terminé.

On peut définir les dettes interalliées : un ensemble d'engagements financiers réciproques, pris sous la pression d'un danger commun, à des dates diverses, par des Puissances qui sont entrées en guerre à des époques différentes et qui ont dû jeter sans compter dans la fournaise de la bataille ce qu'elles pouvaient trouver comme moyen de défense : hommes, matériel, argent, crédit. D'autre part, les contrats relatifs aux dettes interalliées font partie de l'ensemble des conventions militaires et politiques conclues entre l'attaque austro-allemande et les traités de paix. On ne peut les détacher de cet ensemble. On ne peut en poursuivre le règlement en oubliant les raisons qui les ont fait naître, pas plus qu'en répudiant les clauses politiques et militaires des traités qui, en fin d'association, ont défini d'un commun accord les droits et les charges de chacun des belligérants.

Pour qui examine la question des dettes, le premier point est donc de connaître comment elles sont nées : les conditions dans lesquelles elles se sont formées sont à la base de tout projet de règlement.

Un de mes prédécesseurs au ministère des Finances avait chargé M. Lucien Petit, inspecteur des Finances, conseiller

technique auprès des commissions financières et économiques de la Conférence de la paix, de faire un travail sur nos relations avec les trésoreries étrangères au cours des hostilités, en complétant ses souvenirs personnels au moyen des archives du ministère des Finances. En arrivant rue de Rivoli en 1920, j'ai précisé et élargi ces instructions : de là est sortie l'*Histoire des Finances extérieures de la France pendant la guerre*, qu'avec l'assentiment de M. R. Poincaré, président du Conseil, M. Lucien Petit vient de publier (1). Ce travail arrive à son heure.

Le dépouillement des archives du ministère devait être, et a été une tâche très longue et très ardue, qui demandait une connaissance approfondie de ces délicates questions. Il fallait classer et ordonner l'ensemble complexe de faits, de négociations, d'accords, — et de désaccords, — avec les neutres et avec nos alliés, qui constitue nos relations financières de 1911 à 1919 avec tous les grands pays du monde ; exposer clairement cinq années de tractations quotidiennes où nos agents en mission devaient tenir compte de la mentalité et des tendances des peuples auprès de qui ils avaient été envoyés en mission, de leurs besoins et des ressources que nous pouvions trouver chez eux, — cinq années de tractations dont les bases changeaient sans cesse, avec le temps, avec l'épuisement progressif des forces des Alliés, avec les succès ou les revers de leurs armes. De tous ces faits infiniment divers il fallait montrer l'enchaînement et tirer des idées générales, à la fois pour éclairer le passé et servir d'enseignement dans les négociations futures avec les pays étrangers. L'*Histoire des finances extérieures de la France pendant la guerre* donne au lecteur les chiffres et les détails techniques des opérations, et en même temps les notions précises sur la genèse des dettes, que seuls pouvaient posséder jusqu'ici les rares hommes qui avaient dirigé pendant la guerre les finances du pays.

* * *

Si la guerre avait été courte, le problème des dettes interalliées aurait été simple. Nos colonies d'Asie et d'Afrique nous auraient fourni du riz et des matières grasses. Les dominions

(1) Lucien Petit, inspecteur général des Finances, sous-gouverneur du Crédit Foncier : *Histoire des finances extérieures de la France pendant la guerre* ; Bossard, éditeur.

britanniques auraient fourni : le Canada du blé, l'Australie et la Nouvelle-Zélande de la laine, l'Inde du coton. Nous aurions trouvé dans l'Amérique du Sud ce qui nous aurait manqué. Mais après quelques mois de guerre, il a fallu mettre à contribution les richesses de tous les pays du monde. Sans doute les belligérants se restreignirent ; les gouvernements prohibèrent l'entrée des produits qui n'étaient pas indispensables à la vie de la nation et à la poursuite de la guerre : dans l'ensemble, les quantités importées diminuèrent par rapport aux années de paix. Mais les Alliés, dont l'existence même était en jeu, durent subir les hausses démesurées de prix que leur imposa l'âpreté des fournisseurs étrangers : pour ne citer qu'un exemple, dans certains cas exceptionnels, des frets dépassèrent de plus de 1000 pour 100 ceux d'avant la guerre. Au total, tandis que nos importations n'étaient que de 8 milliards et demi de francs or en 1913, pendant les cinq années de guerre, elles dépassèrent (avec une dépréciation minime du franc) 80 milliards, dont 30 milliards environ venant des États-Unis, et un peu moins de 30 milliards d'Angleterre.

Pendant le même temps, nos exportations furent d'environ 25 milliards. La différence, la France en a payé plus de moitié en aliénant tout ce qu'elle pouvait des richesses accumulées par le travail des générations qui avaient précédé la guerre, notamment en exportant des titres et de l'or. Elle a payé le reste au moyen d'emprunts extérieurs : titres émis dans le public ou avances consenties soit par des banques, et généralement gagées par des dépôts de titres ou d'or, soit par les Trésoreries alliées.

Le livre de M. Lucien Petit fait connaître toutes ces opérations financières, et toutes les négociations auxquelles elles ont donné lieu.

L'auteur montre, dans une première partie, ces opérations vues de Paris, où le ministre des Finances percevait l'ensemble des difficultés du moment, les réactions réciproques des tractations en cours dans les différents pays : après l'entrée en guerre de l'Amérique surtout, toute négociation en Angleterre ou aux États-Unis avait sa répercussion dans l'autre pays. Les Trésoreries anglaise et américaine, effrayées de l'effort immense que leur imposaient leurs propres dépenses et la nécessité d'aider les autres Puissances de la coalition,

notamment la France et l'Italie, ont toujours cherché à réduire leur concours dans toute la mesure du possible; chacune d'elles a toujours demandé instamment que ses crédits fussent dépensés dans son propre pays. Mais, en même temps, la Trésorerie anglaise, qui était obligée d'emprunter des sommes énormes aux États-Unis pour elle et pour ses alliés, entendait être remboursée par eux, autant qu'ils le pouvaient, sur les crédits que leur ouvrait la Trésorerie américaine. Cependant celle-ci protestait contre cet emploi de ses avances. Le ministre des Finances, tiraillé entre les deux Trésoreries, en butte à leurs réclamations quasi journalières, obligé de ménager également l'une et l'autre, se trouvait sans cesse dans la position la plus difficile. De Paris, il lui fallait donner à nos agents à l'étranger des instructions en tenant compte, non seulement des besoins et des disponibilités, mais encore de l'état de nos affaires dans tous les autres pays, des exigences des Trésoreries anglaise et américaine, et des conditions qu'elles mettaient à l'emploi de leurs crédits.

La tâche du ministre des Finances présentait d'ailleurs bien d'autres difficultés, et chaque jour en apportait de nouvelles. Ce fut pour les résoudre au mieux qu'il créa auprès de lui la Commission des changes, dont l'œuvre fut considérable ; ce fut pour examiner en commun les questions économiques et financières les plus pressantes, que se réunirent à Paris de grandes conférences interalliées, dont les résolutions furent trop souvent sans lendemain ; ce fut pour remédier à la dispersion des efforts des Puissances coalisées que le ministre des Finances de France lutta sans répit contre le particularisme de chacune d'elles. Il parvint à établir, avec l'appui des Américains, une certaine solidarité financière qui se créa, après l'unité militaire, sous la pression des événements et la nécessité de vaincre. Mais cette solidarité précaire et fragile s'écroula le lendemain de la victoire, et la France ruinée et dévastée resta seule, abandonnée par les Trésoreries alliées.

Après cet exposé d'ensemble des événements financiers complexes de la guerre, et des difficultés qui souvent semblaient d'abord insurmontables et qu'il fallait pourtant aplanir, l'auteur de l'*Histoire des finances extérieures de la France* montre dans une deuxième partie les tractations de nos agents dans les principaux pays alliés et neutres, les obstacles qu'ils ren-

contraient sur place, les embarras propres des Trésoreries et les moyens qu'elles ont employés pour y remédier. Dans chaque pays les financiers et les Trésoreries avaient leurs conceptions particulières, leurs idées-guides auxquelles il fallait adapter les instructions que le ministre envoyait de Paris, dont il fallait tenir compte dans les négociations et dans les accords.

En Angleterre, se manifesta dès le début la volonté tenace des gouvernants et des hommes d'affaires britanniques de conserver avant tout à la livre sterling son caractère de monnaie internationale, qui faisait des banquiers de Londres les banquiers du monde, et qui était, avec sa flotte de commerce, une des principales sources de la richesse de l'Angleterre. L'opinion, d'accord avec les dirigeants, accepta plus facilement et plus vite de voir lancer dans la mêlée les troupes britanniques, que d'y voir engager la « cavalerie de Saint-Georges », les finances anglaises. Encore ne voulut-elle jamais que l'or fût « mis sous clef» et se refusa-t-elle délibérément à laisser établir le cours forcé, qui eût porté atteinte à la livre sterling. De là les incessants besoins d'or de la Trésorerie anglaise pour payer ses achats à l'étranger, pour y gager des emprunts, pour maintenir son change : du commencement à la fin de la guerre les cessions d'or servirent de base à tous les accords entre elle et ses alliés, et de contre-partie aux avances qu'elle leur fit. Sous forme de vente d'abord, puis sous forme de prêt, elle en obtint des quantités considérables : la France à elle seule lui en vendit pour 885 millions de francs-or, et lui en prêta pour plus de 1 950 millions jusqu'à l'entrée des États-Unis dans la guerre.

Mais les envois d'or ne pouvaient se justifier que comme la contre-partie de dépenses payées en livres sterling dans les pays étrangers, notamment aux États-Unis, soit directement par l'Angleterre pour les Alliés, soit par eux au moyen d'avances britanniques. Aussi cessèrent-ils après l'intervention américaine, en même temps que la Trésorerie anglaise nous supprima tout crédit pour nos dépenses dans d'autres pays que le Royaume-Uni. Mais alors, toujours avec la volonté opiniâtre de ne pas laisser déprécier son change, elle chercha par tous les moyens à tirer des Alliés, à défaut d'or, une partie des monnaies étrangères qu'ils possédaient, et qu'ils obtenaient notamment par des crédits dans les pays neutres. Pour cela elle se servit surtout des commissions internationales qui fonctionnaient à Londres

et qui faisaient des achats en commun pour les Alliés : en particulier du *Wheat executive*, qui était chargé des achats de blés. La Trésorerie usa de l'influence prépondérante qu'elle avait dans ces organismes pour faire attribuer d'office à ses alliés les produits provenant de tel ou tel pays, et exiger d'eux le paiement en monnaies étrangères. Elle bouleversait ainsi, par ses demandes inattendues et parfois comminatoires, les prévisions du ministre des Finances, qui s'en plaignit souvent, sans grand succès : la Trésorerie mettait au-dessus de toute autre considération le soin de conserver une situation monétaire solide, et de maintenir l'intégrité de son change. Elle y parvint grâce à la fois à un effort financier intérieur sans précédent, et à une politique rigoureuse envers ses alliés : dans les derniers temps de la guerre, elle exerça un contrôle de plus en plus étroit sur l'emploi de ses avances, et tendit constamment à réduire son concours. Elle nous le supprima brusquement avant même que la paix fût signée, en laissant à la France dévastée la charge de relever seule les ruines des régions jadis prospères qui avaient servi de champ de bataille commun aux armées alliées.

Aux États-Unis, le gouvernement s'attacha d'abord fermement à la neutralité, et les Alliés durent faire, comme dans tous les pays neutres, des emprunts aux banques et aux particuliers. Dans les premiers temps ils eurent contre eux l'opposition du secrétaire d'État aux Affaires étrangères, qui recommanda officiellement aux banques de ne pas faire de prêts aux belligérants. Lorsque le sentiment du gouvernement eut changé, il leur fallut lutter contre l'influence très puissante et la propagande très active des Américains d'origine allemande et des Allemands résidant aux États-Unis, qui tentèrent de faire échouer toutes les opérations financières de l'Entente. Les Alliés heureusement eurent l'appui et de la grande majorité de l'opinion, et de presque toutes les banques, notamment de la maison Morgan.

Grâce à elles, et malgré les hésitations très compréhensibles que leur inspirèrent souvent les demandes énormes des Alliés, ceux-ci purent faire aux États-Unis des emprunts considérables, sous des formes très diverses : emprunts d'État, comme fut l'emprunt franco-anglais de 500 millions de dollars en octobre 1915, que M. Austen Chamberlain et moi dûmes rembourser le 15 octobre 1920, emprunts et avances sur titres,

emprunts de villes françaises, crédits de banque, crédits commerciaux. Mais à mesure que durait la guerre, l'inquiétude sur la solvabilité des pays de la coalition augmenta. Les exigences croissantes des prêteurs, en fait de gages et de taux d'intérêt, mesuraient le déclin du crédit des Alliés. Il y eut des heures tragiques où ceux-ci se demandèrent s'ils trouveraient le lendemain de quoi payer l'acier et les explosifs qui alimentaient la ligne de feu.

Heureusement, au bout de plus de trente mois de guerre, l'Amérique, révoltée par la barbarie des sous-marins allemands, peu désireuse que le traité de paix pût être un jour négocié sans sa participation, consciente aussi que les sommes immenses qu'elle avait déjà prêtées aux Alliés seraient bien aventurées s'ils étaient écrasés, déclara la guerre à l'Allemagne. Ainsi se terminait pour les Alliés l'ère des opérations financières privées qui étaient devenues quasi impossibles; elles allaient être remplacées par des négociations de Trésorerie à Trésorerie.

Ces négociations furent d'ailleurs toujours extrêmement ardues. La Trésorerie fédérale se trouva tout d'un coup en face des difficultés effrayantes contre lesquelles la France et l'Angleterre se débattaient depuis près de trois ans. Il lui fallut pourvoir à la fois et aux dépenses nécessaires pour mettre les États-Unis sur le pied de guerre, et aux demandes pressantes et considérables des Alliés. L'organisation financière des États-Unis était en pleine transformation, et le *Federal reserve system* qui entrait en vigueur, s'il était un progrès notable sur le régime précédent, n'avait pas été créé en vue de ces opérations d'une ampleur sans précédent, qu'on n'avait pu prévoir, et qui pourtant devenaient nécessaires. Cette disproportion entre les moyens et les besoins, et plus encore peut-être le caractère américain qui préfère les solutions au jour le jour aux plans d'ensemble vers lesquels incline la mentalité latine, furent pour la Trésorerie fédérale des causes permanentes d'hésitations, d'appréhension, de timidité parfois, qui, malgré une indiscutable bonne volonté et le désir certain de nous aider autant que possible, rendirent singulièrement malaisée la tâche des négociateurs alliés. Il leur fallut mois par mois arracher à la Trésorerie, inquiète des efforts qu'on exigeait d'elle pendant un temps indéfini, les crédits qui leur étaient indispensables, sans jamais avoir, eux ni le ministre des Finances,

— non plus que le chancelier de l'Échiquier, — avec l'assurance d'obtenir des avances pour une assez longue période, la sécurité du lendemain. Cependant si elle ne voulut jamais s'engager pour l'avenir, la Trésorerie, en fait, prêta chaque mois aux Alliés de quoi payer aux usines américaines ce que celles-ci vendaient aux armées. Mais elle protesta toujours, et de plus en plus vivement, contre tout autre usage de ses crédits, comme le soutien du change et, en ce qui nous concernait particulièrement, nos transferts de dollars aux Anglais; aussi les négociations ne laissèrent pas parfois d'être assez pénibles.

Vers la fin de la guerre, cependant, dans la joie de la victoire entrevue, la Trésorerie américaine fut un instant disposée, si les Anglais voulaient s'y associer, à nous aider à relever nos ruines. Mais une fois l'armistice signé, le Congrès s'y opposa, et l'Amérique, après l'Angleterre, nous abandonna le lendemain de la signature d'une paix glorieuse et stérile.

Des difficultés d'autres sortes, mais souvent non moins ardues, marquèrent nos négociations financières avec les pays neutres.

En Espagne, maints obstacles firent traîner pendant des mois les tractations les plus simples : d'abord les coutumes du pays, où le temps compte peu, où toutes affaires s'arrêtent pendant les mois d'été. Puis, là comme aux États-Unis, se trouvaient en grand nombre des pro-germains agissants qui s'efforçaient de traverser tous nos plans. L'organisation des banques était médiocre; elles étaient fort inexpérimentées. Elles ne voulaient, et peut-être ne pouvaient agir qu'avec l'appui de la Banque d'Espagne, et celle-ci ne faisait rien sans être d'accord avec le gouvernement. Or, les ministères étaient instables, et si la plupart nous furent favorables, ils manquaient souvent d'autorité, et, préoccupés surtout de durer, étaient sans force pour rien conclure. Il leur fallait d'ailleurs tenir compte de l'opinion, qui voyait dans tout accord une occasion de nous vendre des vins et des oranges, alors que nous avions à peine des ressources suffisantes pour vivre et pour combattre.

En Suisse, le gouvernement fédéral était obligé de ménager une opinion divisée, une population en grande partie de langue et de tendances allemandes, en opposition avec les cantons de sentiments français. Il était constamment tiraillé entre

les deux groupes de belligérants : l'Allemagne détenait le charbon nécessaire à l'industrie suisse; des Alliés dépendait entièrement l'alimentation du pays; l'une interdisait à la Suisse de nous fournir des produits fabriqués avec le charbon qu'elle lui livrait, les autres étaient obligés de limiter leurs envois de denrées alimentaires, de corps gras et de cuivre pour empêcher qu'ils ne servissent à ravitailler l'Allemagne. Et pendant toute la guerre ces conditions difficiles pesèrent sur les négociations des quelques crédits que nous obtînmes en Suisse.

Au Brésil, des tractations eurent pour bases, les unes, l'achat de cafés, les autres, l'or de la Caisse de conversion. Celles-ci échouèrent, celles-là réussirent, ainsi qu'une opération d'affrètement de bateaux allemands retenus dans les ports de l'Union.

En Argentine, la principale affaire fut l'achat de blés.

En Italie, il fallut nous efforcer d'obtenir la reconnaissance de nos cessions de matériel, puis la compensation de nos créances et de nos dettes avant de songer au règlement du solde.

***

Cette brève analyse de l'ouvrage de M. Lucien Petit suffit peut-être à en faire comprendre tout l'intérêt. L'auteur de l'*Histoire des finances extérieures de la France* expose d'une façon méthodique et claire les difficultés souvent tragiques de la Trésorerie française pendant les cinq années de guerre et ses négociations très diverses et très malaisées avec tous les grands pays du monde; il montre, sous une forme singulièrement vivante, un côté encore à peine connu de ce grand drame de la guerre, où la vieille civilisation européenne a failli sombrer. Il a su rendre attachantes ces questions généralement arides; surtout, il a su tirer de cette masse de faits les idées générales qui s'en dégagent, de sorte que l'ensemble constitue une extraordinaire leçon de finances, de politique, et de psychologie internationales.

Cette *Histoire* est aussi une source de documentation de premier ordre sur la genèse des dettes interalliées, à laquelle il faudra toujours se reporter pour étudier ces questions complexes.

L'objectivité, l'impartialité de ce travail où l'auteur met en

lumière tout ce que nous devons aux Puissances qui nous ont aidés, donnent plus de force à l'impression qui se dégage de ce livre, et qui confirme le sentiment profond de tous les Français et de beaucoup d'étrangers : la France, après avoir été crucifiée pendant la guerre, après avoir donné autant de sang à elle seule que l'Angleterre, l'Italie et les États-Unis ensemble, continue d'être, depuis la paix, dans le règlement des dettes qu'elle a contractées pour lutter contre l'hégémonie prussienne qui menaçait le monde, la victime de la plus décevante et de la plus cruelle injustice.

Cet ouvrage est enfin un véritable traité de finances internationales où puiseront tous ceux qui ont à négocier avec l'étranger. Jamais n'avaient été réalisées des opérations financières aussi variées et aussi amples que celles qui se sont traitées pendant la guerre : contrats de finances privées sous toutes leurs formes passés dans les pays neutres, et notamment aux États-Unis avant leur intervention ; opérations de finances publiques intérieures conclues avec nos alliés, particulièrement entre le Trésor français et les Trésoreries anglaise et américaine.

L'attrait, l'utilité d'un pareil ouvrage ne feront que croître en même temps que s'étendront entre les principales Puissances du monde les relations financières à qui la guerre a donné un immense et brusque essor, et ces relations se multiplieront à mesure que se resserrera le faisceau des intérêts communs et que se développera l'interdépendance économique des peuples.

F. François-Marsal.

L'ÉTAT ACTUEL ET L'AVENIR DE NOS ROUTES

Le développement et la perfection des voies de communication témoignent du degré de civilisation matérielle d'un pays. La multiplication des routes, des canaux, des chemins de fer, des ports maritimes et des ports aériens n'est pas seulement l'indice d'une prospérité commerciale croissante; les mailles, plus ou moins serrées de ces divers réseaux, illustrent sur le terrain l'avancement scientifique de la nation possédante et même, dans une certaine mesure, caractérisent son état social et moral. Parmi tous ces moyens de transport, les routes occupent, grâce surtout à l'automobile, une place primordiale : elles constituent, en effet, un système qui, pouvant assurer toutes les communications terrestres, alimente encore ou joint les autres lignes ouvertes au commerce et à l'agrément. M. Louis Barthou, parlant aux ingénieurs réunis à Milan, en 1926, en un Congrès international, a pu dire au sujet des routes : « Faites-les robustes, avenantes, agréables, afin que les peuples rapprochés apprennent de plus en plus à se connaître et poursuivent, avec une confiante ardeur, l'œuvre de civilisation solidaire, qui fera l'humanité meilleure. »

Si l'art de construire et d'entretenir les routes se discutait ainsi, devant une grande assise internationale où les principaux États du globe avaient délégué leurs spécialistes, c'est parce que la locomotion automobile menace de détruire toutes les chaussées qui ne sont pas organisées pour résister au nou-

veau roulage, et que l'on ne sait pas encore très bien ce que permettent de faire les ressources financières dont on dispose.

USURE ET ENTRETIEN

Ce n'est pas la première fois que les ingénieurs et que les gouvernements ont à résoudre une question de cet ordre. La raison de l'usure excessive que l'on constate à une certaine période, est toujours un accroissement du nombre des véhicules, de leur masse, de leur vitesse et de leur mode d'action; ainsi, l'équilibre qui s'était établi entre l'action du roulage et la réaction de la route se trouve rompu et cette dernière en souffre terriblement.

Le développement des voies ferrées avait, avant l'automobile, détourné des chemins ordinaires tous les transports à grande distance; mais on ignore généralement que cette période calme avait été précédée d'une crise, dans les premières années du règne de Louis-Philippe. Une commission extraordinaire fut chargée de trouver le moyen de construire des routes assez résistantes pour un roulage dont l'importance et le poids ne cessaient de progresser, et favorables à la traction animale.

Très sagement, les savants ingénieurs qui constituaient cette commission (1) où siégeaient Navier et Coriolis, illustres mathématiciens et mécaniciens, poursuivirent des expériences dont ils avaient étudié le programme, en vue d'organiser des chaussées et des routes solides, aussi économiques pour l'État que pour le roulage. Le diamètre des roues, la largeur de jante, les ressorts des véhicules furent considérés avec autant d'attention et de science que la constitution même des revêtements routiers et de la plate-forme où ils reposent.

Les intérêts du Trésor qui paie les routes, du roulage qui paie la traction et du public qui paie le tout sont, en effet, intimement liés. Si le roulage s'exerce dans des conditions déplorables avec des équipages de rendement médiocre sur de mauvais chemins, le prix de revient des transports entraîne

(1) Nommée en juillet 1832, la commission était présidée par M. Tarbé de Vauclairs, inspecteur général; elle comprenait MM. Dutens et Bérigny, inspecteurs généraux; MM. Desvilliers et Letellier, inspecteurs divisionnaires; MM. Navier et Jollois, ingénieurs en chef; MM. Coriolis et Raucourt, ingénieurs ordinaires.

la cherté des marchandises, l'usure anormale des chaussées entraîne à des réparations coûteuses. Ainsi la route doit être telle qu'elle soit facilement entretenue en bon état pour un roulage facile; mais les véhicules ne doivent être ni trop lourds, ni trop rapides. La masse des détritus formés représente une double perte, d'abord en efforts inutiles, puis en reconstitutions que l'on aurait évitées si les deux systèmes en présence, chaussées et véhicules, avaient été harmonieusement combinés. Toute pierre broyée sur le chemin est un double gaspillage : frais de traction et dépenses d'entretien.

Les routes n'étant pas, comme sont les chemins de fer, confiées à une seule entreprise qui entretient, répare et exploite, le gouvernement qui paie les travaux pourrait être tenté d'économiser sur les dépenses. Ce serait là une politique à courte vue, car il est plus onéreux de maintenir les routes dans un état médiocre que de les conserver en bon état; on ferait un mauvais calcul : celui d'un industriel qui lésinerait sur l'entretien de son outillage ou qui voudrait utiliser des machines trop faibles ou de mauvais rendement.

On ne peut négliger, non plus, les dépenses de carburants ou d'huiles, que l'on achète surtout à l'étranger. Si de bonnes méthodes d'entretien font baisser ces consommations, on pourra, peut-être, augmenter un peu l'impôt et y trouver des ressources nouvelles. D'autre part, cette diminution dans la consommation d'essence, de benzol ou d'huiles, prouvera que les résistances passives et inutiles sont atténuées et, par conséquent, que la route s'est moins usée. On pourra donc prévoir une diminution des frais de réfection.

Nous venons de parler de l'impôt. Quel qu'il soit, n'est-il pas équitable de le fonder sur le pouvoir destructeur relatif de chaque véhicule taxé? Cela peut même stimuler les progrès de l'industrie automobile. Mais, pour établir une échelle indiscutable de taxes, il convient de poursuivre méthodiquement un certain nombre d'essais.

LES ESSAIS DES INGÉNIEURS

Malheureusement ces essais sont très compliqués. Il y a, entre les routes de France, trop de différences qui tiennent au sous-sol, à la fondation, à la constitution de la chaussée, au

climat, à la circulation locale, etc., pour qu'on puisse apprécier les causes d'usure mesurables.

C'est donc sur une piste appropriée, comprenant diverses routes types, que l'on doit faire circuler, d'abord le même véhicule pour comparer les routes, puis des voitures différentes pour élucider les avantages et les inconvénients des châssis, des moteurs et particulièrement des bandages de roues, de leurs suspensions élastiques et de leurs amortisseurs. C'est ce que l'on fait actuellement sur la piste de Vincennes. On aura ainsi une comparaison entre les différents types de routes que l'on peut construire sur un fond indéformable et l'on pourra confronter aussi les différents types de véhicules qui peuvent circuler sur ces routes. L'influence des fondations pourrait être étudiée ensuite sur une autre piste où l'on construirait, sur différentes fondations, les chaussées des meilleurs types retenus.

Longue et laborieuse sera cette méthode scientifique consistant à diviser les difficultés pour les mieux résoudre, ne faisant varier à la fois qu'un élément simple du problème, et à procéder ensuite à des vérifications d'ensemble de plus en plus complexes... Que l'on essaie d'abord dix types de routes, trois types de fondations et cinq types de châssis et de roues, la question aura avancé singulièrement. Nous connaissons déjà le résultat de certains essais, en France et à l'étranger, aux États-Unis particulièrement, et nous pouvons espérer avoir, à bref délai, de précieuses conclusions. En matière de routes, l'étude approfondie de quelques mètres est plus utile que l'examen superficiel de cent lieues. Nos ingénieurs des Ponts et chaussées ont la réputation d'être les premiers dans le monde pour les travaux les plus divers et ils n'ont pas manqué, en mettant leur science au service des routes, d'apporter déjà des améliorations pratiques sensibles. L'aménagement d'un réseau de grande circulation a été étudié et certaines mailles de ce réseau possèdent déjà toutes les qualités souhaitables.

Les efforts des ingénieurs étrangers ne sont pas, non plus, à dédaigner; ils se sont affirmés notamment aux divers congrès de Bruxelles en 1910, de Londres en 1913, de Séville en 1923 et enfin de Milan en 1926, où 2000 congressistes environ représentaient 52 États.

Nous ne pouvons ni analyser, ni même résumer ces travaux scientifiques et techniques. Un congrès international ne

peut, d'ailleurs, émettre que des conclusions acceptées par l'ensemble ou la grande majorité des délégations. Il ne juge pas, mais il rassemble une large documentation que la discussion orale permet de préciser et de développer. La plupart des communications sont fondées sur des constatations forcément empiriques et il est prudent de réserver les conclusions.

Les questions soumises au congrès de Milan au sujet de la construction et de l'entretien des routes étaient au nombre de trois : les routes en béton, les chaussées utilisant le bitume et l'asphalte et enfin la « standardisation » des épreuves de réception des matériaux. Nous avons là une première idée des préoccupations des techniciens.

« Standardiser » les épreuves, cela veut dire les définir et faire accepter ces définitions par tout le monde pour unifier et préciser les unités et les méthodes qu'on emploie. Ce vocable nous revient d'Amérique. Au moyen âge, l' « estandard » était, parmi toutes les bannières, le drapeau principal de l'armée, celui qui ralliait tous les combattants d'un même parti, le drapeau par excellence. Une standardisation n'est pas seulement l'unification ; c'est l'unification vers le mieux. Une méthode standard est par conséquent la meilleure méthode, celle que tout le monde doit accepter. Il n'a pas été possible de définir, à Milan, les essais standards, encore moins les routes standards : du moins les principes ont-ils été posés, ce qui est un progrès.

UN PEU D'HISTOIRE

La création du corps des Ponts et chaussées a été en France le premier effort d'ensemble pour la perfection de la viabilité.

Sans doute, des rois mérovingiens, puis Charlemagne avaient tenté de remettre en état les voies romaines, pavées de larges dalles, et il existe encore, notamment dans le nord et le nord-est de la France, des vestiges de chaussées grossières, mais parfaitement alignées, dites « chaussées Brunehaut ». La féodalité, sur ses montures, se contente de pistes et néglige les routes; puis Louis XI organise des postes et, semble-t-il, des chemins; Beaumanoir, en 1283, en distinguait cinq sortes : le sentier, la voière, la voie, le chemin et le chemin royal qui a soixante-quatre pieds de large. L'usage des coches et des carrosses commence à se répandre sous Charles VIII; les derniers

Valois s'intéressent aux communications qui facilitent l'administration et le commandement. François Ier affecte les péages à l'entretien des grands chemins dont le développement atteint 25000 kilomètres en 1552. Les Bourbons perfectionnent ces itinéraires. En 1599, Henri IV confie à Sully une nouvelle charge, celle de Grand Voyer, supprimée en 1621 mais rétablie en 1645, pour faire cesser les usurpations des terrains affectés aux chemins et les entraves à la circulation. Colbert crée des commissaires spéciaux et alloue des subventions pour l'entretien des routes; mais on peut croire que les seules liaisons ainsi établies sont entre les « maisons royales » ou entre celles-ci et la capitale, si l'on en juge d'après les récits d'incidents, d'accidents et d'aventures des personnes de qualité qui voyageaient à ce moment à travers le royaume.

Institué en 1716, le corps des Ponts et chaussées, dirigé successivement par d'Ormesson, les deux Trudaine, de Cotte, Chaumont de Millière et Perronnet, organise les chemins. Les arrêts de 1705 et 1720 exigent que les routes forment des avenues dont on retrouve la belle ordonnance sur beaucoup de nos routes nationales. Trésaguet, ingénieur de la généralité de Limoges, élucide les meilleures règles d'empierrement et insiste sur la nécessité d'une solide fondation, que l'Anglais Mac-Adam fit négliger, mais qui a été remise en honneur.

Nous avons rappelé la crise qui motiva, dans les premières années du règne de Louis-Philippe, les excellents travaux d'une commission spéciale. C'est à cette époque que l'on édicte la loi et les décrets sur la police du roulage, refondus dans notre Code de la route (1922), et qu'on doit encore amender.

Mais le triomphe des chemins de fer relègue au second plan les routes royales, impériales, puis nationales, que l'on songe même à déclasser pour les incorporer dans la vicinalité, qui comprend des chemins devenus très importants quand ils desservent une grande gare. Il faut féliciter les gouvernements qui eurent la sagesse de résister à la tentation de libérer le Trésor des frais d'entretien des routes, dont les départements auraient pris la charge, mais avec l'intention de négliger ou même d'aliéner certaines parties. Il eût été difficile de reconstituer le réseau national que l'automobile rend indispensable et dont le rôle n'avait jamais été aussi grand dans l'économie de notre pays.

SOUS L'ACTION DE L'AUTOMOBILE

Si l'automobile a remis les grandes routes en honneur, elle les soumet à des épreuves particulièrement dures.

La pression exercée sur la route par la jante d'une roue est sans doute capable d'écraser un caillou isolé, de disloquer ou de fissurer les pierres; mais on peut mettre en œuvre des matériaux résistants et limiter, sinon les charges, du moins les pressions transmises par unité de largeur de jante : le code de la route limite à 150 kilogrammes par centimètre de largeur de bandage la pression de tout véhicule sur la chaussée.

Mais tandis que les voitures à chevaux n'exerçaient, à peu près, que cette pression avec une action tangentielle modérée, dirigée dans le sens de la marche, — de sorte que la roue à chaque passage tendait à ramener et à mieux encastrer toute pierre incomplètement fixée dans son alvéole, — les voitures à moteur mécanique ont un effet tout différent.

Les premières mettent si bien la chaussée en ordre, que pendant longtemps on a pu se passer des rouleaux-compresseurs et que la véritable maçonnerie mosaïque, constituant la route, se formait et se parachevait sous l'influence même du roulage; il suffisait d'une fondation sèche, de bons cailloux solides et bien calibrés et de quelques soins élémentaires, où les cantonniers excellaient, pour que cette maçonnerie fût parfaite. La route s'améliorait lentement et quand elle s'usait, un nouvel emploi de matériaux, suivant des règles parfaitement élucidées, permettait de réincorporer dans la chaussée, ce qu'elle avait lentement perdu. Les petits éclats et les matières pulvérulentes résultant de l'usure, qui se trouvaient entre les pierres de cette mosaïque, suffisaient à lier ses éléments, puisque le roulage n'avait guère d'autre action immédiate que de les mieux fixer à leur place. On peut donc dire que les voitures à chevaux sont, pour une chaussée, des auxiliaires précieux de conservation.

Au contraire, les roues motrices des automobiles sont des agents de désordre, non pas tant parce que le pneumatique « boit l'obstacle » et peut exercer certains effets de succion, — les bandages pneumatiques des roues ordinaires ne sont pas redoutables, au contraire, — mais à cause de l'effort moteur

transmis par l'essieu et dont les accélérations, positives ou négatives, sont particulièrement gênantes. On comprend facilement que les freinages énergiques et les glissements latéraux râpent énergiquement la surface de la route ; mais il est plus malaisé d'expliquer simplement les actions réciproques des roues motrices et de la chaussée.

Lorsque la chaussée n'est pas parfaitement unie, tout élément qui dépasse un peu les autres reçoit, du bandage, un choc d'abord dirigé vers l'avant; puis, au moment où le bandage abandonne cette pierre, il tend à la chasser violemment vers l'arrière. Ainsi toute pierre qui montre un peu la tête est énergiquement secouée dans un sens et dans le sens opposé ; elle ne tarde pas à être arrachée si un ciment convenable ne la retient. On voit pourquoi il ne serait pas possible de compter sur la circulation automobile pour faire entrer dans la chaussée des matériaux neufs; on comprend les raisons du calibrage régulier des matériaux, du cylindrage et des liants spéciaux, autre que le sable et l'eau.

Il est bien évident que les ingénieurs du corps des Ponts et chaussées ne se contentent pas de ces explications sommaires et qu'ils ont utilisé toutes les ressources de l'analyse mathématique pour expliquer et calculer la formation de ces trous, justement dits « nids de poules », qui caractérisent une route trop peu résistante pour une circulation automobile intense. Dès que ces creux apparaissent, leur développement se fait avec une rapidité inimaginable, les pierres du bord étant très facilement arrachées sous l'effet de la double action que nous avons signalée.

Quelques chiffres vont fixer les idées. A une vitesse parfaitement *uniforme* de 55 kilomètres à l'heure, sur un macadam sec en bon état, l'effort de l'essieu-moteur détermine, aux contacts de la jante des roues motrices et du sol, une action tangentielle de 6 kilogrammes, cela en palier. Lorsqu'une rampe de 3 pour 100 se présente, il faut, si l'on veut conserver la même vitesse, augmenter l'effort moteur; et l'action tangentielle à la jante de chacune des roues motrices, passe de 6 à 28,5 kilogrammes, c'est-à-dire qu'elle est presque quintuplée. Il y a des montées beaucoup plus raides où les actions sont beaucoup plus considérables.

Même lorsque la route est parfaitement de niveau, toute accélération de vitesse entraîne des actions destructives notables. Qu'on on juge : pour passer seulement de la vitesse de 55 kilomètres à l'heure à la vitesse de 58,5 kilomètres, on fait croître l'action tangentielle de 79 kilogrammes.

Ce n'est donc pas la vitesse elle-même qui est désastreuse, pour les routes et pour les pneumatiques; ce sont ses variations incessantes par suite des déclivités du chemin et de toutes les circonstances qui obligent le conducteur à accélérer ou à ralentir la marche de son véhicule.

Encore les calculs très simples dont nous venons de rapporter les résultats, à titre d'exemple, n'expriment-ils pas toutes les perturbations provenant des aspérités et des irrégularités superficielles, des chocs, des oscillations et des bonds de la voiture, du patinage des bandages qui augmentent, — et de beaucoup, — l'intensité des actions tangentielles. Chaque fois qu'un obstacle fait bondir la voiture et qu'une roue motrice abandonne un instant le sol, l'augmentation immédiate de la vitesse angulaire de cette roue fait agir son bandage à la manière d'une meule, dès qu'il reprend contact avec le sol.

La destruction d'une chaussée en macadam ordinaire est donc toujours rapide dès que la circulation automobile prend, relativement à la traction animale, une certaine importance; on le voit bien au soulèvement considérable de poussière qui accompagne les voitures automobiles. Ainsi la chaussée se pulvériserait si l'on ne la défendait en empêchant la formation de cette poussière.

LES REMÈDES

Le premier remède a donc consisté à étendre sur la chaussée des goudrons qui, pénétrant peu à peu, forment un tapis protecteur suffisant pour la circulation de voitures légères.

D'autre part, on a demandé aux constructeurs de voitures, de proportionner les charges à la largeur des jantes, de limiter la vitesse d'après le poids, d'améliorer les bandages et l'élasticité des suspensions, d'employer des amortisseurs efficaces, etc..., toutes conditions aussi favorables, d'ailleurs, aux voitures qu'à la route. On ne pouvait aller plus loin dans la réglementation sans porter préjudice au tourisme, au roulage commercial et

à notre industrie; et il fallait bien ensuite offrir, aux bonnes voitures, des routes aussi parfaites et agréables que possible.

On s'aperçut vite qu'il fallait faire subir au tracé et au profil des routes existantes, des corrections convenables pour éviter des efforts anormaux de traction et surtout des variations trop brusques d'accélération; relever les virages afin de réduire les actions centrifuges et les dérapages ; élargir les chaussées selon le trafic; améliorer les tournants et les croisements, notamment en dégageant les vues, etc... Mais, par-dessus tout, il fallait constituer des revêtements unis, solides, intimement liés, en vue d'éviter les trois graves inconvénients que nous connaissons : développement anormal des actions tangentielles et de choc, écrasement des matériaux par les charges, déplacements et dislocations causées par les roues motrices. Nous avons vu que toute irrégularité dans la surface de roulement est aussi nuisible aux automobiles qu'aux chemins.

Voilà le programme essentiel dont l'exécution se poursuit dans tous les pays civilisés. L'Association internationale des congrès de la route a son siège à Paris, 1, avenue d'Iéna; elle permet des échanges de vues entre techniciens et usagers; elle réunit les représentants officiels de nombreux gouvernements et compte plus de mille adhérents, y compris les grandes administrations (départements, villes, chambres de commerce), les associations sportives (Automobile-Club et Touring-Club) et professionnelles (chambres syndicales d'entrepreneurs, de constructeurs d'automobiles, etc...) de la plupart des nations. Ainsi la pensée française unit toutes les intelligences qui s'attachent à la perfection des transports sur route.

Le goudron. — Grâce à cette collaboration, les ingénieurs disposent de procédés dont la gamme s'enrichit et se perfectionne peu à peu dans le sens de l'efficacité et de l'économie. Dans certains cas, un tapis superficiel assure une protection suffisante, mais il faut, souvent, agir sur le corps même de la chaussée, et même sur sa fondation.

Le goudron a été une première solution contre la poussière, son emploi répété sur de bons macadams peut, parfois, faire durer indéfiniment certaines sections de route; mais les goudrons ne sont pas assez plastiques à froid, il faut les chauffer et ne pas les employer l'hiver. Les huiles dérivées des pétroles,

surtout les émulsions de ces produits dans l'eau sont préférables et l'on a fait aussi des émulsions de goudron dont l'usage se généralise. Je ne retracerai pas le schéma de tous les travaux scientifiques qui ont permis de fabriquer ces émulsions et de les stabiliser; il s'agissait d'obtenir des produits colloïdaux qui ne se coagulent pas avant et pendant l'emploi, ce qui était difficile, car les constituants de l'émulsion tendent à se séparer; on dit que l'émulsion « se casse », et c'est ce qu'il fallait éviter.

Le tonnage d'hydrocarbures ainsi employé sur les routes de France est passé de moins de 10 000 tonnes en 1913 à plus de 210 000 tonnes en 1927, dont 40 000 tonnes de bitume, 27 000 ayant été employés sous forme d'émulsion aqueuse.

Il est de la plus haute importance d'utiliser avec le maximum d'effet utile, des substances qui coûtent cher et qui contiennent des constituants indispensables à d'autres industries, en vue d'éviter un véritable gaspillage d'argent et de matière première. Un service des goudrons et bitumes a donc été créé au laboratoire de l'École des Ponts et chaussées, dont les analyses et les recherches ont permis, notamment, l'emploi de goudrons préparés, dits reconstitués, à la place des goudrons bruts, dont les huiles légères, les benzols, les phénols et une partie des huiles de créosote deviennent disponibles pour d'autres applications. Les méthodes scientifiques du contrôle des asphaltes, des bitumes et des émulsions aqueuses, — qui viennent d'être introduites dans la technique des chaussées, — ont été établies.

Les agglomérés. — Une question d'apparence bien simple exigea des études fort complexes. Le sol français comprend une quantité considérable de calcaires, matériaux faciles à extraire et à préparer, malheureusement trop fragiles pour nos chaussées; mais il se trouve que, sous l'action du silicate de soude, — autre produit français, — le calcaire durcit, devient plus résistant, moins poreux; ainsi un mélange de pierres calcaires convenablement calibrées forme, avec des solutions de silicate de soude, un aggloméré dont les morceaux sont parfaitement collés, et qui paraissait constituer, pour une chaussée, une maçonnerie assez résistante, présentant au roulage une surface tout à fait unie.

Venue de Suisse, cette méthode a été perfectionnée par le regretté ingénieur Guelle, de Besançon. Elle a reçu différentes

modifications suivies de nombreuses applications; mais des échecs partiels, se traduisant par une abondante poussière et des désordres plus profonds, sont venus troubler les espérances que l'on avait d'abord formées à ce sujet.

Tous les calcaires, ni tous les silicates, ni toutes les méthodes d'emploi, n'étaient donc pas recommandables.

Au laboratoire de l'École des Ponts et chaussées, un chimiste de talent, M. P. Deslandres, étudia, d'abord les calcaires à l'aide d'une échelle de dureté qu'il imagina, plus précise que celle de Mohs en usage pour les minéraux, puis les solutions de silicates elles-mêmes, enfin les agglomérés. Simultanément, les transformations des corps en présence ont été observées au microscope et en lumière polarisée par M. Jodot, chef des travaux de géologie à l'École des Mines et, d'autre part, par M. P. Gavelle, directeur du laboratoire des Établissements Kuhlmann.

A la vérité, les phénomènes en question ne sont pas encore complètement élucidés, mais l'on sait maintenant que les solutions de silicate de soude ont les propriétés caractéristiques des solutions colloïdales et l'on a établi une théorie, provisoire comme toutes les théories, mais qui permet de mettre de l'ordre dans les observations et d'énoncer des conclusions utiles. C'est ainsi que l'on sait qu'une solution de silicate, pénétrant par capillarité dans un calcaire, se décompose pour former à la partie superficielle un dépôt siliceux, tandis que, plus profondément, s'infiltre une solution alcaline avec très peu de silice, une partie de la soude passant d'ailleurs à l'état caustique, ce qui est la conséquence du *gel* de silice formé. Les recherches ne sont pas encore terminées, le laboratoire régional de Besançon, notamment, les poursuit dans le domaine de la Physico-chimie. Nous pouvons souhaiter qu'elles aboutissent à des méthodes infaillibles et que l'on arrive à fabriquer à bon marché les solutions de silicate convenables.

Béton de ciment. — Nous retrouverions le même déploiement de notions scientifiques pour les routes en béton de ciment : le durcissement des liants hydrauliques, le choix et le mode d'emploi des porphyres, des granits et des autres agrégats, l'étude du retrait et de la dilatation, sont l'objet de recherches très compliquées qui semblent se parachever.

Assurément, le béton de ciment est une matière moins résistante que le pavé, mais ce qu'on perd sur la résistance propre est compensé par la perfection de la surface, réduisant à de faibles fractions les actions destructives qui s'exercent sur les routes ordinaires, à cause précisément des irrégularités, saillies et flèches, que ces dernières ne peuvent pas ne pas présenter. A ces facilités de roulement doux et silencieux, le béton joint des commodités pour le nettoiement et une propriété, précieuse pour les automobiles rapides, celle de n'être pas glissant.

La première chaussée cimentée a été exécutée à Grenoble, il y a cinquante ans, mais c'est à l'étranger, surtout en Amérique, que les routes en béton se sont développées. C'est leur prix de revient qui empêche, ici, leur application à grande échelle; aussi s'est-on ingénié, par économie, à utiliser au mieux le ciment en le répandant à la surface au moment du cylindrage de la chaussée : on obtient ainsi un macadam-mortier beaucoup plus satisfaisant que le macadam ordinaire.

D'une manière générale, il semble utile de revêtir le béton d'enduits hydrocarbonés ou de mélanges bitumineux, ou même de silicate de soude; mais on peut aussi constituer des chaussées en bétons bitumineux et asphaltiques sur une fondation solide, assez peu perméable pour que les eaux souterraines ne viennent jamais jusqu'au revêtement, qui en souffrirait beaucoup. Pour la même raison, le revêtement doit être parfaitement comprimé et homogène. Il s'agit, ici, de revêtements, d'ailleurs très coûteux, qui n'ont rien de commun avec les revêtements en asphalte comprimé, employés à Paris par exemple, lesquels présentent le grave inconvénient d'être glissants en temps humide.

Le pavage. — Des revêtements plus minces, également bitumineux, peuvent protéger et améliorer les pavages, que l'on établira sur une fondation de béton, mais toujours avec une couche intermédiaire de sable, sans laquelle les pavés les plus durs se briseraient sous les chocs du roulage; les joints peuvent être faits au ciment, mais un liant bitumineux est bien préférable. Un pavage bien exécuté forme une chaussée idéale pour une circulation lourde.

Nous ne décrirons pas les méthodes ingénieuses qui permet-

tent de choisir les meilleurs pavés. Il existe, en France, des pierres très résistantes comme les granites porphyroïdes des Vosges, mais il faut commander en Belgique (grès d'Yvoir-lez-Dinant, par exemple), et même en Suède, les pavés de choix que nous ne pouvons tirer de notre sol. L'Allemagne nous en envoie aussi, au titre des prestations en nature.

Aux États-Unis, on fabrique des briques vitrifiées, qui peuvent constituer de bons pavages et quelques usines céramiques en France se sont orientées dans cette voie. On fait aussi des pavés de béton dont les formes régulières permettent d'obtenir une surface parfaitement unie. Nous ne citerons que pour mémoire les pavages en bois, voire en caoutchouc, qui ne peuvent convenir que pour les voies urbaines. Au contraire, les pavages mosaïques, que tout le monde a pu voir à Paris, peuvent être employés sur les routes; ils sont formés de petits pavés que l'on peut tailler à la machine en utilisant les gros pavés que l'on a dû réformer.

Revêtement métallique. — On a imaginé des solutions beaucoup plus hardies. La plus originale (et peut-être la plus intéressante) consiste à doter les chaussées les plus fatiguées d'un revêtement métallique : la route Paris-Marseille, par exemple. Dans la pensée des auteurs de ce projet, la fonte employée pourrait servir, en partie, au gage de la monnaie fiduciaire: il existerait ainsi, à côté de l'encaisse-or de la Banque de France, une encaisse-fonte de nos routes nationales.

D'ores et déjà, différents pavés métalliques, pleins au Mans, creux sur la route de Bondy à Rosny-sous-Bois, sont à l'essai. La fonte aciérée inventée par le colonel Herment, vers 1910, permettrait, semble-t-il, d'avoir des pavés allégés très solides; mais c'est l'acier qui permettrait d'obtenir, à égalité de résistance, les éléments les moins lourds, qui seraient remplis de béton, sur place.

L'inconvénient de tous les pavages, c'est la dénivellation des joints, toujours possible si l'on ne réussit pas à assembler les éléments de manière à constituer un tout indéformable. Un revêtement bitumineux peut d'ailleurs empêcher le glissement. Dans certains terrains marécageux, on pourrait constituer, de cette manière, de solides plates-formes sur appuis régulièrement espacés. Le béton armé est un autre moyen d'employer le métal

dans la chaussée, mais la récupération en serait beaucoup plus difficile que dans le cas des pavés de fonte.

Un autre procédé, renouvelé de certaines voies antiques, consisterait à disposer des chemins de roulement métalliques, ce qui suppose que toutes les roues sont au même écartement et que les véhicules marchent à la queue leu leu.

STATISTIQUES

Les mérites respectifs des différentes chaussées ne peuvent ressortir que d'une comparaison entre les prix de revient et d'entretien, d'une part, et l'importance de la circulation, d'autre part.

Tant que les voitures étaient attelées, on comptait par « colliers ». On a gardé cette unité de mesure, mais on affecte chaque véhicule recensé d'un certain coefficient : une automobile particulière compte pour cinq colliers, un autobus pour un collier par cent kilogrammes, un vélocipède pour un vingtième de collier. On devrait s'attacher, semble-t-il, à mieux tenir compte du poids, de la vitesse et de la puissance des automobiles; la puissance ayant une importance particulière, car avec elle croissent les actions destructives, notamment lors des démarrages et des freinages.

Les statistiques sont, d'ailleurs, discutables et c'est seulement pour fixer les idées que nous donnerons quelques chiffres qui résultent de confrontations entre divers documents.

En 1904, le nombre d'automobiles était, aux États-Unis, sensiblement égal à celui de la France, mais les Américains n'ont pas tardé à nous dépasser. Les États-Unis comptaient, à la fin de 1925, vingt millions de véhicules mécaniques dont un huitième était composé de camions; cette année-là, ils avaient fabriqué plus de 4 millions de véhicules représentant une valeur de 3 milliards de dollars, plus 1 milliard pour les accessoires et pièces de rechange, au total l'équivalent de 100 milliards de francs! Chaque année, le nombre des voitures en service s'accroît de 2 millions et l'on y compte maintenant une automobile pour 4 ou 5 habitants, tandis que cette automobile correspond à 12 habitants au Canada, à 15 en Australie, à 50 en Grande-Bretagne, à 110 en Allemagne, à 230 en Italie, de sorte que la France occupe encore un rang honorable en

Europe avec un véhicule automobile pour 54 habitants. Ces chiffres se rapportent à la situation qui existait, il y a deux ans environ; le nombre des automobiles s'est sensiblement élevé, mais les proportions relatives ne se sont pas modifiées, croyons-nous.

Puisque la circulation sur les routes de notre pays se compte encore par colliers, nous dirons, pour donner une idée de l'importance des transports sur ces routes, que la circulation moyenne s'abaissa de 244 en 1851 à 206 en 1876, se releva, un peu, à 231 en 1894, date où l'automobile commence; on compte 384 colliers en 1913; un recensement de 1920-1921 accuse une réduction de 192 à 142 des colliers proprement dits, tandis que les colliers mécaniques passent de 192 à 392, au total 533 colliers. Depuis ce recensement, le nombre des automobiles en service a certainement plus que triplé, tandis que la puissance et le poids des voitures et des camions ont augmenté très sensiblement; et bien que les suspensions élastiques, les amortisseurs et les bandages aient été l'objet de perfectionnements notables, on peut estimer que l'usure de nos routes est dix fois celle de 1894 et serait encore plus sensible si des travaux, comme les goudronnages, n'étaient venus supprimer la poussière sur certaines sections, d'ailleurs renforcées.

Exprimés en francs stabilisés, les crédits devraient donc être cinquante fois plus élevés que ceux de 1894 exprimés en francs-or. En 1927, le Parlement a voté seulement dix fois le chiffre de 1894; le nouvel effort financier de 1928 est tout à fait insuffisant pour l'entretien convenable de notre réseau national, lequel serait dans un état lamentable, si nos ingénieurs n'avaient pas rivalisé d'ingéniosité et de science et tiré le meilleur parti des fonds que l'on pouvait mettre à leur disposition.

Dans cette revue des routes, nous devons dire un mot des voies urbaines, des rues de Paris notamment, qui sont légalement des routes nationales, bien que la Ville les entretienne en grande partie sur ses propres ressources. Là encore se pose un problème financier bien difficile.

Rappelons seulement que : la circulation à sens unique, la circulation giratoire, la réglementation des stationnements, l'écoulement des voitures par le système des coupures, la régle-

mentation de la coupure des files, la réglementation des traversées pour piétons, la suppression des voies de tramways dans les artères encombrées, le développement et le perfectionnement des signalisations optiques et acoustiques, la limitation de la circulation des véhicules à marche lente, la suppression de la maraude, la réduction du bombement des chaussées et, en général, de toutes les causes de dérapage, ont produit d'heureux effets. D'autres mesures plus radicales : élargissement de certaines rues, création de larges voies nouvelles aériennes et souterraines, chevauchement d'artères importantes, sont subordonnées aux possibilités financières.

AUTOSTRADE

A cet effet, on a songé à réserver aux automobiles des routes spéciales.

L' « autostrade » de 85 kilomètres entre Milan et le lac Majeur, de l'ingénieur Picro Paricelli, est le premier exemple d'une route spéciale pour automobiles.

Cette voie privilégiée passe à proximité des centres qu'elle dessert, mais n'y pénètre pas, aucune autre route ou chemin ne la croise de niveau ; elle comporte aussi peu de tournants que possible et le rayon des courbes que l'on ne pouvait éviter ne descend pas au-dessous de 300 mètres. Réduites au minimum, les déclivités ne dépassent jamais 3 pour 100. La largeur est de 12 mètres pour le tronçon principal et de 10 mètres pour ses ramifications. La chaussée, de béton revêtu de bitume, couvre 750 000 mètres carrés et revient, ouvrages d'art compris, à 75 millions de lires.

L'Italie se propose de développer les autostrades.

Légalement, l'autostrade peut être assimilé à un chemin de fer. L'État fait déclarer l'utilité publique, accorde la concession, subventionne et contrôle; la Société concessionnaire construit, exploite, entretient et perçoit des péages ou des abonnements, en rémunération de ses services.

Les usagers peuvent aller plus vite avec sécurité ; ils font, en outre, des économies d'essence non négligeables : de 10 à 30 pour 100, d'après les Italiens. Cette constatation illustre ce que nous disions de la communauté d'intérêts entre les administrateurs de la route et les usagers ; on y peut trouver

aussi un sérieux argument en faveur des chaussées en béton recouvertes de bitume.

Un avantage accessoire, c'est de canaliser, en fait, l'unique catégorie des voitures rapides et puissantes. On a donc l'occasion d'étudier parfaitement l'action de ces véhicules et d'en tirer les meilleures règles d'entretien. Une partie du problème routier se trouverait ainsi résolue, selon la méthode de Descartes, qui consiste à diviser les difficultés pour les mieux vaincre.

On envisage, en France, diverses voies de ce genre; l'une, entre Paris et la baie de Seine, comporterait des embranchements pour diverses plages.

Une entreprise de ce genre est plus complexe, plus coûteuse, en tout cas, qu'un chemin de fer; elle exige des capitaux considérables, qu'on ne peut rémunérer que si la route nouvelle attire et développe un trafic intense. Ces routes spéciales pourraient cependant être très utiles pour dégager la circulation aux portes des villes et, d'autre part, pour permettre des transports industriels rapides dans certaines régions, Nord de la France et Belgique par exemple.

Ce sont surtout certaines transversales qu'il y aurait lieu d'aménager, puisque nos chemins de fer n'offrent guère d'autres relations commodes qu'avec Paris. On parle beaucoup de la lutte entre le rail et la route : en réalité, lorsqu'on analyse bien cette question, on s'aperçoit que la route et le chemin de fer se complètent. Nous venons de parler des relations transversales. que la route assure mieux (et que l'avion pourrait réaliser plus rapidement encore), il faut considérer aussi toutes les régions où le rail ne peut atteindre. Ainsi la voie ferrée, reine des longs trajets et des convois lourds et rapides, renoncera à ces ramifications tortueuses où elle se ruinait, lignes secondaires qui seront avantageusement remplacées par des transports automobiles, de sorte que la prospérité du chemin de fer principal n'aura pas à souffrir, bien au contraire.

L'avantage de cette liaison entre le rail et la route est manifeste aux colonies. Si le trajet est long, direct, si le rail est facile à établir, si le trafic à prévoir est considérable, faites un chemin de fer; sinon, faites une route et organisez des transports par automobiles; mais que tout cela soit exécuté selon un plan d'ensemble avec des jonctions multiples et commodes.

Nos administrateurs et nos ingénieurs coloniaux s'y em-

ploient et un programme très intéressant va recevoir un commencement d'exécution, en Afrique occidentale et à la Nouvelle-Calédonie, notamment.

POUR ÉVITER LES ACCIDENTS

Mais est-il bien nécessaire de prévoir des routes spéciales pour automobiles? Le cheval de trait disparaît (il y a aux États-Unis moins de chevaux que d'automobiles) et toute grande route devra être aménagée pour les voitures rapides d'une part; pour les lourds camions automobiles, d'autre part.

La circulation rapide demande une signalisation convenable des obstacles et des directions.

A ce dernier point de vue, M. André Michelin a proposé une borne solide, aux indications précises et très visibles. Imaginez une borne romaine, la base en l'air : vous avez sur les quatre faces latérales de la table ainsi formée, la place disponible pour des inscriptions nettes dans quatre directions, cela à la hauteur qu'il faut pour être éclairées la nuit par les projecteurs des voitures.

La signalisation des automobiles elles-mêmes, indicateurs d'arrêt et de bifurcation, signaux sonores et projecteurs lumineux, improprement dénommés « phares » est également importante ; l'éblouissement des conducteurs qui viennent en sens inverse est un très grave inconvénient qu'on n'évite guère qu'en coupant l'éclairage principal avant le croisement au moment où la lumière est bien nécessaire. En Amérique, on n'hésite pas à éclairer certaines sections de route pour éviter les projecteurs aveuglants des voitures. Dans notre pays, qui est la patrie d'Augustin Fresnel, on doit faire mieux et l'on nous a suggéré diverses solutions fort intéressantes.

On aurait moins de signaux à entretenir si le dégagement des bifurcations, la suppression de passages à niveau, de tournants et virages, ainsi que d'autres obstacles, réduisaient les plus graves dangers de la route.

Le passage à niveau est le point où le risque est maximum, mais on ne peut songer à les supprimer tous ; M. Moutier, ingénieur en chef du chemin de fer du Nord, a calculé que la dépense pour toute la France serait de 20 à 25 milliards, cela seulement pour les passages importants. C'est donc dans la

signalisation qu'il faut surtout chercher le moyen d'éviter tout accident, mais toutes les localités importantes, traversées par les trains de chemins de fer, doivent avoir un projet de suppression de passage à niveau et s'efforcer d'acheter, à temps, les terrains nécessaires, non seulement au point à construire, ce qui est peu de chose, mais à ses approches, ce qui est autrement dispendieux.

Si la suppression des tournants et virages est un peu plus facile parfois, regrettons cependant que notre réseau routier n'ait pas eu des directeurs aussi inflexibles que ce tsar qui, en présence de diverses suggestions pour le tracé de la voie ferrée Saint-Pétersbourg-Moscou, mit tout le monde d'accord en traçant, de sa main impériale, la ligne droite que l'on peut voir sur la carte des chemins de fer russes, entre ces deux capitales.

Il est bon de noter qu'on s'ingéniait au contraire, — il n'y a pas quarante ans, — à remplacer les montées trop raides pour les chevaux, par des lacets qui permettaient de se passer de renfort. Les automobiles ont renversé l'intérêt réciproque des deux systèmes et, si les déclivités excessives restent condamnables, des rampes à 5 pour 100 de pente sont moins gênantes et surtout moins dangereuses que les virages, même les mieux relevés. Ainsi, l'automobile permet d'apprécier les longs alignements des routes royales.

A des besoins nouveaux, les ingénieurs adaptent les anciennes routes ; ils ont obtenu, d'ores et déjà, des résultats extrêmement encourageants et particulièrement remarquables à côté de la modicité des crédits alloués. Mais pour continuer et parachever le réseau routier national, il faut appliquer jusqu'au bout cette méthode scientifique, qui conquiert progressivement toutes les industries, armature géométrique solide qui n'exclut ni la finesse, ni l'ingéniosité, auxquelles elle donne des bornes pour les mieux soutenir, qu'elle enferme, pourrait-on dire, pour les mieux utiliser.

L'automobile ne doit pas, non plus, être considérée comme une force de la nature, mais comme une machine qu'on peut améliorer ; et les techniciens de l'un des deux systèmes, route et voiture, ne doivent pas se désintéresser de l'autre. Nos ingé-

nieurs n'ont d'ailleurs pas la réputation d'avoir des œillères, leurs yeux et leur esprit sont largement ouverts sur l'ensemble du problème et, si le Trésor était aussi riche que leurs cerveaux, nous aurions bientôt les plus belles routes du monde.

Nous supportons encore le poids lourd des réparations de la guerre et nous ne pouvons faire beaucoup mieux pour que nos routes soient plus agréables. Il conviendrait, toutefois, de doter davantage le laboratoire de l'École des Ponts et chaussées, qui contrôle tous les matériaux nécessaires à l'exécution annuelle de plus d'un milliard de francs de travaux publics de toutes natures. Ce laboratoire officiel d'essais et de recherches, ouvert d'ailleurs aux particuliers, a un triple rôle à remplir : contrôle de la qualité des matériaux, étude de leur amélioration, réponse aux demandes de consultation ou d'avis que lui adressent journellement les représentants des services publics. Or, ce laboratoire national ne dispose, pour le matériel et les dépenses diverses, que d'une somme annuelle de l'ordre de cinquante mille francs. Et si, en 1914, son directeur pouvait dire : « Tout ce qui a été dépensé au laboratoire depuis l'origine (des congrès internationaux de la route) ne représente pas le crédit affecté à Londres au laboratoire de la route pour six semaines », la comparaison serait encore plus saisissante aujourd'hui. Les dépenses de laboratoire resteront toujours cependant bien modestes en présence des intérêts en jeu et des économies qu'elles procurent. Le rôle du laboratoire grandit, on a le sentiment qu'il doit devenir l'organe central de coordination, non seulement des expériences et recherches diverses sur les matériaux, mais encore des méthodes de construction, d'entretien ou de réparation.

EDMOND MARCOTTE.

POÉSIES

PETITES ÉLÉGIES

I

Pauvre âme, que le jour a blessée, et qui pleures,
Vois : le soir adoucit le front penché des heures
Qui, lentes, jusqu'à l'aube, autour de la maison
Tourneront, sans courber les fleurs ni le gazon...
Par leurs baisers obscurs laisse boire tes larmes;
Oublie en leurs bras clos tes pudiques alarmes;
Détourne tes regards des horizons hantés
Où la ville a posé le fard de ses clartés;
Considère l'espace au-dessus du toit calme
Qu'un sapin murmurant caresse de sa palme :
La lune pend, fruit d'or, aux bleus vergers du ciel;
En bas, sous les tilleuls, l'air est doux comme un miel;
Au delà du petit jardin, dans la prairie,
La tendre nuit argente un ruisseau de féerie...
Tandis qu'à tes côtés rayonnent, triomphants,
Un sourire de femme et des rires d'enfants,
Les hommes sont bien loin... Dédaigne-les... Oublie
Les blessures du jour et ta mélancolie;
Laisse la tendre nuit te baigner dans son flot!...

Mais j'entends ton soupir, âpre comme un sanglot :
Il s'en faudra toujours, pauvre âme douloureuse,
D'un rêve ou d'un regret pour que tu sois heureuse!...

II

La lune, pleine et pâle, émergeait de la nue
Comme la face en pleurs d'une fée inconnue;
Un frêle rayon d'astre auprès d'elle filtrait...
On eût dit qu'en l'espace, où planait un secret,
Par la fureur du jour longtemps effarouchée,
Une âme immense et triste était vers nous penchée.
Nous nous taisions, tremblants d'un redoutable espoir :
Du mystère divin n'allions-nous rien savoir?
Quels vents nous frôleraient, issus de quelles cimes?
Quels mots, tombés pour nous de quel lointains abîmes?...
Nous nous taisions... Soudain, ébranlant la maison,
Un long frissonnement fit vibrer l'horizon...
Brusquement exilés du magique domaine,
Nous n'entendîmes, lourd de la détresse humaine,
Et roulant aux cités de délire et de bruit,
Qu'un train désespéré qui sifflait dans la nuit...

III

Anges silencieux, qui penchez vers la terre,
Par les matins d'argent et les nuits de mystère,
Vos bras chargés d'encens, de songes et de fleurs,
Vous dont un pur regard peut sécher mille pleurs,
Attardez au bord de mon toit vos chastes ailes...
Voyez : les Souvenirs, de leurs caresses frêles,
Bercent en vain mon cœur où s'obstine l'espoir...
Anges, glissez vers moi dans la douceur du soir!
Que mon âme fiévreuse, à vos blancheurs unie,
Ne soit que pureté, quiétude, harmonie;
Qu'un rayon de vos yeux germe en astre à mon front:
Et, tandis que vos bras légers me berceront,
Qu'une goutte, échappée aux éternels calices,
Noie en moi sous un flot mystique de délices
L'angoisse d'être un homme et d'avoir à choisir
Entre les deux néants du songe et du désir...

IV

Sommeil, prince du songe et des enchantements,
Qui calmes les soupirs aux lèvres des amants,
Et les portes, ravis, aux féeriques domaines
Où l'on cueille l'oubli des ivresses humaines,
Roi des ans disparus et des siècles lointains
Qui, rallumant, la nuit, l'or des soleils éteints,
Dilates, aux rayons de ta tiède lumière,
Les horizons du temps où l'âme est prisonnière,
Magicien subtil, saisis-moi dans tes bras;
Ouvre-moi mille cieux que je ne connais pas;
Épuise à me charmer tes plus secrets prestiges;
Fais-moi vivre une vie ardente aux sourds vertiges,
Et que, par toi, les nuits me revanchent des jours!...
Ou, plutôt, souverain consolateur, accours
Sans rêves!... A mon front mets ta baguette d'ombre;
Fais osciller mon corps comme un vaisseau qui sombre;
Charge de ta langueur mes yeux, mes yeux lassés
Par tant de durs soleils âprement caressés;
Fais couler ta torpeur dans mes veines; disperse
Mes souvenirs au vent nocturne qui les berce!
Et que mon âme, lourde encor du jour vermeil,
Roule comme un caillou dans ton gouffre, Sommeil!

V

« Tu dors en gémissant; ta lèvre balbutie
Des mots mystérieux comme une prophétie;
Sur ton col, sur ton sein glisse un muet frisson;
Tu te loves soudain de féline façon,
Penchant sur ton coude incurvé ta tête frêle;
Puis, repliant vers toi l'autre bras comme une aile,
Tu pousses un profond, un si lointain soupir
Qu'on dirait que ton corps entier va s'engourdir
Et que ton âme stagne en toi comme un lac d'ombre...
Mais voici que, ridant ton front bientôt moins sombre,
Un sourire secret sur tes traits sans regard
Émerge et s'élargit comme un grand nénuphar...

Or, brusquement, je suis jaloux de ce sourire;
Je le scrute, inquiet de n'y pouvoir rien lire:
Et je t'en veux à toi qui, peut-être, en mes bras
Rêves d'un paradis où je ne serais pas! »

VI

L'harmonieux matin vibre autour de ta couche;
Tes songes vacillants que son souffle effarouche
Vers le gouffre nocturne achèvent de glisser;
Un à un tu voudrais encor les caresser,
Mais leur groupe inquiet s'estompe et s'évapore...
Entre tes cils mi-clos filtre un reflet d'aurore;
La vie éblouissante aux appels musicaux
Monte, et de sa rumeur envahit les échos...
Écoute!... Roulements lointains dans la vallée;
Voix des cloches aux cris des sirènes mêlée;
Et ce bourdonnement d'avion sur ton toit...
Fais claquer tes volets au mur, et hâte-toi!
Cours vers la ville où luit un soleil magnétique;
Rythme ton cœur aux bonds de son cœur frénétique...
Tu détournes les yeux?... Tu souris tristement?...
Ah! quand cesseras-tu, dans ton isolement,
De voir, pauvre âme aux feux de l'orgueil consumée,
Tes désirs devant toi balancer leur fumée!...

VII

Puisque le jour est terne et défend par avance
Que tu gonfles d'azur une grande espérance,
Au lieu d'ouïr en toi ton triste cœur crier
Plonge une plume active au fond de l'encrier
Et fais, pour oublier l'hiver et ses présages,
Fleurir sur le papier d'immenses paysages.

VIII

Mes regards, fatigués des hommes et des livres,
Se détournent vers vous, virginaux horizons
Où scintille, l'hiver, la pureté des givres
Et que comble, l'été, la paix des frondaisons.

Trop longtemps, j'ai laissé le papier et la pierre
Dresser devant mes pas leur fantôme obsédant :
Aux spectacles humains je ferme ma paupière...
Nature, éblouis-moi de ton mirage ardent!

Fille des bleus éthers où germent les beaux songes,
Vivante vérité, lumière, emplis mes yeux!
Et toi qui de si haut domines nos mensonges,
Descends jusqu'à mon cœur, sérénité des cieux!...

IX

Te voilà donc encore, insidieux Ennui,
Avec ton arc de brume et tes flèches de nuit,
Tel que tu m'apparus quand mes jeunes années
Effeuillaient sous tes coups leurs couronnes fanées!...
Ce n'était pas pourtant de merveilleux combats
Que tu livrais dans l'ombre où je ne luttais pas :
Un souffle suffisait pour rabattre la flamme
Du frêle enthousiasme oscillant dans mon âme;
Même j'ai ressenti dans tes bras redoutés,
T'en souvient-il, Ennui? d'étranges voluptés!
Mais j'étais jeune et bouillonnant d'une âpre sève :
Devant mes yeux la vie ouvrait un trop long rêve!
Comme un marin novice et qui, las, sans raison,
Du flot inépuisable et du vaste horizon,
Se couche sur le sable en maudissant l'espace,
Je dédaignais la voile inviteuse qui passe
Et, berçant sur ton sein ma fièvre sans désir,
Je te vouais, Ennui, mon stérile loisir...
Depuis lors, j'ai connu d'actives aventures,
Le caprice des vents sifflant dans les mâtures,
Des horizons de brume et des horizons d'or.
Vers une île incertaine et qui me fuit encor
J'ai tenté sur plus d'un vaisseau plus d'un voyage;
Les jours m'ont dévoilé leur multiple visage;
J'ignore si je suis plus que jadis heureux :
Je vis... Que viens-tu faire, ennui malencontreux,
Spectre dolent, au bord de mes heures trop brèves?
Je n'ai plus le loisir des langueurs ni des rêves;

Le regard détourné des cieux déconcertants,
Je vis, j'aspire à flots la sève des instants...
Et, parmi la mer claire où ma barque s'élance,
L'espoir, ange viril qui me guide en silence,
Rit de ton vain appel et fait, ô pâle Ennui,
Pleuvoir ses flèches d'or sur tes flèches de nuit...

X

Le violon qui chante aux carrefours
Des airs nouveaux sur de vieilles romances
Donne l'essor à des rêves immenses;
Et les refrains qu'il lance dans les cours,
— « *Amours, toujours... espérances, souffrances...* » —
Font, plus puissants que les plus beaux discours,
Épanouir mille obscures démences.

Élans secrets, soifs tristes du baiser,
Chaste langueur qu'on voudrait éternelle,
Tendres désirs qui n'osent se poser,
Aveux moins purs qu'il serait fou d'oser,
Soleils enclos au ciel d'une prunelle,
Sur vos reflets qu'un souffle peut briser,
Le violon palpite comme une aile!...

Au ciel brumeux qui pèse sur Paris
Il fait surgir d'étranges paysages :
Horizons d'or, mers d'azur, rocs sauvages...
Miroir magique où trop de cœurs sont pris!
Ah! fuir... Ah! tendre aux vents d'ardents visages!...
Et des lueurs embrasent des fronts gris;
Et des bouquets tremblent à des corsages...

Ce violon au chant tendre et trompeur,
Pourquoi, ce soir, m'attardé-je à l'entendre?
Pourquoi laissé-je en moi cette torpeur
Comme un flot gris se répandre et s'étendre?
Ah! le refrain pur que l'archet vainqueur
Étire, effile, et semble aux astres tendre
N'est dans le vent que l'écho triste et tendre

Du violon qui chante dans mon cœur.

XI

La montagne morose : en un coin de la roche
Une maison frileuse où la vigne s'accroche
Et qui cache son toit de tuile entre les pins ;
Des volets verts tels que Jean-Jacques les a peints ;
Un banc de pierre ; un buis en boule ; deux charmilles ;
Un massif plein de fleurs ; un bosquet plein de trilles ;
Un verger plein de fruits... Parmi le soir serein
Un piano languide égoutte un lent refrain
Qui meurt... Sur le perron sort une jeune femme ;
Le soleil déclinant l'éblouit de sa flamme ;
Elle suit longuement la route du regard,
Soupire sur l'absent qui rentrera bien tard,
Laisse errer ses yeux las des cimes aux vallées,
Puis se promène à petits pas par les allées...
Souple, elle va, se penche au-dessus d'un buisson,
Fredonne en souriant une vague chanson,
Se pose sur le banc, pensive se relève,
Caresse, en accoudant son attente et son rêve,
La margelle d'un puits qu'un rosier descella...
Mon cœur, qui donc te dit que le bonheur est là ?...

XII

Si ton cœur devant l'aube est plein de gravité,
S'il méprise l'appel vain de la volupté,
Si tu veux dans l'amour l'union fraternelle
Où la femme s'ajoute à l'homme comme une aile,
Choisis-la bien, mon fils, l'enfant douce au front pur
Dont tu rêves déjà comme on rêve d'azur...
Cherche-la longuement loin de la foule ardente !
Tu la reconnaîtras, souriante et prudente,
Parmi celles qui vont vers les champs, à l'écart,
Si, tandis que son âme envahit ton regard,
Tu vois la tienne, ainsi qu'une étoile jumelle,
Éclore et rayonner au fond de sa prunelle !...

XIII

Je ne vous donne, ô vers, que mes heures lassées...
Que de fois sur le frais troupeau de mes pensées
J'ouïs votre aile battre et planer vos refrains!
Que de fois vers les bois et vers les cieux marins
Votre élan convia ma tendre rêverie!
C'est en vain qu'après vous mon âme monte et crie,
Les moroses devoirs interrompent son vol...
Mais souvent, mais le soir, quand l'ombre est bleue au sol,
Parmi le clair-obscur de la tâche banale,
Dans la confusion de la ville infernale,
Vous revenez — ô vers! — de quels bords? de quels cieux?
Murmurer sur mon front des mots mystérieux.
Votre fluide essaim me presse et m'accompagne :
Il me suit dans l'obscure paix de la campagne;
Il capte au réseau d'or des rythmes inégaux,
Mon âme : et quand la nuit assourdit les échos,
Votre frémissement descend jusqu'à ma couche;
Il effleure mes yeux, il caresse ma bouche :
A travers les replis de mon rêve incertain
Je sens une harmonie errer jusqu'au matin;
Et tout le jour, parmi la rumeur coutumière
Je marche, enveloppé, dans l'ombre ou la lumière,
D'un long rayonnement obscurément vermeil ;
Car les bras de la Muse ont bercé mon sommeil.

MAURICE LEVAILLANT.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LES ULTRA-SONS

L'histoire des ultra-sons est une des plus belles de la physique. C'est une des plus nouvelles, car leur découverte date d'une dizaine d'années, et une des plus complètes cependant, par les applications si diverses et si intéressantes qui en ont résulté. C'est une des plus logiques et des plus harmonieuses aussi, un modèle du passage de la théorie à la pratique.

Au début, une propriété de la matière cristalline en apparence sans intérêt; puis, l'exploitation de cette propriété, la théorie suivant l'expérience, la contrôlant, la guidant. Alors que tant de phénomènes physiques échappent à l'analyse, la production, la propagation, la réception des ultra-sons s'interprètent et se calculent avec exactitude, sans fausse approximation, sans négligence de faits secondaires. Le mathématicien prospecte les phénomènes pas à pas et a la joie de retrouver, dans ses appareils de mesure, les grandeurs que ses calculs avaient prévues.

Mais l'histoire des ultra-sons ne satisfait pas seulement le logicien. Leur existence même a quelque chose de mystérieux et d'exactement surnaturel, qui doit frapper le philosophe. On sait en effet que l'on désigne par ultra-sons les sons inaudibles. Dans l'échelle des fréquences, l'oreille capte seulement quelques octaves. Les sons les plus graves entendus sont voisins de vingt vibrations à la seconde. Les plus aigus dépassent rarement seize mille. En deçà et au delà l'oreille est sourde, de sorte que le « monde acoustique », au sens humain du mot, est nette-

ment limité, et, à vrai dire, ridiculement petit. Ne peut-il y avoir cependant des vibrations plus lentes ou plus rapides que celles que nous entendons, de même qu'en deçà du rouge et au delà du violet existent des couleurs que nos yeux ne voient pas, mais que les appareils des physiciens décèlent? On appelle donc ultra-sons les sons de fréquence inaudible, supérieure à 20 000, par exemple de fréquence 40 000 ou 100 000. Ils se propagent dans l'air et dans l'eau comme les sons ordinaires, quoique nous ne les entendions pas. Ils se réfléchissent comme eux et donnent lieu aux mêmes phénomènes généraux, mais avec un caractère spécial, dû précisément à leur haute fréquence, et qui va leur prêter tout leur intérêt pratique.

En effet, les ultra-sons ne sont pas seulement un artifice de laboratoire, une création de l'esprit habilement réalisée, mais ils ont donné lieu à l'établissement d'appareils industriels à grand rendement. Ils se prêtent à des applications nombreuses, comme par exemple l'intercommunication entre bateaux, le sondage en mer, la conduite des bâtiments dans la brume, sans parler de celles qui vont naître de leur curieuse action en physiologie.

Nous n'étonnerons personne en disant que la découverte et l'étude des ultra-sons sont dues à deux Français. L'un d'eux, Pierre Curie, a découvert le phénomène qui sert à les produire, sans les prévoir d'ailleurs. L'autre est M. Langevin, professeur au Collège de France, qui a tout prévu, tout calculé, poursuivi les recherches initiales avec M. Holweck et M. Tournier, pour ne parler que des premiers collaborateurs, réalisé les appareils du début, organisé leur mise au point et leur exploitation industrielle.

C'est l'histoire de cette réalisation, faite de logique et de clarté, que nous voudrions conter. Elle ne peut que séduire ceux qui aiment le travail bien fait. Elle est en même temps une preuve, — si tant est que cela soit encore nécessaire, — de l'utilité des laboratoires, car les applications des ultra-sons n'auraient certainement pas pu aboutir, sans recherches préliminaires, sans calculs, sans mesures. L'alliance de la science et de l'industrie a été ici particulièrement féconde. Mais il y a plus : les ultra-sons ont, du point de vue de la défense nationale, des applications de premier ordre. Ils sont d'ailleurs nés de la guerre. C'est la volonté de déceler les sous-marins enne-

mis qui, — comme nous le montrerons plus loin, — fit réaliser les premières expériences, de sorte que les ultra-sons, après tous les titres de gloire que nous avons fait pressentir, ont encore celui d'avoir bien mérité de la patrie.

***

Si l'on comprime une lame de quartz convenablement taillée dans un cristal, il apparaît sur ses deux faces des quantités d'électricité égales et de signe contraire. On dit que la lame cristalline se polarise. C'est le phénomène de la piézoélectricité, découvert, il y a une quarantaine d'années, en France, par Pierre et Jacques Curie. Les quantités d'électricité, ainsi mises en jeu, sont toutes petites, et l'on ne saurait songer à leur trouver une application industrielle. Mais le phénomène a ceci de curieux que la polarisation est proportionnelle à la pression. Si nous réunissons les deux faces du quartz ainsi polarisé par un fil métallique, celui-ci sera parcouru par un courant. Ce courant est extrêmement petit. Il est comparable à ceux que produisent dans certaines conditions les corps radioactifs. Il se prête donc bien, par comparaison, à la mesure de la radioactivité des corps. C'est ainsi que le quartz piézoélectrique fut utilisé tout d'abord et l'est encore à l'Institut du radium. Le quartz est généralement suspendu par un bord à un crochet. Au bord opposé est fixé un poids que l'on soutient de la main et qu'on laisse agir progressivement.

La quantité d'électricité totale apparue est proportionnelle au poids, et le courant électrique observé est proportionnel au quotient du poids par le temps pendant lequel il a été appliqué, si bien qu'au lieu de l'exprimer en milliampères, on le mesure en grammes par seconde. Un des caractères les plus admirables de ce phénomène est qu'il fut presque théoriquement prévu par Curie, alors qu'il semble *a priori* qu'il n'y ait entre la compression d'un cristal et un courant électrique, aucune parenté, même éloignée. Mais les phénomènes physiques sont doués de symétrie et c'est leur dissymétrie qui les caractérise, un peu comme l'écart des traits par rapport au type grec caractérise la physionomie. Le phénomène de la chute d'une pomme a une symétrie caractéristique. Pour lui, tous les points de l'horizon se comportent de la même façon. Mais le sol a un rôle différent de celui de la branche. La pomme tombe de la

branche au sol. Nous dirons que le plan horizontal est un plan de dissymétrie. C'est lui qui caractérise le phénomène : la chute de la pomme due à la pesanteur. Superposons maintenant deux phénomènes; par exemple, supposons qu'un vent violent souffle, et fasse dévier la pomme dans sa chute. L'entraînement de la pomme dans le sens du vent, c'est-à-dire la dissymétrie dans sa chute, est due à l'existence du vent, c'est-à-dire à la dissymétrie de l'état de l'air. Nous dirons que la dissymétrie de l'effet se retrouve dans la cause, car, sans cela, pourquoi cette dissymétrie s'observerait-elle? Un système cristallin, comprimé dans une direction donnée, constitue un phénomène doué d'une certaine symétrie. On peut donc prévoir ce qu'il est possible d'observer par la suite; on constate alors que l'apparition de charges électriques opposées sur les deux faces est précisément compatible avec les prémisses. Le phénomène piézoélectrique n'est donc pas un phénomène accidentel dû, — si l'on ose dire, — à une fantaisie de la nature, mais c'est un phénomène dont la possibilité s'impose. Nous trouvons ainsi, dès le début de l'étude des ultra-sons, cette logique qui semble ne rien abandonner au hasard et qui apporte une véritable satisfaction à l'esprit.

On doit à Lippmann l'idée que le phénomène est réversible : si nous polarisons les deux faces de notre lame de quartz, elle doit se contracter. C'est la réciproque du cas précédent. Pour produire cette polarisation, on pourra par exemple réunir les deux faces de la lame par un fil conducteur aux deux pôles d'une source d'électricité. Si on supprime la source, la compression cessera. Si on la fait varier, la compression variera. Si, par exemple, la source donne du courant alternatif à cinquante périodes, la lame de quartz se contractera cinquante fois par seconde. Elle vibrera comme un diapason donnant la note cinquante. Si nous disposons maintenant d'une source variant quarante mille fois par seconde, la lame de quartz vibrera, elle aussi, quarante mille fois par seconde : elle produira le son inaudible de fréquence quarante mille, l'ultra-son quarante mille. Suivant que cette lame sera placée dans l'air ou dans l'eau, elle communiquera à l'air ou à l'eau, des vibrations à raison de quarante mille à la seconde. Ces vibrations seront dues aux compressions élastiques successives du milieu : elles se propageront donc avec la vitesse du son.

*
* *

Nous savons maintenant dans quelle voie travailler. Comment allons-nous réaliser nos appareils?

Ceux-ci comprendront évidemment deux parties principales : 1° La source électrique de fréquence appropriée : par exemple, quarante mille ; 2° la partie oscillante, formée essentiellement du quartz, et transformant l'énergie électrique reçue en énergie acoustique envoyée dans le milieu ambiant.

La source est relativement facile à trouver. Le mieux est de prendre un poste de T. S. F., et de remplacer en gros l'antenne par le quartz. Plus exactement, le poste servira à mettre en vibration un circuit oscillant dont le quartz constituera la capacité. Mais on n'utilisera pas une lame de quartz nue. L'idée ingénieuse de M. Langevin a été de disposer ce quartz entre deux dalles d'acier, de façon à former un condensateur dont le quartz constitue le diélectrique, et de choisir ensuite une épaisseur d'acier telle, que l'ensemble du « sandwich » acier-quartz-acier, qui constitue le projecteur, ait une période de vibration précisément égale à celle du circuit électrique. Autrement dit, le projecteur ultra-sonore et la source électrique sont en résonnance. Le projecteur est enfermé dans une sorte de boîte, de façon qu'une des dalles soit en contact avec l'eau. L'autre dalle est dans l'air à l'intérieur de la boîte. L'ensemble du projecteur vibre alors en « quart d'onde » comme certains tuyaux d'orgue.

Comment la vibration se propage-t-elle alors dans l'eau? La dalle, en vibrant, met en vibration l'eau en contact avec elle; mais ce qui distingue alors cette vibration du son ordinaire, c'est que l'émission ultra-sonore est dirigée, un peu comme l'émission lumineuse d'un projecteur. Elle a lieu suivant un cône assez étroit, normal au plan de la source. Ceci est dû aux grandes fréquences mises en jeu, c'est-à-dire à la petitesse des ondes ultra-sonores. Pour un son ordinaire, les ondes se répartissent dans toutes les directions. On dit que l'on a une émission sphérique. Mais ici, les ondes étant toutes petites, celles émises par les différents points de la dalle vibrante ajouteront sans doute leurs effets dans la direction de l'avant où, comme disent les physiciens, elles sont « en phase »; tandis que, de part et d'autre de cette direction, et à une certaine distance, les

ondes émises, par exemple par le bord de droite, et celles émises par le bord de gauche de la dalle, arriveront en phase opposée. Ainsi l'onde provenant du bord de droite apportera en un point et à un instant donné une compression, tandis que celle arrivant du bord opposé apportera au même point et au même instant une dépression. Elles se neutraliseront. Il y aura interférence. L'émission se produira, en définitive, suivant un cône, dont l'ouverture dépendra à la fois de la longueur d'onde et des dimensions de la dalle. Le cône sera d'autant plus étroit que la longueur d'onde sera plus courte, — c'est-à-dire l'ultra-son plus haut, — et que la dalle sera plus grande. Nous avons donc à notre disposition deux facteurs, sur lesquels nous pouvons agir pour avoir un pinceau d'ultra-sons. Quelle valeur donnerons-nous à chacun d'eux?

On ne peut trop augmenter la fréquence, car l'absorption des ondes par l'eau croît très rapidement avec elle. Ainsi, une onde ultra-sonore de fréquence un million est arrêtée presque au bout d'un mètre de trajet. D'autre part, il est impossible de trouver des morceaux de quartz très grands. On a eu alors l'idée de juxtaposer ces morceaux, de façon à former une sorte de mosaïque. Tous ses éléments jointifs vibrent identiquement et l'ensemble se comporte finalement comme une plaque de quartz unique. Toutefois, on ne peut dépasser pratiquement certaines dimensions, au delà desquelles le projecteur devient lourd et encombrant. Mais il ne faut pas non plus avoir un faisceau trop étroit. Un cône d'émission d'une vingtaine de degrés d'ouverture convient bien, et conduit à utiliser des fréquences de l'ordre de quarante mille, et des dalles carrées d'une trentaine de centimètres de côté.

***

Voilà donc nos appareils constitués. Plaçons-les sur des bateaux et mettons en vibration le projecteur. Que va-t-il se passer? Supposons que l'émission parte verticalement vers le bas, et envoyons un train d'ondes très court : un point ultra-sonore. Les ondes vont se réfléchir sur le fond de la mer, et, revenant sur leur route, produiront un écho dont le retard sera proportionnel à la profondeur du fond. Une mesure de ce retard permettra donc de connaître la hauteur d'eau. Tel est le principe du sondage par le son, qui est déjà entré dans le domaine

pratique, et qui rend journellement de si grands services. Une difficulté s'ajoute toutefois ici : comment recevoir l'onde de retour? Comment mesurer enfin le retard de l'écho? On utilise pour la réception la dalle émettrice elle-même. Sous l'action des pressions sonores alternatives de l'écho, le projecteur se met à vibrer, et le phénomène piézoélectrique inverse du précédent se produit alors.

Sous l'effet de la vibration la dalle de quartz est comprimée et déprimée; elle se polarise, et un courant électrique apparaît dans le circuit du quartz. Ce courant, convenablement amplifié, actionne un relais.

Le problème consiste alors à mesurer le temps écoulé entre le départ de l'ultra-son et la fermeture du relais. Parmi plusieurs autres, l'appareil enregistreur de M. Marti résout la question, en donnant en même temps un graphique représentant la coupe du fond de la mer. Imaginons une longue bande de papier se déroulant de façon continue. Un des bords représentera par exemple la surface de la mer. A chaque sondage un appareil spécial trace un point à une distance du bord précisément proportionnelle au temps mis par l'écho à revenir, c'est-à-dire à la profondeur. La suite continue de ces points représentera donc le profil du fond de la mer. On voit tout de suite l'intérêt du dispositif. Le sondage peut s'effectuer de façon presque continue, par exemple à raison d'une opération par seconde, alors qu'avec l'ancienne sonde au plomb il faut plusieurs minutes pour avoir une mesure souvent erronée.

Les ultra-sons deviennent ainsi les auxiliaires indispensables de l'hydrographie. Pour prospecter les côtes, faire les cartes des fonds, il fallait autrefois un travail et un temps considérables. Le sondage presque continu permet véritablement de fouiller le terrain, de faire apparaître tous les détails, les fosses, les rochers dangereux.

Les sondages préliminaires pour la pose des câbles télégraphiques se trouvent de même très simplifiés. En cinq fois moins de temps, on arrive maintenant à avoir cinq fois plus de points : d'où la possibilité d'avoir des renseignements en des régions totalement inconnues actuellement. Sait-on, par exemple, que dans l'Océan Pacifique il y a des régions plus grandes que la France où l'on ne connaît aucun fond exact? Mais les services rendus par les ultra-sons ne consistent pas

uniquement à confectionner des cartes. Les bâtiments munis de ces appareils peuvent, grâce à eux, savoir exactement où ils se trouvent, ce qui leur permettra, par exemple, d'entrer dans une passe par temps de brume. Ainsi, l'entrée du port de New-York, où souvent les grands bâtiments doivent attendre le lever du brouillard, peut se faire désormais aisément. Aussi, les grands paquebots de la Compagnie générale transatlantique utilisent-ils les ultra-sons. Quelques heures gagnées ainsi sur la durée du trajet, l'économie de charbon et parfois de vivres qui en résulte, peuvent payer en une seule fois les frais d'installation de cet appareil. De même, les grands chalutiers ont besoin, pour la pêche, de connaître exactement la profondeur des fonds où ils se trouvent. Beaucoup commencent aussi à utiliser les ultra-sons.

Mais il y a plus : si le faisceau ultra-sonore, le faisceau U. S., pour employer l'abréviation des spécialistes, est envoyé non plus verticalement, mais horizontalement, il pourra, par le même mécanisme que le précédent, servir à détecter les obstacles qui se trouvent devant lui. C'est ainsi que les bateaux de guerre peuvent découvrir les sous-marins. Le procédé consiste tout simplement à balayer la mer avec un faisceau horizontal et à noter l'instant où l'on entend l'écho. La direction de l'écho donne la direction du sous-marin, le temps au bout duquel il arrive donne sa distance.

Avec les ultra-sons, les bateaux de la marine militaire peuvent aussi communiquer entre eux. Alors que la T. S. F. est entendue par tout le monde et ne permet pas de garder le secret des communications, l'ultra-son est le modèle des procédés secrets de liaison. Deux bâtiments munis d'appareils U. S., et braquant l'un sur l'autre leurs faisceaux, peuvent communiquer entre eux de façon absolument secrète, et aussi sans gêner les autres communications par « sans fil » qu'ils peuvent émettre et recevoir.

Un faisceau d'ultra-sons horizontal émis en un point de la côte, constitue une sorte de phare sous-marin qui permet aux bateaux de se diriger et de faire le point, alors que la planéité et la constance des fonds ne leur permet plus de se reconnaître au moyen du sondage. Une installation de ce genre a été faite récemment à Calais. Elle permet aux bateaux venant d'Angleterre d'entrer directement au port malgré le brouillard, et

d'arriver finalement à quai suivant l'horaire fixé. Cette exactitude dans la durée de la traversée a des avantages considérables. D'abord elle permet aux bâtiments d'éviter les longs stationnements dans l'attente d'une amélioration du temps. Elle donne de la sécurité à la navigation. Enfin l'exactitude dans l'heure d'arrivée permet aux trains de la compagnie du Nord, qui attendent voyageurs et marchandises, de partir à l'heure réglementaire.

L'émetteur ultra-sonore est placé à l'extrémité de la jetée de Calais. Il est pointé dans la direction de Douvres. Le fond de la mer est assez bas. Aussi diffuse-t-il et réfléchit-il le faisceau qui s'épanouit suivant un grand angle voisin de 60 degrés. Les bateaux sont munis d'appareils de réception orientables. Ils cherchent la direction d'audition maxima. Celle-ci est déterminée à deux degrés près et, avec un peu d'habitude, on atteint même la précision du degré.

On peut donc ainsi se placer sur la carte en direction. Mais cela ne suffit pas. Pour faire le point exactement, il faut connaître la distance à laquelle on se trouve de la côte. Ceci s'obtient d'une façon très ingénieuse en envoyant du « phare » à la fois un « top » ultra-sonore et un « top » de T. S. F. Le premier chemine dans l'eau avec la vitesse connue de 1500 mètres à la seconde. Le second est au contraire reçu instantanément. Si l'on mesure avec un chronographe l'intervalle de temps entre les deux réceptions, on en déduit immédiatement la distance. Elle a pu être ainsi obtenue jusqu'à 3000 mètres, avec une précision de l'ordre de 20 mètres. Ainsi, grâce aux ultrasons, les brumes du Pas de Calais ne seront plus pour les bâtiments une cause de dangers ou de retards.

***

Il est rare qu'une découverte dans le domaine de la physique n'ait pas tôt ou tard une application en physiologie ou en médecine. Dans la mesure où les phènomènes de la vie sont d'ordre physico-chimique, il faut donc s'attendre à ce que les ultra-sons puissent avoir une action sur eux : d'où de nouvelles perspectives en thérapeutique. Malheureusement, la question est à ses débuts. On doit regretter qu'elle n'ait pas été étudiée systématiquement, dès qu'il fut possible de produire industriellement des ondes ultra-sonores. Il y aurait beaucoup à dire sur

ce point. Non pas, certes, que les physiciens n'aient compris dès le début l'intérêt des nouvelles ondes, au point de vue des phénomènes vitaux; non pas que les physiologistes aient nié qu'il y eût là un mode d'action nouveau, pouvant conduire à des applications médicales imprévues. Mais l'entente, la liaison entre les uns et les autres paraît avoir fait défaut. Pourquoi? Manque d'organisation scientifique? Faute d'argent? Scrupules de certains organismes officiels de se lancer à l'aventure? Pourtant, dès 1918, à Toulon, MM. Holweck et Tournier, préparateurs de M. Langevin, étaient arrivés à presque foudroyer des poissons, en les soumettant aux oscillations ultra-sonores. Dans certaines conditions ils recevaient même sur la main de violentes secousses assez semblables à une décharge électrique. Mais, à cette époque, les ultra-sons étaient uniquement étudiés du point de vue militaire; et l'on ne put s'occuper de poursuivre des recherches de physiologie, qui se montraient cependant pleines de promesses. Cette sorte de massage vibratoire avait été montré cependant à l'Américain Wood, qui a poursuivi ces expériences et est arrivé récemment à un certain nombre de résultats fort intéressants.

Le générateur d'ondes de Wood est semblable à celui de Langevin, mais il utilise des fréquences beaucoup plus élevées, allant de deux cent mille à cinq cent mille par seconde. Ces fréquences ne sont pas utilisées dans le sondage ou la détection sous-marine, parce que l'absorption due à l'eau est alors trop grande. Elle croît en effet très vite avec la fréquence. L'ultra-son est tout de suite arrêté. Mais ici, les questions de portée n'interviennent pas, et les objets à étudier peuvent être disposés à proximité de la source. Celle-ci est placée, par exemple, au fond d'une cuve remplie d'eau ou d'huile. Les ondes sonores venant se réfléchir à la surface du liquide, provoquent alors une pression qui le soulève. Des gouttelettes, ou même une petite vague, sont projetées au-dessus à des distances pouvant atteindre plusieurs centimètres. Un plateau flottant à la surface du liquide, et sur lequel on disposera des poids, pourra mesurer cette pression. Elle dépend de la hauteur d'eau dans la cuve. Si celle-ci contient un nombre entier de demi-longueurs d'onde ultra-sonore, la colonne liquide entre en résonnance ; la pression peut prendre alors des valeurs considérables. Si maintenant on enfonce le plateau dans le liquide, la pres-

sion diminuera, pour augmenter de nouveau, et prendre la même valeur que précédemment, quand le déplacement aura atteint une demi-longueur d'onde. D'où un procédé pour mesurer celle-ci, et par suite la vitesse du son dans le liquide. Cette pression de radiation dépend naturellement du bon fonctionnement du quartz, et peut ainsi permettre de le caractériser. Aussi a-t-elle été très souvent utilisée, surtout au début de la découverte des ultra-sons, pour vérifier les appareils émetteurs.

Poursuivons nos expériences, et enfonçons dans l'huile vibrante une baguette de verre enduite de cire. Les vibrations du liquide contre la baguette vont provoquer, aux endroits où leur amplitude est maxima, un frottement extrêmement énergique qui fera fondre la cire. La baguette présentera alors des anneaux distants entre eux d'une demi-longueur d'onde. Cet échauffement extrêmement local peut être tel qu'il empêchera par exemple de tenir la baguette. Le fait fut découvert tout à fait par hasard. Wood enfonçait un thermomètre dans le liquide pour mesurer sa température, et plongeait en même temps ses doigts dans l'eau : la brûlure lui fit lâcher l'appareil.

La friction peut d'ailleurs échauffer le liquide, et cela d'autant plus que les ondes sont courtes. Une expérience curieuse met ceci en évidence : plongeons un bloc de glace dans un bain parcouru par des ondes ultra-sonores. La glace fondra par couches parallèles et s'effritera ensuite sous une simple pression des doigts. Cette sorte de stratification apparaît si la glace a été préparée avec de l'eau contenant quelques gouttes d'un liquide fluorescent : en éclairant le bloc vivement, on voit apparaître toute une série de plans lumineux qui s'étagent.

Certains corps solides peuvent même absorber complètement la radiation ultra-sonore, par exemple l'acide stéarique. Faisons traverser un morceau de bougie par des ultra-sons : la face d'entrée fondra en donnant une sorte d'émulsion blanche, mais on n'observera rien à la face de sortie. Toute l'énergie ultra-sonore aura été absorbée.

Le frottement interne considérable, dont ces expériences montrent l'existence, peut-être utilisé pour mélanger entre eux deux liquides non miscibles, et obtenir ainsi des émulsions ou

des solutions colloïdales. De l'huile au sein de l'eau donne ainsi une grêle de petites gouttelettes, explosant dans toutes les directions et formant une émulsion laiteuse. Si le liquide utilisé est volatil, on voit partir de sa surface une multitude de petits projectiles, qui viennent former un nuage au-dessus de lui ; de même, les gaz dissous sont libérés.

Si la friction, en secouant et brisant de petites masses liquides, peut ainsi les diviser en particules infiniment petites, par le même processus, elle peut aussi, dans le cas où le liquide contient des éléments solides en suspension, augmenter leur agitation, faciliter leur contact, leur regroupement en amas plus ou moins denses, bref, produire ce phénomène de floculation que l'on sait avoir un rôle si important en biologie. Voici donc trois résultats possibles de l'irradiation de l'organisme par les ultra-sons : échauffement local des cellules, rupture ou inversement floculation des matières en suspension.

Il est assez difficile de séparer ces trois effets. Cependant des observations extrêmement nettes et curieuses ont été faites. Nous avons dit comment, en 1918, M. Langevin avait pu foudroyer des poissons à Toulon. Wood a confirmé ces résultats en tuant des grenouilles. Les souris se sont montrées plus résistantes, quoique nettement touchées. Les petits organismes en suspension sont différemment atteints suivant, semble-t-il, leurs dimensions. Si celles-ci sont relativement grandes vis-à-vis de la longueur d'onde, si ces organismes ont, par exemple, un demi-millimètre de long et sont soumis à des fréquences ultrasonores de 500 000, les différentes parties de leur corps se trouvent dans des régions en mouvement différent : ils sont alors déchiquetés rapidement. Les bactéries, au contraire, semblent être protégées par leur petite dimension, mais les globules rouges du sang sont détruits.

***

Telle est l'histoire des ultra-sons. Elle nous a conduits bien loin des phénomènes piézoélectriques. Lorsque, le 2 août 1880, Pierre et Jacques Curie firent leur première communication à l'Académie des Sciences sur « le développement par pression de l'électricité polaire dans les cristaux hémièdres à faces inclinées », ils auraient assurément été fort surpris si on leur avait prédit les conséquences de leur découverte : détermination de

la profondeur des mers, détection des sous-marins en plongée, marche des bateaux dans le brouillard, enfin effets sur les réactions chimiques permettant peut-être une action intéressante sur les phénomènes de la vie! Et c'est là une des morales de cette histoire : la découverte la plus insignifiante en apparence d'une propriété nouvelle de la matière, bien qu'elle semble d'abord n'appartenir qu'au domaine de la spéculation, ou, tout au plus, ne devoir pas sortir du cadre du laboratoire, peut avoir d'incalculables conséquences industrielles, maritimes, militaires, médicales. Et l'on ne peut s'empêcher de songer en passant à la grande misère de nos laboratoires et de nos chercheurs, aux moyens primitifs que les frères Curie avaient à leur disposition dans ces trop modestes locaux de l'École de physique et chimie, à la disproportion outrageante entre leur génie et leurs moyens d'action...

Il est cependant un second point sur lequel il convient d'insister : la mise au point des ultra-sons est une œuvre essentiellement française, à laquelle s'attachent les noms de Langevin et de ses collaborateurs. Nous avons dit avec quelle rigueur, avec quelle élégance logique elle avait été poursuivie. Et pourtant cette mise au point a été laborieuse, a nécessité de longs efforts, et de lourdes dépenses, dont nous recueillons maintenant les fruits. Il est permis d'ailleurs de penser que l'on n'aurait pas abouti, — tout au moins aussi vite et aussi brillamment, — si le ministère de la Marine, toujours favorable à la recherche scientifique et comprenant l'intérêt des ultra-sons pour la défense nationale, n'avait très intelligemment subventionné et largement aidé les recherches dès 1917. Car les ultra-sons sont initialement œuvres de guerre. C'est pour la détection des sous-marins que l'on a cherché d'abord à les produire. Il importe de noter ce progrès et ce bienfait, nés des besoins de la défense nationale, et transformés par la suite en œuvre de paix.

François Canac.

REVUE LITTÉRAIRE

ROUSSEAU ROMANCIER (1)

« Jean-Jacques Rousseau, romancier français... » C'est en ces termes, on se le rappelle peut-être, que débutait le mémorable article d'Émile Faguet sur *Rousseau* dans son *Dix-huitième siècle*. Il va sans dire, et Faguet le savait bien, que tout Rousseau n'est pas dans cette formule ; mais elle exprime admirablement la « faculté maîtresse » de Rousseau, et avec un peu d'ingéniosité, il ne serait pas très malaisé d'y ramener Rousseau tout entier.

C'est ce que nous nous disions en lisant le très intéressant ouvrage que M. Daniel Mornet, dans une collection dont nous dirions plus de bien si nous n'y collaborions pas nous-même, celle des *Chefs-d'œuvre expliqués*, a consacré à Jean-Jacques Rousseau en général, et à *la Nouvelle Héloïse* en particulier. M. Mornet est un spécialiste de Rousseau et du XVIIIe siècle. Il s'est fait connaître par une très savante thèse sur *le Sentiment de la nature en France de Jean-Jacques Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre ;* il a écrit un livre sur *le Romantisme en France au XVIIIe siècle ;* il en a publié un autre sur *la Pensée française au XVIIIe siècle*. Très informé, très épris de science positive, avec un certain goût et un certain désir d'idées générales qu'il réprime le plus souvent par discipline, M. Daniel Mornet croit plus que je n'y crois moi-même à la possibilité et à la nécessité de l'objec-

(1) *La Nouvelle Héloïse de Jean-Jacques Rousseau*, étude et analyse par M. Daniel Mornet (*Collection des chefs-d'œuvre de la littérature expliqués*), 1 vol. in-16, Mellottée. — Jean-Jacques Rousseau, *la Nouvelle Héloïse*, nouvelle édition publiée d'après les manuscrits et les éditions originales, avec des variantes, une introduction, des notices et des notes, par M. Daniel Mornet (*Collection des Grands Écrivains de la France*), 3 vol. in-8, 1925-1926 ; Hachette.

tivité parfaite, de l'impersonnalité absolue, en matière de jugements esthétiques ou littéraires, bref, à ce que l'on appelait naguère « la critique scientifique ». Il ne s'est d'ailleurs point cantonné exclusivement dans le siècle de l'*Encyclopédie* : on lui doit une bonne *Histoire de la littérature et de la pensée françaises contemporaines*, et, tout récemment, une curieuse *Histoire de la clarté française*, pleine de faits et de vues intéressantes. Mais il revient toujours avec prédilection à Rousseau et à l'époque de Rousseau. Il nous a donné naguère, dans la collection des *Grands Écrivains de la France*, une monumentale édition historique et critique de *la Nouvelle Héloïse* qui représente, avec un labeur considérable, le dernier état de l'érudition contemporaine sur ce célèbre ouvrage. Le livre qu'il publie aujourd'hui résume excellemment ses travaux antérieurs, les complète sur quelques points et les met à la portée d'un plus large public. Il y a tout profit à relire *la Nouvelle Héloïse* dans l'édition de M. Mornet et à la lumière de ses commentaires.

Il sera bon de joindre à ces récents travaux, avec les études des principaux critiques, de Villemain et de Saint-Marc Girardin, de Sainte-Beuve et de Brunetière, de Faguet et de Jules Lemaitre, de Vogüé et de M. Lanson, le livre, déjà ancien, mais qui n'a guère vieilli, du très regretté Joseph Texte sur *Jean-Jacques Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire*, celui du non moins regretté Pierre-Maurice Masson, que M. Mornet qualifie au passage d' « admirable », sur *la Religion de Jean-Jacques Rousseau*, enfin la fine étude, curieuse et pénétrante, que, dans ses conférences de 1860 sur *l'Idéal romanesque en France de 1610 à 1816*, Victor Cherbuliez a consacrée à *la Nouvelle Héloïse*, et qu'on a pu lire ici même, et, bien entendu, la belle, la définitive édition de la *Correspondance générale de Jean-Jacques Rousseau*, que nous devons à Théophile Dufour, et dont M. P.-P. Plan poursuit la publication avec la plus louable activité. Que nous serions heureux, si nous possédions des éditions de la correspondance de tous nos grands écrivains, aussi complètes, aussi pleinement satisfaisantes que celle-là !

Je voudrais, en m'inspirant de tous ces ouvrages, essayer de démêler ce que Rousseau a mis ou laissé passer dans son œuvre romanesque de lui-même, de ses expériences ou de ses imaginations sentimentales, de sa pensée profonde, de sa vie intérieure, bref, de son âme cynique et candide tout ensemble.

***

Je suppose un « Français moyen » ouvrant pour la première fois *la Nouvelle Héloïse*. Il a lu ou on lui a cité ce mot d'Eugène-Melchior de Vogüé : « Les années où je lis *la Nouvelle Héloïse*, je ne puis plus supporter de longtemps la lecture d'un autre roman. » Il se promet donc de cette lecture un grand plaisir. Au bout de quelques pages, l'ennui lui fera tomber le livre des mains. Un style perpétuellement déclamatoire, des longueurs, des digressions qui n'en finissent pas, et, sur toute sorte de sujets, des invraisemblances choquantes, des situations fausses que l'auteur a multipliées comme à plaisir, des caractères sans consistance ou parfaitement irréels, un étalage de sensibilité trépidante et qui a l'air d'une constante gageure : il faut avouer qu'il y a là de quoi venir à bout des bonnes volontés les plus hospitalières. Le public d'aujourd'hui ne lit pas un roman pour voir s'agiter pendant six volumes de verbeux et déraisonnables maniaques qui n'ont que le mot de vertu à la bouche, ou pour tomber sur un traité de pédagogie, des dissertations économiques ou le manuel du parfait jardinier. Bien plutôt que le mot de Vogüé, le lecteur contemporain ferait volontiers sien ce jugement de Taine, dans des pages qu'on a récemment exhumées : « *La Nouvelle Héloïse* est un mauvais roman; mais son pire défaut est l'harmonie de ses périodes. Quoi ! des oppositions recherchées, des mots rejetés avec calcul, une cadence perpétuelle pour exprimer l'abandon, la violence des mouvements de l'âme, l'absence de toute recherche et de tout calcul ! Quand Rousseau tournait pendant deux nuits entières sa période dans son cerveau, il oubliait que l'expression est le portrait de la pensée, et qu'il traçait un second tableau pour démentir le premier. Les périodes savantes répugnent aux pensées simples. »

Et pourtant, *la Nouvelle Héloïse* est un grand livre, une date considérable dans l'histoire de la littérature romanesque, et même de la mentalité française. L'ouvrage n'aurait pas eu tant de succès, — soixante-dix éditions en quarante ans, — s'il n'avait pas correspondu à des besoins réels, à certaines dispositions profondes des esprits et des âmes. Même de nos jours, et si peu conforme qu'il soit à nos goûts, à nos habitudes d'esprit, il peut se lire encore, sinon avec passion, du moins avec un réel intérêt. Seulement, il faut pour cela se déprendre de nos manières habituelles de voir et de sentir; il faut se reporter à un siècle et demi en arrière; il faut se refaire un peu l'âme d'un contemporain de Rousseau; en un mot, il faut lire le livre avec

des yeux d'historien. Et si, d'autre part, on veut bien le considérer comme un document psychologique de premier ordre, comme l'expression, naïve et spontanée, d'une nature morale particulière, d'un tempérament déterminé d'écrivain, on en vient aisément à oublier les pires défauts de l'œuvre, et à ne plus voir en elle qu'un témoignage d'âme presque aussi éloquent, aussi décisif que celui des *Confessions*.

L'origine du roman est singulière ou, pour mieux dire, singulièrement romanesque. Au mois d'avril 1756, Jean-Jacques s'installe à l'Ermitage. Il retrouve avec délices « ses bosquets, ses ruisseaux, ses promenades solitaires », le chant du rossignol et les chauds appels d'un capiteux printemps. Sous les frais ombrages de la forêt voisine, il rêve, et il rêve naturellement d'amour. Il a quarante-quatre ans : une dernière flambée de jeunesse s'allume en lui. Avant les glaces de l'hiver, il voudrait aimer une dernière fois. Aimer : peut-on dire qu'il ait jamais vraiment aimé? D'aimables débuts de roman, de brèves aventures, quelques liaisons plus ou moins fugitives où les sens ont été engagés plus que le cœur : c'est tout ce qu'il trouve, quand il y songe, dans sa vie sentimentale. Mais l'amour plein, complet, qui prend l'être tout entier et engage toute la vie, il ne le connaît pas, et il aspire à le connaître. Alors, et faute de mieux, peut-être en attendant mieux, il va se forger en rêve la vie d'amour qu'il aurait voulu vivre. Mêlant les souvenirs de son existence réelle et les fantaisies de son imagination, de toutes les femmes qui l'ont attiré ou ému, il va composer une idéale image, — une « Sylphide », comme dira bientôt l'un de ses disciples, — et il s'enchantera de sa présence. Même cette image, pour mieux en jouir, il la dédoublera : à la blonde et rêveuse Julie, il opposera la brune et piquante Claire. Lui-même, rajeuni, transformé en héros de roman, il se verra vivant entre ces deux femmes, amant de l'une, ami de l'autre. Bientôt, pour préciser sa vision, son « hallucination », comme dit très bien M. Mornet, vivre plus intensément son rêve, il eut l'idée de jeter sur le papier, sous forme de lettres, les sentiments exaltés que cette situation lui inspirait. « Lettres éparses, sans suite et sans liaison », qui n'étaient pas d'abord destinées à l'impression, simple exutoire d'un cœur « dévoré du désir d'aimer ». Mais chez un écrivain-né, la « littérature » ne perd jamais entièrement ses droits. Dans ces lettres éparses, il y avait tout un roman ébauché : pourquoi ne pas le poursuivre, le compléter, le transformer en « un ouvrage en règle », — et le livrer au public? Et l'hiver venu, voici le « citoyen de Genève »

à l'œuvre : pour atténuer la contradiction qu'un pareil projet présente avec ses principes, il déversera dans ce roman d'amour toutes les nobles idées dont son âme est pleine ; après avoir prêché la passion, il prêchera la famille, le devoir, la religion. Ainsi sont nées les deux premières parties de l'*Héloïse* : à les mettre au net sur « le plus beau papier doré », à les saupoudrer de « poudre d'azur et d'argent », à coudre ses cahiers avec « de la nonpareille bleue », à les lire et relire en « sanglotant d'attendrissement » avec Thérèse, Jean-Jacques goûte « un plaisir inexprimable ». L'ivresse de la création littéraire a failli lui faire oublier les délices de l'ivresse amoureuse.

Un an se passe. Le reste du roman a été en partie esquissé ; d'autres lettres ont été écrites. Et voici que soudain le rêve d'amour prend corps, est sur le point de se réaliser. Julie d'Étanges va s'appeler Sophie d'Houdetot.

Elle n'avait pas trente ans. Elle n'était pas belle : elle avait des yeux ronds de myope et elle louchait ; elle était marquée de la petite vérole, et son teint était sans fraîcheur ; mais elle avait une jolie taille, une abondante forêt de longs cheveux noirs. Gaie, vive, primesautière et très étourdie, aimable et bonne, d'ailleurs, elle avait du naturel et de la grâce, et elle plaisait. Elle se piquait aussi de littérature, — d'une littérature fort peu virginale, si l'on en juge par certain *Hymne* qu'on nous a conservé d'elle. Délaissée par son mari, elle avait pris pour amant Saint-Lambert, brillant officier et spirituel poète, auquel elle voua un tendre et durable attachement. « C'était une grisette », a dit Émile Faguet. Elle vint souvent voir Rousseau, fut avec lui imprudente et coquette à souhait, et sans songer à mal, semble-t-il, alluma chez ce quadragénaire, qui avait toujours rêvé d'aristocratiques amours, la plus belle passion du monde. Passion sans issue et qui resta platonique, en dépit des dangereuses privautés que la folle comtesse, qui entendait bien rester fidèle à son amant, accordait à son vieil amoureux. Passion orageuse aussi, que vinrent compliquer des malentendus, des brouilles, des jalousies, des médisances et des calomnies extérieures, et qui, au bout d'un an, finit par aboutir à une rupture. Elle a laissé des traces profondes dans la sensibilité de Rousseau. Ce fut, de son propre aveu, « le premier et l'unique amour en toute sa vie ».

C'est sous cette influence qu'a été peut-être récrite, ou du moins retouchée, et en tout cas poursuivie et achevée *la Nouvelle Héloïse*. La passion qu'on y respire, c'est celle dont a brûlé Jean-Jacques, et les lettres des deux amants font souvent écho à celles qu'il adressait

à Mme d'Houdetot. Les sentiments, les idées qui s'y trouvent exprimés sont, à peine transposés, les sentiments et les idées qui ont rempli le cœur et la tête de Rousseau au cours et à la suite de sa douloureuse aventure. Et à travers l'histoire fictive on peut entrevoir bien des traits de l'histoire réelle du trop inflammable écrivain.

* * *

D'abord, la donnée du roman rappelle plusieurs épisodes de la vie de Jean-Jacques. Saint-Preux, roturier, précepteur, amoureux d'une de ses élèves, n'est-ce pas, dans l'une des situations qu'il a occupées, l'auteur même des *Confessions*? Ses impressions de la vie parisienne, ce sont exactement celles de Rousseau quand, à trente ans, il vint chercher fortune à Paris. La médiocre aventure sensuelle où ses compagnons de plaisir ont entraîné Saint-Preux, et qu'il a l'impudeur de raconter longuement à Julie, nous savons, par Rousseau lui-même, qu'il en a été le triste héros. L'étrange « ménage à trois » que l'ancien amant, la femme et le mari ont constitué au château de Wolmar, c'est un peu celui des Charmettes, et surtout celui que Jean-Jacques aurait voulu voir s'établir entre Mme d'Houdetot, Saint-Lambert et lui-même. L'invention romanesque n'est pas chez lui la faculté dominante: et quand on croit qu'il imagine, il ne fait bien souvent que se souvenir.

Cette observation s'applique aussi, et peut-être mieux encore, à ses personnages. Par plus d'un trait, notamment par sa sagesse un peu froide, Wolmar rappelle Saint-Lambert. Mais ce sont surtout les deux héros du roman, Julie et Saint-Preux, qui sont directement inspirés de la prochaine réalité. En ce qui concerne Julie, Rousseau nous l'a dit en propres termes : « Je vis ma Julie en Mme d'Houdetot, et bientôt je ne vis plus que Mme d'Houdetot. » Comment Émile Faguet a-t-il pu s'inscrire en faux contre ce direct témoignage et déclarer que « Julie ne ressemble en rien » à la maîtresse de Saint-Lambert? Il n'est peut-être pas absolument prouvé que « la partie romanesque du roman était écrite quand les amours de Rousseau et de Mme d'Houdetot ont commencé » ; et quand cela serait, qui empêchait Jean-Jacques de remanier son premier texte, de manière à le rendre plus exactement conforme à son nouveau modèle?

La vérité est que Julie n'est pas uniquement Sophie d'Houdetot. Elle a d'abord été un composé de toutes les femmes ou jeunes filles que Rousseau avait, dans sa jeunesse, aimées, ou désirées, ou qui l'avaient distingué : Mlle Galley, Mlle de Graffenried, Mme Bazile,

Mlle Serre, Mme de Larnage, et surtout Mme de Warens, dont les cheveux cendrés et la jolie taille sont devenus l'aimable apanage de « la nouvelle Héloïse ». Puis, quand Mme d'Houdetot parut, tous les autres fantômes d'amoureuses rentrèrent aussitôt dans l'ombre : la dernière venue a supplanté toutes ses rivales ; elle est devenue le « modèle idéal » sur lequel le peintre a les yeux constamment fixés : sentiments, idées, langage même, il a prêté à son héroïne toute la personnalité de celle « dont il reçut une seconde vie plus précieuse que la première ». « Ne méprisons pas, mon ami, un sentiment qui élève autant l'âme que fait l'amour, et qui sait donner tant d'activité aux vertus. L'amour, tel que nous en avons l'idée, ne peut subsister dans une âme médiocre ni jamais avilir celle qu'il occupe, ni lui inspirer rien dont elle ait à rougir. » Qui parle ainsi? N'est-ce pas Julie d'Étanges ? Non, c'est Sophie d'Houdetot. Mais, à son tour, voici comment s'exprime la Julie du roman : « Mon ami, l'on peut sans amour avoir les sentiments sublimes d'une âme forte ; mais un amour tel que le nôtre l'anime et la soutient tant qu'il brûle ; sitôt qu'il s'éteint, elle tombe en langueur, et un cœur usé n'est plus propre à rien. Dis-moi, que serions-nous, si nous n'aimions plus ? Eh ! ne vaudrait-il pas mieux cesser d'être que d'exister sans rien sentir, et pourrais-tu te résoudre à traîner sur la terre l'insipide vie d'un homme ordinaire, après avoir goûté tous les transports qui peuvent ravir une âme humaine? » Quand Mme d'Houdetot, dans la copie que lui adressait régulièrement Jean-Jacques, lisait avec attendrissement la pathétique aventure de Julie d'Étanges, elle pouvait avoir l'illusion de relire ses propres lettres et de recueillir l'écho de sa propre voix.

Si Julie, c'est, pour une très large part, la comtesse d'Houdetot, Saint-Preux, c'est Rousseau lui-même. Il nous dit en propres termes qu'il s'est « peint lui-même » dans son roman. « Je m'identifiais, déclare-t-il encore, avec l'amant et l'ami le plus qu'il m'était possible, lui donnant au surplus les vertus et les défauts que je me sentais. » Quand il ne nous l'eût pas avoué, nous l'eussions aisément deviné. Saint-Preux ressemble à Jean-Jacques comme un frère : il a sa faiblesse de volonté, son imagination sensuelle, sa rhétorique sentimentale, son amour surtout verbal de la vertu, son goût de la simplicité, ses contradictions, ses sophismes, ses chimères, son perpétuel irréalisme. Les lettres de Rousseau à Mme d'Houdetot et à Saint-Lambert ont l'air de feuillets détachés de *la Nouvelle Héloïse*. « Mes promesses n'ont jamais trompé personne : ce n'est pas par vous

qu'elles commenceront. Vous avez assez vu de ma force à les tenir, vous m'avez assez vu me débattre dans leurs chaînes pour ne pas craindre que je puisse les briser. Ma passion funeste, vous la connaissez, il n'en fut jamais d'égale; je n'ai rien senti de pareil à la fleur de mes ans ; elle peut me faire oublier tout, et mon devoir même, excepté le vôtre. Cent fois elle m'eût déjà rendu méprisable, si je pouvais l'être par elle sans que vous le devinssiez aussi. Non, je le sens, la vertu même, près de vous, ne m'est pas assez sacrée, pour me faire respecter, dans mes égarements, le dépôt d'un ami. Mais vous êtes à lui... Si vous êtes à moi, je perds, en vous possédant, celle que j'honore, ou je vous ôte à celui que vous aimez. Non, Sophie; je puis mourir de mes fureurs, mais je ne vous rendrai point vile. » Saint-Preux n'écrira point d'une autre encre à Julie devenue Mme de Wolmar.

Il est si difficile à Rousseau de s'évader, pour ainsi parler, hors de sa propre personne, qu'il prête à tous ses personnages, à commencer par Julie, ses sentiments, ses idées, ses préoccupations habituelles. Si libre de langage, si dépourvue de préjugés que fût Mme d'Houtedot, je doute qu'elle ait jamais tenu, dans ses entretiens avec Jean-Jacques, les répugnants propos que Rousseau n'hésite pas à attribuer à Julie dans la lettre xv de la seconde partie de son roman. Quand parurent les *Confessions*, bien des lecteurs, et surtout des lectrices, furent scandalisés de la tranquille impudeur avec laquelle l'auteur se confessait lui-même et confessait aussi les autres. « Un goujat de génie », disait récemment de lui M. Henry Bordeaux : le mot a dû être plus d'une fois, sinon prononcé, du moins pensé dès le XVIIIe siècle. « Je ne reviens pas, écrivait Mme de Boufflers, du culte que j'ai rendu à Rousseau (car c'en était un), et il me paraît que ses *Confessions* pourraient être celles d'un valet de basse-cour, et même au-dessous de cet état. (1) » Mme de Boufflers avait donc mal lu *la Nouvelle Héloïse*, ou n'en avait pas saisi les malpropres allusions. Pudeur et délicatesse sont des « vertus » que le « citoyen de Genève » n'a jamais connues ni même soupçonnées : rien de surprenant à ce qu'il ait conçu les personnages de ses fictions à son image.

(1) Bernardin de Saint-Pierre nous conte dans son *Essai sur Jean-Jacques Rousseau* qu'un jour visitant avec Jean-Jacques l'ermitage du Mont Valérien, il vit son compagnon si attendri, qu'il ne put s'empêcher de lui dire : « Si Fénelon vivait, vous seriez catholique ». « Il me repartit, ajoute Bernardin, hors de lui et les larmes aux yeux : Oh ! si Fénelon vivait, je chercherais à être son laquais pour mériter d'être son valet de chambre ! » Singulière façon, on en conviendra, d'exprimer son admiration.

A ces personnages il fallait un cadre, « quelque lieu réel qui pût leur servir de point d'appui ». Là encore, au lieu d'imaginer et d'inventer de toutes pièces, Rousseau a puisé à pleines mains dans ses souvenirs. M. Mornet a très bien montré que pour peindre le milieu où vivent ses héros, les paysages où se déroulent leurs aventures, les mœurs de leur entourage, Jean-Jacques a fort ingénieusement combiné les impressions et les observations qu'il avait recueillies au cours de ses pérégrinations juvéniles dans le Valais, dans le pays de Vaud, sur les bords du lac de Genève avec celles qu'il avait rapportées de son séjour en Savoie, de sa vie aux Charmettes. L'existence patriarcale qu'on mène chez les Wolmar, c'est à peu près celle qu'il a vu mener dans certains coins de Suisse et de Savoie. Assurément, il ne se pique pas d'une exactitude littérale; suivant ses habitudes constantes, il arrange, il idéalise. Mais enfin le fond du tableau reste suffisamment vrai, et cela donne au récit un accent de réalité vécue qui en redouble l'intérêt.

A tous ces éléments empruntés à la vie réelle, Rousseau en ajoute d'autres qu'il a puisés dans les livres. Bien qu'il s'en défende, il est resté un homme de lettres, beaucoup plus qu'il ne le croit lui-même. Il a beaucoup lu, des romans en particulier; il se souvient de ses lectures, et, consciemment ou inconsciemment, il incorpore à ses fictions tout ce qui, dans les ouvrages qu'il a lus, est susceptible de s'adapter à son dessein, de renforcer ses développements, de donner plus de couleur, de mouvement et de vie à son récit. Les sources livresques de *la Nouvelle Héloïse* sont fort nombreuses. Déjà, voilà plus de trente ans, Joseph Texte avait très finement étudié ce que Rousseau a dû à un certain nombre de ses devanciers, notamment à l'auteur de *Clarisse Harlowe*. M. Mornet a complété son enquête et a signalé divers ouvrages dont Jean-Jacques s'est certainement inspiré. Probablement, on en retrouvera d'autres encore. Comme tous les grands écrivains, Rousseau a pris son bien partout où il le trouvait. Et cela ne diminue en rien son originalité : car, d'abord, ses emprunts ne portent guère que sur des détails ; et, ensuite, il a mis très suffisamment sa marque sur tout ce qu'il empruntait à autrui pour qu'on ne puisse pas l'accuser de plagiat.

Aux lectures romanesques de Jean-Jacques il faut joindre ses lectures philosophiques. Ses lectures et ses réflexions aidant, il s'est fait une opinion personnelle sur tous les problèmes qui s'agitaient de son temps, et cette opinion a une telle importance à ses yeux qu'il s'en voudrait de ne pas l'exprimer, fût-ce dans le cadre, qui passe

alors pour frivole, du simple roman. Rousseau n'est pas, il s'en voudrait d'être un vulgaire conteur; il est philosophe, et sa philosophie fait partie intégrante de son être intime. Même quand il compose un roman, il écrit non pas simplement *ad narrandum*, mais *ad probandum*. Il estime, tout comme ce La Fontaine qu'il aime si peu, que

Le conte fait passer la morale avec lui.

Si l'on objecte que la morale qui semble ressortir du conte est en contradiction avec celle que l'auteur y surajoute, il est aisé de répondre que c'est là une ressemblance de plus avec la personnalité de l'auteur. Peu d'hommes en effet ont été, dans leur être intime, plus partagés que Rousseau. Son premier mouvement est d'obéir aux suggestions de l'instinct, et même d'en proclamer la légitimité. Mais assez vite il se ressaisit et, peut-être sous l'obscure poussée de son hérédité puritaine, il rectifie ce que sa première attitude a de manifestement dangereux et discutable, et aux sollicitations de la nature il oppose énergiquement les impérieuses prescriptions de la plus intransigeante moralité. Les deux premières parties de la *Nouvelle Héloïse* ont l'air d'un éloquent plaidoyer en faveur des droits imprescriptibles de la passion, une ardente protestation contre les préjugés sociaux, les lois morales qui garrottent l'individu et l'empêchent de vivre sa libre vie amoureuse. Le reste du roman, c'est la soumission volontaire de ce même individu aux lois et aux préjugés qu'il condamnait si âprement naguère; c'est l'apologie du mariage, même sans amour, des vertus familiales; c'est l'acceptation même de la vérité religieuse. Le retournement est complet. « Un rêve de volupté redressé en instruction morale », — cette heureuse formule est de M. Lanson, — voilà *la Nouvelle Héloïse*. Et n'est-ce pas à peu près tout Rousseau ?

Pour que rien ne manque à la ressemblance, sur sa thèse centrale Jean-Jacques a greffé toute sorte de thèses secondaires, auxquelles il tenait fort et que le lecteur moderne trouve avec raison parfaitement fastidieuses. Sous forme de digressions ou de dissertations, qui n'ont avec le récit qu'un lien plus que lâche, il a entassé dans son roman toutes ses idées sur le duel, sur le suicide, sur le théâtre, sur l'éducation des enfants, sur la révélation, sur l'organisation de la société, sur l'économie rurale, même sur le jardinage : de sorte que, dans ces « lettres de deux amants, habitants d'une petite ville au pied des Alpes », nous trouvons en raccourci une *Lettre à d'Alembert sur*

les spectacles, un *Contrat social*, un *Émile*. Rousseau y a déversé toute sa philosophie. Roman d'amour, *la Nouvelle Héloïse* est aussi la somme de sa pensée.

On voit maintenant quels liens étroits rattachent ce roman fameux à la personnalité de Jean-Jacques. C'est, avec les *Confessions*, le plus personnel de tous ses ouvrages. Moins directement personnel que les *Confessions*, il est plus complet, puisqu'il reflète non pas seulement une vie et une sensibilité, mais une pensée totale. Dans ce livre Rousseau s'est littéralement mis tout entier : avec ses amours, — amours de tête et d'imagination, plus que du cœur et des sens, — avec ses rêves de moralité, avec toutes ses idées sur l'homme et sur la vie, où tant de chimères et de paradoxes le disputent à tant de bon sens, avec sa rhétorique aussi et son génie d'écrivain. Et les contemporains qui n'avaient jamais trouvé tant de choses diverses et, à leurs yeux, également précieuses, dans une œuvre romanesque, firent fête au nouveau romancier qui « remplissait tous leurs besoins », répondait à toutes leurs préoccupations et qui enfin, suivant le mot célèbre, se révélait à eux non pas seulement un auteur, mais un homme.

Sur la portée générale de l'œuvre ils ne se trompaient guère. Avant Rousseau, le roman était considéré comme un genre inférieur, et comme, — la définition est de Voltaire, — « la production d'un esprit faible, écrivant avec facilité des choses indignes d'être lues par des esprits sérieux ». Rousseau a définitivement constitué le roman en dignité ; il l'a rendu capable de porter la pensée, de traiter toutes les questions qui peuvent intéresser l'homme, de poser et de discuter tous les cas de conscience ; bref, il en a fait l'égal de la tragédie classique, dont il a recueilli le mourant héritage. On peut dire qu'il a créé la formule du roman moderne, si presque tous les aspects qu'a revêtus depuis près de deux siècles le genre romanesque, — roman personnel, roman lyrique, roman d'analyse, roman de mœurs, roman bourgeois, roman d'idées, roman à thèse, roman piétiste ou apologétique, — ont leur origine commune dans *la Nouvelle Héloïse*. Si, pour beaucoup de lecteurs, et surtout de lectrices, le romancier est devenu quelque chose comme un confesseur ou un directeur de conscience, « c'est la faute à Rousseau », — les nombreuses lettres que celui-ci a reçues et qu'il nous a conservées nous le prouvent de reste. Et non seulement Jean-Jacques a donné le ton et ouvert la voie aux romanciers de l'avenir : il a mis en circulation un certain nombre de

thèmes qu'on reprendra bien souvent après lui. « Le roman du jeune homme pauvre », la situation du précepteur qui s'éprend de son élève, ou de l'aristocratique jeune fille du château où il vit, et qui, parfois, finit par la séduire, dans combien de romans modernes, et non des moindres, ne l'avons-nous pas retrouvée ! *Le comte Kostia*, de Cherbuliez, *Kœnigsmarck*, de M. Pierre Benoît, *O soleils disparus !* de M. Edmond Jaloux sont construits sur une donnée de ce genre. A-t-on remarqué qu'elle forme le fond du mémorable *Disciple*, de M. Paul Bourget ? A Dieu ne plaise que je veuille insinuer que M. Bourget s'est directement inspiré de Rousseau ! Mais quand l'auteur de *l'Étape* définit le roman, tel qu'il le conçoit et qu'il le réalise, « du pathétique qui fasse penser », que voilà donc une formule qui eût été du goût de l'auteur de *l'Héloïse !* Le paradoxal trio que forment, dans le livre de Jean-Jacques, Julie, Saint-Preux et M. de Wolmar, nous le retrouvons dans l'un des meilleurs romans d'Édouard Rod, *l'Ombre s'étend sur la montagne*. C'est le propre des grandes œuvres de créer ou de fixer des états d'âme, de consacrer des situations, de modeler des figures qui s'imposent à l'imagination des générations survenantes... Le lecteur moderne peut, à lire *la Nouvelle Héloïse*, éprouver autant d'ennui qu'à lire *la Clélie* ou *le Grand Cyrus* : c'est pourtant à ce livre, vieilli et plein de défauts souvent insupportables, qu'il doit les plus vives émotions de ses lectures romanesques.

VICTOR GIRAUD.

POUR LE
JUBILÉ DE M. RENÉ BAZIN

Voici bien des années, mon cher René Bazin, que nous nous rencontrions pour la première fois, chez monseigneur Mathieu, — vous en souvenez-vous? — à Angers dont il était alors l'évêque. J'étais tout jeune académicien et je l'entends encore me dire en me parlant de vous: « Il faut que vous connaissiez votre futur confrère. » Il aurait pu dire : « notre ». Car, dès cette époque, ses travaux d'érudit lui donnaient le droit de prétendre au fauteuil où nous l'avons vu s'asseoir dans sa pourpre cardinalice, mais, ce jour-là, il ne pensait qu'à son diocésain, l'auteur de quelques remarquables romans, et il ajouta : « Il m'a fait comprendre l'Anjou. » Ces romans, je les connaissais aussi, j'en avais goûté la sensibilité discrète et j'étais intéressé, comme toujours, à la veille d'un contact avec un écrivain littérairement très estimé, par cette question : « Sera-t-il l'homme de son œuvre? » Appelé aujourd'hui à l'honneur de vous saluer comme président du comité qui fête votre jubilé académique, j'aime à me rappeler que, tout de suite, l'intime accord de votre talent et de votre personnalité me fut évident, et nos longues relations n'ont fait que confirmer cette évidence.

Oui, vous étiez bien, vous êtes resté l'homme de ces récits fins et pathétiques, forts quand il le faut, mais toujours délicats dans leur réalisme. Un charme s'en dégage à chaque page, celui de cette province où vous êtes né, où vous avez grandi, où vous avez fondé votre foyer, où vous retournez sans cesse vous retremper dans ces paysages dont votre compatriote du XVIe siècle, Joachim du Bellay, célébrait

l'inoubliable attrait, lui qui gémissait, exilé à Rome, dans son touchant sonnet des *Regrets* :

> Plus que le marbre dur me plaît l'ardoise fine,
> Plus mon petit Lyré que le mont Palatin
> Et plus que l'air marin, la douceur angevine...

Votre originalité, dès lors, mon cher Bazin, était de n'avoir subi aucune autre influence que celle du terroir natal et de n'appartenir à aucune des écoles entre lesquelles se distribuaient les écrivains d'après 1870. En gravant au revers de votre effigie, sur la médaille que nous vous demandons d'accepter, l'image de votre maison de famille, M. Delannoy a marqué, dans un gracieux et juste symbole, le trait essentiel de votre talent. Dans ce dernier quart du XIXe siècle, ce genre du roman auquel vous demeurez si fidèle, — témoin votre *Roi des Archers* paru ce printemps, — ce genre donc manifestait une fécondité qui s'est encore accrue depuis, si bien qu'il a envahi toute la littérature. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher les raisons de ce succès d'une forme d'art dont Balzac disait, dans sa *Préface générale*, qu'elle avait, jusqu'à Walter Scott, été considérée comme secondaire. A cette multiplicité des efforts poussés dans un même sens, il y a un avantage certain, celui d'un enrichissement du genre. Il y a un danger, celui d'une suggestion sur les nouveaux venus, qui deviennent ou les imitateurs intimidés ou les contradicteurs systématiques de leurs grands aînés. L'une et l'autre attitude risquent d'altérer la sincérité. Vos premiers livres ont aussitôt révélé en vous un artiste d'une totale indépendance et qui ne se rattachait à aucun des groupes alors en vogue.

Vous nous évoquiez, avec la netteté de la vision la plus directe, les façons de sentir et d'agir des gens de chez nous. Aucun artifice dans vos récits. Aucune recherche dans votre style, mais tout un monde allait et venait, pensait et souffrait devant nos yeux. Vous aviez le souci de la plus stricte exactitude dans la peinture de vos personnages, de leurs mœurs, de leur métier, de leur décor, et vous ne releviez en rien du naturalisme. Votre scrupule était pareil pour descendre par l'analyse dans le plus intime de leur conscience, et vous ne releviez pas davantage du roman psychologique. Vous pratiquiez, avec une ferveur qui ne s'est jamais démentie, le grand principe cher à Gœthe et qui demeure la règle la plus haute de la Science et de l'Art, celui de la soumission à l'objet, et vous aviez la chance que cet objet à comprendre et à représenter fût un coin de pays où se

continue la vraie vie française, laborieuse et sobre, traditionnelle et modérée, celle que nous ne montrons pas assez aux étrangers, et pourtant elle seule explique ces magnifiques sursauts de vitalité saine, qui font l'étonnement du monde dans des heures comme celle de 1914, où les vertus héréditaires de la nation donnent leur plein rendement.

Ces vertus, votre œuvre en est toute chargée et cela sans prêche, sans partis pris dogmatiques, sans appel à des thèses qui risquent de paraître arbitraires. C'est comme une atmosphère vivifiante qui s'y respire parmi ces simples dont vous aimez à suivre la doctrine. Puis-je mieux en définir la poésie qu'en vous rappelant un incident de votre existence de famille que je m'excuserais de rapporter, comme d'une indiscrétion, s'il ne me permettait pas d'associer à la fête d'aujourd'hui la mémoire d'une absente qui eût été si heureuse d'être là, parmi vos amis?

Vous avez compris que je veux parler de votre fille aînée, de la regrettée Mme Sainte-Marie Perrin, qui n'était alors que Mlle Élisabeth Bazin. La future auteur des *Pèlerins d'Emmaüs* et d'*Images* écrivait déjà. Vous reveniez d'une longue absence, peut-être du voyage en Italie qui nous a valu deux volumes de notes si intelligentes : *Sicile* et *les Italiens d'aujourd'hui*. Votre Élisabeth eut la fantaisie, pour vous accueillir dans votre maison d'Anjou et célébrer votre retour, de composer une petite comédie intime qu'elle voulut jouer avec ses sœurs, et dont tous les personnages étaient des héroïnes de vos romans. Elle l'avait baptisée de ce titre si tendre dans son sourire ému : *les Autres Filles de papa*. Heureux l'écrivain, mon cher René Bazin, dont les créations littéraires peuvent se mêler ainsi, tant elles sont à la fois vivantes et nobles, aux plus pures joies de son foyer!

Votre beau talent serait-il parvenu à ces hauteurs, s'il n'eût été éclairé, soutenu, exalté par la foi religieuse qui circule d'une extrémité à l'autre de votre œuvre? Ce même Balzac, auquel il faut toujours revenir quand on étudie les conditions de l'art du roman, a dit un jour: « La loi de l'écrivain, ce qui le fait tel, ce qui, je ne crains pas de le dire, le rend égal, peut-être supérieur à l'homme d'État, c'est une décision quelconque sur les choses humaines, un dévouement absolu à des principes. » Cette maxime du maître, vous l'avez continuement réalisée sans étalage, — personne plus que vous n'y répugne, — mais avec une fermeté courageuse qui force l'estime des pires adversaires de vos idées.

Cette foi religieuse, vous la portiez en vous, mais l'intelligence de votre province et de son histoire l'a encore approfondie. Vous avez compris quelle source d'énergie le catholicisme a toujours été pour ces terres de l'Ouest qui touchent à la Vendée. De même, — vos célèbres *Oberlé* l'attestent, — que l'amour de votre petit pays vous a conduit à vouloir servir la grande France, vos petits clochers angevins vous ont révélé le bienfait de la grande Église, et, elle aussi, vous avez voulu la servir. Elle est partout présente dans vos livres, sans que vous ayez jamais pris une attitude d'apologiste; mais la plus puissante apologétique n'est-elle pas celle des faits attentivement regardés et logiquement interprétés? C'est votre méthode, et dont le chef-d'œuvre reste, à côté de vos romans, la *Vie* du Père de Foucauld « explorateur du Maroc, ermite au Sahara ». Vous avez mis cette inscription sur la première page de cette biographie d'où surgit la plus héroïque figure de missionnaire et de martyr qu'ait pu connaître notre âge.

Pour le critique qui cherche à dégager vos procédés de composition, ce livre a cet humble intérêt, que j'appellerai technique, de vous montrer dans votre constant effort d'effacement personnel. Il ne porte pas trace de cette vanité d'auteur, qui fait que le peintre se met en avant, à côté de son modèle. Vous vous appliquez à n'être qu'un témoin de l'homme extraordinaire que vous considérez justement comme un saint. Seize lignes d'une prière à la dernière page, et c'est l'unique intervention que se soit permise l'émouvant écrivain que vous savez être.

Cette discipline de modestie, vous vous l'êtes imposée toujours dans tous vos travaux et c'est encore un des motifs pour lesquels nous vous estimons autant que nous vous admirons. Ceux-là mêmes qui ne vous ont approché qu'à travers ces livres d'une tenue si volontairement surveillée, si étrangers à toute confession par défiance du charlatanisme, éprouvent instinctivement pour votre caractère le respect, — doublé d'affection dans notre compagnie, — dont je voudrais avoir été, mon très cher ami, un plus éloquent interprète.

PAUL BOURGET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La publication du rapport des experts, connu dès maintenant dans l'histoire sous le nom de plan Young, la lettre par laquelle MM. Moreau et Parmentier ont fait ressortir les avantages qu'il peut comporter pour la France, ont confirmé l'opinion que nous émettions il y a quinze jours : le plan Young ne nous donne pas toutes les satisfactions et les réparations auxquelles nous pouvions légitimement prétendre après la guerre; mais nous sommes en 1929 et non en 1919 et le chapitre des occasions perdues s'est, entre ces deux dates, singulièrement allongé. Le plan Young est, à certains points de vue, moins avantageux pour la France que le plan Dawes et, en l'acceptant, elle fera à l'intérêt général et à l'apaisement des esprits en Europe un sacrifice méritoire qui d'ailleurs ne restera pas sans compensation, car le plan Young est plus maniable, plus précis, plus aisément exécutable que le plan Dawes; mais il ne deviendra un instrument de pacification politique et de prospérité économique qu'à la condition qu'il soit accepté et ratifié sans modifications et ensuite intégralement exécuté en pleine loyauté par tous les intéressés. Le premier, dès le 18 juin, le gouvernement français a déclaré sans restriction le faire sien; le ministère allemand a, le 21, délaré l'accepter « comme base pour la conférence des gouvernements intéressés ».

A lire la presse anglaise et allemande, on voit poindre certaines impatiences et certaines réserves qui paraissent également dangereuses pour l'avenir du plan Young. En Angleterre, M. John M. Keynes, du haut de sa science économique, critique le système des experts et se demande s'il vaut la peine qu'il a coûtée, et il se trouve que les dispositions du plan qu'épargne sa critique sont précisément celles qui sont à l'avantage des Allemands, tandis qu'il

déclare impraticables celles qui assurent aux Alliés des réparations légitimes. Faut-il croire que l'âme d'un économiste soit impénétrable à la notion de justice? Les Allemands n'ont pas besoin d'être encouragés à chercher des raisons de ne pas payer. Dans *l'Écho de Paris*, Pertinax dit, avec raison, à ce sujet : « En dernière analyse, la capacité de payer dépend de la volonté de payer ». En Angleterre, la plupart des journaux, surtout du côté conservateur, accueillent avec satisfaction, ou pour mieux dire, avec soulagement, le plan Young. Le *Times* dit excellemment : « Toute mesure allemande pouvant être interprétée comme une échappatoire volontaire aux engagements pris menacerait trop fortement le crédit de l'Allemagne, pour qu'aucun gouvernement en acceptât la responsabilité. Ainsi l'abandon d'une partie de leur dû, consenti sur le papier par les gouvernements alliés, se trouve plus que compensé par une certitude plus grande d'être payés. » Mais le *Daily Telegraph* ouvre une porte dangereuse lorsqu'il suggère que les experts n'avaient pas qualité pour fixer la part respective de chacun des Alliés dans les annuités de réparations et que ces proportions pourraient être modifiées : c'est oublier que les chiffres proposés par les experts ne peuvent être acceptables pour la France que si les pourcentages sont eux-mêmes acceptés. Le plan des experts est un savant édifice qu'il ne faut pas toucher sous peine d'en ruiner l'équilibre. Quant à la presse libérale et travailliste, ce qu'elle voit surtout dans le plan Young, c'est la « liquidation » de la guerre par la commercialisation des réparations, et surtout par l'évacuation de la Rhénanie qu'elle souhaite, — il serait plus juste de dire qu'elle exige, — aussi prompte que possible et sans conditions.

La presse démocratique allemande apprécie, en général, les avantages que la substitution du plan Young au plan Dawes apporte au Reich : allègement des charges, suppression des gages et des contrôles; c'est le langage que tient *la Gazette de Francfort* dans un article du 8 juin qui a été très commenté; mais elle ne se tient pas pour satisfaite; le but, c'est « le rétablissement de la force et de la liberté de l'Allemagne dans une Europe saine et meilleure ». Lisez que l'Allemagne ne sera satisfaite que par la destruction des traités, le rétablissement de son hégémonie et la fin des réparations. En attendant, on usera des facultés de moratoire qu'offre le nouveau plan jusqu'à ce qu'on en ait obtenu la revision. Voilà des prétentions qui ne sont pas encourageantes. La campagne violente de la presse nationaliste de M. Hugenberg qui cherche à provoquer

le rejet du plan Young par voie de referendum, les déclarations de M. Thyssen au nom de la grande industrie, sont en vérité moins alarmantes, bien qu'une forte partie de l'opinion les approuve, que la sincérité optimiste d'articles tels que celui de *la Gazette de Francfort*. Il y a de quoi décourager les volontés les plus conciliantes, car il est trop évident que ce que veut l'Allemagne, d'un pôle à l'autre de l'opinion, c'est la fin de paiements qu'elle peut supporter sans faiblir, mais qui lui rappellent et ses responsabilités et ses déceptions. Le gouvernement du Reich, en notifiant l'acceptation de principe du plan Young, a cru nécessaire d'ajouter : « Il est indispensable qu'en même temps toutes les questions découlant de la guerre mondiale soient totalement liquidées. » L'Allemagne, en l'occurrence, est mal fondée à poser des conditions. Le champ des négociations actuelles et le programme de la prochaine conférence des gouvernements intéressés sont nettement précisés et délimités par la déclaration de Genève du 16 septembre 1928. La question de la Sarre n'y est nullement englobée. Si l'on veut aboutir, il faut se garder d'en sortir; les impatiences du gouvernement du Reich sont téméraires et vont directement contre leur objet.

Parler sans précautions, comme le fait notre presse, de « liquidation » prompte et définitive de la guerre, c'est malheureusement encourager ces fausses interprétations et ces dangereuses espérances. La liquidation est, en général, la conséquence de la faillite; or, ce dont il s'agit aujourd'hui, c'est d'un règlement définitif des réparations; il s'agit moins, dans le plan Young, de liquidation que de consolidation. M. Stresemann, revenant de Madrid où il avait pris part à la session du Conseil de la Société des nations, est passé, le 19 juin, par Paris, où il a eu un entretien avec M. Briand et avec M. Poincaré. Il n'en a pas fallu davantage pour que la presse se livrât à des anticipations qui ne sont pas dépourvues d'inconvénients. Qu'on le regrette ou qu'on l'approuve, c'est un fait que les conditions dans lesquelles pourrait être envisagée une évacuation anticipée de la rive gauche du Rhin ont été indiquées dans la résolution de Genève du 16 septembre. Pour que la première de ces conditions puisse être réputée remplie, il faut à tout le moins que le projet des experts ait été adopté par tous les gouvernements intéressés, qu'il soit entré en vigueur et se soit, à l'usage, révélé praticable.

Le président Hoover a fait connaître que les États-Unis, n'ayant pas été officiellement représentés au Comité des experts, ni le gouvernement ni la législature ne seront appelés à adopter ou à

rejeter le plan Young. Encore faut-il que nous ayons quelque certitude que ce programme, sans être ratifié, est accepté et sera mis en pratique, car nous savons par une cruelle expérience que la parole même d'un président des États-Unis n'engage nullement le Sénat. La parfaite loyauté des experts américains ne saurait être mise en doute et sans doute s'emploieront-ils avec toute leur bonne volonté à faire accepter dans leur pays le programme dont ils ont été à Paris les principaux artisans; mais déjà, dans la presse américaine, se révèle quelque mauvaise humeur. Le point central du système des experts, c'est la commercialisation rapide des versements de réparations; elle est avantageuse à la fois dans l'intérêt général parce que, par elle, la question des réparations cesse d'être politique pour devenir purement financière, et dans l'intérêt des créanciers de l'Allemagne parce qu'elle leur permet de gager dès maintenant une série d'emprunts. Mais ces emprunts, c'est d'abord et surtout sur le marché américain qu'ils pourraient être lancés, sans quoi ce sont les États bénéficiaires des versements de réparations qui devraient emprunter à leurs propres nationaux. Il importe donc que, du moins officieusement, le gouvernement français soit assuré des dispositions de la haute banque des États-Unis.

Dans ces circonstances, si importantes pour notre vie nationale, le rôle du Parlement serait de soutenir, d'appuyer le gouvernement qui prend ses responsabilités; mais l'optique parlementaire et la passion politique déforment tout. Le grand homme d'État qui a su attendre l'heure pour stabiliser le franc et qui a réalisé cette opération sans recourir à des crédits étrangers, avec un succès que reconnaissent même ceux qui le critiquèrent, agit avec la même méthode et la même clairvoyance dans la question des dettes interalliées. Il a d'abord, sans ratifier ni l'accord Caillaux-Churchill, ni l'accord Mellon-Bérenger, mis la France en état de faire face à toutes ses obligations et il a payé régulièrement les annuités, comme si la ratification était acquise; quand aujourd'hui, avec sa loyauté et sa compétence, ayant étudié le programme des experts, il vient dire au pays que les circonstances ont changé, que le moment de liquider parallèlement et solidairement les dettes interalliées et les réparations est arrivé, et que, par conséquent, la ratification des accords s'impose, il est vraiment en droit de s'attendre à être suivi ou du moins à n'être combattu que pour des motifs élevés qu'inspire seul l'intérêt national et de manière que son autorité, dans les conseils internationaux, s'en trouve renforcée. Il n'en est pas tou-

jours ainsi. M. Poincaré est venu devant les commissions compétentes de la Chambre et, avec une conscience et une élévation d'esprit auxquelles ses adversaires eux-mêmes ne peuvent s'empêcher de rendre hommage, il a fait l'historique des négociations avec les États-Unis et l'Angleterre. Ce sont là matières extrêmement délicates et, pour en raisonner, une connaissance au moins sommaire du dossier est nécessaire ; si quelque association d'anciens combattants se croit en mesure d'avoir, sur un tel sujet, une opinion, au moins conviendrait-il qu'elle l'exprimât autrement qu'en de bruyantes manifestations qui ne prouvent rien, sinon que leurs organisateurs se laissent égarer par la passion politique loin de l'intérêt national qu'ils croient servir.

A la Chambre, les résistances sont assez vives. Il ne déplaît pas aux socialistes que le problème des réparations soit enfin résolu, mais il leur déplaît qu'il le soit par M. Poincaré et qu'à tant d'éclatants services, il ajoute encore celui-là. Quant aux « républicains nationaux », ils ont pris parti devant leurs électeurs et il leur répugne de changer, comme si les circonstances n'étaient pas, elles-mêmes, profondément modifiées. Au reste, il est infiniment probable que les démonstrations lumineuses du président du Conseil rallieront à son avis une très forte majorité ; mais, en pareille occurrence, c'est l'unanimité des partis de gouvernement que l'on aimerait voir se grouper derrière le pouvoir exécutif ; il en serait plus fort en face des résistances étrangères pour faire admettre les réserves ou les précautions que l'intérêt national réclame et qu'il croirait pouvoir présenter. Si le gouvernement estime plus avantageux de ratifier par décret, après y avoir été autorisé par les Chambres, plutôt que par une loi, en quoi les prérogatives parlementaires en recevraient-elles quelque atteinte ? Ici, comme toujours, le rôle du gouvernement est de gouverner et celui du Parlement de contrôler. Dans ce qu'on appelle, à tort d'ailleurs, « la liquidation de la guerre », toute précipitation serait déplacée ; il faut au contraire sérier les questions et ne s'avancer qu'à bon escient. Il est évident, par exemple, que l'heure n'est pas venue, malgré les objurgations de la presse allemande, d'entamer des négociations au sujet de la Sarre. Mais, pour la ratification de l'accord Mellon-Bérenger, le temps presse, car au 31 juillet tombe l'échéance de la dette commerciale : il serait par trop absurde de payer la bagatelle de dix milliards de francs, quand ils vont se trouver englobés dans la dette générale dont le règlement est aménagé par le plan Young. Il suffit de lire les journaux

américains et les déclarations des hommes politiques pour être édifié sur l'opinion actuelle des États-Unis : de nouvelles négociations n'auraient aucune chance d'obtenir des conditions plus favorables, tout au contraire. Le Congrès et le Président se sont donné jusqu'au 1er mai 1930 pour la ratifiation, ce qui signifie qu'ils laissent au gouvernement français jusqu'au 1er août 1929 le temps de ratifier lui-même. Ce ne sont pas là, comme on le dit légèrement, des exigences de « la finance internationale » ; c'est une question de bon sens et d'opportunité. Quant à l'accord Caillaux-Churchill, ce n'est certainement pas de M. Philippe Snowden que nous pourrions en obtenir un plus satisfaisant. En dehors de la ratification, il n'y a qu'aventures politiques et désastres financiers.

A Verdun qui fêtait, le 23 juin, sa résurrection et inaugurait un monument de la victoire, M. Poincaré, recevant le Président de la République, a fait entendre de justes paroles. « Pourvu que les traités soient respectés et que nos réparations nous soient payées dans les conditions que le gouvernement avait indiquées et que vient de préciser l'expertise internationale, les populations qui ont aujourd'hui l'honneur de vous recevoir se déclareront satisfaites et resteront au premier rang parmi les ouvriers de la paix et de la concorde universellle. » Et M. Gaston Doumergue a rappelé avec beaucoup de force et d'opportunité que le véritable pacifisme doit commencer par la concorde à l'intérieur ; il souhaite que la France apporte au monde « l'exemple de cette paix intérieure dont la pratique généralisée peut seule créer l'esprit qui tuera la guerre ».

La conférence internationale chargée de l'examen et, si possible, de la mise en vigueur du plan des experts se tiendra sans doute vers le 15 juillet ; le ministère travailliste qui vient d'assumer la charge du pouvoir en Angleterre laisse dire par ses journaux qu'il souhaiterait que la réunion eût lieu à Londres ; il se flatte d'en recevoir quelque lustre. Ses débuts n'ont pas été très heureux, le *Sunday Times* a joué au Premier travailliste le mauvais tour de publier un article de lui qui a toutes les apparences d'avoir été écrit en réponse à un récent article de sir Austen Chamberlain, mais qui, affirme-t-on dans les milieux officiels, remonterait à plusieurs mois. Il renferme en effet des allusions précises au coup d'État réalisé par le roi Alexandre de Yougoslavie. S'il en est ainsi, il apparaît moins incongru, non pas moins inquiétant. M. Ramsay MacDonald y étale une prodigieuse ignorance de l'état réel de l'Europe et en particulier du vrai caractère des dissentiments entre Serbes et Croates.

Assimiler la question croate à un problème de minorité nationale, c'est prouver qu'on ne la connaît pas. A propos de l'Alsace, les conceptions de M. MacDonald ne sont pas plus exactes et le dédain dont il accable le gouvernement de M. Mussolini ne lui attirera pas les sympathies des Italiens. Les notions sommaires du chef du Labour Party, son mépris idéologique pour les réalités politiques, menacent l'Europe d'un bouleversement général; elles ont, en attendant, soulevé dans la presse une émotion que les chancelleries ont eu le bon goût de traiter par prétérition. Il est heureux d'ailleurs que le nouveau Premier britannique ait ainsi involontairement dévoilé ses conceptions : un bon averti vaut deux hommes.

L'Europe continentale n'offre d'ailleurs pour les travaillistes anglais, comme aussi pour les libéraux, qu'un intérêt secondaire; c'est du côté des États-Unis qu'ils regardent. Leur grief contre le cabinet conservateur était d'avoir mal cultivé l'amitié américaine; aussi n'ont-ils pas manqué de se lancer sans délai à sa poursuite, mais ils ne l'ont pas rattrapée. La première intention de M. MacDonald fut de s'embarquer pour New-York et d'aller s'entendre avec M. Hoover, mais déjà ce louable projet est à vau-l'eau ou du moins ajourné à l'année prochaine. On s'en tient, pour le moment, à la visite que le général Dawes, le nouvel ambassadeur des États-Unis à Londres, est allé faire à M. MacDonald dans sa villégiature écossaise de Lossiemouth. A la suite de cet entretien, M. MacDonald de son côté et le général Dawes au banquet annuel du Pilgrim's club, ont rendu publiques quelques déclarations intéressantes.

De quoi s'agit-il? On souhaite, à Washington, d'entendre parler le moins possible des réparations et des dettes et l'on se prêtera, pour en être délivré, aux propositions de M. Young; mais on se préoccupe très vivement de la question des armements navals; elle domine les relations anglo-américaines. Le gouvernement de M. Hoover cherche à donner satisfaction à deux tendances contradictoires: l'amour-propre des Américains veut garder une supériorité navale très nette sur les cousins britanniques et il est prêt à appuyer les revendications des partisans de la grande marine; ne convient-il pas d'ailleurs que l'État qui possède le plus d'or ait aussi la plus grande flotte? Mais, en même temps, l'opinion serait bien aise de ne pas dépenser sans nécessité les 1 170 millions de dollars du nouveau et formidable programme naval qui a pour premier objet d'intimider les Anglais. La solution serait un accord entre l'Angleterre et les États-Unis; l'Angleterre abdiquerait décidément le pre-

mier rang, mais son amour-propre serait sauvegardé par une égalité de principe; et les constructions navales seraient réduites. « En réalité, dit le *Times*, il s'agit d'une conception nouvelle, de navires ne servant plus à protéger les nations contre leurs voisins, mais garantissant la paix maritime contre tout désordre possible. » On aboutirait ainsi à une sorte de condominium des deux grandes Puissances maritimes sur toutes les mers. Le grand journal conservateur n'ajoute pas qu'il s'agit aussi, et surtout, de faire prédominer la conception américaine de la liberté des mers. Pour quiconque n'est pas dupe des apparences, il s'agit de l'hégémonie maritime des Américains. Il se peut que de tels mots ne soient plus conformes à la phraséologie politique d'aujourd'hui, mais les réalités demeurent indépendamment du nom dont on les déguise. Une conférence aurait pour objet de résoudre cette quadrature du cercle. Le Japon, la France et l'Italie y seraient invités, mais ils n'y joueraient qu'un rôle de troisième plan et s'entendraient tout simplement dicter la loi par les grandes Puissances navales.

Que l'état actuel du monde n'impose nullement l'urgence de telles négociations, c'est incontestable; mais, en Angleterre comme aux États-Unis, l'opinion s'est échauffée et des promesses électorales ont été faites. On a d'abord, des deux côtés, excité l'opinion contre sir Austen Chamberlain et le gouvernement français, en travestissant et en dénaturant le plus naturel et le plus raisonnable des accords, qui fut présenté à tort comme dirigé contre l'Amérique. On n'a pas oublié non plus l'échec de la conférence de Genève, de 1927, à laquelle la France et l'Italie refusèrent de participer et qui se sépara sans avoir pu se mettre d'accord sur le tonnage et l'armement des croiseurs qui pourraient être autorisés. Renouer les négociations, ce fut le premier souci du cabinet MacDonald. Le général Dawes, qui avait reçu les instructions de M. Hoover, s'y prêtait volontiers; il présentait le 15 ses lettres de créance au roi et partait aussitôt pour l'Écosse. Les échos qu'il a apportés de son entretien au banquet des « Pèlerins » n'ont rien d'alarmant, au contraire. Parité morale entre l'Angleterre et les États-Unis, cessation de « la rivalité horriblement coûteuse des armements navals », tel est le but. On recourra à des experts, comme on l'a fait si utilement pour les réparations ; ils définiront un « étalon » de force navale et ce seront les gouvernements qui s'arrangeront pour appliquer cet étalon aux Puissances en présence. Ainsi, la solution, quelque diligence que l'on fasse, n'est pas prochaine. Quant à soutenir, comme l'a dit M. MacDonald, que la

paix du monde en dépend, c'est une exagération de style électoral.

Le zèle du nouveau Premier pour les questions navales révèle l'embarras où il se trouve pour réaliser son programme. Au dehors il voudrait, dit-on, renouer rapidement avec Moscou, mais il sait qu'à Washington un tel rapprochement ne serait pas vu avec faveur, et il hésite. A l'intérieur, s'il cherche à appliquer un programme socialiste, comme le lui demande l'*Independent Labour party*, il se heurte au veto du parti libéral dont les 58 voix peuvent à volonté le mettre en minorité. Il a écarté de son ministère les éléments intransigeants et ses projets pour la suppression du chômage ne s'éloignent pas radicalement de la politique de M. Baldwin. Le 13 juin, à la réunion du *National Liberal Club*, M. Lloyd George, réélu président du groupe, a signifié ses conditions à M. MacDonald. La volonté du pays est libérale ; « à l'heure précise où le ministère deviendra socialiste, c'en est fait de lui ». Il devra réaliser la réforme électorale qu'attendent les libéraux. A l'extérieur son programme est très simple : « Je suis convaincu que le gouvernement tiendra immédiatement à réparer l'erreur stupide de la descente de police dans les bureaux de l'*Arcos* et à reprendre les relations diplomatiques avec la Russie. Je suis également convaincu qu'il retirera immédiatement nos troupes des régions rhénanes et insistera auprès des autres Puissances pour qu'elles suivent cet exemple. » Tel est l'ultimatum de M. Lloyd George. M. MacDonald, on le voit, n'est pas sur un lit de roses. Mais la France risque de subir les contre-coups des difficultés parlementaires qui gênent les travaillistes anglais ; elle n'a d'autre recours qu'une politique continentale prudemment conduite.

Un accident grave s'est produit au Maroc. La garnison du poste d'Aït Yacoub, dans la haute vallée de l'Oued Zis, sur le versant sud du moyen-Atlas, a été surprise par un nombreux parti de dissidents et fort éprouvée; son chef, avec sept officiers français, neuf sous-officiers et soixante-trois soldats français ou marocains, nos partisans, ont été tués. L'ordre est rétabli ; pareille mésaventure, si douloureuse soit-elle, n'a rien qui puisse surprendre, encore moins alarmer, mais elle doit servir de leçon. L'enseignement qu'il convient d'en retenir n'est pas celui qu'y ont trouvé M. Daladier et les parlementaires d'extrême-gauche ; ils ont cru y discerner le résultat d'un complot inspiré par la finance internationale pour la reprise et l'achèvement de la soumission du Maroc. Si « la finance internationale » avait conçu un tel dessein, elle aurait employé un

mauvais moyen pour le réaliser, mais elle aurait eu raison en principe. La mise en valeur du Maroc, à laquelle les indigènes participent avec tant de succès, ne peut plus s'accommoder longtemps de la survivance d'une zone insoumise d'où partent des incursions et des *djïchs*. On ne réussit pas longtemps à faire prospérer la Limagne et le Forez si un ennemi entreprenant est maître des monts d'Auvergne. La formule du « Maroc utile » a fait son temps; elle correspondait, lorsque le maréchal Lyautey l'a employée, à une situation maintenant dépassée; tout le Maroc aujourd'hui est utile. La sécurité des plaines exige le contrôle des montagnes d'une part, la soumission du Tafilalelt de l'autre, par où la dissidence reste en communication avec les dangereux nomades de la zone espagnole du Rio de Oro. Il est temps d'envisager franchement le problème et de le résoudre progressivement, par les moyens politiques et économiques dans toute la mesure du possible, mais aussi par une force suffisante qu'il faudra montrer et, quand ce sera nécessaire, employer. Le problème est mûr. Les Français de plus en plus nombreux qui s'établissent au Maroc, les indigènes qui s'associent de plus en plus volontiers à leurs efforts pour la prospérité du pays, ont droit à la sécurité. Le système des postes fixes et des garnisons immobiles a depuis longtemps révélé ses graves inconvénients et ses dangers.On n'encadre pas indéfiniment des régions insoumises et et des tribus guerrières dans une ceinture de forteresses sans qu'il se produise, de temps à autre, des fuites et des accidents. L'achèvement de la soumission du Maroc s'impose aujourd'hui à nos préoccupations; elle doit être le prélude de la grande politique de chemins de fer qui ne peut plus être ajournée.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

VALOMBRÉ

PREMIÈRE PARTIE

LE MANUSCRIT DE L'AVOCAT

Le torrent du Guiers-mort descend du massif de la Grande Chartreuse vers Saint-Laurent-du-Pont et les Échelles où il rejoint le Guiers-vif. Les innombrables visiteurs qui ont remonté son cours en allant au monastère vide et pareil aujourd'hui à un cadavre, dans la montagne, n'ont pas oublié la sauvagerie de cette gorge étroite. C'est là ce qu'on appelle *le Désert*, entre le pont Saint-Bruno et le pont Saint-Pierre. Mais qui s'est penché sur cette eau bondissante aux rives abruptes et envahies d'une sorte de jungle, sans ressentir le vertige? Que peut recéler dans sa vase ce courant rapide et transparent à la surface?...

Du temps que j'étais avocat en Savoie, — il y aura trente ans bientôt, — n'osant guère aborder le criminel à cause des responsabilités de vie et de mort, j'allais de temps à autre rendre visite à l'un de mes confrères, beaucoup plus âgé, — de plus de vingt ans, — du barreau de Grenoble, qui est demeuré pour moi le type du défenseur. J'aime à l'opposer, lorsqu'il m'arrive encore aujourd'hui, — souvenir d'autrefois ou curiosité de romancier, — d'entrer à la Cour d'assises, à ces maîtres nouveaux dont le vacarme, l'insolence, le mauvais ton et l'absolu mépris de la vérité constituent, depuis l'acquittement de Germaine Berton, un scandale judiciaire. Le suffrage universel

Copyright by Henry Bordeaux, 1929.

a-t-il peu à peu envahi le jury? L'absence de toute instruction et de saines habitudes sociales et morales rend trop aisément ces médiocres cervelles primaires de jurés accessibles à des arguments de tambours-majors et à une éloquence de grosse caisse. Le Parlement, si l'on n'y prend pas garde, finira par là, lui aussi. Il n'y aura plus de place pour de raisonnables débats. Ce sera à qui gesticulera et criera le plus fort, et le coffre le plus puissant viendra à bout de la plus équitable et de la plus intelligente démonstration. Tandis que maître Véry, décédé il y a quelques années, dont la courtoisie de grand seigneur était proverbiale, écoutait le président avec déférence, s'abstenait de terrifier les témoins ou de les traîner dans la boue, n'allongeait pas indéfiniment les audiences, ne faussait pas systématiquement les faits, et obtenait néanmoins des succès dont lui-même ne s'enorgueillissait pas, dont il ressentait même parfois quelque trouble, rien que parce qu'il mettait à jour, dans chaque cause, ce fond d'humanité qui la plupart du temps, dans la vie ordinaire, reste caché, secret, mystérieux, ténébreux et, quand il apparaît à la surface, nous trouve tout surpris, décontenancés, atterrés même, prêts à la pitié à cause du retour sur soi-même et de la comparaison de notre existence en somme facile, protégée, gardée, avec ces enfances abandonnées, ces mauvais exemples, ces milieux malsains où le crime se prépare, se développe, s'accomplit à l'avance dans le désarroi, l'affaiblissement, la corruption de la volonté et du sentiment.

Son autorité était dangereuse et il le sentait si bien qu'il soutenait des œuvres de préservation et de relèvement, y voyant le complément d'une indulgence qui pouvait tourner aisément à la faiblesse. Une société qui cesserait de se défendre serait bientôt submergée. Mais elle se défend mieux encore par ces ouvrages avancés, l'éducation, les notions premières, les mœurs relevées ou maintenues surtout par le sens religieux, que sur place, contre les attaques individuelles ou collectives. C'est affaire à un gouvernement durable, et qui prévoit. La plupart de nos malaises actuels et des menaces qui pèsent sur notre avenir ne sont même pas envisagés dans une législation qui oublie la famille, l'habitation, la mauvaise propagande.

Or maître Véry m'a légué un manuscrit où il a noté les péripéties d'une affaire qui s'échelonna sur une vingtaine d'années, qui fut découverte dans ce désert de la Grande-Char-

treuse où nulle trace de crime ne semble pouvoir subsister, et qui n'eut pas de dénouement. Elle n'apparut jamais au grand jour. Elle demeura cachée dans l'ombre. Le dernier acteur est mort, peu avant le grand avocat. Sa race est aujourd'hui éteinte. Maître Véry lui-même avait d'ailleurs pris soin de modifier les noms et les lieux, avec cette réserve professionnelle dont il ne s'était jamais départi. Personne ne pourra reconnaître un drame que nul n'a connu jadis, si peut-être l'un ou l'autre l'a soupçonné. On peut donc coudoyer dans le monde un meurtrier qui n'a pas été inquiété. Tous les criminels ne sont pas découverts et, découverts, tous ne sont pas poursuivis. Mais il y a de cruels retours. Ces horreurs dissimulées savamment ou supportées en commun pour ne pas trahir un passé reçu en héritage, pour ne pas atteindre un rejeton innocent, empoisonnent l'atmosphère d'une maison, en rendent l'air irrespirable, font de la complicité du silence un affreux supplice.

Mais ce qui, peut-être, rend ce manuscrit particulièrement émouvant, ce sont les amours extraordinaires qui s'y rencontrent et s'y dépassent. Celui qui l'a rédigé n'a pas cru l'écrire dans un dessein personnel et pourtant il s'y poursuit lui-même. Son dernier entretien avec Sylvie d'Arnay ne m'a-t-il pas rappelé, — sans que rien dans sa vie ni dans son caractère puisse être rapproché du caractère et de la vie de son terrible et héroïque compatriote, — la dernière entrevue de Barnave avec Marie-Antoinette ? Ce Barnave, que Salvandy représente comme « un de ces hommes de courage et d'éloquence que les révolutions suscitent et qu'elles dévorent, qui apportent dans le maniement des affaires publiques trop de passion pour modérer à temps leur parti et trop de vertu pour le suivre jusqu'au bout : génies malheureux que la postérité blâme, admire, plaint tour à tour, parce qu'ils ont cherché le bien sans le trouver, fait le mal sans le vouloir et que, s'ils ont failli beaucoup, ils ont aussi beaucoup expié... », d'une excellente famille de Grenoble, assez doué pour rendre Mirabeau inquiet et jaloux, avait contribué à déchaîner la Révolution, puis, après le retour de Varennes, où il avait admiré le courage de la Reine, il avait tenté de ramener la royauté. Devenu suspect et ne pouvant plus que compromettre la cause qu'il désirait défendre, il vint dire adieu à Marie-Antoinette et lui demanda,

comme suprême récompense d'un dévouement qu'il allait payer de sa tête, de lui baiser la main. La Reine la lui tendit en pleurant. Il est ainsi des amours à jamais irréalisées qui ennoblissent toute une vie; mais pourquoi déflorer par avance le récit qu'on va lire et l'histoire de Sylvie d'Arnay ?

Il ne me reste plus qu'à donner sur l'auteur du manuscrit quelques brefs renseignements biographiques. Né à Grenoble pendant la Révolution de 1848, d'une ancienne famille de robe, et dans l'hôtel même où il vécut et mourut, sur ce quai de la rive gauche de l'Isère appelé aujourd'hui quai Stéphane-Jay, où l'on ne peut manquer de remarquer son haut portail et son mur que recouvre une glycine, demeura-t-il marqué de ces troubles que suivit le coup d'État? A la fin du Second Empire, Charles Véry, formé par les Renan et les Taine, faisait partie de cette jeunesse pour qui la Science était une religion et qui, par une contradiction incomprise de ses maîtres, ajoutait à cette religion soi-disant positive le dogme politique de la souveraineté populaire. Mais, engagé volontaire en 1870, il avait vu, non sans indignation, comment, oubliant la patrie, les hommes qu'il admirait dans l'opposition tiraient parti de la défaite impériale pour instaurer la République. La Commune l'avait attiré comme une protestation contre le gouvernement du 4 Septembre, puis écœuré par ses excès. Et de même la répression. En sorte que, dégoûté de la vie politique à l'aurore même de son talent, il s'était retranché dans son existence professionnelle comme dans une tour d'ivoire. Là, il devait connaître l'estime générale, et tous les succès, au civil comme au criminel.

Sa vie privée avait suivi une courbe parallèle. Elle passait pour avoir été assez agitée pendant ses années de Quartier latin. Puis il avait épousé une cousine d'une grande beauté qui l'avait toujours aimé. Elle était morte sans lui laisser d'enfant, après dix années d'un bonheur sans nuages, et il ne l'avait jamais remplacée. Il passait pour mystérieux et secret, parce qu'il choisissait avec soin ses relations, écartait non moins soigneusement les importuns, amateur de livres, de musique, d'art et de voyages, acceptant sans plainte la solitude. Rien n'exaspère autant ceux qui ont besoin d'autrui pour garder l'illusion de vivre.

Au jour de la Grande Guerre, il était déjà presque un vieillard, mais il n'en eut jamais l'apparence. Président de la Croix-

Rouge de Grenoble, il multiplia ses services et il eut soin de n'en retirer aucun avantage. Après l'armistice, il vécut dans la retraite. Il est décédé en 1921, sans bruit, discrètement, déjà oublié dans une ville remuante où l'utilisation rapide des puissances industrielles et le dédain des supériorités méditatives ne permettent pas de s'arrêter aux regrets stériles ni de tirer des valeurs exceptionnelles un enseignement. L'envie, la basse envie démocratique diminue d'ailleurs de plus en plus le sens et le respect du mérite, et le moindre croquant se croit l'égal du plus noble esprit.

Voilà, je crois, ce qu'il importait de connaître sur l'auteur du manuscrit. Et maintenant, ouvrons ce manuscrit et laissons la parole à Me Véry...

LA CONSULTATION

Je revenais de mon cher Palais de Justice de Grenoble qui est taillé dans le vieux château des Dauphins et qui en a gardé quelques belles boiseries. J'avais obtenu, et non sans peine, l'acquittement d'un Italien, objet de l'une de ces haines de village qui environnent quelquefois un étranger et le poussent à bout, afin de l'écraser mieux. Mon client avait ainsi frappé le fermier qui le chassait ignominieusement et injustement, mais sa victime s'en était tirée avec six ou huit mois d'hôpital. Il m'avait fallu tenir tête à une meute entière, la population s'acharnant en témoignages violents et heureusement contradictoires ou manifestement exagérés. J'avais fini par prendre goût à ce jeu, mais j'étais épuisé et désirais me reposer une heure avant le dîner.

— Je n'y suis pour personne, déclarai-je en rentrant à mon valet de chambre.

— Monsieur, il y a justement une dame.

— Quelle dame?

— Elle n'a pas dit son nom.

— Eh bien! renvoyez-la à demain.

— C'est qu'elle attend monsieur depuis trois heures. Elle veut absolument lui parler. Il s'agit de quelque chose de grave.

— Elle vous l'a dit?

— Non, monsieur, mais j'ai bien compris qu'elle était inquiète.

Ce pauvre Jacques ayant la manie de s'intéresser à ma clientèle avec d'absurdes prétentions à la psychologie, je n'aurais pas attaché d'importance à sa remarque s'il n'avait ajouté :

— Elle vient de loin.

— D'où?

— Oh! de loin. C'est une grande dame, et tout de même elle a de la boue à la chaussure.

Du moment qu'elle avait de la boue à la chaussure, il ne convenait pas de lui infliger un second voyage.

— Eh bien! faites entrer, Jacques, puisque vous y tenez.

Il parut satisfait de son triomphe et il introduisit sans retard ma cliente. Mais j'attendis qu'il fût sorti pour m'écrier :

— Vous ici, madame? Qu'y a-t-il donc? Votre père sans doute? Oui, je sais.

Car j'avais reconnu dans cette patiente visiteuse Mme de Varce, la comtesse de Varce que j'avais quelque peine à appeler : madame, quand hier encore je l'appelais : mademoiselle. Je n'avais pas revu depuis son mariage cette Sylvie d'Arnay dont le père chassait avec moi le chamois, le coq de bruyère et la perdrix blanche dans le massif de la Grande-Chartreuse. Celui-ci, le marquis d'Arnay, était un terrible homme qui vivait sur ses terres et dans le château dont il porte le nom et qui protège le joli village de la Terrasse au-dessus de l'Isère, limite naturelle du domaine qui, de l'autre côté, au delà de la route de Grenoble à Chambéry, escalade les pentes des contreforts de la dent de Crolles et du Granier. Il ne supportait aucun empiètement sur ce domaine de près de mille hectares, aucune restriction à ses droits. J'avais grand peine à l'endiguer dans sa manie procédurière. Il m'estimait pusillanime et trop prudent. Lui-même, si je ne l'eusse retenu, eût tiré des coups de fusil pour clore une servitude de passage ou pour défendre son gibier ou même son bois mort. Sa femme s'était étiolée à son ombre comme une plante sous la bourrasque. Elle n'avait pas tardé à dépérir et disparaître. Il l'avait remplacée par une maîtresse qu'il cachait assez mal dans les environs de Grenoble, qu'il avait sortie d'un petit casino où elle chantait et qu'il prétendait épouser, assuraient les méchantes langues, après le mariage de sa fille. Ainsi aurait-il précipité Mlle Sylvie, d'abord récalcitrante, dans les bras du comte de Varce, presque aussi jeune qu'elle, élevé à Grenoble dans les jupes d'une mère et de deux

sœurs, pourvu d'une assez belle fortune apparente et qui passait pour un garçon distingué et élégant, mais taciturne, timide et presque trop sage. Le jeune ménage s'était installé au château d'Arnay avant de choisir une autre résidence, ce qui impatientait le marquis désireux de faire place nette.

Les nombreux procès du père m'avaient ouvert toutes grandes les portes du château et permis de suivre le développement de la fille qui, sans avoir la réserve maternelle, se livrait peu et croissait auprès du marquis sans lui rien révéler d'elle-même. J'avais réussi à m'attirer sa sympathie. A diverses reprises j'avais obtenu qu'elle fût de nos parties de chasse ou de nos excursions en montagne. Sans me faire des confidences qu'elle ne faisait d'ailleurs à personne, elle me traitait avec une sorte d'amitié, comme le seul homme qui se fût intéressé à elle, le seul homme d'un âge déjà mûr et d'un conseil désintéressé, car les petits jeunes gens rôdaient autour de cette proie, maintenus à distance par le marquis, peu soucieux d'enrichir des prétendants mal pourvus. On ne la pouvait dire jolie, mais la vie au grand air l'avait rendue saine et robuste, le teint coloré, — ce qui n'était pas alors à la mode, — de beaux cheveux châtains qui n'étaient pas coupés, — ce n'était pas encore la mode, — et s'épaississaient en arrière en une lourde masse, des yeux limpides, un air d'Anglaise sportive. Cependant, sur cette charpente vigoureuse, la trace maternelle était demeurée sensible à une certaine gaucherie un peu gênée des mouvements qui n'était pas sans grâce, à une certaine timidité de parole, à une certaine mélancolie du regard. Elle était sans illusion sur les hommes et sur la vie. La mort prématurée de sa mère l'avait privée de son appui naturel. La brusquerie et le ton de commandement de son père l'effarouchaient et, de trop bonne heure, elle avait connu toutes les vilenies de la campagne, des châteaux et de la ville.

Je la plaisantais parfois sur ce désenchantement précoce et tâchais de la rendre plus accessible au bonheur. Notre bonheur dans la vie dépend tellement de l'humeur avec laquelle nous accueillons les circonstances inévitables. Quand elle se décida ou quand elle fut amenée à accepter la demande officielle du jeune Aynard de Varce, comme je la complimentais, elle me répondit sur ce ton indifférent qui lui était habituel :

— Oh ! celui-là ou un autre !

Je la pressai alors d'attendre. Pourquoi se hâter de choisir? Puis, voyant bien qu'elle ne résisterait pas à la volonté du marquis, j'entrepris l'éloge de son fiancé.

— Oui, convint-elle, il est joli garçon, presque trop joli.

Mais j'ajoutai :

— Façonné par trois femmes, il doit être aimable et délicat.

Elle m'arrêta aussitôt :

— Aimable? oui, peut-être. Délicat? C'est une qualité qui ne s'aperçoit qu'à la longue. Il ne parle pas beaucoup. On dirait qu'il a peur de moi.

Et éclatant d'un rire forcé, elle conclut :

— C'est peut-être l'effet de l'amour.

Il était aisé de comprendre qu'elle se mariait pour se marier et non par une inclination particulière. La veille de la cérémonie, au dîner de contrat où j'étais invité, elle me prit à part un instant :

— J'ai dissuadé Aynard de mettre en état son château du Touvet, parce que je veux rester à la Terrasse.

— Et pourquoi? Un jeune ménage est toujours mieux chez soi.

— Pas toujours. Et je désire empêcher mon père de se remarier avec cette chanteuse. Il faut veiller sur notre nom. Puis-je compter sur vous?

— Sans doute. Mais le marquis fait ce qu'il veut.

— La vieillesse l'a touché. Il a des rhumatismes. Et je tiens la maison à son goût. L'autre ne saurait pas.

Ainsi était-elle plus préoccupée de maintenir la place de sa mère au foyer ancien que d'en fonder un nouveau.

J'assistai au mariage où tout le monde remarqua l'image renversée qu'offrait le nouveau couple : le marié frêle, délicat et gentil comme une jeune fille, et l'épouse calme, impassible et forte comme un homme. Dix mois plus tard, je reçus le faire-part de la naissance d'un fils, Bruno. Il y avait de cela six ou huit mois, pas davantage.

Quel changement chez Mme de Varce que je n'avais pas rencontrée depuis ces dix-huit mois, la maladie ayant ralenti le zèle processif du marquis! Elle avait beaucoup embelli. Sa robustesse, un peu masculine, s'était assouplie et harmonisée. Son visage s'était affiné. Mais qu'il était pâle et quel contraste avec le beau teint presque trop chaud d'autrefois! Il n'y avait

pas besoin de la regarder longtemps pour se rendre compte de son bouleversement. Ma première pensée fut pour son père sur qui je savais qu'elle exerçait une surveillance attentive. Comme elle se taisait, je l'interrogeai :

— M. d'Arnay se serait-il décidé à ce sot mariage ?

— Non, monsieur l'avocat, mon père est à Aix-les-Bains en ce moment, pour y rétablir sa santé. Je crois bien qu'il a renoncé à tout, sauf à se plaindre et à commander.

Elle ne m'appelait pas habituellement *monsieur l'avocat* : elle venait donc me consulter. Elle ne parlait pas ordinairement de son père avec cette désinvolture : il ne s'agissait donc pas de lui. La devinant désemparée et embarrassée, je m'efforçai de la rassurer et de retrouver sa confiance d'autrefois :

— Alors, mon enfant, qu'y a-t-il donc ?

Ce *mon enfant* fit merveille. Elle me sourit amicalement, d'un sourire si triste, si douloureux !

— C'est bien difficile à dire.

— Je vous aiderai.

— Oh ! oui, aidez-moi.

— Eh bien ! je commence. Il s'agit de votre mari (elle fit un signe d'acquiescement). Vous n'êtes pas heureuse (signe d'approbation). Vous avez quelque arrière-pensée de séparation peut-être (signe d'hésitation). Mais vous avez un petit enfant auquel il faut penser avant tout (signe de tendresse et presque d'extase maternelle au rappel de son bébé).

Et comme elle continuait de se taire, je lui expliquai de mon mieux le rôle de l'avocat. Un avocat est une sorte de confesseur, comme un prêtre, comme un médecin. Ce qu'on lui confie est sacré. Le secret professionnel le lie. Rien de ce qui entre dans son cabinet de travail ne peut en sortir sans l'acquiescement du client. Un simple conseil peut quelquefois empêcher bien des complications, bien des désaccords, bien des ruptures. Enfin n'étais-je pas en outre pour elle un très ancien ami, déjà lié avec ses parents, et qui l'avait suivie elle-même dès son jeune âge ? Visiblement elle s'attendrissait en m'écoutant et cependant ne me répondait pas. Enfin, comme si elle prenait son courage à deux mains, elle se décida à me poser cette étrange question :

— Il faut avant toutes choses que je sache si vous êtes l'avocat de Mlle Monique Desclaux.

— De qui?

— Ah! je vois que vous ne l'êtes pas. Quel soulagement! J'avais si peur...

— Et pourquoi?

— Parce que, si vous étiez l'avocat de Mlle Monique Desclaux, il ne me resterait plus qu'à m'en aller.

Cette phrase ne pouvait être encore pour moi qu'une énigme. Elle me devait bientôt paraître trop claire :

— Attendez, madame, cette Monique Desclaux, n'est-ce pas une petite institutrice de la ville qui vient d'être arrêtée sous l'inculpation d'infanticide?

— Précisément.

— J'ai lu cette histoire dans *le Petit Dauphinois* ou dans *la République de l'Isère*. On a retrouvé l'enfant dans le Guiers-mort, entre Saint-Laurent-du-Pont et le pont Saint-Bruno. Non, je ne suis pas chargé de sa défense. C'est, je crois, mon confrère, Me Arbonel. Il m'a paru d'après les journaux que l'affaire se présentait assez mal. Simple présomption d'avocat. Le petit corps accusait déjà plus d'un an, si je me rappelle bien. C'est un crime affreux, si la mère l'a commis. Je préfère n'avoir pas été choisi par elle.

Tandis que je parlais avec indifférence, j'observais Mme de Varce dont le visage achevait de se décomposer En quoi pouvait-elle s'intéresser à ce point au sort de cette institutrice que je ne me rappelais pas avoir jamais rencontrée au château d'Arnay, qui n'était pas de son monde et qu'elle ne devait pas connaître? Et pourtant aucun doute ne pouvait subsister : il y avait un lien, dont l'origine m'échappait encore, entre le conseil qu'elle venait me demander et ce crime barbare qui faisait grand bruit dans la région. Il est vrai que, pour juger un crime, il faut en connaître toutes les circonstances et bien souvent j'avais déploré moi-même la hâte des journaux à s'emparer d'un fait divers et à créer ou tout au moins orienter l'opinion publique sans une enquête suffisante. A mon avis, une réglementation de la presse s'impose à ce sujet. Elle peut tuer ou endommager des réputations irréparablement et contrairement à toute équité.

Brusquement, la lumière se fit dans mon esprit. Un avocat d'assises est un peu comme un juge d'instruction : sur des données incomplètes il bâtit des hypothèses, il reconstruit des

drames. Méthode dangereuse, et dont j'avais appris à me méfier. Mais, sur le moment, c'est presque une habitude professionnelle d'aller jusqu'au bout de son imagination quand elle recompose. Dans l'espèce, les événements ne devaient que trop me donner raison. Mme de Varce ne me rendait pas visite pour protéger une amitié ou pour me recommander quelqu'un de ses relations. Tour à tour accablée et nerveuse, elle suivait une préoccupation uniquement personnelle. Ne m'avait-elle pas approuvé quand j'avais fait allusion à son mari? M. de Varce était évidemment sur la sellette. Comment pouvait-il y être à propos de cette affaire? Ah! mais, cette Monique Desclaux n'avait-elle pas instruit sa plus jeune sœur? Comme tant d'autres jeunes filles de la ville, sans doute. Mais tout ne pouvait-il s'expliquer ainsi : il avait séduit l'institutrice et l'avait quittée pour faire un beau mariage. L'enfant était peut-être, était sans doute de lui. Il se découvrait coupable, et en quelque partie responsable du crime de la mère réduite à ses seules ressources, abandonnée de ses élèves, et compromise à Grenoble. La lâcheté de l'homme est presque toujours la cause de ces infanticides. Dans son désarroi, il n'avait rien trouvé de mieux que de se confier à sa femme. Ou peut-être celle-ci avait-elle deviné et interprété ses remords. Et comme Mme de Varce ne sortait pas de son mutisme, je m'aventurai à lui dire au bout de mes réflexions :

— Pourquoi votre mari n'est-il pas venu plutôt que vous-même?

— Ah! s'écria-t-elle, vous avez deviné. Comment avez-vous pu deviner? Mais si j'avais laissé mon mari venir chez vous, chez un avocat, ne croyez-vous donc pas qu'on aurait pu avoir des soupçons? Votre hôtel, sur ce quai de l'Isère, est trop en vue.

La pauvre femme se tordait les mains. J'étais sur la voie : il n'y avait qu'à marcher dans cette direction pour atteindre la vérité. Mais la vérité intégrale, la vérité toute nue, non vraiment, je ne l'avais pas devinée : malgré tant d'années passées au barreau, je n'aurais pas osé aller jusque-là.

— Voyons, voyons, repris-je, il nous faut éclaircir cette affaire au plus tôt, si je dois, si je puis vous aider. M. de Varce est le père de l'enfant?

— Oui.

— Je ne veux pas discréditer une malheureuse fille. Mais,

enfin, en est-il sûr? A-t-il des raisons pour n'en pas douter? La recherche de la paternité est interdite par la loi (1).

Et comme Mme de Varce, décidément anéantie par la crainte, se taisait de nouveau, je dus remplir le vide de la conversation avec un exposé juridique pour lui donner le temps de se remettre et de se décider à me livrer le nécessaire :

— A tort ou à raison, chez nous l'enfant appartient à la mère. L'homme en abuse le plus souvent. Ailleurs, en Suisse par exemple, où cette recherche est autorisée, c'est la femme qui en abuse. Il est bien rare qu'elle désigne pour le père de son enfant un individu peu reluisant. Vous tenez cette confidence de votre mari? Soyez plus courageuse, mon enfant, et dites-moi tout ce que vous savez. Ou bien réfléchissez encore si le danger n'est pas pressant; s'il n'est peut-être qu'imaginaire, reposez-vous et revenez un autre jour.

— Oh! non... non, tout de suite. Excusez-moi, M. Véry : je ne devrais pas être si faible. Mais c'est terrible. Interrogez-moi, et je répondrai.

Terrible? Je croyais qu'elle exagérait. Aussitôt je commençai l'interrogatoire :

— Comment vous êtes-vous aperçue de quelque chose? Un mari ne confie pas à sa femme un pareil secret sans y être amené. Je suppose que vous avez lu ou qu'il a lu dans un journal de la région, *la République de l'Isère* ou *le Petit Dauphinois*, la nouvelle de l'arrestation de cette Monique Desclaux.

— C'est cela même. Vous savez comment les journaux l'ont annoncée. En plusieurs fois. Il y avait eu tout d'abord la découverte, bien inattendue...

— Oui, ces détails me reviennent à la mémoire. L'endroit avait dû être soigneusement choisi par l'assassin, là où le Guiers-mort est le plus encaissé, entre le pont Saint-Pierre et le pont Saint-Bruno. Mais une tempête qui a duré plusieurs jours avait grossi le torrent, lui avait communiqué une telle force qu'il a roulé beaucoup plus bas le petit cadavre attaché à une pierre. Sans cette circonstance, on ne l'aurait jamais retrouvé là où il avait été jeté et qu'un minuscule morceau d'étoffe accroché à un buisson n'aurait pu révéler sans avertissement. Le linge n'avait pas de marque. Il était décoloré.

(1) Elle l'était alors, en 1896.

Comment l'enfant a-t-il été identifié, je ne me souviens pas.

Ce fut elle, cette fois, qui compléta mon instruction :

— La paysanne de Saint-Pierre-de-Chartreuse à qui cette Monique Desclaux avait confié le petit, avait été payée en retard de ses derniers mois et en avait gardé un haineux ressentiment. Il n'en faut pas davantage chez certains êtres. Elle a donné au parquet et aux journaux le signalement de la jeune fille à tout hasard, sans rien savoir. Celle-ci, sans même attendre d'être appelée au Palais de Justice, sur la lecture du journal, s'est présentée au juge qui la recherchait, afin de tout avouer.

— Ah! oui, elle n'était pas inculpée, elle n'avait pas encore d'avocat. Mais s'est-elle retournée contre votre mari en révélant sa paternité?

— Non, pas encore. Et je n'ai pas tout dit. Je n'ai même rien dit.

Elle n'avait rien dit? Que pouvait contenir cette phrase menaçante? Mme de Varce, enfin, se décida à la confession, mais avec des arrêts, des spasmes dans la gorge, des points de suspension qui réclamaient une attention et une intervention continuelles pour obtenir un aveu complet, susceptible de m'inspirer une ligne de conduite :

— Un soir, après le dîner, la nourrice avait apporté le petit Bruno, afin de nous le montrer avant de l'aller coucher. Cette cérémonie se répétait chaque jour pour notre plaisir. J'avais joué quelques instants avec mon fils et j'avais remarqué, — une mère ne s'y trompe pas, — que mon mari se détournait de lui au lieu de l'embrasser et chatouiller comme d'habitude pour provoquer ses rires, car le petit homme rit déjà. Quand nous fûmes seuls, je pris le journal. C'est encore une coutume quotidienne. Aynard n'aime pas beaucoup la conversation. Il fume ou il fait des réussites quand il ne sort pas. Le journal contenait précisément sur le cadavre du Guiers-mort les détails dont nous venons de parler. Aynard les avait déjà lus. C'était avant l'arrestation de Mlle Desclaux. « Quelle horreur! m'écriai-je. Un enfant de douze mois. Écoutez : je vais vous lire. — Laissez cela, me coupa-t-il d'un ton sec. Ce n'est pas intéressant. — Pas intéressant? » Je me fâchai presque : « Il n'y a pas de crime plus lâche que le meurtre d'un enfant. Notre petit Bruno n'a que six mois et... » Il m'ordonna de me taire avec une violence dont je l'aurais cru incapable, car il est ordi-

nairement discret, doux, paisible. Paisible et sournois. Paisible et hypocrite.

Elle le chargeait avec une absence si complète de tendresse conjugale que j'en fus surpris. Un autre drame, un drame intime se juxtaposait au drame de l'enfant.

— Calmez-vous, madame.

— Oh! maintenant, je suis calme. J'irai jusqu'au bout. « Cela vous touche donc bien? répliquai-je à son accès de colère. — Moi! protesta-t-il. En quoi voulez-vous que cette histoire me touche? Expliquez-vous? Je veux que vous vous expliquiez. » Cette dispute était hors de proportion avec la lecture d'un fait-divers. Je ne pouvais l'attribuer et je ne l'attribuai tout d'abord qu'à une mauvaise disposition d'humeur. « En effet, déclarai-je pour couper court, je ne vois pas en quoi cela peut nous occuper. » J'avais remarqué son irritation, sa pâleur soudaine. Et cette remarque me revint les jours suivants. Décidément, il boudait son fils, il avait peur de l'embrasser. Sans le prévenir, je l'observais. Et quand les journaux annoncèrent l'arrestation et l'aveu de Mlle Monique Desclaux, je ne pus me tenir de reprendre la conversation abandonnée. Mais cette fois je l'avais devancé. Il n'avait pas lu dans la matinée *le Petit Dauphinois*. C'est moi qui lui en donnai lecture. Levant les yeux, je le vis si atterré que je ne doutai plus du lien mystérieux qui l'attachait à cette affaire. « Aynard, lui dis-je brusquement, vous savez quelque chose. » Il était si épouvanté qu'il se livra, comme l'institutrice s'était livrée au juge. Le métier de juge d'instruction ne doit pas être difficile, quand on a su guetter la proie et qu'on la cueille au moment favorable. « Nous sommes perdus », convint-il. Et il s'enfuit. Jusqu'au soir je vécus dans une inquiétude mortelle, redoutant le suicide ou le départ. Quand je le vis revenir, je fus soulagé.

Elle tenait donc à lui plus que ne le pouvaient laisser supposer les épithètes dont elle le flétrissait tout à l'heure. Ou bien elle tenait à lui, comme il arrive, même en le méprisant.

— C'est alors, madame, qu'il vous a tout avoué?

— Oui, tout.

— Sa paternité.

— Sa paternité, et le reste.

— Le reste? Il n'est pourtant pas complice?

— Complice? Et pourquoi ne serait-il pas complice? Pour-

quoi se serait-il arrêté en chemin ? Vous ne voyez donc pas comme je suis torturée ? Nous sommes perdus, lui, moi, notre fils, si vous ne parvenez pas à nous sauver.

Elle avait jeté un cri de détresse, comme un de ces chamois que je tirais dans le massif de la Grande-Chartreuse et qui, découvrant le chasseur, laissent échapper un sifflement d'agonie. Elle aussi, elle sentait la mort et, pire que la mort, le déshonneur. Mais n'exagérait-elle pas sous le coup de la peur ? Ne grossissait-elle pas la responsabilité de son mari dans la faute de l'ancienne maîtresse ?

— N'allons pas si vite, la suppliai-je. Reprenons votre récit au point où vous l'avez abandonné. Votre mari n'a pas nié. Mais il n'a rien trahi encore. Le voici donc qui revient au château après un après-midi d'absence. Que s'est-il passé alors ?

— Il s'était ressaisi. Il avait repris son air naturel. C'était l'heure de se mettre à table. Il se força à manger. Lui, qui d'habitude vidait toujours le premier son assiette, ne parvenait pas à avaler sa part. Après le dîner, il voulut se retirer, mais je le retins : « Vous ne pouvez me quitter ainsi. — Pourquoi donc, chère amie ? A cause des propos absurdes que je vous ai tenus tout à l'heure ? Vous ne voyez donc pas que je suis énervé depuis quelques jours. Des pertes au jeu. Oui, au Casino d'Uriage. C'est à quoi je faisais allusion quand je vous ai dit que nous étions perdus. » Il parlait, il s'excitait à parler. J'étais si désireuse de le croire que j'acceptai d'être sa dupe. Un peu plus tard, beaucoup plus tard, — car je ne pouvais me décider à le rejoindre, — je gagnai à mon tour notre chambre. Après la naissance de Bruno, nous avons refait chambre commune. Il feignait de dormir. Je me couchai à mon tour près de lui. Mais le sommeil me fuyait. Lui-même, je le devinais éveillé, bien qu'il ne fît pas un mouvement. Toute la nuit nous restâmes silencieux, l'un près de l'autre, et plus éloignés que les pires ennemis. Je savais déjà tout, et il savait que je savais. Et puis la pitié fut la plus forte. Est-ce la pitié seulement ? Je ne sais plus. Enfin, le matin, levée la première, je revins brusquement à lui, je pris sa tête dans mes bras et murmurai : « Mon pauvre petit ! » Vous souvenez-vous, à notre mariage, on disait de moi : « Elle est forte comme un homme », et de lui : « Il est joli comme une

femme. » Il me semblait que je devais le protéger en effet. Il ne se défendit pas, et ce fut l'aveu.

— Oui, l'aveu. Mais quel aveu?

— Oh! bien sûr, il ne voulait pas, il n'a pas fait le mal exprès. Mais le mal se fait-il jamais exprès? Je ne sais pas. Il s'est mis à pleurer. Un homme qui pleure, cela est singulier, et tout d'abord ces larmes ne m'inspirèrent que du mépris ou du dégoût. Et puis, cela finit par devenir émouvant à cause de l'abandon de tout orgueil, à cause d'une humilité dont nos larmes, à nous autres femmes, ne sont pas le signe. Il m'a juré que tout ce qu'il avait fait, il ne l'avait accompli que par excès d'amour pour moi et pour notre petit Bruno. Il n'acceptait pas que nous puissions jamais être inquiétés par le chantage d'une femme, par l'apparition d'un autre enfant. Le foyer légitime seul comptait pour lui. L'autre, c'était une erreur de sa vie de garçon, un enfantillage qui n'aurait pas dû avoir de conséquences, qui ne pouvait pas en avoir. Cette Monique Desclaux, plus âgée que lui, l'avait sollicité, l'avait provoqué. Il lui avait remis le peu d'argent dont il disposait quand elle s'était reconnue enceinte et quand lui-même s'était fiancé. Il s'était même endetté pour elle. Elle avait accepté la séparation, elle n'avait pas protesté contre les fiançailles, ni contre le mariage. Pendant longtemps, il n'avait plus entendu parler d'elle. Il supposait que tout était fini. « Et l'enfant? ai-je demandé. — L'enfant? Eh bien, je croyais qu'elle l'avait déposé à l'Assistance publique. — Vous aviez accepté cela? — Que vouliez-vous que je fasse? Étais-je bien le père d'ailleurs? — Étiez-vous le premier amant de Mlle Desclaux? — Elle me l'avait dit. Mais je ne le crois pas. » Je remarquais bien que mes interruptions le dérangeaient dans sa confession. Cette confession devait être assez cruelle pour que je ne la rendisse pas plus difficile encore. Je cessai de l'interroger Et même, avec une douceur féline, je paraissais presque l'approuver Ah! quand on veut tout savoir, à quelle perfidie ne s'abaisse-t-on pas? Cependant la maîtresse avait reparu. Les paysans chez qui elle avait déposé son fruit lui réclamaient des mensualités de plus en plus lourdes. Elle serait obligée de le retirer. Elle menaçait d'apporter un jour l'enfant au château d'Arnay Elle y vint avec lui. « Il aurait mieux valu le prendre, n'ai-je pu me tenir de murmurer. — Vous l'auriez accepté? — Oui, peut-être, si vous me l'aviez

demandé. — Quelle étrange femme vous êtes! Et c'est à cause de vous que j'ai voulu m'en débarrasser. — Vous vous en êtes débarrassé? Vous ou elle? — Je le lui ai arraché et il est tombé. Ce n'est pas ma faute. » Alors il s'est dégagé de moi, il s'est retourné contre la muraille après m'avoir dit : « Allez-vous-en. Livrez-moi à la justice. » J'étais épouvantée. Je me suis mise à sangloter. Cet homme qui était là devant moi, dont je partageais le lit, dont je portais le nom, dont j'avais un fils, — un fils adoré, — avait commis le crime le plus lâche et le plus monstrueux sur un enfant pareil au nôtre, plus âgé que le nôtre, né pareillement de lui. Ah! si l'on pouvait mourir de honte et d'horreur, je ne me serais pas traînée jusqu'ici. On ne meurt pas de honte et d'horreur, puisque je puis revivre de pareilles heures en vous les racontant.

Je lui avais pris la main et ne trouvais à lui répéter que : *Mon enfant, ma pauvre enfant.* Si jamais j'ai connu la commisération pour une créature humaine, moi qui en ai tant vu de déchues et de malheureuses, c'est bien ce soir-là, ce soir de juin il y a si longtemps, devant cette femme effondrée qui me livrait le tragique secret de son foyer et venait me confier son désespoir. A voix presque basse je demandai encore, — ne faut-il pas que le défenseur soit au courant de tous les détails, car l'un ou l'autre peut le servir ?

— Il ne vous a pas dit comment cela s'était passé ?

— Non, cela, je ne pouvais plus l'entendre. Vous le lui demanderez. Il dit que ce n'est pas sa faute. Mais tous les meurtriers doivent en dire autant.

Elle était à demi ployée sur elle-même, les coudes aux genoux, la tête dans les mains. J'attendais un dernier appel. Elle ne tarda pas à le formuler :

— Que faut-il faire maintenant? Cette fille va le dénoncer. Demain, si ce n'est déjà aujourd'hui. Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait encore ? Elle veut peut-être, dans un retour vers le passé, lui donner le temps de se dénoncer lui-même. Ainsi, du moins, ai-je interprété son silence, ce silence bien extraordinaire.

Le cas était angoissant. Il fallait prendre une détermination immédiate. Déjà revenu à mes habitudes professionnelles, je pesais le pour et le contre :

— Oui, ce silence est bien extraordinaire. Que signifie-t-il au juste? Elle n'a pas encore prononcé le nom de votre mari,

sans quoi il eût été appelé à l'instruction. Le ménage-t-elle par calcul? Attend-elle son heure pour le mieux compromettre et se décharger sur lui du poids le plus lourd? N'a-t-elle contre lui aucune preuve et, sur le conseil de son avocat, n'en rassemble-t-elle pas les éléments avant de jeter son complice dans le débat? Ou bien l'aime-t-elle encore assez pour prendre le crime à sa charge et le laisser en dehors? L'aime-t-elle assez pour lui donner un suprême gage d'amour en l'épargnant?

J'avais parlé pour moi-même plutôt que pour Mme de Varce, en énumérant ces hypothèses. Mais en m'écoutant, subitement elle se redressa. Quand je la croyais effondrée, je la retrouvais combative et même violente:

— Ah! cela, non. Pas de générosité de la part de cette fille. Mieux vaut qu'Aynard se dénonce lui-même. Je le lui ai tout de suite conseillé. Lui, il hésite, à cause de moi, à cause de notre fils, à cause de notre nom, par peur de mon père aussi. Il est coupable, il ne doit pas attendre qu'on vienne l'arrêter. L'arrêter!...

L'arrêter : ce fut pour elle une vision d'épouvante. Elle aperçut nettement, — je le lus sur son visage, — les gendarmes apparaissant au bout de l'avenue et descendant de cheval dans la cour du château d'Arnay, passant les menottes au comte de Varce en présence des domestiques et des fermiers, — des vassaux, — en présence peut-être du vieux marquis revenu de sa cure à Évian et parfaitement capable de tenir tête à l'autorité à coups de fusil. En réalité les choses ne se passent plus aujourd'hui d'une façon aussi théâtrale. Mandé au parquet ou chez le juge d'instruction, l'inculpé est retenu, puis expédié directement à la prison avant que personne en soit averti. Ainsi les scènes déchirantes et les scandales publics sont-ils évités.

Ce qui me frappa dans la résurrection subite de Mme de Varce, redevenue énergique et résolue, ce fut sa révolte au seul soupçon de la magnanimité adverse. Elle ne pouvait admettre la grandeur d'âme d'une Monique Desclaux. Au fond de sa détermination se découvrait aisément la jalousie contre cette rivale qui l'écrasait peut-être de son silence, et par là même de son amour. Elle ne tenait donc pas seulement au coupable par la pitié, par la communauté de nom et de sort. J'entrevoyais ces abîmes de la femme où la chair et le cœur se

fondent, d'où elle tire ses pires faiblesses et ses plus grands dévouements. Elle pousserait son mari à se dénoncer plutôt que de recevoir une telle aumône.

— Et d'ailleurs, ajouta-t-elle, si mon mari avait eu la moindre confiance dans le silence de cette fille, il se serait tu vis-à-vis de moi, il ne m'eût pas livré son hideux secret.

Cette fille! Avec quel mépris elle la rejetait! Cependant il fallait prendre un parti, et sans retard :

— Voici, madame, mon avis. Demain matin, — ce soir, il est trop tard, et le Palais de Justice est vide, — je m'informerai, avec prudence, de l'état de l'instruction. Et demain après-midi, j'irai moi-même au château d'Arnay, afin que M. de Varce ne soit pas aperçu à Grenoble en quête d'un avocat. Nous déciderons alors avec lui quelle conduite adopter. La plus simple, la plus honorable, serait évidemment de se dénoncer soi-même. S'il est coupable, s'il est même le principal coupable, il ne peut laisser sa malheureuse complice se débattre seule, le voulût-elle, contre l'accusation. L'aveu risque d'atténuer la culpabilité. Découvert contre lui-même, M. de Varce se mettrait dans un cas plus dangereux. Mais je ne puis que donner un conseil. Il appartient à l'intéressé de choisir.

Mme de Varce se leva et me prit les mains avant de partir :

— Vous le ferez acquitter, me supplia-t-elle.

— J'essaierai. Cela dépend beaucoup des circonstances du meurtre qui ne vous ont pas été révélées.

— Il me les eût révélées, me répondit-elle en baissant la tête, si elles ne le condamnaient pas.

Elle n'avait pas d'illusion et tenait au misérable par tant de liens qu'elle ne songeait pas à rompre. Elle s'en allait le rejoindre dans ce château devenu déjà une prison. Je tentai, sans y croire, de la rassurer et lui donnai rendez-vous pour le lendemain :

— Votre père? ajoutai-je sur le seuil de mon cabinet.

— Il ne doit pas tarder à revenir. Lui aussi, je le redoute, à cause de ses colères. Oh! lui, je sais bien ce qu'il ordonnerait s'il savait.

— Et quoi donc? Se dénoncer?

— Se dénoncer, jamais!

— Attendre alors?

— Non plus.

Je devinai : le suicide. On simule un accident, on disparaît. Des fenêtres de mon cabinet de travail qui donne sur le fleuve, je suivis des yeux la pauvre femme. Sans doute avait-elle laissé en ville sa voiture dont les armoiries ne devaient pas être aperçues devant ma porte. Elle marchait rapidement, la taille droite, la tête haute, dissimulant de son mieux l'épouvantable drame où elle se débattait, que la ville ignorait encore et qui demain serait peut-être livré à la curiosité, à la méchanceté, à la haine publiques, et livré justement.

MONIQUE DESCLAUX

Le hasard me servit le lendemain matin au delà de mes espérances. Il me fallait savoir exactement les résultats actuels de l'instruction, connaître les explications de l'accusée et les raisons de son silence vis-à-vis de son complice. Les bonnes relations que j'entretenais soit avec M. Bernin, le magistrat chargé de suivre l'affaire d'infanticide, soit avec mon confrère Me Arbonel, le maître de nos assises de l'Isère, m'autorisaient sans nul doute à les questionner familièrement et habilement, et du ton quasi indifférent de l'avocat intéressé par une cause passionnelle, même si elle appartient à un autre. Mais n'était-ce pas abuser de leur confiance ?

Me Arbonel est le moins secret des hommes. Majestueux et corpulent, avec une belle barbe en éventail, un nez en bec d'aigle, une large figure colorée, il est demeuré sensible comme une jeune fille. A chaque nouveau crime il ne manque pas de s'éprendre de son client, de découvrir en lui une multitude de vertus cachées, de lui prêter de nobles sentiments et les excuses les plus inattendues. Il s'émeut lui-même aux accents de son éloquence. Il attend le verdict en frissonnant. Un acquittement lui rend le souffle. Une condamnation le bouleverse. Et le lendemain il recommence. Rien n'est plus facile que de le faire parler. On y parvient après quelques compliments. Oui, mais plus tard comment me jugerait-il s'il devinait que je m'étais joué de lui ? Monique Desclaux, d'un jour à l'autre, pouvait désigner M. de Varce. Alors j'entrerais en scène, comme avocat de celui-ci. Pouvais-je abuser de la crédulité de mon confrère, de la facilité de ses confidences ?

Mieux valait monter tranquillement au cabinet du juge

d'instruction. N'avais-je pas toujours quelque sujet de m'entretenir avec lui, quelque affaire pendante, quelque interminable enquête ou quelque non-lieu ? M. Bernin, qui d'habitude se dérobait à toutes relations trop étroites du Palais, me témoignait une attention, une confiance particulières. J'oserais presque dire qu'il me consultait dans les cas difficiles où je n'étais pas partie. Je ne lui poserais pas de questions, je l'amènerais simplement à penser tout haut devant moi sur le secret du Guiers-mort.

Je n'avais donc pas de plan arrêté quand je me rendis au Palais de Justice. Or, le Dieu des rencontres me fit déboucher sur la place Saint-André par les jardins de l'Hôtel de Ville, comme Me Arbonel y arrivait de son côté par la Grande Rue. Nous nous rejoignîmes devant la statue de Bayard mourant. Il était visiblement préoccupé, anxieux même. Son visage mobile ne sait rien dissimuler. Ce fut lui-même qui aborda le sujet de mon inquiétude :

— Ah ! mon cher ami, s'écria-t-il en venant à moi et agitant son unique bras disponible, l'autre étant enroulé autour d'une volumineuse serviette, dans toute ma vie d'avocat je ne me suis pas heurté à un client aussi généreux, aussi noble de caractère. Mais il nous perd et j'essaie en vain de le lui faire comprendre.

De qui s'agissait-il? Je ne l'avais point deviné à cause de l'usage du masculin, et le lui demandai sans retard.

— Mais de ce drame du Guiers-mort dont tout Grenoble s'entretient depuis quelques jours. Ne l'avez-vous pas suivi comme tout le monde? Vous, un psychologue, l'homme des causes compliquées et des troubles secrets du cœur. Au fait, c'est vous qui auriez dû être chargé de cette affaire. Voulez-vous que je vous propose ? Il en est temps encore.

Je connaissais ses accès de désintéressement bientôt réprimés, comme ses flatteries qui en sollicitaient de pareilles, comme ses portraits outrageusement embellis de criminels merveilleux. Mais l'occasion était trop belle et il n'y avait qu'à le laisser s'emballer, à hâter même ses emballements. Je fis le modeste et l'ignorant :

— Mais non, mais non. C'est votre place, et non la mienne. Ce mystère du Guiers-mort, qu'est-ce donc ? Ah ! oui, une histoire d'infanticide. Un petit cadavre découvert dans le

torrent de la Grande-Chartreuse. Une fille-mère qui s'est débarrassée d'un fruit gênant. C'est très douloureux ; seulement, c'est malheureusement la banalité même. Vous ferez pleurer les jurés sur la pauvre fille abandonnée et vous obtiendrez une fois de plus un bel acquittement.

J'avais mal calculé. Je pensais voir le bon visage de mon confrère s'épanouir. Or, il demeura sérieux et grave, et même son expression de trouble me frappa.

— N'essayez pas, me dit-il presque sévèrement, de me donner le change. C'est la condamnation qui est à craindre. Songez donc : l'accusée n'est pas une petite paysanne rudimentaire, ni une ouvrière mal gardée qui se laisse aller à son instinct de défense en se débarrassant d'une gêne; c'est une bourgeoise instruite, plus très jeune.

— Quel âge?

— Une trentaine d'années. D'une famille pauvre, il est vrai, et dont elle est le soutien, et même le gagne-pain. Mais la pauvreté bourgeoise, vous savez bien qu'elle n'émeut personne. Surtout pas des jurés recrutés dans des milieux primaires, — dès qu'un juré est quelque peu intelligent et cultivé, on se hâte de le récuser, mais cette fois-ci je ne commettrai pas cette méprise, — et généralement envieux de tout ce qui les dépasse. Et puis, il ne s'agit pas d'un nouveau-né ou d'un enfant de quelques jours auquel on n'a pas eu le temps de s'attacher, et dont on se sépare sans que le cœur en saigne. Non, c'est une victime de douze mois, qui a déjà de la connaissance, des yeux qui interrogent, une bouche qui demande, une petite main qui s'accroche.

— Quel terrible avocat général vous seriez!

— Ah! ne vous moquez pas de moi. Je vois trop bien ce qui nous sera contraire aux assises. Enfin, ce qui tourne encore contre nous, c'est l'attitude, c'est le système de Mlle Desclaux.

— Quelle attitude? quel système?

— Le pire. L'aveu. Tous les aveux. Elle prend tout le crime à son compte. Elle ne se défend pas. Elle s'estime coupable, elle se condamne elle-même et prétend expier sa faute. C'est proprement insensé. Tous les accusés cherchent à se dérober à la justice. Ils accusent tout le monde quand ils n'ont personne sur qui rejeter leur faute, tout le monde, c'est-à-dire la société. Tandis que ma cliente ne consent à accuser personne.

— Mais qui voulez-vous qu'elle accuse?

— Qui voulez-vous qu'elle accuse? Il y a un homme là-dedans qui, tout de même, a sa part de responsabilité. Cet homme, je voudrais bien connaître son nom, le mettre en cause, lui dire son fait, le montrer du doigt. Cet homme seul peut m'apporter aux assises la diversion nécessaire. Il faut, le plus souvent, vous le savez bien, que nous contournions la question principale pour aboutir à un acquittement. La question principale, c'est ici le meurtre de l'enfant. Il importe qu'elle se transforme et devienne la séduction d'une noble fille toute livrée d'avance à l'amour par la menace de la jeunesse qui s'en va, par les privations de toute nature et par une imagination romanesque. La séduction et l'abandon. Le séducteur, la lâcheté du séducteur, voilà le thème de ma plaidoirie. On oubliera l'enfant trouvé dans le Guiers-mort, et la victime deviendra l'accusée.

Ce que redoutait Mme de Varce, c'était bien cela précisément, et pire encore. Le meurtrier n'était plus recouvert que par cette volonté de silence que s'imposait l'infortunée Monique Desclaux. Mais pourquoi se taisait-elle? Je n'avais qu'à encourager mon confrère dans la voie des confidences pour le savoir. Ce n'était pas abuser de son ingénuité que de l'écouter parler :

— Le séducteur, dis-je négligemment, elle serait peut-être fort embarrassée de le nommer.

— Que voulez-vous dire?

— Que la vertu des criminelles est toujours sujette à caution, et qu'il faut au contraire se défier de leurs dénonciations. La loi n'est pas si sotte qui interdit la recherche de la paternité. Certes, elle ne protège guère la femme, et bien des coquins s'en servent pour se dérober à l'obligation paternelle. Mais les législations qui autorisent cette recherche engendrent tout autant d'abus. Toute fille enceinte se découvre un amant riche et haut placé. Au besoin, elle le sollicite dès qu'elle redoute la maternité. Votre cliente se tait sans doute parce qu'elle ne possède aucune preuve. Sans quoi elle eût déjà prononcé un nom et se fût peut-être exposée déjà à des protestations qui eussent achevé de la perdre. Rien n'est aisé en pareille matière.

Maître Arbonel m'avait écouté parler si longtemps sans m'interrompre parce qu'il était suffoqué par l'indignation.

Quand j'eus fini, il me prit le bras avec une sorte de commisération affectueuse :

— Votre excuse, me dit-il, est de ne rien connaître de l'affaire. Si vous aviez vu, ne fût-ce qu'une fois, Mlle Monique Desclaux, vous ne parleriez pas ainsi.

— Est-elle jolie? demandai-je. C'est aussi un argument.

— Je ne sais pas si elle est jolie. Elle l'a peut-être été. Mais elle est émouvante et pathétique plus que je ne puis dire. Son père était professeur d'histoire naturelle à Lyon. Il est décédé tout jeune, à la suite d'une congestion pulmonaire, contractée dans une excursion de recherches botaniques. Elle a pris ses diplômes rapidement et n'était pas majeure que déjà elle assurait par ses leçons l'existence de sa mère et de sa plus jeune sœur.

— Un prix de vertu.

— Parfaitement, un prix de vertu. Ce n'est pas vous que j'aurais besoin d'inviter à faire quelque différence entre les diverses catégories de femmes qui tombent. Celle-ci n'est tombée qu'une fois.

— Vous en êtes sûr?

— J'en mettrais la main au feu.

— Cher ami, prenez garde de vous brûler. J'ai connu bien des femmes qui n'ont eu qu'un mari. Mais des femmes qui n'aient eu qu'un seul amant, je n'en ai guère rencontré.

— Il y en a pourtant. Et même, au fond, rien ne compte pour les femmes que l'amour. Si elles l'ont trouvé, elles ne réclament pas autre chose dans la vie.

— Il se cherche, il ne se trouve guère. Et il se cherche indéfiniment à travers bien des aventures.

Comment pouvais-je parler ainsi, moi qui l'ai trouvé sans l'avoir cherché et qui vis dans son souvenir? Mais je n'en ai jamais fait confidence à personne. Et déjà Me Arbonel me ripostait, assez bien ma foi :

— Il ne se cherche ni ne se trouve. Il s'éprouve. Mlle Desclaux l'a éprouvé, et sans doute pour une créature indigne quand, sa jeune sœur mariée, et mariée par ses soins, demeurée elle-même seule au foyer avec une vieille mère infirme, lasse de courir le cachet sans compensation, sans amitié, sans tendresse, menacée de perdre inutilement sa jeunesse, elle était une proie offerte. Quelque misérable s'est approché d'elle à cette heure de dépression pour abuser de sa crédulité ingénue. Il l'a

rendue mère et l'a quittée. Imaginez ce qu'elle a dû souffrir. De l'excès de ses souffrances s'est composé son crime. Elle a débarrassé son enfant d'une vie qu'elle regrettait de lui avoir infligée et dont elle voyait trop bien l'aboutissement au désespoir.

— Quel romancier, cette fois, mon cher confrère! C'est elle qui vous a raconté tout cela?

— Non, non, je reconstruis peu à peu la vérité.

— Mais pourquoi, ainsi désespérée, n'a-t-elle pas suivi son enfant au fond du torrent?

— Je me le suis demandé. Je le lui ai demandé. Je vois là une sorte de déformation religieuse. Elle a voulu détruire l'œuvre de vie qu'elle estimait malfaisante. Si elle a survécu à cette destruction, c'est dans une singulière pensée d'expiation. Ces femmes-là estiment le suicide pire que le crime.

— Elle ne s'est pourtant pas dénoncée elle-même. Ou elle s'est dénoncée à la veille d'être mandée chez le juge d'instruction.

— Oh! elle avouait d'avance. Les paysans qui avaient donné son signalement à la suite de l'article du *Petit Dauphinois* sur le petit cadavre trouvé dans le Guiers-mort ne savaient absolument rien. Ils ne poursuivaient qu'une haine personnelle. Le corps ne pouvait plus être identifié. Tandis qu'à peine introduite dans le cabinet de M. Bernin, Mlle Monique Desclaux s'est écriée : « Oui, c'est moi ». Le juge, stupéfait, ne pouvait en croire ses oreilles. Il a même commencé par protester. Lui-même me l'a raconté : « Mais, mademoiselle, je ne vous ai pas appelée et je ne sais pas de quoi il s'agit. — Il s'agit du crime du Désert, au pont Saint-Bruno. Oui, j'ai tué mon enfant, afin qu'il ne soit pas malheureux dans la vie, malheureux comme moi. Et je l'ai tué seule, entendez-vous, toute seule ». Jamais un juge d'instruction n'a reçu un aveu aussi prompt, aussi net, aussi précipité, aussi complet. Mais remarquez cette revendication. Elle ne veut pas avoir de complice. Toute sa défense va consister à couvrir celui qui l'a séduite et lâchement abandonnée, celui qui est la cause indirecte du meurtre. Et toute l'habileté du juge va consister dès lors à lui faire préciser les détails du crime afin de ne pas la prévenir d'assassinat, à tâcher d'obtenir d'elle un nom, une indication, un renseignement qui permette d'appeler en témoignage l'homme qui se cache, de le débusquer, et même de le mettre en cause. Rien n'y fera. Jamais elle ne le trahira. Ah! c'est un beau duel à l'ins-

truction et que vous eussiez comme moi suivi passionnément.

— Le juge ne sera pas le plus fort. Car l'accusée a bien choisi son avocat.

— L'avocat et le juge sont ici d'accord. Moi aussi je l'encourage à parler, à divulguer son secret. Ce secret, le juge le cherche sans elle. Mais elle a dû entourer ses amours du plus grand mystère : rien ne les a jusqu'ici révélées. Une passion extraordinaire, absolue, souveraine, lui clôt la bouche. Elle se roule avec extase dans le sacrifice.

— Oh ! souveraine. Mieux vaut réserver l'épithète.

— Comment ! Elle accepte de sauver son suborneur, son complice en se perdant elle-même, et vous ne trouvez pas que c'est le comble de l'amour !

— Je réserve mon jugement, mon cher confrère. Évidemment tout cela n'est pas clair. L'amant est peut-être mort ou parti.

— Si elle ne pouvait lui nuire, elle le nommerait.

— Peut-être est-il inavouable.

— Non, non, elle n'a pu mal choisir.

— Peut-être est-il trop haut placé.

— J'y ai songé. Il est peut-être d'un autre rang social, peut-être marié. Elle désire lui éviter le scandale, la moindre éclaboussure. Et lui-même, en raison de son rang, de sa situation de famille, reste dans l'ombre au lieu de lui apporter son aide. Ah ! quelle punition pour les amours coupables, cette séparation dans le malheur et le danger !

Maître Arbonel levait et agitait son unique bras disponible en signe de protestation et de détresse. Allait-il de ce pas chez le juge d'instruction que je désirais voir ? Je le lui demandai :

— Dans une heure seulement, me répondit-il, je suis convoqué. D'ici là, je vais au greffe et au parquet. Ma cliente doit être amenée de la prison. Voulez-vous la voir ?

Il l'offrait à ma curiosité pour me convaincre, pour m'attirer dans son parti et il ajouta :

— Quand vous l'aurez vue, je gage que vous ne douterez plus d'elle. Elle respire l'honnêteté, la franchise, la générosité, la grandeur d'âme.

Et il me quitta sur cette tirade. Quel portrait pour une criminelle ! Mais n'était-ce pas chez lui une habitude de louer ainsi toute sa clientèle des assises à tour de rôle ? Les plus

affreux coquins, il les badigeonnait de son éloquence et les présentait blancs comme neige. C'était aujourd'hui le tour de Mlle Monique Desclaux et il ne lui marchandait pas le blanchissage. Comment s'étonner de ses affirmations et de ses brevets d'innocence ? Il suivait sa pente naturelle. Il se préparait à émouvoir le jury en commençant par se convaincre lui-même. Et cependant il m'avait impressionné. Si cette jeune fille restait, dans son silence, fidèle à une passion unique pour cet Aynard de Varce dont la femme m'avait fait mesurer la médiocrité et la lâcheté ? Si elle ressemblait, même de loin, à un tel portrait ? Me Arbonel pousse à l'exagération les sentiments et les arguments ; il ne les invente pas. Il voit gros, mais il voit clair. Il épaissit, il ne brouille pas. Et il y a beaucoup d'intelligence et de finesse dans sa manière de comprendre et d'expliquer les affaires les plus compliquées, les plus ténébreuses.

Puisque l'instruction ne reprenait que dans une heure, j'avais le temps de voir M. Bernin s'il était au Palais de justice, et je m'arrangerais pour assister à l'entrée de l'accusée dans le cabinet du juge. Rien ne vaut la vision directe. Un visage, pour qui sait en détailler les expressions, est plus significatif qu'un dossier.

M. Bernin qui venait d'arriver me reçut avec son affabilité coutumière. Coutumière à mon égard, car il est habituellement d'un abord distant et froid. J'avais eu l'occasion de l'apprécier pour son jugement, pour ses rares dons de psychologie, pour son expérience. Je savais qu'on pouvait se fier à lui dans les occasions délicates. Il a dépassé la cinquantaine et il a renoncé à cette poursuite de l'avancement rapide qui mue tant de magistrats, d'officiers, de fonctionnaires de valeur en coureurs forcenés et courtisans du pouvoir. C'est un caractère indépendant, fier, ombrageux, qui ne se laisse pas influencer. Son physique n'annonce point tant de qualités, rares et profondes. Il est grand et gros à souhait, charpenté à la façon de ces grands-ducs de Russie qui semblent appartenir à une autre humanité. Vieux garçon, il a peu de soins de sa personne et il prend pension à un petit hôtel où il paie double part, car il est atteint de boulimie et absorbe des portions formidables. Par surcroît, il est fort gourmand. A quelque dîner d'enquête où magistrats, avocats et avoués font assaut d'appétit et d'esprit

ensemble, il sortit à la fin du repas déjà trop copieux un pâté qu'il avait apporté et oublié. « On en peut manger pendant vingt minutes, déclara-t-il. J'ai calculé. » Comme on était au dessert, tous les convives refusèrent sa proposition. Il installa devant lui l'objet, sortit sa montre, opéra sous nos yeux pendant le temps prescrit et n'en fut point incommodé. Ses exploits gastronomiques lui ont ainsi composé une légende. Mais cette légende n'est pas agresssive. A force d'équité et de clairvoyance, il a conquis au Palais une autorité exceptionnelle. On le respecte, on le considère, et dès qu'une affaire s'entortille, on le prie de la tirer au clair.

Quand j'eus traité avec lui en quelques mots la question qui était censée motiver ma visite, lui aussi, comme maître Arbonel, me parla le premier de ce secret du Guiers-mort qui, décidément, agitait le Palais :

— Oh ! me dit-il, je pourrais clore l'instruction. L'accusée avoue. Elle avoue tout. Elle avoue trop.

— On n'avoue jamais trop.

— Si, quand on veut sauver quelqu'un.

— Mais qui ?

— Son amant. Cette Monique Desclaux fait pitié, même à un juge. C'est à un ami que je parle, n'est-ce pas? Je ne suis pas sûr qu'elle ait commis son crime toute seule. Je ne suis même pas sûr qu'elle l'ait commis, tant elle s'en accuse avec rage.

— Que voulez-vous dire ?

— Que nous sommes en présence d'une passion unique, ou d'un cas de folie. C'est peut-être du même ordre. Voici une jeune fille que tous les témoins s'accordent à nous représenter comme dévouée, bonne, pieuse, généreuse au point de se dépouiller pour sa famille. Sa réputation est excellente. Personne ne lui a connu d'amant. Personne ne la soupçonnait d'une intrigue. Personne n'a su qu'elle était enceinte. Et tout Grenoble apprend avec stupéfaction qu'elle s'est rendue coupable d'un infanticide.

— Elle est peut-être folle. Il y a des imaginations dévoyées. Les chastetés tardives produisent parfois de ces cas étranges. Elle a pu construire tout un roman et finir par croire à sa réalité.

— J'y ai pensé. Mais le ménage paysan de Saint-Pierre-de-

Chartreuse qui l'a dénoncée à tout hasard l'a parfaitement reconnue. Elle lui avait confié son enfant après la naissance. J'ai retrouvé le lieu de l'accouchement clandestin, Chapareillan, aux confins de la Savoie. Tôt ou tard, demain ou après-demain, les journaux le publieront. J'ai tout retrouvé, sauf le nom du séducteur.

— Elle s'est peut-être donnée une fois unique, à un inconnu, dans ce désarroi de l'être, dans cette aberration de l'esprit qui sont, à certaines heures désenchantées et déprimées, la rançon des volontés trop tendues et des privations trop cruelles. C'est à la fois affreux et pitoyable.

— J'y ai pensé aussi. Mais je n'y crois pas. Il y a, chez cette jeune fille, une expression d'extase quand elle notifie sa volonté de silence, quand elle refuse de répondre à mes questions, à quoi l'on ne peut se méprendre. Elle se sacrifie, et elle se sacrifie dans une frénésie amoureuse, avec une sorte de volupté. Elle croise les bras sur la poitrine comme pour me braver et comme pour affirmer la garde de son secret. A certains moments, je dois cacher mon émotion. Car elle m'émeut. Et il en faut, n'est-ce pas, pour émouvoir un vieux et formidable bonhomme comme moi?

Il riait en me confessant son trouble. Et, en effet, quel contraste entre l'énorme charpente qui semblait le protéger contre toutes les influences du dehors et le cerveau lucide, la sensibilité délicate que cette enveloppe considérable recouvrait!

— Je regrette, ajouta-t-il, que vous ne soyez pas son avocat. Me Arbonel en est tombé amoureux, comme de toutes ses clientes d'ailleurs. Et cela le paralyse. Sauf à l'audience, je l'espère.

— Il la fera acquitter.

— Ce n'est pas si sûr. Les jurés ne goûtent pas le sacrifice. Parlez-leur de braves accusés se renvoyant la balle à qui mieux mieux, niant, niant encore, niant toujours, ou bien invoquant la fatalité, comme la Belle Hélène, ou déclinant toute responsabilité aux dépens d'autrui. Mais un tel amour, coupable et généreux ensemble, non, cela, vraiment, les dépasse trop. Ils ne comprendront pas et, ne comprenant pas, ils condamneront. Ce qui sauverait peut-être la pauvre fille...

Le juge n'acheva pas, comme s'il suivait un songe intérieur.

— Ce qui la sauverait? répétai-je sous forme interrogative.

— Eh bien ! ce serait la folie. Elle n'en peut plus. La tension nerveuse où elle vit l'épuise. Je l'ai autorisée à voir sa mère et sa sœur. Elle a refusé de les recevoir, pour ne pas se laisser attendrir. Celles-ci l'auraient suppliée de donner le nom de l'amant, et sans doute du complice. Je comptais sur cette entrevue, sur le rappel de cette famille honorable dont elle compromet, dont elle supprime le bon renom. Elle s'y est dérobée. Et cependant je suis allé sur les lieux, qu'elle n'a pas l'air de bien connaître, et qu'elle s'efforce pourtant de reconnaître. J'y retournerai sans doute avec elle ; là, peut-être, elle se laissera vaincre. Elle ne me paraît pas capable de s'être penchée sur le torrent avec son paquet vivant dans les bras. Il y faut une force, une agilité d'homme. Enfin, je crois avoir découvert l'endroit de ses rendez-vous, un village aux environs de Grenoble, où elle donnait périodiquement des leçons. Peut-être finirai-je par percer le mystère.

— A quoi cela vous avancera-t-il?

— A citer un témoin que je pourrais embarrasser.

Je savais tout ce qu'il m'était nécessaire de savoir et me hâtai de changer de sujet. Mais le magistrat, regardant l'horloge, y revint tout naturellement :

— Onze heures. Mlle Desclaux va m'être amenée. Voulez-vous la voir entrer ?

Il me le proposait, lui aussi : comment ne serais-je pas resté ?

— Ce n'est pas un spectacle que je vous offre, rectifia-t-il. Mais vous aimez à déchiffrer les énigmes. Et ce visage en est une.

Me Arbonel entra dans le cabinet du juge d'instruction avant que sa cliente y fût introduite :

— Ah ! me dit-il, je vous retrouve. N'est-ce pas, monsieur le juge, qu'il lui faut absolument voir Mlle Desclaux?

Du moment qu'ils s'accordaient si bien pour me faire les honneurs de l'accusée, je n'avais qu'à me soumettre. Elle n'était pourtant pas un objet de curiosité et j'avais quelque honte de ma soumission. Un objet de curiosité : elle l'était déjà pour la foule qui s'amassait aux abords du Palais de Justice, afin de la voir descendre de voiture. L'ancienne prison, place Saint-André, attenait presque au cabinet du juge, tandis que la

nouvelle, au bout du quartier Saint-Joseph, impose un long parcours aux accusés dont la méchanceté publique guette la sortie et l'arrivée.

Une minute ou deux plus tard, la pauvre fille entra, accompagnée par les gendarmes. L'avocat et le magistrat avaient tous deux raison : elle méritait d'être vue. Les criminels, tantôt sont effondrés sous le poids de la honte et dans la peur de la justice, et tantôt poitrinent et font la roue. Bien peu jouent au naturel leur triste rôle. Ils sont lâches ou vaniteux. Rarement ils se contentent d'être des malheureux ou des coupables, ou d'être ensemble des coupables et des malheureux. Ce qui frappait tout d'abord chez cette Monique Desclaux, c'était sa parfaite simplicité. Elle ne cherchait à attirer ni la sympathie, ni la pitié. Elle s'offrait à la justice comme si elle reconnaissait son pouvoir, comme si elle s'inclinait devant elle, comme si elle acceptait d'avance une peine méritée. Cela se discernait aisément à la façon dont elle prit place en face de M. Bernin : elle ne tremblait pas, elle ne manifestait pas de crainte, mais elle montrait sa déférence envers un homme dont elle reconnaissait le juste pouvoir.

Elle n'était pas précisément jolie, et même elle aurait pu dans le monde passer inaperçue. Mais quand on avait commencé de la regarder, on ne cessait plus de s'intéresser à son visage et à sa personne. La prison n'est guère favorable aux soins de toilette : elle ne permet ni la tricherie de l'âge, ni celle du teint. L'accusée pouvait avoir une trentaine d'années : avec un peu de poudre et de fard, et une expression moins douloureuse, elle en aurait paru cinq ou six de moins. Moyenne de taille, la peau très blanche, assez bien faite, mais un peu courbée et la poitrine rentrée, par suite du travail penché sur un bureau, elle retenait l'attention par le visage et par les mains. Des mains fines, nerveuses, aux doigts longs, comme en ont les portraits de femmes de l'école lombarde que j'ai vus dans mes voyages en Italie, des mains toutes vivantes, qui révélaient une extraordinaire sensibilité. Un visage petit, étroit, bien porté sur le cou mince comme une fleur à peine plus longue que la tige, avec une bouche aux coins tombants, un nez un peu large, de grands yeux veloutés, brumeux, mouillés, dont le regard était embué et mélancolique. Et un lourd casque de cheveux châtain clair.

Elle ne me vit même pas. Elle répondit à peine au salut empressé de son avocat et à l'accueil distant, mais courtois du juge. Elle vivait en dedans, concentrée d'avance sur des réponses qui ne laisseraient pas de prise à l'équivoque. C'était cette concentration que j'avais déjà remarquée chez les femmes obsédées, soumises à une seule idée, incapables de s'en écarter, et déjà prêtes en effet pour la névrose. Le juge ne se trompait guère, qui parlait d'un examen médical. Elle ne trahirait pas son amant. M. et Mme de Varce pouvaient être rassurés. Mais avaient-ils le droit de ne pas la secourir, de la laisser seule en face d'une accusation qui ne rencontrait pas l'auteur principal ? Une telle lâcheté était-elle possible? Cependant, une autre solution pouvait encore intervenir, qui arrangerait toutes choses. Je me penchai vers M. Bernin et lui glissai à voix basse :

— Est-elle responsable?

Il esquissa un geste de doute. N'avais-je pas dépassé mes droits en posant cette seule question qui contenait une insinuation, une indication tout au moins? Je m'éloignai aussitôt non sans quelque remords, après avoir une fois encore pris l'empreinte de ce masque contracté et tragique. Maître Arbonel m'accompagna jusqu'au seuil du cabinet.

— Vous la sauverez, lui dis-je en lui serrant la main.

Mais n'était-ce pas à mon client, à Aynard de Varce, le vrai coupable, ou le plus coupable, qu'il appartenait de la sauver sans retard?

AYNARD DE VARCE

Le château d'Arnay est une vieille bâtisse du moyen âge refaite au temps du connétable de Lesdiguières qui plus d'une fois le prit pour dernier gîte d'étape en rentrant à Grenoble après avoir guerroyé contre les ducs de Savoie. Il est construit de pièces et de morceaux de styles différents, avec une partie moderne où le dernier marquis a mis le chauffage central et qu'il a percée de larges baies. Extérieurement, c'est un amas de bâtiments et de tours autour d'une cour intérieure où l'on pénètre par une poterne. Il ne manque pas de pittoresque ni de grandeur, avec ses architectures superposées et la marque d'époques successives.

Mais il faut en être rapproché pour se rendre compte de ses dimensions. Car il représentait une défense plutôt du côté de l'Isère dont il est distant de quinze cents mètres que du côté de la montagne, rempart naturel. On traverse tout le village allongé de la Terrasse pour le trouver à sa droite sur la route de Chambéry, on prend la petite place de l'église qui n'était tout d'abord qu'une chapelle dans sa dépendance et qui a été utilisée plus tard pour la paroisse. Un mur d'enceinte, d'où retombent des grappes mauves de glycine, le protège. Une allée de tilleuls y conduit, qui s'arrête pour laisser place à un bassin.

Au lieu de louer à Grenoble une voiture qui m'eût fait remarquer, je me contentai de monter dans le tramway de Chapareillan et de descendre à la station de la Terrasse. De là j'achevai lentement la route à pied, — quelques minutes à peine, — non sans m'arrêter fréquemment pour contempler le paysage du fleuve et des montagnes de Belledonne et des Sept-Laux que cette belle journée de juin caressait. Un rideau de peupliers aux verdures fraîches tremblait au vent et chantait. Je connaissais le château, pour y être venu déjà tant de fois. Mais ce voyage ne ressemblait à aucun autre. Les procès que j'avais plaidés pour le tenace et violent marquis d'Arnay, n'engageaient que des questions de propriété et de voisinage, de chasse, de pêche, de braconnage, ou de servitudes. Tandis qu'il s'agissait maintenant d'un crime et j'allais voir un assassin, ou tout au moins un meurtrier, à supposer que l'infanticide n'eût pas été prémédité. Moi-même, je me sentais la conscience troublée. Quel conseil donnerais-je à mon client? Commettrait-il la lâcheté de se dérober et d'abandonner sa complice à la justice sans venir prendre sa place à côté d'elle? D'autre part, avais-je le droit de lui cacher l'attitude de celle-ci, qui n'accepterait jamais de le dénoncer et qui se murait dans sa volonté d'acceptation et d'expiation? Cette attitude, que l'avocat et le juge m'avaient permis de surprendre, — sans savoir que je pouvais être un jour ou l'autre intéressé à l'affaire, — m'appartenait-il de la révéler? Je pesais ces questions, tout en marchant et ne voyais pas clair dans la décision à prendre. Mais pourquoi empiéter sur un domaine qui n'était pas le mien? Il n'appartient pas à l'avocat de choisir pour son client la voie où celui-ci doit s'engager. Au client de résoudre le problème. A chacun ses responsabilités. Le rôle de

l'avocat n'est pas d'égarer la justice, mais d'aider l'accusé de son mieux et de l'entourer de toutes les garanties de la défense.

Tout en ruminant ces pensées, j'arrivai à la poterne. Dès que je l'eus franchie, je fus accueilli par un chœur d'aboiements aux timbres différents. C'était le chenil dont s'enorgueillissait le marquis d'Arnay. Certes, il avait renoncé pour les chasses de Chartreuse à ces magnifiques chiens de Saintonge qui lancent le cerf dans les forêts de Chantilly ou de Compiègne et font à la poursuite un carillon de cloches qui retentissent dans les bois comme sous des voûtes d'église. Notre gibier du Dauphiné réclame des qualités moins brillantes et d'autres aptitudes. Ces chiens trop hauts de taille se déchirent et se blessent aux rochers et aux ronces, tandis que de modestes griffons, sous robe fauve, noir et feu, bâtards du Nivernais, de Vendée ou d'Anjou, ou, mieux encore, ces chiens courants dont la race est originaire de Franche-Comté ou même d'Allemagne, fauves ou noir et feu, d'un demi-mètre à l'épaule, d'une poitrine étroite, mais puissante, qui soutient l'haleine, dont la tête se termine par un museau étroit et dont le pied est excellent, mènent le chamois sans arrêt et rattrapent en résistance ce qui manque à leur voix moins déployée et à la perfection de leurs formes. Je m'approchai de leur palais. Mais leur vacarme redoubla. Ils ne me reconnaissaient pas et cependant que de fois j'avais entendu leur concert aux notes disparates dans le massif de la Grande Chartreuse sur la voie saignante d'un lièvre, d'un chamois, ou même d'un sanglier! En vain je les appelai, et quelques-uns d'entre eux par leurs noms : Taïaut, Brifaut, Faraud. Ils attendaient avec impatience le temps de la chasse et trompaient l'attente avec cette musique.

Une écurie de courses, un beau chenil, rien ne signifie mieux, aujourd'hui encore, la puissance seigneuriale. Le cheval et le chien sont les derniers vassaux. Ils veulent obéir à qui sait commander. Ils distinguent le chef. Or, il y avait un tel contraste entre l'ensemble de ce château taillé dans l'étoffe des siècles et la mission dont j'étais chargé et qui risquait d'anéantir toute l'œuvre du passé, de jeter bas une des races les plus fières de notre Dauphiné, et des plus réputées dans ses fastes militaires, — que j'hésitai à m'annoncer et prolongeai mon colloque avec la meute.

Certes, les châteaux s'en vont en ruines, les parcs se

lotissent et les races s'abâtardissent. Notre temps égalitaire supporte mal les signes de domination. Il substitue le culte individuel à celui de l'honneur. On tient encore aux titres et l'on ne tient plus au nom. Le snobisme a remplacé la tradition. Or, il faut croire à la tradition et à la durée pour être retenu dans ses actes par le respect du nom. Un esprit anarchique n'accepte plus de gêne. Du moins y a-t-on gagné de n'être plus atteint par le vice ou la sottise des collatéraux. La ligne directe est demeurée plus sensible. Et je me demandais comment réagirait le terrible marquis d'Arnay, s'il était mis au courant du crime de son gendre? Ne serait-il pas capable de l'étrangler de ses propres mains dans un accès de fureur?

Pour mieux donner le change, je demandai à la porte le marquis dont je savais l'absence.

— Monsieur le marquis est aux eaux d'Aix.

— Je croyais qu'il était rentré.

— Il est attendu d'un jour à l'autre.

D'un jour à l'autre, diable! Mme de Varce ne m'avait pas prévenu d'un retour aussi prochain. D'autant plus fallait-il se hâter de prendre une décision avant cette arrivée. De mon air le plus naturel, ainsi éconduit, je réclamai la comtesse de Varce et l'on me fit entrer. Elle-même devait jouer la même comédie, — et sans doute aussi vainement, mais nous nous croyons observés dès que nous traversons des circonstances particulières, — car elle ne se pressa point de me rejoindre au salon et, dès qu'elle m'y eut rejoint, elle se précipita sur moi et d'une voix basse me réclama des nouvelles en deux mots qui trahissaient son anxiété :

— Rien encore?

— Non, madame, rien encore.

Je la mis au courant de mes démarches. L'accusée n'avait pas trahi le tragique secret. Elle continuait de se taire. Elle se barricadait dans son silence, ou donnait des réponses évasives et imprécises sur les circonstances du crime, nettes et claires sur sa culpabilité. En vain le juge d'instruction essayait-il soit d'obtenir d'elle d'autres aveux, soit de la mettre en contradiction avec elle-même. C'était une lutte extraordinaire dont il ne sortirait pas vainqueur. Pour moi, il n'obtiendrait rien. Elle ne livrerait pas son complice.

Pourquoi ai-je parlé ainsi à Mme de Varce, sans lui rien

celer? Je savais d'avance ce qu'elle me répondrait. En effet, dès que j'eus terminé mon récit, elle me regarda bien en face et me demanda :

— Vous l'avez vue?

— Elle? Oui.

— Comment est-elle?

— Mais... elle est singulière. Je la plains et malgré sa faute et sa part dans le crime, je ne suis pas sans éprouver pour elle une grande pitié.

— Elle vous attire, quoi! Vous ne m'avez pas répondu : comment est-elle?

Je lui fis son portrait, m'arrêtant surtout aux yeux humides, aux yeux d'hallucinée, et je dus la peindre avec une certaine chaleur, car Mme de Varce m'arrêta.

— Oui, conclut-elle, il a dû l'aimer.

Il: son mari. Elle était donc jalouse, elle qui, la veille même de son mariage, me paraissait si détachée de M. de Varce et ne songeait qu'à la garde de son père pour l'empêcher de se mésallier. Les cœurs de femmes sont toujours un peu ténébreux. Ou bien le mariage crée une association de vie, une communauté d'intérêts, — surtout après la naissance d'un enfant, — qui l'assimile à l'amour dès qu'il s'agit de le défendre contre une intruse passée, présente ou future. Et même elle ajouta, presque naïvement, avec ce mépris des subalternes qui m'a toujours choqué :

— Une institutrice! Je croyais que c'était une passade, comme avec une femme de chambre.

Mais ce mépris dissimulait mal une jalousie plus féroce que je ne m'y serais attendu. Jalousie qui allait produire sur elle le même effet que sur moi la compassion.

— *Il* ne peut pas accepter ce silence, reprit-elle, toujours sans désigner par son nom M. de Varce. Car elle ne se taira pas jusqu'au bout. Elle attend son heure pour mieux le compromettre.

— Oh! non, madame, déclarai-je afin de l'éprouver, elle n'attend pas son heure. Son heure a dès longtemps sonné. Elle ne prononcera jamais le nom de votre mari, et M. de Varce, s'il le veut, peut demeurer à l'écart tranquillement. Il ne sera pas dénoncé.

— Mais comment pouvez-vous en être sûr? Comment le savez-vous?

— Parce qu'elle l'aime.

— Oh! monsieur l'avocat! Leur aventure était finie avant notre mariage, et mon mari est à ma dévotion.

— Elle en vivra toute sa vie. Il y a des cœurs qui ne s'ouvrent qu'une fois. Et même brisés, piétinés, écrasés, ils aiment encore.

— C'est elle qui l'a séduit.

— Je ne crois pas. Elle a dû être séduite elle-même par la timidité, la réserve que montrait alors M. de Varce dans ce milieu de femmes charmantes, mais un peu despotiques que sa mère et ses sœurs composaient.

Elle parut réfléchir en répétant :

— La timidité, la réserve...

N'était-ce pas cela pareillement, ces qualités négatives, qui l'avait attirée elle-même vers son fiancé, joli comme une fille, et déjà fuyant et sournois, ne livrant rien, ou si peu, de ses pensées, se contentant de plaire sans beaucoup de frais, et dont l'attrait n'était peut-être pas du meilleur aloi? Et comme elle réfléchissait, je l'observai mieux. La fatigue, l'insomnie se lisaient sur ce visage qu'elles couperosaient. Toute l'attitude était comme affaissée, vaincue, découragée. Et le regard aussi était chargé d'une tristesse qui devait confiner au désespoir. Elle me livra le fond de sa pensée :

— *Il* ne peut pas accepter ça.

Le disait-elle par haine de la rivale et afin de ne pas recevoir d'elle cette royale aumône que celle-ci leur jetterait en épargnant M. de Varce, ou par un sursaut d'équité?

— N'êtes-vous pas de mon avis? précisa-t-elle. Mais vous êtes avocat, vous ne voyez que la défense. Vous allez lui conseiller de ne pas bouger. C'est votre rôle.

Elle avait dit : *c'est votre rôle*, un peu comme elle avait jeté précédemment : *une institutrice*. Aussitôt, je me rebiffai contre l'injurieuse insinuation :

— Non, madame, ce n'est pas mon rôle. Vous vous trompez. M. de Varce choisira lui-même tout à l'heure son système de défense. Après qu'il l'aura choisi, et s'il choisit de se dénoncer et de se livrer à la justice, en souvenir de mes relations avec votre père et à cause de vous-même que j'ai connue tout enfant, et non par métier ni par goût, j'accepterai de l'assister. Voilà tout.

Elle comprit aussitôt qu'elle avait fait fausse route et me tendit la main avec une confiance et une amitié si complètes que j'en fus touché :

— Pardonnez-moi si je vous ai blessé. Ma vie est si affreuse depuis... depuis que je sais. Je n'aurais pas supposé, avant, que l'on pût accepter une pareille existence.

Elle murmura comme pour elle-même :

— Je n'ai pas changé de chambre. A cause de lui. Par pitié. Pour ne pas le condamner. Mais le sentir là!... Il n'ose plus toucher son fils, quand on le lui amène. Il a peur de l'autre. Il revoit l'autre. Je le devine, je le sens. Alors, c'est moi qui prends le petit Bruno et qui renvoie la nourrice en l'assurant que monsieur ne veut le recevoir que de mes mains. C'est une atmosphère presque intolérable que nous respirons ici. A sa place, je serais déjà partie pour Grenoble. Je me serais déjà livrée. Tandis qu'il hésite. Je ne sais pas ce qui se passe en lui. Nous ne parlons plus de ce qui nous tourmente, mais nos yeux, nos gestes, nos mains ne font qu'en parler. Ah! si vous nous voyiez ensemble, vous soupçonneriez tout de suite qu'il y a entre nous du sang et de la mort. La plupart des gens, par bonheur, n'ont pas appris à regarder. Alors, les secrets ne sont pas pénétrés et il ne se passe rien. Se peut-il qu'il ne se passe rien ici, après ce qui s'est passé là-bas, au Guiers-mort, et que je ne sais même pas exactement?

Elle se cacha le visage un instant et reprit, sans me donner le temps d'intervenir :

— Je vais aller le chercher. Je vous laisserai seul avec lui. Mais il vous demandera conseil. Que lui conseillerez-vous? Si vous lui dites que cette fille se taira, ne sera-t-il pas incliné à garder le silence, lui aussi?

— Le danger demeure, madame. J'exposerai à M. de Varce la situation exacte. L'accusée résiste à l'enquête du juge, c'est entendu. Mais le juge d'instruction a ses moyens d'investigation. Il est persuadé que la malheureuse n'a pas agi toute seule. Il lui cherche un complice. Il est peut-être sur la piste. Car il a déjà découvert l'accouchement clandestin de Mlle Desclaux à Chapareillan.

— A Chapareillan?

— Oui, tout près d'ici par conséquent. M. de Varce avait-il déjà cessé de la voir? Personne ne les a-t-il rencontrés ensemble?

Personne ne reconnaîtra-t-il l'amant de l'accusée? Qui peut savoir?

— Et... où se rencontraient-ils?

— Vous me posez la question que le juge se pose.

— C'est juste. Où donc ai-je la tête? Je suis partagée, moi aussi. Tout de même, il est mon mari. Et puis il y a notre enfant, notre petit Bruno, notre innocent. Allons-nous être déshonorés? Ah! je suis tentée, parfois, de l'encourager à se taire, à se cacher. Je suis tentée de partir avec lui au loin, pour l'Italie, ou plus loin encore, pour l'Égypte. Là nous oublierions peut-être, et nous serions oubliés. Ne faut-il pas aussi que je pense à notre nom, à notre enfant? Je suis sa femme.

Elle répéta avec un sombre désespoir :

— Sa femme.

De toute ma vieille amitié pour cette Sylvie d'Arnay au joli nom forestier que j'avais connue tout enfant, et déjà tyrannisée par son père, je la plaignais. Avec sa belle taille d'amazone, sa force naturelle, sa fortune, sa haute situation de famille, elle avait toujours été une victime. Il y a ainsi des êtres sur qui le destin s'acharne.

Elle se leva brusquement :

— Je vous envoie Aynard. D'ailleurs, il doit vous attendre. Je lui avais annoncé votre visite pour cet après-midi. Quand vous aurez pris ensemble une décision, rappelez-moi. Vous n'aurez qu'à frapper à cette porte : je serai là. Mais je ne pourrai vous entendre : voyez ces murs. Il vous confiera sans doute des choses qu'il ne m'a pas dites, que je ne veux pas connaître, qui me seraient trop cruelles. Ne suis-je pas déjà au bout de mes forces et de ma patience?

Elle se retira. Certes, j'avais déjà rencontré, par profession, bien des criminels, et des pires. Les uns étaient des brutes féroces, les autres de pauves diables, bien peu se réclamaient d'une psychologie compliquée. Mais cette fréquentation dont j'avais l'habitude ne me préparait nullement à l'entrevue présente. Je regardais autour de moi, dans ce salon d'attente, de magnifiques tapisseries des Flandres, épaves d'un passé historique, représentant des cortèges de fêtes et de batailles, et sur deux autres pans de muraille toute une galerie de portraits d'ancêtres pareille à celle qui autorise la grande scène d'*Hernani*,

et c'était dans ce cadre qu'allait me rejoindre un meurtrier protégé encore par l'amour qu'il avait inspiré et par sa propre lâcheté. Comment s'avancerait-il vers moi? Me recevrait-il en homme du monde, comme si j'étais en visite? Et d'abord me tendrait-il la main? La main est une partie de nous-même sacrifiée. La main d'un médecin touche toutes les tares, celle d'un avocat ne se refuse pas aux vices, mais aux crimes?

J'en étais là de mes réflexions quand M. de Varce, le comte de Varce, me rejoignit. Il me rejoignit avec un mince sourire sur les lèvres, un sourire presque impertinent, et ce faux air d'assurance que prennent volontiers les timides, mais il me proposa tout de suite de m'asseoir à côté de lui, comme s'il me rejoignait après m'avoir déjà vu, supprimant ainsi les formules de politesse et la difficile poignée de mains. Était-ce naturel ou combiné? Je retrouvais le joli homme, un peu trop féminisé à mon goût, que tout le monde grenoblois avait admiré le jour du mariage, — admiré non sans quelque dédain pour ce marié qui usurpait la grâce de la mariée à qui était départie la force, — et qui m'écartait déjà par ce quelque chose de fuyant dont la vie m'a appris à me méfier d'une façon toute particulière. De taille moyenne, mais bien prise, un de ces visages réguliers au nez droit et effilé, à l'ovale allongé, avec une petite bouche, il refusait son regard, — et c'est toujours le regard que je cherche dans une physionomie pour connaître un caractère, — et il le refusait comme un cheval se dérobe devant l'obstacle, au dernier moment. On croit le saisir, et ce regard est déjà loin. Il ne permet pas qu'on le surprenne. Il s'échappe ou s'efface. J'ai horreur de cette fuite. Elle communique à la figure la plus agréable un air sournois. Le dicton populaire employé pour désigner ces visages hypocrites, angéliques d'apparence, et si dangereux : *On lui donnerait le bon Dieu sans confession*, a dû être inspiré par quelque beau jeune homme d'autrefois à qui un Aynard de Varce a emprunté la ressemblance.

Qu'il eût séduit successivement Mlle Monique Desclaux et Mlle Sylvie d'Arnay, l'une pour en faire sa maîtresse de quelques mois et l'autre sa femme, rien de plus explicable. Les femmes sont d'autant plus attirées par ces êtres-là qu'elles les croient faibles comme elles, — comme la plupart d'entre elles, car il est des femmes si redoutables! — et comme elles délicats et tendres. Quelle désillusion les guette quand elles les décou-

vrent dans leur vérité, souples, rampants et faux! Mais pourquoi me presser de déchiffrer les traits de M. de Varce avant de l'avoir entendu? Avec moi, il ne pourrait pas jouer au plus fin. Avec moi, il ne pourrait pas se dérober. J'allais le contraindre, — chose difficile et pour lui peu fréquente, — à me livrer la vérité.

Cependant il se taisait, souriant toujours d'un sourire figé, refroidi, glacial et sans doute ne sachant comment engager la conversation. Il était de mon devoir de lui faciliter les aveux.

— Personne ne peut nous entendre? demandai-je.

— Non, personne. Vous pouvez parler.

Vous pouvez parler : comme si c'était moi le criminel! Il me mettait à l'aise! Un peu suffoqué par cet aplomb inattendu, je me proposai une revanche immédiate. Mais j'étais trop sûr d'avoir bientôt le pauvre homme, ou plutôt le misérable à ma merci, pour me presser.

— Est-ce à moi? lui dis-je presque doucement.

— Cela vaut mieux, implora-t-il, — car cette fois il m'implora. — Je saurai ce que vous savez déjà, et ensuite je compléterai. Et puis, n'est-ce pas, il faut m'aider.

En effet, j'étais venu pour l'aider. Il me le rappelait à l'heure utile. Je lui racontai la visite de Mme de Varce, en le fixant directement dans les yeux sans parvenir à y plonger mon regard. Impassible, il m'écoutait et je ne pouvais deviner ses pensées.

— La pauvre femme! murmura-t-il, lorsque je me tus. Quel calvaire pour elle!

— Oui, repris-je, quel calvaire! Elle a surpris votre secret, votre affreux secret. Mais il y a une autre personne.

Cette fois, il me regarda, l'espace d'un dixième de seconde, et dans cette rapide apparition je pus surprendre l'étonnement. Il ne songeait qu'à sa femme. Il avait oublié sa maîtresse, cette malheureuse accusée que tenait la justice et qui le recouvrait lui-même de la protection de son silence, de la protection de son amour.

— Oui, ajoutai-je et cette fois brutalement, Mlle Monique Desclaux que vous avez rendue mère, que vous avez abandonnée et dont vous avez supprimé l'enfant, votre enfant.

— Oh! mon enfant!

Et il eut un demi-rire équivoque qui m'exaspéra.

— Voyons, repris-je en me forçant au sang-froid, nous sommes ici pour parler utilement. J'ai vu dans le cabinet du juge d'instruction votre ancienne maîtresse. La conviction du magistrat est faite à son endroit. Cette conviction est d'ailleurs appuyée sur une enquête minutieuse. Mlle Monique Desclaux était une honnête fille qui gagnait la vie de sa famille. Il a été impossible de lui découvrir une liaison. Or, on cache une passion, on ne cache pas de mauvaises mœurs, ou du moins pas longtemps. Vous avez été vraisemblablement son unique amant. Mais vous devez le savoir.

Il eut un geste évasif. Rien n'est malaisé d'ailleurs comme de dialoguer avec quelqu'un sans pouvoir jamais lire dans ses yeux. Je continuai :

— Nous sommes ici pour connaître la vérité. J'ai accepté de vous défendre, je ne le puis efficacement que si je suis informé. Tout à l'heure vous prendrez votre décision : vous dénoncer ou vous taire. Pour le moment, nous en sommes à un interrogatoire indispensable. Mlle Monique Desclaux, seule accusée jusqu'ici, vous donne la preuve de son unique amour en ne vous nommant pas.

— Elle attend.

— Non, je l'ai vue, je l'ai regardée, elle, et je suis certain qu'elle ne vous trahira pas.

J'obtins encore une lueur des yeux, aussitôt disparue.

— Elle ne me nommera pas ?

— Jamais.

Comment ne remarquait-il pas que je le soumettais à une épreuve, l'épreuve de mon mépris? Il eût, cette fois encore, un vague sourire triste et murmura avec un singulier attendrissement :

— Alors elle me sauve, la pauvre petite.

Je l'attendais là. Il pouvait me cacher son regard, il me livrait sa conscience. Joseph de Maistre a beau dire que celle d'un honnête homme est assez vilaine. Il y a tout de même une singulière différence entre les réactions d'un honnête homme et celles d'un coquin. Et dans le crime comme dans le vice les nuances sont innombrables qui séparent les misérables des malheureux. Seule, une psychologie rudimentaire confond le tout dans le même sac.

— Qu'allez-vous faire? demandai-je alors brusquement.

— Mais...

Il hésita, je dois le dire. Il hésita même quelques secondes. Puis il me lança, pour solliciter ma complicité :

— Ne me conseillez-vous pas le silence ? Puisqu'elle veut me sauver.

— Et vous accepteriez son sacrifice?

Il biaisa, afin que sa réponse n'apparût pas trop répugnante :

— Oh ! pas à cause de moi, monsieur l'avocat, à cause de ma femme et de mon enfant.

— Mais elle ? Pouvez-vous la laisser risquer sa vie pour vous ? Car elle peut être condamnée à mort, le savez-vous ?

— A mort ? je ne crois pas. Les filles-mères, on les acquitte toujours. Et l'on pourra d'autant plus charger le séducteur qu'il ne sera pas là. Elle a, paraît-il, un excellent avocat.

Il avait trouvé ça dans ses méditations sur son crime! Dans mon dégoût, je me plus avec quelque cruauté à le tourmenter :

— Oui, Maître Arbonel. En l'espèce, cela ne suffit pas à lui garantir l'acquittement. Il ne s'agit pas d'un infanticide comme il y en a malheureusement de temps à autre, accompli dans le désespoir de l'abandon et de la honte. Il s'agit du meurtre d'un enfant d'un an. Cet enfant, il a fallu l'emmener au bord du torrent, l'attacher à une pierre, le précipiter. Chacun de ces actes est épouvantable. Chacun d'eux est une préméditation. Qui, de vous deux, les a accomplis?

— Oh ! protesta-t-il, cela ne s'est pas passé ainsi.

Et il détourna la tête, comme s'il ne pouvait se remettre lui-même en face de toute cette horreur. Et pourtant ne fallait-il pas le contraindre à parler, surtout s'il y avait des circonstances atténuantes, toujours possibles ?

— Enfin, quel est le plus coupable ? Et si c'est vous, laisserez-vous l'autre porter toute seule le poids de la faute, et le porter par amour pour vous? Répondez, monsieur. Répondez-moi donc. Vous êtes protégé par le secret professionnel. Je suis, pour vous écouter, pareil à un confesseur. Mais si je dois vous défendre, il faut que je sache tout.

Son regard se dérobait toujours et il m'était impossible de surprendre ce qui se passait dans son esprit. Je n'aurais pas d'ailleurs imaginé sa réponse :

— A quoi bon tout savoir, puisque tout doit rester caché? Je n'aurai pas besoin d'avocat. Je vous remercie, monsieur.

Et il se leva pour me reconduire. J'avoue que, sur le moment, je fus déconcerté. N'avais-je pas dépassé mon rôle et ne m'étais-je pas érigé à tort en justicier, quand je représentais l'aide et l'assistance du défenseur?

— C'est votre droit, monsieur, dis-je alors. Et je n'ai plus qu'à me retirer en effet. Je dois simplement vous faire observer que le silence de Mlle Desclaux n'empêche pas le juge de rechercher une complicité dont il demeure persuadé. Il a déjà découvert la retraite de Chapareillan à quoi les journaux ont fait allusion. Il cherche du côté des familles où l'accusée comptait des élèves.

— Ah! laissa-t-il échapper.

Nous fîmes quelques pas vers la porte. Puis, brusquement, il m'arrêta, me saisit le poignet pour me retenir, le lâcha aussitôt comme s'il avait fait un geste répréhensible ou inconvenant, et me livra enfin ce fond humain dont je n'avais pas su provoquer le remous et qu'il est de notre devoir professionnel de connaître, car c'est en lui que nous découvrons généralement le meilleur aspect de la défense, l'explication des plus ténébreux mobiles :

— Oui, vous me condamnez, vous aussi, je le vois bien, comme ma femme. C'est vrai, j'ai commis un acte effroyable. Mais pas celui que vous supposez. Je devrais aller me constituer prisonnier afin de dire la vérité, d'expier ma faute, de sauver ma pauvre complice. Je le devrais, et je ne le puis pas. Tout cela se tient. Il faudrait me confesser complètement. Alors peut-être vous me comprendriez. Je pensais avoir le courage de l'entreprendre devant vous, et vous m'avez rebuté.

— J'ai eu tort, je m'en rends compte. Je me suis montré avec vous trop dur et trop cassant.

— Oui, vous aviez honte de votre client.

Il ricana de nouveau, mais c'était un rire dont tout le mépris refluait en dedans. Et il continua :

— Pourtant, si je suis coupable, il y a des explications.

— Donnez-les moi. Je ne vous interromprai dorénavant que pour vous aider.

— J'avais été un jeune homme très sage, très gardé. Trop bien gardé. Ma mère n'avait qu'une idée, m'empêcher de voir

des femmes. Je crois que mon père en avait trop vu. Elle avait cette phobie. Elle me couvait. Elle invitait mes sœurs à en faire autant. J'étais toujours accompagné d'un valet de chambre pour aller en ville, pour aller aux cours, pendant mes années d'étudiant. Mon père avait mangé toute sa fortune, et au delà. J'étais dans la dépendance matérielle de ma mère qui ne peut se détacher de ses biens. Il n'est pas décent dans notre monde de gagner sa vie et d'ailleurs je n'avais pas beaucoup travaillé. C'est alors que Mlle Desclaux a été engagée pour l'éducation de ma plus jeune sœur, Clotilde, qui était plus délicate de santé que l'autre. Elle avait été engagée sur ses certificats de moralité. Et puis, elle approchait de la trentaine et j'avais vingt-cinq ans. Une femme, la femme venait me visiter à domicile. Je la désirai tout de suite, et tout de suite elle l'a deviné. Je m'arrangeais pour me trouver là à ses entrées et à ses sorties. A la campagne, elle est venue habiter avec nous quelques semaines. Elle avait fait ailleurs des séjours semblables. Un jour, comme elle se baissait sur la table de l'antichambre pour ramasser ses livres et ses cahiers épars, je l'ai embrassée sur la nuque violemment, brutalement, sans un mot. Elle s'est retournée, toute rouge, indignée. Je lui ai dit que je l'aimais. Que vouliez-vous que je dise ? Elle a changé de couleur. Elle m'a cru. C'est étonnant comme les femmes croient vite ces mots-là qu'on dit au hasard. Et puis je l'ai rejointe dans sa chambre la nuit. Il fallait marcher pieds nus, traverser la chambre de ma sœur Clotilde, redouter les planchers qui craquent dans les vieilles maisons, les réveils matinaux. Et puis elle est devenue enceinte. Je pensais que ce n'était pas vrai, ou bien que cela n'arriverait jamais. Comment une petite amourette de rien du tout pouvait-elle avoir des suites aussi graves ? Ce n'était pas possible. Elle a dû partir, prétexter une maladie, s'éloigner. Tout ce que j'avais d'argent en réserve, tout ce que j'ai pu grappiller ici ou là, chez des parents en leur empruntant, chez des marchands en vendant des gravures ou des livres, a passé dans la main du propriétaire de Chapareillan, de la sage-femme, de la nourrice, et par son intermédiaire à elle, car je ne voulais pas être connu. Elle-même donnait un faux nom. N'y avait-il pas l'Assistance publique pour en finir? J'osai le lui conseiller. Et pendant ce temps ma mère me circonvenait pour me marier. Elle dressait des plans,

menait des battues pour me découvrir une héritière. Je fus présenté à Mlle d'Arnay. J'acceptais d'avance un mariage quelconque et pensais y trouver ma liberté, même la liberté de mettre en ordre la situation de ma maîtresse par le moyen d'une rente. Mais ce mariage-là, c'était pour moi une chose inouïe. Dès mon enfance, j'avais admiré le château d'Arnay, le marquis d'Arnay, ses chevaux, ses équipages, sa meute. Plus tard, je regardais de loin Mlle Sylvie, comme une sorte de divinité. Et cette divinité m'était offerte. Aussitôt je m'épris d'elle. C'est une singulière chose que l'amour, monsieur. Il vous détache de tout le reste du monde. Et j'ai sacrifié l'enfant naturel par amour pour ma femme et pour mon enfant légitime.

Il avait parlé si longtemps sans que j'intervienne une seule fois. Mais il laissait une lacune entre son mariage et le meurtre. Ne consentirait-il pas à la combler?

— Vous n'avez rien révélé de votre passé à votre fiancée?

— Je n'avais rien à lui révéler, monsieur, puisque ce passé était aboli.

— Aboli?

— Sans doute. J'avais oublié l'accouchée de Chapareillan. Elle n'existait plus pour moi. Elle se débarrasserait de son enfant, ou le garderait, à sa guise. Elle m'écrivit, je ne répondis pas. Elle dut apprendre mon mariage, car elle se tut. Je croyais l'affaire enterrée, quand elle reparut il y a quelques mois. Elle est venue, elle a osé venir jusqu'ici, dans la cour du château, avec l'enfant, pour me voir. Je ne l'ai pas reçue. Et de colère je l'ai poursuivie, rejointe sur la route : « Que me voulez-vous? — Je n'ai pas de quoi payer l'entretien du petit. — Ah! je ne veux plus être ainsi dérangé... » Ma femme pouvait apprendre cette histoire. Ma femme qui venait de mettre au monde Bruno. Ah! non, on ne pouvait mêler ces deux ménages, ces deux naissances. Ce serait la destruction de mon bonheur. J'avais peur de Sylvie, peur de son terrible père. Par peur, j'ai donné un rendez-vous à Monique Desclaux à la Chartreuse. Elle m'y rejoignit avec l'enfant qu'elle avait pris au village. Là, je l'ai conjurée de s'en débarrasser, de le déposer enfin à l'Assistance publique. Elle s'y est refusée. « Eh bien! je l'y porterai moi-même, et sans retard. » Et j'ai voulu le lui arracher des mains. L'enfant est tombé contre un rocher, je

l'ai laissé tomber. Je ne me souviens plus. Quand nous l'avons ramassé, il vivait à peine.

— Mais c'est presque un accident! m'écriai-je dans une sorte de joie professionnelle que mes confrères reconnaîtront.

— Un accident? répéta M. de Varce. Non, j'avais tiré si fort, comme si ce n'était pas une chose vivante. Ce n'était pas une chose vivante pour moi. Il n'y avait au monde qu'un enfant, le mien, Bruno. Ah! c'est épouvantable! Mais ce petit, je ne le connaissais pas, je ne l'ai pas regardé. Je ne connaissais que le mien, celui de Sylvie. Laissez-moi tranquille avec cette horreur!...

Et il agita les mains comme si les Erinnyes étaient là, vengeresses et implacables. Je ne savais pas tout encore :

— Le petit, n'est-ce pas, était mort quand vous l'avez porté au torrent?

— Je l'ai porté mort au torrent. Monique ne voulait pas. Elle criait. Je l'ai fait taire. Il fallait bien que l'enfant disparût, mort ou vivant. Il ne fallait pas qu'on pût le retrouver. Pour elle aussi, comme pour moi.

— Mais alors, Mlle Desclaux n'est pas coupable?

— Non.

— Ah! c'est autre chose. Et par cela même, il y a des circonstances atténuantes. Il n'y a pas de meurtre volontaire. Un geste violent et maladroit peut encore s'expliquer.

— Celui-là aussi?

— Peut-être. Qu'allez-vous faire?

— Me taire, me taire, me taire, cria-t-il. Mon foyer doit être intact. Je ne veux pas que ma femme et mon fils soient déshonorés. C'est impossible.

La porte voisine, alors, s'ouvrit, et Mme de Varce courut à lui. Elle avait dû laisser cette porte entr'ouverte dans son désir de connaître le secret intégralement :

— Ah! madame, lui criai-je, il n'est pas si coupable que nous le supposions.

— Mon pauvre petit, dit-elle en le prenant dans ses bras. Ce qui est impossible, c'est de laisser condamner une innocente. Si vous voulez, je dirai que j'étais votre complice, que je vous ai encouragé. On nous arrêtera tous les deux. Nous ne nous séparerons pas.

— Oh! Sylvie! protesta-t-il contre cet accès de générosité.

Mais comme elle était tournée du côté des fenêtres que nous avions fermées malgré la chaleur et que traversaient les aboiements des chiens, elle eut tout à coup un geste de terreur et se sépara de son mari :

— Mon père ! annonça-t-elle, mon père qui arrive !

— Mais le marquis ne sait rien, la rassurai-je en m'approchant.

En effet, le marquis d'Arnay descendait allègrement d'une voiture à deux chevaux devant le perron. Il n'y avait qu'à dissimuler notre émotion et à lui expliquer ma présence par le désir de le voir lui-même. Et cependant nous restions tous trois hésitants, comme si cette venue inopinée contenait quelque menace.

— Nous reprendrons cette conversation demain chez moi, dis-je à voix presque basse, tandis qu'on entendait le pas lourd du marquis dans l'escalier.

— Oui, conclut Mme de Varce : je confierai le petit Bruno à une amie, et nous irons ensemble nous constituer prisonniers après vous avoir vu. N'est-ce pas, Aynard ?

— Pas vous, déclara-t-il avec ce manque d'assurance qui était le signe de son caractère.

Et il ajouta entre ses dents :

— Et puis, à quoi bon ?

L'accord n'était donc pas complet quand M. d'Arnay fit son entrée qui devait suspendre tout le débat et le renvoyer à plus tard.

HENRY BORDEAUX.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

FOCH EN ITALIE

Rien n'est à ajouter à la gloire que s'est acquise ce grand capitaine en menant les armées alliées à la victoire. Il est toutefois un épisode mémorable de sa carrière sur lequel la France ne fut pas assez informée : sa participation aux opérations militaires par lesquelles, en 1917-1918, les armées italiennes rétablirent si brillamment leur front et préparèrent l'offensive de Vittorio Veneto. C'est à là décrire que je voudrais consacrer ces quelques pages.

C'était au lendemain de Caporetto. Les Empires centraux avaient déclenché une offensive formidable contre les lignes de nos alliés italiens, offensive à la fois militaire et politique dont l'ennemi escomptait l'effet décisif sur l'issue de la guerre. Les Empires centraux faisaient aussi grand fond sur l'effet moral qu'ils attendaient de cette opération; en quoi ils se trompèrent une fois de plus, comme les événements le démontrèrent. La situation n'en paraissait pas moins très grave. Elle exigeait de la part des alliés français et britanniques des résolutions immédiates. Il n'y eut de leur part aucune hésitation. En quelques jours les divisions françaises, suivies quelque temps après par les renforts anglais, franchissaient les Alpes et venaient se ranger aux côtés de leurs camarades italiens. La communauté d'armes qui s'ensuivit fut un des plus beaux moments de la guerre. Jamais le cœur de la France et celui de l'Italie ne battirent plus à l'unisson.

Foch parut le premier au grand rendez-vous donné aux frères d'armes d'Italie. Il avait compris aussitôt la grandeur du danger. Sans perdre un instant, il avait pris ses dispositions pour y parer. Chez lui la pensée et l'action, servies par une

volonté indomptable, se confondaient. Quelques heures lui suffirent pour se concerter avec les Anglais sur une action commune au delà des Alpes. Au premier moment, j'avais moi-même apporté la dernière insistance à demander l'envoi de renforts français; mais je n'aurais pu concevoir que cet appel se réaliserait avec une aussi foudroyante rapidité. Foch avait lancé ses troupes à l'escalade de la frontière des Alpes. En pleine bataille occidentale, il n'avait pas hésité à soustraire du front français cinq divisions, plus tard portées à sept, pour les porter où le péril lui paraissait non moins grand. Nos soldats accouraient par toutes les voies, par chemin de fer, par camions, par les cols qu'ils traversaient à pied. Je me demande encore comment cela arriva; mais, fait à peine croyable, une armée française, encore frémissante des luttes sanglantes avec l'ennemi allemand, était à pied d'œuvre quatre jours plus tard sur le sol italien. Ai-je besoin d'ajouter que l'effet moral fut immense, que nos troupes furent accueillies par leurs compagnons d'armes et par la population avec un fraternel enthousiasme et que les combattants des deux pays communièrent dans la foi en la victoire?

Dans cette nouvelle tâche qui s'imposait à l'improviste à son génie, Foch n'apportait pas seulement des conceptions militaires. Sa sympathie pour les alliés italiens, sa générosité native, sa joie de leur venir en aide dans des temps difficiles y entraient pour une grande part. Il me faut ici faire un retour sur le passé pour indiquer comment il envisageait le rôle de l'Italie dans la grande guerre, auquel il attribuait une importance de premier ordre le jour où la paix serait troublée. De nombreuses années avant l'attaque allemande, j'avais eu l'occasion de m'en entretenir avec lui. Les accords franco-italiens de 1900 et 1902 lui apparaissaient comme une grande garantie en temps de paix, et comme un atout puissant, si nos adversaires nous contraignaient à tirer l'épée pour la défendre. A ses yeux, la neutralité italienne seule constituait un inappréciable et décisif avantage pour nos armes. Une fois proclamée, elle nous permettrait de dégarnir la frontière italienne et de porter plusieurs centaines de mille hommes sur le champ de bataille principal. En fait, c'est ce qui se produisit lors de la bataille de la Marne. Toutes nos troupes des confins alpestres arrivèrent largement à temps pour y combattre.

J'avais dit à Foch, comme à d'autres, que cette neutralité, garantie par des conventions formelles et secrètes, ne faisait aucun doute dans mon esprit; que mes prévisions allaient beaucoup plus loin et qu'elles envisageaient la possibilité, pour moi presque certaine, que l'Italie, entraînée par la force des choses et par le souci de sa grandeur nationale, serait amenée à combattre à nos côtés. Cette opinion était tenue par bien des compatriotes et des plus hauts placés pour imprudente et chimérique. Foch ne fut pas de ceux-là. Avec ce don de double vue, de divination qui était l'un des plus beaux attributs de son génie, l'entrée en guerre de nos voisins transalpins fut regardée par lui comme certaine. Elle prit place dès lors dans ses conceptions comme un des éléments les plus décisifs de la lutte et de la victoire. Et il eut plus tard l'occasion de mesurer ce qu'étaient les effets de l'intervention italienne, quand il vit le quartier général allemand retirer en hâte du front français des divisions pour secourir les armées autrichiennes prises entre la double attaque des Russes et des Italiens.

On conçoit, dans ces conditions, l'état d'âme de Foch lorsqu'il partit pour l'Italie. L'offensive des Austro-Allemands, si elle n'était nettement arrêtée, pouvait créer un danger fort grave et peut-être fatal, non seulement pour la Péninsule, mais pour les Alliés. Il importait d'aveugler au plus vite la brèche faite au front du Carso et de s'établir sur de fortes positions pour y préparer une grande contre-offensive. Foch trouva d'ailleurs au delà des Alpes un terrain parfaitement préparé. Les affaires étaient dirigées par deux hommes d'État éminents dont la résolution était au-dessus de toute épreuve, Sydney Sonnino et Orlando. De tels hommes étaient faits pour établir avec Foch une entente étroite et une communauté de vues. Cet accord heureusement réalisé, Foch partit pour Padoue, siège du quartier général italien. Je l'y suivis, et je ne me séparai pour ainsi dire plus de lui jusqu'à son retour en France. C'est alors que, en contact presque constant avec lui, je pus le voir opérer.

A cette époque, on laissait encore entendre qu'il était sérieusement atteint dans sa santé, que son moral s'en ressentait et qu'il n'était plus en état de renouveler les exploits par lesquels son nom était déjà fameux dans le monde entier. C'était en

vérité un singulier malade. Toujours vaillant et de belle et héroïque humeur, il mettait ses officiers d'ordonnance sur les dents par sa vigueur et son besoin d'activité. Que d'occasions n'eus-je pas d'admirer le caractère, les dons diplomatiques, le courage indomptable, les ressources, l'optimisme contagieux de ce prodigieux entraîneur d'hommes! C'était merveille de le voir agir, exalter tous les courages, conquérir tous les cœurs. Il tenait par ailleurs en particulière estime ses compagnons d'armes, les chefs des armées italiennes, les Cadorna, les Badoglio, le duc d'Aoste, les Diaz, les Albrizzi, les Alfieri. Il faisait d'eux un grand état et savait ce qu'on pouvait attendre, pour assurer la victoire finale, d'hommes de guerre de cette trempe. Il mettait aussi très haut la valeur combative de la troupe italienne. Tous ces brillants éléments, unis aux renforts alliés, lui donnaient la certitude d'une prompte et éclatante revanche.

Tout considéré, il posait donc en principe et il soutenait énergiquement que l'affaire de Caporetto était un incident de guerre, rien de plus, et qu'il était relativement aisé d'y remédier. « L'Italie, disait-il, dispose de quatre armées. L'une, la deuxième, a fléchi. Il faut en ramener les éléments à l'arrière, la reconstituer pour la ramener plus tard au front. En attendant, trois armées, solidement constituées, restent sur le champ de bataille. C'est plus qu'il n'en faut pour arrêter l'ennemi et passer rapidement à une offensive résolue. La situation est sérieuse; en réalité, elle n'a rien d'alarmant. Chaque pouce de territoire doit être défendu opiniâtrément. On ne pourra tenir, je l'admets, sur le Tagliamento. N'importe, la ligne du Tagliamento doit être obstinément défendue. On arrivera ainsi, en combattant, jusqu'à la ligne de la Piave. C'est un front de 30 kilomètres. Je défie bien l'ennemi d'y forcer les armées italiennes. Même avec des forces supérieures, il ne pourrait passer. Cinq cents hommes ne peuvent passer par une porte, quand cinquante hommes en défendent l'accès. La Piave deviendra la base de la future offensive... Et surtout qu'on ne pense pas un instant à rétrograder jusqu'au Mincio. Il serait insensé de renoncer à une base très forte pour en chercher une moins avantageuse, de livrer une grande partie du territoire aux dévastations de l'adversaire. Surtout pas de Mincio! » Ce mot de Mincio, prononcé à la française, devint une manière de leit-motiv du futur maréchal.

Telles étaient ses idées sur les opérations à entreprendre. Les événements prouvèrent la justesse de ses vues. Ils se développèrent selon ses prévisions pour aboutir à la grande offensive victorieuse de Vittorio Veneto et à l'écroulement des armées autrichiennes. En ce qui concernait l'activité des troupes françaises, Foch avait jugé sage de ne pas les séparer ni de les éparpiller le long du front sans utilité pour la cause commune. C'était, selon lui, la réserve des bons et des mauvais jours. Elles étaient maintenues, prêtes à marcher, dès que sonnerait l'heure de la bataille nouvelle. Elles y furent en effet, et au premier rang, sous le commandement de ce magnifique homme de guerre qui s'appelait le général Graziani.

Ayant accompli son œuvre, Foch revint avec moi à Rome. L'esprit qu'il y trouva le remplit d'espoir et d'allégresse. Il savait à quel point le moral d'une armée touche de près à celui du pays et de ceux qui le gouvernent. Ce moral était magnifique. L'Italie et ses gouvernants étaient résolus à la lutte à outrance. Ils aspiraient à la victoire prochaine à laquelle ils avaient déjà sacrifié des centaines de mille hommes. Foch put se dire avec orgueil (mais il n'était pas orgueilleux) qu'il n'y fut pas étranger.

Cependant les événements du front italien avaient provoqué une vive émotion dans les chancelleries et les états-majors alliés. Les gouvernements de l'Entente jugèrent nécessaire de se réunir d'urgence à Rapallo. A cette conférence tous les chefs de gouvernement et les ministres des Affaires étrangères ainsi que les chefs des états-majors devaient participer. M. Barthou m'ayant demandé de l'y représenter, je partis avec le général Foch pour Rapallo. MM. Orlando et Sydney Sonnino, accompagnés du général Alfieri, ministre de la Guerre, et du général Porro, chef adjoint de l'état-major, nous y avaient précédés. Le soir même arrivèrent le président du Conseil, M. Painlevé et M. Franklin-Bouillon. Le même train avait amené le Premier anglais, M. Lloyd George, le maréchal Roberts, commandant en chef des armées britanniques, et le fameux général Wilson, ami personnel intime de Foch. Le général Weygand, de son côté, avait rejoint son illustre chef. Tous les chefs de la coalition étaient donc présents au grand complet.

M. Orlando, en prenant la présidence, et appuyé par M. Son-

nino, exposa en termes nets et précis les vues de son gouvernement et ce qui formait le but principal de la conférence. Son exposé produisit sur tous la plus favorable impression. Les ministres italiens, et ils n'étaient pas les seuls, se demandaient si les contingences de la guerre n'exigeraient pas une augmentation des troupes alliées de renfort. Le général Foch prit la parole pour appuyer ce point de vue par des arguments à la fois militaires et moraux. Il admettait d'ailleurs le jeu de navette, c'est-à-dire d'amener au besoin une partie des contingents alliés portés à douze divisions sur le front principal français et vice-versa. En supposant au surplus que les forces ennemies demeurassent numériquement supérieures, Foch n'en demeurait pas moins convaincu que les armées italiennes, en conjonction avec celles des Alliés, étaient en mesure de leur tenir tête et de les attaquer. Il contestait que la supériorité du nombre fût le facteur principal de la victoire. La supériorité numérique, disait-il, permet sans doute de résoudre bien des questions, mais non pas toutes. Dans les conjonctures que l'on examinait, la force des positions défensives était un facteur précieux dont on devait tenir grand compte. Dans la guerre actuelle, la supériorité numérique ne garantissait rien du tout. Sur une position aussi forte que celle de la Piave, on pouvait au besoin tenir, attaquer, même dans des conditions numériques inférieures.

Finalement, il fut décidé, selon l'avis de Foch, que les contingents alliés seraient portés à douze divisions. La conférence de Rapallo s'occupa encore de nombreuses et très importantes questions ayant trait à la poursuite de la guerre commune, notamment de la création du conseil militaire interallié de Versailles, et dont il n'y a pas à s'occuper ici. Les conférenciers se séparèrent fort satisfaits les uns des autres et remplis d'une mutuelle confiance.

Foch, lui, retourna à Padoue pour y terminer sa mission. Puis il passa la main à son ami Fayolle et rentra en France, porté par le destin vers la gloire suprême et l'immortalité.

Camille Barrère.

UNE SEMAINE
AU CHATEAU DE SAINT-CLOUD

Juillet-Août 1870

UN AUMONIER DE L'IMPÉRATRICE

Les pages qui suivent se rattachent à la « petite histoire ». Plusieurs publications récentes, notamment les *Entretiens* parus dans la *Revue* sous la signature de M. Maurice Paléologue, ont ramené l'attention sur l'Impératrice Eugénie et concouru à fixer définitivement sa place dans les fastes de notre pays. Aussi, les notes que nous présentons au public nous ont-elles paru mériter d'être recueillies, en raison de leur intérêt documentaire. Il s'agit, d'un « Journal » en forme de lettres adressées, du château de Saint-Cloud, tout au début de la guerre de 1870, par l'abbé Puyol, chapelain de l'Empereur, à Mgr Foulon, alors évêque de Nancy.

Prélat éminent, et une des plus hautes et des plus attachantes figures de l'épiscopat français de la seconde moitié du XIXe siècle, Mgr Foulon devait devenir archevêque de Besançon, puis de Lyon et enfin cardinal. Son talent et le libéralisme courtois dont il fit toujours preuve portèrent Renan, — qui, bien que séparé de l'Église, avait gardé pour lui la plus respectueuse estime, — à proposer sa candidature à l'Académie française.

Quant à l'auteur des lettres ici présentées, sa physionomie comme sa carrière, marquées de perspectives séduisantes, de traits imprévus, de contrastes piquants et de désillusions répétées, pourraient fournir matière à de savoureuses peintures.

Né le 9 mars 1835, à Bayonne, Pierre-Édouard Puyol fut ordonné prêtre le 29 mai 1858 à Aire (Landes), par l'évêque de

ce diocèse, Mgr Hiraboure, son oncle, dont il fut, pendant un an, le secrétaire particulier. Nommé chanoine honoraire en 1859, il était promu, le 1er juillet de la même année, curé de Capbreton, alors modeste village maritime de pêcheurs. Il devait y rester trois années, au cours desquelles des circonstances assez singulières le signalèrent à l'attention de l'empereur Napoléon III, qui fit plusieurs séjours, avec l'Impératrice, sur l'élégante plage de Biarritz, voisine de Capbreton.

En fouillant les archives de sa commune, l'abbé Puyol en avait exhumé un projet ancien qui utilisait, pour la construction d'un port, le célèbre *Gouf*, vaste fosse de 10 kilomètres de long sur 4 de large, qui atteint parfois 380 mètres de profondeur, et marque, sur le littoral de l'Océan, à Capbreton même, ce qui fut, jusque dans la seconde moitié du XIVe siècle, l'estuaire du capricieux Adour, qui a plusieurs fois changé d'embouchure au cours des âges.

L'Empereur, grand bâtisseur comme on sait, aimait les travaux de large envergure. Il fut vivement intéressé par l'exposé d'une conception, qui, réalisée, aurait permis l'aménagement, en un point important de cette côte, d'un abri sûr, où une flotte nombreuse eût pu tenir à l'aise.

Devenu, en 1862, supérieur du Collège de Dax, l'abbé Puyol avait été admis, le 27 septembre 1867, au nombre des savants Chapelains de Sainte-Geneviève. Par ailleurs, l'éloquence religieuse de l'abbé Puyol, l'attrait de sa parole, la distinction de son esprit et la séduction de sa personne n'avaient point échappé à l'Empereur. Aussi, en 1869, Mgr Darboy, archevêque de Paris et Grand Aumônier de Sa Majesté, le désigna-t-il au choix impérial pour l'un des quatre postes de Chapelain des Tuileries, fonction qu'il occupa jusqu'à la chute de l'Empire.

A la Cour, ce Gascon avisé sut vite se faire une place de choix auprès de l'Impératrice et des dames de son entourage, à ce point que, sous le ministère Émile Ollivier, il fut sur le point, à trente-cinq ans, d'être nommé évêque de Soissons. C'était fait! Le décret allait être signé, et ce fut, — revers étrange, — le souverain lui-même qui, croyant servir la fortune de l'abbé Puyol, compromit sa carrière et lui valut sa première déception épiscopale. L'Empereur s'opposa à la nomination, en disant : « Nous avons mieux que cela pour lui. Nous en ferons un coadjuteur de Paris et nous le sacrerons aux Tuileries! »

Ainsi, de par « le fait du Prince », l'abbé Puyol, qui avait, en quelque sorte, frôlé par anticipation le premier siège épiscopal de France, voyait, comme dans une sorte de mirage qui caractérisa toute sa vie, les honneurs le fuir une première fois, au moment où il pensait les atteindre.

Après la chute de l'Empire, le nouvel archevêque de Paris, Mgr Guibert, nomma en 1871, l'abbé Puyol premier aumônier du Collège Sainte-Barbe. L'emploi lui laissant des loisirs, il pouvait le cumuler, outre sa chapellenie de Sainte-Geneviève, avec les fonctions de professeur de dogme, à la Faculté de théologie, située à la Sorbonne, et qui faisait alors partie intégrante de l'Université. Lettré et savant, érudit consommé, orateur éloquent, le nouvel aumônier fut vite remarqué et apprécié à Sainte-Barbe. Chercheur infatigable, en dépit d'une pénible myopie, il publia, durant son séjour dans cette maison, plusieurs volumes de doctrine théologique et d'histoire, notamment : *Louis XIII et le Béarn* (*1872*); *Edmond Richer, étude sur la rénovation du Gallicanisme au* XVIIe *siècle* (*1876*).

En 1881, l'abbé Puyol fut nommé supérieur des Etablissements de Saint-Louis des Français, à Rome, rattachés depuis trois siècles au ministère des Affaires étrangères.

Longtemps *persona grata* aux Affaires étrangères aussi bien qu'au Vatican, l'abbé Puyol désirait ardemment l'épiscopat. Après neuf ans de supériorat, ses vœux semblaient devoir être comblés, lorsqu'à la suite d'un conflit entre l'évêque de Bayonne et plusieurs curés des Basses-Pyrénées, trop activement mêlés à la politique, et en faveur de qui l'abbé était intervenu à Rome, il fut révoqué par le gouvernement français à la fin de 1890. L'abbé Puyol rentra en France où il remplit les fonctions de vicaire général du diocèse de Beauvais, puis de Rouen. Il mourut en 1904.

En la personne de l'abbé Puyol s'unissaient, à un remarquable degré, la distinction, la finesse, la subtilité, l'esprit d'initiative, la science, la culture littéraire, l'ardeur au travail, le goût de l'action et un grand sens de l'opportunité. Et cependant, « très ballotté durant sa vie », il y fut le jouet d'une succession d'espoirs presque réalisés et constamment déçus!

Brillant esprit, observateur et psychologue, nature artiste, il savait conter, avec un agrément extrême, les multiples anec-

dotes que sa carrière mouvementée et sa prodigieuse mémoire lui avaient permis de recueillir. Son imagination gasconne y ajoutait volontiers, il faut bien en convenir, selon le milieu et l'occasion, des détails, des couleurs et des embellissement plaisants, mais d'une exactitude parfois contestable, auxquels l'auditeur ne se laissait pas toujours prendre, quelque intérêt qu'il y trouvât.

Comme il ne manquait pas des qualités du courtisan, il marqua rapidement sa place aux Tuileries et devint très en faveur auprès de l'Impératrice, dont le charme irrésistible l'avait conquis dès l'abord et qui l'honorait de particulières attentions.

L'auteur du *Journal* note les anxiétés, les enthousiasmes et les pleurs alternés de l'Impératrice, ses continuelles inquiétudes pour son époux et « son pauvre petit », la profondeur de son amour maternel, les illusions, — que l'aumônier ne partage pas toujours, — des sphères officielles.

L'abbé Puyol qui, le 6 août, — et il était parfaitement sincère, — se serait volontiers « fait tuer pour l'Impératrice », passa effectivement auprès d'elle, aux Tuileries, une grande partie de la journée du 4 septembre. Il a rédigé, des principaux incidents qui marquèrent cette date historique, une longue et minutieuse relation, parue dans le *Figaro* du 24 novembre 1870, sous la simple signature : Y, et à laquelle M. Pierre de la Gorce a, sur plusieurs points, recouru lorsqu'il les a décrits à son tour.

Au moment où débute la correspondance publiée ci-dessous, Napoléon III, dont la santé est déjà irrémédiablement compromise, vient de partir pour Metz, laissant l'Impératrice-Régente et la Cour à Saint-Cloud.

Le jour de son départ, l'archevêque de Paris a célébré au château une messe à laquelle l'Empereur et le Prince Impérial, l'Impératrice et ses deux nièces ont communié.

L'abbé Puyol vient prendre, en qualité de chapelain, sa semaine de service et raconte, dans un style familier, vivant et alerte, l'existence « bourgeoise » pourrait-on dire, de l'Impératrice et de son entourage durant ces huit jours (1).

PIERRE JOUVENET.

(1) M. Pierre de la Gorce; S. G. Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et Lourdes; M. le général Conneau, fils du premier médecin de Napoléon III et ami d'enfance

JOURNAL DE L'ABBÉ PUYOL

31 juillet 1870.

A table, me voici placé entre Mlle Louise d'Albe (1) et Mlle d'Elbée, lectrice de Sa Majesté. Je me tourne du côté de l'Espagnole et je cause de *trá los montes* de toute mon âme. C'est une charmante enfant de pure race et de cœur plein de sensibilité.

Placé en face de l'Impératrice, je ne distinguais même pas son nez. Maudite myopie! Mais il me suffisait de regarder la physionomie de ma voisine pour savoir ce que pensait la Régente.

Pauvre femme! Son mari et son fils en guerre (2) : et elle, en face de la France à gouverner à l'aide des ministres que vous connaissez (3)! Elle sent sa douleur et sa responsabilité. Elle a les yeux pleins de larmes. Mais elle veut faire son devoir et elle résiste. C'est une exaltation d'une nature toute particulière. C'est une riche nature : c'est Chimène.

Hier, la duchesse de Malakoff, qui est venue passer un mois avec l'Impératrice, a voulu glisser quelques mots de sympathie : « Ne me parlez pas ainsi, a dit la Régente, je ne veux pas m'attendrir. » Mais, à côté de l'Archevêque, la pauvre

du Prince Impérial ; M. Jean Guiraud, ancien membre de l'École française de Rome, rédacteur en chef de *La Croix* ; M. le chanoine Mugnier; M. Prudent, vicaire général de Rouen ; M. Rigault, archiviste du Ministère des Affaires étrangères; M. l'abbé Rouziès, bibliothécaire-adjoint de l'Institut catholique de Paris; M. Bord, secrétaire général du Collège Sainte-Barbe, ont bien voulu nous aider à contrôler et à préciser, sur divers points, notre documentation personnelle. Qu'ils daignent recevoir ici le témoignage de notre sincère gratitude pour leur parfaite obligeance et leur précieux empressement. P. J.

(1) La plus jeune des deux nièces de l'Impératrice, qui avaient rejoint leur tante après la mort de leur mère, la duchesse d'Albe.

(2) L'Empereur était parti, le 20 juillet dans la matinée, de Saint-Cloud pour Metz, afin d'y prendre personnellement le commandement en chef de l'armée du Rhin. Le Prince Impérial, âgé de quatorze ans, l'accompagnait avec le grade de sous-lieutenant de grenadiers.

(3) Au début de la guerre, le ministère était ainsi composé : le duc de Gramont aux Affaires étrangères ; le maréchal Lebœuf, à la Guerre ; l'amiral Rigault de Genouilly, à la Marine; MM. Chevandier de Valdrôme, à l'Intérieur; Segris aux Finances; Mège, à l'Instruction publique; Plichon aux Travaux publics; Louvet au Commerce; Maurice Richard, aux Beaux-Arts. Émile Ollivier, Garde des Sceaux, ministre de la Justice, bien qu'il n'eût ni le titre officiel, ni les fonctions de président du Conseil, était néanmoins le véritable chef du Cabinet.

femme n'y a pas tenu. Je voyais, aux regards de Louise d'Albe, quand l'évêque parlait son grave langage, quand il pénétrait au cœur de l'Impératrice. Celle-ci pleurait ses plus grosses larmes et ne se gênait pas, malgré ses trente convives, d'essuyer son visage à pleine serviette. Louise d'Albe faisait comme sa tante : c'était triste et charmant.

Elle adore l'Impératrice. « Avez-vous remarqué, lui disais-je, comme l'Impératrice embellit? (ce qui est vrai.) — Oh! c'est bien sûr, m'a répondu la naïve enfant; à la différence des autres femmes, d'année en année, elle devient plus belle. Voilà ce que je pense et ce que je dis tout haut. »

De la même source ce trait charmant sur le Prince Impérial. Au moment de partir, il pleurait : « Louise, dit-il alors, ne croyez pas que ce soit de peur; c'est le chagrin de la peine de maman. »

Après le déjeuner, long entretien avec la duchesse de Malakoff(1), une Espagnole. Décidément, elles ont les grandes qualités. Elle pleure que son mari ne soit pas là pour servir la France. « Oh! comme il aimait l'Impératrice! Pour elle il se serait coupé en morceaux! — Et vous n'étiez pas jalouse? — — Mais je l'aime plus que lui! »

Après six ans de veuvage, la douleur est toujours vive et religieusement portée. Elle vit de souvenirs. « Je ne sais pas, me disait-elle, si le maréchal est mort avec le regret d'avoir une fille au lieu d'un garçon. Et je n'ai jamais voulu m'en assurer. Car, si nous eussions témoigné quelque préférence, la Providence nous aurait peut-être punis en nous enlevant ce qu'elle nous avait donné. »

Au surplus, la fille est charmante. Le vrai portrait du père, au physique et au moral. Elle a l'accent nasillard du vieux soldat d'Afrique et de Crimée.

Comme il arrive, ce terrible homme était singulièrement doux pour son enfant. Un reproche de la mère le privait d'appétit. La nuit, il se levait pour bercer sa petite fille. Un tel système d'éducation en avait fait une enfant gâtée. Le père disait : « Je suis vieux; laissez-moi donc l'aimer quelques jours à la folie. »

Quelque temps avant sa mort, le maréchal était à la cam-

(1) Veuve du maréchal Pélissier, mort en 1864 dans ses fonctions de gouverneur général de l'Algérie.

pagne avec sa famille. Le moment du dîner arrive. L'enfant a un caprice. Elle ne veut boire que dans un verre bleu. Le maréchal fait atteler, va à Alger acheter une collection de verres bleus et les dépose avec anxiété aux pieds de son enfant. Il avait pris la précaution de ne pas faire dételer, en cas que sa fille eût eu envie d'autre chose.

1er août.

Il a été décidé, hier, qu'on dirait chaque matin une messe, pendant la durée de la guerre, au château de Saint-Cloud. C'est moi qui suis de service cette semaine : c'est moi qui ouvre la marche.

Le Grand Aumônier fait venir le Préfet du Palais (1) : il donne des instructions afin qu'on prépare un appartement pour le Chapelain. On me demande si je veux entrer en possession immédiatement. Je demande quelques heures pour me préparer à la villégiature. Je reviens le lendemain matin pour huit heures et je dis la messe de Sa Majesté.

Mon appartement est prêt. Une chambre de garçon tendue de perse grise, très confortable, avec une splendide vue dans l'axe de l'avenue du parc ; tout à côté de la chapelle, non loin de la bibliothèque.

Je passe deux heures à m'installer. Mais ce n'est pas tout : et le déjeuner ? Je vais à la recherche du Préfet du Palais. « Ah ! mon Dieu ! je n'ai pas pris les ordres de l'Impératrice. Pour ce matin, on vous servira dans votre chambre. Pour ce soir, la position sera régularisée. »

Effectivement, à midi, je recevais une dépêche par laquelle j'étais invité à déjeuner et à dîner pour tout le temps de mon séjour à Saint-Cloud. — Bonne journée ! j'ai pris à la bibliothèque une bonne charge de livres. Quel bonheur de n'avoir rien à faire et de perdre son temps à lire des curiosités (2) ! Et moi qui ai commencé à faire imprimer un volume ! Quel ennui ! Lorsqu'il sera fait, je n'aurai qu'un chagrin, celui de l'avoir composé ainsi. A moins d'avoir dans la tête et le cœur

(1) Le « gouverneur » du château de Saint-Cloud était le colonel Thirion: mais quand la Cour se trouvait dans cette résidence, le chef hiérarchique du colonel était le général Rollin, qui avait alors sous ses ordres tout le personnel subalterne attaché aux Souverains dans leurs déplacements.

(2) C'est le dilettantisme de la paresse érudite (*Note de l'abbé Puyol*).

un chef-d'œuvre indiscutable, on devrait se contenter d'avoir dans l'imagination le projet de cinq ou six ouvrages. On réunit des matières diverses. On accumule des matériaux, on s'instruit. On devient dédaigneux pour ceux qui écrivent sur *vos sujets* et qui n'en savent pas autant que vous. On meurt en caressant cette chimère qu'on pouvait faire de belles œuvres et qu'il faudra longtemps pour en arriver à *votre* point. Mais quelle rage vous saisit parfois de vous faire imprimer? Puis, le poupon vient au monde. Alors c'est le moment de la modestie des auteurs, que je persiste à croire plus réelle que feinte. Ah ! si j'avais eu le temps et le courage, ce serait bien autre chose, je le sens bien là! — là, c'est le front.

Donc, pendant que je prépare des travaux pour l'un des futurs volumes, l'heure du dîner arrive. On se réunit au salon. Je suis en pays de connaissance. Je serre la main aux messieurs de service : une salutation aux dames.

L'Impératrice arrive. Elle vient tout droit à moi, me gronde de m'être éclipsé après ma messe, me demande d'être régulier auprès d'elle, enfin une série de ronrons qui m'ont paru adorables, et puis, nous voilà en marche pour la salle à manger. La consigne est de se placer où l'on voudra. J'avise une chaise vide : j'y vole. Voisine de gauche, la princesse d'Essling (1); voisine de droite, Mme Vandal (2). Celle-ci est une Heeckeren : une Flamande avec une langue et un babil de Parisienne. Elle accroche son autre voisin; je m'empare de la princesse et nous voilà en route à travers le dîner et la conversation. Dîner très bon : décidément, c'est une bonne maison. Conversation moins intéressante : je ne connais pas Mme d'Essling. Je me demande pourquoi nous n'avons pas mieux causé. Je saurai la vérité !

Café servi au salon. Dans les cas de détresse, il y a l'aide de camp de service, le vieux général Mollard (3), qui m'aide à faire de savantes retraites. Il m'appelle l'abbé : vous comprenez la nuance, et vous savez que cela comporte la liberté de le prendre et de le laisser. Nous étions à rocamboler sur je ne sais quoi; l'Impératrice m'appelle. Décidément, c'est une Souveraine.

(1) Grande maîtresse de la maison de l'Impératrice.

(2) Femme du conseiller d'État, directeur général des Postes, décédé en 1889 et père de l'historien Albert Vandal.

(3) Aide de camp honoraire de l'Empereur et sénateur.

Elle me demande compte de ma journée, m'invite à venir m'asseoir auprès d'elle sur la terrasse; j'ai le génie de deviner que c'est le cas de lui porter le bourrelet dont elle appuie ses reins, de lui approcher un tabouret pour ses pieds. Voilà la conversation qui s'engage : l'un arrive, puis l'autre. Nous nous mettons tous en frais. N'importe : l'Impératrice était dolente. La dépêche qui devait lui porter des nouvelles de l'Empereur et de son fils n'était pas arrivée. Et pourquoi y avait-il un tel retard? On devisait là-dessus.

M. Vandal, qui parlait en homme du métier, était fort écouté. A chaque instant, il y avait des alertes. La pauvre mère soutenait la conversation sur l'organisation de l'aumônerie de l'armée, mais son esprit était loin : le bruit d'un pas la faisait tressaillir. Les dépêches qui ne portaient pas sur l'enveloppe le mot *urgent* étaient médiocrement accueillies.

Enfin arrive un pli avec le mot sacramentel. D'un bond elle va sous le réverbère : c'est pour pousser un cri de déception. C'est une cuisinière qui écrivait pour demander d'être admise aux ambulances en qualité d'infirmière!

Survient l'amiral Jurien de la Gravière (1). Morbleu, quel diable d'homme! Quel entrain! Quel boute-feu! Il commence par un dithyrambe sur la marine qui vient de tirer les premiers coups de canon et de prendre deux canonnières prussiennes. « Je viens de voir Jeanne (c'est sa fille, dont le mari est dans l'escadre de la Baltique) (2). Jeanne! l'escadre a capturé deux canonnières. » Jeanne se met à pâlir. « Mais qu'as-tu donc, mon enfant, qu'y a-t-il? — Pas tant de gloire, papa; une canonnière ne se laisse pas prendre sans tirer des coups de canon, et les coups de canon tuent les marins de l'escadre. » Le pétulant matelot n'avait pas songé à ce point de vue, mais il ne se déconcerte pas et improvise une théorie démontrant qu'une canonnière peut être prise de telle manière qu'elle n'a à tirer ni un coup de canon, ni un coup de fusil. Jeanne est tranquille.

(1) Aide de camp de l'Empereur et membre du Conseil d'amirauté. Il fut élu à l'Académie française, en 1888, en remplacement du baron de Viel-Castel.

(2) Dès le début de la guerre, on avait envisagé une diversion maritime, sous forme d'expédition dans la Baltique. Le 24 juillet, l'amiral Bouët-Willaumez appareilla à Cherbourg; le 2 août, il pénétrait dens la Baltique. Mais les transports ne suivirent point, le corps expéditionnaire était encore en voie de formation, et le gouvernement danois, influencé par les menaces prussiennes, se hâta de proclamer sa neutralité.

L'Impératrice, de son côté, ne perdait pas de vue les siens. Elle dit son chagrin à l'amiral. Ah! ce n'est pas lui qui est dans l'embarras. Il vient de quitter Nélaton (1) qui a reçu trois lettres du quartier général. L'Empereur est très bien. Le Prince Impérial a un entrain violent et une gaîté folle. — Amiral! Amiral! vous avez trop appuyé! L'Impératrice disait entre ses dents : « Ce diable d'enfant! ce diable d'enfant! » Puis, elle a éclaté : « Oh! que les enfants sont ingrats! » — L'accent disait tout : je suis ici dans l'angoisse et il est dans la joie! — Du coup l'amiral s'est tu. Mais M. Vandal a cru l'occasion bonne de déclarer que les enfants sont essentiellement ingrats et que, pour lui, il se prépare à tout de la part de ses enfants (2). Mme Vandal a trouvé l'occasion de placer un long caquetage sur son petit Ernest. Si j'avais assez d'ancienneté dans ce monde-là, j'aurais été meilleur courtisan. J'aurais cherché à convaincre la mère que son enfant est incapable d'ingratitude et qu'il ne s'est amusé que pour lui faire plaisir. On fait tout croire à une mère sur son enfant, quand on lui en dit du bien.

Il faisait froid : nous sommes rentrés au salon. Je me suis éclipsé. Je vous écris ceci. J'ai sommeil. Adieu, à demain.

Mardi 2 août 1870.

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Hier, le brouillard. Aujourd'hui le beau temps. La journée ne s'annonçait pas bien, cependant.

L'Impératrice était soucieuse dès le matin. La première dépêche l'avait rembrunie et elle ne disait pas ce qui l'avait inquiétée (3). Puis, est venu le Conseil des ministres et le déjeuner ennuyeux comme peut l'être la réunion des gens à portefeuille. C'est là que j'ai compris qu'il n'y a pas de grand qui ne soit petit auprès d'un plus grand. Lorsque *nous* faisons dîner les ministres, on réserve habituellement la droite au chef du cabinet, et la gauche à l'un des autres ministres *ad turnum*.

(1) Chirurgien ordinaire de l'Empereur.

(2) Le pessimisme paternel a été assez heureusement déjoué en la personne de l'auteur de *l'Avènement de Bonaparte*.

(3) C'était le projet d'attaque sur Sarrebrück, débattu par l'Empereur, le 29 juillet, à la conférence de Saint-Avold, et repris, le 31, dans un conseil tenu à Forbach.

Le reste se place comme il le peut, ordinairement très mal, car le placement à table est une sorte d'assaut qui demande un coup d'œil et de l'habitude. J'avais envie de faire un brin de conversation avec Mme de Rayneval, qui est la dame du Palais de service (1). Je me suis glissé à son côté et je me suis assis tranquillement. Ces pauvres ministres ne savaient où se colloquer. Il a fallu que le Préfet du Palais allât remorquer l'amiral Rigault de Genouilly, qui faisait soucieusement son tour de table, et l'amenât au-dessous de moi, en compagnie des ministres de la Guerre (2) et des Travaux publics. Ils formaient bout de table. J'ai dignement porté une si difficile préséance. J'ai adressé la parole à l'amiral : il m'a répondu en rechignant; je l'ai flanqué là et je ne me suis occupé que de Mme de Rayneval. Quant à lui, se trouvant à côté d'un collègue des Travaux publics, il n'a pas desserré les dents.

Après le dîner, re-conseil des ministres. A peine a-t-on eu le temps de serrer la main à Émile Ollivier. J'ai pu, cependant, rappeler au duc de Gramont qu'en définitive il est Gascon : ce qui a détendu un moment les lèvres sarcastiques de ce grand sec homme.

A l'heure du dîner, joie universelle. La Régente lançait des éclairs de bonheur. « Vous savez, monsieur l'abbé, me dit-elle en passant, la bonne nouvelle? » La bonne nouvelle, c'est le baptême de feu du jeune Prince. — Oh! les mères, les mères!

M. de Metternich (3) était venu dîner. Pas de conversations particulières. L'Impératrice parlait fort, à tout le monde, et ne parlait que du Prince. Elle était entraînante. C'était l'orgueil du sang et l'amour affolé qui parlait par sa bouche. — « Il sera heureux, disait-elle, comme les Bonaparte. Il a paru au feu au mois d'août qui est leur mois; il a assisté à un succès : il n'est arrivé malheur ni à sa personne, ni à sa suite. Je suis sûre qu'il est sacré. » — Elle débordait de confiance. A l'attentat du

(1) L'un des chambellans de l'Empereur était le comte de Rayneval.

(2) Le général Dejean, suppléant le maréchal Lebœuf. Il avait été nommé ministre de la Guerre, *par intérim*, par décret du 19 juillet 1870.

(3) Le prince Richard de Metternich, ambassadeur d'Autriche à Paris, fut l'un des plus fidèles et des plus respectueux admirateurs de l'Impératrice. Sa femme, née princesse Sandor de Szlavricza, avait, par son esprit et son entrain, acquis une importante situation personnelle à la Cour impériale.

14 janvier (1), lorsqu'elle rentra chez elle, elle ouvrit une Bible de famille et ses yeux tombèrent sur ce passage de l'Écriture qui disait en substance : « Je veille sur l'homme de ma droite, et celui qui ourdira des machinations contre lui sera pris dans ses propres filets. » Au moment où l'Empereur est parti pour l'armée du Rhin, elle a rouvert le livre au hasard, et, se souvenant de la première prophétie, elle a consulté le texte sacré : « Je mettrai tes ennemis sous tes pieds, et ton fils régnera de l'Orient à l'Occident, et ses ennemis seront frappés de stupeur. » Je n'ai point l'indication exacte; si j'y pense, je demanderai des renseignements positifs. — La mère glorieuse jetait à travers la salle à manger ses souvenirs et ses espérances. Elle n'était pas discrète : « Je savais bien, disait-elle, qu'il devait y avoir un engagement aujourd'hui. Vous voyez comme je sais garder les secrets. » Elle était clémente. Conneau, lieutenant de vaisseau (2), venait de s'indigner que la Prusse eût armé des corsaires : « On les pendra à la vergue, disait-il, et ce sera parfait. — On ne pendra personne, dit l'Impératrice! — Les instructions ont pourtant été données en conséquence, et c'est une suite nécessaire du traité de Paris, que la Prusse a signé. — Si on a donné des instructions, on a eu tort : je n'ai pas donné cet ordre, a dit la Régente; je ne veux pas que pour avoir traité des Prussiens en pirates, nos ennemis soient tentés de traiter honteusement, par représailles, de braves Français. »

Puis, elle reparlait de son *pauvre petit* : « Il ne sera pas beau, il sera seulement distingué. »

Louise d'Albe protestait en chœur avec les autres dames.

— Allons, mesdemoiselles, montez-vous, montez-vous la tête ! Je ne dis pas qu'il sera laid ; mais il n'a pas le nez bien fait, ni les yeux beaux; il aura une jolie tournure.

Metternich riait dans son grand cordon de la Légion d'honneur. Mais la diplomatie modérait ses élans. A un certain moment, s'apercevant que l'Impératrice le regardait, il a pris lentement son verre et, sans rien dire, il a bu comme s'il venait de porter un toast. Pour sûr, il n'a pas porté un toast à la victoire de l'armée française : non, Bismarck ne

(1) 1858, jour où l'Empereur et l'Impératrice, se rendant à l'Opéra, échappèrent à l'explosion de la bombe d'Orsini.

(2) Le lieutenant de vaisseau Eugène Conneau, officier d'ordonnance de l'Empereur, cousin du docteur Conneau, sénateur, premier médecin de S. M.

prouvera jamais que l'ambassadeur d'Autriche a violé les lois de la neutralité. Et néanmoins, M. de Metternich a toasté.

Pendant le dîner, un orage s'est déclaré. Nous sommes passés au salon : l'Impératrice a pris son Metternich et ils se sont mis à causer. Chacun a pris sa petite occupation. Moi, j'ai pris le chargé d'affaires de Carlsruhe (1), qui disait que les Badois étaient plus résignés qu'enthousiastes. Pierre Daru est arrivé avec des dépêches : il nous a conté combien il avait mis d'heures de Metz à Paris. Enfin, le général Mollard s'endormait dans un coin. Je lui ai fait raconter sa campagne en Crimée. A Inkermann, j'ai battu la retraite et suis venu écrire les impressions de ma troisième journée à Saint-Cloud.

Mercredi 3 août 1870.

Vous ne connaissez pas Mlle Marion, aujourd'hui Mme Clary (2)? Une grande et belle jeune femme aux cheveux noirs, au teint mat, dont le visage n'est pas parfait, mais dont la physionomie est pleine de douceur. Elle est dans la lune de miel. Je lui parle de son mari : elle ne sait parler que sur ce sujet. L'Impératrice l'aime beaucoup : c'est une personne digne d'affection. D'une douceur sérieuse, avec de nobles aspirations, naturelle et bienveillante ; invitée pour un mois.

Marie de Larminat est la première lectrice. C'est la bonté même. C'est un sourire toujours épanoui. Elle n'est pas jolie ; elle est grande, un peu paresseuse dans ses mouvements et lymphatique. Mais elle est si bonne enfant (3)!

Mlle d'Elbée, seconde lectrice. Autant d'idées et de paroles que peut avoir une pensionnaire. Encore toute surprise d'être passée du fond de la Vendée à Saint-Cloud.

Mlle d'Albe, l'aînée, peu douée sous le rapport des avantages naturels : petite, rousse, maigre ; toujours en mouvement. Bon caractère quand elle ne se fâche pas, s'amusant de rien.

(1) Baron de Schweizer.

(2) Femme du comte Clary, capitaine de cavalerie, officier d'ordonnance de l'Empereur.

(3) Avant son mariage avec le comte des Garets, devenu plus tard général, Marie de Larminat passa plusieurs années auprès de l'Impératrice Eugénie en qualité de demoiselle d'honneur. La comtesse des Garets a laissé, sur les dernières années du second Empire, de délicats et précieux souvenirs récemment publiés sous le titre *Auprès de l'impératrice Eugénie* (Paris, 1928), auxquels nous avons fait plusieurs emprunts.

Je n'ai pas à parler de Mlle Louise d'Albe (voir plus haut), ni de Mme de Malakoff, une opulente Espagnole, toujours prise de vapeurs ; invitée pour un mois. C'est là tout notre personnel féminin, avec la dame du Palais de service et Mlle Pélissier.

Tout le jeune monde est tenu sévèrement. Quand il y a causerie, les jeunes gens vont se promener : ils ne doivent pas tout écouter.

Pendant la journée, on travaille. On lit aussi : mais les livres A. M. D. G. (1). Il y a une bibliothèque dont Sandeau est le directeur (2). On n'y trouve pas de livres contre la foi et les mœurs, et surtout pas de romans. Et le vieux bonhomme qui a la clef des casiers est dévot : il parle contre les mauvais livres et il ne donne rien aux jeunes personnes qu'après avoir demandé conseil à l'institutrice des demoiselles d'Albe.

Cette institutrice me revient en tête. Au milieu de ces physionomies un peu effacées, elle tranche par son puissant regard. Elle était avec nous dimanche : elle n'a pas paru depuis. On ne l'accepte pas, sans doute, tous les jours à la table de Sa Majesté. C'est une légionnaire de Saint-Denis. Il me semble qu'il doit y avoir en elle quelque chose de la souffrance de l'institutrice, aiguisée par l'ambition d'une âme supérieure à sa destinée et surtout à sa force. La physionomie m'a paru hardie et le caractère dominateur. Ce sera une maîtresse fille.

La première partie de la journée s'est passée à revenir sur les détails de la dépêche d'hier. On attendait du nouveau pour ce soir. La supériorité du chassepot est évidente. Les mitrailleuses n'ont pas manqué de faire merveille. L'Impératrice n'est plus cette impassible que Théophile Gautier nous représente au-dessus de toutes les distractions : la voilà remuée jusqu'aux fibres les plus délicates du cœur.

Ce soir, pas de dépêches ou dépêches secrètes. L'Impératrice est rêveuse. Pendant le dîner elle s'appuie plusieurs fois sur sa main. Elle ne parle pas. A peine quelques mots qu'elle m'adresse. Elle voudrait que j'aille me promener avec elle et ses dames d'honneur pendant l'après-midi. J'invente des pré-

(1) Est-il besoin de rappeler que cette abréviation, figurant sur toutes les éditions de la Société de Jésus, désigne la devise de la Compagnie : *Ad Majorem Dei Gloriam* ?

(2) Jules Sandeau avait été nommé par Napoléon III, en 1860, bibliothécaire du château de Saint-Cloud.

textes plus ou moins ridicules pour m'en dispenser. Je ne sors pas ; je travaille ; je suis insensible à la nature. Les deux raisons vraies, je ne les lui dis pas. En premier lieu, c'est que Sa Majesté se fait conduire en voiture dans le parc, puis à un moment donné, descend, et il faut revenir à pied. Des promenades en voiture, tant qu'on voudra : à pied, jamais ! Puis, je ne me soucie pas de prendre des habitudes de conversations régulières avec ces dames. De temps en temps, c'est bon : mais à moment précis et souvent renouvelé, tu serais bien vite usé, mon pauvre garçon !

En somme, une journée d'attente, mortelle par sa longueur et son incertitude. Il y a un mouvement de l'armée, c'est évident : on va se rencontrer bientôt. Ah ! mon Dieu ! Que va-t-il arriver ?

4 août 1870.

La Régente est descendue à la chapelle à huit heures précises. Fête de saint Dominique, le patron des Guzman. L'Impératrice a prié avec ferveur. J'entendais de l'autel ses soupirs et ses sanglots (1). Après la messe, elle est partie pour Paris. L'idée m'est venue que je pourrais bien en faire autant. Je prends mes renseignements : Sa Majesté déjeunera aux Tuileries, puis présidera le Conseil des ministres. Elle ne sera de retour que pour le dîner. Bon ! voilà mon affaire. Je me précipite chez le Préfet du Palais.

Dès qu'il me voit entrer : « Ah ! je comprends, me dit-il en me menaçant du doigt : vous vous échappez. — Ma foi, oui. — Eh bien ! si j'étais à votre place, j'en ferais autant. Mais je dois rester, et je serai seul pour tenir tête à ces dames. Mais c'est égal, je serai en route, moi aussi, à midi précis. »

Je pars au chemin de fer. Je tombe chez Saubot (2). Je vais lui demander de la pâtée. Il me la donne de grand cœur ; puis nous filons ensemble vers l'archevêché. On veut voir Mgr l'Archevêque : pas visible. L'Évêque d'Ajaccio (3), au moment de

(1) D'après la tradition de l'Ordre des Frères Prêcheurs, saint Dominique, son fondateur, était le fils de Félix de Guzman, descendant d'une ancienne famille espagnole ; d'où la dévotion particulière de l'Impératrice (née de Montijo de Guzman) envers le saint dont on célébrait la fête ce jour-là.

(2) L'abbé Saubot-Damborgez, fils d'un ancien préfet et compatriote de l'abbé Puyol.

(3) Mgr de Cuttoli, ancien maître des cérémonies de la Chapelle impériale.

monter en voiture. On se rabat sur le *Petit* (1), avec lequel on fait une bonne conversation. Puis, on va se faire raser, et on arrive au pont des Tuileries juste au moment où le bateau à vapeur partait pour Saint-Cloud. Embarquement: mais je m'arrête à la première station, car j'éprouve un remords de n'avoir pas fait un pèlerinage à Notre-Dame-des-Victoires. Beaucoup de monde à l'église. Le cœur m'en dit : je me fais porter à Saint-Étienne et à Sainte-Geneviève ; puis je reviens au bateau à vapeur. C'est un merveilleux paysage que celui de Paris à Saint-Cloud : mais ça pourrait être mieux. Si le Poussin avait passé par là, il y aurait corrigé quelques lignes, étendu quelques horizons, assoupli et brisé, çà et là, quelques contours. Mais enfin, il faut se contenter de ce que Dieu a bien voulu faire.

La station est au bas du château : je monte tranquillement l'avenue, quand j'entends tout à coup les grelots et le bruit d'une voiture. Je tourne la tête : l'Impératrice rentrait. Et moi qui, hier, pour ne pas l'accompagner, lui ai dit que je ne sortais jamais ! Je me mets au port d'arme, le chapeau à la main, je salue profondément. J'entends la voix de Sa Majesté qui me crie : « Ah ! ah ! Je vous y prends : vous voilà sorti ! — J'arrive de Paris, Madame », ai-je répondu tout rougeaud.

L'heure du dîner arrive : nous sommes au complet. Pas de nouvelles. La dépêche habituelle n'est pas arrivée. Des bruits ont couru à la Bourse que Sarrelouis avait été occupé par les Français. Il paraît certain que Mac-Mahon et Bazaine ont accentué leur mouvement (2). Pas de dépêche au moment où il serait si utile d'en recevoir. Olozaga (3) est, au dîner, à droite de l'Impératrice ; à gauche, c'est le premier secrétaire de l'ambassade autrichienne (4). L'Impératrice est accablée physiquement et moralement. Elle a de fréquentes suffocations. Elle

(1) L'abbé Édouard Petit, ancien élève de Mgr Foulon, nommé par Mgr Darboy, en 1863, secrétaire général de l'archevêché.

(2) Mac-Mahon, qui commandait à Strasbourg, avait reçu, après la conférence de Saint-Avold, l'ordre de diriger ses forces, disséminées de Huningue à Lauterbourg, vers la frontière septentrionale du Bas-Rhin, particulièrement menacée. Bazaine s'était avancé, dès le 31 juillet, avec le 3e corps, de Boulay sur Saint-Avold, afin de rapprocher les unes des autres les troupes éparpillées sur la frontière de Lorraine.

(3) Salustiano de Olozaga, alors ambassadeur d'Espagne, avait été l'un des chefs du parti libéral sous le règne mouvementé d'Isabelle II.

(4) Comte Kuefstein.

soutient la conversation par un visible effort de volonté. Je me mets à côté de Mme de Rayneval : elle me plaît beaucoup et nous en dégoisons à avoir mal au gosier. On sert le café ; l'Impératrice vient à moi ; elle me menace de son éventail : « Vous voilà surpris en flagrant délit de mensonge. Je vous ai vu dehors ; je veux que vous vous promeniez dorénavant dans le parc : vous y travaillerez comme vous voudrez, mais je veux que vous sortiez ».

Nous voilà en conversation intime : elle avait le cœur gros, la pauvre mère. Elle m'amène dans une embrasure de croisée et se met à pleurer à chaudes larmes. Que lui disais-je? Je ne m'en souviens plus : mais j'étais moi-même profondément touché et je n'ai pu que prononcer de vraies paroles du cœur. Elle continuait à pleurer : « Je ne suis bonne à rien; une dépêche me manque et me voilà toute bouleversée ; je suis plus épouse et mère que Régente, et cependant, je veux tout sacrifier à la France, je ne veux que le bonheur de la France (1). »

Et elle en revenait à son pauvre petit! L'un de ses camarades, Tristan Lambert, qui s'est engagé dans la Garde, avait écrit à Sa Majesté (2). Elle venait de recevoir la lettre. Lambert avait passé une heure avec le Prince. Il avait cherché à se rendre compte des impressions éprouvées, et il en faisait un compte rendu intéressant. Le Prince avait dit : « Trois fois, j'ai entendu siffler les balles à mes oreilles ; la première fois, j'ai tiré mon képi et j'ai salué. Ma première pensée a été pour Dieu : puis le bruit des balles, du canon, l'enthousiasme des soldats, l'odeur de la poudre m'ont enivré et je me suis cru à une revue. »

L'Impératrice me disait en pleurant : « Il a d'abord pensé à Dieu : j'en suis heureuse. Est-ce assez ? » — Je lui ai bien

(1) M. Paléologue (*Revue*, 1er avril 1928, p. 550) paraît situer cette scène de désolation « à Saint-Cloud, pendant un déjeuner auquel assistaient les ministres » ainsi que l'archevêque de Paris, — celui, dans l'esprit de l'auteur sans doute, du *30 juillet*, jour où d'après l'abbé Puyol, l'Impératrice, « malgré ses trente convives, essuyait son visage à pleine serviette ». — Il est, à notre avis, plus vraisemblable de placer l'incident au 4 août, puisque l'ex-souveraine en dit elle-même, dans les *Entretiens* rapportés : « ...Ce jour-là, j'étais si abattue! J'avais des pressentiments affreux ; je voyais comme un signe de mort sur tout ce qui m'entourait ; j'attendais avec une angoisse horrible le message fatal que je savais en route. »

(2) Le baron Tristan Lambert, fils du baron Lambert, capitaine des chasses de la vénerie impériale, était d'environ neuf ans plus âgé que le Prince Impérial.

expliqué que le Prince était dans une action héroïque et que, rapporter à Dieu, à ce moment, sa pensée et sa volonté, c'était un suprême sacrifice. Elle a cherché sa lettre dans sa poche : elle en a tiré une foule de dépêches ; ce n'était pas ça. Elle est allée chercher dans son appartement la précieuse missive. Je la lui ai relue, en y mêlant beaucoup de commentaires, et elle ne ménageait pas d'attendrissantes réflexions. Nous aurions encore recommencé la lecture, si l'ambassadeur d'Espagne ne s'était approché. Sa figure a repris son impassibilité et sa grâce : et je suis venu vous raconter ceci, car il n'y avait plus grand charme pour moi au salon.

5 août 1870.

Une épine du métier. La messe doit commencer à huit heures. Nous sommes prêts. Mais l'Impératrice arrive à dix heures et un quart. Au déjeuner les dames me disent en souriant : « On vous a fait attendre ce matin. — Oui : un peu, mais ce n'est rien. » A la vérité, j'ai trouvé que c'était beaucoup.

M. Piétri, préfet de Police, est resté au déjeuner. La vraie figure du métier : silencieux, inquisiteur, doucereux. Il est et reste homme de police. Il est à droite de l'Impératrice qui ne le cajole guère.

L'Impératrice parle de ses voyages en Allemagne.

Le landgrave de Hesse était un vrai tyranneau du moyen-âge. Au théâtre, la sortie de la loge de ses fils donnait sur sa propre loge, et il se donnait le plaisir de les fermer à clef pour qu'ils n'eussent pas le loisir d'aller faire une petite conversation avec le corps de ballet. Quand la pièce l'ennuyait, il trouvait des distractions à lancer des coups de pieds dans l'os de la jambe de sa femme, ce qui obligea cette dernière à faire faire une sorte de box dans la loge seigneuriale.

L'Impératrice rencontra à Paris le fils de cet original. « Vous êtes ici. — Oui, Madame, c'est pour échapper à la *tyranne* de mon père. » — Cet indépendant vient d'offrir son épée à la Prusse : je lui souhaite de ne pas la mieux manier que la langue française. C'est la réflexion de Sa Majesté.

Il n'y a rien comme d'être à la source des nouvelles pour ne rien savoir. C'est dans l'après-midi que nous avons su, par des nouvelles de Paris, que notre armée a éprouvé un échec

à Wissembourg. Voilà maintenant le secret de la tristesse de l'Impératrice, hier au soir. Elle garde bien son secret. Il faudra aviser à ses airs de physionomie. Tout aujourd'hui elle paraît gaie et souriante. Nous verrons demain si cela cache quelque chose. Pendant le dîner, elle faisait les honneurs de la conversation à la princesse de la Moskowa (1), invitée pour quelques jours, et à la maréchale Canrobert. Naturellement, pas un mot de ce qui nous préoccupait tous. C'est une jolie école pour apprendre à ne pas parler de ce qu'on pense. J'étais à côté de Cossé-Brissac (2) qui, pendant le dîner, a eu la perpétuelle envie de manger des goujons et qui a fini par y renoncer, de peur qu'ils ne fussent de la Seine, où le dernier orage les a empoisonnés. Je prends à part le général Mollard qui est plein de préoccupations. Voilà les Prussiens sur le territoire français ! Voilà un échec ! La Bourse a baissé de 0 fr. 80. Un rien, la reconnaissance de Sarrebrück, nous a exaltés ; un rien, l'échec de Wissembourg, nous affole.

Émile Ollivier est venu conférer ce soir avec l'Impératrice. Un peu plus tard est venu Plichon. Pendant ce temps, nous causions avec le docteur Nélaton. Il arrive de Metz : il vient de quitter l'Empereur. Il l'a laissé bien portant. En somme, il croit que Sa Majesté n'a rien ; que l'Empereur est comme les femmes qui sont à la mort quand elles n'ont rien à faire et qui retrouvent leur vigueur à la première occasion. L'orgueil que l'Impératrice avait de la conduite de son fils en présence de l'ennemi, l'Empereur l'avait encore davantage. Pour lui c'était tout : la journée ne signifiait rien en dehors de cela, — ce qu'il éprouve pour son fils, c'est de l'adoration.

La conversation s'est portée tout naturellement sur la maladie du Prince : c'était une suite de la rougeole qui ne s'était déclarée que trois mois après. Un simple séjour à la campagne a fait disparaître la fièvre en quarante-huit heures. Nélaton ne croit pas davantage à la prétendue maladie de la moelle épinière de l'Empereur. « Ce n'était, disait-il, qu'une toquade du docteur Reyer » (3). Le docteur est un homme satisfait et qui ne méconnaît pas son bonheur. Il est jovial et

(1) Dame du Palais de la maison de l'Impératrice, femme du général Ney d'Elchingen, sénateur, aide de camp de l'Empereur et grand-veneur.

(2) Le comte de Cossé-Brissac, chambellan de l'Impératrice.

(3) Un des médecins très importants de la fin du second Empire.

souriant. « J'ai soixante-deux ans, dit-il, j'ai toujours été heureux et je le suis autant qu'on peut l'être. Je puis mourir sans regrets. Mon cœur m'en donnera tout au plus pour deux ans : c'est la seule limite possible de ma vie. J'attends sans crainte. » Il disait cela sans la moindre mélancolie.

L'amiral Jurien de la Gravière est revenu, mais cette fois avec Jeanne. Jeanne est vraiment charmante: elle était tout de rose habillée, et son pâle visage raconte les mêmes choses que celui de Mme Clary, la préoccupation de l'époux absent. Nélaton est parti sans avoir pu saluer l'Impératrice. Je regardais avec admiration ces terribles mains qui ont tant torturé et tant sauvé.

L'Impératrice est revenue. Elle m'a aperçu et a envoyé chercher sa Bible, 1 volume in-8, édition de Cologne. Elle m'a montré les deux passages dont j'ai parlé plus haut. Au 14 janvier, celui qu'elle lut, les vêtements encore ensanglantés, est un passage d'Isaïe, chapitre 54, à partir du verset 15. — Celui qu'elle a rencontré, lorsqu'elle est revenue chez elle, après s'être séparée de l'Empereur, c'est la seconde moitié du psaume 58 (1).

Un autre détail. — Nélaton disait que l'Impératrice n'aime pas Saint-Cloud et ne voulait pas y laisser aller le Prince. Néanmoins, il insista auprès de l'Empereur. L'air de Paris n'est pas salubre; les appartements du Prince donnaient sur un long corridor où brûle continuellement du gaz. Le père et le docteur partirent ensemble et choisirent l'appartement le plus convenable. Quarante-huit heures après, la convalescence commençait. Le Prince, dès qu'il vit sa mère, eut une parole d'enfant terrible : « Et maman qui ne voulait pas me laisser venir à Saint-Cloud! — Tais-toi, tais-toi », dit l'Impératrice en pleurant et en couvrant son fils de baisers. Elle aime tellement son enfant que l'une de ses reparties suffit à la désoler.

Aujourd'hui, M. Filon (2) a reçu une lettre du Prince. Elle est jalouse. « Voyez donc, c'est à Tristan qu'il donne sa pre-

(1) Les références données par l'abbé Puyol sont inexactes. Ces deux citations ne sont point tirées *littéralement* de l'Écriture, mais composées à l'aide de réminiscences provenant de divers chapitres et résumées sous une forme qui s'attache à *l'idée* plutôt qu'à l'expression même, comme dans saint Augustin ou dans saint Bernard.

(2) Pierre-Augustin Filon, précepteur du Prince Impérial.

mière balle et son dessin de bataille; c'est à son précepteur qu'il écrit sa première lettre! Et moi, je suis oubliée... »

6 août 1870.

Les ministres sont venus pour un Conseil et ils sont restés à déjeuner. La pauvre Impératrice est comme une *Mater dolorosa*. Ah! plus de toilette, plus d'apprêt, plus de soins de coquetterie. Mais la bonté simple, la grâce et la douleur profonde. En sortant, l'Impératrice me fait un signe : je vais à elle. « L'abbé, me dit-elle, je vous en supplie : allez prier Notre-Dame des Victoires et sainte Geneviève. Faites ces pèlerinages pour moi : la France a besoin du secours de Dieu. »

Je pars, j'arrive à Paris; la ville est en fête. Des drapeaux à toutes les croisées, la population est en proie à une indicible joie (1). C'était la fameuse dépêche, triste pendant de la dépêche du Tartare sur la prise de Sébastopol (2). Hélas! je savais bien que ce ne pouvait être la vérité. Je fais mes trois stations. Je passe par la Bourse, par la place Vendôme; je vois quelques groupes de désappointés, mais rien qui me dit quelque chose. Les journaux ont démenti ce faux bruit; j'en fais ample provision. J'arrive à Saint-Cloud. Je vais porter mes papiers et mes nouvelles au salon. Tout est dans un émoi extrême. « Vous venez de Paris? Mais qu'y a-t-il donc? » L'Impératrice se précipite vers moi. « Dites-moi la vérité. Que se passe-t-il? » Je suis tout stupéfait : « Mais je ne sais rien. — Où avez-vous été à Paris? » Je raconte mon itinéraire : rue de Rivoli, place Vendôme, où se trouve un rassemblement qui demande des nouvelles, boulevards ayant les fenêtres pavoisées, Bourse où il y a de l'émotion comme il y en a toujours, etc., etc... — « Il n'y a rien de plus? — En vérité, Madame, je n'ai rien vu. — Merci! » et elle rentre en sanglotant dans ses appartements (3).

(1) « Le 6 août vers midi, le bruit se répandit à la Bourse que l'armée prussienne venait d'être écrasée. Par une singulière ironie du sort, c'était l'heure où Mac-Mahon pliait, où Frossard laissait échapper la fortune... Les refrains de *la Marseillaise* éclatèrent..., les drapeaux parurent; sur les boulevards quelques magasins se pavoisèrent. » (P. de la Gorce.)

(2) L'allusion se rapporte à une prétendue dépêche, transmise, disait-on, par un Tartare, et qui, après la bataille de l'Alma, avait annoncé faussement la prise de Sébastopol. De là une joie passagère, dans Paris. (*Lettre de M. Pierre de la Gorce à l'annotateur.*)

(3) L'anxiété de l'Impératrice et de son entourage s'expliquent d'autant mieux qu'aucun avis officiel n'était venu confirmer la prétendue victoire française. La

Aussitôt, un *tolle* universel de la part de tous les assistants. Voici ce qui s'était passé lorsqu'on a découvert que la nouvelle était fausse. Naturellement, à Paris, on est allé s'en prendre à Émile Ollivier. On y va en nombre. On pénètre chez lui. On lui demande des nouvelles. Il n'en a pas. On l'envoie promener. Alors il se fâche et fait évacuer son hôtel (1). Mais en même temps, il expédie à la Régente un télégramme qui lui dit en termes exprès que la Révolution se réveille, et qu'il faut venir à Paris. La Régente n'a pas voulu de cette promenade à Paris. Elle a envoyé le général Lepic (2) dans la capitale pour voir les ministres et décider des mesures de précaution.

Le dîner s'est fait, vous pouvez supposer comment. Une dépêche de l'Empereur arrive, à six heures, de Metz : « Frossard engagé ; pas de nouvelles de Mac-Mahon ; succès incertain, bon espoir (3). » Redoublement de terreur. Metternich est là, il est aussi soucieux que tous les autres. On se lève, on va se promener, on ne rencontre qu'un poignant serrement de cœur.

Je quitte la duchesse de Malakoff, je rentre dans les appartements, je trouve l'Impératrice assise autour d'une table avec le général Lepic, Cossé-Brissac, et la princesse de la Moskowa. Je veux m'esquiver. Elle m'appelle : « Mettez-vous là et écoutez. » Voici ce que j'ai entendu. Si jamais le système parlementaire trouve en moi un apologiste, ce sera parce que j'aurai quelque espoir de l'étrangler le lendemain. Lepic faisait ses communications ; il est d'abord allé au Ministère de la Justice. Tous les ministres s'y trouvaient. Ils ne s'entendent pas.

journée se passa dans une incertitude exaspérante, et c'est au milieu de la nuit seulement que l'Impératrice reçut des mains du marquis de Piennes, chambellan de service, le télégramme de l'Empereur lui annonçant le double désastre de Frœschwiller et de Forbach.

(1) La scène se passait à la Chancellerie, place Vendôme, au retour du Conseil des ministres, qui s'était prolongé assez tard à Saint-Cloud.

(2) Aide de camp de l'Empereur ; il remplissait les fonctions de premier maréchal-des-logis, surintendant des palais impériaux.

(3) Frossard, aide de camp de l'Empereur et chef de la maison militaire du Prince Impérial, commandait le 2e corps de l'armée du Rhin à Forbach (6 août). Dès la veille au soir, il avait, avec l'approbation de l'Empereur, ramené ses trois divisions d'infanterie en arrière, pour les répartir entre diverses positions jalonnant le plateau de Forbach à Sarreguemines. Ses 28 000 hommes s'y heurtèrent inutilement aux forces conjuguées de Steinmetz et du prince Frédéric-Charles, qui en comptaient plus de 50 000. Il fut, en outre, victime de la coupable inertie de Bazaine.

Il n'a pu rien tirer d'eux, si ce n'est une copie d'une proclamation du Conseil des ministres qu'ils ont faite en leur nom, sans la soumettre à l'Impératrice. — Les bras lui en sont tombés, à la pauvre femme. Elle a dit : « Mais alors, à quoi bon une Régente? » Et, après un moment de silence : « Je ne dirai rien : je ne veux pas qu'une question de personnalité soulève l'ombre d'une difficulté... »

Lepic a continué : « Ils demandent que toutes les dépêches de l'Impératrice soient livrées au public. — Je le veux bien. — De là, continuait Lepic, je suis allé chez Piétri. Piétri est un homme de tête : il a fait sa proclamation et il se met en mesure de la faire respecter. Il croit qu'il y a là-dessous une œuvre révolutionnaire : il estime qu'à l'aide de la déception générale on peut essayer de tenter quelque chose. — Oui, a dit l'Impératrice, une sorte de conspiration de Malet. — Mais Piétri essaiera de tout disperser avec les sergents de ville; puis, il fera marcher vigoureusement la garde de Paris. Si cela ne suffit pas, il fera appel à la troupe. »

Lepic, de chez Piétri, est allé chez le maréchal Baraguay d'Hilliers. Juste, c'est le moment que le maréchal a choisi pour bouder. Il boude parce que, peut-être, on ne lui a pas donné un corps d'armée, ou parce qu'on ne lui a pas donné des ordres directement, ou parce qu'on ne l'a pas invité à déjeuner. Il reçoit de haut le général Lepic, qui est presque un camarade : « Monsieur le général, vous savez comme moi quelles sont mes troupes. Monsieur le général, vous n'ignorez pas que je marcherai dès que j'aurai reçu des ordres des ministres. » — Mais, qu'importe! Celui-là est un soldat. Il est de mauvaise humeur, mais il fera son devoir. — En revenant, Lepic va encore au Ministère : ils ont pris une décision, c'est d'envoyer Maurice Richard à Metz, informer l'Empereur de ce qui se passe.

C'est le dernier coup. L'Impératrice écoute sans sourciller, mais elle est horriblement pâle. Elle peut à peine balbutier : « Mais pourquoi aller ajouter aux préoccupations de l'Empereur? Ne peut-on le laisser diriger la guerre sans lui casser la tête de nos ennuis? »

Elle n'en pouvait porter davantage. Elle s'est retirée. Le général Lepic nous a dit en se levant : « On nous annonce la visite de quelques mauvais gars, sous prétexte de porter une

pétition à l'Impératrice. Je m'en vais donner des ordres pour qu'on les reçoive à coups de chassepot. »

A ce moment, neuf heures et demie, on me remet une dépêche de la Grande Aumônerie qui m'annonce que je dois rentrer à Paris demain et céder ma place à l'abbé Liabeuf, et que je dois dire la messe de neuf heures aux Tuileries. Le matin, il avait été décidé, au contraire, que je passerais la semaine prochaine à Saint-Cloud... J'ai le cœur serré de voir les défaillances et les trahisons prêtes en cas d'infortune. Le spectacle de cette Impératrice accablée me navre, et je suis disposé à me faire tuer pour elle.

Je vais prendre congé d'elle : « Madame, je pars. — Déjà? — J'ai un ordre de service pour les Tuileries. — Je le regrette : mais je ne tarderai pas à vous revoir. — Donnez-moi, Madame, votre main à baiser. (Elle me l'accorde.) — Vous prierez toujours pour nous. — Non, lui dis-je, je ne prierai que pour l'Impératrice. » Elle m'a dit avec émotion : « Pour tous, pour tous et surtout pour la France. — Madame, laissez-moi donc ne penser qu'à vous. Vous le voyez, on vous oublie... — Chut! chut! m'a-t-elle dit en souriant et en me montrant un groupe rapproché. — Eh bien! ai-je répondu, je veux désobéir à l'Impératrice et lui dévouer toutes mes prières. » De nouveau je lui ai baisé la main, et je suis rentré dans ma chambre pour écrire ceci.

Demain, je quitterai Saint-Cloud à six heures du matin. Dieu veuille qu'il nous arrive ce soir une dépêche favorable de l'armée. Cela suffira pour détendre la situation. »

***

Ici se termine le récit de l'abbé Puyol, récit malheureusement fragmentaire et qui atteint, en sa partie finale, à la plus poignante émotion.

Le lendemain, dimanche 7 août, hélas! tandis que les cloches des églises vibraient joyeusement dans l'air d'une radieuse matinée d'été, Paris apprenait avec « une sorte d'hébètement terrifié » la double défaite de la veille, dont l'Impératrice avait, dans la nuit même, transmis la nouvelle au Ministère de l'Intérieur, en lui communiquant le funeste message reçu de l'Empereur.

Tandis que Frossard était battu à Forbach, Mac-Mahon,

accablé par des forces de plus de 100 000 hommes, — il n'en comptait que 40 000 ! — succombait, malgré l'indomptable acharnement de ses magnifiques soldats, à Frœschwiller, où la bataille s'était engagée dans des conditions parfaitement imprévues de part et d'autre.

Ce fut, avec la destruction de l'armée d'Alsace, le prélude des échecs sanglants que l'armée de Lorraine devait éprouver, quelques jours après, sous Metz, et l'invasion de nos deux belles provinces de l'Est. Ce furent bientôt la chute du ministère Ollivier, remplacé par le ministère Palikao (9 août), et les premiers signes avant-coureurs des événements du 4 septembre, sur lesquels l'abbé Puyol a laissé, nous l'avons dit, un mémoire qui présente la valeur et la sincérité d'un témoignage véritablement historique.

On peut regretter que le chapelain impérial ait été rappelé à Paris plus tôt qu'il ne s'y attendait, et nous ne sachons pas que les suivants de l'abbé Puyol dans son service aient tenu, comme lui, leur « Journal de Saint-Cloud ». C'eût été, surtout si l'on eût pu le recueillir d'une plume qualifiée à l'égal de la sienne, une précieuse contribution à l'étude de cette angoissante période de la suite d'août et du commencement de septembre 1870, qui marque l'une des époques les plus tragiques de notre histoire.

Pierre Jouvenet.

AU CŒUR DE L'ANATOLIE

I

LA FORTERESSE

De quelque côté qu'on aborde les hauts plateaux de l'Anatolie, de la verte plaine de Brousse, ou des rives édéniques de Smyrne, de la vallée du Méandre, jardin du paradis, des bords de la mer Noire ou des serres chaudes d'Adana, on a l'impression de gravir, degré par degré, les bastions d'une âpre forteresse, irréductible.

Bordée de tous côtés par d'étroites bandes de terre fleurie et comblée, comme de fossés bien arrosés, elle apparaît, gradin après gradin, plus sévère, séries de plateaux montant de l'ouest à l'est, étageant ses villes cadenassées par les montagnes jusqu'à ce bourg d'Erzeroum, à 1800 mètres d'altitude. Elle domine le désert de Syrie; elle va s'appuyer aux massifs du Caucase et de l'Ararat, nœud puissant qui divise en deux parts le continent d'Asie, aussi nettement que des espaces océaniques.

Oui, forteresse, l'Anatolie multiplie les ouvrages de défense, aligne dans les régions de l'est, autour de chacune de ses plaines, une suite de terribles montagnes; ses collines occidentales ressemblent à des postes d'observation; ses cols sont d'inquiétants défilés, ses gorges, des abîmes entre des parois à pic. Et les hautes cimes de l'Olympe de Bithynie, de l'Erdjias et du Taurus se dressent comme des sentinelles géantes.

Ce formidable appareil, qui protégea les germes sensibles des civilisations primitives, isola, pendant des siècles, un peuple satisfait de son isolement. Il commence de comprendre que

les murailles infranchissables ne peuvent plus, aujourd'hui, empêcher les hommes de participer au grand courant de la vie universelle.

ANGORA

Mes yeux se sont fermés, encore pleins des images ravissantes d'une fin de journée d'été à Constantinople : la courte traversée de Galata à la gare d'Asie, Haïdar Pacha, puis les rives de la Marmara, les courbes molles, les maisons enfouies sous les roses, les arbres penchés, sombres guirlandes découpées sur la mer, le clair de lune argentant des campagnes mystérieuses et touffues.

Le train roule dans la nuit, le train accéléré qui, trois fois par semaine, assure le service entre la capitale d'hier et celle d'aujourd'hui.

Le jour levant nous réveille. Les yeux, un instant, vacillent, en découvrant cette terre d'Anatolie, immense et vide, sans arbres, sans herbe, encerclée de montagnes si lointaines, et d'un blond si léger, qu'elles semblent à peine une limite; elles prolongent l'horizon en verticale à la rencontre du ciel; paysage qui serait désolé, puisque toute vie en paraît absente, et qu'on est accoutumé à chercher dans la nature les traces humaines, — si ce n'était cette lumière bondissante et neuve, au point qu'on dirait qu'elle n'a jamais servi. Le vent fouette les visages penchés à la portière et déjà je reconnais le vent qui a passé sur des cimes et rapporte on ne sait quels effluves réconfortants. Il nous accueille dans son libre royaume. Après l'oppression de la canicule sur les bords brûlants de la mer, se sentir enveloppés par le souffle des montagnes!... Je lui souris avec gratitude.

Un arbre est un événement. Quelques saules se suivent dans un creux. On voit luire un peu d'eau parcimonieuse, un ruisseau que la sécheresse n'a pas tout à fait épuisé. O prodige! Des plants de tournesols... il y a donc des habitants sur cette terre dépouillée? Seules, jusqu'ici, défilaient à toute vitesse les petites gares pimpantes, comme des joujoux à peine sortis du magasin, et portant un nom illisible. Mais voici que le pauvre ruisseau a permis l'existence d'un village : des maisons de pisé s'aplatissent contre le sol, de la même couleur que lui, et, tout

de suite s'effacent, semblent rentrer dans la terre, ne laissant de visible qu'une étroite bande de verdure. La plaine remonte insensiblement vers les montagnes désertiques. Elle se rétrécit tout à coup. Le train s'engouffre dans un dédale de défilés rocheux. Une autre plaine surgit, vaste, entourée de montagnes, et que dominent trois collines, la plus haute portant à son faîte une ville dressée dans ses remparts et abritant une vieille cité déroulée à ses pieds, la plus basse laissant entre elle et sa voisine une large coupure où s'inscrit une sommité lointaine.

Des usines. Des antennes de télégraphie sans fil, là-bas. Un quai, des autos alignées; une large avenue tirée au cordeau, coupant des terrains vagues, bordée de baguettes d'acacia et tendue vers cette foule d'édifices très modernes envahissant la plaine, et qui déconcertent les yeux tout à l'heure éblouis de solitude : Angora.

La ville neuve. — Aucune transition entre la cité médiévale et la ville nouvelle qui, sans cesse, multiplie ses bâtiments neufs. Elles ne se pénètrent point, elles se juxtaposent. L'une, retirée dans sa citadelle et blottie au pied des pentes arides, l'autre, avançant hardiment dans la plaine, s'adosse à la colline de Tchan-Kaya. On l'appelle Yéni-chéhir, la ville neuve.

Celle-ci compte cinq années d'existence à peine ; l'autre ? six mille ans, peut-être, car elle a dû être habitée au temps des Hittites, et même avant... Sa muraille d'enceinte est vieille de plus de deux mille ans. Une de ces villes qui ont toujours été là.

Après un passé tumultueux, où elle fut ardemment convoitée, prise et reprise par des vainqueurs différents, après des heures de gloire, — elle a vu proclamer un empereur romain, elle entendit peut-être prêcher saint Paul, elle assista à deux conciles de l'Église et connut des saints, — Angora, retombée à l'obscurité, n'était que le chef-lieu d'un vilayet, ne changeant rien à son mode de vie et à sa physionomie, depuis l'époque lointaine où les Turcs seldjoukides la plièrent à la loi islamique et la dotèrent d'admirables mosquées. A plus d'une reprise, elle fut un centre de réaction contre l'empire ottoman. Il semble que, de tous temps, les Turcs aient trouvé dans cette

cité l'atmosphère propice à leurs aspirations, à leurs résistances et reconnurent en elle le cœur même de leur race vaillante et opiniâtre. Mais ces mouvements n'intéressaient pas l'Europe, et Angora continuait d'être une obscure bourgade perdue sur les plateaux d'Asie Mineure.

Lorsque survint la plus magnifique de toutes ses aventures... D'ailleurs, elle était prête à l'instant où son destin lui fit signe.

Avant que Mustapha Kémal, commandant une armée de volontaires, parvînt à Césarée, Angora lui fit dire qu'il pouvait compter sur elle. Dès lors elle fut la ville élue. Promue capitale de la République turque, appelée du jour au lendemain à l'existence d'aujourd'hui, elle dut, avec ses pauvres moyens, accueillir les membres du Gouvernement et leur suite nombreuse. Elle vit s'abattre sur elle un essaim d'architectes, de fonctionnaires, de journalistes, qui la bousculaient, s'installaient, réclamaient des maisons, du terrain, des renseignements. De son mieux elle ajusta ses vieilles rues aux quartiers en devenir, ses toits sans ambition à ces ministères sortis du sol comme par enchantement, à ces banques aux façades imposantes. Elle garde cette physionomie un peu effarée des gens qu'une fortune subite oblige à emménager dans une demeure luxueuse et inachevée, qui les effraie à leur insu et où ils essaient de conserver tant bien que mal les chers souvenirs de leur obscurité.

Des rues que l'on perce, de brillants magasins confrontés avec les échoppes du bazar, des édifices qu'on voit s'élever de jour en jour, des plâtras, des échafaudages, de vieux cimetières que l'on défonce, pour les transformer en jardins, et qui laissent échapper leurs crânes.

Cependant la physionomie de la ville neuve se dessine déjà, villas pimpantes alignées, bâtiments officiels aux façades habillées de faïences bleues et vertes, rues larges, où la circulation des automobiles sera facile à régler, coupant à angle droit l'avenue de la République, aux longues perspectives régulières, qui deviendra les Champs-Élysées d'Angora. Ses frêles acacias essaient résolument de grandir. Elle commence à se border de palais : le Musée la domine, puis le vaste ministère de l'Hygiène, le *Turk-Odjak* (foyer turc) en construction. La statue équestre de Mustapha Kémal, en bronze, apparaît au centre d'un rond-point. Aux abords de la colline de Tchan-

Kaya, où l'avenue de la République conduit en ligne droite, la plupart des ambassades établiront leurs quartiers : celle d'Allemagne, installée la première, multiplie ses édifices ; le palais des Soviets est une masse écrasante.

Au flanc de la colline un peu verte où les notables d'autrefois cultivaient leur vigne, s'échelonnent les villas des ministres, parmi les maisonnettes anciennes, crépies en blanc et rose sous l'entrelacs des poutres. Au sommet, la résidence de Mustapha Kémal. On la reconnaît de loin, car elle est entourée de vieux arbres, un sujet d'étonnement ici... un luxe, le seul luxe auquel il tienne.

L'avenue de la Gare aborde la ville entre le palais du Parlement et le nouvel hôtel, l'Angora Palace, pour aboutir aux rues commerçantes où circulent les autobus, où des magasins tout neufs présentent les « dernières nouveautés ». Les rues se déploient autour d'une place que domine le monument de la République.

Sur un socle très haut, où sont sculptés des bas-reliefs, le général victorieux, à cheval, fixe sur la plaine son regard indomptable. A ses pieds, trois figures de bronze : deux soldats, jetés en avant, appelant leurs camarades, et, en arrière, une paysanne, qui porte un obus sur son épaule courbée, symbolise l'action héroïque des femmes d'Anatolie pendant la guerre d'indépendance. N'est-ce pas la première fois qu'en Turquie on voit une place publique s'orner d'une figure féminine ? Le long de la plate-bande fleurie, autour du monument, des têtes de loups, en pierre, carrées, puissantes, laissent échapper un filet d'eau.

A ces palais, à ces villas les architectes s'efforcent de donner le style du pays. Ils distribuent des coupoles, empruntent aux vieilles maisons leurs encorbellements, les façades à trois pans, les balustrades de pierre. Ils font venir de Koutaya des faïences bleues et vertes qu'ils disposent en frise et en dessins réguliers le long des corniches.

S'ils s'égarent et veulent imiter l'Occident, l'opinion publique les rappelle à l'ordre. Un journaliste facétieux ne déclarait-il pas que tel édifice n'est point de style turc, puisque les pigeons d'Angora refusent de s'y poser ! Il faudrait parler aussi de l'ébahissement des cigognes, nichées sur la colonne d'Auguste, et qui ne reconnaissent plus la cité dont elles sont le porte-bonheur...

On voudrait que la ville neuve ne comptât que ces maisons basses entourées de jardins que les Turcs affectionnent. Mais la surenchère du terrain leur infligera bientôt les hautes bâtisses et la proximité des appartements superposés, une des laideurs de l'Occident. Un architecte m'affirme que, dans la vieille ville, un mètre de sol s'est vendu jusqu'à six cents livres turques (1). Le prix moyen est de cent livres turques par mètre carré.

Jusqu'ici, néanmoins, l'Angora nouvelle garde une unité de style, une spontanéité, nulle part rencontrées, et l'on respire dans ses rues une sorte d'enthousiasme, de bonne volonté, de jeunesse émanant de partout. Le mot « demain » retentit sans cesse : les yeux des Turcs contemplent la cité future ; il semble que le présent s'agrandisse de l'avenir, un avenir rempli des belles certitudes du présent.

La vieille ville. — Angora, réveillée en sursaut par le prince Charmant. Sous le manteau neuf dont il l'a revêtue à la hâte, elle a gardé sa robe d'autrefois. Comme elle me plaît, cette robe désuète, laissant traîner ses plis au bas de la colline et déroulée à la rencontre de l'Angora nouvelle !

Maisons crépies en blanc, aux poutres apparentes, façades à encorbellement, vieux moucharabieh dont les boiseries lavées sont devenues presque grises, mosquées entourées de grands arbres, places silencieuses, recueillies autour d'un tombeau.

Brusquement, au sortir d'une rue transversale, on voit apparaître la citadelle emboîtant tout le faîte de la colline. Haute muraille flanquée de proche en proche par des tours triangulaires qui se silhouettent comme des proues, double enceinte, abritant la Cité d'en haut. Le long des pentes abruptes on reconnaît les restes d'un troisième mur de défense et l'emplacement de grosses tours rondes qui descendaient jusqu'à la ville romaine.

C'est la fin de l'après-midi. L'ardeur du soleil oblique se réfugie le long de ces rampes arides, comme appelé par ces vieilles pierres qui se dorent et s'empourprent. Toute la colline d'Angora flamboie, jusqu'aux masses sévères du vieux han (2),

(1) La livre turque vaut 2 fr. 60 or.
(2) *Caravansérail.*

énorme construction, vieille de plusieurs siècles, à mi-hauteur, et l'on ne prête aucune attention aux quelques villas neuves qui montent à l'assaut des premiers escarpements.

La petite Cité d'en haut est si bien lovée entre ses murailles qu'on ne l'aperçoit pas tandis qu'on gravit le roide chemin. Et c'est une surprise, lorsqu'on a franchi la porte en arc, ouverte dans l'épaisseur du massif de pierres, de la découvrir, intacte et secrète, avec ses maisons anciennes si rapprochées que leurs encorbellements se touchent par-dessus les ruelles. Elle a son bazar où les échoppes se serrent, et, sur une place étroite et ombragée, sa mosquée enclose d'un mur où s'encastrent des marbres grecs et romains portant des inscriptions.

Le long des petites rues si calmes, des femmes accroupies sur leur seuil vous suivent du regard. Le bazar a fermé ses portes, les hommes reviennent de la mosquée. Autour d'une fontaine avare, un groupe de jeunes filles et d'enfants attendent leur tour de poser une cruche sous le mince filet d'eau.

Une pente nue rejoint la muraille supérieure où s'adosse une construction blanche, reste de la citadelle, qui deviendra un musée. Elle surplombe une paroi à pic encore défendue par des murs, face à la colline jumelle, le Mont Tamerlan, désert, qui étage ses blocs de porphyre d'un rouge sombre autour des stèles d'un vieux cimetière.

On s'asseoit sur les pierres chauffées. Des lions de marbre romains s'échelonnent au pied de la petite maison où loge le gardien du musée, un philosophe qui cultive des lauriers roses et soigne une bande de chats. Ici, à près de mille mètres d'altitude, on respire des souffles frais. Toute la plaine d'Angora s'étale, remontant doucement vers les ondulations lointaines, s'appuyant à ce demi-cercle de collines où les villégiateurs d'autrefois ont laissé des traces de verdure. La montagne du Ciel, là-bas, ferme l'horizon de son triangle bleu. L'Elma-dagh, dominant Tchan-Kaya, face à l'Hissar-dagh, semble une longue colline crénelée en dépit de ses 1 980 mètres.

Le soleil va plonger derrière la montagne ; et la plaine, tout à l'heure d'un blond ardent, devient pourpre, rose et violette : impalpable floraison de la terre, d'une douceur, d'une richesse, que les futurs jardins d'Angora ne parviendront jamais à égaler.

Le soleil a disparu. La montagne du Ciel plaque une pyramide violette sur le ciel rouge. La lumière de la plaine

s'effeuille. Le crépuscule est très bref; nos yeux retournent vers la ville neuve, ample, régulière, gaînée d'échafaudages, qui déjà pique de points de feu le bord du désert; les vieux quartiers turcs sont massés dans l'ombre, tandis que les maisons de la Cité d'en haut gardent une clarté à leurs façades, étrange reflet d'un monde qu'on ne voit pas.

Des fils brillants s'étirent dans la plaine assombrie. Un ruisseau ? Je pense à la rivière d'Angora dont je n'ai pu découvrir le cours. Elle a un nom, Inge-Sou (l'eau mince), elle reçoit même des affluents. Peut-être s'endort-elle en été, au milieu de son lit. Ces fils brillants allongés sur la plaine, c'est tout ce qui reste d'elle, sans doute.

LE TEMPLE D'AUGUSTE

Une des plus belles mosquées seldjoukides d'Angora porte le nom d'Aslam Hané, la demeure du lion, sans doute à cause de ce grand lion de marbre, en face de sa porte, legs des Romains probablement. Sans le déranger, ils ont élevé à quelques pas de lui un tombeau où s'adosse une maison décrépite et précieuse, car des dalles sculptées sont insérées dans les murailles. Une inscription grecque demeure bien lisible sur l'un de ces marbres : les noms de quatre-vingts habitants d'Ancyre qui s'étaient réunis pour élever un monument en l'honneur d'Auguste.

Le temple d'Auguste, demeuré debout, atteste l'importance que l'empereur accordait à sa ville d'Ancyre, puisque sur les murailles de ce temple il fit graver son testament, copie, dit l'inscription, de l'acte authentique qui est gravé à Rome, sur deux tables d'airain.

Les tables d'airain ont disparu, et c'est à Angora qu'il faut venir pour déchiffrer le texte du testament impérial. Si le mur du fond a été détruit avec sa porte par les chrétiens, pour transformer le temple en église, les murailles principales et l'entrée monumentale sont intactes. Intactes ces hautes pierres dorées tenues entre elles par des crampons, offrant au graveur cette belle page lisse et dure et où les caractères apparaissent très nets, l'inscription latine sur la face interne, la traduction grecque sur la face extérieure.

Hautaine justification de sa vie, que le vieil empereur dicta

à l'âge de soixante-seize ans, paroles fières et tristes que l'on croit entendre résonner entre les murailles magnifiques, avec l'inflexion d'un adieu.

« Quant aux nations étrangères, quand j'ai pu les conserver sans danger, j'ai mieux aimé les conserver que les détruire...

« J'ai fait revivre les exemples de nos ancêtres...

« Dans les temples de toutes les villes d'Asie, j'ai rétabli après ma victoire les ornements dont les avait dépouillés, pour en jouir comme d'une propriété privée, celui auquel j'avais fait la guerre...

« Je n'ai pas voulu prendre la place de quelqu'un qui vivait encore...

« Sans que j'aie jamais fait la guerre injustement à aucun peuple... »

Paroles qui sonnent singulièrement juste aujourd'hui encore.

LES JARDINS D'ANGORA

Une capitale où l'eau manque... On ne peut compter sur l'intermittent Inge Sou qui ne garde en été que quelques flaques boueuses, où les bestiaux vont boire et les femmes laver leur linge. La ville qui pouvait s'en tirer à peu près, avec ses quelques fontaines, lorsqu'elle comptait trente mille habitants ne sait plus comment suffire aux besoins de quatre-vingt mille !

Il était question d'amener à Angora l'eau d'un petit lac, situé à vingt-cinq kilomètres, au delà des défilés de Tchan-Kaya, sur la route de Koniah. Mais, tout récemment, on a trouvé des sources, à une quinzaine de kilomètres de la ville. Il a fallu les chercher en creusant le sol jusqu'à quatorze mètres de profondeur. L'eau est pure et suffisamment abondante. De grands travaux sont commencés pour la capter. Lorsqu'ils s'achèveront, on sera en mesure de distribuer à chaque habitant cent vingt litres par vingt-quatre heures.

Plus tard, lorsque la ville s'agrandira? On trouvera d'autres sources... En attendant, il faut une lutte incessante pour obtenir un parterre.

Autour des villas neuves on a préparé des jardins, jardins en devenir, où des plantes, hâtivement semées et courageuses, tendent leurs fleurs le long des clôtures : capucines, œillets

d'Inde; les passants leur sourient et se retournent pour les regarder encore.

Chaque jour, je me penche au balcon de l'hôtel sur la plate-bande d'herbe vive qui est un bain frais pour les yeux. Un arrosage quotidien lui permet de supporter l'accablant soleil. Cet arrosage coûte à l'Angora Palace vingt-cinq francs or par jour...

De l'autre côté de la route, le jardin du Parlement entoure le bâtiment neuf à trois ailes, au balcon ajouré, aux jeux de faïences bleues, qui a une expression de bonhomie. Les arbres sont à peine en état de feuiller; on n'a pu obtenir un buisson, un coin d'ombre. Le jardin aux allées trop blanches semble un miroir où convergent les rayons de soleil. Pourtant il a des fleurs qu'un vieux jardinier suisse arrose avec pitié, tout en se lamentant de dispenser si peu d'eau ; ces fleurs aux corolles diminuées ont l'air de s'épanouir à travers de la souffrance. Il en est d'un peu désuètes et délicieuses comme ces volubilis qui montrent tant de bonne volonté. Les rudes soucis ne sont pas difficiles à contenter et les zinias s'efforcent chaque jour d'élever davantage leurs tiges raides où un bouton est promis. Il y a aussi des roses, le triomphe du vieux jardinier qui les compte avec vénération et se fâche si quelqu'un essaie de lui en dérober une. Ces roses d'Anatolie, éclatantes et fragiles, dont les corolles privées d'humidité s'effeuillent à peine ouvertes, comme elles sont précieuses !

Un jour que nous partions pour l'intérieur du pays, un jeune confrère journaliste m'apporta un bouquet : des zinias, des œillets d'Inde, serrés, presque sans feuilles, et des roses ! Comme une sorte de prodige je le considérais, je le gardais dans mes mains, qui, depuis si longtemps, n'avaient tenu de fleurs. Et rien ne m'a plus touchée que cette offrande d'un pauvre jardin d'Angora, ces fleurs qui ont tant de mal à s'ouvrir et qu'on offrait à une passante.

SUR UNE TERRASSE DE TCHAN-KAYA

Pourquoi Mustapha Kémal a-t-il élu, comme capitale, dans cette plaine dépouillée, cette rude cité, si pauvre, sans ombrage et privée d'eau?

Telle est la question que se posent certains étrangers. Sans

doute ne sont-ils pas venus, sur cette terrasse, au sommet de la colline de Tchan-kaya, devant la maison très simple que Mustapha Kémal a fait agrandir d'une tourelle pour loger sa bibliothèque. Ils ne se sont pas arrêtés à cette place, la place même où le Ghazi contemple chaque jour Angora dans les robes changeantes que tisse la lumière. Ils auraient senti qu'il l'a choisie, dure à elle-même, vaillante, irréductible, parce qu'il l'a reconnue et s'est retrouvé en elle.

Forteresse au cœur de l'immense forteresse qu'est l'Anatolie, défendue de tous les côtés par ses montagnes, qui ne livrent qu'à regret d'étroits passages, habituée à dominer, pure des malfaisantes atmosphères levantines, elle s'imposait. L'histoire de la Turquie connaît des rythmes mystérieux. Une fois déjà, un grand chef, un victorieux, choisit Angora pour y enraciner la domination seldjoukide : sans doute obéissait-il au même ordre intérieur.

Avec son faîte horizontal et les pentes régulières de sa colline, Angora a gardé, en les amplifiant, les lignes des vieilles citadelles hittites, recouvertes de terres, qui bombent de place en place le sol de l'Anatolie. De quelle poigne elle étreint sa colline! Avec quelle taciturne allégresse elle dresse sa muraille, deux fois millénaire, et ses tours qui semblent un collier de sentinelles! Elle enferme ses petites maisons et veille sur la cité neuve répandue à ses pieds.

Autour de cette dure silhouette, d'une grandeur qui se révèle peu à peu, s'évase la plaine nue, close entre ses montagnes. Muets colloques, échanges silencieux... comme elles s'entendent, la plaine désertique et la vieille cité! Ici, rien ne parle de vie facile, de repos, d'oubli, de détente. Elles sont bien loin, les nuits voluptueuses du Bosphore, les promenades enchantées sur les bateaux déchirant l'eau soyeuse entre les palais inondés de clair de lune, l'odeur des roses qui vous rejoint, l'ombre des bois, la douceur des rivages. Ici tout est lutte, dans le passé, dans le présent, luttes contre les envahisseurs, luttes contre une armée que soutenait l'Europe, aujourd'hui, contre une nature ingrate, un sol qui refuse la culture, contre une humanité pliée à des routines... Ici, tout est dépouillement. Une sorte d'ascétisme héroïque s'épanche de la ville à la plaine. Dédaigneuses des contingences, indifférentes aux biens qu'on entasse et qu'on évalue, elles ne connaissent

que l'or impondérable qu'elles bercent longuement à chaque aurore, à chaque soleil couchant.

Le mouvement des montagnes elles-mêmes apparaît symbolique : entre elles s'établissent de mystérieuses correspondances. Une tête de rochers se lève et veille par-dessus cette longue épaule; d'autres faces sont dressées, des bras se tendent.

Gigantesque réplique de la citadelle humaine, les montagnes s'ordonnent en une série d'enceintes, et forment un cercle immuable autour des trois collines dont la plus haute porte la cité bien gardée.

ON EST EN TRAIN DE CONSTRUIRE...

— On est en train de construire... dit le ministre.

Quel ministre? Celui de l'Instruction publique? de l'Intérieur? de l'Hygiène? des Affaires étrangères? Peu importe, car tous ont répété ces mots qui reviennent sans cesse sur leurs lèvres; jeunes, tous, ils ont la même expression d'ardeur; ils sont remplis d'enthousiasme, de projets. Ils se groupent autour de leur chef, Mustapha Kémal, accordés à la même idée, dévoués à la même cause. Ce gouvernement turc donne une singulière impression d'unité.

— On est en train de construire...

Quoi? quoi donc encore? Tout : des ministères et des écoles, des instituts, une annexe à l'hôpital, des casernes, un Turk Odjak, des maisons pour les fonctionnaires, des aqueducs, des routes, des kilomètres de chemin de fer, un village modèle, que sais-je? Tout enfin.

Une autre phrase, également sobre, s'aligne en face de la première :

— Nous devons compter sur nos seules ressources qui ne sont pas grandes.

Tout construire... et si peu de capitaux! Se suffire à soi-même, se créer soi-même... On écoute, on admire tant de confiance, et, de jour en jour, on constate que ces projets, qui semblaient chimériques, passent dans l'ordre des réalisations.

Lorsque le gouvernement de la République, il y a cinq ans, vint s'installer à Angora, il trouva la vieille cité dénuée de toute ressource et infestée de malaria. Il fallut s'arranger comme on put, camper, vivre de rien dans des maisons déla-

brées. Déménager de la somptueuse ville des sultans pour tomber dans ce désert! Les ambassadeurs louaient à la semaine des wagons-lits, immobilisés sur les rails. On improvisait des dortoirs pour les députés. Tous eurent à souffrir. Les ministres prenaient la fièvre et continuaient de travailler. On assistait à cet étonnant spectacle d'un gouvernement sans domicile qui campait dans sa capitale.

Sans perdre un jour, architectes, entrepreneurs, maçons se mirent à la besogne. On construisait partout à la fois. Il fallait aller au plus pressé. En premier lieu vivre...

Aujourd'hui encore, il n'est pas facile d'installer à Angora le vaste appareil gouvernemental d'un grand pays. Beaucoup de fonctionnaires hésitent à faire venir leur famille : il faut accepter l'inconfort, l'inachevé. On manque de logement et la vie est très chère. Cependant, de mois en mois, la situation s'améliore. Les maisons poussent plus vite que les arbres. Elles se multiplient à raison d'un millier par année. Depuis que l'Angora Palace est ouvert, avec ses vastes salons, son restaurant, ses chambres, la vie sociale d'Angora s'est établie. On se retrouve, le soir, on cause, l'orchestre ressuscite autour des danseurs un peu de l'atmosphère d'autrefois. On a pu donner des dîners et des bals. On a pu loger le roi et la reine des Afghans.

Tout d'abord il fallut assainir la plaine, lutter contre les moustiques porteurs de malaria, drainer les marécages que le capricieux Inge Sou laissait un peu partout sur sa route, en automne et au printemps. Aujourd'hui, dans cette plaine d'Angora, la malaria est vaincue. Il n'y a presque plus de moustiques. Il n'y a plus de malades.

— Nous avons entrepris la lutte contre le paludisme dans tout le pays, dit le ministre de l'Hygiène. Ce sera long. Mais nous obtenons déjà des résultats.

Il fait apporter des graphiques où s'inscrivent les courbes des maladies. Le paludisme et la variole sont en décroissance. Il y a le trachome enraciné dans les régions de l'Est. Cette maladie, très contagieuse, qui rend aveugle, est un terrible adversaire. Il y a la tuberculose...

— On est en train de construire à Angora un Institut central d'hygiène. La fondation Rockfeller a fait un don de 80 000 dollars pour l'équipement scientifique. Le premier bâti-

ment, destiné aux sections de bactériologie et de chimie, est déjà achevé. L'Institut central d'hygiène donnera des cours de perfectionnement aux médecins et au personnel sanitaire.

Car, ce vaste pays, où tout est à créer, où les communications sont si difficiles, manque du personnel indispensable pour lutter contre les maladies. On s'occupe de le former. Il existe déjà une école d'infirmières dépendant du Croissant Rouge. On commencera sans tarder à préparer des assistantes sociales, qui soigneront les malades dans les lointains villages. Et l'on va construire à Angora un foyer pour ces infirmières.

L'assistance médicale gratuite est encore très insuffisante. En faveur d'une population de 15 millions d'habitants, on ne dispose, dans les hôpitaux de Turquie, que de 9750 lits. On s'efforce de les multiplier en dépit des moyens matériels limités. On crée des dispensaires, auxquels on annexe une salle de cinq lits ; 155 districts possèdent déjà leur dispensaire. Le vilayet d'Angora en compte, à lui seul, dix, qui seront bientôt aménagés d'une manière perfectionnée et pourront servir de modèles. Des sociétés privées, comme le Croissant Rouge, la Ligue antituberculeuse, le Croissant Vert, — aurait-on jamais cru qu'il faudrait, en Turquie, lutter contre l'alcoolisme ? — secondent l'effort du gouvernement.

Nous avons visité l'hôpital d'Angora, une série de pavillons clairs et gais, fort bien tenus. Quelques-unes des chambres ne contiennent que quatre lits. Au-dessus de la porte du pavillon principal, on remarque un bas-relief en marbre, représentant l'histoire de la médecine, copie de la fresque de Bourgeois qui décore l'amphithéâtre de l'École de médecine, à Paris.

Au laboratoire de pharmacie, nous avons vu entrer une jeune fille, timide, baissant ses yeux noirs, escortée de sa mère.

— Je vais lui faire une prise de sang, dit le médecin. Elle voudrait se marier. Alors... Notre loi exige désormais le certificat médical pré-nuptial.

Ainsi la Turquie s'installe une des premières dans des habitudes qui seront peut-être celles de demain.

— On est en train de construire... dit le ministre de l'Instruction publique.

Des écoles primaires, des écoles moyennes, des Instituts techniques.

— Nous avons 6 060 écoles primaires, fréquentées par 450 000 enfants. Mais elles ne sont pas suffisantes. Le nombre des écoliers a doublé depuis la Révolution. Les classes ne suffisent plus à les contenir. Dans certaines écoles on est obligé d'instruire la moitié des élèves le matin, et l'autre moitié, l'après-midi.

On projette de créer des écoles ambulantes pour les villages lointains et difficiles d'accès. L'institutrice arrivera dans un camion où elle logera : elle apportera tout son matériel scolaire et la mosquée servira de classe.

Angora possède treize écoles primaires, dont quatre toutes neuves, les autres modernisées, et l'on prévoit la construction d'une quatorzième. Ces écoles ont des classes spacieuses et aérées où la lumière entre à flots, des cours de récréation, des lavabos bien installés.

Au rez-de-chaussée du Ministère, on a réuni des travaux d'élèves : modelages, aquarelles naïves, cartes de géographie en relief, pages d'écriture où s'alignent les caractères compliqués et beaux de l'alphabet arabe, œuvre des écoliers de cinquième année. Cinq ans, c'est un minimum, en Turquie, pour apprendre à écrire. Le long des murs, des figures d'étrangers illustres regardent avec indulgence ces humbles travaux d'enfants : Molière, Racine, Gœthe, Schiller, Voltaire, Pasteur, Tolstoï...

Au lycée d'Angora, qui compte 500 élèves, dont 120 seulement sont externes, nous avons visité la salle où les meilleurs devoirs sont exposés. En frise s'étalent, sur de longues pancartes, des inscriptions admirablement calligraphiées. Je prie qu'on m'en traduise quelques-unes, graves conseils, réflexions, paroles du Ghazi de préférence, telle celle-ci : « L'instruction ne doit pas être considérée comme un élément de luxe, mais comme un adjuvant à la lutte quotidienne pour vivre. »

Nous parcourons le vieux bâtiment modernisé, pourvu de laboratoires et d'appareils de douches. Une quarantaine d'élèves inspecteurs prennent des cours de vacances avant de partir pour les écoles lointaines qu'ils initieront aux nouvelles méthodes.

Ils sont rangés dans le jardin. Les uns ont des cheveux déjà grisonnants. Tous ces yeux brillent d'enthousiasme.

— Nous pouvons les envoyer dans les endroits les plus difficiles, les plus déserts, dit le représentant du ministre. Ils

acceptent tout, ils considèrent leur mission comme un apostolat.

Un jeune homme exprime, en français, au nom des élèves, leur espoir de contribuer au développement de la Turquie.

— Nous n'avons pas assez de personnel, dit le ministre.

On crée des écoles normales. Les futures institutrices reçoivent des notions d'hygiène, afin de pouvoir conseiller les mères, et les élèves instituteurs se familiarisent avec les questions agricoles, pour venir en aide aux paysans.

Le gouvernement se préoccupe surtout de l'enseignement professionnel, car il s'agit de remédier à cette carence de travailleurs spécialisés, qui forçait les Turcs jusqu'ici à recourir aux Européens.

— On est en train de construire à Angora un Technicum qui sera achevé dans trois ans, outillé de la façon la plus moderne, et coûtant un million et demi de livres turques. Il recevra les enfants qui auront suivi l'école primaire. Après cinq ans de préparation, ils sortiront ouvriers qualifiés. Les élèves les plus distingués continueront leurs études, recevront pendant deux ans un enseignement spécialisé et deviendront des techniciens. L'État-major rêve la création d'une École polytechnique pour former des ingénieurs civils et des ingénieurs militaires. Déjà on la prévoit à Angora. Cette école sera moins théorique que celles de l'Occident. Elle aura ses hauts fourneaux, ses laboratoires d'électricité où les élèves ingénieurs s'initieront à la pratique du métier.

— Et qu'a-t-on prévu pour les femmes?

— Un Institut technique avec une section commerciale et une section normale. Il y aura des cours de tissage et de broderie, d'économie domestique et de sténographie. On est en train de le construire à Angora.

Déjà les ministères emploient des femmes comme dactylographes. Il y a même une femme sous-chef de bureau.

On rêve en regardant ces jeunes filles apporter un document, nettes, agiles, les cheveux coupés. Cinq ans pour bouleverser une tradition vieille de plusieurs siècles !

Le Ghazi a dit :

— Nous sommes forcés de regagner en quelques années les siècles que nous avons perdus.

Au ministère de l'Intérieur, à celui des Travaux publics, à celui des Finances, partout on assiste à cet effort de rattraper le temps. Qui donc accusait les Turcs d'indolence ? Chaque année voit poser des kilomètres de rail, construire des kilomètres de route. Et il faut considérer que, dans la presque totalité du pays, le trafic se fait à dos d'âne ou à dos de chameau et que chaque bûche, chaque pierre doit être ainsi patiemment transportée le long des sentiers de montagne.

On s'efforce d'améliorer la condition des paysans. Libérés de la dîme qui les écrasait en raison surtout des exactions de l'ancien régime, ils acquittent un impôt raisonnable, calculé d'après l'importance de leurs immeubles et de leurs troupeaux. Aussi le cheptel est-il en augmentation, malgré plusieurs années consécutives de terrible sécheresse.

La Turquie nouvelle, jusqu'ici, n'a point contracté d'emprunt. Chaque année elle amortit la dette flottante que lui a laissée l'Empire et elle augmente son budget qui a passé de 33 millions en 1914 à 207 millions de livres turques en 1928. Grâce à une administration sans cesse revisée, à des économies obtenues peu à peu, à des impôts progressifs frappant surtout la classe aisée, et à de nombreux impôts indirects, la jeune République réussit par ses propres moyens à faire face à ses dépenses.

Le premier souci de Mustapha Kémal, sa plus grande sollicitude fut d'abord pour l'armée. Les soldats, bien nourris, bien vêtus, sont pliés à une instruction solide, car l'armée doit être aussi l'école. Autrefois, le service militaire durait cinq années et se prolongeait, dans certains cas, pendant dix ou douze ans... Aujourd'hui il compte dix-huit mois, dont trois mois de vacances.

Dans les casernes d'Angora (casernes provisoires, recouvertes en tôle ondulée en attendant la belle caserne qu'on est en train de construire), nous avons pu les étudier de près ces garçons disciplinés, aux gestes vifs et précis, qui venaient présenter leur tête aux compas anthropométriques.

Les officiers reçoivent avec une courtoisie charmante. Il y a des fleurs autour du mess, et l'on prend le café en mesurant les hommes.

— Parce que nous voulons la paix, dit le commandant, nous voulons être forts. On ne peut défendre la paix que si l'on ne

redoute pas la guerre. Nous avons 120 000 hommes sous les armes, bien entraînés, rompus à toutes les fatigues. Nous pouvons en lever immédiatement 600 000, et doubler ce chiffre en cas de besoin...

On fait un grand effort pour doter le pays d'une aviation perfectionnée. Jusque dans de pauvres villages nous avons vu les affiches de la « Loterie au bénéfice de l'aviation ».

Ces préoccupations des nécessités immédiates n'empêchent pas le gouvernement de s'intéresser aux besoins de l'esprit. On doit construire à Angora une bibliothèque. En attendant, les livres sont rassemblés dans les sous-sols du ministère de l'Instruction publique, où de nombreux lecteurs viennent chaque jour les consulter.

Le musée est déjà terminé et l'on est en train de l'aménager. Les membres de la mission américaine qui poursuivent une série de fouilles archéologiques viennent y installer leurs trouvailles, des poteries, des sculptures, des inscriptions. Sans doute y transportera-t-on ces marbres grecs et romains, ces bas-reliefs hittites rangés aujourd'hui dans la cour du temple d'Auguste, et ce lion magnifique qu'on vient tout justement d'amener du désert.

En relief sur une dalle, la tête triangulaire, les mâchoires ouvertes, la queue relevée, il va, emporté par un mouvement irrésistible. Il donne la sensation d'une force libre. Le sculpteur hittite, en simplifiant cette féroce effigie, accusa le caractère de puissance. C'est ainsi qu'un jour, il a dû voir paraître, sur quelque haut plateau, le lion, passant comme un dominateur.

A côté du lion terrible d'Hanskoï, les lions romains, aux crinières bouclées, ressemblent à de gros chiens soumis.

Le musée d'Angora deviendra un centre d'études pour ceux que passionne l'histoire, encore si obscure, des peuples primitifs en Anatolie. Peut-être, dans l'avenir, viendra-t-on de très loin contempler ici les chefs-d'œuvre de l'art hittite.

Créer... quand aucune routine, aucun précédent, aucune tradition ne vous retiennent ; quand il n'est pas besoin, au préalable, de trancher des liens qui ralentissent. Adopter, sans transition, les méthodes les plus modernes. Le téléphone ? Oui, le téléphone automatique du premier coup. Le télégraphe ?

Il ne peut être question que du sans fil. A Angora, la plupart des dépêches expédiées sont des radios. Le Technicum, l'École normale, l'Institut d'hygiène, installés selon les dernières formules? Non pas. Selon les formules de demain. Rien d'intermédiaire. Toutes les étapes franchies d'un seul bond. La civilisation occidentale, chargée de siècles, est là, qui tend ses expériences, ses tâtonnements, ses espoirs, tout cela qui est utilisé, qui sera dépassé peut-être...

Créer, quand on a fait table rase des anciennes habitudes, courir librement sur les routes ouvertes, alors qu'on porte en soi de l'audace, de la jeunesse et de la foi, quelle aventure! Angora est la ville de cette aventure.

LES SOIRÉES D'ANGORA

Sur la terrasse de l'hôtel, orientée vers la plaine, on cause autour des petites tables. Le vent des hauts plateaux courbe la flamme des bougies. La journée brûlante n'est plus qu'un souvenir. On recommence à vivre sous ce ciel à peine sombre où je n'avais jamais vu tant d'étoiles.

On ne peut pas causer bien longtemps, sans que revienne sur des lèvres ferventes, prononcé avec un accent de mystère, le nom de celui qui communique son ardeur à tous ces néophytes, — le *Ghazi*, « le Victorieux ». J'écoute attentive. Soir après soir je vois mieux se dessiner ce visage.

Mustapha Kémal est à Stamboul. Depuis la guerre d'indépendance, c'est la seconde fois qu'il consent à prendre quelque repos sur les rives du Bosphore. Du repos? Il prépare le nouvel alphabet! Cependant Angora demeure remplie de sa présence. Il ne cesse jamais de l'habiter. « Mon cœur est toujours avec toi, dit le proverbe turc, mais les yeux demandent leur part...

— Il n'a qu'à vous regarder, dit un jeune homme. Quand il fixe son regard sur quelqu'un, il sait déjà qu'il obtiendra ce qu'il demande.

Ces yeux du Ghazi, d'un bleu ardoise sous les grands sourcils blonds, on ne peut plus les oublier lorsqu'une fois ils ont croisé les vôtres, un regard droit et clairvoyant qui pénètre les intentions secrètes, et si chargé de volonté que toute résistance semblerait une folie. Caressant ou hautain, distant, ou brillant d'ironie, il peut devenir implacable.

— J'ai vu des gens bouleversés par ce regard. Déjà ils étaient à la merci de Kémal, livrés tout entiers à ce dominateur qui n'avait pas prononcé un mot.

Il déteste les compliments, les flatteries, le lyrisme officiel. A quelqu'un qui le comparait à Alexandre et à Napoléon, il répondit :

— Je m'appelle tout simplement Mustapha Kémal, et si vous voulez me faire honneur, Mustapha Kémal de la Turquie.

Les anecdotes se croisent : paroles redites de bouche en bouche et déjà légendaires, lentes dépositions de témoins qui mettent en ordre leurs souvenirs :

— Un soir, j'étais à une fenêtre dans un pavillon du territoire interdit où l'on garde les munitions. Je vois paraître les phares d'un automobile. En vain la sentinelle somme le chauffeur d'arrêter. Le soldat, debout au milieu de la route, réitère l'ordre et met en joue. Un homme bondit de la voiture, le revolver à la main, et je cueille ce bref dialogue :

— Tu es fou ! C'est le Ghazi !

— Personne ne passe à partir de six heures du soir.

— Tu laisseras passer le Ghazi !

— Allez demander, si vous voulez, l'autorisation au chef des sentinelles. Moi, je ne bouge pas d'ici.

Le personnage comprend qu'il est inutile de faire sortir cet homme de sa consigne, et il s'éloigne pour obtenir l'autorisation de passer. Alors j'ai vu le Ghazi descendre de voiture et s'approcher du soldat. Je l'ai entendu demander :

— Comment t'appelles-tu ?

La sentinelle se nomma.

— Depuis combien de temps sers-tu ?

— Depuis trois mois, Pacha.

— C'est bien. Tu seras libéré dans quinze jours.

Le généralissime amicalement frappa l'épaule du soldat ébloui. Et il lui donna cent livres.

Soir après soir. Ceux qui l'approchent ne se lassent pas de rappeler son goût de la simplicité. Il s'entretient avec les paysans, avec les soldats. Il aime la jeunesse. Sa capacité de travail est extraordinaire. Il lui arrive de demeurer, courbé sur ses papiers, jusqu'à douze heures de suite, sans manger ni boire.

Soir après soir. Mustapha Kémal enfant :

A l'école il était toujours seul. Il se tenait à l'écart. Mais il avait sur ses camarades un ascendant extraordinaire. Déjà il lui suffisait de les regarder. Les uns se groupaient derrière lui, les autres s'écartaient en adversaires. Il ne s'inquiétait pas d'eux. Puis, s'étant assuré de ses partisans, il fonçait sur les autres.

Il entra à l'armée. On le craignait, car il disait de rudes vérités. Il fut aide de camp du prince héritier. C'était un moyen de se débarrasser de lui. Le prince l'estimait et le redoutait, à cause de cette franchise. Pendant une période où Kémal était en disgrâce, le prince eut à faire face à des difficultés :

— Kémal seul peut me tirer d'embarras, dit-il.

Et il le rappela.

— On m'a raconté ceci, dit un jeune homme. Tout le monde sait que Mustapha Kémal était contre l'entrée en guerre de la Turquie. Vous vous rappelez qu'en 1917, le prince héritier est allé à Berlin. Lorsqu'il annonça son départ, l'aide de camp Kémal fit « sa figure de mort ».

— Pourquoi aller en Allemagne? osa-t-il demander.

Étonnement du prince.

— Tu me demandes pourquoi?

— L'Allemagne n'a rien à voir avec notre patrie, fut la réponse.

Déjà, ces jeunes gens reprennent le beau récit qui a des accents d'épopée.

Quatre jours après l'arrivée des Grecs à Smyrne, Mustapha Kémal partit pour Samsoun. Épuisée par onze ans de guerre, à bout de forces, ses alliés écrasés, la Turquie semblait perdue. Le Sultan pactisait avec l'Angleterre. Kémal était seul, n'avait pas un sou, pas un homme, aucune munition. Mais il n'eut qu'à paraître à Samsoun, à laisser percer sa foi indomptable, il n'eut qu'à regarder ces hommes las et découragés... tous se groupèrent autour de lui. Il pénétra dans l'intérieur de l'Anatolie, suivi de cette singulière armée, dénuée de tout, sans uniforme et sans artillerie. Déjà on savait que Mustapha Kémal préparait une résistance désespérée. Des partisans venaient le rejoindre. L'armée s'enflait de jour en jour. Les Turcs retrouvaient des forces, parce qu'un homme était là, qui les appelait mystérieusement. Des femmes mêmes venaient s'enrôler. Les unes devaient se battre comme des soldats, tandis que les autres

assuraient le ravitaillement, avec leurs ânes et leurs chars misérables aux roues pleines. Les officiers affluaient. Kémal annonça que ses cadres étaient remplis et qu'il n'acceptait plus que de simples soldats ; les officiers renoncèrent à leur grade...

Quand la République fut proclamée, le 29 octobre 1923, — cette jeune République, née au milieu de tant de troubles et de souffrances, — Kémal devait confier aux jeunes hommes le soin de la servir, en leur rappelant les difficultés que lui-même surmonta :

« O jeunesse turque, ton premier devoir est de conserver et de défendre pour toujours la République turque... Tous les points du pays peuvent être occupés de fait; ceux qui détiennent le pouvoir peuvent se trouver dans l'inadvertance, l'égarement, voire la trahison. La nation peut être tombée, exténuée, dans la pauvreté et la misère. O toi, fils de l'avenir turc, même dans ces conditions, ton devoir est de sauver l'indépendance et la République turques. La force dont tu as besoin se trouve dans le noble sang de tes veines. »

— Séparer la mosquée de l'État, arracher le peuple aux routines qui l'engourdissent, l'appeler aux exigences de la vie moderne, lui donner des lois européennes, faire appel à toutes les forces, à toutes les bonnes volontés, telle est la tâche que le Victorieux s'est proposée, conclut un des narrateurs.

— Lui seul pouvait réussir, s'écrie un jeune homme. Lui seul pouvait, par exemple, imposer à ce peuple qu'il abandonnât le fez, symbole de sa foi religieuse : tout autre se serait perdu à exiger un tel geste considéré comme un blasphème. Ainsi, d'un trait de plume, supprima-t-il l'ancien calendrier de l'Hégire, pour imposer le calendrier européen. Ainsi vient-il de faire accepter le nouvel alphabet... Avec lui, il y a toujours de l'imprévu.

Noelle Roger.

(*A suivre.*)

LE CONSULAT DE BONAPARTE

IV [1]

LE RÉORGANISATEUR EN FACE DES ASSEMBLÉES

LE CONSULAT DÉFINITIF

« Citoyens, la Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée : elle est finie. » C'était la phrase essentielle de la proclamation que, le 24 frimaire an VIII (15 décembre 1793), les Consuls avaient adressée à la France au moment où ils lui faisaient connaître les articles de la Constitution proposée aux suffrages du peuple : la phrase enterrait le passé et ouvrait l'avenir. Le 4 nivôse (25 décembre), une nouvelle proclamation affirmait l'esprit du nouveau gouvernement enfin constitué. « Il faut que les lois soient fondées sur la modération, l'ordre et la justice. » On y lisait encore que, sans la modération, « il peut bien exister une faction, mais jamais *un gouvernement national* ». Et le style de Bonaparte se révélait dans le programme qui tenait en quelques mots lapidaires : « *Rendre la République chère aux citoyens, respectable aux étrangers, formidable aux ennemis.* »

C'était bien en effet Bonaparte qui seul parlait et qui seul agissait dans le triumvirat institué de la veille. Les deux autres consuls n'étaient que d'éminents comparses et la Constitution d'ailleurs ne leur avait pas laissé d'autre rôle.

Aussi bien était-ce Bonaparte qui les avait fait désigner : il les avait choisis, et, avec sa perspicacité ordinaire, choisis

(1) Voyez la *Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin.

à merveille pour la tâche qui leur était dévolue, assez capables pour le seconder utilement et assez modestes pour ne le gêner en rien, suffisamment accrédités pour amener des amis, — fort différents, — au gouvernement et assez effacés pour ne pouvoir abuser de ce crédit en se faisant chefs de partis au pouvoir.

Cambacérès et Lebrun étaient deux légistes, mais, tandis que le premier, homme de loi provincial, avait siégé à la Convention, le second, ancien secrétaire du chancelier Maupeou, avait légiféré à la Constituante. Ils représentaient deux phases de la Révolution et deux esprits : Lebrun, monarchiste sans ardeur, avait été, de 1789 à 1791, du parti constitutionnel, s'était éclipsé pendant la Terreur, avait reparu, député d'une droite modérée dans les conseils du Directoire; Cambacérès, venu à la vie politique en 1792, s'était, à la Convention, prudemment placé entre la droite et la gauche, avait ensuite penché vers celle-ci et voté la mort du roi, mais avec sursis; pendant la Terreur, pour ne se point compromettre avec les factions qui s'entr'égorgeaient, il avait pris, dans l'Assemblée, le rôle toujours singulier de travailleur, et, s'en étant fait une sorte d'alibi, avait survécu à tous les grands révolutionnaires et reparu dans le Comité de salut public post-thermidorien. Tandis qu'à la Constituante Lebrun s'était spécialisé dans les finances, à la Convention Cambacérès s'était fait l'homme du Droit, le bâtisseur de codes d'ailleurs toujours invotés. Chacun des deux hommes était tenu pour éminent dans sa partie, mais dans elle seule, et, représentant deux spécialités si appréciables, ils représentaient aussi deux clientèles : Lebrun les gens de droite, Cambacérès ceux de gauche, — une droite et une gauche sans excès ni rigueurs.

Ils avaient en effet le trait commun d'être de caractère tempéré; nés de la bourgeoisie rassise, ils étaient restés, à travers la tempête, des bourgeois raisonnables; la même prudence les avait garés l'un et l'autre des excès comme des risques, d'une vertu sans héroïsme, d'un cœur assez froid au milieu des grands enthousiasmes, désapprouvant les grands crimes, — mais, dans le fond de leur âme, — probes d'ailleurs, encore que fort sensibles aux profits du pouvoir, Lebrun par amour de l'argent, Cambacérès par amour du plaisir.

Lebrun, homme de lettres, bel esprit avec une apparence de puritanisme, sachant écrire de la même plume des rapports

diserts et de petits vers, n'utilisait que pour son agrément une causticité naturelle qui piquait et ne mordait jamais ; Bonaparte, ayant lu ses rapports au Conseil des Cinq Cents, l'avait, dès cette époque, félicité de « donner un important démenti à ceux qui crient si haut qu'un littérateur ne saurait être un homme d'État ». Et comme, en 1800, on objectait que ce Lebrun ne passait point pour « patriote », (ce qui voulait dire « bon républicain » et jacobin au moins à demi), le Consul avait dit : *Je ne demande que des hommes d'esprit.* Lebrun était « homme d'esprit » et c'est bien cet esprit qui le faisait se résigner à ne jamais prétendre plus haut qu'il ne convenait.

Cambacérès, jurisconsulte émérite, avait de la valeur et pas de caractère : aimant la vie, ses douceurs et même ses plaisirs, — tous ses plaisirs, — il avait attaché et attachera toujours une grande importance à ne la pas exposer. Cet homme au profil noble a toujours eu peur de quelqu'un : de Danton, de Robespierre, de Barras même, mais personne ne lui en a plus imposé que Bonaparte. Il laissait passer les orages, se faisait petit aux heures dangereuses, mais était « l'homme des lendemains de crises » : « Son esprit judicieux, fertile en combinaisons variées, écrit Molé, le faisait rechercher des hommes d'action embarrassés de la victoire et voulant donner à leur succès la sanction des lois. » Calme, solennel, aimant l'étiquette, un peu ridicule par sa célèbre gourmandise et son goût de l'apparat, il était précieux par sa science du droit, son expérience de la politique, une certaine façon de donner à tout une apparence d'opportunité et de modération. D'ailleurs très maître de lui, il faisait dire, sous le Consulat, à une observatrice « qu'il pourrait vivre pendant un siècle près de Bonaparte sans lui adresser un mot vif ou peu courtois », — ce qui d'ailleurs lui vaudra, à son tour, de la part du grand homme, une considération insolite et des ménagements très particuliers.

« L'un gardera ma droite, l'autre ma gauche », avait dit de ces deux collègues le Premier Consul. Solides et commodes, ils seront, disait un homme d'esprit, « les deux bras du fauteuil », — des bras qui soutiendraient sans gêner.

Les ministres, choisis parmi les plus capables, avaient, comme les deux consuls secondaires, cette particularité de représenter dans un gouvernement de gauche des nuances

assez différentes. On avait remplacé le pauvre Laplace, — astronome toujours près de tomber dans un puits, — par Lucien Bonaparte à l'Intérieur; Berthier allait sous peu l'être à la Guerre par Carnot; le Premier Consul gardait Gaudin comme le plus précieux des ministres des Finances; Decrès était, à la Marine, de caractère incommode, mais de valeur certaine. Lucien était un politicien remarquable, trop politicien d'ailleurs pour un poste de haut administrateur, ambitieux jusqu'à la frénésie, avide jusqu'à l'improbité, mais ardent au travail comme au plaisir, intelligent, entreprenant, un peu agité, mais, jusqu'à nouvel ordre, dévoué à son frère dont, le 19 brumaire, il avait assuré la fortune, et, pour l'heure, tout à la politique de réconciliation. Les deux hommes marquants, en dépit des prétentions de ce Lucien, étaient bien cependant Talleyrand, rappelé aux Relations extérieures, et Fouché, maintenu à la Police. L'un et l'autre dessinent des physionomies et ont rempli des carrières trop connues pour que j'aie à m'y arrêter longuement.

Talleyrand, — ci-devant noble, ci-devant prêtre, ci-devant évêque, ayant, aux États généraux, trahi les deux ordres auxquels il appartenait, contribué plus que quiconque à ruiner, puis à briser l'Église dont il était, vu sans apparence de désapprobation la chute des Bourbons unis aux siens par huit siècles de relations, et, après quelques mois d'émigration forcée aux États-Unis, n'ayant reparu, ministre de Barras, que pour se prêter contre « la réaction » au rôle le plus compromettant, — était cependant arrivé à ne se pas compromettre à fond. S'étant, suivant le mot d'Albert Vandal, « fourvoyé plutôt que déclassé », resté aristocrate dans les moelles, grand seigneur simplement encanaillé, gardant, à travers ses incroyables avatars, l'élégante nonchalance, l'impertinent esprit et toutes les façons de l'ancienne cour, laissant volontiers percer son mépris pour les parvenus qu'il avait servis, il avait conservé ou renoué sans effort ses relations avec le monde qu'il avait si cruellement trahi. Gêné seulement par son « défrocage », compliqué d'un mariage excentrique, il sera tout d'abord porté à empêcher un rapprochement du gouvernement avec l'Église, puis, tout au contraire, à y pousser, si la condition de l'accord est de le rendre définitivement « au siècle ». Nourri de la politique de l'ancienne Monarchie, il avait, sous la Révolution,

cherché dans les Affaires étrangères l'alibi que Cambacérès devait trouver dans la confection des nouveaux codes, essayé de créer à Danton une politique extérieure, tenté de perpétuer dans les relations nouvelles avec l'Europe l'esprit d'un Vergennes et appliqué dès lors aux matières de politique internationale un des esprits tout à la fois les plus avertis et les plus déliés qu'on ait connus, éblouissant Barras et Bonaparte lui-même de « principes » qui n'étaient en réalité que la transposition de ses goûts. Et, précieux ministre des Relations extérieures, il donnerait, par surcroît, tout comme Lebrun, au gouvernement des amis à droite, puisque, par une ironie des circonstances et grâce à la défaillance intéressée des mémoires, ce noble déserteur devenait déjà paradoxalement le protecteur et presque le représentant de ceux qu'il avait jadis si vilainement trahis.

Fouché, comme Cambacérès, assurait cependant la gauche, et même l'extrême gauche. Cet ancien professeur de l'Oratoire qui, sans avoir été prêtre, avait néanmoins porté lui aussi le froc, représentait les souvenirs les plus fâcheux de la Révolution. Ancien membre de l'extrême Montagne, « régicide » sans phrases, proconsul qui avait en province professé et voulu imposer, avec l'athéisme officiel et le communisme cordelier, la « révolution intégrale », présidé aux terribles exécutions de la plaine des Brotteaux à Lyon et, tout en pratiquant, plus tard, comme ministre de la police du Directoire, une politique antijacobine, persisté à affirmer, sinon par ses actes, du moins par ses déclarations, une fidélité emphatique aux principes comme aux souvenirs révolutionnaires, il semblait ainsi le protecteur désigné des partis de gauche, et le maintien au ministère de cet homme marqué par les excès les plus compromettants était, à lui seul, un démenti aux bruits possibles de réaction. S'il n'était pas bien vu de tous les anciens jacobins, il était du moins leur caution et leur sûreté. Bonhomme au fond, n'ayant terrorisé, lui aussi, que par la peur de ne pas paraître assez avancé et d'y laisser sa tête, d'autant plus odieux peut-être qu'il était sans principes, mais d'autant plus propre aux retours et aux évolutions, il était habile et audacieux, perspicace et souple, — et tout disposé à apporter désormais dans le ministère, essentiellement politique, qui lui était confié, l'esprit le plus propre à faire respecter un gouver-

nement par tous sans le faire haïr de personne. Peu gêné par les scrupules, mais tenu par les craintes que lui inspirait toute perspective de contre-révolution, il était par là attaché, plus que Talleyrand, au régime qui, en instituant un pouvoir fort, mettrait celui-ci au service de la défense révolutionnaire; il restera fidèle à ce régime, qu'il travaillera à fortifier, jusqu'au jour où, par un incroyable effet de sa prodigieuse intrigue et de la faiblesse humaine, le « régicide » se croira assuré de devenir le ministre du Roi légitime.

Au lendemain de brumaire, il a, le premier, parlé conciliation et oubli des querelles; mais, tout en accordant faveurs et grâces aux tenants de l'Ancien Régime, il demeure l'homme des anciens conventionnels régicides, le représentant de la Révolution, et c'est, avec sa compétence déjà évidente dans les offices de la police, ce caractère même qui le recommande à Bonaparte, désireux avant tout, tandis qu'on entreprendrait la pacification des esprits et des cœurs, d'éviter tout soupçon de retour en arrière.

LES ARRÊTÉS RÉPARATEURS

Les Consuls avaient pris en effet, dès les premiers jours, une série de mesures propres à mettre fin à des querelles dont les éléments réputés de droite étaient bien, jusque-là, les principales victimes. Constitué le 6 nivôse, — au Luxembourg encore, en attendant que les Tuileries fussent remises en état, — le nouveau gouvernement avait inauguré son pouvoir, ce jour-là et les quatre suivants, par cinq arrêtés destinés au plus grand retentissement. Après avoir adressé aux insurgés de l'Ouest, déjà calmés par les promesses de l'armistice, un appel à la paix civile fondée sur la promesse la plus formelle de liberté religieuse, le gouvernement arrêtait, d'autre part, que les citoyens, dans toute l'étendue du territoire, jouiraient désormais des édifices consacrés au culte avant le 22 septembre 1793, que tous les édifices religieux pourraient être ouverts à la dévotion des fidèles en dehors du décadi et que les prêtres catholiques non constitutionnels pourraient exercer en France sous condition d'un simple *serment de fidélité à la Constitution*. Puis, — premier pas dans la voie où Bonaparte entendait déjà s'engager vis-à-vis de Rome, — ils décidaient que des honneurs

seraient rendus aux restes de Pie VI, mort exilé en France : « Si ce vieillard, respectable par ses malheurs, disait l'arrêté, a été un moment l'ennemi de la France, ce n'avait été que séduit par les conseils des hommes qui environnaient sa vieillesse. » Et pour que nul ne se trompât sur le caractère de cet acte insolite de respect, on l'étendait à la papauté même en saluant dans le pontife défunt « un homme qui occupa *un des premiers rangs sur la terre* ». On était à cent lieues déjà des injures naguère encore prodiguées à « l'évêque de Rome », « au Braschi », à « Pie le dernier ». Les catholiques allaient, à la vérité, se montrer plus sensibles à la réouverture des églises, jugée presque miraculeuse. Le bureau central de la police, dès le 13 nivôse, signalera « l'affluence considérable à la porte des églises », où, ajoutera-t-il, on se serrait les mains et s'embrassait. En province, ce seront, pendant deux semaines, des explosions de joie presque délirante : les populations iront chercher les « bons curés » dans leurs cachettes, les installeront triomphalement à l'église et, parfois, en dépit des autorités débordées, remettront en branle les cloches. Les prêtres se décideront en grosse majorité à prêter le serment de fidélité, tandis que les catholiques « romains » reparaîtront en foule dans les sanctuaires réaffectés.

Cependant, d'autres arrêtés avaient suivi qui, sans intéresser à ce point la masse, n'allaient pas sans provoquer dans certains milieux la plus vive émotion. L'un d'eux, rendant l'exercice de tous les droits civiques aux parents d'émigrés et aux ci-devant nobles, faisait rentrer dans le sein de la communauté française une catégorie considérable de citoyens réduits par une législation monstrueuse au rôle de parias. Et, tandis que la liste des émigrés était déclarée close, une nouvelle mesure décidait le rappel en France de trente-huit députés proscrits en fructidor, parmi lesquels Carnot, Barthélemy, Portalis, Barbé-Marbois qui, avant peu, seront appelés aux plus hautes situations de l'État. A la vérité, le même arrêté autorisait à rentrer deux anciens révolutionnaires notables, Vadier et Barère, bannis après thermidor. Mais on allait également laver du « crime » d'émigration et autoriser à rentrer d'éminents et nobles représentants des idées de 1789 : Larochefoucauld-Liancourt, Latour-Maubourg, les Lameth, tandis que le territoire était rouvert, par tolérance d'abord, au plus illustre de tous, Gilbert de La

Fayette. Comme on allait accorder une pension à la veuve de Brissot, alors le plus célèbre des anciens Girondins, et une bourse au jeune fils de Camille Desmoulins, on pouvait espérer que cet éclectisme dans les réparations désarmerait les interprétations tendancieuses et les bruits malveillants.

C'était le même esprit qui inspirait la dernière mesure retentissante rendue par les Consuls. Dès le 2 nivôse, Bonaparte avait prescrit à Laplace, encore ministre, d'examiner « quelles étaient les fêtes qui se rapportaient à des événements sur lesquels l'opinion des citoyens était divisée » et de faire connaître « celles qui, appartenant à des époques où les vœux étaient unanimes, lui paraîtraient devoir être consacrées ». Le Premier Consul n'attendit pas le rapport de Laplace, d'ailleurs rendu sur ces entrefaites aux études astronomiques, et, supprimant les anniversaires du 21 janvier, exécution du Roi, du 31 mai, proscription des Girondins, et du 9 thermidor, chute de Robespierre, décréta que seules les dates du 14 juillet, avènement de la liberté et du 1er vendémiaire (21 septembre), avènement de la République, seraient fêtées. Et dans ce geste essentiellement symbolique, il semblait faire tenir l'esprit qui avait inspiré toutes les autres mesures.

Devant cette série d'arrêtés surprenants rendus en quatre jours et suivant un plan évidemment médité, l'opinion d'abord tourbillonnait.

Les bénéficiaires de ces mesures en croyaient à peine leurs oreilles et rien ne témoigne plus de l'état de servitude où, la veille de brumaire, vivait la nation. Qu'un gouvernement ne proscrivît plus après sa victoire, avait déjà paru chose merveilleuse, mais que, réparant le tort causé par tous ses prédécesseurs, suivant une formule heureuse, il « déproscrivît », cela paraissait trop beau pour que tel miracle pût durer. Les actes de pacification religieuse, en particulier, stupéfiaient : encore qu'ils ne constituassent que des « demi-mesures retentissantes », ils laissaient voir toute une perspective de réparation, de libération, d'émancipation, et la liberté de conscience est, à ce point, de toutes les libertés la principale, que la France entière, les églises se rouvrant, sentait se soulever le joug qui s'était, depuis sept ans, appesanti tous les jours davantage sur toutes les épaules.

Quelques mécontentements, quelques inquiétudes, néan-

moins, se faisaient jour. Le *Journal des hommes libres*, organe jacobin tombé dans les mains de Fouché, essayait à la fois de les satisfaire et de les calmer dans le style le plus acrimonieux : « Nous verrions revenir les Capucins avec ou sans costume que nous serions tranquilles, si les républicains sont sages et veulent bien attendre sans s'émouvoir le résultat de ce dégel de piété et de dévotion. » C'était là du pur Fouché; les agents de celui-ci, les gens de la police eux-mêmes, dénonçaient « l'intrigue sacerdotale » et se félicitaient qu'ayant « voulu abuser de la tolérance philosophique du gouvernement », les « fanatiques » qui avaient mis les cloches en mouvement eussent été rappelés à l'ordre.

La rentrée des proscrits de fructidor et des Constituants libéraux, chose assez étrange, soulevait plus de mécontentement encore dans ce monde révolutionnaire, à la vérité, assez restreint. Et l'on mesure là tout ce qui restait de rancunes, de haines, de craintes chez les proscripteurs plus encore que chez les proscrits. Des Constituants, on se contentait de dire que le rappel était inutile : « Qu'est-ce que cela vous fait? disait-on aux mécontents, Charles de Lameth est rentré! » et on demandait en effet : « Qu'est-ce que c'est que Lameth? » On eût presque demandé : « Qu'est-ce que c'est que La Fayette? » tant les dévorants événements avaient, depuis 1791, fatigué les mémoires. *L'Ami des lois*, au surplus, louait « celui dont le bras puissant a replacé la Révolution sur ses premières bases », d'avoir compris « qu'il devait aux hommes qui en ont été les premiers ouvriers et les premières victimes de leur appliquer les principes de justice et de liberté qu'ils ont proclamés avec tant d'enthousiasme et de courage »; mais la proscription de fructidor était encore si récente et les anathèmes jetés par les proscripteurs avaient été si violents, que réellement des hommes comme Carnot et Barbé-Marbois, Portalis et Pastoret, passaient maintenant pour les pires ennemis de la Révolution. Oui, un Carnot, l'homme du comité Robespierre, était, comme un La Fayette, tenu par certains pour un « ennemi de la Révolution ». Leur rappel était un geste inquiétant pour les purs! Tout à l'heure, lorsque Siméon, proscrit en fructidor, fera son entrée au Tribunat, on verra, écrit un témoin, Chénier et Bailleul, qui ont été ses proscripteurs, « s'agiter furieusement » et « blémir de colère ».

Mais c'étaient là les soubresauts d'un sectarisme déjà frappé de réprobation par la masse de la nation. Celle-ci, tout au contraire et sans distinction, acclamait les arrêtés réparateurs; elle se satisfaisait de leur éclectisme et, s'il était encore quelques gens inquiets, les assurances réitérées, contenues dans les déclarations de plusieurs ministres, les tranquillisaient; Fouché ne cessait de proclamer que le gouvernement continuait à surveiller étroitement « l'intrigue sacerdotale » et à tenir close aux émigrés « parricides » la terre de la patrie qu'ils avaient désertée, — tout en se demandant sans doute, en son for intérieur, par quelles mesures transitoires on arriverait le plus tôt possible à satisfaire les prêtres et à faire rentrer les émigrés. Cependant ces mouvements divers avertissaient le Premier Consul des difficultés qu'il rencontrerait dans l'entreprise singulièrement ardue qu'était la réconciliation. Cette « succession d'édits de Nantes » autrement importants qu'il méditait, comment y aboutirait-il si ces simples « demi-mesures », ces premiers gestes de réparation partielle et limitée provoquaient déjà, dans les milieux mêmes où, jusqu'à nouvel ordre, se recrutait le personnel gouvernemental, tant de trouble et d'aversion? Le mouvement de renaissance religieuse qui avait suivi la réouverture des églises, tout en l'édifiant sur l'esprit de la masse, lui faisait craindre des réactions trop rapides en bas, que pourraient suivre, en haut, des retours d'intolérance furieuse.

La Constitution le rendait maître, — théoriquement, — mais tant qu'une administration réorganisée ne permettrait pas de faire triompher dans toutes les parties du pays, avec les principes d'autorité, la politique d'équilibre et de concorde, il ne se sentirait pas réellement assuré qu'elle prévaudrait contre les passions opposées. Il fallait que l'État, organisé par la Constitution de l'an VIII, se bâtît et qu'avant trois mois, tout fût au pas du nouveau régime.

LES « CAPACITÉS » AU CONSEIL D'ÉTAT

Le premier rouage créé avait été le Conseil d'État, le seul qui eût gardé dans la Constitution un vocable d'Ancien régime.

Cette Constitution lui avait donné la mission d'*élaborer* les projets de loi dont le gouvernement avait seul l'initiative,

avant qu'ils fussent, au nom de ce gouvernement, soumis à la discussion du Tribunat et, finalement, au vote du Corps législatif. Devant le Tribunat, c'étaient deux conseillers d'État qui défendraient les projets que leur assemblée aurait préparés et les défendraient encore, concurremment ou d'accord avec deux tribuns, devant le Corps législatif. Le Conseil d'État était donc de toute évidence intimement lié à l'action de l'exécutif. C'est bien ainsi que l'avait conçu, sinon Sieyès, du moins Bonaparte.

Celui-ci avait attaché une importance extrême au rôle que devait jouer, dans le régime de l'an VIII, *son* Conseil d'État. Il avait en effet compris que, devant les oppositions qu'il allait à coup sûr rencontrer, au moins au début, dans les Assemblées législatives, il lui importait de n'y laisser porter que des projets de loi tout à la fois solidement établis par de sérieux débats préalables et déjà accrédités par la compétence et l'esprit même de ceux qui y auraient pris part. Trop intelligent, je l'ai dit, pour ne pas connaître ses lacunes et d'ailleurs avide de se nourrir de la science et de l'expérience d'autrui, il avait tout de suite pensé appeler à ce Conseil, sans distinction de partis et surtout de nuances, les hommes dont la valeur lui paraîtrait sans conteste et la capacité précieuse. Chacun trouverait dans la *section* où il étudierait la matière de chaque loi, le meilleur emploi de sa spécialité, et tous, dans le débat général autour du tapis vert, sous la présidence du Premier Consul lui-même, confronteraient leurs opinions et assureraient celles du gouvernement. La discussion, là, serait très libre; au besoin Bonaparte provoquerait les avis, et, de préférence même, les contradictions.

Attachés au dossier de la France à reconstituer et du nouveau régime à bâtir, les conseillers resteraient courbés sur ce dossier de longues heures et, en y utilisant leur capacité, s'instruiraient des réalités de l'État. Ainsi acquerraient-ils tous les jours une science plus approfondie de la France et l'assemblée deviendrait-elle le véritable laboratoire de la vraie *Politique*, — qui n'est, dans son sens propre, que l'art de gérer la Cité. Bonaparte y formerait, non seulement un groupe éminent de légistes dérobés aux agitations, aux intrigues et aux divagations des assemblées publiques, mais une pépinière de ministres, d'administrateurs, de diplomates, de magistrats qu'il emploierait avec sécurité, leur capacité une fois éprouvée et

fortifiée, aux missions d'État les plus délicates; plus tard, aux conseillers il adjoindrait, à titre d'auxiliaires, ces *auditeurs* qui seraient l'avenir de son gouvernement, ses futurs administrateurs formés très jeunes à cette forte et magnifique école.

Il était résolu à donner au Conseil un prestige unique. « Je traiterai si bien ceux que je placerai dans le Conseil, avait-il, dès l'abord, dit à Cambacérès, qu'avant peu cette distinction deviendra l'objet de l'ambition de tous les hommes de talent qui désirent parvenir. » Et le fait est qu'assez promptement, ce prestige éblouira. A Thibaudeau appelé, dès la seconde année du Consulat, de la préfecture de la Gironde au Conseil, Siméon écrira : « Vous passez sur un plus grand théâtre et, — c'était alors une exagération, mais aussi un pressentiment, — *pour dot, vous aurez le monde.* » On verra, un jour, un des avocats les plus accrédités de Paris, Jaubert, sacrifier le revenu de son cabinet, 20 000 livres, au traitement alors modeste, 14 000 livres, des conseillers : « Il en a un tel désir, écrira-t-on, qu'il aurait sacrifié le double s'il l'avait eu. » C'est que, de jour en jour, le crédit du Conseil grandira aux dépens des Assemblées législatives proprement dites. Il sera, suivant les termes enthousiastes d'un contemporain, « le siège du gouvernement, la seule parole de la France, le flambeau des lois et l'âme même de ce pays ». Et c'est bien ce qu'aura voulu Bonaparte, parce qu'il a compté être, lui-même, l'âme du Conseil. « Le gouvernement avait acquis de la force, écrira un conseiller, les Assemblées n'en avaient guère; le Conseil d'État n'avait que celle du Premier Consul. »

« Napoléon avait réuni dans ce Conseil les cinquante Français les moins bêtes », écrira Beyle-Stendhal qui y aura, un instant, paru à titre d'auditeur. Disons que, dès l'hiver de 1800, il avait cherché les cinquante hommes dont chacun présenterait en son cerveau le plus de capacité, dans sa vie le plus d'expérience et dans son cœur le plus de zèle pour l'État. En dehors de quelques techniciens comme Fleurieu, ancien ministre de la marine de Louis XIV, Gouvion Saint-Cyr, un des rares chefs militaires qui fussent capables d'étudier un dossier, Fourcroy et Chaptal, savants illustres et pratiques, Portalis, Bigot de Préameneu et Maleville, lumières jadis des barreaux de Paris et de province, il avait, de préférence, appelé à ce Conseil privilégié tout ce que la Révolution lui paraissait propre à lui donner

utilement. Boulay de la Meurthe, Merlin de Douai, François de Nantes, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, Defermon, Rœderer, Régnier, Pelet de la Lozère, Treilhard, Thibaudeau, Tronchet, Réal, ils avaient, à commencer par Cambacérès (très spécialement appelé à les diriger), marqué tous, plus ou moins, dans les fastes de cette Révolution. Constituants de 1789, Législateurs de 1792, Conventionnels de 1792, membres des Conseils du Directoire, certains avaient siégé au Comité de salut public et plusieurs avaient voté la mort du Roi; d'autres avaient terrorisé les provinces et proscrit en fructidor; beaucoup avaient, à la tribune des Assemblées ou même à celle des clubs extrêmes, déclamé, parfois extravagué et, en extravaguant, tout bouleversé. Mais Bonaparte savait ce que vaut en solidité la lave refroidie. Ce sera le miracle, — prévu par lui d'ailleurs : ces échappés de tribune, autour du tapis vert du Conseil, paraîtront d'autres hommes. Leur exaltation tombée, il ne restera des crises terribles traversées que la forte expérience acquise dans le maniement de tout un monde et ce réalisme parfois si dur, dont les anciens Constituants, idéologues de 1789 tout à fait revenus, ont déjà fait montre dans les Comités de la Convention.

Aussi bien étaient-ils, pour la plupart, des légistes d'ancien régime. Boulay, Regnaud, Treilhard, Tronchet, du barreau de Paris, Portalis et Pelet, du barreau d'Aix, Rœderer, du barreau de Metz, Merlin, du barreau de Douai, Réal et Defermon, anciens magistrats, jurisconsultes avertis et juristes portés à apporter à un gouvernement fort le concours des « chevaliers ès lois » de Philippe le Bel. Et quand Bonaparte va jeter devant eux, en ces mois sans pareils de l'année 1800, le formidable dossier du grand procès de l'an VIII, quand il va les convier à rebâtir avec lui cette France que certains d'entre eux avaient démolie, il va les trouver égaux à cette tâche sans précédent, — parce qu'ils les a devinés en les choisissant.

COMPOSITION DES ASSEMBLÉES

Mais, en les choisissant, il avait, en quelque sorte, écrémé ce personnel de la Révolution qui, nous le savons, dans l'esprit de Siéyès, devait peupler Sénat, Tribunat et Corps législatif.

Thiers, à la vérité, traite un peu trop dédaigneusement les

Assemblées de l'an VIII. Bonaparte, écrit-il, mit « les hommes propres à la parole et *enclins au bruit* dans le Tribunat, *les fatigués obscurs* dans le Corps législatif, *les fatigués d'un ordre élevé* dans le Sénat ».

Bonaparte, en réalité, ne participa pour ainsi dire pas à la composition primitive du Sénat et des deux assemblées que celui-ci fut appelé à peupler. « C'est Sieyès qui a fait tous les choix, écrit, à cette époque, un agent de Condé ; sur une liste de vingt présentés par le général (Bonaparte), deux seulement ont passé et avec beaucoup de peine. »

En fait, le Consul paraît s'être, — et peut-être intentionnellement, — abstenu de s'ingérer dans les choix. Soit qu'il voulût encore ménager la vanité, déjà si blessée, de Sieyès, soit qu'il trouvât utile de laisser celui-ci placer, sous sa responsabilité, un peu trop de révolutionnaires en jouissance dans les assemblées, Bonaparte avait laissé son ancien collègue recruter le Sénat et, par le Sénat, les assemblées législatives. On sait quelle était l'idée de Sieyès quand il avait conçu la Constitution de l'an VIII : il s'agissait de faire rentrer dans les nouvelles assemblées le personnel de la Révolution qui, déjà, de la Convention aux Conseils, s'était, par une série d'attentats, maintenu, contre le gré de la nation, à la direction des affaires. Sieyès suivit son idée : au Sénat, où il prenait place avec Roger Ducos, il était tenu, étant donné l'éminence de l'Assemblée, d'appeler ou de faire appeler tout au moins quelques représentants accrédités de la grande époque, puis, à côté d'un François de Neufchâteau, ancien jacobin, et d'un Sers, ancien girondin, des dignitaires de la science et de la philosophie en honneur, Monge, Berthollet, Volney, Daubenton, Destutt de Tracy, Cabanis, tous philosophes sévèrement hostiles à toute réaction intellectuelle, — sans parler de quelques vieux militaires un peu las, dont le plus illustre était le vainqueur de Valmy, le brave Kellermann. Mais, dans les assemblées que le Sénat lui-même recruta, tout le personnel de la Révolution se déversa, d'un ex-abbé Grégoire à un Bailleul, le grand proscripteur de fructidor, d'un Jean de Bry à un Marie-Joseph Chénier. Au total, 330 membres des trois assemblées étaient, sur 480, pris dans les conseils du Directoire et cinquante-sept d'entre eux avaient appartenu ou à peu près à toutes les assemblées révolutionnaires. Mais, comme Bonaparte avait, pour compo-

ser son Conseil d'État, soigneusement choisi parmi les *capacités*, il n'était plus guère resté à Sieyès que des révolutionnaires assurément assagis, mais plus possédés de l'esprit politicien que de l'esprit réalisateur : celui-ci avait appelé au Tribunat, destiné aux débats de la tribune, ce qui, parmi ces « perpétuels », possédait, avec le goût de la parole, le désir de s'opposer, et au Corps législatif des gens plus ternes, — ce que Thiers appelle « les fatigués obscurs ». Un nouveau venu, Benjamin Constant, était parvenu, en flattant à la fois Bonaparte et Sieyès, à se glisser au Tribunat où il allait essayer de se faire l'instigateur d'une opposition dont, à la vérité, les éléments semblaient assemblés à dessein.

Il y avait eu assurément quelque imprudence, de la part de Bonaparte, à laisser ainsi composer les assemblées. Mais il lui avait paru, — et il voyait juste, — que, en cas de conflit entre sa politique de restauration dans la conciliation et l'opposition des assemblées, l'opinion se porterait de son côté et lui permettrait de vaincre. Et si une opposition se produisait, mieux valait que, dès l'abord, elle fût discréditée du fait de l'impopularité même dont les choix de Sieyès seraient dès l'abord frappés.

De fait, à peine connue la composition des assemblées, vit-on l'opinion se prononcer assez vivement sinon contre tous ces choix, du moins contre l'esprit qui y avait présidé. A voir ces ci-devant jacobins nantis s'installer dans les nouvelles prébendes, le pays se rappelait trop que toujours, depuis six ans, ces gens, souvent rejetés par lui, s'étaient brutalement imposés. « Des éternels conventionnels, délivrez-nous, Seigneur, » a écrit le *Diplomate* du 18 frimaire. Le 22 nivôse, le *Bulletin européen* traduisait l'opinion générale quand il s'élevait plus tragiquement contre cette « nouvelle noblesse », « caste privilégiée », remise une fois de plus en jouissance. Le Sénat, écrivait le journal, « a commencé ses fonctions augustes par un acte de destruction : il a, pour ainsi dire, frappé de mort le nouveau Corps législatif en y appelant ces anciens artisans de démolitions et de ruines, ces lugubres représentants des Parques, ces sinistres figures qu'on a toujours vues à la tête du convoi lorsqu'on faisait *les funérailles de la France.* » On allait, ajoutait-on, dégoûter celle-ci de la République en persuadant au pays qu'il « était le patrimoine exclusif d'une poignée d'intrigants,

que la masse des citoyens est vouée à une compagnie d'entrepreneurs qui l'exploitent à leur profit. » Et déjà le même journal se tournait vers Bonaparte, seul espoir de l'esprit nouveau. Celui-ci n'était pas fâché qu'en face de cette « nouvelle noblesse », de cette « caste privilégiée », il apparût comme l'homme de la Démocratie libérée, et en face de ces « anciens artisans de démolition », restât le seul grand artisan de la restauration nationale. L'opposition des Assemblées, si elle se devait révéler, en restait d'avance frappée de vanité.

UN SURSAUT D'OPPOSITION

On s'en aperçut dès l'ouverture de la première session du Corps législatif fixée au 11 nivôse.

Inconsciente du mouvement d'opinion que nous venons de percevoir, l'opposition s'était déjà organisée et surexcitée. Organisée, elle l'était dans les entours de Sieyès. Surexcitée, elle l'était par les propos issus du salon de Germaine de Staël.

Sieyès, depuis quelques semaines, ne cachait pas son aigreur, « souffrant, dit Albert Vandal, d'une constitution rentrée ». D'autres partageaient son mécontentement; c'étaient ces fameux « idéologues » que Bonaparte allait si cruellement persifler, anciens membres des Conseils ou philosophes de l'Institut qui, à la veille de brumaire, avaient acclamé le général et collaboré à son avènement. Déjà, à le voir installé pour dix ans au pouvoir et évidemment disposé à faire prévaloir sa politique personnelle, quelques-uns criaient à la dictature et presque, d'avance, à la tyrannie. Comment ces gens d'esprit avaient-ils pu concevoir en brumaire qu'un homme, — et un homme de cette trempe, — fût, en de pareilles circonstances, chargé des affaires pour se contenter de gouverner une heure ou se résigner à ne point gouverner du tout? Le supposer serait évidemment les faire taxer d'inconcevable sottise. En fait, possédés de l'esprit de faction et, par conséquent, d'un esprit fort étroit, ils avaient dû rêver d'une révolution qui, mettant à la tête du pays ce très jeune soldat, leur livrerait, grâce à un instrument prestigieux, l'État tout entier pour y appliquer et y faire triompher, sur un terrain plus solide que sous le Directoire, leurs idées politiques qui étaient idées de gauche et leurs principes philosophiques qui tenaient dans la

proscription des « religions révélées ». Que Bonaparte eût, d'une façon si nette, montré, par ses propos et ses actes, la résolution de ne s'inféoder à aucun parti en n'en proscrivant aucun, que cette politique « nationale » l'eût contraint de donner, avant toutes choses, certaines satisfactions aux groupes très précisément proscrits la veille, que le désir de pacifier l'Ouest l'eût amené à envisager le règlement de la question religieuse et que, d'autre part, on eût aboli les fêtes anniversaires où se complaisait leur esprit de parti ou de secte, c'était de quoi les mécontenter. Mais la déception était, plus généralement, dans l'attitude résolue que prenait, depuis la proclamation de la Constitution, le soldat qu'ils avaient contribué à élever sur le pavois. Il était manifeste qu'il leur échappait. Avec Sieyès, éliminé si lestement, ils se tenaient pour dupés; c'est le rôle auquel on se résigne le moins facilement. De l'armée du Rhin leur parvenaient des bruits encourageants : on y murmurait, on y criait même, nous le savons, que « César avait franchi le Rubicon » et que, si l'on n'y prenait garde, la République était livrée. Les nouveaux opposants, d'ailleurs incertains, croyaient voir dans ces propos et dans les leurs l'expression de l'opinion. Celle-ci, leur disait-on, après le premier mouvement d'enthousiasme, s'aigrissait; l'hiver était très dur et le chômage, auquel on ne pouvait que remédier peu à peu, se faisait plus sensible. On pourrait, pour reprendre barre sur le « dictateur », s'appuyer sur les ouvriers mécontents comme sur les soldats.

Par surcroît, un politicien venait de surgir, publiciste acéré et tribun éloquent qui, arrivé trop tard pour prendre sa part aux grandes luttes des Assemblées, espérait encore les ressusciter pour y briller et y prévaloir : c'était Benjamin Constant. Ce Suisse, né aux rives du Léman, sorte d'intrigant supérieur, était à l'opposé même de Bonaparte et fatalement destiné à se heurter à lui; intellectuel charmant, mais rien qu'intellectuel, irréaliste avec passion, chimérique dans ses idées et dissolu dans sa vie, tourmenté d'ambitions sans aucun génie réalisateur, « le moins homme d'action et le moins homme d'État qu'il y eût au monde, écrit Sorel, alors que tout devenait action et État », Constant était, avant tout, désireux d'exposer des principes, — alors qu'au fond il n'en avait guère, — pour les opposer à l'homme des réalisations. Plus pusillanime qu'il ne

le voulait paraître, il eût peut-être cependant reculé devant le danger d'une pareille attitude s'il n'eût été, à cette époque, sous l'influence tyrannique de la fille de Necker, la remuante baronne de Staël.

Celle-ci aussi se déclarait déçue et déjà germait en elle une haine qui n'était que l'envers d'un amour malheureux. Plus que personne elle avait, en l'an VI, porté aux nues le vainqueur d'Italie, « le guerrier intrépide, le penseur le plus réfléchi, avait-elle dit, le génie le plus extraordinaire », et quand, à la veille de brumaire, le « guerrier intrépide » avait reparu, elle l'avait accueilli avec une « ivresse » qui avait fait sourire, dans son lointain Coppet, le sage M. Necker. Elle se tenait sans hésiter comme la femme supérieure de son siècle : elle l'était d'ailleurs par une intelligence que, fort malheureusement, un cœur extravagant et un jugement faux desserviront toujours cruellement. Son cœur était, depuis 1789, une manière de Forum : elle y avait appelé, de Mirabeau à Robespierre même, tous ceux qui lui avaient paru devoir diriger les hommes : c'est qu'une passion violente dominait encore chez elle les écarts innombrables de ce cœur intempérant, celle de la politique. Son ambition était d'être l'Égérie des hommes d'État et, pour un maître de la France, une maîtresse dirigeante. Elle n'avait pu réaliser qu'une heure son rêve avec le comte de Narbonne, en 1791, et, depuis, elle recherchait désespérément l'homme qui, derechef, l'introniserait.

Elle s'était, avec une pétulante audace, jetée à la tête de Bonaparte; elle l'avait offusqué, et, lui, qui, dans les premiers jours, ménageait les gens utiles, se prit pour elle d'une antipathie offensante se traduisant par un dédain plus offensant encore. L'attitude du général avait été si sévère, qu'en sortant d'une entrevue, Germaine avait dû avouer « une difficulté de respirer » et que, plus tard, elle avait, presque en pleurant, déclaré à Lucien que le Consul la rendait incapable de trouver ses phrases et « bête comme une oie », à quoi Bonaparte avait répliqué en riant : « J'entends : c'est-à-dire que son génie étonné tremble devant le mien ». Il ne l'en avait que plus persiflée, — et cruellement. Qu'il eût, une heure seulement, coupé la parole à Germaine de Staël, était pourtant une victoire sans pareille et un des premiers miracles du Consulat. Mais dès lors, elle ne lui avait point pardonné et s'était rejetée dans le camp

ennemi, attirant dans son célèbre salon et « voyant avec plaisir le petit nombre des tribuns qui ne voulaient pas rivaliser de complaisance avec les conseillers d'État ». Elle tenait alors dans une sorte de servitude le pauvre Constant, personnage chez qui l'intelligence la plus subtile était annihilée par des faiblesses sensuelles dont il souffrira toute sa vie, « homme femme », disait-on de lui, près de « la femme homme » qu'était l'autre. Ensemble ils complotèrent de tenir en échec, quand il en était encore temps, le pouvoir du tyran en germe.

Parmi ce « petit nombre des tribuns » dans lesquels ils mettaient leurs espérances était un brave garçon qui s'appelait Duveyrier. C'était un naïf qui eut la maladresse de se laisser surexciter. A la vérité, il avait, à Rome en 1798, monté la tragédie de *la Mort de César* et y avait joué Brutus, et peut-être y avait-il dans son cas une réminiscence d'ancien acteur. Quoi qu'il en soit, depuis quelques semaines, il réunissait des amis à dîner, se déclarant hostile au gouvernement consulaire qui, disait-il, « ne tiendrait pas plus que le Directoire », tandis que Marie-Joseph Chénier criait : « Est-ce qu'on a oublié que nous avons fait le Dix Août? »; et ces ex-brumairiens se préparaient à faire à « l'homme de Brumaire, » une opposition systématique.

Le Corps législatif et le Tribunat se réunirent, l'un au Palais Bourbon, l'autre au Palais Royal, le 11 nivôse. Tandis que le Corps législatif recevait, pour la première fois, les conseillers d'État lui apportant le projet de loi réglant le mécanisme législatif et, en silence, le renvoyait aux tribuns, ceux-ci perdaient leurs premières heures à une discussion byzantine sur le costume qu'on leur attribuait, un habit à la française! — alors que, disaient certains orateurs, la toge seule était républicaine. Le 13, ils furent saisis du projet de loi renvoyé du Palais Bourbon au Palais Royal. Mais avant même que de l'examiner, quelques tribuns récriminèrent, non plus sur leur habit, mais sur leur logis. Le Palais Royal, entouré des pires établissements de plaisir, était, déclaraient-ils, un local inconvenant pour la dignité d'une Assemblée romaine. C'est alors que Duveyrier, animé de l'esprit de Brutus, crut devoir, sans plus tarder, réveiller les souvenirs de la Révolution pour en menacer le nouveau César. Sans doute était-on,

dit-il, « dans le centre des plaisirs, de la dissipation et peut-être du vice », mais on était aussi près du jardin fameux où Camille Desmoulins avait déchaîné la foule contre la Bastille, et il plaisait à Duveyrier que, des fenêtres du Tribunat, « on pût apercevoir ces lieux où, *si l'on osait parler d'une idole de quinze jours*, nous rappellerions qu'on vit abattre *une idole de quinze siècles* ». Et l'Assemblée témoigna, devant cette phrase magnifique, de son émotion par des « mouvements divers ». Ce n'était qu'une phrase, mais c'était la première, et très précisément celle dont l'opinion, dressée d'avance contre les déclamations éclatantes et vaines, pouvait le plus s'irriter et même s'indigner. En fait, l'incident souleva, dès le lendemain, une réprobation qui dépassa celle même du Premier Consul : on estima trop modérée la note sévère, mais courtoise, du *Moniteur*, devenu journal du gouvernement. Duveyrier lui-même, prit peur de son audace oratoire et, Stanislas de Girardin étant venu, le 15, déclarer à la tribune que le Tribunat ne se pouvait faire dès l'abord et sans motif « un foyer d'opposition », le pauvre Brutus se désavoua, démentant l'interprétation que « la malveillance avait donnée à une expression qui n'avait jamais eu ni pu avoir le sens qu'on y attachait. »

Le comparse s'écroulant, Benjamin Constant entra dans la lice. Germaine de Staël le représente comme ayant un instant hésité et ne s'être déterminé qu'à l'appel fait par elle « à sa vertu ». A propos du projet de loi sur les modalités du système organisé par la Constitution, il prononça une diatribe violente, éloquente d'ailleurs, qui tenait tout entière dans une des phrases stigmatisant le régime, qui se préparait, « de servitude et de silence ».

Le scandale fut naturellement plus grand encore qu'après la sortie de Duveyrier : c'était Benjamin Constant, c'était le groupe de Mme de Stael, c'était toute l'opposition qui, dès l'abord, se révélait âpre et violente. Le soir même, le salon de la fille de Necker se trouva aux trois quarts vide, ce dont elle se montrait plus fière que rassurée, première étape du martyre. La presse se déchaîna le lendemain, moins encore contre le tribun que contre son Égérie; les termes de ces diatribes furent d'une formelle discourtoisie contre ces deux « Suisses » qu'on invitait à retourner à « leur lac Léman » pour que ne fût pas troublée la paix civile à laquelle la France, elle, aspirait. Bona-

parte était ému : « C'est une honte, disait-il; cet homme veut tout brouiller et nous ramener aux 2 et 3 septembre (les massacres de 1792)... Mais je saurai le contenir. *J'ai le bras de la nation levé sur lui.* » Fouché manda Germaine de Staël au ministère de la Police : ce fut une entrevue charmante ; la baronne atterrée au fond, de son propre aveu, s'attendait à être exilée au bout du monde; le ministre, après avoir paru le chat jouant avec la souris, et lui avoir fait très peur, l'engagea à se retirer, pour quelques jours, à Saint-Ouen, — ce qui était réduire à rien le martyre.

Cependant, l'opposition récidivait : le tribun Riouffe, ancien député girondin, tout à fait revenu, lui, des grandes illusions, s'étant félicité de la présence au pouvoir de « celui que l'univers admire », de violents murmures s'élevèrent, et Ginguené, se déclarant vieux soldat de la liberté, s'insurgea contre le projet qui, s'il était accepté, enlèverait toute raison d'être au Tribunat. L'Assemblée était partagée ; un certain Desmeuniers vint prêcher la raison, et le projet fut finalement voté par 54 voix contre 26, ce qui amena le Corps législatif à l'adopter, le 19, sans mot dire, ainsi que la Constitution le prescrivait. Mais il avait suffi de ces quelques phrases prononcées au Tribunat par trois ou quatre hommes, pour que l'opinion s'alarmât : la rente montée à 30 était brusquement retombée à 20, et les journaux s'élevaient avec violence, non seulement contre les 26 opposants, non seulement contre le Tribunat tout entier qui n'avait pas su faire taire ces inguérissables bavards, mais même contre toutes les Assemblées, incapables, décidément, de comprendre les exigences de la situation et la nécessité de l'union autour d'un gouvernement pacificateur et restaurateur. *L'Ami des lois* allait jusqu'à engager Bonaparte à faire jeter dehors ce « Parlement croupion » comme « une vile canaille ».

Le Premier Consul n'en était pas à des procédés si propres non à apaiser les querelles, mais à les perpétuer. Il était satisfait d'être dépassé par l'opinion même; il fit à quelques tribuns une scène violente qui les consterna, mais, en public, il affecta l'indifférence, allant jusqu'à blâmer l'apologie, peut-être maladroite, à laquelle le trop complaisant Riouffe s'était livré, et il décida que, dans les Tuileries, où il se préparait à transporter le siège de gouvernement, l'on installerait en bonne place le buste de Brutus. Mais Mme de Staël étant reléguée à Saint-

Ouen, Sieyès crut prudent de se claquemurer dans sa maison d'Auteuil.

Bonaparte avait mesuré, à cet incident, le discrédit de la tribune; mais ce sursaut d'opposition l'avait cependant, lui aussi, alarmé.

La presse, désireuse de satisfaire l'opinion, n'avait pas suivi les tribuns échauffés, mais, si elle l'eût fait, le gouvernement se fût senti singulièrement entravé dans sa tâche de reconstruction. Nous savons les idées de Bonaparte sur les journaux. Les feuilles publiques étaient trop nombreuses; elles avaient, de l'aveu d'un historien hostile à Bonaparte, « joui, pendant le consulat provisoire, de plus de liberté peut-être qu'elles n'en avaient jamais connu depuis le 2 juin 1793 »; mais tant que la guerre durerait et que la France serait en état de siège, le gouvernement se déclarait autorisé à les tenir sous sa main et, pour ce, à en diminuer le nombre. L'arrêté du 27 nivôse (17 janvier) réduisit de 73 à 13 les journaux de Paris « pour la durée de la guerre ». La mesure parut généralement justifiée : « Les hommes de parti, écrivait un observateur, peuvent seuls l'improuver. Les journaux ont toujours été le tocsin des révolutions : ils les arment, les préparent et finissent par les rendre indispensables. Leur nombre étant diminué, ils seraient plus facilement surveillés et dirigés plus sûrement vers l'affermissement du régime constitutionnel. » On conserva, à la vérité, des journaux de nuances diverses, du *Journal des Débats*, qui défendait les thèses réactionnaires, au *Journal des Hommes libres* qui montrait les dents à tout indice d'esprit contre-révolutionnaire, mais qui, étant sous la main de Fouché, défendait, obstinément et contre toute évidence, le gouvernement du « reproche » de réagir. En fait, la désaffection de l'opinion pour la presse comme pour la tribune était telle, que les lecteurs des feuilles supprimées étaient déjà tombés à rien et que les journaux conservés ne retrouvaient, — en dépit de leur petit nombre, — que 18680 abonnés dont près de la moitié (8150) allaient au *Journal des Débats*. Déjà l'on demandait des mesures sévères contre les pamphlets, « l'impunité presque assurée des libraires et des colporteurs, dit un rapport, augmentant leur audace », et l'on déclarait que l'on verrait d'un bon œil la réglementation du théâtre, refuge des polémiques, comme

de la presse. A lire les documents, on a l'impression très nette que, sur ce terrain, l'opinion précédait et entraînait le Premier Consul plus encore qu'elle ne le suivait.

Elle le suivait en tout cas, parce que, sans perdre une heure, il s'était mis à reconstruire la France.

LA MACHINE ADMINISTRATIVE

La première nécessité était de pourvoir la nation d'une administration sérieuse. Nous n'avons pas à revenir sur l'état de délabrement dans lequel se trouvaient les administrations que la Révolution léguait au Premier Consul. J'ai jugé ailleurs les réformes administratives de la Constituante (1). Les « départements » créés assez arbitrairement, ainsi que les districts, cantons et communes, administrés par des directoires élus par les citoyens, avaient amplement justifié les craintes que pouvaient inspirer des autorités à la fois collectives et électives; l'anarchie avait été, de ce fait, comme à plaisir, organisée en 1791 ; le gouvernement, alors institué, n'ayant aucune prise sur les administrations qui n'étaient pas à sa nomination, le pays, habitué déjà à la forte centralisation créée par les rois, avait flotté dès le premier jour. La Convention avait dû, pour ressaisir la France, envoyer en province les terribles proconsuls tirés de son sein, et le Comité de salut public ses *agents nationaux* ; les uns et les autres avaient dû recourir aux plus rudes mesures pour suppléer à la carence de l'autorité « constituée » par la première Assemblée. Cet expédient n'avait pu survivre au régime de la Terreur ; on était alors retombé dans l'anarchie, aggravée, sous le Directoire, du laisser aller général. « Ces flasques administrations » sans âme et sans muscles, la « tyrannie haletante » du gouvernement ne parvenait à les « faire marcher » que par des attentats contre leur indépendance consacrée par la Constitution; mais elles gardaient néanmoins, avec tous les inconvénients des corps collectifs, — sans unité dans les plans, — ceux des corps électifs à la merci des fluctuations et des exigences des administrés. Par surcroît, en faisant des *communes* des organismes plus puissants que les *départements*, la Constituante avait créé, dans chacun de ces départe-

(1) Louis Madelin, *la Révolution*, pp. 109-113.

ments, des conflits chroniques qui achevaient de faire vaciller toute administration; la lutte continue, — et d'ailleurs terrible en ses conséquences, — entre le *département* de Paris (la Seine) et la *commune* de Paris en était le plus éclatant exemple. Comme l'organisation judiciaire avait été conçue selon les mêmes principes, la justice n'avait pas connu un meilleur destin que l'administration : les juges élus avaient jugé en juges élus, — et renouvelables, — et tout avait été à vau l'eau, sauf dans les tribunaux révolutionnaires qui, tombant dans la rigueur la plus arbitraire, avaient achevé de compromettre toute idée de justice. Les administrations financières elles-mêmes, encore qu'à la nomination de l'exécutif, avaient subi les conséquences d'une situation anarchique, et d'ailleurs elles étaient elles aussi collectives. Tout était directoires, comités, bureaux, jusqu'à la police même de Paris, confiée à un « bureau central » sans tête et par conséquent sans action.

« J'espère que dans un mois la France sera enfin un État organisé », écrivait, le 6 ventôse, le Premier Consul.

Il venait de mettre sur pied la machine administrative qui allait survivre si longtemps et survit encore, dans la plupart de ses rouages, à l'homme qui l'a créée il y a cent vingt-neuf ans. Et le fait même nous dispense de nous y arrêter longtemps.

Désormais toute l'administration n'est qu'une hiérarchie de fonctionnaires solidement organisée et tous ces fonctionnaires sont, y compris les maires, à la nomination et sous la main du gouvernement central.

A la tête du département, *le préfet* : c'est Lebrun qui, classique en ses pensées, a trouvé ce mot renouvelé de l'antique Rome. Dans les *arrondissements*, plus larges que les *districts*, des *sous-préfets*, agents étroitement inféodés au préfet du département. Les communes continueront à élire le conseil municipal qui assistera le maire, nommé par le préfet parmi les notables de la commune, et lui aussi agent du pouvoir central.

Si le maire est assisté d'un conseil, le préfet l'est aussi : le *conseil général*, destiné tout d'abord à préparer la répartition équitable des charges, puis à éclairer de ses *vœux*, appuyés de *rapports*, les administrateurs qu'il assiste. Bonaparte voudrait, suivant la pente de son esprit enquêteur, faire de ces conseils généraux de *grands renseigneurs* : les procès-verbaux fourniraient

« le tableau des abus à réformer, celui des améliorations à faire et des vues propres à donner de l'aplomb à la marche de l'administration ». Les préfets seront plus tard trop portés à réduire promptement le rôle des conseils généraux; il n'était pas mince dans l'esprit du grand organisateur.

Le trait caractéristique est dans la mise en tutelle des communes. Elles avaient, sous le régime révolutionnaire, fait preuve d'incapacité plus encore que d'agitation : les dettes des communes seront toujours, pour Bonaparte, une préoccupation assez vive et, — encore qu'au Conseil d'État il dût déclarer un jour, à propos des halles et marchés, qu'il fallait « traiter les communes avec moins de rigueur et ne pas s'exposer à détruire l'esprit municipal », — il déplorait trop leur mauvaise gestion, pour ne pas les prendre en une stricte subordination. « Depuis 1790, les 36 000 communes représentent en France *36 000 orphelines*, héritières des vieux droits féodaux, filles délaissées et pillées depuis dix ans par les tuteurs municipaux de la Convention et du Directoire, écrit-il en nivôse an VIII. En changeant de maires... elles n'ont guère fait que changer *de mode de brigandage.* » Et il admet qu'il faut, à chaque commune, donner, en la personne d'un bon maire, un tuteur parce qu'il veut « commencer la prospérité de la France par les communes ». Mais Chaptal, qui va prendre sous peu le portefeuille de l'Intérieur, déclarera qu'en fait, c'est le ministre qui est devenu « le grand tuteur des communes de France ».

Ce personnage est le grand tuteur de beaucoup d'autres gens. Toute la hiérarchie, du plus petit maire au plus haut préfet, relève étroitement de ce ministre qui, à peu près débarrassé, de par l'institution du ministère de la Police générale, d'un rôle politique, peut se consacrer à cette énorme administration : embrassant, avec les matières proprement administratives, le commerce, l'industrie, l'agriculture, l'instruction publique, les sciences et les lettres, les travaux publics, l'assistance et l'hygiène publiques, le ministère de *l'Intérieur* justifie alors très largement son nom. Les préfets et sous-préfets seront les agents de cette considérable partie du gouvernement de la nation. Beugnot, qui fut le premier secrétaire général de l'Intérieur, écrira que c'est lui qui est l'« héritier du peuple souverain », — de par la loi célèbre du 28 pluviôse.

La loi du 27 ventôse va, à son tour, organiser l'adminis-

tration de la justice : c'est, avec ses juges de paix, ses tribunaux de première instance, ses tribunaux d'appel, son tribunal de cassation, l'institution des cours d'assises à jury, l'établissement de l'inamovibilité pour la « magistrature assise », l'organisation même qui fonctionne encore aujourd'hui. La gendarmerie était mise à sa disposition encore que, le commandement suprême en étant confié à un grand soldat, Moncey, elle fût intimement rattachée à l'armée.

La préfecture de police fut créée pour Paris le 17 ventôse, an VIII et, par son double rôle, se trouva dépendre tout à la fois du ministère de l'Intérieur et de celui de la Police générale. Celui-ci allait à son tour organiser sa hiérarchie avec les commissaires généraux et particuliers, là où il paraissait que les préfets, agents supérieurs, eux aussi, de la police, n'étaient pas suffisants. En fait, l'institution d'un préfet de police à Paris eût suffi à donner une satisfaction à ceux qui regardaient avec désolation la situation lamentable de la ville, livrée à un *bureau de police* sans capacité et sans probité, pour n'en pas dire plus.

Il est inutile de nous étendre sur l'énorme administration des finances : là aussi tout se trouvait hiérarchisé et sévèrement ordonné. Gaudin avait très vite compris que l'une des causes de la détresse financière était dans l'instrument étrangement faussé que ses prédécesseurs avaient eu entre les mains et voici que se crée cette énorme machine, — qui, elle aussi, a survécu, — des receveurs généraux, des receveurs particuliers, des percepteurs, des directeurs, conservateurs, inspecteurs et sous-inspecteurs, qui vont gérer toutes les parties des finances, contributions directes et indirectes, enregistrement, domaines, hypothèques, douanes et forêts.

Au sommet de chacune des parties diverses d'un ministère sont créées ces *directions générales* qui sont une des parties les plus utiles et vont rester une des plus solides de la grande réforme administrative. Dignes successeurs de ces « premiers commis » qui, sous les plus grands ministres de l'ancien régime, ont collaboré si modestement, mais si activement à la grande œuvre et, sous des ministres incapables ou trop éphémères, représenté la continuité dans le grand travail, ces directeurs et directeurs généraux vont constituer dans chaque ministère les assises les plus stables du gouvernement de la

France. Les préfets ont pu changer en partie de rôle et de mission, et les sous-préfets plus encore; les directeurs généraux restent, avec le Conseil d'État, une des plus magnifiques parties de l'héritage que Napoléon Bonaparte a laissé à ses successeurs.

LE CHOIX DES AGENTS

D'une façon générale, la construction de l'an VIII a traversé le siècle parce qu'elle avait été l'œuvre d'un architecte éminent qui ne travaillait jamais que sur des plans méthodiques et qu'un goût passionné pour la symétrie, l'ordre, la hiérarchie et la logique avait guidé, mais aussi le sentiment exact des tendances générales de l'esprit français. La Révolution s'était faite pour jeter bas moins la Monarchie elle-même qu'une administration qui, si régularisée, si hiérarchisée, si ordonnancée que les grands princes et les grands ministres eussent essayé de la faire, se ressentait encore de la façon un peu chaotique dont le royaume s'était formé. On avait voulu de la clarté, mais la Constituante n'avait pu la projeter à travers le bâtiment si mal conçu de 1791, branlant dès les premiers jours et dans les fissures duquel la Convention n'avait pu que jeter, en manière d'expédient, quelques poignées de ciment romain. Et maintenant le monument s'élevait droit, clair, ordonné, équilibré, satisfaisant.

Sans doute a-t-on pu lui faire des reproches justifiés. L'Europe, suivant un mot célèbre, nous l'a longtemps et très réellement « envié », mais beaucoup de Français, depuis un siècle, s'en sont plaints. La machine de l'an VIII, écrivait déjà Chaptal, a « facilité singulièrement le despotisme » et, le despote tombé, conservée même sous des régimes libéraux et républicains, elle a pu encore bien souvent « faciliter le despotisme ». Mais, en l'an VIII, très précisément, la Nation, sans aspirer au « despotisme », appelait de tous ses vœux la restauration de l'ordre par l'autorité, et une organisation destinée si manifestement à l'asseoir ne pouvait être que la bienvenue. Les préfets notamment allaient recevoir un pouvoir tel, que Napoléon pourra dire à l'un d'eux : « Vous êtes un pacha ici; les préfets, une fois à cent lieues de la capitale, ont plus de pouvoir que moi. » Mais c'est que, justifiant leur pouvoir par d'incontestables bienfaits, la plupart des préfets de l'Empire l'avaient for-

tifié au delà des prévisions de leur propre fondateur et que, répondant au goût qu'ont toujours montré les Français pour une autorité éclairée et féconde, ils n'ont fait que le surexciter. On a dit que l'organisation de l'an VIII avait pesé, d'un poids trop lourd, sur la France; dès les premiers jours de l'Empire, on pourra épiloguer sur ces 978 pages de l'*Almanach impérial* remplies par l'énumération des fonctions publiques. Il y a plus de soixante-dix ans, les plaintes s'élevaient du sein de l'école libérale dont Octave Feuillet voulait qu'un de ses personnages se fît l'écho : « *Après avoir protégé*, elle opprime; *après avoir vivifié*, elle paralyse; *après avoir sauvé la France*, elle la tue. » Mais remarquons cette réserve sur les bienfaits originaires de l'œuvre de l'an VIII. Et c'est la seule réponse à faire aux critiques de tout ordre formulées au cours du XIXe siècle et du nôtre.

En réalité, un Bonaparte serait sans doute surpris aujourd'hui qu'on ait à ce point conservé son monument et respecté son ouvrage. J'ai dit qu'il était réaliste et opportuniste : « A chaque jour sa peine, *à chaque circonstance sa loi*, à chacun sa nature », lui avons-nous entendu dire. En fait, il avait tout simplement créé l'instrument qui lui paraissait le seul propre *à refaire, en l'an VIII, le pays que l'an VIII lui donnait à refaire.*

Ce pays était dissocié : la Révolution avait brisé les cadres sociaux, en même temps que les cadres administratifs, et ne les avait pas remplacés; le pays sans armature semblait crouler et, s'effritant, tombait en poussière. Cette poussière, Bonaparte n'en pouvait refaire un bloc qu'en l'enfermant dans ce dur gaufrier de bronze aux parois rigides et aux compartiments symétriques. Faute de ces cadres sociaux qu'on ne pouvait reconstituer, ceux-là, en trois mois, ni même en vingt ans, il fallait tout de suite donner à la nation des cadres administratifs solides et résistants. Ce fut l'œuvre de l'an VIII.

Les institutions du Consulat, — dont l'organisation administrative ne constitue qu'une des parties, — ne peuvent se juger qu'à leurs résultats immédiats; or, jamais la France n'a été administrée avec une si heureuse intelligence et une activité si féconde que de 1800 à 1814. Mais elles étaient faites pour un temps et, d'ailleurs, pour un régime.

Sans doute répondaient-elles, je le répète, à une tendance générale de l'esprit français et sans doute encore étaient-elles conformes à la traditionnelle politique, qui a toujours visé

a centraliser la France parce que la France a toujours dû opposer, sur des frontières incertaines, aux assauts de ses ennemis un front, de siècle en siècle, plus uni. Ce retour à une tradition cinq fois séculaire a permis à Albert Vandal de dire : « On a dit de Bonaparte qu'il organisa la Révolution; c'est le contraire qu'il faudait dire : il organisa l'Ancien Régime. »

En fait, la Convention avait déjà repris la tradition centralisatrice, un instant rompue par l'idéologie de la Constituante, et Bonaparte la réalisait. Il n'en va pas moins que celui-ci ne pensait certainement pas avoir travaillé pour les siècles. Cette administration formidable n'a fait que grossir et se fortifier, quand elle eût dû, peu à peu, se réformer, se simplifier et s'adapter. Elle a, au surplus, longtemps gardé ses vertus : c'est elle qui, à travers ce XIXe siècle agité, a été, pour la France, l'armature solide qui, si j'ose écrire, lui a permis de se payer six changements de régime politique, des révolutions violentes, des coups d'État, des guerres et parfois des désastres sans fléchir ni défaillir. Il est certain cependant que, dès que « le grand moteur » n'a plus été là, la machine a commencé à grincer; le personnel qu'il avait en vue, quand il créait ses milliers de postes administratifs, bientôt disparaissait; la plupart des institutions n'avaient plus l'objet pour lequel elles avaient été créées. Qu'on l'ait conservée, c'est cependant une preuve qu'elle répond à notre caractère national. Qu'elle satisfît jusqu'à l'enthousiasme aux vœux de l'opinion, — en l'an VIII de la République, — cela ne fait guère doute et c'est assurément ce que voulait, en cet an VIII, le Premier Consul Bonaparte.

Mais toute cette organisation ne créait entre ses mains qu'un instrument. Il ne confondait jamais le moyen avec le but, et le but était, pour l'heure, de mener à bien, grâce aux nouveaux agents, grands et petits, la politique qu'en dépit des oppositions, il pensait plus que jamais à faire triompher.

« Le difficile, dira-t-il, n'est pas de donner des ordres, c'est d'en assurer l'exécution. » Il ne suffisait pas qu'il eût une idée ; il ne suffisait même pas qu'il eût des agents : il lui fallait de bons agents. Et c'est ce qui explique le travail auquel on se livra, sous son impulsion, dans le gouvernement tout entier pour choisir les premiers préfets.

Beaucoup de mains se tendirent, ce qui amenait dans les

antichambres des ministères, dit *la Gazette de France* du 11 pluviôse, « une espèce de bourdonnement », — et des mains frémissantes, surtout celles des révolutionnaires assagis.

Bonaparte n'entendait pas prendre ses agents dans un seul groupe; l'éclectisme même de ces choix serait une nouvelle manifestation de cette politique de conciliation qu'il entendait ensuite faire adopter à ces préfets.

Il pensait cependant puiser largement, comme lors de la constitution du Conseil d'État, dans le personnel de la Révolution; à la vérité, ce personnel même, il ne l'apercevait pas dans un seul parti, mais dans dix, des Constituants libéraux de 1789 aux Conventionnels de 1793 et des gens qui avaient proscrit en fructidor à ceux qui avaient été proscrits; il pensait aussi y ajouter, écrit Barante (dont le père avait été de cette fournée), « des honnêtes gens qui n'appartenaient pas au parti royaliste actif, partisans raisonnables des principes de 1789 », — voire des royalistes de la veille, désabusés et ralliés depuis brumaire.

Il appela à l'éclairer, pour plus de sûreté, les gens qui, eux-mêmes, représentaient des nuances fort différentes : officiellement, les deux consuls Cambacérès et Lebrun, en relation l'un avec le monde de la Convention, l'autre avec celui de l'Ancien régime. Talleyrand, connaissant admirablement le personnel de la Révolution de ses débuts à sa fin, Lucien, grand partisan alors de la réconciliation par l'autorité et, sous celui-ci, son secrétaire général, l'ex-législateur Beugnot, établirent des listes que nous possédons et que Bonaparte fondit après les avoir criblées de notes; mais d'autres encore furent autorisés à intervenir, Carnot, Clarke et Fouché, en particulier. Il devait sortir de tant d'inspirateurs les choix les plus divers.

Dans cette première promotion de l'an VIII, les éléments fournis par la Révolution prédominent forcément; ce n'est que vers la fin du Consulat, et surtout sous l'Empire, qu'on verra s'inscrire au tableau des préfectures un nombre assez considérable de noms d'Ancien régime, des royalistes longtemps résistants et jusqu'à d'anciens émigrés; nous y reviendrons. En thèse générale, l'on choisit beaucoup de membres des anciennes assemblées, — et, de préférence, un grand nombre d'anciens hommes de lois, — une quarantaine, presque tous encore jeunes, la plupart en dessous de quarante-cinq ans, beaucoup

en dessous de trente-cinq. « Le gouvernement de la jeunesse », avait dit Bonaparte.

Presque toutes les préfectures importantes allaient à d'anciens Conventionnels : Bordeaux à Thibaudeau, Marseille à Delacroix, Toulouse à Richard, Bruxelles à Doulcet de Pontécoulant, Besançon à De Bry, Avignon à Pelet de la Lozère ; Jeanbon Saint-André, ancien membre du Comité robespierriste, fut donné à Mayence, où il se déclarait prêt à seconder les vues du Premier Consul, « belle tâche, ajoutait-il, pour un fonctionnaire ». Cochon et Quinette qui, après avoir siégé à la Convention, avaient été ministres du Directoire, ne crurent pas déroger en acceptant des préfectures, et pas plus Letourneur qui avait même été Directeur de la République; en somme, dix-neuf préfets de la première promotion avaient siégé dans l'Assemblée géante, — sur des bancs d'ailleurs assez distants les uns des autres, — dont onze avaient, en janvier 1793, « voté la mort ». Parmi les anciens membres de l'Assemblée législative, Beugnot et Verneilh, qui avaient été à droite, furent choisis à côté de Riouffe, de la gauche girondine. Parmi les anciens Constituants, un nom valait en importance tous les autres, celui de Mounier, envoyé à Rennes, Mounier, l'ancien leader du parti « monarchien », le grand libéral qui, en 1789, avait, un instant, joué dans l'assemblée un rôle de tout premier ordre et, en un mot, l'homme du Serment du Jeu de Paume. En tout, trente membres des anciennes assemblées, représentant toutes les nuances politiques, étaient placés dans les préfectures. En dehors de ces anciens députés, on y appelait un Demousseaux, qui avait été procureur syndic de la Commune, un Fauchet, qui avait été, sous Danton, le secrétaire du Conseil exécutif de 1792, un ex-chanoine, Caffarelli, qui, n'ayant jamais perdu l'habitude de lire son bréviaire, reprendra plus tard le froc dépouillé en des heures de délire. L'Ancien Régime fournissait, jusqu'à nouvel ordre, un contingent plus mince : Doulcet de Pontécoulant avait été garde du corps de Louis XVI; Legendre de Luçay était d'une famille de fermiers généraux; sept autres avaient, avant 1789, été « officiers du Roi »; et, sans parler de Barante, on voyait, dès cette première promotion, un Alexandre de la Rochefoucauld, un d'Herbouville, ex-maréchal de camp, un de Ligniville, à la vérité rallié de bonne heure à la Révolution, représenter dans ces rangs hétéroclites

l'ancienne noblesse à parchemins. Ce Ligniville était un soldat; cinq autres généraux furent désignés pour des préfectures : Ferrand, Jullien, Pommereul, Serviez, et ce brave La Chaise, si enthousiasmé par le génie du Premier Consul qu'il déclara un jour dans un discours : « Dieu fit Bonaparte et se reposa. »

Les sous-préfets furent choisis, bien entendu, dans le même esprit. Tel était déjà le prestige de la nouvelle administration ou le besoin éprouvé par tant de gens d'y marquer leur place, que trente-sept membres encore des anciennes assemblées ne balancèrent pas d'accepter ces postes plus modestes, — parmi lesquels dix Conventionnels dont Drouet, qui, après avoir fait arrêter Louis XVI à Varennes, avait siégé aux Tuileries, et ce Chiappe qui allait être expédié à sa sous-préfecture dans des circonstances presque vaudevillesques. A côté de ces revenants de la Révolution, là encore, un grand nombre d'hommes ayant servi l'Ancien Régime, furent intentionnellement nommés pour affirmer l'esprit d'équilibre que l'on entendait afficher.

Pour la préfecture de la Seine, Bonaparte ne consulta personne. Il y nomma Frochot, qui, à la Constituante, avait été un des collaborateurs de Mirabeau, un de ses « faiseurs ». Emprisonné sous la Terreur, il avait frisé la guillotine. Depuis 1795, il faisait partie de l'administration du département de la Côte-d'Or où il avait montré de la sagesse et du bon sens. Le Premier Consul, à sa vive surprise, l'appela à l'Hôtel de Ville de Paris, en raison, lui déclara-t-il lors de leur première entrevue, « de la modération dont il avait fait preuve dans les luttes locales ». Le choix était bon. Cet ancien notaire bourguignon était simple, bonhomme, probe, consciencieux, solide, laborieux, pas servile : « imbu, dit Molé, des principes de 1789 et en soutenant encore les théories », il restera toujours dispensé par Napoléon de toute courtisanerie grâce à une capacité bientôt si éprouvée, que ce bon citoyen va rester douze ans à la tête de la première préfecture de France.

Le choix du préfet de police fut moins heureux. Dubois, qui y fut appelé, ancien magistrat de la Révolution, devait assurément y faire parfois montre de fermeté et d'intelligence; mais ses mœurs privées et son caractère servile lui enlèveront rapidement le prestige dont jouira Frochot.

L'esprit d'éclectisme, apporté aux choix des préfets, se

retrouva dans celui des fonctionnaires de tout ordre, et particulièrement de ceux de l'ordre judiciaire. La présence parmi les hauts magistrats d'un Séguier et d'un Daguesseau, bientôt rejoints par un d'Epremesnil, témoignait du désir de rattacher la nouvelle magistrature au vieux monde du Parlement; celle de Muraire, proscrit en fructidor, à la tête du tribunal de Cassation, à côté de Merlin de Douai, procureur général au même tribunal, qui avait été son proscripteur, marquait, là encore, la volonté du gouvernement d'imposer l'oubli des querelles. D'une façon générale, cependant, le personnel financier étant emprunté presque entièrement à l'ancienne administration, la proportion fut plus forte des anciens révolutionnaires dans le personnel judiciaire; Cambacérès, qui, seul dans ce domaine, avait fourni les noms, plaça dans les tribunaux tant d'anciens magistrats ci-devant avancés que, si l'on en croit Barante, on disait volontiers « qu'on avait fait des places de juges les canonicats du jacobinisme ». Mais Bonaparte n'y vit qu'une raison de plus de surveiller étroitement leurs arrêts. Il n'avait d'ailleurs laissé à personne le soin de leur dicter leur attitude. Recevant les nouveaux magistrats, il leur déclarait : « Vous n'examinerez jamais de quel parti était l'homme qui vous demandera justice... » La recommandation nous paraît aujourd'hui assez banale. En l'an VIII, elle enfermait toute une révolution dans les mœurs publiques et l'esprit même des juges si longtemps dévoyés.

C'était l'esprit tous les jours plus nettement affirmé du gouvernement. L'éclectisme apporté au choix des fonctionnaires en était déjà une éclatante manifestation : préfets choisis dans tous les partis qui s'étaient, dix ans, déchirés, magistrats choisis parmi les juges de la Terreur comme parmi les vieux parlementaires, fonctionnaires de tout ordre, grands et petits, choisis indistinctement dans le monde de l'Ancien Régime et dans celui de la Révolution, tous témoignaient par leur heureux mélange que l'ère des divisions était close et que tous les Français étaient appelés, sans distinction de partis et d'origine, à collaborer à la grande œuvre de la réconciliation, condition essentielle de la restauration nationale.

Louis Madelin.

(A suivre.)

ATROPHIE

Mrs Frenway s'installa furtivement en son coin du Pullmann. L'express s'ébranla... Elle se disait : « Est-ce que je rêve, est-ce bien moi ? »

Le contrôleur survint : « Les billets. » Elle murmura : « Pour Westover. »

Instinctivement elle avait baissé la voix, elle jetait autour d'elle des regards inquiets. Non, dans cette voiture elle ne connaissait personne, elle s'en assurait : à la mention de Westover, ni les voyageurs, ni le contrôleur n'avaient manifesté l'ombre de surprise ou d'intérêt.

Et pourtant en ces deux mots : « Pour Westover » il y avait aux propres yeux de Norah Frenway comme une révélation, un brusque coup de lumière sur le fond caché de sa vie. Certes, elle ne regrettait pas son aventureuse décision ; non, rien n'existait plus pour elle que le seul fait bouleversant qui la jetait tout d'un coup hors d'elle-même, l'arrachait à son existence feutrée et la livrait subitement à l'inquisition du public. (Une seconde fois, à la dérobée, elle s'assura qu'elle ne connaissait personne autour d'elle, vraiment personne, pas même de vue.)

Sa vie de jeune femme avait été jusqu'à ce jour même si unie, si parfaitement accordée par le dehors au pacte social, et cela en un milieu ou l'on voyait déjà vaciller toutes les vieilles assises! Personne au monde n'avait jamais pu se douter que

Norah Frenway eût un amant, non, personne, elle en avait la certitude...

Abriter sa vie, l'unique réalité de sa vie, dans le refuge du mystère, avait été pour elle le persistant souci, l'axiome, et, en son cas particulier, la nécessité vitale. Car il y avait le mari : un malade atrabilaire ; puis les belles-sœurs jalouses et soupçonneuses ; enfin la « matriarche » monumentale et redoutable, devant qui la prudente famille pliait, tremblait ou bien opportunément s'esquivait, chacun avec ses plus ou moins avouables secrets.

Que de lamentations on entendait au sein de la tribu sur le « glissement moral » ! Était-on bien juste, même à ne considérer que les grandes villes, les larges cercles sociaux ? Les belles mœurs d'autrefois cédaient, disait-on, à la tolérance, au relâchement, au sans-gêne. Que voyait-on le matin en dépliant le journal ? Scandaleux récits ! Des jeunes filles cambriolant le revolver au poing, des divorces à la vapeur, des irruptions de bandits en plein bal, des assassinats, des enlèvements, l'invasion désordonnée des violences et des appétits. Oui, tout cela se lisait dans les journaux ; mais en fait une Norah Frenway, considérant le champ de son existence, pouvait, comme tant d'autres, s'y trouver aussi parfaitement palissadée, clôturée et surveillée par la famille et la société aux aguets que la plus sage demoiselle des sages romans que lisait sa grand mère.

Pourtant, il y avait bien quelque chose de changé, et Mrs Frenway ne se distinguait pas des jeunes femmes de son milieu. Comme toutes ses amies elle pratiquait la cigarette, le cocktail ; à chaque nouvelle saccade de la mode on voyait ses robes devenir plus courtes ; elle s'était naturellement fait couper les cheveux, et ne manquait pas la partie de poker. Si elle avait prétendu se singulariser, porter chignon, cacher pudiquement ses jambes ou éviter le jeu, son mari, tout le premier, en eût pris de l'humeur. Il n'aurait pas manqué de dire :

— Ma chère amie, voyons, qu'est-ce qui vous prend, êtes-vous neurasthénique ou bien est-ce que vous voulez vous faire remarquer?

Car Frenway, et avec lui ses pareils, les maris de son espèce, respectaient avant tout les convenances ; seulement, ces convenances s'étant modifiées, ils les appliquaient insensiblement

à des coutumes nouvelles, comme les accueillants romains lorsqu'ils intronisaient de nouveaux dieux dans leurs vieux temples.

Le train avait laissé derrière lui la tristesse des faubourgs. Norah Frenway voyait maintenant fuir les doux paysages printaniers, l'étendue verte des près, les haies en fleur, les bungalows aux toits pittoresquement enchevêtrés, et surtout ces hypnotisantes perspectives de routes goudronnées filant à perte de vue vers le mystère ! Avait-elle assez rêvé d'être emportée un jour aux côtés de Christopher sur une de ces routes qui les conduirait au bienheureux inconnu !

Elle en était restée au rêve. Ce n'était pas par timidité ; non. Les conventions, les règles, elle en avait toujours pris la mesure : elle s'en était moquée intérieurement, mais elle s'y était conformée. D'abord à cause de ce pauvre George Frenway. Ce mari avait droit à certains égards : une triste santé, un caractère malheureux, une vanité déçue et souffrante, faisaient de lui un personnage assez falot mais pitoyable. Cependant, si Norah Frenway avait résisté à la grande tentation d'affranchissement, c'était surtout pour ses deux enfants. Il y avait trop d'yeux inquisiteurs rivés sur elle ; cette famille du mari était trop compacte, trop unie, quand il s'agissait de critiquer, et surtout quand il se serait agi de punir. Dès sa première imprudence, elle eût été perdue, battue sur toutes ses lignes de défense ; à la fin, son mari lui eût repris les enfants. A cette pensée elle voyait devant elle le pas qu'elle ne franchirait pas. Elle se l'était dit une fois : mes enfants, voilà ma religion. Et elle n'en avait guère d'autre.

Pourtant c'était bien elle, elle-même, que l'express emportait à Westover : tout à l'heure, elle sonnerait, elle entrerait chez Christopher : depuis hier, elle avait pris sa décision. Entre elle et son amant, il n'y aurait plus d'obstacle. Christopher était malade, très malade, en danger. Ce danger, Norah en avait reçu la foudroyante nouvelle au bal, chez Kate Salmer.

— Comment, lui avait jeté Gladys Brincker, vous ne savez pas ? Mais oui... ce pauvre Chris ! Je vous croyais très amis. J'ai peur qu'il ne soit bien mal : c'est une rechute de sa vieille affaire. Knowlton, le spécialiste qu'on a appelé, ne laisse pas beaucoup d'espoir. N'est-ce pas que c'est navrant ? Il y a eu deux consultations, — et il est là-bas à la campagne, tout seul,

avec la pauvre Jane, vous savez, sa sœur, cette vieille fille falote et timide. C'est elle qui monte la garde... La nullité même.

Et Gladys, au rythme des danses, avait disparu.

Christopher peut-être à la mort, et seul! Et cependant, Norah s'était demandé parfois si Jane Aldis, la « nullité même », n'occupait pas dans la vie du frère une place aussi dominante que le mari et les enfants dans la sienne à elle.

Christopher, si Norah le questionnait, passait négligemment sur ce chapitre. « La pauvre Jenny! » disait-il d'un ton apitoyé : mais justement pour Norah son mari était « le pauvre George ». Jane Aldis n'avait pas, il est vrai, l'égoïsme exigeant de George Frenway : elle n'en appelait que davantage au sentiment généreux d'un frère. Quelquefois, sous les manières réservées de la vieille fille, Norah avait cru déceler une curiosité, une inquiétude. Aurait-elle deviné quelque chose ? Il y avait des moments où Norah, en sa relation avec Christopher, s'imaginait que tout le monde avait deviné, que son cœur tremblant et palpitant était devenu visible comme un papillon dans une boîte de verre...

Non, concluait-elle, Jane ne se doute de rien. Jane Aldis n'était décidément qu'une pauvre oie blanche un peu déplumée : elle n'avait jamais pensé qu'à tenir pour son frère la jolie maison de Westover, à veiller que les pièces fussent chauffées, les vases remplis de fleurs, et tout préparé pour les élégants *week-end* de Christopher.

Que de fois Christopher avait dit à Norah : « Si je pouvais t'avoir à moi, pour un *week-end* à Westover »! A l'entendre, c'était, au moins pour lui, la chose la plus faisable du monde. Comme ils s'étaient plu tous deux à en caresser, à en détailler le projet! Et pourtant Norah s'était parfois demandé si ce n'était pas un jeu, si son amant ne savait pas, au fond de lui-même, que pour elle, c'était à peu près aussi réalisable qu'un *week-end* dans la lune. En fait, elle n'avait jamais été à Westover qu'escortée de son mari, ou avec des amis, et seulement au début... Ensuite elle n'avait pas osé. Sa dernière visite datait de trois ans...

Gladys Brincker, en annonçant à Norah la maladie de Christopher, n'avait-elle pas eu dans les yeux une expression singulière, comme si elle songeait à quelque chose? Mais non, quelle idée!...

Qui eût songé à soupçonner Norah Frenway? Ses amis auraient plutôt dit : Cette gentille Norah, elle est assez jolie, mais elle ne dit rien aux hommes... pas plus de tempérament qu'une poupée. Et elle-même, Norah, n'avait-elle pas porté des jugements aussi pénétrants sur des amies qui peut-être avaient... comme elle... leur mystère?

Le train ralentissait : Norah eut un sursaut, à son poignet consulta sa montre. Deux heures et demie; on arrivait à Ockham : la prochaine station serait Westover. Un peu moins d'une heure encore et elle serait chez Christopher. Jane Aldis la recevrait : elle voyait à l'avance la pièce aux bibliothèques basses... et la pauvre Jane dirait... au fait, que dirait-elle?

Norah, depuis qu'elle avait pris la résolution d'aller à Westover, avait plus d'une fois imaginé ce dialogue : ce qu'elle dirait à Jane, ce que Jane lui répondrait, tout cela s'était d'avance inscrit dans sa tête. Le début serait un peu gauche, même difficile; mais très vite la grande angoisse jetterait les deux femmes aux bras l'une de l'autre. Il n'y aurait rien à dire, pas d'explication à donner de l'insolite visite. Miss Aldis prendrait les mains de Norah, et tout de suite la conduirait chez le malade.

Cette chambre du malade! Norah ferma les yeux, eut la vision d'autres chambres où tous deux s'étaient retrouvés dans les délices de leur jeunesse et de leur bonheur. Mais non, se dit-elle; pas cela, pas en ce moment. Le Christopher qu'elle allait revoir aujourd'hui c'était un homme mourant, un autre; elle sentait comme une profanation à associer les deux images. Et pourtant, celui vers qui elle allait ainsi, c'était bien son Christopher à elle, celui qui avait vécu en elle, en son âme. A ce moment même, seul sur son lit de mort, peut-être l'appelait-il, elle, Norah! Qu'importait à présent ce qu'on pouvait, autour d'elle, dire ou deviner? Le Pullman pouvait bien s'emplir d'amis et de connaissances, George Frenway et toute la famille auraient pu y entrer à la dernière gare : cela me serait indifférent, songeait Norah.

Et pourtant, en ses pensées contradictoires, elle se rappelait toutes ses adroites précautions, et les réponses qu'elle avait déjà préparées si George, au retour, s'avisait de la questionner sur son absence. Elle avait son alibi tout trouvé, à Oakham, chez son ancienne gouvernante. « Mais oui, dirait-elle, je suis allée

voir ma vieille Fräulein, la pauvre; elle est maintenant tout à fait impotente. Il faut absolument que je lui donne un fauteuil roulant. George, vous ne pourriez pas m'avoir des catalogues? » Elle avait d'avance tout prévu, paré à tout, et maintenant ces prétextes, détours et faux-fuyants lui semblaient aussi vains que le vent...

Westover!

Elle eut une secousse, se dressa, se faufila rapidement entre les voyageurs. Chacun d'eux, avec ses valises, lui semblait faire exprès d'obstruer le couloir. L'arrêt n'était que de trois minutes. Mon Dieu, si le train allait repartir, l'entraîner jusqu'Albany! Et le porteur qui s'obstinait, devant la portière, à lui demander ses colis!

A Westover, il y avait bifurcation des voies, c'était une gare assez importante. Elle y trouverait sûrement un taxi. Il y en avait tout juste un. Elle s'y jeta, devançant un commis-voyageur en chapeau de paille tout neuf, qui portait sa valise d'échantillons. L'intérieur du taxi avait une odeur de paille mouillée et de mauvais tabac Elle s'affala sur la banquette et d'une voix frémissante :

— A Oakfield, chauffeur... marchez vite. Oui, la propriété de M. Aldis. Vous savez, tout près deWestover.

Le début fut bien ce qu'elle avait prévu. Une femme de chambre, paraissant étonnée d'ouvrir à une dame en visite (Norah remarqua l'étonnement), l'introduisit dans le cabinet de travail aux bibliothèques basses. L'intime présence de Christopher s'y révélait; sur le bureau, ses papiers, ses pipes, et, sur le tapis un peu râpé, le terrier somnolent.

— Je vais prévenir miss Aldis, fit la femme de chambre.

Norah voulait demander : « Est-ce que miss Aldis est auprès de son frère? Et lui, comment est-il? » Mais elle eut peur de son émotion : d'avance elle croyait entendre le tremblement de sa voix. Et puis toute question était superflue, puisque miss Aldis, elle l'espérait, allait descendre...

La femme de chambre sortit de ce pas pressé et silencieux si particulier aux maisons que la maladie visite. Elle ne revint pas tout de suite. L'attente, dans cette pièce à la fois si pleine

d'une intime présence et si étrangère, fut pour Norah un supplice. Cela, elle ne l'avait pas prévu. La vue du bureau avec les porte-plume alignés, et les lettres éparses, lui faisait mal. Devant le feu le chien, assoupi, la regardait d'un œil bienveillant, mais sans lui faire la moindre avance. Ce chien, une main aimée l'avait caressé. Comme elle avait envie de le caresser à son tour, de mettre sa main où Christopher avait posé la sienne! Elle n'osa pas, le chien pourrait aboyer; cela troublerait le silence inquiet de cette maison aux écoutes. Elle se mit à la fenêtre et regarda les buissons bourgeonnants, les oignons à fleurs qui pointaient sur la terre gonflée.

— Si madame veut bien me suivre.

Elle eut au cœur un sursaut. Allait-on vraiment la conduire auprès du malade? Elle sentait monter les larmes dans un flot d'angoisse et d'amour. Mais la femme de chambre, la conduisant à travers le hall, s'effaça pour la faire entrer dans un de ces salons froids et vides, comme on en trouve chez les célibataires. Les fauteuils et les canapés symétriquement placés semblaient enveloppés de ces tristes réflexions qui s'échangent d'un meuble à l'autre dans les pièces inhabitées... Même le soleil printanier glissant à travers la vitre son rayon oblique ne posait qu'un reflet terne et froid sur la marqueterie lisse d'une table inutile.

En ces attentes, le premier émoi s'était épuisé, laissant à Norah une sensation de malaise, d'élan manqué. Si Jane Aldis allait lui jeter un froid comme cette pièce glacée! Elle songea avec regret qu'elle n'avait pas établi avec Jane Aldis un lien de cordialité. Mais cacher son amour avait été son instinct; avec l'entourage de Christopher elle avait joué le détachement : elle se demandait maintenant si cette affectation n'aurait pas au contraire éveillé la curiosité? Oui, il aurait été plus habile de se mettre, avec Jane Aldis, sur un pied d'intimité : comme tout serait plus aisé et plus naturel aujourd'hui! Au lieu d'être là, cherchant midi à quatorze heures pour justifier sa visite, elle dirait tout simplement : « Chère Jane, me voici. Dites-moi ce qu'au monde je puis faire pour vous. »

Elle entendit dans le hall un pas hésitant : encore un pas étouffé! Elle aperçut miss Aldis debout sur le seuil entr'ouvert. La « pauvre Jane », comme elle avait bien changé depuis la dernière rencontre! Il y avait du gris maintenant dans ses cheveux

ternes; les paupières, toujours un peu rouges, étaient lourdes et gonflées, le teint jaune tournait à l'anxiété, à la fatigue... Était-ce là l'adversaire redoutée? Pourtant Norah eut l'impression que miss Aldis avait hésité un instant dans le hall, s'était arrêtée comme pour dévisager à l'avance l'imprévue visiteuse, et mesurer la situation... Mais non, elle avait sans doute simplement rajusté ses pauvres cheveux en passant devant le miroir.

— Mrs. Frenway! Comme vous êtes bonne, fit miss Aldis. Sa voix sonnait un peu lointaine et détachée, une voix d'automate qui récite les formules de l'hospitalité. — Je vous en prie, dit-elle, asseyez-vous.

Elle avança l'un des maussades fauteuils. Norah s'y assit, un peu raidie, sa main crispée sur son petit sac, dans l'attitude règlementaire de la dame en visite.

— Je suis venue...

— Comme vous êtes bonne! répéta miss Aldis. Je n'avais pas la moindre idée que vous fussiez dans nos parages... pas la moindre idée.

Est-ce qu'elle voulait donner le change? Ne savait-elle pas tout, ne cherchait-elle pas, pour elle et pour sa visiteuse, une feinte décente? Ou bien, était-elle simplement obtuse?

— Vous êtes en visite chez les Brincker, sans doute? Ou peut-être chez les Northrup? La dernière fois que nous vous avons eue à déjeuner, je me rappelle que vous étiez venue avec les Northrup. Il y a bien deux ans de cela, n'est-ce pas? fit miss Aldis, d'un ton qui semblait attacher à cette question l'intérêt le plus vif.

— Non, trois ans, répondit Norah, et aussi d'une voix d'automate.

— Trois ans déjà! En 1921, alors? Vous avez raison. C'est l'année où nous avons transplanté le grand hêtre. Je me rappelle que M. Frenway s'était intéressé à l'opération. Je l'avais mené voir l'ancien emplacement du hêtre. N'est-ce pas, il s'occupe beaucoup d'arboriculture?

— Oh! oui... beaucoup.

— Nous avions fait venir des spécialistes, vous savez; des « médecins d'arbres », comme ils disent. En fait, le hêtre a beaucoup gagné à être changé de place. Et vous-même, poursuivit miss Aldis, n'avez-vous pas fait de la transplantation d'arbres à Long Island ?

— Oui, répétait Norah... mon mari s'intéresse beaucoup à...

— Ainsi, interrompit miss Aldis, vous êtes en séjour chez les Northrup? Et moi qui ne les savais même pas arrivés à Maybrook! Je vois toujours si peu de monde!

— Mais non, fit Norah, je ne suis pas chez les Northrup.

— Vraiment? Alors chez les Brincker? Tiens! Hal Brincker est venu ici hier, et il ne nous a pas dit que vous étiez leur hôte.

Norah eut une hésitation.

— C'est que je ne suis pas leur hôte. J'ai une ancienne gouvernante qui demeure à Oakham; je vais quelquefois la voir, et aujourd'hui j'ai poussé jusqu'à Westover.

Elle s'arrêta court, et miss Aldis murmura avec une gracieuse aisance : « C'est cela, c'est cela », comme si elle-même soufflait à Norah la leçon opportune.

Mais Norah reprit :

— Et puis, j'ai vu l'autre soir Gladys Brincker; elle m'a appris la maladie de votre frère.

— Oh! fit miss Aldis.

Elle sembla donner à cet *oh!* tout un sens, et même y mettre l'intention d'un point final. Ses sourcils se levèrent comme en un léger étonnement. La chambre close semblait faire silence autour des deux femmes. Une grosse mouche sortit de la torpeur chaude et vint bourdonner contre la vitre.

— Oui... mon frère est malade, concéda miss Aldis, lentement et comme à regret.

— Cela nous fait tant de peine, dit Norah. Je... votre frère, depuis longtemps, est un si bon ami pour nous.

— Oui... il m'a souvent parlé de vous et de M. Frenway!

Une autre pause souligna cet acquiescement. « Non, elle ne se doute de rien », pensa Norah. Miss Aldis continua :

— Christopher fait grand cas des avis de M. Frenway sur ses essais de transplantations. Seulement, notre sol ici est bien différent du vôtre. M. Frenway a certainement fait faire chez lui l'analyse du terrain?

— Oui... je crois que oui...

— Mon cher Christopher a toujours été un grand amateur de jardins.

— J'espère qu'il n'est pas très malade, hasarda enfin Norah. Notre amie Gladys semblait inquiète.

— La maladie inquiète toujours, n'est-ce pas?

— Mais vous n'êtes pas... je veux dire, vous n'avez pas d'inquiétude sérieuse?

— Je suis très touchée de votre intérêt... Voici... les médecins n'observent aucun changement depuis hier.

— Et hier?

— Ah! hier... ils étaient dans l'expectative.

— D'un changement?

— Sans doute... oui.

— Mais... un changement en mieux, j'espère?

— Ils étaient incertains... ils ne se prononçaient pas.

Dans la chambre muette, le bourdonnement de la grosse mouche devenait obsédant. Norah croyait l'entendre se poursuivre dans sa tête, y rompre le fil ténu de l'irritant dialogue; elle avait conscience en même temps de chaque minute qui passait. Et celui qu'elle aimait était couché, malade, mourant peut-être, là-haut, au-dessus d'elle...

Elle n'allait pas se laisser dérouter ainsi; ce serait ridicule, lamentable. Il fallait à tout prix en finir avec ces fuyantes niaiseries... il fallait y couper court, faire front.

— Je pense que vous avez eu une consultation, fit-elle bravement.

— Naturellement. Le docteur Knowlton est déjà venu deux fois.

— Et qu'est-ce qu'il dit?

— Eh bien, il est d'accord avec ses confrères. — Là miss Aldis se tourna vers la fenêtre. — Oh, dit-elle, voilà une voiture. C'est sans doute votre taxi qui revient vous prendre?

— Oui. J'étais descendue à la grille. Elle n'osa pas ajouter : J'ai craint le bruit de la voiture pour votre malade.

— J'espère que vous avez trouvé sans peine un taxi à la gare?

— Oh! oui, très facilement.

— C'était vraiment gentil à vous de venir : vous risquiez de ne pas trouver de voiture... Et je sais comme vous êtes occupée; on est tellement pris en ville... même en cette saison.

— Oui, sans doute. Mais votre frère...

— Ah! mon frère... on ne le verra guère en ville cette

année... Il ne sera pas mondain du tout... pas de longtemps.

— Pas de longtemps, répétait lentement Norah. Mais enfin vous avez bon espoir ?

— Près d'un malade il faut toujours avoir avoir bon espoir, fit la sœur avec douceur.

— Naturellement... mais je veux dire...

Brusquement Norah se leva; la tête lui tournait. Est-ce que vraiment cette vieille fille et elle, depuis une demi-heure, étaient là en tête-à-tête à échanger ces platitudes, tandis qu'à l'autre étage le sens, la vérité, le poids, la portée de deux vies étaient à la merci d'une montée de fièvre? Comment Norah s'était-elle laissé hypnotiser ainsi? Quel pouvoir avait donc cette créature insipide et fanée sur une femme jeune, belle et, de plus, aimée? C'est que la sœur se dressait d'instinct en antagoniste contre les charmes dont elle se savait dépourvue; c'est qu'elle se sentait menacée en la possession d'un frère, l'essence même, la raison d'être de sa vie ! « Pauvre Jenny » — la nature ne l'avait pas gâtée, mais au foyer de ce frère elle trouvait sa force, sa défense ; et cet instinct de défense s'aiguillonnait dans la notion de l'imminent danger.

« Il est probable qu'elle me hait, se dit Norah. Et je n'y avais jamais songé... » Elle qui croyait avoir tout pesé, tout ruminé ! S'il y avait eu en ces précautions une lacune, il était trop tard pour y pourvoir. Il n'y avait plus qu'à s'affirmer, à sauver les précieux instants qui restaient encore, à déchirer les mailles de ce filet enveloppant où l'adversaire cherchait à l'immobiliser. Mais elle se sentait atrophiée par son propre passé.

— Miss Aldis, fit-elle brusquement, il faut que je vous le dise : j'étais venue dans l'espoir de voir...

— Où nous en sommes? Croyez-moi, je suis touchée de cette marque d'amitié. Mon frère aussi y sera sensible : il est lui-même si attaché à ses amis !

— Mais vous allez lui dire, n'est-ce pas, vous me le promettez ?... vous allez monter lui dire que je...

— Que vous avez voulu venir vous-même prendre de ses nouvelles? Oui, oui, je le lui dirai, vous pouvez y compter... aussitôt qu'il sera un peu moins faible.

— Mais, non, je voudrais... tout de suite...

— Tout de suite... peut-être pas... Mais tout à l'heure... demain matin, s'il va un peu mieux.

Norah sentit ses lèvres se sécher comme sous l'haleine brûlante du désert; à peine si elle pouvait les ouvrir. Elle eût voulu s'écrier : « Pas tout à l'heure, pas demain, aujourd'hui, à l'instant! » Mais ce fut d'une voix réduite à un souffle qu'elle murmura :

— Est-ce qu'il n'a donc pas toute sa connaissance?

— Oh, si, il est parfaitement lui-même. — Miss Aldis souligna cette assertion d'une de ses longues pauses. — Certainement, il saura que vous êtes venue.

Soudain elle se leva, s'approcha de la fenêtre.

— Ce n'est pas très hospitalier de ne pas même vous offrir une tasse de thé. Mais... je me reprocherais de ne pas vous le dire... si vous avez l'intention de rentrer à Oakham avant le soir, vous n'aurez plus qu'un seul train à partir de quatre heures.

Elle tira de sa ceinture une petite montre démodée en émail, au cadran fleuri de roses, et sur un ton de regret :

— C'est qu'il faudrait être à la gare à quatre heures moins le quart au plus tard... et avec ces mauvais taxis... Je suis désolée, j'ai l'air de vous inviter à partir...

Sur ses lèvres pâles Norah vit passer un petit sourire cérémonieux.

Norah savait exactement le nombre de minutes nécessaires au trajet, elle comprit: avec politesse miss Aldis lui signifiait le congé... Pour elle c'était le congé de la vie, de l'espérance, c'était lui refuser même cette précieuse angoisse : emplir une dernière fois ses yeux du visage qui pour elle avait été l'unique visage. « Alors, se dit-elle, c'est qu'elle a toujours su... »

— Je ne voudrais pas vous faire manquer ce train... continuait doucement l'adversaire.

— Miss Aldis... est-ce qu'il ne voit personne? hasarda Norah en un chuchotement étranglé.

— S'il ne voit personne? Mais si; il voit les docteurs. Et puis il y a les gardes. Mais vous parlez des amis... Voyons, — elle parut réfléchir. — Si, il y a eu Hal Brincker; c'est notre cousin, vous savez. Mais Hal l'a vu pendant un instant seulement.

Hal Brincker! Norah savait ce que Chistopher pensait de ses

cousins... tous, en bloc, des raseurs. Ainsi, Hal Brincker seul avait eu le privilège d'entrer chez Christopher, de voir le malade en cette extrémité! Les yeux de Norah s'emplirent de larmes; elle dut baisser les paupières devant le regard à la fois inexorable et timide de miss Aldis.

— Mais... aujourd'hui? fit-elle encore.

— Non, aujourd'hui il n'a encore vu personne.

Les deux femmes, debout, se dévisagèrent un instant; puis miss Aldis détourna les yeux.

— Vraiment, dit-elle, je suis confuse de ne vous avoir pas offert le thé; c'est que je n'en prends jamais moi-même. Voyons, nous aurions encore juste le temps; on vient d'en monter pour la garde, il doit y avoir de l'eau bouillante. — Elle consulta encore la montre fleurie. — Excusez-moi un instant; je vais aller m'en assurer...

— Oh, non, non, balbutia Norah en un sanglot. Comment pouvez-vous?... Non, je ne veux pas de...

Miss Aldis parut soulagée.

— Allons... je serai plus tranquille. Vous n'aurez pas l'ennui de manquer votre train.

Il y eut encore une pause, et miss Aldis tendit sa longue main osseuse.

— Merci, chère madame; je n'oublierai pas cette bonne visite. C'est si loin, et vous auriez pu si facilement prendre des nouvelles par le téléphone! Vous direz à M. Frenway, n'est-ce pas, que je suis très touchée; vous n'oublierez pas? Il m'a envoyé des brochures si intéressantes sur la transplantation des arbres; et puis je veux absolument le remercier de vous avoir laissée venir...

Encore une pause, et les deux lèvres pâles ne furent plus qu'une fente étroite, une ligne tracée à la règle dans un visage sans expression.

— Aussi, je vais lui écrire et le remercier moi-même.

Miss Aldis posa un doigt sur le plus proche commutateur; le timbre retentit dans le silence. La femme de chambre apparut avec la promptitude d'une soubrette de théâtre.

Le silence envahit encore la pièce. « Oui, elle sait tout », songea Norah. Pour la troisième fois, miss Aldis regarda l'heure à sa montre: elle fit entendre quelque chose comme un petit rire indifférent. La grosse mouche sifflait, venait buter contre

les vitres ; son bourdonnement se répercutait dans la tête de Norah, s'y associait aux explosions du taxi récalcitrant qui arrivait devant le perron. Le chauffeur fit sonner sa trompe ; il appelait sa cliente.

— Il a peur, comme moi, que vous manquiez le train.

Miss Aldis eut encore son sourire cérémonieux.

Norah s'avança vers le hall ; le parquet lisse et glissant lui semblait s'étendre devant elle à perte de vue. Tout au bout elle apercevait pourtant, dans l'encadrement éclairé de la porte, une toute petite femme de chambre, et devant le perron, le taxi trépidant qui avait l'air d'un indocile joujou.

Elle franchit le grand espace. A chaque pas il lui semblait soulever du plomb ; sa déception lui faisait mal jusque dans les os. Maintenant, elle ouvrait la portière de la voiture, reconnaissait l'odeur de paille mouillée et de mauvais tabac. Debout sur le seuil, calme, polie, miss Aldis présidait au départ. Norah l'entendit encore qui disait :

— En route, chauffeur, Madame retourne à la gare.

Le taxi démarra. Miss Aldis faisait de la main le geste d'adieu, disait encore :

— Sûrement, je vais écrire ; je veux absolument remercier M. Frenway...

Edith Wharton.

DEUX ANNÉES A BERLIN

1912-1914

VIII[1]

A LA VEILLE DE LA GUERRE

MARIAGE PRINCIER

Après un séjour d'une semaine à Paris où m'avait appelé une grave maladie de ma mère, je repris le chemin de la capitale allemande. J'y arrivai juste à temps pour assister aux fêtes du mariage de la fille de Guillaume II avec le fils du duc de Cumberland, spectacle dont j'aurais été désolé d'être privé, tant il présentait d'intérêt par la présence autour de la famille impériale de plusieurs têtes couronnées des plus prestigieuses de l'Europe, le Tsar de toutes les Russies, les souverains de la Grande-Bretagne, sans parler d'autres princes apparentés aux fiancés. Vu le nombre et l'importance de ces personnages, à cause aussi du côté sentimental de cette union, on eût dit d'un hymen de conte de fées plutôt que d'un mariage politique.

Le lendemain de mon retour, eut lieu une représentation de gala à l'Opéra, assaisonnement obligé de toutes les réjouissances officielles. De la loge où j'étais placé avec quelques-uns de mes collègues, toute proche de la loge impériale, je pus observer à loisir les hôtes de l'Empereur : le tsar Nicolas, physionomie ouverte, chez qui l'amabilité semblait simple et naturelle, tandis que chez Guillaume II, qui en dépensait beaucoup, elle paraissait bruyante et trop démonstrative; le roi

(1) Voyez la *Revue* des 15 février 1928 — 1er juillet 1929.

George, aussi taciturne que ses deux cousins étaient loquaces, contemplant d'un œil rêveur la scène et l'assemblée ; la reine Mary, droite et fière sur son fauteuil, la plus royale, sous son diadème de diamants des Majestés en vedette au bord de la loge, point de mire de tous les regards ; les fiancés, offrant l'image ingénue de leur bonheur ; la duchesse de Cumberland, un peu gênée et effarouchée, à ce que j'ai cru voir, de se trouver en pareille compagnie après une aussi longue inimitié...

Un mariage princier a été rarement aussi populaire que celui de la princesse Victoria-Louise avec le prince Ernest-Auguste de Cumberland, duc de Brunswick et de Lunebourg. La reconnaissance des droits héréditaires du fiancé à ce duché était un cadeau de noces de l'Empereur. Les habitants de Berlin ont manifesté leur satisfaction par des ovations à la famille impériale, dont ils étaient généralement peu prodigues et qu'ils ont étendues aux hôtes qu'elle recevait à cette occasion. Il était aisé de constater par la lecture des journaux que le même sentiment, fait d'approbation et de contentement, était éprouvé par toute l'Allemagne. On se montrait joyeux de voir se terminer d'une manière aussi heureuse la querelle des Guelfes et des Hohenzollern qui pesait, comme le legs pénible d'un âge encore récent, sur les brillantes destinées du jeune Empire. On savait gré à l'Empereur d'avoir donné sa fille unique au fils de son ancien ennemi et traité ce dernier, pendant toute la durée des fiançailles, avec une courtoisie qui ne s'était pas démentie, évitant soigneusement ce qui pouvait froisser l'amour-propre des vaincus de Langensalza. D'aucuns attribuaient à l'influence personnelle de l'Impératrice ce souci constant d'aplanir la voie au bonheur des futurs époux. Dans le toast que Guillaume II a porté au jeune couple à la fin du banquet nuptial, il s'est plu à placer sur le même pied les maisons de Prusse et de Hanovre qui, a-t-il dit, « ont joué des rôles si marquants dans le développement historique de la patrie allemande ». On ne saurait plus aimablement travestir l'histoire.

Le duc de Cumberland, oncle du roi de la Grande-Bretagne et de l'empereur de Russie, a toujours été l'objet de la part de ces princes d'une sympathie marquée. La cour britannique n'a jamais oublié que la maison de Hanovre est une branche détachée du tronc royal d'Angleterre. Aussi la solution chevale-

resque, apportée par Guillaume II à la question guelfe, a-t-elle été accueillie avec une joie sincère à Londres et à Saint-Pétersbourg. Quoi d'étonnant à ce que les souverains anglais et russes aient tenu à témoigner leur approbation à un mariage qui scellait la fin d'une hostilité qu'ils regrettaient ? Ce sentiment, plus encore que les liens de famille, suffisait à justifier leur présence à Berlin.

On a cherché pourtant ici à attacher une importance politique à la réunion des trois plus puissants monarques de l'Europe. De politique, à proprement parler, il n'a pas dû être beaucoup question dans les entretiens de Guillaume II et de George V. Le fils d'Édouard VII est un souverain trop réservé et trop constitutionnel pour aspirer à diriger la politique étrangère de son pays. Nous pouvons donc présumer, sans trop risquer de nous tromper, que la visite du couple royal d'Angleterre n'a été que la consécration aux yeux du monde du rapprochement qui s'était opéré entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne pendant la guerre balkanique, où les deux États avaient agi de concert pour la préservation de la paix européenne. Rien de plus. Avec le Tsar, l'empereur allemand n'a sans doute pas laissé échapper l'occasion de déployer, comme il l'avait fait dans d'autres rencontres, toute la gamme de ses séductions personnelles. Le voyage de Nicolas II à Berlin était une nouvelle preuve des relations amicales, confirmées déjà par l'entrevue de Potsdam, cimentées par celle de Port Baltique, qui existaient entre les deux maisons régnantes et aussi entre leurs gouvernements. Je n'y ai pas vu autre chose.

Cependant on ne s'est pas contenté de cette constatation. La visite des monarques anglais et russe a été interprétée comme un avertissement à l'adresse de la France, qu'elle aurait bien fait de méditer, au lieu de se consumer en efforts stériles, en vue de rétablir l'équilibre des forces entre elle et l'Allemagne. Qu'elle renonçât donc à vouloir contrebalancer la supériorité militaire allemande et répudiât toute idée de revanche!

A l'occasion de la présence du roi d'Angleterre, un journal pangermaniste, la *Post*, commentant ses conséquences, a fait dépendre le rapprochement anglo-allemand d'une entente coloniale dont le Congo belge ferait les frais. Voilà encore la question africaine qui ressuscitait! Cet article a indigné le département des Affaires étrangères à Bruxelles. Il ne pouvait

rester sans protestation, et j'ai été chargé de demander au gouvernement impérial que la feuille conservatrice fût rappelée aux égards qui sont dus à une nation voisine et amie. En vérité, les pangermanistes qui préconisaient, comme une éventualité toute naturelle, la cession de notre Congo à l'Allemagne semblaient vouloir pousser la Belgique dans les bras de la France, quoiqu'ils ne se fissent pas faute de dénoncer avec acrimonie ses tendances francophiles.

Je me rends donc chez le sous-secrétaire d'État, à la Wilhelmstrasse, et lui dis que, sans suspecter le moins du monde les intentions du gouvernement impérial et sans exagérer l'importance de l'organe pangermaniste, il paraissait profondément regrettable au gouvernement du Roi que le Congo fût désigné par ce journal comme le but des convoitises de l'empire allemand, dont la réalisation ne dépendrait que du bon vouloir de l'Angleterre. La *Post* adressait cette invite au gouvernement britannique au moment où il s'apprêtait à nous donner une preuve éclatante de confiance en prenant acte de l'annexion du Congo à la Belgique! Je suggérai en conséquence l'idée d'un communiqué rectificatif, à insérer dans un journal officieux, pour démentir une nouvelle si préjudiciable à nos bons rapports avec l'empire allemand.

M. Zimmermann me répond qu'il n'est pas moins indigné que moi du langage de la *Post*, et son indignation a l'air si spontanée et si sincère qu'elle me persuade qu'il n'y a pas de négociation en cours entre Londres et Berlin visant le Congo et son acquisition totale ou partielle par l'Allemagne. Il se plaint des embarras que la feuille susdite ne cesse de susciter au gouvernement impérial. Il m'en cite plusieurs exemples, notamment lors des incidents de Lunéville et de Nancy. Lui-même, il a été pris personnellement à partie par son directeur, le général Liebert. Il me promet d'examiner si le communiqué que je réclame pourrait être inséré dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. « Mais, continue-t-il, le front soucieux, le chancelier n'est pas très partisan de ces admonestations formulées par l'organe d'un journal officieux; il n'aime pas à jouer au maître d'école avec la presse dans des questions de politique extérieure. » Je réplique qu'il s'agit avant tout, dans l'occurrence, d'une satisfaction à donner à l'opinion publique belge et d'un nuage à dissiper dans les relations de nos deux nations

qui sont de bonnes voisines en Europe et qui devraient l'être également en Afrique.

Comme je devais m'y attendre d'après l'embarras du sous-secrétaire d'État, aucun communiqué n'a paru pour morigéner la *Post*. Je ne mettais pas en doute la loyauté de l'Angleterre à notre égard, d'autant qu'il n'était pas admissible qu'elle introduisit le loup dans la bergerie, qu'elle fît pénétrer au centre de l'Afrique une rivale, de qui la puissance d'expansion eût été bientôt une menace pour les colonies britanniques elles-mêmes. Au surplus, s'il était jamais question à Londres et à Berlin d'un partage de notre Congo, il semblerait impossible d'exclure la France de ce marché. Le danger n'apparaîtrait réel et pressant que si nos dépouilles africaines devenaient la matière d'un rapprochement pacifique entre ces puissances. Rien de tel n'était à conjecturer. Toutefois, après avoir exposé à mon gouvernement l'inanité des espérances coloniales, nées à Berlin de la visite des souverains anglais, je concluais par le conseil suivant : « Nous n'en devons pas moins, à mon avis, tenir l'œil ouvert sur toutes les conséquences d'une entente anglo-allemande (1). »

SERBES ET BULGARES

Le 30 mai, ont été enfin signés à Londres, au palais de Saint-James, des préliminaires de paix entre la Turquie et les États balkaniques. Les conditions sont celles que les Puissances avaient recommandées après l'acceptation de leur médiation et la suspension d'armes du 15 avril. Il s'en faut cependant que ce soit là une paix réelle ni même la fin des hostilités. La Turquie étant hors de combat, voilà les Bulgares, d'un côté, les Serbes et les Grecs, de l'autre, prêts à se disputer, les armes à la main, les territoires occupés, comme des fauves la proie qu'ils tiennent entre les dents.

Le sous-secrétaire d'État m'apprend que l'Empereur et le Tsar ont télégraphié, tous deux, à Ferdinand de Bulgarie, pendant les fêtes du mariage de la princesse, pour l'engager, en termes pressants, à ne pas déchaîner une guerre fratricide. « Mais, ajoute aussitôt M. Zimmermann, ne vous figurez pas

(1) Dépêche à M. Davignon du 27 mai

que la question d'Orient sera résolue à Londres. Des combats entre les alliés pour s'arracher de plus grands lambeaux des dépouilles turques sont inévitables. Les efforts des Puissances en vue de les conjurer ne feront que les ajourner. Enflée de ses victoires, la Bulgarie voudrait s'adjuger la part du lion et elle se heurtera à la résistance acharnée des Serbes et des Grecs. Nous allons assister sans aucun doute à un spectacle lamentable en Macédoine. Une fois la paix turco-balkanique signée, l'Allemagne se lavera les mains de ce qui se passera entre les alliés. Tant pis s'ils s'exterminent pour la possession de Salonique ou de Monastir! Mais nous veillerons, dans la conférence financière qui s'ouvrira à Paris le mois prochain, à ce que la Turquie ne soit pas accablée d'une dette trop lourde pour ses forces productrices et qu'elle reste en mesure d'exécuter ses engagements, surtout ceux qu'elle a contractés envers des banques allemandes pour la construction et l'exploitation du chemin de fer de Bagdad. »

C'était parler en homme d'affaires qui surveille avec soin ses intérêts. Mais, réduite à ces proportions, la politique d'une grande Puissance apparaît sous un jour étroit et mesquin.

Le fond du débat entre les Balkaniques n'est pas des plus clairs. La Bulgarie s'en tient strictement à l'observation et à la lettre du traité d'alliance, conclu au mois de mars 1912, qui prévoyait, à l'issue d'une guerre heureuse contre la Turquie, une répartition des vilayets conquis et, en cas de désaccord entre les copartageants, le recours à l'arbitrage du tsar de Russie. La Serbie objecte que ces clauses du traité ont été modifiées par les événements de l'hiver dernier. Après ses victoires en Thrace, la Bulgarie a refusé de signer la paix avec la Turquie, quoique la Sublime Porte consentît à céder tous les territoires prévus dans la convention serbo-bulgare. Depuis la fin de novembre, la guerre a continué dans l'intérêt exclusif des Bulgares. Le gouvernement de Belgrade a prêté, sans marchander, son concours militaire à son allié, pensant que celui-ci reconnaîtrait l'équité d'un nouveau partage territorial. Dans l'intervalle, il était obligé de renoncer, sous la pression des puissances, aux territoires albanais dont il s'était rendu maître et qui étaient compris dans la répartition fixée par le traité d'alliance. La Bulgarie doit donc beaucoup à la Serbie qui a perdu une partie des conquêtes prévues et qui, en

conséquence, se croit en droit de réclamer une compensation, tandis que sa sœur d'armes s'est agrandie bien au delà des limites entrevues à l'origine.

L'opinion du monde diplomatique à Berlin est qu'aucune des parties n'a tout à fait raison ni tout à fait tort, comme il arrive dans beaucoup de procès; partant, qu'elles devraient se faire des concessions réciproques. Mais le courant belliqueux semble l'emporter à Sofia. Le premier ministre, M. Guéchow, partisan désespéré de l'alliance balkanique qu'il avait mise au monde, vient de donner sa démission. Il s'est senti impuissant à résister aux exigences des généraux bulgares et n'a pas trouvé d'appui auprès du tsar Ferdinand, qu'on dit en proie à une crise de neurasthénie aiguë et confiné dans son palais où il ne veut recevoir aucun ministre. Est-ce une maladie diplomatique, pour n'être pas rendu responsable des événements? Le successeur de M. Guéchow sera M. Danew, l'intraitable plénipotentiaire de la Bulgarie dans les pourparlers de Londres.

A Vienne, on se réjouit bruyamment du conflit qui se prépare, parce qu'il fait s'évanouir le fantôme importun d'une confédération balkanique s'appuyant sur une force militaire redoutable. A Berlin, il ne me paraît pas qu'on serait mécontent de voir les ex-alliés en venir aux mains. On dit trop, à la Wilhelmstrasse, que cette guerre intestine est inévitable pour ne pas la désirer un peu. Elle permettrait à la Turquie de travailler en sécurité à son relèvement, à quoi l'Allemagne n'a jamais cessé de s'intéresser par-dessus tout.

Du côté serbe, l'entêtement est égal à l'intransigeance bulgare. La note, remise par le ministre de Serbie au cabinet de Sofia, a presque le ton altier d'un ultimatum : demande en revision du traité d'alliance, demande du retrait des troupes cantonnées dans les vilayets en litige ; faute d'une réponse affirmative au bout de deux jours, menace de proclamer l'annexion à la Serbie des territoires contestés. A en croire le chargé d'affaires serbe à Berlin, son gouvernement est certain, en cas de guerre, de la victoire. M. Boghitchévitch affirme, en outre, que la note comminatoire de Belgrade a été approuvée par le ministre de Russie, M. de Hartwig, et que les Serbes restent plus que jamais respectueux et reconnaissants envers le gouvernement du Tsar de ses conseils. Quelle lueur ce langage ne projette-t-il pas sur le double jeu de la diplomatie russe!

Autant M. Sazonow, de qui la sincérité est au-dessus de tout soupçon, prêche la conciliation, autant les agents russes dans les Balkans soufflent la guerre. Ils obéissent, soit à des motifs d'intérêt personnel, soit aux excitations des panslavistes et de certains membres de la famille impériale. Pour ces derniers, l'essentiel est d'empêcher à tout prix la Serbie de retomber dans la dépendance de l'Autriche-Hongrie. Ils la veulent forte et grande pour être en état de reprendre un beau jour les provinces slaves possédées par la monarchie dualiste. Il est évident, d'un autre côté, que la Serbie, repoussée de l'Adriatique, ne parviendrait pas à se développer sans un débouché sur la mer Égée. Or cet exutoire lui sera interdit, tant que les Bulgares occuperont le chemin de Salonique.

Le ministre de Bulgarie ne se montre pas moins belliqueux que son collègue serbe. C'est entre eux un assaut de forfanterie, à moins qu'ils ne soient persuadés que leurs gouvernements sont enragés à pousser leur querelle jusqu'au sang. Cependant M. Guéchow, quand il fait sonner l'inébranlable résolution d'exiger l'exécution intégrale du traité d'alliance, ajoute qu'à Sofia on aura certainement égard, autant qu'il sera possible, au désir du tsar russe d'empêcher un conflit. Cette restriction lui est dictée peut-être par les préparatifs militaires et l'attitude ambiguë de la Roumanie qui doivent donner à réfléchir aux ministres bulgares.

Que l'on parle à M. de Jagow ou aux ambassadeurs d'Autriche-Hongrie et d'Italie de la situation critique dans les Balkans, ils haussent les épaules et font la même réponse : « C'est affaire aux Balkaniques de s'entendre ou de s'entr'égorger. Cela ne nous regarde pas. » De Paris, on adresse aux ex-alliés les plus sages conseils; mais on les considère, me dit M. Cambon, comme des enfants rusés et incorrigibles.

INTERVENTION DU TSAR

Le tsar Nicolas s'est décidé à intervenir télégraphiquement auprès des cours de Sofia et de Belgrade pour l'apaisement de leur querelle. Il a agi en dehors de la France et de l'Angleterre. On raconte à Berlin qu'il aurait préféré parler au nom de la Triple Entente, mais que ces deux Puissances lui ont fait observer que la Triple Entente ne constituait pas un corps poli-

tique et que la Russie seule devait figurer comme médiatrice ou comme arbitre.

Nicolas a pris un ton d'autocrate en s'adressant aux petits frères; il leur rappelle le droit d'arbitrage que lui confère le traité de 1912; il leur signifie que l'État qui assumerait l'initiative d'une guerre fratricide en encourrait aux yeux du monde slave toute la responsabilité ; il les avertit qu'il se réserve toute liberté quant à l'attitude qu'adopterait la Russie en face des résultats éventuels d'une lutte aussi criminelle.

Ces paroles énergiques ont produit tout d'abord un certain désarroi chez mes collègues danubien et balkaniques. Le « quos ego! » que le Tsar prononce, comme un seigneur parlant à ses feudataires, l'évocation à son tribunal d'un procès entre Slaves, dont il se proclame pour la première fois le juge suprême, semblent inaugurer chez le potentat russe la volonté de prendre une position personnelle qui prête aux plus sérieuses réflexions.

Mon collègue de Roumanie, très frappé et très gêné d'un langage aussi péremptoire, prétend que la Bulgarie ne s'y soumettra pas. M. Beldiman est d'avis que le tsar Ferdinand vient d'y répondre sur un ton fort digne, où perce le dessein de ne pas reconnaître au tsar russe le protectorat qu'il veut s'arroger sur les Balkans.

Le ministre de Bulgarie évite prudemment de se prononcer sur ce point délicat, mais il affecte de croire que le télégramme de Nicolas II admet la validité du traité d'alliance serbo-bulgare et que le partage prévu dans ce traité ne fera pas matière à arbitrage. Il se pourrait que la Bulgarie fût invitée à consentir quelques sacrifices, mais les clauses essentielles du traité ne seront pas contestées par l'arbitre.

Le chargé d'affaires de Serbie me dit que l'intervention du Tsar est venue trop tard. Elle n'a fait qu'embrouiller la situation et provoquer la retraite du Cabinet Patchich. Je devine à son humeur que le gouvernement serbe n'a pas confiance dans le résultat de l'arbitrage, que cette solution pour trancher le différend ne lui sourit guère. D'après les promesses du représentant de la Russie, il s'attendait qu'elle pesât sur la Bulgarie pour l'obliger à de larges concessions, et il a été déçu.

En somme, le souverain russe n'a réussi qu'à mécontenter les parties, sans les amener à la composition. Les pourparlers qui se prolongent entre le Cabinet de Saint-Pétersbourg et les

Cabinets balkaniques ne prennent pas une tournure satisfaisante. Les ambassadeurs de la Triple Entente à Berlin affichent néanmoins un inébranlable optimisme. Au contraire, à la Wilhelmstrasse, on prédit l'échec définitif de la démarche de Nicolas II et l'on répète que la guerre, fût-elle évitée pour le moment, éclatera avec plus de fureur dans quelques mois, parce que la Bulgarie, qui se sent et qui est réellement la plus forte, ne peut pas abandonner à la Serbie des territoires et des villes absolument bulgares ou bulgarisées et que, de plus, elle veut dominer dans les Balkans. Elle a pour elle la force et le droit. Je ne jurerais pas que le gouvernement allemand pousse le tsar Ferdinand à la lutte, comme le fait celui de Vienne. Je sais seulement que M. de Jagow a répondu sèchement à l'ambassadeur de Russie qui le pressait de seconder les efforts de M. Sazonow pour un règlement à l'amiable du litige balkanique : « Je n'aime pas à donner des conseils qui ne seront pas suivis. » C'est tout au moins la politique du mutisme et de l'abstention qu'on persiste à pratiquer à la Wilhelmstrasse. On s'y lave plus que jamais les mains des événements qui peuvent survenir dans les Balkans.

La presse berlinoise n'observe pas la même retenue; elle approuve et reproduit avec force commentaires le discours du comte Tisza à la Chambre des députés de Budapest sur la situation engendrée par le conflit entre les ci-devant alliés et l'attitude éventuelle de la monarchie dualiste, en cas d'immixtion d'une tierce Puissance dans les affaires balkaniques. Ce discours est qualifié de réplique bien assénée du ministre hongrois au télégramme du tsar Nicolas, jugé aussi imprudent que maladroit. Son ton de maître était fait pour froisser les susceptibilités très irritables des vainqueurs de la Turquie. On ne parle ainsi à des gens rétifs aux bons conseils, que si l'on a les moyens de les leur imposer.

La conduite énigmatique de la Roumanie est aussi très commentée, sans qu'on parvienne à percer ses intentions. Elle est maîtresse de la situation. Elle n'a qu'un mot à dire, un geste à faire, une menace à esquisser, pour empêcher les Bulgares d'attaquer les Serbes, qu'elle ne saurait laisser écraser sans compromettre sa sécurité. Pourquoi ne le fait-elle pas? Veut-elle rester spectatrice de la mêlée, quitte à intervenir au dernier moment pour dicter sa volonté aux lutteurs épuisés?

Ou bien les ministres roumains tiraillés par l'Autriche-Hongrie, travaillés par les membres de la Triple Entente, n'osent-ils pas prendre de décision, parce que le chef de l'État et le chef du Cabinet sont tous deux des vieillards, chez qui l'indécision est une faiblesse de l'âge? Autant de questions qu'on se pose dans l'attente d'événements prochains.

LE JUBILÉ DE GUILLAUME II

Berlin a pris, le 15 juin, un air de fête pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de l'avènement de son souverain. Le soleil de juin, un des plus beaux mois de l'année dans l'Allemagne septentrionale, verse de généreux rayons sur une foule joyeuse que sillonnent de nombreux militaires en grande tenue. Aux fenêtres des maisons d'*Unter den Linden*, flottent les trois couleurs du drapeau impérial et le drapeau prussien blanc et noir. Aux vitrines des magasins, s'étalent en éventail ou groupées dans un cadre des photographies de l'Empereur dans tous les uniformes de son armée de terre et de mer, qu'il aime, comme un enfant, à endosser; il y figure aussi sous de modestes vêtements civils.

Pour le corps diplomatique le programme de la fête était assez réduit. Défilé dans la salle blanche devant les Majestés, auquel n'ont pris part que les chefs de mission. Le soir, spectacle de gala à l'Opéra. L'Impératrice, s'étant sentie indisposée, a dû se retirer avant la fin de la représentation; d'où une inquiétude générale, car on savait que Sa Majesté souffrait d'une maladie de cœur. L'Empereur, très ennuyé et très perplexe, l'a suivie, sitôt le rideau baissé, en sorte que le cercle qu'il devait tenir au foyer a été fort écourté. Les princes et princesses n'ont causé que quelques minutes avec les invités. L'indisposition de l'Impératrice n'était heureusement qu'un malaise causé par la fatigue et la chaleur.

La célébration du jubilé des vingt-cinq années de règne a mis en évidence la popularité dont jouit présentement Guillaume II, après ce long exercice du pouvoir. Le public, massé dans les rues de la capitale, lui a prodigué à son passage des acclamations spontanées. Il n'en a pas toujours été ainsi. Un quart de siècle auparavant, l'Allemagne avait vu avec inquiétude monter au trône impérial, glorieusement restauré par le

vieux Guillaume et à peine occupé pendant trois mois par l'agonisant Frédéric, un jeune homme de vingt-neuf ans, dont elle ne savait rien, si ce n'est qu'il était agité, impulsif et trop impatient de régner. Mais ce Télémaque impétueux avait près de lui comme Mentor un Bismarck grave et chenu, dont la présence tranquillisait les esprits. L'Allemagne a reproché à Guillaume II le prompt renvoi de l'illustre chancelier passé à l'état d'idole, des manifestations et des discours intempestifs sur le ton d'un monarque absolu, puis le scandale Eulenbourg dévoilé par Maximilien Harden. Et ce n'est pas tout. Moins de cinq ans se sont écoulés depuis la publication, dans une feuille anglaise, d'une interview de l'Empereur qui a soulevé contre lui une tempête d'indignation. L'opinion publique allemande l'accusait de ne pouvoir contenir son intempérance de langage et de s'affubler d'un rôle politique, contraire à la constitution et aux intérêts de l'Empire. Comment expliquer le revirement qui s'est opéré en si peu de temps en faveur du souverain, violemment pris à partie naguère par presque toute la presse germanique?

Comme l'a dit le président du Reichstag dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion du jubilé impérial, le peuple allemand est reconnaissant à Guillaume II des bienfaits que lui ont procurés vingt-cinq années d'un règne pacifique. Il lui sait gré d'avoir maîtrisé, en ceignant la couronne, les penchants belliqueux et les rêves de gloire militaire qui devaient hanter un homme de son âge disposant de la plus forte armée du monde, pour se vouer exclusivement au développement économique de son empire. Le peuple allemand, en présence du magnifique résultat obtenu, reconnaît la part qui en revient à l'Empereur encourageant le labeur de ses sujets, les incitant à la conquête de nouveaux débouchés, leur indiquant même la voie à suivre par des paroles comme celles-ci : « Notre avenir est sur la mer. »

La presse en général a rendu hommage en ce jour au pacifisme de Guillaume II et à la communauté de sentiments qui existe sur ce point entre lui et son peuple, ce qui tend à prouver que la majorité de la nation allemande souhaite la continuation de la paix, à l'encontre des vœux d'une minorité belliqueuse par atavisme, par ambition et par l'intoxication d'un enseignement universitaire ultra-nationaliste. Le *Vor-*

waerts lui-même a parlé en phrases calculées de l'impérial adversaire de la social-démocratie. Il paraît regretter que, malgré ses tendances libérales, l'Empereur soit resté le prisonnier des partis réactionnaires par le fait de la situation qu'il occupe et des traditions qu'il a héritées. Le journal socialiste ne met pas en doute que Guillaume II ne veuille personnellement la paix et qu'il ne soit de bonne foi, s'il pense que le meilleur moyen d'éviter la guerre est d'augmenter la force de son armée. Ces armements excessifs constituent au contraire, au jugement du *Vorwaerts*, le plus grand danger pour le maintien de la tranquillité européenne.

Il semble que le mot d'ordre ait été donné aux journaux de ne pas troubler l'atmosphère pacifique, créée à dessein autour du jubilé de l'Empereur. La discussion de la loi militaire se poursuit au Reichstag sur le terrain financier, sans soulever de nouvelles et irritantes polémiques avec les quotidiens français. L'orage a beau gronder sur les Balkans, les Allemands feignent de ne pas l'entendre et abandonnent Serbes et Bulgares à leurs dissensions intestines. La semaine suivante, M. Poincaré doit se rendre officiellement à Londres, où il célébrera par ses discours l'entente anglo-française. Son voyage vraisemblablement ne fournira pas d'aliment aux critiques acerbes, aux ironies malveillantes, qu'il n'aurait pas manqué de susciter ici deux mois plus tôt...

Cependant cette trêve ou cette détente dans l'hostilité allemande contre la France ne me rassurait pas pour l'avenir. Je ne partageais pas aveuglément l'admiration et la confiance proclamées autour de moi dans le pacifisme de Guillaume II. Chose rare assurément qu'il eût persévéré pendant vingt-cinq ans dans sa règle de conduite pacifique, alors qu'il se livrait trop souvent dans ses harangues à de dangereux écarts de langage. Ce n'était pas là l'indice d'une force et d'une fermeté de caractère nécessaires pour être toujours le rempart de la paix. Aussi ai-je cru opportun de renouveler l'avertissement, la mise en garde, que j'avais donnée précédemment à mon gouvernement, et j'ai terminé par les réserves suivantes mon rapport sur le jubilé impérial :

« Guillaume II sera-t-il toute sa vie l'Empereur de la paix? ...Sans parler du cas d'un conflit où l'Allemagne serait entraînée par ses alliés de la Triplice, on doit se demander si la

répugnance personnelle de l'Empereur à donner le signal d'une guerre qui bouleverserait l'Europe serait une barrière suffisante pour arrêter les tendances belliqueuses de ses sujets. Le jour peut venir où les classes dirigeantes allemandes, non seulement les pangermanistes, mais les libéraux eux-mêmes, conscients de la puissance de l'Allemagne, jaloux d'étendre au loin son hégémonie, voudront contraindre le chef de l'empire à employer l'arme formidable qu'ils ont mise entre ses mains pour briser les résistances qui s'opposeraient à l'extension de leur pays. Ce jour-là, Guillaume II se conformerait probablement au vœu de l'opinion publique, comme il l'a fait jusqu'à présent en étant le gardien de la paix. » Que ne l'est-il resté jusqu'au bout! Il aurait épargné au monde la plus effroyable épreuve qu'aient subie les temps modernes, et il serait assis, aujourd'hui encore, sur le trône de ses pères.

LE CENTENAIRE DE 1813

Le roi Albert avait été nommé par l'Empereur chef du 2e régiment de dragons n° 16. Il succédait dans ce commandement honoraire et honorifique à Léopold II. Héritage de famille. Le régiment, en garnison à Lunebourg, célébrait, le 18 juin, le centenaire de sa création, et le colonel von Bodelschwingh m'avait invité à assister à cette fête, en qualité de ministre de mon souverain. Avec l'autorisation du Roi, je me suis rendu à Lunebourg, le 17 juin, accompagné du major de Melotte, notre attaché militaire. J'étais curieux, je l'avoue, de pénétrer dans l'existence d'un régiment allemand, chose difficile à un ministre étranger, et de voir de près cet organisme vivant, amené et maintenu par la discipline prussienne au plus haut point de son entraînement.

Lunebourg est une agréable petite ville, très prospère jadis, quand elle faisait partie de la ligue hanséatique, ayant conservé de son passé des vestiges gothiques, des maisons patriciennes de la Renaissance et un bel hôtel de ville d'un style composite, entretenus et restaurés à l'excès, comme la plupart des monuments des vieilles cités germaniques. Elle est située au sud de Hambourg, dans un pays aux collines onduleuses et boisées qui avait appartenu à la couronne de Hanovre.

Le 2e régiment de dragons n° 16 était un corps formé pen-

dant la guerre de l'indépendance pour combattre Napoléon, appelé d'abord régiment des hussards d'Estorff du nom de son premier chef, devenu dans la suite le régiment de dragons du prince héritier de Hanovre, dissous après l'annexion de 1866 pour renaître bientôt après sous un uniforme prussien. Les officiers se recrutaient en majorité dans les familles de la noblesse hanovrienne.

Nous avons été reçus par un capitaine et un premier lieutenant attachés par le colonel aux hôtes belges du régiment et sommes allés, en compagnie du major comte de Jonghe d'Ardoye, représentant le roi Albert, et du lieutenant de Selliers de Moranville qui venaient directement de Bruxelles, au champ de manœuvres où avait lieu un carrousel, retraçant l'histoire du corps dans des costumes de l'époque. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, ce festival militaire a reproduit des incidents de la lutte de 1813 entre Allemands et Français. Il s'est terminé plus pacifiquement par des exercices équestres.

Grand dîner le même jour au Casino des officiers, luxueusement installé. Le colonel nous engage à aller, avec la jeunesse du régiment, achever la soirée dans un beau parc à peu de distance de la ville. Là, en buvant de la bière aux sons d'une musique joyeuse et dans la douce tiédeur de l'été commençant, les langues se délient. Nos jeunes camarades entrent avec nous en confidences. L'un d'eux ne me cache pas que le corps d'officiers conserve un souvenir fidèle de ses anciens souverains d'origine anglaise. Ceux-là se montraient très généreux envers la noblesse militaire qui est pauvre en Hanovre, tandis que le Kaiser, passant souvent par Lunebourg pour se rendre à Hambourg, ne fait aucun don au régiment, quoique sa venue lui occasionne de lourdes dépenses. J'ai déduit de ces épanchements que Guillaume n'est pas aussi populaire chez les officiers des provinces annexées que parmi ceux de ses États héréditaires.

Le lendemain matin, nous assistons à un service religieux qui se célèbre en plein air sur le champ de manœuvres et ensuite, au même endroit, à une parade, au cours de laquelle le général von Emmich, commandant le 10e corps d'armée à Hanovre, a remis des médailles commémoratives du centenaire aux anciens soldats du régiment, venus au nombre de 3000, quelques-uns des pays étrangers et même d'Amérique, pour prendre part à cette solennité. Jusque-là, je n'avais relevé

aucune parole gênante dans la bouche des militaires allemands pour leurs hôtes belges, aucun propos offensant contre la France. Je n'en puis dire autant du discours enflammé, prononcé par le pasteur pendant la cérémonie religieuse. L'orateur, un jeune homme maigre et blond, à la barbe jaune et rare, vraie figure de fanatique, digne du siècle de la Réforme, ne s'est pas contenté de rappeler les hauts faits du régiment dans les guerres passées, il a annoncé la guerre prochaine contre l'ennemi héréditaire, et le Dieu qu'il a invoqué en terminant, est le Dieu des armées, protecteur des guerriers teutons. Je ne pense pas qu'aucun aumônier catholique eût trahi ainsi son ministère de paix. « Diable! dis-je au comte de Jonghe, après cette homélie belliqueuse, qu'allons-nous entendre ce soir de blessant pour nos oreilles de neutres, si ce petit chapelain a osé se livrer à une charge à fond contre nos amis français? »

Nos craintes heureusement n'étaient pas fondées. Le banquet jubilaire réunissait, dans la grande salle de l'hôtel de ville, les autorités militaires, généraux du corps d'armée, de la division et de la brigade, les magistrats civils de Lunebourg et de nombreux officiers supérieurs, parmi lesquels le prince Wedel, statthalter d'Alsace-Lorraine, et le prince Charles de Hohenzollern, beau-frère du roi Albert, qui avaient servi au 2e dragons. Le colonel a ouvert le feu par un speech, empreint d'un dévouement vibrant au Roi, son seigneur, et à la maison royale. Le général von Emmich, petit homme simple et cordial, a bu ensuite au régiment. J'ai été surpris de l'élévation de son langage. Aucune allusion à la guerre, mais un émouvant éloge de la préparation morale que le jeune soldat reçoit à la caserne et qui ne lui est pas moins nécessaire que la préparation militaire. Le comte de Jonghe et moi, nous avons pris la parole en allemand, lui, au nom du roi Albert, en réponse aux compliments adressés par le colonel à l'auguste chef du régiment, moi, pour porter la santé de l'Empereur, dont le jubilé pacifique avait coïncidé avec celui des dragons.

Le général von Emmich passait pour un des meilleurs chefs de corps de l'armée allemande. Rien d'étonnnant à ce qu'il ait été désigné, l'année svivante, pour commander l'avant-garde qui a attaqué Liége. La ville prise, un silence de mort s'est fait sur son nom. Un Liégeois, venu au Havre, alors que le gouvernement belge, dont j'étais l'un des membres, y recevait l'hospi-

talité fraternelle de la France, m'a donné la clef de ce mystère, et je reproduis sa version sous toutes réserves. Le général avait télégraphié à l'Empereur que ses troupes étaient entrées dans Liége. Félicitations du kaiser : il fait sonner toutes les cloches de Berlin et annonce à l'heureux vainqueur l'envoi d'une haute décoration. Le lendemain, nouveau télégramme du général réclamant de la grosse artillerie, sans laquelle il ne peut pas réduire les forts. Fureur de Guillaume II : il répond qu'il envoie les canons, mais qu'un général ne se vante pas d'avoir pris une ville, tant qu'il ne s'est pas emparé de ses défenses. Au reçu de ce message foudroyant, von Emmich, se jugeant perdu dans l'esprit de son maître, s'est tiré un coup de revolver, à la suite de quoi il est décédé dans un hôpital. Tel serait le vrai motif pour lequel les Allemands sont muets sur son sort.

Lunebourg et ses dragons ont été pour moi un champ d'observations. Elles ont quelque peu modifié, je le confesse, l'idée que je me faisais de l'armée allemande sous la discipline prussienne. Ce qui m'a frappé, c'est la fidélité que les anciens soldats gardaient à leur régiment et la façon amicale dont ils s'entretenaient avec les officiers. La rigueur de la discipline se tempérait, dans le corps hanovrien dont j'ai été l'hôte, par la bienveillance des supérieurs, et il n'y avait aucune aversion contre eux chez les soldats. Autre remarque. Autant que l'esprit de corps, l'esprit militaire survivait chez les hommes sortis du régiment. Voilà, pensais-je, ce qui rendrait l'armée allemande si redoutable dans une guerre avec des nations, où l'amour du métier, la pratique de la discipline et le respect des chefs n'existeraient pas au même degré.

En quittant Lunebourg, je croise un détachement de hussards battant le pays en tenue de campagne, dans leur nouvel uniforme *feld grau* que je n'avais pas encore vu. Ils exécutaient des manœuvres de cavalerie. Cette préparation intensive à la guerre, cette vision de guerre, m'a obsédé comme un présage jusqu'à ma rentrée à Berlin.

LE REICHSTAG VOTE TOUS LES PROJETS

La discussion au Reichstag des crédits et des impôts nécessités par la loi militaire s'est prolongée pendant tout le mois de juin. Discussion aride, mais passionnée. Le gouvernement

aurait voulu que l'augmentation de l'armée fût votée d'enthousiasme en deuxième lecture, dès la première semaine, et le projet de contribution extraordinaire destinée à n'être perçue qu'une fois au cours de la seconde. Il avait compté sans la tenace rancune du centre contre le chancelier à cause de son refus de modifier la loi d'exception contre les jésuites. Le centre a trouvé d'anciens alliés dans le parti conservateur. Le docteur Spahn, au nom des catholiques, le comte Westarp, au nom des hobereaux prussiens, ont maintenu formellement le principe « pas de dépenses sans couverture », d'après lequel le projet militaire et les projets financiers devaient être adoptés en même temps et former un bloc inséparable. Comme les partis étaient loin de s'entendre avec le gouvernement sur les sacrifices pécuniaires à demander aux contribuables, on est allé jusqu'à entrevoir l'échec de la loi militaire à la veille du jour où le chef de l'Empire s'apprêtait à célébrer le vingt-cinquième anniversaire d'un règne extrêmement heureux et prospère. Quel scandale aux yeux de l'Europe ! Quel aveu de désunion et d'impuissance ! Dans l'entourage du chancelier on s'en montrait fort ému, mais si les plus irrités envisageaient une dissolution immédiate du Reichstag, c'était avec autant d'ennui que d'appréhension, car de récentes élections au Landtag prussien avaient favorisé les candidats socialistes, malgré les vétustes barrières de la législation électorale encore en vigueur en Prusse.

Cependant la rupture a été conjurée, l'accord s'est fait entre le gouvernement et le parlement, quand l'affaire paraissait le plus compromise. Après un long mois de marchandages, le Reichstag a voté à la fois, en troisième et dernière lecture, le 1er juillet, le projet de renforcement de l'armée, la contribution extraordinaire et les impôts affectés à la couverture des dépenses courantes qu'entraînerait l'augmentation des effectifs.

Ce triple vote constituait, en apparence, un grand succès pour le chancelier. La satisfaction qu'il éprouvait d'être sorti de ce mauvais pas était néanmoins très diminuée par la tournure qu'avait prise la discussion des impôts permanents. Son âme de conservateur prussien a dû saigner de voir ses amis politiques voter à l'unisson contre ces impôts et la majorité qui les a approuvés former un mélange hétéroclite où figu-

raient en triomphateurs tous les députés socialistes. Autre sujet d'amertume pour son amour-propre d'auteur, la transformation qu'avaient subie entre les mains de la commission du Reichstag les projets financiers du gouvernement. Il ne restait plus rien du fameux impôt d'Empire sur la fortune, cette nouveauté hardie dont M. de Bethmann-Hollweg était le père officiel. L'enfant avait été déclaré mort-né par les médecins parlementaires chargés de se prononcer sur sa viabilité.

Le compromis imposé par la commission a consisté dans le vote d'un impôt d'Empire sur l'accroissement de la fortune qui était lui-même un amalgame d'impôts sur les successions, sur le capital et sur le revenu.

Le centre a déserté le camp conservateur, abjuré ses répugnances passées contre les charges fiscales grevant la propriété, et s'est joint aux libéraux et aux social-démocrates. Ce n'est pas évidemment pour se réconcilier avec le chancelier qu'il a accompli cette volte-face, mais pour des raisons intimes et majeures. Deux courants se combattaient dans son sein, l'un, dirigé par de vieux parlementaires soucieux de maintenir leurs anciens principes en matière fiscale, l'autre, formé en majorité par les représentants de l'Allemagne du sud à tendances radicales. Ces derniers, les démocrates chrétiens, l'ont emporté, et les autres les ont suivis, l'oreille basse, afin d'éviter une dislocation qui eût été la ruine du parti catholique.

Le parti conservateur, par l'organe du vieux comte de Schwerin-Lowitz, a justifié son irréductible opposition au compromis. Il a rappelé que les dépenses de l'Empire devaient être couvertes, en bonne règle, par une augmentation des contributions indirectes, d'après la saine doctrine de Bismarck. Un impôt général sur la fortune a le tort de frapper, non seulement le revenu régulier, mais aussi le patrimoine qui s'augmente par l'économie et par l'épargne; il lèse également le commerce et l'industrie. L'orateur de l'aristocratie prussienne a salué avec tristesse la fin de l'indépendance financière des États confédérés, qu'il a appelée leur « médiatisation ».

Les orateurs socialistes ont cherché à expliquer pourquoi, tout en condamnant les accroissements militaires, leur parti voterait la contribution extraordinaire et l'impôt sur l'augmentation de la fortune. La première pèsera uniquement sur les épaules des classes riches et le second empêchera les parlements

des États particuliers, qui ne sont pas élus par le suffrage universel, de répartir à leur gré les charges annuelles des armements sur les classes les moins privilégiées. Une date triomphale marquera aux yeux de la social-démocratie le vote des présentes lois qui consacreront le pouvoir grandissant du Reichstag au détriment des États confédérés.

Toutefois le parti socialiste n'a pas obtenu gain de cause dans sa proposition de soumettre à l'impôt permanent sur la fortune les maisons régnantes. Il s'est buté à la résistance obstinée du chancelier qui, sur ce point, a été très ferme. Les défenseurs des princes ont dit avec raison que les traités, en vertu desquels ils étaient entrés dans l'Empire, n'avaient mis aucune rectriction aux privilèges dont ils jouissaient en matière d'impôts. De plus, un vote du Reichstag qui porterait atteinte à leur situation spéciale manquerait de sanctions et de moyens de contrainte à leur égard.

Le compagnon Haase a réédité, au nom de son parti, la thèse exposée dans les journaux socialistes et les craintes que j'avais exprimées maintes fois, moi-même, dans mes rapports. Des armements exagérés augmentent les motifs de défiance entre les nations, troublent les relations internationales et accentuent, en dépit des déclarations les plus pacifiques, le danger d'une conflagration générale. Le peuple allemand étant mieux armé qu'il ne l'avait été jusque-là, et prêt à faire front à ses adversaires sur toutes ses frontières, la conservation de la paix européenne dépendrait plus que jamais d'un incident tragique survenant à l'improviste en dehors de l'Empire.

Les social-démocrates du Reichstag ne se sont pas aperçus ou ils ont feint de ne pas voir qu'en votant, pour le triomphe de leurs principes, toutes les impositions ordinaires et extraordinaires, ils livraient indirectement au gouvernement impérial les armes qu'ils semblaient lui refuser en repoussant son projet militaire, puisqu'ils lui donnaient les moyens de les posséder ; c'est tout ce qu'il demandait. Les principes sont une belle chose, mais leur stricte application produit parfois de déplorables inconséquences. La social-démocratie ne peut donc pas échapper au reproche d'avoir aidé inconsciemment le gouvernement de Guillaume II à entreprendre la guerre, dont elle était la première à dénoncer le péril.

Ai-je besoin d'ajouter que l'enthousiasme patriotique, mani-

festé à la première heure par les classes dirigeantes pour le renforcement de l'armée, s'est volatilisé, comme une fumée légère, à mesure qu'elles acquéraient une connaissance plus exacte des sacrifices, auxquels elles devaient se résigner? Elles n'avaient pas même la consolation de se dire que ce seraient les derniers. Si des circonstances analogues se reproduisaient, une majorité se reformerait au Reichstag qui serait toute disposée à frapper d'impôts exceptionnels les classes riches, au lieu de les faire peser sur toutes les classes de la population à la fois

Quelques chiffres pour terminer. Le rendement total de la contribution extraordinaire était évalué à un million de marks, dont 880 à prendre sur le capital des contribuables, 80 sur leur revenu, et 40 sur l'avoir des sociétés anonymes par actions et des sociétés en commandite. La contribution serait payable par tiers en trois ans. Le montant définitif des charges renouvelables chaque année était fixé pour 1913 à 154 millions, pour 1914 à 153, pour 1915 à 186. Ces charges se maintiendraient ensuite au chiffre de l'année 1915.

CHEZ LE GRAND-DUC DE HESSE

Au commencement de juillet, je me suis évadé de Berlin, pour retourner, pendant quelques jours, dans la vallée du Rhin, que j'avais vue en sa floraison printanière et qui resplendissait maintenant de toute la gloire de l'été. J'allais présenter mes lettres de créance au grand-duc de Hesse et du Rhin. Sa capitale, Darmstadt, est une ville dépourvue d'intérêt, dont les édifices les plus anciens ne datent que du XVIIIe siècle. Elle possède un château de la même époque et un musée où trône une célèbre vierge d'Holbein au milieu de quelques bons tableaux flamands et hollandais. Dans cette calme sinécure qui empruntait son charme principal au pays environnant, des ministres de Russie et de Prusse coulaient des jours paisibles auprès de la petite cour grand-ducale, en attendant un poste plus important pour rentrer dans le courant de la politique européenne, ou bien ils y achevaient sans lustre et sans bruit leur carrière diplomatique.

J'ai dîné chez le ministre d'État du Grand Duché, le docteur von Ewald, avec le ministre du Tsar, M. van der Vliet, et le nouveau ministre de Prusse, le baron von der Lancken Wake-

nitz, qui arrivait de Paris, où il avait rempli, plusieurs années durant, les fonctions de conseiller à l'ambassade d'Allemagne. Ce brillant collègue, portant beau comme un jeune homme, devait trouver Darmstadt un théâtre bien modeste pour ses éminentes facultés. Il l'a échangé, dès l'année suivante, contre une scène tragique où elles pouvaient se déployer à l'aise : la Belgique opprimée par l'invasion allemande. Il a, en effet, dirigé, à Bruxelles, jusqu'à la fin de la guerre, la *politische Abteilung*, le département politique du gouvernement d'occupation. C'est à lui qu'ont eu affaire les ministres des États neutres, demeurés dans le pays pour protéger notre malheureuse population; avec lui que discutaient et négociaient les excellents patriotes qui, à la tête du *Comité national de secours et d'alimentation*, ont préservé les Belges du supplice de la faim; contre lui, à défaut du gouverneur général von Bissing, que notre vénéré cardinal a soutenu des polémiques qui s'égaraient parfois sur le terrain philosophique, mettant la doctrine de saint Thomas aux prises avec celle de Kant.

Von der Lanken, esprit cultivé, diplomate expérimenté, aurait pu faire grand bien à côté des militaires qui faisaient rage dans le royaume occupé, adoucir d'iniques rigueurs, provoquer d'équitables réductions de peines. Il n'a pas su empêcher le meurtre juridique de miss Cavell, quoiqu'il fût trop intelligent pour n'en pas pressentir l'effet désastreux à l'étranger, ni les déportations d'ouvriers belges, aussi nuisibles à la cause allemande que contraires au droit des gens, et dépouillées de toute humanité; il n'a pas prévu enfin la débâcle finale, pendant laquelle il s'est prudemment éclipsé. Sa culture, sa courtoisie même, n'ont pas suppléé à ce qui lui manquait, le courage de résister aux injonctions des chefs de l'armée.

Le grand-duc Ernest Louis m'a reçu à dîner le lendemain avec mes collègues russe et prussien, les ministres hessois et les dignitaires de sa Cour. Sa tunique de général ne parvenait pas à lui donner une tournure militaire; il avait plutôt l'air et les manières raffinées d'un esthète. Aussi notre entretien n'a-t-il roulé que sur des questions d'art. La situation particulière qu'il occupait parmi les princes confédérés, il la devait à d'illustres alliances. Fils de la princesse Alice d'Angleterre, petit-fils de la reine Victoria, il était le cousin de Guillaume II et de George V, le beau-frère de Nicolas II; sa plus

jeune sœur occupait le trône de Russie; une autre avait épousé le grand-duc Serge, une troisième le prince Henri de Prusse. Je ne lui vois pas d'autres titres à la curiosité des mémorialistes de l'avenir.

Avec le docteur von Ewald, la politique extérieure, le conflit entre Balkaniques et les nouveaux impôts militaires votés par le Reichstag ont fait le sujet de mes conversations. Le premier ministre m'apprend que l'opposition contre ces impôts a été beaucoup moins vive en Hesse qu'en Saxe et dans d'autres régions de l'Allemagne.

LE TRAITÉ DE BUCAREST

M. de Jagow disait, le 1er juillet, aux ambassadeurs de la Triple Entente : « La guerre entre les Balkaniques étant inévitable, mieux vaut qu'elle éclate maintenant que plus tard. » Il peut être satisfait aujourd'hui. D'après les premières nouvelles, assez confuses, qui nous parviennent des Balkans, des rencontres sanglantes ont eu lieu, qui n'étaient pas des combats d'avant-postes, de regrettables incidents de frontières, entre des armées en présence. De vraies batailles ont été engagées. Après le désarmement et l'anéantissement partiel par les troupes grecques du bataillon bulgare demeuré à Salonique, il était, d'ailleurs, improbable qu'il ne fût pas vengé par ses frères d'armes. Aussi les regards se sont-ils tournés tout de suite du côté de la Roumanie. On considère maintenant l'intervention de l'armée roumaine comme le meilleur, comme l'unique moyen d'imposer la paix aux ex-alliés devenus des ennemis altérés de sang. On attend du savoir faire des ministres roumains et de la sagesse du roi Carol, ainsi que de leur souci de ne pas créer à leur pays de complications futures avec leurs vindicatifs voisins du sud, autre chose que l'exécution d'un plan égoïste de conquêtes et d'agrandissements.

Quoique les adversaires se rejettent mutuellement la responsabilité du premier sang versé, nous n'avons pas tardé à apprendre que les Bulgares, ayant attaqué les Serbes par surprise, ont été refoulés avec de grandes pertes et qu'ils ont échoué également contre les Grecs. Aussi le sentiment des Allemands est-il nettement défavorable aux agresseurs et d'autant plus sévère que leur coup n'a pas réussi. Ils s'étonnent

que l'état-major bulgare ait été assez aveugle ou assez présomptueux pour méconnaître à ce point les qualités militaires de ses ci-devant alliés et que le tsar Ferdinand, ce profond politique, ses ministres et ses généraux aient pu se faire illusion sur les conséquences de leur félonie, en cas d'échec. La Bulgarie qui espérait triompher de ses adversaires par la soudaineté de son attaque va sortir, affaiblie et humiliée, de cette déplorable lutte, traîtreusement entreprise par elle.

Bien que la diplomatie autrichienne n'ait certainement pas les mains pures du sang répandu, vu le profit qu'elle comptait tirer de la rupture du bloc balkanique, on prétend à Berlin qu'elle n'a pas eu besoin de souffler sur le feu pour attiser les convoitises bulgares. Le cabinet de Sofia a agi de sa propre impulsion, et le principal coupable, le bouc émissaire qu'on accable de l'initiative de cette collision fratricide, serait M. Danew. L'ambassadeur de Russie va répétant que M. Danew est un homme à courte vue, un politicien de bas étage, qui puisait ses inspirations dans les cafés de sa petite ville, où se brasse la politique du pays, où il subissait la pression des comitadjis macédoniens. L'effacement du tsar Ferdinand dans une aussi périlleuse aventure est attribué à la crainte des bombes dont le menaçaient ces forcenés (1).

Si la Roumanie, qui vient d'entrer en guerre à la rescousse des Serbes et des Grecs, arrache à la Bulgarie, sans tirer un coup de canon, sans brûler une cartouche, un large territoire, de Routschouk à Varna, on n'en sera pas autrement surpris à Berlin, car elle est l'arbitre de la situation. L'enthousiasme militaire et patriotique dont est transportée la population de Bucarest, où d'anciens ministres, MM. Bratiano et Philipescu, se sont engagés comme simples volontaires, fait prévoir que la Roumanie veut en finir avec le péril du voisinage bulgare. Plusieurs journaux de Berlin, constatant l'importance des manifestations antiautrichiennes qui ont retenti dans les rues de cette capitale, expriment la crainte que le client danubien

(1) De pareilles conjectures étaient loin de la vérité qui n'a lui que plus tard, après la publication des déclarations du général Savow, commandant en chef de l'armée bulgare. L'auteur responsable est bien le tsar Ferdinand; l'ordre d'attaquer les Serbes et les Grecs à l'improviste a été donné directement par lui au général, et M. Danew, tenu dans l'ignorance des perfides desseins de son maître, a prescrit au contraire, le 1er juillet, de cesser le feu, dès qu'il fut averti de l'agression.

ne s'éloigne de la Triple Alliance pour suivre une route isolée qui le rapprochera de la Russie. Mais ils prennent en même temps beaucoup de peine pour démontrer que l'Allemagne ne perdra rien à la défaite de la Bulgarie qui ne vaut pas les os d'un seul grenadier poméranien et qu'elle verra sans déplaisir la Roumanie, la Grèce et la Serbie obtenir les avantages territoriaux, auxquels elles ont droit.

L'ambassadeur d'Italie qui revient de Kiel nous raconte que Guillaume II est très antibulgare. En revanche, il a noté chez l'Empereur un grand revirement en faveur de sa sœur, la reine de Grèce, à qui il ne pardonnait pas sa conversion à la religion orthodoxe. Les relations des deux maisons régnantes sont devenues des plus cordiales. Tel est l'effet des succès militaires des Hellènes sur les sentiments fraternels du Kaiser.

Depuis près de quinze jours, aucun fait de guerre nouveau sur le théâtre des Balkans. L'armée bulgare, abandonnant sans défense le nord et le sud-est du pays, se concentre en face des Serbes et des Grecs, sous le commandement du général Savow qui n'a pas été destitué par M. Danew, comme on l'avait annoncé. C'est au contraire celui-ci qui a été obligé de démissionner pour faire place à un ministère Radoslavow-Ghénadief. Les Bulgares, bien que réduits aux abois, cherchent à gagner du temps, dans le suprême espoir que les prétentions exorbitantes des Grecs finiront par jeter la discorde entre eux et leurs alliés et par amener l'intervention tardive des grandes Puissances.

Une conférence pour la paix va se réunir à Bucarest et les délégués de tous les États belligérants, à l'exception de la Turquie, toujours liée soi-disant par le traité de Londres, sont en route pour y prendre part.

J'ai profité de cette bonne nouvelle pour aller voir mon collègue de Roumanie, le féliciter du succès pacifiant de l'intervention roumaine et l'interroger discrètement sur la situation nouvelle, créée dans les Balkans. M. Beldiman s'est prêté de bonne grâce à cette interview.

« Le roi Carol, me dit-il, avait reçu du souverain des Hellènes un télégramme motivant son refus de consentir à une suspension d'armes. Le roi Constantin, qui connaît la mauvaise foi des Bulgares, assurait qu'il commettrait un crime de lèse-patrie s'il envoyait à Bucarest des plénipotentiaires pour

conclure la paix, avant que la Bulgarie eût souscrit aux conditions préliminaires posées par la Grèce. Ces conditions, nous les ignorons encore, mais elles doivent être très rigoureuses. Je sais seulement que les Grecs tiennent essentiellement à conserver Cavalla, de crainte que ce port ne devienne entre des mains étrangères un rival de Salonique. La folie des Bulgares est incompréhensible d'avoir sacrifié la possession et la défense de Cavalla, l'entrepôt du tabac de la Macédoine et de la Thrace, à la stérile conquête de Monastir ! »

M. Beldiman a évité de définir l'attitude future de la Roumanie vis-à-vis de ses anciennes amies, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, et je n'ai pas, de mon côté, abordé ce sujet scabreux qui restera pour le royaume danubien le problème de l'avenir.

Le traité de Bucarest a été signé le 10 août. Comme le prévoyait M. Beldiman, les Bulgares ont dû céder sur tous les points, accepter en Thrace et en Macédoine les frontières exigées par les Serbes et les Grecs et consentir aux Roumains, sur la rive droite du Danube, un agrandissement de territoire, qu'ils n'auraient pas rêvé il y a deux mois, et une augmentation de population de près de deux cent mille âmes.

Le sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, que je suis allé entretenir de cet événement qui clôt la lugubre série des guerres balkaniques, s'en est déclaré très satisfait. Il en éprouve, m'a-t-il dit, un véritable soulagement. Il ne pense pas que le traité puisse être revisé par les Puissances à la demande de l'Autriche-Hongrie et de la Russie, ainsi que l'insinuent quelques journaux. Si les Puissances estimaient que les concessions faites à la Serbie et à la Grèce sont trop considérables, encore faudrait-il qu'elles fussent unanimes dans ce jugement. Resterait à trouver les moyens de faire entendre raison à des vainqueurs récalcitrants. Qui se chargerait par exemple de déloger les Grecs de Cavalla? Pas l'Allemagne assurément.

Que Guillaume II se soit opposé à une revision, M. Zimmermann n'a pas eu besoin de me le dire. Le kaiser vient de nommer le roi Constantin, son beau-frère, feld-maréchal de l'armée allemande. Ce bâton est pour lui un certificat patent d'aptitudes militaires et une ratification implicite de ses conquêtes. Même bienveillance sous une autre forme envers le roi de Roumanie, que la cour de Berlin veut retenir dans le giron

des Hohenzollern. Il n'aura pas à craindre la rancune de l'Autriche-Hongrie. Il est assuré de l'appui de l'Allemagne pour consolider son œuvre de paix, témoin le télégramme de reconnaissance expédié par le roi Carol à l'Empereur : « Grâce à toi, la paix restera définitive. »

M. Zimmermann envisage avec un souriant optimisme la solution des questions laissées en suspens par le traité de Bucarest : la participation des États balkaniques aux charges financières de la Turquie, la délimitation de l'Albanie, le sort d'Andrinople et des îles égéennes.

Je n'ai pas attendu que la paix fût signée par la Bulgarie et la Turquie pour prendre, au milieu d'août, mon congé annuel, et je me suis rendu à Carlsbad. J'y retrouve, parmi de notables Européens, clients habituels de cette célèbre ville d'eaux cosmopolite, un de mes amis de Bucarest, M. Alexandre Marghiloman, membre du ministère roumain. Nous nous promenons, le verre en main, autour des sources chaudes et bienfaisantes. Nous discutons amicalement de l'avenir réservé au traité de Bucarest. Aux yeux de M. Marghiloman, il est intangible, gravé sur l'airain et ne peut être déchiré ni enseveli dans la poussière des chancelleries, comme tant de papiers diplomatiques hors d'usage. Moi, au contraire, j'émets des doutes sur sa pérennité. Amputer sans coup férir, sans verser une goutte de sang, une nation valeureuse et vindicative d'un large morceau de son territoire, c'est une opération chirurgicale habile, mais grosse de conséquences. La Roumanie s'est fait ainsi de la Bulgarie une ennemie mortelle. Et cette ennemie n'est pas abattue, pas réduite à l'impuissance. Elle rongera son frein dans l'humiliation de sa défaite, attendant impatiemment l'heure de la revanche qui peut sonner d'un jour à l'autre. C'est le sort commun des traités qui consacrent des situations provisoires, d'être balayés comme des feuilles sèches au premier souffle de guerre, et nul ne peut répondre que la paix régnera longtemps dans les Balkans ni sur le continent européen.

En formulant ces prévisions pessimistes, je ne me doutais pourtant pas que le traité de Bucarest n'aurait que deux années d'existence.

BEYENS.

LA LITTÉRATURE COLONIALE

HIER ET AUJOURD'HUI

La France, au lendemain des revers de 1870, trouva dans son expansion coloniale une compensation aux amertumes de la défaite. Nous n'avons pas à retracer ici les fastes de la formation lente, mais continue, de nos domaines d'Afrique et d'Asie. Ils commémorent l'énergie d'une élite d'intellectuels, en France, et l'héroïsme de quelques hommes d'action, *là-bas*. Ils sont à la connaissance de tout homme cultivé.

Mais, si l'État accorde son appui le plus complet et le plus efficace au labeur des pionniers de la plus grande France, l'opinion publique n'en saisit pas encore suffisamment la beauté et l'utilité. Le public n'est point au courant de la géographie générale, de nos méthodes coloniales, des ressources et de la richesse de nos possessions extérieures, de l'état social des habitants et, en somme, de la valeur cosmique de notre empire. Il convient donc de l'éclairer sur la nécessité d'une politique coloniale. C'est le rôle des écrivains. Leur devoir est de connaître les milieux qu'ils décrivent ; leur tâche est de guider, d'instruire, de dire le vrai, de combattre le préjugé, de dénoncer la charlatanerie, de courir sus aux illuminés, aux malveillants, aux détracteurs et aux maladroits. A accomplir leur labeur de pèlerins sans peur et d'observateurs sans reproche, ils courent sans doute le risque de provoquer certaines hostilités, mais ils rendent familière aux foules l'idée qu'il est au monde une autre France que l'européenne.

L'INVITATION AU VOYAGE

A l'origine, c'est-à-dire pendant la période qui va de 1875 à 1900, ceux qui écrivirent sur nos colonies furent ceux-là même qui avaient assuré la conquête du pays. La plupart eurent le simple dessein de fixer des souvenirs personnels, de relater telle scène tragique qu'ils vécurent, de noter un renseignement, de décrire tel ou tel paysage. D'autres, qui fréquentaient dans l'intimité la société indigène, souhaitaient d'en restituer un aspect. Celui-ci donna le pas aux préoccupations sociales ; l'autre à la psychologie de l'individu. Nous eûmes en ce temps-là une magnifique bibliothèque de Voyages, de Journaux de route, de Mémoires.

Quelques intrépides osaient déjà emprunter à l'ethnographie, au folk-lore, à la science des religions, des détails savoureux qu'ils mêlaient à un récit d'aventures. Ils brossaient avec précision les tableaux animés de l'activité et de la morbidesse tropicales et y introduisaient même, pour *faire joli* (s'il m'est permis d'employer une expression chère aux noirs éclairés de l'Afrique) de nombreux motifs de peinture et quelques-uns d'étonnement.

Peu à peu le peloton s'accrut, perfectionna son art, acquit de l'expérience. De nos jours il donne les plus belles espérances à notre littérature nationale. Il groupe en effet des artistes dont certains sont hors de pair, tant vigoureuse est leur pensée, tant prestigieux est leur pinceau. Un idéal commun les unit. Il est d'agrandir le champ de la conscience française, et d'accoutumer celle-ci à l'ampleur de destinées nouvelles. Il faut que la France s'habitue à voir grand. Un peuple qui n'a plus d'ambitions mondiales est prêt à la décadence.

La floraison croissante des lettres coloniales témoigne qu'un printemps n'est pas loin où se multiplieront les talents originaux issus du jardin des tropiques. Sous leur influence les vieilles formules se transformeront. Ils revivifieront le morne maquis des procédés, gonfleront leur style de sève fraîche, amplifieront à d'autres étoiles le rêve du poète, nourriront leurs livres d'autres viandes que la banale psychologie où s'ankylosent nos écrivains depuis un demi-siècle. Ce printemps rénovera, non sans le bousculer à l'occasion, le bloc de nos *idées reçues* et de

nos *opinions faites ;* la lumière est toujours créatrice, et à celle des pays chauds s'épanouissent des âmes que nous ignorons encore et s'annoncent des mentalités qui ne sont point les nôtres.

Nous avons sous les yeux, depuis qu'il est une littérature en France, la comédie de notre société dans la moindre de ses nuances. Les splendeurs de l'empire colonial invitent nos gens de lettres au voyage et leur proposent de scruter dans leurs plus secrets recoins les passions de races qui s'efforcent au bonheur par des moyens que nous ne tenons plus pour légitimes. Cette enquête, où s'affine en s'exaltant notre sensibilité, émoussée aux spectacles quotidiens de l'Europe, se révèle indispensable à notre sécurité politique. Et, en effet, pour gouverner les hommes, il faut les connaître ; la fantaisie ni le système n'interviennent point dans l'art de régenter les foules. Acquérir une idée exacte de l'annamite, du tahitien, du malgache, du maure, du bambara ou du pêcheur des grandes lagunes, exige une expérience approfondie et donc longue. Ce n'est pas à la rencontre et à vue de couleur que l'on juge des capacités d'un homme.

Décrire l'action de l'Européen sur l'indigène, et la réaction de l'indigène sur l'Européen n'est point affaire de rhétorique. On n'y réussit qu'à hanter avec persévérance les endroits où ces contacts se produisent. Il faut les hanter avec intelligence, et *voir*, et cela n'est pas du commun : presque aussi nombreux que le peuple des sots est celui des étourdis, qui ont des yeux et des oreilles et sont aveugles et sourds à la réalité. Il est, je crois, du plus élémentaire bon sens d'exiger d'un auteur qu'il n'écrive que de ce qu'il connaît. Qui s'aviserait de situer une action psychologique aux Cévennes, ou dans le Jura ou en Bretagne, sans s'être gorgé de documents, sans avoir visité le pays, sans en avoir curieusement étudié les mœurs, le folklore, le caractère des habitants et leurs goûts, sans témoigner de la sympathie aux êtres ? Qui décrivit mieux que Balzac, ce Tourangeau, la Touraine ; que Pesquidoux, ce Gascon, la Gascogne ; que Valère Bernard, ce Marseillais, Marseille.

Ce qui est vrai de la France l'est aussi de ses colonies. Et c'est pourquoi il est indispensable aux écrivains soucieux d'exotisme qui ne soit point fantaisiste, de pénétrer au profond de la société aux pays chauds. Cela est logique et ne saurait être mis, je le crois, en discussion.

LITTÉRATURE D'ESCALE

Cette logique même nous conduit à condamner ce qu'on appelle la *littérature d'escale*. Voici en quoi elle consiste : l'auteur, ayant pour viatique des recommandations officielles et une excellente opinion de son talent, entreprend un voyage d'exploration dans la zone tropicale. Fort pressé par le temps, et d'ailleurs prisonnier de ses succès de librairie, il traverse une contrée en tourbillon. Chaque soir, il note en hâte ses impressions, les propos de table qu'il estime de haut goût, et quelques traits du paysage. Il effleure et sourit ; il paraît et est déjà parti ; il se paie d'apparences et applaudit à sa perspicacité. Un colonial le reçoit-il comme hôte, il lui démontre en peu de mots qu'il n'entend goutte à la colonie et qu'elle est mal gouvernée. Il pérore encore la main sur le levier de mise en marche de son automobile. Il se grise de mots et, à cinquante kilomètres de là, il a oublié celui qui l'a reçu, mais non ses propres discours ; et ce sont ceux-ci qu'il produit dans ses livres. D'un barbouilleur de papier, les pauvretés demeurent enfouies au sépulcre poudreux des bouquineries : elles sont de conséquence quand elles sont signées du nom d'un homme qui a sinon du talent, du moins de la célébrité. On les commente, on les discute, on les porte à l'occasion à la tribune du Parlement. Ainsi se crée l'opinion du Français moyen sur les colonies. Je ne prétends pas au surplus que les littérateurs d'escale dénigrent toujours notre œuvre coloniale. Ils font pis : ils la travestissent, et de très bonne foi.

Pour les coloniaux, les révélations du touriste sont sans valeur. Il a sur choses et gens des opinions rigides conformes à la tradition et classiques. Il aperçoit le monde à travers ses lectures. A ses yeux, l'Espagnol est généreux ; l'Italien, perfide et envieux ; l'Anglais, hypocrite ; l'Arabe, fier ; le Chinois, cauteleux ; le Nègre, bon et naïf. Le passager d'escale brode des lieux communs sur ses partis pris. A-t-il du génie, c'est Chateaubriand, c'est Lamartine, c'est Gérard de Nerval, c'est Théophile Gautier, c'est Loti. Le voyage n'est plus qu'un prétexte auquel l'écrivain accroche un chef-d'œuvre. Le plus souvent le touriste de la littérature est l'innombrable monsieur Un-tel, amateur qui a, pour orner les pages de ses livres, un

choix brillant d'épithètes de journal de modes, et qui met à toutes les sauces le palmier, le minaret, la moukère, le chameau, le filanzane et les ruines d'Angkor. Les libraires sont encombrés de ses élucubrations aux titres aguichants. Cela ne vaut qu'au poids, le jour de la mise au pilon.

UN MOUVEMENT LITTÉRAIRE NOUVEAU

L'exotisme à l'ancienne mode, tel que l'entendent les auteurs d'escale, n'est qu'un décor. La littérature coloniale exige de l'écrivain qu'il observe, qu'il analyse, qu'il approfondisse. Il est un écrivain français, c'est-à-dire qu'il s'abstient d'imiter les étrangers, fussent-ils R. L. Stevenson, Conrad ou Kipling. Il n'aperçoit pas le monde à la façon de l'Anglo-Saxon, de l'Allemand ou de l'Américain. Il n'interpose pas l'écran d'un préjugé, d'un intérêt matériel, d'une passion, entre l'univers et lui. Il n'est ni un prophète, ni un apôtre. Français, il souhaite de plaire et d'être aimé. Le Français est un être sentimental. Il veut comprendre l'indigène autant qu'il souhaite être estimé de lui. Les noirs et les jaunes ne sont pas fatalement à son regard des créatures grossières, qu'il convient de maintenir dans une caste inférieure. S'il n'y a pas toujours d'esprit dans les livres de la littérature coloniale, on y trouve une large humanité. Et la bonne humeur ne leur manque point : c'est que le rire est essentiel à l'homme, soucieux de sa santé. Seul au monde le Français sait rire.

Ainsi la constitution de notre empire colonial a provoqué un mouvement littéraire qui, restreint à ses débuts au récit de voyage, répudie la littérature d'escale ou de tourisme et crée peu à peu son public. Ce mouvement, né vers 1900 avec la *Grande France*, revue fondée par MM. Marius et Ary Leblond, recrute de fervents adeptes parmi les jeunes coloniaux. Certains critiques le chicanaient naguère pour le qualificatif dont il se pare et lui reprochent ses ambitions et de n'avoir point de quartiers de noblesse. A cette heure la légitimité de son existence n'est plus contestée. Les vaines querelles d'autrefois sont oubliées. Gardons-nous de définitions qui, par cela même qu'elles bornent, sont étroites, et tenons-nous au fait : il est une littérature coloniale.

Le public n'a pas de prévention contre des écrits qui lui

révèlent un pittoresque original et vivant, et l'évolution de psychologies nouvelles dans des milieux insolites. Notre exotisme a la physionomie et l'allure françaises. On lui reproche de ne point avoir produit un Kipling. Mais Kipling est avant tout un Anglo-indien. L'Anglais qui communie en Kipling est un homme sans ironie; il a mesuré l'étendue de ses devoirs d'occidental; il sait qu'il doit civiliser le monde, pour la plus grande gloire de l'Empire, et mépriser la démocratie, la foule, le bavardage et l'indiscipline. Or, le Français est égalitaire, sensible à l'éloquence et trop athénien dans ses goûts pour se plier aveuglément aux volontés d'un chef et aux impératifs d'une loi.

Notre exotisme actuel s'est écarté de l'école de Kipling. Il est par excellence révélateur de notre idéalisme. Notre littérature coloniale trouvera sans doute un jour son homme de génie : il ne prônera ni l'utilitarisme pragmatique, ni le matérialisme de la politique. Pour le moment nos auteurs, quel que soit leur talent, de quelque école littéraire qu'ils se recommandent, ont une façon identique de traiter des rapports de l'Européen et de l'indigène. Ils considèrent que l'un et l'autre sont *égaux* en valeur d'humanité, et que le rôle de la colonisation est non de former des sujets ou une clientèle commerciale, mais de convertir à notre mentalité, avec tact, mesure et intelligence, des peuples encore à l'état de barbarie.

Nous avons l'appétit moins d'ouvrir de plus larges perspectives à notre négoce que d'obtenir la sympathie des races qui se donnèrent à nous. Nous l'acquérons sans difficulté dans nos jeunes colonies, où les grosses questions qui jadis mirent en jeu l'avenir de nos vieilles possessions ne se posent pas : l'esclavage, l'accaparement des terres par les créoles, le préjugé de la couleur. Elle a pour éléments la confiance et la gratitude. Ces éléments constituent pour la grande partie les impondérables qui régissent nos relations avec l'indigène. Il sent confusément qu'une solidarité s'est établie entre lui et nous, constate que son pays est mieux tenu, mieux aménagé, plus prospère qu'avant notre arrivée, qu'il est infiniment plus sûr et que nous avons respecté sa coutume. Le jaune et le noir, grâce à nous, s'enrichirent et nul tyranneau de leur pays n'ose leur extorquer leurs biens. Il s'instruit à nos côtés, et fait des

progrès croissants dans la connaissance de notre langue et de notre civilisation. Sa mentalité est en pleine évolution, et rien n'est plus intéressant, pour un homme de lettres, que d'en étudier les modalités. Les nouveaux domaines offerts à notre activité littéraire sont d'une opulence sans égale.

Ces promesses ont inspiré aux docteurs en Sorbonne le désir de goûter à leur tour aux fruits savoureux des pays chauds. Ainsi, naguère, devant les plus graves des aéropages, furent soutenues, et avec succès, des thèses de rare mérite, comme celle de M. Roland-Lebel sur *l'Influence de l'Afrique occidentale dans la littérature française* et celle de M. Taillart sur la *Littérature algérienne*. Elles ont exposé, avec l'appareil scientifique exigé par la tradition universitaire, que l'exotisme, qui fut en France un prétexte d'art, ne se confondait plus avec la littérature coloniale qui applique au roman et à l'essai, quand ils ont pour objet l'homme de couleur, les procédés de la psychologie moderne. De notre jeune école le principal protagoniste fut M. Louis Bertrand. Le premier il vit l'Afrique telle qu'elle est et confronta, en Algérie, le vainqueur et le vaincu. L'ardeur de ses disciples n'a d'égale que leur acharnement à révéler à la France les nouvelles terres et les nouveaux hommes. C'est que les Français intellectuels déprisent éperdument et, ajoutons-le, avec une sorte d'entêtement qui est peut-être de la fausse honte, les faits et les méthodes susceptibles d'accroître le prestige national. Notre modestie est de si bon aloi qu'elle permet aux autres peuples de proclamer que, de notre aveu, nous ne sommes pas colonisateurs, et que nos colonies sont des nids à fonctionnaires. En conséquence, ajoutent-ils, il ne nous appartient pas de posséder des colonies.

Quelques métropolitains qui, par ailleurs, ne sauraient se passer de riz, de café, de cacao, d'huile, de tapioca, de bananes, de rhum, de bois d'acajou, de caoutchouc et de jazz-band, et font cependant bon marché des contrées qui les produisent, nous conseillaient, il n'y a pas longtemps, de vendre nos îles à quelque nation vraiment colonisatrice et hautement humanitaire, experte dans l'art d'accommoder les nègres et les Peaux-rouges. Ils livraient au plus fort et dernier enchérisseur nos indigènes et nos territoires, garantis en bonne condition et immédiatement exploitables. Je crois que si de telles sottises n'ébranlent point le renom que nous avons d'être le peuple le

plus spirituel de la planète, elles ne sont pas de nature à répandre l'idée que nous en sommes le plus intelligent.

LA GRANDE AVENTURE FRANÇAISE

Une littérature, à son origine, a pour but plutôt l'utilité que l'agrément. Les premiers qui écrivirent de nos colonies furent, nous l'avons dit plus haut, les voyageurs. Ils enseignaient à nos aïeux ce qu'ils avaient eux-mêmes appris à rude école. Ils exploraient avec passion, reconnaissaient l'architecture de la terre, rectifiaient les erreurs, dissipaient les légendes. Comparons les vieilles cartes de Drapper à nos cartes modernes : le labeur de redressement accompli par les grands errants fut prodigieux. Lisons le récit dramatique de leurs traversées : il contraste avec le compte rendu assez gaillard des dernières randonnées automobiles ou aériennes en Afrique ou en Indochine. Là où les premiers, pendant des années de misère, se désaltéraient à l'eau sale, les seconds, après un effort de quelques jours, se traitent au champagne.

Il existe dans les relations des précurseurs un intérêt historique et littéraire dont le public ne se rend pas suffisamment compte. Les ancêtres de notre littérature coloniale furent des professeurs d'énergie. Le journal des aventures de René Caillié en Mauritanie, au Soudan et au Sahara, est le plus poignant des documents scientifiques. Qui prétendra qu'un tel ouvrage a vieilli et ne demeure pas l'un des plus beaux dont l'humanité puisse s'enorgueillir? Où trouver un plus décisif exemple de labeur patient, de souffrances âprement dominées par la volonté, que la biographie du Père de Foucauld? Stanley fut un grand explorateur, mais à la tête d'une riche mission; Caillié et de Foucauld furent misérables et *seuls* en pays sauvage. Rivière fut un héros en Indochine. Nos missionnaires pour mieux civiliser et franciser l'indigène vivent chez lui de sa vie, lui imposent le respect de leurs vertus et lui enseignent le sentiment de l'amour. Tous ces hommes de devoir sont *seuls*. Pourquoi nos manuels scolaires et les livres de lecture à l'usage des écoles n'enferment-ils pas les passages essentiels des épopées de la science et de la foi? Ces épopées sont aussi inconnues au public que la geste française aux colonies. En vérité, les livres de nos conquista-

dors, libérateurs des races opprimées, doivent être les classiques de notre littérature coloniale, toute d'action et d'énergie. Ils sont nos maîtres. Qu'on ne les estime pas ignorants dans l'art d'écrire. Pareils aux génies de la grande Renaissance, ils furent, comme tous les créateurs, des hommes complets. L'animateur d'une œuvre de puissance trouve, d'instinct, les plus puissants procédés du style pour manifester sa volonté. Le difficile, pour un Français, est de se déterminer. S'est-il assigné un but, il s'y rend avec une farouche énergie. Il est alors un admirable maître d'entreprise. S'il s'amuse au spectacle du monde, ce n'est qu'à fleur d'épiderme, et peut-être par vanité. Le mal dont souffrirent nos conquérants fut le scepticisme pétri d'ignorance des gouvernements et leur peur d'être trompés par les arrivistes. C'est à l'incompétence ingénue de ses chefs que notre pays dut ses déboires, à leur méconnaissance surprenante de la géographie et de l'économie politique mondiale. Il n'y a pas très longtemps encore, un de nos glorieux présidents du Conseil... mais je ne continuerai pas cette histoire qui n'a, elle, rien de bien glorieux...

L'énergie de nos hommes d'action fut toutefois plus forte que la philosophie résignée de nos conducteurs. Grâce à elle, Verdier conserva à la France la Côte d'Ivoire, Jules Ferry lui donna la Tunisie et le Tonkin, Brazza le Congo, Coppolani lui annexa la Mauritanie, Angoulvant pacifia la forêt dense.

Je lisais, il y a quelques mois, dans les archives d'une colonie africaine, les rapports sobres et émouvants d'un capitaine dont il n'est pas permis de prononcer le nom et qui conquit l'Empire mossi avec une centaine de tirailleurs. Certes, cet officier eut certain jour un geste d'une vivacité exagérée. Mais on ne saurait oublier sans injustice qu'il déconcerta les ambitions anglaises et n'y employa qu'une poignée de soldats. On parle de Fernand Cortez et de Pizarre. Ceux-ci étaient casqués de fer et cuirassés d'acier. Nos gens, vêtus de loques, couturés de blessures, firent meilleure besogne. Laperrine, qui pacifia les nomades, fut un savant ainsi que son ami le Père de Foucauld qui découvrit, après les mystères du Maroc, les arcanes de la langue tamachek. Tous deux surent sourire et moururent en martyrs. En est-il beaucoup, hors de notre milieu colonial, qui s'en souviennent en France?

Le beau livre à écrire pour l'un de nos jeunes auteurs colo-

niaux! Celui des héros, où il conterait avec simplicité, sans trémolos d'enthousiasme, ni tirades patriotiques, ni platitude à l'adresse de quelque politicien vulgaire, les plus beaux instants de leur vie, non par conséquent ceux de leurs triomphes, mais ceux de leurs luttes. Le livre de la grande aventure française manque à nos lettres. En attendant qu'apparaisse celui qui la dira, lisons et faisons lire la chronique des errances de Baratier qui conta la route de Marchand, cette grande âme. Quelle splendide page d'anthologie constitue l'épisode de la traversée des savanes noyées du Haut-Nil! Confrontons les soucis de Baratier dans ses marais avec ceux de Stanley dans la sylve noire et recherchons où sont, à égalité d'énergie, la noblesse et la beauté...

L'ŒUVRE DES ADMINISTRATEURS

L'œuvre des organisateurs qui donnèrent à notre empire colonial sa cohésion, et instituèrent la sage direction de chacune de ses parties, ne le cède en rien à celle des grands aventuriers. A y réfléchir, je me demande même si nous, ces Français qui, selon le mot de leurs concurrents, n'entendent rien à la science colonisatrice, ne sommes pas les premiers administrateurs du monde, en bons fils de la latinité classique. En vérité, quel est le pays d'Europe qui peut s'enorgueillir d'un Bugeaud, d'un Faidherbe, d'un Gallieni, d'un Paul Bert, d'un Ponty, pour ne parler que des morts et de quelques-uns seulement? Ces hommes-là trouvèrent des villes mortes et des campagnes dévastées, changées en déserts par les guerres de village à village, ravagées par les pirates et les chasseurs d'esclaves. Ils les ont transformées et revivifiées, y ont restitué la sécurité, ont forgé de toutes pièces l'armature d'une autorité régulière, ordonné les tâches régénératrices, créé une justice, des finances, des routes, des écoles, l'assistance médicale. La foule, à la métropole, ignore ces grandes figures, ces bons serviteurs du pays comme elle ignore les héros de la grande initiative.

La presse, toutefois, toujours à l'affût d'articles sensationnels, dépêche de temps à autre aux colonies un chroniqueur qui décrira les péripéties d'une campagne de guerre, les conditions de la mise en valeur économique d'une contrée

jusqu'alors déshéritée, ou les incidents d'un scandale souvent grossi à souhait. Le travail des journalistes n'est pas vain. Il familiarise le public avec les idées directrices de la politique mondiale. Ses erreurs, ses omissions même ont leur utilité. Une vertu certaine se dégage de certains mots, auxquels le populaire attache une valeur quasi magique. C'est ainsi que, depuis la randonnée de Félix Dubois en Afrique, il est de mode d'accoler l'épithète de *mystérieuse* à Tombouctou. Le retentissement de cet adjectif fut immense. J'ai honte d'avouer qu'en dépit de mes fréquentes visites à ce village assez malpropre et fort dépeuplé, je n'en ai point encore percé le mystère. Mais, grâce à Félix Dubois, tout le monde en France connut l'existence de Tombouctou, son annexion à la France, et l'intangibilité de ses secrets. On apprit ainsi, jusque dans les écoles de village, que le Soudan occidental florissait à l'ombre du drapeau tricolore. Les auteurs de revues, de leur côté, assurèrent une publicité à la nouvelle colonie en symbolisant, sous les espèces de jolies femmes à oripeaux, les plaisirs de la cité de Tombouctou.

Un autre touriste de marque fut Paul Adam, l'un des plus sincères artistes qui furent jamais. Notre ministère des Colonies, qui choisit parfois ses missionnaires à la faveur plutôt qu'au talent, avait élu en Paul Adam le vaillant apôtre de la plus grande action. Ce fut dans une ferveur pieuse qu'il communia avec la nature africaine; il parla de celle-ci, dans *Notre Carthage*, comme les Russes parlaient jadis de la sainte Russie, et sans doute les croisés du Saint-Sépulcre. Ce ne fut pas une relation proprement dite de voyage qu'il composa, mais un hymne à la gloire de nos tropiques français. Ce fut une dulie magnifique, où tour à tour il célébra les paysages, les ciels, les hommes, la volonté des précurseurs, nos procédés d'apprivoisement de l'indigène, notre bonté parfois longanime, le loyalisme des Soudanais. Il mit en lumière cette vérité, que partout, au Soudan comme en Indochine et à Madagascar, nous dûmes jouer la difficulté. Et nous ne gagnâmes pas la partie sans coquetterie. Au surplus, la partie dure encore, car ce n'est pas en quelques années qu'on reconstitue des races, qu'on rebâtit de l'humanité. Certes, nous ne fûmes pas des colonisateurs, si colonisation signifie exploitation du travail au profit d'intérêts personnels. Nous avons cependant créé de la richesse et aussi des hommes.

Je lis parfois dans quelque périodique que le captif noir ne

nous sut aucun gré de la liberté que nous lui octroyâmes et n'abandonna point son maître pour s'en retourner à son hameau natal. Ce n'est point exact. Dès 1908, Ponty, après des investigations prudentes (et je fus l'un des investigateurs), informait nos sujets africains que les blancs ne connaissaient ni maîtres, ni esclaves, mais des gens ayant, au regard de l'autorité constituée, devoirs et droits égaux. A cette nouvelle, plus de six cent mille noirs, pauvres captifs qu'El Hadj Omer et Samory vendaient aux caravaniers maures contre une poignée de poudre, quittaient leurs patrons et regagnaient par bandes leurs anciennes terres de culture. Ce mouvement ne provoqua point de désordre. La vie économique du pays n'en fut point elle-même affectée.

L'ŒUVRE DES SAVANTS

La connaissance intime des peuples est assurée, dans nos colonies, par des sociétés savantes que subventionne l'autorité supérieure. Il est sans doute à regretter que, dès le début, faute de moyens financiers suffisants, il n'ait pas été procédé, sur tous les points de notre jeune empire colonial, à une vaste enquête de techniciens. Une mission scientifique de ce genre fut organisée en Algérie vers 1840, je crois. Elle poursuivit ses travaux pendant nombre d'années et éclaira nos fonctionnaires et nos officiers sur l'histoire, les institutions et les mœurs des Arabo-berbères.

Plusieurs de ses ouvrages sont encore consultés avec fruit : la traduction de l'*Histoire des Berbères* d'Ibn Khaldoun par le baron de Slane, celle des textes juridiques de Sidi Khalil, la *Kabylie et les institutions kabyles* de Letourneux et Hanoteau, les *Migrations des tribus* de Carette, etc. En Afrique occidentale, la littérature technique est abondante et fut d'abord éparpillée; puis un comité d'études historiques et scientifiques, constitué par le gouvernement général, publia un bulletin trimestriel où sont insérées de remarquables études. L'Indo-Chine possède une école française d'Extrême-Orient qui groupe les travaux de savants en renom. Madagascar a une académie malgache dont les comptes rendus embrassent l'universalité des connaissances relatives à la grande île. Le Maroc a, sur l'initiative de Georges Hardy, créé un Institut de hautes études

berbères. Nombreux sont les savants qui, dans nos possessions, se fatiguent et parfois meurent à la peine. Combien de biologistes, de bactériologistes, d'hygiénistes sont à cette heure aux trousses de maladies que nos anciens croyaient incurables : maladie du sommeil, fièvre jaune, lèpre, béri-béri, etc.! Peu à peu ils les rendent moins nocives.

Il n'est pas négligeable de réserver une place, dans l'intellectualité coloniale, à ceux qui assemblent, avec patience, prudence et sans se lasser, les matériaux de l'ethnographie, à ceux qui butinent, dans la brousse épaisse de la linguistique des sauvages, les éléments de quelque dialecte nouveau, de quelque patois de dialecte, qui en établissent le vocabulaire et la syntaxe, qui collectionnent les contes du folklore et les dictons, les traditions orales, les comparent et en tirent des bribes d'annales. Les recherches historiques sont ardues aux pays tropicaux; les sources sont rares, d'accès difficile et, hélas! imprécises. Nous soupçonnons dans le passé d'énormes mouvements de foules, des successions d'empires, des disparitions de tribus, des mêlées de races, d'innombrables revanches de l'esclave. Ce ne sont que mosaïques de problèmes, que kaléïdoscopes d'énigmes, devrais-je écrire. Des légendes survivent qui narrent les voyages des nègres bantous de l'est vers l'ouest, leurs luttes contre les négrilles des forêts et les hommes à peau jaune. Nous trouvons les négrilles, à l'état sporadique, dans toute l'Asie méridionale. Nous possédons, par les écrits des voyageurs arabes et de deux ou trois chroniqueurs noirs, des détails à demi mythiques sur les anciens sonhraï et les dynasties de Gao; mais nous ignorons où fut l'antique habitat des Peuhls et comment il se fait que, blancs incontestablement à l'origine, ils parlent une langue nègre de physionomie spéciale. Nous ne savons pas grand chose des Soninkés et du royaume de Koumbi et l'existence de la grande ville de Mali est contestée par certains bons esprits. Chaque jour, toutefois, un de nos savants élucide un point intéressant de l'histoire coloniale, au plus grand bénéfice des écrivains psychologues. Le regretté gouverneur Delafosse, homme complet, explorateur et homme d'action, créa la science historique africaine générale et fut le maître incontesté de la philologie chamitique. Son grand prédécesseur avait été le général Faidherbe.

LE ROMAN COLONIAL

La littérature d'imagination touche plus facilement le grand public, qui lui demande une récréation, que les écrits de science et d'érudition. Au surplus, il n'est nul besoin au lecteur d'être très habile pour faire, dans un livre de cette catégorie, le départ entre ce qui est de la réalité et ce qui relève de la fantaisie, puisque celle-ci s'enferme en une intrigue. L'amateur de romans, non toujours la critique, sollicite en général l'écrivain de ne pas l'ennuyer; la réserve que je fais à ce sujet tient à ce que, de notre temps, il existe en littérature certains ouvrages dont la vogue est due précisément à ce qu'ils sont très ennuyeux. En matière coloniale, que l'écrivain se garde d'endormir son lecteur, ou, s'il possède de nature ce mérite, qu'il le dissimule de son mieux. Il est un initiateur; chacun de ceux qui achètent son livre est un profane en instance d'initiation. Les épreuves qu'il lui appartient d'imposer à ce néophyte peuvent comporter de la terreur, des larmes, de la stupeur, de l'ahurissement ou même des rires, mais jamais de la lassitude.

Cela admis, avouons qu'on s'ennuie rarement en compagnie d'un romancier colonial. Nous aimons à découvrir en lui les qualités, plus ou moins développées, de tels livres dont notre enfance s'enivra : *Robinson Crusoë*, héros à nos yeux de l'énergie humaine, et aux yeux des puritains du temps jadis, beau sujet d'édification, puisque chacune de ses mésaventures conduit le solitaire à longuement méditer sur la Bible; *Robinson suisse* où l'on parle beaucoup, certes, de la Providence, mais beaucoup aussi et dans un singulier et délicieux désordre, des animaux et de la flore des tropiques; les *Voyages extraordinaires* du génial Jules Verne à qui l'on commence à peine à rendre justice; les *œuvres* de Gustave Aymard, cacographe un peu décrié, qui imita Fenimore Cooper et réalisa le prodige de décrire, sans trop d'accrocs à la vérité, des paysages qu'il ne connaissait que par ouï-dire. Ces bouquinages s'amalgament, peu ou prou, aux souvenirs de notre enfance.

Leur mémoire nous est aussi chère que celle de nos étourderies et de nos timidités. C'est sur cette réminiscence que les écrivains coloniaux modernes comptent pour rallier à leur juste cause les sympathies du lecteur lettré. La haute critique

n'a guère encore que dédain pour leurs ouvrages. La littérature coloniale n'a point obtenu à ce jour l'intronisation officielle au temple des belles-lettres françaises. En Angleterre, elle participe pour une bonne moitié à l'ensemble de la production littéraire. Pendant longtemps encore, en France, les écrivains coloniaux seront, au regard des gardiens du seuil sacré, des vagabonds, des bachi-bouzouks, des romanciers d'aventures.

Nous sommes pis. Nous sommes les trouveurs de sentiers, les ouvreurs de routes. Il est très important et très pénible de frayer une voie nouvelle à l'esprit. Le novateur provoque l'hostilité des penseurs dont la gloire est assise. Et les assis sont les ennemis naturels des gens qui marchent. Nous avons contre nous une partie de l'opinion publique ; car, par paresse naïve, la foule préfère s'assembler autour du charlatan qui lui vante son orviétan plutôt que suivre le prophète au désert. Mais quiconque est de la lignée des hardis et des audacieux est de nos partisans. D'autre part, nous avons le suffrage des artistes et des écrivains de race. Que de pages ardentes célèbrent la nouvelle aurore dans les livres de ce fin et délicat humaniste qu'est Régismanset, dans ceux de MM. Marius et Ary Leblond! Nous nous rallions aux batailles que dispose notre maître Louis Bertrand. MM. Pierre Mille, Jean Vignaud, Jean Héritier, Francis Baumal, Pierre Bonardi, Georges Hardy, Chaumel, Julien Maigret clament la vérité, *notre vérité*, au monde. Les plus respectés noms de la littérature encouragent nos efforts; et parmi eux, en première ligne, sont le grand J.-H. Rosny, les magnifiques poètes Henri de Régnier, Jean Royère, Sébastien-Charles Leconte. Maintes fois M. Georges Lecomte, dévoué à toutes les nobles causes, a pris en main la nôtre.

Il ne faut pas que le roman colonial ne constitue un genre à succès que lorsqu'il fait scandale. Il faut qu'il se dégage de l'influence, trop souvent sensible encore, de R. L. Stevenson et de Kipling. Accordons à celui-ci qu'il sera immortel pour avoir détourné sur des animaux, dans le *Livre de la Jungle*, la responsabilité des déraisons humaines. Je reconnais en lui un grand moraliste, et non le maître des destinées de notre littérature coloniale. Ses animaux, comme ceux du Bonhomme, ont bien de l'esprit. Nous avons vu leurs frères aux cages des ménageries. Dès notre plus tendre enfance on nous enseigna

la férocité brutale du tigre, la sagesse de l'éléphant, la versatilité et la grimace du singe, la gourmandise hérakléenne de l'ours, la ruse du renard, la méchanceté du serpent. Notre nourrice nous prépara au charme de Kipling. Nous admirons celui-ci de ne point troubler nos souvenirs. Ses contes plaisent aussi à notre malice. En la bête, toujours, nous ne voyons que l'homme. Mais, hélas! nos contemporains connaissent mieux le caïman que l'Hindou, le tigre que l'Indochinois, l'éléphant que le Congolais, le lion que l'homme de l'Atlas, l'autruche que le nomade, le requin que le Tahitien. L'animal est de notre famille. En l'homme exotique, le Français de France considère, pour l'aimer ou le détester et outre mesure, l'étranger.

C'est pourquoi, à entretenir de nos indigènes le lecteur métropolitain, nous interrompons sa routine, nous le conduisons dans un autre monde : il ne s'y retrouve plus, tâtonne, perd la polaire, ou plutôt la croix du sud, et s'inquiète. Il a aperçu des noirs, des jaunes et des bistrés aux expositions. Il a admiré leurs villages et leurs travaux, s'est ébahi au costume des femmes et a tapoté les joues des enfants. Il eut nettement alors l'impression que ces gens lui étaient inférieurs et qu'il ne devait point le leur laisser entendre, pour ne pas les irriter. Il exige que l'on soit bon pour eux, car il l'est lui-même avec son personnel domestique, ses chiens, ses chats, ses lapins et ses poulets. Il ne les prend pas au sérieux. On lui a narré que, pendant la grande guerre, ces noirs, ces jaunes, ces tannés, ces safranés se dévouèrent par milliers à notre service. Il applaudit et s'enthousiasme; pourtant cette exaltation est celle qui l'emporte, quand il lit dans son journal qu'un dogue a défendu son maître en danger, ou qu'il commente à ses enfants la légende du lion d'Androclès. Aussi les amours du beau spahi blanc et de la séniare ne l'impressionnent-ils qu'à fleur de chair. Et l'intrigue du fonctionnaire européen avec la congaï en Indochine relève-t-elle pour lui moins de la psychologie de l'amour que du roman-feuilleton d'aventures. L'auteur colonial est, à son estime, un épigone du romantisme; il œuvre dans l'excessif, il narre l'exceptionnel; il est un disciple de Jules Verne, et doit réunir les qualités qui sont le caractère de ce dernier : le bon sens tranquille dans la fantaisie, le culte de la raison, et un immense émerveillement.

C'est une erreur, je pense, d'envier un grand homme à une

nation étrangère. Le génie vient, quand nul ne pense au besoin qu'on en a : il vient à l'improviste, comme un voleur de nuit. A défaut d'écrivains coloniaux de génie, nous en avons qui sont de talent et nullement enclins à composer, pour enlever le suffrage des oisifs, des fictions d'aventures. Le roman colonial, tel que nous l'entendons, présente au profane, non des fantoches ou des personnes de théâtre, mais des êtres de chair et d'os, *nous*. Il dégage des valeurs d'humanité. Le Français de demain, qui établira ses affaires aux colonies, s'assurera, mieux que ne le fit son père, qu'il est là-bas autant de civilisations que de peuples. Il apprendra, et peut-être à ses dépens, que les lois de la psychologie ont des variantes, que la façon dont un Mossi apprécie l'amour n'a nul rapport avec celle où s'émeut un indigène du quai Malaquais. Les professeurs de philosophie, un jour, enrichiront leurs livres de notes empruntées aux récits d'explorateurs, d'ethnographes et de romanciers coloniaux. Ils connaîtront ainsi que le processus du sentiment est, dans les tribus que l'on prétend sauvages, d'une complexité difficile à démêler sans une longue étude.

Il y a même au désert infiniment plus de choses que ne le croient ceux qui n'y ont point habité, ou l'ont simplement traversé au cours d'une randonnée en automobile ou en avion. La vie réelle, quotidienne, dépasse en invraisemblance l'imagination de l'homme. Point de *Ville inconnue*, au Sahara, point d'*Atlantide*, point de *Ville de cuivre*, mais des drames poignants, des lâchetés cruelles, des vengeances héroïques, de formidables voyages de hordes, où le bandit est un homme de cœur, et le larron un apôtre. Le duel y est constant entre hommes et contre la nature. Ce combat est magnifique, et hors du *déjà lu* de la littérature. Le conter est se faire inculper de mensonge ou d'absurdité : l'art, pour demeurer véridique, doit rester en effet en deçà de la vérité.

Encore, me dira-t-on, faut-il que l'œuvre soit, sinon d'un maître, du moins d'un bon ouvrier. Eh quoi ? Des livres comme : *Poèmes barbares* de Leconte de Lisle, *Fumeurs d'opium* de Boissière, les *Immémoriaux* de Max Anély, *la Cina*, *Pépète et Balthasar* de Louis Bertrand, *A l'ombre chaude de l'Islam*, d'Isabelle Eberhardt, *le Café chantant* d'Elissa Rhaïs, *le Kilomètre 83* de Daguerche, *De la rizière à la montagne* de Marquet, *Diato* de Demaison seraient indignes de l'intel-

lectualité française ? Et *Barnavaux* de Pierre Mille, *Broumitche et le Kabyle* de Lecoq et Hagel, la *Mer rouge* de Maximilienne Heller, les *Musulmanes* de Géniaux, *le Prince Jaffer* de Duhamel, le *Visage de la brousse* de Bonardi, *Ulysse Cafre* des Leblond, la *Soudanaise et son amant* de Francis Bœuf, *Sarrati-le-terrible* de Jean Vignaud, les *Deux pirogues* de Pierre Rives, l'*Heure silencieuse* de Pouvourville, *Raffin su-su* d'Ajalbert, la *Connaissance de l'est* de Claudel, *Cristobal-le-poète* de J.-A. Nau, le *Conquérant* d'Herbert Wild doivent-ils être bannis de la bibliothèque d'un homme de goût?

POUR LES ÉCRIVAINS COLONIAUX

Mais l'écrivain colonial, qui vit le plus souvent éloigné de Paris, n'est point un familier de la tactique littéraire ; son influence d'art et son action sociale se ressentent de son exil.

Il postulera, à l'occasion, le prix que réserve, chaque année, la munificence du ministère des Colonies et des gouvernements généraux à quelque bon livre. Celui-ci aura pour objet, en conformité des souhaits légitimes et de la haute personnalité qui créa la récompense, de servir les intérêts de la nation. Il vulgarisera les efforts de nos pionniers, exposera et résoudra le problème de la colonisation, indiquera les résultats obtenus, dira le travail fait et la besogne à conduire à sa fin. De tels desseins sont légitimes. J'admets que la propagande est d'autant plus fructueuse que la forme revêtue par elle est plus artistique. Certains auteurs, affamés d'indépendance, ne consentent pas à se plier aux règles du genre. Leurs productions, n'étant pas conformes au programme, seront ainsi écartées dès le début. Cette décision est parfois injuste. Il est donc permis de solliciter la critique d'être plus accueillante au livre colonial. Elle restaura naguère les lettres de province, exalta des œuvres comme *Jacquou le Croquant* et *le Livre de raison*. Pourquoi rechigne-t-elle à des produits coloniaux qui, s'ils ne sont pas tous excellents, fleurent du moins les vieilles épices et révèlent des parfums nouveaux ?

On me répondra qu'il y a là un malentendu. Je ne le nie point. Mais voilà longtemps qu'il persiste. Et la vie est courte. Et maints parmi nous tombèrent sur la route, sans qu'on ait accordé à leur talent l'hommage dont il était digne. Certes, les

gars de la brousse acquirent, au contact de l'homme de couleur, une vertu, la patience. Ils sont aussi des tenaces. Vouloir et savoir attendre sont les qualités de l'homme d'action, même écrivain. Au froid silence des aristarques il répondra à coups d'œuvres. Déjà l'Indochine publie d'admirables revues d'art et de littérature, dont la somptuosité est sans égale. L'Afrique du Nord, de son côté, voit florir la jeune école des *algérianistes*, qui assemble de nombreux écrivains coloniaux autour de ses périodiques et dans ses anthologies.

A cette littérature s'applique à merveille l'observation jadis formulée par M. Roland-Lebel, dans sa thèse sur l'Afrique occidentale dans notre littérature : « La littérature coloniale réside dans l'essence des idées, des sentiments, des faits exprimés, et non pas dans le lieu, dans le décor.... Le colonialisme réside dans une attitude, une qualité de l'âme, l'assimilation d'une optique nouvelle, dit Braga. L'exotisme est plus romantique que colonial. Exotisme s'oppose à colonialisme, comme romantisme s'oppose à naturisme. Nos écrivains algériens sont nés pour la plupart en Algérie; certains parmi eux sont des Arabo-berbères, qui œuvrent en français. Cette littérature produite par la colonie exprime la colonie. C'est là, en dernière analyse, le but suprême de l'effort du nouvel esprit français : créer dans nos possessions, même lointaines, des centres de rayonnement intellectuel de langue et d'âme françaises. Ceci n'est pas du séparatisme : c'est de la décentralisation. » Et le même auteur ajoute : « Le vieux fond métropolitain a créé dans ces terres neuves une force rajeunie... La littérature coloniale, jeune, entreprenante, acte de foi et de volonté, reflète le caractère du pays qu'elle exprime : *terre de la tentative audacieuse, terre d'héroïsme et de sacrifice, de dur vouloir, d'ardeur et de passion.* »

Il est difficile de mieux exprimer le caractère général d'un mouvement intellectuel d'ampleur croissante. Les pays où, pour la gloire de la plus grande France, succombèrent tant de *printemps sacrés*, renverront à la métropole, pour les payer de ses sacrifices, les effluves revivifiants d'une somptueuse Renaissance.

ROBERT RANDAU.

LES
POSTES DE L'ARMÉE GOURAUD

JUILLET 1918 (1)

Au printemps mouillé de 1918 succédait un été brûlant coupé d'orages. Il faisait bon vivre sous les hautes futaies d'Argonne que nous venions de retrouver après deux ans d'aventures.

Cette année-là, notre ligne de résistance se développait sur les hautes crêtes boisées qui s'érigent au sud de la Biesme. Au nord de ce torrent nous ne gardions que quelques postes. Depuis notre arrivée, nous demeurions en soutien dans la vallée. J'habitais à flanc de coteau une cabane faite de débris empruntés aux maisons de La Harazée, et dont les parois s'ornaient de curieuses caricatures.

Tout le jour, j'errais le long de la rive, un livre à la main. Par l'intermédiaire des agents de liaison je correspondais avec les camarades des unités voisines, qui comme moi avaient échappé aux hétacombes du mont Renaud et au grand massacre de Saconin. Après ces tueries, tous se sentaient contents de villégiaturer dans ce cadre merveilleux.

Nous dormions sur des matelas sauvés des décombres. La cuisine fumait en plein vent sous les saules du rivage. Tard dans la nuit les chœurs basques et béarnais retentissaient dans la gorge sauvage. Puis nos soldats se retiraient dans leurs cavernes.

Un Américain fraîchement débarqué vint un jour en automobile pour visiter le front, qu'il ne connaissait pas. En

(1) *Souvenirs d'un poilu du 57e R. I.*

voyant les poilus jouer dans l'herbe au pied des hautes roches brunes, laver leur linge dans le courant, il n'en croyait pas ses yeux. A quinze cents mètres pourtant, commençait la zone morte, où les veilleurs blottis dans leurs trous montaient leur garde attentive.

Un soir, je rassemblai ma section. C'étaient des jeunes gens de la classe 1918, cinq ou six ouvriers d'usine, don de Clemenceau, et deux ou trois anciens, épargnés comme moi par les balles de mars, d'avril, de mai et de juin.

Devant leurs cagnas des officiers et des soldats en bonnet de police fumaient. Quelque part, un accordéon accompagnait l'air *Sur les bords de la Tamise* chanté par de fortes voix.

Mes hommes me suivirent en colonne dans le ravin bleu, et nous commençâmes d'escaler la pente. Après quelques minutes, il fallut s'arrêter. Des chevaux de frise barraient le chemin. Une baïonnette luisait près d'eux dans la broussaille. Mon passage était annoncé. Le factionnaire se leva, se retourna, lança un bref appel. D'une construction basse, faite de troncs grossiers et que nous n'avions point vue, car de gros chênes la dissimulaient, un caporal sortit et déplaça la barricade. Je lui tendis la main.

— Le ciel se couvre, il va pleuvoir.

— Au revoir, lui dis-je.

— Bonne chance là-haut!

Maintenant que nous avions franchi cette borne, nous quittions le monde civilisé. Nous allions être, durant quelques jours, livrés à nos seules forces. Quoi qu'il arrivât, personne ne devrait ni ne pourrait nous porter secours. Là où nous allions, il faudrait rester coûte que coûte. Ce poste, comme les postes semblables échelonnés sur le plateau, devait, en cas d'attaque, tenir jusqu'au dernier homme.

La nuit tombait. Le soleil disparu laissait flotter à l'occident de lourdes flammes rouges, et d'épais nuages cuivrés se rassemblaient au ciel. La musique et le chant des invisibles camarades que nous laissions dans la vallée, après avoir cessé, nous parvint de nouveau, sans doute parce que la nuit les sons montent, ou parce qu'un écho nous les renvoyait. Mais, je ne sais par quel miracle, en s'éloignant, ces accents joyeux devenaient infiniment plaintifs. Plus ils s'affaiblissaient, et plus ils se transfor-

maient pour nous dans le sens d'un indéfinissable *lamento*.

Combien de fois m'étais-je séparé de mon bataillon par des crépuscules semblables! Pourtant, quand le bruit qui nous rattachait aux nôtres se fut éteint dans le soir, mon cœur se serra. Rien alors ne bougea sur la sombre étendue. Nous allions sans mot dire entre les genêts rigides. L'atmosphère devenait suffocante. Au bout d'un moment, la fatigue causée par cette ascension pénible fit haleter les hommes. Ils grimpaient sur mes pas, arcboutés aux cailloux glissants, tenant à deux mains les bretelles du sac et ruisselant de sueur. Mais, hors le bruit de tous ces souffles rauques et le choc des pierres qui roulaient sous les talons ferrés, on n'entendait pas un murmure.

Nous nous enfoncions dans un effrayant silence. J'avais un guide. Cependant, comme l'ombre s'épaississait, je redoutais de me perdre dans ces lieux inconnus où tous les layons se ressemblent, où les vestiges des boyaux anciens s'enchevêtrent et forment avec les nouvelles tranchées un impénétrable lacis. Rien de plus épouvantable que d'errer jusqu'à l'aube dans un désert coupé de réseaux rouillés, creusé d'abris effondrés que la végétation recouvre et où peuvent s'aventurer les reconnaissances allemandes. Quand on est le chef, le sentiment de la responsabilité vous donne une angoisse que ne peut comprendre le soldat.

Bientôt le paysage devint lugubre. Une terre pelée par les obus, que jonchaient comme des cadavres les troncs ébranchés, s'ouvrait sous nos pas, crevée de trous énormes. On ne distinguait plus les objets au delà de vingt mètres. Mais il restait dans l'air un peu de jour, et dans cet espace livide, rangés comme des squelettes, les arbres saccagés du bois de la Grurie, témoins des combats de 1915, dressaient leurs silhouettes massacrées. Les poilus commençaient à jurer, car ils s'empêtraient dans des fils téléphoniques ou dans des barbelés tendus au ras du sol, débris des organisations de 1916.

Nous entrâmes dans un boyau dont les bermes éboulées révélaient le vieil abandon. L'herbe l'envahissait. Nous heurtions des boîtes de conserves vides, des grenades, des armes brisées, des équipements déchiquetés, laissés là par les anciens occupants dont les os pourrissaient sur la lande à côté de nous, ou qui continuaient de souffrir ailleurs.

Très loin, sur notre gauche, au delà peut-être de la Main-de-Massiges, les points laiteux des fusées étoilaient l'horizon.

Par crainte d'une embuscade, je montai sur le talus et je partis en avant avec le guide. Parfois, celui-ci hésitait. Il s'arrêtait pour chercher un point de repère, pour déchiffrer à la lueur de ma lampe électrique des mots presque effacés par deux ou trois saisons sur une planche fongueuse. Ces pancartes qui indiquent, aux carrefours des lignes, les noms des tranchées et des boyaux, fichées dans les parapets en ruines, m'évoquaient la vie d'autrefois, l'époque où ce front grouillait de troupes, où cette solitude était abondamment peuplée. Alors, on ne pouvait faire cent pas sans trouver un homme, ou un abri garni de soldats. On était là plein de sécurité, se sentant les uns près des autres. On voyait filtrer la clarté des bougies au travers de la toile de tente qui fermait l'entrée des sapes. Cette lumière amie réconfortait le passant. Quelquefois des chants sortaient du sol, et ces voix accompagnaient le voyageur nocturne. Une sentinelle accoudée au créneau vous arrêtait, et, pour rompre le morne ennui de sa veille, causait avec vous un moment. A présent, c'était un ossuaire habité par des fantômes.

A de certains endroits, le boyau se perdait dans les excavations. Il nous fallait chercher, à droite, à gauche, la direction, pendant que les hommes essoufflés se tassaient sur le sol. Puis, nous reprenions notre route dans le vaste cimetière.

Tout d'un coup le guide s'arrêta.

Il avait dit à plusieurs reprises : « Nous approchons. »

— Voyez! me dit-il.

Il s'était mis à genoux. Il me montrait, à dix pas, un obstacle. C'était une barricade barbelée.

— Le boyau est fermé? demandai-je. Les hommes passeront dessus.

— Voyez la porte annamite. J'avais oublié de vous prévenir. Nous occupons certains postes. D'autres restent inhabités. Comme il y a souvent sept ou huit cents mètres entre deux postes, on peut passer entre eux. Alors il arrive que les Boches viennent s'installer chez nous, comme nous allons chez eux. La semaine dernière, le lieutenant Aimery du 1er bataillon est resté vingt-quatre heures dans un poste boche.

Les poilus, immobiles, attendaient.

— Le jour, dit le soldat, je suis passé sans me méfier. La nuit, on ne sait jamais...

La porte annamite se compose d'un cadre rectangulaire sur lequel s'entrecroisent des fils barbelés. On l'accroche à un portique. Elle s'ouvre de bas en haut. Le jour, un piquet la maintient horizontale au-dessus du passage qu'on obstrue la nuit en la laissant retomber.

Le terre-plein, je le vis tout de suite, s'embroussaillait de pointes acérées. On n'avait pas ménagé les défenses accessoires. Nous écoutâmes. Pas le moindre murmure. Mais celui qui guette, immobile, sait retenir sa respiration aussi bien que celui qui rampe vers un redoutable inconnu.

Je me laissai glisser dans le boyau. Sur les genoux, le revolver armé dans la main droite, je me coulai jusqu'à l'obstacle. J'attendis un moment...

Mes soldats, de leur propre initiative, m'avaient rejoint. Nous soulevâmes lentement la porte et j'entrai dans la place. Nous en fîmes le tour avec précaution. Çà et là, dans des alvéoles, un lit de paille moisie, une couverture sur une banquette; à côté d'elle des chargeurs français. Ces traces d'un récent passage de l'homme rendaient plus pénibles le silence et la solitude.

Un solide réseau condamnait l'entrée d'un abri. J'en fis la remarque au guide. Il me dit :

— C'est partout comme cela. Tous les abris sont bouchés.

— Et s'il pleut ?

— On a la toile de tente. Et puis, on creuse de petites guitounes individuelles dans la paroi de la tranchée.

Je compris la précaution du commandement. Les défenseurs devant tenir jusqu'à l'épuisement, on les sauvait de la tentation trop facile de chercher un refuge dans les souterrains. Quand l'ennemi tombe sur vous, que la mort se dresse à dix pas, que vous restez cinq ou six survivants contre une compagnie, il vous faut un cœur solide pour tirer à bout portant sur le *feldgrau* dont les survivants vous feront payer cher cette audace. Alors vous vous engouffrez dans l'abri qui s'ouvre là comme le salut, et qui devient le terrier où l'on vous prend, la trappe où l'on vous égorge. Mais si, barricadé dans votre tranchée, vous ne gardez aucun espoir, vous vous battez jusqu'à la mort. C'est ce que devaient faire par centaines, le 15 juillet,

les héros de l'armée Gouraud. Les postes, dans leur redoutable agonie, devaient briser la première vague allemande.

Je fis mettre baïonnette au canon. Je vérifiai quelques fusils. La section nous suivit comme une procession d'ombres dans l'extravagant labyrinthe où le guide avançait prudemment.

A chaque moment on devait déplacer un cheval de frise, enjamber un paquet de branches rompues, escalader un éboulis. Nous allions pas à pas, à tâtons. Je recommandai aux fantassins de se tenir par le pan de la capote. Le dédale devenait de plus en plus fou. Malgré le danger, j'allumai plusieurs fois la lampe électrique. Impossible dans ces ténèbres de se reconnaître aux carrefours. J'admirais l'habileté du guide à s'y retrouver. A un endroit, des pieux de fer auxquels s'entortillaient des fils garnissaient le boyau. Il fallait remonter sur la berme. Deux ou trois fois, nous nous perdîmes. Revenir sur ses pas, calmer les soldats irrités, chercher dans la nuit, parmi tous ces fossés semblables, le bon passage, s'arrêter pour écouter le bruit révélateur d'une embuscade possible, s'assurer que nul n'est perdu, que tous les poilus suivent, quels efforts! Et pendant ce temps-là, des gens jouent au bridge, regardent l'heure aux horloges, foulent le pavé des villes. D'autres aussi prient pour nous. La pensée de ces âmes ferventes m'arrivait à travers des lieues d'ombre et m'encourageait.

— Doucement! disait le guide, attention au caillebotis.

Et tout d'un coup, une présence humaine, là, devant moi.

— C'est la relève ?

Je reconnais cette voix. C'est le sous-lieutenant Fischer, le commandant du poste, qui est venu au-devant de nous.

Le poste? Il est là, à vingt mètres. Voici l'éclair d'une baïonnette. La porte annamite est levée. J'entre avec mon prédécesseur dans mon nouveau domaine. Nous heurtons des hommes casqués qui parlent à voix basse, ou qui mangent, assis sur leur sac, les musettes au flanc. Je fais briller la flamme de ma lampe.

— Ah! non, par exemple! dit Fischer, pas de ça ici! On m'a signalé des ennemis à soixante ou quatre-vingts mètres, dans le boyau nord.

— Ça m'étonnerait, grommelle une voix.

Je me retourne.

— Taisez-vous, Larrieu!

— Ici, poursuit Fischer, sans paraître entendre, la consigne est de disparaître, de s'enfouir. Vous comprenez? On ne doit pas, dit-il en scandant les mots, savoir que nous sommes là. La nuit, silence! Le jour, silence ! Que personne ne se montre jamais! Pas de cigarettes ! Pas de cris! On vous porte le café le matin, et, le soir, la soupe pour vingt-quatre heures. Vous avez le mot. Vous reconnaissez la corvée, toujours accompagnée d'un caporal. Vous seul, chef de poste, avez le droit d'ouvrir la porte. Dès la fin du jour, vous la ligaturez solidement aux montants du portique. Il n'y a qu'une porte, celle-ci, au sud. Des chevalets, des boudins Ribard barricadent les autres boyaux d'accès. Mon sergent va placer vos sentinelles. Où sont-elles? Qu'elles avancent sans bruit. Sergent, guidez-les par le ceinturon.

Puis il m'explique l'organisation des feux; il indique les flanquements fournis par les postes voisins. Il y a des grenades et des caisses de cartouches. En cas d'attaque, on se fait tuer. Du reste, à l'aube, je lirai les ordres affichés au-dessus de ma cagna. Ma cagna, c'est un terrier de lapin, un trou de la largeur d'un homme au ras du sol. On s'y glisse sur le ventre, les pieds les premiers. On s'y loge comme dans un cercueil. Il me conduit à ce logis primitif, en me tirant par le bras. La nuit est si noire que je distingue seulement, au-dessous du dessin de son casque, ses yeux brillants.

— Vous savez, ajoute-t-il, c'est le filon, après tout. Pas un obus! Et puis, on n'est pas embêté. Des rondes viennent une ou deux fois par jour. La nuit, des patrouilles circulent dans le réseau des postes. Mais quand il y a patrouille, un coureur vient vous avertir et vous indiquer les signes de reconnaissance. Sans cet avertissement, soyez sûr que tout ce qui se présente est allemand.

Sa troupe se rassemble. Depuis qu'il parle, des lueurs violettes tremblent au ciel ténébreux. Pas un bruit. Seraient-ce des canons lointains?

— Il va faire orage, grommelle le sous-lieutenant Fischer. Sacré tonnerre de tonnerre! Fichons le camp! Vous n'avez rien à me demander? Au revoir, mon cher... Allez, vous autres, commande-t-il à voix basse. Debout! en avant...

Ils s'en vont ployés sous le sac. J'écoute s'éloigner leurs pas prudents. Plus rien.

L'un après l'autre, mes poilus pénètrent dans le poste. Nous rabattons la porte et nous l'attachons solidement aux montants du portique, avec des fils de fer.

A présent, nous voilà seuls dans la cage où nous nous enfermons nous-mêmes. Si tentant que soit le désir de briser ces ligatures, nulle main ne doit les toucher. Qu'un homme affolé, dans un danger pressant, veuille forcer l'issue, et je l'abattrai comme un chien. Voilà mon terrible devoir. Mais les braves gens s'installent sans mot dire et se préparent à reposer sur le sol, roulés dans leur couverture. Je devine leurs formes accroupies. Je les enjambe en passant pour faire le tour du réduit circulaire.

— Alors? disent-ils, il y a des copains, là tout près?

— Oui! Le poste cinq, à gauche, le poste sept, à droite.

— Et les Boches où sont-ils?

— Peut-être très loin, peut-être tout près. Mais dormez. Les sentinelles veillent...

Comme on se sent perdu dans cette masse de nuit où la mort se promène! Au temps du front continu, on entendait danser, sur son caillebotis, le factionnaire allemand pris de froid. Par les nuits chaudes comme celle-ci, on s'injuriait violemment. Au bois du Tordois, dans l'Aisne, les invectives les plus brutales ne cessaient de se répondre du crépuscule à l'aube. Des guetteurs fusillaient le parapet voisin. Ces cris, ces coups de feu animaient le sépulcre.

Rien d'affreux comme ce silence imposé. Ne point parler haut, marcher sur la pointe des pieds, éviter le choc des baïonnettes, rester dans ce trou, faire le mort avant d'être tué, ne pas brûler une cartouche, ne pas chanter dans les ténèbres, attendre un danger qui peut-être ne viendra pas! Encore, si le soleil se hâtait de briller. Mais il n'est pas plus de minuit. Pas même un oiseau! Le hibou est sinistre. Quand je l'entendais dans la forêt d'Alsace, il m'exaspérait. Je le bénirais s'il voulait bien ululer maintenant. Mais les hiboux eux-mêmes ont fui ces lieux décharnés. Pas une bête dans les broussailles. Pas une aile sur les arbres martyrisés. Dans les souterrains creusés sous nos villes, on perçoit souvent un roulement sombre. Ce sont des voitures, là-haut. Cela vous rattache au monde. Ici, pas même une canonnade lointaine. On se croirait

transporté dans quelque ruine millénaire, au sein d'un désert fabuleux.

Cependant le ciel s'anime. Des éclairs fendent ce plafond noir. On respire avec peine, tout en sueur dans l'étroite et profonde tranchée, comme dans une étuve. Ce n'est pas l'artillerie, ce grondement sourd qui monte et qui pourtant lui ressemble. Et brusquement l'espace se déchire. Un coup de foudre l'incendie. L'averse s'abat sur nous torrentielle. On se bouscule.

— Vite, ma toile de tente.

Déjà, la pluie ruisselle dans la tranchée, s'y amasse, envahit l'abri minuscule, mouille en quelques secondes la paille qui gardait la chaleur du corps. Il faut rester debout sous le déluge, attendre, adossé au parapet, sous la médiocre toile vite traversée par l'eau, demeurer là, tout de suite trempé jusqu'aux os, tandis que les coups de tonnerre éclatent comme des coups de canon.

Dans cette clairière, au milieu de la forêt bouleversée, ce fut d'une grandeur sauvage. L'Argonne est coupée de profonds ravins parallèles. En peu de temps les lits à sec des ruisseaux charrièrent des torrents qui se ruaient en mugissant vers les bas-fonds. La foudre s'éteignit, mais la trombe, avec un bruit retentissant, battait la colline, crépitait sur nos casques. Nous eûmes bientôt de l'eau jusqu'aux chevilles. Quelle inquiétude ! A la faveur de ce tumulte, des agresseurs pouvaient approcher sans être entendus, cisailler le réseau, sauter parmi nous l'arme au poing.

— Veillez bien, disais-je aux sentinelles, en parcourant le réduit, en pataugeant dans la flaque grossissante.

J'allai, m'appuyant à la paroi pour me guider, jusqu'à la barricade qui fermait à l'est la tranchée. Je me plaçai près du guetteur. Je me souciais peu de la pluie qui coulait dans mon échine ! Ah ! pouvoir fouiller ces ténèbres mouillées avec un projecteur !

Quand l'averse cessa, la nuit resta noire. Elle s'emplissait maintenant de musiques ; le clapotis des rigoles, le murmure des gouttelettes formaient mille petits bruits doux. L'air était devenu subitement frais.

Le soldat, au bout d'un moment, me prit le bras et me regarda dans les yeux. Cela signifiait :

— J'entends quelque chose.

Sa main gauche s'appuyait au canon du lebel. Il posa le fusil contre le parapet, prit une grenade dans une caisse à ses pieds, et demeura immobile. Depuis juin 1916, j'ai l'oreille assez dure. Mais après quelques instants, je perçus des frôlements légers.

— Il y a des rats ! dis-je au factionnaire.

Il fit un signe de tête négatif. Puis il se pencha vers mon visage.

— On marche ! souffla-t-il.

Il tendit le doigt dans la direction suspecte. A ce moment, il y eut un bruit lourd, comme celui d'une chute. Puis le silence. Ensuite un crissement bien connu, celui que font des fils de fer qu'un homme essaie de franchir.

Sans mot dire, je me penchai pour m'armer d'une grenade que je débouchai lentement. Nous étions, la sentinelle et moi, joue contre joue.

— Ils traversent le réseau !

Devant nous, à quelques mètres, quelqu'un sauta dans la tranchée. L'eau jaillit et retomba. Nous perçûmes un juron vite étouffé. Le poilu leva le poing pour percuter sa grenade. Je lui pris vivement l'avant-bras. Il me regarda.

— Attendez ! murmurai-je.

Des pas feutrés, mais très distincts se succédaient. Ce qui impressionnait le plus, c'était d'entendre ces Boches sans les voir.

Une deuxième fois, la flaque gicla sous le pas d'un sauteur. Celui-ci ne jura pas. Mais nous entendîmes un bourdonnement de paroles étouffées. Puis les pas s'éloignèrent.

— Ils sont au moins trente ! dit le soldat.

Comme il était venu, ce bruit s'enfonça dans l'obscurité. Il n'y eut plus que les soupirs de la pluie qui s'égouttait dans les ruisseaux. Le ciel commençait à pâlir.

Avais-je eu raison de ne pas tirer sur ces rôdeurs ! Sans doute ils ne soupçonnaient pas notre présence si proche et si menaçante. Ils avaient frôlé le volcan sans le deviner. Notre mission n'était pas d'attaquer, mais de rester silencieux jusqu'à la grande offensive. Nos grenades, qui peut-être n'auraient tué

personne, auraient permis à ces fureteurs de situer notre emplacement.

La nuit s'acheva dans un calme auguste. Les poilus affalés dans la fange dormaient. Seuls, les factionnaires et moi restions éveillés. La chemise spongieuse collait à la peau. Je tremblais de froid. Mes dents par moments claquaient. Alors je buvais un peu de l'alcool de ma gourde.

J'ai vu bien des fois paraître le jour. Je ne saurais pourtant décrire ce phénomène. Il y a dans l'aube une traîtrise. Elle se glisse dans l'ombre et peu à peu la détruit. On est introduit insensiblement de l'ignorance dans la clarté.

Depuis un moment, les bornes de notre prison reculaient ou plutôt semblaient se fondre. L'espace autour de nous s'élargissait. Devant nos yeux se haussait une muraille compacte de pièces de fer et de bois, où s'enroulaient des fils aux dents aiguës. A nos pieds, la tranchée se creusait, profonde, dans son lit de boue, entre ses parois gluantes. Des arbres se dessinaient dans une lueur blafarde, fendus, déchiquetés, sans feuilles, sans branches, immobiles comme des morts, dressés comme des martyrs vers le ciel qui dépouillait ses voiles et gardait ses secrets. La nuit, pleine d'événements, de furtives promenades, s'en allait avec ses menaces, sans nous laisser aucune preuve des forfaits devinés. Elle emportait même nos craintes.

Au delà de la barricade, le boyau liquide s'enfonçait dans la floraison touffue des genêts et des fougères.

Des soldats commençaient à se remuer, à s'arracher à leur couche molle, — avant-goût du cimetière, — et luttaient contre les rêves lourds qui les terrassaient encore. Deux ou trois d'entre eux se levèrent et s'approchèrent à pas pesants en bâillant et montrant des figures non moins fripées que leurs capotes sous le bonnet bleu chiffonné. Leur peau maculée de terre se ridait précocement et signalait la fatigue, comme leur attitude courbée d'êtres qui sortent d'un terrier les rapprochait des bêtes. Ils avaient froid. Ils avaient faim. Ils se plaignirent.

Le soleil éclata, brilla sur les brumes comme une roue de feu. Je pris un mousqueton, deux chargeurs et je m'approchai de la porte du nord.

Le sous-lieutenant Fischer, la veille, avait dit que de ce

côté-là des ennemis s'étaient montrés. L'ennui m'accablait. La curiosité me tentait. Je voulais secouer le fardeau de la solitude.

Je restai longtemps sans bouger derrière la barricade, réfléchissant. J'entendais mes hommes s'éveiller, parler, déboucher leurs bidons. J'appelai le factionnaire.

— Je vais faire un tour par là. Prévenez les camarades. Je reviendrai bientôt. Ouvrez-moi un passage.

Il écarta les rosaces, déplaça deux chevalets. Je m'en allai dans le boyau.

On ne marche pas sur ces chemins inconnus, semés de pièges, comme sur un boulevard. J'allais avec précaution l'arme à la main, surveillant mes pas, retenant mon souffle. Les flaques ne clapotent pas, les branches ne craquent pas sous les souliers d'un vrai patrouilleur. A chaque tournant, je m'arrêtais.

Et c'était toujours la même chose. Deux murs de sacs à terre fuyant, parallèles, vers le nord. Çà et là quelques débris, une torpille abandonnée, surgissant à demi de la glaise avec ses hélices rouillées, une baïonnette oubliée que l'humidité détruisait, car l'acier lui-même périt, ou simplement au ras du sol, une niche affaissée, à peine à la taille d'un chien, et qui certifiait qu'un homme avait dormi là. On n'imagine pas l'exaltation qui peut s'emparer d'un combattant dans cette zone désertée, seul dans les lieux où s'affrontèrent les formidables fantassins de 1915.

Je m'aperçus bientôt qu'autour de moi, sur ce terre-plein rasé et troué, pas une touffe d'herbe, pas une fleur ne poussait. De longs piquets qui avaient pu être des chênes, dépouillés de toute frondaison, survivant à leurs branches sciées par les lames de fer, plantés comme des monuments funéraires, gardaient les vieux souvenirs. A la cime de l'un d'entre eux s'accrochait, comme un trophée, un chevalet gigantesque, lancé là-haut, à vingt pieds, par le souffle effrayant d'un obus.

J'avançais toujours, avec la même prudence, le doigt sur la gâchette de mon lebel armé. Je me trouvais déjà loin. Aux carrefours je m'arrêtais pour prendre des points de repère, et je pensais : « Si l'on racontait à l'arrière qu'il est possible de circuler entre les deux fronts sans plus de dommage, personne ne nous croirait. »

Plus loin, je trouvai mon passage bouché par une porte annamite que je considérai longtemps, avec l'angoisse de trouver quelqu'un derrière, et le désir d'y aller voir.

Je mis cinq minutes à l'aborder, à la soulever, à la franchir, sur les genoux, le cœur tremblant, mais l'âme en fête. C'était un poste inoccupé. Quels Français? Quels Allemands avaient vécu là deux mois ou deux jours plus tôt?

Ensuite, le boyau circulait entre deux bermes faites de sacs à terre pourris. Le jour maintenant triomphait : sous la chaleur croissante, mes vêtements fumaient.

Je me reposai un peu. Un petit oiseau surgit et se posa sur le parapet. Je le considérai, amusé, surpris. Et je ne sais quel mouvement irréfléchi, stupide, me fit épauler mon arme. J'hésitai, puis je tirai. L'oiseau, heureusement, s'envola. Les échos répercutèrent le coup de mousqueton. Je repris ma route, entraîné par l'attrait de l'étonnant voyage. Pour comprendre ma folie, il faut avoir étouffé dans les réduits barricadés, d'où l'on regarde perpétuellement devant soi un glacis monotone. Mais, tout d'un coup, l'inquiétude s'empara de moi. Le silence un instant rompu par la détonation retombait plus étrange. Je me hissai hors du boyau. Rien qu'une étendue morne. A l'ouest, à l'est, partout la même désolation. Partout à l'entour, des crevasses et des tumulus dont on ne pouvait dire si c'étaient des abris ou des tombes, semés de gerbes de ferraille. Je fis quelques pas encore. Le couloir s'effondrait, s'abaissait, et des alvéoles envahies par la pluie se creusaient de part et d'autre dans la terre. Des lambeaux d'étoffe traînaient dans la boue. Ces chiffons n'avaient plus de couleur. On ne pouvait connaître leur patrie. Le terrain s'inclinait. Une pente s'indiquait sous mes pieds. Le sol se penchait vers une excavation sombre. Le passage s'engouffrait entre deux robustes claies coiffées d'un gros pare-éclats formé de poutres et de sacs. Je levai les yeux. A ma droite, sur une pancarte fichée dans la berme, je lus une indication en langue allemande que j'ai oubliée.

Il me sembla que quelqu'un allait sortir du trou, en bas, monter de ce piège creux, ou que, si je m'y aventurais, j'y périrais. Cependant j'eus peur d'avoir peur. Je posai mon fusil. J'allumai une cigarette. Ensuite je fis demi-tour. Je me hâtai alors, pressé de regagner le gîte...

Quand j'arrivai, je découvris à l'entrée du poste un groupe de mes soldats qui entourait des visiteurs. En m'approchant, je reconnus mon commandant de compagnie, le lieutenant Michou, et près de lui le lieutenant Drouault, les sergents Havard et Richard.

— Eh bien? cria Michou, d'où venez-vous?

Je montrai la direction d'un geste.

— Qu'avez-vous vu? me demanda Drouault joyeux, en me tendant la main.

— Vous êtes donc revenu de Bordeaux? Je n'ai rien vu! Il n'y a rien!

— Mais, remarqua le lieutenant Michou, vous êtes ici chef de poste. On ne doit pas quitter son poste!

— Jamais pour aller vers l'arrière! répliqua Drouault, mais vers l'avant c'est permis!

Les autres me disaient bonjour, et tous me questionnaient.

— Nous avons entendu un coup de feu. C'est sur vous qu'ils ont tiré?

— C'est moi! Sur un oiseau.

Et tous de rire.

Drouault portait une tenue d'un bleu très clair. Sa jambe était guérie. Comme d'habitude, il était nu-tête, laissant pendre son casque au crochet du ceinturon.

— On va rire, me dit-il, c'est épatant ce pays pour les patrouilles.

Il revenait de permission, et ses vingt ans resplendissaient dans la claire matinée. Il était grand, souple, avec de beaux yeux, un visage ovale aux traits réguliers, un air de franchise et de modestie, de bravoure et de gaieté, une belle chevelure blonde rejetée en arrière et qui se gonflait sur son front. Je le revois toujours comme il était ce matin-là, le poing droit posé sur la hanche, sa petite canne dans l'autre main. Pauvre Drouault, couvert de gloire, aimé de tous, et qui n'avait plus que quelques semaines à vivre!

La journée fut accablante. Un soleil dur sécha notre tranchée et nous terrassa. Dans l'air pesant de midi nous somnolâmes accablés dans l'étroit espace, sans abri contre les rayons aveuglants. Le ciel flambait, impitoyable, sur le pays de la mort. La sueur coulait sous nos casques et couvrait les joues.

Le silence demeurait non moins troublant, non moins extraordinaire que durant la nuit. Dans la lumière intense l'absence des tumultes humains nous rendait cette lande plus hostile que si des ennemis s'y fussent montrés. On raconte que des bergers vivent durant des mois, seuls à de hautes altitudes. Ils parlent haut et leur voix les étonne. Ils vont et viennent et, ne pouvant chasser leur ombre qui les poursuit, deviennent fous.

La musique et le chant sont des inventions divines. J'aurais aimé que quelqu'un jouât ou chantât. Mais l'interdiction était formelle. Rêver, manger, boire et fumer étaient les seules distractions permises. L'après-midi fut éternel. Le temps semblait s'être arrêté Le soleil paraissait fixé à la même place. La terre ne tournait peut-être plus. Les vestiges des arbres pareils à des pieux figuraient les barreaux inamovibles de notre prison.

Pour la centième fois, je relus notre arrêt de mort, la brève consigne affichée dans le poste, et qui recommandait de tirer en cas d'attaque des fusées rouges, puis de se défendre jusqu'au dernier. Cent fois je vérifiai les fusées disposées dans leur niche. Pourtant je ne pouvais croire à la possibilité d'une attaque. Une chose s'avérait certaine, c'est que le quatrième jour nous serions relevés. Il faudrait pour arriver à ce terme grignoter de longues heures, égrener d'incalculables minutes.

Parfois j'essayais de lire et je m'endormais. Je n'étais du reste jamais ni tout à fait éveillé, ni tout à fait endormi. Mais dans ma fatigue, constamment en état de songe, mon esprit ne cessait de voyager dans les lieux les plus divers et de s'entretenir avec les plus irréels personnages...

Quand on me secoua rudement par le bras, je vis une lune mystérieuse dans l'éther blême. Une brume épaisse nous enveloppait, perçait mes os. Mes dents claquèrent. Des marmites fumaient dans le boyau. Des cuillers sonnaient contre les gamelles.

— Un ordre pour vous !

Un caporal me tendait un billet chiffonné.

— Attendez ! je vous éclaire avec mon briquet.

La flamme jaillit. Je lus quelques lignes signées Michou. Elles m'avertissaient d'avoir à me tenir sur mes gardes. Des mouvements suspects sur les arrières de l'ennemi avaient

frappé nos aviateurs. Une deuxième note réclamait d'urgence un état détaillé des vêtements et des chaussures. Ce n'était guère le moment de passer ma section en revue. J'inscrivis au hasard quelques chiffres sur le papier. On me servit un repas que j'absorbai paisiblement pendant que la corvée satisfaite se retirait.

Les étoiles fleurissaient par milliers. Il faisait de plus en plus froid. L'Argonne a un climat capricieux. L'orage de la veille avait détraqué l'atmosphère et jeté au flanc des collines des écharpes de brouillard.

Vers minuit, tout d'un coup, le ciel s'emplit de plaintes lamentables. Ce fut si subit et si triste que notre cœur en fut troublé. On eût cru entendre ces troupes d'oiseaux nocturnes qui quelquefois effraient les paysans, que l'on juge maléficieuses, et que les légendes donnent pour des bandes errantes de trépassés. Les soldats étaient tous debout. Je fis le tour du poste en disant :

— Avez-vous vos masques?

— Des obus à gaz?

— Oui! ce sont les nôtres qui tirent. Mais les autres répondront sans doute.

— On n'entend pas d'éclatements?

— Ils se débouchent là-bas, sur les routes autour de Varennes.

Rien de plus lugubre que le son de ces obus qui filaient par milliers, leurs trémolos aigus soutenus par le roulement des canons. Ils accouraient d'assez loin. La tête dans les mains, accoudé sur le parapet, je les écoutai jusqu'à l'aube.

Dès l'aurore, je quittai le poste et je partis, cette fois dans la brousse comme un chasseur. Je revins assez tard sans encombre, rompu, plein de gaieté. Je dormis bien jusqu'au soir.

— Écoutez, me dit dans la veille suivante un soldat, on dirait le train!

Le conscrit n'avait jamais entendu rouler les Decauville. J'expliquai :

— Ils ravitaillent leur première ligne.

— Mais on croirait que cela passe tout près de nous?

— En effet, la nuit, on se trompe aisément. Leur ligne de résistance est à 4 ou 5 kilomètres.

Nous ne l'avions pas entendu la nuit précédente. Il y avait

de longs silences. Puis tout d'un coup, le fracas sourd du convoi éclatait, allant de l'ouest à l'est.

Et brusquement la nuit s'emplit de terribles lumières. A notre droite, à 7 ou 800 mètres, des gerbes de flammes volèrent, battant la terre et le ciel de coups retentissants. Un bouquet de fusées jaillit, s'épanouit comme un essaim d'étoiles.

— Aux armes! criai-je, tous à vos postes!

— Aux armes! debout! répétèrent des voix nombreuses.

— Ne tirez pas, tonnerre! Attendez mes ordres pour tirer!

L'artillerie se tut soudain, et la fusillade se mit à craquer chez nos voisins. Les fusils-mitrailleurs et les lebels se déchaînaient comme l'orage. Les fusées bondissaient de minute en minute, rouges, blanches.

— Ils attaquent un de nos postes?

— Oui! Le poste 7 sans doute!

Et l'air devint furieux, le sol mugit battu par des marteaux rapides. Deux ou trois batteries de 75 venaient de s'éveiller spontanées et rageuses.

Les bleus ouvraient des yeux émerveillés.

— Eh bien? disais-je tout joyeux, en allant de l'un à l'autre, vous voyez maintenant ce que c'est que la guerre. C'est ça, la guerre. Mais vous verrez bien mieux encore!

Toute la journée du lendemain un grand vent siffla dans la forêt mutilée qui ne cessa de gémir.

Ainsi s'écoulait notre étrange vie dans ce poste avancé.

GEORGES GAUDY.

THÉRÈSE
OU LES AMOURS VIENNOISES [1]

Il y a une trentaine d'années, M. Arthur Schnitzler était le grand amuseur de Berlin. « Vous n'avez pas lu *Anatole* ? » se disait-on sous les Tilleuls. C'était, cet Anatole, une espèce de doux Ilohème, un fou plein de sagesse bouffonne et de fantaisie. Toujours des embarras de cœur et des tas de femmes sur les bras, mais tant de bonne humeur et une profusion de mots drôles. « Parlons-en, des joies de l'adultère ! Imagines-tu une situation aussi terrible que la nôtre ? — Mon Dieu, oui. Celle de ton mari. » Ou encore dans *Reigen* : « Enfin ! Me voici donc l'amant d'une honnête femme. » C'était un peu le genre *Chat noir* ou *Vie parisienne*, le genre « fin de siècle ». M. Arthur Schnitzler cultivait avec beaucoup de bonheur cette ironie particulière. Avec le poète Hofmannsthal et le romancier Hermann Bahr, il formait le trio viennois qui représentait en Allemagne l'école décadente.

J'étais resté plus de vingt ans sans lire un mot de lui, et il me sembla d'abord, quand j'ouvris son nouveau roman, que je rouvrais un ancien livre, ou plutôt que j'avais affaire à un

(1) Arthur Schnitzler, *Therese, Chronik eines Frauenlebens*, 1 vol. S. Fisher Verlag, Berlin, 1928. *Der Weg in's Freie*, 1908; *Traumnovelle*, 1926, etc. *Œuvres complètes*, 9 vol. Cf. Richard Specht, *Arthur Schnitzler*, Berlin, 1923.

vieux manuscrit que l'auteur aurait retrouvé naguère dans ses tiroirs. Cette *Thérèse*, en effet, sans être le moins du monde un roman historique, nous transporte en arrière assez loin du présent, dans un monde d'hier qui déjà commence à nous apparaître dans une perspective poétique. C'est une histoire d'un passé tout proche et pourtant aboli, une histoire de la jolie Vienne d'autrefois, la Vienne d'avant les malheurs, la Vienne de ce temps dont on dit « C'était le bon temps » : les fiacres goguenards et philosophiques dans les rues, les équipages sur le Ring, les courses de la Freudenau, les canotages sur les petits bras du Danube.

En général, soit paresse, soit goût, l'auteur répugne aux grands efforts et aux ouvrages de longue haleine. Le roman effraie sa nonchalance. Il n'avait fait encore en ce genre qu'un seul livre, d'ailleurs magnifique, une sorte d'*Éducation sentimentale*, l'amour libre et la question juive (on sait que M. Schnitzler est d'origine israélite), un de ces livres où un homme verse toute son expérience. L'auteur y abordait ce point central de son œuvre, le problème du rapport des sexes et de la destinée de la femme. On peut croire que l'idée de son nouveau roman est contemporaine du premier. La triste aventure de Thérèse Fabiani complète la mélancolique histoire d'Anne Rosner. On s'explique que l'héroïne ait conservé l'atmosphère du temps où elle a vécu : c'est une ancienne compagne de la jeunesse de l'auteur. Sans la décrire, rien que par sa date, nous savons la femme qu'elle était : jupes longues, cheveux longs, la taille pincée par le corset, de la pointe de ses bottines jusqu'à la forme du chapeau, depuis les froncés de la robe et de l'ombrelle jusqu'à son linge et à ses dessous, sa silhouette nous est familière comme celle d'une figure de Maupassant ou de Bourget ; d'avance nous connaissons ses gestes, sa démarche, la qualité de créature, l'ensemble de sentiments féminins qu'elle représente.

Sans qu'il y paraisse, M. Schnitzler, cet ancien humoriste ou cet « auteur gai », comme nous dirions, est peut-être aujourd'hui ce qu'il y a de plus classique en Allemagne, j'entends classique à l'allemande, qui n'est pas tout à fait la manière française : c'est une façon de conter, un art de conduire le récit d'une manière paisible dans un long déroulement de temps (qui embrasse, dans *Thérèse*, une durée d'une

vingtaine d'années) et qui rappelle beaucoup plus *Gil Blas* ou *Moll Flanders* que le roman machiné, le roman-crise ou roman-drame de Balzac ou de Dostoïevsky. Le vrai roman à l'allemande (je ne dis pas la nouvelle du genre de *Werther*) a toujours conservé son allure de chronique; chronique est le nom même que M. Schnitzler donne à son livre. Il a eu soin d'en observer la diction tranquille et transparente. Je songeais en le lisant au mot de son cher Casanova : « La *Julie* de Rousseau, le plus mauvais des romans, parce qu'il en est le plus éloquent. » Appelons éloquence non seulement la rhétorique, mais toute affectation, tout ce qui s'écarte du naturel, l'écriture artiste, le style figuré et truqué, vous aurez le contrepied de ce qui fait le charme de M. Arthur Schnitzler : le ton uni, l'aisance, la justesse simple où rien ne brille, où rien ne se fait remarquer, l'absence de prétention, la grâce d'une prose sans embarras, un art dont le dernier mot est de se faire oublier.

Vous rappelez-vous *Une vie*, ce chef-d'œuvre de Maupassant, qui arrachait à Tolstoï des cris d'admiration, et que celui-ci a sans doute cherché à imiter dans le beau récit d'une paysanne, paru après la mort du maître, et intitulé *Ma vie* (car on n'a pas encore tout dit sur les sources de Tolstoï et sur les secrets de son travail). Je ne serais pas surpris que l'auteur de *Thérèse* ait eu ce grand modèle en vue (peut-être a-t-il songé aussi au *Cantique des Cantiques* de Sudermann quand il s'est proposé de représenter à son tour une existence de femme, l'histoire d'une vie entière, de l'adolescence à la mort, des premiers battements et de l'éveil du cœur jusqu'aux désillusions suprêmes et à la tombe, dans son désenchantement, dans toute sa désolante généralité).

Par un raffinement morose, pour présenter son thème en quelque sorte à l'état pur, dans une condition absolue de veuvage, l'auteur a voulu que son héroïne ne fût pas mariée : seule, toujours seule, toujours trahie, sans compagnon dans le désert. Il a voulu que son livre fût réduit (on verra pourquoi) aux deux éléments dont se compose la chaîne de l'existence : la mère, l'enfant, car Thérèse a aimé et n'est que trop le jouet de l'amour. Déjà, dans son premier roman, c'était l'histoire d'une séduction, une histoire infiniment triste, celle d'une jeune fille de bonne maison, intelligente, distinguée, que son cœur égare, qui fait la faute de ne pas se marchander, de se

donner, les yeux fermés, à un musicien homme du monde, un demi-artiste qu'elle espère sauver et à qui son dévouement d'ailleurs ne sert de rien. Thérèse est encore plus à plaindre. Elle mène pour vivre le métier d'institutrice. Et sans doute, je veux croire que beaucoup de ses pareilles sont des femmes irréprochables. Pourtant, quand on y songe, quand on pense qu'elles ont un cœur, que de chagrins, de rebuffades, que de muettes résignations derrière le visage de ces éternelles isolées, que de romans insoupçonnés sous le masque de ces femmes qu'on désigne sous le nom impersonnel de *Fraülein*!

Fille d'officier supérieur à la retraite, il va sans dire, Thérèse n'a pas dix-huit ans quand le colonel Fabiani donne des signes de troubles cérébraux qui le font enfermer dans une maison de santé. La mère est une ancienne baronne qui se souvient de ses grandeurs passées, des terres que sa famille possédait en Styrie, des bois où, jeune fille, elle montait des poneys sauvages. Tombée dans la dèche, cette noble dame subsiste d'expédients, reçoit une société équivoque; Thérèse s'aperçoit qu'au lycée ses compagnes la tiennent à distance : dans la rue ses amies feignent de ne plus la reconnaître. Elle prend de bonne heure conscience de son déclassement. Comment sortir de là? Elle n'a à compter que sur elle-même. Un ami de son frère, Alfred, lui fait la cour, mais qu'il est timide, emprunté! Il lui demande de l'attendre six ans, jusqu'à la fin de ses études. Que faire d'un pareil nigaud? La vie n'attend pas, c'est tout de suite que Thérèse a besoin de secours. Elle est serrée de près par un vieux roquentin, et sa baronne de mère la lui pousse presque dans les bras. Thérèse l'écarte avec dégoût. C'est dans ce désarroi que la pauvre enfant s'amourache d'un militaire, s'imagine sur la foi de ce bel oiseau à parements jonquille que ce sera le bonheur, le grand amour et le salut : c'est comme une évasion et une délivrance : elle devient la maîtresse de Max qui ne demande pas mieux et fait la sourde oreille quand elle lui parle de mariage.

Que reste-t-il à faire à Thérèse? La vie de province auprès d'une vieille folle compromise, la province où tout son passé la montre au doigt, où tout lui rappelle sa déconvenue désastreuse, le père qui agonise dans un asile d'aliénés, la mère qui a changé de marotte et qui se toque de littérature? ou au contraire, la grande ville où elle se souvient d'avoir passé

quelques années heureuses, la ville où l'on se perd dans la foule anonyme, où il y a des magasins, du monde, la fortune, au moins l'occasion, l'aventure? Et voilà Thérèse qui se jette à l'eau, prête à recommencer sérieusement la vie.

Rien de plus désarmé à cette date qu'une jeune fille du monde : Thérèse n'a aucun métier; sans brevet, sans certificats, sans relations, sans talents, c'est une rude entreprise que de trouver à se caser, même en ce temps où il y avait place pour une institutrice dans les familles bourgeoises. Elle fait le tour des adresses qu'elle trouve dans les petites annonces. La voilà réduite à entrer au petit bonheur dans les maisons où l'on veut bien d'elle, et c'est pendant des pages un voyage à travers tous les milieux et à tous les étages de l'ancienne bourgeoisie viennoise : familles du commerce ou de l'industrie, médecins, avocats, rentiers, quelquefois une maison de banque, un jour les beaux quartiers, plus souvent les rues noires du centre de la ville, chassée d'un endroit par la crasse, d'un autre par l'avarice et le caractère acariâtre, persécutée ici par les avances du maître d'hôtel, ailleurs par celles du patron. Souvent elle ne reste en place que quelques jours et c'est le côté le plus décourageant de son métier. Une fois, dans une maison où elle se plaisait, il lui arrive de surprendre une conversation galante de la dame du logis, et le lendemain elle est remerciée. Ailleurs, elle n'y tient plus devant d'horribles scènes de ménage. Une autre fois, elle se trouve à l'aise, presque en famille dans la maison d'un négociant : elle s'attache à son petit élève, le veille trois nuits de suite dans une maladie; enfin elle rencontre un foyer, du bien-être, se croit à l'abri pour longtemps : un matin, elle apprend que « Mademoiselle » revient, et qu'elle n'était qu'une remplaçante. Elle s'en va en pleurant toutes les larmes de son corps. On lui donne un petit souvenir de cinquante francs, et la voilà sur le pavé.

Elle décide alors d'exercer son devoir d'une manière toute mécanique. Elle arrive à régler ses sentiments comme une montre. Avec le temps, l'oubli vient : elle est guérie de Max; elle se croit sauvée de l'amour. C'est alors qu'elle rencontre Casimir. « En veston clair tout flambant neuf, mais qui allait tout de travers, flottait d'une manière risible autour de son corps efflanqué, il s'avançait en sautillant, les deux mains dans

son pantalon ; et entre deux doigts de la main, qui dépassaient de la poche droite, il balançait son feutre mou. » Qu'est-ce que ce Casimir ? Un pauvre diable de raté, demi pinceau, demi violon, ayant le bagout du rapin, un de ces loustics qui font rire la galerie et donnent la comédie gratis dans les tramways, tutoient les garçons de brasseries, bref, le type du rigolo. Moitié pitié, moitié ennui, ce qui devait arriver, arrive. Trois mois de liaison, de rendez-vous inquiets dans des garnis sordides, et puis le Casimir s'éclipse sans laisser d'adresse le jour où il apprend que Thérèse est enceinte.

Alors commence pour la malheureuse la torture qu'on devine. L'auteur ne nous fait grâce de rien : il ne feint pas de croire Thérèse meilleure qu'elle n'est, il ne nous cache aucune de ses faiblesses, de ses révoltes et de ses instants de lâcheté. Par peur de se trahir et par respect humain, elle n'ose s'ouvrir à personne. Elle consulte, comme toujours, l'oracle des timides, la quatrième page des journaux, se risque à visiter deux ou trois matrones charitables. Enfin, elle cesse de lutter ; elle accepte l'idée de sa maternité, et il lui vient de cette résolution, sinon une grande joie, du moins un grand repos.

Toute sa détresse la reprend la nuit de ses couches, où seule, terrifiée, sans secours, dans une chambre d'hôtel, la misérable met au monde un fils aussi chétif, aussi exténué, aussi moribond qu'elle-même. Vit-il ? Respire-t-il ? Comme il a l'air vieux, ce petit !... S'il allait mourir ? S'il était mort ? Ne vaudrait-il pas mieux qu'il le fût ? Va, dodo, mon petit. Il ne fait pas bon sur cette terre. Adieu, adieu, petit Casimir... Et la funèbre berceuse se continue pendant quelques pages gisantes, d'un gémissement si prostré que le souvenir vous hante jusqu'au bout comme un *leit-motiv* d'épuisement et de désespoir, complainte de néant qui mêle la tombe et le berceau. Rarement des accents si tristes ont accompagné une naissance, comme un accablement et un présage de deuil : soucieuse, lugubre aurore, enfance non désirée qui ne fut pas une joie pour ta mère, *cui non risere parentes.*

L'enfant est porté en nourrice, et un nouveau supplice s'apprête, celui de ne pouvoir être mère qu'en cachette et à la dérobée, coupé de quelques rares joies, la première dent, les premiers mots, les premiers pas. Mais il faut vivre, s'habiller, payer la pension du petit : et c'est de nouveau le tour des places

qui recommence, le voyage circulaire, la revue des dessous de la société bourgeoise. Çà et là elle rencontre quelque bonne âme, qui n'a pas de peine à découvrir son secret; l'une d'elles pousse même l'absence de préjugés jusqu'à inviter la jeune femme à lui amener le petit Franz. Elle-même a cessé depuis longtemps de rougir : elle en a vu assez pour savoir que son cas est un accident commun, et qu'il n'y a pas à en vouloir à une pauvre fille plantée là par son amoureux. Plus d'une fait bien pis qui ne s'en porte pas plus mal. Du reste, à qui fait-elle du tort? Elle ne doit de comptes à personne. Et peu à peu, elle en arrive, par une curieuse dissociation, à faire de sa vie deux ou trois parts : il y a d'abord le métier, la probité professionnelle, et puis la vie intime, qui se passe sur un autre plan, et qui est elle-même double ou triple, à diverses profondeurs et de natures diverses, l'intérêt maternel et la vie de plaisirs.

Je renonce à résumer, à poursuivre en détail un fourmillement d'épisodes qui ne serait jamais fini. Ah! nous en apprenons de belles : à qui confions-nous nos enfants? Cette Thérèse correcte, ponctuelle, régulière, est sujette à d'étranges faiblesses : toujours passive ou, pour mieux dire, inégale, successive, une personne qui n'est jamais longtemps la même. C'est une psychologie fluide, une psychologie de la mobilité. M. Schnitzler a fait sa médecine, et l'on voit qu'il lui en souvient. Même la physiologie de Thérèse est quelque chose de fugitif : elle ne se ressemble pas d'un jour à l'autre. A quelques pages de distance, elle est tour à tour vieille et lasse, puis soudain rajeunie; elle a des phases, des humeurs, des lunes. Sa beauté même est capricieuse. Dans certaines périodes de sa vie, sa nature paraît en sommeil; à d'autres moments, c'est une autre femme, elle-même ne se reconnaît plus.

A quoi bon rapporter cette suite d'aventures, ces liaisons où parfois la jeune femme tente de mettre un peu de raison pour retomber bientôt à des abandons de hasard, aux béguins, aux passades? Au milieu de cette dissipation, elle s'étonne et se reproche de ne pas faire assez pour son fils. C'est la grande misère : mère, elle l'est quand elle peut, par accès, par moments, pour quelques jours ou quelques semaines. Elle s'effraie quelquefois de son aridité. C'est que le sentiment maternel n'est pas plus que les autres une faculté invariable; il lui faut une cer-

taine culture, il s'accroît par les soins et par l'attention ; il est aussi une habitude. Thérèse n'a jamais eu ce bonheur. Elle s'occupe des enfants d'autrui et frustre le sien de tout le temps qu'elle donne à des indifférents. Le pis est qu'elle ne se donne que trop : souvent, ces petits étrangers lui prennent le meilleur de son cœur; elle leur compare sa progéniture, ce petit rustaud mal élevé, jargonnant, grossier et paresseux, qui sent le fumier et commence à ressembler à Casimir; et elle s'accuse de ses préférences pour des enfants plus raffinés, souffrant de son injustice, car enfin reprocher à son petit des défauts qui la crucifient, c'est comme si elle lui reprochait d'être plus pauvre, moins aimable, moins heureux que les petits riches.

Enfin, pour se fixer, mettre un peu d'ordre dans sa vie et pour être plus libre de se consacrer à son fils, elle renonce à se placer, loue un petit appartement et décide d'ouvrir un cours pour les fillettes du quartier. Pour la première fois, elle a un foyer, un « chez elle ». Elle n'est plus obligée de trotter, de courir, elle cesse de dépendre du bon plaisir des gens. Une de ses élèves, Thilda, la fille d'un maroquinier, l'invite le dimanche à déjeuner, lui fait des petits cadeaux gentils, l'emmène à l'Opéra, la traite enfin comme une amie.

Et puis, au bout de deux ou trois ans, quand la jeune fille se marie en Hollande, les relations continuent en son absence avec le père, ce brave homme de Wohlschein, un quinquagénaire encore vert, un peu chauve, commun, mais de cœur délicat. Ils se mettent ensemble, vont aux petits théâtres, mais Thérèse ne cesse pas de donner des leçons : c'est son honneur, à elle, d'avoir toujours su se suffire. Elle n'est pas une femme entretenue. Mais voici qu'elle tombe malade : force est bien de ne plus refuser les petits secours de son ami, comme elle suit ses conseils à l'égard de son fils. Un grand souci, ce fils, une épine, une croix qui lui pèse de plus en plus lourd. Il a décidément tout à fait mal tourné : un vaurien, un affreux voyou, fourbe, ivrogne, débauché, qui fait partie d'une bande de filous, n'ouvre la bouche que pour extorquer de l'argent ou vomir des ordures. C'est sa terreur maintenant. Thérèse n'en peut plus, ne respire plus un moment tranquille, d'abord couverte de honte la première fois qu'elle apprend que Franz fait de la prison, et puis devenue indifférente, n'espérant plus qu'une chose, se débarrasser de son fardeau, expédier ce mal-

heureux n'importe où, quelque part d'où il ne reviendra plus.

Ainsi Thérèse conjure le sort et tente de désarmer le passé. Il lui semble un moment qu'elle va y réussir, parvenir enfin à vivre en paix pour ses vieux jours. Wohlschein se charge d'embarquer le chenapan, après quoi deux ou trois petits voyages d'affaires, et puis la noce à la Pentecôte. Tout paraît s'arranger, le ciel se rassérène. Un matin, un coup de téléphone : Wohlschein est mort, on vient de le trouver dans son lit, emporté par une crise cardiaque. Il n'a même pas eu le temps de faire un testament.

Et la solitude recommence, cette fois définitive, plus grise, plus navrante, plus inutile que jamais. Un jour, après une longue éclipse, elle voit reparaître son fils et, comme d'habitude, commence par un mouvement de peur devant ce gibier de prison. Mais l'apache se borne à s'asseoir sans rien dire, et puis doucement, d'une voix qui réveille en elle des sentiments qu'elle avait crus éteints, il lui échappe cette parole qui résume sa philosophie et leur commune misère :

« Toi non plus, maman, tu n'as pas eu de chance. »

C'est le seul mot humain que le malheureux ait prononcé. Et un flot de pitié monte au cœur de Thérèse pour ce misérable, qui est sa créature, qui n'a pas demandé à naître, et qui peut-être, au fond, ne vaut pas moins qu'un autre. « Si j'avais été une autre mère, il aurait été un autre homme », se dit-elle, et elle se ronge de douleur et de remords. Surtout un souvenir la poursuit : le souvenir de ce qui s'était passé dans cette nuit de son accouchement, dans la chambre, sur le lit sanglant où elle venait de mettre un homme au monde dans un abîme de désespoir, « le geste qu'elle n'avait pas achevé, la tentation qu'elle avait eue plutôt qu'elle n'y avait cédé, l'instant où, l'espace d'une seconde, elle avait été une meurtrière ».

Il y a là une idée familière à M. Schnitzler, un des thèmes sur lesquels est construite son œuvre : c'est l'importance des pensées, la valeur unique de la conscience. Peu s'en faut qu'elle ne soit pour lui toute la réalité (à peu près comme elle est pour un Schopenhauer), et c'est ce qui donne à ses écrits tant de résonnance et de profondeur. Déjà dans son premier roman, cette question revient à toutes les pages : on se rappelle cet endroit où Anna donne le jour à un petit qui ne vit pas; il n'ouvre les yeux que pour les fermer, n'arrive au monde que

pour disparaître, *parce qu'il n'est pas assez aimé*, parce que son père ne le souhaitait pas, parce qu'il n'a pas trouvé en naissant l'atmosphère d'amour qui lui était plus nécessaire que l'air. C'est pourquoi il ne fait qu'affleurer un moment, repoussé dans les limbes, « passé de la nuit à la nuit, naufragé entre deux néants ».

Ainsi, c'est la pensée qui fait vivre et qui tue. La vie est le songe d'une ombre. Nul ne fait une si grande place à cette vérité que l'auteur des *Traumnovelle* ou de *la Vie en rêves*. Dans plusieurs de ses contes, comme l'admirable *Fräulein Else* ou le *Lieutenant Gustl*, le drame se réduit à un monologue intérieur : on assiste au tumulte d'images, à la tempête d'émotions déchaînée par une crise dans un cerveau qui se désagrège. La vie se défait dans une fantasmagorie, comme le jour agonise au milieu d'une bousculade de nuées. A tout moment, chez M. Schnitzler, le songe déborde, envahit, se substitue à la réalité ; on ne distingue plus les bords des choses, le monde se confond dans une hallucination.

On a parlé à ce propos des théories de Freud. Or le *Lieutenant Gustl* est de 1901, et ne doit rien aux expériences du fameux inventeur de la psychanalyse. Mais la nuance essentielle qui sépare le psychiatre et le romancier, c'est l'angoisse, le tourment biblique, la terreur du sacré. M. Schnitzler ne déclame jamais : son intelligence compatissante et prodigieusement déliée comprend tout, paraît détachée de toute religion positive et presque de toute morale. Pas une fois il ne blâme Thérèse, et Thérèse elle-même ne se reproche pas un moment ses innombrables chutes. Sans s'expliquer nulle part, on sent bien que le mariage est à ses yeux une convention tout à fait arbitraire. Les fautes de Thérèse lui semblent très innocentes : surprises du cœur ou des sens, fantaisies, faiblesses, erreurs, jeux de l'amour et du hasard (où elle est du reste presque toujours la victime), toutes ces peccadilles ne lui paraissent que des bagatelles. Du moins Thérèse n'est pas vicieuse. Ses imperfections sont celles de la nature. Il semble que pour l'auteur, la chair ne soit jamais coupable.

Et cependant il porte presque jusqu'à l'épouvante le scrupule et l'horreur du crime, ou plus exactement le poids, le joug de cette idée qu'il y a une justice et qu'enfin tout se paie. Je ne saurais dire s'il croit en Dieu : et il vit, comme au temps

des Juges, sous le sceptre de la Loi. Nous devons compte à l'Éternel de nos moindres intentions. Et cela fait régner sur les dernières pages du livre une terreur religieuse. Cette terreur, chose singulière, ne regarde que la femme. Une des scènes saisissantes du roman est celle-ci. Un soir, pendant qu'elle vivait comme fiancée avec Wohlschein et l'accompagnait pour lui plaire dans les boites de nuit, elle avait tout à coup reconnu Casimir. C'était dans un beuglant, un triste caf'conc' de faubourg; il était à l'orchestre, un peu déplumé, mais toujours le même; il tenait le violoncelle et, comme il faisait chaud, buvait de temps en temps une gorgée d'une chope posée sur le piano. Dès lors, une pensée ne la quitte plus : ce fils qui lui ressemble et qu'il ne connait pas, se doute-t-il qu'il existe? Longtemps, elle débat avec elle-même, « comme quelqu'un qui est au chevet d'une personne endormie et se demande s'il faut l'éveiller de son rêve ». Elle retourne au beuglant, c'était un soir d'hiver, il neigeait; elle se morfond à la sortie des artistes. Elle le hèle au passage : « C'est moi, Thérèse. » Et elle découvre, en quelques mots de conversation, sa longue et lamentable erreur : Casimir était marié, Casimir était un faux nom, il n'y a pas de Casimir. Il n'y a eu qu'un inconnu, un passant de hasard qui ne s'est joint à elle que pour jeter une étincelle de vie dans un instant de volupté et qui, sans se nommer, se perd dans les ténèbres.

Il y a de vieilles sociétés où la mère est la reine, comme chez les abeilles, et certaines théories semblent même faire soupçonner que le principe primitif est de nature féminine, que la création est femme, entrailles, sein maternels, océan de tendresse où le monde baigne et respire. Michelet pensait ainsi; je ne serais pas éloigné d'attribuer à M. Schnitzler une vue du même genre. La femme, pour lui, c'est toujours Ève, ce sont les puissances de l'instinct, c'est la nature : elle est tout à la fois la perdition et le salut, le bien et le mal, celle par qui l'amour, la vie, les délices et les crimes ruissellent dans le monde.

La vie n'est qu'un rêve, et un rêve de femme: dès lors, le crime conçu en rêve est le pire des crimes, le plus affreux de tous, étant le plus lâche et le plus caché, le crime contre l'amour qui se dissimule au fond des cœurs. Ainsi, comme il y a une logique des rêves, ne sommes-nous nullement surpris

quand le livre s'achève sur une scène d'horreur aussi tragique que les dernières pages de *l'Idiot* ou des *Possédés* et que nous voyons l'affreux Franz tenter d'assassiner Thérèse pour la dévaliser.

Sur le lit d'hôpital où on transporte la moribonde, il n'y a plus qu'un dernier souffle qui l'attache à la vie : ce n'est pas une idée d'amour, c'est une idée d'expiation. Elle fait venir, non un prêtre (il y a tout de même ici quelque chose d'un peu singulier pour une catholique, même pécheresse comme Thérèse), mais Alfred, son premier ami et son vieux confident, pour disculper son fils et se débarrasser de ce qu'elle a sur le cœur. Elle murmure : « Il est innocent. Il n'a fait que me rendre ce que je lui ai fait. » Et cet aveu lui fait du bien : c'est ce qui donne un sens à sa misérable vie, à tout ce qu'elle avait souffert, à ce qui lui restait à souffrir. « Son fils lui était rendu, elle trouvait enfin avec lui son véritable rapport : il était pour elle l'instrument d'une justice. »

Justice de Dieu, justice des faits ? M. Schnitzler ne le dit pas. Mais on ne peut qu'admirer dans ce grand esprit sceptique et détaché, à travers la ruine de tant de préjugés, la survivance de cette vieille mystique judaïque, de ce mystérieux calcul de compensations, de cette loi du talion qui accompagne depuis l'origine les hommes de sa race. Legs moral qui constitue peut-être l'unique solidité d'un monde d'illusions absurde et dérisoire ; et il semble, pour dernier mot, s'exhaler de ce livre la plus vieille plainte du monde, le gémissement d'Israël, le cri séculaire de Job, qu'il vaudrait mieux n'être pas né, ou l'axiome de l'Ecclésiaste, le glas désolé de la vie : *Vanitas vanitatum et omnia vanitas.*

Louis Gillet.

REVUE MUSICALE

Bayreuth à Paris (Théatre des Champs-Élysées). — Théatre de l'Opéra : *Salamine*, drame lyrique en trois actes; paroles de Théodore Reinach, d'après les *Perses* d'Eschyle, musique de M. Maurice Emmanuel.

Après une trilogie rossinienne est venue la wagnérienne Tétralogie. Par contraste surtout, le régime de Bayreuth a paru dur. Nous n'avons assisté qu'aux deux représentations, ou plutôt répétitions médianes, celles de la *Walkyrie* et de *Siegfried*. Elles furent cruellement intégrales. Pas la plus légère coupure. C'était à croire que, loin d'en ôter, on en avait remis. Le plaisir et l'ennui, l'enthousiasme et la lassitude, nous avons, une fois, deux fois de plus, après tant d'autres, connu les extrémités opposées des choses wagnériennes.

Ce que l'on appelle encore le Théâtre de Bayreuth est maintenant un organisme composé d'éléments divers et changeants. Ici premièrement l'orchestre était nôtre : celui de M. Walther Straram. Sous les mains énergiques ou légères de M. Franz von Hœsslin, il a joué dans la perfection. Ainsi jouerait d'ailleurs tout autre orchestre français, et toujours, si la discipline, l'obéissance et la conscience redevenaient des vertus qu'un chef, également de chez nous, ait encore la possibilité d'enseigner, voire d'imposer à ses musiciens.

La troupe chantante nous parut inégale, inférieure en somme aux deux compagnies de Vienne et de Berlin qui nous visitèrent le printemps dernier. Mme Larsen-Todsen, une Suédoise, a porté vaillamment et plus d'une fois très haut le personnage de la tendre, triste et toujours héroïque Brunnhilde. A la fin, la sublime fin de la *Walkyrie*, la cantatrice et la tragédienne fut admirable de voix et de chant, d'action dramatique, de révolte généreuse et d'humble contrition tour à tour. M. Kirchoff a été Siegmund, puis Siegfried, et ce dernier, surtout à la fin du premier acte, (chant de la forge), avec

le plus magnifique lyrisme. Quant au Wotan germanique, il a fait constamment regretter son incomparable devancier français, Delmas. Acteur et chanteur insigne, M. Seydel, qui figurait Mime, eut tout l'esprit, la malice cauteleuse et haineuse que réclame le personnage de l'affreux nain. Enfin jamais ne furent lancées par d'aussi jeunes et belles voix, avec autant d'éclat et d'allégresse, les clameurs fraternelles et farouches des piaillardes Walkyries.

Une reprise de contact avec la *Tétralogie* ne va pas sans secousses. Les « hauts moments sonores » (1) sont ici parmi les sommets de la musique entière. D'autres, en contre-bas, sont pénibles à passer. Les conversations, explications d'ordre mythologique entre les figurants de l'Olympe scandinave ne forment pas la partie la moins fastidieuse de l'énorme poème. Dès l'origine, exaspéré par certain entretien conjugal du dieu Wotan et de la déesse Fricka, (la *Walkyrie*, acte II), Paul Lindau jadis écrivait de Bayreuth : « Si du moins dans cet éternel dialogue ou plutôt dans ce monologue éternel d'un personnage en présence d'un autre, on sortait une seule fois du domaine de la déclamation musicale! S'il ne fallait pas entendre toujours et toujours ces terribles *leitmotive!* Une seule fois donnez-nous, je vous prie, ce que nous autres, gens dépourvus de goût, nous appelons une mélodie... Ma foi, tant pis, puisque cela m'a échappé. Si vous voulez nous priver de cette chère mélodie, eh bien! je préfère le premier pont-neuf venu. Donnez-moi quelque chose qui m'arrache à ce continuel bourdonnement ou susurrement. Donnez-moi une vraie et franche mélodie, si mauvaise qu'elle puisse être. Méprisez-moi tant que vous voudrez, mais ne me torturez plus avec votre mélodie infinie, qui n'en est pas une. »

Par bonheur, ici comme souvent, il n'est que d'attendre un peu : une mélodie arrive, qui en est une, celle-là, définie et sublime. Déclamée encore, elle chante aussi, elle chante partout : à l'orchestre et sur les lèvres de Brunnhilde annonçant à Siegmund l'heure prochaine de la mort.

Pourquoi faut-il que le premier acte de *Siegfried*, ce courant, ce torrent de musique, soit brisé, ne fût-ce qu'un instant, mais qui dure, par la leçon de mythologie que Wotan vient donner à Mime? Le *Rheingold* y est rappelé. Une heure après, peut-être deux, au troisième acte, (scène de Wotan avec Erda), c'est la *Götterdämmerung* qu'on nous annoncera. Qu'arrive-t-il alors? De deux choses l'une :

(1) Maurice Barrès.

ou nous assistions avant-hier au *Rheingold*, et demain nous entendrons la *Götterdämmerung*. Alors nous savons, nous saurons tout cela. Ou bien *Siegfried* seul nous est offert, et de tout cela nous n'avons besoin de rien savoir.

Tout cela, c'est l'inutile, encombrant appareil, c'est le poids mort sous lequel on ploie. Ailleurs encore que de fardeaux nous accablent! Que de passages, — d'impasses plutôt, — où nous étouffe l'ennui, l'inexorable ennui wagnérien. Alors nous en venons à détester, à maudire l'éternel retour des thèmes, fût-ce les plus beaux, à douter si l'usage n'en serait pas, au lieu d'une trouvaille de génie, un système d'artificiel et mécanique remplissage. Oh! les *leitmotive!* Les *leitmotive!* Les entendre toujours et toujours les attendre! Tyrannie d'une musique non seulement significative, mais nominative, et qui se prétend par là conforme à la nature et à la vie! Mais la nature au contraire ne met jamais le nom de rien ni de personne sur les objets et les gens. Doudan l'a remarqué : « Est-ce qu'elle écrit *femme* sur le front d'une jeune dame? Et pourtant bien peu de gens s'y méprennent, sauf ce monsieur qui se trompant de porte et entrant dans la salle de bains de Mme X... au moment où elle sortait de l'eau, lui dit avec un profond salut : « Est-ce à monsieur le comte que j'ai l'honneur de parler? » Il est certain que grâce à l'emploi des *leitmotive* de semblables méprises ne sont plus à redouter.

Ainsi, plus nous entendons Wagner et le réentendons, plus il contraint notre pensée et notre sentiment à se partager, voire à se contredire. Il n'est pas de génie moins conciliant et, pour ainsi parler, aussi incompatible que le sien. Un très grand artiste latin, poète et musicien, et qui n'est pas suspect, ayant lui-même introduit *Lohengrin* en Italie, à Bologne, avec un succès triomphal, Arrigo Boito, figurait un jour par une violente antithèse ce qu'on pourrait appeler le manichéisme wagnérien : « Je suis, nous écrivait-il, je suis dans l'Autriche italienne, ou plutôt dans l'Italie autrichienne : un site idéal, tout entouré de solitude, sur des prairies ondoyantes, immenses, et fleuries, et boisées, dignes d'encadrer le réveil de Faust (seconde partie) ou plutôt (j'entends les clochettes des chèvres) le réveil de Tannhäuser dans la seconde scène du deuxième acte. Il sera donc dit que ce créateur tudesque, adorable et odieux, nous reviendra toujours à l'esprit toutes les fois que nous serons au contact des grandes sérénités ou des spasmes de la nature ou du cœur. Hybride, monstrueux, moitié homme, moitié brute, faune, satyre, centaure ou triton, ou bien plutôt moitié dieu, moitié âne,

Dionysius par le délire divin de l'inspiration, Bottom par l'opiniâtreté stupide, nous ne l'aimerons jamais tout entier. Mais si nous oublions son train de derrière, lourd, tardif, ridicule et récalcitrant, et si nous ne regardons que le buste, c'est à genoux qu'il faut le contempler. »

Une fois de plus, à notre tour, oublions l'arrière-train, telle ou telle *coda* pesante, et traînante, pour élever le buste sur les hauts lieux et l'y contempler à genoux. Que ce soit d'abord le premier acte de *Siegfried*. La fâcheuse conférence de Wotan avec Mime le divise en deux épisodes. Ils sont d'une croissante beauté. Le premier est quelque chose comme la paraphrase magnifique, ou plutôt la mise en action, une action de plus en plus pressante, émouvante, de la parole inscrite au fronton delphien : « Connais-toi toi-même ». Le héros appelé ici à se connaître étant plus qu'un homme : un fils ou petit-fils des dieux, autant et à mesure qu'il se connaît, il s'aime, et sa connaissance et son amour, affluant de partout en son âme, l'emplissent d'une surhumaine et divine joie.

A la fin de cet acte, la scène de la refonte de l'épée restera l'un des chefs-d'œuvre du premier rang. Chef-d'œuvre symphonique et mélodique, le chant de la forge en est le centre ou le foyer. Il se partage en véritables strophes et cela déjà flatte et ravive l'ancien esprit qui décidément ne veut pas mourir en nous. Il semble que Wagner ici, loin de rompre avec les vieilles lois, avec un idéal qui nous tient encore au cœur, le renouvelle, mais sans y contredire. Jamais aucun orchestre avant celui-là n'avait accrû ainsi la puissance et la beauté d'un chant, d'une voix. Mais cette beauté n'en est point écrasée. Classique est l'eurythmie de ces couplets gigantesques. La musique ici va si loin, qu'elle semble ne pas avoir de bornes, mais elle a des bases, les bases éternelles, qui ne seront point ébranlées.

Autres sommets, que nous ne faisons aujourd'hui qu'effleurer : le premier et le troisième acte de la *Walkyrie*. Le premier, à qui l'embrasse d'un seul regard, apparaît comme une progression continue et puissante. Elle s'élève — après l'orageuse, mais très brève introduction — de l'extrême douceur, presque de l'immobilité, au paroxysme et, comme disait Gœthe, à « la tempête de l'action ». Le dernier acte forme une figure musicale contraire. Au lieu de croître, il décroît. Parti de la violence farouche, (la Chevauchée), il aboutit, avec les adieux de Wotan à Brunnhilde endormie par ses soins, à la suprême, à la divine paix.

Oui, dans cette scène finale, il y a quelque chose de divin. Wotan

a signifié ses volontés à Brunnhilde. Il répandra sur ses yeux le sommeil. Elle ne sera plus déesse et le passant qui l'éveillera deviendra son époux. Mais la noble vierge frémit à la pensée d'appartenir peut-être à un lâche : « Que du moins, s'écrie-t-elle, seul un vaillant porte ses mains sur moi. Qu'un brasier s'allume et flamboie autour de ma couche et qu'il en défende l'approche à qui n'a pas l'âme d'un héros. » Alors, oh ! alors, musicale, morale même, c'est la suprême splendeur. Un des thèmes de la Walkyrie, celui de la Chevauchée, se dilate et s'élargit avec l'âme de Brunnhilde. Wotan lui aussi frémit de joie, voyant la fierté de sa fille, et dans la douleur même de la frapper, de la punir, son cœur déchiré se gonfle d'orgueil. « Adieu, s'écrie-t-il, adieu ma vaillante, superbe enfant », et la courbe immense de la mélodie ferme autour de la déesse noblement coupable, l'étreinte du dieu noblement justicier. Plus haut, montons plus haut encore. En vérité, quand le Père céleste, non plus celui de l'Edda, mais celui des Saintes Écritures, ouvrit les bras au Fils, qui lui aussi par pitié s'était fait punissable, c'est ainsi qu'Il dut les Lui ouvrir et l'on vit alors s'accomplir ensemble les deux lois souveraines, celle de la justice et celle de l'amour.

« *Pax et justitia osculatæ sunt.* » En musique, en poésie, en tous les arts, on chercherait en vain plus sublime figure de cet embrassement. Une dame, à côté de nous, y demeurait insensible et comme étrangère. Avec un zèle, une ferveur peut-être indiscrète, nous lui donnâmes les raisons que nous avions de nous émouvoir et que nous venons de vous dire : raisons du cœur, mais que connaît aussi la raison. Aux regards étonnés de notre voisine, à son silence, il nous parut qu'elle ne les entendait point. « Et ce soir-là nous ne parlâmes pas plus avant. »

Le poème de *Salamine*, inspiré par les *Perses* d'Eschyle au docte helléniste que fut Théodore Reinach, se compose de trois tableaux également funèbres. Un messager raconte la défaite de la flotte persique, ou persane; puis, le peuple assemblé la déplore; enfin Xerxès en fait à son tour un second et non moins lamentable récit. Et tout cela se passe « pendant l'horreur d'une profonde nuit ».

Ancien maître de chapelle à Sainte-Clotilde, érudit historien de « la langue musicale », savant professeur au Conservatoire, M. Maurice Emmanuel est l'auteur de la musique. Musique sérieuse, et plus que sérieuse : sévère ; plus que sévère : nous ne dirons pas quoi. Mais aussi musique originale, dont l'originalité consiste en un

parti pris de simplicité, dans une restriction volontaire de la forme à des lignes droites, à des plans tout unis, dans la recherche souvent heureuse d'un style archaïque, et sans doute hellénique beaucoup plus que persan. Des chœurs à l'unisson pour la plupart, disposés en strophes et anti-strophes, se répondent. Une place importante est réservée à la récitation parlée que l'orchestre accompagne. On n'est pas sans ignorer que ce genre de langage lyrique n'est autre que la *paracatalogé* d'Aristote. Enfin la parole et le rythme ont peut-être ici plus d'importance que la mélodie, laquelle est plutôt mélopée. La prédominance de ces deux éléments, l'usage aussi de certains modes, trahit chez le musicien de *Salamine* la connaissance et le goût très pur de la musique antique. Il est permis de trouver que la variété, le charme et la parure manquent un peu trop à l'œuvre vigoureuse et rigoureuse de M. Maurice Emmanuel. Il est impossible d'en contester le caractère, la noblesse et la grandeur.

Le rôle du messager de malheur est tenu par M. André Pernet. Retenez ce nom. Dans *Persée et Andromède* et déjà dans *Faust* (rôle de Méphistophélès) nous avions remarqué la voix, le chant et la diction de ce jeune artiste, presque un débutant. Après *Salamine* notre remarque subsiste.

Pour la première, ou l'une des premières fois à l'Opéra, les décors (le premier surtout) ont le caractère et même la beauté qui convient à l'esprit de l'œuvre représentée.

CAMILLE BELLAIGUE.

PAUL SOUDAY

La nouvelle de sa brusque disparition nous arrive au moment de mettre sous presse. Il y a quelques jours, nous ne soupçonnions pas qu'il fût mortellement atteint. Taillé en force, et, semblait-il, plein de vie, il paraissait dix ans de moins que son âge. Mais, l'autre dimanche, une note du *Temps*, annonçant qu'il n'enverrait aucun de ses articles de la semaine, nous avait donné tout à craindre : ces grands travailleurs ne s'interrompent de travailler que pour mourir.

La somme de travail qu'il fournissait était énorme. Critique de théâtre, on était assuré de le rencontrer aux répétitions, aux premières représentations, souvent deux fois dans la même journée. Sa silhouette bien connue faisait partie du pittoresque de ces solennités parisiennes. De haute taille et de carrure puissante, le visage coloré, moustache en croc et barbiche en pointe, il avait l'air, sous le chapeau de feutre à larges bords, d'un mousquetaire de lettres. Critique des livres, il lisait tout ce qui paraissait. Grâce à une culture très étendue, il était toujours prêt et sur tous les sujets. La sûreté de son information, comme son zèle professionnel, lui valait une clientèle sur laquelle il avait, chose rare aujourd'hui, une réelle autorité. Journaliste dans les moelles, il avait au plus haut degré les vertus essentielles du métier : la curiosité, le sens de l'actualité. Ses articles étaient vivants, écrits avec une sorte d'emportement. Ils étaient copieux et innombrables. Car ceux qu'on pouvait lire dans les journaux, Revues et magazines parisiens, n'étaient qu'une partie de sa production. Il en partait chaque jour pour la province et pour l'étranger. Et c'était merveille qu'un homme pût suffire à un si écrasant labeur. Seulement il a succombé à la tâche.

Je l'avais connu chez Émile Faguet qui l'avait en estime, retrouvant chez lui quelques-unes de ses qualités, dont la première était

l'amour sincère et exclusif, la passion de la littérature. Beaucoup de bon sens et un jugement très solide, quand il n'était pas égaré par des partis pris. De la verve, de l'esprit, — et autre chose encore dont, à vrai dire, je lui savais un gré particulier.

Un soir de 1918, comme nous revenions du Théâtre Français, où la représentation avait été troublée par la visite des Gothas, le calme rétabli, l'obscurité des rues presque désertes, l'avaient mis en voie de confidences. Il me dit son chagrin de l'effacement où se réduit de nos jours la critique. Alors il s'était donné pour mission, ou pour consigne, de réagir contre l'universelle complaisance.

En beaucoup de points nous différions d'idées et d'admirations ; mais ce n'est pas la question. D'opinions très arrêtées, de convictions ardentes et sans nuances, son credo était celui du XVIIIe siècle. Il professait pour Voltaire, Victor Hugo, Renan un culte intransigeant. Il veillait sur leur immortalité avec un zèle inquiet et jaloux. A la première alerte, à la première menace ou au premier soupçon d'une attaque possible, il accourait, la plume en bataille, et massacrait tout sur son passage.

Il lui est arrivé souvent d'être injuste et partial, de l'être avec brutalité, avec violence. Mais quelquefois aussi, il lui est arrivé de dégonfler certaines réputations usurpées, de se mettre en travers du succès, de rompre en visière à l'opinion, et d'être le seul à oser écrire ce qui devait être écrit. Il n'a pas craint d'accumuler contre lui les inimitiés et de s'assurer la rancune des vanités blessées. Il a eu ce mérite, le moins commun de tous dans l'état actuel de notre monde littéraire : le courage. C'est la part qui ne saurait lui être retirée, et c'est son honneur.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le 7 juin 1929, dans la Salle des congrégations de la secrétairerie d'État, au Vatican, a eu lieu, entre le cardinal Gasparri, secrétaire d'État, et M. Mussolini, l'échange des instruments de ratification du traité du Latran et du Concordat signés entre l'Italie et le Saint-Siège. Par cet acte, sont entrés en vigueur et devenus définitifs les accords du 11 février. La souveraineté temporelle du Pape sur la Ville Éternelle a, de ce jour, juridiquement pris fin; la naissance d'un nouvel État souverain, la Cité du Vatican, est devenue officielle. Un événement si considérable devait, dans l'intention première des deux pouvoirs, s'accompagner d'une cérémonie solennelle; tout s'est passé, au contraire, avec la plus grande simplicité. C'est que, jusqu'au dernier moment, on a pu se demander si les ratifications seraient échangées, ou si le Pape ne renoncerait pas à des accords dont les discours de M. Mussolini au Parlement semblaient modifier le sens et altérer l'esprit. Entre le Duce, à qui incombe la responsabilité de l'offensive, et le Souverain Pontife, s'est élevée une polémique, — le mot n'est pas trop fort, — dont l'intérêt est universel et permanent, puisqu'elle a pour objet les droits respectifs du pouvoir spirituel et du temporel et les bornes dans lesquelles chacun d'eux prétend enfermer l'autre.

Querelle aussi vieille, dans ses traits généraux, que l'humanité et aussi ancienne, dans sa forme historique, que la Papauté et l'Empire! On ne mesure pas assez la somme de libertés essentielles dont les sociétés chrétiennes sont redevables à la distinction fondamentale, établie par l'Évangile, entre ce que l'homme doit rendre à Dieu et ce qui appartient à César. La discrimination, à la limite, a toujours été et sera toujours difficile; le problème n'a jamais reçu que des solutions provisoires sur le terrain pratique, car, dès que, de la théorie générale, on essaie de passer à des applications

particulières, les divergences et les incompatibilités apparaissent. On retrouve, dans les discours du Duce à la Chambre et au Sénat, un écho des harangues enflammées d'un Frédéric II ou d'un Philippe le Bel, et les réponses de Pie XI gardent la fière allure d'une encyclique d'Innocent III ou de Boniface VIII. Il n'est guère, dans l'histoire, de concordat qui n'ait ses « articles organiques » où le pouvoir civil, inquiet pour ses prérogatives, cherche à reprendre dans l'application les concessions qu'il a faites sur le terrain doctrinal. Il serait puéril et injuste de déplorer ces interprétations divergentes ; les peuples et les individus y trouvent, en définitive, d'importantes garanties contre tout despotisme unilatéral et sans frein. L'équilibre, si instable soit-il, est souvent, dans les affaires humaines, l'état le plus favorable auquel sache parvenir notre courte sagesse. Mais, après avoir lu les documents émanés du gouvernement royal et les actes du Saint-Siège, on pourrait se demander comment le nouvel équilibre établi par les accords du Latran et le Concordat pourra durer, si l'on ne savait de reste que l'Italie est le pays des subtiles combinaisons qui assouplissent, pour la commodité de la vie quotidienne, les prétentions qui, doctrinalement, restent les plus opposées.

Les pouvoirs les plus autocratiques et qui écartent le plus rigoureusement les critiques de la presse sont pourtant obligés de tenir compte des mouvements de l'opinion, surtout lorsqu'il s'agit de celle des hommes de confiance et d'énergie qui sont les soutiens du régime. M. Mussolini n'échappe pas à cette loi : chef des fascistes qu'il a menés à la victoire et installés au pouvoir, il est obligé de prendre garde aux courants d'opinion qui se manifestent parmi eux, et de suivre ceux qu'il conduit. Une partie des fascistes n'a pas accueilli sans défiance ni mécontentement les accords du Latran. Bien que M. Mussolini affirme qu'en régime fasciste les mots « droite » et « gauche » sont dépourvus de sens, les faits montrent constamment, au sein de l'oligarchie fasciste, des tendances diverses entre lesquelles le Duce a parfois quelque peine à maintenir l'équilibre et qui se caractérisent assez bien par les vieilles étiquettes parlementaires. Les négociations avec le Vatican furent menées dans le plus rigoureux secret par M. Mussolini lui-même et, lorsque le résultat en fut révélé, il y eut, dans le Grand Conseil fasciste, et même parmi les ministres, quelque stupeur et quelques résistances. M. Balbo, secrétaire d'État, qui représente la tradition républicaine et anticléricale, ne cachait pas ses inquiétudes et sa mau-

vaise humeur. Des hommes comme M. Giovanni Gentile, l'un des chefs de l'école néo-hégélienne, se plaignaient que l'Italie libre-penseuse capitulât devant le Pape. D'autre part, les organisations protestantes anglaises et surtout américaines, qui disposent de ressources considérables et qui tiennent à s'incruster dans la capitale de la catholicité, craignirent que, sous le nouveau régime concordataire, leur propagande ne fût entravée, et elles s'agitèrent; personne n'ignore que leurs ramifications s'étendent fort loin.

Ces alarmes s'avivèrent après la publication, le 14 mars, de l'exposé des motifs, rédigé par M. Mussolini, du projet de loi sur les accords du Latran. « Dans un État catholique, y est-il dit, l'Église catholique doit jouir d'une situation juridique particulièrement favorable, sinon de privilèges au vieux sens de ce mot; elle ne doit pas simplement jouir d'un respect négatif, ce qu'elle pourrait aussi bien obtenir d'un État libéral et agnostique. Il est donc évident qu'avec le concordat signé le 11 février 1929, le principe de la séparation entre l'Église et l'État, tel que l'entendait le vieux libéralisme et tel que le professe encore aujourd'hui l'anticléricalisme démocratique, se trouve abandonné. En d'autres termes, on renonce à considérer l'Église catholique comme une association privée soumise au droit commun, la religion comme un problème de la conscience individuelle et l'État comme une organisation agnostique en matière religieuse et pratiquant l'indifférence à l'égard de toutes les religions. » Rome n'est pas une ville comme les autres : « En raison du caractère sacré de la Ville Éternelle, siège épiscopal du Souverain Pontife, centre du monde catholique et but de pèlerinages, le gouvernement italien s'opposera, dans Rome, à tout ce qui pourrait être en contradiction avec ce caractère. Nous voulons seulement, et c'est justice, défendre l'atmosphère pieuse et sacrée qui s'étend des catacombes à ses quatre cents églises contre les affirmations et les manifestations qui ne garderaient point la sérénité de la pensée et qui n'auraient pas conscience du respect exigé par la solennité du lieu. » Dans les milieux « anticléricaux », on s'alarma. Quoi ? Des manifestations comme celles qui accompagnèrent l'érection d'une statue à Giordano Bruno ne seraient donc plus possibles ?

Dans quelle mesure peut-on trouver, dans les discours de M. Mussolini, l'écho de telles doléances? Le Duce a parlé comme s'il voulait, jusqu'à un certain point, les rassurer et les apaiser. Lu entre les lignes, son discours se réduit à peu près à ceci : Rome est définitivement la capitale de l'Italie unifiée, voilà l'essentiel, et jamais plus

on ne pourra revenir sur ce résultat; quant au Concordat, pourquoi s'en inquiéter? L'Église catholique ne sera libre, en pratique, que dans la mesure où elle servira le fascisme italien dont l'autorité est assez forte pour l'empêcher de sortir du rôle qu'il consent à lui laisser. Mais, bien entendu, la pensée est plus enveloppée, bien que l'expression, surtout dans le discours du 13 mai à la Chambre, soit souvent virulente et agressive, dans la manière de M. Mussolini tribun et chef de parti, plus que dans le style du Duce chef de gouvernement et diplomate consommé. La discussion commença à la Chambre le 10 mai, et c'est le 13 que le Duce prononça son discours durant trois heures d'horloge.

Il débute par une définition. Les deux souverainetés, celle du royaume d'Italie et celle de la Cité du Vatican, sont également complètes, comme si elles étaient situées fort loin l'une de l'autre, et sont bien distinctes. On ne peut même pas dire que, dans l'État, l'Église est libre, puisque ses institutions et ses hommes sont soumis aux lois générales du royaume. Il faut dire : « État souverain dans le royaume d'Italie. Église catholique avec certaines prééminences loyalement et volontairement reconnues, libre admission des autres cultes. » Puis, dans un raccourci historique souvent tendancieux, le Duce affirme que le catholicisme doit son rayonnement supranational à l'Empire romain; il retrace à sa manière l'histoire des concordats et celle de la « question romaine ». La solution, c'est le traité du Latran. Il ne sacrifie pas un pouce de territoire italien, en dehors de celui qui était déjà occupé par le Vatican et ses dépendances. « Nous n'avons pas ressuscité le pouvoir temporel des Papes; nous l'avons enterré. » L'État fasciste n'a rien abdiqué de ses prérogatives. « Un autre régime que le nôtre, un régime démo-libéral, un de ces régimes que nous méprisons, peut juger utile de renoncer à l'éducation des jeunes générations. Nous pas. Sur ce terrain, nous sommes intraitables. L'enseignement doit être nôtre, les petits enfants doivent être élevés dans notre foi religieuse, mais il nous faut compléter cette éducation, il nous faut donner à ces jeunes gens le sentiment de la virilité, de la puissance, de la conquête; par dessus tout, il faut leur transmettre notre foi, nos espérances. »

Le Duce s'attache ensuite à justifier le Concordat. Son « caractère sacré », Rome le doit d'abord à l'Empire romain, ensuite à ce qu'elle a été « le berceau du catholicisme » et enfin à ce qu'on y a transporté le Soldat inconnu. Nous voilà loin de l'article premier du Concordat et de l'exposé des motifs que nous rappelions tout à

l'heure ! Au reste, le texte dit « aura soin » d'empêcher toute manifestation contraire à ce caractère sacré, et non pas « assume l'obligation ». La statue de Giordano Bruno restera où elle est, au Campo di Fiori, et celle de Garibaldi sur le Janicule; on va même ériger bientôt celle d'Anita Garibaldi. M. Mussolini donne en terminant un détail qui révèle les inquiétudes qui, parmi les catholiques, se seraient révélées si la presse était libre : « En trois mois, j'ai saisi plus de journaux catholiques que dans les sept années précédentes. C'était le seul moyen de les ramener à l'intonation juste. » Il achève son discours sur une apologie de l'État fasciste : « Il est catholique, mais il est aussi fasciste, il est même avant tout, exclusivement, essentiellement fasciste. Le catholicisme le complète, mais que nul ne s'avise, sous prétexte de philosophie, de métaphysique, de nous changer les cartes dans les mains! Que chacun songe qu'il n'a pas devant lui l'État agnostique, démo-libéral, une sorte de matelas sur lequel tout le monde dormait à tour de rôle; mais un État conscient de sa mission et qui représente un peuple en marche; un État qui transforme essentiellement ce peuple, même au point de vue physique. A ce peuple, l'État doit dire de grandes paroles, agiter devant lui de grandes idées et de grands problèmes, et ne pas se contenter d'un simple rôle d'administrateur. Pour cette simple administration, les petits ministres des temps médiocres étaient suffisants! »

Comment ne pas se représenter les étonnements, les sursauts, les anxiétés qui agitèrent l'âme de Pie XI lorsqu'il prit connaissance d'un pareil discours où le vrai se mêle au faux et le meilleur au pire? Avant même d'en avoir achevé la laborieuse lecture, dès le 14 mai, le Pape saisit l'occasion de la visite au Vatican d'un groupe d'élèves du collège de Mondragone pour définir, dans une allocution singulièrement vigoureuse, les droits de l'Église et de la famille en matière d'éducation chrétienne. Rétorquant directement les affirmations de M. Mussolini, il déclare : « La mission de l'éducation incombe avant tout, par dessus tout et en premier lieu, à l'Église et à la famille; elle leur incombe de droit naturel et divin, par conséquent d'un droit qui ne souffre ni dérogation, ni abstention, ni aliénation. L'État assurément ne peut ni ne doit se désintéresser de l'éducation des citoyens, mais seulement pour contribuer à tout ce que l'individu et la famille ne pourraient faire eux-mêmes. Le rôle de l'État n'est pas d'absorber, d'engloutir, d'annihiler l'individu et la famille... Ce n'est pas nous qui disons qu'il est nécessaire, convenable, opportun, que l'État forme des conquérants, qu'il dresse ses

enfants à la conquête... Si tous les États dressaient leurs enfants à la conquête, qu'arriverait-il ?... Dans le domaine de l'éducation nous ne dirons pas que nous sommes intraitable, car se montrer intraitable n'est pas une vertu, mais Nous sommes intransigeant, aussi intransigeant que Nous serions forcé d'être si l'on nous demandait combien font deux et deux. »

Telle fut, dans cet émouvant conflit de doctrines, la première passe d'armes. A quelques jours de là, le 25 mai, M. Mussolini, au Sénat, répondait aux critiques du sénateur Benedetto Croce, le philosophe néo-hégélien bien connu, et au Pape lui-même. Après avoir repris sa théorie historique des origines de l'Église, il en vient à l'éducation. « Il y a un côté de l'éducation à propos duquel nous sommes sinon intraitables, du moins intransigeants... Dire que l'instruction regarde la famille, c'est dire une chose en dehors des réalités contemporaines... Seul l'État, avec tous ses moyens de tout genre, peut remplir cette tâche. J'ajoute que seul aussi l'État peut donner l'instruction religieuse nécessaire en la rangeant parmi les autres disciplines. Quelle est donc l'éducation que nous revendiquons en totalité ? L'éducation du citoyen. » Et ce sera une « éducation guerrière... Puisque nous avons des intérêts que nous devons défendre jour par jour, nous ne pouvons nous laisser bercer par les balivernes de l'universalisme ; je le comprends chez un peuple arrivé, mais je ne puis l'admettre chez un peuple qui doit arriver. » Puis le Duce termine l'apologie des accords du Latran par un avertissement qui est une menace enveloppée. Le traité est hors de discussion ; mais « les conflits éventuels auront un autre terrain, celui du Concordat... Vous ne vous effrayerez pas, ni moi non plus, quand on dira qu'il y a des froissements, en dépit de la distinction très nette de ce qu'on doit rendre à César et de ce qu'on doit rendre à Dieu ; mais quand la bonne foi et le sens de l'italianité viendront en aide, ces conflits s'aplaniront. »

Ces risques de l'avenir, le Pape les accepte comme le Duce, mais il a tenu à répondre, par un document plus solennel et plus complet que l'allocution aux élèves de Mondragone, à la philosophie et à l'histoire accommodées à la mode fasciste : c'est l'objet d'une lettre au cardinal Gasparri datée du 30 mai. Ce document, empreint d'une dignité sereine et attristée, est difficile à analyser : il faut le lire (1). Le Pape a le devoir de parler, car la joie qu'avaient provoquée les évé-

(1) On en trouvera la traduction dans *La documentation catholique*. — Voyez, sur les accords du 11 février, notre *Chronique* du 1er mars.

nements du 11 février devait être, trois mois après, « profondément et douloureusement troublée ». Après le traité et le Concordat, le Pape « ne pouvait s'attendre à des expressions hérétiques et pires qu'hérétiques sur l'origine même du christianisme ». L'universalité n'a pas été conférée à l'Église par l'Empire romain; elle se rencontre déjà de droit et de fait aux premiers débuts de l'Église et de la vocation apostolique, et l'Église n'a pas tardé à déborder les limites de l'Empire romain. Puis, ayant redressé les affirmations tendancieuses du Duce, Pie XI établit fermement les principes de l'Église : « Si, dans le concordat, ce ne sont pas deux États qui sont en présence, ce sont très certainement deux souverainetés, au sens total du mot, c'est-à-dire pleinement parfaites, chacune en son ordre, ordre nécessairement déterminé par les fins respectives, où il est à peine besoin d'ajouter que l'objective dignité des fins détermine non moins objectivement et nécessairement l'absolue supériorité de l'Église. » Ne croirait-on pas apercevoir les ombres toujours vivantes des grands papes du moyen âge? Le souverain Pontife, continue Pie XI, ne représente pas la souveraineté de l'Église, « il la personnifie et l'exerce en vertu d'un direct mandat divin. Ce n'est donc pas l'organisation catholique en Italie qui se soumet à la souveraineté de l'État, fût-ce avec une condition de particulière faveur, mais c'est le souverain Pontife, la suprême et souveraine autorité de l'Église, qui dispose ce qui, à son jugement, peut et doit se faire pour la plus grande gloire de Dieu et pour le plus grand bien des âmes. »

Le Pape s'applique ensuite à redresser les formules inexactes ou inadmissibles du point de vue de l'Église, offensantes même parfois ou en tout cas déplaisantes, dont s'est servi le chef du gouvernement italien; il définit la vraie liberté de conscience qui ne saurait être « absolue », car, « autant vaudrait dire que la créature n'est pas dépendante du Créateur », mais qui, en tout cas, échappe au pouvoir de l'État. « État catholique, dit-on, mais État fasciste ». Oui, pourvu que « tant dans l'ordre des idées et des doctrines que dans l'ordre de l'action pratique, l'État fasciste n'admette rien qui ne s'accorde avec la doctrine et la pratique catholiques : faute de quoi il n'y aurait pas et il ne pourrait pas y avoir d'État catholique ». Pie XI, par cette simple affirmation de haute portée, désolidarise, pour le présent et l'avenir, l'Église et le Saint-Siège des violences et des actes arbitraires dont le fascisme a jusqu'ici souvent abusé.

Le Duce avait paru distinguer entre le traité de Latran qu'il considère comme définitif et intangible, et le Concordat plus fragile et

susceptible d'amendements. Le Pape affirme de nouveau que le Concordat et le traité « sont le complément nécessaire l'un de l'autre et qu'ils ne peuvent être séparés ni dissociés. Il en résulte bue *simul stabunt* ou bien que *simul cadent* : la Cité du Vatican, dût-elle, en conséquence, tomber aussi avec l'État qu'elle constitue. » Le Pape, en signant les accords, avait précisé que le Concordat est la condition et l'explication du traité ; il s'agissait avant tout, dans son esprit, de rendre la paix aux consciences italiennes et, nous dit-il, quand il s'agit de sauver des âmes, il traiterait « même avec le diable en personne ».

La lettre du Pape a produit en Italie une impression d'autant plus forte qu'aucune voix n'a la faculté de s'élever pour critiquer les actes du gouvernement. Peu de personnes eurent d'ailleurs la possibilité de la lire, car l'édition de l'*Osservatore romano*, où elle parut d'abord, fut presque entièrement achetée dès sa mise en vente par les soins vigilants de la police. Les journaux fascistes attaquèrent vivement le Saint-Siège. Le passage suivant de l'*Impero*, que nous empruntons au *Journal des Débats* du 8 juin, donnera une idée de leur ton.

« Il ne faut pas, à notre avis, attacher une trop grande importance à cette lettre, mais nous devons déclarer qu'un fasciste ne peut supporter que le Pape, se mettant tout à coup à polémiquer, croie avoir le droit de critiquer le Duce. Nous rappelons que le Duce ne doit pas être discuté. Nous n'avons jamais offensé l'Église et l'Église ne peut pas offenser le fascisme. Ceci est le dogme fondamental de notre grandeur. Mussolini, que personne ne l'oublie, est l'homme de la Providence. »

C'est dans une telle ambiance que les ratifications ont été échangées le 7 juin. A cette occasion, un échange de messages cordiaux a eu lieu entre le Roi et le Pape. Mgr Borgongini-Duca, qui a toute la confiance du cardinal Gasparri, a été nommé nonce à Rome auprès du gouvernement royal d'Italie et procède à son installation. Le sénateur de Vecchi a été accrédité en qualité d'ambassadeur auprès du Saint-Siège. La Cité du Vatican s'organise et a promulgué ses lois fondamentales qui sont au nombre de six. Ainsi s'est accomplie la restauration d'un État pontifical, dans des conditions à la vérité toutes nouvelles qui en font, comme l'a dit M. Mussolini et comme l'a voulu Pie XI, une « cité des âmes » qui aura sa législation, sa monnaie, ses postes, ses timbres, mais qui, cependant, pour toutes les réalités pratiques de la vie matérielle, ne pourra guère se passer du grand État dans lequel est enclavé son minuscule territoire. Indé-

pendance de droit des deux pouvoirs l'un à l'égard de l'autre, interdépendance de fait, qui reste, pour le Saint-Siège, sans inconvénient grave tant que la concorde règne entre les deux États également souverains, mais qui peut entraîner de singulières complications le jour où, pour emprunter le langage de l'*Impero*, « l'homme de la Providence » aurait, avec le fondé de pouvoirs permanent de cette même Providence, quelque différend sérieux.

Mais si le Concordat n'est pas appliqué, ou ne l'est que partiellement, le traité se trouvera caduc ; serait-il possible, en pareil cas, de faire revivre les revendications territoriales du Saint-Siège ? Évidemment non. Le Pape retomberait dans la situation, où il était avant le 11 février et le 7 juin, d'un souverain sans terre et sans garanties d'indépendance, mais sa position s'aggraverait de l'échec même de la tentative de collaboration et d'entente. L'indépendance de l'autorité spirituelle ne se fonderait alors que sur l'opinion de la catholicité et l'intervention diplomatique des gouvernements représentés auprès du Vatican. C'est la raison principale pour laquelle le gouvernement italien, quel qu'il soit, s'arrangera pour faire durer, vaille que vaille, le Concordat et le traité.

La force du Saint-Siège, même lorsqu'il croit plus expédient de n'y pas faire appel et de traiter seul à seul avec le gouvernement italien, réside essentiellement dans son caractère supranational. C'est pourquoi le différend, si nouveau dans sa forme mais si ancien dans son fond, qui s'est élevé entre le Saint-Siège et l'Italie fasciste, intéresse toutes les nations. Au moment où, dans tous les pays, on se préoccupe de trouver des formes nouvelles et d'un meilleur rendement pour l'organisation de l'État, les actes de Pie XI et les discours de M. Mussolini prennent un relief singulier. Et le moins intéressant, en ce débat, n'est pas d'entendre la Papauté, en face de la déification de l'État par le fascisme, définir les limites que le pouvoir de l'État ne saurait franchir sans attenter à l'indépendance des consciences.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

VALOMBRÉ

DEUXIÈME PARTIE (1)

LE MARQUIS D'ARNAY

Il fit une entrée à grand orchestre. Sa meute, — orgueil de ses chasses, — accompagnait ses pas, plus lents et lourds qu'autrefois, de sonneries de cloches. Elle reconnaissait le maître et le saluait avec allégresse. La porte du salon s'ouvrit et il s'arrêta sur le seuil pour jeter son appel :

— Bonjour, mes enfants !

Mais instantanément il dévisagea notre groupe. Ma présence lui parut-elle insolite ? Se rendit-il un compte immédiat des expressions bouleversées et mal remises encore de sa fille et de son gendre ? Son regard nous perça de part en part successivement tous les trois, ce regard d'acier dont je savais l'acuité pour l'avoir vu se poser sur quelque verne où se dissimulait un bouc solitaire, sur quelque vieux document d'archives où se terrait la preuve de propriété. Et du coup je compris que nous n'échapperions pas sans peine à ses investigations. J'avais seul récupéré tout mon sang-froid : il m'appartenait donc de le dépister.

Devrais-je vivre cent ans, je le reverrais toujours sur ce seuil, le chapeau mou sur la tête, son pardessus de voyage entr'ouvert, bien pris dans sa taille qui paraissait plus haute qu'elle n'était, malgré un peu d'embonpoint qui épaississait les traits et tout le corps, le vêtement soigné, les pieds guêtrés,

Copyright by Henry Bordeaux, 1929.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

les mains gantées, les cheveux gris, la moustache en crocs courte et dure, le nez aquilin à la François Ier, le teint rouge et cuit par la vie au grand air, la bonne chère et la boisson, les yeux enfin, les yeux petits, enfoncés dans de grandes cavernes ombragées par de gros sourcils, et pointant avec une force incroyable de clairvoyance et de domination. Il portait beau, et soixante-cinq années ne l'avaient ni courbé ni diminué, comme si la vieillesse ne lui apportait qu'un exercice plus évident du commandement. Certes, il avait copieusement abusé de la vie, épuisé sa femme de grossesses précipitées avant qu'elle pût enfin mettre au monde Sylvie, leur unique enfant ; forcé le gibier dans le massif de la Grande-Chartreuse, le Vercors et le Valgaudemar, sans ressentir jamais la fatigue ; séduit les femmes sans jamais se laisser prendre à leurs grimaces, leurs mines et leurs traquenards ; supporté magnifiquement les bourgognes les plus chauds, les champagnes les plus secs et les alcools les plus chargés. Mais, sur le tard, il était pris dans les pièges de la goutte et dans la glu d'une trop jeune maîtresse qui convoitait son titre et son château. Pris ? non point encore. Il avait dû mettre en fuite la première avec les massages et les eaux d'Aix, et la seconde, jusqu'ici, était tenue en respect par la fille installée au château d'Arnay.

— Eh bien ! Sylvie, s'écria-t-il en ôtant son chapeau et saluant à la ronde au moment où j'allais intervenir, tu ne te précipites pas pour m'embrasser ?

Je me laissai prendre pour ma part à ce ton bonhomme et familier. Déjà Mme de Varce se hâtait avec un sourire contraint et des paroles de bienvenue qu'elle s'arrachait à grand peine.

— Et vous, Aynard ? Êtes-vous planté comme un clou ?

Aynard à son tour s'avança. Je n'attendis pas d'être interpellé et voulus sans retard expliquer ma visite :

— J'étais venu, vous le voyez, prendre de vos nouvelles. Quelle chance d'être là pour votre arrivée ! Mais je ne veux pas gêner vos effusions de famille et reviendrai.

— Non, non, mon cher Véry, ne partez pas encore. Nos effusions de famille, comme vous dites, sont déjà closes. Trop heureux de vous saluer. Voilà un bon avocat : il vient voir si les procès poussent avec les feuilles. Mais le civil chôme en ce moment. Et le criminel aussi, j'espère.

Il se mit à rire. Cet air de plaisanterie acheva de me rassurer. Assez tôt il connaîtrait la vérité. Le château, alors, tremblerait de sa colère et mieux valait que la décision fût prise auparavant. Mais brusquement ce rire se cassa et la voix se fit formidable pour réclamer sur un ton impératif :

— Ah ! ça, que se passe-t-il ici ?

L'orage éclatait avec une soudaineté imprévue. J'en avais beaucoup traversé, en chasse et dans la vie, et de ma voix la plus naturelle je répliquai :

— Mais sapristi, mon cher marquis, que diable voulez-vous qu'il se passe ? Vous tombez comme un bolide, et vous ne nous laissez même pas le temps de vous accueillir.

Il m'appelait par mon nom, familièrement, non sans quelque hauteur. Comme je déteste la familiarité, je lui rendais la sienne en lui donnant du *cher marquis*, à la façon de cette noblesse de province qui continue de se prendre pour un monde à part, mais qui est assez fine pour abandonner cette position intenable, dès que l'interlocuteur en sourit. A dessein j'avais allongé ma phrase afin que M. et Mme de Varce achevassent de calmer leurs nerfs surexcités. Mais on ne détourne pas un cyclone, et c'était un cyclone qui s'abattait sur nous :

— Me prenez-vous pour un idiot, monsieur l'avocat ? (Il me lançait mon titre pour me remettre à ma place, préférable à la sienne, en ce moment surtout.) Vous savez bien pourtant que j'ai les yeux suffisamment exercés. Pourquoi ma fille a-t-elle cette figure de papier mâché et pourquoi mon gendre prend-il tournure de condamné ? Enfin, pourquoi vous ont-ils fait venir pendant mon absence ? Depuis quand se trame-t-il quelque chose chez moi, dans mon château, pendant que je n'y suis pas ? Suis-je le maître ici, oui ou non ? Il y a cinq ou six cents ans que mes ancêtres, puis moi, nous commandons sur ce coin de terre. Nous n'en sommes pas encore dépossédés. Autrefois, nous marchions avec le connétable de Lesdiguières. Il n'y a plus aujourd'hui de connétable de Lesdiguières. Mais tant que je serai vivant, rien ne s'accomplira ici que par mon ordre et par ma volonté.

Il s'était agité et promené à travers la vaste pièce pendant cette tirade, tantôt passant devant les tapisseries de batailles et de fêtes, tantôt devant la galerie de portraits. Et comme sa voix retentissait, ses nombreux amis du chenil voisin, ses

griffons et ses chiens courants, lui répondirent en chœur. Que signifiait tout ce vacarme? Il n'en pouvait même rien soupçonner : les journaux s'étaient occupés de l'affaire pendant sa villégiature, et s'ils l'avaient suivi à Aix-les-Bains, n'en devait-il détacher la bande qu'avec la plus complète indifférence. Mais que n'obtiendrait-il pas par la terreur? Sa fille et son gendre, après la tragique lutte où le coupable s'était enfin rendu, n'étaient pas en état de lui résister. Il pouvait les tracasser et tourmenter si violemment qu'il en tirerait des aveux, ou tout au moins une inquiétude qui tôt ou tard les lui livrerait. Je les voyais si désarmés et si craintifs devant lui que je ne pouvais rien augurer de bon, si l'entretien se prolongeait dans une pareille atmosphère. Je l'avais vu à la chasse, obstiné, tenace, opiniâtre, et sur le moindre indice relevé, parfois même deviné, il organisait la battue, repérait les passages, distribuait les postes. Pour couper la voie où il s'engageait en aveugle, mais en aveugle dont le flair risque de suppléer au sens défaillant, il fallait une diversion qui l'obligeât à se porter d'un seul mouvement rapide sur un autre terrain; il fallait répondre à son attaque foudroyante par une attaque personnelle. C'est la manœuvre que j'exécutai sans retard. Comment aurais-je supposé qu'elle achèverait de nous perdre et provoquerait notre déroute?

— Il y a pourtant une chose, ripostai-je quand il passa à ma portée dans sa menaçante promenade, qui ne devrait s'accomplir ici ni par votre volonté, ni par votre ordre.

Il s'arrêta net et je crus avoir réussi d'emblée à le fixer sur un autre sujet. Car il me regarda bien en face, d'un air furibond, et me jeta :

— Que voulez-vous dire? Expliquez-vous?

— Eh bien! je fais allusion à votre projet.

— Quel projet?

— Est-ce à moi de vous le rappeler? Tous ces portraits qui ornent ces murs, toutes ces images du passé, et votre château même, et vos terres, et l'histoire de votre famille, et votre nom, tout ne vous en détourne-t-il pas?

— Mais à qui en avez-vous?

— A vous seul. Votre fille me faisait part, tout à l'heure encore, de sa tristesse et de ses appréhensions. Et c'est pourquoi vous nous avez surpris avec des airs consternés.

— Quelles appréhensions? Quelle tristesse? Pourquoi ces précautions et ces cachotteries?

Il avait repris ce ton dédaigneux qui m'échauffait au plus tôt les oreilles. Aussi brusquai-je l'offensive :

— Mais il n'y a ni précautions, ni cachotteries. Et vous savez bien que je fais allusion à votre projet de mariage avec Mlle Ninette Furon, de son nom de guerre, au casino d'Uriage, Ninon Prémolette.

Il leva les bras en l'air et fit entendre des ricanements presque injurieux :

— Ah! vous avez cru traverser ma voie et me dépister, je le vois bien maintenant. Eh bien! la ruse est trop grossière et n'a pas réussi. Je sors de chez Mlle Ninette Furon et j'ai même failli l'étrangler. Elle doit la vie à mon calme, à ma possession de moi-même.

Parler de son calme et de sa possession de soi ne pouvait appartenir qu'à lui. Sans retard il continua :

— Vous êtes mal renseigné, mon cher. Et ma fille doit avoir d'autres craintes. Elle est demeurée à la Terrasse pour me harponner et empêcher par sa présence un mariage qui eût été ridicule en effet et qui révélait chez moi les premières atteintes d'une sénilité dont, heureusement, j'ai su me débarrasser. La goutte ni les femmes ne me gêneront à l'avenir, et je vous convie à mes chasses la saison prochaine. Vous me trouverez rajeuni.

— J'accepte d'avance votre invitation.

— C'est entendu. Mais ce n'était point pour retenir un sot vieillard amoureux que vous étiez réunis, avant mon retour que vous n'attendiez pas, en conciliabule secret. Ce conciliabule secret, j'en ai reçu la clef tout à l'heure, chez Mlle Furon précisément, dans la petite villa où je l'ai installée du côté de Chapareillan.

Que pouvaient signifier ces paroles? Seul le rappel de Chapareillan sonnait mal pour moi. Cependant le marquis se planta successivement devant chacun de nous trois, nous toisant de tout près, nous reniflant pour ainsi dire comme un chien courant mis sur la piste. Et cet examen muet eut à nouveau pour effet d'épouvanter M. et Mme de Varce.

— Oui, conclut-il, c'est bien cela. Je ne dois pas me tromper. La chose serait donc beaucoup plus grave que je ne le pensais.

Nous y mettrons bon ordre tout de même. Vous, maître Véry, vous faites bonne figure. D'ailleurs, vous êtes moins intéressé là-dedans. Toi, Sylvie, tu as beau savoir te dominer, je te sens toute tremblante, comme une perdrix surprise. Quant à vous, monsieur, vous êtes une chiffe.

L'arrêt était prononcé sur nous trois. Mais cet arrêt ne visait que notre attitude physique. Comment serait-il allé au delà? Comment M. d'Arnay, qui venait de passer un mois à Aix-les-Bains, loin de toutes nouvelles locales, loin de toute information particulière, pourrait-il être renseigné en quoi que ce fût sur la cause réelle de ce qu'il appelait notre conciliabule secret? En quoi sa visite à Mlle Furon se pouvait-elle relier à notre angoisse actuelle? J'avais beau chercher avec toute mon habitude professionnelle : le fil conducteur m'échappait. Je n'eus pas d'ailleurs le loisir de me livrer à ce travail de déduction; déjà le marquis fonçait sur son gendre qu'il continuait d'appeler *monsieur*, le retranchant d'avance de sa famille.

— Enfin, monsieur, est-ce vrai, oui ou non? Êtes-vous, oui ou non, mêlé à ce drame du Guiers-mort?

— Quel drame, mon père? balbutia le jeune comte de Varce.

— Ne faites pas l'ignorant. Cette histoire d'infanticide.

— Oh! mais non.

Le pauvre garçon, atterré, allait au plus court : il niait tout, en bloc. Mais le terrible interrogatoire ne s'arrêta pas à cette timide protestation :

— Étiez-vous, oui ou non, l'amant de cette institutrice?

— Quelle institutrice?

— Assez. Je déteste les paroles hypocrites. Vous savez très bien de qui je parle. J'ai oublié son nom. Elle a instruit votre sœur. Il est vrai qu'elle instruisait toutes les jeunes filles de la ville. Vous n'avez pas encore été inquiété. Je débarque à temps pour l'empêcher. Et même nous allons profiter de la présence de Me Véry pour liquider immédiatement cette affaire. Il est de bon conseil, je l'ai tant de fois éprouvé.

Et se tournant vers moi, il ajouta :

— Vous n'êtes pas de trop, mon cher avocat, vous le voyez, pour assister à nos affaires de famille.

Et il me décocha un ironique sourire. Peut-être n'avait-il pas si tort en s'attribuant le mérite du calme et de la possession de soi-même : jusque dans la colère il gardait sa lucidité

et sa promptitude de décision. La société nouvelle ne lui réservait aucune place, et pourtant il était de toute évidence né pour exercer le commandement. Il tenait son gendre, non pas au collet, mais à sa merci, le dominant de la taille, l'enveloppant du geste, le scrutant du regard. Mme de Varce s'était avancée comme pour porter secours à son mari en danger, en sorte que le groupe familial se resserrait. Moi seul demeurais un peu à l'écart, prêt d'ailleurs à me rapprocher. Et le vieux marquis, sans désemparer, s'érigea en inquisiteur :

— Vous lui donniez vos rendez-vous à Chapareillan.

Chapareillan : pour la seconde ou la troisième fois le nom de ce village revenait dans la conversation. De là sans doute les indiscrétions avaient dû partir. Elles représentaient une nouvelle menace. Elles pouvaient d'un jour à l'autre revenir au Palais de justice.

— Non, mon père, affirma timidement le malheureux M. de Varce.

— Ah ! ne mentez pas, je vous en prie. Nous ne sommes pas ici chez le juge d'instruction. Si jamais vous y êtes appelé, là j'espère bien que vous saurez mentir. Là-bas, mais pas ici.

— Mais je n'y ai pas donné de rendez-vous, je vous le jure.

M. d'Arnay parut hésiter, — oh ! une seconde, pas davantage, — puis il se lança de nouveau :

— Je veux bien vous croire. Cela est sans importance. Dans tous les cas, c'est à Chapareillan que votre maîtresse a accouché.

— Oui, confessa le misérable.

C'était son premier aveu. Et je compris, à la peur qui le terrassait, qu'il ne se défendait plus, qu'il était forcé comme un sanglier à bout de souffle, que son maître et seigneur n'avait plus besoin d'aucune arme pour le servir. Une seule chance nous restait : le marquis d'Arnay ne jouerait pas longtemps au plus fin, nous ne tarderions pas à savoir d'où il tenait ses informations et jusqu'où elles allaient. Elles ne devaient pas dépasser dans mon idée la séduction de l'institutrice et la paternité de l'enfant disparu. Elles ne devaient pas dépasser la complicité morale. Elles ne pouvaient pas aller jusqu'à la connaissance du crime. Aucun témoignage n'était en état de le lui avoir révélé. Mais il y a dans la vie de tels hasards qui livrent les secrets les mieux cachés, qui dissipent les ténèbres

les plus épaisses. Tout de même, comment ces hasards avaient-ils pu se rencontrer sur la route d'Aix?

— Ah! s'écria le marquis, c'était donc exact?

Ainsi n'était-il sûr de rien. Il était rentré chez lui sans aucune certitude. Nos attitudes gênées, ou plutôt celles de sa fille et de son gendre, avaient donné corps à de simples soupçons. Le premier aveu arraché à M. de Varce lui suffirait-il? Allait-il en obtenir d'autres, de gré ou de force? M'appartenait-il d'intervenir? Je tentai du moins de ralentir cette trop rapide marche en avant :

— Oui, nous étions réunis à cause de cela tout à l'heure.

Il lâcha sa proie un instant pour se tourner de mon côté :

— Vous vous arrangiez, je l'espère, pour le mettre hors de cause.

Comme il était loin de la vérité, de nos devoirs de conscience, de mes scrupules professionnels!

— Parce qu'il faut qu'il le soit, entendez-vous, ajouta-t-il de son ton péremptoire.

A mon tour j'interrogeai :

— Mais, monsieur, comment avez-vous été mis au courant de cette histoire? M'est-il permis de vous le demander?

Il m'enveloppa de la tête aux pieds d'un regard un peu méprisant, comme pour me faire sentir la valeur de la réponse dont il m'honorait :

— Oh! mon cher avocat, moi, je n'ai rien à cacher. Quand je vais en justice, — et mieux que personne vous le savez, — c'est pour y poursuivre mes droits, non pour défendre ma personne. Ma personne, d'ailleurs, j'aviserai à la défendre moi-même, si jamais quelqu'un vient y porter atteinte. Comment j'ai appris la chose? C'est bien simple. Mlle Furon s'est permis de m'écrire il y a quelques jours à Aix où je ne l'avais pas emmenée, car je désirais m'y soigner, pour me demander quel sort je lui réservais. Elle estimait qu'elle avait assez attendu et m'assurait que sa patience était à bout et sa confiance ébranlée ; si je ne lui donnais pas satisfaction avec un titre de marquise et la vie au grand jour, eh bien! elle avait pénétré un mystère dont la divulgation me pouvait porter un tel préjudice que mieux valait nous entendre. Cela n'était pas dit avec cette brutalité. Le marché était mieux dissimulé. Il s'accompagnait de protestations qui ne vous intéresseraient pas. Ma vigi-

lance n'est pas endormie à ce point. Dès que j'aperçus des velléités de chantage, mon parti fut vite pris. Je débarquai ce matin même à Chapareillan, dans la villa que j'ai louée pour elle. Ce fut une belle scène, vous pouvez m'en croire.

Nous pouvions l'en croire sur parole en effet. Mais ne nous en donnerait-il pas un aperçu? Déjà, coupant court à notre curiosité, il reprenait, après avoir quitté son manteau, car il étouffait dans cette pièce fermée :

— Ce n'est pas là un sujet pour soirées de famille. Et je vous interdis, monsieur (*il s'adressait à son gendre*), d'en tirer jamais avantage sur moi pour amoindrir votre respect. Qu'il vous suffise de savoir que j'ai cette fois jeté cette femme à la porte de mon existence, avec une rente bien entendu. Je fais les choses proprement. Elle est prévenue que si jamais elle révèle quoi que ce soit à qui que ce soit sur vos relations, monsieur (*toujours M. de Varce*), avec cette... cette institutrice, cette accusée, cette abominable criminelle, elle me verra immédiatement réapparaître, où qu'elle se soit remisée, pour lui tordre le cou impitoyablement. La terreur est parfois salutaire. A défaut de l'amour, elle gardera de moi ce précieux souvenir qui, je vous en réponds, ne sortira pas de sa mémoire.

De nouveau il s'arrêta. Certes, nous étions fixés sur le mutisme obligatoire de Mlle Ninette Furon, mais que pouvait-elle savoir? C'est la question que je posai et qui reçut cette réponse :

— Oh! mon gendre se cachait bien. Les courtes journées d'hiver lui étaient favorables et c'est au mois de décembre que sa maîtresse a accouché à Chapareillan. Il y venait jouer le rôle des oiseaux de nuit. Et d'ailleurs personne ne le connaissait. Il n'a pas une figure à révolutionner les regards. Rien n'est plus banal qu'une jolie figure. Cela ne se fixe pas dans les yeux. Il a fallu l'œil exercé de Mlle Furon, accoutumée à évaluer les hommes, pour le dévisager au soir tombant ou sous un réverbère. Or, elle assistait au mariage de ma fille à Grenoble. Là elle a pu identifier M. de Varce et quand *le Petit Dauphinois* a donné ce détail à propos du crime du Guiers-mort : l'accouchement de la coupable à Chapareillan, elle a fait le rapprochement sans autres données. « Tiens! tiens! a-t-elle pensé, on cherche l'amant de l'accusée. Mais ne serait-ce pas ce beau petit jeune homme que j'ai rencontré une fois et qui avait

l'air de se cacher, ne serait-ce pas M. de Varce? » Elle n'en savait pas plus long. Mais cette hypothèse incertaine lui suffisait pour tenter de me faire chanter. Me faire chanter! Elle a pu se rendre compte que mon seul chant, c'est un cri de guerre. S'il n'y a pas d'autres témoins, vous pouvez dormir tranquille, monsieur de Varce.

Pauvre M. de Varce, aussi effondré que dut l'être Mlle Furon devant l'éclat de son vieil amant, il n'en avait pas fini avec le redoutable adversaire qui déjà le reprenait à partie :

— On n'abandonne pas ses bâtards, monsieur. Nos ancêtres ne les abandonnaient pas. Il y en eut d'assez célèbres, comme le bâtard de Dunois. Et quand la femme légitime était assez intelligente pour comprendre l'étendue de son devoir, elle prenait même le bâtard sous sa protection et l'élevait avec les autres enfants. Une barre sur l'écusson n'était pas un signe d'infamie. Si vous m'aviez confié, monsieur, avant votre mariage, votre paternité clandestine, je vous eusse fourni les moyens de renvoyer dignement votre maîtresse et son rejeton.

Tout de même, ce vieux coureur ne manquait ni d'équité, ni de noblesse. Mais il ajouta aussitôt cette phrase menaçante :

— Tandis que maintenant, monsieur, il n'y a plus qu'à vous tenir tranquille. Je n'entends pas que vous soyez mêlé à une affaire criminelle, ni que vous salissiez votre nom et par surcroît celui de ma fille et le mien. Vous irez donc faire un voyage avec votre femme pendant que l'on jugera cette misérable.

C'était bien ce que j'avais pensé : il ne soupçonnait pas le moins du monde la part principale de M. de Varce dans le drame de la Grande-Chartreuse ; il le croyait simplement tourmenté par sa liaison avec Monique Desclaux et peut-être capable de lui porter secours aux assises en avouant qu'il l'avait abandonnée. Comme il était loin de la vérité, et comment la pourrait-il accueillir? Or cette vérité accourait du bout de l'horizon, bientôt s'abattrait sur lui, cyclone sur cyclone, et celui-ci plus dévastateur. Il avait une telle majesté dans sa colère, que d'avance je souffrais de le voir bientôt tordu et broyé comme un de ces peupliers trop hauts que le vent choisit pour les assaillir et les déraciner. Ce ne fut pas long, mais l'arbre ne se coucha qu'un instant et reprit bientôt sa taille.

— Pardon, mon père, voulut protester Aynard de Varce interloqué, mais ce départ est impossible.

Certes, cette protestation n'était pas sans mérite. Le pauvre garçon éprouvait de son terrible beau-père une telle frayeur qu'il se fût confessé à lui en dernier ressort et seulement quand il y eût été contraint par les circonstances. Il lui fallait donc tenir compte de cette velléité d'aveu qui fut tout de suite repoussée :

— Impossible, monsieur? Vous ai-je demandé votre avis? J'ai parlé : vous obéirez.

Le jeune homme jeta alors sur sa femme un regard de détresse, comme pour lui soupirer : « Ne voyez-vous pas que j'ai tout essayé? Puisque je ne puis me livrer à la justice, comme j'en avais eu l'intention, ne vaut-il pas mieux nous soumettre aux événements qui sont plus forts que nous? Je vous en prie, ne me méprisez pas. N'est-ce pas à cause de vous que j'ai commis ce crime ?... » Du moins ai-je interprété de la sorte son expression désespérée. N'était-il pas l'homme des intentions, des velléités, des tentatives? Il avait frappé dans la peur et jeté sa victime au torrent dans l'épouvante : il se laissait reprendre ensuite par la vie comme ces eaux que trouble l'orage et dont la surface redevient bientôt polie et transparente. Il ne résisterait jamais à rien. Il était de ces faibles qui ne valent qu'encadrés et soutenus. Dès qu'ils sortent du cours ordinaire de l'existence, ils sont désemparés et capables du pire abandon, l'abandon de soi-même.

Accaparé par le marquis d'Arnay, je n'avais pas observé sa fille depuis quelques instants. Le regard de M. de Varce me ramena à elle. Et son visage m'effraya. La pâleur, chez elle, à cause de ses couleurs accoutumées, prenait une importance particulière : elle m'apparut comme décomposée, et dans cette figure exsangue les yeux brillaient, des yeux d'hallucinée qui me rappelèrent instantanément, — étrange ressemblance, — ceux de l'accusée décidée à ne jamais révéler son secret. Comme j'avais raison de trembler! Mme de Varce répondit à l'appel de son mari, mais autrement que celui-ci l'eût désiré. Elle fit un pas en avant et murmura résolument, si ces deux mots peuvent s'accorder, si une voix basse et comme étranglée peut néanmoins porter en elle la fermeté d'une acceptation décisive :

— Il y a autre chose, père. Nous ne pouvons en ce moment nous éloigner, mon mari et moi.

Du coup, le vieillard comprit la gravité de ce qui allait venir. Il connaissait trop sa fille pour se tromper à l'accent de celle-ci :

— Autre chose. Eh bien! parle.

Elle hésitait maintenant. A son habitude, il la brusqua :

— Mais parle donc. Je veux tout savoir, tout. Entends-tu.

Sylvie d'Arnay avait hésité sur la forme de son aveu, non pas sur le fond. Son mari tenta de lui prendre le bras ; elle le repoussa tranquillement :

— Quand vous êtes arrivé, père, dit-elle, nous délibérions avec M. Véry. Nous irons, demain, mon mari et moi, nous constituer prisonniers.

— Pas vous ! répéta M. de Varce.

— Si, tous les deux. Nous sommes coupables, et plus que Mlle Monique Desclaux.

Le marquis, de ses yeux aigus, voulut percer ce front blanc et lisse, pour lire à l'intérieur, ces yeux de visionnaire pour savoir sans autres mots la signification de ces paroles. Avec une incroyable force d'âme, il se domina, et ce fut très paternellement, avec une sorte de bonté même, qu'il interrogea sa fille :

— Voyons, voyons, Sylvie, serais-tu scrupuleuse comme ta mère ? Tu t'exagères sans doute la part de ton mari dans cette aventure. Il a séduit l'institutrice de sa sœur et lui a fait un enfant, ça n'a rien que de banal. Il a abandonné la fille et le mioche pour t'épouser. Il a mal agi, c'est entendu, et il aurait dû me confier le soin d'arranger les choses : cela eût mieux valu. Mais si la fille s'est débarrassée du petit, il n'est pas engagé là-dedans. Ce malheur ne le regarde pas. Ce n'est pas lui qui a jeté l'enfant à l'eau, tout de même.

Et comme Mme de Varce se taisait, il insista avec douceur :

— Tu comprends bien la différence. Une responsabilité morale, je veux bien, et c'est déjà bien assez. Mais, en justice, cela n'engage à rien. Qu'il n'aille pas surtout faire le chevalier aux assises. Il se rendrait grotesque. L'avocat de la demoiselle sera même plus à l'aise pour flétrir le séducteur inconnu. L'avocat de la demoiselle obtiendra son acquittement, n'est-ce pas, Véry? On acquitte toujours les filles-mères : c'est couru.

— Cette fois, je n'en suis pas certain, répliquai-je, puisqu'on me mettait en cause.

Après avoir frôlé la vérité, il s'en éloignait à nouveau. Et s'adressant à sa fille, presque tendrement il reprit :

— Quant à toi, ma petite...

Elle se jeta à genoux pour achever :

— Père, vous vous trompez. Je vous conjure de me croire. Nous sommes coupables tous les deux et nous ne pouvons pas laisser condamner une innocente.

— Moi seul! cria cette fois M. de Varce que la seule passion pour sa femme gouvernait.

Le marquis, interdit, s'immobilisa sous cette averse d'aveux, comme foudroyé. Le visage, déjà rouge, s'empourpra et je craignis pour lui la congestion. Il ne remuait plus. Seules les paupières battaient sur les yeux injectés de sang. Puis il étendit le bras. D'un geste il écarta sa fille :

— Toi, non. Je te connais. Va-t-en. Laisse-moi faire.

Et cette ordonnance rendue, il se rua sur son gendre qu'il prit à plein col :

— Ah! c'est vous! Eh bien! la justice, je la fais moi-même chez moi.

Nous nous précipitâmes, Mme de Varce et moi, pour l'arrêter. Mais, avant que nous l'eussions touché, déjà il s'était ressaisi, et M. de Varce, se secouant comme un chien mouillé, portait les mains à son cou et à sa cravate.

— Assez, dit M. d'Arnay. Réfléchissons.

Ce mot : *réfléchissons*, et ce calme soudain, succédant à une telle tempête où la vie du coupable n'avait tenu qu'à un fil, faisaient un tel contraste que j'en demeurai abasourdi. J'avais beau être accoutumé à l'humeur du marquis : il me stupéfiait cette fois.

— Allez vous asseoir sur ces chaises, ordonna-t-il à sa fille et à son gendre, et demeurez là à ma disposition. Vous, monsieur l'avocat, vous me direz ce qu'il est nécessaire que je sache.

Je me tournai vers le couple qui, médusé, se conformait aux ordres.

— M'autorisez-vous à parler?

— Je n'ai pas besoin de leur autorisation, se récria M. d'Arnay. Je suis ici le juge. C'est moi seul qui commande.

Il s'était tout à coup revêtu de toute la majesté de la justice et il entendait rendre dans son château la sentence sans recours. Mais je ne pouvais passer outre :

— Je ne parlerai que s'ils m'en chargent, déclarai-je nettement.

— Eh bien! qu'ils vous en chargent. Assez de simagrées. Si je m'adresse à vous, c'est pour leur éviter un affront et des balbutiements inutiles.

Mme de Varce me fit un signe d'approbation, et son mari, sollicité par elle, m'investit à mi-voix de son mandat. Je résumai donc toute l'affaire pour le marquis d'Arnay comme si j'étais devant un tribunal. Il connut dans quelles conditions Mlle Monique Desclaux, dénoncée presque au hasard, avait été arrêtée et avec quelle ardeur d'expiation elle confisquait le crime pour elle seule. Il sut qu'elle refusait de livrer le nom de son amant et qu'elle ne le trahirait certainement jamais. Il apprit également que le juge d'instruction ne se contentait pas de ces dénégations et continuait ses recherches, ayant déjà découvert l'accouchement dissimulé à Chapareillan. Enfin j'arrivai à l'aveu du véritable coupable : la scène à la Chartreuse, le geste d'arracher l'enfant à la mère qui avait suffi et ne contenait pas les éléments d'un crime dont le premier est le consentement, enfin le transport du petit cadavre au torrent. De toute évidence j'atténuai dans ce récit la responsabilité du coupable. Il en demeurait assez pour que le cas fût dangereux à plaider aux assises où il serait malaisé de faire admettre la part d'inconscience et le mouvement involontaire. Enfin je tentai d'attendrir mon auditeur en lui montrant les remords de M. de Varce. D'un geste il m'arrêta :

— Il n'y a pas d'autre fait?

— Non.

— Alors, ma fille n'est pour rien là-dedans. Je le savais.

Et il respira bruyamment dans son orgueil paternel un instant ébranlé et intégralement recouvré. J'achevai mon exposé qui tournait à la plaidoirie. Au moment de son arrivée, le mari et la femme étaient d'accord pour sauver l'innocente accusée à tort du meurtre de l'enfant, et même la femme, dans un élan de générosité, désirait accompagner son mari jusque dans la prison. Il était évidemment impossible d'abandonner à la justice la malheureuse qui n'avait pas commis le crime.

Quand j'eus terminé, il me toisa dédaigneusement :

— Et vous vous dites avocat!

J'avoue que l'expression de ce mépris inattendu me suffoqua sur le moment. Cependant je n'en relevai pas l'impertinence. M. et Mme de Varce, assis côte à côte comme des inculpés sur le banc d'infamie, n'osaient bouger ni ajouter un mot. L'arbitre qui avait exigé nos explications ne se pressait plus de rendre son verdict. Il avait repris sa promenade à travers l'immense salon devant les tapisseries de batailles et de fêtes et la galerie de portraits. Nous n'osions le troubler et nous devions nous résigner à une attente qui se prolongeait.

Enfin le marquis s'engagea dans la direction de son gendre, et la condamnation suivit :

— Vous, monsieur, je ne sais comment vous pouvez descendre des comtes de Varce dont le passé équivaut presque à celui des d'Arnay. C'est toute une race que votre lâcheté insulte. Je vous contraindrais à quelque accident de chasse, ou je vous tuerais moi-même comme un lièvre, si votre décès ne pouvait attirer l'attention sur vous, quand il importe au contraire que votre nom ne soit pas prononcé. Plus tard, nous aviserons.

Il avait donc songé à obliger M. de Varce au suicide et, tout bien pesé, il y avait renoncé. Dès lors, où voulait-il en venir? Le livrerait-il lui-même à la justice? Il ne tarda pas davantage à nous renseigner sur ses ordres :

— Votre nom, reprit-il, ne sera pas prononcé. Puisque cette demoiselle veut expier toute seule sa faute, qu'elle l'expie. Son silence nous sauve : c'est une chance. Je persiste à croire qu'elle sera acquittée. Nous ne perdons personne. Son avocat sera, je l'espère, meilleur que vous, maître Véry, qui conseillez la perte de vos clients. Mais vous vous tairez, M. de Varce, vous m'entendez bien : vous vous tairez. Et si par hasard vous étiez mis sur la sellette par quelque témoin indiscret, vous nierez. J'ai supprimé déjà le témoignage de Mlle Furon. La recherche de la paternité est interdite. Vous n'êtes relié par rien ni à l'accusée ni à l'enfant disparu.

— Mais...

— Taisez-vous : je ne vous ai pas invité à parler. Je commande ici : vous obéirez. Toi, ma fille, tu n'as pas besoin d'aller ailleurs, et sur la place publique, montrer ton héroïsme. Tu te contenteras de le pratiquer chez toi, chaque jour, en conti-

nuant de vivre, comme si rien n'était, avec ce misérable. Car il faut que rien ne transpire au dehors de votre mésentente. Plus tard, bien plus tard, vous vous libérerez si vous le souhaitez. Pour le moment, c'est la paix absolue autour du berceau du petit Bruno. Mon petit-fils doit porter un nom intact. Aucun de vous n'y touchera. Et si l'un ou l'autre de vous ne se conforme pas strictement à ma volonté, je saurai l'y forcer.

L'arrêt était rendu avec une autorité et même une espèce de solennité telles que personne n'osa présenter une observation. Le ménage de Varce, plié en deux sous la rafale, s'inclinait, réduit à l'esclavage. Puis ma part vint avec ce congé poli :

— Mon cher Véry, vous le voyez, nous n'avons plus besoin d'avocat. Il n'y a pas, il n'y aura pas d'affaire de Varce. Nous vous remercions de vos bons conseils et vous pouvez vous retirer. Le secret professionnel vous clôt la bouche. Ma voiture vous reconduira.

Je n'avais plus qu'à me retirer en effet. Je saluai M. et Mme de Varce : lui ne leva même pas les yeux, tandis que son regard à elle était voilé de larmes et me révélait son trouble intérieur. Quant au marquis, il me reconduisit jusqu'à la voiture avec courtoisie, m'y installa lui-même. Il avait repris son air grand seigneur, au-dessus des hommes et au-dessus des événements.

LE COURS DES CHOSES

Je ne crois pas avoir vécu de journées plus chargées d'angoisse que celles qui suivirent cette scène au château d'Arnay transformé en Palais de justice familiale. Les prêtres et les médecins doivent passer quelquefois par de telles inquiétudes : assister au cours des choses sans pouvoir intervenir, quand un mot suffirait à le détourner. Ils connaissent eux aussi des secrets dont ils ne sont pas les maîtres et qu'ils ne peuvent révéler à personne, — que dis-je, révéler, dont ils ne peuvent même permettre l'accès à personne. Ils doivent assister dans l'épouvante à tel mariage sans l'empêcher, ou à telle enquête sans la diriger où elle devrait aboutir. Ils se font l'effet de témoins dont la langue a été clouée par un supplice raffiné et que le silence réussit à changer en complices. Ainsi l'instruction du crime du Guiers-mort continuait-elle presque en ma

présence, car j'en recevais les échos soit par le canal du juge Bernin, soit par le canal de mon confrère Me Arbonel. Elle piétinait, elle n'avançait plus, et sans doute l'affaire, reconnue en état, serait-elle inscrite au rôle des prochaines assises de Grenoble, à la fin de juillet. Mlle Monique Desclaux y comparaîtrait comme seule inculpée du meurtre de son enfant.

Or, non seulement elle était innocente, mais était-il impossible de démontrer qu'il n'y avait pas eu de crime, seulement un geste de violence qui avait occasionné une mort involontaire, si le récit de M. de Varce était véridique ? Eût-il été véridique, — et je ne pouvais me tenir d'en douter, — comment l'aurais-je fait admettre, quand l'unique témoin de la scène écartait toute hypothèse d'accident pour se charger elle-même?

— Elle a tant de remords, me confiait son avocat, tant de douleur maternelle que j'espère apitoyer le jury avec le spectacle de sa figure ravagée. Mais je ne sais plus. Elle est incapable de m'aider par des attitudes, des crises de nerfs, des larmes versées au bon moment. Elle peut au contraire se raidir, réclamer la peine de mort en expiation de sa faute qu'elle a la manie de crier sur les toits. Ah ! je suis fort ennuyé.

Et je m'efforçais de lui rendre confiance dans son autorité et son éloquence au criminel.

Cependant il y avait eu, au mois de juin, une descente sur les lieux : l'accusée avait été conduite au bord du torrent, à l'endroit même où l'enfant avait dû être précipité, car on avait retrouvé, accroché à un buisson, un petit morceau d'étoffe. Il avait même fallu la retenir et presque la lier : elle voulait se précipiter à son tour. Mais le juge avait, paraît-il, remarqué l'embarras de ses réponses sur la position qu'elle avait prise pour se débarrasser de son fardeau et la difficulté que présentait la pente de la berge si l'on n'avait pas les pieds exercés et l'habitude de la marche en montagne. De plus, elle connaissait mal ce coin de Chartreuse qu'on appelle le Désert. Sans doute n'y était-elle venue qu'une seule fois. Elle n'avait donc pas choisi l'endroit du crime. Il n'y avait pas eu préméditation. L'assassinat serait sans doute écarté, et le meurtre seul retenu. Ce ne pouvait être que par un geste spontané, dans un accès de désespoir ou de folie qu'elle avait jeté le petit être au Guiers-mort. De folie ? ne chercherait-on pas de ce côté ? Mais une visite médicale n'avait pas donné de résultats.

J'avais ramassé ces détails un à un, non sans difficulté, à travers des lambeaux de conversations éparses, recueillies de la bouche du juge, de l'avocat, du greffier. Ils étaient mêlés à toute sorte de récits de la pittoresque promenade en Chartreuse qu'il m'avait fallu subir avec l'air d'y prendre le plus vif intérêt. Notamment le déjeuner à Saint-Pierre de Chartreuse était l'objet d'anecdotes abondantes et inoffensives, à cause de l'appétit légendaire de M. Bernin. Comme on avait servi des asperges avec de la sauce blanche, le juge, estimant le tout succulent, en avait redemandé. Or, il ne restait plus qu'un saladier de sauce blanche. Il y fit déposer pieusement une douzaine d'œufs durs et absorba le mélange en fin de repas. Si je n'avais pas écouté deux ou trois fois cette histoire, je n'aurais sans doute rien appris touchant l'instruction. Les tragédies humaines ne s'accompagnent-elles pas habituellement de quelque bouffonnerie?

Cependant la boulimie dont le grand et gros magistrat était la victime, plus encore dans les anecdotes judiciaires que dans la réalité, ne lui ôtait rien de sa finesse ni de sa clairvoyance. Il persistait à ne pas accepter dans leur totalité les aveux de l'inculpée. Oui, sans doute, elle devait être coupable. Mais elle n'était pas seule au moment du crime. Matériellement, elle n'aurait pas pu se pencher sur le gouffre avec une charge dans les bras sans perdre pied. Elle n'avait que des chaussures de ville qui eussent glissé. Qui donc l'eût aidée, sinon le séducteur, sinon le père de l'enfant? Ne fallait-il pas toujours se tourner vers celui à qui l'acte profite? Or, il avait beau chercher dans le passé de Monique Desclaux, il n'y rencontrait aucune liaison. Une perquisition opérée dans ses papiers, dans sa chambre, dans le petit appartement où elle vivait avec sa mère, n'avait donné ni lettres compromettantes, ni photographies. Et le juge me posa même un jour, le plus naturellement du monde, cette question :

— Vous devez connaître le gendre de ce marquis d'Arnay dont vous plaidez les procès, un comte de Varce?

— Oui, je le connais, mais fort peu. Je ne l'ai guère vu qu'à son mariage.

Je m'étais efforcé de prendre le ton le plus simple, et je m'aperçus que je forçais la note du côté du naturel.

— Quel homme est-ce?

— Très banal, m'a-t-il semblé.

— Figurez-vous, — je puis vous le dire maintenant, — que j'avais songé à lui pour le séducteur dont j'ai absolument besoin. J'ai appris que Monique Desclaux a été l'institutrice de sa sœur cadette. Mais j'ai bien vite renoncé à mon hypothèse. Il était surveillé étroitement par sa mère et ses sœurs. Il m'est représenté comme timide et timoré. L'institutrice couchait dans une chambre commandée par celle de son élève. Enfin ce M. de Varce s'est, presque à la même époque, fiancé à Mlle d'Arnay après divers autres projets d'union élaborés par sa mère qui le tenait serré. J'ai mené une enquête très discrète qui n'a pas abouti. Je l'ai reprise sur d'autres parents d'élèves, une ou deux fois j'ai cru avoir découvert la piste, et puis je n'ai pas abouti davantage.

— Vous avez épuisé les hypothèses, approuvai-je.

Ah! si un juge d'instruction ne désarmait jamais, combien ne dissiperait-il pas de ces nuages qui obscurcissent ou recouvrent la vérité? Mais on ne peut pas être toujours en armes. La façon dont j'avais jeté ma réponse était si molle qu'elle équivalait à un désaveu. M'examinant avec sévérité après cet interrogatoire, j'en fus presque terrifié. Quelle surveillance ne me fallait-il pas exercer sur moi-même pour que rien ne me trahît jamais? Le marquis d'Arnay n'avait-il pas eu raison de m'adresser des reproches? Se peut-il qu'un avocat risque de desservir ses clients?

Ainsi donc M. Bernin avait-il soupçonné le vrai coupable. Il l'avait frôlé comme à ces jeux de cache-cache où l'on effleure le but sans pouvoir s'en douter. Un mot, un seul mot tombé de mes lèvres, la gêne de mon attitude mieux observée, et il atteignait la vérité. Ce mot, étais-je bien en droit de le refuser? cette attitude, en devais-je rectifier la gêne? Mais le secret professionnel ne peut jamais se discuter, jamais, en aucun cas. La trahison est équitablement bannie comme la pire des lâchetés. D'autre part, abandonner à la justice une malheureuse femme que l'on sait innocente, n'est-ce pas commettre une autre sorte de trahison? Je me débattais dans ce dilemme comme un oiseau nouvellement capturé dans sa cage. Certes, je n'en sortirais point par une atteinte à ma dignité d'avocat. M'était-il interdit par surcroît de retourner au château d'Arnay et de conférer avec mon client, M. de Varce? Il était sans doute sous la sur-

veillance de son terrible beau-père. Mais enfin, il n'était pas séquestré. Sa décision ne dépendait que de lui-même. Il lui appartenait de se soustraire à toute contrainte. Un homme d'honneur pouvait-il livrer au jury son ancienne maîtresse pour un crime perpétré par lui-même dans un moment d'aberration? M. de Varce était-il méprisable à ce point? Après son aveu, quand il m'avait affirmé sa volonté de se taire, avec trop de cris pour qu'il fût assuré de cette volonté, il n'était mû dans son désir de faire le silence que par son amour pour sa femme et par la peur de lui porter préjudice. S'il avait totalement oublié sa brève liaison d'autrefois et si, dans sa conscience trop obscure, il mesurait mal toute l'ignominie de son acte parce que l'enfant était pour ainsi dire inconnu de lui et pour lui sans regard et sans voix, sans existence personnelle, j'avais du moins rencontré une sensibilité qui n'était pas inhumaine, et qui serait tôt ou tard accessible à la honte de la fuite. Ne m'appartenait-il pas de le remettre en présence de la réalité?

Mais comment rentrerais-je au château d'Arnay? Le marquis ne m'avait-il pas expédié avec ces paroles ironiques : *Nous n'avons plus besoin d'avocat. Il n'y a pas, il n'y aura pas d'affaire de Varce* ? Je n'y pouvais rentrer qu'appelé par M. de Varce, et M. de Varce, réduit à sa propre faiblesse, ne m'appellerait certainement pas auprès de lui. Et j'imaginais de loin cette vie de château resserrée autour de l'horrible secret. Sylvie, surtout, je dois le confesser, attirait ma sympathie, ma pitié. Que pouvaient être ses jours entre ces deux hommes, l'un vigilant et brutal, l'autre inconscient et mou? Que pouvaient être ses jours entre le meurtrier et le recéleur ? C'était un supplice nouveau, un supplice quotidien. Elle expiait, elle aussi, comme Monique Desclaux, la faute d'un autre.

Le temps passait et la période des assises se rapprochait. Le juge avait clos son instruction et conclu au meurtre sans préméditation. Ce n'était pas l'assassinat, ce n'était donc pas la peine de mort. Ne pouvant découvrir le complice présumé de l'inculpée, il avait du moins secouru celle-ci en refusant de l'accabler.

Maître Arbonel, que je n'avais jamais vu aussi peu sûr de lui-même, — d'habitude il faisait d'avance l'opinion en annonçant partout, avec un grand flux de paroles, sa confiance dans l'innocence de son client et dans l'acquittement qui s'imposait, —

me prenait à témoin de son anxiété qui allait grandissante. En vain je tentais de le remonter :

— Voyons, voyons : c'est une affaire qui convient à merveille à votre tempérament. La séduction, l'abandon, le désespoir, la solitude dans l'amour, la solitude dans la maternité. Avec un pareil thème vous attendririez jusqu'à des pierres.

— Parbleu, mon cher confrère, se rengorgea-t-il, je sais bien mon métier. Il y a là de beaux effets d'audience. Avec tout autre collaborateur, le succès ne ferait pas l'ombre d'un doute.

— Quel collaborateur? demandai-je naïvement.

— Mais cette Monique Desclaux. L'accusé collabore avec l'avocat. Il attire ou il écarte les jurés, ne l'avez-vous pas constaté? Il y a des têtes à condamnation. Elles attirent le mauvais verdict, comme certains arbres la foudre. Mis en présence d'un criminel que je vois pour la première fois, je suis en état de lui prédire presque infailliblement le sort qui l'attend sans rien connaître encore des circonstances de son crime. Un bigle, par exemple, il n'est rien de pire qu'un bigle. Il passe pour faux et perfide, parce que son regard se rencontre malaisément. Presque toujours, un bigle est condamné. Un sourd crée une atmosphère d'hostilité. Sa surdité paraît volontaire. Un visage long et triste, au contraire, plaît au jury qui a, comme le peuple, une mentalité de femme.

— Monique Desclaux a précisément un visage triste et long.

— Oui, un pauvre petit visage de rien du tout, qu'on ne peut regarder les yeux secs, tant il peut contenir de douleur dans un si étroit espace. Une bouche si émouvante avec ses coins tombants. Et des yeux tout embrumés, des yeux pareils à ces étangs verts cachés dans les bois. Et des mains, avez-vous regardé ses mains?

— Je les avais remarquées en effet, si minces et fines, si vivantes.

— Ah! je pensais bien que vous les aviez remarquées. Un observateur comme vous.

Il me flattait et je voyais bien qu'une fois de plus, avec cette fraîcheur de cœur qui, la cinquantaine dépassée, lui présentait les personnes et les choses dans une nouveauté ingénue, il était tombé amoureux de sa cliente, comme ces auteurs dramatiques qui ne peuvent demeurer insensibles à la grâce de leur

interprète féminin. Mais où voulait-il en venir, et pourquoi ses doutes qui m'atteignaient moi-même? Car j'étais intéressé bien plus qu'il ne le supposait à son prochain triomphe aux assises :

— Eh bien! mon cher confrère, cette mélancolique gentillesse vous servira.

— Comme vous vous trompez! m'arrêta-t-il d'un geste pathétique. Mlle Desclaux (il parlait d'elle avec le plus grand respect) s'attend à être condamnée. Elle veut être condamnée. Elle veut être coupable et ne l'est pas, ou du moins ne l'est pas seule, ou du moins ne l'est pas sans une accumulation de circonstances qui plaident en sa faveur. Elle a la folie de l'expiation. Sa mère elle-même, sa vieille mère qui s'use dans la prière et les larmes, ne peut rien obtenir d'elle. Par exemple, cette vieille mère, j'entends bien la montrer aux jurés. Ce sera un spectacle d'une indicible émotion. L'accusée s'y oppose, naturellement. Mais je passerai outre. Au dernier moment, je la citerai.

— Elle ne sait rien, la pauvre femme!

— Qu'importe : il faut qu'on la voie. Elle dira le courage, l'héroïsme de sa fille qui, après la mort du père, a passé ses diplômes, a soutenu la famille, a été l'ange gardien du foyer. Oui, l'ange gardien. Voilà un mot à retenir pour la plaidoirie.

— J'assisterai à cette plaidoirie et suis persuadé qu'elle sera votre chef-d'œuvre.

— Si vous me faites cet honneur et me donnez ce gage d'amitié, mon cher confrère, je crains fort que vous ne constatiez ma défaillance.

— Votre défaillance? C'est impossible.

— Vous la constaterez. Mlle Monique Desclaux m'ôtera tous mes moyens, me coupera tous mes élans, me brisera dans tous mes efforts.

— Oh! comment le supposez-vous?

— Je le sais. Elle interviendra, d'une voix passionnée, si je parle de son complice, si j'attaque le séducteur. Elle parlera au besoin après moi, quand le président des assises demande à l'accusé s'il n'a rien à ajouter, pour réclamer sa condamnation. Le jury ne vous acquitte pas malgré vous, contre vous. Supposez qu'aux élections un candidat se présente aux électeurs en leur tenant ce langage : « Je me présente pour vous, et non pour moi. Je ne tiens nullement à être élu », il ne sera pas

nommé. Les jurés sont comme les électeurs. Ils participent du suffrage universel. Il faut qu'on les sollicite. Il faut qu'on leur fasse la cour, tout comme aux femmes à qui je les comparais tout à l'heure.

J'avais trop l'habitude des affaires criminelles et des assises pour ne pas donner raison à mon confrère, pour ne pas partager son ennui et son inquiétude. On ne plaide pas contre son client. Il faut l'avoir avec soi, et non contre soi. Et je murmurai, gagné moi aussi par la crainte :

— Mais c'est de la folie.

— Vous avez dit le mot. C'est de la folie. J'ai demandé un examen médical. Il a été négatif. Ce n'est pas de la folie, c'est une sorte de mysticisme, le mysticisme de l'expiation. Et c'est pourquoi l'accusée résiste aux objurgations de sa mère, aux supplications du jeune ménage de sa sœur. On ébranle une conviction, une volonté, on n'ébranle pas la foi d'une martyre.

— Oh ! une martyre !

— Le mot n'est pas trop fort. Elle a cet appétit de sacrifice qui est le privilège des martyrs. Le drame est aisé à reconstituer. Je m'étonne qu'avec vos aptitudes psychologiques vous ne l'ayez pas reconstitué déjà. Voici une jeune fille qui a mené une existence de travail et de dévouement, à l'âge où les volontés les mieux trempées ont besoin de détente, où le cœur et les sens ont leurs exigences qu'on ne méconnaît pas impunément. Sa profession elle-même la met en contact avec des milieux de luxe, d'élégance, d'oisiveté. Là, elle a dû s'éprendre de l'un de ses jeunes élèves, ou plutôt elle a été l'objet de ses attentions, de ses convoitises. Je n'ai pas pu découvrir son nom. J'en ai imaginé deux ou trois. Il en est un, déjà âgé, considéré et presque vénéré, qui ferait bien mon affaire. Il y a sans doute ainsi un homme à Grenoble qui vit actuellement dans les transes et craint à toute heure d'être dénoncé par sa maîtresse : il redoute d'être compromis au lieu de se compromettre lui-même bravement, et il se tait à cause de son entourage, à cause du scandale. De toute évidence pour moi, il s'agit d'un homme marié, d'un père de famille occupant une haute situation. Là est l'explication du silence de Mlle Desclaux. Cette malheureuse jeune fille, bientôt aux confins de la jeunesse, s'était donnée tout entière à son amour. Pieuse et pudique, la faute se double pour elle d'un remords religieux. Elle veut

racheter son péché, expier pour tous les deux. Voilà la vérité. Révélée au grand jour, elle devrait, vous l'avez dit, émouvoir des pierres. Extorquée ou cachée, incomplète et défigurée, elle ne pourra pas émouvoir le jury. Il ne verra qu'une petite bourgeoise sans mœurs, un accouchement clandestin, un infanticide préparé. Il sera impitoyable, parce que je ne pourrai pas à mon gré le manier et le pétrir.

Lui aussi avait approché de bien près la vérité. Lui aussi, un mot échappé de ma bouche eût suffi pour le mettre sur la voie. Décidément, M. de Varce l'échappait belle. Mais laisserions-nous la pauvre Monique Desclaux dans un tel danger? Accepterions-nous qu'elle se perdît elle-même? J'avais pu jusqu'à un certain point, — et avec plus de désintéressement, — partager l'optimisme du marquis d'Arnay au sujet de l'acquittement à jet continu des filles-mères qui se débarrassent de leur enfant. Ma conversation avec l'avocat de Monique Desclaux ne me le permettait plus. Le danger était évident. Le silence de M. de Varce, dans tous les cas indigne et inique, ne pouvait s'accepter que dans l'hypothèse vraisemblable du salut : il devenait autrement odieux, s'il ne fallait plus compter sur une telle probabilité.

Le plus beau talent de parole ne peut s'épanouir sans la perspective du succès, sans la vision excitante du but à atteindre. Les plus fortes argumentations prennent un accent de sécheresse, si l'on désespère de convaincre l'adversaire. Un diplomate désabusé défend mal son pays dans un traité. Un chef qui ne croit pas à la victoire n'obtient de ses subordonnés ni élan ni endurance. Un avocat, s'il n'entrevoit pas la possibilité du résultat, plaide mal sa cause. Je m'employai donc longuement et laborieusement à restituer à Me Arbonel la confiance, à lui recomposer un moral de vainqueur. Plus il rencontrait de difficultés, plus ardente devait être la bataille. La conviction de l'innocence l'animerait, lui inspirerait quelques-uns de ces beaux cris de pitié humaine qui, tant de fois poussés par lui, avaient arraché au jury un verdict négatif. Et même je mis tant de chaleur à le persuader, que tout à coup il m'arrêta :

— Vous souvenez-vous, mon cher confrère, mon cher ami, de ce que je vous avais demandé il y a quelques jours? C'était au début de l'affaire, et je la redoutais déjà.

— Je n'en ai pas gardé mémoire.

— Eh bien! je vous offrais de prendre à ma place la défense de Mlle Desclaux.

— Vous ne parliez pas sérieusement.

— Je ne parlais pas sérieusement alors. Je parle sérieusement aujourd'hui. Et je vous l'offre à nouveau. Cette fois, de bon cœur. Cette fois, de tout cœur et sans vain amour-propre. Voyez comme je suis franc. De près de dix ans plus âgé que vous, je puis bien me regarder encore, dans notre Dauphiné, comme le roi des assises. Si je vous prie de me remplacer, ne croyez pas que j'abdique, ne croyez pas à une fausse humilité qui n'est pas dans mon caractère. Mais je sens en vous une telle volonté d'obtenir l'élargissement de cette malheureuse, un tel souci de lui reconquérir la liberté et l'honneur même, que vous seul réussirez peut-être là où je crains d'échouer.

Il faut être du métier pour apprécier la grandeur et la noblesse d'une telle proposition. Maître Arbonel avait beau dire : le monde du Palais qui n'est pas tendre dans ses propos considérerait plus ou moins cette retraite comme une abdication. Je ne pouvais l'accepter, et moins que tout autre, pour des raisons secrètes impossibles à dévoiler. Mais je fus profondément touché d'un tel désintéressement, d'une générosité aussi méritoire et absolue. Comme il faut se garder de juger hâtivement les hommes! Comme ils dépassent aisément nos jugements dans le mal, mais aussi dans le bien, lorsque les circonstances les amènent à se révéler tout entiers! Je m'étais plus d'une fois amusé de la vanité de mon confrère et de sa promptitude à épouser les querelles successives de ses clients. Voici qu'il épousait si bien celle-ci qu'il allait jusqu'aux limites de la probité professionnelle et jusqu'à la vertu la plus rare, celle qui ne se rencontre pour ainsi dire jamais chez les avocats, les médecins, les hommes de loi, et à plus forte raison les écrivains et les artistes, l'humilité.

Je lui pris la main et la lui serrai avec effusion.

— Chacun a son heure de doute et de désarroi. Vous en sortirez. Il vous faut en sortir sans retard.

— Vous refusez?

— N'insistez pas, je vous en prie.

— Vous ne devinez pas à quel point cette affaire me

tracasse, me bouleverse. Alors, acceptez de m'assister aux audiences, de me suppléer au besoin.

— Jamais. Un Arbonel n'a pas besoin d'assistant. Un Arbonel ne se fait pas suppléer.

Il me regarda en face, afin de lire au fond de mes yeux si je lui livrais bien toute ma pensée. Et ma franchise le rassura un peu.

— Vous m'avez fait du bien, me remercia-t-il en me quittant.

En effet, je le vis s'éloigner déjà redressé et cambré. Sa fraîcheur d'âme, sa sensibilité féminine le précipitaient aisément dans les dépressions, mais lui communiquaient aussi une heureuse facilité de rebondissement, de rajeunissement.

Cette scène, malgré son dénouement momentané, n'était pas destinée à me rassurer, ni à calmer les troubles de ma conscience. Le juge d'instruction que je rencontrai peu après ne me donna pas plus de satisfaction.

— Les médecins sont des ânes, me déclara-t-il tout de go, sans me laisser deviner tout d'abord le lien qui rattachait ce verdict un peu sommaire à l'affaire d'infanticide.

— Les médecins? répétai-je étonné.

— Sans doute. Vous n'êtes pas sans connaître par le menu les détails de notre descente sur les lieux. Par le menu, c'est le cas de le dire. Vous avez entendu raconter, comme tout le monde, — comme tout le monde du Palais, — l'anecdote de notre déjeuner à Saint-Pierre de Chartreuse où je suis censé avoir englouti une douzaine d'œufs durs dans un saladier de sauce blanche. Otons-en la moitié, et que tout soit dit. Certain personnage de Victor Hugo est doué comme moi d'un noble appétit : cela ne le rend pas antipathique.

Je rassurai le grand et gros magistrat, — si fin et perspicace, — sur la sympathie dont il était l'objet et j'attendis la suite :

— Pour moi, il n'y a plus le moindre doute. Cette Monique Desclaux n'a pas commis son crime toute seule. Or, maître Arbonel, dont vous m'avez traduit les craintes, a raison. Sa cliente risque de compromettre tout l'effet de sa plaidoirie. De toute évidence, elle se livre à la justice pour sauver son compagnon. Il y a chez elle une sorte de folie de l'aveu. Elle exagère sa faute pour ne pas laisser de place à un autre accusé. Je m'étais demandé si son cas ne relevait pas de la médecine légale Mais

les médecins commis n'y ont rien compris. De là ma première observation, émise un peu à la légère, j'en conviens; Dieu sait si, d'habitude, je blâme la faiblesse ou la sottise des jurés. Cette fois, je vous l'avoue, — et je l'avoue à vous seul, comme à un ami, comme à un confident, — j'aurais presque souhaité l'acquittement, et rien n'est moins sûr.

L'avocat et le juge d'instruction me donnaient exactement le même son de cloche. Comme je rentrais chez moi, très affecté de cette double rencontre, mon valet de chambre m'annonça qu'une dame qui était déjà venue me consulter m'attendait.

— Oui, répondis-je, elle m'avait annoncé sa visite et je suis en retard.

Sans aucun indice, j'avais la certitude de me trouver en présence de Mme de Varce.

L'ÉVADÉE

C'était elle en effet. Mais c'était elle renouvelée, au point que je la regardai avec étonnement, reconnaissant, plutôt que la comtesse de Varce, déjà mère et trop accablée de soucis, Sylvie d'Arnay, la jeune fille qui courait avec nous les forêts de Chartreuse à la poursuite de quelque chamois blessé et que je comparais volontiers alors à une Diane chasseresse. Ses joues avaient repris leurs belles couleurs, et ses yeux, de la teinte rousse des feuilles mortes, leur vivacité. Pour la voir ainsi, étais-je tombé subitement amoureux d'elle, comme maître Arbonel, mon confrère, de sa cliente? La suite de ce récit devait m'inspirer pour elle, dans notre différence d'âge et de milieu, un sentiment sans nom que je ne qualifierai ni d'amitié ni d'amour, qu'elle n'a jamais connu dans sa plénitude si peut-être elle l'a soupçonné, et qui fut le parfum de la seconde moitié de ma vie et son élévation après l'immense contrée de douleur où j'ai si longtemps vécu. Non sans doute, elle n'était plus la même. Elle souriait, comme si elle avait joué quelque bon tour de jeunesse et tout de suite elle me jeta :

— Voilà : je me suis échappée. Ne m'attendiez-vous pas?

— Si, ma chère enfant, je vous attendais. Parce que je ne pouvais pas aller vous chercher.

Je l'avais appelée : *ma chère enfant*, par une ferveur spontanée et une sorte de gratitude pour sa venue.

— Oh ! non, fit-elle avec effroi, vous ne pouviez pas venir. Ce qui se passe là-haut est si extraordinaire !

— Que se passe-t-il ?

— Rien. Et c'est précisément cela qui est prodigieux. La vie a repris comme autrefois, comme avant. Mon père fume sa pipe, promène ses chiens, lit ses journaux, joue aux échecs avec mon mari qui visite, comme d'habitude, la propriété, s'assure que les travaux s'y exécutent normalement et en rend compte. Rien n'est changé dans leurs rapports, et ils se haïssent. Le drame du Guiers-mort est supprimé : il n'en est plus question. Nous vivons à trois, comme si nous étions de braves gens qui n'ont pas d'histoire.

Ce tableau précis n'était pas dans sa manière, moins affirmative, moins tranchée, plus réservée. Je sentais sa révolte contre la conduite imposée. Mais il ne m'appartenait pas de la faire éclater plus tôt.

— Vous ne parlez jamais plus de l'affaire ? questionnai-je néanmoins.

— Jamais.

— Quand vous êtes tous les trois ensemble, je comprends. Mais seule avec votre père ?

— Il ne le permettrait pas.

— Et seule avec votre mari ?

— C'est moi qui n'ose plus.

A voix presque basse, elle ajouta ces détails :

— Il recommence à jouer avec le petit Bruno. Et moi, quand je touche mon enfant, il me semble que je vais le trouver tout ruisselant et que je devrai l'essuyer comme s'il était tombé à l'eau. C'est horrible... Je vous dis tout à vous, parce que vous m'aimiez un peu toute petite fille et parce que j'étouffe.

Elle avait déjà perdu cet élan de jeunesse qui la transformait et redevenait la pauvre créature pitoyable de sa première visite. Cependant elle reprit courage pour me réclamer des nouvelles. Chaque fois qu'elle recommençait d'agir, les forces lui revenaient :

— Je ne sais plus rien au château, et je veux savoir. Les journaux sont confisqués. Je les cherche en vain dès l'arrivée du facteur. Mon courrier est surveillé. On redoute une lettre de vous. Et mon père a donné l'ordre au cocher de ne pas atte-

ler pour moi, s'abritant derrière une ordonnance de médecin qui m'interdirait toute promenade en voiture.

— Et M. de Varce ? m'informai-je.

— Ah ! pourquoi cette question ? M. de Varce est libre d'aller et de venir. Mon père lui a fait cette injure.

Je songeais que l'injure n'était pas imméritée et que M. de Varce acceptait la consigne de silence. Les deux hommes, sans se le dire, sans avoir besoin de se le dire, s'entendaient pour l'honneur du nom, pour l'avenir de l'enfant, pour la paix et le respect du foyer. Le recéleur devenait le complice du meurtrier, et ils avaient l'audace de continuer l'existence commune, cette existence que je devinais intolérable pour la femme soumise à leur volonté.

— Je n'en puis plus, reprit en effet celle-ci. Je serais déjà morte sans mon enfant. Mais il ne faut pas qu'il subisse leur influence. Je veux l'élever à moi seule. Je lui apprendrai un autre honneur, je lui donnerai une autre conscience, si je lui suis rendue. Et s'il me perd, je veux votre promesse de lui révéler un jour la cause de ma condamnation afin qu'elle lui serve d'exemple.

Je ne pouvais comprendre ni cette allusion à une hypothèse qui ne se présenterait pas, ni l'inutile demande d'une semblable promesse. Et je m'efforçai de la calmer, car je constatais chez elle une excitation fébrile.

— Voyons, madame, je ne m'explique point vos paroles. Voulez-vous que nous causions raisonnablement ? Comment êtes-vous venue et pourquoi êtes-vous venue ?

— Comment je suis venue ?

Et après avoir répété mon interrogation, elle sourit et du coup je retrouvai la jeune fille de l'arrivée :

— Oui, *ils* croyaient me tenir. Eh bien ! je suis venue à bicyclette. Je n'avais pas repris ma machine depuis mon mariage. Elle gisait dans un coin de hangar, abandonnée et dégonflée. Je me suis occupée d'elle en cachette et l'ai remise en état peu à peu. Ah ! les chevaux m'étaient refusés et le tramway m'était interdit : j'ai enfourché tout à l'heure ma bécane, et me voici.

— Où l'avez-vous laissée ?

— Là-dessous, dans votre petit jardin.

— Personne ne vous a vue partir sur elle ?

— Je ne crois pas. Je l'avais transportée hier soir, à la tombée de la nuit, jusqu'au mur de clôture du parc, du côté de l'église. Après le déjeuner, je suis allée la prendre. La course m'a fait du bien. J'ai filé à toute allure dans la crainte d'être poursuivie. Sans doute me cherche-t-on à l'heure actuelle. Au retour, je déposerai ma machine dans les fourrés qui s'enchevêtrent derrière l'abside.

— Bien, madame. Et maintenant, pourquoi désirez-vous me voir? Votre père n'a-t-il pas rendu la justice à sa façon?

Elle secoua la tête et j'avais bien prévu qu'elle venait en révoltée :

— Je n'accepte pas son arrêt.

— Que voulez-vous faire? Votre mari qui, seul, pourrait agir encore, ne vous a pas accompagnée.

— Je ne le lui ai pas demandé. Il souffre aussi, croyez-le. Il ne me regarde jamais plus en face, mais son regard ne m'a jamais cherchée jusqu'au fond des yeux. Il fuit toute conversation prolongée, et je vois bien qu'il implore sa grâce, tant il s'efforce de m'éviter toute peine, de me faciliter les moindres mouvements de la vie ordinaire. Non, je ne l'ai pas consulté. Il se serait, lui aussi, opposé à mon départ. Il m'aurait offert de me remplacer.

La remplacer : pour quoi donc? Et ses yeux rayonnaient d'une décision que je pressentais dangereuse, héroïque ou absurde.

— Il faut tout d'abord que je sache, reprit-elle. Mlle Monique Desclaux refuse toujours de dénoncer le véritable meurtrier?

— Elle ne le dénoncera jamais.

— Croyez-vous qu'elle se taise encore à l'audience, quand elle sera devant les jurés, devant la foule, quand la condamnation sera menaçante et prochaine? Ce doit être très impressionnant, tout cet appareil judiciaire. Je ne suis jamais allée aux assises, mais il me semble que j'aurais peur.

— On n'a pas peur quand on se sacrifie.

— C'est juste. On ne doit pas avoir peur. Donc elle gardera jusqu'au bout le silence. Et maintenant répondez-moi en toute franchise. Je suis sûre que mon père et mon mari ne sont pas assez iniques pour avoir, le premier imposé et le second accepté la détermination qu'ils ont prise, sans avoir la certitude de l'acquittement de l'accusée. Là est leur excuse, là est

l'explication de leur attitude, si cruelle au premier abord, et que vous devez juger comme moi, sévèrement. Ne le croyez-vous pas?

— Je le crois, madame, comme vous. Oui, ils sont persuadés que Mlle Monique Desclaux sera renvoyée libre de la salle d'audience. Je l'espérais pour elle, pour eux, pour vous. Maintenant, je ne puis malheureusement plus partager leur conviction, ni garder cet espoir.

— Et pourquoi ce changement? Ne me cachez rien, je vous en prie.

Je dus résumer pour elle mes conversations avec Me Arbonel et avec M. Bernin, avec l'avocat de l'accusée et avec le juge d'instruction. L'insistance de Monique Desclaux à se charger du crime risquait d'indisposer le jury. On n'acquitte pas les inculpés malgré eux-mêmes, et celle-ci voulait à toute force expier sa faute. Mme de Varce m'écoutait avec une attention minutieuse, pesant chacun de mes arguments. Quand j'eus terminé, elle conclut :

— Alors, vous la croyez perdue, n'est-ce pas?

Une déduction n'a jamais cette rigueur en matière judiciaire :

— Perdue, je ne sais pas. Mais en danger, en grand danger, oui.

— Cela me suffit. J'ai donc bien fait de m'échapper aujourd'hui et de venir vous voir.

Et sans s'expliquer plus clairement, elle aborda un autre sujet :

— Il y a une question matérielle à trancher auparavant. Mlle Monique Desclaux gagnait sa vie et celle de sa mère avec ses leçons et ses répétitions. Depuis qu'elle est arrêtée, sa mère n'est-elle pas dans le besoin?

— C'est assez probable. Mais une sœur de l'institutrice est mariée et doit lui venir en aide.

— Il faut réparer le mal que l'on fait. J'y ai pensé et j'ai apporté dans ce réticule de quoi compenser, du moins pour quelque temps, le préjudice causé à Mme Desclaux et la mettre à l'abri des difficultés de la vie. Vous ne pouvez vous charger, vous, de lui faire parvenir cette somme. A cela aussi, j'ai pensé.

Dans la solitude où le malheur la précipitait, pendant les longues heures passées au château d'Arnay en tête-à-tête avec

l'unique objet de ses préoccupations, elle avait préparé dans ses détails l'œuvre réparatrice. De toute évidence, je ne pouvais intervenir sans compromettre le complice caché. Mais qui chargerait-elle de cette intervention?

— Personne, objectai-je, ne peut se mettre directement en rapport avec la famille de l'accusée. Et Mme Desclaux, dût-elle mourir de misère, n'acceptera rien.

— Oui, il ne faut l'atteindre ni dans sa fierté, ni dans sa foi maternelle. Mais j'ai trouvé l'intermédiaire. Seulement, j'ai compté sur vous pour lui demander de jouer ce rôle. Oh! j'ai cherché longtemps, là-haut, pendant mes heures d'isolement, de souffrance et d'angoisse. Dieu m'a récompensée, car j'ai trouvé.

Étonné de son assurance, je demandai :

— Et qui sera-ce?

— Les Chartreux. Vous monterez un jour prochain, demain si c'est possible, à la Grande-Chartreuse. Vous y demanderez Dom Moreuil. Vous lui parlerez sous la sauvegarde du secret de la confession. Inutile de lui donner mon nom : peut-être le devinera-t-il. Vous le supplierez d'aller sans retard rendre visite à Mme Desclaux et de lui porter secours au nom de la religion, de la pitié, de la confiance dans l'innocence de sa fille, sans lui laisser supposer une intention quelconque. Il y ajoutera ces paroles de paix qui relèvent les courages à l'agonie. Et peut-être ira-t-il jusqu'à la prison voir la malheureuse accusée. Voilà ce que j'attends de vous. Est-ce promis?

Et, de son réticule, elle sortit une enveloppe qu'elle me tendit et que je ne pouvais refuser :

— Oui, ma chère enfant, c'est promis. Vous avez, en effet, trouvé le seul intermédiaire qui ne compromette personne.

— Ce n'est pas tout, reprit-elle sans désemparer.

— Qu'exigez-vous de plus?

— Oh! le reste est plutôt pour moi. Je voudrais savoir la date exacte des prochaines assises, car là-haut les journaux ne sortent plus de la chambre de mon père.

— La session s'ouvrira le 29 juillet.

— Et l'affaire d'infanticide, quand viendra-t-elle?

— Elle est inscrite la première.

— La première? Alors ce sera le 29 juillet. Expliquez-moi comment les choses se passent.

Je dus lui faire brièvement un cours de procédure criminelle sur la composition de la Cour, l'appel des jurés, les récusations, l'appel des causes, la lecture de l'acte d'accusation par le greffier, l'interrogatoire de l'accusée, celui des témoins, le réquisitoire, la plaidoirie. Puis j'ajoutai :

— A quoi bon tous ces renseignements? Je vous tiendrai au courant des débats sitôt qu'ils seront terminés. Votre père ne pourra tout de même pas vous enfermer pour vous empêcher de me recevoir.

Elle ne me parut pas écouter cette proposition, tant elle était absorbée dans ses calculs. Elle en sortit pour me poser encore une autre question :

— En somme, l'audience, comme vous dites, commencera à neuf heures. Mais il faut compter une bonne heure avant qu'on interroge Mlle Desclaux.

— Une heure au moins, peut-être deux.

— Si j'arrive à dix heures, et même un peu après, c'est assez tôt?

— Qu'y viendrez-vous faire? Ne venez pas, je vous en conjure. C'est courir au-devant d'une horrible émotion.

— Vous serez là pour me conduire, continua-t-elle, sans tenir compte de mon objurgation.

— Vous conduire où?

— Mais à la barre des témoins.

— Vous voulez témoigner?

— Sans doute.

Et comme, dans ma surprise, je l'interrogeais du regard, je mesurai mieux la force irrésistible de ce *Sans doute*. Avait-elle mérité qu'on la supposât absente ce jour-là et capable de sanctionner la consigne de silence imposée par son père et acceptée par son mari? Elle avait une autre conception de l'honneur et de l'honnêteté. Elle aussi, elle savait commander; elle commandait à sa volonté, à ses nerfs, à son corps et à son cœur inaccessibles à la peur quand il s'agissait du salut d'une innocente. Je lui pris doucement la main et, m'inclinant, la lui baisai. Puis, les objections se pressèrent sur mes lèvres :

— J'admire la petite Sylvie qui n'a jamais craint le vertige dans les montagnes de Chartreuse. Mais votre projet est insensé. Quel témoignage apporterez-vous qui ne livre pas votre mari à la justice?

— Mon mari ne sera pas là pour me contredire. Je m'accuserai moi-même.

— Mais de quoi donc?

— Du crime. De quoi n'est pas capable la jalousie d'une femme? Mon mari a été l'amant de l'accusée avant de m'épouser. Il a eu d'elle un enfant avant de m'en donner un. Cet enfant, imaginez qu'il le préfère au nôtre. N'éprouverai-je pas l'atroce désir de le faire disparaître? Et pourquoi n'aurais-je pas attiré la maîtresse sur le lieu du crime pour lui arracher le petit? Vous qui par profession recevez tant de confidences et connaissez tant de faiblesses humaines, oserez-vous me dire que c'est invraisemblable?

— Ma pauvre enfant, de vous, oui, c'est invraisemblable.

— Ai-je donc l'air si pusillanime et timorée?

— Oh! non, Sylvie, non. Mais vous avez l'air de vous jeter à l'eau pour sauver quelqu'un qui se noie.

— Vous vous trompez, mon ami, mon vieil ami. Les jurés ont gardé vis-à-vis de la noblesse les vieux préjugés révolutionnaires. Ils sentent que nous appartenons à un monde à part et ils nous détestent. Ils croiront aisément que je suis une espèce de monstre quand je le leur dirai. Et j'aurai coupé la voie, la voie saignante de cette pauvre Monique Desclaux. Mais il y a mon fils à qui vous direz plus tard que j'étais innocente.

Elle se servait de termes de chasse et dans son ingénuité elle ne déraisonnait pas trop. J'imaginai aux assises le duel de ces deux femmes acharnées à se charger du même crime qu'aucune d'elles n'avait commis. Ne serait-ce pas inouï, prodigieux dans les annales judiciaires? Mais ne devais-je pas la détourner d'un héroïsme aussi fabuleux, aussi absurde, qui substituait une innocente à une autre, et ne pouvait rien résoudre? J'allais m'y employer quand mon valet de chambre frappa à la porte.

— Qu'y a-t-il donc?

— M. le marquis d'Arnay fait dire à Mme la comtesse de Varce que la voiture l'attend en bas pour la ramener au château, et que lui-même est pressé de rentrer.

Il se gargarisait avec ces titres, tandis que nous nous sentions glacés.

— Ah! murmura-t-elle en se levant. Mon père s'est aperçu de ma fuite. Je pars, mais le 29 je serai au Palais de justice.

— Non, non, je vous en prie, ne venez pas. Vous ne pouvez rien. On ne vous croira pas.

— C'est inutile : je serai là. Renvoyez-moi ma bicyclette qui est dans votre jardin. C'est indispensable. Vous la déposerez au village de la Terrasse, dans les fourrés qui sont derrière l'église. Vous vous rappellerez. Il me la faut. C'est indispensable.

— Vous aurez votre machine. Mais réfléchissez. Et comptez sur moi : je serai là pour vous retenir au besoin.

— C'est tout réfléchi. Ne me connaissez-vous donc pas?

Je l'accompagnai jusqu'à la voiture où le marquis était installé. Il en descendit pour me saluer avec politesse. Si l'on pouvait supprimer quelqu'un rien qu'en le regardant, je serais tombé mort à ses pieds, tandis que je supportai son regard sans baisser les yeux.

— Vous lui donniez de mauvais conseils, me lança-t-il comme on lance un pavé.

— Elle ne m'en a point demandé, répliquai-je. Et vous savez mieux que personne que je n'en donne que de bons.

Le cocher enveloppa du fouet les deux irlandais à robe alezane et la voiture s'ébranla, ramenant au château, à la prison, la fugitive. S'évaderait-elle à nouveau le jour des assises et que se passerait-il ce jour-là?

A LA GRANDE-CHARTREUSE

Il me fallait tenir ma promesse sans retard et me rendre à la Grande-Chartreuse pour informer dom Moreuil de la mission que lui désirait confier Mme de Varce sous le voile de l'anonymat. Je ne connaissais pas dom Moreuil, mais j'étais en relations assez suivies avec le Supérieur général de l'ordre, dom Béril, qui avait eu l'occasion de me consulter à diverses reprises dans l'administration des forêts et dans celle de la distillerie de Fourvoirie. Ainsi le monastère m'était-il quasi familier.

J'ai toujours préféré la route de Saint-Laurent-du-Pont par le col de la Placette à la route du Sappey par le col de Porte. Il faut, en effet, découvrir le monastère après la préparation du Désert. J'y montai en voiture par une brûlante après-midi, où la chaleur semblait s'accumuler au passage du col et dans la

vallée. Je ne trouvai de fraîcheur que dans le défilé qui entoure le Guiers-mort de ses rochers et de ses sapins suspendus sur les abîmes. C'était là que M. de Varce était venu précipiter l'enfant, son enfant, — mort ou vivant? mort selon sa version, mais fallait-il le croire? — Au retour, je me proposai de rechercher l'endroit. Mais je poussai les chevaux afin d'arriver au couvent avant la nuit.

Une soirée à la Grande-Chartreuse m'a toujours procuré ce repos spirituel qui est si nécessaire à nos vies affairées. J'ai souvent rêvé d'y accomplir une retraite, mais le temps m'a manqué, et sans doute aussi la foi. Depuis ma jeunesse, j'ai traversé trop de systèmes philosophiques et politiques et trop observé les pauvres hommes, pour ne pas m'abandonner à ce scepticisme qui nous permet de considérer les choses avec tranquillité et ironie. Cependant je m'émeus encore devant un beau visage, une noble action, la paix de la montagne. On respire ici un air salubre et vivifiant. L'atmosphère y est transparente. Aucune fumée d'usine ne l'a souillée. Aucune pensée venue d'en bas. Déjà la lumière s'était retirée sur les sommets, sur les rochers du Grand Som, laissant l'oasis religieuse dans l'ombre. Ou plutôt l'oasis religieuse se détachait encore en blanc, avec ses bâtiments et ses clochetons, tandis que la sombre masse des forêts s'allongeait alentour. Dès que le seuil est franchi, dès la cour intérieure où l'on entend la voix limpide et monotone de l'eau qui coule dans les bassins, cette paix de la montagne, loin de s'étouffer, augmente. Il s'y vient ajouter la paix humaine, plus rare que dans toute la nature.

L'un des frères qui me connaissait me donna une chambre, puis me conduisit au réfectoire des voyageurs où je mangeai presque seul. Dans mon voisinage deux visiteurs étrangers dont la volubilité de langage me parut être italienne ou espagnole, étaient déjà attablés. Il était trop tard pour déranger les Pères dans leur programme journalier de travail et de méditation. On me demanda si je voulais assister à l'office de matines et sur ma réponse affirmative on m'avertit que cet office commençait à onze heures. Un peu avant onze heures le frère Symphorien vint me chercher pour me mener à la chapelle qui était à peine éclairée, dans la partie d'en haut réservée au public. Mes compagnons de table avaient préféré le sommeil. Personne ne troublait ma solitude. Et de cette sorte de balcon

je vis les Pères entrer successivement, comme des ombres, le capuchon rabattu sur le visage et leur petite lanterne à la main. Ils glissaient sans bruit à leur stalle. Leurs sandales ne s'entendaient pas. Seul, un sillage de lumière les signalait et s'immobilisait avec eux. Je ne pouvais distinguer leurs traits enfouis sous la cagoule comme une veilleuse sous l'abat-jour. Leurs personnes devaient disparaître. Chacun d'eux n'était plus qu'un livre de prières.

L'office de matines dura trois heures. Jusqu'à deux heures du matin, leurs voix se répondirent dans un murmure confus où le silence les enveloppa. Toutes leurs nuits sont ainsi occupées. Ils viennent mettre en commun leur solitude qu'un peu de chaleur fraternelle, répandue à travers les versets des psaumes et les prières liturgiques, vient adoucir. Et il en sera de même jusqu'à la solitude de la mort. Je connais le cimetière où ils reposeront sans cercueil, la face contre terre en signe d'humilité, désignés seulement par une croix sans nom.

Cependant je ne pouvais leur tenir compagnie sans une fatigue extrême. Cet office nocturne, après quelques instants de distraction dus à la curiosité, me parut interminable. Il faut pour méditer un grand entraînement obtenu par l'habitude et par la volonté. Si rarement nous sommes en face de nous-mêmes, si rarement nous nous situons hors des circonstances et des événements qui nous emportent, pour nous considérer sous l'angle éternel! Parfois quelque sentiment puissant, l'amour, la haine; le sens du beau, le goût des idées, parvient à nous hausser jusqu'à ce plateau, mais nous retombons vite dans notre médiocrité. Que de vies humaines se seront passées sans un coup d'œil sur soi, sans un désir d'amélioration, sans cette faim de Dieu que ces moines viennent chaque nuit assouvir et qu'ils assouvissent à notre place, pour nous, si l'on s'en rapporte à la communion des saints et à la réversibilité des mérites!

Je regagnai ma chambre, fourbu et les genoux brisés. Néanmoins, avant de me coucher, je regardai par ma fenêtre ouverte le ciel étoilé. N'ai-je pas remarqué, à la montagne, une sorte de vibration plus perceptible des étoiles, due peut-être à l'air transparent et limpide? Elles semblent plus rapprochées et plus amicales. Aucune mauvaise respiration des villes ne les voile. Les forêts et les monts formaient des taches noires qui sup-

portaient, comme des piliers massifs, la voûte des astres et la faisait ressortir. Il me sembla que la chapelle des moines s'élargissait et que, là, j'étais mieux pour mener leur vie contemplative. Le bienfait de la montagne, — air salubre, eau pure, solitude et rapprochement de Dieu, — les premiers, ils l'ont compris. Quand ils abordèrent ces régions profondes des Alpes, elles étaient considérées comme maudites. Ils les exorcisèrent et les soumirent à une présence divine dont toute la Grande-Chartreuse demeure encore imprégnée.

Le matin, je demandai dom Moreuil. Il jouissait d'un peu plus de liberté que les autres moines, parce qu'il était un des assistants du Supérieur général. Ainsi me proposa-t-il, — comme c'était son jour de sortie, — de se promener avec moi jusqu'à Notre-Dame de Casalibus qui est un sanctuaire dans les bois élevé sur l'emplacement où périrent autrefois les premiers moines ensevelis sous une avalanche. Le chemin montant est ombragé de hauts fayards. Il longe à la fin des rochers où s'agrippent de toutes leurs racines tordues des sapins centenaires.

Quand nous fûmes engagés dans la forêt, loin de toutes oreilles indiscrètes, je lui parlai du crime du Guiers-mort, supposant qu'il le connaissait par les journaux ou par la rumeur publique. Mais tous les bruits du monde meurent au seuil du monastère.

Force me fut de reconstituer pour lui tout le drame. Je le fis selon l'instruction du juge. Monique Desclaux s'accusait elle-même, se chargeait de tout le poids de la faute.

— Puis-je continuer, mon Père?

— Je vous écoute.

— C'est que, maintenant, j'aborde un autre terrain. Ce que je vais vous apprendre, je ne le sais que sous le couvert de mon secret professionnel. Je vous le transmettrai sous le secret de la confession.

— Alors il est inutile d'aller plus loin.

J'invoquai la mission dont j'étais chargé, que lui seul pouvait remplir sans appeler l'attention, qui réconforterait une victime innocente et lui assurerait l'existence. Je mis toute mon éloquence à faire appel à sa charité. Mais je me heurtai à un refus absolu Son ordre ne pouvait être mêlé en quoi que ce fût à une affaire criminelle. C'était risquer de le compro-

mettre quand le Parlement était saisi de projets de loi qui pouvaient aboutir à l'expulsion des congrégations religieuses. Devant de tels scrupules je n'avais plus qu'à me retirer. Je prononçai alors le nom de la comtesse de Varce.

— Mon Père, c'est elle qui m'envoie. Elle m'a promis que vous m'accueilleriez. Mais son nom ne doit pas être retenu.

Il s'était arrêté dans sa marche et je devinai son hésitation qu'il ne tarda pas à m'expliquer :

— J'ai connu sa mère, la marquise d'Arnay. C'était une sainte femme. Elle a beaucoup souffert.

Où l'avait-il connue? Dans le monde avant d'entrer dans les ordres? Qui était ce dom Moreuil dont je ne savais rien? Sa robe de moine ne parvenait pas à cacher une distinction, une élégance anciennes. Il paraissait âgé, mais vigoureux encore. Il se tenait très droit, comme les généraux en retraite. Sans doute avait-il porté l'uniforme. Et tout à coup il me proposa de rentrer. Nous consulterions ensemble le Supérieur général sur ce cas particulier.

Dom Béril, le Supérieur général, nous reçut dans le salon qui lui est spécialement affecté. Il m'accueillit moi-même avec sa bienveillance accoutumée. Nos relations anciennes faciliteraient l'entretien. Pour lui je recommençai la dramatique histoire du Guiers-mort. Mais je compris que lui, du moins, était informé. Il donnait des signes, non pas d'impatience, mais de connaissance. Comme un capitaine de vaisseau qui surveille la marche du navire, il doit, pour éviter les écueils, consulter, sinon les astres, du moins les journaux. Quand j'affirmai l'innocence de l'accusée, il prit un intérêt plus vif à mon récit.

— Vous n'êtes pas son avocat, me fit-il observer. Mais ne pouvez-vous rien pour elle?

— Rien, mon Père, et c'est pourquoi je suis ici.

Car je me débattais moi-même dans une crise de conscience au sujet de laquelle il ne m'était pas inutile de le consulter. Je savais le nom du coupable et ne pouvais le dénoncer. Confident du crime, il m'était interdit d'intervenir. Assisterais-je, muet et impuissant, à la condamnation de Monique Desclaux? Avec une incomparable autorité, le Supérieur général rejeta mes scrupules :

— La question ne se pose pas plus pour vous que pour le

prêtre. Le secret de la confession est absolu. Le secret professionnel oblige pareillement. Cependant ne pourriez-vous déterminer le vrai coupable à se livrer?

Sans précision de personnes ni de lieux, j'en vins à la scène du château d'Arnay. Dom Moreuil soulevait peut-être les masques anonymes, mais gardait le silence. Il s'en rapportait à son chef. Puis ce fut la visite que j'avais reçue tout récemment. La femme du criminel voulait prendre la faute à sa charge, accourir à l'audience pour sauver l'inculpée. C'était un projet absurde, insensé, et probablement vain, dont je m'efforçais de la détourner.

— Vous avez raison, m'approuva dom Béril. Il ne lui appartient d'agir que sur son mari.

— Oh! le mari est trop lâche et trop mou. Il a peur du scandale, pour sa femme et pour son fils légitime plus encore que pour lui-même. Et puis le marquis d'Arnay est là, qui les tient prisonniers. Il n'entend pas qu'on touche à son honneur.

Le marquis d'Arnay! J'avais prononcé malgré moi son nom. Dès lors toutes mes précautions oratoires devenaient inutiles. J'attribuai cet oubli à la confiance que m'inspiraient naturellement ces robes de moines et à la paix qui est enclose dans ces murs de la Grande-Chartreuse. En aucun cas je ne serais traître, rien ne transpirerait au dehors de notre conversation. Ainsi avais-je été amené par une pente insensible à m'exprimer librement. Comme j'esquissais néanmoins un geste de regret et de retraite, le Supérieur général sourit :

— Soyez sans inquiétude, mon ami. Le silence est notre règle et notre caractère vous couvre.

L'affaire viendrait donc à la prochaine session des assises, dans un délai très rapproché, dans quelques jours. On ne pouvait en prévoir l'issue : acquittement ou condamnation. La mère de l'accusée se trouvait dans un état qui bientôt confinerait à l'indigence. Ma visite avait pour but de demander à dom Moreuil de lui porter un secours.

— Ce secours, d'où vient-il?

— De la femme du coupable. Elle désire réparer le mal dont elle n'est pas l'auteur, dont elle ne veut pas être la complice. Je ne puis m'acquitter moi-même de cette mission sans que l'attention soit éveillée et je n'en ai pas le droit. Je me heurterais à un refus compromettant, tandis que les Char-

treux ont une telle réputation de bienfaisance qu'on ne peut refuser leur aide. Voilà ce que j'avais pensé.

Je me tus, ayant dit tout ce que j'avais à dire. Les deux moines ne me répondirent pas tout d'abord. Aucun dialogue ne s'échangea entre eux. Ils ne se regardèrent même pas pour se consulter des yeux. Et pourtant j'étais assuré qu'un travail identique s'accomplissait dans leur esprit. Enfin dom Béril prit la parole. Il ne s'adressa pas à moi. Il dit simplement à dom Moreuil :

— Vous irez.

— Bien, mon père.

— Oui, reprit-il, vous irez. Il faut visiter cette malheureuse mère trop éprouvée. Vous irez de ma part et lui expliquerez que j'ai connu sa détresse et qu'une âme charitable a désiré la soulager.

— Et si elle m'interroge?

— Vous ne savez rien de plus. Allez voir aussi dans sa prison l'accusée.

— En aurai-je l'autorisation?

— Vous la demanderez. Elle vous sera sans doute accordée.

Je n'entendis pas sans inquiétude, je l'avoue, cette nouvelle injonction. Monique Desclaux se murait dans son silence; allait-on l'inviter à proclamer enfin la vérité et à dénoncer son complice, ou plutôt l'auteur même, l'auteur unique du meurtre de l'enfant? J'aurais peut-être dû m'en réjouir, mais j'étais l'avocat de M. de Varce et ne pouvais être complice d'une démarche qui était de nature à nuire à mon client. Mais je n'eus pas besoin d'intervenir. Déjà le Supérieur général justifiait cette visite :

— Ainsi contractée et décidée à s'offrir en sacrifice, elle est toute tendue vers un seul but. Et peut-être oublie-t-elle de s'appuyer sur Dieu. Vous lui porterez cet appui. Vous ne ferez aucune allusion à son innocence. Elle est libre dans ses actes publics et il ne nous appartient pas de la détourner de son holocauste. Mais elle souffre et il la faut consoler. Elle est seule et ne doit pas se croire abandonnée. Notre mission sacrée s'arrête là.

— Bien, mon Père, répéta dom Moreuil. Je ferai de mon mieux. Quand partirai-je?

— Le plus tôt possible, car l'heure presse. Il y a peu de générosité à retarder l'aumône.

J'avais partie gagnée. J'offris d'emmener dans ma voiture dom Moreuil tout de suite après le déjeuner, mais le Supérieur général s'y opposa avec raison. Il ne convenait pas qu'on nous vît arriver ensemble à Grenoble. La plus grande prudence devait nous être imposée. Dom Moreuil descendrait à la ville le lendemain ou le surlendemain. Des obligations assez fréquentes l'appelaient précisément à l'évêché et fourniraient à son voyage un motif plausible.

— Ah! mon Père, lui dis-je en le remerciant et prenant congé, que je suis donc tracassé par cette affaire!

Il me considéra avec compassion, mais aussi avec surprise :

— Il ne faut jamais être tracassé. Tout faire de bonne volonté, et à la grâce de Dieu.

— Et si Monique Desclaux est condamnée?

— Il n'y a pas de *si* ni de *mais*, comme nous l'enseigne saint François de Sales. Dieu est le maître.

J'admirai cette confiance et cette paix qui dépassent notre humanité et me retirai. Après la collation au couvent, je laissai tomber la chaleur lourde du jour et vers quatre heures je fis atteler les chevaux. Les sept ou huit lieues qui séparent de Grenoble la Grande-Chartreuse par Saint-Laurent-du-Pont, — car je voulais suivre le même itinéraire qu'à l'aller, — seraient aisément franchies en moins de trois heures à la descente par de bons trotteurs. Mais je pensais m'arrêter entre le pont Saint-Pierre et le pont Saint-Bruno pour rechercher l'endroit du crime, ou plutôt, — ne devais-je pas adopter la version de M. de Varce? — l'endroit où le petit cadavre avait été jeté. Était-il impossible à une femme chaussée de petits souliers, comme le soutenait le juge Bernin, de s'être penchée là sans perdre l'équilibre avec son paquet? Une complicité était-elle nécessaire pour expliquer son geste? Si Me Arbonel démontrait qu'elle s'accusait contre la raison même et contre la vraisemblance, n'était-ce point le salut?

Au moment de mon départ, dom Moreuil me rejoignit dans la chambre où je rassemblais mon bagage :

— J'ai réfléchi, me dit-il. Après avoir rendu visite à Mme Desclaux et, si je le puis, à sa fille prisonnière, j'irai vous rendre compte de la mission qui m'est ainsi attribuée.

— Je vous attendrai, mon Père.

— A bientôt donc, et que Dieu vous garde!

Comme le Supérieur général, il me rappelait qu'une ombre divine accompagne notre destinée, quand mes observations sur la vie ne me révélaient guère qu'injustice, incohérence, incertitude. Y avait-il donc deux plans où situer nos actions, leurs causes et leurs effets? Et ne les mettrions-nous, la plupart du temps, que sur le plan inférieur où nous sommes trompés par les apparences?

Je pensais à ces choses quand je pris le chemin du retour. Une fois ou deux, je me retournai pour cueillir encore d'un coup d'œil cette masse de bâtiments, de toitures, de clochetons qui compose l'oasis religieuse au cœur des forêts, dans un creux de montagne, sous les rochers blancs du Grand Som.

Après le pont Saint-Pierre, je guettai l'endroit où je désirais m'arrêter. Je savais par le juge d'instruction que c'était un lieu resserré entre le rocher et le torrent, où les pentes s'inclinaient à donner le vertige.

— Halte! ordonnai-je à mon cocher.

— Oh! non, monsieur, me dit-il en se retournant, ce n'est pas encore là.

— Mais quoi donc?

— Le crime, fit-il en clignant de l'œil. C'est moi qui ai conduit ces messieurs pour l'enquête. Je vous indiquerai. Tous ceux qui montent à la Chartreuse veulent voir ça.

Et un peu plus loin, en effet, il tira ses chevaux :

— Il faut descendre, m'expliqua-t-il. Ce n'est pas commode.

Puis, comme s'il était l'interprète de l'opinion publique, il ajouta, la face congestionnée et les poings crispés :

— Tout de même, on pense bien qu'on lui coupera le cou à cette bourgeoise-là. Jeter ainsi son enfant! Et un enfant d'une année!

Représentait-il, dans sa sévérité et sa violence, le chœur antique? Sa station au monastère ne lui inspirait-elle aucun sentiment d'indulgence, de compassion ou de retour sur soi?

— Mais est-elle coupable? objectai-je.

— Si elle est coupable! Puisqu'elle avoue. C'est sur *le Petit Dauphinois*. Alors, si on ne condamnait pas ces gens-là, il n'y aurait plus de justice.

Me Arbonel avait raison de se montrer inquiet sur le dénouement de l'affaire. L'acquittement de Monique Desclaux serait

malaisé, en présence de ce mouvement populaire qui, fatalement, impressionnerait le jury. Je descendis vers le Guiers-mort, entre les arbres. C'étaient des fayards ou des charmes qui retenaient le terrain glissant. A cause de l'humidité, leurs branches étaient chargées de mousses pendantes, pareilles à des chevelures. Des feuilles mortes accumulées depuis des saisons, les unes décomposées, les autres froissées et bruissantes, formaient un humus épais et mou où mes pas enfonçaient. J'atteignis le bord du torrent dont les eaux glauques se brisaient entre les rochers. Là, peut-être, là sûrement, s'était accompli le dernier acte du drame. L'enfant mort avait été confié à la fidélité de l'eau. Il devait disparaître et le secret serait à jamais gardé. Mais l'eau perfide avait roulé le petit cadavre.

Sans doute j'avais eu du mal à gagner la rive du Guiers-mort et il m'avait fallu me retenir plus d'une fois aux troncs ou aux branches. Néanmoins il n'était pas impossible qu'une criminelle eût réussi à porter là son fardeau. Aucune certitude ne pouvait résulter de l'enquête.

Quand je regagnai ma voiture, le cocher qui ne m'avait pas suivi et qui semblait fumer sa pipe avec indifférence ricana une fois encore :

— Ah ! Ah ! la mauvaise femme !

La haine publique ne désarmait pas. Il me semblait que je l'entendais déjà gronder autour de Monique Desclaux lorsqu'elle paraîtrait aux assises, gronder comme le torrent qui, sous moi, écumait entre les fûts rapprochés des fayards, des charmes et des sapins penchés. Pouvait-on l'abandonner, la livrer aux bêtes sans rien tenter pour elle ?...

HENRY BORDEAUX.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LE PREMIER MOIS DE LA GUERRE MONDIALE

Le mois d'août ramène un nouvel anniversaire du début de la guerre européenne. Alors que l'histoire militaire de la France pendant cette crise décisive de son existence a fait déjà l'objet d'innombrables travaux, son histoire diplomatique reste encore en grande partie ensevelie dans le secret des chancelleries. Elle présente pourtant son intérêt propre et son côté dramatique. Elle abonde en péripéties parfois aussi tragiques, quoique moins éclatantes que celles des grandes batailles. Il en ressort des physionomies dignes d'être tirées de l'oubli et il s'en dégage des enseignements utiles à retenir et à méditer. Elle n'était jusqu'ici connue que dans certains épisodes de son développement. Après quinze années, le recul du temps paraîtra peut-être suffisant pour qu'elle puisse être d'abord exposée dans son origine, pour être ensuite retracée dans un tableau d'ensemble, composé au moyen des documents originaux.

Les déclarations de guerre envoyées successivement de Berlin à Pétersbourg (1er août) et à Paris (3 août), de Londres à Berlin (4 août), et de Vienne à Pétersbourg (6 août) avaient eu pour résultat pratique de partager les grandes Puissances européennes (sauf l'Italie) en deux camps opposés, et de réunir la France, la Russie à la Grande-Bretagne, appuyées par la Serbie et par la Grèce, en une Triple Entente non encore proclamée officiellement, mais formée en fait par la nécessité de leur lutte contre des adversaires communs. Du jour où elles

s'y trouvèrent engagées, trois préoccupations principales parurent s'imposer aux efforts de leur diplomatie.

Il leur fallait d'abord veiller à maintenir dans la neutralité les petits États qui seraient tentés ou sommés de l'abandonner pour aller grossir le bloc des Puissances centrales.

Elles devaient ensuite chercher à obtenir l'alliance effective de ceux que leurs sentiments ou leurs intérêts paraissaient incliner vers la cause de l'Entente.

Tout en cherchant à modifier ainsi la balance des forces en présence, elles avaient enfin à utiliser celles dont elles disposaient déjà, de manière à leur donner leur plus haut degré d'efficacité.

Au début, et sans qu'elles se fussent partagé explicitement les rôles, chacune des Puissances de l'Entente se consacra à celle de ces tâches qui lui paraissait répondre pour elle à un intérêt prédominant : la Grande-Bretagne à la première, pour maintenir sa situation dans la mer du Nord ; la Russie à la seconde, pour encercler l'Autriche, considérée comme le plus faible de ses adversaires ; la France enfin à la troisième, afin de diminuer la formidable pression exercée sur ses frontières par l'effort militaire de l'Allemagne. De là, pendant la première quinzaine d'août, une série d'initiatives distinctes, parallèles et d'ailleurs solidaires, auxquelles allaient succéder, pendant la seconde, d'autres qui se croiseraient au lieu de se juxtaposer, parce qu'elles auraient pour objet la péninsule des Balkans, théâtre habituel des rivalités européennes.

LES INITIATIVES ANGLAISES. — LA MER DU NORD

La première de ces initiatives a été prise par l'Angleterre, quelques heures avant la date officielle de son entrée en guerre. Dans la journée du 4 août, la nouvelle est parvenue à Londres de la violation de la frontière belge par les troupes allemandes. Après avoir refusé d'y souscrire, le gouvernement du roi Albert a adressé dès la veille un appel pressant aux Puissances garantes de la neutralité pour l'aider à la défendre. S'il ne reçoit pas de réponse immédiate, n'est-il pas à craindre que sa volonté de résistance ne fléchisse devant le sentiment de son impuissance? Et s'il finit par s'incliner devant les décisions de la force, la résolution ne serait-elle pas d'autant plus grave qu'elle pourrait

représenter un précédent et un exemple pour d'autres États, exposés par la même faiblesse au même péril d'invasion? Différents indices donnent en ce moment à redouter que la Hollande et la Suède n'en soient aussi menacées. A La Haye, l'opinion s'en est assez émue pour que le gouvernement croie devoir démentir dès le 3 août la nouvelle d'un ultimatum reçu de Berlin. A Christiania, les visites réitérées (jusqu'à quatre en un jour) et les démarches pressantes du représentant de l'Allemagne auprès du ministre des Affaires étrangères ont donné lieu à des bruits du même genre. Au cas où ils se confirmeraient, quelles n'en seraient pas les conséquences! La Grande-Bretagne encerclée entre des rivages hostiles d'où pourraient partir des expéditions contre ses côtes, et la mer du Nord, considérée jusqu'alors comme son domaine, devenue pour sa marine une prison, voilà quelles alarmantes perspectives il s'agit d'écarter par une action immédiate. Dans la soirée du 4, le cabinet de Londres a pourvu au péril le plus pressant par la déclaration de guerre envoyée à Berlin. Dans la matinée du 5, son représentant à Paris, Sir Francis Bertie, apporte à M. Doumergue, ministre des Affaires étrangères, la note suivante à laquelle il lui demande de s'associer, ainsi que le gouvernement russe, pour donner aux offres de garanties qui y sont contenues, la portée d'une démonstration collective.

Le gouvernement de Sa Majesté britannique fait savoir aux gouvernements de la Norvège, des Pays-Bas et de la Belgique que si l'Allemagne exerce une pression sur eux pour les obliger à se départir de leur attitude de neutralité, le gouvernement de Sa Majesté s'attend à ce qu'ils y résistent par tous les moyens. Ils seront soutenus par l'Angleterre dans cette résistance.

Le gouvernement de Sa Majesté a en outre informé les trois gouvernements en question qu'il est prêt, dans ce cas, à se joindre à la France et à la Russie pour offrir à la Belgique, aux Pays-Bas et à la Norvège une action commune en vue de résister à l'Allemagne si elle a recours à la force contre eux, et de leur garantir l'indépendance et l'intégrité de leur territoire à l'avenir.

La proposition britannique ayant reçu l'agrément de Pétersbourg comme de Paris, la démarche prévue fut effectuée par les représentants de l'Entente dans les trois capitales intéressées. Elle parut produire une impression particulièrement favorable

sur la Norvège qui, par l'organe de son ministre des Affaires étrangères, proclama sa résolution de ne rien aliéner de son indépendance et mobilisa en même temps ses forces de terre et de mer pour la défendre (7 août).

A cette question s'en rattachait une autre que l'Angleterre avait également à cœur de résoudre. Séparées par le souvenir d'un récent divorce et l'effet d'une vieille rivalité, la Norvège et la Suède restaient unies par la solidarité géographique qui résulte de leur contiguïté dans la même péninsule. Et la première ne pouvait conserver la liberté de ses mouvements que dans la mesure où la seconde s'abstiendrait de les troubler. Or, à ce moment critique, les dispositions du cabinet de Stockholm n'étaient point sans inspirer quelques inquiétudes aux Puissances de l'Entente. Sur les démarches effectuées auprès de lui par les ministres de Russie et d'Angleterre, et sur l'assurance donnée par le second de respecter l'intégrité de la Suède, il avait bien annoncé (3 août), puis proclamé officiellement la neutralité de son pays, mais sans exclure la possibilité d'en sortir en cas de complications inattendues. Au fond, il subissait encore l'empire des vieilles préventions qui attribuaient à la Russie de persistantes convoitises sur son territoire. Pour lui donner à cet égard tous les apaisements désirables, sans oublier toutefois les précautions nécessaires, le Foreign Office fit agréer à Paris et à Pétersbourg le texte d'une déclaration ainsi conçue :

Le gouvernement de Sa Majesté britannique considère qu'il est urgent que la France et la Russie donnent au gouvernement suédois l'assurance qu'elles sont prêtes à s'associer au gouvernement britannique pour prendre l'engagement de respecter l'intégrité et l'indépendance de la Suède présentement et dorénavant, si celle-ci reste neutre pendant la guerre. Elles croient toutefois devoir ajouter que, si la Suède se range du côté de l'Allemagne et prend action avec elle, la Grande-Bretagne, la France et la Russie se considéreront comme libérées de toute obligation envers la Suède.

Lorsque les trois représentants de l'Entente lui remirent cette note, le ministre des Affaires étrangères suédois, M. Wallemberg, ne put que s'en déclarer satisfait; tout en leur en donnant acte (11 août), il leur demanda seulement de ne pas la livrer aussitôt à la publicité, afin de ne pas agiter inutilement

les esprits. Mais le sentiment d'apaisement qu'il en éprouva ne fut pas étranger à la résolution qu'il prit de s'entendre avec la Norvège pour associer les deux royaumes scandinaves dans le maintien en commun et « jusqu'à l'extrême » de la neutralité, à laquelle chacun d'eux s'était déjà décidé isolément. Par deux déclarations identiques (8 août), communiquées à Paris et à Londres, ils en prenaient l'engagement réciproque, en promettant, pour mieux être en mesure de le tenir, de s'abstenir de toute mesure hostile vis-à-vis l'un de l'autre. Démonstration de solidarité que le Cabinet de Londres pouvait revendiquer comme un succès diplomatique, puisqu'il était dû en partie à son intervention et fortifiait ce principe de neutralité dont l'application répondait à ses intérêts les plus pressants.

LA DÉCLARATION DE GUERRE A L'AUTRICHE

Après avoir ainsi pourvu aux nécessités de la situation dans le Nord, le Cabinet de Londres semblait disposé à attendre les événements, suivant les traditions de sa politique, pour y confirmer ses décisions; il fut amené pourtant à intervenir activement, de concert avec celui de Paris, pour trancher une question restée en suspens au milieu des premières complications de la crise européenne. Il s'agissait de la rupture de la France et de la Grande-Bretagne avec l'Autriche.

Autant cette dernière Puissance avait mis de précipitation à envoyer dès le 29 juillet une déclaration de guerre à Belgrade, autant elle montrait d'hésitation à accepter les conséquences de ce geste inconsidéré, et à rompre avec les États qui s'étaient déclarés solidaires de la Serbie. Avec la Russie, elle parvint à ajourner jusqu'au 6 août la fatalité de cette échéance, afin d'utiliser ce délai pour l'achèvement de ses préparatifs militaires en Galicie. Vis-à-vis de la France, elle s'évertua à prolonger le plus longtemps possible, par la continuation des relations diplomatiques, un état de choses qui n'était ni tout à fait la paix, ni tout à fait la guerre, mais qui lui paraissait réunir les avantages de l'une et de l'autre. Le 4 août, son ministre des Affaires étrangères, le comte Berchtold, reçoit de M. Dumaine, ambassadeur de France, une première protestation contre la violation des neutralités belge et luxembourgeoise. Au lieu de saisir cette occasion de rupture, il préfère s'y dérober

par une diversion, et se répandre en récriminations sur les violences, d'ailleurs imaginaires, dont les ressortissants austro-hongrois auraient été les victimes à Paris. Les jours suivants, il va employer la même politique d'échappatoires, qui convient d'ailleurs à son horreur naturelle de la discussion, pour tenter d'éluder des griefs précis. Dans la première semaine d'août, des informations particulières parvenues de Suisse à Paris, et aussi impressionnantes par leur concordance que par leur précision et leur origine, ont appris au gouvernement français le passage sur la voie ferrée qui longe le lac de Constance de troupes autrichiennes provenant de la direction d'Innsbrück et acheminées vers la Forêt Noire, pour y servir de réserves aux forces allemandes d'Alsace. C'est là un acte d'hostilité assez caractérisé pour motiver, avant toutes choses, de sérieuses représentations.

Aux premières qu'il reçoit, le comte Berchtold répond d'abord en repoussant comme invraisemblable l'hypothèse d'une rencontre entre soldats français et autrichiens (5 août). Le lendemain, il est vrai, son adjoint, le baron Macchio, questionné sur le même sujet, se borne à proclamer son ignorance d'une question qui regarde les militaires. Le 9 août, sur de nouvelles instances de M. Dumaine, le ministre autrichien l'autorise à écrire à Paris qu'il n'a jamais été question de transporter des troupes autrichiennes à la frontière française. Et sur la remarque que la réponse n'est pas concluante, puisqu'elles peuvent avoir été envoyées seulement à proximité, il ne semble pas formalisé de cette insistance, mais donne l'assurance écrite qu'elles ne sont pas sorties à l'ouest du territoire de la monarchie.

Mais, en même temps, le comte Széczen, ambassadeur d'Autriche à Paris, apportait au quai d'Orsay, de la part de son gouvernement, une note conçue en termes beaucoup moins explicites, car elle se bornait à contester toute « participation des troupes austro-hongroises à la guerre franco-allemande ». En présence de l'équivoque que laisse subsister le vague de cette formule, M. Doumergue ne croit pas pouvoir se prêter plus longtemps à ce que la persistance des nouvelles reçues de Suisse l'autorise à considérer comme une comédie destinée à endormir sa vigilance. Dans la matinée du 10 août, il prescrit à M. Dumaine de demander ses passeports et remet les siens au comte Széczen.

C'est la rupture des relations diplomatiques, mais ce n'est pas encore la déclaration de guerre. Cette seconde étape sera franchie deux jours après, pour parer à une menace dirigée, non plus seulement contre la frontière de la France, mais contre les intérêts de l'Entente dans la Méditerranée.

Cette menace, c'est la concentration de la flotte autrichienne dans son port de Pola. Si elle y reste, sa simple présence ne suffira-t-elle pas à exercer une influence fâcheuse sur l'attitude de l'Italie? Mais si elle le quitte, ne sera-ce pas pour suivre l'exemple donné par le *Gœben* et le *Breslau*, les rejoindre à Constantinople et former avec eux une masse navale qui interceptera complètement les communications de la Russie avec ses alliés d'Occident ? Cette perspective éveille à Pétersbourg des inquiétudes assez vives pour que Paris s'en émeuve à son tour et songe à l'écarter par une action énergique des forces navales britanniques et françaises dans l'Adriatique; mais elle n'est possible qu'après une déclaration de guerre en forme. Lorsque sir Ed. Grey reçoit de Paris de premières ouvertures à ce sujet, il répond, non sans quelque raison d'ailleurs, que la démarche serait encore prématurée, puisque l'escadre francaise employée à protéger les transports d'Algérie dans la métropole n'a pas pu encore se réunir à l'escadre anglaise. Mais deux jours après, la jonction des deux flottes à Malte et le rappel des ambassadeurs à Paris et à Vienne ont suffi pour changer complètement les données de la situation. Sur de nouvelles instances de M. Doumergue (10), le Cabinet de Londres répond cette fois, non seulement par un complet acquiescement, mais encore par l'offre de transmettre à Vienne la déclaration de guerre française en même temps que la sienne : depuis le 10 août à minuit, M. Dumaine y a vu couper en effet ses communications télégraphiques chiffrées. En faisant connaître cette proposition à Paris (11), M. Paul Cambon soulève de lui-même, pour les dissiper à l'avance, les scrupules constitutionnels qui auraient pu faire hésiter à y donner suite sans retard. Un vote des Chambres est sans doute nécessaire, en principe, pour une déclaration de guerre. Mais dans le cas actuel, le gouvernement n'avait-il pas obtenu d'elles avant leur séparation un mandat général? Et la mesure proposée n'était-elle autre chose que la conséquence nécessaire de la guerre avec l'Allemagne ?

M. Paul Cambon recoit comme réponse la déclaration sui-

vante, qu'il remet à sir Ed. Grey, le 12 août à cinq heures du soir, pour être transmise à Vienne.

Après avoir déclaré la guerre à la Serbie, et pris ainsi la première initiative des hostilités en Europe, le gouvernement austro-hongrois s'est mis, sans aucune provocation du gouvernement de la République française, en état de guerre avec la France.

1° Après que l'Allemagne avait successivement déclaré la guerre à la France et à la Russie, il est intervenu dans ce conflit en déclarant la guerre à la Russie, qui combattait aux côtés de la France.

2° D'après de nombreuses informations dignes de foi, l'Autriche a envoyé des troupes sur la frontière allemande, dans des conditions qui constituent une menace directe à l'égard de la France. En présence de cet ensemble de faits, le gouvernement français se voit obligé de déclarer au gouvernement austro-hongrois qu'il va prendre toutes les mesures qui lui permettront de répondre à ces actes et à ces menaces.

Une heure après avoir reçu ce document, sir Edward Grey le communiquait au comte de Mensdorff, ambassadeur de François-Joseph à Londres, en ajoutant que son pays, solidaire de la France, se considérerait également en état de guerre avec l'Autriche à partir du même soir à minuit. Il lui remettait en même temps ses passeports et rappelait de Vienne M. de Bunsen. Au cours de la même soirée, M. Dumaine quittait Vienne, avec plus de quatre-vingts de ses compatriotes, en se dirigeant vers la Suisse.

Avant son départ, il avait reçu d'un collaborateur des plus intimes du comte Berchtold, à la faveur d'un moment d'abandon, un aveu curieux à reproduire pour montrer quelles considérations entraînaient le gouvernement autrichien dans une aventure dont les risques avaient paru effrayer au dernier moment sa prudence. « Croyez-moi, avait dit son interlocuteur avec une émotion mal contenue, je vous parle en ami, nous ne pouvions pas agir autrement que nous ne l'avons fait. En Serbie, en Russie, dans tous les pays slaves et dans quelques autres qui les soutiennent, la conviction s'est établie que l'Autriche-Hongrie se disloque et que sa désagrégation complète ne serait plus que l'affaire de trois ou quatre ans. Mieux vaut précipiter la catastrophe que tolérer qu'on nous estime condamnés. On nous a réduits à la nécessité de prouver

que nous sommes encore capables d'un vigoureux effort. Dieu sait pourtant que nous désirions épargner à l'Europe et à nous-mêmes la crise où nous voilà lancés. »

LES INITIATIVES RUSSES

C'est de Pétersbourg que devaient partir, au début comme dans la suite de la guerre européenne, les initiatives les plus nombreuses et les plus aventurées, sinon toujours les plus heureuses. Elles étaient le fait d'un ministre des Affaires étrangères résolu à imprimer à la politique de son pays, et par suite à celle de l'Entente, une impulsion dont la vigueur répondrait à l'importance de la partie qui se jouait sur les champs de bataille.

Une activité inlassable et débordante entretenue par une imagination toujours en éveil; le souci constant d'assurer à l'Entente une supériorité prononcée sur la coalition adverse, soit par le bénéfice de nouvelles alliances, soit simplement par le maintien de neutralités utiles; une fécondité d'expédients qui n'excluait ni la constance dans les desseins, ni même l'obstination dans les erreurs; enfin une promptitude de décision assez insolite dans les usages de l'ancienne diplomatie, mais peut-être opportune en un moment de crise décisive : telles étaient les qualités que M. Sazonoff apportait dans ses rapports avec ses alliés. Elles avaient pour contrepartie une impatience d'aboutir qui prenait volontiers les dehors d'une nervosité trépidante, et se manifestait, au cours d'offensives diplomatiques destinées à se succéder sans interruption, par l'habitude de lancer toujours en avant de nouvelles vagues d'assaut avant de s'assurer que les premières avaient atteint leur objectif. Cette précipitation un peu inquiète était de nature à déconcerter la prudence des hommes d'État alliés, amenés parfois à se demander si l'Entente trouverait dans leur collègue russe un animateur pour tout entreprendre ou un brouillon pour tout compromettre.

LE PROJET D'INTERVENTION ITALIENNE

Ce fut surtout sous le premier aspect qu'apparut son rôle dans les premières semaines de la guerre, au cours de deux négociations qui mirent en lumière les traits caractéristiques de sa manière diplomatique.

Parmi les nations neutres, l'Italie et la Roumanie étaient celles qu'il semblait à la fois le plus facile et le plus utile de gagner à la cause de l'Entente; elles avaient toutes deux des aspirations nationales à satisfaire au détriment de l'Autriche et pouvaient, en se déclarant en même temps contre elle, la mettre dans une situation des plus critiques. Aussi l'idée de provoquer leur intervention devait-elle se présenter naturellement aux esprits. D'après un télégramme de M. Iswolski, elle aurait été exprimée à Paris dès le 1er août par M. Poincaré. Trois jours après, M. Sazonoff croit savoir par des nouvelles reçues de Rome que, si l'Italie s'est dérobée aux instances de ses anciens alliés pour l'entraîner à leur suite, c'est faute d'avoir vu fixer avec précision par eux des conditions qui répondent à ses intérêts. A Pétersbourg même, quand son ambassadeur, le marquis Carlotti, vient notifier sa neutralité au ministre russe, ce dernier emporte d'un double entretien, — sur la teneur duquel nous ne possédons d'ailleurs que son propre témoignage, — cette impression que l'Italie n'hésiterait pas à passer dans le camp de l'Entente, si elle se voyait offrir la possession du Trentin et l'acquisition de Vallona, c'est-à-dire la maîtrise de toute l'Adriatique.

Cette idée a à peine traversé l'esprit de M. Sazonoff qu'elle s'y précise et s'y développe en projet concret. Il se décide à communiquer à ses alliés les ouvertures du marquis Carlotti et leur demande, en cas d'approbation, de lui confier le mandat d'y donner suite par une négociation en règle, poursuivie à Pétersbourg.

Lorsque, le 5 août, M. Doumergue reçoit à cet effet la visite de M. Iswolski, il tombe immédiatement d'accord avec lui « sur le haut intérêt de politique internationale que présentait la négociation envisagée ». Il croit seulement prudent de réserver par une formule de style, et les revendications de la France sur l'Alsace-Lorraine, et celles que la Serbie et la Grèce pourraient être amenées à faire valoir sur la côte adriatique. Il réserve également son assentiment définitif jusqu'à une entente nécessaire avec le Cabinet de Londres. Elle est d'ailleurs rapidement conclue. Sir E. Grey propose seulement, de concert avec M. Paul Cambon, de renchérir sur les compensations offertes à l'Italie en lui offrant Trieste, car il est peu probable qu'elle affronte les risques d'une guerre pour le seul bénéfice du

Trentin et de Vallona, qu'elle peut espérer obtenir à l'amiable de l'Autriche. Cette manière de voir n'ayant soulevé aucune objection, ni à Paris, ni à Pétersbourg, M. Doumergue peut, dès le 8 août, télégraphier à M. Paléologue : « L'entente étant faite entre la Russie, l'Angleterre et la France au sujet de la négociation avec l'Italie, veuillez dire à M. Sazonoff que le gouvernement de la République considère qu'il est urgent de poursuivre les pourparlers qu'il a engagés, et le suit avec une pleine confiance dans le succès de ses efforts. »

L'expression de ces vœux est à peine parvenue à leur destinataire que déjà l'impatience du ministre russe, devançant les événements, lui a inspiré une nouvelle combinaison pour arriver plus vite au dénouement. Ce n'est plus seulement à Pétersbourg, dans des conversations officieuses avec le marquis Carlotti, qu'il convient de traiter le détail de l'affaire, c'est à Rome qu'il faut d'abord agir pour obtenir du gouvernement italien une décision de principe en exigeant de lui une action immédiate. Il faut l'avertir que, pour obtenir les compensations prévues et ne pas manquer une occasion unique, il doit sans désemparer « déclarer sous n'importe quel prétexte la guerre à l'Autriche, barrer avec sa flotte l'issue de l'Adriatique à la flotte autrichienne et occuper le Trentin ». Et pour l'y amener, M. Sazonoff donne lui-même l'exemple de la promptitude dont il recommande la nécessité. Dès le 8 août, M. Iswolski vient de sa part exposer oralement son projet au quai d'Orsay; le lendemain, il y réapparaît pour en développer les avantages. Le 12, il y apporte le texte d'une note identique que les trois ambassadeurs de l'Entente à Rome devront présenter à la Consulta. Elle se résume en trois points : demande de déclaration de guerre immédiate à l'Autriche; promesse à la paix de Trente, de Trieste et de Vallona; prière de donner des pleins pouvoirs au marquis Carlotti pour la conclusion d'un traité en règle.

Ainsi invité à élargir brusquement le champ d'une négociation à peine entamée, M. Doumergue commença par en informer, pour avis, les représentants de la France dans les deux capitales intéressés. Les réponses qu'il reçut aussitôt de Londres et de Rome représentaient une remarquable concordance de fond et même de forme. D'accord avec Sir Edward Grey et même avec le comte Benkendorff, son collègue de

Russie à Londres, M. Cambon estimait que ce serait « agir avec un peu trop de précipitation » et mettre le roi et son ministre des Affaires étrangères dans une situation difficile que de risquer auprès d'eux une démarche qui ressemblerait à une tentative de pression. La neutralité italienne ne présentait-elle pas d'ailleurs un avantage assez précieux pour qu'on s'abstînt d'en compromettre le résultat en voulant le forcer? Les mêmes considérations faisaient traiter par M. Barrère de « prématurée » la nouvelle proposition russe, tant que les pourparlers officieux de Pétersbourg n'auraient pas atteint « un degré suffisant de maturité et de précision » (9 août). Cette dernière réserve n'était pas inutile, car deux jours plus tard le marquis Carlotti déclarait à M. Paléologue, au cours d'un entretien personnel, n'avoir encore reçu de Rome aucune instruction sur la suite à donner aux premières ouvertures de M. Sazonoff.

Pour se prêter à l'initiative russe sans négliger ces avertissements, M. Doumergue recommandait d'abord à M. Barrère une action discrète, sous forme de conversations avec les personnages officiels (10 août). Mais quand l'insistance russe fut devenue plus pressante, et que M. Sazonoff, cédant à l'entraînement de ses illusions, eut proposé de fixer un délai à l'Italie pour joindre ses armes à celles de l'Entente, le ministre français crut nécessaire de préciser à son tour dans une dépêche à M. Paléologue (12 août) la ligne de conduite dont il comptait ne pas se départir, soit dans la question de l'intervention italienne, soit dans celle de l'intervention roumaine, soulevée en même temps. L'esprit de la politique française y était défini en termes assez heureux pour être reproduits.

Il reste à s'entendre, écrivait M. Doumergue, pour déterminer ces deux pays à intervenir militairement à nos côtés. Étant donné la grande susceptibilité de l'un et de l'autre et la mobilité de leur esprit national, il y a lieu de craindre que toute demande de la Triple Entente qui aurait l'air d'une mise en demeure produise un résultat absolument contraire à celui que nous voulons atteindre. J'estime donc qu'il faut procéder avec eux très prudemment et ne pas les brusquer. Il y a quelques semaines, nous avions tout lieu de craindre qu'en cas de conflit la Roumanie et l'Italie ne fussent avec la Triplice. Nous avons considéré comme un événement des plus heureux pour

nous leur neutralité. Il faut les en remercier et leur dire que nous leur sommes très reconnaissants de cette attitude, qui ne nous étonne pas de la part de nations qui, cultivées comme elles le sont, devaient être indignées de l'odieuse agression et des procédés de l'Autriche et de l'Allemagne. Cela dit, nous pouvons ajouter que nous ne voulons pas essayer de peser sur elles pour qu'elles fassent un pas de plus et marchent à nos côtés, mais que nous serions disposés, si elles voulaient faire ce pas, à leur accorder de sérieux avantages au moment du règlement final. En ne marchant pas avec nous, elles laissent passer l'occasion unique d'obtenir des avantages. Et nous leur dirons ces avantages sur lesquels nous sommes déjà d'accord.

Cette manière de voir était déjà celle du Cabinet de Londres; elle finit après quelques hésitations par prévaloir auprès de celui de Pétersbourg. Dans ces conditions, le projet de note commune à présenter à la Consulta fut abandonné et les ambassadeurs de l'Entente durent se borner à sonder par des entretiens personnels, qui eurent lieu du 13 au 20 août à Rome ou à Fiuggi, les dispositions des dirigeants de la politique italienne, M. Salandra, président du Conseil et le marquis de San Giuliano, ministre des Affaires étrangères. Le premier remercia surtout ses interlocuteurs de la discrétion apportée à leur démarche et attira leur attention sur les inconvénients de la méthode contraire. Le second se montra plus explicite, sans s'avancer d'ailleurs davantage, et leur donna sur l'attitude présente et future de l'Italie des explications que l'un d'eux, M. Kroupenski, crut pouvoir ainsi résumer dans une dépêche à son gouvernement (15 août) :

Nous ne pouvons prendre encore aucune décision. Nous devons nous régler sur l'opinion publique, tenir compte de la force de notre armée, de questions économiques et financières. Mais si nous nous allions aux Puissances de la Triple Entente, la coopération de la flotte anglo-française avec notre flotte et l'engagement de ne pas conclure de paix séparée seraient une des conditions essentielles. En tout cas, si nous renoncions à la neutralité, ce ne serait que pour nous ranger du côté de l'Entente. Nous n'interviendrions jamais contre vous; mais pour rompre avec l'Autriche, il nous faut une raison. Je crois que l'Autriche nous la fournira. Nous sommes encore insuffisamment informés de ses intentions. Il semble qu'elle ait à notre égard une attitude hostile. De toutes façons, si cette question mûrit, les négo-

ciations devront être secrètes et avoir lieu à Londres à l'exclusion de toute autre capitale.

De ces déclarations dilatoires ressortait une seule conclusion immédiate : la nécessité absolue de rompre les pourparlers à Rome, où ils pourraient parvenir à la connaissance des Puissances centrales et provoquer de leur part des questions embarrassantes. Cette exigence fit rebondir une seconde fois l'affaire qui avait été engagée à Pétersbourg et qui allait désormais se traiter à Londres entre le marquis Imperiali et Sir Edward Grey, auxquels se joignirent M. Paul Cambon et le comte Benkendorff.

Elle y rencontra dès le début certaines difficultés de nature à en rendre la marche moins rapide qu'on ne l'espérait à Pétersbourg : et tout d'abord la répugnance manifestée par Sir E. Grey à discuter le prix de l'intervention italienne avant qu'elle ne fût amenée par une poussée irrésistible de l'opinion; puis la crainte exprimée par le Cabinet de Rome d'avoir affaire à toutes les forces de la monarchie autrichienne, s'il s'engageait dans la lutte : il désirait donc, avant de s'y risquer, être fixé sur la quantité des troupes ennemies que l'armée russe pourrait retenir en Galicie, comme sur le degré de concours qu'apporterait à l'Italie la flotte anglo-française de la Méditerranée. Comme les garanties données sur le premier point ne paraissaient pas avancer sa décision, M. Sazonoff, cédant une fois encore à l'entraînement de son impatience, proposa à ses alliés (27 août) de lui adresser une sorte de mise en demeure, appuyée au besoin sur un appel à l'opinion, en vue de lui signifier que les satisfactions promises à ses désirs restaient subordonnées à la rapidité de son entrée en ligne et à l'occupation immédiate des territoires qui lui étaient destinés. M. Barrère n'eut pas de peine à montrer à M. Doumergue l'imprudence d'une démarche qui ressemblerait à une menace. Le marquis Imperiali, au cours d'une conversation confidentielle avec Sir Edward Grey, exprimait des appréhensions analogues (30 août). Le projet fut donc aussitôt abandonné que conçu.

Aussi semblait-il d'autant plus inopportun qu'au même moment la tournure prise par les événements militaires ne semblait pas devoir en faciliter le succès. Déjà l'inaction persistante de la flotte anglo-française dans l'Adriatique était inter-

prêtée à Rome comme un aveu d'impuissance. A la fin du mois, les échecs simultanés des armées russes en Prusse orientale et françaises sur la frontière allemande ou belge enlevaient beaucoup de sa valeur au principal argument invoqué pour obtenir du Cabinet de Rome une action immédiate : il n'avait plus à craindre désormais d'intervenir trop tard pour être admis à recueillir les fruits de la victoire. Aussitôt après, l'invasion de la France septentrionale et la marche des Allemands sur Paris vinrent encore affaiblir la situation morale de l'Entente à son égard : ce n'étaient plus des bénéfices, mais des épreuves qu'elle avait désormais à offrir en partage. Sous l'empire de ces considérations, on put constater dans l'attitude de l'Italie, sinon un revirement de ses dispositions, du moins un léger mouvement de recul, qui apparut aux bruits répandus dans les capitales neutres d'une détente survenue dans les rapports de Vienne et de Rome. Le marquis de San Giuliano déclarait d'autre part à M. Barrère (27 août) que de nouvelles assurances reçues des empires centraux réduisaient au minimum les chances que l'Italie se départît pour l'instant de sa neutralité. Il ne se montrait d'ailleurs nullement disposé à rompre le fil des conversations de Londres, mais insistait encore pour qu'elles ne fussent pas poursuivies ailleurs.

A la fin du premier mois de guerre, les pourparlers entrepris avec tant d'ardeur par M. Sazonoff sont arrivés à un « point mort ». Ils n'avaient pourtant pas été inutiles, car ils avaient servi à préciser les données d'une question qu'allait faire mûrir, en attendant le moment de la résoudre, le développement de la guerre européenne.

LE PROJET D'INTERVENTION ROUMAINE

En même temps que l'Italie, les Puissances de l'Entente avaient cherché à s'associer la Roumanie dans la lutte contre l'adversaire commun. La situation des deux pays présentait en effet certains points de ressemblance. Comme l'Italie, la Roumanie se trouvait, au début de la guerre, unie aux Puissances centrales par un traité d'alliance conclu en 1883 avec Vienne, étendu ensuite à l'Allemagne, renouvelé en 1892, 1896 et 1903, et tout récemment encore (1913), pour une période de sept années : les clauses en comportaient d'ailleurs une inter-

prétation assez large, puisqu'elles s'appliquaient à l'éventualité d'une attaque sans provocation. Comme l'Italie, et bien plus qu'elle, la Roumanie avait à faire valoir contre l'Autriche des revendications territoriales difficiles à satisfaire autrement qu'au prix d'une guerre; mais il s'agissait ici, non plus de quelques districts à annexer, comme à Trente et à Trieste, mais de populations entières, celles de la Transylvanie et de la Bukowine, à libérer du joug étranger pour les ramener dans l'unité nationale.

A cette raison d'intervention, la plus puissante de toutes, s'en opposaient malheureusement d'autres pour en atténuer l'effet. C'était d'abord l'origine du souverain qui était un Hohenzollern, ne l'avait jamais oublié, et déclarait le 28 juillet au ministre d'Autriche qu' « aucune Puissance au monde ne serait capable de lui faire prendre les armes contre la monarchie austro-hongroise ». C'était ensuite, à l'égard de la Russie, une défiance dont l'empire sur les âmes l'emportait parfois sur la vivacité des sympathies francophiles répandues dans les milieux militaires ou intellectuels. Depuis qu'en 1878 le Cabinet de Pétersbourg avait payé l'aide roumaine par le rapt de la Bessarabie, ses avances rencontraient à Bucarest un invincible scepticisme et ses promesses mêmes n'y éveillaient d'autres sentiments que celui qu'exprime le *Timeo Danaos* du poète latin. Enfin, un troisième motif d'inquiétude et d'abstention provenait des projets de revanche prêtés à la Bulgarie, à la suite de l'annexion de la Dobroudja en 1913. Était-il prudent pour la Roumanie de se lancer dans l'aventure d'une guerre d'agrandissement, avant de savoir si sa rancunière voisine n'en profiterait pas pour assaillir sa frontière méridionale ?

Comme on le voit, sa politique étrangère présentait encore au début de la guerre européenne bien des incertitudes et des contradictions. Pour éclaircir les unes et résoudre les autres, elle avait à sa tête, comme président du Conseil, M. J. Bratiano, héritier de toute une lignée d'hommes d'État éminents, lui-même redoutable à ses partenaires diplomatiques par le rayonnement de séduction qui émanait de sa personne, par son habileté à se dérober par des échappatoires à des instances trop pressantes, par sa maîtrise dans l'art de dissimuler un certain penchant pour le marchandage sous les plus hautes inspirations du patriotisme.

Tel était à Bucarest l'état des choses lorsqu'un conflit localisé à l'origine entre l'Autriche et la Serbie s'élargit brusquement aux proportions d'une crise européenne. Limitrophe à la fois des deux pays où il avait pris naissance, la Roumanie se trouva brusquement mise en présence d'une situation dont la gravité la forçait à définir son rôle. Ce fut l'objet d'un conseil extraordinaire de la couronne, convoqué pour le 4 août sous la présidence du souverain, et réunissant, avec les ministres, les principaux chefs de parti. La question soumise à leur examen ne se posait guère en ce moment qu'entre l'exécution du traité d'alliance avec l'Autriche et le simple maintien de la neutralité. On sait comment, au cours de débats qui se prolongèrent pendant quatre heures et prirent par instants une allure dramatique, le Roi fut presque seul à plaider pour le premier parti; le second rallia tous les autres suffrages, sauf celui de M. Carp, et se trouva résumé dans la résolution de se tenir à l'écart de la lutte, mais de « prendre toutes les mesures propres à défendre les frontières ». Ce n'était point à vrai dire une neutralité définitive qui ressortait de cette formule, mais une politique de non intervention provisoire, d'expectative armée, laissant au pays toute sa liberté d'action, sans préjuger son orientation vers l'un ou l'autre des systèmes d'alliance offerts à son choix.

La voie reste donc ouverte aux efforts de la Triple Entente pour le gagner à sa cause. Dès qu'il en a la certitude, M. Sazonoff va s'y engager avec cet empressement mêlé d'inquiétude qui a caractérisé déjà ses tractations avec l'Italie. Il s'y avancera en trois étapes, en se montrant d'ailleurs, selon son habitude, plus préoccupé de les brûler que de les couvrir.

Au cours de la première, son ambition se borne à affermir le gouvernement de Bucarest dans ses premières dispositions par une démarche collective analogue à celle dont le Cabinet anglais a pris l'initiative vis-à-vis des États neutres de la mer du Nord. A cet effet, les trois Puissances de l'Entente feront bloc pour garantir à la Roumanie son intégrité territoriale, si elle reste dans la neutralité, et pour la combattre en commun, si elle se joint à l'Autriche. Elle perdra ainsi à la fois toute inquiétude sur les effets de la menace bulgare et toute illusion sur les conséquences d'une attaque contre la Russie. C'est là l'objet d'une note que M. Iswolski vient soumettre le 5 août

à M. Doumergue : ce dernier y donne son assentiment, sous la réserve que le texte n'en aura pas la forme d'une menace ou d'une mise en demeure.

A peine agréée par les Alliés, la démarche projetée devient sans objet, l'imagination de M. Sazonoff s'étant élancée d'un seul bond vers une conception plus hardie. Ce qu'il attend maintenant de la Roumanie, ce n'est plus son abstention, mais sa coopération militaire. Il le fait savoir dès le 7 août au gouvernement de Bucarest et lui propose incontinent un projet de traité où il a tout prévu pour obtenir son concours, satisfaire ses convoitises et s'assurer sa fidélité. En voici le texte :

Le gouvernement royal de Roumanie et le gouvernement impérial de Russie, conscients de l'intérêt qu'ont leurs pays de maintenir l'équilibre balkanique, et considérant que l'agression de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie tend à compromettre cet équilibre, sont convenus de ce qui suit :

1° La Roumanie s'engage à coopérer avec toutes ses forces militaires contre l'Autriche-Hongrie, dès la signature du présent accord. Les états-majors roumain et russe seront immédiatement chargés de s'entendre sur les modalités de cette coopération.

2° La Russie s'engage à ne pas cesser la guerre contre l'Autriche-Hongrie avant que les pays de la monarchie austro-hongroise habités par des populations roumaines ne soient réunis à la couronne de Roumanie. L'étendue des pays compris par cet article est indiquée sur la carte ci-annexée.

3° La Roumanie s'engage à ne pas conclure de paix avec l'Autriche-Hongrie autrement que d'un commun accord et simultanément avec la Russie.

La présente convention restera en vigueur jusqu'à la conclusion de la paix entre la Russie et l'Autriche-Hongrie.

Comme on le voit, il ne s'agit encore là que d'un contrat bilatéral à conclure entre Pétersbourg et Bucarest, auquel les Alliés ne sont intéressés que par ses conséquences. Aussi le ministre russe se borne-t-il à les prier de faire connaître officieusement à Bucarest qu'ils en approuvent les conditions. Mais, cette fois encore, l'entraînement de ses pensées lui fait dépasser, avant même de l'avoir atteint, le but primitivement assigné à ses efforts. Le 9 août, et par une troisième évolution, il demande à la France et à la Russie, non plus seulement leur

appui moral, mais une adhésion formelle au projet d'alliance, sanctionnée par l'engagement de traiter en ennemie toute Puissance qui attaquerait la Roumanie pendant qu'elle combat aux côtés de l'Entente.

L'affaire paraît donc engagée comme celle de l'intervention italienne. Elle éveille les mêmes espérances, mais ne tarde pas à donner lieu aux mêmes avertissements. Approuver les propositions russes, en signaler le haut intérêt au Cabinet de Londres, en recommander l'adoption à Bucarest, c'est là le premier mouvement par lequel M. Doumergue, dès qu'elles lui sont communiquées, témoigne à son auteur le désir de les voir aboutir. Mais il n'a pu se dispenser de consulter sur leurs chances de succès les représentants de la France à Londres et à Bucarest. Le premier lui répond (10 août) que le Cabinet anglais, sans le repousser, désirerait pour s'engager savoir exactement quelles obligations elles lui créent envers la Roumanie; information à laquelle M. Cambon croit devoir ajouter ce commentaire : « A mon avis tout à fait personnel, M. Sazonoff met trop de précipitation dans ses démarches. Le roi Carol se considère comme engagé avec l'Autriche et l'Allemagne par un traité qui remonte à près de vingt ans. Quels que soient les sentiments de son peuple, il ne se décidera pas à manquer à sa parole; j'appréhende une résistance qui peut tout compromettre. »

Le même jour, le ministre de France à Bucarest, bien placé pour voir la réalité des choses, exprime presque dans les mêmes termes les mêmes conclusions dépourvues d'optimisme : « Je crains que le gouvernement russe ne veuille aller trop vite », en forçant les résolutions du souverain. D'ailleurs, fait remarquer M. Blondel, l'entrée en guerre immédiate de la Roumanie n'aurait-elle pas pour inconvénient d'amener la Turquie et la Bulgarie, jusque-là retenues par l'exemple de son inaction, à attaquer la Serbie et la Grèce, c'est-à-dire à se ranger contre le parti de l'Entente, et de précipiter la rupture de l'équilibre balkanique, si instable en ce moment? Cette opinion est d'ailleurs partagée par les ministres anglais et russe à Bucarest.

C'est sous cette impression que M. Doumergue fait rédiger, pour la conduite des pourparlers avec la Roumanie comme avec l'Italie, les instructions qui ont été reproduites plus haut. A quel point elles s'inspirent d'un sentiment juste de la

situation, c'est ce que viennent lui prouver le lendemain (13) les nouvelles reçues de Pétersbourg. A la proposition d'alliance russe, M. Bratiano a répondu qu'il en apprécie le caractère sympathique, mais que, si on lui demande de répondre par oui ou par non, c'est le second parti qu'il se verra forcé de prendre.

La netteté de cette réplique rendait inutiles de nouvelles instances et, pour un temps au moins, réduisait à un rôle d'observation les fonctions des représentants de l'Entente à Bucarest. Ce rôle leur fournit pendant la seconde quinzaine du mois l'occasion de quelques constatations intéressantes. Le 20 août s'ouvrirent à Bucarest des conférences, projetées déjà l'été précédent, et destinées à régler entre la Turquie et la Grèce les derniers différends issus de la guerre de 1914. Talaat-Bey, qui y représentait son pays, y apporta cette suggestion que la Roumanie devrait former avec la Turquie et la Bulgarie une sorte de ligue des neutres balkaniques. M. Bratiano déclina cette offre, marquant ainsi sa volonté de ne rien aliéner de sa liberté d'action. Il témoignait en même temps de son désir de ménager les Puissances centrales par la tolérance accordée au transit de munitions et même de personnel expédiés journellement de Berlin à Constantinople. Pour l'avenir, il semblait incliner de plus en plus à régler l'attitude de son pays sur celle de l'Italie, placée dans la même situation, et dont l'entrée en lice assurerait à l'Entente une supériorité incontestée sur ses adversaires. Si c'était là l'impression dominante dans les cercles gouvernementaux, une autre semblait régner dans les milieux populaires. L'opinion publique se prononçait chaque jour davantage pour les Alliés, au moins pour ceux d'Occident, mais se trouvait paralysée dans ses élans vers leur cause par ses anciens griefs contre la Russie. Pour les faire disparaître et provoquer un irrésistible mouvement de la nation tout entière contre l'Autriche, il eût suffi, au témoignage d'observateurs désintéressés, que le Cabinet de Pétersbourg fît au moins le geste de réparer ce qu'elle considérait comme une injustice, en lui rétrocédant spontanément une partie, si petite fût-elle, de la Bessarabie. Sacrifice pénible sans doute, mais dont les bénéfices devaient compenser l'amertume. Les partisans de l'Entente ne purent qu'en exprimer le souhait sans le voir se réaliser. A la fin du mois, la Roumanie semblait engagée dans la même politique d'attente que l'Italie.

LES INITIATIVES FRANÇAISES. LA BELGIQUE ET LA GRANDE-BRETAGNE

Tandis que la Russie se préoccupait d'étendre au dehors l'influence diplomatique de la Triple Entente, c'est à renforcer au dedans l'intensité de son action militaire que s'attachait surtout la France. L'une trouvait dans la protection de vastes espaces le loisir de s'abandonner à la poursuite de combinaisons à longue échéance; exposée au formidable effort du plus redoutable de ses adversaires, l'autre devait subordonner toute autre considération à la nécessité d'écarter la menace d'invasion de ses frontières. Invoquer à cet effet l'assistance de ses alliés, démontrer aux plus forts la nécessité d'un concours armé efficace, soutenir chez les plus faibles la volonté de résistance à outrance, tenter de suppléer à leur éloignement par la convergence de leurs opérations, telle fut l'œuvre à la fois matérielle et morale qui parut absorber pendant le premier mois de guerre les initiatives de la diplomatie française.

Elle eut d'abord à poursuivre cette tâche dans le pays dont une agression commune avait fait son allié. Après avoir repoussé les tentatives de séduction des Allemands, les Belges défendaient contre eux l'accès de leur territoire avec un héroïsme que soutenait l'espérance d'être secourus par les Puissances garantes de leur neutralité. Si en France les exigences d'un plan de concentration antérieur à la guerre ne permettaient d'apporter à leur résistance des premiers jours que des encouragements platoniques au lieu d'assistance effective, ne seraient-ils pas tentés au moins de se croire abandonnés et de prêter l'oreille à des propositions d'accommodement comme celle que l'Allemagne devait leur adresser inutilement le 9 août, par l'entremise de la Hollande? Si improbable que parût un fléchissement de leur part, plusieurs démarches eurent pour objet d'empêcher que leur courage ne devînt moindre que leurs épreuves, et pour résultat de prouver, par les déclarations mêmes de leur souverain, la constance de leur fidélité à la cause de l'Entente.

La première fut provoquée par le bruit, parvenu jusqu'à Paris, d'un armistice général conclu entre Bruxelles et Berlin. En réalité, il ne s'agissait que d'une suspension d'armes provisoire demandée pour ensevelir ses morts par le commandement

allemand devant Liége. Envoyé en Belgique pour éclairer le fait et se rendre compte de la situation, M. Berthelot fut reçu par le roi à son quartier général de Louvain (8 août) et recueillit de sa bouche les déclarations les plus rassurantes. A l'entendre, le général Leman avait reçu pour instruction de se défendre jusqu'à la mort, la Belgique était décidée à lutter jusqu'au dernier homme pour son indépendance, et, s'il le fallait, son roi prendrait lui-même son fusil pour y concourir.

Une semaine plus tard, la tournure prise par les opérations militaires allait donner lieu au renouvellement des mêmes protestations, mais cette fois toutes spontanées. Les troupes de campagne belges avaient d'abord tenté d'établir sur la Gette une digue provisoire contre l'invasion. La déception de ne pas voir arriver à leur secours l'armée française espérée n'avait pas été étrangère à la résolution, prise un peu hâtivement par leur commandement, de les faire replier, sans attendre davantage, jusque dans le camp retranché d'Anvers, où seraient transporté le siège du gouvernement et concentrées toutes les forces vives de la résistance. Cette décision, exécutée le 17 août, eut pour conséquence l'occupation de la capitale par les Allemands. Le même jour, et comme s'il voulait réagir contre l'inévitable dépression amenée par cette nouvelle, le roi Albert convoquait le ministre de France, M. Klobukowski, qui l'avait suivi à Anvers, le recevait en portant comme unique décoration notre médaille militaire qui venait de lui être décernée, et lui expliquait, pour prévenir jusqu'à la possibilité d'un malentendu, les motifs de son état-major, l'impuissance de son armée à disputer seule aux masses allemandes la possession du sol national, enfin son intention de ne pas s'enfermer dans Anvers, mais d'en ressortir à la première occasion pour seconder les opérations des Alliés. « La Belgique a prouvé, concluait le Roi, qu'elle sait tenir ses engagements. Que la France ne doute pas d'elle. » Comme pour répondre à l'invite que semblait contenir cette dernière phrase, le gouvernement de Paris faisait publier un communiqué (22 août), où il représentait comme indissolublement liées les causes des deux pays et proclamait la volonté de la France de ne pas poser les armes tant qu'il resterait un soldat allemand en Belgique.

Ces déclarations précédaient de peu des événements qui allaient lui apporter des épreuves analogues à celles du gou-

vernement belge. Le 3 septembre, les progrès de l'invasion le forçaient à se transporter à Bordeaux. Cette fois encore, au milieu du découragement que cette nouvelle inspirait à ses compatriotes, le souverain garda intacte sa foi dans l'avenir et tint à montrer que, dans les pires extrémités, il gardait une âme aussi haute que son rang. Au cours d'une longue conversation avec M. Klobukowski, où se mêlaient les anecdotes et les jugements, les retours sur le passé et les prévisions pour l'avenir, il témoigna son estime pour le « sang-froid » admirable du général Joffre, le félicita de résister à la tentation séduisante d'une offensive prématurée, et résuma la conduite à tenir, en France comme en Belgique, par ces simples mots : « durer et combattre ». C'était tout ce qu'il était possible de lui demander dans les circonstances actuelles.

Si le rôle de la France vis-à-vis de la Belgique s'était forcément borné à soutenir ses forces de résistance, il devait, à l'égard de la Grande-Bretagne, consister à stimuler sa volonté de guerre, de manière à obtenir d'elle un effort militaire en rapport avec l'immensité de sa puissance économique. L'opinion anglaise avait été trop lente à admettre la nécessité de l'intervention pour en « réaliser » d'emblée toutes les conditions, et paraissait au début plus soucieuse de la mesurer que de la développer. La première fois que Sir E. Grey avait parlé à M. Cambon de mobiliser l'armée de campagne (4 août), c'était pour annoncer l'intention de la garder pour la défense de l'île, et de borner la participation de l'Angleterre à la guerre au blocus des côtes allemandes. Le 6 août, le premier geste de Lord Kitchener, nommé ministre de la Guerre, était heureusement de venir apporter à l'ambassadeur de France, avec l'expression de son entier dévouement à la cause commune, la nouvelle qu'un Conseil de guerre réuni la veille avait prescrit l'embarquement pour la France du corps expéditionnaire : mesure qui, dans le moment, avait surtout la valeur d'une décision de principe, et dont l'effet pratique devait se trouver très limité, et par la date tardive de son exécution (14-15 août), et par l'insuffisance des troupes expédiées en France (quatre divisions au lieu de six prévues), et surtout par la teneur des instructions remises à leur chef, le maréchal French. La recommandation d'agir « en sympathie » (*sympathically*) avec l'armée française y était comme égarée dans une phrase

incidente, au milieu d'autres considérations beaucoup plus développées sur la nécessité de maintenir la complète indépendance du commandement anglais, d'éviter à tout prix des pertes difficiles à réparer, de ne se risquer à aucune attaque dangereuse sans autorisation de Londres, et enfin de ne jamais se départir de « la plus grande circonspection ». Si le maréchal eût suivi à la lettre ces instructions mieux appropriées à une retraite qu'à une offensive, il lui eût été loisible de suivre en spectateur les opérations auxquelles il était invité à participer.

Aussi bien l'entraînement de la lutte devait-il peu à peu surmonter les premières répugnances du particularisme anglais à en accepter tous les sacrifices. En attendant qu'il eût toute sa portée sur terre, le concours de l'Angleterre se révélait déjà comme précieux, sur mer, par l'interruption du commerce ennemi et la sécurité des côtes françaises, aux colonies, par la conquête en commun du Togo et du Cameroun, dans le domaine économique, par les facilités accordées au ravitaillement de la France. Et d'autre part, celle-ci pouvait puiser un motif de réconfort dans la réputation d'inébranlable ténacité qui caractérisait la nature britannique. Cette fois comme en d'autres circonstances, les souverains se faisaient les interprètes du sentiment général. Lorsque M. Jules Cambon, passant par Londres à son retour de Berlin, avait été reçu par eux, il avait été frappé du ton de profonde conviction avec lequel le Roi représentait son rôle comme celui de champion de la liberté des peuples. Il trouva d'ailleurs parmi les membres du gouvernement les mêmes dispositions d'esprit, et la volonté d'aller « jusqu'au bout », au besoin jusqu'à ce terme extrême de deux années qui paraissait alors répondre aux plus lointaines possibilités d'une guerre générale.

RUSSIE ET SERBIE

Avec la Russie, la France était unie par des liens plus étroits et plus anciens qu'avec l'Angleterre. C'étaient ceux d'un « arrangement » diplomatique signé en 1891 (27 août) et renouvelé en 1899, doublé en 1892 par une convention militaire, et auquel la double consécration du temps et de l'assentiment populaire avaient donné la valeur d'une alliance fondamentale. La paix avait permis de la mettre en pratique, la

guerre allait fournir l'occasion de la mettre à l'épreuve. L'application en traduisait-elle les sentiments profonds de l'opinion russe ? et justifierait-elle d'autre part les espérances de l'opinion française ? La réponse à ces deux questions comportait, avec l'avenir même de la guerre, une certaine part d'imprévu.

Sur la première, les nouvelles transmises à Paris par M. Paléologue contenaient heureusement les indications les plus encourageantes. A Pétersbourg, l'Empereur, le gouvernement et la nation semblaient unis dans un même mouvement d'enthousiasme un peu mystique pour la guerre, et de solidarité avec l'alliée qui l'affrontait par fidélité à ses engagements. Ces sentiments éclatèrent sous des formes diverses : dans l'audience souveraine accordée à l'ambassadeur de France (5 août), dans la séance d'ouverture de la Douma (8), dans l'enivrante cérémonie du Kremlin à Moscou, d'où Nicolas II avait voulu dater une proclamation à son peuple (18). Dans cette dernière ville, ils prirent un caractère d'exaltation patriotique propre à donner à la lutte engagée un caractère de « guerre sainte », de « guerre nationale », comme la Russie n'en avait pas connu, au témoignage d'un de ses hommes d'État, depuis les jours historiques de 1812. Chose significative, l'ébranlement donné par l'exemple de la capitale se propageait jusque dans ces provinces allogènes dont l'Allemagne escomptait peut-être les sympathies. A Riga, les réservistes étaient partis aux cris de « Vive la guerre ! Vive la France ! » Des milliers de jeunes gens, aussi bien Lettons que Russes, se présentaient comme volontaires, et quelques-uns même, appartenant aux milieux intellectuels, venaient discrètement s'informer au Consulat de France s'il ne leur serait pas loisible de s'engager dans l'armée française. Toutes ces manifestations donnaient comme l'impression d'une immense lame de fond balayant tous les obstacles et réunissant en une masse irrésistible toutes les forces vives de la nation.

Aucun doute ne pouvant subsister sur l'élan de cette mobilisation morale, on pouvait redouter à Paris que la concentration militaire ne fût trop lente pour permettre aux forces russes de faire sentir leur pression sur le front polonais avant que la partie décisive n'eût été jouée en France. Pour parer à ce danger, la première préoccupation du gouvernement français avait été de demander à Pétersbourg une action énergique

et immédiate dirigée contre le principal adversaire, qui était l'Allemand, et non l'Autrichien. M. Paléologue, chargé de cette mission, n'eut pas à insister beaucoup pour obtenir gain de cause. On sait comment, lors de son entrevue avec l'Empereur, celui-ci, allant au-devant de ses désirs, annonçait une offensive menée avec toute la vigueur possible, par des troupes « pleines d'ardeur », sous la direction d'un généralissime que distinguait « un allant extraordinaire ». Le lendemain (6 août), l'ambassadeur de France était en mesure de faire connaître que la date en était fixée au vendredi 14 août. Comment elle commença presque au jour indiqué, et fut effectuée dans une double direction par les deux armées Samsonoff et Rennenkampf ; comment elle aboutit, après de brillants succès, à l'écrasement de la première, par suite de l'inaction de la seconde ; comment le désastre de Tannenberg (26-29 août), qui fut aussi une hécatombe, les força toutes deux à revenir à leur point de départ, après avoir perdu une partie de leur force numérique et de leur ressort moral : ce sont là des événements qui sont encore dans toutes les mémoires, et dont le récit appartient d'ailleurs à l'histoire militaire. Si cette entreprise ne répondait pas à toutes les espérances qu'elle avait éveillées, elle n'en avait pas moins rempli son objet essentiel, en motivant le transport de Belgique en Pologne de deux corps d'armée allemands, dont l'appoint eût peut-être suffi sur la Marne à changer la face de la bataille. L'immensité des pertes subies ne fut pas sans inspirer quelque amertume au public russe, porté à considérer comme un sacrifice volontaire à la cause de la France une catastrophe due en grande partie aux fautes de ses généraux. Les victoires de Galicie et la nouvelle de la prise de Lemberg dissipèrent peu à peu le malaise de l'opinion, mais avec l'inconvénient de l'orienter vers les faciles succès de la lutte contre les Autrichiens.

L'histoire de la coopération franco-russe pendant le premier mois de guerre ne serait pas complète si on n'y faisait figurer au moins la mention d'un projet qui n'eut pas de suite immédiate, mais où l'on retrouve, avec l'origine d'une conception partiellement réalisée plus tard, un des épisodes les plus curieux de la chronique des fausses nouvelles pendant la Grande Guerre. Qui ne se souvient de celle qui, dans les premiers jours de septembre, se répandit comme une traînée de poudre dans la France envahie : les Russes en France ! — Il suffit alors de ces

simples mots pour faire passer dans les cœurs un frisson d'espérance, mettre en branle les imaginations, et répandre la légende de troupes embarquées à Arkhangel et débarquées à Bordeaux, après avoir traversé l'Angleterre dans d'impénétrables conditions de secret. La nouvelle ne reçut aucune confirmation dans les faits, mais elle répondait pourtant à un projet réel. Les forces militaires dont disposait l'Entente étaient insuffisantes sur le front occidental, où pouvait être le plus rapidement obtenue une décision, mais surabondantes sur le front oriental. Transporter de l'une à l'autre celles qui n'étaient pas immédiatement indispensables à la Russie, ne serait-ce pas le moyen le plus sûr d'avancer le terme de la guerre ? Ces considérations déterminèrent dans les derniers jours d'août le cabinet britannique à demander à Pétersbourg trois ou quatre corps d'armée, qu'il se chargeait de transporter en six ou sept jours aux côtés des armées franco-anglaises. Celles-ci en recevraient un surcroît de forces qui empêcherait l'Allemagne d'augmenter les siennes à l'ouest, et d'opposer une résistance efficace à l'avance russe. Ce projet ayant obtenu le plein assentiment du gouvernement français, sir Georges Buchanan le présenta à M. Sazonoff. Il reçut une réponse dilatoire fondée sur des impossibilités techniques. Tous les corps d'armée russes avaient déjà rejoint l'emplacement assigné par leur plan de concentration, et ne pouvaient en être distraits sans graves risques pour l'issue des opérations militaires engagées. Seuls restaient disponibles, pour un emploi extérieur, les corps sibériens alors en route pour le front ; mais leur voyage jusqu'à Moscou ne durerait pas moins de quinze jours, et de là il leur en faudrait encore une quinzaine pour gagner Arkhangel, car la ligne ferrée n'avait qu'une voie à partir de Vologda. Elles n'arriveraient donc à leur port d'embarquement que dans les premiers jours d'octobre, pour y voir la navigation interrompue par les glaces. En présence de ces objections, le projet dut être abandonné, pour être d'ailleurs repris l'année suivante.

Dans la lutte qui s'ouvrait, les événements avaient donné pour alliés aux grandes Puissances de l'Entente deux petits États, la Serbie et le Monténégro, séparés d'elles par la largeur de l'Europe centrale, et auxquels leur isolement géographique ne permettait de demander ou d'accorder qu'un concours indi-

rect pour le succès de la cause commune. Vis-à-vis du premier, l'assistance de la France dut se borner à la conclusion d'un emprunt de guerre de 90 millions, comme à l'envoi accéléré de matériel de guerre commandé avant la guerre au Creusot; ses sollicitations, jointes à celles de la Russie, ne furent pas étrangères à la détermination prise à Nisch de riposter à une première offensive autrichienne par une contre-attaque (17-20 août), dont les brillants succès devaient rester malheureusement sans lendemain. — Quant au Monténégro, le gouvernement français envoya sur ses côtes une flotte qui les libéra du blocus autrichien, et lui expédia, avec des pièces de siège destinées à l'investissement par terre des Bouches de Cattaro, des provisions de blé qui arrivèrent à temps pour prévenir dans le pays une disette imminente. Témoignages de sollicitude que le roi Nicolas Ier reconnut en renonçant, sur les instances de Paris et de Londres, au projet agité un moment de fomenter une révolte parmi les populations slaves de la Dalmatie, comme à la tentation permanente de satisfaire ses anciennes convoitises sur Scutari d'Albanie, évacuée par les contingents internationaux qui en formaient la garnison. Ces démarches devaient d'ailleurs épuiser l'action de l'Entente dans la péninsule des Balkans. Ce n'était pas sur ce théâtre secondaire de la guerre que semblait devoir, au début, s'en décider le sort.

LA COOPÉRATION JAPONAISE

Cette décision, difficile à obtenir et même à avancer en Europe, n'était-il pas possible d'en aller chercher le principal élément au delà de l'Océan? Les circonstances avaient déterminé le Japon à partir en guerre contre l'Allemagne. L'amener à accéder à l'Entente, c'était assurer à celle-ci le concours de troupes nombreuses et braves, solides et manœuvrières, dont la guerre de Mandchourie avait mis dans un relief éclatant les éminentes vertus militaires, et dont l'apparition sur les champs de bataille de l'Occident devait suffire à faire pencher la balance du côté où elles interviendraient. Le projet de les y amener était peut-être chimérique, mais la perspective assez séduisante pour obséder longtemps les imaginations. Après avoir d'abord inspiré, au mois d'août, des négociations sans résultat, elle servira plus tard de thème à de virulentes critiques de

presse, parfois signées de noms illustres, contre l'impuissance des gouvernements à en faire une réalité. Jusqu'à la fin elle se présentera aux conseils de l'Entente, sous des formes diverses, comme un remède tout trouvé aux situations embarrassantes. A l'automne de 1917, par exemple, on y discutera sérieusement les moyens de transporter un corps expéditionnaire japonais à Salonique.

En réalité, cette idée simpliste répond à une question qui n'a rien de simple, telles qu'en apparaissent les données au début du conflit européen. Lorsqu'il éclate, il apporte naturellement aux Japonais la tentation d'en profiter pour satisfaire leurs vieilles convoitises sur le Chantoung et s'y installer à la place de l'Allemagne. Mais, sous quel prétexte intervenir dans une lutte engagée à propos de la Serbie, qui leur est indifférente, et à laquelle ils ne sont pas directement intéressés? Le traité d'alliance qui, depuis 1905, a lié leur cause à celle de l'Angleterre, leur en fournit heureusement le moyen. Il contient un article aux termes duquel, si l'une des deux parties contractantes se trouve « impliquée dans une guerre pour défendre ses droits territoraux ou ses intérêts spéciaux en Extrême Orient », l'autre est tenue de lui venir en aide. En s'appuyant sur ce texte dont l'élasticité se prête aux plus larges interprétations, le Cabinet de Tokio propose au gouvernement anglais, aussitôt celui-ci sorti de la neutralité, une action commune immédiate contre Kiao-Tchéou, capitale du Chantoung (8 août).

Ce n'est point un sentiment d'enthousiasme que cette offre de collaboration soulève d'abord à Londres. On y considère le Japon comme un rival autant que comme un allié en Extrême Orient, et l'on se contenterait, pour ne pas trop y étendre son influence, de borner son action à protéger les lignes maritimes contre les croiseurs allemands. On craint toutefois de se l'aliéner en se mettant en travers du mouvement qui s'y est déclaré pour la guerre, et l'on envoie à Tokio une réponse entièrement favorable. Aussitôt après l'avoir reçue, le gouvernement japonais ne perd pas un moment pour envoyer à l'Allemagne (17 août) une sommation d'avoir à retirer immédiatement ses bateaux des mers de Chine et à évacuer le Chantoung avant le 15 septembre. Huit jours après, n'ayant pas vu arriver de réponse dans le délai fixé, il se considère comme en état de guerre avec l'Allemagne

(23 août), et devient de ce fait l'associé de l'Entente dans sa lutte contre cette Puissance.

Lorsque la nouvelle de son ultimatum était parvenue au roi Constantin de Grèce, elle lui avait inspiré, au cours d'un entretien avec le ministre de France, cette simple réflexion : « Le Cabinet anglais, sans oser l'avouer tout haut, doit être fort contrarié par la décision du Japon. » Il semblait, en tout cas, la subir plutôt que l'accepter, comme allait le montrer son attitude dans les tentatives, presque aussitôt entreprises, pour en étendre le bénéfice à ses deux alliés. La première idée en vint de la France, déjà unie au Japon par les liens d'un traité de garantie territoriale (10 juin 1907), et en particulier de son représentant à Tokio, M. Regnault. Dès le 5 août, celui-ci croit devoir proposer au ministre des Affaires étrangères, sous forme de suggestion personnelle, l'accession éventuelle du Japon à la Triple Entente. Mis au courant de cette initiative, M. Doumergue y trouve « un intérêt considérable » et l'approuve d'autant plus volontiers qu'au même moment, M. Sazonoff lui demande de la seconder, en faisant ressortir les avantages qui en résulteraient pour la sécurité de la Sibérie. Mais, lorsque M. Regnault va demander sa réponse à M. Kato, celui-ci, après s'être répandu en protestations de sympathie à l'égard des Alliés, invoque pour l'ajourner un article du pacte anglo-japonais qui interdit aux parties contractantes d'en conclure un autre avec une tierce Puissance, sans un accord préalable. C'est indiquer clairement que la route de Paris à Tokio passe par Londres.

M. Doumergue n'hésite pas à s'y engager ; mais à ses premières ouvertures le Foreign Office répond, d'abord par le silence, puis (15) par cette considération que, dans les circonstances actuelles, la discussion d'une alliance en règle avec le Japon représenterait une inutile perte de temps ; mieux vaut aller au plus pressé et se contenter d'un accord purement militaire que les états-majors nippon et anglais sont précisément en train d'élaborer, et qui sera ensuite communiqué aux Alliés. Mais quand le Cabinet de Paris demande à en connaître le texte, afin de faire concourir un contingent indo-chinois à l'investissement de Kiao-Tchéou, on élude ses instances en lui disant d'abord que la convention projetée n'est pas encore au point (19), puis, quelques jours après (23), qu'elle n'a plus de

raison d'être, le Japon ayant pris la résolution de se charger, à lui tout seul, des opérations entreprises contre les possessions allemandes : déclaration sur le sens et la portée de laquelle il est impossible de se méprendre.

A plus forte raison semble-t-elle exclure la possibilité d'une intervention militaire sur les champs de bataille de l'Europe. A la fin du mois, une tentative va pourtant être risquée dans ce sens par M. Sazonoff, toujours prompt à franchir d'un seul élan la distance qui sépare la pensée de l'acte, un idéal d'une possibilité et un désir d'une démarche. A la suite d'un échange de vues avec les ambassadeurs de France et du Japon, il adjure Paris et Londres de solliciter à Tokio l'embarquement de trois ou quatre corps d'armée destinés au front français, et dont le transport durera une quarantaine de jours. La Russie s'associera discrètement à la démarche.

M. Delcassé vient de prendre le portefeuille des Affaires étrangères au moment où cette suggestion parvient à Paris. Il s'y montre pleinement favorable, sur cette considération que « les alliés ne doivent négliger aucun moyen, qu'aucun effort, aucun sacrifice ne doivent leur coûter pour arriver à triompher de leurs adversaires ». Il se rend compte toutefois de l'impossibilité d'aboutir sans obtenir du cabinet anglais un concours qui semble malheureusement moins assuré que jamais. Avec M. Paul Cambon, Sir Ed. Grey s'attache à faire ressortir les difficultés techniques du projet envisagé, la lenteur des transports par mer et conclut qu'il vaut mieux limiter l'assistance japonaise à l'envoi d'une escadre dans la Méditerranée (2 septembre). Avec l'ambassadeur de Russie il se dérobe par un autre détour et lui propose d'acheminer par le Transsibérien les contingents japonais prévus vers le front de Pologne. C'est alors à M. Sazonoff de se récrier sur l'importance du cadeau qu'on lui destine, mais dont il ne veut pas priver la France envahie, peut-être parce qu'il le trouve un peu encombrant pour la Russie. Au moment où la discussion va s'égarer sur ce terrain, l'ambassade d'Angleterre transmet au quai d'Orsay, de la part du gouvernement japonais, une note dont voici le passage saillant : « Les troupes japonaises sont issues du service obligatoire. Ce ne sont pas des mercenaires. Elles sont réservées à la défense du territoire national. La question de leur emploi soulève des difficultés lorsqu'il s'agit pour elles de participer

à des hostilités étrangères dont elles ignorent les causes. »

Ce langage était trop péremptoire pour ne pas marquer chez le gouvernement japonais l'intention arrêtée de ne pas dépasser les limites assignées par lui-même à son intervention. Sa réponse aurait dû dissiper toute illusion sur les chances de l'en faire sortir un jour; elle eut pour effet immédiat de couper court à la première négociation qu'en avait provoquée l'espérance.

L'ENTENTE ET LA TURQUIE

Dans les régions voisines de l'Europe centrale, les Puissances de l'Entente s'étaient, d'un commun accord, partagé l'organisation de la lutte contre leurs adversaires, en s'attachant chacune à l'objet qui leur paraissait répondre le mieux à ses intérêts. Dans la péninsule balkanique, qui avait été de tout temps le théâtre de leurs rivalités, leur action se trouva paralysée dès le début par l'opposition de leurs vues. C'est ce qui apparaît notamment dans leurs rapports avec la Turquie, le plus important des États balkaniques, dont l'attitude devait déterminer celle de tous les autres.

Comme eux, la guerre de 1912 l'avait laissée dans une situation assez instable pour favoriser à la fois toutes les intrigues et toutes les surprises. L'opinion était partagée entre le désir de la revanche et le besoin de la paix, et le gouvernement tiraillé entre les influences rivales d'un parti militaire et d'un parti civil, conduits respectivement par les ministres de la Guerre et des Finances, Enver-Bey et Djevad-Bey. Le premier affichait pour l'Allemagne des sentiments d'admiration et de confiance qu'entretenait la présence d'une mission militaire envoyée de Berlin. Les membres du second parti proclamaient leur amour pour la paix, mais affectaient de la croire menacée par la Russie, à laquelle leurs défiances ou leurs calculs attribuaient de persistantes convoitises sur leur pays : appréhensions dont ils savaient jouer à merveille pour masquer ou justifier la germanophilie de leurs concurrents. Réunis par de communes inimitiés, les uns et les autres étaient donc surtout séparés par des questions de méthode.

Les premières complications de la crise européenne donnèrent l'avantage aux partisans d'Enver Bey, qui conclurent avec

Berlin un traité d'alliance signé dès le 2 août 1914. Ils s'y engageaient à faire cause commune avec l'Allemagne dès qu'elle entrerait en guerre avec la Russie. Bien que cette éventualité fût presque aussitôt réalisée, ils attendirent près de deux mois avant de se déclarer : soit pour terminer à loisir leurs préparatifs militaires, soit pour attendre en Occident une victoire dont ils n'auraient plus qu'à recueillir les fruits, soit enfin avec l'arrière-pensée de faire volte-face en temps utile, s'ils pouvaient obtenir une surenchère des Alliés. En tout cas, leur diplomatie allait s'employer à endormir la vigilance de l'Entente et à entretenir le plus longtemps possible son incertitude sur leurs intentions.

Ils y seraient difficilement parvenus sans les dissidences des Cabinets de Pétersbourg et de Londres. Fidèle aux traditions de la politique russe, M. Sazonoff conseillait d'user avec eux de la manière forte, dont le moindre avantage était à ses yeux de les forcer à se déclarer dans un sens ou dans l'autre, et de mettre fin à une équivoque pleine de périls et d'embarras pour l'Entente. Tout au contraire, les Anglais estimaient avoir un intérêt de premier ordre à ne pas brusquer les choses, pour ménager les scrupules religieux de leurs sujets musulmans, et pour laisser à leurs troupes de l'Inde le temps de passer sans danger ni menace le canal de Suez. S'attacher surtout à gagner du temps, ajourner par des concessions de forme l'échéance d'une rupture, se garder d'en assumer ouvertement la responsabilité, et compter surtout pour l'éviter sur la victoire de l'Entente, telle était donc la tactique dilatoire qui paraissait à sir Ed. Grey s'imposer dans les circonstances actuelles. Elle présentait avec le point de vue russe une opposition qu'on allait retrouver dans toutes les affaires ultérieures.

Le 1er août parvenait dans la capitale turque la nouvelle de la rupture entre Vienne et Pétersbourg (1er août). Le lendemain (2), le gouvernement annonçait aux ambassadeurs étrangers son intention de garder la neutralité dans le conflit qui s'ouvrait. Bien qu'il ne l'eût pas encore proclamée officiellement, c'était pourtant un geste pacifique, mais aussitôt contredit par une mesure de guerre : un ordre de mobilisation générale, exécuté à grand fracas et avec une véritable ostentation de vigueur. M. Sazonoff, le jugeant dirigé contre son pays, était d'avis d'y riposter aussitôt par une impressionnante manifes-

tation de solidarité internationale, en déclarant à la Porte que « toute action de sa part contre l'une des trois Puissances de l'Entente serait considérée comme un acte hostile à l'action de chacune d'elles ». Malgré la prudence de la formule, la démarche projetée parut encore trop audacieuse à sir Ed. Grey, et ne fut pas effectuée. Le même souci de ménager les Turcs devait lui faire rappeler de Constantinople la mission navale britannique, afin d'enlever tout prétexte au maintien de la mission militaire allemande.

La mobilisation turque semblait le prélude d'actes d'hostilité envers la Russie. Ce fut au contraire une offre d'alliance, sous une forme indirecte il est vrai, que reçut à ce moment M. Sazonoff de Constantinople. C'est là un des épisodes de cette histoire qui a été le plus longtemps ignoré et qui prête le plus à la controverse. Dès le 5 août, au cours d'une entrevue avec l'attaché militaire russe Léontieff, Enver-Bey lui ouvre des perspectives inattendues. A l'entendre, la Turquie n'est encore liée avec personne (!) et n'agira que pour ses intérêts. Pourquoi ne se rapprocherait-elle pas de la Russie par une entente dont les conditions sont bien faciles à établir? Rappeler ses troupes de la frontière du Caucase et les employer en Europe, soit pour tenir en respect les États balkaniques suspects de germanophilie, soit même pour marcher contre l'Autriche, voilà ce qu'elle offre comme garantie de son amitié. Comme récompense elle demanderait simplement à recouvrer une partie de la Thrace sur la Bulgarie et les îles de l'Égée sur la Grèce, ces deux États devant recevoir ailleurs des dédommagements. — Bien que cette proposition, développée dans une entrevue postérieure (8), ait été transmise à Pétersbourg avec l'avis favorable de l'ambassadeur Giers, elle ne semble pas séduire M. Sazonoff. Il recommande de ne pas la repousser d'emblée afin de « gagner du temps », puis de la laisser tomber au bout de quelques jours.

Si elle avait abouti à un accord sincère, quelles n'en eussent pas été les conséquences! Les communications de la Russie avec ses alliés maintenues, la révolution russe évitée, les États balkaniques entraînés ou contenus, la guerre peut-être terminée en six mois. La grandeur démesurée de ces résultats a fait accuser le ministre russe d'aveuglement pour les avoir manqués. N'a-t-il pas cédé à la tentation de repousser la Turquie

comme auxiliaire afin de la garder pour ennemie, et de pouvoir satisfaire un jour les convoitises de son pays sur Constantinople? Et ne trouverait-on pas l'aveu de cette arrière-pensée dans l'ignorance où il aurait tenu ses alliés des ouvertures qui lui étaient faites? Tels sont les deux reproches qui lui ont été adressés par la presse soviétique, et qui ont même trouvé un écho dans certains organes de la presse française. Ils ne semblent pas plus fondés l'un que l'autre. L'existence même du traité par lequel la Turquie venait de lier ses destinées à celles des Puissances centrales ne représente-t-elle pas la meilleure justification de M. Sazonoff? S'il en ignorait la teneur, la conclusion s'en était ébruitée dès les premiers jours d'août. Elle l'autorisait à considérer les propositions reçues comme une ruse de guerre destinée à éloigner de l'Entente la Bulgarie et la Grèce, aux dépens desquelles elles se seraient réalisées. Il n'est pas exact non plus qu'il les ait gardées pour lui sans en rien dire à ses alliés. Si, à Paris, M. Iswolski paraît n'en avoir fait confidence qu'à M. Delcassé et à titre officieux, elles furent signalées de Pétersbourg par M. Paléologue (20 août), et de Constantinople par M. Bompard, qui ne leur trouvait d'ailleurs d'autre avantage que « d'apporter un aliment à l'imagination des hommes d'État ottomans »; M. Cambon, auquel elles furent communiquées, se montrait plus catégorique encore en les traitant de « rêves irréalisables », et faisait à M. Sazonoff un grief, non de les repousser, mais de s'y arrêter un instant. Il semble donc que rien ne doive subsister des critiques encourues sur ce point par le ministre russe.

Cette affaire n'avait guère eu pour intérêt que de montrer à quelles complications, à quel croisement d'intrigues donnerait lieu la guerre dans les milieux balkaniques. Presque aussitôt après en éclata une autre, appelée à un retentissement européen et destinée aussi à trahir les désaccords intérieurs de l'Entente. C'était celle des croiseurs allemands *Gœben* et *Breslau* qui, après avoir bombardé Bône, fait relâche à Messine, passé en vue du cap Matapan (8), arrivaient le 11 aux Dardanelles. Le Gouvernement invoquait pour les recevoir le prétexte d'un achat à l'Allemagne et l'intention de les annexer à sa propre flotte, en remplacement des navires en construction commandés en Angleterre et saisis sans avis préalable par l'Amirauté britannique.

En présence de cette initiative, quelle allait être la réaction des Alliés? En l'apprenant, sir Ed. Grey déconseillait comme « prématurée » le projet russe d'un sévère avertissement à adresser à la Porte pour qu'elle interdît aux croiseurs l'accès des Dardanelles (8). Après leur arrivée, son premier mouvement (11) fut d'exiger leur désarmement ou leur départ dans les 24 heures. Mais quand, le lendemain (12), il fut convié par M. Sazonoff à une « protestation énergique » commune contre une violation de la neutralité favorable à l'Allemagne et un transfert de pavillon interdit par la déclaration de Londres (1909), il sentit ses velléités de résolution s'évanouir devant des considérations que M. Paul Cambon faisait aussitôt connaître à Paris (14). Il découvrait d'abord cet argument assez inattendu que l'achat de deux belles unités par la Turquie représentait un événement heureux pour l'Entente, puisqu'il avait pour résultat d'en priver l'Allemagne. Mais il craignait surtout de rompre par une démarche comminatoire à Constantinople cet état d'équilibre entre la paix et la guerre dont la prolongation lui semblait nécessaire aux intérêts britanniques. Formuler des réserves de droit sur le fait accompli et tâcher simplement d'obtenir le renvoi en Allemagne des équipages des croiseurs achetés, c'est à cela que devait, d'après lui, se borner l'action de l'Entente. En fait, ces prétentions si modestes ne furent même pas satisfaites. Les Turcs se contentèrent de remplacer le pavillon allemand par le pavillon turc sur les navires, et accordèrent aux instances du Cabinet de Paris quelques réparations pour le *Lotus*, paquebot français qui avait été l'objet de brutales vexations en passant les Dardanelles. Dans toute cette affaire ils n'avaient ni voulu capituler devant l'Entente, ni osé lui résister, et le secret de leur incertitude se trouvait résumé dans cette observation de M. Bompard (15 août) : « Dans le fait, on attend le résultat de la première bataille pour se prononcer. »

Ne restait-il donc aux Alliés qu'à partager leur attente? La passivité de cette attitude était trop contraire à l'ardeur combative de M. Sazonoff pour qu'il crût devoir s'y tenir. Le 16 août, l'incident du *Gœben* et du *Breslau* se termine à peine, qu'il met au jour et propose à ses alliés un nouveau projet à l'établissement duquel il apporte sa facilité un peu redoutable à transformer des suggestions en l'air en un programme en

règle. C'est une note en trois points par laquelle l'Entente présentera aux Turcs une exigence, la démobilisation immédiate de leur armée, une récompense, la garantie de leur intégrité territoriale, et enfin une promesse, la rétrocession à la paix des avantages économiques concédés à l'Allemagne en Asie Mineure, et dont la plus importante est le chemin de fer de Bagdad. Au dernier moment, M. Sazonoff, estimant l'appât insuffisant, propose d'y ajouter Lemnos, convoitée également par la Grèce. Après avoir reçu ces apaisements pour leur besoin de sécurité et ces satisfactions pour leurs appétits, quelles raisons leur resteraient de se déclarer contre un groupement dont ils n'ont plus rien à craindre et beaucoup à espérer ?

Soumettre un projet diplomatique à l'examen successif de plusieurs chancelleries, c'est l'exposer à autant de mutilations. Tel devait être le sort de celui qu'avait échafaudé M. Sazonoff. A Londres, la demande de démobilisation en est d'abord écartée comme présentant le caractère et les risques d'un ultimatum; à Constantinople, les ambassadeurs alliés en font également disparaître l'offre de concessions allemandes, car les Turcs ont besoin de se familiariser avec cette idée pour ne pas en être effarouchés. A plus forte raison, Sir Ed. Grey fait-il remarquer que disputer à la Grèce Lemnos, c'est la rendre irrémédiablement hostile à l'Entente. Après ces amputations, il ne reste plus du projet primitif que la garantie offerte aux Turcs; pour la leur rendre plus favorable encore, on ajoute au dernier moment à l'engagement de respecter leur territoire celui de le défendre, ce qui doit les rassurer définitivement sur les périls d'une agression russe ou bulgare.

Ils auraient été trop exigeants s'ils ne s'étaient pas déclarés satisfaits d'une complaisance qu'il eût été difficile de pousser plus loin. Lorsque, le 17 août, le Grand Vizir reçoit dans son Cabinet les trois ambassadeurs alliés, venus lui répéter les termes de la déclaration commune, il se proclame enchanté d'une démarche qui lui donnera désormais l'autorité morale nécessaire pour « mettre à la raison » le parti de la guerre. Certain désormais de pouvoir maintenir la neutralité, il demande seulement qu'on lui fasse confiance pour l'observer et qu'on ne le chicane pas si elle subit des accrocs de détail, inévitables avec des militaires toujours « difficiles à manier ».

Cette scène de haute comédie diplomatique avait été jouée

avec trop de succès pour ne pas être renouvelée. C'est la tactique habituelle des faibles, surtout dans les pays d'Orient, de se servir de ce qu'on leur accorde pour réclamer ce qu'on leur refuse. Trois jours ne se sont pas écoulés depuis la démarche du 17 août que Djavid et Djemal Bey, réputés comme les plus notoires des ententophiles, commencent une tournée dans les chancelleries alliées, où ils se présentent comme les porte-paroles du Grand Vizir. Ils y tiennent les mêmes propos, où l'on retrouve beaucoup moins de remerciements pour les concessions obtenues que de récriminations sur leur insuffisance. Sans doute, déclarent-ils, la garantie d'intégrité a été la bienvenue. Mais, répond-elle sous sa forme actuelle aux nécessités de la situation? N'aurait-elle pas plus de solennité, si elle était consignée par écrit au lieu de rester orale? plus de portée, si elle était définitive au lieu de se limiter à la durée de la guerre actuelle? et plus de valeur pratique enfin, si elle faisait l'objet de conventions spéciales liant séparément chacune des trois Puissances qui l'ont donnée? D'autre part, ce n'est encore là pour la Turquie qu'un avantage négatif, alors que les Puissances centrales lui en promettent de positifs. L'Entente ne serait-elle pas bien inspirée si elle parait à cette manœuvre en lui offrant à son tour la suppression des servitudes politiques juridiques ou économiques, telles que les capitulations, qui pèsent si lourdement sur sa souveraineté? Et comme quelque involontaire aveu trahit toujours les plus secrètes pensées, Djavid-Bey donne à son développement, en guise de moralité, cette conclusion que « le mieux pour mettre fin aux tergiversations du Conseil des ministres serait un succès caractérisé des armées françaises en Belgique » (20 août).

Ce furent des nouvelles toutes contraires qui parvinrent bientôt à Constantinople. L'effet s'en ajouta, pour amener les Alliés à céder aux nouvelles exigences turques, à l'illusion d'obtenir encore à ce prix le renvoi de la mission militaire allemande, ainsi que des marins du *Gœben* et du *Breslau*. Après les échanges de vues nécessaires pour ajuster les différences de vues de leurs gouvernements, les ambassadeurs de l'Entente se mirent d'accord sur le texte suivant élaboré par M. Sazonoff et envoyé à la Porte le 30 août :

Les trois Puissances déclarent à la Sublime Porte qu'elles sont

prêtes à garantir l'intégrité du territoire ottoman (*contre tout ennemi voulant profiter de la guerre pour y porter atteinte*) et à examiner dans un esprit amical les demandes que celle-ci désirerait leur adresser dans l'ordre économique et judiciaire. De son côté, la Sublime Porte s'engage à observer une attitude de stricte neutralité au cours du conflit qui divise actuellement l'Europe.

La capitulation des Alliés devant la Turquie semblait complète, puisqu'ils déclaraient accepter le principe de ses demandes et qu'une phrase de leur note (soulignée dans le texte et ajoutée à la dernière minute sur l'initiative de Sir Ed. Grey) leur imposait l'obligation, non seulement de respecter sa neutralité, mais de prendre au besoin les armes pour la défendre. Le résultat de cette condescendance ne tarda point à apparaître. Au lieu d'une acceptation précise, ils ne reçurent qu'une réponse évasive à leur communication; au lieu de voir partir les équipages du *Gœben* et du *Breslau*, ils virent, au contraire, arriver, dans les premiers jours de septembre, tout un convoi de navires et d'ouvriers spécialistes, avec cent cinquante officiers, destinés à l'armement des forts des Dardanelles en cas de guerre avec la Russie. L'emprise allemande sur la Turquie s'affirmait donc avec éclat au lendemain même de la dernière démarche entreprise pour y mettre fin.

Anssi bien, était-ce là la moralité comme le résultat de la politique que l'Entente avait suivie à Constantinople sous l'inspiration de l'Angleterre. Comme on l'a vu, elle consistait surtout à froncer le sourcil et à fermer les yeux sur les infractions des Turcs à la neutralité, à tenter de prévenir par de nouvelles complaisances celles qu'ils témoignaient aux Puissances centrales. A défaut d'avantages précis, tels que le renvoi de la mission militaire allemande, ce système de temporisation avait-il au moins atteint son objet principal, qui était de retarder une rupture ouverte ? Il est permis d'en douter, car les hésitations de la Porte à se lancer dans les hasards d'une guerre s'expliquaient plus naturellement par des raisons étrangères et supérieures aux ménagements pratiqués à son égard. On pouvait donc se demander, dès ce moment, si une politique moins accommodante à Constantinople n'aurait pas été plus efficace sans devenir plus dangereuse.

LA DÉCLARATION DU 5 SEPTEMBRE

Depuis le jour où la Russie, la France et l'Angleterre avaient pris les armes contre un adversaire commun, elles s'attachaient à suivre, par des échanges de vues continuels, une ligne de conduite uniforme. Leur Triple Entente avait donc eu les effets d'une Triple Alliance, mais sans en posséder encore la consistance. Une entente représente une association d'intérêts temporaire et générale, tandis qu'une alliance comporte une solidarité d'obligations précises, sanctionnée le plus souvent par l'engagement réciproque de ne pas conclure de paix séparée; il était naturel d'étendre à la Grande-Bretagne, devenue leur associée, celle qui existait entre la Russie et la France.

L'idée en avait d'abord été exprimée par M. Sazonoff, au lendemain même de la déclaration de guerre autrichienne (7 août). M. Doumergue la reprit une quinzaine plus tard en voyant l'Italie motiver son hésitation à intervenir par la crainte d'une défection de ses nouveaux alliés. Remarquant, à cette occasion, que la Grande-Bretagne, pourtant résolue à mener la guerre jusqu'au bout, restait libre de s'en retirer à son gré, il faisait demander à Londres par M. Paul Cambon (26 août) si elle répugnerait à renoncer à cette faculté. Le lendemain parvenait à Paris une réponse affirmative et encourageante.

Le même jour, le changement de Cabinet survenu en France à la suite des premières batailles rappelait à la direction des Affaires étrangères M. Delcassé, qui partageait l'opinion de son prédécesseur sur la nécessité de resserrer les liens créés par la guerre entre les Puissances de l'Entente. Un de ses premiers gestes était de se rappeler au souvenir de M. Sazonoff, dont il comptait redevenir, comme pendant son séjour à Pétersbourg, le « collaborateur actif, confiant et dévoué ». Aussitôt après, et sur le désir dont il recevait l'expression discrète, il envoyait aux représentants de la France dans les principales capitales une circulaire où il leur recommandait de concerter toujours leurs démarches avec leurs collègues russes et anglais de manière à donner, par la conformité de leur langage, « la plus grande impression de force et de décision. Jamais plus qu'aujourd'hui la cohésion entre les trois Puissances alliées n'a été nécessaire. »

Il ne restait plus pour en donner l'impression qu'à la consacrer par un acte public. M. Sazonoff avait proposé à cet effet (1er septembre) une déclaration à signer à Londres, et par laquelle la Grande-Bretagne donnerait son adhésion à la clause de paix indivisible existant déjà entre la France et la Russie. Soumise par Sir Ed. Grey au Cabinet britannique (2 septembre), la formule envisagée subit une modification propre à lui donner un caractère de généralité qui semblait plus conforme, sans doute, à la dignité de l'Angleterre, car il mettait les trois parties contractantes sur le même pied, sans contenir d'allusion à aucun accord antérieur.

Voici quel fut le texte dont M. Cambon put, le 5 septembre, annoncer la signature dans la matinée. Il tenait en quelques lignes, sans aucune de ces clauses additionnelles ou secrètes qu'y a ajoutées l'imagination de quelques publicistes.

Les Gouvernements britannique, français et russe s'engagent à ne pas conclure de paix séparée au cours de la présente guerre; les trois gouvernements conviennent que, lorsqu'il y aura lieu de discuter les termes de la paix, aucune des Puissances alliées ne pourra poser des conditions de paix sans accord préalable avec chacun des autres alliés.

Signé : P. Cambon, Comte Benkendorf, E. Grey.

Ainsi se trouva scellée par des engagements solennels cette union des trois grands États qui s'était déjà affirmée sur les champs de bataille. La proclamation en était particulièrement opportune au moment des revers passagers que subissait leur cause, et devait produire sur leur opinion publique, comme sur leurs partisans dans le reste de l'Europe, un puissant effet de réconfort moral.

Avec la déclaration du 5 septembre, suivant de près le départ du Gouvernement français pour Bordeaux, se termine dans l'histoire du conflit européen la période qu'avait inaugurée, un mois auparavant, la série des déclarations de guerre. Si elle paraît, à première vue, remplie tout entière par le bruit des armes, elle n'est pas dépourvue pourtant d'importance diplomatique, car elle marque pour la Triple Entente l'origine des problèmes qui s'imposeront à ses résolutions comme des ten-

dances qui se disputeront ses conseils. C'est alors que se précisent les données des uns, et qu'éclate la divergence des autres. Les interventions successives de la Turquie, de l'Italie, de la Bulgarie et de la Roumanie, qui représentent les grands événements politiques de la guerre, n'auront lieu, sans doute, que bien plus tardivement, deux mois après son début pour la première et deux ans pour la dernière; mais c'est pendant les premières semaines que le projet en a été d'abord agité, en donnant lieu à des pourparlers qui ont permis au moins d'en apercevoir les conditions et d'en mesurer les probabilités. C'est également au début de la lutte qu'on voit apparaître la faiblesse principale de l'Entente dans ces dissidences de vues et ces oppositions d'intérêts qui représentent le vice de toutes les coalitions. Elles s'accusent surtout dans le dualisme des deux politiques, entre lesquelles le Cabinet de Paris sera appelé à jouer le rôle de régulateur : celle de l'audace, que personnifie M. Sazonoff, et celle de la temporisation, que représente Sir Ed. Grey; l'une résolue à forcer les événements, l'autre résignée à les laisser traîner; la première prête à prendre toutes les initiatives, la seconde attentive à éviter toutes les aventures et à beaucoup attendre de l'action du temps. Sous ce rapport encore, l'histoire diplomatique de la Triple Entente pendant le premier mois de guerre contient le germe et présente comme un tableau en raccourci de tout son développement futur.

Albert Pingaud.

LES LOGIS DE M. DE LAUZUN

Le plus connu de tous ces logis est l'hôtel de Lauzun, qui dresse encore aujourd'hui dans l'île Notre-Dame, sur l'étroit et paisible quai d'Anjou, au-dessus du bras septentrional de la Seine, son élégante et sévère façade, ses fenêtres à petits carreaux et le fer forgé de son balcon. L'hôtel de Lauzun ! On pourrait croire, en prononçant ces quatre mots évocateurs de souvenirs si brillants, que cette maison splendide fut le vieil hôtel de famille où le héros de mille et trois aventures naquit, vint se reposer entre deux naufrages et acheva dans un décor de fresques et d'or sa carrière de près d'un siècle. Il n'en est rien et nous aurons à parler ici bien moins de l'hôtel de Lauzun que des principaux logis de M. de Lauzun, dont cet hôtel, qui a gardé son nom, ne fut que trente-deux mois la demeure.

L'HOTEL DE VERSAILLES

Au printemps de l'année 1671, les voyageurs qui arrivaient à Versailles par la Grande Avenue, remarquaient, du fond de leurs carrosses, avant de s'engager sur le pavé de la place Royale et de gagner la route de Brest, les frontons et les dômes de deux hôtels nouvellement construits. Ces deux hôtels, qui devaient disparaître en 1679 pour permettre au Roi de bâtir la Grande et la Petite Écurie, se faisaient pendant. L'un séparait l'avenue de Saint-Cloud de la Grande Avenue, l'autre la Grande Avenue de l'avenue du Parc-aux-Cerfs. C'étaient les premiers que des courtisans eussent bâtis en face de ce Versailles en train de devenir, comme dit Voltaire, de simple rendez-vous de chasse, « une des plus belles maisons de l'Europe et un abîme

de dépenses ». Louis XIV n'apparaissait alors à Versailles que de loin en loin, d'ordinaire pour assister à quelque fête enchantée. Il fallait être bien intime avec le Roi; il fallait avoir, selon l'expression de Talleyrand, bien de l'avenir dans l'esprit, pour deviner que le Roi s'y installerait définitivement un jour. Lorsque les voyageurs demandaient à leurs postillons quels étaient les prévoyants bâtisseurs, ces gens répondaient que celui de gauche était M. le duc de Noailles et celui de droite M. le comte de Lauzun. Ajoutons à ce renseignement que le marquis de Guitry avait payé la moitié de l'hôtel de Lauzun et qu'il habitait la moitié de la maison qui regardait vers l'avenue de Saint-Cloud.

Si M. le comte de Lauzun s'était montré à l'une des fenêtres qui s'ouvraient du côté de la Grande Avenue, nos voyageurs auraient vu s'encadrer dans l'embrasure un homme de trente-huit ans, « un des plus petits que Dieu ait jamais faits », « un petit homme blondasse », bien pris dans sa taille, « de physionomie haute, pleine d'esprit » et dont le sourire « dénotait la profondeur et la fausseté ».

Lauzun! Tout le monde en Europe connaît les aventures de celui qui est l'un des figurants les plus illustres de la cour du Roi-Soleil.

Lauzun, c'est un fils de Gabriel de Caumont Lauzun et de Charlotte de Caumont La Force.

Lauzun, c'est un seigneur de la maison de Caumont, arrière-petit-fils du premier maréchal de La Force et petit-neveu du second.

Lauzun, c'est un cadet de ce Jacques de Caumont qui, souffreteux et ne venant jamais à la Cour, lui a permis de porter le nom de la vieille baronnie féodale érigée en comté par Charles IX et qui n'appartient qu'à l'aîné.

Lauzun, c'est ce cousin du maréchal de Gramont introduit jadis par le comte de Guiche dans la société de la comtesse de Soissons, nièce du cardinal Mazarin et reine de la Cour.

Lauzun, c'est ce neveu de Turenne dont son oncle dit, le jour de la bataille des Dunes : « M. de Péguilin, — il portait alors ce nom, — fit très bien. »

Lauzun, c'est le commandant héréditaire de la première compagnie de cent gentilshommes au bec de corbin; le gouverneur du Berri; le colonel général des dragons, — la charge a

été créée pour lui, — le capitaine de la première compagnie française des gardes du corps, charge réservée aux maréchaux de France ou à des gens en passe de le devenir, le favori du Roi.

Lauzun, c'est ce gentilhomme que brûlaient d'épouser deux filles pauvres de la maison de Savoie-Nemours, qui ont tiré au sort pour savoir quelle serait l'heureuse fiancée et qui sont devenues, par la grâce de ses dédains, l'une duchesse de Savoie, l'autre reine de Portugal.

Lauzun, c'est ce terrible don Juan qui, sachant que sa cousine dont il était amoureux, Catherine de Gramont, duchesse de Valentinois, accorde ses faveurs à Louis XIV, s'est vengé de très insolente et cruelle façon. Un jour que le Roi, venu à Versailles avec quelques dames et quelques courtisans, regardait le jeu, debout derrière les joueurs, et que les dames s'étaient assises sur le parquet, pour y être plus fraîchement, Lauzun s'approche, « tient de petits propos » et tout à coup, pirouettant sur ses hauts talons de bois, écrase la main de l'infidèle, qui éclate en sanglots.

Lauzun, c'est l'ancien amant, — du moins on l'assure, — de Mlle de La Vallière et de Mme de Montespan, l'audacieux qui, ayant demandé à cette dernière, la superbe Athénaïs de Mortemart, de lui obtenir la charge de grand maître de l'artillerie, « a voulu voir, rapporte le poète Racine, historiographe de Sa Majesté, comme elle en parlerait au Roi ». Grâce à la complicité d'une femme de chambre, il s'est glissé, au Louvre, sous le lit royal. « Comme la maîtresse était moqueuse et malfaisante et plaisante avec ce tour charmant de Mortemart, écrit Saint-Simon, elle enfila le diable de M. de Lauzun, son indiscrétion d'avoir parlé, ses fougues et ses hauteurs avec M. de Louvois, s'il avait l'artillerie, dont le Roi serait plus tourmenté qu'à gouverner toutes ses troupes ensemble; le Roi à répondre assez désagréablement pour le pauvre patient, qui, de dessous eux, n'en perdait pas une parole et suait à grosses gouttes de male rage et d'effroyable contrainte. » Lauzun, quelques heures après la trahison, est venu prendre la maîtresse à la porte de son appartement, il lui a donné la main pour la conduire au ballet de *Flore* dans l'appartement de la Reine aux Tuileries. Il l'a laissée s'enferrer dans ses mensonges, puis « l'a conduite froidement, sur le poing, chez la Reine, sans cesser un instant de lui parler tout doux et tout bas », de lui répéter « mot par

mot toute sa conversation avec le Roi, de l'appeler menteuse, friponne » et quelque chose de plus. Il l'a quittée presque pâmée. « Le Roi et elle, ajoute Saint-Simon, crurent que ce ne pouvait être que le diable qui lui eût rendu un compte aussi fidèle et aussi prompt de ce qui s'était passé entre eux, et néanmoins dans une colère horrible. »

Lauzun, c'est surtout le mortel qui a failli épouser une déesse... de quarante-quatre ans, le cadet de Gascogne qui a su enflammer le cœur de Mademoiselle, « Mademoiselle de..., écrivait Mme de Sévigné quelques mois plus tôt, Mademoiselle, devinez le nom; Mademoiselle, ma foi! par ma foi! ma foi jurée! Mademoiselle, la grande Mademoiselle, fille de Monsieur, Mademoiselle, petite-fille d'Henri IV, Mlle d'Eu, Mlle de Dombes, Mlle de Montpensier, Mlle d'Orléans, Mademoiselle, cousine germaine du Roi, Mademoiselle destinée au trône, Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne de Monsieur ». Il a séduit la naïve et altière princesse avec une habileté qu'admirait Barbey d'Aurevilly, au point de le proclamer, après la lecture des *Mémoires* de Mademoiselle, « le plus grand artiste en séduction qu'on ait jamais vu ». Il a reçu de Mademoiselle, publiait Mme de Sévigné le 18 décembre 1670, « quatre duchés : le premier, c'est le comté d'Eu, qui est la première pairie de France et qui donne le premier rang; le duché de Montpensier, dont il porta hier le nom toute la journée; le duché de Saint-Fargeau; le duché de Châtellerault : tout cela estimé vingt-deux millions ». Vingt-deux millions d'alors, cinq cent cinquante millions d'aujourd'hui. Puis il est tombé brusquement de ce haut degré de splendeur, parce que, la veille du mariage, le Roi, pressé par les princes du sang, endoctriné par Mme de Montespan, d'abord favorable ensuite inquiète de mécontenter la famille royale, a retiré son consentement. Mademoiselle a supporté son malheur avec désespoir, pleurs et hauts cris; Lauzun l'a supporté avec calme, trop de calme au gré de Mademoiselle. Il a refusé le bâton de maréchal que le Roi lui offrait en guise de consolation; il est un soldat, il ne veut, a-t-il dit, « l'avoir que par le bon chemin ». Il passe pour être marié secrètement avec sa princesse, il ne l'est pas cependant, et Mademoiselle répond aux gens trop curieux : « Le Roi sait ce qu'il en est. » Lauzun sait-il que Mme de Montespan, qui semble l'aimer et le haïr tour à tour, l'a trahi une seconde fois?

LA CHAMBRE DE SAINT-GERMAIN

Le mercredi 25 novembre 1671, la chambre que Lauzun occupe au château de Saint-Germain en qualité de capitaine des gardes et de favori. Désireux d'être sans cesse auprès du Roi, il loge dans cette chambre, même quand il ne sert pas son quartier de capitaine des gardes. Il la préfère à l'hôtel qu'il a fait bâtir dans la ville de Saint-Germain.

Sept heures du soir viennent de sonner. Des bougies allumées éclairent la chambre vide. Du moins, je le suppose, car, en cette période splendide du règne, Louis XIV n'est pas, comme en 1709, contraint à des économies de bouts de chandelles, obligé de ne plus fournir à ses hôtes le papier à lettres ou la cire d'Espagne. Lauzun paraît, suivi d'un page. Il recommande au page de ne laisser entrer personne, ferme la porte, éteint les lumières, se laisse tomber dans un fauteuil et rêve. Quelle triste journée! Tout à l'heure il se trouvait à Paris, au Luxembourg, près de Mademoiselle. La princesse était dans un chagrin horrible, lui dans une de ses humeurs les plus noires : « J'ai un lacet autour du cou, disait-il, et je ne sais qui me l'enlèvera, pour qu'il ne m'étrangle pas. » Il se sent perdu : il vient d'offenser Mme de Montespan pour la seconde fois.

C'était il y a quelques jours. Une femme de chambre de Mme de Montespan lui avait révélé que le Roi n'avait rompu son mariage avec Mademoiselle que parce que la favorite l'en avait prié. Il se souvient de sa fureur à la nouvelle de cette seconde trahison. Il se revoit, en ce château de Saint-Germain, allant à la messe du Roi. Mme de Montespan quitte le Roi, dès qu'elle lui a donné l'eau bénite, s'approche de lui, Lauzun : « J'ai quelque chose à vous dire, souffle-t-elle, suivez-moi. » Ils étaient entrés dans la chambre de la favorite. Entrevue dangereuse, car, selon l'expression de Mademoiselle, ils prenaient aisément feu tous deux : « J'ai fait, commença Mme de Montespan, ce que j'ai pu, pour obtenir votre mariage avec Mlle de Montpensier, mais le Roi ne l'a pas voulu. — Vous en avez menti, bougresse, car vous avez dit au Roi qu'il pouvait révoquer sa parole pour l'honneur de sa maison, et je le sais de bonne part, car je fais dépense en espions. » Et il lui avait tourné le dos et il l'avait laissée toute en larmes.

Le Roi, au sortir de la messe, avait remarqué les yeux rougis de Mme de Montespan, demandé la cause de ce chagrin subit et la favorite avait fini par avouer que « c'était le comte de Lauzun qui l'avait appelée bougresse. »

« Lauzun, s'était écrié Lous XIV, me contrarie en toutes mes intentions. » Le Roi avait mandé son favori, lui avait enjoint de donner satisfaction à la favorite dans les cinq jours. Au lieu de cela, Lauzun avait donné au Roi un mémoire justificatif. De quel air grave, Louis XIV l'avait reçu ! En cette chambre solitaire du château de Saint-Germain, Lauzun se rappelait la scène avec un frisson de terreur. Oui, le lacet était bien autour de son cou. Deux ministres dont il avait provoqué les colères, étaient tout prêts à serrer ce lacet fatal : Louvois qui ne lui pardonnait pas ses hauteurs, Le Tellier qui ne lui pardonnait pas d'avoir été l'amant de sa fille Mme de Villequier.

Mais quel est ce bruit dans la galerie? On dirait le pas d'une troupe armée de hallebardes. Des coups à la porte close. Lauzun ne répond pas. Les coups redoublent. Il ouvre, voit son ami M. de Rochefort, capitaine des gardes en quartier, à la tête d'officiers et de gardes : « Tu viens m'arrêter. — Cela me déplaît jusqu'au fond de l'âme, mais il faut obéir au maître ; remettez-moi votre épée et suivez-moi. » L'épée tombe à terre ; le cabinet est enfoncé, car Lauzun refuse d'en donner la clef, assurant qu'il ne s'y trouve rien qui importe au service du Roi. Il fait cependant apporter par son valet les clefs des cassettes qui y sont enfermées ; les papiers sont pris et scellés, Lauzun conduit, à travers la cour, jusqu'à la chambre de Rochefort.

Pour Dieu, qu'on le laisse voir le Roi ! Ni le capitaine, ni le major, ni les officiers ne lui font de réponse. Refusant de souper, de se dévêtir, de se mettre au lit, l'infortuné s'asseoit en face de la cheminée et, les yeux fixés sur les bûches qui achèvent de se consumer dans l'âtre, il murmure ces paroles funèbres : *Requiescat in pace.*

PIGNEROL ET LA TOUR D'EN-BAS

Le nouveau logement que lui a préparé son maître, ressemble fort à une tombe. Comme fond de décor les Alpes Plus près, dominant une petite ville posée à flanc de colline,

une énorme citadelle de roc rouge, ceinturée de murailles, défendue par ses huit bastions et ses quatre demi-lunes. Au-dessus de la citadelle, un donjon : trois corps de logis et cinq tours. La cinquième, plus haute que les autres, s'élève au milieu de la façade méridionale. C'est là ; c'est dans cette tour appelée la tour d'*En-bas* que Lauzun est logé désormais par Louis XIV. Depuis le 16 décembre 1671, que d'Artagnan l'amena dans un carrosse escorté de mousquetaires, il est enseveli dans la forteresse de Pignerol, que son arrière-grand-père le maréchal de La Force conquit en 1630 pour Louis XIII. Au pied de la citadelle, la petite ville s'étage, descend vers la vaste plaine du Pô, dresse les clochers de ses églises, ses maisons aux toits rouges, que blanchit la neige, car, en cet hiver de l'année 1672, il fait grand froid et, par delà les fortifications, l'immense tapis blanc s'étend à perte de vue jusqu'à Turin. Turin où règne aujourd'hui la plus charmante des duchesses de Savoie, cette Jeanne-Baptiste de Nemours, à qui M. de Lauzun fit jadis un si gros chagrin en refusant de devenir son époux. Mais Lauzun n'aperçoit rien de tout cela.

Les mois se sont écoulés, monotones, interminables. Nous voici à l'hiver de 1673, le second qui glace Lauzun dans son *in pace*. Imitons le Diable boiteux de Lesage et, sans nous embarrasser des guichets, des clefs, des pesants verrous, enlevons les trois quarts de la tour *d'En-bas*, comme on décapite une tour dans un jeu de constructions, et regardons dans l'intérieur du premier étage. Il y a là deux pièces assez claires, mais d'où l'on ne peut voir ni entendre un être vivant. Les fenêtres qui donnent sur le fossé ont été attristées par d'énormes barres de fer. Des grilles toutes neuves défendent l'accès des embrasures ; une troisième grille rend le tuyau de la cheminée impraticable au plus agile des prisonniers, car Louvois ne veut pas que Lauzun puisse rendre visite à Fouquet, détenu à Pignerol depuis dix ans et dont l'appartement se trouve juste au-dessus.

L'une des chambres est celle du valet de Lauzun, l'autre celle de Lauzun lui-même. La chambre du maître est meublée d'un lit, de douze sièges, de deux tables, de deux tapis, d'une grande chaise, d'un parafeu de serge jaune, de rideaux et de tapisseries de Bergame. Le tapis de table est tout pourri par les citrons et les oranges que l'on y laisse continuellement.

Mais où donc est le prisonnier, le don Juan de la cour de France? Là, près du feu, méconnaissable sous la couverture de lit, dont il se sert en guise de robe de chambre, le visage envahi par une barbe d'une demi-aune de longueur. Le gouverneur de la citadelle, Jacques-Bénigne d'Auvergne, sieur de Saint-Mars, vient d'entrer, et Lauzun se plaint, dit qu'il a « vingt sortes d'incommodités ; que cela le soulage d'être en cette posture ; mais ne veut point voir de médecin ni essayer de remèdes ».

Il semble être devenu la douceur même. Cependant un jour qu'il laisse examiner ses vingt maladies par un homme de l'art, et que celui-ci ose soutenir que sa chambre est la plus saine du donjon, il pense « sauter aux crins » de l'imprudent Diafoirus. Malgré cet accès de frénésie, il n'est plus le furieux des premiers jours de la captivité, qui battait du pied, allait et venait, comme un fauve encagé et, la nuit, brûlait le parquet, pour découvrir quelque trou de fuite. Le malheureux, en ce temps-là, criait son innocence, proclamait qu'il avait été emprisonné sans jugement. Il ignorait et la douleur de Mademoiselle et les tentatives d'une de ses anciennes maîtresses, Mlle de la Motte-Argencourt, — aimée aussi de Louis XIV, — pour le faire évader ; il savait seulement qu'il avait été enseveli à Pignerol pour avoir insulté, menacé, épouvanté Mme de Montespan. Après son entrée dans la citadelle, quand le Roi avait exigé qu'il donnât sa démission de capitaine des gardes, — qu'il avait d'abord refusée, — son désespoir avait atteint les bornes de la folie.

A présent, Lauzun est dévot. Il lit le *Tableau de la pénitence* du bon Godeau, évêque de Vence, et le *Pédagogue chrétien.* Il demande à Saint-Mars de lui procurer « un livre qui lui puisse aider à faire une confession générale », et le gouverneur lui en donne « un de dix sous qui n'est rempli d'autre chose, explique-t-il à Louvois, que des péchés qu'on peut commettre ». Bien et dûment préparé, grâce à la munificence de Saint-Mars, Lauzun réclame un Jésuite ou un Père de la Doctrine chrétienne et, comme Saint-Mars lui répond qu'« il n'a pas de ces sortes de gens » à Pignerol, le pénitent n'a pour toute ressource que celle de s'entretenir deux heures avec le confesseur de Fouquet, M. Rignon, un Piémontais, arrière-grand-oncle du général comte Rignon, qui possède aujourd'hui à Turin la

maison de Jeanne-Baptiste de Luynes, comtesse de Verrue, la belle amie du duc de Savoie, dont l'épitaphe est bien connue :

Ci-gît dans une paix profonde
Cette dame de volupté
Qui, pour plus de sûreté,
Fit son paradis en ce monde.

A propos de ces confessions de Pignerol, Lauzun racontait plus tard à Saint-Simon qu'un jour, mis en présence d'un capucin, il avait commencé par tirer la barbe du confesseur, tant il craignait d'avoir affaire à la barbe postiche d'un espion déguisé en religieux.

Oui, Lauzun semble converti. C'est avec douceur qu'il prie M. de Saint-Mars de lui donner de la poudre de mousquet, pour purifier l'air de sa chambre, et, quand le gouverneur refuse et se contente d'en brûler lui-même devant son prisonnier, ni récriminations, ni colère.

M. de Saint-Mars en a beaucoup de joie. Découronnons la tour d'angle, où sont les appartements du gouverneur. Il est dans son cabinet, assis à son bureau ; il écrit à Louvois : « Monseigneur, tout est si calme dans mes prisons, que je n'y trouve présentement que des esprits soumis et humiliés, et, généralement parlant, ils sont tous contrits et jeûnent comme des apôtres, quoiqu'ils disent être tous malades. »

Au bout de dix-huit mois, la patience de Lauzun ne s'est pas démentie. « Pour M. de Lauzun, mande Saint-Mars à Louvois le 18 décembre 1675, il me demande toujours s'il n'y aura pas moyen de recevoir quelque grâce au bout de quatre années de basse-voûte, et si je ne lui dirai point des nouvelles de sa famille. Je lui dis que, si j'en avais quelques-unes, je lui en aurais pu dire sans y penser, mais que de bonne foi je n'entends non plus parler de ses proches que s'ils n'avaient jamais été au monde, et cela aussi vrai que je lui dis. Il me dit souvent s'il oserait me demander comme se porte la famille royale et si Mademoiselle n'est point mariée et que ce sont là des choses que toutes les lavandières savent. Je lui dis que, grâce au Bon Dieu, Sa Majesté se porte très bien et que c'est tout ce que je lui puis assurer de véritable. Nous nous promenons (dans sa chambre), puis, après assez longtemps sans nous rien dire et, désirant me retirer, je lui demande s'il n'a rien à ordon-

ner et cela finit en nous faisant de grandes révérences. »

Un soir que le prisonnier et le gouverneur ont échangé silencieusement leurs révérences de cour et que M. de Saint-Mars s'est retiré plein de confiance en la soumission de M. de Lauzun, en les énormes verrous et murailles de la citadelle, voyons à quoi s'occupe le nouveau converti.

Lauzun vient d'écrire une longue lettre : il l'a cachetée, posée sur la table. Comme nous sommes entrés chez lui trop tard pour la lire par-dessus son épaule, regardons du moins celle qu'il rédige à présent : « Monsieur, commence Lauzun, si M. de Saint-Mars avait voulu me faire la grâce, comme je l'en ai prié mille fois, de vous écrire ce que je lui ai souvent expliqué de mes sentiments et ce que j'aurais encore à lui dire ; s'il ne m'avait déclaré qu'il ne pouvait se charger de vous rien mander, je ne me verrais pas réduit, après tant de souffrances, à tenter une voie qui, dans toutes les circonstances, marque mieux un désespoir de la vie qu'une espérance de liberté. »

La plume d'oie court sur le large papier, qui se couvre d'une grosse écriture nette et serrée dont il boit l'encre par places. « Je vous avoue, Monsieur, continue Lauzun, que le plus favorable sujet que je me propose, est que Sa Majesté soit informée que la vie m'est à charge sans ses bonnes grâces, qu'il n'y a rien au monde ni de si périlleux à quoi je ne m'engage et ne m'expose de bon cœur, pour obtenir le pardon de ce qui a pu lui déplaire dans ma conduite, et que tous châtiments me seront doux, où la fin me conduira à mourir pour son service... Mais, comme il m'a été impossible de parvenir à vous écrire et faire savoir au Roi mes sensibles regrets et mes respectueuses obéissances par tous les moyens que j'ai jusqu'à présent essayés, je suis sur le point de recourir à un effort extraordinaire, afin seulement de n'avoir à me reprocher que j'en aie omis aucun. »

La plume court toujours ; elle est près d'atteindre le bas de la seconde page, accumulant les bonnes résolutions et les protestations de gratitude éternelle. « Et soyez persuadé, s'il vous plaît, qu'autant que j'ai été peu soigneux par le passé d'acquérir votre amitié, autant serai-je à l'avenir exact à rechercher les occasions de me publier votre redevable et de vous faire connaître qu'aucun de ceux que vous avez obligés, n'en aura jamais plus de reconnaissance et de respect que, Mon-

sieur, votre très humble et très obéissant serviteur Lauzun. »

La plume s'arrête enfin. Lauzun plie sa feuille en quatre, trace sur le revers ces quatre mots : « Monsieur, Monsieur de Louvois » et dépose cette seconde lettre sur la table à côté de la première, qui est adressée au Roi. Ses dernières volontés ainsi mises en évidence, Lauzun disparaît dans le plancher comme un héros d'opéra. Depuis quatre années, sous le couvert de sa dévotion, il avait percé les murs du donjon, miné dans le fossé le mur de soutènement. Le voici dans la chambre située au-dessous de la sienne ; il descend du plafond le long d'une échelle de linge, met pied à terre, s'approche de la fenêtre, dont il a descellé un barreau. La même échelle de linge lui permet de se glisser sous la fenêtre jusqu'au fond du fossé. Là, il s'engage dans le souterrain qu'il a creusé, rampe avec précaution et débouche, à la lueur grise de l'aube d'hiver, dans une cour déserte... Mais, quelqu'un... C'est une femme, une servante venue chercher du bois. Supplications, promesses, perspectives ébouissantes, si elle consent à favoriser sa fuite. Lauzun sait parler aux femmes. A demi conquise, la servante répond : « Je suis accordée avec un soldat; s'il veut que je vous sauve et se sauver avec vous, je le ferai. » Elle s'éloigne. Lauzun l'attend, avec quelle impatience ! Mais, dans le grand jour qui envahit peu à peu la triste cour de la citadelle, le malheureux voit arriver un officier. Stupeur de cet homme (que rien ne peut fléchir), du gouverneur, de toute la garnison, et bientôt, à Saint-Germain, de Louvois et de Louis XIV. Comment M. de Lauzun « a-t-il pu passer au travers du fossé du donjon et percer seul la muraille qui sert d'enceinte audit fossé, sans que quelqu'un de ceux qui vont et viennent ait pu s'apercevoir du décombre des matériaux qu'il a fallu tirer pour faire sa galerie » ? Le Roi et son ministre n'y comprennent rien : ils en sont réduits à louer l'ingéniosité de M. de Lauzun, car M. de Saint-Mars a envoyé à Saint-Germain un morceau de l'échelle. Cependant le prisonnier a été reconduit dans son *in pace*.

Nous ne l'y suivrons pas. Ce lieu est trop lugubre. Lauzun était de cet avis ; il continue de l'être, puisque, malgré les précautions redoublées de Saint-Mars, il creuse au tuyau de la cheminée un trou qui lui permet de monter la nuit à l'étage supérieur et d'apparaître dans celle de Fouquet. Visites qui

charment tout d'abord la solitude du surintendant, puis l'inquiètent et le terrifient. Lauzun lui a conté qu'il a failli devenir le mari de la Grande Mademoiselle, le cousin germain de Louis XIV, l'héritier des biens immenses de la maison de Montpensier, et Fouquet se met « à plaindre ce pauvre Péguilin qu'il avait laissé sur un assez bon pied à la Cour pour son âge, à qui la tête avait tourné et dont on cachait la folie dans cette même prison ».

Laissons M. de Lauzun jouir des adoucissements que Louis XIV apporte à son infortune : la permission de s'entretenir avec sa sœur la comtesse de Nogent, désignée par le Roi pour représenter Lauzun dans la succession du second maréchal de La Force (quatre trop brèves entrevues); l'autorisation de se promener avec Fouquet sur l'un des bastions de la citadelle et d'y monter à cheval; de recevoir M. de Barrail, ancien major des gardes, qui lui est dévoué, ainsi qu'à Mademoiselle, corps et âme. Quittons Pignerol plusieurs années avant Lauzun et transportons-nous, à travers le temps et l'espace, dans un autre de ses logis.

LA MAISON DE L'ILE NOTRE-DAME

Aujourd'hui encore nous admirons les beautés de cet hôtel de Lauzun, que M. le baron Pichon a restauré avec tant de goût et que la Ville de Paris vient d'acquérir. Du couloir qu'une porte cochère sépare du quai d'Anjou, on débouche sur le pavé d'une cour aux belles proportions; on tourne à droite, on pénètre dans le vestibule froid et nu. On monte au second étage par l'escalier quelque peu branlant et provisoire qui a remplacé le grand degré disparu au cours des siècles, on entre dans les salons, que le temps a respectés : c'est un éblouissement. Cet hôtel est vraiment le palais de l'or. Quand l'œil s'est fait à tant de splendeur, il ne se lasse pas d'admirer la perfection et l'infinie variété des détails; il contemple les plafonds de Lafosse, de Sébastien Bourdon, de Lesueur, et les fleurs de Monnoyer, et les paysages de Patel. Ces merveilles firent, de 1650 à 1662, la joie du sieur Groïn des Bordes, dont le père avait été cabaretier. Il est vrai que son cabaret de la *Pomme de Pin* situé sur la rive droite, rue de la Licorne, avait été l'un des plus fameux de Paris, célébré autrefois par Rabelais,

fréquenté plus récemment par Molière, Racine et Boileau.

C'est à la succession du partisan Groïn des Bordes, enrichi par le ravitaillement de la cavalerie du Roi, ruiné par la Chambre de justice de 1662, que Lauzun vient d'acheter, le 24 août 1682, cet hôtel de l'île Notre-Dame, gloire d'un nouveau riche qui avait du goût. Bien des événements se sont passés depuis que nous avons quitté le prisonnier de Pignerol : il a quitté le donjon le 22 avril 1681, grâce à la générosité de Mademoiselle ; il a renoncé au comté d'Eu et à la principauté de Dombes, que Mademoiselle lui a donnés par contrat de mariage et qu'elle cède à titre de rançon le 2 février 1681 au duc du Maine, fils du Roi et de Mme de Montespan ; la baronnie de Thiers en Auvergne, le duché éteint de Saint-Fargeau, dix mille livres de rente sur les gabelles de Languedoc, en tout trente-deux mille livres de rente, environ cinq cent mille francs de notre monnaie d'aujourd'hui ont été attribués à Lauzun pour le dédommager. M. de Barrail a dit à Lauzun : « Mademoiselle me croit tellement entêté de votre sortie, sans me soucier que vous l'épousiez, que, quoi que je lui puisse dire ou faire là-dessus, tout cela ne lui inspire, ni de la confiance, ni du repos. Ainsi je suis auprès d'elle dans des souffrances mille fois plus horribles que celles que les martyrs aient pu endurer » ; Mme de Montespan a dit à Mademoiselle : « Quand vous aurez épousé M. de Lauzun incognito, ainsi que vous le voulez faire, le Roi mettra la main devant les yeux et ne s'informera pas s'il va à minuit chez vous, et n'en sort qu'à la pointe du jour » ; Louis XIV, après avoir relégué Lauzun dans une demi-liberté à Chalon-sur-Saône, puis dans une liberté plus grande à Amboise, ne l'a reçu qu'une seule fois à Saint-Germain et lui a défendu d'approcher sa personne de plus de deux lieues.

Il semble bien que c'est en 1682 que Lauzun épousa secrètement Mademoiselle, — sans aucun plaisir. Mais la porte s'ouvre, il vient d'entrer. Il n'est pas trop changé par sa basse-voûte, ce cavalier de quarante-neuf ans. Comme le remarquèrent le jour qu'il reparut à Saint-Germain, la Dauphine et la Palatine, princesses de Bavière qui n'étaient jamais venues à la cour de France avant son arrestation, il n'a perdu ni son élégance ni son air distingué. Il a la mine joyeuse d'un mari galant, débarrassé de la présence d'une épouse acariâtre. Mademoiselle est en effet à son château d'Eu. Quelle

vie il a menée près d'elle l'année passée, entre le Luxembourg, qu'elle ne pouvait lui donner pour logis, et le château de Choisy-sur-Seine, où sans cesse il devait aller voir sa princesse de cinquante-cinq ans! Avec quelle lassitude, il se plaignait à ses belles amies! « Je me meurs, gémissait-il. Si Mademoiselle demeurait ici et me fît promener tous les jours, autant que j'ai fait aujourd'hui, je mourrais. »

Et cette année même, non content d'exciter la jalousie de Mademoiselle par les hommages qu'il portait à plusieurs dames, et notamment à Madeleine Fouquet, future marquise de Crussol-Montsalès, déjà courtisée par lui tandis qu'elle était auprès de son père le surintendant, vers la fin du séjour à Pignerol, comme il s'est montré impérieux et brutal! Il a reproché à Mademoiselle, dans les jardins de Choisy, d'avoir vendu un collier de perles, pour bâtir le château, œuvre de Jacques Gabriel, et ces terrasses étagées, en bas desquelles un élégant balustre permet de s'accouder au-dessus de la rivière : « Voilà un bâtiment bien inutile, grondait le mari incognito, — et de quel ton! — il ne fallait là qu'une petite maison à venir manger une fricassée de poulet et point pour y coucher. Toutes ces terrasses coûtent des sommes immenses : à quoi cela est-il bon? Pour moi, j'ai sujet de trouver à redire, vous auriez mieux employé cet argent en me le donnant. » Et Mademoiselle songeait : « Il paraît fort intéressé, ce que je ne croyais pas, ni personne de ceux qui le connaissaient, car il paraissait tout jeter par les fenêtres. »

Il est une autre femme qui ne s'indignait pas moins que la princesse contre l'ingrat. C'était Charlotte de Caumont La Force, comtesse de Lauzun, qui se trouvait, avec la Cour, au château de Chambord. Le 8 octobre 1682, elle écrivit à son fils, qui venait d'arriver près de Blois chez M. et Mme de Fieubet. Sa lettre est cachetée d'une tête de mort avec cette devise : « Je n'espère qu'en elle ». On y voit que Mme de Lauzun ne doutait pas du mariage secret de la princesse : « La charité, déclarait-elle, m'oblige de vous écrire, pour vous remontrer que, quand la raison ne peut retenir nos passions déréglées, pour en guérir, il n'y a que l'absence : c'est le seul remède. Ainsi je vous conseille de vous absenter de Paris pour le plus longtemps que vous pourrez. Les devoirs que vous pouvez avoir, vous sont si rudes à rendre, que vous les détruisez par votre mau-

vaise conduite. D'ailleurs vos affaires se ruinent par là. On parle aussi beaucoup (à Chambord) de votre maison de l'île (Notre-Dame) et que vous dites qui est pour être plus près de Choisy; qui vous met à Paris plus éloigné de Luxembourg. Enfin on tourne tout ce que vous faites en ridicule et on dit que Mademoiselle est fort embarrassée d'entendre ces discours et baisse les yeux et ne dit mot. Elle a raison et elle devrait bien souhaiter de ne vous avoir vu de sa vie, pour n'entendre parler que de votre ingratitude envers elle. Ne dites point, pour ne pas suivre mes conseils, que vous n'avez point reçu mes lettres, car on les adresse où vous avez dit. Divertissez-vous à faire le seigneur de campagne, à chasser, à donner ordre à vos affaires, à vous coucher de bonne heure, comme vous dites que vous faites à Paris. Mais, là où vous êtes, on ne sort pas avec un manteau sur le nez de chez soi, sans valet, pour prendre des voitures au bout de la rue. On sait ici tout ce que vous avez fait, jour par jour, heure par heure, depuis votre retour. Je vous avoue que je ne me puis remettre de tout ce que je sais et que les gens autant dans vos intérêts que je suis, tremblent des jugements de Dieu sur vous et ne s'étonnent plus des souffrances que vous avez eues, puisque, au lieu d'en faire un bon usage, vous en revenez pis que vous n'y étiez allé et devant Dieu et devant les hommes. »

Que penserait l'austère comtesse de Lauzun, si elle connaissait tous les détails des plaisirs de son fils? Au château d'Eu, trois semaines plus tôt, il passait le moins de temps possible avec Mademoiselle et se divertissait à de longues chasses, où il ne trompait pas seulement son ennui.

Don Juan ne suivit pas les conseils de sa pieuse mère. Cependant le caractère emporté de Mademoiselle ne s'améliorait pas. Un jour, pour expier ses fredaines, Lauzun dut s'avancer à genoux le long d'une galerie au bout de laquelle l'attendait la princesse et, sous les yeux des portraits de famille pendus au mur, sous le regard indulgent du Vert-Galant, implorer le pardon de la petite-fille de Henri IV. Il ne fut pas plus fidèle pour cela.

Et toujours revenait le reproche de ne pas le loger de temps en temps au Luxembourg, où il aurait dû trouver, prétendait-il, une table bien servie et un carrosse à six chevaux. Mademoiselle avait eu grand tort de ne pas lui meubler un logis : « il

n'eût pas été forcé d'acheter une maison dans l'île Notre-Dame, pour n'être pas comme un gueux ».

La scène ultime eut pour théâtre le Luxembourg. Lauzun, fort irrité de ce que Mademoiselle n'avait pu lui obtenir la permission de suivre le Roi à l'armée, entre, le 4 mai 1684, dans le salon où se trouvait la princesse. Mademoiselle s'avance vers lui « avec un air riant » et tout de suite s'échangent des répliques de plus en plus cassantes : « Il faut que vous vous en alliez à Lauzun ou à Saint-Fargeau, car, n'allant point avec le Roi, cela serait ridicule que vous y demeurassiez. — Je m'en vais et je vous dis adieu pour ne vous voir de ma vie. — Elle aurait été bien heureuse, si je ne vous avais jamais vu, mais il vaut mieux tard que jamais. — Vous avez ruiné ma fortune, vous m'avez coupé la gorge, vous êtes cause que je ne vais point avec le Roi, vous l'en avez prié. — Oh! pour celui-là, cela est faux, il peut dire lui-même ce qui en est. Adieu donc. » Mademoiselle disparaît dans sa chambre. Mais soudain la porte s'ouvre, la princesse revient, aperçoit Lauzun et, sans répondre à ses dames qui lui disent : « Ne voulez-vous donc pas jouer? » elle va jusqu'à l'ingrat et le met à la porte pour toujours : « C'est trop; tenez votre parole, allez-vous en. » Une profonde révérence, il est dehors.

CHEZ LE MARÉCHAL DE LORGE

Nous le retrouvons en 1687 place Dauphine, en 1693 place Royale, en 1695 rue Neuve Saint-Augustin, toujours jeune, bien qu'il ait dépassé la soixantaine. Il y a dix ans qu'il a vendu l'hôtel de l'île Notre-Dame au marquis de Richelieu, sept ans qu'il a sauvé, dans Londres en révolution, Marie de Modène, femme du roi Jacques II, conduit en France la princesse fugitive et, comme dit Mme de Sévigné, « trouvé le chemin de Versailles en passant par Londres ». Félicité par Louis XIV, qui l'installe au château dans l'appartement du feu maréchal de Vivonne, frère de Mme de Montespan ; pourvu des grandes entrées (qu'il avait eues autrefois), « la plus insigne et la plus rare faveur et la privance la plus commode, la plus grande et la plus utile » ; bien auprès de Louis XIV, mieux encore auprès de Jacques II, il commanda en 1690 l'armée de secours qui tenta de rétablir l'infortuné Stuart sur son trône. Après la défaite de la Boyne,

il dirigea fort habilement la retraite. Il vit, au mois de mai 1692, le Roi ériger en duché héréditaire les vingt-deux paroisses et les quatre baronnies qui formaient, depuis 1570, le comté de Lauzun ; le 5 avril 1693, une colique dans les reins le débarrassa complètement de sa princesse, que ce retour de faveur avait mise au désespoir, et il eut l'audace de paraître à Versailles en grand manteau, d'étaler son veuvage à la face de Louis XIV.

Mais les deuils les plus rigoureux s'adoucissent, et, depuis, il a revêtu souvent un habit bleu à galons d'argent, « qui approche tant qu'il peut » de la tenue endossée les jours de revue par les capitaines des gardes : l'habit bleu turquoise galonné d'argent, la doublure, la veste, les parements, la culotte et les bas rouges.

Lauzun se sent plus jeune que jamais ce soir du 18 mai 1695, dans le bel hôtel de la rue Neuve Saint-Augustin ; il se sent tellement jeune, qu'il va se marier avec une jeune fille tout à l'heure, à minuit. Il est chez ses futurs beaux-parents, le maréchal et la maréchale de Lorge. Bien que sa fiancée, une fiancée de quinze ans, « brune avec de beaux yeux », eût dû être « toute resplendissante d'une Frémont pour mère », car cette mère est fille du riche partisan qui a fait bâtir l'hôtel, Lauzun a été choisi parce qu'il proposait d'épouser sans dot. Minuit sonne. Tout le monde est dans la chapelle de la maison. Il y a là une dizaine de parents, les Lorge, les Frémont, l'un des frères de Lauzun. Nous apercevons aussi le comte de Nogent, le duc de Candale, le duc de Duras, le duc de Saint-Simon, âgé de vingt ans, avec la duchesse sa femme, fille aînée du maréchal de Lorge. La noce n'a pas la pompe que l'on pourrait imaginer. « On s'est tellement pressé, — c'est le duc de Saint-Simon qui le raconte, — que personne n'a pu avoir d'habits. » Saint-Simon regarde avec une curiosité avide son futur beau-frère, dont une perruque blonde « recouvre ce qui reste d'une chevelure de filasse », petit homme extrêmement bien fait, extrêmement propre et dont la physionomie est si fine, si hardie, si haute. Saint-Simon est ravi de pouvoir le peindre pour ses *Mémoires*. Quelle aubaine qu'un pareil modèle, « l'humeur quelquefois gaie et plaisante, mais ordinairement sombre, l'esprit caché, jamais bien arrêté, toujours occupé de projets et fort souvent de chimères, faisant le doux, le simple, le complaisant avec un ton de voix qu'à peine entendait-on, et se

plaignant toujours de ne voir ni n'entendre, avec des oreilles exquises et des yeux de lynx qu'il masquait d'une très inutile lorgnette. Toujours des contours, de la ruse, de l'artifice, avec un air de simplicité trop affecté et quelquefois jusque du niais dont il riait intérieurement en lui-même ; toujours après quelque intrigue ; envieux, haineux, surtout hardi et audacieux en tout genre, aimant peu de gens; impudent au dernier point avec les femmes jusqu'à la dernière vieillesse, et cela sous le voile d'une politesse de l'ancienne Cour et de ces politesses discernées et distinguées qu'on ne connaît plus : dangereux en face et redouté des plus grands et des plus accrédités, qui le ménageaient tous sans l'aimer, à commencer par le Roi même, dont il avait été longtemps le plus favori ».

Le mariage est célébré. La mariée a été conduite par tous ses parents dans sa chambre, sans doute dans un de ces « petits appartements à la mode anglaise, retirés, joliment meublés », desservis par un « double escalier dérobé ». Cependant Lauzun « se déshabille seul avec ses valets de chambre, et il n'entre dans celle de sa femme qu'après que tout le monde en est sorti; elle couchée, les rideaux fermés, et lui assuré de ne trouver personne sur son passage. ».

Lorsque le maréchal de Lorge avait parlé au Roi du projet de mariage : « Vous êtes hardi de mettre Lauzun dans votre famille, avait répondu Louis XIV. Je souhaite que vous ne vous en repentiez pas. De vos affaires, vous en êtes le maître, mais, pour les miennes, je ne vous permets de faire ce mariage qu'à condition que vous ne lui en direz jamais le moindre mot. » Lauzun ne s'est marié que dans l'espoir que, par son beau-père, capitaine des gardes et maréchal de France, il serait mis à portée de jouer un grand rôle militaire ou politique. Il ne tarde pas à être déçu. La déception l'irrite. D'ailleurs, observe Saint-Simon, « ce n'était pas un homme à durer longtemps au pot et au logis d'autrui. Il se livra à son humeur, qui avait toujours perdu sa fortune, et il la fit éprouver tout entière à la famille où il avait voulu si opiniâtrément entrer ». Que lui importent cet hôtel de Lorge, délicieux et magnifique, les deux cours que séparent des portiques, le jardin, les parterres, la terrasse de niveau avec la muraille de la ville (notre boulevard des Italiens) et d'où l'on aperçoit sur la colline de Montmartre le peuple agité des moulins à vent? Il ne peut

supporter le « fourmillement », incessant à l'hôtel de Lorge, de tout ce qu'il y a de plus brillant à Paris et à la Cour, ni les neveux reçus sur le pied d'enfants de la maison et dont l'âge et la figure lui semblent dangereux « près d'une femme de l'âge et de la figure de la sienne ». Après des plaintes vagues, des caprices, des scènes pour rien, des lettres d'avis ou de menaces, des humeurs continuelles, un matin du mois de mai 1696 que le maréchal de Lorge sert à Versailles son quartier de capitaine des gardes, Lauzun quitte l'hôtel de son beau-père. Mme de Lauzun est priée de venir le rejoindre. Un carrosse l'attendra ce soir à six heures dans la cour de l'hôtel de Lorge. Elle y monte en larmes. La voiture gagne la rue Saint-Honoré, s'arrête devant une maison attenant au couvent des religieuses de l'Assomption, pénètre dans la cour, dont la porte se referme avec lenteur. Deux parentes de Lauzun, les duchesses de Foix et du Lude, sont là pour recevoir sa femme. Lauzun lui a donné des domestiques nouveaux, notamment deux filles « dont il a pu apprécier la vertu et qu'il a connues à Mme de Guise ». Ne plaignons pas trop Mme de Lauzun : Mme de Maintenon dira des deux époux en 1713 : « Je crois que Mme sa femme a quelque chose à essuyer, mais moins pourtant qu'on ne le dit. Il veut qu'elle vive en grande dame : beau carrosse, beaux chevaux, livrée magnifique, personnes raisonnables pour la suivre, écuyer et tout ce qu'on avait autrefois et qu'on n'a plus. »

Pour le moment, la jeune duchesse regardait sans plaisir la maison où Lauzun l'avait conduite, un hôtel qu'il avait loué en 1694 aux religieuses de l'Assomption, pour six années, moyennant treize cents livres. La porte Saint-Honoré, sise, au temps de Charles V, devant le numéro 163 actuel de la rue du même nom et reculée en 1634 jusqu'aux abords de notre rue Royale, dressait à quelques pas, devant le faubourg, son pavillon de pierre et ses toits d'ardoise. Au loin se pressaient les cabarets du Roule, joie des innombrables promeneurs des beaux dimanches parisiens.

AU VILLAGE DE PASSY

Dans cet hôtel, comme dans celui du maréchal de Lorge, Lauzun est presque à la campagne. S'il n'aime pas celle de Guyenne où s'élève le château de Lauzun, il adore celle

qu'arrose la Seine, entre Paris et Saint-Cloud. Il a possédé trois maisons au village de Passy. L'une d'elles, bâtie au sommet de la colline, servit, du temps des jalousies de Mademoiselle, à plus d'un galant rendez-vous.

Vingt-cinq ans ont passé, depuis que Lauzun a quitté l'hôtel de Lorge. La maison qu'il habite à Passy en cet automne 1720 et qu'il acheta trente mille livres en 1705 au financier Berthelot, grand-père de Mme de Prye, étage ses terrasses au penchant de la colline. Des escaliers de gazon ou de pierre les font communiquer entre elles. Bosquets, parterres de fleurs, arabesques de buis, bustes et statues, eaux jaillissantes, rien ne manque à ce séjour enchanté. Derrière une façade de dix-huit toises, s'étend, au rez-de-chaussée, l'enfilade des pièces de réception : l'antichambre et la salle à manger pavées de pierres blanches et noires, le grand salon si gai avec ses carreaux de liais hexagones, encadrés de marbre de Languedoc, un autre salon et un cabinet, le tout meublé de sièges de noyer pimpants sous leurs toiles peintes, le tout inondé de soleil. On aperçoit par les fenêtres ouvertes la Seine et, par delà la rivière, au loin vers l'est le dôme des Invalides et les premières maisons de Paris, vers le sud-ouest les cantons de chasse et la maison du prince de Conti, les bois de Meudon et l'ancien château du Grand Dauphin.

Le duc et la duchesse de Lauzun ont donné jadis, dans cette jolie maison de Passy, une fête en l'honneur de la duchesse de Bourgogne; ils y offrirent en 1711 « un retour de chasse magnifique » à la même princesse, qui venait de courre le cerf au bois de Boulogne. Aujourd'hui le duc et la duchesse de Bourgogne sont morts: leur père et beau-père, le Grand Dauphin, est mort. Mort également leur aïeul Louis XIV, à qui survit, depuis cinq ans, comme si Dieu eût voulu le dédommager de dix ans de basse-voûte, l'ancien prisonnier de Pignerol.

Mais quel est ce bruit de chevaux dans la cour? C'est un carrosse qui vient de Paris. Une dame en descend. La voici dans le salon... Mme Law, femme du financier en déconfiture. Lauzun, qui la reçoit, n'ignore pas que, deux mois plus tôt, dans la foule des porteurs de billets qui assiégeaient la banque de la rue des Petits-Champs, plusieurs personnes ont été étouffées, que le peuple a porté les cadavres sous les fenêtres du Régent devant le Palais-Royal, brisé les carreaux des croisées de

M. Law, mis en pièces le carrosse du financier qui passait dans la rue. En vain, le Régent a donné à M. Law une garde de douze Suisses, l'Écossais n'ose plus sortir. Lauzun, toujours plein de malice, ne perd pas une si belle occasion d'épouvanter Mme Law : « Mon Dieu, Madame, dit-il avec sa politesse de la vieille Cour et l'air de commisération le plus impayable, que nous vous avons d'obligations de cette visite ! Nous savons les risques que vous courez en vous exposant à une populace qui est mutinée contre vous sans raison. Mon Dieu, Madame, ne vous est-il rien arrivé en venant ? Je crains bien qu'il vous arrive quelque chose en retournant, je veux vous donner mes gens, mon carrosse. » Et il se divertit des terreurs de la pauvre femme.

Lauzun garde, à quatre-vingt-sept ans, ses qualités et ses défauts. Méchant comme autrefois, il est, comme autrefois, extrêmement propre. Il a fait bâtir, au bout de l'Orangerie, un pavillon pour les bains. A l'endroit où la vue de la Seine est plus belle que partout ailleurs, quatre pièces se suivent : hautes fenêtres, bustes entre les fenêtres, dans des niches. Les baignoires du duc et de la duchesse ont été installées dans la pièce principale, sur le carreau rouge et noir. L'eau vient des sources de Passy. Truchet, un Carme qui s'appelle en religion le Père Sébastien, qui est membre honoraire de l'Académie des Sciences et dont les étonnantes qualités d'inventeur et de mécanicien furent utilisées jadis par Louis XIV pour amener l'eau dans les jardins de Versailles, a construit un manège pour alimenter la baignoire de M. de Lauzun. Mais ce manège, de même que nos modernes chauffe-bains, fonctionne mal, si l'on en juge par la lettre que le concierge Planque adresse au Père Sébastien en son couvent de la place Maubert. « Mon très Révérend Père, écrivait ce concierge au désespoir, le 5 août 1722, j'ai attendu jusqu'à vous donner des nouvelles de la pompe, parce que les vis n'ont été raccommodées que hier matin. Le cheval pompa aussitôt et, ce matin, il a fallu faire autant de tours qu'il en fit devant vous la dernière fois que vous êtes venu à Passy, et même le cheval, qui a pompé depuis six heures du matin jusqu'à dix aujourd'hui et qui a recommencé à pomper à deux heures après midi, a fait vingt-quatre tours, avant que l'eau paraisse, et, à quatre heures, l'on a été obligé d'ôter le cheval, n'y ayant plus que dix-huit pouces

d'eau, ce qui faisait que le piston faisait du bruit et ne prenait que très peu d'eau. L'on a remis à pomper demain. Voilà l'état où tout se trouve, dont Mme la Duchesse m'ordonne de vous donner avis. J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, mon très Révérend Père, votre très obéissant serviteur Planque. »

N'attendons pas que le Père Sébastien arrive de la place Maubert dans un carrosse de la duchesse de Lauzun et, après avoir dîné avec elle, passe une partie de l'après-midi à réparer les dégâts. Quittons cette maison, que deux siècles plus tard, entre la rue Berton, le quai de Passy et la rue Guillou, remplaceront des immeubles dont les bains n'auront pas l'honneur d'être installés par un membre de l'Académie des sciences, et transportons-nous, pendant l'automne de 1723, dans l'hôtel que Lauzun habite quai Malaquais, sur le terrain occupé aujourd'hui par l'École des Beaux-Arts. Lauzun abandonna, en 1712, la maison de la rue Saint-Honoré, dont les religieuses de l'Assomption, âmes saintes, — mais propriétaires, — avaient, en 1706, porté le loyer de treize cents à deux mille six cents livres. Il acheta du duc d'Albret, pour cent cinquante-six mille livres, l'hôtel du quai jadis offert par le cardinal Mazarin à sa nièce Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti.

LE LOGIS DES DERNIÈRES ANNÉES

C'était une construction assez triste au fond d'une cour ornée de portiques. La porte cochère ouvrait sur le quai, entre deux murs couronnés de balustres; à droite un pavillon donnait aussi sur le quai. La maison, par derrière, avait vue sur un jardin qui joignait celui du couvent des Petits-Augustins.

Lauzun faillit mourir dans cette maison, au mois de février 1720. C'est alors qu'il « demanda et se fit donner la bénédiction par le duc de La Force comme l'aîné de sa maison, et la donna, lui, au curé de Saint-Sulpice, son pasteur, auquel il se confessa. Puis ayant voulu demeurer seul, et ayant ouï M. et Mme de Biron, ses héritiers, se glisser dans sa chambre, il se mit à faire des prières tout haut et à disposer de tous ses biens en faveur des hôpitaux, pour se divertir de leur épouvante. Il revint bientôt en parfaite santé. »

Au début du mois d'octobre 1723, il est de nouveau malade

et triste. Et cependant, nous explique son beau-frère le duc de Saint-Simon, peu de mois avant cette maladie qui s'est « déclarée sans prélude, il dressait encore des chevaux et faisait cent passades au bois de Boulogne, devant le Roi (Louis XV), qui allait à la Muette, sur un poulain qu'il venait de dresser et qui à peine l'était encore, où il surprit les spectateurs par son adresse, sa fermeté et sa bonne grâce ».

« C'était, continue Saint-Simon, une santé de fer sous les dehors trompeurs de la délicatesse. Il dînait et soupait à fond tous les jours, faisait très grande chère et très délicate, toujours avec bonne compagnie soir et matin, mangeait de tout, gras et maigre, sans nulle sorte de choix que son goût, ni de ménagements; prenait du chocolat le matin et avait toujours sur quelque table des fruits dans leur saison, des pièces de four dans d'autres temps, de la bière, du cidre, de la limonade, d'autres liqueurs pareilles à la glace et, allant et venant, en mangeait et en buvait toutes les après-dînées, et exhortait les autres à en faire autant; il sortait de table le soir au fruit et s'allait coucher tout de suite. Je me souviens qu'une fois entre bien d'autres, il mangea chez moi tant de poisson, de légumes et de toutes sortes de choses, sans pouvoir l'en empêcher, que nous envoyâmes le soir chez lui savoir doucement s'il ne s'en était point fortement senti : on le trouva à table qui mangeait de bon appétit. »

Ce n'est pas ainsi que nous le trouverons aujourd'hui 7 octobre 1723. Entrons dans sa chambre, dont les fenêtres tendues de damas blanc regardent la Seine et le Louvre. S'il est dans une de ces humeurs noires qui étonnaient M. de Saint-Mars à Pignerol, nous le verrons « en robe de chambre et manteau ordinaire par-dessus, avec sa perruque, son bonnet de nuit et son chapeau sur la tête », se promener pendant des heures, au milieu de ses gens rangés devant lui, « les regardant jusqu'au fond de l'âme, prêt à les renvoyer au moindre sourire ». Il doit avoir une étrange mine, s'il a revêtu certaine robe de chambre de soie de Marseille « rayée vert et jaune », son manteau d'écarlate, où brille la Jarretière que lui a donnée Jacques II, s'il porte sa perruque châtain clair, son bonnet de soie tricotée multicolore et, sur le bonnet, son vieux chapeau de castor noir galonné d'argent. Ouvrons la porte voilée d'une portière de damas bleu bordé de soie et d'or... Non, il n'est

pas dans sa chambre. Il n'est pas davantage sous son lit... C'est là en effet qu'il se retire aux heures de tristesse : » Sous mon lit, Madame, et non pas dedans ni bien à mon aise », ainsi qu'il l'expliquait à Mme de Maintenon.

M. de Lauzun est sorti, sorti pour toujours. Inquiet d'un mal qui lui est survenu dans la bouche, à la suite d'une rage de dents et qui n'est autre qu'un cancer, « ne voulant point mourir en spectacle, ni qu'on lui apportât le Saint-Sacrement de la paroisse ni que son cadavre fût promené par les rues », il est allé, sans doute par la porte qui fait communiquer le jardin de son hôtel avec celui des Petits-Augustins, s'installer au couvent, pour y mourir et y être enterré.

Nous ne pénétrerons pas chez lui à toute heure, comme fait la duchesse de Lauzun par permission spéciale de l'archevêché. Nous le regarderons une dernière fois. Le voici dans sa chambre située au premier étage et qui donne sur le potager du couvent. Il est enfoncé dans un fauteuil, près de la fenêtre. Il porte une culotte, un justaucorps et une veste de drap gris à boutons d'or. Autour du fauteuil, deux Frères Augustins et le religieux chargé de faire à haute voix des lectures pieuses et de causer familièrement avec le malade, car le vieux don Juan est sincèrement revenu à Dieu. Tout un décor apporté de son hôtel, des tapisseries de haute lice à personnages, un pupitre de bois de l'Inde sur un pied de bois doré, une commode, une pendule de marqueterie de cuivre et d'écaille, des fauteuils, des chaises, une table de bois noir à filets de cuivre, un grand lit de damas cramoisi lui rappellent les splendeurs qu'il a quittées. Un tableau de la sainte Vierge lui rappelle l'image devant laquelle il priait à Pignerol. Ses beaux-frères, le duc de Saint-Simon et le duc de Lorge, fils du maréchal, les neveux, le marquis de Biron, héritier de ses biens, mais non pas de son duché, qui s'éteignit avec lui, le marquis de Castelmoron, M. de Belsunce, évêque de Marseille, et le comte de Nogent, paraissent quelquefois dans sa chambre, mais il les renvoie bien vite par égard pour eux. Il a peut-être envie de leur demander comme jadis à Mademoiselle, amoureuse et près de se fiancer à lui : « Ne trouvez-vous rien à ma personne qui vous dégoûte? car il faut encore regarder cela. » Saint-Simon va répondre : « Quand nous le voyions, a-t-il raconté, rien de malpropre, rien de lugubre, rien de souffrant; politesse, tran-

quillité, conversation animée, fort indifférent à ce qui se passait dans le monde, en parlant peu et difficilement, toutefois pour parler de quelque chose, peu ou point de morale, encore moins de son état. »

A la fin du mois de novembre 1723, les amateurs de chronique mondaine lisaient dans le *Mercure galant* : « Le 19, M. Antonin-Nompar de Caumont, duc de Lauzun, chevalier de l'ordre de la Jarretière, capitaine des cent gentilshommes au bec de corbin, lieutenant général des armées du Roi, ci-devant capitaine d'une compagnie des gardes du corps du Roi, mourut à Paris, âgé de quatre-vingt-dix ans quatre mois. »

Le jeune Arouet, qui, selon le mot quelque peu dédaigneux de Saint-Simon, était « devenu, à travers force aventures tragiques, une manière de personnage dans la république des lettres », a dit de Lauzun : « Nous l'avons vu mourir fort âgé et oublié, comme il arrive à tous ceux qui ont eu de grands événements, sans avoir fait de grandes choses. »

Voltaire ne prévoyait pas alors que, deux siècles plus tard, ce ne serait pas le *Siècle de Louis XIV* qui rendrait le nom de Lauzun immortel. Ni le *Siècle de Louis XIV*, ni les *Mémoires* de Saint-Simon, ni les *Mémoires* de Mademoiselle, car le grand public ne les lit guère. Seule, la fameuse lettre de Mme de Sévigné, que tous les écoliers ont lue, a popularisé l'aventure de Lauzun. La Ville de Paris a fait pour lui la même chose que Mme de Sévigné. Peu de gens connaissent le château de Guyenne, l'hôtel de la place Royale, celui du quai Malaquais, la maison de Passy; mais nul visiteur étranger n'ignore qu'après les jours consacrés à Versailles, au Louvre, à Fontainebleau, l'on doit parcourir le logis splendide d'un courtisan du Roi-Soleil, donner une heure à l'hôtel de Lauzun.

La Force.

LA RUINE MORALE AU PAYS DES SOVIETS

II[1]

LE DÉSASTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

La description de l'enfer de l'enfance abandonnée, auquel nous avons consacré une précédente étude, est un des chapitres les plus sombres de l'histoire de la jeunesse russe sous le régime bolchévique.

Le tableau que nous allons tracer de l'instruction publique, de l'éducation et de l'enseignement dans l'U. R. S. S. frappera peut-être moins l'imagination, mais, au fond, il est non moins tragique. Il s'agit ici de la génération nouvelle, des forces morales et intellectuelles de la Russie : c'est l'avenir même du pays qui est en jeu (2).

Faire de l'école un puissant instrument de propagande, bolchéviser l'enfance et la jeunesse, tels sont les buts que le pouvoir soviétique s'est proposé dans le domaine de l'instruction publique, dès qu'il s'est trouvé maître du pays. « Nous déclarons ouvertement, a dit Lénine, que l'école placée en

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1928.

(2) En plus des documents officiels soviétiques, des revues pédagogiques soviétiques telles que *la Révolution et la Culture*, *Sur les voies de la nouvelle école*, *le Maître d'école*, etc., et de l'excellente revue russe éditée à Prague sous le titre *l'École russe à l'étranger*, nous nous sommes servis de l'abondante documentation réunie par M. le professeur Odinetz, qui a bien voulu la mettre à notre disposition et auquel nous exprimons nos remerciements.

dehors de la politique est un mensonge et une hypocrisie; notre tâche à l'école est la même que partout : lutter pour abattre la bourgeoisie. »

La femme de Zinovieff, Z. Lilina, une des figures les plus en vue parmi les théoriciens de la pédagogie soviétique, disait à l'un des congrès consacrés aux problèmes de l'instruction publique : « De la jeune génération nous devons faire une génération de communistes. Les enfants sont comme de la cire : nous pourrons les former comme nous voudrons et alors, quand nous nous retirerons, de nouveaux communistes nous remplaceront, imprégnés du communisme dès leur enfance. Pour atteindre ce but, il faut organiser immédiatement l'éducation des enfants. » Et la tâche du pédagogue soviétique est ainsi définie par A. Efremin, auteur d'une *Méthode de l'a. b. c. politique* : « Un éducateur expérimenté remplacera graduellement les conceptions bourgeoises des élèves par une conception révolutionnaire et installera dans leur âme, à la place du patriotisme bourgeois, l'amour pour les processus révolutionnaires (1). »

Les ennemis que le pouvoir soviétique redoutait le plus de trouver sur son chemin, dans la mise en pratique de ce programme, c'était la famille, gardienne des traditions et de la morale, et c'était l'ancien corps enseignant, qui formait en Russie une véritable élite au double point de vue moral et professionnel. C'est donc par une lutte contre la famille et contre les anciens maîtres d'école que le gouvernement des Soviets inaugura son activité dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement.

Abolir le pouvoir des parents, c'est le leitmotiv de tous les manuels pédagogiques soviétiques. Une publication officielle éditée en 1927 et intitulée : *la Situation des enfants au point de vue du droit dans la R. S. F. S. R.* déclare que le

(1) Ce n'est d'ailleurs pas seulement par l'intermédiaire de l'école que le pouvoir soviétique fait parmi les enfants et les jeunes gens une propagande politique. Sous des dénominations différentes, — les *Komsomolitzi*, les « pionniers rouges », les *oktyabryats*, — il a créé et développé parmi les enfants de différents âges de vastes organisations qui, par leurs institutions, leurs réunions, leurs fêtes, leurs cortèges, leur presse spéciale embrigadent l'enfance et la jeunesse dans les rangs du communisme combattant. Vers la fin de l'année 1927, on comptait, au moins, quatre millions de membres de ces différentes organisations et associations.

trait caractéristique du nouveau droit est « qu'il rompt résolument avec le pouvoir des parents ». « Le plus souvent, dit la femme de Zinovieff, Lilina, dans une de ses brochures pédagogiques, l'amour paternel est nuisible aux enfants. La famille est individualiste et égoïste et elle élève des enfants antisociaux, pleins de sentiments égoïstes... Il faut éloigner les enfants de l'influence pernicieuse des parents. » Et le juriste soviétique qui dirigea les travaux de la codification des lois sur la famille, A. Goihberg, considérant que dans le domaine de l'instruction publique la tâche du régime communiste est le remplacement des parents par l'État, déclare que « la tutelle de l'État doit désapprendre aux parents cet amour égoïste et déraisonnable pour les enfants qui les incite à les tenir auprès d'eux et ne pas les faire sortir du cercle étroit de la famille ».

Quant aux anciens maîtres d'école, Lilina, dans la brochure que nous venons de citer, traça la politique à suivre envers eux. Elle est simple : « La première tâche à accomplir est de prendre un balai et de jeter dehors, — des écoles et des maisons d'éducation, — toute cette valetaille du régime bourgeois, tous ces pédagogues, tous ces maîtres et maîtresses d'école entièrement empoisonnés d'idées bourgeoises. »

Si le pouvoir soviétique, — comme nous le verrons en exposant l'état actuel de l'instruction publique dans l'U. R. S. S., — n'est pas arrivé à réaliser entièrement ces projets, ce n'est certes pas qu'il ait reconnu ses erreurs. Mais il s'est trouvé impuissant à ruiner entièrement la famille et à rompre les liens entre les parents et les enfants. Et d'autre part, les moyens matériels, ressources financières, nouveau personnel enseignant, lui ont manqué.

Faute d'avoir pu réaliser entièrement la partie positive de leur programme, du moins les bolcheviks en ont-ils beaucoup mieux exécuté la partie négative, celle qui consistait à détruire le système d'instruction publique légué par le régime précédent.

En effet, le pouvoir soviétique a reçu un précieux héritage : un puissant ensemble d'écoles de tous les degrés, doté d'importantes ressources financières; une armée d'excellents éducateurs, maîtres d'école, professeurs de lycée, savants et grands techniciens enseignant dans les écoles supérieures; un outillage scolaire abondant et perfectionné. Aussi, pour comprendre l'étendue de l'œuvre néfaste du pouvoir soviétique dans le

domaine de l'instruction publique, ne suffit-il pas d'exposer ce qu'est à l'heure présente l'instruction publique en Russie : il faut comparer l'état actuel avec la situation telle qu'elle existait au moment où les bolchévistes se sont emparés du pouvoir. Leurs écrivains et statisticiens officiels ne manquent jamais de vanter les résultats acquis par la politique soviétique en matière d'instruction publique, et d'établir entre la situation de l'instruction publique sous le régime impérial et la situation actuelle une comparaison tout à l'avantage de cette dernière. A les en croire, la Russie, avant la Révolution d'octobre 1917, était plongée dans les ténèbres de l'ignorance; pour tenir plus facilement le peuple sous son joug, le régime tsariste s'opposait à toute diffusion de l'instruction publique dans le pays; au contraire, l'avènement du pouvoir bolchévique aurait été marqué par un développement remarquable de l'instruction publique. Et, afin de le prouver, les apologistes du régime ne se gênent pas pour accommoder à leur façon les données statistiques. Si l'on veut connaître la vérité, et constater l'impuissance du gouvernement soviétique à élever un nouvel édifice sur les ruines du passé, il est donc indispensable de tracer un tableau succinct de ce passé.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN RUSSIE AVANT LA RÉVOLUTION

Avant tout, il faut tenir compte de conditions spéciales dans lesquelles se trouvaient le pays et la population, qui se prêtaient mal à la diffusion de l'instruction publique en Russie : un territoire d'une étendue immense avec une population de 170 millions d'habitants en augmentation de 2 millions par an ; une densité de population extrêmement faible ; un peuple qui n'a été tiré du servage qu'en 1861 et n'a été engagé qu'à partir de cette époque dans la voie des réformes de type européen. Dans une proportion de 80 pour 100, la population russe était et reste composée de paysans. La diminution du nombre des illettrés et la création d'écoles primaires étaient donc, pour la Russie, des problèmes d'une importance particulière.

C'est surtout après que l'autonomie locale eut été accordée aux zemstvos (1864) et la réorganisation des administrations municipales que les premiers progrès de l'instruction publique

russe se manifestèrent. A partir des années 1875-80, les zemstvos inscrivent le développement de l'instruction publique en tête de leurs programmes. En 1856, il n'y avait en Russie que 8 227 écoles primaires; en 1880, on en comptait 22 770, dont 9 108 créées par les zemstvos. On peut juger de la rapidité avec laquelle, durant les trente années qui ont précédé la guerre, augmentait le nombre de écoles primaires russes par le fait qu'en 1915 le nombre total de ces écoles était déjà de 116 234 avec 8 039 867 élèves.

Les zemstvos, dans les 34 gouvernements pour lesquels nous possédons des renseignements, dépensaient, en 1900, pour les besoins de l'instruction publique, 15 500 000 roubles. Leurs dépenses de ce chef avaient presque doublé, en 1907 (26 300 000 roubles) et plus que quintuplé en 1915 (80 000 000 roubles). Non moins rapide a été l'accroissement des dépenses effectuées pour les besoins de l'enseignement primaire par l'État sur le budget du ministère de l'Instruction publique. L'augmentation d'une année à l'autre a été : en 1908 de 690 000 roubles; en 1909 de 6 000 000; en 1910 de 10 000 000, en 1911 de 7 000 000, en 1912 de 9 000 000, en 1913 de 10 000 000.

D'autre part, le gouvernement avait créé un fonds spécial pour l'ouverture aux zemstvos et aux villes de crédits destinés spécialement à la construction de bâtiments scolaires. Le montant des crédits ouverts a été de 10 000 000 roubles en 1911, de 10 000 000 en 1912, de 14 000 000 en 1914.

En même temps qu'augmentait le nombre des écoles primaires, les méthodes d'enseignement témoignaient de progrès considérables, les édifices et tout l'outillage scolaire s'amélioraient rapidement. On introduisait dans les écoles le travail manuel et la culture physique et on créait à côté des écoles d'innombrables institutions : bibliothèques éducatrices, cinématographes scientifiques, théâtres, salles de lecture qui devenaient pour les campagnes russes autant de centres d'instruction attirant non seulement les enfants, mais la population paysanne tout entière. L'enseignement dans les écoles primaires était *gratuit*. Il était le même pour les garçons et les filles, quelle que fût l'origine de l'enfant.

Mais le fait le plus remarquable dans l'histoire de l'instruction primaire russe, c'était la décision prise par le Gouvernement impérial, en plein accord avec la Douma, d'introduire en

Russie, dans un très court délai, l'instruction primaire générale, — correspondant à ce qui existe en France sous le nom d'instruction primaire obligatoire, — et l'ouverture de crédits suffisants pour la réalisation de ce projet.

Dès 1896, 18 zemstvos de gouvernement et 66 zemstvos de district s'étaient prononcés pour une diffusion rapide de l'instruction publique générale en Russie. La Douma d'Empire, de son côté, insistait dans ce sens et se trouvait en plein accord avec le Gouvernement. En 1906, le ministre de l'Instruction publique, P. M. Kauffmann, présenta à la Douma un projet sur l'introduction en Russie de l'instruction publique générale. A partir de 1908 des crédits supplémentaires très élevés étaient mis à la disposition du ministère de l'Instruction pour sa réalisation ; ce projet prévoyait un enseignement primaire donné à 15852000 enfants et, en dix ans, le personnel enseignant devait être augmenté de 171918 maîtres d'école. La réalisation définitive du projet était prévue pour 1922, mais le nombre des écoles s'accroissait si rapidement qu'on pouvait espérer avancer sensiblement ce terme pour une grande partie de la Russie.

Grâce à la puissance financière de l'Empire russe, ce projet grandiose pouvait être réalisé sans difficultés pour les finances de l'État. Dans le discours que j'ai prononcé au Conseil d'empire en 1912, je disais notamment : « Les recettes ordinaires de notre budget d'État, abstraction faite de nouveaux impôts, augmentent de 3 à 4 pour 100 par an. Les dix millions de crédits nouveaux qui doivent s'ajouter tous les ans aux anciens pour permettre la réalisation de l'instruction générale, ne correspondent qu'à 0,33 pour 100 du total brut des dépenses de l'État. Pour une période de dix ans, ces crédits supplémentaires représenteront une somme totale de 100 millions de roubles, soit 2,6 pour 100 du total des dépenses d'État et seront, par conséquent, largement fournis par l'accroissement automatique des recettes. »

Parallèlement aux progrès de l'enseignement primaire se développait aussi, — mais, naturellement, sur une échelle moins vaste, — l'enseignement secondaire, donné, avant la révolution d'octobre 1917, dans les gymnases classiques ou lycées, où étaient enseignées la langue latine et quelquefois la langue grecque, et dans les écoles qui, excluant l'enseignement classique, donnaient, plus de développement aux sciences mathé-

matiques et naturelles. En 1894, les gymnases classiques comptaient 62 863 élèves et les écoles de la seconde catégorie 31 600 élèves, soit ensemble près de cent mille élèves. Ce nombre augmenta ensuite rapidement, surtout à partir de 1911. En même temps le gouvernement encourageait la fondation, par des particuliers, de sociétés d'écoles secondaires. On comptait, en 1912, 576 écoles secondaires pour garçons et en 1915 leur nombre s'élevait déjà à 797 avec 240 910 élèves. Ce nombre ne comprend ni les écoles secondaires pour jeunes filles, dont on comptait 322 en 1890, et 1793 en 1914, ni les écoles secondaires militaires et les séminaires ecclésiastiques, ni, enfin, les nombreuses écoles secondaires commerciales et techniques. Le nombre des écoles commerciales était, en 1914, de 217.

Enfin, au cours de la dernière décade qui précéda la guerre, des progrès considérables furent enregistrés en Russie dans le domaine de l'enseignement supérieur. Le professeur Vernadsky, bien connu dans les milieux académiques français, pouvait affirmer dans son tableau de l'état de l'enseignement supérieur en Russie en 1913, que l' « école supérieure russe est tout à fait à la hauteur de l'école supérieure de l'Europe occidentale, et que les universités des deux capitales, et certaines parmi les universités provinciales peuvent, en raison de leur personnel scientifique et pédagogique, être rangées parmi les meilleures universités du monde ». A côté de l'enseignement supérieur de caractère général, étaient créées, au cours des dernières années qui précédèrent la guerre, de nombreuses écoles supérieures techniques et commerciales. Les ministères des Finances, du Commerce et de l'Industrie, et de l'Agriculture fondèrent notamment des écoles polytechniques de haute valeur.

Certaines, parmi ces écoles supérieures, se sont élevées, en un espace de temps relativement court (de douze à quinze ans avant la guerre et la Révolution), au niveau des meilleures écoles supérieures de l'ancien et du nouveau monde. Nous ne voulons pas entrer dans de trop grands détails, mais nous devons mentionner spécialement l'Institut polytechnique Pierre le Grand, de Pétrograd, pour lequel l'État, à lui seul, a dépensé 8 millions de roubles-or d'avant-guerre, c'est-à-dire 20 millions de francs-or d'avant-guerre ou 100 millions de francs actuels stabilisés. Ses vastes bâtiments érigés à proximité immédiate de la capitale, ses belles annexes servant

d'habitation pour la majeure partie du personnel enseignant, ses laboratoires et diverses organisations scientifiques dotées d'un outillage perfectionné, étaient un objet d'admiration pour les représentants du monde scientifique de l'Europe entière. Le nombre de ses étudiants atteignait 2 000, et son personnel enseignant comptait les meilleurs savants russes. En 1914, on comptait en Russie plus de cent écoles supérieures avec un nombre d'élèves qui ne devait pas être inférieur à 150 000.

Ces progrès remarquables, accomplis en vingt ans, ne purent être réalisés que grâce à un appui financier puissant de l'État dont les dépenses pour l'instruction publique étaient passées de 82 millions de roubles en 1908 à 120 millions en 1911. Pour 1916, on estimait qu'elles atteindraient 170 millions de roubles et qu'elles représenteraient ainsi 7,75 pour 100 des dépenses totales de l'État russe.

Si l'on prend les chiffres du budget de 1914, et si l'on y apporte les rectifications nécessaires, on constate que les dépenses annuelles de l'État, des zemstvos, des villes et des particuliers pour l'Instruction publique en Russie avant la Révolution s'élevaient à 302 millions de roubles, dont 158 millions 600 000 étaient versés par l'État, 83 millions 500 000 par les zemstvos, 30 millions 400 000 par les villes, 7 millions 800 000 par les autres administrations, 20 millions par les particuliers.

L'augmentation annuelle des dépenses de l'État, des zemstvos et des villes pour l'instruction publique au cours des dix dernières années d'avant-guerre dépassait certainement 25 millions de roubles-or et la progression s'accélérait d'une année à l'autre. Si nous faisons abstraction des années de guerre et en admettant que la progression fût seulement de 20 millions pendant les années 1919-1928, les dépenses actuelles de la Russie pour l'instruction publique dépasseraient certainement, si le régime bolchévique n'avait pas arrêté la vie du pays, un demi-milliard de roubles-or par an.

Tel était le magnifique héritage que le bolchévisme reçut du régime impérial.

Examinons ce qu'il a fait de cet héritage sacré et de quelle façon il a rempli sa promesse d'ériger un vaste et merveilleux édifice d'instruction publique ouvert à tous.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE SOUS LE RÉGIME SOVIÉTIQUE

Dans le domaine de l'instruction publique, comme dans tous les autres domaines, les bolchéviks ont trompé le peuple russe en lançant des mots d'ordre et en formulant des promesses irréalisables.

Ce bluff énorme et tragique, — annoncé au pays sous forme de *Déclarations* du commissaire du peuple à l'Instruction publique, Lounatcharsky, et du *Règlement de l'École unique de travail de la R. S. F. S. R.*, de 1918, règlement que M. Édouard Herriot dans son livre sur *la Russie nouvelle*, a appelé « plan Lounatcharsky », — promettait une réforme, « qui devait refléter la grande révolution d'octobre et placer l'école russe, au moins en ce qui concerne les principes qui lui serviront de base, au premier plan dans le monde civilisé ». L'école devait être une école unique ; tous les enfants du pays passeraient par l'école élémentaire pour laquelle la durée des études était fixée à quatre ans ; les meilleurs, choisis selon leur mérite, dans la proportion de 1 sur 6, suivraient le second cycle d'études pendant cinq ans. L'entrée à l'université était de droit pour tout jeune homme de seize ans. L'enseignement serait général et obligatoire. Non seulement il devrait être absolument gratuit, mais chaque élève recevrait gratuitement les livres, toutes les fournitures scolaires et un déjeuner chaud. Les écoles étaient mixtes et excluaient tout enseignement religieux. L'école, absolument autonome, était dirigée par le « collectif scolaire » composé de représentants du personnel enseignant et administratif de l'école *et des écoliers, à partir de douze ans*. Seul le contrôle général restait réservé à l'État. Les punitions étaient supprimées, tous les examens abrogés. L'école, complétée par le « jardin d'enfant » pour les plus petits, devait remplacer la famille, « les parents n'étant que des maîtres fortuits de leurs enfants » (1). L'école devait tendre à donner un « enseignement polytechnique », accompagné de travaux pratiques, destinés à familiariser l'enfant avec les différents aspects du travail à l'usine et à la campagne.

L'énormité des moyens financiers nécessaires pour réaliser

(1) La Revue *l'Instruction publique*, Moscou, 1919, nos 6 et 7, p. 127.

un pareil programme ne paraissait nullement gêner le Gouvernement soviétique. Le 5 octobre 1918, le commissaire du peuple pour l'Instruction publique présentait un budget pour le semestre courant se chiffrant par 2 850 000 000 roubles. Le rouble ayant perdu à cette époque environ onze douzièmes de son pouvoir d'achat, les dépenses prévues pour les six mois étaient en réalité d'environ 250 000 000 roubles. Le projet fut accepté sans débats par la Commission pour l'instruction publique. « Jamais aucun Gouvernement russe n'a pu consacrer de pareilles sommes à l'œuvre de l'instruction publique ! » s'écria Lounatcharsky.

Or, tous ces beaux projets n'ont jamais pu être mis a exécution, et, à la fin de 1922, au cours du Xe Congrès des Soviets, force a été à Lounatcharsky d'avouer la faillite de son « plan » et les résultats tragiques des expériences soviétiques. « Tout notre système d'écoles, disait-il, manque de base matérielle et il faut prévoir le jour où il s'écroulera... Le nombre des écoles est actuellement au-dessous de celui d'avant-guerre et la diminution catastrophique de ce nombre n'est pas encore arrêtée. » « Parmi les maîtres et les maîtresses d'école, continuait Lounatcharsky, on enregistre une indigence terrifiante, des morts prématurées, des maladies en masse, la prostitution. Le maître d'école ne reçoit que 12 pour 100 du minimum nécessaire à son existence... La situation dans les écoles supérieures est aussi mauvaise et nous avons dû fermer presque toutes les écoles supérieures que nous avons ouvertes. » La publication du Commissariat de l'Instruction publique, *l'Instruction publique* (1), contient une description des écoles dans différentes provinces de la Russie soviétique. La revue constate que, dans la généralité des écoles, les locaux ne sont pas chauffés, les maladies prennent le caractère d'épidémies, l'outillage scolaire est absolument insuffisant, le nombre du personnel enseignant est inférieur aux besoins élémentaires, 75 pour 100 des enfants inscrits aux écoles ne les fréquentent pas. L'auteur, en parlant de « l'école unique du travail », conclut que les méthodes d'enseignement appliquées ont provoqué le mécontentement de la population et l'abandon de l'école par les élèves.

(1) Moscou, 1919.

Quant aux crédits de 250 millions de roubles or pour un semestre, dont nous venons de parler, ils sont aussi restés dans le domaine de la fantaisie bolchéviste. Lounatcharsky avouait que les dépenses pour l'instruction publique n'ont pas dépassé, *pour l'année entière, 36 millions de roubles, tandis que les dépenses de même nature se montaient avant la guerre à 302 millions de roubles.* Bien entendu, la promesse de créer une instruction primaire obligatoire et gratuite n'a jamais reçu même un commencement d'exécution. Notre école est malade, conclut Lounatcharsky, *elle respire à peine.*

La ruine morale de l'école était aussi profonde que sa ruine matérielle. Le droit donné aux enfants de prendre part à la direction de l'école fut prétexte à des meetings et à des réunions continuelles des écoliers, qui absorbaient la majeure partie du temps des élèves et bouleversaient le cours normal de l'enseignement. En dirigeant artificiellement la pensée des enfants vers la vie sexuelle des adultes par une « instruction détaillée sur les rapports entre les sexes », l'école bolchévique, qui ne connaît pas la division entre les garçons et les fillettes, dépravait l'enfance, développait l'immoralité et rendait fréquente la grossesse chez des fillettes de douze à quinze ans. Une femme médecin, Mme Guinsbourg, qui assista en 1921 à Moscou au Congrès de l'Instruction publique et quitta ensuite la Russie des Soviets, a publié, sous le titre : *l'Agonie des enfants russes*, une brochure dans laquelle elle rend compte de ce qui a été relevé au Congrès de 1921. De nombreux congressistes ont constaté parmi les élèves une baisse générale de la moralité, le développement d'instincts antisociaux, des vols fréquents, la prostitution, la spéculation, etc... Un compte rendu officiel sur l'état de l'instruction publique en 1919 constate la « dégradation morale des élèves, leur violence et leur insolence ».

En présence de cet échec total des conceptions pédagogiques de 1918-19, et devant le danger imminent d'une catastrophe finale, le gouvernement se décida, en 1923, à édifier un nouveau système d'instruction publique sur les ruines matérielles et morales de « l'école unique du travail » de 1918.

Ce nouveau système a pour base le règlement du 23 décembre 1923 et l'ensemble des programmes scolaires élaborés au cours de la même année par le Conseil scientifique d'État (le Gus). Il faut, par conséquent, prendre comme point de

départ l'exercice 1923-24, si l'on veut étudier l'évolution et l'état actuel de l'école soviétique.

Le nouveau programme est beaucoup plus modeste que celui de 1918. Il ne promet plus la distribution gratuite de fournitures scolaires, de déjeuners chauds, etc., ni même la gratuité de l'enseignement. Il ne parle plus de l'enseignement général et obligatoire. Il vise aussi des buts pratiques : il ne s'agit plus de donner un enseignement « général polytechnique » et de préparer les citoyens du futur univers communiste, mais simplement d'inculquer, à doses massives, le communisme aux enfants et à la jeunesse afin de former l'équipe capable un jour de succéder aux communistes actuellement au pouvoir, et aussi de préparer des spécialistes pour les différentes branches de l'économie soviétique.

ORGANISATION DES ÉCOLES DEPUIS 1923
PROGRAMMES ET RÉSULTATS

Tenant beaucoup plus compte de la réalité que le Règlement de 1918, le Règlement de 1923 a essayé de créer un système d'écoles primaires et moyennes dans les cadres qui existaient déjà dans le pays avant la révolution. Avant 1918, la Russie avait une école à trois degrés : *école primaire*, avec cours s'étendant sur quatre années; *école primaire supérieure* avec cours de quatre années également; et *école moyenne* ou lycée avec une durée d'études de huit années auxquelles s'ajoutait une année préparatoire. Le système soviétique comporte aussi des écoles de trois degrés, communément appelées : *école de quatre années*, *école de sept années* et *école de neuf années*. L'école de sept années est, en fait, l'ancienne école primaire réunie à l'école primaire supérieure, dont le cours est diminué d'une année. L'école de neuf années est l'ancien lycée, avec cette particularité que les deux classes supérieures de cette école sont destinées beaucoup plus à donner un enseignement professionnel et à former des spécialistes pour les différentes branches de production qu'à préparer aux écoles supérieures.

Les écoles soviétiques portent sur leur façade la fière enseigne « école unique », c'est-à-dire conçue selon un système qui assure aux élèves des écoles du premier degré le passage

aux écoles du second degré, et aux élèves des écoles du second degré le passage aux écoles du troisième degré.

La réalité, ici encore, ne justifie nullement cette appellation. Il n'existe pas assez de place dans les écoles de sept et neuf années pour qu'on puisse y accueillir non seulement la majeure partie, mais même un nombre plus ou moins considérable d'élèves des écoles primaires. Et d'autre part, il n'existe pas de soudure entre les programmes des écoles des trois degrés. Par conséquent, l'école unique n'existe pas dans l'U. R. S. S. et le système soviétique des écoles des trois degrés ouvre aux élèves trois voies différentes dans la vie. L'énorme majorité des enfants qui trouvent des places dans les écoles doit se contenter de l'enseignement primaire. C'est tout au plus si de 4 à 5 pour 100 au maximum des élèves des écoles de quatre années arrivent aux écoles supérieures en passant soit par les écoles de sept années, soit par les « facultés ouvrières », dont nous parlerons plus loin. En outre, à peu près 10 pour 100 des élèves des écoles primaires seulement trouvent des places dans les écoles professionnelles élémentaires, les écoles d'apprentis industriels et de la jeunesse paysanne. L'école de second degré (école de sept années) n'ouvre à ses élèves que les portes des écoles professionnelles moyennes avec un cours de trois années. Enfin, seuls les lycées ou écoles de neuf années ouvrent les portes des écoles supérieures.

Voici, d'après une publication officielle soviétique, quelle a été l'importance des écoles primaires moyennes et supérieures au début de l'année 1927 (1) : 102 081 *écoles de quatre années* avec 8 000 000 d'élèves. — **4 038 écoles** ouvertes aux enfants ayant passé par l'école de quatre années : 686 écoles de la jeunesse paysanne (de deux à quatre ans) avec 50 000 élèves ; 1 068 écoles des apprentis industriels (de trois à quatre ans) avec 110 000 élèves ; 1 244 écoles professionnelles primaires (de deux à trois ans) avec 124 185 élèves ; 109 facultés ouvrières avec 45 700 élèves ; 931 écoles dites de second degré (en train de disparaître) avec 291 000 élèves. — 4 934 *écoles de sept années* avec 1 800 000 élèves : parmi ces écoles les unes sont ouvertes aux enfants ayant passé par l'école de sept années ; les autres sont des écoles professionnelles

(1) *Dix années du pouvoir soviétique en chiffres.* Édition du Comité central statistique, 1927.

moyennes, au nombre de 1 017 avec 180 500 élèves. — 777 *écoles de neuf années* avec 500 000 élèves. — Enfin les *écoles supérieures* (Vuz) comptent 170 000 étudiants.

Ce tableau ne donne, en aucune façon, l'idée exacte de l'instruction publique dans l'U. R. S. S. Sans doute, huit millions d'élèves des écoles primaires, c'est à peu près le nombre des élèves des écoles primaires en Russie avant la guerre. Mais la durée de la fréquentation réelle des écoles soviétiques par les élèves ne correspond pas à la durée de quatre années prescrite par les programmes. Ainsi la moyenne de la fréquentation des écoles primaires dans la R. S. F. S. R. est de 2,4 années et dans la République transcaucasienne de 1,9 année. « Si l'on considère, dit le Bulletin de la Direction centrale de Statistique soviétique qui donne ces chiffres, que le niveau des connaissances élémentaires ne peut être acquis que par quatre années d'enseignement, il s'ensuit que notre école primaire ne donne cet enseignement élémentaire qu'aux 23,6 pour 100 des élèves qui la fréquentent, tandis que le reste n'apprend à l'école qu'à lire et à écrire, et encore y a-t-il parmi eux 30,3 pour 100 des élèves qui abandonnent l'école après une année d'études et qui risquent d'oublier immédiatement ce qu'ils ont appris et de devenir des illettrés. »

Voilà pour la durée de la fréquentation : voici pour la qualité de l'enseignement.

Quels sont les buts visés par les programmes de 1923? Ce sont des buts politiques et des buts strictement pratiques : former des communistes et former des spécialistes pour les différentes branches de l'économie soviétique. « Tout le travail à l'école, déclare le paragraphe 35 du Règlement de 1923, doit tendre à la formation chez l'élève de la conscience et des instincts prolétariens et de classe, et d'une claire compréhension de la solidarité de tous les travailleurs dans leur lutte avec le capital. » « L'école soviétique, dit le pédagogue soviétique Choulguine dans un article publié par l'organe officiel du Gus (1), n'est qu'un outil entre les mains de la classe ouvrière. Nous préparons non pas un citoyen, mais un lutteur pour la réalisation de l'idéal de la classe ouvrière ». « Le sort même de la révolution, déclarait Boukharine au XIIIe Congrès

(1) 1923, n° 2, p. 14.

communiste, dépend de notre capacité de former le nouveau matériel humain, qui saura édifier l'économie socialiste et la société communiste. »

En conséquence, l'enseignement soviétique a pour base les principes communistes : tous les programmes scolaires sont organisés en ce sens. La méthode employée est appelée « la méthode complexe ». Ce n'est autre que la méthode, depuis longtemps connue dans la science pédagogique sous le nom de méthode synthétique, arrangée selon la mode communiste. L'essentiel de la méthode synthétique consiste à concevoir l'enseignement non pas sous la forme de disciplines composées d'éléments abstraits disposés dans un ordre systématique, mais sous la forme de l'analyse de la réalité qui entoure l'enfant. Chaque année les élèves étudient un ensemble complexe de phénomènes, subdivisé en trois catégories, travail, nature, vie sociale. Les phénomènes qui sont englobés dans les catégories, travail et société, sont expliqués à l'enfant sous l'angle strictement socialiste et communiste.

Le thème central de la première année d'enseignement est la vie de travail dans une famille de paysans et de citadins. Pour la deuxième année, c'est la vie de travail à la campagne et dans les villes. L'année suivante, on étudie l'économie de la province, et la quatrième année (enfants de onze à douze ans), l'économie de l'État soviétique, etc. Il est de toute évidence que la question de l'économie de l'État soviétique dépasse l'intelligence d'un enfant de onze à douze ans, et qu'il ne peut donc l'aborder que sous forme dogmatique en apprenant par cœur les notions fournies par le livre de classe. Souvent c'est un lien purement artificiel qui rattache les unes aux autres les matières enseignées et forme le thème général. On choisit, par exemple, comme thème général le mot « Lénine » et on étudie la province où il est né, la Suisse, parce qu'il l'habitait, etc.

Le principal groupe complexe de phénomènes étudié par l'élève au cours de la cinquième année d'enseignement est l'industrie agricole. La « catégorie » de la vie sociale comprend l'étude des questions suivantes : « Les paysans et les propriétaires fonciers. — Le droit de servage. — La lutte des paysans contre les propriétaires. — Les paysans et le Tsar. — L'union des ouvriers et des paysans. — La conquête du Pouvoir. —

La lutte des paysans en Europe occidentale. — Les Jacqueries, etc. » Le programme de la septième année comprend l'étude de l'économie communiste et sa comparaison avec l'économie capitaliste : le chaos de l'économie capitaliste et l'ordre parfait réalisé par « l'économie communiste ».

L'enseignement pratiqué par l'école soviétique est, on le voit, un enseignement abstrait poursuivant des buts politiques : il n'a rien de commun avec le système des écoles qui s'attachent à développer l'initiative et l'activité de l'écolier.

L'écriture, l'arithmétique, etc., ne sont pas l'objet d'un enseignement spécial : les élèves s'y initient par la seule pratique. De l'enseignement secondaire ont disparu les langues vivantes, l'histoire, l'histoire de la littérature. En revanche dans toutes les écoles est enseignée, toujours par des communistes, la science sociale. « C'est notre catéchisme », a dit un pédagogue communiste.

La presse pédagogique soviétique elle-même est unanime à reconnaître que la méthode complexe a fait baisser de façon catastrophique le niveau des connaissances élémentaires des élèves dans les écoles soviétiques. Il suffit de prendre n'importe quel numéro de n'importe quelle revue pédagogique soviétique pour y trouver de nombreuses preuves de la crise profonde provoquée par les programmes du Gus. C'est un *tolle* général. Le pédagogue Rojkoff écrit dans la revue officielle *l'Instruction publique* (1) : « L'étude élémentaire de la grammaire est organisée dans nos écoles d'une façon qui est au-dessous de tout. Cette appréciation s'applique d'ailleurs à l'ensemble des connaissances élémentaires : écriture, arithmétique, lecture, connaissances élémentaires de l'histoire naturelle, de la géographie, de la physique, etc. C'est aussi bien la maladie des écoles primaires que celle des écoles primaires supérieures. Les milieux ouvriers et l'opinion publique de l'U. R. S. S. reprochent à juste titre à l'école ce bas niveau des connaissances élémentaires chez les élèves. »

Ces plaintes contre le triste état de l'enseignement soviétique s'élèvent aussi bien à propos de l'école primaire que de l'école secondaire. La faiblesse ou même la nullité des élèves apparaît particulièrement à l'occasion des examens d'entrée

(1) 1926, n° 1.

dans les écoles supérieures et les écoles techniques. On lit dans la *Gazette rouge* (1) : « La plupart des élèves examinés ont passé par des écoles de sept et de huit années, mais même ceux qui ont passé par une école de neuf ans s'embrouillent en exécutant des problèmes élémentaires d'arithmétique (fractions, calcul d'intérêts) et ignorent les premiers éléments de l'algèbre sans lesquels il n'est pas possible de faire un pas dans les sciences mathématiques et techniques. Dans le domaine de la physique les élèves apprennent par cœur des textes qu'ils comprennent très vaguement. Ils sont incapables de faire usage des appareils mathématiques. En histoire, les connaissances des élèves, qui se présentent aux écoles supérieures, sont totalement insuffisantes malgré le peu d'étendue des programmes qui ne comptent ni histoire universelle, ni histoire russe; il suffit que les élèves connaissent le développement de la lutte des classes en Russie et en Europe occidentale, des sentiments irréligieux et de l'hostilité contre les bourgeois; ils doivent surtout être bien informés des faits capables d'exciter la haine contre le régime des pays européens et ne rien ignorer de la formation de la IIIe Internationale. Il arrive que les élèves confondent Napoléon Ier et Napoléon III, affirment que Byron est un poète français, que l'Afrique est une colonie française et le Japon une colonie anglaise, etc. »

« Nos écoles, dit l'auteur d'un compte rendu de l'enquête faite en 1926 dans les établissements d'enseignement soviétique, sont de vraies pépinières d'ignorants aussi bien en ce qui concerne l'orthographe, la syntaxe et le style, que dans le domaine politique (2). »

Tous les ans le mécontentement de la population à l'égard de l'école soviétique augmente. « Les paysans, disait en 1925 Lounatcharsky, sont mécontents de l'école. Ils disent : la vieille école apprenait à lire et à écrire, tandis que maintenant quand l'enfant revient de l'école et quand on veut se rendre compte s'il sait lire, écrire et compter, on constate qu'il a peu appris. » En 1928, à Moscou, au cours d'une conférence sur les moyens d'améliorer l'école, un des orateurs disait : « Les paysans sont conscients de l'utilité de l'enseignement et apprécient l'ancienne école pour ce qu'elle leur donnait... Le commissariat

(1) N° 1205.

(2) *L'Instruction publique*, 1927, n° 1, p. 36.

de l'Instruction publique ne dispose pas de ressources suffisantes pour l'amélioration de l'école et ne tient pas suffisamment compte des aspirations des paysans. Les manuels sont inférieurs à ceux d'avant la guerre et on les change tous les ans. Les bâtiments scolaires sont dans un état lamentable et ressemblent plutôt à des baraquements. L'enseignement est insuffisant; après trois ans d'études, l'enfant ne connaît pas la table de multiplication. » On pourrait citer de nombreuses appréciations analogues des paysans sur les écoles soviétiques.

Ainsi le bon sens pédagogique a vaincu, dans la vie, les théories qui ont voulu sacrifier l'enseignement au dieu du communisme. L'échec de la méthode complexe paraît être maintenant officiellement reconnu; les tout derniers programmes scolaires renoncent à cette méthode et veulent revenir à l'ancien enseignement. Il est trop tôt pour juger de l'effet qu'aura ce changement, mais, étant donné que l'esprit de l'enseignement, les buts qu'il vise, restent les mêmes, on peut prévoir que la nouvelle expérience vaudra autant que la précédente.

Comme nous l'avons dit, l'enseignement soviétique est organisé de manière à fournir des spécialistes pour les différentes branches de l'économie de l'U. R. S. S. Toutes les écoles auxquelles ont accès les anciens élèves des écoles primaires élémentaires et supérieures (écoles de quatre et de sept années) sont des écoles techniques : écoles paysannes, écoles ouvrières, écoles techniques élémentaires et secondaires, cours techniques. Sur les 9 800 000 élèves des écoles primaires élémentaires et supérieures, on comptait, au début de 1927, de 800 000 à 900 000 élèves suivant les cours de ces écoles professionnelles de type élémentaire. D'autre part, une partie des 500 000 élèves, qui sortent chaque année des lycées (écoles de neuf années) entrent directement dans les usines comme spécialistes subalternes: comme nous l'avons dit, dans ces lycées, les deux dernières années sont exclusivement consacrées aux études professionnelles. Cependant la presse soviétique se lamente sur l'insuffisance du nombre des spécialistes fournis au pays par les écoles techniques élémentaires et moyennes.

Les écoles supérieures offrent le même défaut que ces dernières. Elles ne donnent pas aux étudiants un enseignement

(1) 1924, n° 70.

général, mais seulement des connaissances techniques. Le Vuz, c'est-à-dire l'école supérieure soviétique, n'est pas « une école supérieure bourgeoise » ayant la prétention d'être un foyer de science pure : il doit, suivant le règlement des écoles supérieures, « préparer des spécialistes-organisateurs pour les branches déterminées de l'école soviétique ». Tout le système de l'instruction publique est considéré souvent par les pédagogues soviétiques comme une simple annexe à l'édifice économique de l'U. R. S. S. « Nous avons besoin d'une masse d'ouvriers conscients et qualifiés, dit l'organe du commissariat de l'Instruction publique de l'Ukraine (1), et c'est l'école primaire qui doit nous les donner. Nous avons aussi besoin d'organisateurs hautement qualifiés : c'est l'enseignement technique supérieur qui est chargé de les former. »

Cette tâche limitée à la formation des spécialistes pour les différentes branches de l'économie soviétique est-elle au moins réalisée d'une manière suffisante par l'organisation actuelle de l'enseignement supérieur soviétique ? A cette question la presse soviétique répond d'une manière négative.

Voici, par exemple, ce que disent sur la préparation des spécialistes par les écoles soviétiques, MM. Eidemann et Samarine, dans une étude publiée récemment par la revue *la Révolution et la Culture* (1). Les auteurs énumèrent les raisons pour lesquelles les écoles supérieures soviétiques « ne peuvent pas préparer des spécialistes qui seraient au niveau de la science et de la technique actuels ». Tout d'abord ils incriminent les méthodes. Le commissariat de l'Instruction publique a élaboré de nouvelles méthodes d'enseignement; mais, dans la plupart des écoles, elles *n'ont jamais été appliquées et sont restées de simples « déclarations »*. Puis l'outillage : les écoles ne possèdent que l'outillage scientifique d'avant la guerre, et encore manque-t-il dans la plupart des cas. Les étudiants sont obligés de se contenter d'appareils qui ne sont plus en usage dans les usines ; les laboratoires trop étroits ne peuvent accueillir tous les élèves ; souvent les étudiants ne voient les appareils qu'en « images » ; les locaux sont dans un état si délabré que souvent le travail y devient impossible ; les bibliothèques, dans la plupart des cas, n'ont pas reçu de nouveaux livres depuis la révo-

(1) Moscou, avril 1928.

lution; les manuels sont très mal édités et excessivement chers. L'insuffisance du personnel enseignant est mise en cause. Nombreuses sont les écoles qui n'ont pas de professeurs qualifiés. Les maîtres sont si mal rémunérés qu'ils sont souvent forcés à la fois d'enseigner et de tenir des emplois dans diverses institutions et entreprises. Ajoutez que les étudiants ne peuvent que difficilement se livrer aux travaux pratiques dans les usines : par exemple, en 1920, les deux tiers seulement des élèves des écoles techniques ont pu participer à ces travaux. Enfin, les moyens d'existence font défaut aux étudiants : environ 40 pour 100 des élèves dans la République de Russie, d'Ukraine et de la Russie blanche sont pourvus de bourses ; dans les autres parties de l'U. R. S. S. le pourcentage est seulement de 6 à 15 pour 100. Une bourse ne donne pas d'ailleurs à l'étudiant plus de 25 roubles par mois, quelquefois moins, tandis que pour vivre il faut au moins 35 roubles. Trouver un gagne-pain est souvent pour un étudiant un problème insoluble. Cet état de choses influe nécessairement sur les études et aussi sur la santé des étudiants.

La revue communiste, que nous avons citée, n'indique naturellement pas la principale raison qui explique le niveau très bas des connaissances des étudiants des Vuz et la qualité insuffisante des spécialistes sortis des écoles supérieures de l'U. R. S. S. : l'immixtion de la politique dans les écoles. Cette immixtion se manifeste par les privilèges spéciaux accordés pour l'admission dans ces écoles supérieures aux jeunes gens d'origine prolétarienne. L'origine prime les aptitudes et les Vuz sont remplis de jeunes gens qui, en très grande partie, ne possèdent pas le développement intellectuel et la préparation nécessaires pour suivre avec fruit les études.

Le Gouvernement soviétique voudrait appliquer cette politique de classe à l'ensemble des écoles, écoles primaires, secondaires et supérieures, mais il se heurte, chez les paysans surtout, à des difficultés d'ordre économique : pour une famille de paysans pauvres, l'enfant est nécessaire comme travailleur et elle ne pourrait s'en séparer pour quatre ans, même si le Gouvernement assurait la gratuité de l'enseignement et des fournitures scolaires, ce qui n'est pas le cas. Une enquête à laquelle a procédé le commissariat de l'Instruction publique en 1925 a montré que les enfants des paysans et ouvriers

pauvres ne fréquentent pas du tout l'école ou l'abandonnent après une ou deux années d'études, et que seuls les enfants des familles aisées y séjournent pendant quatre ans.

Cette politique de classe a été plus facile à réaliser dans l'enseignement supérieur. Le Gouvernement a créé pour les ouvriers des écoles spéciales de préparation à l'enseignement supérieur : les Facultés ouvrières ou Rabfak, avec un cours de quatre années. De 1923 (année de la fondation du premier Rabfak) à 1928, le nombre des étudiants des écoles supérieures sortis des Rabfak est de 35 590, soit 27 pour 100 du nombre total des étudiants des écoles supérieures.

Jusqu'à l'année 1926-27, les places dans les écoles supérieures étaient réparties entre les différentes organisations d'État. Ces organisations envoyaient les jeunes gens en mission dans les écoles supérieures où ils étaient reçus sans examen. Le résultat était déplorable. Depuis 1926-27, on a adopté un autre système; tous ceux qui aspirent à entrer dans les écoles supérieures subissent un examen et parmi ceux qui l'ont passé avec succès on fait un triage; les ouvriers, les paysans et les enfants des ouvriers et des paysans sont acceptés en premier lieu; parmi eux les membres du parti communiste et des associations de la jeunesse communiste ont la priorité. Viennent ensuite les employés et leurs enfants. Ainsi en 1927-28, parmi les jeunes gens acceptés dans les Vuz, il y avait 63,9 pour 100 d'ouvriers et de paysans ou d'enfants d'ouvriers et de paysans et 25 pour 100 d'employés et d'enfants d'employés. Le pourcentage des membres du parti communiste et des associations de la jeunesse communiste était de 54,1 pour 100. Pour améliorer « la composition sociale » des écoles supérieures, le Gouvernement procède à des « épurations », en soumettant les étudiants à un examen qui porte sur leurs opinions sociales et politiques et éliminant les élèves qui paraissent suspects au point de vue communiste, ou au point de vue de leur origine sociale.

Les Français qui ont visité la Russie soviétique ont quelquefois décrit en termes idylliques les écoles soviétiques qu'ils ont visitées; cela s'explique par l'existence dans l'U. R. S. S. de quelques écoles-modèles destinées à être montrées aux voyageurs de marque. Il existait, en 1926, 138 écoles de cette sorte, mais leur nombre décroît tous les ans; les communistes, en effet, ne les considèrent pas comme de vraies écoles commu-

nistes. La plupart, d'ailleurs, ont à leur tête des maîtres non communistes, dont la réputation date d'avant la révolution.

Si quelques voyageurs français ont pu être trompés par la visite de ces écoles, la plupart, même parmi ceux qui se sont montrés les plus sympathiques aux Soviets, ont jugé avec sévérité les systèmes pédagogiques appliqués dans les écoles soviétiques.

M. Édouard Herriot, qui commente avec bienveillance les programmes d'enseignement de Lounatcharsky (c'était avant la « réforme » de 1923), dit pourtant : « La contradiction est évidente entre les programmes que le gouvernement a conçus pour le développement de l'instruction et le maintien d'un dogme officiel hors duquel il n'y a point de salut... Disons-le une fois encore : la libération de l'être humain, pour nous, ne sera réelle que le jour où le nouveau régime aura reconnu au peuple russe ce bienfait qu'il lui refuse, le droit de penser librement (1) ».

M. Georges Duhamel écrit : « Ce qui me choque c'est la place exorbitante donnée dès l'enfance à l'enseignement politique, c'est le tour même de cet enseignement, son intransigeance dogmatique, ses airs de catéchisme, ses formules, ses perpétuels emprunts à des textes affectant la démarche de propositions révélées, en un mot son indiscrétion (2). »

M. Alfred Fabre-Luce : « M. Lounatcharsky me dit : « Sans doute, nous ne faisons pas un aussi grand effort que vous vers l'abstraction. Mais notre culture a une plus grande valeur pratique ». Et ce disant, il faisait porter un accent dépréciatif sur le mot « abstraction »... Comment trouver moins abstraite une éducation qui substitue aux rois, aux conquérants, aux artistes dont le défilé enchanta notre jeunesse, — et nous laissa dans l'esprit, à défaut d'une histoire véritable, une poésie, — ces figures anonymes de l' « ouvrier » et du « bourgeois », ces prétendues lois de la vie et ces courbes graphiques qui doivent s'évanouir rapidement de l'imagination des enfants? Le culte russe de la « pratique », cette croyance à la possibilité d'isoler la technique de la vie morale, c'est la plus dangereuse des abstractions (3) ».

(1) *La Russie nouvelle*, Paris, 1922, p. 239.
(2) *Le Voyage de Moscou*, Paris, 1927, p. 80.
(3) *Russie, 1927*, Paris, 1927, p. 67.

Et Mme Andrée Viollis : « Ces enfants uniquement nourris de politique et de marxisme, élevés dans l'ignorance des autres peuples et des autres dogmes, dans l'orgueil de l'orthodoxie rouge, ne risquent-ils pas de se trouver tout à coup aussi isolés dans le monde que des Papous ou des Patagons (1)? »

LES MOYENS MATÉRIELS

L'insuffisance des moyens matériels dont dispose le gouvernement soviétique pour les besoins de l'instruction publique ne surprendra pas ceux de nos lecteurs qui ont suivi dans la *Revue* nos études sur la situation économique et financière de l'U. R. S. S.

En 1916, sur les mêmes territoires qu'occupe actuellement l'U. R. S. S. l'ensemble des dépenses pour l'instruction publique inscrites au budget d'État et aux budgets locaux, atteignait, nous l'avons dit, 302 millions de roubles-or. En 1927-1928, l'ensemble des crédits soviétiques (budget d'État et budgets locaux) pour les besoins de l'instruction publique atteint 700 millions de roubles tchervonetz (2). Que représente cette somme calculée en roubles-or? 350 millions environ, d'après les indices soviétiques établis d'après les prix de gros d'un certain nombre de produits savamment choisis. Si l'on se sert des mêmes indices soviétiques, mais calculés d'après les prix de détail, les 700 millions représentent à peine 250 millions.

Or, de ces 250 millions inscrits dans les budgets soviétiques comme destinés aux besoins de l'instruction publique, font partie des sommes importantes dépensées, pour la pure propagande communiste, par la troisième section du commissariat de l'Instruction publique, dénommée Administration générale de l'instruction politique. D'autre part le nombre des enfants d'âge scolaire a augmenté sur les territoires occupés actuellement par l'U. R. S. S. Enfin, la ruine des bâtiments et de l'outillage scolaires pose devant le budget soviétique de graves problèmes qui exigent un effort financier considérable inconnu des budgets d'avant la guerre, quand les bâtiments et l'outillage étaient en excellent état.

Pour comparer avec sincérité les budgets d'avant la guerre

(1) *Seule en Russie*, Paris, 1927, p. 207.

(2) *Les Finances et l'économie nationale*, Moscou, 15 octobre 1927, p. 26.

et ceux de maintenant, il faudrait les soumettre à une analyse détaillée, pour laquelle les documents soviétiques ne donnent pas les éléments nécessaires. Les publications officielles soviétiques contiennent pourtant assez souvent l'aveu que les dépenses de l'U. R. S. S. pour l'instruction publique sont très inférieures à celles des budgets d'avant la révolution. « Les dépenses pour l'instruction publique dans l'U. R. S. S., dit la revue soviétique, *les Questions de l'Instruction publique générale* (1), égalent seulement 65,5 pour 100 des crédits qu'ouvraient pour le même objet les budgets d'avant-guerre; la dépense moyenne pour une école primaire ne représente que 51,4 pour 100 de la dépense d'avant-guerre et celle par élève, 46,8 pour 100 de celle d'avant-guerre. » Le recueil, *Instruction publique en chiffres*, publié en 1928 par le commissariat de l'Instruction publique, arrive aux mêmes conclusions : « Nous retardons fortement sur les chiffres des budgets d'avant-guerre : les dépenses par élève sont de 50 pour 100 inférieures à celles d'avant-guerre ».

Et une résolution du VIe congrès des chefs des sections de l'instruction publique formule au sujet de 1928-29 une appréciation très pessimiste sur les moyens financiers de l'instruction publique soviétique : « La qualité du travail de nos institutions est mauvaise, la préparation donnée par nos écoles est insuffisante, les investissements de capitaux infimes, les émoluments du personnel enseignant trop bas, la situation matérielle des élèves très difficile. La difficulté de remédier à cet état de choses se trouve dans la faiblesse de la base financière de nos institutions d'instruction publique. A ce point de vue nous sommes encore loin de la reconstitution de nos écoles au niveau d'avant-guerre. »

Le recensement général des écoles, effectué à la fin de 1927 et au début de 1928, et dont on ne connaît encore que des résultats très sommaires, montre qu'un quart des enfants de l'U. R. S. S., d'un âge scolaire entre huit et onze ans, ne trouve pas de place dans les écoles : pour les campagnes, la proportion est encore plus élevée et atteint 31,2 p. 100.

Bien que remplis à l'excès, les bâtiments scolaires sont absolument insuffisants, tant par leur nombre que par leurs dimen-

(1) 1927, fascicule 2.

sions. Depuis la révolution, ils sont restés presque sans réparations et tombent en ruines. Dans certaines parties du pays, dans l'Oural, en Sibérie, etc..., la situation est telle que l'insuffisance de ces bâtiments y est considérée comme le principal obstacle au développement de l'instruction publique. Dans la plupart des régions sibériennes, les écoles primaires sont le plus souvent installées dans des chaumières de paysans et les enfants suivant les classes sont assis par terre. Dans les villes, les écoles partagent les locaux avec différentes institutions soviétiques. L'outillage, les fournitures manquent partout. Les crédits affectés à l'école sont presque entièrement absorbés par la rémunération des maîtres, rémunération d'ailleurs misérable.

Malgré l'état lamentable des édifices scolaires, le budget soviétique (budget d'État et budgets locaux) ne réserve que des sommes relativement minimes pour la réparation des bâtiments existants et la construction de nouveaux bâtiments : au cours des trois années 1924-1927, il a été dépensé 105 705 000 roubles tchervonetz (dont 65 pour 100 sur les budgets locaux), c'est-à-dire à peine une quarantaine de millions de roubles-or pour cette réparation (62 pour 100 de la somme totale) et cette construction (38 pour 100).

Quant à la situation du personnel enseignant, elle constitue la partie la plus sombre du tableau désolant de la vie de l'école. En 1926-1927, le maître d'école soviétique touchait 32 roubles tchervonetz, soit, en appliquant les indices soviétiques, 16 roubles-or, ou moins de 47 pour 100 de ce qu'il touchait à l'époque tsariste. Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'avant la guerre les zemstvos ajoutaient à la rémunération que le maître d'école touchait de l'État environ 25 pour 100, dont nous ne tenons pas compte dans notre comparaison. Cette rémunération est de 25 pour 100 inférieure aux salaires des ouvriers d'industrie le moins payés à la même époque Lounatcharsky lui-même a reconnu qu'à la fin de 1926, le maître d'école touchait en Russie soviétique seulement « le tiers du salaire moyen d'un manœuvre, et un peu plus de 50 pour 100 de la rétribution misérable du maître d'école de l'époque tsariste » (1).

(1) *Izvestia*, 1926, n° 225.

Que valait donc l'affirmation de Lénine, proclamant que « dans l'État socialiste le maître d'école doit être à une hauteur à laquelle il n'atteint jamais dans les états bourgeois » ?

LES ILLETTRÉS

Dès qu'ils se sont emparés du pouvoir, les bolchévistes ont proclamé comme un de leurs devoirs les plus sacrés la création d'une instruction gratuite, « complète et entière ». Ils ont même inscrit cette promesse comme un des premiers articles de la *Déclaration des droits des ouvriers et des paysans*. Quant à l'existence d'illettrés dans le pays, c'était, bien entendu, une plaie honteuse causée par le tsarisme et que le gouvernement soviétique devait guérir rapidement.

En fait, le fameux plan de 1918, qui devait organiser cette instruction générale et gratuite, a subi un échec complet. Quand on élabora les nouveaux programmes de 1923, la question de l'instruction générale n'y fut même pas inscrite : elle n'était plus à l'ordre du jour. Ce n'est qu'en 1925 que le gouvernement soviétique a publié des décrets organisant l'instruction générale dans différentes parties de l'Union : les écoles primaires (écoles de quatre années) devront grouper en 1934-35 la totalité des enfants d'âge scolaire et les décrets laissent la latitude aux diverses républiques, composant l'Union, d'avancer cette date.

Que les Soviets puissent réaliser la réforme dans les délais prévus, c'est ce dont les personnes compétentes doutent fort, eu égard aux grosses difficultés financières dans lesquelles se débat le Gouvernement soviétique.

Ce n'est pas seulement le manque de ressources matérielles qui empêche les Soviets de réaliser leurs projets concernant l'instruction générale. Un des obstacles les plus sérieux est la difficulté de former des maîtres. Nous avons vu à quel point la situation matérielle du maître soviétique est misérable et tragique. D'autre part, les maîtres qui sortent des écoles normales soviétiques (les « écoles techniques pédagogiques ») sont beaucoup plus des agents de propagande communiste parmi les enfants que des instituteurs. D'ailleurs ces « écoles techniques » ne se recrutent que difficilement. Lounatcharsky lui-même, au Ve congrès du comité central de l'Union des

maîtres d'école, avoua que « la jeunesse ne veut pas se diriger vers les écoles techniques pédagogiques. » Dans ces conditions, il n'est guère probable que la R.S. F.S.R. puisse porter de 1925 à 1933 le nombre des maîtres d'école de 120 390 à 250 000, comme l'exigent les prévisions.

Non seulement le gouvernement soviétique avait la prétention de donner « l'instruction complète et entière » à tous les enfants, mais il voulait faire plus : apprendre à lire et à écrire à la partie de la population restée illettrée sous le régime précédent. Il a donc créé tout un mouvement en faveur de la diminution du nombre des illettrés et notamment tout un réseau de « points de liquidation » pour leur apprendre à lire. Les résultats de ces efforts sont infimes et la presse soviétique abonde en témoignages prouvant que la population qui a appris à lire et à écrire dans les « points de liquidation » oublie vite ce qu'elle a appris. Le pourcentage des illettrés récidivistes dépasse, d'après ces témoignages, 30 pour 100, ce qui n'empêche pas les statistiques des Soviets de compter parmi les habitants sachant lire et écrire l'ensemble des personnes qui ont passé par les « points de liquidation ». Notons d'ailleurs que, dans les statistiques soviétiques, il suffit de savoir lire seulement (sans savoir écrire) pour ne pas être compris dans la classe des illettrés.

Sous ces réserves, voici ce que dit la statistique soviétique des illettrés (recensement général de 1926). En 1926, il y avait parmi les habitants de l'U.R.S.S., âgés de huit ans et plus, 57 063 700 illettrés, soit 49,6 pour 100 du total. Le pourcentage pour les hommes était de 34,6 et pour les femmes de 63,3. La majorité des illettrés se composait de paysans : dans les villes le pourcentage des illettrés était seulement de 15,3 pour 100 pour les hommes et de 32,7 pour les femmes. Ces chiffres, par eux-mêmes, sont déjà fort éloquents : après dix ans de régime soviétique, la moitié de la population reste illettrée.

Ces illettrés sont-ils vraiment « l'héritage de l'abject régime » ou sont-ils le fruit, au moins en grande partie, du régime soviétique ? Les chiffres qui suivent vont nous le dire. D'après les statistiques soviétiques, le plus grand nombre des habitants de l'U. R. S. S sachant lire (81,1 pour 100 parmi les hommes, 55,6 pour 100 parmi les femmes) ont un âge moyen de vingt-quatre à vingt-cinq ans. Il s'agit donc de personnes

nées en 1901-1902 et ayant achevé leurs études primaires au plus tard en 1914. Ce groupe, qui renferme le pourcentage le moins élevé d'illettrés, s'est formé par conséquent dans la période d'avant-guerre. Au contraire, si nous prenons le groupe des enfants qui ont eu treize ans en 1926 (nés en 1913) et qui ont, par conséquent, passé par l'école soviétique, nous constatons que, dans ce groupe, le pourcentage de garçons sachant lire n'est que de 71,8 et celui des filles de 50,3.

La statistique officielle soviétique essaie pourtant de démontrer que, sous le régime bolchévique, la Russie a fait, par rapport à l'époque d'avant-guerre, de grands progrès dans la réduction du nombre des illettrés. Voici par quels procédés elle y arrive. Elle compare la situation actuelle non pas avec celle de l'année 1919, mais avec celle de 1897, sous prétexte que c'est le dernier recensement général qui ait fourni le nombre exact d'illettrés (1). Et elle conclut : nous avons maintenant 50,4 pour 100 habitants sachant lire, tandis qu'avant la guerre, en 1897, ce pourcentage ne s'élevait qu'à 24,5. Mais c'est précisément pendant les vingt années 1897-1916 que l'instruction publique s'est développée rapidement en Russie. On ne possède pas de données exactes sur la diminution du nombre des illettrés au cours de cette période, mais elle a évidemment marché de pair avec la diffusion de l'instruction publique; aussi la comparaison avec l'année 1897 ne peut-elle donner aucune idée même approximative de la situation réelle.

Un autre procédé des statisticiens soviétiques consiste à ignorer l'influence que la guerre a eue sur la natalité. Ils déclarent que le rapport du nombre des enfants de huit à onze ans, sachant lire, au nombre total des enfants du même âge a été beaucoup plus grand d'après le recensement de 1926 que d'après celui de 1920. En 1920, parmi les enfants de huit ans, la proportion des enfants sachant lire était de 17,9 et celle des filles de 14,3; parmi les enfants de onze ans, la proportion était respectivement de 64,2 et 50,4. Or, en 1926, les chiffres étaient devenus les suivants : enfants de huit ans : garçons, 31,2, filles, 23,6; enfants de onze ans : garçons, 76, filles, 57,3. En conséquence, les statisticiens soviétiques affirment que le déve-

(1 Voir l'étude d'Ossinsky, *Pravda* du 12 septembre 1928.

loppement de l'instruction primaire a été beaucoup plus rapide en 1920-1926 qu'en 1897-1920. Ces chiffres, en réalité, ne prouvent rien, le nombre des enfants de huit à onze ans ayant diminué en 1926 par comparaison avec 1920. Si l'on opère, non pas par des pourcentages mais avec des chiffres absolus, on constate que le nombre des enfants de huit à onze ans sachant lire, qui était en 1920 de 2 425 900, n'était plus que de 2 327 900 en 1926. C'est donc que les efforts du gouvernement soviétique pour diminuer le nombre des illettrés n'ont pas donné les résultats promis.

Tel est le bilan des destructions causées par le bolchévisme dans le domaine de l'instruction publique.

Au point de vue moral, les blessures causées au pays sont encore beaucoup plus profondes. L'œuvre tout entière de l'instruction publique est transformée en un appareil monstrueux de propagande communiste. Tous les soucis pédagogiques s'effacent devant les considérations politiques. L'immoralité et l'ignorance sont les résultats de ce système. Non seulement l'enfant n'apprend rien à l'école, mais sa conscience est violée, son esprit et son âme empoisonnés par les conceptions communistes. On ne peut penser sans frémir aux conséquences que l'action des bolchévistes dans le domaine de l'instruction publique aura sur le moral et sur l'avenir de la Russie, conséquences qui se feront sentir pendant plusieurs générations.

Comte W.-N. Kokovtzoff.

LA VOIX DES JEUNES

L'ESPRIT
DE LA
LITTÉRATURE MODERNE

I

On parle beaucoup de la littérature des « jeunes », mais presque toujours de façon fragmentaire : on se borne à en souligner tel aspect, à en discuter tel caractère. Pour en juger en connaissance de cause, il faudrait pouvoir l'envisager d'ensemble et du point de vue où se placent les jeunes, au cours d'un exposé méthodique présentant, dans leur principe et dans leur enchaînement, les directions nouvelles. C'est cette synthèse, — d'après laquelle il sera loisible à chacun de se faire son opinion, — que nous apporte ici un jeune auteur, qualifié tout à la fois par son âge et par son talent pour être l'interprète de la génération d'après-guerre et nous faire entendre la voix des jeunes.

On a ouvert, il y a quelque temps, une enquête sur le nom qu'il conviendrait de donner à l'époque actuelle. Certaines périodes de la littérature ont reçu de l'histoire, telle le nom de « classique », telle autre de « romantique ». Mais il est bien difficile pour ceux qui vivent à l'intérieur d'un siècle de savoir comment apparaîtra ce siècle à ceux qui doivent constituer la postérité.

Le mot « cubisme » a fait fortune ; et, comme il arrive en

pareil cas, il s'est dépouillé dans l'esprit du public de son véritable sens : au lieu d'évoquer des carrés et des cubes, le terme est devenu synonyme d'incompréhensible. Les audaces de la jeune poésie ont été traitées de « cubistes »; le gros monsieur qui, au cinéma, voit passer sur l'écran des images rapides, floues ou surimprimées, déclare d'un ton sentencieux : « C'est du cubisme cinématographique ! »

L'on dit encore : « C'est *moderne !* » et ce qualificatif a une portée plus profonde, malgré une regrettable apparence d'imprécision. Il correspond en effet à une notion nouvelle, et que l'on peut considérer comme l'un des caractères principaux de la littérature que l'on désigne sous ce titre. Le terme, lui, sans doute n'est pas nouveau, puisqu'au XVIIIe siècle déjà il y avait une querelle « des anciens et des modernes », mais les arguments de ces derniers nous montrent quelle signification différente de la nôtre ils accordaient à l'expression. Car ils ne demandaient qu'une seule chose : le droit pour leurs contemporains de ne pas se croire par principe inférieurs aux écrivains de l'antiquité. En somme, ils cherchaient à démolir une barrière, à atténuer la différence du temps, bref à dégager les œuvres de l'esprit de la durée qui passe.

Or, la littérature d'aujourd'hui est moderne au contraire, parce qu'elle se situe délibérément dans la durée : peu lui importe de vieillir et de se démoder. La notion de moderne implique dans une certaine mesure la négation de l'immortalité de l'œuvre d'art : cela ne peut manquer d'être une grande révolution dans la conscience des artistes, et par suite l'un des événements les plus importants de la pensée contemporaine.

Comment cette révolution a-t-elle pu se produire ? Depuis cent cinquante ans, l'homme a commencé à s'apercevoir d'une façon plus tangible qu'il était dans un univers mouvant, entraîné par un courant qui ne s'arrête jamais. Il semble que les architectes qui bâtissaient les temples égyptiens ou grecs n'avaient pas leur attention ainsi tournée vers la fuite des jours : ils avaient une intuition plus directe de l'éternel que nous autres. Les conditions de vie ne changeaient pas assez vite pour que l'on eût le sentiment des différences survenues d'une année à l'autre, d'une génération à l'autre. Sur ce point, le XIXe siècle a été un meilleur maître que les précédents : la vitesse du monde paraît s'y être accélérée ! Or, c'est le change-

ment qui permet de se rendre compte du mouvement : un homme enfermé dans un wagon aux fenêtres closes et sur des rails idéals qui ne transmettraient aucune secousse, pourrait ignorer s'il reste sur place ou non ; ouvrez-lui les fenêtres au contraire, et la vue du paysage défilant à ses yeux le renseignera sur la marche et la rapidité de son véhicule. Au XIXe siècle, survinrent précisément des inventions qu'il n'était pas possible de ne pas remarquer. On est passé de la voiture à cheval à l'automobile, au chemin de fer, à l'avion. Tout a été bouleversé en un temps assez court pour que chacun en fût frappé : naissance du télégraphe, du téléphone, de l'électricité, de la vapeur, etc. Le progrès de la science pratique est apparu de la plus indéniable façon, et la grand mère qui voit son petit-fils s'envoler à travers les airs ne peut décidément plus affirmer : « Rien de nouveau sous le soleil ! »

Ces changements matériels n'ont pas été les seuls. A la suite de la révolution française et des grandes guerres qui ont englobé des peuples entiers et non plus de simples mercenaires, l'humanité occidentale a pu assister coup sur coup à une multiplication de bouleversements économiques et sociaux. Jamais les vieilles gens n'ont eu aussi beau jeu pour dire : « De mon temps, cela ne se passait pas ainsi... De mon temps... » La société se réorganise sur de nouvelles bases qu'elle cherche en tâtonnant ; et par suite certaines idées qui jusqu'alors faisaient simplement partie des théories des philosophes et dont les autres gens ne se préoccupaient guère, se sont insinuées dans la sensibilité même de l'homme quittant les régions purement intellectuelles où elles étaient préalablement confinées et atteignant les cœurs au plus vif d'eux-mêmes : art et littérature sont donc obligés de les accueillir.

Parmi ces idées, dont l'intrusion dans la vie pratique joue un si grand rôle, il y a d'abord celles de l'évolution et du progrès. Aujourd'hui les philosophes les remettent en cause ou cherchent à les dépasser, mais c'est aujourd'hui seulement que l'humanité les a digérées. S'il y avait une nouvelle querelle des anciens et des modernes, les premiers chercheraient seulement à résister contre la tendance des seconds à croire au progrès dans la littérature. L'exemple de la science a forcément déteint sur les lettres ; l'esprit d'invention et l'esprit de découverte paraissaient jusqu'alors des qualités purement scienti-

fiques ; mais voici que les écrivains se mettent à chercher, à découvrir. L'on expérimente des genres nouveaux, l'on utilise les théories des savants (le freudisme par exemple), l'on se sert de la littérature comme d'un instrument d'investigation que l'on est toujours libre de perfectionner et de transformer. Valery Larbaud, l'un des plus actifs chercheurs de cette sorte, invente le *monologue intérieur* qu'Édouard Dujardin avait bien autrefois mis le premier en pratique ; mais sans songer encore à considérer ce procédé comme une invention.

Toute l'esthétique d'à présent est impressionnée par ces nouvelles formes de pensée. Proust, bien qu'enfermé et comme séparé de l'existence par la maladie, nous apparaît, par on ne sait quel miracle, comme la conscience extraordinairement lucide de son époque ; et son œuvre entière exprime mieux qu'aucune autre les conceptions artistiques modernes. « L'ouvrage de l'écrivain, écrit-il dans le *Temps retrouvé*, n'est qu'une espèce d'instrument d'optique qu'il offre au lecteur afin de lui permettre de discerner ce que sans ce livre il n'eût peut-être pas vu en soi-même. » Pour lui, l'écrivain a pour tâche de découvrir un aspect de la réalité qui échappe à l'homme ordinaire. Il faut en effet beaucoup d'audace et de perspicacité pour voir ce que d'autres n'ont pas pu ou voulu voir avant nous.

Proust plus loin écrit ces lignes : « Les artistes qui nous ont donné les plus grandes visions d'élégance en ont recueilli les éléments chez des gens qui étaient rarement les gens élégants de leur époque, lesquels se font rarement peindre par l'inconnu, porteur d'une beauté qu'ils ne peuvent pas distinguer sur ces toiles, dissimulée qu'elle est par l'interposition d'un poncif de grâce surannée qui flotte dans l'œil du public, comme ces visions subjectives que le malade croit effectivement posées devant lui. » Il est évident qu'à part les quelques apparences sur lesquelles la nécessité pratique ou la tradition nous a ouvert les yeux, nous avançons dans le monde comme des aveugles. Il existe un jeu de société qui consiste à faire reproduire de mémoire par plusieurs personnes tel monument ou tel objet, parfaitement connu et que chacun voit chaque jour : le Parisien qui habite au Champ de Mars est chargé de dessiner la Tour Eiffel, et l'on constate, à la stupéfaction générale, qu'il ne lui a vu que trois pieds au lieu de quatre. L'on ne sait s'il faut accuser l'inattention ou l'habitude qui efface peu à peu les

êtres et les choses qui nous entourent, de même que l'on finit par ne plus entendre le bruit monotone d'un torrent, si violent soit-il, parce qu'il ne cesse jamais et reste toujours égal. La littérature a donc beaucoup à faire, pour nous aider à prendre une connaissance de plus en plus profonde et étendue d'une réalité dont nous ne distinguons confusément qu'un petit nombre d'aspects. Cela fait songer à ces « papiers magiques » qu'il suffit d'humecter avec un tampon pour obtenir une gravure jusqu'alors invisible. Cette idée d'une réalité vers laquelle on marche s'oppose, — il faut le remarquer, — aux idées plus traditionnelles d'une révélation ou d'une intuition primitive que le développement de la civilisation ne ferait que voiler et obscurcir à nos yeux.

Toutes les branches de l'activité intellectuelle se sont ressenties de ces nouveaux points de vue, et c'est assez récemment que l'on a pu assister à la naissance de l'histoire. Avant le XIXe siècle, l'on nommait de ce nom des chroniques à la Thucydide ou à la Joinville, mais l'histoire n'avait pas pris forme de science. Aujourd'hui, nous voyons la place plus grande attribuée au temps dans les systèmes philosophiques; le bruit que firent les théories relativistes d'Einstein en témoigne et M. Henri Bergson par ailleurs nous a accoutumés à l'idée d'une durée, sorte de temps élastique où le facteur psychologique joue le premier rôle : l'expression populaire « long comme un jour sans pain » illustre assez bien sa pensée. Ainsi l'approche d'une catastrophe certaine transforme les minutes en secondes, l'attente d'une joie agit à l'inverse. Les vues rétrospectives que nous fournissent les historiens sur les événements du passé ne sont peut-être pas sans influence sur la formation de cette durée bergsonienne que nous rend perceptible ce que l'on pourrait appeler la diversité de condensation des siècles. C'est en ce sens que « les peuples heureux n'ont pas d'histoire », tandis qu'il y a parfois en quelques jours de quoi remplir plus de volumes qu'en un nombre équivalent d'années. Une impression se forme, celle d'un temps concret, sensible, malléable comme de la glaise, sorte de serpent qui s'enroule et se déroule. Les poètes mêmes ont les yeux tournés vers ces problèmes : « Je dis que l'univers est une machine à marquer le temps », écrivait Paul Claudel dans son art poétique.

Dans son ouvrage sensationnel sur *la Trahison des clercs*,

M. Julien Benda combat ce goût (si répandu de nos jours) des choses « actuelles » ou « modernes ». Il accuse ce particularisme outré de nous détourner de l'universel et de l'éternel, qui seuls devraient compter pour l'homme. Sans prendre parti dans le débat, nous devons reconnaître que la lecture de M. Benda nous éclaire sur la manière dont l'univers a pris de plus en plus pour nos contemporains l'allure d'un fleuve en marche. Et par contagion, cette nouvelle façon de considérer le temps a changé sur beaucoup de points nos habitudes d'esprit. Volontiers, nous nous attardons à remarquer le courant de ce qui passe; les formes mêmes de l'art en sont modifiées et nous pourrions dire qu'en ce domaine, à une ancienne conception statique a succédé une conception dynamique; en d'autres termes, le mouvement a succédé à l'immobilité. L'œuvre d'art, au lieu de nous apparaître comme un objet parfaitement défini aux contours nets, que l'admirateur peut contempler d'un seul coup d'œil, est composée désormais, elle aussi, sur le modèle d'un fleuve.

Jadis il y avait des lois pour créer des poèmes dramatiques; l'on s'est soumis pendant longtemps à la fameuse règle des trois unités : bref l'on construisait une pièce comme un monument et tous les autres arts se soumettaient à la technique de cet art géométrique et construit, l'architecture. A présent, ce serait plutôt à la musique que les arts en général demanderaient leur forme et leur idéal : la musique, chose fluide par excellence, incapable de construction véritable, et qui toujours s'attache à suivre les méandres de la pensée répandue dans le temps. Le cinéma est en France et tend à être de plus en plus un art musical; certains metteurs en scène audacieux parlent de composer des symphonies visuelles, des symphonies d'images sans autre lien que l'unité de l'impression. Tous les arts paraissent pénétrés de mouvement : l'architecture elle-même ne cherche plus à construire pour l'éternité et tient compte des circonstances les plus éphémères, des besoins provisoires de l'humanité actuelle. En peinture, ce ne sont plus ces sages tableaux où l'on voit des familles attablées, figées hors du temps, ce ne sont plus des scènes immobiles, symboliques ou représentatives. Dès le romantisme, le mouvement s'est introduit dans l'art pictural; les chevaux de Delacroix galopent vraiment et si le geste des personnages est nécessairement arrêté, du moins

nous avons l'impression qu'ils s'empresseront de l'achever, lorsque nous aurons le dos tourné. Aujourd'hui plus encore, des lignes et des couleurs, parfois dépourvues d'une signification immédiate, paraissent animées comme les verres d'un kaléidoscope, comme un chaos en effervescence.

Cette transformation de l'idéal esthétique provient aussi quelque peu d'une crise plus générale de la pensée contemporaine, car depuis quelques années ce sont tous les absolus sur lesquels vivait notre ancienne société qui tour à tour ont été remis en cause et ont plus ou moins fait faillite. Les grands bouleversements mondiaux qui ont marqué le premier quart du xxe siècle ont paru montrer la fragilité des bases sur lesquelles reposait toute notre civilisation. Les jeunes générations n'hésitent pas à reviser les valeurs jusqu'alors les plus respectées et les systèmes dont on les a gavés en attendant peut-être que le rythme naturel de l'esprit ramène des points de vue plus anciens.

Pour l'écrivain, il est surtout atteint par deux de ces faillites : faillite de la gloire d'abord (nous l'avons dit plus haut), et c'est là ce qui distingue surtout de la jeunesse un Gide qui pourtant en est si proche par tant d'autres côtés. Celui-ci n'écrit-il pas dans le *Journal des faux monnayeurs* : « Le problème pour moi n'est pas comment réussir? Mais bien, comment durer? Depuis longtemps, je ne prétends gagner mon procès qu'en appel, je n'écris que pour être relu. » Faiblesse ou illusion, diront de plus jeunes écrivains, même parmi ses plus grands admirateurs. Au contraire, nous voyons ces derniers donner à leur œuvre un tour volontairement transitoire; ils emploient n'importe quel mot argotique destiné à évoluer ou à disparaître; ils expriment cette sorte de civilisation des bars, qui est la nôtre et devant laquelle dans quelques années l'on s'étonnera comme devant les trouvailles des fouilles préhistoriques. Il m'est bien arrivé cependant de rencontrer quelques très jeunes gens désireux de réagir, de fonder une école qu'ils auraient appelée « l'universalisme » parce qu'il faut bien trouver un nom en *isme* pour impressionner le public. « Soyons éternels, disait assez naïvement leur manifeste. N'écrivons rien qui ne puisse être lu et compris par des individus de toutes les époques. » Mais jusqu'à présent, il ne semble pas que l'universalisme soit parvenu à la lumière du jour et nous pou-

vons tout au plus le considérer comme une de ces exceptions qui, dit-on, « confirment la règle ».

Peut-être ce mépris de la gloire a-t-il pu se traduire en certains cas par un arrivisme plus pressé, que l'on ne manque pas de reprocher aux jeunes générations. La mort vient si vite! Et qu'aurait gagné le pauvre Radiguet par exemple à attendre et à mûrir son talent? Chaque médaille sans doute a son revers.

L'autre absolu qui fait défaut désormais à la littérature a, par sa disparition, jeté celle-ci dans une crise plus grave; la perfection est mise en doute, et l'œuvre d'art ne cherche plus à répondre à un idéal déterminé. Nous ne comprenons plus ces Grecs qui composaient des tragédies sur des sujets déjà vingt fois défrayés, sans en éprouver de lassitude; ils essayaient d'approcher toujours davantage d'un but qu'ils croyaient précis. En sculpture, ils recherchaient ce que l'on nommait des « canons » et qui était l'ensemble des proportions idéales du corps humain. Mais il s'est produit aujourd'hui dans la littérature une sorte de volte-face, le désir de perfection a été détrôné par un désir d'expression; au lieu de chercher, comme Polyclète, à fixer dans le marbre un corps sans défaut, l'on se plaira à accuser les défauts expressifs, à se moquer des proportions et de la perspective pour traduire quelque chose de plus lointain : un sentiment, — le sentiment du modèle ou plus souvent encore celui de l'artiste.

Que ce soit l'expression d'un homme ou d'une société, c'est toujours là que tendent presque toutes les œuvres modernes; le développement naturel des idées romantiques a amené cette essentielle transformation. Victor Hugo et ses contemporains glorifièrent la production spontanée du génie inspiré ou des peuples épiques. La poésie pour eux était l'expression d'une pensée divine, ou, en d'autres cas, d'une réalité confuse qu'ils appelaient « la race ». L'on voit aisément comment l'homme, après avoir cru exprimer un Dieu, en est venu à penser qu'il s'exprimait soi-même et a attaché le maximum d'importance à ce fait. Taine, en faisant dépendre l'écrivain ou l'artiste du *milieu* où il a vécu et en faisant même dépendre les chefs-d'œuvres de ce *milieu*, a fourni des assises intellectuelles à ces principes d'une nouvelle esthétique.

Ainsi l'homme finit par nous intéresser plus que l'œuvre;

sous l'intrigue d'un roman, le lecteur moderne cherche tout ce qui révèle un peu de la personnalité de l'auteur. Jamais les indiscrétions sur l'intimité des grands écrivains n'ont eu pareil attrait; d'une manière vulgaire, cela se traduit par les étalages de librairie où l'on attire le public par la photographie de l'écrivain, quelques pages de ses manuscrits, au besoin sa pipe préférée, ou tel souvenir rapporté de ses voyages. Pour Gide, il ne s'intéresse aux idées, avoue-t-il lui-même, qu'en tant qu'elles sont la manifestation d'un être sensible et vivant. L'œuvre passe toujours au second plan, et cela peut être dû en partie au fait que la situation sociale de l'homme de lettres a changé, que le déclin de la noblesse a permis à l'intellectuel et à l'artiste d'occuper dans son pays une place de plus en plus considérable. Retournons au romantisme où tant d'idées ou de sentiments modernes prennent leur source : toute la production apocryphe, — alors tellement en faveur, — poèmes d'Ossian, théâtre de Clara Gazul, poésies de Joseph Delorme, de Mérimée, Sainte-Beuve et tant d'autres, — ont attiré la curiosité du public sur ces mystérieux auteurs qui se dissimulaient pour mieux se faire connaître.

Un des qualificatifs les plus élogieux que l'on entende décerner à un livre, est celui d'*humain*; qu'un roman soit humain et il nous touche profondément malgré ses maladresses qui, même, ne déplaisent pas toujours : M. Philippe P. Datz, par exemple, porte-parole de beaucoup d'autres, notait : « Les œuvres manquées, tout le premier j'en vois les défauts, il m'arrive d'en être agacé au point de fermer le livre. Pourtant, malgré l'imperfection de leurs œuvres, les auteurs trouvent en moi je ne sais quelle correspondance qui m'émeut; je ne l'explique pas, je constate. *La perfection n'est qu'une grande habileté et me gêne* ».

Comme nous sommes loin de ces théories de l'art pour l'art, qui pourtant n'étaient pas pour déplaire à nos prédécesseurs romantiques. Jacques Rivière l'observait dans un important article de la *Nouvelle Revue française* (février 1924); et il appuyait ses remarques sur les réponses publiées par la *Revue littéraire* à la question : « Pourquoi écrivez-vous? » posée par MM. André Breton, Louis Aragon et Philippe Soupault. Que nous apprend cette ironique enquête? « *Pourquoi j'écris?... Mais pour le plaisir d'exprimer librement ma pensée! Pourquoi*

j'écris? Je me le demande. » M. Paul Valéry avouait : « *Par faiblesse.* » M. Jacques Bainville : « *Parce que tel est mon métier et pour dire ce que je pense.* » Un autre : « *Pour essayer d'amuser les honnêtes gens* », ou bien : « *Si je n'écrivais pas, je mourrais de faim* », etc... Mais toutes ces réponses se réduisent en général à deux principales : ou bien : « Parce que je ne peux pas faire autrement », ou bien : « Pour exprimer quelque chose » (pensée ou sentiment). Mais jamais nous ne rencontrons une phrase comme celle-ci : « Pour faire une œuvre, pour créer de la beauté ».

Sans doute, si nous voulons dégager quelques grandes lignes de la pensée contemporaine, nous sommes contraints à être souvent injustes, incomplets, à laisser de côté tout ce qui n'apporte aucun nouvel élément à notre étude. Bien plus, nous devons convenir qu'à l'intérieur de la littérature actuelle, tout n'est pas littérature *moderne* (au sens où nous l'avons entendu dès le début) : cette dernière n'est qu'une branche d'un arbre plus touffu, — tellement touffu qu'il y faudrait beaucoup émonder et couper ! Mais cette branche est la plus verte, la plus vivace. Elle représente une tendance active, opposée à toute une production livresque, faite d'anciens « clichés », ou parfois, — destin pénible, — tellement connue et imitée que son originalité de naguère n'est plus pour nous qu'un « cliché », elle aussi.

Tombant peut-être dans un des vices du temps, nous nous tournerons plutôt vers ce qui distingue notre époque que vers ce qui la rend pareille aux autres. Autant que possible nous tâcherons d'être, plutôt que des juges, les confidents compréhensibles de ceux dont nous interrogerons les œuvres.

Nous sommes à un tournant de la sensibilité : les principes de critique littéraire ne peuvent donc plus être ce qu'ils étaient à l'époque classique. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir disparaître la critique dogmatique, à la Boileau, la critique qui donne des notes aux auteurs, comme l'on peut noter plusieurs devoirs sur un même sujet. Pour cela il faudrait que les genres littéraires eussent une rigueur qu'ils n'ont plus : le roman devient poème, l'essai devient roman, etc. Les démarcations s'estompent. Et la jeune littérature française peut dire encore à la masse du gros public qui ne la comprend pas, les vers d'un poète précurseur de la poésie moderne :

Soyez indulgents quand vous nous comparez
A ceux qui furent la perfection de l'ordre.
Nous qui quêtons partout l'aventure,
Nous ne sommes pas vos ennemis.
Nous voulons vous donner de vastes et d'étranges domaines
Où le mystère en fleur s'offre à qui veut le cueillir (1).

LA LITTÉRATURE A LA POURSUITE DE LA RÉALITÉ EXTÉRIEURE

Pittoresque et exotisme. — Puisque nous avons reconnu que l'une des tâches essentielles de la littérature moderne est de découvrir des aspects jusqu'alors inaperçus de la réalité, nous devons nous attendre à l'éclosion d'une nouvelle forme du pittoresque et par suite aussi de l'exotisme (qui n'est qu'un visage particulier du précédent).

Une image trop courante attire le dégoût; comment supporterions-nous aujourd'hui les répétitions quasi rituelles de l'Iliade et de l'Odyssée? La littérature est obligée de se retourner contre elle-même, et, pour nous offrir un univers inédit, doit se révolter contre une tradition trop uniforme. M. Delteil parlait de faire retrouver à l'homme ses cinq sens : la plupart des écrivains d'aujourd'hui s'y appliquent. Mais nous sommes tous emprisonnés par l'horizon de ceux qui nous ont précédés; leurs sensations sont autant de murs qu'il faudrait renverser : hélas! ils sont solides!

Comment se dégager de cette ancienne construction du monde, si néfaste pour tous les arts? Le plus sûr est d'en faire « table rase » pour la recommencer plus fidèlement, appliquant ainsi au domaine de la sensibilité la méthode que Descartes avait inaugurée dans le domaine philosophique : car le Français, bon gré, mal gré, est toujours profondément cartésien alors même qu'il le paraît le moins. Cette construction du monde dont nous souffrons, l'intelligence et la raison y avaient constamment travaillé; vers l'une et l'autre se tournera désormais notre méfiance. Avaient-elles donc le droit de donner cette allure logique à tout ce qui nous entoure?

Il y a aujourd'hui un désir de revenir à plus de fraîcheur : le goût du primitif qui, à notre époque que nous nous plaisons

(1) Guillaume Apollinaire, cité par André Billy, *Histoire de la Littérature contemporaine.*

à considérer comme avancée, a pu nous donner un douanier Rousseau en peinture, nous réapprend une plus grande simplicité. La beauté des idées nègres est une autre leçon, non moins forte et dont quelques-uns savent tirer profit.

Sans doute, ce qui étonne le plus souvent dans la peinture moderne, c'est l'absence totale, —chez le peintre, — du souci d'expliquer l'objet de son tableau. L'on entend dire devant une toile de Picasso ou de Picabia : « Ça ne ressemble à rien ! Ça ne signifie rien ! » C'est encore ici l'intelligence qui réclame une explication et qui, pour se rassurer, cherche une ressemblance avec une image connue. Cependant, même une photographie prise sur le vif peut déconcerter et sembler incompréhensible ; et n'a-t-il pas fallu l'aide du cinéma au ralenti pour comprendre certaines positions des chevaux que Phidias avait sculptés sur la frise du Parthénon?

Tout l'art de notre époque tend à dégager le public de ses exigences rationalistes. M. André Beucler écrivait que l'univers, pour lui, était décoratif ; or, il est bon de préciser la signification de cette heureuse boutade : l'art décoratif est en effet un art qui n'imite pas : il faut en jouir directement et s'étonner de ses trouvailles dues le plus souvent à une sorte de hasard. De même que, en présence d'un bâton à demi plongé dans l'eau, nous pouvons, soit, informés des lois de l'optique, savoir que la cassure n'est qu'une de leurs explications, soit percevoir cette cassure sans l'expliquer, et croire à son existence momentanée ; de même nous pouvons voir le monde extérieur sans l'interpréter, nous laisser frapper par des coïncidences et des rapprochements fortuits. Il s'agit d'apprendre une nouvelle façon de voir, plus pure, plus désintéressée même, parce que moins pratique. M. André Beucler encore, — puisque c'est lui que nous avons cité, — fut un jour frappé par le rapprochement involontaire des trois inscriptions suivantes :

RUE BONAPARTE
CAFÉ DE L'ESPÉRANCE,
BIÈRE BRUNE.

et ce : « Bonaparte, l'Espérance, Brune », lui suggéra une impression d'étrangeté et de miracle. L'âme du hasard semblait avoir été saisie un instant, parce que l'attention s'était détour-

née du rôle pratique des mots. Bienfaits d'un univers purement décoratif !

Le regard de l'écrivain moderne tend donc à être plus fidèle à son objet : l'émotion qui en résulte est à peu près inexprimable, indivisible malgré sa complexité, incapable en somme de se maintenir dans les cadres préparés d'avance pour la recevoir ; elle est immédiate et par là d'autant plus éloignée de l'émotion à forme sentimentale qui est toujours comprise par nous, soumise et adaptée à nos habitudes intellectuelles. Ce que nous appelons communément le sentiment, qu'est-ce d'autre en effet qu'un dérivé de la raison, plus ou moins coloré de sensibilité ? Ou bien : une façon, accessible à la logique, d'ordonner notre vie spirituelle ? Au contraire, l'écrivain d'aujourd'hui écoute les répercussions du monde extérieur sur son âme, sans intervenir pour les classer et les interpréter. Il nous apprend à nous laisser surprendre, troubler, bouleverser parfois par ces gouttes de réalité qui tombent au fond de nous. Un humoriste pourrait décrire les tribulations d'un soldat qui ferait partie d'un régiment mais auquel on n'aurait indiqué, ni sa chambrée, ni sa compagnie, ni rien qui lui permît de trouver sa place dans le grand organisme où il se trouve projeté soudain. Des perturbations innombrables s'ensuivraient sans doute ; et c'est à peu près ce qui se produit lorsqu'une sensation pénètre en nous sans avoir été au préalable assimilée : le trouble se répand autour d'elle par ondes concentriques ; mais l'humour perd ses droits, parce qu'au lieu du domaine matériel nous nous trouvons dans le domaine de la psychologie, où tout est drame et mystère.

Cette importance accordée au choc du dehors sur nous-mêmes n'est pas absolument neuve (puisque *les Nourritures terrestres* de M. André Gide sont du siècle dernier) ; mais il a fallu Proust pour lui donner sa pleine signification ; car celui-ci dans la sensation brute a su découvrir l'essence de la réalité. Et de fait, ce n'est plus à une longue sollicitude verbale que l'on demande désormais de faire vivre à nos yeux une scène imaginée ou une réminiscence ; nous recherchons plutôt l'éclair qui un instant déchire les ténèbres ; il nous semble alors que nous touchons du doigt le fond de la nature ; l'essence des choses paraît vraiment nous être révélée, et c'est bien *révélation* qu'il faut dire, car il ne s'agit plus d'un travail de l'esprit

(qui aboutirait à une idée théorique) mais bien d'une intuition qui nous met en présence de cette vérité concrète qui, à travers les discours, échappe sans cesse.

Entre la pensée et la syntaxe, un rapport étroit s'établit toujours. Dès lors que l'élément le plus simple de la vie intérieure prend une valeur nouvelle, l'élément le plus simple du langage, — le mot, — conquiert dans la littérature une place imprévue. Le mot est en effet ce qui correspond le mieux à la sensation : comme elle, il nous heurte, il sait la traduire presque photographiquement dans toute son unité, avec sa brutalité même.

Le style du *pittoresque* se modifie donc, nous assistons à sa distillation la plus subtile. M. Blaise Cendrars commence un chapitre de son livre *l'Or* par ces trois lignes :

« Le port,
Le port de New-York,
1834. »

Il est évident qu'une phrase telle que « représentons-nous le port de New-York en 1834, » n'aurait pas pour le lecteur une pareille résonnance. Chaque terme, par le seul fait qu'il se distingue des autres, prend sa signification pleine et jouit de toute la puissance de son évocation. Nous citions plus haut *les Nourritures terrestres*, ouvrage tout moderne, sinon tout récent : chaque page, presque chaque ligne, nous y fournirait des exemples aussi précieux ; souvent, par la magie de l'auteur, quelques courtes syllabes font l'effet d'un poème idéal. Au lieu d'écouter l'air et ses motifs musicaux, notre attention se laisse capter par l'éclat de la note détachée, et nous nous abandonnons tout entier au rêve sans forme qu'elle entraîne à sa suite dans les abîmes où elle s'enfonce.

Or, de même que les arts plastiques, l'art du pittoresque en littérature connaît les alternatives des époques de naturalisme et de stylisation. Aujourd'hui, par exemple, à la suite de la peinture moderne, il affirmait son goût des lignes simples. La description ne prétend pas être complète ; il y a des parties d'ombre et de lumière : plutôt que de nous présenter un tableau achevé dont il nous serait facile de distinguer les fautes et les manques, l'on place devant nous une esquisse dont quelques touches minutieuses nous permettent de construire en imagination l'objet entrevu par le peintre. Mais tous les soins de

celui-ci vont au petit détail et non aux grands traits, parce que c'est le détail qui donne à la scène entière son caractère personnel, unique, irremplaçable. Si l'ode de M. Valery Larbaud, à l'*Harmonika Zug*, possède une si extraordinaire faculté d'évocation, c'est grâce à certaines inutilités précises, dont notre intelligence se passerait volontiers, mais à défaut desquelles il nous serait impossible de nous confondre vraiment avec le poète, de pénétrer dans son souvenir, de céder tout à fait à l'illusion de la vie.

Chez les romanciers, la même tendance apparaît. M. Emmanuel Bove s'essaye à composer une « atmosphère » morale par une continuelle observation à la Sherlock Holmes (bien que dépourvue de fins policières). La place d'un grain de poussière a son importance pour déterminer l'exacte tonalité affective d'une situation, fût-elle tragique. Ce sont les à-côté d'un événement qui en font l'originalité. Parti de ce principe, le lecteur va reconstruire avec sa propre expérience ce que l'auteur ne fait que suggérer. L'écrivain laisse à son public plus de jeu, rendant par instinct à la littérature le rôle suggestif que Proust voulait déjà lui assigner.

Finis les éloquents « morceaux de bravoure » dont le romancier se plaisait à agrémenter ses ouvrages ! Ce mécanisme trop bien huilé qui fait défiler les idées et les sentiments sans heurt, ne peut plus nous intéresser, puisque c'est l'accident qui nous intéresse !

Mais décrire n'est pas tout. Le pittoresque est fait aussi de comparaisons, qui entraînent l'esprit plus loin que les faits directement observés. Or la comparaison a évolué dans le même sens que la description (toujours la même recherche du point sensible !) : tandis que l'on s'adressait à elle autrefois pour ouvrir une brèche en largeur dans notre horizon matériel, à présent elle tend au contraire à rendre plus étroit, plus particulier, l'objet que l'on compare. Pierre Loti cherchait une échappée vers l'infini, vers la rêverie métaphysique ; ses métaphores nous entraînaient par conséquent le plus loin possible des contingences terrestres. Quand il parlait du désert, il écrivait : « Mais là-bas, devant nous, il y a un monde tout autre qui de plus en plus se révèle ; son aspect prend l'importance d'une menace de l'inconnu. Il terrifie comme une apparition de l'universelle mort. » (*Mort de Philæ.*) A présent, tout est changé :

au lieu de partir d'un point nettement concret, la comparaison y aboutit, quitte à faire appel à des images familières ou vulgaires d'apparence. M. Valery Larbaud dit de certains arbres qu'ils sont « d'épaisses taches bleues et vertes sur un fond de buvard gris clair ». (Loti aurait, à la vue d'un buvard gris clair, évoqué, je pense, un ciel lumineux !) Ailleurs, M. Jules Supervielle parle de la « lucarne » d'une hypothèse. M. André Gide écrit : « Il y a des petites voluptés qui ont été pour nous, comme sur les bords des routes, ces petits fruits de maraude aigres et qu'on aurait voulu plus sucrés. » Enfin, M. Jean Giraudoux, irrévérencieux par nature, ne s'en laisse pas imposer par celle que Lamartine appelait noblement : « Le char de la nuit » : La « lune avait tourné et nous montrait toutes ses montagnes en ordre, elles aussi, et sans palpitation, le mont Argent moins haut que le mont Radium, le mont Platine égal au mont Wilson, *la petite étoile qui se nourrit de ses vermines* voletant sur son côté droit... » (*Siegfried et le Limousin.*) Tout ce qui prêtait autrefois à l'envolée verbale se rapproche de nous ; nous jouons avec les astres, les forces de la nature, les géants. La tour Eiffel, « juste de notre âge aussi », note toujours M. Giraudoux, sans s'émouvoir de la différence de taille qui les distingue.

Il ne faut pas voir, dans cette attitude de l'esprit moderne, un abandon total des préoccupations, dites élevées ou profondes (suivant les cas), de la métaphysique. On aborde simplement celles-ci d'un autre côté, après avoir découvert que le personnel et le particulier étaient capables de recréer le général et l'universel, — non pas évidemment d'une façon plus consciente que ne l'eût fait un effort de l'intelligence, mais avec plus d'acuité. La magie, naguère répandue dans l'harmonie de la phrase, apprend à se manifester dans chaque syllabe ; et non seulement le mot agit par son contenu sur notre imagination, mais encore certains écrivains tentent d'utiliser son aspect visuel pour renforcer le sentiment du pittoresque ; les signes typographiques nous offrent la possibilité d'une sorte de solfège littéraire dont Guillaume Appolinaire a su, dans ses *Calligrammes*, tirer un étonnant parti ; personne, mieux que lui, n'a été capable de jongler avec la disposition des phrases et la variété des caractères d'imprimerie. Certains de ses vers, faits pour être vus plutôt qu'entendus, dessinent sur la page

blanche des formes étranges, intimement liées aux sujets des poèmes. Simple jeu, disent certains en haussant les épaules; mais la présentation n'est-elle pas à la littérature à peu près ce qu'est à la musique le timbre des instruments?

Des lettres séparées, une oblitération postale, une phrase à l'allure publicitaire, des caractères énormes et gras auprès d'inscriptions minuscules, tout cela constitue un poème du poème, dont la puissance est indéniable. Et puis, il y a chez Apollinaire et chez d'autres qui le suivirent, cette tentative désespérée, passionnée de jeter toute la vie en pâture à la poésie. Dès lors il n'est plus question d'éliminer aucun élément de description sous prétexte de noblesse insuffisante; c'est de toute la réalité que l'on doit extraire le suc. Le poète parle de sa concierge, de la porte cochère, des becs de gaz de la rue. Ainsi Max Jacob parvient à dégager un exceptionnel lyrisme des petites existences les plus vulgaires, ou, plus exactement, de la vulgarité des petites existences. De même que le peintre Utrillo a su réveiller l'émotion endormie aux façades des bastringues de banlieue, quelques écrivains modernes ont su nous rendre le pittoresque du banal.

Cependant, jusqu'ici, nous avons considéré l'exotisme et le pittoresque comme deux frères siamois et dans une certaine mesure nous le pouvions; mais il faut en venir à dépasser cette mesure! La littérature, gavée de pittoresque exotique, tend en effet à renouveler l'exotisme en le dégageant de tout ce qui fait « couleur locale ». Nous étions habitués à de beaux décors, et l'idée nous vient de crever ces décors pour voir ce qu'ils dissimulent. Le plus étrange ou le plus naturel peut-être, c'est que des peintres sont les précurseurs de cette révolution antiplastique.

Voici d'une part Gauguin qui note dans *Noa-Noa* : « J'eus conscience que mon examen de peintre comportait avec une profonde étude de la vie intérieure du modèle... » Et Lucie Cousturier, abordant l'Afrique : « Je vois jeter dans l'eau des sous de zinc; j'en jette aussi. Si je savais que c'est de la cupidité, de la faim peut-être d'enfants vrais que l'on s'amuse ainsi, j'en serais gênée. Mais ceux-ci font partie certainement de la même boîte aux joujoux que les coloniaux en amidon : les petits plongeurs en caoutchouc noir fonctionnent très bien. »

Et les écrivains entreprennent de redécouvrir les terres lointaines : cette fois, pour les rapprocher de nous. M. Valery Larbaud se dit « citoyen de partout » (comment l'ancienne formule de l'exotisme pourrait-elle résister à un coup pareil?). Le voyage au Congo de M. André Gide est un voyage dans un pays beaucoup plus semblable aux nôtres que nous ne l'aurions cru, à travers des peuplades que seul le degré de civilisation matérielle paraît distinguer de nous. Et le désabusé Montherlant se rend compte que le changement a bien quelque valeur par lui-même, mais, une fois celui-ci effectué, qu'y a-t-il d'autre que l'universelle monotonie?

Eh bien! puisque le mouvement a encore quelques vertus, pourquoi ne pas rafraîchir l'exotisme, en le parant de tous les charmes de l'aventure et de l'action? M. Pierre Benoît a raison de nous précipiter si dangereusement dans les bras d'Anthinéa ou parmi les Mormons du Lac salé. Mais la réussite de M. Cendrars dans *l'Or* est pure, bien davantage : nulle description, une intrigue dépouillée, rien de « feuilletonesque » malgré un sens très subtil du feuilleton; et le livre est néanmoins gonflé d'exotisme! MM. Pierre Mac-Orlan et Paul Morand eux aussi ont le don de mettre un sortilège semblable dans les actes de leurs personnages. Tous les écrivains de cet âge et plus encore leurs cadets ont été nourris de Jules Verne, de Paul d'Ivoi, de Louis Boussenard. Cela se voit. Les auteurs de la jeunesse ont dans l'histoire littéraire une importance dont on ne tient peut-être pas toujours assez grand compte : n'est-ce pas au cours de l'enfance que les rêves de la vie entière se forment, que les vocations se décident? Et je ne sais pas beaucoup de romans plus secs que *Vingt mille lieues sous les mers* et pourtant plus riches en évocations infinies.

Car ce qui nous donne l'impression d'exotisme, c'est, M. Maurice Betz l'a fort bien noté, « la distance, le contraste, l'arrachement violent des parcelles de notre être transportées seulement dans un milieu neuf ». L'on comprend pourquoi tant de livres à la couleur locale outrée ne parviennent plus à nous émouvoir : le milieu pour nous n'est pas neuf! Nous avons eu les oreilles rabattues de certains poncifs, de comparaisons toujours les mêmes et d'un pittoresque qui ne sait plus nous atteindre. Un quart d'heure au cinéma, devant un « documentaire » géographique, entraîne notre imagination infiniment au

delà. Tout au long de *la Caravane sans chameaux* apparaît l'effort constant de M. Roland Dorgelès pour se délivrer des innombrables descriptions lues par imprudence et qui s'étendent sur les pays qu'il visite, comme un voile opaque. M. Maurice Betz remarque aussi que « l'éloignement dans le temps équivaut à l'éloignement dans l'espace ». Il serait plus exact de tout réduire à un commun dénominateur qui serait « l'éloignement dans le temps », car les moyens de transport plus rapides rapprochent les pays, non pas en réalité, mais en fait. Lorsqu'il sera courant d'aller à l'autre bout de l'Afrique en une journée, que deviendra l'attrait de ces terres lointaines? Et à quelques kilomètres à peine, Fouilly-les-Oies, que la fantaisie d'un horaire de chemin de fer maintiendra à trente-six heures de nous, héritera dans notre esprit des mille grâces merveilleuses de l'Ile de la lune ou de la côte des Somalis.

« Héritera », disons-nous; mais ce futur est timide à l'excès, puisque, depuis la guerre, nous avons déjà vu se déplacer l'axe de la littérature exotique : tandis que se produisait d'un côté un formidable brassage de races (des régiments hindous, australiens, sénégalais, malgaches et autres se donnaient rendez-vous dans le département de la Somme ou du Pas-de-Calais), une barrière presque infranchissable s'élevait entre la France et les Empires centraux qui continuaient à vivre et à évoluer hors de notre vue. La paix rétablie, toute une civilisation vivante et inconnue s'offrait à notre curiosité. Les complications de passeports et un reste d'hostilité latente par endroits eurent la chance de maintenir dans nos esprits le prestige de ces régions si proches. Et c'est ainsi que naquit un « exotisme européen ».

Désir de marcher à la découverte sans phraséologie, goût de la précision et du concret, tendance à raviver les anciennes couleurs de la réalité par plus d'exactitude, voilà ce que de toutes parts nous pouvons remarquer dans la littérature d'aujourd'hui. Que devient le rêve en tout cela? La réalité va-t-elle lui donner le coup de grâce, ou bien est-ce lui, au contraire, qui sortira vainqueur de cette rencontre? Mais auront-ils d'ailleurs besoin de se combattre pour que se crée un « fantastique moderne »?

Or c'est dans sa poursuite même de la réalité que la littérature moderne rencontre le fantastique.

Autrefois, c'était bien différent : l'on se réfugiait dans le fantastique pour fuir l'existence quotidienne, ou simplement pour s'en distraire. En exergue des contes de Nodier, on lisait l'axiome : « Tout ce que la vie a de positif est mauvais, tout ce qu'elle a de bon est imaginaire. » Entre le positif et l'imaginaire, aujourd'hui la démarcation n'est plus aussi nette. Et le fantastique a débordé à flots des légendes et des contes de fées où on l'avait d'abord confiné : il s'est mêlé à la nature; il ne nous distrait pas du tourbillon des événements qui nous entourent, mais les éclaire d'un jour spécial; il ne nous écarte pas de la réalité; il nous aide à la sonder : en un certain sens, il nous en rapproche.

Mais notre réalité n'est pas tout à fait la même que celle de nos pères : elle est moins stable et plus compliquée. Elle est devenue une énigme de tous les instants, elle qu'auparavant l'on pouvait considérer comme une compagne fidèle et sans mystère! Des jeunes gens, qui se croyaient destinés à vivre entre des limites bien établies, ont dû courir l'aventure des combats où l'on se fait tuer; sur le terrain financier, les variations imprévisibles des changes ont offert à chacun des perspectives à faire frémir. Certaines inventions de la science, telles que le cinéma et la photographie, nous ont appris à décomposer l'image que nous nous faisions de l'homme : désormais n'importe quel chanteur peut expédier sa voix de Paris à Tokio, tandis que son apparence physique, sa physionomie, ses gestes, ses attitudes s'embarquent, — sans lui, — à bord de quelque transatlantique pour apparaître au public de New-York ou de Buenos-Ayres C'est plus grave qu'il ne semble, car ici s'avère la suppression de l'un des liens qui contribuaient le plus à la cohésion du monde : l'homme se désagrège, se perd à travers l'espace.

Les conditions de pensée ont, elles aussi, varié : conséquences parfois des changements survenus dans les conditions de vie. D'une manière générale, il nous semble de plus en plus qu'il existe autour de nous des puissances obscures, probable-

ment accessibles à la science, mais inaccessibles à notre compréhension actuelle. Nous sentons l'inconnu grossir, l'avenir se préparer sourdement. Jules Verne et Paul d'Ivoi, dont nous avons déjà célébré l'influence au chapitre précédent, ont chassé les anciennes fées de nos cervelles d'enfants ; mais c'était pour les remplacer par de nouvelles, plus tenaces et non moins merveilleuses ; leurs noms : électricité, vapeur, air comprimé, etc. ; bref, toutes les forces de la nature, captées par le savant qui pourtant ne saurait encore prétendre les avoir vaincues ; car elles n'ont livré à personne tous leurs secrets, et peut-être nous tiennent-elles à leur merci, alors que nous hurlons si fort notre triomphe.

Hypnotisme, transmissions psychiques : objets de recherches encore incertaines, mais qui, à cause même de leur incertitude, nous imprégnent davantage de mystère. La plupart des découvertes récentes de la physique et en particulier de la physique mathématique ont travaillé tour à tour à saper notre croyance en la réalité absolue et concrète des objets parmi lesquels nous nous mouvons. Où donc est l'époque heureuse où l'on pouvait affirmer : « Ceci est une table, ceci est une chaise, ceci est mon poing sur la table? » Toutes ces choses, naguère indubitables, se décomposent, se résolvent en éléments de plus en plus imperceptibles à nos microscopes.

Parce que les bornes de la connaissance et du pouvoir humain sont reculées, notre siècle subit une véritable crise de la notion de la réalité. Parallèlement, se développe une crise de la raison, à laquelle nous avons déjà fait une brève allusion : mais il importe d'y revenir.

La physique moderne met en lumière la difficulté, sinon l'impossibilité, d'expliquer l'univers selon les anciens « principes directeurs de la connaissance ». Même les principes d'*identité* et de *non contradiction* deviennent suspects : on s'applique à les renverser ou tout au moins à les tourner et à les dépasser. Nouveau coup de pioche porté à la cohésion du monde.

Un exemple est nécessaire : ainsi la *théorie des quanta* de Planck nous oblige à admettre des hypothèses contraires à la forme même de la logique. Le célèbre *Natura non facit saltus*, qui avait toutes les caractéristiques de l'évidence, est battu en brèche, puisque l'on admet, — entre autres, — qu'une

roue, tournant à une vitesse de plus en plus rapide, ne passe pas forcément par toutes les vitesses intermédiaires entre sa vitesse minima et sa vitesse maxima. Et les ouvrages d'Émile Meyerson ont tendu à prouver qu'il était illicite de compter sur une correspondance absolue entre la nature et l'explication rationnelle qu'exige notre esprit.

Il y a, dans chaque époque, des grands courants d'idées qui se propagent par des voies subtiles et anormales : l'on croirait qu'il est inutile de lire ou d'entendre quoi que ce soit sur les travaux les plus avancés des physiciens et des métaphysiciens contemporains pour en être imprégné jusqu'à la moelle. L'ignorance n'est pas une garantie d'isolement et d'originalité ; certaines choses sont *dans l'air*, qu'on le veuille ou non ! Toutes les branches de l'activité intellectuelle d'une époque croissent du même côté. Les théories scientifiques, littéraires, artistiques, cinégraphiques d'aujourd'hui sont toutes plus ou moins cousines sans même s'en douter.

Mais le rôle du cinéma pour l'éclosion du fantastique nouveau a une importance particulière, car, par sa technique même, le cinéma devrait être amené à présenter la réalité en la douant d'un rythme et en la recomposant suivant un ordre qui déconcerte nos habitudes. Les *fondus*, les *enchaînements*, le *mutisme*, tout dans un film évolue selon les règles du songe plutôt que de la vie pratique. Mais ce qui était presque une nécessité pour le septième art a conquis peu à peu les six autres et abouti à la formation de procédés inédits : mêmes enchaînements, fondus, libertés de transition dans plusieurs romans d'aujourd'hui; mêmes successions rapides des scènes et des tableaux dans un grand nombre de pièces de théâtre ou de revues de music-hall. L'ordre traditionnel est partout bouleversé Dans ce chaos où nous accrocher avec sécurité? A quoi bon vraiment inventer des histoires pour entraîner notre rêve? Il suffit d'être capable d'une certaine façon de voir et de percevoir, d'une façon nouvelle de sentir.

Le regard de l'écrivain marqué du signe du fantastique, discerne confusément une réalité plus profonde que les apparences. L'invraisemblance n'est d'ailleurs pas indispensable pour donner aux choses cette couleur de l'imagination : ainsi en témoigne le *Grand Meaulnes* d'Alain Fournier : les événements n'y sont pas à proprement parler inadmissibles mais

prennent, réfractés à travers l'esprit d'enfants, l'allure de la plus hallucinante aventure.

Il faut un sens spécial pour discerner, dans les choses les plus ordinaires, la sorte de merveilleux qui nous baigne et que parfois nous frôlons, sans y prêter attention. Quelle autre particularité d'ailleurs distingue *le Paysan de Paris*, de M. Louis Aragon, du citadin de Paris que nous sommes tous. L'auteur dans sa préface, se montre à nu : « Je ne veux plus me retenir des erreurs de mes doigts, des erreurs de mes yeux. Je sais maintenant qu'elles ne sont pas que des pièges grossiers, mais de curieux chemins vers un but que rien ne peut me révéler qu'elles. » Et le volume tire toute sa féerie de la perspicacité singulière qui résulte de cette nouvelle foi. Quand M. Aragon parle des femmes rencontrées dans le passage de l'Opéra, il note : « pas une qui frôle l'air comme l'autre »; il semble que l'essence même de leur caractère est aussitôt définie, sentie, aperçue par un regard capable de saisir les invisibles rayons ultra-violets.

Chez le grand poète, Rainer Maria Rilke, — qui, depuis quelques années, a eu sur notre littérature une influence telle que nous pouvons presque le considérer comme nôtre, — nous trouvons, entourée d'une mélancolie aiguë, cette espèce de sens supplémentaire qui permet d'approfondir le réel. Rilke paraît reconnaître les âmes des individus qu'il croise dans la rue ; le passé et l'avenir se fondent à ses yeux dans une symphonie où le présent s'engloutit. « J'apprends à voir, dit-il. Je ne sais pas pourquoi tout pénètre en moi plus profondément et ne demeure pas où, jusqu'ici, cela prenait toujours fin. J'ai un intérieur que j'ignorais. Tout y va désormais. Je ne sais pas ce qui s'y passe. » Il n'est pas nécessaire de poursuivre bien longtemps la lecture des *Cahiers de Malte Laurids Brigge*, pour découvrir mille et mille preuves à l'appui des lignes précédentes. Dans la même page : « Je songe par exemple que jamais encore je n'avais pris conscience du nombre de visages qu'il y a. Il y a beaucoup de gens, mais encore plus de visages, car chacun en a plusieurs. Voici des gens qui portent un visage pendant des années. Il s'use naturellement, se salit, se ride, s'élargit comme des gants qu'on a portés en voyage. Ce sont des gens souples, économes; ils n'en changent pas, ils ne le font même pas nettoyer. Il leur suffit, disent-ils, et qui leur prouvera le

contraire ? Sans doute, puisqu'ils ont plusieurs visages, peut-on se demander ce qu'ils font des autres. Ils les conservent, Leurs enfants les porteront. Il arrive aussi que leurs chiens les mettent. Pourquoi pas ? Un visage est un visage. »

La science nous apporte les clefs d'un autre merveilleux. Un chapitre intitulé : « Le Fantastique de la Nuit » dans *Aux lumières de Paris*, de Pierre Mac-Orlan, nous met en contact avec les éléments nouveaux de la nature : « La nuit, quand je me promène et que je hume l'air, il me semble que j'aspire des chiffres échappés de la cote de la Bourse... » Voilà donc que la sensibilité humaine portée par les ondes de la T. S. F. pénètre dans ces espaces interplanétaires que nous ne pouvons guère encore qu'imaginer ! Démesurément notre univers s'agrandit, et notre conscience cherche à l'embrasser tout entier.

La sécheresse de cœur se réfugiera-t-elle alors dans les mathématiques ? Quelle pâture notre imagination risque-t-elle de trouver dans ce domaine de l'abstrait, parmi ces nombres sans physionomie propre ? Mais les nombres ont pourtant leur secret, peut-être même leur âme ! Leurs combinaisons parviennent à nous troubler. « Les chiffres sont bien singuliers, écrit Dominique Braga (dans un article du *Crapouillot* de janvier 1928) : Prenez ceux qui composent le nombre 142 857. Multipliez : par 2, vous avez 285 714 ; par 3, vous avez 428 571 ; par 4, vous avez 571 428 ; par 5, vous avez 714 285 ; par 6, vous avez 857 142.

« Vous voyez qu'après s'être agglomérés pour former le nombre 142 857, les chiffres qui le composent semblent ne plus vouloir se séparer. Que vous multipliez le nombre 142 857 par 2-3-4-5 ou 6, ce sont toujours les mêmes chiffres qui se retrouvent et toujours dans le même ordre, en prenant pour point de départ à l'intérieur du nombre 142 857, et en suivant successivement les chiffres 2-4-5-7-8. Mais comme s'ils étaient soudain fatigués de cette cohésion, multipliez les six chiffres de 142 857 par 7, vous avez : 999 999. » Et Dominique Braga finit par conclure : « Comment ne pas croire, dès lors, à une vertu incluse dans les chiffres ? Comment ne pas penser que, si on la découvrait, on connaîtrait quelque chose de la loi des lois, de la fatalité, de la prédestination ? »

Le Chiffre, tel est justement le titre d'un roman d'Alexandre Arnoux : autre forme du même merveilleux ! Plutôt que la

recherche des symboles ou des lois internes de la mathématique, il y a dans ce volume une tentative pour expliquer la valeur et le rôle des chiffres dans notre existence. Par une longue suite de déductions psychologiques, un personnage découvre la combinaison du coffre-fort d'autrui. Dans un autre roman du même écrivain, *Indice 33*, un curieux individu mesure, grâce à un instrument de son invention, « l'indice de suggestibilité des peuples », d'où dépendent la guerre et la paix, la victoire et la défaite.

Sans doute, il faut faire une large part à la poésie dans ces échappées de la pensée. Mais n'y a-t-il pas cependant, à la base de tout cela, l'intuition ou la croyance en une réalité cosmique qui ne nous apparaîtrait qu'à de rares intervalles et dont la substance serait issue d'une sorte d'arithmétique raffinée ?

Dès que nos yeux sont ouverts, le fantastique de la vie nous apparaît de toutes parts : il se répand comme une tache d'huile ; et nous-mêmes, — qui pensions nous connaître, — voici que nous nous sentons gagnés par le mystère. Le groupe dont nous faisons partie, la foule, toutes les foules sont autant de puissances occultes : notre imagination les grossit, leur communique une vie étrange. La société d'aujourd'hui tend à s'organiser, les hommes à se réunir ; la forme politique du suffrage universel, le groupement par syndicats, donnent une cohésion et une valeur concrète aux collectivités. Des personnages inaccoutumés se forment au-dessus de nous et en nous, prennent une place dans l'histoire du monde.

Notre horizon humain a été renouvelé par les études sociologiques de Durkheim, de M. Lévy-Bruhl, par les théories unanimistes des écrivains de l'Abbaye. Chez ces derniers, en particulier chez Jules Romains, se manifeste une connaissance directe, ou mieux une véritable perception de l'être collectif.

Cependant ce serait restreindre la portée du fantastique moderne que de ne voir en lui qu'une simple déformation due à une paire de lunettes symboliques. Il est, plus exactement, une forme de la sensibilité ; mais sensibilité n'implique pas sentiment : il faut le spécifier pour éviter tout malentendu ! Le fantastique moderne en est la preuve et s'oppose par là au fantastique romantique des vieux châteaux, des clairs de lune, des fantômes enfuis d'un passé trouble. « Envisagez le monde en dehors du sentiment », recommande quelque part M. Louis

Aragon : mais non pas en dehors de la sensibilité; car c'est au contraire notre sensibilité qui, en pénétrant la réalité extérieure, la modifie et lui donne cette apparence imprévue. Il se produit un mélange de plus en plus intime entre les deux univers dont le contour de notre personne physique et morale constitue la séparation et qui plus que jamais se transforment l'un par l'autre. Les œuvres qui reflètent cette tendance ont une unité peu visible mais certaine, due à la constance d'un état d'âme que l'auteur objective en images éparses et en événements décousus. L'incohérence superficielle des *Chants de Maldoror* de Lautréamont dissimule une émotion cohérente. De même, *Céleste Ugolin* de M. Ribemont-Dessaignes, et tant d'autres volumes d'aujourd'hui.

Les théories médicales récentes, par la place et le sens qu'elles ont attribués à l'oniromancie, ont donné au rêve une valeur positive. Celui-ci dès lors, au lieu de n'être qu'un conte soufflé dans notre sommeil par le petit Elfe Ferme-l'œil, passe désormais pour la traduction rigoureuse d'une réalité vivante à la fois extérieure et intérieure, et cela nous conduit aux principes nouveaux de la littérature fantastique. Mais, puisque la démarcation du spirituel et du matériel s'estompe, comment la combinaison chimique de ces deux éléments va-t-elle s'effectuer? D'une manière générale, ce sont les sentiments qui se transformeront en images et nous ne connaîtrons, nous lecteurs, que leur projection dans le concret; ainsi l'on peut dire que les sentiments eux-mêmes ont perdu leur caractère sentimental. Et c'est là ce que n'ont pas compris tous ceux qui accusent les écrivains modernes de « sécheresse ».

Les abstractions deviennent des objets qui occupent un volume dans l'espace. Dans *Mort de quelqu'un*, M. Jules Romains, décrivant la mort de son héros, nous fait presque toucher quelque chose qui ressemble à une âme : « Une chose, écrit-il, qui était en lui et qui n'avait servi qu'à nouer sa vie, qu'à la serrer en touffe, une chose ramassée, élastique, une forme, une sorte de spirale, se détendait, s'étalait, s'éloignait, couvrait l'espace de vibrations délivrées. Et bientôt il ne sut plus qu'il était mort. » L'abstrait, de même qu'il se transforme en concret, commence à se personnifier. Le vent est un des acteurs principaux du *Babylone* de M. René Crevel. Tout est modifié par sa présence, notre pensée en est hantée. Les différentes tendances qui

s'affrontent dans le cerveau de M. Pirandello deviennent des individus que l'auteur fait monter sur la scène. Enfin, les élans mystiques eux-mêmes prennent un corps. Le diable que M. Bernanos fait apparaître dans son livre *Sous le soleil de Satan* est aussi loin de la légende que de la conception intellectuelle des théologiens philosophes.

Ainsi, la vieille tendance polythéiste de l'humanité se réveille. Quoi de plus naturel dans notre siècle d'analyse et d'incertitude? La nuit a un visage, tout a un visage, et l'homme qui se sent le jouet de trop de puissances mystérieuses, cherche à son tour à les prendre pour jouets de son imagination.

L'impression de fantastique résulte donc le plus souvent d'un nouveau classement de la réalité, lequel met en valeur une certaine essence que le classement à intention pratique aurait toujours laissé échapper à nos regards. L'esprit découvre l'unité de ce qui d'abord apparaissait multiple, la multiplicité de ce qui semblait unique et simple. L'imagination enrichit tout cela et nous apprend le secret de l'une et de l'autre, leurs correspondances cachées. Ce que notre raison n'est pas maîtresse de concevoir, notre imagination nous en berce à son gré.

Le fantastique profite de cet estompage général des limites que l'on croyait définitives. De même que les genres littéraires n'ont pas conservé leur autonomie, le fantastique, — nous l'avons vu, — n'est plus indépendant du réel. L'on a introduit, ces dernières années, l'expression de « surréalité »; celle-ci ne serait que le prolongement, l'approfondissement de l'ancienne réalité. La poésie même n'en serait que l'intuition.

Nous atteignons la frontière des deux mondes entre lesquels se partage notre vie : l'homme et l'artiste à la poursuite de la réalité extérieure sont amenés au seuil de la réalité intérieure. La porte est ouverte, et ce sont d'autres problèmes qui désormais se posent; et c'est l'immense champ de la littérature psychologique qui s'ouvre devant nous. C'est ainsi que les parties les plus dissemblables de notre production littéraire d'aujourd'hui se tiennent toutes et manifestent sous mille formes diverses la marche logique et sûre d'un esprit tout à la fois unique et innombrable.

André Berge.

(*A suivre.*)

AU CŒUR DE L'ANATOLIE

II [1]

PLEINE TERRE

La terre. — Beauté de cette terre d'Anatolie, sans limites, toute nue dans le ruissellement du soleil, sans aucune végétation qui rompe le rythme de ses lignes. L'été, dévorant les herbes, lui restitue son caractère essentiel. Rien que la terre, la montagne, le rocher. On peut se croire au commencement du monde, alors que la planète, échappée au baptême du feu, naissait à peine, n'était encore polluée par aucun germe de vie.

Cette terre d'Anatolie qui fut piétinée par des races nombreuses, sillonnée de migrations, témoin de luttes et de batailles, a toujours su effacer les traces des pas humains. Il suffit d'un peu de lœss en voyage : hautes colonnes de poussière tourbillonnante qui cheminent sur le plateau, poussière d'homme et de rocher, cendres mêlées, continuellement en marche. Seules formes mouvantes à travers l'étendue, elles s'affairent à leur besogne de fossoyeuses Le vent les construit et les défait tour à tour ; elles se dissolvent et s'évanouissent. D'autres se lèvent, s'étirent et prennent leur route.

Les chaussées que les Romains ont suspendues le long des défilés, creusées dans la roche, laissent percer leurs dalles ici et là, attestant la mainmise de la civilisation antique. Mais qui se souvient de ces réseaux ensevelis sous la poussière ?

Les montagnes, rangées le long de chaque plaine, veillant de toutes leurs cimes, s'opposent aux entreprises humaines. Les

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

villages plats, taupinières de pisé, se confondent avec le sol. Les villes mêmes, séparées par des chaînes successives et des cols farouches, se tassent dans leur plaine comme au fond d'un écrin d'or. Elles ne savent pas allonger autour d'elles une banlieue indiscrète, meubler leurs environs de villas. Elles s'arrêtent net au bord d'un désert. En les quittant, le voyageur est immédiatement repris par la sensation de l'inexploré.

Étrange pays qui berça les plus anciennes civilisations et qui paraît à chaque instant la plus neuve des terres.

CÉSARÉE, LIEUX CHARMANTS...

Césarée la nuit. — Voilà un an que Césarée est reliée à Angora par une ligne de chemin de fer qui sera prolongée jusqu'à Sivas : douze heures à travers les plateaux du sud-est, pauvres de villages et sans une ville, où les gares neuves ont l'air privé de tout secours humain. Au crépuscule, des lumières s'éparpillent au pied de l'Argée (l'Erdjias) dont nous avons vu grandir la pyramide géante.

Puis, c'est la plongée dans un dédale de ruelles vides et noires. Murs aveugles, cubes de nuit plus épaisse ; maisons qui se rejoignent par le haut; fantastiques silhouettes de gargouilles découpées sur le ciel étoilé. De distance en distance, une lampe électrique éclaire si pauvrement les chausse-trapes du pavé qu'elle fait penser à un falot d'autrefois. Des gens dorment, allongés devant les seuils. Entre deux murailles se lèvent des formes blanches, les stèles d'un cimetière.

Quel silence enveloppe le jardin du lycée où nous dormirons !

L'égouttement du jet d'eau au centre d'un bassin semble une musique oubliée errant à travers ce silence. Et les masses obscures des arbres, cette fraîcheur épandue sur nos têtes, ces fleurs entrevues dans l'ombre, quelle sensation d'occident, d'outremer!... Il fait presque froid sur ce plateau de près de 1200 mètres. La cime pointue de l'Erdjias garde, à 3800 mètres d'altitude, une flaque de neige que, du wagon, nous avons longuement contemplée. Cette nuit, je retrouve dans le vent la limpidité de cette neige. J'essaie en vain de surprendre la respiration de la ville endormie. Le silence des ruelles tournant le long des murailles comme des fosses ténébreuses, rejoint le silence des étendues vides à ses portes.

L'ANATOLIE ANCIENNE ET MODERNE

Double visage de Césarée. — Le jour levant nous restitue Césarée. Déjà la lumière envolée de la double cime de l'Erdjias colore avec minutie, devant chaque fenêtre de cette longue chambre de lycée, un élément de la vie anatolienne : un bain turc aux coupoles envahies d'herbes sèches, un pan de cimetière, un tombeau sous des peupliers, une fontaine où vient boire une caravane, et ces graves minarets seldjoukides dépouillés d'ornements, et ces antiques murailles de la citadelle, patinées d'or.

Césarée ne se contente pas des légères maisons de pisé, blanchies à la chaux, comme l'ancienne Angora. Elle a choisi la pierre qui dure et se défend. Ses maisons graves, aux nobles façades à encorbellements, dérobent derrière des murs leurs cours, leurs fenêtres ouvragées, leurs escaliers extérieurs, leurs jardins. Elles sont comme le prolongement du château fort, dont les murailles puissantes ont l'air installé pour l'éternité. Seules ont souffert les crénelures des tours massives. Le bazar, fermé, arrondissant ses massifs de maçonnerie, semble une seconde forteresse. Dans l'obscurité des voûtes, les marchands barbus, au fond de leur logette, apparaissent comme les gardiens de tous ces trésors étalés : les tapis fabriqués ici même, les étoffes anciennes, les tissages, les bijoux d'argent, ciselés, repoussés, les cuirs incrustés, les harnais brodés de ces perles bleues qui portent ingénument la chance des petits ânes. Des fruits, des tas de sel gemme, des herses, hérissées de silex, voisinent avec la pacotille européenne.

Césarée au double visage... ville d'Asie à l'expression réticente. Le silence des façades closes, les formidables murailles, le mouvement nonchalant de ses rues encombrées de caravanes, les petits métiers paresseux qui se poursuivent le long des trottoirs, les femmes voilées dont les longues jupes sombres se hâtent de disparaître dans l'entrebâillement d'une porte. Cité qu'on devine travaillée d'influences européennes, repliée sur un rêve occidental. L'opiniâtreté des marchands au fond du bazar clos ; tous ces vendeurs improvisés qui guettent dans la rue, entourent l'étranger, et, silencieusement, tirent de leur poche des monnaies anciennes, des camées et des bagues. Les petites industries frauduleuses... ces tablettes soi-disant hittites, en terre cuite où sont gravés des caractères cunéiformes, imités avec conscience, et dont on vous jure l'authenticité.

Aujourd'hui, il n'y a plus un seul chrétien orthodoxe à Césarée.

Mais ne dirait-on pas que les commerçants grecs qui vécurent ici nombreux et prospères ont laissé derrière eux, en s'en allant, un peu de leur désir de richesse ? Ils formèrent les marchands turcs à leur ressemblance, de même qu'ils leur transmirent le goût des maisons bien construites, des villégiatures estivales, sur les basses rampes de l'Erdjias. Si longtemps, Césarée avait vu, chaque soir de la canicule, le bazar fermé, les échopes closes, ses marchands grecs, dans leurs longues lévites, enfourcher leurs ânes et monter à la bourgade de Talas où ils retrouvaient leurs jardins et leurs vignes !

Les Turcs de Césarée, à leur exemple, ont appris la valeur de l'argent qui permet d'orner la vie. Dans tout le pays, les Césariotes sont réputés très habiles aux marchandages, intelligents et âpres au gain. Les juifs, dit-on, ne peuvent s'implanter dans cette ville calculatrice. On raconte avec fierté l'histoire de l'enfant césariote qui jouait avec une pièce d'or et à qui un vieux Juif offrit en échange des bonbons : l'enfant sut mettre le Juif en fuite.

Faut-il croire que, sur certains terrains prédestinés, certains traits de caractère se développent comme une plante envahissante ? Toujours est-il qu'à Gul-Tépé, une ville hittite proche de Césarée, on a retrouvé une quantité de contrats de vente inscrits sur des tablettes de terre cuite. Les Hittites de Gul-Tépé étaient déjà des marchands...

La fée de lune. — Pourtant, Césarée eut une âme religieuse, si l'on en juge par la sollicitude qu'elle portait à ses *médressés* (1), à ses mosquées, à ses tombeaux, et par ses légendes où le surnaturel se mêle si tendrement à la vie.

C'est à Césarée qu'on a la première impression de la grandeur de l'art seldjoukide : portes monumentales des mosquées dont la décoration, d'une délicatesse minutieuse, applique des dentelles de pierre du haut en bas des chambranles; médressés aux murs construits en dalles énormes, comme pour défendre les richesses spirituelles vivantes à l'intérieur; ces murs de forteresse encadrent un haut portique où les sculpteurs ont prodigué les stalactites et les entrelacs.

(1) Écoles coraniques.

La plus vaste mosquée, Khounat, qui aligne dans la pénombre de sa nef une suite d'arcades dont la perspective fait rêver à quelque mystérieuse forêt de pierre, fut édifiée par une jeune fille, Mah-Péli, la fée de lune. Son père, un seigneur seldjouk opulent et puissant, ne lui refusait rien. Cependant Mah-Péli était malheureuse. Elle se croyait sans cesse poursuivie par des serpents. Ce rayon de lune, ce reflet de neige, menacé par la bête maudite, quel symbole ! En vain Mah-Péli appela des architectes et des sculpteurs, offrit à Dieu la mosquée magnifique aux arcs multiples, au *member* de bois précieux et ouvragé : le serpent continuait à la glacer d'horreur. Elle fit élever, tout proche de la mosquée, son propre tombeau, et elle prescrivit que son cercueil fût suspendu dans le vide, sous la coupole, afin que le serpent ne pût l'atteindre. Une jeune fille en proie à de telles obsessions est guettée par la mort : Mah-Péli ne tarda point à habiter la merveilleuse et funèbre demeure hexagonale que les premiers artistes de son père avaient ornée pour elle d'arabesques découpées dans la pierre, tellement aériennes qu'elles évoquent les robes dont s'enveloppait le corps charmant de la princesse de lune. Est-ce par ces petites fenêtres à double ogive que passa l'ennemi ? Comment atteignit-il le cercueil suspendu ? Comment vint-il à bout de ce revêtement de marbre et creusa-t-il cette ouverture par où il se coula jusqu'au jeune cadavre ?

Ainsi Mah-Péli qui rêva toute sa vie de se préserver du péché fut-elle souillée après sa mort par la bête immonde.

Au centre du tombeau circulaire, intact, repose sur le sol le cercueil dont la chaîne inutile s'est rompue. Il est tout habillé de caractères arabes, sculptés dans le marbre : versets du Coran ? formules d'exorcisme ? Je me penche sur l'ouverture étroite où je crois entrevoir l'ombre du serpent, je rêve à la destinée de cette princesse de lune qui laissa de si splendides protestations de sa foi, de son désir de pureté totale... et qui ne fut point exaucée.

La Césarée antique. — La ville, ceinturée de ses vieux cimetières, s'arrête net au bord de la plaine. Charles Texier, voyageant en Asie Mineure, déclare que Césarée, toujours victime des feux souterrains, a dû se contenter de son château, Kassabah, et renoncer à s'enclore d'une muraille, afin que ses habi-

tants, à l'heure des tremblements de terre, puissent fuir dans la campagne.

Par delà les stèles et les tombeaux à coupoles, c'est le terrain vague où flottent des écharpes de poussière, comme une enceinte impalpable. Dans la direction de l'Erdjias, le sol monte doucement vers un demi-cercle de collines, premières marches avancées du volcan. Pelées, sans arbres, sans verdure, elles ne sont point désertes. Ici un amoncellement de pierres; là, un arc en équilibre sur un pilier : de toutes parts des ruines se lèvent au flanc des deux chaînes de collines parallèles à l'éminence que nous gravissons.

Au fur et à mesure de la montée, je vois surgir la ville morte, déployée en amphithéâtre à droite et à gauche de l'éperon central dont nous atteignons le sommet. Elle se répand dans la plaine, elle gravit les contreforts de l'Erdjias. Le regard saisit le plan magnifique et volontaire de cette cité hardie qui avait élu domicile sur les ressauts du volcan, et s'adossait à ses rampes.

Des tas de pierres sans fin, des murs tragiques, ouverts, se défendant encore, des arcades demeurées debout, des pans de maisons bouleversées qui laissent entre elles le vide de leurs terrasses et de leurs jardins. A nos pieds, elles enferment des espaces de steppe où paissent des moutons. Elles deviennent confuses dans l'éloignement; les yeux attentifs en découvrent d'autres qui se perdent parmi les roches éruptives : en face de cette immensité de ruines, on demeure stupéfait.

A Césarée, les guides pour étrangers sont encore inconnus. Quel repos de ne pas chercher à identifier des thermes, un cirque, un temple, un palais ! Il semble que la ville tout entière vienne à notre rencontre, dans une confusion émouvante, morte et pourtant debout, impérieuse et humiliée, éternelle peut-être comme ce volcan qui dresse au-dessus des ruines son peuple de cônes éteints. Sans crainte, elle avait choisi pour cadre cette violence désarmée, de cette hauteur elle regardait la plaine se déployer à l'infini.

A cette place même où s'est écroulée cette muraille que je touche, quelle villa ouvrait à chaque aurore ses fenêtres sur l'admirable ensemble de la montagne et de la cité? Quelle patricienne, romaine ou byzantine, leur a souri, matin après matin? De toute cette multitude de demeures humaines qui

furent, un jour, vivantes, belles, remplies de pensées et de désirs, on sent venir très doucement comme une palpitation du passé, voix silencieuse qui s'éveille, écho assourdi d'une vie intense et disparue. Cette Cappadoce mystique, qui donna au monde un géographe universel (1), une famille de saints, un des plus grands capitaines de l'histoire (2), apparaît soudain plus accessible. J'interroge la ville morte, comme un livre dont on essaie de retrouver le langage.

La vieille cité des rois de Cappadoce appuyée aux marches de l'Argée, comment s'agrandit-elle au point d'abriter 400 000 âmes, selon le dire de l'histoire, lorsque, sous Valérien, elle fut saccagée par Sapor, le fils d'Artaxerxès Ier? Le siècle suivant la retrouve prospère : c'est sur ces collines que joua saint Basile enfant. C'est ici qu'il revint, brillant avocat, donner son cours de rhétorique. Est-ce en contemplant la cime hautaine de l'Argée qu'il sentit la vertu du silence et qu'il eut la première vision de l'ordre qu'il devait fonder? Son monastère, au bord du fleuve Iris (le Yeschil Irmak) qui fut le prototype de tous les monastères d'Asie Mineure, et de presque tous les monastères d'Orient, comme on voudrait en retrouver les vestiges! Basile le Grand, évêque de Césarée... Laquelle de ces demeures était la sienne, tandis qu'il écrivait, en face de ce paysage magnifique, son *Discours sur l'utilité des livres profanes*, son traité de l'ascétisme et les *Six jours de la Création*?

LA CAPPADOCE MYSTIQUE

L'Église des fous. — Il faut passer par Talas, l'ancienne villégiature des marchands grecs. L'Argée est comme l'achèvement d'une série de montagnes coniques, postes avancés du Taurus, alignés au bord de cette plaine plantée de quelques tombeaux. On dirait que la nature a procédé par essais avant d'arriver à parfaire la montagne superbe aux cratères échelonnés. L'Alidagh, à double pointe aussi, énorme pain de sucre, réplique amoindrie de l'Argée, domine la côte où s'agrippe Talas.

La bourgade, encastrée dans le rocher, se confond avec lui. L'œil ne distingue qu'un amoncellement de pierres. Ce n'est

(1) Strabon est né à Amasia dans l'ancienne Cappadoce.
(2) Nicéphore Phocas.

qu'à l'instant où la route commence à monter que les constructions se dégagent de leur cadre rigide, si rapprochées qu'elles forment une seule masse dans un pêle-mêle de murs écroulés. Peu à peu se dessinent des coupoles d'églises, des silhouettes de maisons grecques, élégantes, vastes, voisinant avec des maisons turques à encorbellements. Les vergers et les jardins descendent la colline, s'étalent à ses pieds.

A mi-hauteur, un peu distante, la villa que Césarée offre au Ghazi, inachevée encore, avec son toit de tuiles rouges et ses arcs portés par des colonnes. Tout au sommet, le lycée et l'hôpital américains.

Pour atteindre cet étrange village de Zindji-déré, il faut contourner l'Alidagh et gravir de longues ondulations nues. Il apparaît enfin, enseveli sous des noyers, îlot de verdure épaisse à quelque mille six cents mètres d'altitude. Récemment vidé de deux cents habitants grecs, il resserre ses toits dans des monceaux de pierraille. On ne devine pas si la maison qu'on regarde, entre ces murailles croulantes, est vivante ou morte.

Au sommet du village, une vaste place sépare l'église d'une ancienne caserne ombragée d'abricotiers chargés de fruits et qui loge aujourd'hui des orphelins de guerre. Ils ont de sept à treize ans et quelques-uns davantage. Ils jouent sur la place en attendant d'aller dormir dans leurs vastes dortoirs. En septembre, lorsque recommenceront les leçons, ils seront plus de six cents. On organise pour eux un réfectoire dans l'église grecque désaffectée.

Zindji-déré, le ruisseau de la chaîne : (1) l'église dont la coupole se profile au-dessus d'un long mur aveugle, ponctué de gargouilles, a baptisé le village. Des Grecs, chassés de Syrie, étaient venus s'installer à trois kilomètres d'ici. Pour construire leur église à cette place favorisée, qu'un ruisseau comble de verdure, ils creusèrent un tunnel par où ils transportaient leurs pierres de taille. Afin de se retrouver dans ces ténèbres, ils avaient installé le long du boyau une chaîne à laquelle ils s'appuyaient durant leur marche difficultueuse. Ainsi l'église surgit-elle au grand jour comme par miracle.

Cette légende correspond peut-être à quelque vérité, puisque,

(1) Cette traduction s'applique à une forme corrompue de l'expression Zindji-déré. En réalité, Zindji signifie l'Arabe, le noir. Zindji-déré, la vallée de l'Arabe, souvenir des Syriens qui fondèrent l'église.

m'assure-t-on, l'ouverture du tunnel fut retrouvée et qu'on a pu le suivre et parcourir quatre cents mètres. Au delà, les parois se sont écroulées.

Basse et trapue, défendue par sa longue muraille, la coupole s'appuyant à une construction cubique, l'antique église garde une expression austère. Trois arcs romans portés par des colonnes donnent accès dans une cour encombrée de pierres tombales qu'on a retirées de la crypte.

L'atelier de menuiserie installé dans la nef, les ouvriers qui polissent les longues tables du réfectoire, ne lui enlèvent rien de sa gravité ni de son silence. Les chaudes couleurs des fresques déroulées le long des murs et fondues dans la pénombre ne lui communiquent aucune douceur, pas même cette sainte Cène, ni ce saint Jean très jeune incliné devant le Christ, naïves figures à demi effacées, dont les plus basses, à portée de la main, ont les yeux crevés, crevés par des soldats, nous dit-on, qui voulaient sans doute se défendre de tous ces regards humains que la loi du Coran interdit. Avec ses lourds piliers, ses arcades cintrées, ses portes aux verrous énormes, et bardées de clous, son aspect de prison autant que de sanctuaire, l'église de Zindji-déré déconcerte; elle a la physionomie fermée de ces très vieux prêtres qui connaissent trop d'histoires tragiques. Pendant des siècles, ses voûtes basses ont retenti de cris étouffés par les murs, de gémissements qui n'avaient plus rien d'humain. Car elle est l'église des fous. Quelle fut l'origine de cette longue tradition? Quel miracle initial amena par la suite l'interminable cortège des aliénés qu'on amenait ici recouvrer la raison? On les introduisait dans la crypte, divisée en cellules souterraines. On les abandonnait aux ténèbres, aux forces qui se manifestent dans la solitude totale et dont l'église était la réceptrice. Au bout de quinze jours, affaiblis, calmés, ils ressortaient, rendus à leur personnalité véritable, guéris enfin

La réputation du sanctuaire était si bien établie qu'il en venait de tout le pays, des musulmans aussi bien que des chrétiens, confondus dans la même grâce, participant au même bienfait, et si nombreux qu'on les hospitalisait dans la maison, encore debout, face à l'église, en attendant leur tour d'incarcération; les plus dangereux étaient attachés à ces anneaux de fer encastrés dans le mur extérieur jusqu'à ce qu'une place fût

libre au fond de la crypte. L'église, assiégée de déments, leur prodiguait sa vertu. Le souvenir de tant de souffrances semble gravé sur ces pierres. Sera-t-il effacé par la jeunesse des orphelins qui viendront s'asseoir autour des tables qu'on leur prépare ?

La confiance du peuple en l'église miséricordieuse aux fous ne s'est pas affaiblie. Hier, encore, deux paysans, venus de loin, amenaient à Zindji-déré leur fils dément, et suppliaient qu'on voulût bien l'interner dans le caveau. En vain leur affirmait-on que l'église était désormais inopérante, refusée aux fous, et que le temps des miracles ne reviendrait plus. Le vieil homme et la vieille femme refusaient de le croire, prétendaient qu'on retirât les planches obstruant l'ouverture de la crypte. Ils ne voulaient pas s'en aller avec le pauvre être vacillant qu'ils avaient cru guérir. Il le fallut néanmoins. Têtes basses, ils reprirent la route. Pour la première fois, on vit un fou descendre la côte de Zindji-déré, remportant sa folie.

Les mille et une églises. — La vaste plaine de Césarée au sud, la chaîne de volcans que l'on tourne, et puis une série de longues marches rocheuses qui montent lentement jusqu'à la crête d'où l'on domine Urgub.

Est-il ville au monde dotée d'un cadre plus extraordinaire ?

Tout le long de cette vallée à nos pieds, déployée autour de ce rude promontoire, moutonnent des troupeaux de rochers, levant leurs têtes ponctuées de trous circulaires. Sur un versant, un village sertit ses façades dans le tuf volcanique : on ne sait plus si l'on voit un village ou un bloc plus tourmenté que les autres.

Contre la falaise qui borde l'horizon, Urgub se blottit avec son minaret, son église grecque, ses peupliers. Une partie de la ville habite le rocher qui ouvre des fenêtres et des arcs inattendus ; les maisons s'adossent à la paroi perforée, se confondent avec elle. Dans le lointain, des massifs de basalte criblés de lucarnes continuent le jeu. Paysage fantastique où les objets familiers changent d'aspect, où la bourgade épouse la montagne, où la montagne devient cité... Si l'on retrouvait une ville dans la lune, sans doute aurait-elle la silhouette d'Urgub.

Les habitants de ce rocher, dans cet endroit perdu si bien

clos entre ses falaises, ont leur enfance hantée par les mêmes visiteurs qui enchantèrent la nôtre : n'avons-nous pas découvert, sur la table de l'auberge d'Urgub, une traduction turque, en caractères arabes, des contes de Perrault et des contes de Grimm? Ah! Cendrillon, Peau d'âne, le Petit Poucet errant parmi ces Troglodytes!

Au sortir de la ville, le chemin creusé dans une pierre rose et lisse gravit une suite de défilés aux dentelures aiguës. Bientôt, elle surplombe de vastes espaces de vignes enfermées dans des murs naturels et qui laissent pendre sur les dalles chauffées des grappes de Chanaan.

A sept kilomètres d'Urgub, il faut quitter la voiture, traverser les vignes, descendre des rampes glissantes, contourner des vallonnements où sont enfermés de petits jardins méticuleux, surveillés par des blocs percés de fenêtres, — un dédale où le guide lui-même se perd, — et l'on arrive tout à coup au bord de cette vallée de Gueurémé qui a confondu d'étonnement le voyageur Paul Lucas, et, après lui, Charles Texier, chargé par le gouvernement français, au milieu du dernier siècle, d'entreprendre une description de l'Asie Mineure.

« Il est difficile de trouver en Europe un monument plus singulier et plus inconnu que celui-là... » Une vallée immense, déserte, peuplée de cônes de pierre qui la hérissent sur toute sa largeur et jusqu'à l'horizon; sveltes pyramides en miniature, blanches, effilées, et qui se suivent, une à une, ou groupées, parfois escaladant de hautes terrasses : tufs volcaniques, tendres pierres que le travail des eaux a lentement découpées dans la falaise, érodées et polies. On dirait une procession gigantesque, une foule en marche, brusquement pétrifiée.

Et tandis qu'on se hâte de descendre, d'atteindre cette vallée d'un autre monde, on s'aperçoit que les ombres régulières qui marquent la base des cônes sont des portes : ces pyramides naturelles furent évidées par les hommes, aménagées en cellules, en oratoires. Les blocs puissants appointis au sommet, percés de larges ouvertures en demi-cintre, figuraient des églises, et la plus haute terrasse portait une cathédrale dont on distingue de loin les arcs sculptés. Les cônes innombrables qui se pressent à perte de vue étaient donc des habitations, des lieux de prière, des tombeaux?

Étroites cellules où ne demeurent plus que les sépulcres

creusés à l'intérieur. Souvent elles ouvrent sur une chapelle dont les murs étaient couverts de fresques; des figures de saints écaillées vous regardent entrer, et parfois les yeux du Christ, grands ouverts au-dessus d'un autel où un peu de cire est restée. Absolument vides, elles ne possèdent plus que les effigies sacrées que chaque jour efface davantage. Les tombeaux eux-mêmes ont perdu leurs cadavres, quelques ossements sont épars devant les seuils.

Longtemps, je me retourne pour contempler encore l'étonnant paysage de pierre. Le soleil oblique peint en rose vif la multitude de cônes où se dessinent, plus nettes, les ouvertures noires. Enfermés entre les falaises violettes et les bancs de sable clair, ils s'enfoncent peu à peu, s'effacent, tandis que monte à l'horizon, au-dessus des longues côtes pierreuses, le village des « Trois citadelles », foré dans un rocher à triple pointe, habité par des hommes, et qui semble si bien le prolongement de la nécropole qu'il n'apporte à ce désert de tuf aucun rappel de la vie.

UN CENTRE DE CULTURE ISLAMIQUE, SIVAS

Sivas. — A 400 kilomètres de Koniah, à l'est, et remontant vers le nord, après avoir franchi des plateaux de plus en plus élevés, le dernier col atteint, on découvre Sivas dans la profondeur.

Elle apparaît toute petite au milieu d'un plateau circulaire, entourée d'un cirque de sommités qui se haussent les unes derrière les autres, et, par-dessus d'interminables épaulements, contemplent cette blancheur réduite, ceinturée de verdure, — la ville, si peu de chose, écrasée par son formidable univers de montagnes, et cependant plus vaste que lui, car elle est un centre de pensée humaine.

Autour d'elle divague le Kizil-Irmak qui traîne le peu d'eaux que l'été lui a laissées. Les yeux cherchent en vain le défilé par où il força l'entrée de ce plateau hermétique : ils ne discernent que des parois à pic, rapprochant leurs éboulis et leurs rochers dans la confusion du crépuscule.

Tandis que la voiture est aux prises avec les abrupts tournants de la descente, Sivas allume comme à regret de pauvres lumières clairsemées. La première impression, dans ces rues

toutes noires, au pavé inégal, où l'on chemine derrière une lanterne, c'est ce murmure d'eau courante qui accompagne nos pas précautionneux. On dirait un lacis de ruisseaux invisibles suivant le passant avec une discrète chanson de bienvenue. Au grand jour, nous contemplerons chacune de ces fontaines de pierre, parées de sculptures et ressemblant à des vieilles secourables, assises à l'angle des murailles. Elles épanchent une eau vigoureuse qui court sous le pavé.

Sivas, ville de montagne, rafraîchie par des sources, a des arbres pour l'éventer. Ses peupliers développent tout autour d'elle, comme une enceinte vivante, des rangs de crénelures vertes, au bord de la plaine brûlée.

Toutes les maisons de Sivas sont en pisé, blanchies à la chaux : des bois noircis soutiennent les encorbellements. Elles se coiffent de bonnes toitures inclinées qui défient les neiges. Elles ont une modestie pareille. Aucune ne se laisse remarquer. Son konak, son lycée datent déjà de loin; leurs longues façades s'assortissent à la simplicité des vieilles maisons turques. Tout le luxe est réservé aux médressés et aux mosquées. Une construction la dépare, d'une laideur prétentieuse et toute moderne : la villa du vali. Ne la regardons pas.

La cité se rassemble autour d'une butte qui portait jadis la citadelle. Aujourd'hui ne demeurent plus là-haut que la tour de l'horloge et quelques pauvres maisons de terre, rappelant celles des paysans d'Anatolie. La cuisine et le ménage se font en plein air : des femmes écrasent du grain avec un lourd pilon de bois.

Une salle de lycée. — C'est en septembre 1919 que se tint à Sivas le congrès qui élabora le pacte de la République turque et prépara le transfert du gouvernement national à Angora.

Une longue salle de lycée, à six fenêtres, sévèrement peinte en gris, alignant des panneaux ornés de fleurs géométriques en grisaille, et dont le plafond cloisonné est fleuri de petites corolles aux tons vifs répandues entre les baguettes dorées, tel est le décor où s'acheva le premier acte du drame qui devait se dénouer magnifiquement.

C'était peut-être l'heure la plus critique de la Turquie. A Constantinople, le découragement démoralisait les élites

aussi bien que le peuple. Les Grecs occupaient Smyrne. Les Anglais parlaient en maîtres. Le Sultan paralysait les efforts des patriotes. On le savait prêt à signer un traité qui serait la déchéance définitive. La Turquie envahie, sans armée, sans ressources, semblait à bout...

Mustapha Kémal et sa poignée de fidèles siègent dans cette salle. Ils groupent les éléments de force. Ils constituent un faisceau de volontés inébranlables. Ils rompent les relations avec Stamboul. Lorsqu'à la fin de septembre les membres du Congrès quittent Sivas, un comité permanent est formé, revêtu des prérogatives du Gouvernement, et prêt à lutter jusqu'à la mort. Désormais, la résistance s'organise : cinq semaines après l'occupation de Constantinople, Mustapha Kémal pourra convoquer à Angora, le 23 avril 1920, l'Assemblée nationale.

Les autorités municipales de Sivas ont décidé d'installer dans cette salle historique un musée de la République; tout d'abord on lui restituera les quinze fauteuils et les tapis, prêtés au Congrès par des notables et qu'un comité de patriotes a rachetés. Et l'on consacrera aussi l'étroite chambre austère qui, pendant près d'un mois, fut celle de Mustapha Kémal, où flottèrent ses grands rêves, où chaque soleil levant voyait grandir ses espérances.

Le Médressé bleu. — Sivas, recueillie, sommeillante un peu, n'a pas oublié qu'elle fut un centre de haute culture, une sorte d'université coranique. Dans les séminaires, spécialisés comme des facultés, on enseignait la médecine, la jurisprudence, la philosophie, la théologie.

Aujourd'hui elle est déchue de cette grandeur. Mais en Turquie, les souvenirs vivent longtemps...

Tous ses médressés sont fermés; ses étudiants ont pris le chemin des universités laïques. Les charmants séminaires, pleins de sourires, qui alignaient avec bonhomie leurs cellules autour d'un jardin, ont reçu de nouvelles destinations. Il en est qui les attendent encore, comme celui des médecins, dont l'huis entrebâillé laisse apercevoir une cour envahie d'herbe. Un autre sert de dépôt pour les soldats. Celui-ci, tout proche du beau minaret en brique rose, penché comme la tour de Pise, a cédé la place à une école primaire. Du moins peut-on admirer le grand style de sa porte que surmontent deux minarets déca-

pités par un tremblement de terre. Quelle école, en Europe, pourrait s'enorgueillir d'une telle porte ? Le sculpteur seldjoukide a prodigué les entrelacs tout le long des bandeaux qui encadrent une ogive élancée.

Les étudiants, en franchissant un tel seuil, devaient se sentir acheminés vers un monde où l'intelligence, l'art, la poésie se rencontrent; la beauté vivante des formes était comme un premier degré de l'initiation aux beautés abstraites de la pensée.

Enfin, voici le Gueuk Médressé, le « médressé bleu », presque intact depuis le XIIIe siècle. Ses hautes murailles, en pierres lisses et dorées, flanquées de tourelles rondes dont les plus rapprochées sont ornées de sculptures, l'enferment hermétiquement. Il évoque, en raccourci, la silhouette de ces villes du sud-est anatolien, qui se dissimulent derrière une enceinte d'allure cyclopéenne.

Encastrée dans cette muraille austère s'épanouit la porte, comme une œuvre d'art parfaite, symbolisant la grandeur des lois, la richesse de la vie de l'esprit. Les caractères arabes d'un verset du Coran imposent le thème linéaire de la décoration. Saisis dans un réseau de pierres d'une délicieuse élégance, ils se confondent avec les arabesques, se répandent sur tout l'ensemble, règnent en maîtres parmi les rosaces et les dentelles. L'ordre rigoureux qui répartit ces motifs n'exclut ni la fantaisie, ni la profusion, une fantaisie qui se soumet à la spiritualité dominante.

Cette porte du médressé bleu... on voudrait connaître le nom de l'architecte mystique et génial qui l'a conçue. Elle élève, comme deux flambeaux, ses minarets de briques, renflés sous leur galerie, ornés de losanges que dessinent des angles en relief sur le fond de briques unies, entre des coulées verticales de faïence bleue.

Nous entrons. Un jardin rectangulaire autour d'une pièce d'eau ; trois longs peupliers minces confrontent leurs colonnes vertes avec les colonnes roses des minarets. Protégées par un rang d'arcades de pierre, les logettes des étudiants se suivent sur le pourtour, encadrant deux *turbés*, vis-à-vis l'un de l'autre, dont la voûte est revêtue de faïence bleue, ce bleu au reflet de turquoise, le bleu seldjouk, dont le secret est perdu.

La figure du vieillard qui nous accueille, comme elle s'ac-

corde à la sérénité de cette retraite ! Entre ces yeux clairs que le temps a laissés intacts, et le médressé bleu où il a passé les deux tiers de sa vie, il y a de mystérieuses affinités. Pendant quarante ans, ce *hodja* fut le gardien bénévole du sanctuaire qu'il n'a pas cessé de vénérer et de servir, auquel il prodigue ses soins : c'est lui qui ramasse pieusement les faïences tombées, relève les sculptures et les range dans la cour. Il dessert la mosquée que nous découvrons dans l'alignement des logettes. Il a installé un petit musée où il a rassemblé des marbres, des objets rituels appartenant aux derviches, des vêtements sacrés. La jeune République, en désaffectant le médressé, nomma le hodja conservateur de ce musée et lui alloua un traitement modeste. Pour la première fois de son existence, la soixantaine dépassée, il dispose d'un peu d'argent. En souriant, il apporte des verres de thé parfumé : personne comme lui ne sait préparer le thé. Je regarde sa demeure : une cellule, une banquette revêtue d'un tapis, un réchaud dans une excavation de la muraille..., — et la fontaine du jardin, les plantes, le silence du médressé bleu où l'âme en paix se rapproche des grandeurs invisibles.

J'ai connu à Sivas un homme parfaitement heureux.

TOUJOURS PLUS A L'EST

Six jours de marche... — Combien de kilomètres de Sivas à Malatia ?

— Six jours de marche, répond l'ânier avec résignation.

Tandis que le chauffeur s'affaire autour de la voiture, nous regardons la caravane chargée, prête à partir. Six jours de marche... nous aurons donc cinq jours à vivre de plus que ces hommes, cinq jours au cours d'une seule semaine...

C'est ainsi que l'on évalue les distances, en Anatolie, par jours de marche. Six jours... sept jours... dix jours... Que de fois nous les avons entendues ces paroles, rendant sensible l'antique mesure des relations humaines ! Pour ces caravaniers, aujourd'hui comme au moyen âge, la route de Sivas à Malatia, c'est six jours de marche.

Un soir que nous nous attardions à regarder des caravanes arrêtées autour d'une fontaine, notre compagnon turc appela le chauffeur ·

— Dépêchons-nous ! Nous sommes en retard !

Alors un ânier s'étonna ingénument :

— Vous êtes en voiture et vous parlez d'être en retard !

Eux, ils ne sont jamais en retard. Leur marche lente est ordonnée par les fontaines et les *han*, par l'ardeur du soleil, par la rigueur du temps. Ils savent bien qu'ils arriveront à leur heure, une heure qui peut se reculer selon la volonté des éléments ; qu'importe une nuit de plus ? Ils ne songent pas à s'impatienter ou à se plaindre : leur destinée n'est-elle pas de marcher toujours ?

Les jardins de Malatia. — Malatia, c'est le paradis, affirmait sans convoitise le vieux sage du médressé bleu, car il savait bien qu'il est plusieurs paradis et que lui en porte un dans son cœur. C'est vers ce paradis de Malatia que nous sommes en route. Il n'est pas aisé de l'atteindre.

Un col abrupt au sud de Sivas donne accès sur une suite de hauts plateaux immenses et vides d'humanité, séparés par des montagnes qu'il faut gravir. La route, vertigineuse parfois, est bossuée de rochers, percée de trous, traversée de coupures. Il arrive que l'on envie les ânicrs qui ne risquent pas de s'effondrer avec une voiture rétive au fond d'un précipice... Il y a des ponts trop dangereux que l'on contourne, des lits de rivière qu'on passe à gué.

Des plaines à 1 600 mètres d'altitude, bornées de montagnes, qui semblent assises en rond autour d'une table trop vaste ; des étendues où l'on ne voit point d'eau, seulement les miroirs blancs des lacs de sel, point d'arbres, à l'exception de quelques peupliers qui barrent de traits sombres la silhouette pauvre d'un village de torchis ; dans les endroits favorisés, des champs de blé, abritant leurs épis maigres au revers d'une ondulation.

Lorsqu'après des espaces et des espaces de terre aride, quelques saules paraissent dans un creux où s'oublie un fil d'eau, lorsqu'un champ couleur de cendre verte se découpe au flanc des rochers rouges, comme un bouquet dans une potiche, les yeux s'arrêtent longuement à contempler ce prodige.

Longue vallée ardente du Kouroutschaï, d'où le fleuve, à cette heure, est absent : dédale de montagnes à pic, terre et roc, parois, surplombs ; aucun mouvement dans ce paysage de pierre, si ce n'est le vol des aigles qui dépècent le cadavre d'un

cheval au bord de la route, et que l'auto dérange au milieu de leur festin. Les deux villages que nous traversons, deux sous-préfectures aux maisons de pisé, paraissent plus séparés l'un de l'autre que les capitales de deux grands pays, — trois jours de marche, diraient les âniers. Dans le second, Hekim Han, nous buvons un verre de thé autour d'une table dressée au bord de la route. Les habitants se rassemblent aussitôt; ils nous regardent prendre des notes. Un jeune homme s'écrie :

— Ils écrivent ce qu'ils pensent de nous. Et ils diront chez eux : les Turcs sont comme ci et comme ça...

La route aborde des chaînes plus âpres, monte encore, après tant d'ascensions ! Je regarde le soleil mourir sur les pics tourmentés. La montagne que nous gravissons s'abaisse tout à coup, et le désert de cimes se déploie jusqu'au fond de l'horizon. Des cônes, des aiguilles, des massifs échelonnés comme un peuple immobile, gigantesques vagues dont l'élan formidable fut brusquement enchaîné.

Malatia, vers laquelle nous glissons maintenant d'une allure folle, le long des pistes de loess. Malatia, jardin des hauts plateaux d'Anatolie, pays de vignes et d'arbres fruitiers, opulentes cultures au bord des ruisseaux. Après ce dévidage de terres incultes, de poussières et de chaumes, ces plateaux nus, ces cols, ces labyrinthes de montagnes brûlantes, quelle sensation de fraîcheur, lorsqu'on voit, pour la première fois, depuis des semaines, la route se border de grands arbres et de jardins : après les impondérables beautés des lignes et des nuances, l'humble beauté tangible des feuilles !

La nuit est venue. La ville s'est piquée de lumières. Mais je les distingue, ces jardins humides à travers leurs bordures de maïs. Et je me retourne vers eux lorsque la route aborde un boulevard en construction.

Depuis six semaines, Malatia est dotée de la lumière électrique. Elle flambe à cœur joie, de toutes ses ampoules neuves, qu'elle prodigue avec une vanité ingénue. Une pancarte suspendue au travers d'une rue porte cette inscription en caractères arabes :

Maintenant, tu es inondée de lumière,
Tu es heureuse, Malatia!

A l'entrée de la ville, un café tout neuf, aux longs vitrages, brille comme un phare. Blanchi à la chaux, orné d'un portrait tissé dans un tapis, le portrait du Ghazi, il est rempli de consommateurs, qui boivent en silence du café ou des limonades, autour des tables rapprochées. Ceux qui parlent n'élèvent pas la voix. Quelques-uns ont déposé leurs babouches sous la chaise où ils se tiennent accroupis. Rien que des hommes : les seules femmes sont les deux chanteuses étrangères aux cheveux trop frisés, qui occupent l'estrade et débitent avec ennui des mélopées turques d'une tristesse obstinée.

Je distingue des jupes immobiles derrière les vitres, et, de l'autre côté de la route, posées sur le terrain vague, des silhouettes alignées, voilées de blanc, comme un rang de statues. Les femmes sont venues, elles aussi, recueillir des bribes de musique et regarder de loin leurs maris et leurs fils. Mais elles demeurent dans l'ombre, invisibles, anonymes. Les coutumes séculaires ne se brisent pas en un jour...

Il avait raison, le vieux sage du médressé bleu. Ce que j'ai retenu de Malatia, ce n'est pas le vaste projet d'agrandissements déjà commencés, les boulevards, la promenade où l'on vient de planter des arbrisseaux, ni son lycée à peine inauguré, ni l'école primaire toute neuve, ni l'hôtel dont les fondations sont prêtes et qui remplacera une auberge indescriptible, pas même son bazar installé sous des toiles tendues et des berceaux de vignes, et où se presse une foule bigarrée, le pêle-mêle des caravanes, les femmes kurdes aux longues nattes pendantes, aux turbans rouges, — c'est la profusion de ses jardins.

Ils interposent entre la ville et sa plaine large de 60 kilomètres, une bordure de frémissantes oasis. Le long des vieilles rues, on voit déferler leur verdure par-dessus les murailles d'argile séchée. Les maisons, qui n'ont passé au lait de chaux que leurs façades, baignent leur rez-de-chaussée dans les feuilles. Les fruits les plus beaux s'entassent aux devantures des boutiques ; à chaque pas, c'est un écroulement de pommes, de poires, de pêches, de brugnons, de pastèques. Quant à ces raisins de Malatia, que les petits ânes transportent à travers les montagnes, ont-ils leurs pareils quelque part dans le monde? Ces grappes trop pesantes, ces longues pulpes dorées

aux sucs trop capiteux... Il est vrai que, lorsque nous connaîtrons les raisins roses d'El Aziz, nous les trouverons plus parfumés encore.

Si l'Anatolie avait seulement de l'eau, elle deviendrait la vigne préférée, l'espalier de choix, le jardin fruitier de l'Europe.

LE LION HITTITE

Le chef de la mission américaine, qui a entrepris des fouilles aux environs d'Alichar et se propose de rechercher les Hittites dans toute l'Anatolie, nous avait dit :

— N'oubliez pas le lion hittite d'Ordussu!

Ordussu est un village entouré de jardins, proche de Malatia.

A mi-hauteur d'une éminence sablonneuse, piquée de touffes d'herbes sèches, dans une cavité, sous la terre légère qui le protège, nous avons découvert le lion hittite, sculpté en relief le long d'une dalle couchée.

A mesure que la pelle déblayait le sable, nous l'avons vu paraître, de minute en minute plus vivant. L'encolure, le mouvement des reins abaissés, l'admirable courbe du dos, le rythme des pattes musclées : il est en marche, sans se hâter, sûr de sa force. Le cou brisé porte en avant la tête absente. Elle a été tranchée, nous dit-on, et envoyée au musée de Stamboul. Cependant le corps est tellement expressif, il s'appuie si bien sur les membres puissants, il avance avec tant de majesté, la queue nerveuse battant le sol, que l'on oublie l'affreuse mutilation.

Pieusement nous balayons de la main sa crinière, dessinée en creux par une série de spirales, et les signes hiéroglyphiques marquant le sommet de la dalle. Sans doute s'agit-il là de l'écriture figurée des Hittites, cette pictographie autochtone que les savants n'ont pas encore déchiffrée. Quelle parole expriment ces signes où l'on reconnaît un oiseau parmi des formes étranges? Une invocation? Une prière du sculpteur à jamais inconnu qui exécuta ce chef-d'œuvre?

De l'est à l'ouest, du nord au sud, la terre d'Anatolie a son sous-sol occupé par les Hittites, peuple mystérieux dont on ne

sait pas grand chose, sinon qu'ils possédèrent trois écritures, qu'ils furent de grands artistes et construisirent des villes aux portes monumentales défendues par des lions.

Les auteurs grecs ne les connurent point. La Bible seule mentionne leur nom.

Les Hittites ne s'imposèrent à l'attention des archéologues qu'à la fin du siècle précédent, à partir du moment où la mission Chantre sonda divers tells hittites (1893) ; dès lors les assyriologues des deux mondes se sont mis à la besogne. Il n'est pas très facile de se frayer un passage parmi leurs hypothèses contradictoires.

De la race des Hittites on ne sait à peu près rien, de leur histoire la plus ancienne, rien encore. Peut-être furent-ils apparentés à ces Élamites qui, au quatrième millénaire, témoignent d'une civilisation très avancée, dont Suse est le foyer. Mille ans après, on constate dans tout l'Élam et dans le nord de la Mésopotamie l'existence d'une civilisation sumérо-élamite. « Si nous ne pouvons exactement la saisir à ce moment en Cappadoce et en Syrie, dit le docteur G. Contenau (1), nous rencontrerons un peu plus tard dans ces deux pays une civilisation qui est la conséquence d'une culture analogue à celle de Sumer, au début de l'époque historique. »

Ainsi nos Hittites, au moment où ils se laissent étudier, c'est-à-dire au deuxième millénaire, révèlent de longues ascendances d'une culture dont les savants n'ont pu reconnaître encore les éléments. Les analogies relevées entre la céramique des Élamites et celle des Hittites, entre les cachets plats dont se servaient les deux peuples, semblent appuyer l'hypothèse d'une origine commune.

D'autre part, le docteur Contenau remarque que la civilisations des Sumériens « suggère le souvenir d'un ancien habitat en pays montagneux... » Vers l'an 2850, des documents retrouvés simultanément en Égypte et en Assyrie, mentionnent l'expédition du vieux roi de Babylone, Sargon, en Cappadoce pour secourir une colonie de marchands, — les uns disent assyriens, les autres babyloniens, — installés à Ganesh (Gul-Tépé), près de Césarée. M. Contenau voit, dans l'art assyrien, « la suite logique de la glyptique propre à la colonie assyrienne

(1) *Manuel d'archéologie orientale*, par le docteur G. Contenau.

de Cappadoce de la fin du troisième millénaire ». M. Otto Weber (1) va plus loin. Pour lui, si les Babyloniens sont des Sémites « sumérisés », les Assyriens, dit-il, sont des Hittites « babylonisés ». Peut-être, le pays d'origine de ces Hittites « babylonisés » était-il la région de Gul-Tépé sur l'Hallys. « Dans cette région, en effet, le dieu Assur est autochtone, et c'est peut-être de là que la ville d'Assur a été colonisée au début du troisième millénaire. »

Car ces Hittites étaient un peuple entreprenant. « Ces terriens invétérés, dit M. Dussaud (2), ne connaissent pas l'obstacle des chaînes escarpées, et c'est par les défilés de la Commagène qu'ils s'étendent vers l'Euphrate, jusqu'en Mésopotamie. »

Déjà vers l'an 2000, on les trouve en pays de Chanaan, puisque Abraham s'adresse aux Hittites, les possesseurs du sol, pour obtenir un sépulcre où il ensevelirait Sara. Et les Hittites de répondre avec courtoisie : « Tu es un prince de Dieu au milieu de nous; enterre ton mort dans celui de nos sépulcres qui te plaira le plus ; aucun de nous ne te refusera son sépulcre pour enterrer ton mort (3). » Alors Abraham se prosterne devant les Hittites.

La Bible les mentionne à plusieurs reprises : Esaü épousa Judith, fille de Beeri le Héthien. Enfin le malheureux Urie, dont le roi David prit la femme, cette Bathschéba si belle, qui donna le jour à Salomon, Urie était un Hittite.

Cependant les Hittites avaient repoussé en Assyrie la colonie de Cappadoce. Vers 1925, ils saccagent Babylone. Ils s'infiltrent dans la Syrie. Ce furent les Égyptiens qui les arrêtèrent, Ramsès II leur imposa un traité d'alliance dont les termes sont connus et épousa la fille du prince de Chatti. Les Hittites conservaient leur ville de Karkémish, dans la haute Syrie, où ils se maintinrent longtemps après que leur confédération d'Asie Mineure eut été submergée par les Perses.

C'est alors qu'ils sortent de l'histoire, aussi discrètement qu'ils y sont entrés. Pendant deux mille cinq cents ans, personne ne parlera plus des Hittites.

(1) *L'art hittite*, par Otto Weber, traduction de Georges Taboulet
(2) *Les Civilisations préhelléniques*, par René Dussaud.
(3) Genèse, XXIII, 6.

Les importantes fouilles de Boghazkeui avaient révélé l'existence de la ville de Chatti, qu'on a prise quelque temps pour la capitale des États hittites. En 1906, Winckler et Macridy Bey mirent au jour, — découverte plus sensationnelle que la découverte des palais, — des milliers de tablettes hittites gravées de signes cunéiformes. Ces tablettes prouvent que la ville de Chatti fut soumise dès le troisième millénaire à l'influence babylonienne et qu'elle adopta l'écriture étrangère. Ainsi Chatti, visitée tour à tour par des influences babyloniennes et indo-européennes, ne peut être considérée comme le type d'une cité hittite.

M. Otto Weber déclare que les cinq temples de Chatti « n'ont pour ainsi dire rien de commun dans leurs caractères généraux avec les autres édifices hittites.

Parmi ces tablettes gravées de caractères cunéiformes et qu'on a pu déchiffrer se trouvait un code, datant peut-être du XIIIe ou du XIVe siècle. Ce recueil de lois porte la trace d'un remaniement : les sanctions sont adoucies, il y a des adjonctions, des améliorations. Ces lois tendent à protéger l'agriculture, à réprimer les délits contre l'ordre public. Elles font allusion à une législation beaucoup plus ancienne dont elles procèdent, constatation qui vient appuyer une fois de plus la thèse de la haute antiquité de la civilisation hittite.

C'est cette ancienne civilisation autochtone que l'on voudrait tant connaître !

Le sol de l'Anatolie est jalonné de ces *teils* ou *yuyuk* qui dressent leurs lignes régulières sur les lieux élevés. Là, sous des épaisseurs de terre, dorment encore des villes inconnues. « Rares, dit M. Weber, ceux qui, à l'heure présente, ont été touchés par la bèche. » On en a décapé quelques-uns cependant; ils ont livré des inscriptions en écriture pictographique, l'écriture proprement hittite qui avait cours peut-être dès le troisième millénaire et qu'on n'a pas réussi encore à déchiffrer; ils ont livré les restes d'une architecture et d'un art très anciens qui se développèrent avant que l'influence babylonienne ne pénétrât en Anatolie et peut-être parallèlement à cette influence.

Il n'est pas facile de transporter dans les musées, de rendre accessibles au grand public les restes d'une architecture aussi colossale. Les lions de Chatti, aux roides corps stylisés, que possède le musée de Stamboul, furent brisés en plusieurs mor-

ceaux pour faciliter le voyage et recollés tant bien que mal. Il est vrai qu'on ne pouvait demander aux petits ânes, ni même aux chameaux, de se charger d'un lion entier.

Les savants ne sont pas toujours d'accord lorsqu'il s'agit de caractériser le style hittite. M. Weber tient pour assuré que les éléments essentiels de ce style sont les grandes portes gardées par des animaux géants et les façades sculptées des palais que décorent de longues rangées de carreaux à reliefs. De telles portes et de telles façades se retrouvent dans toutes les ruines proprement hittites. L'habitude d'orner de sculptures les façades aurait pris naissance chez les architectes d'Anatolie; les Assyriens les auraient donc imités sciemment, comme sembleraient le prouver certaines inscriptions de Khorsabad et de Nimrud glorifiant les rois assyriens d'avoir élevé des constructions de style hittite, ou bien ils obéissaient à une tradition obscure, « à des penchants héréditaires, puisqu'ils descendaient eux aussi de la grande souche primitive des Hittites ».

Les Hittites se révèlent d'admirables sculpteurs d'animaux. Les animaux incarnant les forces divines et qui devaient protéger la ville ou le palais, ils les observaient avec un scrupule, une finesse, un sens de la réalité surprenants. Ils ne se contentèrent pas de copier la nature; ils créèrent une multitude d'êtres fantastiques, à la fois hommes et bêtes, dieux à têtes d'animaux, lions à faces humaines; ils les évoquaient avec autant d'assurance que les animaux véritables dont ils savaient saisir le caractère et la démarche.

Cette fantasmagorie des Hittites est d'autant plus étonnante que leur art apparaît, en général, soit comme un art ornemental, obéissant à des thèmes officiels, soit comme un art descriptif, soumis au fait immédiat, racontant une histoire, un combat, une chasse, — commentaire très élargi de leur écriture pictographique aux images parlantes. Mais leurs sculpteurs, visionnaires audacieux, savaient s'évader des schémas imposés et se livrer à leurs propres révélations.

Je songe à la légende de Gilgamesh, le dompteur de fauves, qui appartient aux Hittites aussi bien qu'aux Babyloniens; lorsque je contemple l'admirable figure (1) de Gilgamesh entre deux lions énormes, dociles et asservis à ses côtés, puis-je m'em-

(1) Base de statue datant de la fin du troisième millénaire et trouvée à Sendschirli.

pêcher de voir en lui le symbole de cette puissance des sculpteurs hittites, qui savaient non seulement s'emparer des formes vivantes et les emprisonner dans la pierre, mais encore saisir et fixer pour l'éternité les fugitifs visiteurs émanant d'un monde qui échappe aux entreprises humaines ?

En revanche, les personnages représentés sur les bas-reliefs hittites sont figés dans une attitude rituelle. Le plus souvent, les artistes évoquent les hommes selon un mode toujours le même : visages impénétrables, aux traits inexpressifs, figures solennelles de rois et de guerriers que l'on retrouve jusque sur les hautes montagnes, dressées près des sommets. Elles habitent le pays désertique, laissées à leur solitude quatre ou cinq fois millénaire, défendues par leurs fondations de roches qu'on ne peut envisager d'éventrer.

A soixante kilomètres d'Angora, aux flancs d'une colline, nous sommes allés contempler deux silhouettes de guerriers, debout, l'un derrière l'autre, sculptés à même le roc vif. Ces géants, à l'allure pareille, de profil, la barbe longue, vêtus de tuniques flottantes, montent la garde auprès d'une muraille cyclopéenne enserrant la colline. En face d'eux, une troisième figure, féminine peut-être, mystérieuse effigie usée par l'érosion, s'inscrit et s'évanouit tour à tour, selon le caprice de la lumière.

Les jeunes membres de la mission archéologique américaine, animés d'une belle ardeur et travaillant avec une sûre méthode, viennent de découvrir près d'Alichar (un village perdu en pleine terre, au nord de Césarée), un habitat hittite au fond d'un yuyuk qu'ils avaient décapité.

Des murs solides plongent dans la pénombre de l'excavation, construits en grosses pierres non cimentées. Adossés à cette muraille s'ouvrent les étroits rectangles qui étaient les maisons. Elles sont accolées comme une guirlande d'alvéoles le long de la citadelle protectrice. Nous nous penchions sur elles, attentifs et bouleversés, imaginant saisir une radiation de cette humanité si longtemps à l'œuvre entre ces murs, un peu de l'âme des Hittites bâtisseurs de cités. Lentement nous fîmes le tour de l'enceinte, et lorsque nos pieds, par mégarde,

heurtaient un des fragments de poterie répandus sur le sol, nous tressaillions comme au contact de quelque mystérieux héritage.

LA ROUTE DU VALI

L'âge de la pierre taillée. — J'ai déchiré les montagnes, j'ai suspendu ma route au-dessus des précipices, nous disait le vali de Malatia, poète qui s'ignore. En cinq heures vous pourrez atteindre Adi-Yaman où vous verrez des sculptures hittites, dans les rochers, au-dessus du pont...

Nous sommes partis. Il s'agissait de franchir la dernière chaîne du Taurus.

Au sud de la plaine close de Malatia, une longue vallée que nous mîmes plusieurs heures à remonter, brûlante entre des rampes de calcaire, habitée par les tentes noires des Kurdes, nous amena au pied du massif abrupt qui la fermait.

La route du vali... certes, elle faisait des prodiges, s'insinuait dans ce chaos de rochers nus, bordait les parois à pic, tournait au-dessus des abîmes, et parfois se tendait comme une échelle. Mais qu'elle était peu rassurante !

Une fois le col atteint, elle ne nous laissa pas longtemps contempler le hautain tête-à-tête des géants qui s'opposaient, à droite et à gauche du passage, la double corne impérieuse que dressaient un pêle-mêle de roches éblouissantes. Elle s'engagea le long d'effroyables rampes sans se laisser intimider par l'enchevêtrement des massifs roides, en face, qui l'attendaient. Déjà, nos yeux épouvantés distinguaient, de l'autre côté de la vallée, tout au sommet de ces montagnes, un fil clair, vertigineusement tendu, et que nous n'osions pas désigner : notre route, la route du vali. Elle acheva la descente, franchit sans pont le lit tumultueux d'une rivière invisible et rebondit à l'assaut du rempart.

Le chauffeur s'insurgeait. La voiture était à bout. Je tremblais que l'ordre ne fût donné de revenir en arrière.

— Le vali nous envoie nous briser les os ! Ah ! La route du vali !

Elle ne cessait plus de monter, de tourner, de multiplier les acrobaties.

Derrière nous, un massif à trois têtes continuait de grandir.

A ses pieds déferlaient en vagues énormes et rouges des pointes, des mamelons, tout un chaos de terre et de rochers en révolte, comme si le Taurus les avait projetés vers la vallée, d'un mouvement furieux qui a broyé ces blocs, tordu ces strates, bousculé l'ordre secret de la terre.

A mesure que nous montions, nous voyions se lever d'autres chaînes, et il y en avait de toutes blanches, des surfaces lisses ressemblant à des glaciers, des arêtes aiguës, des parois déchirées, un monde immaculé, inaccessible. Dans la profondeur, de rares villages kurdes accrochaient aux rampes leurs pauvres huttes plates.

Depuis dix heures nous étions en chemin dans la chaleur que les roches ardentes nous versaient au passage. Encore un col. Cette fois nous aperçûmes la plaine bleue par delà les montagnes abaissées, comme une houle qui se calmait. Au pied de leurs dernières marches, un cours d'eau s'est frayé un passage entre des ondulations de calcaire. L'auto descendit, s'engagea sur le pont, s'arrêta. Des sculptures hittites? Non; une série de tombeaux creusés dans la falaise par les Grecs, des arcs grossièrement équarris et que l'on ne pourrait comparer à ceux de Gueurémé.

Mais là, en amont du ruisseau, il y a des abris de rochers, des grottes, une terrasse. Et sur cette terrasse, nous ramassons des silex. Des silex taillés! Aucun doute. Voici des pointes retouchées, un grattoir, un burin, et d'autres, d'autres, des outils portant la marque de l'âge paléolithique. Répandus sur le sol au-dessous des abris, mis au jour par l'érosion, glissés dans les creux, parmi des éclats sans nombre, ils révèlent l'existence d'un atelier de l'époque aurignacienne. Nous les recueillons fiévreusement, toute fatigue oubliée, nous attardant jusqu'au crépuscule. Demain, nous reviendrons, faire des sondages, avec des équipes d'ouvriers.

Jamais, jusqu'à cette heure-ci, on n'avait reconnu en Asie Mineure les restes d'une industrie paléolithique. En Syrie, des stations de l'âge de la pierre taillée avaient livré des outils appartenant aux diverses étapes du Quaternaire ancien... La théorie actuelle, formulée par de Morgan, affirmait que l'Anatolie, défendue par ses barrières de glace, n'avait été peuplée que beaucoup plus tard, à la période de la proto-histoire, peut-

être par les Sumériens, remontant vers le nord. D'autres savants pensaient que les ancêtres des Hittites, ou les Hittites eux-mêmes, étaient venus de Sibérie, ce « réservoir d'hommes ». Et voici que ces outils que nous tenons dans nos mains renversent toutes les théories, assurent aux Hittites une ascendance autochtone, vieille de quelque cinquante mille ans!

Il faudra désormais reprendre toute la question des rapports humains entre l'Europe et l'Asie Mineure.

Les découvertes faites en Suisse avaient prouvé que les barrières de glaces ne suffirent pas toujours à arrêter les hommes. Pourquoi la civilisation paléolithique ne se serait-elle pas développée aussi dans la région des sources du Tigre et de l'Euphrate? Nous étions partis avec l'espérance de vérifier cette hypothèse en ces lieux pointés d'avance sur la carte. Mais jusqu'à ce jour-là toutes nos recherches étaient demeurées vaines.

C'est ainsi que le vali de Malatia, orgueilleux de sa route, nous envoya découvrir, à cinq kilomètres d'Adi-Yaman, au bord d'un affluent de l'Euphrate, l'âge de la pierre taillée en Asie Mineure.

NOELLE ROGER.

(A suivre.)

AVANT LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT NAVAL

MARINE DU PONANT
MARINE DU LEVANT

Il semble bien que l'avènement du parti travailliste en Grande-Bretagne sonne l'heure d'une conférence de désarmement naval. Les élections anglaises, en effet, ont paru répondre à l'appel du président Hoover en faveur d'une réduction des armements. D'autre part, les déclarations de M. Hugh Gibson à Genève et les paroles du secrétaire d'État, M. Stimson, posent la question sur un terrain particulièrement brûlant : qu'on excuse cette métaphore en parlant d'un tel sujet. Le chef du département de la Marine américaine n'a pas hésité à déclarer qu'au cas où ne serait pas adoptée la politique de réduction navale préconisée par le président, il n'hésiterait pas à déposer un programme qui impliquerait une dépense de 1 170 800 000 dollars, rien que pour la construction d'unités nouvelles.

Cet avertissement, lancé de l'autre côté de l'Atlantique, place les vieilles Puissances navales européennes en présence d'un dilemme. Les dettes que nous réglons aux États-Unis, pourraient servir à ouvrir le règne du pavillon étoilé sur les océans. Ce serait une opération d'alchimie d'un nouveau genre consistant dans la transfusion de l'or de l'Europe en acier américain. Certes, nous rendons hommage aux intentions généreuses du président Hoover, lequel désire la paix entre les

peuples et veut faire triompher une idée qui est la nôtre, celle de la liberté des mers. Toutefois, il est indispensable qu'avant la réunion de toute conférence, nous fassions un tour d'horizon afin d'examiner les nuages qui peuvent l'obscurcir. Aussi bien, l'exemple de la première conférence de Washington nous fait un devoir d'étudier minutieusement ces problèmes.

« Faisons le point », comme diraient les marins. Et tout d'abord, rappelons que l'erreur commise à Washington, quand il s'est agi de déterminer le classement de la France en tant que puissance maritime, tient à ce qu'on n'a pas voulu tenir compte des *besoins réels navals de la France*. Or, ces besoins découlent de deux circonstances traditionnelles sur lesquelles nous devons insister.

La première, c'est que la France est et a toujours été une très grande Puissance coloniale.

La seconde, — et celle-là plus importante encore que la première, — provient de notre position géographique. Nous ne saurions oublier que presque toutes les grandes batailles navales de notre pays se sont livrées au seuil des rochers de Gibraltar, à l'effet de disputer à des flottes ennemies le passage du Détroit pour la jonction de nos forces navales de l'Océan et de la Méditerranée. Le fait est si incontestable que jusqu'au 7 mars 1669, la marine française était divisée tactiquement et administrativement en deux Départements qui obéissaient à deux chefs distincts : la marine du Ponant dont le dernier sous-secrétaire d'État fut Hugues de Lionne; la marine du Levant, sous la direction de Michel Le Tellier, marquis de Louvois : deux noms illustres. Il a fallu toute l'autorité et tout le génie de Colbert pour réunir en sa main les rouages de notre administration maritime. Mais le souvenir de la marine du Ponant et de la marine du Levant reste vivant dans la stratégie et dans la tactique de notre pays. Il a hanté jadis les pensées de Duquesne et de Tourville. Il est encore la pierre d'achoppement de la constitution de nos flottes et il va dominer toute la politique navale de la France lors des discussions qui s'ouvriront au sein de la conférence de désarmement naval. A ce tournant de son existence, notre pays se doit, tout en concourant de toutes ses forces à la noble initiative du désarmement, de sauvegarder son indépendance.

*
* *

Un accord international ne peut s'établir que sur la base de la relativité des forces entre les Puissances. Il s'agit, en effet, de déterminer la composition d'une flotte, non seulement en fonction des besoins d'un pays, mais eu égard à la flotte de ses voisins. Quels sont donc les besoins navals de la France, comparés à ceux des autres États signataires du pacte de Washington ? On va voir que jamais les mâchoires de cette tenaille, dont les branches prennent leur point d'appui sur les côtes de Provence d'une part, sur les rives du Finistère d'autre part, et dont les pinces se referment à Gibraltar, n'ont étreint avec plus de force les escadres du Levant et du Ponant.

Examinons d'abord le cas de l'Atlantique. Dans un article paru dans la *Revue* du 1er mai 1929, avec un grand retentissement, un auteur anonyme a décrit en termes saisissants la nouvelle situation créée pour nous par la mise en chantier de l'*Ersatz-Preussen*, navire de 10 000 tonnes, qui doit porter deux tourelles triples de 28 centimètres tirant à 24 000 mètres, marcher 25 nœuds, parcourir 10 milles marins, soit 18500 kilomètres, à la vitesse économique de 20 nœuds. L'auteur de l'article a montré que grâce à l'utilisation d'acier à haute résistance et à de nouveaux procédés de soudure, les constructeurs de l'*Ersatz-Preussen* sont parvenus à réaliser une économie de 500 tonnes, ce qui lui donne, par rapport à son tonnage global, une économie de un vingtième de sa puissance totale exprimée en poids. Comme ce navire doit être suivi de trois autres unités analogues, nous allons assister à l'éclosion dans la Mer du Nord d'une division homogène de quatre de ces bâtiments qui font courir aux flottes françaises un danger dont il nous reste à démontrer la gravité.

Ainsi que l'a mis en lumière l'auteur de l'article précité, « ces croiseurs cuirassés allemands seront des adversaires auxquels nous n'avons rien à opposer ». Les Allemands, utilisant en effet à son maximum le tonnage qui leur a été accordé par le Traité de Versailles, ont conçu un bâtiment dont les singulières qualités tactiques déclassent à la fois nos croiseurs légers par la protection et la puissance des armements et nos cuirassés par la vitesse. Les nouveaux navires anglais eux-mêmes, type *Nelson*, qui ne filent que 23 nœuds, ne sauraient

agir contre un *Ersatz-Preussen*, malgré leurs neuf canons de 406 millimètres. D'autre part, nos types *Duquesne*, où tout a été sacrifié à la vitesse, pourraient bien rattraper facilement à 36 nœuds la division des *Ersatz-Preussen*, mais les œuvres vives de nos *Duquesne* ne sont pas protégées. Le moindre coup de 280 millimètres de l'*Ersatz-Preussen* coulerait ces croiseurs en quelques minutes, tandis que les huit faibles canons de 203 millimètres de nos croiseurs seraient inefficaces contre la cuirasse des bâtiments allemands.

Que l'Amirauté britannique ne se soit pas émue de la venue d'un *Ersatz-Preussen*, rien que de très naturel tant qu'elle possédera des croiseurs de bataille du type *Hood* (42 000 tonnes, — 32 nœuds 7, — 8 canons de 381 mm), du type *Renown, Repulse* (32 000 tonnes — 31 nœuds, 5 et 32 nœuds, 7 — six pièces de 381 mm), qui pulvériseraient un de ces navires nouveaux du Reich. Mais, en revanche, faut-il s'étonner de notre inquiétude en présence des desseins de la marine allemande, qui, d'ailleurs, évoluent dans le cadre du traité de Versailles? Pouvons-nous être surpris qu'un orateur instruit des exigences de notre marine, comme M. Lémery, ait recueilli l'écho de cette inquiétude et ait posé à la tribune du Sénat, dans sa séance du 14 mars 1929, cette question capitale : « Je demande au gouvernement ce qu'il compte faire pour doter notre marine d'unités pouvant tenir tête aux nouveaux croiseurs allemands? » Et l'honorable sénateur a fait connaître à la haute assemblée un mémoire confidentiel du général Grœner qui éclaire d'un jour tout particulier les intentions du gouvernement allemand. Ces croiseurs sont destinés à protéger les convois vers la Prusse orientale en cas d'un conflit avec la Pologne. Comme, d'autre part, toute l'argumentation du général Grœner repose sur un prétendu traité d'alliance franco-polonais, « c'est en fait contre nous que les nouveaux croiseurs sont construits ». Si le gouvernement, en l'absence de M. Georges Leygues, s'est borné à répondre à la question de M. Lémery que ses suggestions seront retenues avec le désir d'en tenir compte, l'auteur de la *Revue* indique le remède qui doit être apporté à « cette situation inacceptable » : il propose la construction de grands navires de ligne du tonnage maximum prévu à la conférence de Washington, soit 35 000 tonnes, étant donné que nous avons le droit d'en construire trois dont un en remplacement de la

France perdu dans le chenal de Quiberon. Nous nous proposons de revenir ultérieurement sur cette question, nous bornant pour le moment à indiquer la précision de la menace navale qui surgit à notre horizon nordique du fait des intentions allemandes.

Toutefois, ce n'est point de ce côté-là que l'équilibre des forces risque de tourner le plus à notre désavantage. Fixons maintenant nos yeux sur le Levant, vers ce bassin de la Méditerranée orientale dont le passage doit demeurer sous notre contrôle militaire, afin d'assurer la mobilisation de nos forces nord-africaines. Or, voici que le contrôle de cette route nous échappe. Comment pourrions-nous en douter en présence des plans d'armement de l'Italie, prévoyant deux croiseurs de 10 000 tonnes, alors que nous n'en construisons qu'un seul, et 2 *esploratori* de 3 200 tonnes, alors que nous ne construisons aucune de ces unités? « Cet événement est grave, a-t-on dit, il marque la volonté de l'Italie de maintenir l'égalité de tonnage avec la France et son désir d'assurer la maîtrise de la Méditerranée. » Nous nous souvenons que la conférence de Washington a admis l'égalité de tonnage entre la France et l'Italie au point de vue des unités cuirassées. Mais la France s'est jusqu'ici refusée à étendre cette parité aux unités légères et aux sous-marins. Nous étions parvenus à acquérir pour ces deux types de navires une supériorité sur notre voisine; supériorité d'ailleurs toute théorique, puisque nous sommes obligés d'affecter une grande partie de ces unités à des objectifs extra-méditerranéenns. Mais les nouvelles intentions de l'Italie prouvent clairement que cette dernière entend non seulement maintenir l'égalité de tonnage globale avec la France, mais même s'assurer une marge de supériorité pour les croiseurs rapides. Si l'on pouvait avoir la moindre illusion sur ce point, il suffirait de lire les discours et les déclarations des hommes d'État italiens. Lors de la discussion du budget à la Chambre italienne, à la fin du mois de mai dernier, un député prit la parole, M. Gugliemotti, ce fut pour répondre au discours de M. Lémery. Il affirma notamment la nécessité pour l'Italie « de sauvegarder le principe de la parité avec la marine française et de le défendre contre toute embûche possible, car il sanctionne la fonction navale de l'Italie comme grande puissance méditerranéenne ». D'autre part, le sous-secrétaire d'État de la marine,

amiral Sirianni, dans une proclamation qui a été reproduite par la presse du monde entier, a fait savoir qu'au début de 1933 la flotte de guerre sera entièrement renouvelée. Le noyau principal devant être constitué par des constructions nouvelles comprenant six croiseurs de 10000 tonnes, six croiseurs de 5200 tonnes, douze *esploratori* de 2010 tonnes, vingt-quatre contre-torpilleurs et trente-deux sous-marins, non compris des réserves de navires presque neufs.

Quant à l'aviation de guerre, l'Italie s'est montrée peu prodigue de renseignements. Elle se défend d'entretenir une aviation militaire plus forte que celle des autres Puissances. La raison en est que s'il est impossible des cacher des constructions maritimes, il est au contraire facile de ne point donner de précisions sur les appareils aériens. En outre, l'Italie, instruite par l'exemple du passé, entend se présenter à la nouvelle Conférence navale avec un programme gigantesque pour donner ensuite l'impression de faire un sacrifice à la cause de la paix en renonçant à ce programme et en demandant le maintien d'un *statu quo* qui lui assurerait ce qu'elle désire. Mais nous savons pertinemment que les efforts aériens de l'Italie ne sont pas moins remarquables qu'en matière navale. Un réseau de stations d'avions ou d'hydravions jalonne toutes les côtes de la Péninsule et de la Sardaigne, exerçant sur la route directe d'Alger à Marseille une pression telle que nos convois ne pourraient point emprunter cette route sans la volonté de l'Italie.

D'ailleurs le « bilan naval du fascisme » qui a été donné, d'après l'*Italia Marinara* du 15 avril, par la *Revue maritime* du mois de mai, permet d'enregistrer les résultats déjà obtenus par un Gouvernement dont on doit reconnaître, — quitte ensuite à s'en inquiéter, — l'activité et l'énergie. En 1925, quatre torpilleurs de 2200 tonnes entrent en service; en 1926, huit contre-torpilleurs et huit sous-marins; la même année, l'Italie lance deux croiseurs de 10000 tonnes dont le *Trento* qui atteint 38 nœuds à l'heure; en 1927, huit contre-torpilleurs entrent en ligne, quatre croiseurs légers et six sous-marins sont entrepris; en 1928, le rythme des constructions s'accélère; deux nouveaux croiseurs de 10000 tonnes, deux croiseurs légers, quatre torpilleurs et quatre sous-marins sont mis en chantier. Enfin, en 1929, nous savons que le gouvernement italien a pris la décision de construire deux croiseurs de

10 000 tonnes et deux *esploratori* de 5250 tonnes auxquels s'ajoutent quatre contre-torpilleurs et cinq sous-marins.

***

Nous connaissons maintenant les intentions de nos voisins du Nord et du Sud. Pour ce qui est de l'Allemagne, on ne saurait, comme nous l'avons dit, s'étonner qu'elle ait appliqué l'article 181 du Traité de Versailles lui permettant de construire six croiseurs de 10 000 tonnes. Mais c'est par la caractéristique des navires qui sont entrepris que se signale l'acte du Reich. Celui-ci a, en effet, pris une grave responsabilité en réveillant cette question des cuirassés endormie depuis Washington. Le fait pour l'Allemagne de se lancer dans le cuirassement de navires de 10 000 tonnes et de 25 nœuds nous impose l'obligation de nous prémunir contre ces rois de la Baltique, qui non seulement seraient en état de troubler les relations franco-polonaises, mais risqueraient en outre de se présenter devant les côtes françaises sans que nous puissions leur opposer d'unités similaires. Étant donné leurs 25 nœuds, les *Ersatz-Preussen* seraient en mesure de couler tous les navires marchands qui ont une vitesse inférieure à la leur.

Si le but de l'Allemagne est de dominer la flotte française dans la Mer du Nord et de s'assurer l'hégémonie dans la Baltique, que dire des desseins de l'Italie? N'est-ce point de profiter de cette circonstance pour acquérir la maîtrise de la Méditerranée? Les raisons que cette Puissance met en avant pour justifier sa politique ont été exposées par nous dans un article sur les « accords navals ». Le discours du député Gugliemotti est venu confirmer cette thèse que l'Italie a droit à une flotte supérieure « parce qu'une côte océanique est une source de vie pour le trafic en temps de guerre, tandis qu'une mer fermée comme la Méditerranée constitue une embûche continuelle »; thèse insoutenable qui conduirait à refuser à l'Angleterre une flotte de guerre parce que les Iles britanniques sont entourées d'océans et qui, en tout cas, donnerait à la Serbie, à la Grèce, des prétentions équivalentes à celles de la Péninsule. L'honorable député a déclaré également que la France n'avait pas d'ennemis du côté de l'Atlantique. Nous nous flattons, en effet, que l'amitié britannique soit désormais constituée sur des bases indissolubles; mais les plans de constructions de l'Allemagne

contredisent d'une façon formelle l'assertion du député italien.

Nous ne voudrions pas engager une polémique qui risquerait de troubler les bons rapports qui existent entre deux nations sœurs. Il est impossible cependant de ne point faire abstraction des contingences internationales qui placent la France dans l'obligation ou d'accepter une parité globale avec l'Italie qui compromet son avenir, ou de faire comprendre aux autres partenaires de la Conférence la difficulté de notre situation géographique. Nos amis anglais, qui ont le sens des réalités maritimes, avaient fort bien compris cette question. D'où la signature des accords navals. Mais les États-Unis d'Amérique ne se sont pas laissé convaincre : ils ont considéré ces accords comme dirigés contre leur politique pacifiste. Puissions-nous démontrer à l'Amérique le bien fondé de nos doléances!

Le problème de la sécurité de notre pays, si souvent déchiré par l'invasion, est un et indivisible. Il dépend de la mise en œuvre de toutes nos forces d'outre-mer. Nous sommes donc en droit de demander une classification dans les armements navals qui se précise aujourd'hui. En admettant le principe même de la parité franco-italienne en Méditerranée, il resterait à donner à la France des moyens navals en rapport avec l'importance de la flotte allemande, et de lui accorder en outre des croiseurs nécessaires à la couverture de ses colonies, ce que l'Angleterre demande si justement pour ses Dominions. Il en résulte que lorsque nous aurons déterminé les forces réciproques de l'Italie et de la France en Méditerranée, il restera encore à prévoir des forces supplétives proportionnelles au double objectif que nous venons de définir. Le principe même de la parité en Méditerranée avec l'Italie n'est pas admis par l'opinion publique française qui se fonde sur le fait de la coexistence sur les deux rives de la Méditerranée de deux Frances si intimement liées entre elles que la vie de l'une ne peut pas se concevoir sans l'existence de l'autre. Quelle est, en regard de la masse de troupes et de matériel qu'il faudrait faire passer d'Afrique en Provence, l'importance de la liaison maritime entre le Péninsule et la Tripolitaine? Alors que presque toutes les forces de l'Italie seraient libres de tenir la mer, les nôtres demeureraient en quelque sorte rivées à la garde de nos convois.

Telles sont les idées qu'il nous a paru nécessaire de répéter avant que la France soit mise en présence du fait accompli d'une Conférence de désarmement. Nous avons donné à Genève assez de preuves de nos intentions pacifiques pour demander que la Société des nations continue à étudier la question du désarmement dans son ensemble. En attendant que devons-nous faire ? L'auteur de l'article de la *Revue* du 1er mai a déjà répondu en ce qui concerne les cuirassés. Mais laisserons-nous la flotte italienne dépasser la nôtre en Méditerranée ? Ne construirons-nous pas un second croiseur en réponse à celui que notre voisine vient de mettre en chantier ? Continuerons-nous à ne point prévoir d' « explorateurs », quand l'Italie, qui en a mis deux en chantier cette année, se flatte d'en posséder six en 1933 ? Ce sont là de complexes sujets qui demandent à être examinés sous le triple rapport de la technique navale, de nos possibilités financières et de l'opinion publique internationale.

Du point de vue tactique, il est certain que la construction d'une unité de ligne de 35 000 tonnes, type croiseur de bataille, se recommande par le fait qu'elle pourrait servir en quelque sorte à deux fins : dans le nord pour être opposée aux croiseurs cuirassés allemands, dans le midi comme défense massive de nos convois. En outre, en vertu du principe de la supériorité des armes si souvent préconisé dans la *Revue* depuis le prince de Joinville, il est reconnu qu'on a toujours avantage à choisir l'arme la plus forte et à concentrer ses moyens d'action pour vaincre. D'autre part, le rendement financier de grosses unités est supérieur à celui des petites unités; celles-ci, toutes proportions gardées, coûtent plus cher que les autres, non seulement en raison de leur prix de revient à la tonne, mais aussi comme frais d'armement. On peut, il est vrai, reprocher aux cuirassés de présenter une cible de 600 millions à la trajectoire des torpilles, en sorte qu'une division de ces bâtiments entraîne un décaissement de près de deux milliards. Ce ne serait pas une raison suffisante pour renoncer à leur mise en chantier. Reste le point de vue diplomatique. On ne saurait se dissimuler que la décision de la France de construire une telle unité aurait un grand retentissement. Aucune nation n'a entrepris de cuirassés depuis la conférence de Washington. Les Anglais ont bien achevé le *Nelson* et le *Rodney*; mais les plans de ces deux navires

étaient arrêtés au moment de la conférence et il a fallu même réduire leur tonnage pour les adapter aux nouveaux accords. Quant aux *Colorado*, qui ont servi de type aux définitions du pacte, il sont antérieurs à lui. La France ouvrira donc la voie à ces bâtiments que la terminologie internationale qualifie d'« offensifs ». Si les Puissances maritimes, qui ont tacitement admis le règne des croiseurs, prenaient ombrage du cuirassé, il nous serait possible de répondre aux reproches d'impérialisme que l'on ne manquerait pas de nous adresser, que ce n'est pas nous qui avons commencé. C'est donc une question d'opportunité!

Par ailleurs, nous ne pouvons différer la mise sur cale d'un ou deux croiseurs de 10 000 tonnes, afin que notre programme soit équivalent à celui de l'Italie. En résumé, il nous paraîtrait tout à fait imprudent d'aller à une conférence de désarmement naval si nous ne nous sommes pas mis d'accord au préalable sur les principes suivants : nos forces dans la mer fermée de la Méditerranée ne doivent pas être inférieures en tout état de cause à celles de la nation continentale la plus puissante et nos besoins navals océaniques doivent être calculés supplémentairement. Ces besoins résultent, d'une part de la composition de la flotte allemande, d'autre part de l'importance de nos routes coloniales et des convois que nous sommes appelés à y faire passer. Rien n'empêche autrement que la Conférence se réunisse sans nous, ainsi que M. MacDonald semble le proposer. L'amirauté britannique peut être assurée que nous resterons fidèles à l'esprit des « accords navals ». Pour le moment, comme nous ne pouvons nous soustraire à l'échéance de ces constructions, votons les crédits voulus pour la commande de deux croiseurs de 10 000 tonnes et étudions à toutes fins utiles les plans d'un cuirassé et d'un « explorateur ». Ainsi qu'on l'a fait remarquer, le développement de la métallurgie française nous permet de soutenir une lutte de tonnage avec quelque chance de succès, puisque nos productions navales sont sans influence sur la balance commerciale du pays qui tire de sa propre substance tout l'acier nécessaire à l'achèvement de ses vaisseaux.

René La Bruyère.

THOMAS MANN

ROMANCIER DE LA BOURGEOISIE ALLEMANDE

Thomas Mann, qui n'a dépassé que de peu la cinquantaine, est en pleine possession de son talent et de sa réputation. Bien qu'il ait été fêté en France, avec une préférence un peu exclusive, comme le romancier allemand par excellence, il s'est toujours défendu d'être un personnage officiel. Son roman des *Buddenbrook* avait déplu à la bourgeoisie hanséatique dont il étudiait le déclin ; on avait classé l'auteur parmi les détracteurs de l'Allemagne impériale, en le comparant d'assez ridicule façon à Bilse, l'auteur de *Iéna ou Sedan?* Plus tard, un autre roman, *Altesse Royale*, avait suscité les protestations de certains petits princes allemands qui s'y voyaient caricaturés. La réhabilitation officielle de Thomas Mann date de son livre de guerre, les *Considérations d'un Apolitique*, nettement conservateur et monarchiste. La réputation européenne lui est venue après son dernier roman, *la Montagne enchantée*, contemporain d'un ralliement assez éclatant à la République, et qui reprend et examine une à une toutes ces « valeurs » de la civilisation européenne entre lesquelles l'Apolitique prétendait instituer un choix exclusivement germanique, protestant, pessimiste et musical, — on verra que ces adjectifs ne sont pas ici alignés au hasard.

Et telle est la vertu d'un talent supérieur et d'une certaine souplesse à prendre le vent que, des deux frères Mann, si dissemblables et pendant la guerre si ennemis, celui que certains cercles littéraires parisiens ont fêté le premier, ce n'est pas Heinrich, le républicain de toujours, l'âpre critique de l'ère

impériale, le disciple de Zola, l'admirateur de la France ; c'est Thomas, l'homme aux convictions flottantes, qui estime qu'un artiste ne prend jamais les idées au sérieux, mais qui, avec ses contradictions et ses incertitudes, nous paraît refléter mieux l'âme incertaine et contradictoire, sous des dehors arrogants, de ses compatriotes, de ses contemporains.

Il aime à se donner pour « le chroniqueur et l'interprète de la décadence, l'amateur de vérité pathologique et de mort, l'esthète attiré par l'abîme ». Rien de moins décadent pourtant que ce romancier vigoureux qui, après diverses nouvelles très distinguées, publie à vingt-cinq ans le grand roman des *Buddenbrook*, histoire d'une famille lubeckoise au cours de quatre générations, et qui, après la guerre, donne à ce gros livre un pendant de 1 200 pages dans le *Zauberberg* (la Montagne enchantée), sans compter un autre roman dans l'intervalle, *Königliche Hoheit* (Altesse Royale), et de nombreuses nouvelles dont deux au moins hors de pair : *Tonio Kröger* et *Der Tod in Venedig* (la Mort à Venise) (1). S'il peint avec prédilection des phénomènes de décadence individuelle ou sociale, ce n'est pas qu'en son for intérieur il les admire ou les approuve ; mais il s'y attache d'une curiosité passionnée, en psychologue et en médecin, avec le double espoir de découvrir les maladies qui rongent la vie, mais ensuite les moyens de la préserver et de la régénérer. Aimer la mort, dit-il, c'est aimer la vie, et réciproquement. Il pense tenir ce double souci de Nietzsche et de toute la tradition scientifique du XIXe siècle, siècle probe et triste, sceptique, laborieux et plébéien, qui ne semble pas avoir légué au XXe siècle impatient, volontaire et militant, intolérant et pragmatiste, son haut ascétisme intellectuel, sa vaillance sans illusion, sa notion toute séculière de l'héroïsme professionnel.

En dehors même de l'autobiographie à peine voilée qui remplit toute son œuvre, Thomas Mann s'est souvent expliqué sur ses origines et sur sa formation. Fils de négociants en grains établis à Lubeck de père en fils depuis le début du XIXe siècle, mais plus anciennement venus de Nuremberg, il

(1) Ces deux dernières nouvelles ont été traduites en français ainsi que *Tristan* et quelques autres, jointes à *Tonio Kröger* dans un même recueil. Plus récemment un volume réunit, sous le titre de *Désordre*, trois nouvelles d'après-guerre (Kra, éditeur). Mais ce sont les grands romans qu'il nous faudrait, si leur longueur n'était point faite pour effrayer l'éditeur et le lecteur.

tient de sa mère, Brésilienne de sang mêlé, une hérédité assez différente. Pour l'essentiel, il est bien le fils de cette forte race hanséatique de négociants et d'armateurs, cultivée sans être artiste, libérale et non démocrate, pratique avant tout, mais pieuse, attachée à un idéal de moralité et de responsabilité traditionnelles. Il a passé la majeure partie de son enfance dans la vieille maison que décrit minutieusement le roman des *Buddenbrook;* mais la délicate héroïne de *Tristan*, et Tonio Kröger, et le petit M. Friedemann, et Hans Castorp, du *Zauberberg*, ont grandi dans des demeures familiales très analogues : nobles maisons du XVIIIe siècle à façades régulières percées de hautes fenêtres, à frontons flanqués de statues, d'aspect solennel sur la rue, mais qui ouvrent en arrière sur d'étroits jardins, sur des cours plantées de vieux arbres, animées par un jet d'eau solitaire. Il appartient à cette bourgeoisie d'affaires, solidement implantée dans le réel, qui aime le travail et l'argent, mais aussi la vie large, un luxe de bon aloi, les grandes façons dignes et courtoises. Il ne l'a jamais oublié, ni dans sa vie, ni dans ses œuvres.

Or cette robuste oligarchie bourgeoise lui paraît présenter des défaillances, des raffinements excessifs, des symptômes de déséquilibre qui préludent aux effondrements individuels et familiaux. Il n'a pas écrit, comme Gustav Freytag jadis, le roman d'une fortune qui s'édifie, d'une maison de commerce qui se fonde. Il n'a pas choisi de chanter les fastes de la bourgeoisie triomphante, mais sa décadence plutôt que sa grandeur. Ici encore un souvenir personnel a été décisif : Thomas Mann a perdu son père fort jeune et c'en a été fait de la maison Mann de Lubeck. Le père mort, les affaires liquidées, la maison vendue, Mme Mann et ses cinq enfants quittèrent Lubeck pour Munich. Ce désarroi particulier à l'adolescent orphelin et transplanté, mais aussi la clairvoyance qu'en tire un esprit vif et avisé, sont la racine des principales œuvres de Thomas Mann : *les Buddenbrook*, *Tonio Kröger*, le *Zauberberg*.

Il voit finir des familles jadis puissantes, il en voit émerger d'autres qui ne lui paraissent pas toujours dignes de leur succès rapide et brillant. Mais les grandes familles de naguère ne périssent pas tout entières; il surgit parfois de l'une ou de l'autre cet étrange produit de désagrégation qu'on appelle un artiste, — un homme qui ne se voue à aucune tâche reconnue,

lucrative et classée, — un contemplateur, un rêveur, un fureteur aussi, presque maladivement ou criminellement épris d'histoires louches, de bas-fonds équivoques, de vérités malpropres ou douteuses. Le romancier, le psychologue est ainsi le produit peu recommandable d'une bourgeoisie en décomposition. Le genre romanesque lui-même, qui est le genre favori des sociétés bourgeoises, comme l'épopée a été celui des sociétés aristocratiques primitives, est à la fois le symptôme et le diagnostic de cet état d'instabilité sociale où tout le XIXe siècle s'est senti vivre.

Thomas Mann croit surprendre la profonde mélodie souterraine qui accompagne en sourdine le brillant épanouissement de la grande bourgeoisie moderne. Elle a passé l'âge naïf de l'expansion instinctive et de la conquête. Même quand elle se l'imagine, elle ne croit plus aux fins pour lesquelles elle lutte et elle travaille. Trois grands penseurs allemands ont deviné ce tragique secret, sans le formuler de cette manière; ce sont les trois maîtres de Thomas Mann, la constellation sous laquelle il aime à se placer : Schopenhauer, Richard Wagner, Nietzsche. La patrie de son âme, dit-il, c'est la rive du lac de Zurich, c'est Tribschen où ces trois astres se conjuguent.

La lecture de Schopenhauer, faite à vingt ans dans sa chambre d'étudiant à Munich, a été pour Mann la même révélation éblouissante qu'elle fut pour Nietzsche au même âge. Il a de ce jour admis le pessimisme foncier qui voit la vie cruelle et le monde mauvais, qui renonce d'emblée à introduire dans le réel de la justice ou de la clarté, et qui s'enivre des mélodies de la mort et de la fascination du néant. Dans cette doctrine de renoncement à la vie et à l'action, il a discerné ce que Nietzsche jeune y aimait aussi : « l'atmosphère de rigueur morale, un relent faustien, un goût de mort, de croix, de tombeau ». Et voilà de quel fond funèbre germeront ces œuvres très vivantes : *les Buddenbrook, Tristan, Königliche Hoheit,* — ou très méditatives : *Tonio Kröger, la Mort à Venise, la Montagne enchantée.* C'est aussi de Schopenhauer, aggravé par Wagner, par Nietzsche et par Paul de Lagarde, que Mann a tiré plus tard ses pires maximes d'abstentionnisme politique et d'adhésion au militarisme régnant, jusqu'au jour où deux autres penseurs mystiques, Novalis et Walt Whitman, lui ont ouvert un chemin imprévu vers l'idéalisme démocratique et républicain.

Wagner l'a conquis par le sortilège de sa puissante musique, si schopenhauérienne d'inspiration. Sortilège dont Nietzsche lui a enseigné à discerner les éléments troubles, le pathétique théâtral, le parti-pris décoratif et fastueux, mais qui en dépit de toutes les critiques a gardé sur lui un empire absolu : au point qu'une seule mesure de Wagner entendue au hasard suffit à lui causer des transports. Il affirme devoir à ce grand musicien plus qu'à aucun écrivain l'art de la composition architecturale, des parties coordonnées, des motifs repris et fugués. *Les Buddenbrook*, a-t-il écrit, doivent plus à la Tétralogie qu'à l'histoire des Rougon-Macquart.

Ce que Thomas Mann emprunte à Nietzsche est beaucoup plus circonscrit; il aime le jeune Nietzsche wagnérien et schopenhauérien de Bâle et de Tribschen ; il admire cette extraordinaire perspicacité psychologique, cet art et ce courage de voir l'homme tel qu'il est, dans sa ruse et dans sa bassesse, ce goût de descendre dans l'eau la plus noire si elle est l'eau de la vérité. C'est donc, outre le pessimisme, une bonne part encore de l'intellectualisme de Nietzsche qu'il admet. Mais il demeure fermé à la grande espérance mystique d'une surhumanité future. Porté au point où Nietzsche l'a poussé, le goût de l'observation lui paraît être « une passion, un héroïsme, un martyre ». C'est cet héroïsme qu'il faut au romancier de nos jours, mais un héroïsme détendu, sans gestes pathétiques ni grandes illusions. Peut-être peut-on aller plus loin encore et, à l'exemple de Nietzsche, esprit lucide, grand destructeur d'illusions, humilier l'esprit et la vérité même devant la vie, exalter l'illusion nécessaire, l'illusion bienfaisante, la force aveugle par où la vie s'accroît et se propage. Voir clair et n'en tirer aucun orgueil, proclamer que vivre vaut mieux que comprendre, mortifier en soi l'orgueil de l'intelligence, c'est là une forme de l'ascétisme bien étrangère au pragmatisme vulgaire ; Thomas Mann en a trouvé chez Nietzsche les premiers linéaments. Lorsque Tonio Kröger, l'artiste aux yeux sombres, admire si passionnément les gens vulgaires, « ceux qui ont les cheveux blonds et les yeux bleus », ceux qui vivent, aiment, travaillent et meurent sans jamais se poser de problèmes, il transpose dans sa sphère bourgeoise certains aphorismes de Nietzsche que Mann a aimés. Non que Tonio Kröger ni Thomas Mann croient tout à fait à ce qu'ils affirment, méprisent l'intelligence et l'art autant

qu'ils le disent. Mais il y a en eux un doute fondamental qui, ne se traduisant pas en brutalité ni en désespoir, se résout en ironie, en sarcasme léger. De là ce chatoiement des surfaces, ce jeu contradictoire qui donne à l'œuvre du romancier sa richesse nuancée, sa souplesse capricieuse et vivante.

Parmi ses devanciers plus immédiats, Thomas Mann a rendu hommage à toute la lignée des conteurs allemands, qui va de Stifter, de Reuter et de Storm, à Gottfried Keller, à Fontane, à C. F. Meyer. Il a dit son admiration pour le roman français et anglais, beaucoup plus encore pour les Russes et les Scandinaves dont il parle avec religion. C'est donc une culture très européenne que la sienne, large et libérale, portée avec prédilection vers les problèmes moraux et toute baignée de pessimisme et de musique. « La morale, la bourgeoisie, la décadence, a-t-il écrit, les trois vont ensemble. Mais la musique ne s'y rattache-t-elle pas aussi? »

***

Nous n'avons pas à redire ici les débuts de Thomas Mann qui datent du collège, sa collaboration par correspondance à diverses revues d'avant-garde, ces premières années un peu incertaines qu'il a racontées avec humour dans un fragment souvent cité (1). Des nouvelles de qualité aussi rare que *le Petit Monsieur Friedemann* avaient déjà attiré sur lui l'attention du public, quand parut en 1901 l'œuvre qui le classa aussitôt, *les Buddenbrook, histoire du déclin d'une famille*. On a peine à se représenter que ce roman lubeckois a été écrit en majeure partie à Rome, sous l'invocation de Tolstoï et de Tourgueniew dont les portraits ornaient seuls la table du jeune écrivain, et qu'il a été terminé à Munich, après une brève et malheureuse période de service militaire. Thomas Mann ne put jamais s'habituer au pas de l'oie qui lui causait une inflammation chronique des tendons. Il est dans ces années-là profondément inquiet et troublé, mal adapté et désaxé. Le remède sera de chercher à se comprendre, à s'expliquer à lui-même. Mais un homme ne s'explique que par ses antécédents, physiologiques et psychologiques. C'est ainsi, pour voir clair en lui et pour s'absoudre, que Thomas Mann est remonté à quatre générations en arrière,

(1) On le trouvera par exemple dans la préface à l'édition française de *Tonio Kröger*, p. XIV-XVIII.

guidé par ses souvenirs et les récits des siens et par le livre de raison conservé dans la famille. *Les Buddenbrook* sont donc plus que la confession d'un homme, la monographie d'une famille lubeckoise à travers tout le XIXe siècle.

C'est de l'ancêtre, Johann Buddenbrook, marchand de grains, fournisseur aux armées de Napoléon, que date la fortune de la famille. Il appartient encore tout entier au XVIIIe siècle, ce commerçant voltairien, sceptique et un peu libertin, qui porte élégamment la perruque, le jabot et la tabatière d'or, parle vaguement le français, aime les petits vers gaillards, soigne avec amour son jardin à la française. Il s'en va magnifiquement conclure des marchés aux environs dans sa calèche à quatre chevaux et fait prévaloir dans sa maison son autorité rude et patriarcale, tout à fait dénuée de sentimentalité. Mais dès la génération suivante on voit agir des influences toutes différentes : un grand souffle de tendresse sentimentale et humanitaire, venu un peu tardivement de Rousseau, de Gœthe et du piétisme, passe sur ces égoïsmes élégants, attendrit ces âmes impérieuses. Johann II, le consul, est libéral, constitutionnel à la mode de 1830 ; il s'enthousiasme pour des entreprises d'intérêt général ou d'éducation populaire : le Zollverein, les écoles techniques. Fils d'un athée, il est, lui, un croyant intègre ; sa femme est d'une piété plus exaltée, s'entoure de missionnaires et de dévots, pratique une ardente charité. Cela sans aucun ascétisme : on continue de mener dans la maison des Buddenbrook une vie large et fastueuse, nourrie de tous les biens de la terre. Les familles demeurent nombreuses, les mœurs patriarcales, les repas copieux ; on y aime les fêtes de famille et les grandes réceptions. Aucun symptôme de dégénérescence. Cependant les signes du mal apparaissent à la troisième génération, celle du père de Thomas Mann, avec une profusion effrayante et soudaine.

Thomas Buddenbrook, sénateur et bourgmestre en second, est un personnage plus officiel encore, plus imposant d'aspect que son père et son grand-père. Mais son frère Christian est un dévoyé, un bohème, et sa sœur Toni, versatile et charmante, d'humeur inquiète et instable, deux fois mal mariée, donne elle aussi des signes de déséquilibre, malgré sa grâce insouciante et vivace. Thomas lui-même, le plus élégant et le mieux doué des Buddenbrook, et celui qui a conquis la plus grande

situation, est rongé par un mal secret, un mécontentement chronique de lui-même et des autres. Une sorte de stoïcisme le tient debout, — ce stoïcisme calviniste qui est, selon Ernst Trœltsch, l'âme du capitalisme bourgeois, — mais il ne croit plus aux idéals d'ordre, de travail, d'économie, de probité, qui sont la tradition de sa race; il ne supporte plus la vieille maison familiale, en construit une plus riante et plus moderne pour sa jeune et jolie femme; il s'entoure d'une société d'officiers, d'acteurs, de musiciens, qui n'ont rien de commun avec son milieu héréditaire. Des nuances nouvelles de pensée et d'art, profondément étrangères à sa race, s'insinuent en lui et lui inspirent le doute à l'endroit des vertus ancestrales. En lui la bourgeoisie riche, cultivée, affinée, a passé l'apogée de sa vigueur; elle s'amenuise et se débilite par une culture esthéthique contre laquelle elle n'est pas immunisée. Elle dégénère, non par le désordre passionnel, — ce qui est une forme latine de la décadence, — mais par dégradation spontanée de l'énergie intime, par pessimisme instinctif.

Si Thomas Buddenbrook offre à ce danger une certaine résistance, au moins apparente, son frère Christian sombre dans la débauche et les excentricités macabres, dans les cabarets où il mène une existence déshonorée de mime et de pitre. Une grande et belle scène met aux prises les deux frères dissemblables, atteints au fond du même mal. Thomas semble triompher, mais un autre fléau le guette, fléau bien allemand, qui est l'abus de la musique. La belle Mme Gerda Buddenbrook groupe autour d'elle un cénacle de musiciens passionnés qui exclut Thomas comme trop profane. Il devient complètement étranger aux siens, sauf peut-être à son fils Hanno dont la sensibilité délicate devine cette souffrance taciturne. Mais c'est Thomas qui ne comprend pas l'enfant maladif et frileux, brimé par ses camarades, rudoyé par ses maîtres, qui se console à son piano, où il passe des heures à improviser sans fin.

C'est ainsi que Thomas Buddenbrook, riche, influent, considéré, mais désespéré, privé de point d'appui intérieur et n'en trouvant plus chez les siens, n'a plus qu'une ressource : mourir. Pour lui prêter toutefois dans la mort une consolation et une transfiguration dernière, Thomas Mann lui a donné, comme au plus cher de ses enfants, — celui qui lui est à la fois « fils, père et sosie », — l'expérience haute de la lecture de Schopen-

hauer, un jour d'été, dans un volume trouvé par hasard au jardin. Tout s'éclaire alors pour lui : il lui apparaît qu'il y a un remède à la vie, un repos définitif où nous allons tous, en dépit ou en vertu de nos efforts, une issue certaine à l'enchaînement cruel des causes. Rien n'existe que l'instant présent. Le monde même est une illusion, une construction de la volonté. Ne plus vouloir vivre, c'est le secret de ne plus souffrir. Toutes les images qui nous tourmentent s'évanouiront quand nous fermerons les yeux, et rien de nous ne sera plus. C'est pour lui le narcotique, la délivrance, la musique éternelle. Il est désormais prêt à mourir, — d'une mort d'ailleurs accidentelle et laide qui le couche dans la neige, la face dans la boue, ses gants blancs souillés de fange et de sang, un jour qu'il se rendait chez le dentiste. Après lui la dissolution est rapide : son fils Hanno, le dernier de sa race, qui se détruit physiquement et nerveusement par l'abus de la musique, meurt à quinze ans. Il ne reste plus que des femmes pour le pleurer.

Ainsi s'achève l'évolution de la famille Buddenbrook, entièrement menée, comme on le voit, par des forces psychiques. La bourgeoisie allemande d'avant-guerre était-elle vraiment aussi énervée que Thomas Mann nous l'a peinte ? L'objection lui a été faite même en Allemagne. Il a répondu que, n'ayant pas vécu à Berlin, il n'a pas vu de près le délire des grandeurs, la fièvre de spéculation, le vertige des milliards, qui ont caractérisé « l'ère de plomb » d'après 1871. Les villes hanséatiques, fières de leur ancien passé, un peu à l'écart du Reich et tournées vers la mer, n'ont guère bénéficié, selon lui, de la fortune impériale de la Prusse. Elles ont, d'autre part, conservé des coutumes patriarcales, une urbanité républicaine, très différentes du ton rogue et militaire de Berlin. Quant à Munich, c'est une sorte de grande ville d'eaux administrée par un comité des fêtes, c'est la ville artiste et un peu dissolue que Thomas Mann a stigmatisée deux fois, tout en l'aimant, dans *Gladius Dei* et dans *Fiorenza*.

Surtout, il faut dire que ce roman est un mythe, une légende épique très nourrie de réalité, mais symbolique, ne fût-ce que par sa catastrophe finale. Il dépeint le crépuscule de la bourgeoisie, sans qu'on voie au juste ce qui la remplacera, sinon une autre bourgeoisie, de richesse plus récente, donc plus rustique et plus brutale. Il y aurait grand intérêt à comparer les

Buddenbrook, non pas tant aux *Rougon-Macquart*, œuvre plus touffue mais plus superficielle, qu'au cycle romanesque où Galsworthy a décrit le déclin d'une grande famille bourgeoise de l'ère victorienne, la *Saga des Forsyte*.

***

Thomas Mann a voulu, après cet essai d'analyse destructrice, tenter lui-même de reconstruire. *Tonio Kröger* en est une première tentative, bien tâtonnante encore. *Altesse Royale* est plus affirmatif. Mais le charme de Tonio Kröger, c'est sa jeunesse pensive et repliée, son grand rêve triste et tendre. Mann a dit de cette nouvelle qu'elle est une ballade en prose, un lied sur le violon des *Buddenbrook*, comme *Tristan* est un prélude au *Zauberberg*. C'est surtout une précieuse confession. Tonio Kröger, au nom germano-latin, fils d'un consul lubeckois et d'une créole, tourmenté par sa double hérédité, inadapté, artiste, c'est un nouveau sosie de l'auteur. Mal fait pour la vie pratique, mais d'un jugement très lucide, il est plein d'ironie à l'égard de lui-même et de l'existence. Ceux qu'il faut admirer, il le déclare, ce sont les vivants simples et sains, aimables et heureux, ceux qui n'auront pas un regard pour l'artiste aux yeux brûlants, aux joues creusées par la pensée. Pourtant, la joie italienne, au milieu de laquelle il est transporté, lui fait mal et l'exaspère. « Toute cette *bellezza* m'énerve », dit-il. Il préfère les pays du nord, le Danemark aux grands horizons marins, aux campagnes silencieuses et fraîches. Mais, déraciné et orphelin, il sera seul partout, seul comme les héros indécis de Storm et de Jacobsen auxquels il ressemble. « Vous êtes, lui dit son amie Lisaveta, un bourgeois dévoyé. » Et lui de renchérir : « Un de ces hommes qui s'égarent nécessairement, parce qu'il n'y a pas pour eux de vrai chemin. » Il lui reste de comprendre et de sourire, et d'aimer secrètement cette vie vulgaire qui l'a traité en marâtre : « Cet amour, dit-il, est bon et fécond. Il est fait d'aspirations douloureuses, de mélancolique envie, d'un peu de dédain et d'une très chaste félicité. » Beaucoup plus tard, Thomas Mann a esquissé une figure bien différente de bourgeois dévoyé, celle du chevalier d'industrie Félix Krull. Mais, pour bien marquer le lien, c'est à Tonio Kröger qu'il a prêté l'aventure dont il a été lui-même le héros, un jour où de passage dans sa ville natale, il faillit être incarcéré

comme escroc en rupture de ban, le signalement du malfaiteur s'appliquant à lui de tout point. Façon plaisante de dire que l'artiste est aux yeux de la société bourgeoise un scandale, une exception, un danger. Tonio Kröger, pourtant, n'a rien d'un aventurier. Nulle part Th. Mann n'a exécuté de variations, avec plus de virtuosité délicate et tendre, sur ce thème qui lui est cher entre tous : grandeur et misère de l'artiste dans la société contemporaine, son infériorité pratique et sa lucidité supérieure, son renoncement nécessaire et sa pénétrante ironie. Le même problème remplit la plupart des autres nouvelles où l'on voit de touchants grotesques ou de tendres cœurs, supérieurs à ce qui les vainc, de graves disgrâces physiques jointes aux dons de l'esprit et du caractère, et toujours le triomphe de la vie pratique, de la jovialité un peu grosse, de la santé et de la médiocrité vigoureuse.

Königliche Hoheit (Altesse Royale), en 1909, est d'un genre plus tempéré. Abstraction faite de la peinture amusante, à peine caricaturale, d'une petite cour falote à l'aube du xxe siècle, que peut signifier l'idylle de Klaus Heinrich, jeune prince un peu endormi, et de la belle milliardaire américaine? Nous avons affaire ici, d'après Mann, à une allégorie, à une comédie sous forme de roman, à un conte de fées plein d'intentions didactiques. Cette existence princière, toute en cérémonies et en représentation, qui ne touche jamais aux choses mais à leurs signes, qui se contente de gestes et ignore le travail, cette vie si profondément anachronique, c'est un symbole de l'existence artiste, comme elle étrangère au réel. Mais il faut un jour redescendre dans le concret, dans l'ordre, dans le travail. C'est ce que sent très confusément le prince Klaus Heinrich. Deux forces le ramèneront sur la terre : l'amour, un simple amour d'homme, et le besoin de servir, le désir d'être utile aux hommes de sa race. Les millions de l'Américaine, et les leçons d'économie politique qu'elle donne au prince, favoriseront puissamment ce dernier dessein. Mann estime que c'est là une moralité allemande, celle de Faust et de Wilhelm Meister. On n'est pleinement un homme que si l'on accepte de servir les hommes.

Telle est, pour un prince, la morale du despotisme éclairé, encore que ce ne soit pas tout à fait de la démocratie, comme le croit Mann. L'histoire est contée avec beaucoup de charme,

depuis l'enfance du héros dans le palais délabré aux greniers immenses, aux cours mal pavées, aux jardins négligés et touffus, jusqu'à l'idylle avec la jolie Américaine mathématicienne et amazone, si adroite, si sûre, et qui se fait avec tant de grâce l'éducatrice exigeante du faible et bon Klaus Heinrich. Pour la première et la seule fois, un roman de Thomas Mann décrit un bonheur, une réussite, un foyer qui se fonde. On en a voulu reporter l'honneur au propre mariage de l'auteur, contemporain du livre, et y voir un discret hommage à Mme Thomas Mann qui semble bien avoir prêté quelques traits à l'Américaine Imma Spœlmann.

Tout autre est l'atmosphère de *la Mort à Venise* (1911). Le romancier Gustav Aschenbach n'est pas un jeune Tonio Kröger hésitant; c'est un écrivain d'âge mûr, de renommée européenne. Mais parce qu'il a une sensibilité d'artiste et parce qu'il a passé le milieu de la vie, il sera plus sujet qu'un autre à de brusques déraillements, au délire qui mène à la mort. La fascination mortelle que peut exercer la beauté physique, celle que Platen a chantée dans les vers célèbres :

Wer die Schönheit angeschaut mit Augen,
Ist dem Tode schon anheimgegeben (1)...

tel est le sujet que Mann s'est proposé. L'image qui s'est d'abord présentée à lui, c'est celle de Gœthe septuagénaire, épris d'une enfant de dix-sept ans, s'escrimant pour elle à des prouesses juvéniles, désespéré de son refus. Mais il fallait un dénouement tragique et un personnage moins historiquement donné. C'est alors que pendant son séjour à Venise, apprenant la mort du compositeur Gustav Mahler, Mann a inventé le personnage de Gustav Aschenbach qui a le prénom et le masque du musicien, et dont l'aventure est liée au charme maléfique de Venise. Pour le reste, c'est un écrivain assez proche de Thomas Mann lui-même, un romancier de l'énergie triste et de l'héroïsme passif, le moins fait, semble-t-il, pour cette passion folle et fatale qui le saisit lorsque paraît sur la plage le gracieux adolescent polonais, occupé à construire avec ses sœurs des châteaux de sable. Cet empire absolu qu'exerce sur lui la beauté juvénile accomplie, tantôt il s'en épouvante et tantôt il s'en excuse;

(1) Celui dont les yeux ont vu la beauté
A la mort dès lors est prédestiné...

jamais d'ailleurs il n'osera même adresser la parole à l'enfant qui n'a, de son côté, pour l'homme taciturne et fatigué, qu'un regard étonné de ses yeux d'or à longs cils. Mais parfois l'écrivain croit entendre Socrate sous le platane expliquer au jeune Phèdre ce qu'est l'Eros charnel, image et symbole de l'Eros spirituel, et comment il nous faut aimer la beauté, la seule entre les idées qu'il nous soit donné de contempler avec nos yeux de chair. Ce profil de jeune Apollon dédaigneux, ces attitudes exquises, comment ne se transposeraient-ils pas en rythmes harmonieux, en phrases dont l'exacte proportion, le bel équilibre seraient justement ceux de ce corps parfait? Ainsi rêve Gustav Aschenbach, tandis que dans l'atmosphère humide et lourde, le sirocco promène des relents de vase, des miasmes fétides. Enfermé dans son idée fixe, il ne voit pas l'hôtel se dépeupler, les étrangers partir en hâte, il n'écoute aucun avertissement, ne sent pas l'odeur obsédante d'iodoforme, n'entend pas les bruits sinistres qui circulent. La peste fait à couvert son œuvre de mort, et quand elle emporte à son tour l'écrivain, c'est d'un dernier sourire qu'il salue l'enfant adoré, dressé, pâle et souriant, sur un fond de mer, — statue mystérieuse et charmante de l'Eros funèbre qui ramène à la mort et à la nuit l'âme désemparée.

***

Tonio Kröger, *la Mort à Venise* sont deux menus chefs-d'œuvre, très romantiques d'inspiration, ceux où Th. Mann a donné, sous le plus petit volume, le plus de lui-même. Il songeait dès 1913 à une œuvre de plus grande envergure qui est devenue avec le temps le *Zauberberg* (la Montagne enchantée). Je ne pense pas qu'on puisse faire abstraction, dans l'intervalle, du gros recueil d'essais publié en 1918 sous le titre de *Considérations d'un Apolitique*. Non que la lecture en soit des plus agréables, mais elle est nécessaire même pour comprendre ce dernier roman. Comme beaucoup d'autres écrivains, — on ne saurait lui en faire un crime, — Thomas Mann a voulu pendant la guerre contribuer à la défense morale du pays. Mais tandis que son frère Heinrich croyait mieux servir la cause nationale en tendant la main aux démocraties d'Occident, en appelant l'attention de l'Europe sur la poignée de républicains allemands qui poursuivaient dans la guerre et par la guerre la

chute des institutions impériales, Thomas Mann, tout en se disant *apolitique*, se solidarisait passionnément avec l'Empire, l'armée, la politique impériale. Il n'y a pas d'excès qu'il n'ait approuvés : violation de la Belgique, exécution de Miss Cavell, torpillage du *Lusitania*, guerre sous-marine, — le tout au nom d'un nietzschéisme travesti, d'une moralité soi-disant tragique fondée sur la sainte Nécessité, et supérieure à la moralité juridique et chicanière des Occidentaux.

Ce qui l'occupe, c'est le problème toujours vivant dans la littérature allemande, de Fichte à Paul de Lagarde, à Wagner, à Nietzsche : *Was ist deutsch?* Ce qui est allemand, ce qui n'est pas latin, selon Mann, c'est la culture, c'est-à-dire l'harmonieux développement de l'âme et de l'esprit; c'est la musique, art de l'inexprimable; c'est le protestantisme, religion de l'individu; c'est la tolérance et la notion du devoir. Tout cela trouve satisfaction dans un État où l'activité politique est réduite au minimum et confiée une fois pour toutes à des techniciens qu'on estime capables et que l'on ne contrôle pas dans le détail. Ce qui est latin, au contraire, c'est la civilisation, le développement exclusif de l'esprit aux dépens de l'âme; c'est l'éloquence et la littérature, arts tout formels et superficiels; c'est le catholicisme, religion des masses; c'est l'intolérance doctrinaire, c'est l'indiscrète et puérile notion du droit. Au fond, l'esprit latin est fait de politique; il est donc démocratique par essence, puisqu'il suppose que tous et chacun aient un intérêt et une responsabilité aux affaires de l'État. Il est, de plus, optimiste, car pour agir il faut croire à l'efficacité de l'action. L'âme germanique, musicienne et métaphysicienne, et foncièrement pessimiste, refuse un progrès qui irait « de la musique à la démocratie ».

De tout temps l'Allemagne a protesté contre Rome : la Rome de César et celle des papes, et contre ce dernier imperator qui s'est appelé Napoléon. En 1914, c'est contre l'idéalisme latin qu'elle s'est soulevée et contre la décomposition latine aussi. Car « le germanisme, c'est la culture, l'âme, la liberté, l'art, — et non la civilisation, la société, le droit de vote, la littérature ». Les Allemands n'ont pas besoin d'idées claires, de formules rationnelles et juridiques, de vertu codifiée et figée; ils suivent la voix profonde du cœur et de l'instinct national, du sentiment fidèle. Ils vivent sur un plan tragique, dociles à une fatalité qui

les dépasse, absous par leur héroïsme de ce que les juristes appellent des crimes. Ainsi Thomas Mann fait gloire à ses compatriotes de ce qui est leur pire faiblesse : leur défaut d'esprit critique dans l'action, leur inexpérience et leur impuissance politiques.

Nous ne nous attarderons pas à démolir ces antinomies bâties à coups de sophismes et toutes pénétrées de contradictions. Voilà ce que c'est que de choisir pour maîtres de sa pensée politique des philosophes, des musiciens, des esthètes. Or, il est arrivé que cette république tant méprisée, cette démocratie objet de ses brocards, Thomas Mann s'est pourtant rallié à elles, en 1922, après quatre années de pénibles luttes où il est apparu que le régime impérial était définitivement condamné. Dès 1917 il acceptait comme un mal nécessaire la démocratisation de l'Allemagne après la guerre, mais il la concevait dans le cadre impérial. En 1922, au lendemain de l'assassinat de Rathenau, il a su avec un certain courage expliquer aux étudiants berlinois sa position nouvelle. Il entend ne rien laisser perdre de cette *humanitas* allemande dont il est fier, mais il tient aussi à la couleur allemande de cet humanisme. L'idée même de nation, plus poétique et plus émouvante que celle d'État, lui paraît être un idéal romantique, — donc germanique, — une teinte individuelle et sentimentale prêtée à la collectivité, en même temps que « l'élément romantique du moi ». Puisque la guerre moderne est mensonge et brutalité pure, et que nous ne croyons plus au dieu des batailles, il est temps, affirme Mann, de déclarer l'Europe en république, dans la mesure où ceci garantit le développement pacifique des nations. Mais pour appeler l'adhésion des cœurs allemands, qu'on ne leur parle pas d'une république jacobine à la française; ils ne pourront aimer qu'une république sentimentale et religieuse, celle que Novalis appelait de deux beaux noms : l'Europe ou la chrétienté. Puisque les maîtres anciens de l'Allemagne ont trahi la confiance traditionnelle qu'on avait mise en eux, il faut changer de système : que chacun accepte, comme une charge austère et comme un devoir, une part de la responsabilité nationale.

Cette démocratie fondée sur des devoirs et non sur des droits, c'est celle que Luther ou Kant auraient pu approuver, celle que rêvait Novalis, celle que glorifie le chœur final des *Maîtres-Chanteurs*. On peut donc la dégager d'une tradition

purement allemande et qui ne devra rien, semble-t-il, à la tradition gréco-latine d'Occident. Lorsque Mann découvre et proclame que « le nom moderne de l'humanité, c'est démocratie », il paraît oublier que c'était son nom athénien et que la république athénienne n'a jamais méprisé les Muses; pas plus qu'il ne daigne se souvenir de tout ce que l'idée même de nation doit à la Révolution française.

* * *

Peu nous importe. Ces théories politiques ou antipolitiques ne nous arrêteraient guère si elles n'étaient explicatives du dernier roman de Thomas Mann. Peut-être n'est-ce pas un excellent roman, mais c'est un livre attachant et profond, plein d'expérience et de pensée, un de ces livres où se dépose la maturité d'un homme et le fruit d'une vie. Roman de sanatorium, le genre n'est pas neuf. Mais ce qui se passe au cours de ces douze cents pages, c'est avant tout l'éducation d'un homme, le jeune Hans Castorp, retenu sept ans sur la montagne enchantée par le double effet d'un mal physique assez bénin et d'une passion plus dangereuse pour une Slave énigmatique, douce et fantasque. On connaît la prédilection des Allemands pour ce type de roman qui décrit la formation d'un caractère. Le *Zauberberg* a été rapproché de *Wilhelm Meister* et du *Grüner Heinrich*. Oui, mais Wilhelm Meister et Heinrich Lee apprennent la vie en la vivant; Hans Castorp l'apprend en ne la vivant pas, en voyant beaucoup mourir, et surtout à l'aide d'infinies discussions théoriques avec ses compagnons de réclusion et d'infortune. Malgré l'intérêt et la vivacité de ces conversations, malgré les profils caractéristiques des interlocuteurs, elles surchargent un peu le roman, en ralentissent, en épaississent le cours. Le don de vie si manifeste dans *les Buddenbrook* semble avoir baissé au profit de la dialectique, d'une dialectique bien abondante chez un auteur qui fait profession de mépriser l'éloquence.

Hans Castorp est « un jeune homme ordinaire, » un jeune homme comme il y en a beaucoup, riche, bien élevé, correct, assez instruit, plein de bonne volonté. Ce n'est ni un Tonio Kröger ni un Gustav Aschenbach : il ressemblerait plutôt au prince Klaus Heinrich. C'est un peu par hasard qu'étant allé faire une visite à son cousin Joachim à Davos, il se sent éprouvé

par l'air vif de l'altitude, obligé de s'aliter, de se faire ausculter, — et contre toute attente se trouve confiné lui aussi dans cette région paradoxale où l'on vit à 1 000 ou 1 500 mètres au-dessus des vivants, dans un paysage de neige et de glace où le cours même des saisons est bouleversé, où le temps semble immobile et lui aussi congelé. Venu de la côte nord de l'Allemagne, de la grande cité maritime et commerçante, il s'acclimate avec peine à cet air rude et pur, à cette existence d'oisiveté perpétuelle et de méditation sans frein. Quel est ce monde étrange où l'on s'étourdit à plaisir, où l'on danse et patine avec un pneumothorax artificiel, où la fièvre quotidienne surexcite l'appétit sensuel, où une jolie femme offre en souvenir à un ami la radiographie de son thorax? La vie brillante et funèbre du sanatorium tourne sans fin sur elle-même, avec son apparence menteuse de luxe et de gaîté, ses allures de grand hôtel, sa chère abondante et délicate, les distractions mondaines qui font partie du traitement, sans compter celles qui y sont contraires. Mais c'est un carnaval de la mort, une danse macabre sans commencement ni terme. Médecins cyniques, infirmières racornies par le métier, malades plus ou moins hystériques, embrasés, fanfarons ou désespérés, mourants fardés, morts qu'on emporte de nuit, chambres désinfectées en hâte, où les malades remplacent les morts de l'avant-veille : c'est dans ce tourbillon que se trouvent entraînés à leur corps défendant deux jeunes gens pleins de simplicité et de vertus bourgeoises, naïfs et purs, et que guettent bientôt des rêveurs fanatiques, désireux de les conquérir à leur idée fixe. A gauche, Settembrini, le carbonaro, l'aimable et brillant causeur à la verve entraînante, le champion infiniment généreux et séduisant de cette civilisation latine, humanitaire et juridique, de cette démocratie rationaliste d'Occident que Thomas Mann a tant haïe pendant la guerre ; à droite le noir jésuite Naphta, juif galicien de naissance, dévoré d'ambition et de fanatisme, apôtre de la culture, si l'on veut, mais d'une culture mystique et dominatrice qui irait jusqu'au terrorisme, dans son cruel amour des âmes.

Impossible de donner ici une idée de ces infinies passes d'armes entre les deux adversaires inséparables, rapprochés par un mal commun ; on peut tout au plus en énumérer les thèmes : la vie et la mort, la santé et la maladie, le progrès et

la tradition, la littérature et la musique, la guerre et la paix, la science et la foi, la démocratie et la théocratie, l'Église et l'État, le protestantisme et le catholicisme, le capitalisme et le socialisme, l'ascétisme et la volupté, la franc-maçonnerie, la peine de mort, l'arbitrage international, etc. etc. Joachim, le jeune officier simple et droit, déserte ce monde de fous et, mal guéri, meurt de ses premières manœuvres. Mais Hans se débat sept ans entre ces influences contradictoires : rationalisme latin et mysticisme médiéval incarnés en Settembrini et Naphta; charme sensuel de l'Orient que personnifie Mme Chauchat, la Russe indolente aux beaux bras, aux attitudes affaissées, la Vénus morbide de cette montagne enchantée; et enfin force dionysiaque de la vie instinctive et obtuse, que représente l'énorme, le puissant, l'informe Mynheer Peeperkorn, sorte de Silène ivre et glouton, majestueux et bégayant.

Hans Castorp est allemand, donc porté à la métaphysique et aux lentes ruminations d'idées. Aucune des sciences spéciales qu'il étudie tour à tour et dont l'auteur n'entend pas nous faire grâce, — anatomie, pathologie, botanique, astronomie, — ne lui résout l'énigme de l'univers. Les discussions de ses compagnons lui paraissent souvent superficielles, leurs points de vue étroits et exclusifs. La vérité lui vient de faits et de sentiments plus simples. S'il apprend à penser, sur la montagne enchantée, il y apprend aussi à aimer, à se dévouer aux plus malades que lui, aux isolés, aux mourants. Entre la vie et la mort, la chair et l'esprit, la raison et le mystère, nous n'avons pas à choisir, mais à arbitrer, à concilier; c'est l'œuvre par excellence de l'Allemand, homme du juste milieu, de la « belle moyenne », du sentiment compréhensif, qui sait que toute conciliation s'opère aisément dans la bonté, dans l'amour.

Telles sont les conclusions que Hans Castorp entrevoit, un jour que, perdu dans la neige, il se croit tout proche de la mort : « Je ne me rallierai pas au parti de Naphta, ni à celui de Settembrini; ce sont deux bavards. L'un sensuel et cruel, l'autre qui ne se sert de sa raison que pour jouer toujours le même air, et s'imagine pouvoir raisonner des fous.... Je n'adopterai pas les idées du petit Naphta dont la religion est un *guazzaboglio* de Dieu et du diable, de bien et de mal, où l'individu n'a plus qu'à se jeter tête baissée. Singuliers pédagogues avec leur éternelle question de préséance ! La mort ou la vie,

la maladie ou la santé, l'esprit ou la nature : sont-ce là des antinomies? Je le demande : sont-ce même des problèmes ? Non, ce ne sont pas des problèmes et il n'y a pas là de préséance à régler. La mort avec tout son dévergondage est installée au cœur de la vie, il n'y aurait pas de vie sans elle, et la place de l'*homo Dei* est entre elles deux, à mi-chemin du dévergondage et de la raison ; de même que l'État est un moyen terme entre la communauté mystique et l'individualisme creux... L'homme est plus noble que la mort et trop noble pour elle : il est par là libre d'esprit. Il est plus noble que la vie et trop noble pour elle : il est par là libre en son cœur... Je serai bon. Je ne permettrai pas à la mort de régner sur mes pensées. C'est en cela que consistent la bonté et l'amour... L'amour s'oppose à la mort, seul il la dépasse, ce que ne fait pas la raison. Lui seul et non la raison suggère des pensées de bonté... Je me souviendrai que le culte de la mort n'est que cruauté et misanthropie, si c'est lui qui détermine nos pensées et nos actes. Au nom de la bonté et de l'amour, l'homme doit interdire à la mort de régner sur ses pensées. »

Ainsi se trouvent vaincues à le fois la séduction de la raison pure, celle du mysticisme à l'espagnole, et ce charme plus pervers d'une sensualité slave affranchie de toute règle et de tout effort. Hans Castorp a retiré de tant d'heures de méditation, de tant de discussions acharnées, un gain viril, une résolution sûre. Tandis que l'ardent Naphta se consume dans l'impuissance, cherche la mort dans un duel et, dédaigné par l'adversaire, tourne son revolver contre lui-même ; tandis que le Hollandais massif, sûr d'avoir épuisé les joies de la vie, absorbe un poison savant que lui tient en réserve son serviteur malais; tandis que Settembrini décline, pauvre, courageux et souriant comme toujours, et que Mme Chauchat repart vers ses destinées incertaines, — Hans Castorp comprend que si la valeur des idées n'est jamais que relative, celle des personnalités est seule décisive, que si nous avons tous notre « tache humide », notre fièvre infectieuse, il reste de nous entr'aider et de nous entr'aimer, sans phrases. La liberté de l'esprit est supérieure à la mort, mais la piété du cœur vaut mieux que la vie ; telle est la leçon du *Zauberberg*. Et puis il ne s'agit pas de vivre toujours dans cette serre froide, dans ce monde de cristal et d'acier, de glace et de neige : il faut un

jour redescendre dans le monde des vivants. En juillet 1914, l'appel de la vie, qui est aussi, et à plus forte raison, l'appel de la mort, fait sortir le héros de sa caverne enchantée. Brave, simple et résolu, il rentre dans le rang sans beaucoup réfléchir, parce que c'est la loi. Nous le perdons de vue au moment où, dans le brouillard des Flandres, il marche à une mort presque certaine en chantant le *Tilleul* de Schumann :

Les feuilles bruissantes
Semblaient me dire encor...

Mais peu importe qu'il survive ou succombe, puisqu'il est parvenu à la sagesse, à la résolution de vivre utile, puisque son pessimisme s'est mué en dévouement actif. Le livre se clôt sur une dernière question angoissée de l'auteur au destin : « De cette orgie de mort universelle, de cette fièvre maligne qui embrase l'horizon pluvieux du soir, verrons-nous jamais surgir l'amour entre les hommes? »

* * *

Rien n'indique que le *Zauberberg* doive terminer l'œuvre romanesque de Thomas Mann. Diverses nouvelles, une idylle en vers, ont vu le jour au cours des toutes dernières années, sans parler du compte rendu d'un court séjour à Paris en 1926, *Pariser Rechenschaft*, qui n'a pas valu à son auteur que des amis. Mais dès à présent une question préjudicielle peut et doit se poser : que vaut ce tableau de la bourgeoisie allemande d'avant-guerre? Est-il sincère? Est-il vrai? Est-il impartial et complet? La sincérité de Thomas Mann ne fait pas de doute, pas plus que celle de son frère Heinrich qui a tracé de la même période une image très différente. Mais peut-être les deux peintures gagneraient-elles à être complétées et corrigées l'une par l'autre. Pour l'un des frères, l'Allemand est avant tout l'homme de la vie intérieure, condamné à être méconnu parce qu'il manque de grâce et de moyens d'expression. Tous les problèmes, il les prend à cœur, les tourne et les retourne en lui jusqu'à ce qu'il s'en trouve empoisonné comme Thomas Buddenbrook, ou délivré et fortifié comme Hans Castorp. Il n'apporte jamais dans l'action cet élan instinctif, cette allégresse ingénue qui est la qualité des peuples jeunes et des tempéraments méridionaux. Un perpétuel débat entre lui et sa conscience ralentit et alourdit

sa vie instinctive, sauf quand s'impose à lui une grande nécessité tragique, d'ordre individuel ou collectif, à laquelle il obéit alors sans hésiter, avec résolution et fatalisme. Il n'est pas le favori de la vie, mais son enfant mal venu, source de perpétuels soucis (*das Sorgenkind des Lebens*). Sa mélancolie incurable et profonde lui inspire aussi son pessimisme, son aspiration secrète au néant, sa passion de la musique, — mais se concilie fort bien avec une vie de labeur et de dévouement, le travail étant à sa manière un narcotique, et l'action utile ou charitable un calmant pour les âmes trop sensibles au malheur commun des hommes. Cette disposition générale du caractère, que Thomas Mann qualifie de romantique ou de germanique, les deux termes étant pour lui équivalents, s'oppose au tempérament latin, lucide et volontaire, logique et jouisseur. Elle est la grandeur certaine de l'Allemand et sa secrète faiblesse, son heur et son malheur, son destin en un mot. On peut l'observer mieux qu'ailleurs dans la classe bourgeoise qui forme dans tous les États modernes, mais en Allemagne surtout, le noyau solide de la nation et le centre de sa vie intellectuelle et morale.

Heinrich Mann est moins exclusif; ce sont toutes les classes de la nation qu'il a voulu peindre dans son dernier cycle de romans (*Der Untertan, Die Armen, Der Kopf*) : bourgeoisie, prolétariat, chefs militaires et politiques. Il lui a semblé qu'une folie passagère avait saisi ce peuple un peu lourd, enivré de ses succès de 1864 à 1871. Une frénésie de jouissance, un débordement d'impérialisme économique, politique et militaire a transformé les dirigeants et les sujets en autant de bêtes de proie ou de profiteurs cyniques et rampants. On n'a voulu d'autre justification que la force, d'autre idéal que le succès. Quand la catastrophe est venue, elle était nécessaire et tout l'édifice orgueilleux mais vermoulu de la puissance allemande s'est effondré à la fois. Il y avait donc quelque chose de pourri en Allemagne, c'est bien l'avis des deux frères. Mais où l'un voit démoralisation, brutalité et servilité, l'autre aperçoit hypermoralisation, raffinement excessif et anarchie. Ainsi les opinions divergent en fonction du tempérament et de la philosophie de chacun, sans qu'il nous soit interdit d'adopter une part de l'une et de l'autre pour constituer la nôtre à notre tour. Si Thomas Mann, meilleur psychologue, discerne avec plus de

subtilité certaines causes morales de décadence chez l'individu cultivé, nul doute que Heinrich Mann, meilleur sociologue, n'ait une vision plus large et plus juste des réalités sociales, des entraînements collectifs, des grands courants généraux d'intérêt ou d'ambition.

Mais un romancier n'est pas tenu d'être strictement documentaire ; il est peu de chose s'il n'est que cela. Quelle est la valeur d'art de cette œuvre? Elle nous apparaît grande surtout dans les nouvelles et dans *les Buddenbrook*. Les nouvelles de Thomas Mann ont le raccourci dramatique, l'intensité d'atmosphère, rêveuse ou tragique et plus souvent humoristique, nécessaires à ce genre difficile. Il se peut bien que Thomas Mann ait mis là le meilleur de sa verve ironique et de sa sensibilité musicale, de son émotion discrète et dominée, qui se drape volontiers d'un sarcasme. *Les Buddenbrook* sont un des meilleurs romans de langue allemande, par l'ampleur de leur construction aérée et solide, par la vie intense des nombreux personnages, par un sens tragique du destin familial, tel qu'il se dégage de la simple succession des générations. *Königliche Hoheit*, à côté, semble d'une vérité à la fois plus moyenne et plus fantaisiste. Le *Zauberberg* est un roman riche et fort, mais nous avons dit comment l'intérêt romanesque y est submergé par une réflexion débordante, indiscrète, qui s'épanche en considérations théoriques sans fin, réparties sans nécessité véritable entre des interlocuteurs singulièrement loquaces et ergoteurs. Non que ces personnages ne soient pas vivants ou que l'atmosphère du sanatorium manque de vraisemblance ou de vie. Mais les plus vivants sont peut-être ceux qui parlent le moins, ceux que caractérisent seulement les traits du visage, un geste ou un tic, un sourire ou une attitude. Voyez Mme Chauchat elle-même, si vivante tant qu'elle ne fait que traverser la salle à manger, de sa démarche molle et glissante, claquant la porte sans réussir à la fermer, semant des sourires, puis s'affalant sur sa chaise, une épaule relevée, les cheveux toujours prêts à crouler : dès qu'elle parle, en un extravagant français germano-moscovite, elle ne fait plus qu'aligner des formules abstraites et de vaines généralités, tout un fatras pseudo-médical, pseudo-philosophique, à faire dresser les cheveux.

Il faut se souvenir à propos du *Zauberberg* qu'il n'est pas de littérature aussi riche que l'allemande en chefs-d'œuvre man-

qués, en « beaux monstres » dont l'équilibre intérieur a été rompu par quelque accident. S'il faut citer de très hauts exemples, nous dirons *Wilhelm Meister* et le *Second Faust* ou, sur un palier inférieur, tous les romans de Jean-Paul. L'œuvre d'art supporte et même requiert une certaine somme de pensée : mais sous un afflux excessif de pensée discursive, de dialectique et de philosophie, elle s'effondre et se pulvérise en beaux fragments, si la pensée et la forme sont belles, mais en fragments. C'est assez le cas du *Zauberberg*, et l'on peut regretter que l'auteur ayant dit ailleurs sous une autre forme, bien qu'avec une conclusion différente, à peu près tout ce qui nourrit les discussions semées dans ce roman, n'ait pas pris sur lui de pratiquer l'art des sacrifices héroïques qui eussent donné à son livre le resserrement et le relief qui lui manquent. Il est vrai qu'il a pris soin de requérir dans sa préface la patience, la longue patience du lecteur.

Cette patience, nous ne sommes pas disposés à la lui refuser, parce que nous sentons à quel point ce livre est lui aussi une confession, un grand règlement de comptes, la revision courageuse et parfois douloureuse de certaines opinions, de certains préjugés, de certains respects traditionnels que les événements sont venus démentir ou bouleverser. Sur ce roman d'avant-guerre, la guerre projette une ombre rétrospective. C'est ce qui en fait le pathétique caché. Mais qu'adviendra-t-il par la suite ? Thomas Mann fera-t-il franchir à ses romans ce seuil de 1914, sur lequel il les a jusqu'à présent arrêtés ? Le gracieux et léger crayon d'une famille munichoise au temps de l'inflation, *Unordnung und frühes Leid* (1925), est peut-être un avant-coureur. Aux *Buddenbrook*, épopée de la bourgeoisie allemande au XIXe siècle, au *Zauberberg*, roman de la grande crise morale où toutes les croyances ont été ébranlées, succèderait alors le roman de la reconstruction, de la réintégration dans un ensemble nouveau, encore bien chaotique, mais auquel Mann est, somme toute, disposé à faire confiance. C'est là ce que ne peuvent s'empêcher de souhaiter ceux qui connaissent la verdeur vigoureuse, le talent robuste, l'alacrité toute juvénile encore de Thomas Mann.

Geneviève Bianquis.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le plan Young, tel qu'il est sorti des délibérations des experts, consacre sans doute des sacrifices, au moins théoriques, de la part de la France, mais il offre l'avantage d'apporter une solution complète, immédiatement réalisable et permettant la commercialisation des dettes. On se demande, depuis six semaines qu'il est livré aux discussions de la presse et aux commentaires des politiciens, s'il sera jamais possible de l'appliquer. Les experts ont fait une œuvre de bonne foi qui demande à être appliquée avec bonne foi. Rien ne prouve que telle ne soit pas l'intention des Américains. Mais était-il nécessaire d'étaler devant eux nos dissensions intérieures et les appréciations parfois justes, mais souvent aussi inexactes et malveillantes, d'orateurs parlementaires mal informés ? L'intention première du gouvernement, juridiquement et constitutionnellement admissible, de ratifier par décret l'accord Mellon-Bérenger, aurait épargné à la Chambre des responsabilités qu'elle n'a pas su porter, et au gouvernement des débats dont il s'est honorablement tiré, mais dont il n'ignorait pas les inconvénients. Si la Chambre avait cherché à discréditer davantage encore le régime parlementaire, elle n'aurait pas procédé autrement. Plus de diplomatie secrète ! Hélas ! ne serait-ce pas la seule efficace ? La pire est, en tout cas, la diplomatie parlementaire ; elle déforme et fausse les intérêts essentiels du pays, en y mêlant les passions et les rivalités de couloirs.

Notre parlement, où se dépense tant de talent et de bonne volonté, est le plus mal organisé, le plus indiscipliné de tous. Comment, en présence d'un tel débat, les choses se seraient-elles passées en Allemagne ? Chaque parti constitué aurait envoyé à la tribune son chef qui aurait exprimé l'opinion du groupe, mûrement

délibérée et arrêtée d'avance au sein du parti ; la discussion se prolongeant, on aurait peut-être entendu « la seconde garniture » ; puis, le gouvernement aurait apporté son avis et on aurait su d'avance, à une voix près, le résultat, car l'indiscipline n'est pas tolérée à l'intérieur des différentes fractions, et il n'est pas admis non plus que les groupes qui constituent la coalition ministérielle votent contre le gouvernement. Chez nous, qu'a-t-on vu? Les partis les plus convaincus de la nécessité de ratifier les accords du 29 avril et du 12 juillet 1926, ont voté contre la ratification parce qu'elle était demandée par le cabinet Poincaré : c'est le cas des socialistes. La plupart des grands groupes, notamment les radicaux-socialistes et la Fédération républicaine, se sont divisés contre eux-mêmes, en face d'un dilemme où la question de la ratification se trouve en balance avec la préoccupation, elle aussi essentielle, de la vie ministérielle. En pareil cas, la seule solution raisonnable est dans la discipline : les partis de gouvernement n'en ont pas donné l'exemple.

Ce n'est pas d'ailleurs que, dans ces séances douloureuses, les deux opinions ne fussent pas honorablement défendables et n'aient pas été, en général, soutenues de bonne foi. Mais les préoccupations électorales ne furent pas non plus sans influence. On s'en étonnera moins si l'on se souvient que les grands patriotes de l'Assemblée nationale qui assurèrent à la nation, après nos désastres de 1870, le moyen de se libérer complètement et par avance, trouvèrent en face d'eux des adversaires sans loyauté pour les accuser, devant les auditoires électoraux, d'avoir surchargé le peuple d'impôts.

De quoi s'agissait-il ? Était-ce de reconnaître les dettes que la France a contractées aux États-Unis pendant la guerre? Quoi qu'on pense de ces dettes, il y a longtemps qu'elles ont été reconnues et que les Américains ont entre les mains des engagements à vue dont ils peuvent exiger un paiement auquel nous ne saurions nous dérober sans perdre tout crédit. Il s'agissait de ratifier une transaction que le gouvernement des États-Unis juge la plus favorable qu'il lui soit possible de nous accorder, et qui stipule des délais et des modalités de paiement. Depuis dix ans, les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir ont vainement tenté d'améliorer ces conditions. Existe-t-il, actuellement, un fait nouveau qui permette d'apercevoir une chance quelconque d'obtenir des avantages plus importants ? Tout au contraire. Il est certain que si les accords, tant avec l'Angleterre qu'avec les États-Unis, étaient déchirés, il serait impossible d'en conclure d'aussi favorables. Mais, dit-on, comment charger nos petits-

enfants, pendant soixante-deux ans, du fardeau de lourdes dettes? Or, plus les délais sont longs, moins lourd est le poids annuel. Si nous pouvions nous engager pour deux cents ans, les annuités seraient plus légères et il y aurait plus de chances pour que le créancier se déclarât satisfait avant le dernier terme. Qu'est-ce donc qu'une nation, si les diverses générations qui se succèdent ne sont pas solidaires les unes des autres? Ne payons-nous pas les fautes et les défaites de nos pères, et n'est-il pas juste que nos fils, qui recueilleront les bénéfices de notre victoire, contribuent à la payer? Quel que soit le point de vue où l'on se place, celui de la loyauté ou celui de l'intérêt, il n'y avait à la question des dettes qu'une seule issue : faire honneur à la signature de la France. M. C.-J. Gignoux, député de la Loire, qui a mené, dans *la Journée industrielle*, une campagne de bon sens et d'énergie, rappelait récemment un mot du baron Louis : « Un État qui veut vivre doit tout payer, même ses sottises. » Seuls les bolchévistes de Russie ont renié les dettes du régime tsariste : leur crédit en a-t-il été amélioré?

Le vote, par une Chambre enfiévrée et désaxée, de la motion Franklin-Bouillon, le 27 juin, invitant le gouvernement à faire, à Washington, une démarche dont on savait d'avance que, pour des raisons d'ordre matériel, elle ne pouvait aboutir à aucun résultat utile, a été le déplorable prologue du grand débat qui s'est ouvert le 11 juillet. Le président du Conseil, avec sa précision et sa loyauté coutumières, a tenu à exposer devant la Chambre toute l'histoire des dettes interalliées. C'est sans enthousiasme, mais après avoir consciencieusement pesé le pour et le contre, que M. Poincaré, en présence d'un fait nouveau, le plan Young, conclut à la ratification, car, si ce plan entre en vigueur, « les paiements de l'Allemagne seront directement faits aux États-Unis, en dehors de la France, et ainsi une liaison directe aura été établie entre les créanciers et les débiteurs ». Quelle figure ferait, à la Conférence chargée de préparer l'exécution du plan Young, un ministère qui aurait accepté un vote rejetant la ratification des accords de 1926 ou ne l'acceptant qu'avec des réserves dont on sait pertinemment qu'elles ne seront pas admises en Amérique? Il serait obligé d'abord de payer, le 1er août, dix milliards de francs psur la dette commerciale des stocks. Et M. Philippe Snowden, chancelier de l'Echiquier dans le cabinet travailliste, n'a pas perdu un instant pour déclarer que, si la France effectuait aux États-Unis pareil versement, l'Angleterre devrait être traitée sur le même pied et que « tout paiement que la

France pourrait faire au gouvernement des États-Unis devrait être accompagné simultanément, *pari passu*, de paiements proportionnels à la Grande-Bretagne ». On n'a pas oublié que M. Snowden, quelques jours avant de redevenir ministre, s'est élevé en termes acerbes contre la note Balfour et le traitement de faveur, selon lui, qu'elle accorde à la France. M. Snowden se réserve d'ailleurs de réclamer, dans l'intérêt de l'Angleterre, des amendements au plan Young.

Si la thèse de la non-ratification l'emportait, a ajouté M. Poincaré, « la France se trouverait dans la plus terrible situation qu'elle ait connue depuis longtemps. Les engagements que nous avons souscrits sont tels qu'en droit strict nous ne nous sommes pas réservé de moyens d'en obtenir l'atténuation. Les certificats à vue existent, que les États-Unis demeurent libres d'utiliser et qu'ils n'échangeraient que contre la ratification définitive... Quand, pendant dix ans, on fait effort pour ouvrir une porte qui demeure obstinément fermée, il faut admettre qu'elle est fermée. » Il ne reste donc qu'à ratifier et l'accord Mellon-Bérenger et l'accord Caillaux-Churchill, tout en formulant des réserves qui ne seraient pas incorporées dans la loi de ratification, mais qui auraient cependant l'avantage de préciser, devant l'opinion universelle et en vue de l'avenir, la position du gouvernement français au moment où il prend des engagements à longue échéance. « Ratifions des accords que toutes les nations ont ratifiés déjà. Ajoutez-y, par un vote distinct, des considérants de prudence et de loyauté, soit. Lorsque vous aurez ainsi assuré la situation internationale, vous aurez donné au gouvernement actuel, ou à tout autre, la force d'aller défendre, devant les conférences à venir, la cause de la France, de la paix, qui sont aujourd'hui plus que jamais inséparables. » Le président du Conseil, insistant sur les avantages du plan Young, a soin de spécifier que les experts ont entendu en faire « un tout indivisible et immuable ». La ratification est le premier pas vers l'entrée en vigueur de ce règlement général des réparations et des dettes.

A l'argumentation précise, à la logique serrée du président du Conseil, c'est surtout par des arguments de sentiment qu'il fut répondu. M. Herriot et M. Stern, président de la commission des Affaires étrangères, y ajoutèrent de singulières confusions de dates et de faits. MM. Louis Dubois, Jean Goy, Reibel, de Wendel, Franklin-Bouillon, défendirent cette thèse, raisonnable en elle-même, mais inappliquable en fait, que la discussion devrait être ajournée jusqu'à un règlement général qui aboutirait à une plus équitable répartition

des charges de la guerre, tout au moins jusqu'à ce que le plan Young eût été accepté par l'Allemagne et toutes les autres Puissances intéressées. M. Briand, ministre des Affaires étrangères, et M. Chéron, ministre des Finances, qui portèrent, à partir du 17, M. Poincaré étant souffrant, le poids de la discussion, répondirent à ces regrets et à ces vœux par d'énergiques rappels à la réalité.

Des deux discours prononcés le 16, par M. Briand, il convient de retenir deux points essentiels. S'élevant contre ceux qui se laissent aller à des critiques exagérées ou injustes, non seulement à l'égard du gouvernement des États-Unis, mais envers la nation américaine tout entière, il a rappelé en termes émouvants, aux applaudissements de presque toute la Chambre, l'heure décisive où le président Wilson fit entrer en guerre les États-Unis et envoya les légions du général Pershing, dont l'arrivée fut pour nos combattants un secours matériel et un réconfort moral. La France n'oublie pas; « sa reconnaissance reste entière au plus profond d'elle-même ». Dans son second discours, M. Briand, répondant à M. Léon Blum, a tracé le plan général de la politique que, d'accord avec tout le gouvernement, il s'apprête à suivre à la conférence qui va bientôt s'ouvrir. Il n'est pas sorti et il entend ne pas sortir du traité. La résolution du 16 septembre 1928, à Genève, vise un règlement « complet et définitif » des réparations; elle en fait l'une des conditions d'une évacuation anticipée de la Rhénanie; elle y ajoute « la création d'une commission de conciliation destinée à apporter, dans le cadre du traité de Locarno, une amélioration, au point de vue de la sécurité, dans les rapports entre l'Allemagne et la France ». L'article 234 du traité laisse à l'Allemagne la faculté de réclamer à tout moment la revision de ses facultés de paiement, ce qui rendrait pratiquement impossible la commercialisation de la dette; ce que le plan Young apporte, c'est, au contraire, un règlement « complet et définitif » et la possibilité de commercialiser les titres de la dette.

Si un règlement « complet et définitif » nous amène à faire un geste tel que l'évacuation anticipée, prévue par l'article 431 du traité, « c'est à la condition que la paix n'en soit pas compromise. Or la paix ne résulte pas seulement de gestes favorables faits par la France, dont la bonne volonté à cet égard est suffisamment connue. Elle résulte de gestes combinés entre la France et l'Allemagne. » « L'évacuation anticipée sera commandée par la pleine et entière bonne volonté de l'Allemagne dans l'accomplissement de ses obligations et l'octroi de

garanties indispensables à cet effet. » C'est dans cet esprit qu'a été rédigée et acceptée la déclaration du 16 septembre. La mise en œuvre du plan Young comporte d'abord le vote, par le Reichstag, d'un certain nombre de mesures, ensuite une ratification par le parlement français et les autres gouvernements intéressés. Enfin il s'agira de procéder à la commercialisation des dettes. Nous allons à la conférence, poursuit M. Briand, « avec le désir sincère de faire accepter le plan Young tel que nous l'avons adopté ». Lorsque tout sera réglé, le gouvernement n'hésitera pas à réaliser l'évacuation de la Rhénanie. « Mais ce qui serait pire que tout, ce serait d'accomplir ces gestes prématurément, au risque de laisser en suspens le règlement des réparations et d'exposer la France à des déceptions. » Le gouvernement n'entend pas « revenir de la conférence avec l'obligation de faire certaines concessions, sans avoir pris toutes les précautions indispensables pour que la France n'ait pas à subir de déception ». Si le règlement des réparations n'était pas assuré et que l'évacuation fût un fait accompli, il en résulterait, « entre les deux pays, un état d'hostilité irréductible. Et bien loin d'avoir accompli l'œuvre de paix que nous avons en vue, nous l'aurions gravement compromise par une évacuation sans précautions, nous exposant éventuellement, par le jeu même du traité, à la pénible obligation d'une nouvelle occupation. »

A ce programme M. Briand a ajouté une conclusion hardie. Pour consolider la paix, il se propose d'arriver à « une organisation de l'Europe ». Ce que pourraient être ces États-Unis d'Europe, le ministre des Affaires étrangères ne le précise pas; il assure seulement qu'ils ne seront pas organisés contre un autre pays ou un autre groupement de pays, mais qu'ils auront pour objet de « mettre fin à un état anarchique qui laisse place à des conflits tant qu'une action suffisamment coordonnée ne sera pas venue organiser les relations vitales entre peuples d'un même continent ». Si la formule manque de précision et appelle des correctifs, attendons, pour en mieux juger, que M. Briand l'ait développée, comme il en annonce l'intention, devant l'Assemblée de Genève, en septembre. En tout cas, par cette initiative, M. Briand, logique avec lui-même, prend position et prépare l'avenir.

C'est, en réalité, pour ou contre ce plan d'ensemble que la Chambre a voté. L'habileté manœuvrière de M. Briand qui a su trouver, au moment critique, les paroles qu'il fallait, la précision et la franchise de M. Chéron, un discours d'homme d'État de M. Paul

Reynaud, ont jeté la division parmi les groupes et assuré au gouvernement et à la ratification une majorité de 25 voix au premier scrutin, pour lequel le gouvernement avait posé la question de confiance, et de 8 voix seulement pour la formule de MM. Deligne et Marcel Héraud autorisant le gouvernement à ratifier les accords de 1926 (21 juillet). La commission des Finances qui, avec MM. Malvy et de Chappedelaine, avait préparé la manœuvre savante qui devait renverser le ministère, à savoir l'insertion, dans la loi de ratification, de réserves dont on savait qu'elles ne seraient pas acceptées à Washington, a été battue et elle cherche maintenant une revanche à propos du « collectif ». L'opposition de gauche est désorientée: elle se trouve avoir voté, par passion antiministérielle, contre une politique extérieure qui, avec les réserves prudentes de M. Briand, est la sienne. La majorité de centre n'est pas moins désaxée, la plupart de ses groupes s'étant divisés. Il est temps que le Parlement parte en vacances. Le Sénat, auparavant, aura voté, conformément au remarquable rapport de M. Charles Dumont, la loi de ratification et suivi, à une très forte majorité, le gouvernement. Ainsi achèvera de s'accomplir un grand acte historique dont le pays n'aura pas à regretter les conséquences.

Ces conséquences dépendront, dans une large mesure, des États-Unis. Nos amis, qui y sont nombreux et fervents, sont unanimes à nous demander cette ratification qu'ils regardent comme un acte de loyauté, mais ils sont aussi d'accord pour nous conseiller une tactique de résistance et au besoin de représailles contre les nouveaux tarifs douaniers américains. M. William Martin, dans le *Journal de Genève*, remarque avec raison que « la politique protectionniste des États-Unis met un obstacle presque infranchissable au paiement des dettes. » Si l'Europe peut payer ce qu'elle doit, l'Amérique ne peut pas transférer ce qu'elle reçoit. Elle devra donc investir ces capitaux en Europe et poursuivre l'accaparement de l'industrie du vieux continent. Impérialisme financier et économique dont il y aura lieu de surveiller les conséquences politiques, mais qui aura l'avantage de créer entre l'Amérique et l'Europe de puissantes solidarités d'intérêts. Le pacte Kellogg apparaît à M. W. Martin comme « l'expression juridique de cette situation ».

Aux États-Unis même commence à se dessiner un courant d'opinion en faveur d'une prompte réduction des dettes, en raison de la difficulté d'en assurer le paiement et le transfert; la stabilité économique mondiale serait compromise par un trop grand afflux d'or

aux États-Unis qui finiraient par en souffrir eux-mêmes (1). Mais, dans son ensemble, le public croit que les accords relatifs aux dettes sont non seulement justes, mais généreux. M. Mellon lui-même estime que l'accord de 1926 n'équivaut qu'aux emprunts contractés en Amérique par la France après l'armistice et fait remise des dettes de guerre proprement dites. Tous les accords sur les dettes ayant été ratifiés, on s'étonnait que la France tardât et les interprétations malveillantes se donnaient carrière. La dette intérieure des États-Unis à l'occasion de la guerre est montée à 27 milliards de dollars, dont dix sont aujourd'hui amortis. Tant que cette dette ne sera pas éteinte, il est peu vraisemblable que le gouvernement de Washington consente à des réductions; il pourra en être autrement le jour où l'amortissement serait achevé ou très avancé. Pour le moment, il n'est pas un fermier qui, au moment de solder ses impôts, ne lise dans son journal qu'il paierait moins, si l'Europe était une débitrice honnête. Les Américains sont intervenus dans la guerre, mais ils n'ont jamais signé aucun traité d'alliance et ils n'ont pas cessé de mener une politique indépendante. Nous croyons, en France, qu'en refusant de ratifier le traité et de participer à l'aménagement de l'Europe nouvelle et à la consolidation de la paix, ils ont manqué l'occasion d'une grande gloire; mais c'est une idée qui n'est pas encore entrée dans leur esprit, bien qu'elle chemine parmi les élites pensantes. L'organisation de l'Europe, à laquelle s'attache M. Briand, serait de nature à éclairer le nouveau monde sur la valeur réelle et sur la capacité de résistance de l'ancien. La ratification des dettes et la mise en vigueur du plan Young ouvrent des perspectives nouvelles vers une politique plus large et plus libre.

Il ne s'agit pas, comme on le dit trop souvent, de « liquider » la guerre, mais de régler l'application des traités de la manière la moins onéreuse pour les débiteurs et la plus utile pour les créanciers. « Liquidation » implique une idée de précipitation et même de faillite qui n'est point ici de mise. M. Briand a heureusement défini la méthode que le gouvernement entend suivre, et nous espérons qu'il s'y tiendra. Avec les Allemands, la fermeté est seule efficace; il faut serrer de près les textes et s'en tenir à la méthode juridique, car, pour eux, une concession arrachée n'est que l'occasion d'en réclamer une autre. Si le gouvernement n'a obtenu, le 21 juillet, qu'une faible majorité, la faute en est, pour une bonne part, au

(1) Correspondance des États-Unis. Supplément au bulletin de la *Société d'Études et d'Informations économiques*, n° 790, 25 juin.

langage de la presse et des hommes d'État allemands. L'audace de leur chantage s'est accrue depuis qu'ils croient trouver un appui dans le gouvernement travailliste. Leur signature ne les embarrasse guère; ils ont, il y a moins d'un an, sollicité et accepté la déclaration du 16 septembre : ils entendent bien en réaliser les bénéfices, mais ils ne veulent plus en remplir les conditions. Une campagne se déchaîne dans toute la presse : alors que, de toute évidence et aux termes formels de la déclaration du 16 septembre, le plan Young est la première condition requise pour une évacuation anticipée de la Rhénanie, les Allemands émettent la prétention que l'évacuation précède la ratification par le Reichstag. Quant à la seconde condition, celle qui concerne la commission de constatation et de conciliation pour assurer le désarmement de la Rhénanie, c'est un cri unanime : l'Allemagne n'acceptera rien de semblable. Alors pourquoi s'y est-elle engagée l'année dernière? Maintenant, c'est une campagne qui se dessine, surtout dans la presse nationaliste de M. Hugenberg, contre le plan Young. M. Vœgler, qui fut, on s'en souvient, l'un des experts allemands à la conférence de l'Hôtel George V et qui donna sa démission pour ne pas signer le plan Young, parlant à Dusseldorf au nom des industriels de la Ruhr, déclare que « le peuple allemand ne peut pas payer un tribut pendant cinquante-neuf ans... Aucun être raisonnable ne croit que ces annuités puissent être payées sur les excédents de nos exportations. La conséquence sera que, si le plan Young doit entrer en vigueur, une terrible liquidation de l'économie allemande se produira. Et c'est l'industrie qui sera la plus touchée par cette liquidation qui a d'ailleurs déjà commencé. L'étranger mettra alors la main sur une grande partie de notre industrie. Le peuple allemand cessera bientôt d'être une nation et l'Allemagne sera réduite à n'être plus qu'une expression géographique ».

Au fond, entre M. Schacht et M. Vœgler, le débat est analogue, dans ses termes, à celui qui vient de mettre aux prises, chez nous, les partisans et les adversaires de la ratification. Le « Comité de l'agriculture allemande » s'est, de son côté, prononcé contre l'acceptation du plan Young. M. Stresemann lui-même n'a-t-il pas dit récemment, au Reichstag, que le plan n'était une solution valable que pour les dix prochaines années. Ainsi l'Allemagne n'accepte le plan Young que comme une solution provisoire et a déjà l'arrière-pensée d'en demander la revision. Répondant à M. Poincaré, la *Gazette de Cologne* du 19 juillet déclare que l'interprétation allemande diffère

du point de vue français et que même la partie inconditionnelle des versements allemands peut bénéficier d'un moratoire de transfert ou de versement. Voilà un point que la conférence prochaine devra préciser. Que deviendrait, avec les chicanes et les arguties allemandes, le « règlement complet et définitif » des réparations? Si le gouvernement allemand ne considère pas, comme M. Poincaré et M. Briand, le plan Young comme « un tout indivisible et immuable », il faut qu'il le dise lui-même, clairement et tout de suite. Car alors, il n'y a plus rien de fait et chacun reste sur ses positions.

La presse allemande s'obstine à vouloir introduire, dans le programme de la prochaine conférence, la question de la Sarre qui n'a rien à y faire, car l'Allemagne et la France seules y sont intéressées et la solution a été prévue par le traité. En revanche, un concert s'organise, notamment dans la presse catholique, contre la création d'un organisme quelconque de contrôle dans les régions rhénanes. Le docteur Kaas, président du Centre, et M. Wirth, ministre, pourtant l'un des hommes les plus raisonnables de l'Allemagne, échangent avec ostentation des lettres pour rejeter toute idée d'un tel contrôle. Les journaux font chorus et, s'excitant les uns les autres, déclarent qu'on rompra les négociations plutôt que d'accepter rien de semblable. M. Stresemann lui-même, entraîné, déclare, le 14 juillet, que « la commission de constatation, considérée comme une institution durable, est impossible à accepter pour la Rhénanie ». Que deviennent alors les engagements du 16 septembre ? Tant d'unanimité dans la maladresse et dans l'oubli des engagements les plus formels a quelque chose de déconcertant, de décourageant, en même temps que, en un certain sens, d'admirable, car l'intérêt allemand apparaît supérieur à tous les engagements quels qu'ils soient et il trouve toujours des arguments pour échapper à un texte, si serré et si solide qu'on l'ait cru rédigé. Le discours de M. Briand n'a pas échappé à l'âpre critique de la presse germanique. Même le projet d'États-Unis d'Europe, esquissé par notre ministre des Affaires étrangères, et qui présuppose évidemment un rapprochement franco-allemand durable, n'a pas une bonne presse ; certains journaux y voient une tentative pour établir l'hégémonie française sur l'Europe ; d'autres n'admettent l'entrée de l'Allemagne dans une pareille combinaison que si tous les territoires de langue allemande étaient réunis au Reich, c'est-à-dire, s'il ne restait rien des traités de 1919. Un pareil projet, dit la *Germania*, ne pourrait se réaliser qu'aux dépens de la politique allemande « de libération ».

On en revient toujours à la destruction des traités, à un nouveau partage de la Pologne, à un retour à l'Europe bismarckienne. Singulière préparation à la conférence où il faudra ou que M. Stresemann se déjuge, ou qu'il fasse échouer les négociations. M. Poincaré et M. Briand auront fort à faire pour y maintenir nos droits intacts.

Est-ce une guerre qui commence en Mandchourie entre Chinois et bolchévistes russes? Nous ne le croyons pas. Ni les uns ni les autres n'auraient rien à y gagner et ils pourraient avoir beaucoup à y perdre. Le fait dominant, c'est l'infiltration rapide et dense de la population chinoise en Mandchourie, le long du chemin de fer de Dalny (Dairen) à Kharbine et le long de l'Est-chinois. Le traité de Portsmouth qui mit fin à la guerre russo-japonaise substituait les Japonais aux Russes pour le bail qui concédait à ces derniers l'administration de la ligne Dalny-Kharbine; seul le tronçon septentrional (Tchang-Tchoun à Kharbine) restait sous le contrôle russe. C'est ce dernier secteur et c'est surtout le chemin de fer de l'Est-chinois d'où les soldats de Chang-hsiué-liang, fils de Chang-tso-lin, viennent de chasser les agents soviétiques qui se servaient de l'administration du chemin de fer comme d'un moyen de propagande communiste. Ainsi l'opération a deux faces : rupture plus accentuée entre le nationalisme chinois et le bolchévisme russe; recul de l'influence russe en Mandchourie au profit de la masse prolifique chinoise et mainmise de la Chine sur un réseau ferré qui rapporte dix millions de dollars par an. Les résultats de la politique séculaire des tsars sont perdus : l'influence russe est éliminée de la Mandchourie au profit des Chinois et peut-être aussi des Japonais qui administrent et possèdent le Sud-Mandchourien, de Tchang-Tchoun à Dalny. L'accord de Moukden de 1924 est évidemment violé. Les Russes se sont plaints, ont envoyé un ultimatum. M. Briand et M. Stimson, secrétaire d'État américain aux Affaires étrangères, ont pris l'initiative d'une démarche en vue d'un règlement pacifique du différend. Il est très probable que la guerre sera évitée, mais les conséquences du coup de force réalisé par les Chinois seront considérables.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic

VALOMBRÉ

TROISIÈME PARTIE (1)

MADAME DESCLAUX

Il n'y a pas de générosité à retarder l'aumône », avait dit le Supérieur général. Dom Moreuil ne mit pas longtemps à descendre à Grenoble pour y remplir sa mission. Je ne tardai pas à recevoir sa visite, et ce fut à une heure si matinale que les quais de l'Isère devaient être déserts et que personne ne dut remarquer son entrée sous la glycine de mon portail, ni sa sortie un peu plus tard. J'étais levé et déjà installé dans mon cabinet de travail, mais en robe de chambre et en pantoufles. Je préfère, en prenant des années, le travail du matin à celui du soir ou de la nuit.

— Je suis venu, m'expliqua-t-il, immédiatement après ma messe. Excusez-moi si je vous dérange.

Il comprit à mon sourire que je n'étais pas fâché de lui montrer comment on sait vivre laborieusemunt dans le monde. Le coup d'œil qu'il jeta sur ma bibliothèque de droit, qui est assez riche et rassemblée en des cadres de bois aux ornementations cuivrées de style Empire, me jeta dans cette réflexion : aurait-il appartenu à la magistrature ? A la Grande-Chartreuse, il m'avait paru méfiant de la justice des hommes ; ses craintes auraient-elles pour origine une connaissance qui aurait provoqué le pire scepticisme ? J'aurais souhaité de déchiffrer le passé de ce religieux que je devinais si parfaitement informé de la vie

Copyright by Henry Bordeaux.

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet et 1er août.

contemporaine, mais sans doute demeurerait-il pour moi une énigme. Aussitôt je lui demandai :

— Vous êtes allé rue Haxo ?

— J'y suis allé hier.

Et ce fut lui qui m'interrogea :

— Vous connaissez l'appartement de Mme Desclaux ?

— Non, mon Père. Je m'étais simplement procuré pour vous son adresse.

— Elle habite le dernier étage d'une vieille maison haute. C'est un appartement modeste, très propre et très bien tenu et dont la vue est charmante, car il donne sur le jardin botanique où poussent des arbres de toutes essences, où chantent d'innombrables oiseaux. Au-dessus, l'on aperçoit de petites montagnes. Je craignais de rencontrer la pauvre femme dans un de ces noirs immeubles des villes où s'entassent l'ennui, la décrépitude et le découragement. Tandis qu'elle a du moins cette consolation de la nature et d'une paix profonde.

A cette description et à cet attachement se reconnaissait le Chartreux qui est allé demander à la montagne la solitude, mais aussi la sérénité du cœur.

— Et dans quel état l'avez-vous trouvée, mon Père?

Il ne se pressa pas de me répondre, quand j'étais anxieux de sa réponse. Car le jour du procès approchait et je vivais dans une angoisse sans nom, avec mon secret impossible à livrer, dans l'absence de toutes nouvelles venues du château d'Arnay. Mais visiblement le temps ne comptait pas pour lui. Il avait célébré de bonne heure sa messe. L'heure de son départ était sans doute fixée. L'intervalle lui appartenait donc. Cependant je devinais qu'il avait à me communiquer des choses importantes et compris qu'il ne fallait point le brusquer.

— Je vous remercie, commença-t-il, de m'avoir procuré, par la vue et la conversation de cette femme, une élévation de l'âme. Elle est venue m'ouvrir elle-même, d'un pas fatigué et traînant. Elle avait un tablier de cuisine. « Mme Desclaux ? — C'est moi, mon Père. — Voulez-vous me permettre de vous rendre visite ? — C'est beaucoup d'honneur... » Elle m'a conduit lentement dans un étroit salon qui doit aussi lui servir de salle à manger. D'extraordinaires fleurs séchées, merveilles des pays tropicaux, y resplendissent dans des cadres.

— Son mari a été professeur d'histoire naturelle à Lyon.

— Elle me l'a appris. Déjà, elle avait quitté son tablier, — mais quelle difficulté à marcher, à reprendre son souffle ! — et me recevait avec cette grâce réservée qui suffisait à me révéler son éducation. Je lui dis que la connaissance de son malheur nous était parvenue au monastère et que notre Supérieur général en avait été ému et m'avait dépêché. Un secours inattendu lui permettait d'intervenir. Mais elle m'arrêta : « Vous savez que ma fille est innocente... — Nous ne cherchons pas les fautes, madame, mais les tristesses et les misères, matérielles ou morales, afin de les soulager. Ainsi désirons-nous vous venir en aide... » Alors, ce que je redoutais ne manqua pas d'arriver. Elle refusa. Elle n'avait besoin de rien. « Mais le travail de votre fille, de notoriété publique, vous était nécessaire. — C'est vrai. Moi-même, vous le voyez, je suis rhumatisante depuis des années et puis à peine remuer, parce que j'ai aussi de l'asthme. — Vous voyez bien, madame. Laissez-nous remplacer momentanément votre fille. — Mon mari la remplacera... » Un instant je me demandai si l'excès du malheur n'avait pas atteint sa raison. N'était-elle pas veuve depuis de longues années ? Elle me montra les fleurs des Tropiques dont les couleurs avaient tant d'éclat : « Je n'aurais jamais voulu m'en séparer, à cause du souvenir. Mon mari les aimait tant. Elles étaient son orgueil. Il leur avait consacré un volume, avec des planches, pour lequel je n'ai pu trouver d'éditeur après sa mort. Mais je connais leur valeur. Il les eût données lui-même pour sauver notre fille. Elle serviront à rétribuer son avocat et nous permettront de vivre, quelque temps. Je suis en négociations avec le Musée. Il spécule un peu sur mes ennuis. Je m'adresserai peut-être ailleurs... » La dernière joie de ses yeux s'effacerait-elle avec ce marché ? Dieu voulut bien inspirer mes paroles. Je parvins à la convaincre qu'on ne refusait pas le secours divin. « Je ne l'accepterai, conclut-elle enfin, que si vous *la* croyez innocente... » Sur quoi aurais-je basé ma certitude sans commettre un abus ? Je biaisai ainsi : « Oui, madame, votre fille ne peut pas être coupable. »

— Que je vous suis reconnaissant, mon Père !

— Je n'ai pas terminé mon récit, monsieur l'avocat. La suite en est plus émouvante encore. La chère vieille femme voulut s'accuser en personne.

— Mais de quoi donc, je vous prie ?

— Voici notre conversation presque textuellement : « Mon Père, me dit-elle, je profiterai de votre présence pour m'éclairer. Depuis l'arrestation de Monique, j'ai beaucoup plus réfléchi sur le devoir maternel que pendant toutes mes années précédentes. Dieu se sert des événements pour exiger la place qui lui revient en nous. Ainsi en suis-je arrivée à des réflexions qui me tourmentent. Il est hors de doute que j'ai ma part dans la faute de ma fille, — je ne parle pas de celle dont on l'accuse, à quoi je ne crois point et ne croirai jamais quand on devrait me supplicier, mais de l'autre, bien suffisante, hélas ! celle de s'être donnée hors mariage. Il est naturel qu'une maman se dévoue, se sacrifie pour son enfant débile, ou malade, ou infirme, pendant sa vie, et jusqu'au dernier jour, et sans arrêt. Cela est naturel, et déjà cela est très dur ensemble. Mais il ne l'est pas qu'une mère accepte le sacrifice continu, l'assistance constante de son enfant. L'enfant doit aller au delà. Il a une vie personnelle. Nous ne devons pas la lui arracher toute, même quand il l'offre à notre vieillesse et à nos besoins. Monique, voyez-vous, mon Père, n'a pas eu chez elle assez de joie. Sur le chiffre de ses leçons, au lieu de garder, pour elle plus tard, quelques économies qui, déjà, ont fondu, j'aurais dû chaque année l'obliger à prélever le prix d'un voyage, ou quelque installation dans un lieu de repos. Elle ne s'est jamais reposée. Par fierté, elle ne demandait rien. Et il m'apparaît clairement aujourd'hui que sous les apparences de mon affection maternelle trop exigeante et de mes incessantes interventions, de mes tracasseries ingénues dans son existence, je l'ai, ô horreur ! je l'ai exploitée... »

« Elle éclata en larmes. Je dus la consoler, ne pas admettre qu'elle fît usage d'un tel mot. Calmée, elle reprît ses confidences : « Oh ! mon Père, je sais ce que je dis. Mon cas n'est pas exceptionnel. Il est bien évident que, tout cela, je ne l'ai point voulu. Mais qui donc a dit, sinon l'Évangéliste, que le monde se perd parce que nul ne réfléchit dans son cœur? Monique sans plaisir chez elle, sans distraction de vacances, sans attrait dans la vie et sans autre occupation qu'un travail souvent ingrat et les soins donnés à une vieille femme énervée par la trop longue maladie, — sa maman, — s'est sentie peu à peu en détresse. Personne ne sait où conduit la détresse. Elle désarme, et l'on n'est plus en état de veille. Vous

voyez bien, mon Père, que je suis plus coupable qu'elle... »

Dom Moreuil s'arrêta sur ces mots, comme s'il écoutait encore parler Mme Desclaux, ou comme s'il méditait sur ces remords disproportionnés. Je le laissai quelques instants dans sa rêverie. De lui-même il en sortit pour reprendre :

— Oui, monsieur l'avocat, l'affection maternelle, l'affection filiale manquent parfois de mesure, et il est très vrai qu'il faut respecter la personne humaine. La mesure est si rare! La mesure, la raison, le bon sens. Le cœur n'est pas le guide. Mais vous le savez comme moi. La pauvre femme s'exagérait son erreur. De mon mieux, je la réconfortai. Elle me confia alors ses intentions dans le procès : « Maître Arbonel m'a demandé d'y venir témoigner. J'irai. — Comment y songez-vous, madame, dans votre état? — Je m'y ferai porter. Je dirai aux jurés qu'il y a plusieurs manières de mal garder sa fille, et que ma fille mal gardée a été séduite par amour. Car elle n'a pu être séduite que par amour. Je la connais. Je l'ai mise au monde et j'ai toujours vécu avec elle. Et c'est précisément cet amour qui lui clôt la bouche. Il y a un secret qu'elle ne trahira pas. Elle se tait parce qu'il faut qu'elle se taise. Pour sauver quelqu'un peut-être. Pour le sauver sans doute. Mais coupable d'un crime, non, elle ne l'est pas... »

Cette fois, quand il s'arrêta dans son récit, dom Moreuil me regarda pour juger de l'effet obtenu. L'effet obtenu ne pouvait que dépasser son attente. Ainsi Mme Desclaux, par la seule intuition maternelle, avait-elle peu à peu reconstitué l'état précaire de sa fille sans défense, la séduction qui s'adresserait à son cœur énervé et d'avance palpitant, l'impossibilité matérielle et morale du crime pour la malheureuse et la cause de son héroïque silence. Les noms seuls lui manquaient. Ne les devinerait-elle pas? La moindre fausse démarche la pouvait mettre sur la voie. J'étais partagé entre ma soif de justice et mon strict devoir professionnel, et je demandai au Chartreux :

— Ne soupçonne-t-elle personne?

— Personne. Elle n'a jamais observé sa fille. Elle avait toute confiance en elle. Elle ne met sur ses certitudes aucun visage humain.

Néanmoins il convenait de prendre garde. Mme d'Arnay ne m'avait pas chargé de livrer son mari. Je tirai cette conclusion :

— Sa déposition, même faite hors du serment et à titre de

simple renseignement, apitoiera le jury. J'admire le courage de cette pauvre vieille femme. Vous l'avez un peu réconfortée, mon Père.

Mais Dom Moreuil suivait déjà un autre chemin, car il me répondit, à mon grand étonnement :

— Je ne savais pas que la méchanceté populaire était si grande.

— D'où vous vient, mon Père, cette réflexion ?

— C'est que j'ai voulu voir la fille après la mère.

— Ah ! vous avez pénétré dans la prison de Grenoble.

— Oui, maître Véry. J'ignorais son emplacement et l'ai tout d'abord cherchée sur la place du Palais de justice.

— Autrefois, mon Père, elle était là en effet. Mais il y a beau temps qu'elle fut transférée à l'autre bout de la ville, dans le quartier Saint-Joseph.

— Un quartier où il manque une église. Un quartier sans spiritualité. J'avais obtenu un laissez-passer, et j'ai pu voir Monique Desclaux, l'accusée, dans son parloir. Je lui ai parlé de sa mère, j'ai tenté de lui rendre confiance, de lui montrer qu'elle n'était pas abandonnée, qu'elle ne le serait jamais de Dieu. Elle ne m'a pas remercié de ma visite, et je n'ai rien obtenu d'elle. Je n'attendais pas de confidence, j'espérais seulement lui apporter un peu de paix et de détente. Elle n'a pas admis que je pénétrasse dans ses angoisses.

— Comment l'avez-vous trouvée physiquement ?

— Elle est très pâle et décidée. Elle observe ses moindres mots. Elle s'use dans une attitude désespérée. Mais vous avez raison : jamais elle ne parlera. Cependant ses yeux agrandis font presque peur. Ce sont des yeux de mystique ou d'hallucinée. La folie de son sacrifice la brise. Elle doit être au bout de ses forces, ou au bord des abîmes de la démence. A l'audience elle défiera les juges. Maintenant je comprends mieux votre inquiétude.

— N'est-ce pas, mon Père ?

— D'autant mieux qu'à mon entrée dans la prison et à ma sortie, j'ai été l'objet de manifestations hostiles. Je les ai interprétées tout d'abord comme un mauvais présage des lois laïques dont on parle et qu'on annonce. Mais notre robe de Chartreux est bien accueillie partout, dans la montagne, dans les villages et dans les villes. Je n'étais pas en cause, ou plutôt

j'étais en cause parce qu'on me soupçonnait d'être le confesseur, l'allié de l'accusée.

— Il y avait donc du monde aux abords de la prison ?

— L'accusée venait d'être ramenée du Palais de justice où, disait-on, le juge l'avait interrogée une dernière fois. Cette foule l'avait suivie, s'était grossie en route et l'avait ramenée avec des cris et des vociférations que la trop faible escorte de gendarmes n'avait pu empêcher. J'ai recueilli, dans ce grondement confus, quelques phrases distinctes : *Qu'elle se confesse donc en public... Laissez-la à ses juges... Qu'elle expie!... Au bagne!... A la guillotine!...* Cette héroïque enfant au bagne ou à la guillotine ! J'en avais le cœur serré. Et je tais les injures flétrissantes et ignobles dont j'eus bientôt ma part.

— D'où pouvait bien sortir cette lie de population ?

— Je ne sais. Des ateliers. Des faubourgs. Sait-on jamais d'où elle sort ? Mais si grossière qu'on l'imagine, elle exprime encore cette opinion publique prompte à soupçonner, accuser, condamner, exécuter et bientôt prête à se ruer contre le malheur, l'innocence, la supériorité, le génie. Cela explique les persécutions, les mouvements populaires, la Révolution. Et cette même foule, retournée, peut être capable des élans les plus généreux. L'humanité sans Dieu n'est qu'un abîme.

Il s'arrêta sur ces paroles. Mais son arrière-pensée, je la devinais aisément. Ne se formulait-elle pas ainsi : « Cette opinion publique accompagnera Monique Desclaux à l'audience de la Cour d'assises. L'attitude de l'inculpée, se déclarant coupable et s'offrant en holocauste, ne lui ralliera pas les sympathies. Ni sa classe sociale, ni ce délire d'aveu, ni ce défi de la justice... » Sans nul doute, dom Moreuil estimait comme moi que la cause de la malheureuse jeune fille se présentait dans les pires conditions. Nous nous tûmes longtemps et je me décidai enfin à rompre le silence parce que je pressentais sa gêne :

— Oui, mon Père, vous pensez comme moi qu'il faudrait tenter une dernière démarche auprès du véritable coupable ?

— Je le crois.

— Seulement, il est gardé à vue, s'il ne se garde lui-même prudemment. J'irai le chercher. Aujourd'hui même. Car je n'ai plus que trois jours devant moi.

En effet, nous étions presque à la veille de la session. Et j'ajoutai :

— Mais je ne serai pas reçu.

Dom Moreuil s'était levé pour prendre congé de moi :

— Il faut tout tenter dans la voie droite, me dit-il. Mais vous n'aviez pas besoin de moi. Je vous ai tout dit.

Et il esquissa une croix sur les lèvres, comme pour attester la fidélité de notre silence dans tout ce que ce silence nous imposait. Quand je fus seul, je me promenai longtemps de long en large dans mon cabinet, m'arrêtant de temps à autre aux fenêtres d'où je regardais couler l'Isère. Je ne pouvais ni travailler ni m'intéresser à quelque dossier. Le temps m'investissait. Bientôt il serait trop tard. Le projet de Mme de Varce était irréalisable et ne ferait que la compromettre sans sauver l'accusée. Il fallait mettre la main sur M. de Varce.

Je connaissais à peu près les us et coutumes du château d'Arnay. Pour ne pas attirer l'attention, je décidai de m'y rendre, comme la première fois, en tramway dans l'après-midi et de guetter les allées et venues du jeune homme afin de lui parler seul à seul. Là nous prendrions ensemble une décision. Cette visite me fut épargnée, car le marquis me devança. Il se fit introduire chez moi à la fin de la matinée. Il entra sans avoir rien perdu de son aisance, de sa désinvolture, de son autorité. Je le dévisageai avec stupéfaction et remarquai tout de même un travail nouveau des ans sur les traits tailladés de rides.

— Vous ne m'attendiez pas, me déclara-t-il tout net, en vieux chasseur habitué à dépister le gibier. Je le vois à votre air. Ce n'est point moi que vous désiriez rencontrer.

Il avait des yeux scruté déjà la pièce et les murs. Je m'étais levé et j'hésitais à lui offrir un siège, tant je sentais en lui l'irréductible adversaire, l'homme qui, pour sauver l'honneur du nom, admettrait la plus monstrueuse iniquité. Cependant il s'assit de lui-même avant que je fusse revenu de mon étonnement :

— Je ne m'arrête pas à cause de ma prisonnière. L'autre....

Pourquoi n'achevait-il pas? Je répétai :

— L'autre?

— Eh bien, l'autre est à Paris pour ses affaires. Il m'en a demandé la permission que je lui ai accordée. Je savais bien que je ne le trouverais pas ici.

Telle était donc la cause de son étrange visite. Il avait

laissé partir du château M. de Varce, mais se demandait s'il ne le sous-estimait pas trop et si d'aventure celui-ci ne complotait pas le salut de son ancienne maîtresse en se livrant lui-même par grandeur d'âme, humanité ou remords. Sa perquisition le rassérénait. La lâcheté de M. de Varce ne compromettrait rien. Elle était assez complète pour qu'on ne pût redouter de lui aucun écart.

— Vous ne l'avez pas vu? ajouta-t-il en ricanant.

— Non point.

— Celui-là aura son compte un jour. Un jour qui peut être éloigné. Mon jour.

Quelle sanction lui réservait-il? A quel compte faisait-il cette obscure allusion? Il entendait rendre chez lui la justice familiale sans contrôle et sans appel.

— Et ma fille? Elle non plus, n'est point venue ici.

— Vous le savez bien.

— Avec les femmes est-on jamais sûr? On les enferme et on les retrouve dehors. Celle-ci est ma fille. Elle sait ce qu'elle veut. Plus tard, elle me donnera raison. Le temps travaillera pour moi. Avant de la rejoindre, un mot encore. Votre maître Arbonel va faire acquitter la donzelle.

J'étais décidé à ne pas subir son ascendant :

— La malheureuse qui se sacrifie a droit au moins à votre respect.

— Bah! une fille qui saute le pas!

Ce détrousseur de jupons se posait en soutien de la vertu. Mais il ne me donna pas le temps de mesurer le contraste :

— Il ne s'agit pas de cela. Avec toutes vos avocasseries vous ne pouvez pas échouer. Tant de fripons que vous tirez d'affaire, et vous laisseriez condamner une innocente!

Je me rendis compte brusquement que l'attitude si assurée et insolente du marquis d'Arnay n'était qu'une façade. Il avait peur, lui aussi, du verdict. Il venait quémander chez moi un peu d'espérance, quêter sa sécurité. Du coup il me devint moins antipathique, mais je me plus à le tourmenter, lui montrant le danger de l'opinion publique déchaînée, celui de l'aveu, entassant les preuves, reprenant les motifs d'inquiétude qui nous consternaient, dom Moreuil et moi. Il m'écouta, puis se leva pour s'agiter mieux et me jeta, en se promenant de long en large dans mon cabinet, des adjurations ou des imprécations.

— Vous devez la faire acquitter, votre confrère et vous. Sinon, à quoi êtes-vous bons?

— Je ne suis pas son avocat.

— Arrangez-vous pour l'être. Un homme d'intelligence et d'énergie comme vous doit aboutir. Si vous la laissez condamner, vous vous rendez coupable d'une lourde faute.

— Mais c'est absurde, monsieur. Je ne puis en aucun cas prendre la parole.

— Prenez-la comme témoin. Demandez à être entendu comme témoin, et faites de votre témoignage une plaidoirie.

— Témoin, témoin, c'est insensé! Ce que je sais, je le tiens de mes clients et suis lié par le secret professionnel.

— Qui vous prie de vous en dégager? Le secret professionnel vous couvre. Ne pouvez-vous dès lors faire entendre que vous savez des choses qui innocentent l'accusée et qui doivent demeurer secrètes?

— C'est impossible. Réfléchissez, monsieur le marquis. Supposez qu'avec son pouvoir discrétionnaire le président consente à m'entendre. Il m'arrêtera dès les premiers mots pour me dire : « Réclamez de vos clients votre liberté, ou taisez-vous. »

— Alors, trouvez autre chose. Mais trouvez donc. Je vous ai connu plein de ressources, ingénieux, inventif et éloquent, maître Véry, mon ami. Secouez votre Arbonel, aidez-le, gonflez-le, soufflez-le, et qu'il gagne sa cause. Il le faut.

Sur cet ordre qu'il me donnait, il me salua et gagna la porte.

— Dans trois jours? dit-il sur le seuil.

— Dans trois jours.

— J'aimerais que ce fût passé. Pour ma fille. Plus tard, elle me comprendra. Plus tard elle m'approuvera Le temps travaille pour moi.

Pour la seconde fois le vieillard invoquait le temps. Il semblait l'appeler à lui du fond des siècles, reconnaissant en lui un collaborateur de sa race et de son nom. Mais il me laissait aux prises avec le présent. Ce présent m'obsédait. Et je ne pouvais rien pour Monique Desclaux qui s'en allait au martyre afin de sauver son amant, — son amant parti allégrement pour Paris à la veille du procès, et peut-être expédié au loin par le marquis d'Arnay désireux de s'en débarrasser.

COUP DE THÉATRE

« Vous devez la faire acquitter, votre confrère et vous : sinon, à quoi êtes-vous bons... ? » Je ne le pouvais nier : le marquis d'Arnay m'avait transmis son énergie avec ses injustes invectives. J'étais résolu à tenter de suprêmes démarches auprès du juge d'instruction pourtant dessaisi, auprès de maître Arbonel afin de lui restituer cette confiance en soi qui agit sur les jurés. Enfin j'assisterais aux audiences, guettant la possibilité d'intervenir, prêt à dire un mot dans la coulisse au conseiller à la Cour qui les présiderait.

Le cabinet de maître Arbonel était rempli de monde quand le valet de chambre m'y introduisit, et mon confrère qui ne redoute pas un peu de mise en scène n'était pas fâché de m'en offrir le spectacle.

— Je suis à vous ! Je suis à vous !

Il dirigeait, comme un chef d'orchestre, tout un chœur paysan qu'il mettait à l'unisson pour quelque prochaine enquête. Aussitôt il m'emmena dans son salon et m'expliqua la présence de cette compagnie :

— Encore une affaire pour la session des assises. Encore une affaire d'infanticide. Mais celle-ci est excellente. Songez donc : la jeune fille n'a que dix-huit ans, elle est insignifiante, elle est née de père inconnu et elle a été abandonnée par sa mère : les meilleurs antécédents, comme vous voyez ! De braves cultivateurs l'avaient recueillie et l'élevaient comme leur fille. Ils sont prêts à la reprendre. Quant au séducteur, il s'est envolé. Un misérable ! Elle a accouché clandestinement et a étouffé son enfant sans délai. Parfait ! Je réponds de l'acquittement. Tandis que cette malheureuse Monique Desclaux...

Je le fixai dans les yeux presque durement :

— Il ne faut pas qu'elle soit condamnée.

— Évidemment. Mais elle le sera.

— Non, si vous ne voulez pas qu'elle le soit.

Mon énergie l'épouvantait presque. Il tâcha pourtant de se dérober à cette emprise :

— Écoutez, cher ami. Je ferai tout le possible. Mais comme cette accusée vous tient à cœur !

— C'est qu'elle est innocente.

— Qu'en savons-nous ? Elle dit le contraire.

— Elle nous trompe.

Surpris de ma conviction, il me prit tout à coup par l'épaule :

— Ce n'est pas possible : vous savez quelque chose.

Le vieux maître des assises ne s'égarait pas aisément. Comment lui donner le change ? Mais la barre enseigne les promptes répliques :

— Oh ! non. Seulement je me suis passionné pour cette histoire d'amour. J'ai toujours été un peu romanesque. Je me suis mis à analyser le cas de votre cliente. Elle se suggestionne elle-même. Non seulement il y a un autre coupable, mais peut-être n'est-elle même pas coupable. Il faut que les jurés partagent cette conviction.

Du moment que je n'apportais pas d'élément nouveau, ma visite perdait tout intérêt et mon confrère ne manqua pas de me le faire comprendre :

— Je me suis toujours donné tout entier à mes causes. Encore faut-il que mes clients me secondent. Et cette Monique Desclaux est insupportable avec ses aveux.

— Plaidez contre ces aveux. Dites aux jurés avec toute votre éloquence, toute votre chaleur de cœur : « Vous ne devez pas la croire. Elle s'accuse pour sauver son amant. Son amant est un personnage considérable, et par surcroît un lâche. Ne la condamnez pas à sa place... »

— Oh ! comme vous avez bien dit ça ! C'est peut-être vrai après tout. Je tâcherai de retrouver l'intonation. Suivrez-vous les audiences ?

— J'ai l'intention de les suivre.

— Eh bien ! c'est entendu. Vous m'exciterez à l'occasion.

Et Me Arbonel me reconduisit jusqu'à son seuil, ne se rendant pas un compte exact de mon insistance et s'expliquant mal mon intervention. A-t-on jamais vu un avocat se mêler sans en être prié des affaires de ses confrères ? Heureusement je jouissais au barreau d'une réputation assez originale : on savait que j'étais capable de m'enflammer pour des problèmes de psychologie et de physiologie et de m'y consacrer avec désintéressement, sans grand souci de mon temps et sans chercher le moindre but personnel. De jeunes stagiaires aux dents de loup, pressés de réussir, me qualifiaient même d'artiste, non sans dédain. Ma présence à la barre obtiendrait de l'avocat de Monique

le maximum d'efforts. Désireux de m'éblouir, il se surpasserait lui-même. Il réussirait bien, je l'espérais, à attendrir les juges populaires. Or, sur le pas même de sa porte, j'allais me heurter à un autre obstacle, le plus terrible, l'opinion publique.

Une dame et un monsieur de la ville venaient quémander auprès du maître des cartes pour la Cour d'assises.

— Ah ! oui, dit-il précipitamment pour se débarrasser de ces importuns, j'ai pensé à vous.

Et il leur distribua des entrées. Il en fut remercié chaleureusement, mais avec cette réserve :

— Merci, maître, comme nous sommes heureux ! Vous serez sublime. Mais tout de même, nous pensons bien qu'elle sera condamnée.

— Jamais de la vie !

Et il disparut. J'avais eu le temps de voir son visage se contracter. Émotif comme je le connaissais, il n'avait pas entendu le mauvais son de cloche sans en être impressionné. Ce mauvais son de cloche retentissait donc partout ! Dom Moreuil l'avait écouté s'élargir en tempête aux abords de la prison. Et voici que je le percevais à mon tour, transmis par les gens du monde. Du haut en bas de l'échelle sociale, l'opinion se dressait contre la malheureuse Monique sans qu'on pût deviner la cause de ce déchaînement de haine. La petite institutrice ne gênait personne, n'offusquait personne, n'avait fait de mal à personne. Mais l'injustice a-t-elle besoin de raisons? Elle est naturellement au cœur des hommes. Prise entre deux classes hostiles, l'accusée n'avait pour elle ni le peuple ni la bourgeoisie. Celle-ci la dédaignait et celui-là ne se souciait point d'elle qui servait d'autres intérêts.

De là je me rendis chez le juge Bernin que je savais sympathique à la jeune fille. Il habitait presque hors de la ville, non loin de chez Mme Desclaux, rue Dolomieu qui donne, elle aussi, sur le Jardin des Plantes. Je le trouvai occupé à rassembler les pièces d'un autre procès; car, pendant ses loisirs, il se livre volontiers à quelque travail d'érudition littéraire. Comme pour entretenir soigneusement sa réputation de boulimie, les restes d'un repas froid traînaient dans un coin de la pièce. Il n'y avait d'ailleurs aucun ordre dans son intérieur de vieux garçon.

— Vous savez, me dit-il, substituant dans sa manie le passé au présent, — mais ne faut-il pas commencer par écouter ceux

dont nous désirons obtenir quelque chose? — vous savez que Stendhal a puisé le sujet de *le Rouge et le Noir* dans la *Gazette des Tribunaux*.

— Je l'avais entendu dire.

— Son Julien Sorel est un séminariste Berthet, précepteur chez les Michaud de la Tour, qui, séduit probablement, — il avait vingt-deux ou vingt-trois ans et elle trente-cinq, — par Mme Michaud, et abandonné par elle pour son successeur, lui tira dans la petite église de Brangues, près de Morestel, un coup de pistolet pendant la messe et se manqua ensuite. La dame guérit, mais le meurtrier fut condamné à mort et exécuté à Grenoble. C'était un garçon très séduisant. Précepteur dans un autre château, le château de Cordon, il avait plu à la jeune fille, de quoi le père s'était fâché et l'avait mis à la porte. Je trouve dans la *Gazette* presque tous les personnages du roman de Stendhal à l'état d'ébauches, Mme de Rénal, Mlle de la Môle. Mais on mesure tout ce qu'un grand écrivain tire de la réalité et toute la part de création qu'il y ajoute sans la déformer, pour l'agrandir.

Plus préoccupé du secret de Monique Desclaux, je demandai :

— Votre Berthet, sans doute, ne se défendit pas à l'audience, n'accusa pas sa maîtresse.

— Il la chargea au contraire, voulut montrer ses lettres. Mais on ne l'écouta pas. D'avance, il était condamné. Toutes les hypocrisies sociales jouent en faveur de la dame Michaud dont la famille tenait une place respectée et importante. La veille de l'exécution, Berthet écrivit une belle rétractation pour lui restituer l'honneur et lui exprimer ses regrets d'avoir tenté de la compromettre. Le condamné à mort lui tendait un brevet de vertu.

— Ah! dans *le Curé de village* de Balzac, c'est le contraire. Tascheron prend le crime à son compte afin de sauver Mme Graslin. Celle-ci, vous vous rappelez, suit tout le procès, assiste à l'exécution sans ouvrir la bouche. Elle n'a pas la force de perdre sa réputation, son rang, l'estime du monde, pour porter secours au pauvre gars héroïque, son amant, qui mourra les lèvres closes. Mais après, épouvantée de sa lâcheté, elle expiera... Eh bien! nous vivons aujourd'hui un pareil drame, monsieur le juge, avec l'affaire Monique Desclaux. Celle-ci, comme le Tascheron de Balzac, gardera le silence Un homme,

dans Grenoble, continue de vivre, de marcher, de manger, de dormir, quand son ancienne maîtresse est à l'agonie. Il n'assistera pas à l'audience, mais il en recevra les rumeurs. Il la laissera condamner sans intervenir.

Le juge, que cette affaire Desclaux avait beaucoup tracassé, me jeta un regard pareil à un harpon :

— Vous le connaissez ? me demanda-t-il simplement.

Je souris, mais d'un sourire pointu :

— Comment le connaîtrais-je ?

— Vous en parlez comme si vous le connaissiez... Oui, c'est vrai, Monique Desclaux passe aux assises après-demain. Dans mon rapport j'indique différents points demeurés obscurs : l'existence vraisemblable d'un complice, une exaltation mentale qui confinerait à la folie et qui expliquerait l'insistance et l'imprécision des aveux. Mais ces aveux la condamnent. Me Arbonel obtiendra des circonstances atténuantes, et le ministère public, loin de s'y opposer, facilitera leur emploi.

— C'est toujours une condamnation.

— Elle est quasi inévitable quand l'accusé avoue.

— On ne doit pas toujours le croire.

— On croit toujours le mal : ne l'avez-vous pas remarqué ?

Je me recueillis une seconde, et j'expliquai enfin le but de ma démarche :

— Cette affaire me passionne, monsieur le juge, bien que je n'y sois pas mêlé. J'ai l'impression indéfinissable et très nette, — mais ne possède-t-on pas quelque intuition quand on observe depuis tant d'années le civil et le criminel ? — que nous sommes en présence d'un extraordinaire drame d'amour. Pour moi, il est hors de doute que Monique Desclaux se sacrifie et que son amant, impossible à découvrir, profite lâchement de son silence.

— C'est bien possible, marmonna M. Bernin, et même c'est moi qui vous ai indiqué cette piste, à tout hasard.

— Oui, oui, c'est vous.

— Seulement, l'instruction est close.

Il n'y voulait plus penser et ce rappel ne lui était que désagréable. J'appuyai cependant :

— Ne pourriez-vous en parler à M. le conseiller Lacour qui dirige les débats ? Je vous sais assez lié avec lui. Il y a tant de manières d'interroger l'accusé et les témoins. Un président

d'assises peut, inconsciemment ou non, créer une atmosphère de sympathie ou d'antipathie où le jury est comme baigné. Cela serait très important.

Mon intervention, certes, était incorrecte. Mais il s'agissait bien de correction! « Vous devez la faire acquitter : sinon à quoi êtes-vous bon?... » Vraiment j'allais jusqu'aux limites du possible, et le marquis d'Arnay, complice de l'affreux silence, ne trouverait rien à me reprocher.

Le juge parut ébranlé. Il voulait oublier l'affaire Monique Desclaux plus qu'il ne l'avait oubliée. Elle n'avait pas cessé de le tracasser. Il me donna enfin gain de cause :

— Je puis très bien causer avec M. le conseiller Lacour qui est un galant homme, un peu superficiel, un peu rapide et pressé et trop capable de s'en tenir aux aveux dans sa lecture de l'instruction. C'est presque un devoir pour moi de lui commenter mon texte. J'ai la conviction que cette fille nous cache la vérité. Elle n'a pas commis son crime toute seule.

— Si même elle l'a commis.

— Cette volonté absolue de taire le nom de son amant est d'ailleurs si exceptionnelle! Eh bien! c'est entendu, maître Véry, j'irai au Palais cet après-midi pour y rencontrer le président des assises. Venez-y de votre côté. Vous ne serez pas de trop dans notre conversation. Je sais comme votre parole est estimée à la Cour d'appel.

Je promis d'être fidèle au rendez-vous. N'avais-je pas, cette fois, bien travaillé pour sauver l'innocente? Il me semblait, pendant ces démarches, que le regard de Sylvie de Varce me suivait et m'encourageait. Un sentiment humain, plus tendre, se mêlait-il à ma révolte contre l'injustice? Que pouvait faire la prisonnière au château d'Arnay? Songeait-elle toujours à s'évader le jour des assises pour apporter à la barre des témoins sa généreuse et extravagante déposition? Que pouvait faire à Paris le comte de Varce? Avait-il assez d'estomac pour s'y divertir tandis qu'on allait juger et sans doute condamner sa malheureuse maîtresse pour le crime dont il était seul responsable? Reviendrait-il subrepticement, ramené par le remords, et son beau-père, en le laissant libre, exagérait-il le mépris?...

Il n'y aurait pas d'affaire Monique Desclaux aux assises. C'est la nouvelle qui m'attendait au Palais quand, l'après-midi,

j'y rejoignis le conseiller Lacour et le juge Bernin. Je les trouvai au greffe où je passais à tout hasard. Ils paraissaient fort animés et me cueillirent aussitôt dans leur discussion :

— On aurait pu s'en apercevoir plus tôt, assurait le conseiller d'un ton acerbe, comme si l'on avait porté atteinte à l'une de ses prérogatives. Ces médecins légistes sont des incapables.

— Des ânes, tous des ânes! accentua le juge. N'est-ce pas, maître Véry, je vous en avais informé un jour, dans mon cabinet?

— Mais de quoi donc?

— De l'état mental de Monique Desclaux. J'avais provoqué une expertise. Elle n'avait pas donné de résultats. Ces messieurs avaient déclaré la prévenue parfaitement équilibrée et pleinement responsable. Pleinement responsable, quand elle arrivait à l'instruction comme une illuminée et que je n'en pouvais rien tirer hors une frénésie d'aveux. « C'est moi! C'est moi! C'est moi! » On l'aurait accusée des pires forfaits qu'elle aurait encore affirmé que c'était elle.

L'excellent homme exagérait un peu. Ne lui avais-je pas suggéré la thèse de l'irresponsabilité? Mais voici qu'à mon tour je réclamais une part du résultat. Le résultat seul importait.

— Tant de travail perdu! reprenait le conseiller Lacour qui rattrapait une paresse innée par la promptitude de la dernière heure. J'avais consacré plusieurs jours à l'examen du dossier. Et je dois supprimer l'affaire du rôle. Une affaire sensationnelle.

Les circonstances s'acharnaient donc après lui afin d'arracher tout éclat à sa présidence des assises :

— Le reste, ajouta-t-il, des broutilles. Des histoires de paysans. Un infanticide puéril. Un homicide presque involontaire. Des acquittements certains et sans gloire. C'était bien la peine, vraiment, de me déranger!

Le juge Bernin, qui n'a pas de vanité, considéra avec stupeur son haut collègue qui tenait ces propos avec tant de naturel. Je profitai de l'accalmie pour solliciter des explications :

— Monique Desclaux est donc devenue folle à la prison?

— Hier. Elle s'est mise à divaguer, se prenant pour Jeanne d'Arc sur son bûcher, appelant les flammes, criant comme une possédée : Brûlez-moi, brûlez-moi, je ne parlerai pas...

— Ah! Vous êtes sûr qu'elle s'exprimait ainsi?

— C'est le rapport médical qui nous parvient. Le médecin de la prison, appelé en hâte, a constaté le cas. La fièvre la dévorait. Elle voulait se précipiter. D'urgence, elle a été transportée à l'hôpital, dans une pièce réservée où il faut la garder à vue. Cela était inévitable. Elle vivait trop tendue. Elle gardait son secret au prix d'un effort trop grand et qui l'a brisée.

— Elle va peut-être parler dans son délire, lançai-je à tout hasard, dans la crainte qui m'assaillait tout à coup.

— Oh! cela n'aurait aucune valeur juridique. Et d'ailleurs a-t-on jamais vu un prêtre, un médecin, un avocat, devenus fous, trahir leurs secrets professionnels? L'esprit qui bat à vide n'explore pas les cachettes.

C'était une simple théorie, formulée d'une façon toute profane, et avec un sourire indifférent. Je ne pouvais m'en contenter et l'aliénation mentale de Monique Desclaux n'était pas rassurante pour M. de Varce. Dans tous les cas, c'était l'affaire renvoyée à une autre session, et peut-être indéfiniment.

— Ne pourrait-on, demandai-je non sans hardiesse au juge Bernin, transformer plus tard le renvoi en non-lieu?

— En non-lieu?

— Oui, pour irresponsabilité.

— Il faudrait rouvrir l'instruction, et je suis dessaisi. L'accès d'aliénation peut être de courte durée. L'accusée peut revenir à la raison. Évidemment, il y aurait lieu de reprendre l'affaire sur les conclusions médicales.

J'en savais assez pour me réjouir de ce dénouement inattendu bien que provisoire. Avant de quitter ces messieurs, je demandai encore si Me Arbonel avait été averti.

— Sans doute, j'en ai pris soin, me répliqua le conseiller Lacour. Eh! eh! je crois bien qu'il peut se réjouir, car il courait à un bel échec. L'avocat général Durocher a la langue bien pendue. Et sa cliente n'était pas sympathique.

Je rentrai chez moi allégé, soulagé, débarrassé enfin du cauchemar qui pesait sur toutes mes pensées depuis la visite de Mme de Varce. Un instant je songeai à la prévenir sans retard. Je ne le pouvais que par télégramme, ce qui eût été compromettant. Écrire ne l'était pas moins : une lettre s'égare. Y aller? Déjà la journée était avancée. Mieux valait attendre le lendemain qui était le jour des assises. Les journaux annon-

ceraient le renvoi de l'affaire et le marquis d'Arnay devait se ruer sur les journaux. En y réfléchissant, ce renvoi de la dernière heure n'était pas si miraculeux et inattendu qu'il le paraissait. Dom Moreuil, au cours de sa visite à la prison, avait parfaitement remarqué que l'accusée était au bout de ses forces ou au bord des abîmes de la folie. Elle fût tombée à l'audience si elle avait pu tenir jusque là. Tout cet appareil judiciaire l'eût fait défaillir physiquement, — moralement jamais.

Le lendemain, à l'heure de l'audience, je me rendis à la salle des assises. La place Saint-André, devant le vieux Parlement qui est devenu notre Palais de justice, était noire de monde et se vidait dans les couloirs étroits. De toute évidence, la nouvelle du renvoi n'était pas connue, ne pouvait être connue. Ce renvoi serait prononcé au début de la session, à la requête du ministère public. On venait en foule pour entendre juger la petite institutrice, cette Monique Desclaux qui peut-être avait séduit un personnage considérable de Grenoble. Car un certain mystère favorable flottait autour de l'affaire. Favorable à la curiosité publique, non à l'accusée, car la société faisait bloc contre elle dans un accord magnanime. Songez donc : cette donneuse de leçons qui prenait l'honneur des familles! Si elle se taisait, c'est que son secret n'eût pas manqué de lui porter préjudice. Elle ne savait même pas de qui était son enfant. Un enfant de douze mois jeté au torrent ! J'entendais autour de moi les plus cruelles réflexions tandis que je me frayais un passage. Comment la salle des assises dont je connaissais les dimensions contiendrait-elle tout ce public, muni ou démuni de cartes, accouru là comme à une course de taureaux ?

Je trouvai, déjà installé au banc de la défense, Me Arbonel. Il devait plaider la seconde affaire devenue la première, ce *puéril* infanticide, comme le qualifiait le conseiller Lacour. Affaire médiocre qu'il s'agirait de grossir pour retenir jusqu'à l'instant de la plaidoirie ce public bigarré, en partie élégant, qu'une telle déconvenue judiciaire attendait.

— Eh bien ! lui dis-je, m'appuyant à la balustrade, voilà Monique Desclaux momentanément sauvée.

— Momentanément, mon cher confrère, mon cher ami, vous avez dit le mot. Si elle recouvre la raison, comme il est probable, elle peut être jugée. Mieux eût valu pour elle l'acquittement immédiat.

— L'acquittement immédiat ? répétai-je ahuri.

— Évidemment. Je me sentais en forme. Voyez-vous : je me préoccupe toujours trop de mes affaires. Je m'use ainsi, je m'épuise. Je vis le sort de mes clients. Sur cette Monique, j'avais eu des doutes dont je vous avais fait part. Mais je m'étais ressaisi. J'aurais dit aux jurés : « Elle avoue. Mais vous ne devez pas la croire. Elle s'accuse pour sauver son amant... » Et quel portrait de l'amant ! Ah ! quelle plaidoirie ! Comme vous aviez raison d'écarter mes doutes !

De la meilleure foi du monde il regrettait son incertain succès. Et peut-être avait-il raison ? Sait-on jamais ? Peut-être, secoué par la lutte contre l'auditoire et par l'énigme proposée, se fût-il en effet surpassé lui-même.

Je le quittai pour mieux observer la salle et y chercher des visages. Déjà l'huissier ordonnait le silence pour l'entrée solennelle de la Cour en robe noire avec l'hermine et celle du ministère public en robe rouge. A l'incessant brouhaha succéda le chuchotement pressé de la foule qui se tasse. Comme je gagnais le banc réservé au barreau, j'aperçus à deux pas de moi celle que je cherchais, pour qui, seule, j'étais venu, Sylvie d'Arnay. Une dame de la meilleure société de Grenoble, la jolie Mme Defforge, qui s'efforçait de la dépasser, la reconnut et lui susurra :

— Vous aussi, cela vous intéresse ?

Quel sens prennent les mots quand on sait le dessous des cartes ! Mme de Varce rougit et répondit :

— Comme tout le monde.

Elle m'avait aperçu et je manœuvrai pour la rejoindre immédiatement. Deux rangs à gagner, mais difficiles à rompre.

— Sortons, lui dis-je.

— Non, non, je ne veux pas.

— Vous tenez à assister à l'affaire Manichon.

— Quelle affaire Manichon ?

— Celle qui va se plaider.

— Et Monique Desclaux ? murmura-t-elle à voix basse.

— Renvoyée.

Je lus sur ses traits la plus profonde surprise, suivie d'une expression infiniment douce de détente et de paix. Elle me sourit et me suivit tandis qu'on procédait à l'appel des jurés. Dès l'appel des causes qui suivrait, l'avocat général se lèverait pour demander le renvoi de l'affaire Monique Desclaux à une

session indéterminée. Personne ne prit garde à notre départ, tant les passions déchaînées agitaient la foule.

En route j'expliquai à Mme de Varce ce qui s'était passé.

— Pauvre fille ! soupira-t-elle. La voilà folle maintenant. Et sa mère ?

J'admirai que son premier mouvement fût de pitié, non de libération égoïste. Ainsi donc avait-elle réussi à s'échapper du château, comme elle m'en avait prévenu. Elle se serait précipitée sans écouter personne dans l'appareil judiciaire où elle eût été happée afin de sauver l'innocente. Quand nous fûmes arrivés chez moi, je ne pus me tenir de lui baiser la main :

— Je devrais vous gronder, Sylvie, et je suis tout ému devant vous.

— Pourquoi donc ? s'étonna-t-elle.

— A cause de la sottise que vous veniez commettre.

Elle protesta énergiquement :

— Ce n'était pas une sottise. Je ne pouvais laisser condamner cette femme.

— Qu'auriez-vous dit aux jurés?

— J'aurais pris le crime à mon compte.

— On ne vous aurait pas crue.

— J'avais préparé ma déposition.

Mais elle ne me la récita pas. Avec une sorte d'orgueil farouche où s'abritait toute sa race, elle ajouta :

— Ne nous dépasse pas qui veut.

Elle n'eût pas permis à une simple Monique Desclaux de la dépasser en générosité et grandeur d'âme. Orgueil ou élan du cœur, elle ne se jetait pas moins à l'abîme. Peut-être les héroïnes nous émeuvent-elles davantage quand la femme se laisse deviner aux mobiles de leurs actes. Elle me demanda timidement :

— Mon mari n'était-il pas à l'audience ? J'avais si peur qu'il y vînt ! Il m'eût empêché de parler.

— Connaissait-il votre désir de comparaître ?

— Non, non, il ne le connaissait pas.

Elle pensait, elle espérait qu'il serait revenu de Paris pour la défendre, la protéger, la couvrir, — dire la vérité. Donc, elle l'aimait encore si elle n'admettait pas sa lâcheté et n'y pouvait croire. Ou tout au moins elle tenait à lui par des liens étroits. Je découvrais sans plaisir cette persistance d'es-

pérance ou de tendresse conjugale. Cependant, il y avait tant de monde au Palais que nous avions pu ne pas l'apercevoir.

Notre dialogue fut à nouveau interrompu par la brusque arrivée du marquis d'Arnay. Il dissimulait assez mal son contentement :

— Cette vilaine affaire est terminée. Je l'avais bien prévu. Mais que fais-tu ici, et pourquoi as-tu quitté le château ? Tu gardes le silence. Oui, je l'avais pressenti. Tu as profité d'un défaut de surveillance. J'avais oublié ta bicyclette. Je me suis mis à ta poursuite et me voici. Tout est bien qui finit bien, et la folie était la meilleure solution.

Il se tourna courtoisement vers moi pour m'en faire hommage :

— C'est vous sans doute qui l'avez trouvée.

— Non, non, je n'y suis pour rien.

— Tant pis pour vous. Je vous croyais plus inventif. Et maintenant, Sylvie, sache que, si tu étais intervenue à l'audience comme tu en as peut-être eu l'envie, c'est moi-même qui t'aurais fait déclarer folle publiquement et enfermer dans une maison d'aliénés. On ne trahit pas sa race et je t'avais ordonné de te taire.

Il voulut l'emmener incontinent. Elle me supplia auparavant de la renseigner. Monique Desclaux ne pouvait-elle plus désormais passer aux assises ? J'expliquai que l'affaire n'était, provisoirement, que renvoyée. Mais, si l'état de l'accusée se prolongeait, comme il était probable, l'affaire serait alors classée et rayée définitivement.

— En somme, conclut-elle après m'avoir avidement écouté, rien n'est fini.

Elle répéta en s'exaltant comme son père, sur un ton de désolation indicible :

— Rien n'est fini. Rien ne finit.

Elle allait reprendre sa chaîne, vivre avec un homme qu'elle ne pouvait pas estimer, pour qui elle ne pouvait ressentir que du dégoût et du mépris, auquel elle était peut-être attachée sans amour par cette servitude née d'une existence commune. Le martyre de s'exposer à l'audience, qu'était-il auprès de ce martyre quotidien qui se répéterait indéfiniment, qui deviendrait une habitude, contre quoi elle ne réagirait même plus peut-être un jour? Sur le seuil, elle se retourna

vers moi pour me laisser l'image de ce regard d'agonie. Le marquis d'Arnay, au contraire, triomphait : aucun esclandre ne ternirait son nom, ni celui de son petit-fils.

LE NON-LIEU

Nous fuyons dans la vie ceux que le hasard des circonstances ou le jeu des confidences nécessaires a mis en possession de nos lourds secrets. Il semble que leur vue rapproche de nous ou fasse surgir de l'ombre ces fantômes du passé dont nous avons intérêt à constater l'effacement ou même à guetter la disparition. Ainsi, dans les deux ou trois années qui suivirent, ne rencontrai-je que rarement, très rarement, le marquis d'Arnay, sa fille et son gendre. Ils avaient dû reprendre leur existence accoutumée sur leurs terres, chasses pendant la saison et relations avec les châteaux voisins. Mais le vieux gentilhomme avait renoncé aux procès. Il évitait la justice et ne réprimait plus comme autrefois les délits de braconnage ou les abus de passage. Cependant, il continuait de m'inviter quand il traquait le chamois dans le massif de la Grande-Chartreuse, et je déclinais ses invitations. Bien que reçu partout, en raison de l'ancienneté de ma famille, dans la société de Grenoble divisée et parquée en catégories comme toute société provinciale qui se respecte, je fréquentais peu le monde d'oisifs où j'aurais eu chance de voir le comte et la comtesse de Varce. De temps à autre, j'entendais parler d'eux. Les femmes le vantaient pour sa jolie figure et ses manières insinuantes et félines. Elles ne faisaient pas une bonne presse à Sylvie qui passait pour revêche et sauvage et qui se terrait habituellement sur le domaine paternel. Rien n'avait transpiré au dehors du terrible drame qui avait laissé deux victimes, celle du Guiersmort et celle de l'asile d'aliénés.

Bientôt, il ne fut bruit dans Grenoble que du cas des Chartreux. Le ministère Combes avait fait voter au Parlement les lois sur les congrégations religieuses. Les Chartreux seraient-ils autorisés ou expulsés ? M. Combes, en personne, avait à la Chambre réclamé leur départ. Depuis un millier d'années, sauf la brève interruption des temps révolutionnaires, qu'ils occupaient ce nid d'une montagne défrichée par eux, dans un vallon cultivé, civilisé et fertilisé par eux, n'étaient-ils pas

unis au sol dauphinois au point de n'en pouvoir être détachés sans une atteinte au patrimoine spirituel et matériel du pays? Ainsi leur expulsion semblait-elle déraisonnable et, partant, impossible. Quand les menaces se précisèrent, je reçus à nouveau la visite de Mme de Varce que j'avais à peine entrevue, et seulement de loin, depuis le jour des assises. Je la trouvai maigrie, pâlie, plus émouvante que dans la force de sa jeunesse. La Diane des grands bois se muait en jeune madone déjà douloureuse. Il s'agissait de prier une fois encore, — la dernière sans doute, — dom Moreuil de retourner chez Mme Desclaux. La misère de celle-ci, ma cliente s'en était assurée, empirait d'année en année. Le chagrin ajouté à la maladie la minait et la paralysait.

— Et la pauvre Monique?

— Elle est toujours en surveillance à l'hospice de Bourgoin, dans un pavillon spécial. Sa mère, sur la somme que je lui ai fait verser, prélève le principal pour lui garantir des soins plus diligents.

J'allai aux informations. L'accusée était en effet maintenue à l'asile, bien que sa crise n'eût été que passagère et qu'elle se montrât docile, douce et résignée. Elle devait être guérie. Elle avait attiré l'attention et la sympathie des gardes, et spécialement du médecin qui, mis au courant de l'instruction, s'intéressait à son cas. Je soupçonnai même le juge Bernin de lui avoir recommandé la jeune fille. On laissait traîner les choses afin de ne pas la renvoyer aux assises. Toute une trame de complicités bienveillantes se nouait autour d'elle, à son insu. Mais la prescription était encore trop lointaine. Un long séjour permettrait une déclaration d'irresponsabilité et un non-lieu. Ainsi l'affaire serait-elle close. En attendant, Monique Desclaux, écrasée par la vie, s'abandonnait à son sort, comme il arrive à ces organisations trop nerveuses et délicates, qui peuvent se bander quelque temps dans une résistance invincible, et qui retombent ensuite dans une sorte de torpeur. Elle lisait, travaillait, s'instruisait, écrivait à sa mère et se laissait couler sans réagir. On l'oubliait. L'administration routinière et monotone l'oubliait. Cet état pouvait se prolonger longtemps. Quelle secousse en tirerait la malheureuse endormie?

Je remontai donc à la Grande-Chartreuse pour y revoir dom Moreuil Je m'attendais, je l'avoue, à découvrir au monastère

quelque signe d'inquiétude. Fallait-il croire aux menaces d'expulsion ou répéter le mot de François de Guise avant l'assassinat de Blois : « On n'oserait » ?

J'avais, avant cette démarche, pris dans ma bibliothèque, — ma bibliothèque aux belles reliures dont je suis si fier, — les *Mémoires d'outre-tombe* pour y relire la visite de Chateaubriand au célèbre couvent après que la Révolution en eut dispersé les religieux. Les *larmes des choses*, *lacrymae rerum*, y coulent autrement que chez le poète latin ; elles laissent sur les pierres abandonnées comme un scintillement lunaire. Les bâtiments, raconte-t-il, se lézardaient « sous la surveillance d'une espèce de fermier des ruines » qui les regardait s'effondrer avec indifférence et par cet oubli laissait à ces retraites un dernier attrait de mystère et de mélancolie. Dans les cellules profanées, des livres ouverts sur la table, des instruments de menuisier étalés sur l'établi conservaient le souvenir d'une vie de travail et de prière qui fut brusquement interrompue. Et il ramasse toutes ses impressions dans cette description générale : « Lorsque je visitai la Grande-Chartreuse en 1805, je traversai un désert, lequel allait toujours croissant ; je crus qu'il se terminerait au monastère, mais on me montra, dans les murs mêmes du couvent, les jardins des Chartreux encore plus abandonnés que les bois. Enfin, au centre du monument je trouvai, enveloppé dans les replis de toutes les solitudes, l'ancien cimetière des cénobites ; sanctuaire d'où le silence éternel, divinité des lieux, étendait sa puissance sur les montagnes et dans les forêts d'alentour. »

Soit effet de cette lecture, — je fus toujours sensible au charme musical de notre belle prose, de Bossuet à Michelet, — soit mauvais pressentiment, soit aussi reflet de l'arrière-saison qui s'aggrave, en montagne, de toute la mélancolie des feuilles mortes, des prés dévêtus et de l'humidité tombée des forêts, j'enveloppai cette masse de bâtiments blancs d'un regard d'adieu. Elle était déjà condamnée et, comme dans ces séparations qui précèdent les départs, je l'imaginai déjà vidée de son âme et de sa spiritualité. Devrais-je voir un jour, comme Chateaubriand, ses murs lézardés, ses cellules vidées et son cimetière même saccagé? Un nouveau *fermier des ruines* en ferait-il les honneurs aux curieux? J'éprouvai, quand j'entrai dans la cour où l'eau s'égouttait dans les bassins sur son éternel

rythme monotone, un serrement de cœur comparable à ce qu'on ressent dans la chambre d'un mourant qui vous est cher. Mais ce malaise, aussitôt, se dissipa. Dès que je pénétrai dans le monastère, son immense paix m'entoura, me pénétra, me calma. Les bruits du monde s'arrêtaient à la porte. A l'abri de la sentinelle qui veillait, — supérieur général responsable qui prendrait toutes les décisions, — rien, jusqu'au dernier moment, n'altérerait la quiétude des moines. Ils continueraient leur prière, leur méditation, leur travail. Ils ne changeraient rien à leur précieux horaire. Hors du temps, ils utilisaient pour ce qui demeure les heures qui passent. Leur voisinage suffisait à me rasséréner. Je perdis en un instant jusqu'à la pensée que M. Combes existât. Il était retombé dans le néant. Les hommes ne pouvaient rien sur les puissances venues du monde de l'Esprit. Mais ces puissances avaient marqué la Grande-Chartreuse d'une empreinte indélébile qu'aucune expulsion, qu'aucun usage, qu'aucun abandon ne parviendrait à effacer. Dès lors, qu'il était vain de s'aller heurter à ces invincibles forces!

Dom Moreuil remplit à nouveau sa mission. Quand on est engagé dans la charité, n'y faut-il pas revenir périodiquement? Il m'informa que Mme Desclaux n'offrait plus qu'une faible résistance à la maladie, au malheur. Elle avait accepté l'aide inconnue sans réagir, tant elle se sentait affaiblie et tant elle redoutait l'avenir de sa fille, et même elle y avait vu comme une intervention de la Providence qui ne l'abandonnait pas tout à fait.

— J'ai averti sa fille, ajouta dom Moreuil.

— Vous avez averti Monique Desclaux?

— Sans doute. Je la sais guérie, et même guérie depuis longtemps. Elle ne peut laisser mourir sa mère dans la solitude. Après avoir vécu, du moins s'en accuse-t-elle, dans un égoïsme maternel qui lui faisait tout accepter de sa fille, — et ne s'est-elle pas servi du mot: exploitation? — elle ne mérite pas, tout de même, d'achever sa vie toute seule, dans la souffrance physique, presque l'immobilité et la détresse morale. Le devoir de cette Monique est de revenir au foyer. Je la soupçonne, comme tant de malades, d'infirmes ou de convalescents, de se complaire dans son état et de s'y enliser.

— Oui, mon père, vous avez raison. Mais le cas de Monique est particulier. Elle est quasi oubliée à l'asile de Bourgoin, et le temps de la prescription court.

— Je croyais l'affaire classée.

— Elle dort, mais elle peut se réveiller. Le zèle intempestif d'un magistrat peut la réveiller. J'en parlerai au juge Bernin qui est mon ami et peut-être obtiendrons-nous un non-lieu à la suite d'un rapport médical concluant à l'irresponsabilité.

La lettre de dom Moreuil fut en effet l'occasion de toute une aventure administrative. Dès qu'elle l'eut ouverte, Monique Desclaux, tirée enfin de sa torpeur, s'échappa de l'hospice où elle n'était ni surveillée, ni enfermée, prit le train pour Grenoble et débarqua rue Haxo sans prévenir, à la nuit tombée, en sorte que personne ne la remarqua. J'imagine le bonheur discret, doux et pudique des deux pauvres femmes rendues l'une à l'autre à l'extrême de leurs maux. Le retour de Monique avait passé inaperçu. Sa présence à Grenoble ne fut pas trahie par la femme de ménage qui servait presque gratuitement Mme Desclaux, avec ce dévouement continu et quasi naturel qu'on ne trouve guère que chez le peuple. Pendant ce temps, on cherchait l'évadée partout ailleurs. La gendarmerie battait les environs de Bourgoin, fouillait les torrents et les rivières, les bois et les boqueteaux. Le médecin, qui sans doute avait deviné sa retraite, laissait errer l'enquête sans intervenir. N'était-ce pas la preuve, cette évasion secrète, d'un accès de démence?

Au printemps, Mme Desclaux mourut pieusement, dans les bras de sa fille. Aucun journal, à cette occasion, n'évoqua le souvenir de la malheureuse accusée. L'expulsion des Chartreux était alors à Grenoble l'objet de toutes les conversations.

J'étais au nombre des amis qui les assistaient et, de la chapelle, j'avais pu suivre l'odieux attentat. Le couvent était investi comme une place forte par les troupes commandées pour cette besogne indigne d'elles. C'était le matin. Les Pères étaient agenouillés dans leurs stalles et récitaient l'office de matines. Les magistrats pénétrèrent dans la tribune réservée aux visiteurs qui domine la chapelle. De là ils firent les sommations. Ils ne reçurent aucune réponse. Un caporal du génie put sauter à l'intérieur et ouvrir la porte barricadée. Les magistrats entrèrent : nouvelle sommation. Comme ils franchissaient le seuil

réservé aux Pères, le Supérieur général se leva et sortit. Un par un, lentement, calmement, les religieux le suivirent...

Dès que j'eus connaissance du décès de Mme Desclaux, le jour même, je fis conseiller, dans la coulisse, à Mlle Monique de réintégrer d'elle-même l'asile avant d'y être reconduite et avant que sa présence à Grenoble fût ébruitée. Devina-t-elle l'importance du conseil? Dans tous les cas elle regagna immédiatement Bourgoin et sut garder le silence sur sa fugue de plusieurs mois. Le médecin affecta de la soumettre à un nouvel examen médical. Il conclut à l'irresponsabilité. Plus tard, un peu plus tard, la liberté lui serait rendue. Qu'en ferait-elle? Évidemment, elle quitterait le pays où elle avait connu la pire détresse et toute la fureur de la haine.

Sur le rapport médical il ne restait plus à la justice qu'à prononcer le non-lieu. Il n'y aurait donc pas d'affaire Monique Desclaux aux assises. La justice n'est jamais pressée et l'ordonnance de non-lieu ne fut rendue qu'au mois d'octobre. Maître Arbonel me l'annonça lui-même, comme un triomphe personnel qu'il aurait obtenu par d'habiles manœuvres.

— Oui, me dit-il avec condescendance, il faut savoir parfois ne pas plaider. Tous les procès ne se gagnent pas à l'audience.

Je lui adressai tous mes compliments et me décidai à me rendre dès l'après-midi au château d'Arnay pour y porter la nouvelle. A la vérité, ni le marquis ni son gendre ne m'intéressaient particulièrement, et je ne songeais guère qu'à Sylvie. Elle tenait dans mes pensées une place analogue à celle que Pauline de Beaumont, brisée par la vie et par l'amour et menacée dans sa jeunesse même par la mort, occupait dans l'esprit et le cœur de ce Joubert dont les courts ouvrages me sont chers pour leur finesse et leur délicatesse un peu effacées. Je ne démêlais pas très bien ce qui se passait en elle au sujet du crime de son mari. Comment acceptait-elle la vie commune? Qu'y avait-il sous cette réserve et dans cette existence terrée et presque solitaire? Était-ce un martyre quotidien ou l'abandon au cours des choses après les réactions inutiles ou vaincues? Les changements du visage n'étaient-ils pas le signe d'une longue tragédie intérieure sans péripéties et sans dénouement? Le dénouement, je l'apportais. Mais ce n'était qu'un dénouement de façade, la libération extérieure, la tranquillité substituée à la crainte continue de tout l'appareil judiciaire. Il ne

changeait rien à l'horrible réalité. Il sauvait le nom et la race, il n'abolissait pas la faute.

Je demandai la comtesse de Varce. Elle me reçut dans le vaste salon du château dont la cheminée peut contenir des troncs d'arbres. D'énormes bûches y flambaient, et le reflet des flammes dans les glaces luttait avec les rayons du soleil qui frappaient obliquement les vitres, ce qui donnait à toute la pièce une sorte d'éclat lumineux et mouvant. Par les fenêtres je pouvais apercevoir les flancs violets du massif de Belledonne et, plus bas, les roseaux d'or qui bordent l'Isère. J'eus peine à la découvrir dans une bergère où elle se livrait à quelque ouvrage de tapisserie. Elle accueillit la grande nouvelle sans manifester la moindre joie, comme si elle n'y était plus accessible, mais reporta l'effet de cette paix revenue sur ce qu'elle avait de plus cher au monde :

— Oh ! moi, dit-elle en ayant l'air de chasser un fantôme à peine existant. Mais Bruno ne saura jamais rien, le pauvre innocent. Pour lui, je puis me réjouir. Je l'élèverai dans le culte de l'honneur, le vrai, pas celui de mon père. Voulez-vous le voir?

Elle n'avait pas prononcé le nom de M. de Varce, comme s'il ne fût pas intéressé à l'affaire, comme si elle l'avait rayé de ses préoccupations. La gouvernante amena le petit Bruno. Il était bien le fils de sa mère : mêmes traits, mêmes façons de se tenir, un peu gauches mais distinguées, même regard, déjà chargé de mélancolie.

— Il faut le faire beaucoup jouer, dis-je en embrassant l'enfant.

— Oh ! il joue avec les petits paysans de la Terrasse. Il n'y aura pas de classes sociales pour lui. Il n'y aura pas de préjugés nobiliaires.

Le marquis d'Arnay entra sur cette phrase.

— Il n'y a pas de préjugés nobiliaires, Sylvie, reprit-il. Il y a la noblesse, c'est-à-dire une sélection de la race obtenue par des siècles de commandement.

— Quel commandement, père, aujourd'hui?

— Oh ! bien modeste auprès de ceux d'autrefois. Commandement tout de même. Celui de ses fermiers, de ses tenanciers, de ses ouvriers agricoles, de ses piqueurs, de ses gardes. Celui de ses terres. Nous sommes les derniers terriens. Le commandement du Nom et de l'Honneur.

— Ah! l'honneur, oui, au prix d'une iniquité.

— Ne sois pas injuste, Sylvie, à cause de telles circonstances particulières. Oui, l'honneur qui, s'il est transgressé, exige une rançon.

— Quelle rançon?

— La vie au besoin.

Cette discussion pouvait me donner une idée de la mésentente qui s'était creusée entre eux deux. L'existence commune de ces trois êtres si profondément séparés devait être intolérable. Seules, les habitudes de politesse et les dimensions du château permettaient de lui laisser des apparences satisfaisantes au regard du service et du dehors. Le marquis d'Arnay fut à son tour informé de l'heureuse issue de l'affaire Desclaux. Mais lui s'en réjouit franchement et m'en félicita, ne doutant pas que j'en fusse l'instigateur.

— Voilà, déclara-t-il, une bonne solution, très supérieure au retentissement d'un procès et d'un acquittement. Cette fille va sans doute être libérée d'ici quelque temps. Et, dites-moi, vous êtes sûr qu'elle ne parlera pas?

— Sûr et certain. Son secret est sa vie. Et d'ailleurs l'ordonnance de non-lieu pour irresponsabilité ôterait à sa parole tout crédit.

— Bien machiné, en effet, mon cher avocat.

Il me prêtait un machiavélisme dont j'étais fort éloigné. Cependant, il se pencha presque affectueusement sur Mme de Varce assise :

— Cette fille ne trouvera plus de leçons. Ne conviendrait-il pas, avec prudence, anonymement, de faire quelque chose pour elle?

— C'est fait, père, répliqua Sylvie presque durement.

— Ah! avec prudence?

— Oui.

Il se tut quelques instants et, lui effleurant les cheveux de sa lourde main adroite, il l'approuva. Lui, non plus, ne soufflait mot de M. de Varce. Celui-ci était comme supprimé de la conversation. Dans ma curiosité de connaître leurs rapports, je prononçai enfin son nom :

— Vous avertirez M. de Varce?

— M. de Varce? répéta le marquis tout comme s'il était question d'un étranger. Il chasse.

Quant à Sylvie, elle garda le silence.

— Au fait, reprit son père, je vous invite. La semaine prochaine, nous chassons le chamois, à Valombré. Nos chasses précédentes, à la Charmette et à Curières, ont dû l'y ramener. C'est le meilleur canton de la Grande-Chartreuse et la chasse peut s'y déployer. Le spectacle de la curée est magnifique avant le déjeuner sur la pelouse, avec le Grand Som et le monastère pour fond de décor.

— Le monastère vide.

— Oh! c'est la faute des moines. Il fallait recevoir ces gens-là à coup de fusil, et le Supérieur général n'a pas voulu. A révolutionnaire, révolutionnaire et demi. Les armes, je ne connais que ça. Mais nous sommes dans un temps de légalité. La légalité, vous verrez un jour ou l'autre les massacres qu'elle engendrera.

Quel beau chouan il eût fait, ou quel chef de bande dans la montagne!

— C'est dit, reprit-il. Vous viendrez : je serai le maître d'équipage, ce jour-là. C'est moi qui distribuerai les postes. Je vous choisirai le vôtre.

— Vous y viendrez, madame? demandai-je à Mme de Varce.

Elle hésita, puis elle promit sa présence.

— Et M. de Varce? ajoutai-je dans mon désir de constater une seconde fois l'effet de ce rappel.

— M. de Varce est de toutes les chasses, me répliqua le marquis sur un ton presque déclamatoire. M. de Varce est de toutes les fêtes. Il sera de celle-ci.

Il me sembla que cette courtoise emphase recouvrait le plus absolu mépris, sinon la plus violente haine. Les événements devaient se charger de m'éclairer.

Je quittai le château sur ce rendez-vous. Peut-être le hasard me rapprocherait-il de cette énigmatique Sylvie et me permettrait-il de mieux pénétrer le secret de son héroïsme ou de son indifférence conjugale. Mais je ne pouvais m'attendre au nouveau mystère de Valombré.

LA CHASSE DE VALOMBRÉ

Cette chasse de Valombré se déroule dans le plus romantique décor. Les Chartreux, autrefois, qui avaient défriché le sau-

vage massif, avaient aménagé leur immense domaine en coupes de bois et en pâturages. Chacun de ces cantons avait son habert, refuge des bûcherons et des bergers qui lui donnaient son nom. L'habert Valombré étend sur la rive gauche du Guiers-mort, en face de la Grande-Chartreuse, ses pelouses et ses forêts qui montent à l'assaut de la montagne et qui sont contenues par un hémicycle de rochers, l'arête Bérard, le Charmant Som et la combe de l'If. Ces pentes sont, d'habitude, si giboyeuses qu'on les appelle encore le vallon des chamois, parce que les couverts y abondent et que l'ombre plaît à notre antilope des Alpes. Les chasses précédentes à la Charmette et à Curières ont généralement pour résultat de ramasser les hardes dans ce canton de Valombré qui devient ainsi la chasse préférée entre toutes.

Les postes y sont désignés par la nature des lieux. Ils s'échelonnent le long de la combe de l'If. Il y a place pour une vingtaine de fusils. Car, en Chartreuse, on tire à chevrotine. Seuls, les chasseurs du haut se réservent de tirer à balle avec leur carabine, à cause des distances qu'ils commandent. En bas, le poste du Capitaine et celui du Cordelage, au-dessus du torrent du Guiers, et de chaque côté du ruisseau de Malamille qui partage la combe, reçoivent les premiers chamois haut-le-pied et, parfois aussi, à la fin de la traque, les animaux lancés qui se sont heurtés, en montant, à la barrière de feu et redescendent, éperdus, les pentes à toute allure. Le poste du Capitaine est ainsi nommé en souvenir du capitaine Collet-Maigret qui y trouva la mort il y a quelques années en se penchant trop sur le ravin où il cherchait la bête qu'il avait blessée.

J'avais occupé tour à tour la plupart de ces postes. Mon préféré, quand mes jambes étaient jeunes et mon souffle long, était le Promontoire qui est le plus élevé, au-dessus de la cabane et au-dessus du Collet, passage qui fait communiquer Valombré avec le col de Porte, sur un haut rocher à pic revêtu d'une pelouse si unie qu'on ne soupçonne pas l'abîme. Je m'y plaisais à cause du soleil et à cause de la vue. De l'autre côté du torrent, on a en face de soi la Grande-Chartreuse avec ses bâtiments blancs, ses toits bleus, ses clochetons dans une clairière entre les masses d'arbres, et plus bas la Courrerie réservée aux domestiques et aux bestiaux. Le Grand Som, dont

les roches blanches ont un éclat de neige, les reçoit dans sa base forestière comme dans un abri. Plus en arrière, c'est la Lance de Malissart, tandis que la vaste plaine s'ouvre à gauche au delà de Saint-Laurent-du-Pont, et qu'à droite c'est la dentelle de Belledonne et des Sept-Laux poudrés à frimas dès l'automne commençant. Que de fois, de ce belvédère, j'ai cueilli ce paysage étendu et divers, l'un des plus beaux qui soient, parce qu'il unit la douceur de la solitude dans les profondes retraites avec les échappées sur le vaste monde! Enfin, de là on peut suivre toutes les péripéties de la traque, si la forêt en dissimule les guets-apens.

Il faut tout un plan de bataille pour que la battue réussisse. Le rassemblement se fait de bonne heure, huit heures d'habitude, et exige les départs matinaux. Les chevaux, les voitures et ces nouvelles machines automobiles qui bientôt remplaceront les équipages, peuvent, au delà du pont de Valombré, monter assez haut et se dissimuler dans un repli de terrain au bas d'une pelouse que domine un tertre surmonté d'une croix. Ce tertre a servi de poste parfois et même il n'est pas rare qu'on y tire, car il est au centre de la traque. Le commandant en chef, si je puis dire, distribue alors les postes en tenant compte de la réputation du fusil et de la valeur de la marche. Aux plus ingambes les affûts des sommets. Lui-même a repéré auparavant les emplacements avec ses gardes. Deux bonnes heures sont accordées aux occupants les plus éloignés, plus un temps de repos, en sorte que la traque ne commence guère qu'à onze heures. Traque multiple, qui part du pont de Valombré, avec les chiens qui sont découplés successivement aux points d'attaque, les uns du côté de l'arête Bérard, les autres vers les Sangles et en remontant vers la combe de l'If. Là, pas de meute d'ensemble, pas d'harmonieux concert de voix donnant à pleines gorges, mais des timbres différents et de nombreuses menées. Les chiens éventent le chamois à de considérables distances. Au débucher, l'animal les dépasse, mais bientôt ils le lancent et ne le quittent guère qu'à l'hallali.

La difficulté est de les rallier. Quand la sonnerie du cor annonce la fin de la battue, on se réunit au-dessus de la croix, sur une pente gazonnée face à la Chartreuse, et ce sont alors ces joyeux déjeuners de chasse où l'excitation du combat communique aux convives une intense ardeur de vivre.

Si je m'étends sur ces détails, c'est peut-être que nul n'est inutile à mon récit. Comment une telle journée, si chargée d'événements, n'aurait-elle pas revêtu dans mon souvenir une importance particulière?

C'était une de ces journées d'octobre que l'été, en montagne, ne réussit pas à égaler parce qu'il donne un dessin trop net et trop dur aux lignes tracées sur l'horizon, tandis que l'automne, les laissant fondues et inachevées, leur ajoute la distance et le rêve. Les brouillards du matin, venus du fond du Guiers-mort, se désagrégeaient et s'effilochaient au flanc des monts comme des écharpes déchirées. Bientôt ils seraient résorbés par le soleil qui transformait la rosée déposée sur les herbes et les buissons en perles et pierreries innombrables. Sur le ciel d'un bleu italien les sommets rocheux, Grand-Som, Charmant-Som, Grande Lance de Malissart, se découpaient, d'un blanc si pur qu'on l'eût pris pour une couche de neige. Enfin les forêts s'allumèrent peu à peu comme un vaste incendie. Leurs feuilles avaient pris toutes les nuances de l'or, du cuivre et de la pourpre, — or vert, or mat, or rouge, cuivre éclatant du chaudron, pourpre aux chauds reflets sombres. Dans l'ombre elles ressemblaient à une immense tapisserie des Flandres aux tons nuancés de rouge et d'orangé posée sur le sol. Au soleil, elles composaient un bouquet prodigieux, plus coloré que les fleurs au printemps, avec le sang des fayards, la pluie dorée des ormes et des frênes, le vert clair des planes qui sont une variété des sycomores, et le sévère uniforme des sapins qui faisaient ressortir toute la gamme de ces teintes comme les habits noirs des hommes servent de repoussoir, dans une soirée, aux robes chatoyantes et aux épaules nacrées des femmes. Les rhododendrons qui tapissent en juin les rochers n'offrent pas des nuances plus riches. Et les pentes des montagnes les plus éloignées apparaissent mauves et violettes pour achever cette splendeur multicolore. Qui n'a pas vu les forêts de Chartreuse en automne ne connaît pas l'hymne que peut chanter la terre avec ses feuillages menacés et ses bois prêts à se dévêtir au moindre souffle du vent : c'est le suprême appel de la vie avant la saison de mort.

Le marquis d'Arnay, venu à cheval au rendez-vous, était bien le héros de la fête. Rajeuni et triomphant, haut guêtré, la carabine en bandoulière, la jumelle en travers, la veste couleur

de chouette aux boutons de cuivre à tête de chamois, le chapeau mou relevé d'un bord, les épaules rejetées en arrière pour mieux dégager la poitrine, le visage sérieux et presque sévère comme s'il accomplissait une mission d'importance, — et quelle mission eût été plus importante? — il rassembla les fusils, expliqua le plan sur les cartes simplifiées remises à chacun et sur le terrain, avec des gestes rapides, assigna les postes, fixa l'heure de la traque.

Nous nous séparâmes donc sur ces instructions et les chasseurs se perdirent sous les couverts, les uns par le sentier du Collet vers la cabane et l'arête Bérard, les autres par les Sangles et la Cochette vers la Combe de l'If, à la recherche de leurs emplacements. Le mien qu'on appelait sur la carte le Plane, était précisément dans cette dernière direction et l'un des plus hauts. Je le connaissais pour l'avoir occupé précédemment. Je n'avais pas de temps à perdre si je voulais, à mon habitude, m'installer commodément, boire et manger avant la battue. Je fus rejoint par le comte de Varce qui me proposa de changer de poste avec lui. Le sien était ce tertre surmonté d'une croix, qui est à peine au-dessus de la pelouse réservée au rassemblement et au déjeuner. Je n'avais aucune raison pour opposer un refus à une demande aussi anodine. Mon poste était certainement l'un des meilleurs. Les chamois lancés préfèrent tenter les escalades et se rapprocher de la montagne. Mais je ne suis qu'un chasseur d'occasion et ne tire jamais sans remords ce magnifique et émouvant gibier. De plus, je ne m'étais pas entraîné à la marche cette année-là et répugnais quelque peu à la fatigue. M. de Varce plus jeune et rompu à tous les exercices physiques atteindrait plus vite que moi le gîte désigné.

— Je veux bien, lui répondis-je, vous céder mon belvédère. Mais le connaissez-vous?

— Parfaitement.

— Vous savez qu'on y arrive sans être vu et que l'on y est protégé par un sycomore. Avec quelques précautions, il est impossible d'y être repéré.

— Je sais, et vous remercie de me le céder. Mon beau-père voulait me placer en bas, parce qu'il m'a octroyé aux dernières chasses de véritables tours dans le ciel. Mais je grimpe volontiers.

Je n'étais pas embarrassé de deviner pourquoi il m'offrait

cet échange. Parmi les quelques chasseresses qui nous accompagnaient, j'avais remarqué la baronne de Pierres, aux yeux verts et aux cheveux fauves, qui passait pour sa maîtresse. Sans doute lui était-il plus facile, dans un poste à l'écart, de passer près d'elle le temps de l'affût.

Il voulut me tendre la main avant de me quitter. J'affectai de ne pas m'en apercevoir et il s'éloigna sans insister, comme si l'affront ne l'étonnait pas, ou plutôt comme s'il ne s'en était pas rendu compte, ou même comme s'il était résolu à ne jamais s'en rendre compte. Ce visage efféminé, trop joli et pointu, sur ce corps élégant et musclé ensemble, ces mains fines et blanches, qu'on devinait molles et moites, et peut-être expertes à dissimuler leur vigueur, cette amabilité qui cachait la pire fourberie et cette fourberie même qui n'était peut-être que l'insouciance et la légèreté de l'homme pris entre des désirs et des velléités différents et passant de l'un à l'autre sans pouvoir imprimer nulle part l'empreinte de sa personnalité, m'inspirait une répulsion analogue à celle qui nous vient du contact visqueux de certains animaux. Le secret dont j'étais le dépositaire était sans doute à l'origine de cette répulsion. Mais sa présence l'aggravait. Je n'arrivais pas à croire sa version du crime qui avoisinait l'accident : l'enfant presque arraché des mains de la mère et heurtant un rocher dans la chute. Et cependant pourquoi ne pas l'admettre? Ne le chargeait-elle pas suffisamment? A quoi bon imaginer une participation plus directe, un geste plus cruel des mains fines et blanches, molles et moites dont j'avais évité soigneusement le contact, comme si je savais qu'elles eussent serré sans effort un petit cou d'enfant? Je me révoltai contre ma propre injustice et, dans mes habitudes professionnelles d'enquête et d'examen intérieurs, j'en perçus distinctement la cause. La pensée de Mme de Varce n'y était pas étrangère. Le culte que je lui avais voué, si discret et lointain qu'il fût, n'était pas si désintéressé. Quand donc sommes-nous entièrement désintéressés dans nos passions les plus nobles d'où nous croyons toute convoitise exclue? Nous voulons bien que la femme à qui nous avons voué un sentiment platonique ne soit pas à nous, pourvu qu'elle ne soit à personne. Mme de Varce subissait-elle le contact de ces mains que si aisément je supposais meurtrières? Laissait-elle ce visage efféminé et fourbe pointer vers le sien, vers le sien redevenu

pour moi quasi virginal? A ces questions que je me posais, je reconnus que mon aversion pour M. de Varce provenait, tout autant que de son crime, d'un amour caché au plus profond de mon cœur et que je n'avais jamais encore tiré au grand jour. En vérité, je le laissais somnoler, le sachant d'avance inutile et vain, — les différences d'âge et de classe me le garantissaient, — et je n'éprouvais pas le besoin de me l'avouer à moi-même. Le geste indélicat du mari l'avait sorti de l'ombre. Inutile et vain, non, non : jamais nos amours ne sont inutiles et vaines. Elles nous servent à nous mieux connaître, elles réveillent nos puissances endormies et jusqu'à nos passions anciennes que nous étions tentés d'oublier, elles nous aident à supporter l'immense ennui de vivre.

Pendant que ces réflexions me tourmentaient, et me tourmentaient délicieusement, je m'étais installé au poste de la Croix, presque en bordure de la pelouse de Valombré. Un buisson me dissimulait assez mal. Je quittai ma veste qui était de la couleur indécise du rocher et la posai sur ma canne plantée en terre et mon fusil que j'appuyai à une touffe épaisse et haute de genévrier, afin de la remplacer par un chandail plus chaud que j'avais emporté dans mon sac, car le soleil n'avait pas gagné encore le bas des pentes, et j'avais froid. Après quoi, je dévorai un sandwich et bus à ma gourde un vin blanc des côtes du Rhône dont je préfère le goût sec et parfumé aux crus de Bourgogne les plus réputés. J'emporte toujours à la chasse un petit livre de vers pour occuper les loisirs, parfois trop prolongés, de l'affût. C'était un recueil consacré à la forêt. Il débute par les fameux vers de Ronsard aux bûcherons de la forêt de Gastine :

> ... Ne vois-tu pas le sang lequel dégoutte à force
> Des Nymphes qui vivaient dessous la dure écorce?

Mais au lieu du sang des hamadryades, je voyais celui d'un enfant.

Puis, c'est Laprade qui chante la mort des grands arbres:

> Tours que le vent balance et dont le front palpite...

Et André Theuriet, amoureux de la forêt, poésie et parfum de la terre :

> Au plus profond des bois la Patrie a son cœur;
> Un peuple sans forêts est un peuple qui meurt...

Mon petit livre ne m'occupait pas tout entier. Une autre pensée se glissait, comme une Diane, à travers les bois que les poètes évoquaient et que j'avais sous les yeux. Et brusquement ma pensée m'apparut. Mme de Varce était là. Elle manifesta, en me voyant, une telle surprise, que je crus un instant, — un très court instant de bonheur et de vanité que je me suis depuis lors reproché amèrement, — que la rencontre lui causait, comme à moi, une sorte de ravissement éperdu et la laissait sans paroles.

— Vous ici ? me dit-elle enfin. Ce n'est pas possible. Je cherchais M. de Varce.

Elle cherchait son mari. Aucune phrase ne pouvait m'être plus pénible à entendre. Mais comment ne l'eût-elle pas cherché en effet, puisque j'occupais sa place ? Je lui expliquai notre échange. Elle me gronda, presque violemment : on n'avait pas le droit de changer de poste au dernier moment. Le maître d'équipage équilibrait les chasseurs : il aurait dû être averti. Quelle importance elle me parut attacher à un fait aussi menu, aussi simple !

— Vous ne pouvez rester ici, ajouta-t-elle. Venez avec moi.

Pourquoi ne pouvais-je demeurer à ma place ? Sur le moment, je ne mesurai pas le sens de ces mots. Plus tard, ne leur ai-je pas attribué, au contraire, un sens trop précis et trop redoutable ? Ils avaient pu être prononcés négligemment, ou plutôt ne s'éclairaient-ils pas du contraste ?

— Oui, venez avec moi. Vous ne tenez pas à la chasse, et je voudrais que vous me montriez l'endroit.

Cet endroit, elle n'avait pas besoin de le désigner davantage. C'était, de toute évidence, le lieu du crime, à quoi elle n'avait pas cessé de penser. Mais alors pourquoi rejoignait-elle sans raisons M. de Varce ? Je repliai, pour la suivre ou la guider, mes petits bagages, mais elle m'arrêta :

— Non, non, laissez tout cela. Il vaut mieux qu'on vous croie à votre poste. Vous avez un bon chandail et pouvez laisser votre veste. Elle vous remplacera.

Sylvie, — je l'appelais ainsi intérieurement, — eut même, à cette idée, un sourire vite réprimé. Nous partîmes ensemble en nous dissimulant savamment afin de ne pas être vus et de ne pas être accusés de désertion. Aurions-nous le temps d'al-

ler et de revenir pendant l'affût et la traque avant le rassemblement sur la pelouse de Valombré ? Les aboiements des chiens et les coups de fusil nous avertiraient et nous abandonnerions au besoin notre petite expédition. Il nous fallait passer sur la rive droite du Guiers-mort avant le lancé. Je me réjouissais de ces instants d'intimité que je n'eusse pas imaginés. Mais pourquoi cherchait-elle M. de Varce et quelle macabre fantaisie de se faire ainsi conduire au bord du torrent?

Je retrouvai l'emplacement que m'avait indiqué mon cocher, renseigné lui-même par l'enquête judiciaire et la descente sur les lieux. Nous descendîmes en nous tenant par la main sur le terrain glissant et mou où nous enfoncions dans les feuilles décomposées, entre les troncs des frênes et des ormes réunis parfois par les mousses verdâtres pendues aux branches, jusqu'au Guiers dont les eaux glauques menaient sous nous un grand vacarme.

— C'est là, lui dis-je. On a retrouvé un morceau d'étoffe accroché à un buisson...

Et par pitié pour ma compagne plutôt que par esprit de justice j'ajoutai :

— Mais l'enfant était déjà mort. Vous savez qu'il était tombé et que c'est un accident plutôt qu'un crime.

Elle répéta :

— Un accident... un crime...

Mais elle ne me livra pas sa version à elle. Elle était si bouleversée que je dus la soutenir, de crainte qu'elle ne glissât.

— Bruno, soupira-t-elle à mi-voix, comme un souffle que je recueillis, tant j'étais attentif à tous ses mouvements et tant j'épiais ses lèvres.

L'autre, le petit mort, lui rappelait son enfant. Quelle iniquité du sort séparait les naissances et distribuait les heureuses et les malheureuses ! Des coups de feu, à peine distincts dans le tumulte du torrent, nous parvinrent. La chasse commençait. Il fallait nous hâter de revenir si nous ne voulions pas que notre absence simultanée fût remarquée. Nous remontâmes la pente en nous pressant et sur la route nous nous mîmes à courir, elle aisément, en femme des forêts, et moi un peu étonné de la vigueur de mes jambes, mais les sentiments nous portent et le désir de ne pas accuser notre âge.

Quand nous arrivâmes sur la pelouse de Valombré que nous évitâmes d'aborder de front, nous pûmes respirer, car nous avions devancé le rassemblement.

— Au revoir, me dit rapidement Sylvie, au revoir et merci. Mieux vaut qu'on ne nous voie pas ensemble.

Pourquoi cette réflexion? Admettait-elle que je fusse le moins du monde compromettant pour sa réputation, ou plutôt craignait-elle que l'on soupçonnât le but de notre équipée? Mais qui donc, sauf son père et son mari, se rappelait le crime du Guiers-mort et pouvait avoir le moindre soupçon?

La montagne s'animait au-dessus de moi. Déserte quand j'avais quitté mon poste, elle se peuplait de tous côtés : chasseurs se précipitant à découvert à la recherche du déjeuner qui serait servi sur le gazon, traqueurs appelant les chiens et les couplant pour la curée, gardes portant sur les épaules les victimes, tête pendante et pieds noués. C'était un spectacle de fin de bataille, — de la bataille à laquelle je m'étais dérobé. Je voulus, pour rejoindre tous ces groupes, prendre ma veste et mon fusil. J'étais en sueur pour avoir couru et désirais ce surcroît de vêtement. Ma veste gisait sur le sol. Je la ramassai et, quand je voulus la mettre, je m'aperçus qu'elle était trouée par devant et, comme je la retournai, elle portait en arrière le trou correspondant Je l'examinai de plus près avec minutie. Aucun doute n'était possible : en mon absence, elle avait reçu une balle dont elle portait la trace évidente, indiscutable. On avait tiré sur elle, ou plutôt sur moi. Ou bien quelque maladroit, mal informé des postes, l'avait-il prise, à cause de sa teinte grise, vaguement jaunie, pour quelque chamois isolé? La première hypothèse m'était venue immédiatement à l'esprit. La seconde avait suivi. Et cependant, comment ne pas admettre la seconde? Mon imagination hantée par l'affaire d'infanticide voyait-elle partout des crimes et des assassinats? Je n'avais pas assisté à la chasse. Le gibier poursuivi avait pu très bien passer devant mon poste. Quelque fusil excité serait parti dans ma direction. Mme de Pierres, notamment, passait pour assez dangereuse. Malgré les explications très claires, lumineuses, du maître d'équipage, tel ou tel chasseur, plus ou moins borné, — et Dieu sait s'il y en a! — avait pu ne pas comprendre où j'étais placé. Il y avait toutes les raisons du monde pour s'en tenir à l'erreur et à la maladresse, et pas un

instant je ne m'y arrêtai. Toutes les raisons du monde, non, d'ailleurs : la répartition des postes se fait avec une prudence extrême, et les champs de tir sont limités.

Dans tous les cas, je ne pouvais me plaindre sans risque. La solution la plus simple eût été de porter sur-le-champ la pièce à conviction au marquis d'Arnay en le priant de mettre le coupable au ban de la compagnie et de le faire rayer de notre société. Mais alors, j'aurais dû motiver mon absence et ma désertion, c'est-à-dire raconter ma fugue avec Mme de Varce. A aucun prix, je ne trahirais celle-ci. J'enfouis ma veste dans mon sac et je me recouvris d'une pèlerine. Ainsi accoutré, je me rendis en hâte, le dernier, au rassemblement tout proche, à quelques pas de moi. On y discutait avec animation, chacun expliquant la battue à sa manière et s'attribuant un rôle avantageux. Le marquis d'Arnay, dès qu'il m'aperçut, vint à ma rencontre, la moustache en broussaille, les yeux injectés, et la face rougie d'avoir marché trop vite à la descente.

— Pourquoi, me réclama-t-il brutalement, êtes-vous descendu du poste du Plane à celui de la Croix, comme je viens de l'apprendre?

— M. de Varce me l'a demandé.

— Vous ne deviez pas écouter M. de Varce. Les postes sont distribués par le maître d'équipage. Si l'on veut en modifier l'ordre, c'est à lui que l'on doit s'adresser.

J'esquissai un geste d'indifférence.

— Oui, reprit-il agacé par ce mouvement, vous avez fait manquer la battue. M. de Varce a mal tiré et la moitié d'une harde a franchi la combe de l'If et s'est dérobée. L'autre moitié, prise de peur, a fait demi-tour, a suivi le ruisseau de Malamille et a dû passer devant vous. Je n'ai pas entendu le son de votre fusil. Je les reconnais tous.

— Je n'ai pas tiré en effet.

— Alors, que faisiez-vous?

Il m'irritait à la fin avec son interrogatoire. Je cherchai la réponse qui le pouvait blesser davantage et trouvai celle-ci :

— Je lisais mes poètes.

Qu'on pût oublier la chasse avec un livre, c'était de quoi le scandaliser. Mais il ne se fâcha point :

— Ah! dit-il, vous m'avez fait peur.

Peur est un mot dont il ne se servait guère et jamais pour

lui-même, en sorte que son usage me frappa. En quoi mon absence avait-elle pu l'inquiéter au point de lui faire peur? Je ne m'arrêtai pas à cette explication si simple : tout le monde emploie dans la conversation des termes disproportionnés. Dans l'état d'esprit tendu où j'étais, je ramenais toutes les péripéties de la chasse à l'aventure de ma veste percée. Une maladresse ou un attentat n'avait pas dû échapper au marquis. Ses yeux dévorants n'avaient rien dû perdre des différentes phases de la battue. La balle tirée à mon poste, d'où était-elle partie? Elle ne m'était pas destinée, mais à M. de Varce. Un instant j'avais accusé le baron de Pierres, jaloux de sa femme. Et voici qu'une autre hypothèse surgissait dans mon cerveau, se dressait, s'imposait à moi avec toute la rigueur d'une démonstration. Tout à l'heure je lui découvrirais des preuves. Pour le moment, je ne pouvais que la suivre, tant elle prenait corps avec rapidité. C'était le marquis d'Arnay qui avait tiré, et qui avait tiré sur son gendre. Il avait voulu tuer M. de Varce. Et Mme de Varce *le savait*, quand elle était accourue rejoindre son mari et m'avait trouvé à son poste. C'est pourquoi elle m'avait emmené en hâte. C'est pourquoi elle avait marqué, en me voyant, une telle surprise. Venait-elle pour sauver M. de Varce, ou pour l'assister, ou pour le voir mourir, — ou pour prendre sa place? Je m'étais souvent demandé ce qui se passait au château d'Arnay entre ces trois personnes liées par le même secret. L'attente les réunissait, l'attente de l'impunité judiciaire. Et voici que le non-lieu prononcé et l'affaire d'infanticidé étouffée à jamais, le drame familial interrompu, — car il avait fallu faire bloc contre la justice, pour l'honneur du nom, — suivait son cours, et le marquis rendait à sa façon l'arrêt seigneurial comme s'il avait encore droit de vie et de mort. Mais sa fille était-elle sa complice?

Toute cette reconstitution d'une scène quasi shakspearienne qui demande pour être transcrite un effort et du temps, s'était accomplie dans ma tête en une foudroyante seconde. Elle se traduisit le plus tranquillement du monde par cette demande :

— Mais où donc était votre poste?

Car je ne pouvais être vu que d'un seul poste, celui du Promontoire, tous les autres étant à couvert.

Le marquis d'Arnay, avec ce flair du chasseur qui devine toutes les pistes et toutes les embûches, soupçonna-t-il une

intention d'enquête dans cette question qui aurait dû lui paraître insignifiante? Il me répondit sur un ton bourru :

— Qu'est-ce que cela peut vous faire, puisque la chasse ne vous intéresse pas?

Car, pour que mon hypothèse fût plausible, un seul renseignement me manquait : le marquis, maître d'équipage et distributeur des emplacements, s'était-il posté lui-même au Promontoire de façon à voir le poste de M. de Varce qui était devenu le mien? Mais je le saurais aisément : il me suffisait de me mêler aux chasseurs et d'écouter leurs abondants récits.

Les cinq chamois vidés avaient été suspendus à des branches par leurs cornes courbes, comme des trophées de guerre. Magnifiques antilopes de la montagne, ils avaient lutté de toute la vitesse de leurs jambes agiles dont les pinces mordent le rocher, de toute la puissante musculature de leur poitrail déployé, de tout leur courage qui n'accepte la défaite que dans la mort, et qui, même épuisés et blessés, les soutient et les porte encore sur les abîmes. M'approchant d'eux, je ne pus me tenir de les plaindre en touchant leurs jolies têtes fines et fauves aux yeux révulsés. Mme de Varce qui m'avait suivi m'approuva :

— Ils sont trop beaux pour qu'on les tue.

Mais, si pitoyable pour les bêtes, connaissait-elle la menace de mort qui avait pesé sur M. de Varce? Oui, sans doute, elle la connaissait puisqu'elle m'avait retiré de mon poste. Alors, l'avait-elle approuvée? Je regardai avec plus d'attention le visage autrefois coloré et maintenant pâli, les yeux autrefois mélancoliques et maintenant énigmatiques. Cette attention n'atteignait pas ma sympathie, ne diminuait pas son empire. Et de lui supposer une pensée criminelle, je dus reconnaître intérieurement que mon amour secret n'était pas altéré. Sommes-nous donc prêts à toutes les indulgences quand nous aimons? Ou l'amour nous fait-il descendre si profondément en nous-mêmes que nous y découvrons le germe et la possibilité de toutes les faiblesses, de toutes les fautes et de toutes les erreurs?

Cependant les chiens ramenés à grand peine avaient été couplés par les traqueurs. Avant le déjeuner, nous aurions le spectacle de la curée chaude. Quand les gardes leur présentèrent les entrailles des victimes, ils tirèrent sur leur laisse à la rompre, avec des aboiements de désir et d'indignation. Les poils rugueux

des griffons se mêlaient aux poils ras des chiens courants et le tout formait un amas de robes fauves, noires et feu. Lâchés, ce fut une horrible mêlée sur la chair offerte. Au lieu de la regarder, j'en suivis l'image sur les visages des chasseresses qui nous accompagnaient. Les yeux verts de la fauve Mme de Pierres souriaient de joie cruelle, de volupté à peine dissimulée. Sylvie avait détourné la tête. Quant au marquis d'Arnay, il se promenait, impassible, ordonnant les derniers apprêts du repas qui nous réunit gaîment sur le gazon.

— Quelle distance peut-il y avoir, lui demandai-je à brûle-pourpoint, entre le poste du Promontoire et celui de la Croix, à vol d'oiseau naturellement?

Il me toisa de la tête aux pieds comme s'il voulait sortir de ma peau une pensée. Puis, sans être décontenancé le moins du monde, il me répliqua :

— Je n'ai jamais calculé. Dans tous les cas, ce n'est pas une distance de tir pour le commun des chasseurs.

Avisant le garde-chef Beautemps, je lui posai la même question :

— Oh! monsieur, il faut bien compter quatre ou cinq cents mètres.

Quatre ou cinq cents mètres : n'avais-je pas vu un jour, de mes yeux vu, le marquis d'Arnay abattre un chamois à cette distance à son second coup de carabine? J'étais fixé.

M. de Varce avait pris place à côté de la baronne de Pierres. Insouciant et futile, il prenait son plaisir sans penser à mal. Mais se retournait-il jamais pour regarder en arrière? S'attardait-il parfois au souvenir du passé? Revoyait-il en imagination la malheureuse fille qui s'était sacrifiée pour le sauver, qui avait été enfermée dans un asile d'aliénés, et qui allait être rejetée sur le pavé, sans situation, sans soutien, abandonnée, avec le poids lourd d'une arrestation et de la folie? Je me persuadai qu'il était sans mémoire et, partant, sans remords. Le présent seul l'occupait, la minute immédiate, l'instant précis où il vivait. Il y a ainsi des hommes qui ne sont qu'une suite de sensations sans lien entre elles. La jointure n'est pas faite et leur personnalité les fuit. M. de Varce ne se doutait point qu'il venait d'échapper à la mort. Et le soir même la vie à trois reprendrait au château d'Arnay, comme la veille. A la victime sauvée par le seul hasard, ne préférais-je pas

l'assassin manqué, ou plutôt le sévère justicier, l'exécuteur des hautes œuvres familiales?

Excités par le déjeuner qui fut copieusement arrosé, les chasseurs décidèrent de s'en aller visiter en corps la Grande Chartreuse afin d'en faire les honneurs à ces dames qui, avant l'expulsion, n'auraient pu franchir la clôture et pénétrer dans les cellules des moines. Le marquis d'Arnay refusa de suivre cette troupe forcenée. J'accompagnai Mme de Varce qui s'intéressait au logis de dom Moreuil. Nous sonnâmes à la porte d'entrée. Un monsieur vêtu de noir, coiffé d'un haut-de-forme, abritant ses yeux ronds derrière des lunettes, nous reçut avec un air jésuitique, nous objecta l'heure tardive, redouta une querelle, nous fit payer, — pas cher, — des billets d'entrée et, rassuré par notre bonne humeur, commença de nous haranguer en nous parlant de l'affluence des visiteurs durant toute la belle saison. Je regrettai le *fermier des ruines* qui avait accueilli Chateaubriand et qui assistait, impassible, aux destructions du temps.

La grande Révolution n'avait pas trouvé ce raffinement de notre civilisation : exploiter le souvenir des moines qu'elle chassait. Cette nouveauté nous était réservée. A la Chartreuse, on paie à l'État un droit de régie pour faire le tour du propriétaire. C'est un musée qui n'est pas gratuit. Et voici que le régisseur, une sacoche au flanc, nous précède, se retourne, nous harcèle de sa voix grasse, fertile en explications. Il nous prodigue les renseignements sur la vie religieuse depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il se hâte, devant nous, de mettre en fuite toutes les impressions, toutes les méditations qui nous pourraient venir de la contemplation de ces lieux imprégnés de vie spirituelle. Partout où nous entrons après lui, il n'a rien laissé. Le cloître gothique, long de près de cent cinquante mètres, est comparé à ces grands cafés dont un jeu de glaces prolonge la perspective. Dans la magnifique bibliothèque aux rayons vides, nous apprenons que l'imprimerie peut fabriquer par milliers, et en quelques jours, ces missels que les moines d'autrefois mettaient dix ans à écrire, orner et enluminer.

Dans les chapelles, dans les cloîtres, dans les cellules, et aussi dans les jardins, dedans et dehors, cette persécution

continue. En vain nous précipitons nos pas, en vain nous nous arrêtons; la voix carillonnante nous contient, nous secoue, nous explique. Nous croyions rencontrer le silence et nous entendons un discours. Notre guide a la parole facile et rien au monde ne peut le faire taire, et pas même, ici, le poids de mille années passées sans bavardage.

La cellule que nous visitons n'a jamais entendu un tel fracas. Elle est faite pour la paix. Sur sa porte est cette inscription tirée de saint Mathieu : *Bonum est nos hic esse.* Je pense aux moines qui s'y succédèrent, mais notre guide fourrage dans une paillasse qu'il extrait du lit-armoire et, impitoyable, il évalue la couchette. Le tub du supérieur général, seul luxe particulier de son mobilier, est l'objet de commentaires. Cependant, par les petites fenêtres, la montagne hérissée de sapins montre son visage sévère comme un blâme.

Le cimetière même n'est pas épargné. Sur les croix de pierre ou de bois, aucun nom n'a été inscrit. Les tombes n'ont pas gardé le souvenir des morts. Rien n'est plus émouvant que cette dernière solitude, l'éternelle, après la solitude de la montagne et celle du cloître. Rien ne serait plus émouvant, si cet homme, hélas! ne s'obstinait à parler. Au bord du champ funèbre, un rosier blanc s'est obstiné à refleurir. C'est le sourire de la vie, gracieux et inattendu, en cette arrière-saison. Je cueille une rose en cachette et l'offre à Mme de Varce qui m'accompagne.

Enfin la visite est terminée. Je m'éloigne en hâte, avec celle que tout bas j'appelle Sylvie, afin de ne plus entendre l'importune voix. Devant une autre porte, une section du 140e régiment, garnison du monastère, mange la soupe du soir. Deux gamins, venus pour ramasser leurs miettes, chantent : *Viens poupoule!* et ce refrain, en ce lieu, m'étonne à peine, tant mon esprit est fatigué, moulu, meurtri pour avoir supporté dans le couvent du silence tant de paroles oiseuses.

Il faut remonter en hâte en voiture ou à cheval, car la nuit vient vite en octobre. Dehors, je retrouve la poésie de la solitude. Me retournant, j'aperçois encore la masse des bâtiments clairs avec leurs toits et leurs clochetons dans la forêt qui s'obscurcit. Maintenant sans vie, le monastère est comme un grand cadavre blanc dans la montagne. La montagne de Chartreuse elle-même est vidée de sa spiritualité...

Un cadavre blanc, l'image me revient sans cesse pendant la descente sur Grenoble. N'ai-je pas, moi-même, failli devenir un cadavre sur le tertre de Valombré? Si Mme de Varce n'était pas venue délivrer son mari, — ou assister à sa mort, — la balle du marquis d'Arnay m'atteignait à la poitrine. J'avais vérifié son poste qu'un chasseur m'avait indiqué. Du Promontoire, il pouvait m'apercevoir, me fixer à la jumelle. La distance ne créait pas l'impossibilité : ne passait-il pas pour le meilleur tireur de tout le Dauphiné, et ne l'avais-je pas vu à l'œuvre? Il avait prémédité sa vengeance. Il avait organisé toute la traque pour cette fin. Mme de Varce le savait, ou peut-être l'avait-elle seulement pressenti. Elle ne pouvait pas l'ignorer quand elle était venue rejoindre M. de Varce. Son étonnement et son effroi de me trouver à la place de son mari en étaient la preuve manifeste. Elle-même avait déjoué le plan paternel. Mais voulait-elle effectivement le déjouer? Pourquoi lui prêter un rôle de complice? Ce rôle, je pouvais le lui prêter sans la diminuer dans mon cœur. Étais-je, moi aussi, victime d'une aberration?

Un autre problème se posait pour moi. Ne devrais-je pas montrer au marquis d'Arnay, par quelque allusion plus claire encore que la question que je lui avais posée, que je n'étais pas sa dupe, afin d'éviter que jamais il recommençât? Bah! ces coups manqués ne se recommencent pas. Le soir même réunirait au château les trois protagonistes du drame de Valombré. Ils mangeraient, boiraient, causeraient naturellement, comme d'habitude. Ils reprendraient leur partie de whist sans mort. Un quatrième les empêcherait toujours de se trahir en public : le petit Bruno.

Henry Bordeaux.

(La dernière partie au prochain numéro.)

MÉMOIRES

V [1]

ACCORD PASSAGER AVEC M. THIERS

UNE TENTATIVE D'UNION CONSERVATRICE

Me voici donc installé à Paris et rentré à la Chambre. Les deux premiers mois se passèrent assez paisiblement. J'eus même le bonheur de servir à deux reprises d'intermédiaire et de conciliateur entre le gouvernement et la majorité. La première fois, il s'agissait d'organiser le Conseil d'État, et par une précaution assez injurieuse pour le gouvernement (parce qu'elle était contraire au principe même de l'institution) l'Assemblée tenait à se réserver à elle-même la nomination des membres de ce grand corps. Elle n'avait pas tort et bien lui en prit, car après le 24 mai, un Conseil d'État nommé par M. Thiers et composé de ses créatures nous eût fort embarrassés. Mais le gouvernement prenait la chose en mauvaise part, et il n'avait pas non plus absolument tort, car ce n'était pas une marque de bienveillance qu'on avait l'intention de lui donner. J'imaginai un expédient qui, moyennant la nomination d'un plus grand nombre de conseillers à titre extraordinaire, lui rendait dans les affaires importantes une part de l'influence à laquelle il avait droit, et le garde des Sceaux s'en contenta.

Copyright by duc de Broglie, 1929.

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier, 1er février, 1er et 15 mars

Quelques jours après, eut lieu la discussion fameuse dans laquelle mon ami, le duc Pasquier, dénonça les marchés conclus par le gouvernement impérial pour la guerre de 1870, et où il se fit, en répliquant à M. Rouher, la juste réputation d'orateur dont il jouit. M. Thiers tenait beaucoup à terminer cette discussion par un ordre du jour sévère contre les bonapartistes. La majorité n'y répugnait pas, mais elle ne voulait pas que la condamnation portée contre l'Empire, prît le caractère d'une absolution anticipée pour le gouvernement de la Défense nationale, qui, en pleine guerre, s'était permis des conventions commerciales peut-être plus scandaleuses encore. Je rédigeai un ordre du jour que je portai moi-même à la tribune et qui faisait la part égale entre les deux coupables, prononçant la condamnation immédiate de l'un, annonçant l'examen sévère et menaçant des actes de l'autre. J'eus beaucoup de succès, peut-être trop, car mon ordre du jour obtint une unanimité qui lui ôtait, j'en conviens, un peu de son effet moral. M. Thiers témoigna de l'humeur de ce résultat, et plus encore, je crois, du rôle qu'il me voyait jouer et de l'influence qu'il me voyait prendre. Je sus qu'il avait dit le soir : « Mais que veut donc M. de Broglie? Se faire une majorité dans l'Assemblée? Je réponds qu'il n'y parviendra pas. »

Il n'eut que trop l'occasion de mettre sinon mes intentions, au moins mon influence à l'épreuve. Au commencement de juin, il y eut lieu de pourvoir, par un certain nombre d'élections, à quelques vacances survenues dans l'Assemblée. Le résultat de cette épreuve partielle du suffrage universel fut effrayant. Les noms les plus avancés sortirent de l'urne, et ce qui fit le plus fâcheux effet, ce fut que dans les divers départements où l'élection eut lieu, l'administration, après avoir essayé de faire prévaloir des candidatures de nuance modérée, voyant qu'elle ne pouvait y réussir, s'était abandonnée et avait fini par se rallier aux candidatures radicales. L'émotion fut grande dans l'Assemblée, qui voyait par là à quels héritiers tôt ou tard sa succession devait échoir. Nous crûmes remarquer que l'alarme n'était pas moins grande sur les bancs du centre gauche que sur les nôtres.

Les conservateurs que M. Thiers avait, si j'ose ainsi parler, débauchés pour les mener à la République, s'apercevaient pour la première fois de la nature des alliés nouveaux qui les atten-

daient et qui les avaient devancés sur ce terrain, et n'ayant pas encore eu le temps de se familiariser avec leurs visages (comme ils ne l'ont que trop fait depuis lors) reculaient avec une sorte d'effroi. Je me rappelle en particulier le langage que me tint l'ami familier, le commensal de M. Thiers que j'ai déjà nommé, M. Roger du Nord, que je rencontrai dans une rue de Versailles. Il était hors de lui, il me jura que M. Thiers n'était pas moins effrayé que nous des nouvelles recrues électorales. Et puis, me dit-il, s'il ne veut pas se séparer d'elles, c'est nous qui nous séparerons de lui.

Cette disposition fit naître chez nous la pensée qu'on pourrait peut-être, en éloignant les questions politiques qui nous avaient divisés, faire renaître l'union de cette grande majorité conservatrice dont la force avait été si imposante dans les premiers jours de l'Assemblée. Nous conçûmes l'idée de faire, en commun avec le centre gauche, une démarche auprès de M. Thiers, pour l'engager à aviser avec nous aux moyens de combattre l'invasion légale du radicalisme dont l'apparition était menaçante à l'horizon. On laisserait de côté, pour un temps, le problème constitutionnel, sur lequel nous ne pouvions nous mettre d'accord, pour combattre ensemble l'ennemi commun.

Cette idée ne m'appartint pas en propre, elle fut même émise dans une réunion du centre droit un jour où j'étais absent. Mais comme l'issue a été malheureuse et jusqu'à un certain point ridicule, je dois à la vérité de convenir que j'y entrai plus ardemment qu'aucun autre. Le désir de rattacher coûte que coûte M. Thiers aux conservateurs me fit illusion sur les inconvénients de la tentative, dont le moindre était son inefficacité à peu près certaine. Je ne tardai pourtant pas à les reconnaître. Tout le mérite en effet, et la seule chance de succès de la démarche, consistait dans le concours du centre gauche, qu'on se flattait d'enlever ainsi aux visées égoïstes de M. Thiers.

Plusieurs jours furent donc employés à entrer en pourparlers avec les hommes principaux de ce groupe. Mais nous ne fûmes pas seuls à agir auprès d'eux, ou, pour mieux dire, M. Thiers sut employer le temps que nous perdions. Il rassura d'abord par des protestations, puis il ramena par des caresses, et enfin il retourna complètement ces faibles esprits sur les-

quels il avait pris tant d'empire, et quand arriva le jour de la réunion définitive où l'on devait fixer les termes exacts de l'ouverture à lui faire, les membres du centre gauche nous déclarèrent, à notre grande confusion, qu'ils ne feraient aucun acte en notre compagnie, si, auparavant, nous ne faisions nous-mêmes une adhésion au moins implicite à la forme républicaine. Dans la disposition qu'ils connaissaient aux trois quarts des conservateurs, c'était déclarer qu'ils ne voulaient rien faire.

L'affaire était donc manquée d'avance, et le plus sage eût été d'y renoncer de bonne grâce. Mais avec notre légèreté et notre indiscrétion accoutumées, nous avions fait grand bruit de notre dessein : la presse s'en était emparée, le jour du rendez-vous à demander à M. Thiers était fixé. Nous craignîmes le ridicule de la retraite, et, comme il arrive souvent, pour l'éviter nous nous exposâmes au ridicule plus grand encore d'une déroute, qu'au fond de l'âme chacun de nous prévoyait.

Du moment, en effet, où nous restions seuls entre nous, monarchistes de diverses nuances, nous n'étions plus de simples conservateurs allant prier M. Thiers de prendre en main la défense des principes sociaux, nous étions des royalistes et nous lui reprochions de ne pas faire assez vite la monarchie.

Ce thème lui était beaucoup plus favorable que l'autre : ce fut celui que tous les journaux républicains ne manquèrent pas de développer, et les noms des visiteurs n'y prêtaient que trop de vraisemblance. C'étaient, d'un côté, M. Batbie, M. Pasquier, M. Saint-Marc Girardin et moi, témoins accrédités des princes dans une circonstance récente ; de l'autre, M. de la Rochefoucauld-Bisaccia et M. Depeyre, dont le dévouement à la légitimité était notoire ; et à notre tête le général Changarnier qu'on ne soupçonnait d'aucune tendresse pour la République. Vainement, dès les premiers mots de l'entretien, le général Changarnier posa-t-il très nettement la question : « Voulez-vous, oui ou non, nous aider à lutter contre les progrès du radicalisme légal? » M. Thiers, avec l'adresse qu'on lui connaît et les faux fuyants, les tours de main et de langage dont il a le secret, en revenait toujours à répondre à cette question par une autre : « Avez-vous une monarchie à me proposer? » Nous batâillâmes ainsi pendant plus d'une heure sans véritablement croiser le fer.

Vers la fin de l'entretien, ayant pris l'affaire en main, je réussis pourtant à forcer M. Thiers à s'occuper de ce que nous lui demandions, et à nous dire ce qu'il pensait de ces idées radicales dont il se portait si légèrement le défenseur sur le terrain électoral?

— Ah! me dit-il, avec un ton de légèreté qui dissimulait un peu d'embarras, le radicalisme, c'est bien mauvais, c'est bien vulgaire, ce sont de bien sots principes; mais ceux qui les professent ne les appliquent pas toujours quand ils sont les maîtres : ils retrouvent au pouvoir plus de bon sens qu'ils n'en ont quand ils y prétendent... « Tenez, ajouta-t-il, en me prenant à partie directement, M. de Broglie, vous avez vécu en Suisse. Eh bien! en Suisse, les radicaux sont les maîtres : il y a des Chambres et des gouvernements radicaux. Est-ce qu'ils n'ont pas un certain bon sens? Est-ce qu'ils mettent le feu à la maison? Est-ce qu'on ne peut pas vivre à Genève ou à Lausanne? Ah! je sais bien que ce sont des gens grossiers et mal élevés qui gouvernent, et que c'est là ce qui déplaît à vos parents et à vos amis qui sont des aristocrates comme vous. Mais il faut en prendre son parti : c'est la démocratie, et on peut vivre avec un gouvernement mal élevé!

Je répliquai que la condition d'un petit pays, fédératif, agricole, contenu dans d'étroites limites par de puissants voisins, n'ayant ni armée, ni diplomatie à entretenir, ni crédit public à soutenir, point de grands centres de population ouvrière, où tous les riches avaient leur fortune à l'étranger, ne ressemblait en rien à l'état d'une grande nation, qui portait dans son sein des cités populeuses et turbulentes comme Lyon et Marseille, qui avait un budget de deux milliards à pourvoir, des rapports à suivre avec des rivaux jaloux, et que le régime qui était à peine tolérable à Genève serait désastreux à Paris. Nous débattîmes quelque temps cette question de philosophie politique qui passait un peu par-dessus la tête de nos auditeurs, puis l'heure s'avançant, le signal de la retraite fut donné, et nous quittâmes M. Thiers sans avoir obtenu aucune parole positive et ne pouvant nous dissimuler que nous venions de donner un grand coup d'épée dans l'eau.

M. Thiers ne s'y trompait pas, car il dit en sortant à un de ses confidents :

— Tout s'est bien passé, sauf quelques impertinences de M. de Broglie, que j'ai mis à la raison.

Notre honneur pourtant était engagé, et nous ne pouvions en rester là. D'ailleurs, tous les *reporters* des journaux de Paris nous attendaient à la porte de la présidence, et il fallait bien donner en pâture à leur curiosité quelque nouvelle qui ne fût pas trop à notre désavantage. Nous nous retirâmes donc dans le logis d'un d'entre nous qui habitait Versailles (je crois que c'était M. Depeyre), et, M. Saint-Marc Girardin tenant la plume, nous rédigeâmes une courte note qui portait en substance que l'entretien entre M. Thiers et les chefs de la majorité avait été approfondi, et s'était maintenu dans les termes les plus courtois, mais qu'on s'était séparé avec le regret de n'avoir pu s'entendre sur les conditions de gouvernement exigées par la défense des intérêts conservateurs, et d'avoir à constater, malgré les bons sentiments réciproques, un profond dissentiment. C'était une déclaration de guerre qu'il fallait être prêt à porter et à soutenir à la tribune.

Force fut donc bien de toucher le point délicat qu'on avait jusque-là prudemment tenu dans l'ombre : que ferait-on si le défi relevé par M. Thiers l'amenait à quitter ou nous amenait à lui retirer le pouvoir? Nous ne fîmes qu'effleurer ce sujet, qui nous brûlait les doigts en quelque sorte, parce que de huit que nous étions, d'accord pour ce jour-là, peut être n'étions-nous pas quatre qui pensions de même pour le lendemain. Je ne sais donc pas bien ni par qui, ni comment le point fut abordé. Je sais seulement que ce fut moi qui prononçai pour la première fois le nom du maréchal de Mac-Mahon comme du successeur possible, au moins provisoire, de M. Thiers.

Je vis un nuage de déplaisir passer sur le visage de mes amis orléanistes qui n'avaient pas renoncé à faire du duc d'Aumale l'intérimaire du comte de Chambord. Pour moi, ma conviction était faite, et j'étais assuré que jamais la droite ne confierait à un prince d'Orléans un pouvoir qu'elle le soupçonnerait toujours de vouloir garder pour lui-même. Le nom du maréchal de Mac Mahon avait au contraire l'avantage que, respecté de tous, mais étranger à tous les partis, il n'était un triomphe pour aucun. Il fut convenu à demi-voix qu'on ferait sonder le maréchal sur le parti qu'il prendrait, si l'Assemblée était amenée à lui confier le pouvoir exécutif, puis on se sépara,

troublé de ce dernier incident, inquiet de ce qu'on venait de faire, chacun assez peu content de soi-même et des autres, et dans l'état d'irritation et d'agitation qui convient à une veillée des armes, quand on n'a confiance ni dans les troupes qu'on mène au combat, ni dans le terrain qu'on a choisi.

Il n'y eut pas de combat cependant, et nous en fûmes pour nos frais de courage, ou, si l'on veut, quittes pour la peur. M. Thiers, servi par une coïncidence très heureuse (la connaissait-il, quand il causait avec nous?), nous joua un tour des plus habiles. Pendant que nous nous préparions à provoquer une crise intérieure, il signait une nouvelle convention avec l'Allemagne qui modifiait les conditions imposées par le traité de Francfort pour l'évacuation du territoire et le paiement de l'indemnité de guerre. Cette modification n'était pas très considérable, et l'avantage en était plus apparent que réel, car, moyennant une anticipation dans un paiement de deux milliards, le gouvernement allemand consentait, non à retirer un seul soldat, mais à évacuer certains départements en se concentrant dans certains autres. Si c'était un soulagement pour le département de la Meurthe, c'était un surcroît de charges pour son voisin de la Meuse. Mais il fallut quelque temps au public surpris pour se rendre compte de ce qu'il y avait d'illusoire dans la concession apparente de M. de Bismarck, et, en attendant, M. Thiers, en exécution de la convention nouvelle, saisit l'Assemblée d'un projet d'emprunt de deux milliards. Aucune diversion ne pouvait lui être plus favorable. Comment provoquer, comment soutenir une discussion qui pouvait amener une secousse violente dans la politique, au moment où l'intérêt souverain de la libération du territoire faisait au crédit public un appel presque inouï? Comment prendre sur nous d'éveiller des inquiétudes (même les dangers fussent-ils véritables et pressants), quand l'abaissement le plus léger dans le thermomètre de la confiance publique pouvait accroître les charges de la France de plusieurs centaines de millions? Nous eussions été chassés à coups de pierre dans tous les lieux publics. Nous fûmes donc obligés de déclarer que nous attendrions le résultat de l'émission de l'emprunt pour porter à la tribune l'explication de nos différends avec le président et de réclamer jusque-là une trève patriotique. M. Thiers n'eut garde de la refuser, sentant bien que la demande d'un délai, après l'attitude agres-

sive que nous avions prise, était un aveu de faiblesse et un commencement de reculade.

Nous attendîmes assez longtemps, car émettre et souscrire un emprunt est l'affaire de plusieurs semaines.

L'emprunt, comme on se le rappelle, fut couvert et bien au delà : c'était un résultat qu'on devait prévoir, car la France était restée très riche malgré ses malheurs, et la stagnation générale des grandes entreprises ne laissait aux capitaux disponibles d'autre placement que les fonds d'État. Mais les amis de M. Thiers (c'était leur droit) triomphèrent de ce témoignage de confiance donné au gouvernement par le public français et même européen, et qui rendait difficile, j'en conviens, au Parlement de lui refuser la sienne.

Dans l'intervalle, d'ailleurs, les esprits s'étaient refroidis et la température s'était réchauffée.

VACANCES PARLEMENTAIRES

Nous atteignions les premiers jours d'août : la fatigue de l'Assemblée était extrême, le désir d'aller en vacances très général. Le cardinal de Retz se plaignait qu'aucune discussion ne pût empêcher les parlementaires parisiens d'aller dîner à leur heure. S'il revenait au monde, il se plaindrait aujourd'hui qu'il n'y ait aucun intérêt politique qui puisse retenir les députés français à Paris, quand la chaleur passe un certain degré, et quand leurs récoltes ou leurs vendanges mûrissent. Aussitôt l'emprunt conclu, ce fut un sauve-qui-peut. Si nous eussions encore tenté le combat, nous fussions peut-être restés sur nos bancs les huit braves qui avaient été visiter M. Thiers. Pour comble de déception, nous sûmes que le maréchal de Mac Mahon, dont des indiscrets avaient prononcé le nom, avait été solennellement jurer à M. Thiers que jamais il n'avait connu le premier mot de nos desseins. En ce qui touche lui-même, c'était absolument vrai. J'ai quelque lieu de croire que sa femme et ses aides de camp n'auraient pas pu faire le même serment en pleine sûreté de conscience.

Il fallut donc chercher un moyen de masquer notre déroute : celui que nous imaginâmes ne servit guère qu'à la constater. Une commission devait être nommée suivant l'usage pour fixer la durée de nos vacances et la date de la rentrée de l'Assem-

blée; nous la composâmes des acteurs principaux qui avaient figuré à la présidence le 20 juin précédent, et nous leur donnâmes mission d'interroger M. Thiers sur la situation politique avant d'engager l'Assemblée à se séparer. Je fis partie de la commission, et j'assistai, cette fois silencieusement, à ce nouvel entretien avec M. Thiers. Il fut bon prince et ne nous fit pas sentir trop amèrement son triomphe. Il nous prodigua, sans se faire prier, tout ce que nous voulûmes bien lui demander en fait de protestations conservatrices, et, si nous n'en eûmes pas encore davantage, c'est qu'il ne nous convint pas d'être plus exigeants. M. Saint-Marc Girardin fut chargé de prendre acte de ces déclarations dans un rapport qu'il tourna assez mal et qui ressemblait au procès-verbal que des témoins rédigent après un duel qui n'a pas même été jusqu'au premier sang.

Puis tout finit par une embrassade dont la sincérité ne trompait personne. Mais les rieurs n'étaient pas de notre côté. Un journaliste de beaucoup d'esprit, M. John Lemoinne, avait comparé, dans le *Journal des Débats*, notre démarche pacifique à celle qu'avaient faite, après la Révolution de février 1848, les compagnies d'élite de la garde nationale, auprès du gouvernement provisoire d'alors, pour être autorisées à garder leurs *bonnets à poils*, insigne de leur privilège. La plaisanterie eut beaucoup de succès, et nous retournâmes chacun dans nos foyers, coiffés de ce sobriquet. Quant à M. Thiers, il alla passer son temps de repos à Trouville, recevant, dans une belle maison de campagne qu'il avait louée, les grands fonctionnaires, les ambassadeurs et même les princes, à l'apogée, en un mot, du pouvoir et de la renommée.

J'étais plus compromis qu'aucun autre dans le mauvais succès d'une aventure à laquelle j'avais pris une part active, et que je m'étais chargé de défendre par une lettre insérée dans les journaux. Je m'en allai donc à la campagne assez penaud, et faisant des réflexions mélancoliques sur les causes qui nous avaient fait échouer.

Je n'eus pas de peine à me convaincre que tout le succès de M. Thiers était dû à l'adresse avec laquelle il confondait constamment deux questions qui, bien que liées, n'étaient pas solidaires : la ligne politique à suivre, et la forme de gouvernement à déterminer. Quand nous lui reprochions de faire alliance avec les radicaux, dont les principes administratifs et

économiques (qui n'étaient pas les siens) menaçaient le repos de toute société républicaine ou monarchique, il feignait de croire que notre vrai grief était de ne pas lui voir rétablir la monarchie, et nous démontrait sans peine notre impuissance. Par cette réponse adroite, il éludait nos attaques, détournait nos coups et rangeait en sa faveur le gros bon sens des spectateurs indifférents. Je me demandai donc si on ne pouvait pas lui rendre la pareille et le mettre à son tour au pied du mur en lui offrant de reconnaître au moins momentanément la forme républicaine, à la condition qu'il consentît à rompre avec éclat avec les principes du radicalisme. Ne pourrait-on pas transiger sur la forme de gouvernement en échange de garanties obtenues pour les intérêts conservateurs? Sans doute on perdrait toujours quelque chose à l'échange, car jamais république, dans un grand pays, ne défendra les intérêts conservateurs comme une monarchie bien établie. Mais, après tout, nous n'avions guère le choix, et il ne restait plus que cela à tenter.

Je résolus donc d'employer mes vacances à préparer cette nouvelle épreuve. Il m'était difficile d'aborder directement M. Thiers, avec qui j'avais moins d'intimité que jamais, et à qui je n'avais en aucun temps parlé à l'aise. Mais il y avait dans son ministère un homme, sorti de nos rangs et l'un de nos vieux amis. C'était M. de Goulard, qu'il venait de faire ministre des Finances après l'avoir employé avec succès dans la négociation des traités conclus avec l'Allemagne. M. de Goulard était un caractère élevé, délicat, mais faible, que M. Thiers dominait par la supériorité de son esprit, mais sans réussir à le rassurer complètement sur les périls de la voie où il l'entraînait. Je savais qu'il donnait timidement de bons conseils à M. Thiers et qu'il constatait ensuite avec douleur que ces avis n'étaient jamais suivis. J'allai le trouver et lui fis connaître le nouvel état de mon esprit. M. de Goulard entra dans ma pensée avec un véritable enthousiasme. Réconcilier M. Thiers avec ses anciens amis, et la République qu'il avait adoptée malgré lui avec les convictions de toute sa vie, c'était une œuvre qui répondait à tous ses désirs, j'ai presque dit à ses angoisses. Mais il me demanda tout de suite à quelles conditions je pensais que l'alliance pourrait se conclure.

Là était la difficulté. Car j'avais tout pris dans mon imagi-

nation et je n'avais de personne aucun pouvoir de traiter. Je savais que, forcés d'ajourner toute pensée de restauration par suite de l'incartade de M. le comte de Chambord, le plus grand nombre de mes amis ne renonçaient pas à l'espoir de ramener le prince à des vues plus raisonnables, et répugnaient, par un instinct presque invincible, à se fermer eux-mêmes la porte d'un meilleur avenir. Je n'ignorais pas que chez les plus modérés le nom de république était un épouvantail, et que l'idée d'en faire la forme définitive du gouvernement de la France pénétrait les uns de terreur, et faisait naître chez les autres des scrupules très honorables.

Je me hasardai pourtant, sauf à être désavoué, à poser quelques bases de négociation. Je me fis fort d'amener au moins une partie de mes amis aux vues politiques de M. Thiers aux deux conditions suivantes : en premier lieu la constitution d'une administration franchement conservatrice, et, comme gage de cette concession, une intervention moins fréquente et plus réservée de M. Thiers dans nos discussions. Sa présence habituelle, le ton impératif qu'il affectait dans nos débats, la menace de sa démission par laquelle, à toute heure, il imposait sa volonté pour le moindre incident, auraient annulé en effet tous les ministères du monde; et aucun ministre sérieux ne voulait se charger de gouverner, à la condition d'être condamné tous les jours publiquement à l'impuissance.

Le second point plus important consistait à trouver un moyen de ne donner à la république qu'une existence temporaire, c'est-à-dire d'ouvrir une porte légale et facile pour le rétablissement de la monarchie, si les circonstances devenaient plus favorables. On ne pouvait exiger en effet de royalistes convaincus, — qui ne renonçaient à donner à leur pays la seule forme de gouvernement qu'ils crussent bonne que parce qu'ils se heurtaient contre un obstacle qui pouvait être levé d'un jour à l'autre, — on ne pouvait, dis-je, exiger d'eux qu'ils fissent de cette concession momentanée un sacrifice indéfini, et qu'ils se condamnassent, eux et leur patrie, à la République à perpétuité. On pouvait encore moins leur demander de s'exposer à être traités de factieux et traînés comme tels devant les tribunaux, ou simplement exclus de toutes les fonctions publiques et réduits à l'état de parias, s'ils ne faisaient pas l'abjuration, en principe et pour jamais, des convictions de toute leur vie.

On ne pouvait demander à des serviteurs de la royauté légitime ou des princes de proclamer eux-mêmes la déchéance de la maison de France.

M. de Goulard comprit et admit mes observations. Il me promit de faire, dans ces termes, l'ouverture à M. Thiers, tandis que je chercherais à faire agréer à mes amis un plan que je ne leur avais même pas communiqué.

Je ne sais s'il me tint parole : j'en doute un peu, car j'ai eu des preuves de l'incroyable timidité qui régnait dans les rapports des ministres de M. Thiers avec leur maître. Ils n'osaient même pas rapporter les faits matériels, encore moins prononcer devant lui les noms qui avaient le malheur de lui déplaire. Or, mon nom et celui de quelques autres jouissant certainement de cette faveur spéciale, il n'est pas bien sûr que M. de Goulard ait osé convenir qu'il avait causé avec moi.

Quant à moi, je m'exécutai. J'entrai en correspondance avec mes amis les plus intimes, ceux qui partageaient la nuance même de mes convictions monarchiques, MM. Pasquier, Batbie, Saint-Marc Girardin, Lambert Sainte-Croix. Je fus content de leurs réponses : quelques-uns avaient fait d'eux-mêmes les mêmes réflexions que moi et étaient arrivés à une conséquence analogue.

Il n'y en eut qu'un que je ne pus fléchir : c'était le duc Decazes, aujourd'hui élu député de Paris après maintes protestations républicaines. Il fut intraitable et ne voulut rien rabattre de sa foi monarchique. C'est lui pourtant qui a porté à la tribune, en mars 1876, le premier manifeste du gouvernement républicain. Je rapporte ce contraste sans récriminer, car les circonstances et les services qu'il rend à son pays comme ministre des Affaires étrangères expliquent et justifient même son changement. Si je souris involontairement à ce souvenir, ce n'est pas moi qui raille : c'est la destinée qui se joue, avec une froide ironie, de la fragilité de nos convictions. Et s'il y a une morale à tirer, c'est qu'en politique il faut être sobre de protestations, parce que nul ne sait, comme dit le proverbe, de quelle source la soif ou la disette peuvent nous amener à boire les eaux.

Assuré ainsi de ne pas m'aventurer absolument seul, je crus pouvoir faire un pas de plus et donner à M. Thiers une preuve publique de mon bon vouloir. Je faisais partie de la

commission de permanence, détestable institution qui était la conséquence du régime plus détestable encore des assemblées uniques et souveraines. Cette commission de trente membres, formée de tous les partis, afin d'être une réduction en miniature de l'Assemblée, se réunissait tous les quinze jours à Versailles, sous prétexte de s'enquérir s'il n'y avait pas lieu de convoquer l'Assemblée extraordinairement, et prenait de là occasion pour interroger le gouvernement sur faits et articles à propos de tous les incidents de la quinzaine.

Or, vers la fin de septembre, l'incident qui fit du bruit, ce fut la tournée de M. Gambetta dans les provinces du midi. Le dictateur déchu, qui cherchait sa voie pour remonter au pouvoir, et qui depuis a cru la trouver dans une feinte modération, essayait alors au contraire d'intimider par la violence l'Assemblée dont il était détesté. Il parcourait les départements, tenait dans chaque localité des réunions et des banquets où il haranguait la foule dans des termes incendiaires. Il traitait l'Assemblée de cadavre sur laquelle les fossoyeurs tardaient trop à jeter la terre de la sépulture. C'était une véritable provocation à l'insurrection contre notre autorité et nos lois. L'administration, qui avait les pouvoirs nécessaires pour arrêter ces manifestations, soit en vertu de l'état de siège qui subsistait encore dans beaucoup de départements, soit par les lois sur les réunions publiques, s'était montrée, en plus d'un endroit, d'une patience suspecte. M. Thiers devait donc s'attendre à ce qu'il aurait quelque interpellation à subir à ce sujet.

Il s'y attendait, en effet, et si bien qu'il vint à Paris, tout exprès, ce qu'il ne faisait pas pour toutes les séances de la commission. Mais il y vint de fort mauvaise humeur d'avoir une journée de route à faire par la chaleur et d'être inquiété dans son séjour triomphal, surtout d'être interrompu dans des expériences de balistique et d'artillerie, qu'il faisait sur la plage de Trouville, avec le sérieux d'un homme du métier, et au grand divertissement des spectateurs. Cette humeur, qui aurait pu se tourner contre les interpellateurs, tomba, je ne sais par quelle aventure, sur l'orateur malencontreux qui avait troublé le repos général et élevé sa voix dans le silence du pays. Il traita M. Gambetta, son éloquence et ses principes avec un ton de dédain irrité qui me rappela (j'étais présent) les meilleurs jours de sa lutte de 1849 contre les passions démagogiques. Je crus

habile de souligner ces paroles et de leur donner une certaine solennité en en prenant acte. C'est ce que je fis en déclarant que, quand le gouvernement tenait un tel langage, les conservateurs n'avaient qu'à lui promettre leur complet appui et à le seconder de tous leurs efforts. Cette adhésion rapportée dans les journaux fit quelque bruit, et je sus que le soir, dans son salon, M. Thiers en témoignait son contentement.

Après une pareille avance, faite en public et précédée, comme elle devait l'être, de commentaires privés qui en déterminaient la signification, M. Thiers n'avait réellement qu'une chose à faire. C'était de nous faire venir, mes amis et moi, — il aurait choisi ceux dont les visages l'affectaient le moins désagréablement, — et de voir, dans un entretien à cœur ouvert, s'il était possible de s'entendre avec nous sur le plan de conduite de la campagne suivante, dans les conditions nouvelles dont j'avais fait l'ouverture. Avant de rompre définitivement avec d'anciens amis, témoins et alliés de tous ses combats passés, il valait la peine de tenter un dernier effort de paix, et si l'on voulait réellement fonder une république conservatrice, nous offrions à l'institution républicaine un contingent conservateur qui n'était pas à dédaigner. Mais, nous n'offrions qu'un concours conditionnel, et la gauche, dont M. Thiers servait gratuitement les intérêts, n'exigeait rien en retour du sien. De plus la condition que nous mettions, M. Thiers la devinait d'avance, c'était une guerre franchement déclarée au radicalisme. Il voulait bien nous en faire la promesse à la tribune, mais dans son cabinet, et dans le tête-à-tête, nous eussions exigé des gages et stipulé des garanties. C'était justement ce qu'il avait résolu d'éviter.

Aussi, je ne dirai pas, à ma grande surprise, car je commençais à n'être surpris de rien, mais contrairement à toute convenance, je ne reçus jusqu'à la fin des vacances pas un traître mot, pas un signe de vie, ni de M. Thiers lui-même, ni de M. de Goulard. Je lus comme tout le monde dans les journaux, que nous serions à notre retour salués par un message où M. Thiers nous ferait part de sa politique. Mais je restai, et tous mes amis comme moi, dans l'ignorance absolue de ce que contiendrait ce document.

LA DISCUSSION SUR LE MESSAGE DE M. THIERS

L'Assemblée se réunit de nouveau au commencement de novembre. Je rencontrai le premier jour M. de Goulard dans un couloir; il fit un mouvement pour m'éviter. J'allai à lui et lui demandai directement, quoique sans faire aucune allusion à nos conversations précédentes, ce que le message nous réservait. « Vous le trouverez, me dit-il, très suffisamment conservateur, mais, ajouta-t-il en soupirant, peut-être par trop républicain. »

Ce soupir ne m'annonçait rien de bon. Aussi quand à la séance du 13 novembre, M. Thiers monta à la tribune pour lire lui-même son œuvre, la curiosité que j'éprouvais était fortement mélangée de crainte. On aurait quelque peine à le croire, mais Dieu m'est témoin que je l'écoutai de toutes mes oreilles avec le désir sincère de trouver une phrase, un mot qui fût de nature à seconder le plan que j'avais formé, et à m'autoriser à aller trouver M. Thiers pour lui proposer une action commune.

J'écoutai en vain : je ne dirai pas que mes espérances furent trompées, — je n'en avais guère, — mais toutes mes craintes furent dépassées. Je ne puis encore aujourd'hui me rendre compte du dessein secret ou de l'incroyable illusion qui avait conduit la plume de M. Thiers. Le message était habile et lu avec une animation éloquente : et si son auteur se fût proposé, comme le prince Louis-Napoléon en 1851, d'ameuter l'opinion publique contre l'Assemblée, en nous représentant tous comme des rêveurs impuissants, sauf à nous chasser ensuite, par la force ouverte, ou par un soulèvement de mépris, ses expressions eussent été bien calculées. Mais rien n'était plus loin de sa pensée, et il avait tout aussi peur et tout aussi peu d'envie que nous du hasard d'élections nouvelles. Il voulait se servir de l'Assemblée, non se débarrasser d'elle. A quoi bon alors faire choix de toutes les expressions propres à blesser au vif les sentiments les plus connus de la majorité de cette Assemblée et à la faire bondir sur ses bancs? Admettant que ces sentiments ne fussent que des préjugés, l'art d'un orateur ne consiste-t-il pas à pressentir, à ménager les préventions de ceux qui l'écoutent, et à leur présenter la vérité qu'on veut leur faire

admettre sous le jour qui peut la rendre acceptable pour eux? M. Thiers possédait cet art au suprême degré, mais il ne lui convint pas d'en faire usage ce jour-là. Non seulement aucune des précautions que j'avais recommandées à M. de Goulard pour rendre plus facile le passage à la forme républicaine n'avait été prise, mais rien n'avait été négligé pour rendre, si j'ose ainsi parler, la médecine plus amère. On y parlait de la monarchie avec un respect dédaigneux comme d'un institution surannée appartenant désormais au passé. Les divisions du parti monarchique étaient énumérées avec une insistance railleuse et la conclusion était qu'il fallait se hâter d'organiser la république, forme de gouvernement devenue tellement nécessaire à la France qu'essayer d'y porter atteinte *serait provoquer la plus dangereuse des révolutions.* Ainsi nous étions déjà des factieux si nous touchions à la République provisoire. Quel nom et quelle peine mériterions-nous quand nous l'aurions nous-mêmes rendue définitive?...

Je sentais chacune de ces paroles tomber goutte à goutte à côté de moi comme de l'huile bouillante sur une plaie vive. Un sourd frémissement se faisait entendre sur tous les bancs de la droite, tandis que les applaudissements de la gauche donnaient à l'ensemble de la scène un caractère véritablement révolutionnaire. A peine M. Thiers était-il rassis, au milieu de l'ovation républicaine, qu'un des plus modérés de la droite, M. de Kerdrel, s'élança à la tribune pour demander la nomination immédiate d'une commission qui serait chargée d'exprimer l'opinion de la Chambre sur le langage qu'elle venait d'entendre. M. Thiers releva le défi avec amertume, et la proposition mise aux voix passa d'enthousiasme. Je la votai moi-même, un peu par faiblesse, et pour bien convaincre mes amis que, si je leur avais parlé les jours précédents d'une entente possible, je n'en étais que plus indigné du tour vraiment perfide qu'il nous jouait. Je dois dire que ce sentiment m'était commun, dans les premiers moments, avec quelques membres des plus modérés du centre gauche. C'est ainsi que M. Casimir Périer, avec qui je m'étais entretenu la veille, passa à côté de moi au moment où la séance était levée en me disant à l'oreille :

— Je vous prie de croire que je ne savais rien de tout ceci.

Quant à mes amis, ceux-là même, je dirais presque ceux-là surtout, qui étaient entrés dans mes pensées d'accommodement,

avaient la tête absolument perdue. Pasquier, en particulier, ne rêvait plus que bataille. Nous restâmes à Versailles en permanence toute la soirée, dans nos diverses réunions de droite, tenant les discours les plus passionnés, échangeant les députations et les ambassades entre les diverses nuances du parti monarchique, faisant le serment de ne nous séparer jamais, et nous allâmes nous coucher, le cerveau enflammé, ne songeant qu'à pourfendre M. Thiers et la République.

Je tâchai de garder ou de reprendre mon sang-froid, et avant d'abandonner la tentative à peine commencée, de bien me convaincre qu'il n'y avait pas moyen de la reprendre en sous-œuvre. La nomination de la commission qui devait examiner le message avait été renvoyée à la semaine suivante, par une de ces lenteurs incroyables habituelles aux Assemblées françaises, qui ne profitent nullement à la réflexion, mais servent au contraire, dans les moments de crise, à propager l'agitation et à favoriser les intrigues. Je crus cependant cette fois qu'il était possible d'en profiter. Si dans l'intervalle on pouvait obtenir de M. Thiers quelque déclaration franchement conservatrice, l'effet déplorable du message pouvait être détruit, et la commission nommée sous l'influence de ces bonnes paroles pourrait peut-être elle-même se placer sur ce terrain de conciliation.

Nous disions, nous faisions effort pour croire que le langage de M. Thiers dans le message avait trahi son intention. Je me rappelai alors la scène qui avait eu lieu dans la commission de permanence, l'indignation généreuse que M. Thiers avait témoignée contre les procédés factieux de M. Gambetta, et je pensai que le même langage, tenu du haut de la tribune par le chef de l'État, en face du coupable lui-même qui devrait courber la tête en se taisant, ou relever le défi, serait d'un puissant effet dans l'Assemblée et même en France. Il était facile de faire naître l'incident, car rien n'était plus naturel que d'interpeller le gouvernement sur la manifestation séditieuse qui avait troublé le pays pendant les vacances.

Je décidai le général Changarnier, dont j'ai toujours trouvé le sens et le jugement excellents dans les grandes crises, à déposer une interpellation sur ces faits, et j'obtins de lui qu'il la développerait dans les termes les plus conciliants sans attaquer la faiblesse (malheureusement trop notoire) de l'admi-

nistration, et qu'il donnerait ainsi toute facilité à M. Thiers de condamner autrui, en évitant de se mettre lui-même en accusation. Je me tins prêt à répéter la séance de la commission de permanence et à prendre acte des bonnes paroles. Je savais mon rôle et je n'attendais que l'occasion de donner la réplique. Mais il fallait que les premiers acteurs en scène me fournissent cette occasion.

Ce fut le contraire qui arriva. Le général me tint parole et fut très bref et très modéré. Mais ce ne fut pas M. Thiers qui se leva pour y répondre. Il envoya à la tribune son ministre, M. Victor Lefranc, le successeur très honnête mais très incapable de Casimir Perier, et celui-ci l'occupa près d'une heure par un discours verbeux, filandreux, pâteux, où il était impossible de saisir un mot net ou un accent énergique qui appelât M. Gambetta à répondre ou le forçât à demander pardon. Tout au contraire, l'orateur avait visiblement pour instruction, en noyant les faits incriminés dans des détails inutiles qui en diminuaient l'odieux, de ménager ce redoutable allié et surtout de lui épargner, à lui et à ses protecteurs, l'embarras d'avoir à se justifier publiquement devant l'Assemblée qu'il avait offensée. Mon désappointement était déjà très grand, mais quelle ne fut pas ma surprise, quand j'entendis subitement prononcer mon nom? Le ministre tirait de sa poche un petit papier qui n'était autre chose que le procès-verbal assez inexact des paroles que j'avais prononcées moi-même à la commission de permanence, pour adhérer au langage tout autrement énergique de M. Thiers. Je fis ainsi les frais de sa péroraison, car il conclut, après cette lecture, que du moment où les chefs accrédités du parti conservateur avaient ainsi consacré par leur approbation l'attitude du gouvernement, la question était jugée : nous n'avions plus qu'à passer à l'ordre du jour. Ce n'était donc plus M. Thiers qui avait condamné M. Gambetta, c'était moi qui avais d'avance fermé la bouche au général Changarnier et qui fournissais à M. Gambetta le prétexte pour se taire.

La bonne âme de Victor Lefranc était incapable d'avoir inventé à elle toute seule une telle perfidie et je compris sur-le-champ d'où le coup partait. Mais je ne pouvais accepter le rôle de dupe qu'on voulait me faire jouer. Malgré mon peu d'habitude de l'improvisation, je demandai immédiatement la parole

qui ne pouvait m'être refusée, puisque mon nom avait été prononcé, et je montai à la tribune dans un état d'émotion qui me rendait difficile non seulement de trouver un mot mais d'émettre un son. Je suppliai, avec une insistance qui faisait de la prière une sommation, M. Thiers de venir porter devant la France entière, attentive et indignée, la flétrissure qu'il avait déjà infligée lui-même à un grand scandale public mais à huis clos et pour quelques auditeurs seulement. Je dis à M. Gambetta, sur la violence de son langage au dehors et sa réserve devant ses juges, — sur ces paroles dont il était si prodigue en l'absence de l'Assemblée et si avare dans son enceinte, — toutes les vérités injurieuses que la convenance parlementaire permettait, et qui l'eussent fait bondir de son banc, s'il n'y eût été retenu par la parole qu'il avait donnée évidemment à M. Thiers de ne pas le compromettre.

Mais ce silence ainsi mis en relief attestait une complicité qui pénétrait l'Assemblée d'indignation. Aussi quand je regagnai mon banc, de vives acclamations me suivirent, et je goûtai pour la première fois le plaisir d'un véritable succès oratoire.

Mais de tout cela le résultat le plus heureux fut d'appeler M. Thiers à la tribune où il s'était juré de ne pas paraître. Il s'y comporta avec autant d'art que d'insolence. Il déclara qu'en matière de radicalisme, ses opinions étant connues, ses preuves étant faites, et toute sa vie en portant témoignage, nul n'avait le droit de l'interroger et qu'il n'avait pas de réponse à faire. Il n'y en avait qu'une à opposer à la méfiance injurieuse qu'on lui témoignait, c'était un vote de confiance de l'Assemblée. Il le réclama sur-le-champ, menaçant de sa retraite immédiate, s'il ne l'obtenait pas, et mettant ainsi l'Assemblée à l'improviste devant l'abîme béant d'une crise de gouvernement.

Je vis alors un effet de séance que je n'oublierai de ma vie. Les mêmes gens qui, quatre jours auparavant, voulaient tout briser et à qui j'osais à peine conseiller quelques jours de patience, — les mêmes qui, il n'y avait pas un quart d'heure, voulaient me porter en triomphe, les mêmes, je pourrais dire leurs noms, — s'arrêtèrent brusquement comme saisis d'un soudain effroi. On eût dit un cheval lancé au triple galop qui recule des quatre jambes à la fois devant un fossé. Mes meilleurs amis, Cornélis de Witt, Louis Passy, vinrent à moi,

pâles, défaits, dans le comble de la terreur et de l'embarras, me demander pardon de m'abandonner. Bref on brassa un ordre du jour bâtard, dans lequel on voulut réunir la confiance en M. Thiers et le blâme contre M. Gambetta. Le résultat de cette combinaison savante fut que, l'extrême gauche ne voulant pas s'associer au blâme, ni la droite pure à la confiance, et l'une et l'autre s'abstenant, la motion ne réunit pas le nombre de votants nécessaire pour faire une résolution valide, et l'on se sépara sans avoir rien fait que du tapage. Le gouvernement sortit de cette séance très affaibli, et moi assez grandi. Mais c'était une singulière aventure que d'être entré à la séance, méditant le rôle de médiateur, et d'en sortir l'auteur d'une déclaration de guerre. Je n'avais pas de bonheur dans mes jours d'intentions pacifiques.

Le lendemain, il fallait nommer la commission qui devait examiner le message. Les esprits s'étant rassurés, la grande majorité des choix fut hostile à M. Thiers. C'est d'ailleurs un fait qui se reproduisit à peu près régulièrement dans le cours de cette année. Le vote des bureaux qui nommait les commissions était dirigé contre le gouvernement : le vote en séance publique tournait en sa faveur, ce qui s'explique parce que l'un des votes n'avait pas de conséquence immédiate, tandis que l'autre, commenté par le ton comminatoire de M. Thiers, pouvait entraîner sa démission et la vacance du pouvoir. Tel qui bravait le péril de loin, et dans l'ombre, fuyait en plein jour à son approche. Le hasard m'ayant placé dans un bureau où les conservateurs n'avaient pas la majorité, je ne fis pas partie de la commission et je ne pris pas part à la discussion à laquelle son rapport donna lieu. Je n'ai donc rien de personnel à raconter sur cet incident et je ne me donnerai pas le facile plaisir de critiquer, après coup, la conduite de mes amis, n'étant nullement sûr que, mis à la même épreuve qu'eux, je n'aurais pas fait les mêmes fautes. Mais ces fautes, à distance, sont faciles à reconnaître.

Je ne parle pas seulement des termes du rapport, qui furent violents, peu mesurés, et entre autres de cette malheureuse idée de réclamer, non un gouvernement de résistance et de résistance énergique, ce que personne n'aurait pu incriminer, mais un *gouvernement de combat :* expression d'autant plus fâcheuse que le rapporteur qui s'en servit paraissait

moins propre que tout autre à en soutenir les conséquences. C'était M. Batbie, esprit fin, mais nature indolente, enfermée d'ailleurs dans un corps massif et épais qu'il avait peine à remuer et qui en faisait le moins combattant des hommes. Mais la vraie faute fut de ne pas aller droit au fait en appelant les choses et les hommes par leur nom, en reprochant à M. Thiers ses deux véritables torts; à savoir la prétention de violenter l'Assemblée, en résolvant d'avance la question de gouvernement qu'elle s'était réservée, et ses alliances avec les révolutionnaires. Une résolution nettement exprimée, et résumant ces deux griefs, aurait sinon entraîné la majorité, au moins éclairé le pays sur nos intentions et sur ses périls.

ESSAI DE TRANSACTION

Cette manière de faire parut à mes amis trop directement hostile contre M. Thiers qu'on voulait encore ménager, et ils préférèrent employer une voie indirecte.

Ils se bornèrent à provoquer une résolution qui établit la responsabilité ministérielle dans la plénitude de la théorie parlementaire. Au fond, c'était exactement la même chose : car un ministère responsable et parlementaire avec les tendances connues de la majorité de l'Assemblée, c'était un ministère qui eût adopté une politique tout opposée à celle de M. Thiers.

Mais on trouvait habile de ne pas le dire tout haut, et piquant d'appliquer à M. Thiers, devenu chef d'État et presque roi, la théorie qu'il avait toujours voulu imposer au roi Louis-Philippe et qu'il avait réclamée de l'Empire. M. Thiers, devenu, d'après sa propre maxime, *le roi qui règne et ne gouverne pas*, paraissait pris dans son propre piège, et notre malice s'en amusait. Mais cette malice rétrospective était trop fine pour le public, surtout pour le public du suffrage universel, qui n'a pas de mémoire, ne comprend rien à demi-mot, et s'attache surtout aux noms propres. Dans notre formule doctrinaire, et presque métaphysique, il ne vit rien qu'une résurrection de nos subtilités parlementaires qui n'avaient pas porté bonheur aux monarchies, et que deux fois une insurrection triomphante avait emportées comme un coup de vent déchire des toiles d'araignée. Il ne prit plus aucun intérêt au débat.

Le détour employé avait encore un autre inconvénient. Quoi que nous puissions dire sur le maintien du régime provisoire, réclamer la responsabilité ministérielle, c'était commencer par un bout, par un très petit bout il est vrai, l'établissement d'un organisme politique régulier. Or, du moment où nous entrions dans cette voie, M. Thiers n'avait pas de peine à démontrer qu'il valait mieux y entrer tout à fait, par la grande porte plutôt que par la porte latérale et aller jusqu'au bout plutôt que de rester à mi-chemin. « Constituez un gouvernement complet, nous disait-il, et vous y mettrez la responsabilité ministérielle tout à votre aise, mais à sa place et à son rang dans les rapports des pouvoirs publics que vous aurez établis. » En d'autres termes, faites la République ; vous la ferez parlementaire si bon vous semble.

L'argument avait une valeur de discussion à peu près irrésistible. Manié par la logique pressante de M. Dufaure, il fit un effet auquel on aurait dû s'attendre. Au lieu de la proposition limitée et incolore de la commission, l'Assemblée, sur la motion de M. Dufaure, adopta une proposition tendant à nommer une grande commission constitutionnelle, pour organiser les pouvoirs publics. La résolution passa à une majorité de trente-neuf voix, composée de toutes les fractions de la gauche, plus une importante défection de conservateurs timides. Un long cri de *Vive la République* s'éleva sur les bancs de la gauche, quand à une heure avancée de la nuit le président proclama le résultat. Tout le monde crut en France que tout était consommé, que la République était faite par l'alliance de M. Thiers et des radicaux. Nous n'étions plus, dès lors, qu'une minorité impuissante qui, au moins cette fois, avait la consolation de ne s'être pas laissé battre sans combat. Un très beau discours de M. Ernoul avait sauvé l'honneur du drapeau.

Je croyais, comme tout le monde, notre défaite consommée, et je m'apprêtais au nouveau rôle que nous avions à jouer. A ma grande surprise, ce fut au contraire M. Thiers qui changea tout à coup d'attitude. Autant la veille encore il était ardent contre nous, autant, presque dès le lendemain, il parut embarrassé de sa victoire et pressé de chercher un raccommodement. Une place devint vacante peu de jours après dans son ministère, à la suite de je ne sais quel incident, par la retraite de M. Victor Lefranc. Au lieu de la donner à la gauche, ce qui

eût été naturel après le concours qu'elle lui avait prêté, il choisit le successeur presque dans nos rangs; car ce fut M. de Goulard, à qui il fit quitter les Finances pour l'Intérienr. M. de Fourtou qui entra aussi au Conseil, par suite de ce remaniement, avait exactement la même couleur politique. Mais ce revirement inattendu, auquel nous avions tous peine à croire, devint tout à fait évident quand arriva à discussion une proposition faite par les amis de M. Gambetta pour la dissolution immédiate de l'Assemblée. C'était la conséquence naturelle des déclarations passionnées que le tribun avait fait entendre à tous les échos de la France. L'Assemblée traitée par lui de *cadavre* devait être enterrée au plus tôt. Nous pensions tous que si M. Thiers n'acceptait pas d'emblée la proposition, il voudrait au moins la tenir en quelque sorte en réserve sur notre tête, comme un épouvantail; nous nous attendions à quelque discours, habilement et modérément comminatoire, qui nous dirait en termes polis : Ou constituez ou allez-vous-en, ou faites quelque chose ou laissez faire d'autres!

Rien de pareil : d'abord ce ne fut pas M. Thiers qui parla; il ne vint même pas à la séance. Ce fut M. Dufaure qui porta la parole pour lui, et cet homme de bien, qui a toujours détesté les radicaux et les révolutionnaires (bien qu'il ait trop souvent fait leurs affaires), se livra ce soir-là à ses sentiments intimes avec une verve irritée et railleuse qui fut d'un effet incomparable. Il terrassa réellement M. Gambetta qui resta cloué à sa place, au milieu des cris de l'Assemblée soulevée d'admiration. C'était justement l'effet que j'avais voulu provoquer quinze jours auparavant, et je pus me convaincre que si M. Thiers avait tenu la dixième partie seulement de ce langage, la réconciliation eût été complète. L'Assemblée, malgré ses injures, avait pour lui un fond de faiblesse maternelle qui reparaissait, dès qu'il n'en arrêtait pas lui-même l'expression. Le lendemain nous étions tous à la paix; et la gauche était consternée.

Je ne comprenais pas bien d'où venait chez notre maître ce changement d'humeur imprévu, ni cette embellie après l'orage : je regardais avec les yeux et les sentiments du rat de La Fontaine pour le *bloc enfariné*. Comprendre pourtant n'est pas toujours nécessaire pour agir, et je ne vis rien à la réflexion qui dût nous empêcher de profiter de ce retour inespéré. Une place était libre dans la grande commission qui devait élaborer

l'organisation des pouvoirs publics. Cette fois, le hasard de mon bureau me fut favorable, et j'entrai dans la commission avec l'intention formelle, tout en restant sur mes gardes, de travailler sincèrement à la conciliation.

La commission engagea tout de suite les pourparlers avec M. Thiers; je fus désigné comme l'un des porteurs de parole. Nous eûmes, pendant les vacances du jour de l'an 1873, plusieurs conférences à l'Élysée. Jamais négociation ne fut plus longue et plus fastidieuse.

J'épargnerai à mon lecteur, — si j'en ai jamais un, — la fatigue d'en suivre tous les détails, et je ne sais si j'aurai moi-même le courage de repasser, même en souvenir, par tous les ennuis et les dégoûts que j'essuyai.

Vingt fois tout parut rompu et désespéré. La mauvaise grâce de M. Thiers était extrême : il ne cachait, ni son dépit d'avoir à compter avec quelqu'un, ni la déplaisance que notre seule présence lui causait. En fin de compte cependant il ne rompait jamais absolument, et c'était plutôt lui que nous qui arrivait à composition. Quel était donc le motif qui dominait sa nature irascible et impérieuse? Je fus longtemps sans pouvoir le deviner.

Je fus pourtant mis sur la voie par une communication qui me fut faite d'une lettre adressée à un de mes amis de la droite (je crois que ce fut M. Armand de Maillé) par notre ambassadeur à Berlin, également de mes amis. M. de Gontaut lui expliquait qu'une négociation était sérieusement engagée pour obtenir cette fois la libération complète de notre territoire. Elle avait été sur le point d'aboutir, quand M. Thiers, se croyant sûr du succès, avait lancé son insolent et son imprudent manifeste républicain, qui avait fait éclater avec une vivacité bruyante le dissentiment jusque-là assez contenu qui existait entre l'Assemblée et lui. A l'instant la négociation avait été arrêtée, le vieil Empereur ne voulant pas conclure sans savoir, ce qui était assez naturel, avec qui il échangeait sa signature. On en avait d'abord beaucoup voulu à M. Thiers de cette incartade, mais maintenant qu'une commission de pacification était nommée, la négociation était reprise; et sa conclusion dépendait du rétablissement du bon accord entre le Président et l'Assemblée. M. de Gontaut nous faisait donc supplier de ne pas prendre sur nous, par des difficultés aux-

quelles on ne comprenait rien, de retarder la délivrance du pays. Cette lettre me confirma dans ma résolution d'arriver à une entente, même aux prix de quelques concessions, mais, comme probablement M. Thiers savait aussi la condition mise à ce succès final auquel il tenait fort (et il avait bien raison), il se résignait pour l'obtenir à une attitude pacificatrice, qui n'était pas dans son caractère (1).

Seulement les relations avec ce chef incommode et suspect n'étaient que l'une et même la moindre partie de nos difficultés. Quand nous étions tombés d'accord d'un point avec M. Thiers, il fallait faire accepter par la commission l'accommodement convenu.

La commission se composait de vingt-deux membres de droite, si j'ai bonne mémoire, et de huit de gauche. Nos embarras ne venaient pas de la gauche qui acceptait toujours, bien qu'en rechignant, ce que M. Thiers trouvait bon. Mais parmi la majorité de droite, une bonne partie, et peut-être au début la plus grande, ne voulait au fond d'aucun arrangement avec M. Thiers. C'était ressentiment chez les uns, chez les autres la volonté d'ajourner indéfiniment toute organisation constitutionnelle dans l'espoir que la restauration de la monarchie deviendrait possible par quelque concession de M. le comte de Chambord ou s'imposerait même sans condition, par le désespoir de toute autre combinaison. Je citerai parmi les plus acharnés à n'entendre à rien (outre les membres de l'extrême droite qui étaient dans leur rôle et exécutaient le mot d'ordre de leur prince), mon ami Decazes et M. Bazé, depuis républicain déterminé, et votant toujours, comme tel, avec la gauche du Sénat. Ne voulant pas étaler devant nos adversaires de gauche nos divisions intérieures, nous avions en général, avant la séance de la commission, des séances particulières de la majorité pour tâcher de nous mettre d'accord.

Et celles-là n'étaient, ni les moins vives, ni celles où on dépensait le moins d'éloquence, — hélas! aussi, le moins d'amertume. Joignez à cette double discussion, qui occupait en général une matinée, la tâche de rapporteur de la loi sur le conseil d'instruction publique que j'avais à remplir au même moment en séance générale de l'Assemblée, et où je soutins un

(1) J'ai expliqué très clairement ce dessous de cartes dans le volume que j'ai consacré à la mission de M. de Gontaut à Berlin.

débat des plus animés, et on comprendra que cette époque ait été l'une des plus laborieuses de ma vie. La fatigue que j'éprouvais était d'autant plus grande que ma voix, toujours faible, était, cet hiver-là, particulièrement malade par suite d'un refroidissement, et que l'usage de la parole m'était très pénible.

Je ne sais si nous serions venus à terme sans un secours aussi triste qu'inattendu qui nous vint du dehors.

Quelques membres de la droite, voyant le progrès que faisaient, grâce à M. Thiers et à la force des choses, les idées républicaines dans l'Assemblée, avaient eu la pensée pour l'arrêter de tenter un dernier effort auprès de M. le Comte de Chambord pour obtenir de lui quelques déclarations plus accommodantes qui permettraient de remettre à flot les tentatives de restauration monarchique. Ce fut l'évêque d'Orléans qui se chargea de cette commission, et il le fit avec cette dignité touchante qui est le caractère propre de son éloquence. On ne pouvait choisir un plus noble intermédiaire, ni qui eût droit à plus d'égards de la part des descendants des Rois très chrétiens.

La démarche avait été confidentielle, la réponse fut publique et écrasante. M. le Comte de Chambord se refusa à toute concession sur le choix de son drapeau, et peu s'en fallut qu'il ne reprochât en termes exprès à M. l'évêque d'Orléans de manquer tout ensemble de foi et d'honneur. Tombant au milieu de nos délibérations, cette épître eut pour effet de donner au parti de la conciliation avec M. Thiers deux ou trois voix de royalistes découragés, et nous vînmes à bout de conclure notre traité de paix aux conditions suivantes, qui ressemblaient beaucoup, comme on le verra, à celles que j'avais pendant les vacances proposées à M. de Goulard.

Nous accordâmes à M. Thiers, qu'avant la séparation de l'Assemblée, deux lois proposées par lui régleraient l'organisation d'une seconde Chambre, et le mode de transmission du pouvoir exécutif. Le mot de *République* n'était pas prononcé, mais en réalité, et nul ne s'y trompait, cela signifiait que l'Assemblée avant de se séparer, si rien de nouveau ne survenait, léguerait à la France une constitution républicaine. Seulement cette Constitution devait être faite par de simples lois toujours révocables, suivant les procédés légaux ordinaires, ce qui permettrait de sortir de la république, quand la monarchie serait possible, sans courir les chances d'une révolution nouvelle.

En retour de cette concession, M. Thiers en faisait deux de son côté. La première était la promesse de présenter une loi électorale modifiant, dans un sens conservateur, l'organisation du suffrage universel. Celle-là était toute naturelle : c'était le gage que les intérêts conservateurs demandaient à la République, pour lui témoigner une confiance dont jusque là cette forme de gouvernement et ses partisans s'étaient montrés si peu dignes. Mais la seconde condition était plus singulière, et j'ai peine encore à ne pas sourire en la rapportant. M. Thiers s'engageait à ne plus paraître habituellement à l'Assemblée, et à n'y prendre la parole qu'à des séances spéciales et solennelles, où il serait seul entendu, et où aucune discussion contradictoire ne pourrait s'engager entre lui et ses collègues.

Rien de plus étrange, et même si l'on veut, de plus ridicule que cette disposition, examinée en elle-même, à distance, en dehors de la personne et des circonstances qui l'avaient suggérée. Aucune cependant, je l'atteste, n'était plus impérieusement réclamée, de tous les côtés de l'Assemblée, même parmi les amis de M. Thiers. L'expérience, je l'ai déjà dit, nous avait démontré à tous que quand M. Thiers était présent, prenant la parole à toute heure, pour le moindre sujet et le plus léger incident, il était en réalité le premier et le seul ministre. Tous les autres n'étaient que ses serviteurs et ses commis. Il n'y avait dans de telles conditions aucune espérance de constituer un ministère responsable auquel l'Assemblée pût imposer sa politique et demander sérieusement compte de ses actes. Mais, de plus, il avait dans les derniers temps, tellement abusé du procédé de menace de sa démission, séance tenante, pour le moindre déplaisir, pour le moindre mouvement d'humeur ou de colère qu'on lui causait, que ce despotisme indirect était devenu intolérable.

Ses partisans en souffraient et plus que nous. Car c'étaient eux, plus encore que nous, qui craignaient de le voir quitter le pouvoir, à l'improviste, et qui étaient gênés par cette crainte dans l'exercice de leur droit parlementaire. La chute d'un ministère, dans un régime constitutionnel, n'est qu'une faible secousse qui n'ébranle aucun des ressorts du gouvernement. Mais la chute du chef même de l'État est toute une révolution, et c'était cette commotion violente, dont tous les soirs entre cinq et six, pour une mauvaise digestion de M. Thiers, ou une

sotte interruption partie de quelque banc des partis extrêmes, la France pouvait se trouver atteinte sans le savoir. Le moyen le plus simple de secouer ce joug eût été que M. Thiers consentît à ne plus venir à l'Assemblée, et à ne communiquer avec elle que par des ministres ou un message, comme a toujours fait le président des États-Unis, et comme fait aujourd'hui le maréchal de Mac-Mahon qui n'éprouve aucune peine à s'y résigner, en un mot qu'étant à moitié roi, il voulût bien l'être tout à fait. Mais le moyen de persuader à un homme dont l'éloquence était l'originalité et la gloire, de renoncer à son principal moyen de gouvernement et de mettre en quelque sorte son cheval de bataille à l'écurie!

Faute d'oser aller jusque là, nous tombâmes d'accord de l'arrangement que j'ai expliqué, sorte de cote mal taillée qui prêtait, j'en conviens, à la raillerie. Mais le ridicule était plus apparent que réel, et moi en particulier, qui avais appris à mes dépens de quel poids pesait sur l'Assemblée la présence de M. Thiers, je savais ce que je faisais en lui fermant la porte. Il riait beaucoup de ce qu'il appelait nos chinoiseries, mais il riait d'assez mauvaise grâce, et le jour, le seul, où la disposition ait été appliquée, il n'en a pas ri du tout.

Quoi qu'il en soit, tel fut le contrat que nous conclûmes, et ce fut moi qui, en qualité de rapporteur, dus en rendre compte à l'Assemblée et en soutenir la discussion. Le débat s'engagea le 1er mars (1873). J'ai rarement rempli une tâche plus ingrate. Les transactions, en général, ont toujours quelque chose de louche et de gauche qui les rend assez difficiles à défendre à une tribune. Ce qui fait leur mérite, l'échange des concessions, est précisément ce qui fait aussi leur faiblesse dans un débat public. On ne s'accorde qu'en ne laissant intact aucun principe absolu et en ne satisfaisant complètement aucune passion. Les principes et les passions prennent leur revanche dans la discussion, et ont toujours l'avantage au point de vue soit de la rigueur logique, soit de l'effet oratoire, et l'on est pris entre deux feux, attaqué de droite et de gauche par les esprits extrêmes. Notre transaction en particulier, assez mal bâtie, prêtait singulièrement le flanc à des reproches contradictoires. J'avais dissimulé de mon mieux les côtés faibles dans un rapport qui était une pièce diplomatique assez bien tissée. Dans la discussion, les défaillances et les contradictions reparurent,

et nous fûmes en butte aux récriminations de l'extrême droite pour avoir constitué la république et aux railleries de l'extrême gauche pour ne pas oser l'appeler par son nom.

De ces deux oppositions, la première nous était de beaucoup la plus pénible : d'autant plus qu'elle s'exprimait avec une extrême violence dans les journaux du parti. Nous étions traités, en particulier M. Pasquier et moi, avec le dernier degré de l'injure. A la tribune, M. Lucien Brun, M. Amédée Lefèvre-Pontalis, d'autres encore, m'adressèrent à moi directement les plus sanglants reproches. On railla sans pitié ce qu'on appelait, par dérision, *la constitution de Broglie*. Nos amis royalistes, d'une nuance plus modérée, qui nous avaient promis leur appui, furent consternés, puis intimidés, puis enfin complètement découragés par cette virulence d'opposition. Leur faiblesse a toujours été de n'oser regarder en face les violents de leur parti, surtout quand on pouvait leur faire craindre d'encourir le déplaisir de leur prince. L'un après l'autre, ils nous abandonnèrent, et finalement, sauf MM. de Meaux et de Cumont, le centre droit resta seul fidèle à l'arrangement. Cette séparation nous était d'autant plus pénible que, diminuant le contingent que nous apportions à M. Thiers, elle affaiblissait d'autant l'autorité que nous pouvions espérer d'exercer sur lui.

Nous n'étions ni consolés, ni récompensés par l'attitude de la gauche, ni même par celle de M. Thiers. La plus grande partie de la gauche votait avec nous, laissant sur les bancs extrêmes M. Gambetta et ses amis, qui n'avaient pas encore inventé la politique de l'opportunité et de la modération qu'ils ont depuis lors pratiquée. Mais ceux mêmes qui nous appuyaient, le faisaient à contre-cœur, impatients moins des concessions que nous avions arrachées à M. Thiers, que de l'alliance même qu'il semblait avoir contractée avec nous, et visiblement inquiets qu'il ne retournât à ses anciennes affections. Il était évident qu'en échange de l'amitié que nous perdions à droite, nous n'acquérions de ce côté que des amis très douteux, assez mal famés d'ailleurs, et avec qui une incompatibité d'humeur évidente ne nous permettrait pas longtemps de vivre en ménage.

Mais ce qu'il y avait de plus étrange et au fond de plus inquiétant, c'était l'attitude de M. Thiers Je le vis très souvent pendant ce débat qui dura quinze jours. Il me reçut plusieurs fois en tête-à-tête, mon rôle de rapporteur rendant

ces relations nécessaires toutes les fois que survenait dans la discussion un incident imprévu. Je le trouvai toujours armé de la résolution la plus ferme de maintenir l'arrangement conclu, et plusieurs fois même, il fit, pour éviter une rupture de la majorité nouvelle, des concessions auxquelles il n'était pas obligé par son engagement, qui me surprirent et qui mécontentèrent ses amis. Mais en même temps que je constatais cette volonté conciliante, je voyais aussi dans son langage amer, dans ses regards malveillants, le signe évident qu'au fond de l'âme, ses sentiments à notre égard n'avaient pas changé, et qu'il ne nous pardonnait pas le triomphe momentané que nous remportions. Son regret de mécontenter une partie de la gauche n'était pas moins clair. Une fois entre autres, je me rappelle que M. Dufaure, ayant dépassé dans une réplique à un orateur de la gauche la mesure qui lui était prescrite, je trouvai M. Thiers après ce discours, réfugié au fond du couloir, dans un véritable état de désespoir, des gouttes de sueur froide perlées coulant sur son visage.

— Ah ! s'écria-t-il en me voyant, avec un accent navré que j'entends encore, vous m'avez perdu. Vous m'avez brouillé avec la gauche et que m'apportez-vous en échange ?

Une autre fois, il s'échappa en reproches assez désobligeants sur mon caractère intraitable. J'eus le bon goût de lui sourire et de lui répondre :

— Il paraît, monsieur Thiers, que c'est un vice dans le sang, car c'est précisément ce que le Roi Louis XV reprochait à mon aïeul le maréchal de Broglie, et le roi Louis-Philippe à mon père.

Cette comparaison avec deux rois de France ne lui déplut pas, et me remit en grâce pour un instant, mais ce ne fut qu'un éclair. Le lendemain, son visage renfrogné avait reparu. Évidemment, il rongeait son frein : mais qui donc l'avait bridé ?

En revanche, avec ses ministres, du moins avec trois d'entre eux, MM. de Fourtou, de Goulard et Dufaure, mes relations étaient excellentes, et mon intimité complète. Ces honnêtes gens avaient l'air vraiment de respirer en traitant avec quelqu'un de leur espèce : ils me remerciaient avec effusion du retour inattendu de M. Thiers vers les idées conservatrices, et me donnaient (avec une franchise dont peut-être M. Dufaure s'est repenti depuis lors) les détails les plus curieux sur les détestables influences dont leur chef était entouré. Heureux de

ses dispositions nouvelles, ils en paraissaient, comme moi, un peu surpris, et je lus sur leur visage une défiance qui accroissait la mienne.

Enfin, la discussion fut terminée le 15 mars, et deux jours après le mystère fut expliqué. Tout le monde apprit en effet, ce que je soupçonnais, que le nouveau traité avait été signé avec la Prusse, qui avançait de plus d'un an l'évacuation du territoire. Ce que M. de Gontaut avait annoncé à mes amis se vérifiait donc. Du moment où l'accord était rétabli entre le Président et l'Assemblée, l'Empereur d'Allemagne n'avait plus fait de difficulté de conclure la négociation que le conflit avait seul arrêtée. C'était là l'explication de l'humeur accommodante de M. Thiers. Nous avions dans nos démêlés avec lui un auxiliaire que la plupart d'entre nous ne soupçonnaient pas et peut-être valait-il mieux que le secret ne fût pas connu, car si les intolérants auxquels j'avais eu affaire s'en fussent doutés, ils en auraient profité pour devenir tout à fait intraitables.

Je n'aurais pas su d'avance ce dessous de cartes que j'en aurais été averti par le brusque changement d'attitude de M. Thiers. Le jour où le traité fut connu, j'allai faire mon compliment à la présidence : quelle différence entre l'accueil que j'y reçus et celui qui m'y était fait peu de jours auparavant ! A peine M. Thiers daigna me parler, et les quelques mots qu'il m'adressa furent des reproches indirects des humiliations que nous lui avions fait subir. Mon ami, M. de Cumont, qui m'accompagnait, fut si frappé comme moi de ce changement que, sans que nous nous fussions communiqué notre impression, dès que nous nous retrouvâmes sur l'escalier, nous partîmes d'un grand éclat de rire. Dissimuler quelques jours de plus, sans être d'un homme d'État moins habile, eût été d'un homme du monde mieux élevé.

Mais il semble que M. Thiers tenait à ne nous laisser aucune illusion sur l'empressement qu'il allait mettre à se dégager de notre alliance. Le dimanche suivant, je devais dîner à la Présidence avec les membres influents du centre droit qui avaient pris part à la transaction. Je ne pus me rendre à l'invitation, je ne sais plus pour quel motif. Mais mon neveu d'Haussonville, qui avait fait partie avec moi de la commission, était des convives et vint dès le lendemain me raconter ce qui s'y passa. La conversation tomba sur une mesure assez arbitraire

que M. Thiers avait prise peu de temps auparavant : le prince Napoléon étant venu à Paris pour s'y établir, comme l'y autorisait la suppression de toute loi d'exil, on l'avait expulsé sur un simple ordre de police assez brutalement exécuté ; outre l'illégalité de la mesure, ce qui choquait particulièrement, c'est qu'elle avait été étendue sans ménagement à la princesse Clotilde, femme du Prince, et, par ses vertus, digne de tous les égards. L'excuse assez plaisante que donnait M. Thiers pour se justifier de cette confusion, c'est qu'informé par ses agents que le Prince était arrivé en compagnie d'une femme, il ne pouvait en bonne conscience, vu les habitudes qu'on lui connaissait, supposer que c'était la sienne. Notre désir de ne pas mécontenter M. Thiers était tel que, pour peu qu'on nous eût donné une explication qui ne permît pas d'étendre à d'autres princes le précédent d'une expulsion arbitraire, je crois que nous nous serions prêtés aux faux-fuyants. Bien au contraire, M. Thiers, appuyé contre le montant de la cheminée, se mit à reprendre, sous une forme à la fois oratoire et familière, tous les arguments qu'on lui avait entendu déduire dans la commission des lois d'exil, sur la nécessité pour un gouvernement, de pouvoir éloigner sans jugement du territoire, tous les membres des anciennes dynasties dont les partis pouvaient faire des prétendants. C'était là, dit-il, une condition de salut public qui n'avait besoin d'être écrite dans aucune loi, et quant à lui il était bien décidé à l'appliquer toutes les fois qu'il le jugerait utile et contre tous les prétendants sans distinction.

— Oui, contre tous, entendez-vous bien, monsieur d'Haussonville ! dit-il en se tournant vers mon neveu.

La conséquence de cette belle incartade, ce fut que le Prince s'étant adressé à l'Assemblée pour obtenir justice, un ordre du jour fut proposé qui, sans blâmer directement le gouvernement, maintenait intacts les droits de la liberté individuelle. Le gouvernement n'accepta pas l'ordre du jour, mais la plupart d'entre nous le votèrent, ce qui ne l'empêcha pas d'être rejeté à une grande majorité. L'offense et surtout le dommage n'étaient donc pas bien sensibles. M. Thiers ne s'en montra pas moins très blessé; tous ses journaux crièrent à l'envi contre la nouvelle défection du centre droit. Cette colère, évidemment jouée, n'avait d'autre but que de mettre le prétexte à profit pour se tirer des liens d'une amitié compromettante.

Ce fut dans ces dispositions d'une confiance réciproque déjà fort ébranlée, que nous abordâmes la discussion d'une loi en elle-même fort importante, mais qui le devint bien davantage par les incidents auxquels elle donna lieu. C'était une disposition législative qui modifiait l'organisation municipale de la ville de Lyon. L'urgence en avait été reconnue par le gouvernement. Effectivement la municipalité de Lyon, composée des radicaux les plus furieux, de ceux qui s'étaient livrés à tous les excès, sauf les excès de courage, pendant la guerre et la révolution de 1870, n'était qu'une commune au petit pied. On y foulait ouvertement aux pieds tous les droits du pouvoir central. On chassait, on dépouillait de leur modeste avoir les congrégations enseignantes, et dans les écoles laïques qu'on y substituait, on se livrait à de véritables orgies d'impiété. Le maire que le gouvernement avait été obligé de nommer, faute d'en trouver un meilleur dans le Conseil municipal, M. Barodet, était l'un des membres du Comité de salut public formé après le 4 septembre et il avait adhéré à la Commune de Paris. Presque personne ne contestait qu'il fallait faire cesser un tel scandale. Seulement le gouvernement ne proposait d'autre remède que de diviser la ville en plusieurs sections, ayant des maires différents et de supprimer la mairie centrale.

La commission, faisant un pas de plus, demanda que les attributions de police de la mairie fussent, suivant le régime en vigueur à Paris, attribuées au préfet, en ne laissant aux maires que les fonctions d'officier de l'état civil. Le ministre de l'Intérieur, M. de Goulard, adhéra à ce supplément de prudence et le projet dont le rapport était confié à M. de Meaux arriva ainsi à discussion. Tout d'abord, une singularité apparut. Toute la gauche, presque sans distinction, sauf M. Bérenger qui avait été avocat général à Lyon au moment des troubles et qui savait à quoi s'en tenir, attaquait le projet de loi, mais tandis que M. de Goulard le défendait avec chaleur, quelques-uns de ses collègues, comme MM. Léon Say et Jules Simon, ne se gênaient pas pour en médire très haut et l'on savait que M. Thiers, dans son salon (il profitait des dispositions nouvelles pour ne pas venir à la Chambre), en parlait sur le même ton. Cette conni-

vence encouragea l'opposition qui devint très vive. Enfin, à la seconde ou troisième séance, un député de Lyon, M. Le Royer, d'ordinaire plus maître de sa parole, dépassa toute mesure, par le ton dédaigneux dont il traita le rapport de M. de Meaux de *bagage* de lieux communs. De violents murmures s'élevèrent, et de sa place le marquis de Grammont s'écria de manière à être entendu de tous les bouts de la salle : « C'est une impertinence ». La gauche à son tour réclama, et notre président, M. Grévy, sortant d'une distraction à laquelle il était sujet, se hâta de rappeler l'interrupteur à l'ordre sans adresser la moindre réprimande à l'orateur qui l'avait provoqué. Cette justice distributive parut singulière, et, à droite, les murmures redoublèrent. M. Grévy se fâcha et demanda, sur un ton hautain, si on mettait son impartialité en doute. Personne ne s'empressant de le rassurer, du moins de notre côté, il leva brusquement la séance en disant d'une voix émue : « Je sais ce qui me reste à faire ». Le lendemain, il envoyait sa démission et aucune instance ne put le décider à la reprendre.

C'était un événement dont chacun sentit la portée. M. Grévy appartenait à la gauche républicaine et cependant la droite l'avait porté à la présidence à Bordeaux, parce que le 4 septembre il avait protesté contre l'insurrection et n'avait pas cessé de réclamer pendant la guerre contre les folies dictatoriales de M. Gambetta. Depuis lors, il s'était toujours maintenu au fauteuil, grâce à une dignité de manières que l'Assemblée s'honorait de trouver chez celui qui parlait en son nom, et à une apparence d'impartialité très habilement ménagée, qui le faisait bien voir de tous les partis, en le rendant particulièrement utile au sien propre. Il s'était attaché à la fortune de M. Thiers, et dans une assemblée au fond hostile et de jour en jour davantage comme la nôtre, un président ami était pour le chef du pouvoir un auxiliaire inespéré. Le remplacer dans les mêmes conditions était difficile. M. Thiers l'essaya cependant, et crut y être parvenu. Il désigna, du ton impératif qu'on lui connaissait et sans nous laisser même le temps de délibérer pour le sujet de son choix, le premier mais le plus médiocre des vice-présidents, M. Martel, dont l'unique titre était de lui être absolument dévoué. Il ne doutait pas du succès, car M. Martel avait des amis dans nos rangs; à vrai dire, nous n'en doutions guère davantage quand nous désignâmes, pour lui être

opposé, mon ami M. Buffet, qui jouissait de l'estime générale par l'élévation de son caractère et de son talent, mais d'un naturel un peu renfermé et d'habitudes peu sociables, que personne sauf moi, son ami de trente années, ne connaissait intimement. Je décidai, non sans peine, M. Buffet à accepter de se laisser porter, sans lui promettre un instant la victoire. Par bonheur, la veille de l'élection, M. Martel voulut s'essayer et se faire voir. La discussion qui continuait sur l'organisation municipale de Lyon fut fort orageuse, et notre président à l'essai s'en tira si mal, fit voir pour la gauche dont il attendait les suffrages une partialité dont la cause était si visible que l'Assemblée souffrait d'avance du ridicule qu'elle allait se donner. Bref, sans que j'aie jamais su d'où nous étaient venus au scrutin secret des auxiliaires sur lesquels nous ne comptions pas, M. Buffet fut nommé à une majorité de quelques voix.

Quand le résultat du scrutin fut connu, une rumeur s'éleva sur tous les bancs. M. Thiers, qui attendait le résultat, en pleine sécurité dans un couloir, demeura consterné. Cette exclamation lui échappa :

— Je ne croyais pas que ces messieurs pussent s'entendre sur un nom propre.

Évidemment en voyant remplacer, sans plus d'embarras, un homme dont huit jours auparavant la situation paraissait inébranlable, un retour désagréable sur lui-même traversait son esprit. Le pressentiment ne le trompait pas, et s'il eût prévu le rôle décisif que M. Buffet devait jouer dans la journée qui fut la dernière de sa vie politique, il eût été plus soucieux encore.

La discussion lyonnaise s'acheva sans incident, mais la loi adoptée à une grande majorité laissa dans les rangs de la gauche extrême à l'Assemblée et du parti radical au dehors une vive irritation. C'était la forteresse du radicalisme qui était atteinte et dont M. Thiers s'était laissé prendre les clefs. On jura qu'on le ferait repentir de cette faiblesse (dont il se repentait pourtant déjà assez à lui tout seul) et qu'on le ferait rentrer de gré ou de force dans le droit chemin. L'occasion ne se fit pas attendre.

BROGLIE.

(*A suivre.*)

AU PALAIS ALEXANDRE

APRÈS

LE DÉPART DE L'EMPEREUR

TSARSKOIÉ-SÉLO, 1er AOUT 1917

Le 1er août 1917, à l'aube, la famille impériale russe quittait le palais Alexandre, situé à Tsarskoié-Sélo.

C'est dans cette belle construction, due au génie de l'architecte italien Quarenghi, dans ce palais érigé par la grande Catherine pour son petit-fils Alexandre, que la famille du dernier souverain russe vécut les cinq premiers mois de sa captivité.

Ce palais de style classique, remarquable par une des plus majestueuses colonnades qui existent au monde, avait été de tout temps la résidence de prédilection du Tsar et de la Tsarine. Et c'est dans sa grande salle en hémicycle, aux immenses fenêtres donnant sur les jardins, — dans deux salles contiguës ornées de lustres du XVIIIe siècle d'une extraordinaire beauté et de grands vases sortant de la Manufacture impériale de porcelaine, et dans d'autres pièces meublées de chefs-d'œuvre signés Jacob, aux murs couverts d'immenses portraits de famille, — que l'Empereur, les membres de sa famille et leur entourage passèrent une nuit sans sommeil, assis sur leurs malles, en attendant le train qui devait les emmener. Le sort avait décidé que ces augustes victimes passeraient leurs dernières heures, avant le douloureux voyage qui devait se terminer par l'horrible tragédie de l'Oural, dans ces salles fastueuses où ils ne se tenaient que

fort rarement, où chaque objet évoquait la grandeur passée de la Russie, où de chaque portrait les contemplaient les nobles figures de leurs ancêtres, et où le regard déçu de la grande Catherine semblait rappeler à son arrière-petit-fils sa profonde désillusion des philosophes français du XVIIIe siècle et de leurs idées.

Le jour commençait à poindre. Les oiseaux chantaient dans la verdure touffue du parc et la lueur rose de l'aube éclairait les cimes des beaux tilleuls et des érables; pâles et las, les voyageurs étaient encore assis dans les salles de cérémonie, en proie à l'attente fiévreuse du départ. Le voyage devait être long, beaucoup plus long que ne l'affirmait le président du Conseil des ministres, Kerenski, qui les avait persuadés de s'éloigner momentanément du centre de la Révolution.

On a lu ici même le récit de feu le comte de Benkendorff sur *les Derniers jours du Tsar à Tsarskoié-Sélo* (1) : nous croyons qu'il y a grand intérêt à le compléter par une brève description du palais Alexandre et de l'ameublement des appartements privés. Ces appartements n'occupaient que le tiers de tout le palais et furent de tout temps inaccessibles aux regards étrangers tant que la famille impériale l'habitait. Or le portrait du dernier empereur manquerait de précision sans la connaissance des objets « inanimés » qui l'entouraient, au milieu desquels il vivait; ces témoins impartiaux du goût et de l'humeur dépeignent souvent une personne avec une telle justesse, que ce n'est pas sans raison qu'on dit, en paraphrasant le dicton célèbre : « Montre-moi tes meubles et je te dirai qui tu es ». Le choix des objets usuels ou préférés, le style des meubles et des tableaux témoignent des habitudes, du tour d'esprit, des goûts d'un individu. La critique de ces signes qui caractérisent une personnalité fait l'objet de la présente étude.

Il n'est pas non plus sans intérêt de déterminer le moment où ces appartements, cessant d'être la propriété privée du souverain et devenant celle de l'État, — ou du peuple, selon la terminologie des révolutionnaires russes, qu'il serait plus logique de remplacer par le terme de « propriété nationale » comme on l'a fait en France, — furent accessibles à l'examen et à l'étude des historiens.

(1) Voir la *Revue* des 1er et 15 février 1928.

Nous reprenons donc le récit au point où s'arrête celui du comte de Benkendorff.

Dans quel état se trouvaient les appartements au moment où l'Empereur les quitta? Qu'en advint-il par la suite, d'abord lorsqu'ils furent transformés en palais-musées? et plus tard, au cours des années révolutionnaires? Question d'autant plus intéressante que, d'après les derniers renseignements, les appartements privés des autres palais, tels que le palais Anitchkov à Saint-Pétersbourg, celui de Gatchina et celui de Livadia en Crimée, n'ont pas été conservés : ils ont été désaffectés comme n'ayant aucune valeur artistique, et la *Glavnaouka* (section du Commissariat de l'instruction publique) a décrété que seuls les appartements privés du palais Alexandre de Tsarskoié-Sélo dont il est question dans le présent article seraient conservés à titre de document historique (1).

LA TRANSFORMATION DES PALAIS EN MUSÉES

Je crois utile de donner d'abord quelques renseignements sur la protection des œuvres d'art et la transformation des palais en musées, à partir des premiers jours de la révolution. En voici les grandes lignes.

Lorsque éclatèrent les premiers actes révolutionnaires, le 26 février 1917, quarante des personnalités les plus compétentes du monde artistique de la capitale se réunirent sur l'initiative de Maxime Gorki, dans l'appartement de ce dernier, afin de délibérer d'urgence sur les mesures à prendre pour sauvegarder le trésor artistique des musées, palais, couvents, églises et collections privées contre toute éventualité d'attaques et de pillages. Il fallait s'attirer la collaboration des membres énergiques des organisations susceptibles de se faire obéir des troupes révoltées, sans toutefois fonder trop d'espoir sur ces troupes,

(1) Une lutte est engagée en ce moment pour la conservation de ce musée « entre l'administration des Beaux-Arts et l'Institut botanique ». Si ce dernier réussit à s'installer dans le Palais, cet unique document sur la vie du dernier empereur russe de 1900-1917 disparaîtra pour toujours. Je me souviens à ce propos de la lutte que j'eus à soutenir en 1918 pour chaque parcelle de ces appartements contre les revendications d'innombrables institutions, telles que l'administration des « colonies pour enfants dégénérés des ouvriers », etc. Il a fallu lutter pour chaque chaise, chaque table chaque livre... Ce mois-ci encore, on signale de véhémentes revendications de l'Institut botanique concernant le Palais Alexandre.

quitte à défendre l'accès des édifices au risque de sa vie. Une commission de quinze membres fut élue à cet effet. Elle comprenait les principaux conservateurs de musées et des critiques d'art dont la tournure d'esprit libérale ne choquerait pas les principes du nouveau gouvernement en partie démocratique-constitutionnel et en partie socialiste-révolutionnaire.

Les membres de la commission se mirent sans retard au travail qui était immense. Il fallut d'abord décréter les mesures nécessaires pour parer au pillage et aux actes de vandalisme qui se traduisaient par des statues brisées, des grilles défoncées, les aigles impériales et les écussons enlevés; il fallut ensuite lutter contre les revendications de nouvelles institutions qui s'emparaient des palais et des musées pour des usages qui n'avaient aucun rapport avec la destination de ces édifices et leur valeur artistique. Il fallut enfin répertorier tous les objets d'art, en faire la classification et publier les catalogues et inventaires, non seulement pour les musées et les palais, mais aussi pour les collections privées.

Ce n'est qu'en avril 1917, que la Commission artistique créée pour la sauvegarde, la description et la transformation en musées des palais de Tsarskoié-Sélo, commença à fonctionner régulièrement (1). Le début de ses travaux fut retardé par mon voyage à Tver où j'étais chargé, — tâche plus difficile en province, — de sauver le palais de cette ville, merveilleux monument de l'époque d'Alexandre Ier, du moins à l'intérieur.

Une autre raison retardait le commencement de nos travaux. La vie suivait son cours normal à Tsarskoié-Sélo, elle y était plus calme que dans d'autres résidences; la force de l'habitude entretenait cette atmosphère due à la présence de la famille impériale. Les actes révolutionnaires se bornaient à de simples déprédations dans les jardins, démolition de bancs et mutilation de statues. Ces déprédations furent plus importantes à Gatchina et Oranienbaum (2).

Jusqu'au départ de l'empereur, la Commission s'occupa du *Grand* palais de Tsarskoié-Sélo (le palais Catherine), des pavil-

(1) Mes attributions étaient d'un caractère historique et artistique, tandis que le baron B.-L. Steinheil fut élu administrateur politique de cette commission.

(2) A Tsarskoié-Sélo, seul le vol de la toiture en cuivre doré de la coupole du « Bain turc », construction datant de 1850, fut assez important, mais le lendemain, les voleurs, leurrés par l'éclat du métal, eurent la déception de constater que l'or n'était que de vulgaire cuivre, et abandonnèrent leur butin.

lons et kiosques, du « théâtre chinois », des ponts et viaducs et de l'immense parc, en un mot de tout, à l'exception du palais Alexandre, qui continuait à être réservé à l'habitation de la famille impériale, et dont l'accès n'était autorisé que pour les personnalités les plus haut placées du gouvernement provisoire.

Au cours des travaux de la commission qui durèrent tout l'été, une multitude d'objets d'art du plus haut intérêt furent découverts non seulement dans les salles, mais dans les innombrables dépendances et les kiosques disséminés dans les parcs. De délicieux pavillons servaient de dépôts et de débarras. Beaucoup de meubles d'une grande valeur artistique garnissaient les logements des officiers ou des employés de la cour auxquels ils avaient été prêtés. Des services du XVIIIe siècle de Wedgwood, de la Manufacture impériale de porcelaine, de Gardner et d'autres, d'un prix inestimable, furent retrouvés dans les greniers et à la « ferme », où ils étaient restés entassés quelques dizaines d'années. Chaque jour apportait de nouvelles découvertes. Dans une dépendance, on trouva une toile de Watteau, *le Malade imaginaire* ; dans le local occupé par les chantres et musiciens, un Véronèse; les plus beaux meubles de l'époque de Catherine II se trouvaient dans des sous-sols! Presque tous les tableaux étaient accrochés sans aucun souci de leur valeur artistique; les meubles étaient dispersés çà et là, sans égard au style des chambres et à la décoration murale. Il fallait restaurer les appartements du XVIIIe siècle défigurés par de récentes réparations, reconstituer ceux qui avaient une valeur historique indiscutable, réparer les parquets et les murs revêtus d'agate, de jaspe, d'ambre et de lapis-lazuli, toutes merveilles qui avaient été conservées avec probité, mais sans méthode et sans conscience de leur valeur (1).

Ce furent quatre mois d'un labeur acharné, qui nous plongea dans l'étude des dépôts privés de la famille impériale, d'un intérêt d'ailleurs exceptionnel et rarement accessible à un historien de l'art. Il donna des résultats importants, surtout si

(1) Cela est d'ailleurs fort naturel, car tous ces objets étaient d'un usage quotidien et comme tels ils devaient à la longue forcément être remplacés par de nouveaux; ils étaient même parfois vendus aux enchères; cet usage prit fin une dizaine d'années avant la guerre.

l'on compare notre œuvre avec ce qui avait été fait pour Potsdam, Schœnbrunn, etc.

NUIT D'ATTENTE

Vers la fin de juillet, les visites que le président du Conseil faisait aux prisonniers du palais Alexandre devinrent plus fréquentes. Kerenski descendait et prenait ses repas chez le baron B.-L. Steinheil, commissaire de Tsarskoié-Sélo (dont l'appartement était situé au-dessous du mien).

Trois ou quatre jours avant la date fixée pour le départ de la famille impériale, date dont le secret était gardé avec la plus grande rigueur, j'appris cependant que ce grave événement était proche. L'ancien hôte de Tsarskoié-Sélo quittait définitivement sa résidence. Le palais Alexandre, avec ses appartements privés, passait sous ma surveillance. Jusqu'au dernier moment le commissaire du ministère de la cour qui avait remplacé le comte Fredericks, l'ancien président de la deuxième Douma, F.-A. Golovine, s'était interdit de franchir le seuil de ces appartements qu'il considérait comme la propriété privée de l'Empereur. Kerenski ne partageait pas ce point de vue; il me fit transmettre par ses amis, le baron Steinheil et Makarov, l'ordre formel de me charger de la surveillance de ces appartements qui avaient une valeur artistique et surtout historique incontestable. C'était une mesure raisonnable. Si nous avions suivi les errements de Golovine, il est plus que probable que du 1er août au 1er novembre, date de la deuxième révolution, rien dans ces appartements n'aurait été conservé dans l'état qui a été fixé par les photographies prises le lendemain du départ de la famille impériale. Encore est-il à regretter que cela n'ait eu lieu que *trois heures* après le départ!

Kerenski arriva à Tsarskoié-Sélo dans la soirée du 31 juillet et se rendit, selon son habitude, directement au palais Alexandre, d'où il passa dans le grand palais, dans l'appartement du baron Steinheil. Il était près de neuf heures. Nous étions en train de dîner à la table ronde du cabinet de travail de l'ancien appartement des aides de camp de l'Empereur, le prince Orlov et Drenteln, que le baron Steinheil occupait présentement. Le couvert était mis pour huit personnes. Le service, la cuisine sous la direction du fameux chef Olivier, la

vaisselle impériale, tout était sans changement : l'étiquette de la cour régnait encore.

Le dîner approchait de sa fin. Kerenski s'allongea sur un divan. A plusieurs reprises, son aide de camp, le lieutenant W... en uniforme à aiguillettes, téléphona à Saint-Pétersbourg. Le baron Steinheil, cet aide de camp, deux ou trois employés de ma commission et moi ne quittions pas l'appartement dans l'attente du départ imminent. Nous étions les seules personnes au courant, en dehors de l'entourage immédiat de l'Empereur.

L'horloge marqua neuf heures et demie, dix, puis onze heures : le seul indice du départ prochain était l'excitation que Kerenski ne parvenait pas à maîtriser. Doutait-il de mener à bonne fin son entreprise? Et que faire en cas de complot? Rien n'avait été envisagé pour parer à cette éventualité; la garde du palais était réduite au strict nécessaire, les deux ou trois sentinelles placées aux portes étaient peu sûres ; augmenter leur nombre eût éveillé des soupçons et fait courir des bruits qu'il fallait éviter.

Où était le train? Pourquoi n'était-il pas encore parti de Saint-Pétersbourg pour la station d'Alexandrovskaïa où les voyageurs devaient monter? Minuit déjà, et le train n'était pas encore annoncé!

L'aube du 1er août commençait à poindre. Je me rendis chez le baron Steinheil. Kerenski était en proie à une vive irritation, il téléphonait avec le chef de gare de Saint-Pétersbourg, il criait, il s'agitait. Enfin on annonça que le train avait quitté Saint-Pétersbourg. Une demi-heure s'écoula dans l'attente. La station d'Alexandrovskaïa, la plus proche du palais, n'annonçait pas encore l'arrivée du train. Que se passait-il? Complot? Grève? Les minutes semblaient des heures.

L'agitation de Kerenski avait atteint son paroxysme. Tantôt il tempêtait contre ses aides de camp, tantôt il était saisi d'une espèce de torpeur. Deux heures s'étaient écoulées depuis que le départ du train de Saint-Pétersbourg avait été annoncé. Bientôt il ferait jour, et le départ devait avoir lieu pendant la nuit, en secret! Que faire si le plan échouait? L'extrême gauche s'en mêlerait, les députés du soviet des ouvriers exigeraient l'emprisonnement ou l'exécution immédiate de l'Empereur. Une heure encore s'écoula. Enfin la station d'Alexan-

drovskaïa annonça que le train était immobilisé sur la voie, que les voyageurs pouvaient s'y rendre et s'y installer, mais que le départ ne pouvait avoir lieu avant la matinée, la locomotive ayant besoin de réparation. Kerenski déclara qu'ainsi serait fait. Il quitta sa place en sursaut (je notai l'heure : quatre heures et demie), et s'élança dans la direction du palais Alexandre : l'aide de camp prévenait le garage.

Je m'acheminai par le parc vers le palais, accompagné de mes collaborateurs, l'ancien écuyer I..., mon suppléant et rédacteur de la commission, le premier fourrier de la cour R..., l'archiviste K..., et enfin le président du comité des employés nouvellement constitué N..., qui devait assister en qualité de témoin au transfert du palais sous ma surveillance.

Sur ce parcours du Grand palais Catherine au palais Alexandre, parcours rapide, il est vrai, nous ne rencontrâmes que deux êtres humains; le premier, à l'entrée des jardins, assis sur une bûche, portait l'uniforme; mais il était difficile de reconnaître si c'était une sentinelle, car en ces temps troublés nombreux étaient ceux qui s'habillaient en soldats. L'aspect de cet homme n'avait rien de belliqueux; son fusil reposait sur l'herbe à côté de lui et ses pensées devaient être bien loin, quelque part dans son village. L'autre, une sentinelle à la porte du palais, ressemblait davantage à un militaire, mais lui aussi était assis sur une bûche et son visage exprimait pour le moins une indifférence absolue.

Je me livrais à ces réflexions en suivant une allée étroite au bout de laquelle, sur un fond de verdure, se dessinait le palais. Le ciel rose se reflétait dans ses fenêtres immenses. Un grand calme régnait. Il faisait tout à fait jour.

Nous nous arrêtâmes dans l'herbe épaisse et odorante, humide de rosée, en face de l'hémicycle formé par le perron. Bientôt nous perçûmes le bruit étouffé des pneus sur le sable jaune des allées; lentement, comme si elle eût craint de rompre le charme du matin silencieux, une petite automobile surgit du fond d'une avenue; elle fut suivie de plusieurs camions, puis de plusieurs autres limousines. La première voiture dépassa le perron devant lequel s'arrêtèrent les camions, les portes du palais s'ouvrirent pour laisser passer les bagages, fort nombreux, et qui ne purent se caser tous sur les camions; enfin chargés, ceux-ci avancèrent un peu. Une première Rolls-

Royce s'arrêta devant le perron. Nicolas II allait sortir : nos cœurs se mirent à battre plus fort.

Je jetai un coup d'œil sur mes compagnons : leurs visages étaient empreints de gravité : ils comprenaient trop bien le tragique de cette minute. L'ancien écuyer surtout était en proie à une intense émotion : il avait souvent présenté les chevaux pour l'impératrice et l'héritier, accompagné sa souveraine à l'église et le petit grand-duc dans ses promenades. Il concevait difficilement que celui qui était tout pour lui, fût devenu un simple colonel, un prisonnier... Adossé à un arbre, se tenait le beau R..., ancien fourrier de la Cour, et son collègue Ch.... qui avait encore servi sous Alexandre II.

La porte vitrée de la terrasse s'ouvrit encore une fois et Nicolas II, donnant le bras à l'Impératrice, sortit lentement, d'une démarche un peu hésitante.

Il descendit la pente douce, guidant son épouse avec sollicitude. Il portait l'uniforme de colonel. Son visage, à la barbe de quelques jours, exprimait une grande lassitude. Les épaulettes dorées et la bande rouge de sa casquette accentuaient encore sa pâleur. L'Impératrice portait un long manteau de dentelles noires et un chapeau à larges bords. Son regard était baissé vers le sol.

Pendant qu'ils descendaient, un groupe d'amis et de serviteurs dévoués s'étaient rassemblés en haut de la terrasse.

L'Empereur, apercevant les deux soldats décrits plus haut qui restaient bouche bée, crut qu'ils lui faisaient le salut militaire ; il fit un mouvement pour le leur rendre ; mais apercevant les fusils par terre, il arrêta son geste. Tout était paisible aux alentours, le soleil brillait. Je vis de grosses larmes dans les yeux du fourrier.

Le couple impérial descendit lentement et prit place dans la Rolls-Royce. A leur suite, vêtu d'une blouse de soldat, l'héritier accourut en sautillant. Après lui apparurent les quatre jeunes grandes-duchesses en pèlerines de voyage, pâles, minces, les cheveux coupés à la suite d'une maladie. Les enfants impériaux, les personnes de la suite et les serviteurs qui les accompagnaient en exil, prirent place dans les trois autres automobiles. Sur la terrasse, le groupe des sujets fidèles restait immobile.

Kerenski fit un signe aux chauffeurs et son automobile

se mit en marche. Le cortège s'ébranla, les voitures roulèrent doucement sur le sable. L'Impératrice se retourna vers le palais et bénit ceux qui restaient. Personne sur la terrasse ne fit le geste de lui rendre son salut : tous semblaient pétrifiés ou bien n'osaient pas montrer leurs véritables sentiments devant les « révolutionnaires » représentés par les deux sentinelles. Qui sait pourtant ce qui se cachait au fond du cœur des deux petits soldats?

Personne, ai-je dit... Si, pourtant. Dépassant tous les autres par sa taille, le monocle à l'œil et la stature altière, se tenait sur la terrasse le comte de Benkendorff. Lui seul fit le salut militaire à son souverain et garda longtemps la main à la visière.

Les oiseaux gazouillaient dans les arbres...

Immobile, le petit groupe de la terrasse suivait des yeux les voyageurs. Un rayon de soleil levant perça la verdure et éclaira les épaulettes de l'aide de camp du comte de Benkendorff et les cordons de la livrée blanche du coureur. Le monocle du comte brilla un instant et s'éteignit.

Le cortège disparut au tournant d'une allée...

LES PREMIÈRES HEURES

Je montai la pente douce et me présentai au comte de Benkendorff en qualité de président de la Commission historique et artistique, chargé de prendre possession du palais Alexandre. Le comte consentit volontiers à m'accompagner à travers les appartements et à me donner les explications nécessaires. Il demanda seulement de *remettre l'inspection à deux ou trois heures*, désirant se reposer après cette nuit d'insomnie. J'acquiesçai à sa demande et lui demandai seulement si l'on pouvait se fier aux serviteurs et ne pas poser les scellés. Le comte exprima son entière confiance dans le personnel du palais; il dit que la majorité des serviteurs étaient les serviteurs personnels du Tsar et que personne ne toucherait à rien. Je me contentai donc pour le moment de traverser les appartements en compagnie du comte, sans poser de scellés sur aucune des pièces.

Un étrange spectacle se présenta à nos yeux fatigués par une nuit blanche. Les vestiges de la splendeur passée, les lustres, les meubles, la livrée éclatante des serviteurs, les gerbes de

fleurs, les palmiers, des milliers de photographies, tous ces témoignages d'une vie paisible faisaient avec les chemises vert sale des sentinelles, les valises abandonnées au dernier moment, les étuis vidés, un navrant contraste.

Le plan du palais, et en particulier celui des appartements privés, tout en étant fort simple, rendait extrêmement difficile mon intention première de poser les scellés dont le nombre aurait dépassé une cinquantaine, car presque toutes les pièces avaient plusieurs portes dont une donnait accès sur le couloir.

Les serviteurs personnels de l'Empereur et ceux qui dépendaient du ministère de la cour, s'empressaient à mettre de l'ordre ou feignaient de le faire. Or mon idée bien arrêtée était de conserver pieusement, dans une intégrité scrupuleuse, l'ameublement des appartements privés, tel qu'il était à cette minute précise, jusqu'au calendrier au mur et les crayons sur les tables. Aussi insistai-je près du comte pour qu'il donnât des ordres en conséquence aux serviteurs qui lui devaient encore obéissance et leur enjoignît de ne rien changer de place. Les serviteurs ne comprenant sans doute pas le sens de cet ordre, continuèrent, selon la routine quotidienne, d'épousseter, de déplacer les objets, surtout les bibelots. Ainsi échoua mon projet de laisser tout à sa place, jusqu'à ce que tout fût photographié, comme cela se fait lors d'une instruction judiciaire, méthode qui aurait dû être appliquée avec une absolue rigueur, tous les objets devenant dorénavant objets de musée. Mais les serviteurs devaient se faire le raisonnement suivant : « Les *Tsars* sont partis pour deux ou trois mois, jusqu'à novembre, comme s'il s'agissait par exemple d'un départ pour Livadia; il faut donc tout mettre en ordre. »

Nous quittâmes le palais pour deux heures et demie, selon le désir exprimé par le comte. Une multitude de femmes de chambre et de laquais en simple uniforme gris bordé de tresses à aigles, restèrent sous la surveillance de la chambrière Mlle Zanotti, employée allemande (*kammer-jungfrau*), très aimée de l'Impératrice, laissée à Tsarskoié-Sélo à dessein ; bien que très dévouée à la Tsarine, elle ne quitta pas le palais Alexandre pour Tobolsk, afin de vaquer aux exigences de sa charge. La garde militaire étant devenue désormais inutile, je demandai qu'elle fût renvoyée : l'exemple des deux sentinelles n'était pas pour m'inspirer confiance.

LA COMMISSION AU TRAVAIL

En revenant à neuf heures au palais, quel ne fut pas mon dépit de voir les serviteurs et en particulier la chambrière Zanotti, occupés à mettre en ordre avec zèle et célérité les appartements privés de la famille impériale? Ils emportaient les plantes, jetaient les bouquets fanés, serraient les menus objets dans les tiroirs qu'ils fermaient soigneusement. Mon indignation n'eut pas de bornes. Je déclarai à Mlle Zanotti qu'elle ne se rendait pas compte de la responsabilité qu'elle assumait, des accusations qu'elle ferait peser sur les serviteurs si quelque chose se perdait, qu'elle n'avait pas compris les ordres du comte de Benkendorff ni les miens, que le travail de tous les jours ne se ferait pas aujourd'hui et que l'écuyer, le colonel Zeest, lui expliquerait tout cela dans un allemand plus correct que le mien. Le colonel Zeest, qui m'accompagnait en qualité de photographe de ma commission, expliqua fort courtoisement à Mlle Zanotti qu'il devait au préalable photographier en couleurs tous les appartements privés dans l'état où ils avaient été laissés par Leurs Majestés. Mlle Zanotti n'en continuait pas moins à affirmer que les souverains rentreraient en novembre, qu'elle le tenait de Kerenski lui-même. Pour terminer cette controverse qui menaçait de devenir dangereuse, je priai Mlle Zanotti de quitter sur-le-champ le palais. Elle ne rejoignit pas ses maîtres et ne suivit pas l'exemple de la demoiselle d'honneur, la baronne Buxhövden, du précepteur anglais Gibbs, du docteur Derevenko, du matelot Nagorny et d'autres: par la suite, elle ne fut pas arrêtée et put rentrer dans son pays.

En même temps que Mlle Zanotti, je fus obligé de congédier toutes les femmes de chambre et les laquais qui refusaient de m'obéir; en outre, les employés choisis par moi parmi les laquais du palais Catherine, — et qui s'étaient constitués en comité, — déclinaient toute responsabilité, si les serviteurs personnels de l'Empereur continuaient à travailler avec eux. Crainte évidemment exagérée, car la probité du personnel du palais Alexandre était au-dessus de tout soupçon.

Ce n'est qu'à partir de onze heures qu'apparut la possibilité de nous mettre sérieusement au travail. Alors seulement,

lorsque nous nous trouvâmes entre personnes qui avaient l'habitude de travailler ensemble depuis plusieurs mois, se comprenant dès le premier mot et se rendant compte du plan à suivre, nous sentîmes le poids de l'énorme responsabilité qui pesait sur nous. Les appartements privés de la famille impériale allaient devenir musée et rien n'était inventorié; je n'avais pas à ma disposition la moindre liste, à l'exception de celle des objets emportés à Tobolsk, liste incomplète, car l'ingénieur Makarov qui l'avait dressée avait omis tous les joyaux de l'impératrice. Il fallait suppléer à ce défaut sans aucun délai, ce qui nécessitait que chaque objet fût laissé à sa place.

La situation s'aggravait par la certitude que ces appartements risquaient de devenir un objet de convoitise pour diverses institutions désireuses d'utiliser à leur profit les locaux vacants et d'être réclamés pour des colonies d'enfants, institutions d'invalides de la révolution, etc. La transformation en musée était une démarche diplomatique pour la préservation de ces appartements et une assurance contre leur disparition.

Mes prévisions ont été pleinement confirmées pendant les dix années qui suivirent. Déjà en 1917-1918, la femme du commissaire de l'Instruction publique, Mme Lounatcharski, s'efforça à mainte reprise d'utiliser les objets qui meublaient les appartements des enfants de l'Empereur pour des colonies d'enfants; d'un autre côté, à partir de juin 1918, les bandes d'excursionnistes qui se sont abattues sur Tsarskoié-Sélo ont tenu surtout à visiter les appartements privés de l'Empereur. Cela n'a pas cessé jusqu'aujourd'hui : étrangers, matelots, étudiants, écoliers, tous veulent voir avant tout comment vivait « le dernier Romanov ».

CE QUE DISENT LES CHOSES

S'ils ne présentent qu'un médiocre intérêt au point de vue de l'art, ces appartements ont une grande valeur, non seulement artistique, mais psychologique : ils aident à expliquer, dans une certaine mesure, une des causes de la révolution russe.

En effet la décoration des appartements dans lesquels s'écoule la vie d'un personnage historique, le choix des objets qui l'en-

tourent, la disposition des tableaux, la composition de sa bibliothèque et une foule d'autres détails n'ont pas une moindre importance, pour la compréhension de son caractère, que les mémoires, la correspondance et autres documents. Les meubles sont des témoins fidèles et impartiaux de l'état d'âme et du goût d'un homme. Ils subissent passivement sa volonté, ils gardent les petits secrets de la vie journalière. La curiosité de l'historien se tourne souvent vers ces témoins muets du passé.

De là mon désir de conserver dans leur intégrité et dans leur ordre intact les objets meublant les appartements privés, de ne rien changer à leur disposition. J'espérais que l'examen de ces pièces ainsi conservées ferait surgir, vivante, la personnalité de Nicolas II et des membres de sa famille. J'y ai réussi autant que me l'ont permis le zèle des serviteurs et celui de l'omnipotente et courroucée Zanotti qui, par malheur, avait eu le temps de « travailler » pendant une heure ou deux dans les appartements de l'Impératrice.

J'y fus aidé par une heureuse circonstance. En 1916, sur le désir de l'Empereur, le photographe von Hahn avait exécuté beaucoup de clichés de ces intérieurs. Il fut donc possible de restituer la position des objets bouleversés au moment du départ. En se reportant à ces clichés, mes collaborateurs et moi pûmes facilement remettre à leur place habituelle tout ce que Mlle Zanotti ou les membres de la famille impériale eux-mêmes avaient rangé ou déplacé. Nous le fîmes avant d'entreprendre l'inventaire. Ensuite, des plans explicatifs furent dessinés; après quoi tout fut immédiatement photographié en couleurs sur des plaques autochromes Lumière. Malheureusement, beaucoup d'icones qui étaient suspendues au chevet des lits manquaient : ces objets de piété avaient été emportés en exil. En revanche, les tableaux, portraits et photographies, à quelques exceptions près, étaient restés en place.

Je n'avais pas le moindre doute sur l'intérêt que présentaient les appartements privés. Cet intérieur était l'œuvre de la famille du dernier souverain de la Russie et différait entièrement des appartements de leurs aïeux. Ceux-ci, transformés, complétés, — comme les salles de cérémonie, l'aile « anglaise », les appartements de l'impératrice Marie Féodorovna, épouse de Paul Ier, — avaient complètement perdu leur aspect primitif, ce qui rendait impossible de se faire une idée sur le caractère

de leurs anciens propriétaires. Mais les appartements privés de Nicolas II avaient été créés en bloc et simultanément par les personnes qui les habitèrent de 1900 à 1917. Les meubles avaient été commandés avec l'approbation et souvent d'après les instructions du couple impérial; Nicolas II avait dirigé la disposition des tableaux. Le choix des livres, des bibelots dans les vitrines, les collections de porte-cigarettes modernes de Fabergé, de montres et d'autres objets, tout cela était un signe d'initiative privée, indication sur le goût personnel, qui éclate dans toute la décoration « style moderne » de cet intérieur créé aussitôt après le mariage des souverains.

On ne peut expliquer cette tendance de Nicolas II et de l'Impératrice vers ce style « décadence », comme on le désignait en 1900, que par le désir de partager le goût du jour, d'aimer ce qu'aime le grand public, d'être à la page. Reportons-nous à l'époque où furent construites les premières entrées du métropolitain de Paris dans le style de l'architecte belge Horta et de Guimard, où furent décorés les wagons-restaurants de la Compagnie internationale des wagons-lits, les magasins de Félix Potin du boulevard de Sébastopol et de la rue de Rennes, souvenons-nous des lignes « en coup de fouet » de certaines décorations de cette époque; alors nous comprendrons pourquoi Nicolas II se fia pour sa demeure d'élection (ou plutôt pour la seule salle de concerts du palais Alexandre) au goût de l'architecte à la mode Meltser qui jouait à cette époque dans la vie artistique de la capitale de la Russie le rôle de Perret et de Ruhlmann à Paris. Il faut comprendre l'engouement pour ce style « moderne » de 1900, tout comme il faut comprendre celui qui a accueilli le style « Arts décoratifs » de 1925. Aussi y a-t-il quelque naïveté à s'étonner du mauvais goût des appartements de Nicolas II, comme le font certains visiteurs. C'était la mode. Elle répondait à l'esprit du temps, Nicolas II et sa femme en ont subi l'influence.

De même pour le choix des tableaux qui décorent ces appartements privés et leur disposition. La peinture en vogue en 1895 n'est plus au goût des amateurs de 1917, comme il se peut que Marie Laurencin ou Picasso aient cessé de plaire dans quelques dizaines d'années. On ne saurait condamner le choix de tableaux russes dans le goût des peintures françaises de Ziem, Boudin, Jongkind, Bonnat, Besnard, J.-E. Blanche. Et

si nous rencontrons parmi ces tableaux des œuvres médiocres, nous devons en toute équité mentionner de belles toiles de Sérov, Bogolubov et Répine. Il est vrai qu'une excellente étude de ce dernier se trouve dans un couloir, tandis que les œuvres de Krijitski et Tkatchenko ornaient le cabinet de travail et les salons, mais c'est le même signe des temps. Est-ce que les œuvres de Gaston Latouche qui décorent actuellement les appartements du président de la République française ne sont pas des manifestations du goût de 1890-1900 ?

En revanche, l'absence de goût pour la peinture ancienne est un trait caractéristique de Nicolas II. Le monarque qui pouvait faire venir dans son palais n'importe quelle œuvre d'art d'une de ses autres résidences, ne le décora d'aucune œuvre ancienne vraiment belle : mieux vaut ne rien dire de quelques vieilles toiles médiocres et des horloges en bronze de 1820-30 qui s'y trouvent. Et si les murs des couloirs étaient entièrement couverts d'un nombre incalculable de plats en or, argent, émail, bois, etc., provenant de l'antique coutume russe de présenter le pain et le sel, offrandes de sujets fidèles et parmi lesquelles on n'en trouverait pas un ou deux de réelle valeur artistique, ce fait est plutôt caractéristique des sujets que de leur monarque. Si l'on peut accuser ce dernier de quelque chose, c'est d'un excès de délicatesse qui l'empêchait de reléguer toutes ces offrandes qui devaient lui déplaire, dans l'arsenal ou dans des garde-meubles, comme l'aurait fait Nicolas Ier. Nicolas II en encombrait sa demeure : peut-être lui rappelaient-elles les sentiments de fidélité de ses sujets...

Quant au cabinet de travail de l'Empereur, il ne fournit aucune indication : c'est la banalité même et il aurait pu être le bureau d'un riche colonel de la garde ou d'un directeur de banque.

Nicolas II avait laissé ses appartements privés presque intacts, contrairement à l'Impératrice qui, malgré le conseil de Kerenski de n'emporter aucun objet de valeur et de confier ses joyaux aux coffres-forts de la Banque d'État, avait emporté avec elle tous les bijoux qui se trouvaient au palais Alexandre. Le Tsar, lui, avait tout laissé : rapports, projets, bibelots, jusqu'au livre inachevé, étaient restés sur place, sans parler d'objets tout à fait personnels, montres, cannes, étuis à cigarettes, revolvers à chiffre, etc. Il s'était borné à emporter du

linge et un uniforme de rechange. La différence dans l'attitude envers les biens temporels de l'Impératrice-étrangère et de l'Empereur-russe était frappante : il est évident que Nicolas II pensait : « tout ceci n'est pas à moi, mais à la nation », et il s'était interdit tout ce qui n'était pas le strict nécessaire ; cela à tel point qu'au bout d'un mois, du linge et des vêtements durent lui être envoyés à Tobolsk.

Sur une table, bien en évidence, et probablement intentionnellement, avait été placé un recueil de tous les discours et allocutions adressées à l'Empereur pendant son règne. La lecture de ce document, — compliments, félicitations, déclarations, toujours stéréotypés et banals, — produit une extraordinaire impression de vanité et d'ironie.

Ce qui dépeint le mieux la personnalité de Nicolas II, c'est sa bibliothèque personnelle et ses richissimes archives et collections de photographies.

Il faut avant tout souligner le goût évident de l'Empereur pour les belles éditions de livres d'histoire : Nicolas II fut non seulement président honoraire, mais aussi collaborateur actif de la *Société impériale historique russe*. Ces livres, qui faisaient partie de la bibliothèque privée du Tsar, avaient d'excellentes reliures ; comme, par exemple, la *Vie des saints*. De luxueux ouvrages historiques, cadeaux de l'Impératrice, du roi et de la reine d'Angleterre, étaient disposés sur des tables rondes. Parmi les livres sur l'art, figuraient les meilleures et les plus rares éditions d'avant-guerre. Mais cette bibliothèque privée, qui se trouvait dans le cabinet de travail de l'Empereur, n'était pas seule à renfermer des livres précieux. Des éditions uniques des XVIIIe et XIXe siècles se trouvaient dans les anciennes bibliothèques des empereurs Paul Ier, Alexandre Ier et Alexandre III, contiguës à l'appartement de Nicolas II. L'Empereur passait dans ces bibliothèques des heures entières en compagnie de son bibliothécaire M. Stchegolev.

La grande salle de la bibliothèque, qui compte quatre pièces, porte encore des traces de la présence fréquente de Nicolas II. Il est intéressant de noter qu'une de ces salles servait pour les repas intimes de la famille impériale, — le petit déjeuner était servi dans le boudoir de l'Impératrice, — qui prenait ses repas entourée de livres.

Un petit escalier intérieur conduit du grand cabinet à un

entresol où, sur les fenêtres et les rayons, sont disposés d'innombrables albums de photographies classées dans l'ordre chronologique. Ce sont des illustrations de la vie officielle du souverain : revues, visites aux casernes, aux camps, aux écoles militaires, réceptions de princes étrangers, etc. Ce ne sont que revues et manœuvres, manœuvres et revues. Nous voyons Nicolas II saluant les élèves-officiers sur la place du palais, visitant une usine de canons, priant dans une cathédrale, entouré de grands-ducs et de ministres. Le voici à l'inauguration de monuments, d'églises, de ponts, ou recevant des députations. Voici la Tsarine et les jeunes princesses en robes blanches et grands chapeaux d'été, des gerbes de fleurs entre les mains; les braves Cosaques se tiennent immobiles comme des statues. Voici des photographies d'un ordre plus intime, prises par les membres de la famille impériale en Finlande, à Livadia, à Compiègne, à Raconiggi. Avec quelle patience Nicolas II s'ingéniait à coller dans des albums ces souvenirs de famille, dans l'ordre le plus strict, en les accompagnant de légendes détaillées! Ce travail scrupuleux de l'Empereur facilitera à l'historien l'étude de son règne et lui permettra une compréhension plus profonde de sa personnalité, qui, malheureusement, ne nous a été présentée jusqu'à présent que par des dilettantes peu documentés ou par des écrivains tendancieux (1).

Les documents qui se trouvaient dans le cabinet de l'Empereur étaient souvent d'un grand intérêt et d'une grande valeur historique (2), comme les lettres de l'Empereur à Stolypine qui furent retournées à Nicolas II après l'assassinat de ce premier ministre. Elles sont au nombre de onze. Les lettres de Pobédonostsev à Nicolas sont au nombre de trente-quatre.

Parmi les premières j'ai gardé en mémoire surtout une lettre datant de 1909. Dans un style clair et net, l'Empereur exposait à son premier ministre ses idées, après la Révolution de 1905. « Petr' Arcadiévitch, écrivait-il, vous me rappelez la nécessité de réformes. N'ayez aucun doute que j'aime la Russie autant que vous. Mais je sais et n'oublie jamais qu'il

(1) Cette collection renfermait 125 albums de grand format d'un intérêt politique, 12 albums de caractère intime, plus plusieurs dizaines dans l'appartement de l'Impératrice.

(2) Sur un ordre spécial, en septembre 1918, ils furent remis par moi au prince Galitzine, chef des Archives d'État; mais c'est seulement en 1929 que ces lettres furent publiées par la commission des Archives bolchévistes.

suffira de donner un coup de barre à gauche dès que des Khroustalevy Nossari (1) s'empareront de notre patrie. »

Plus tard, après la convocation de la Douma, Nicolas II écrivait à Stolypine : « Vous me parlez de la prochaine visite de Golovine, Goutchkov et autres. Je sais que si Golovine est du nombre, un plat ennuyeux me sera servi. Vous connaissez mon opinion sur Goutchkov et les autres, elle reste inébranlable, je ne les considère pas comme des hommes d'État. » Les événements de 1917 ne justifièrent-ils pas l'opinion de l'Empereur sur Goutchkov et ses collègues qui firent preuve d'un manque absolu de sens politique ?

Des aide-mémoire, des brouillons, des dizaines de volumes de télégrammes reliés de cuir (principalement la correspondance du Tsar avec l'Impératrice et avec les souverains des autres pays), le tout dans un ordre parfait, formaient une petite bibliothèque spéciale. Fait curieux : parmi ces centaines de documents, c'est seulement dans deux télégrammes à l'Impératrice que le nom de Raspoutine est mentionné, et encore, est-il vaguement désigné en anglais comme « notre ami ».

Des souvenirs, des cadeaux de jours de fête de ses enfants, des œufs de Pâques, des signets brodés sur canevas et d'autres bagatelles sont un indice de l'instinct de famille très développé chez Nicolas II. Et à côté de ces menus objets se trouvaient des documents d'une immense importance politique qui jetaient une lumière insoupçonnée sur la personnalité de l'Empereur.

Tel était le cabinet de travail de l'Empereur de toutes les Russies avec son divan turc traditionnel et ses inévitables fauteuils de style russe. Tout ce petit appartement de sept pièces, y compris l'immense piscine décorée dans le style mauresque et les garde-robes, fournit une documentation précieuse à l'historien.

Au milieu du grand cabinet de travail dans le style moderne suédois ou finlandais de 1900, avec son immense billard, ses cartes de géographie aux murs et ses portraits, se trouvait un coffre contenant les lettres et documents qui y avaient été enfermés une heure avant le départ, au dire des laquais. Il est fort important de remarquer que ni ce coffre, ni les armoires ne renfermaient nulle trace de journal intime. (Les

(1) Premier président du premier « Soviet » des ouvriers lors de la Révolution de 1905-1906.

membres de ma commission ont examiné et classé le contenu de ce coffre, de toutes les caisses et tiroirs). J'ai toujours considéré que la plus grande partie des lettres et documents, ainsi que les « journaux » publiés en divers endroits, ont été fabriqués de toutes pièces en U.R.S.S., comme le journal de Mme Vyroubova, dont la fausseté a été prouvée dernièrement par Chtchegolev et le professeur Pokrovski.

Les traits de caractère révélés par l'appartement privé de l'Empereur sont donc la modestie, l'amour d'une vie simple et saine, l'amour du travail, l'absence de volonté esthétique marquée.

L'APPARTEMENT DE L'IMPÉRATRICE

Par un balcon attenant à l'entresol (au-dessus du corridors qui séparait ces deux appartements), l'appartement de Nicolas II communiquait avec celui de l'Impératrice.

Cet appartement était décoré dans une variété de style moderne plus léger : chêne clair, érable vert, beaucoup d'étoffes, des vases de la Manufacture royale de Copenhague, une quantité innombrable de photographies, d'*Erinnerungen*, d'albums reflétant presque au jour le jour la vie de la famille impériale.

Le choix des peintures témoigne d'un goût provincial allemand. Beaucoup de bibelots en bois pyrogravé, de petits vases en terre-cuite et porcelaine, d'objets peints en couleur d'émail attestent une certaine recherche esthétique ; malheureusement, tous ces objets sont d'un goût médiocre. C'est un mélange de *Darmstadter modern style*, et de *comme il faut* anglais. Un boudoir mauve, un boudoir rose, un salon en érable, des portraits de Kaulbach, des reproductions de Primitifs italiens, tout cela produit l'effet d'un hôtel cossu de cette époque.

La chambre tapissée de chintz, avec ses deux lits jumeaux, est typique. Les murs en sont entièrement couverts d'icones dont le nombre dépasse huit cents. Derrière les lits se trouve un petit oratoire. Signe manifeste du sentiment religieux qui dominait la vie de l'Impératrice, et dont témoigne son attitude envers l'Église.

Si le salon rappelle la richesse bourgeoise de 1900, la simplicité de la chambre à coucher semble vraiment excessive, surtout si on la compare aux merveilles d'art et de décoration

que présentaient les chambres des précédents souverains russes, comme la chambre de l'impératrice Marie Féodorovna, femme de Paul Ier, dans le palais de Pavlovsk, etc.

En somme, l'aménagement de l'appartement de l'impératrice Alexandra Féodorovna, en laissant de côté le tribut payé au goût de l'époque, produit une impression chaotique, maladive. On sent que celle qui l'habitait restait souvent dans son fauteuil ou allongée sur sa « causette ». Quelque chose de son humeur inquiète et de sa complexion maladive se révèle par ces éternels bibelots, ces coquets et médiocres abat-jours, ces meubles, ces tableaux, des cadres aux coins en métal estampillé provenant d'un fournisseur de troisième ordre, ces centaines d'albums.

S'il est vrai que la présence ou l'absence de sentiment artistique est très significative d'une époque et d'un caractère, il faut convenir que les derniers Romanov n'avaient pas sous ce rapport la moindre initiative personnelle et ne possédaient pas la moindre éducation artistique. Il est vrai qu'ils avaient à leur disposition les autres salles du palais ; mais la beauté de celles-ci souligne encore davantage la médiocrité bourgeoise des appartements privés.

A l'entresol étaient situés les appartements des enfants, la chambre de l'héritier dans le style russe, celles des grandes-duchesses empreintes du même goût général ; partout des souvenirs, des cadeaux du dernier mauvais goût, des offrandes de religieuses, de blessés, etc.

Mais dès qu'on quitte l'intérieur du palais et passe sous la colonnade qui relie entre eux les perrons du palais, on s'arrête émerveillé de l'harmonie qui se dégage des lignes pures, de toute cette conception architecturale sur le fond vert du parc. L'atmosphère artistique presque irrespirable des appartements fait place à l'espace libre, à la noblesse des lignes, à la majesté des formes. On se pose involontairement la question : un décor plus sévère des chambres n'aurait-il pas créé un esprit empreint de plus de majesté chez le dernier empereur russe ?

Le palais est entouré d'un immense parc aux allées ombragées, aux étangs limpides, aux pelouses riantes, aux pavillons et ponts gracieux. Partout ce n'est que vie, joie, liberté, espace. Mais l'étiquette invariable d'une grande cour, régle-

mentée par des formes immuables, créait une existence morne. Remplie de soucis et de craintes continuelles, de mesquines tracasseries domestiques, elle distrayait le souverain de la tâche gigantesque du gouvernement d'un peuple de plus de cent cinquante millions d'âmes, et la simplicité même de sa vie ne le reposait pas des fatigues du règne. Les appartements privés du palais Alexandre n'étaient pas un cadre approprié à la vie de l'autocrate de toutes les Russies. Ce fut l'erreur du Tsar de ne pas le comprendre. Si paradoxal que cela puisse paraître, ce train de vie modeste, cette simplicité dans le vêtement et les habitudes simples ont été une des causes qui ont empêché le peuple russe de comprendre la mentalité démocratique de Nicolas II.

Le grand palais Catherine choisi comme résidence, les meubles merveilleux qui remplissaient les nombreux palais des environs de la capitale, un train de vie plus majestueux (1), plus de fidélité aux anciens usages russes, un plus grand respect des traditions séculaires auraient peut-être valu au souverain une plus grande vénération. Le malheureux monarque n'avait pas mesuré l'importance de cet élément théâtral mais indispensable pour l'adoration de la foule et nuisait à son prestige en jouant à la démocratie. La simplicité des mœurs du Tsar, l'amour d'une vie réglée, hygiénique, presque spartiate, qui caractérise ses appartements privés, et l'aspect maladif de ceux de la Tsarine, n'imposaient ni au peuple, ni aux courtisans. Le peuple exigeait d'un monarque un manteau d'hermine, une couronne en permanence sur la tête, un trône doré, des coursiers blancs; aux seconds manquaient le luxe, les festins, la large distribution de titres et de décorations, tout ce avec quoi la grande Catherine avait si bien su attirer et conquérir les cœurs.

Pourquoi Nicolas II, qui avait un si grand choix de demeures, avait-il élu comme résidence le palais Alexandre ? Il ne passait à Péterhoff qu'un ou deux mois et encore pas tous les ans; Gatchina, séjour favori de son père, lui était antipathique. Il aurait pu, à la rigueur, occuper Strelna, Oranienbaum, Pavlovsk. Enfin, pourquoi, à Tsarskoié-Sélo, avait-il préféré le palais Alexandre au grand Palais ?

Le fait s'explique par la peur superstitieuse que l'impéra-

(1) Comme en Angleterre,

trice Alexandra Féodorovna manifestait à l'égard du palais Catherine. On n'y donnait des fêtes que dans des cas exceptionnels, mariages princiers, réceptions de souverains étrangers. Et combien eussent-elles paru misérables si on les eût comparées aux festins féeriques des temps des impératrices! Ainsi, le grand palais Catherine, une merveille de goût et de beauté, restait inhabité. Ce fut, cela aussi, une des erreurs du régime.

Qu'est-il advenu, par la suite, du palais Alexandre ? A cette question qui m'est fréquemment posée, je réponds que les palais qui ont été classés comme monuments historiques, n'ont pas eu beaucoup à souffrir des événements qui se sont déroulés depuis 1917. Des mesures de conservation ont été prises dès les premiers jours de la révolution. C'est ainsi qu'au cours des premiers mois, je réussis à obtenir les crédits nécessaires aux réparations de diverses parties du grand palais, des murs revêtus d'agate, d'ambre, de jaspe et de lapis-lazuli, des encadrements des fenêtres et des toits. Je parvins en outre, — ce à quoi j'attachais une grande importance, — à mettre en ordre tous les meubles, à assortir les diverses pièces d'ameublement et à reconstituer les « ensembles ». Il est vrai qu'après mon départ, mes collaborateurs, qui devinrent mes successeurs dans l'administration de tout ce trésor artistique, restèrent presque inactifs : ce furent les années de famine et de froid (1920-1923) Ce n'est qu'à partir de 1924, avec la reprise d'une vie plus normale, que quelques progrès furent possibles. Malheureusement, la garde des palais et des parcs n'a pas été améliorée et des mutilations de statues, de ponts, de bancs en fonte, datant de 1825-1835, devinrent plus fréquentes.

Je sais par le témoignage d'amis qui visitèrent Tsarskoié-Sélo en 1927-1928, qu'à cette date l'arrangement des meubles était resté tel qu'il avait été établi par moi en 1917-1918. Mais, après les ventes aux enchères qui ont eu lieu récemment à Berlin, Londres et Vienne, il faut s'attendre à ce que ce tableau fidèle des mœurs impériales de la Russie des XVIIIe et XIXe siècles, soit irrévocablement détruit.

Douze ans se sont écoulés depuis le départ de la famille impériale de Tsarskoié-Sélo vers sa destinée tragique. Des foules d'excursionnistes, de simples curieux, tout un public

endimanché envahit tous les jours les salles des palais et se montre particulièrement curieux de visiter les appartements privés du dernier empereur. Les uns s'indignent du mauvais goût de l'ameublement, les autres sont frappés par la simplicité de vie de l'autocrate de toutes les Russies: beaucoup s'indignent de la fausseté des rapports qui leur ont été faits sur la vie du « despote » russe qu'on disait s'écouler au milieu d'un faste inouï. Mais tous sont d'accord pour avouer que les appartements privés du palais Alexandre, en laissant de côté les autres conclusions qu'on peut tirer de leur examen, sont un portrait de premier ordre, clair, vivant, instructif.

Le commissaire de l'instruction publique Lounatcharski m'adressait, le 27 octobre 1918, la lettre suivante : « Je présume que cette fois vous pouvez, en qualité de conservateur des palais-musées, vous départir de la sévérité avec laquelle vous gardez la propriété de la R. S. S., parce qu'il est peu probable que les objets dont jouissaient les derniers Romanov puissent avoir un jour un intérêt historique ; et, en conséquence, vous pouvez transmettre à la direction des colonies pour enfants les meubles des appartements de l'ex-héritier. » Je n'eus pas l'occasion de transmettre ces meubles auxdites colonies, car je reçus ce « document » le 28 octobre et le 5 novembre, je quittais Tsarskoié-Sélo, — dont le nom a d'ailleurs été changé en Diétskoié-Sélo (Tsarskoié-Sélo, village des tsars; Diétskoié-Sélo, village des enfants). — Mais j'estime que le point de vue de Lounatcharski est faux. Au contraire, chaque bibelot, chaque livre, montre ou signet, souligne, caractérise et complète l'exposé des causes de la révolution russe; en tout cas, ces objets aident à comprendre la fin de la dynastie. Il est de toute évidence que le cadre de la vie du souverain de la Russie aurait dû être tout différent: s'il l'eût été, son sort aurait peut-être été complètement changé.

GEORGES LOUKOMSKI.

LE GOUT DE L'INSTRUCTION
ET SON PRIX DEPUIS TROIS SIÈCLES

L'ÉCOLE PRIMAIRE

C'est avec la prétention, audacieuse peut-être, de dissiper quelques préjugés ou quelques illusions, contredites par l'histoire des faits, que cette étude a pour titre : « le goût de l'instruction ».

Goût en effet, luxe ou besoin, un peuple s'instruit *quand il le veut*, ni plus tôt, ni plus tard, et il apprend *ce qu'il veut savoir*, ni plus ni moins. Ce n'est pas, comme on le croit, l'instruction qui agit sur l'opinion et les mœurs ; c'est au contraire l'opinion, ce sont les idées et les mœurs qui influent sur le genre, la nature, le degré, les matières de l'instruction, qu'il s'agisse de latin ou de catéchisme.

S'il est enjoint aux Français, de par la loi, d'apprendre à lire, à écrire et à compter, la loi ne l'a ainsi ordonné que pour leur plaire. En ce domaine, comme en tout autre, c'est l'opinion qui fait la loi, l'applique ou l'abolit. C'est elle qui règle l'instruction et qui mène l'école ; seulement, aux siècles passés, son action était surtout locale et ne passionnait personne ; le mouvement d'idées, d'où est sortie la révolution de 1789 pour l'affranchissement du peuple, ne parut guère se soucier de l'instruction du peuple..., *parce que le peuple lui-même ne s'en souciait pas encore.*

Il avait d'autres besoins : parmi les « cahiers » alors rédi-

gés en vue des États généraux, il y en eut plus à réclamer des « sages-femmes diplômées » dans les campagnes, qu'il ne s'en trouva à demander des instituteurs. Aussi la Révolution, qui fit tant de réformes et créa tant de choses, qui sut par exemple doubler en dix ans, malgré les troubles extérieurs et la guerre étrangère, l'importance de la poste aux lettres, — le chiffre des kilomètres parcourus par les agents en voiture, à cheval ou à pied, étant passé de 7 millions et demi par an en 1791, à 15 millions en l'an IX, *au début* du Consulat, — la Révolution laissa tomber les écoles populaires au-dessous de leur effectif à la fin de la monarchie, où il était pourtant des plus faibles.

I

L'instruction, que nos contemporains se figurent avoir toujours tenu une place nécessaire dans le domaine *politique*, n'y est entrée qu'assez récemment, depuis une centaine d'années à peine, surtout parce que nos gouvernements successifs, et les oppositions qui les combattaient et les remplacèrent, tout en s'efforçant de satisfaire le « goût » d'apprendre qui se généralisait dans la nation, ont voulu s'emparer de l'école, estimant que « qui tient l'école tient l'avenir ».

C'était pourtant une grande erreur; il suffisait, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur les fluctuations du passé : les Universités du XVIe siècle avaient instruit les générations bourgeoises qui firent un si grand accueil aux premiers jésuites; les Jésuites avaient élevé, depuis cent cinquante ans, les intellectuels du XVIIIe siècle qui les firent chasser sous Louis XV. Les congréganistes et, comme on disait, le « parti prêtre » de la Restauration avaient élevé les électeurs qui, sous la monarchie de Juillet, maintinrent strictement contre le clergé le monopole universitaire; tandis que des Universités plutôt voltairiennes de Louis-Philippe, sortit l'Assemblée nationale de 1849 qui vota la loi Falloux et la liberté d'enseignement. Au contraire, *depuis 1851 jusqu'à 1877*, les lycées impériaux, les Jésuites et autres ordres enseignants, les écoles primaires, *où le catéchisme était universellement* et *obligatoirement enseigné*, avaient élevé les électeurs et les députés qui ont établi, dès 1880, la laïcité de l'école.

Enfin, sans anticiper sur l'avenir, à ne considérer que la capitale de notre République, depuis 1872, où le conseil municipal de Paris était presque révolutionnaire, au temps où Barodet battit Rémusat, le ministre de M. Thiers, jusqu'à la majorité des édiles qui règnent présentement à l'Hôtel de Ville, les électeurs parisiens ont, en un demi-siècle, singulièrement évolué vers les idées modérées. Cependant, le corps des instituteurs ne peut être accusé d'esprit ultra-réactionnaire.

Chaque régime ayant été contredit ou désavoué par les générations qu'il avait cru former dans ses écoles et, sur le terrain pédagogique en particulier, au cours du XIXe siècle, les élèves de la veille, électeurs et députés du lendemain, ayant instauré ou aboli des libertés ou des monopoles sous le régime desquels ils avaient grandi et supprimé de l'enseignement les leçons mêmes qu'ils venaient de réciter, on pourrait soutenir avec plus de vérité, que les Français ont changé d'écoles et de programmes quand ils ont changé de « goût », et cela cinq ou six fois depuis quelques siècles. Et quelles furent donc les causes de ces variations ?

L'instruction publique ayant été, depuis les dernières années de la Restauration, un terrain de combat pour les partis politiques, son histoire s'est naturellement trouvée assez défigurée par des groupes de polémistes qui cherchaient à prendre en flagrant délit d'incurie les anciens pouvoirs sociaux, ou se faisaient fort, au contraire, de les combler de louanges. Il existe sur ce sujet une bibliothèque, ou même deux, copieuses et passionnées. Comme les détracteurs et les apologistes citaient des faits et des dates à l'appui de leur argumentation, il devenait difficile au lecteur impartial de savoir auxquels, des premiers ou des seconds, il convenait d'ajouter foi et surtout dans quelle mesure.

Il y a dans l'histoire de quoi soutenir toutes les thèses ; car il y avait des écoles sous Charlemagne, il y en avait sous Dagobert ; et, cependant, en réalité, jusque vers le milieu du règne de Louis-Philippe, il n'y eut guère, pour le peuple, qu'un petit nombre d' « écoles » dignes de ce nom. Sait-on bien quel était, en 1833, l'état de l'instruction primaire en France ? Le ministre d'alors, M. Guizot, voulut s'en rendre compte au moment de mettre à exécution la loi qui instituait les premiers

« centimes » obligatoires dans le budget communal pour le paiement de l'instituteur.

Faute d'inspecteurs qui n'existaient pas, il improvisa 490 fonctionnaires bénévoles, exerçant pour la plupart des professions libérales, hommes de mérite et dignes de cette mission de confiance, qui se livrèrent par toute la France à une visite minutieuse et détaillée des écoles rurales, pénétrant dans les hameaux les plus lointains, les plus isolés. Leurs rapports sont remarquables par un accent de franchise. Ils n'exagèrent ni le bien, ni le mal.

Sur la question religieuse, alors brûlante, ils s'expriment sans passion : « Sans l'appui du clergé, écrit l'un d'eux, il faut désespérer du sort de l'instruction primaire dans les campagnes...; la prudence au moins ferait une loi de le ménager... Les personnes qui l'ont accusé d'hostilité ouverte l'ont souvent jugé par leurs craintes plutôt que par les faits... Il était vraisemblable qu'une révolution détruisant un gouvernement protecteur déclaré de l'Église serait mal accueillie par le clergé. L'instruction primaire était un admirable champ de bataille; or, nous avons loyalement recueilli les témoignages; *leur désaccord même est une preuve qu'il n'y a point de parti pris dans le clergé*; bon nombre d'évêques s'unissent aux efforts de l'administration... »

II

Or voici, d'après ces rapporteurs impartiaux, quels étaient, dans la France de 1833, les maîtres, les élèves et les écoles rurales.

Le jour de la visite de l'inspecteur, tantôt le maître est au cabaret, en état d'ivresse; tantôt il est à la chasse, sa femme le remplace; tel a été renvoyé parce qu'il a voulu pendre le curé avec la cloche de l'église (arrondissement de Châteaudun); tel autre est un voleur, rayé des contrôles de la garde nationale pour ce fait; celui-ci a été condamné pour usure, celui-là est détenu dans les prisons de Pau sous l'inculpation d'assassinat; l'un « sort des bagnes », l'autre est un forçat libéré qui exerce clandestinement. Au point de vue physique il se trouve parmi eux beaucoup d'infirmes, des sourds, des manchots, des nains, quelques épileptiques.

« Peu de maîtres sont capables ; ils n'ont ni brevet, ni autorisation... » Mais n'est-ce point danger d'en savoir trop long ? Celui de Bretteville (arrondissement de Falaise) ancien bachelier, devenu instituteur, lit Virgile en se promenant au bord de la rivière. « C'est un savant, dit-on, qui connaît aussi bien le latin que M. le curé; en murmurant quelques mots, il a fait accourir à ses pieds toutes les truites. » Dès lors, c'est un sorcier, Virgile un grimoire et tous les élèves quittent l'école. Il faut déplacer l'instituteur.

« La plupart, dit un rapport, obligés par leur naissance de vivre en domesticité ou de travailler la terre, ont cru qu'en se livrant à l'instruction ils n'auraient rien à faire. » Grave erreur ! Le métier ne nourrit pas son homme; il en faut exercer plusieurs autres pour vivre : débitant de tabac, épicier, arpenteur, cabaretier, receveur-buraliste, barbier (avant ou après la classe et les jours de congé), forgeron, aubergiste, — pour ce dernier « il sera bien difficile de le faire se dessaisir de ce commerce, qu'il trouve lucratif; il renoncera plutôt au titre d'instituteur qu'à son auberge ». — Dans l'Aube, ils sont tous charrons, tisserands, bonnetiers, tonneliers, couvreurs; quand ils n'ont pas de métier ils font la moisson, la vendange; l'école est le moindre de leurs soucis.

Celui-ci qui, « de par son marché, est tenu de sonner les cloches pendant les orages » (arrondissement de Besançon), est sacristain, chantre, secrétaire gratuit chez M. le Maire et domestique de M. le Curé. Un autre sert comme valet chez un fermier. Tel est obligé de porter l'eau bénite tous les dimanches dans chaque maison de la paroisse, moyennant un morceau de pain ou une petite pièce de monnaie, « charge, dit l'inspecteur, qui devrait être interdite ». Mais il faut manger et, sonneur, valet de ville (Saint-Antonin, Gers), chantre au lutrin, — même sans voix, — fossoyeur des tombes, tambour communal, c'est parce que tous ces traitements réunis ne suffisent pas à sa subsistance que le magister doit aller prendre ses repas, tantôt dans une maison, tantôt dans l'autre. Dans la saison des vendanges il va, muni d'une « brocotte », mendier de porte en porte quelques litres de vin; ou bien, poussant sa brouette (arrondissement d'Étampes), il recueille, ici du beurre et des œufs, là de l'orge ou des pois. Le dimanche, à la porte de l'église, l'instituteur vend la plus grande partie du pain qu'il

a reçu pendant la semaine (arrondissement d'Abbeville), ce qui lui rapporte 400 ou 500 francs.

Tel pauvre maître, qui faisait sa classe en sabots, sans bas, gilet ni cravate, avait apposé dans son école l'inscription suivante : « Vous voulez acquérir la science, eh bien! payez le mois d'avance! » On les payait mal en effet, on les faisait attendre, puis les parents invoquaient la prescription.

« Il est *sans doute bien à souhaiter*, disait-on, que les instituteurs ne s'occupent que de l'instruction; et ce souhait deviendrait praticable si chaque commune était assez forte pour fournir, par la réunion du traitement de 200 francs (par an) et de la rétribution mensuelle, un moyen d'existence au maître d'école... Dans certaines communes des pays pauvres les centimes votés ou imposés d'office à cet effet ne rendent que 10, 7 et même 4 francs. Il faudrait porter son traitement fixe à 300 francs... Supposons 12 écoliers l'hiver : 4 qui écrivent, à 0 fr. 75, soit 3 francs par mois, des 8 autres 0 fr. 50 soit 4 francs; on arriverait avec le déficit de l'été, à 57 francs de « rétribution scolaire » ou 257 francs avec le fixe de 200 francs. L'instituteur, concluait le rapport, ne peut pas vivre avec cela. »

La rétribution scolaire variait, dans un grand nombre de provinces, suivant un usage vieux de plusieurs siècles, et d'après un tarif que l'on n'osait majorer pour ne pas effrayer les parents, de 8 sous par mois pour la lecture, à 10, 12 et 15 sous pour l'écriture, le calcul et la grammaire. Pour l'autorité municipale, chargée par la loi de choisir les instituteurs, le meilleur est celui qui coûte le moins. On voit peu de communes voter un traitement au-dessus du minimum de 200 fr.; l'une d'elles (arrondissement de Nyons) consentit à accorder un supplément de 250 francs, mais à condition que l'on supprimât la rétribution scolaire, qui précédemment rapportait 600 francs.

Nul obstacle d'ailleurs à l'effronterie d'un maître incapable qui, pour attirer la clientèle (arrondissement de Saint-Pons), faisait crier à la porte de l'église : « A cinq sous l'école! » Cette parcimonie ne vient pas, comme le suggère un rapport, de ce que « dans bien des communes, le conseil, composé d'hommes peu aisés, ne verrait pas sans jalousie l'instituteur jouir d'une médiocre aisance. » C'est la parfaite indifférence des parents qui s'oppose au peuplement de l'école.

« La trouvant vide, dit un inspecteur, j'ai essayé de faire appeler les enfants (arrondissement de Rethel), je n'ai pu y réussir; même pour une heure les parents ne voulaient pas interrompre la garde de leurs bestiaux, la récolte de leurs fruits. » Dans les Basses-Alpes, écrit un de ses collègues, je n'ai pas trouvé un seul maire qui ne m'ait dit : « Nous n'avons pas besoin d'un instituteur toute l'année. Il ne nous le faut que de la Toussaint à Pâques; passé ce temps, chacun a besoin de ses enfants. » Et les écoles qui commencent à se dégarnir dans les premiers jours d'avril sont encore les plus fréquentées. En beaucoup d'endroits les instituteurs sont obligés d'aller chercher eux-mêmes les enfants et de les enseigner gratis, pour gagner le misérable traitement fixe qui leur est assigné.

Mais, fût-elle gratuite, — ce qui souvent est le cas dans le Bas-Rhin, — l'école n'est pas moins désertée au printemps; et dans bien des départements (Nord ou Aude, Oise ou Charente) la gratuité n'attire personne : ni les indigents, qui en jouissent de droit, ni les autres auxquels le curé parfois offre de payer les mois d'école et d'acheter pour eux les livres; « les pères et mères ont préféré les faire travailler. » Dans le Gers plusieurs, *quand on les paierait*, n'enverraient pas leurs enfants à l'école. « Nos pères ne savaient pas lire, dit-on dans le Pas-de-Calais, *ils ont vécu heureux;* pourquoi ne pas les imiter? » Et, dès l'âge de sept ans, les enfants vont broder le tulle pour 0 fr. 40 ou 0 fr. 50 par jour.

« Le soleil, dit-on ailleurs, ne se lève-t-il pas pour les ignorants tout comme pour les savants? » Le conseil municipal de Cognac délibère : « qu'une école primaire serait inutile vu le petit nombre d'enfants qui pourraient la fréquenter »; or il y avait dans la commune 128 enfants de 8 à 14 ans susceptibles d'apprendre à lire et à écrire. En Gironde, « quelques maires m'ont déclaré que le Médoc a besoin de vignerons et non de lecteurs. » Presque tous les maîtres ont un métier, sans lequel ils mourraient de faim; et, par une ironie assez contraire à ce qui précède, l'inspecteur en trouve un qui travaillait son champ pendant que ses élèves étaient réunis dans l'école.

Qu'était le plus souvent ce qu'à cette époque on nommait « école »? Avec l'absence de goût qu'elles manifestent pour l'instruction, il n'est pas surprenant que les populations rurales d'il y a cent ans aient fait effort pour la reléguer dans un local

qui ne coûtât rien à personne. La classe se fait tantôt dans la cuisine de l'instituteur, embaumée par le pot-au-feu placé sur le poêle, tantôt dans sa chambre, — sa femme (Saint-Léger, près Autun) accouche même dans le local scolaire, — tantôt dans son atelier, là où il est fabricant de sabots; ailleurs dans un fournil, dans une boutique, dans la cave d'un tisserand.

Aux observations qui lui sont faites, l'autorité municipale répond « qu'il n'y a pas moyen de faire autrement ». Heureuses les communes où il existe une « salle d'école », dût-elle servir en même temps de bureau au percepteur, les jours de recettes, de lieu de réunion au conseil municipal (on donne alors congé aux élèves), de corps de garde ou de salle de danse. Ici, l'instituteur, logeant et mangeant chaque semaine chez un propriétaire différent, exerce dans un cellier (canton de Pau) qui ne reçoit le jour que par l'entrée; là les leçons se donnent dans des écuries malpropres, parce que la température y est douce en hiver et bien qu'on y soit dérangé par les gens qui viennent donner la nourriture au bétail.

Une nuée de poules fond sur l'inspecteur à son entrée dans la hutte médiocre où cohabitent, avec les élèves, le maître, sa famille et quelquefois le pourceau du ménage. Telle école est une cave (Vosges); dans telle autre (Sarthe) il faut se mettre « presque à quatre pieds pour y entrer »; celle-ci (Côte-d'Or) est un cloaque sombre et enfumé, dont le fond est rempli de bourrées et où « l'eau monte quelquefois d'un pied de haut quand il pleut abondamment ». A Saint-Médard (canton de Lectoure), c'est une chambre obscure où l'on grimpe par une échelle « dont la descente est fort dangereuse dans la saison des boues ». A Pusy (canton de Vesoul), c'est au contraire un local « où les pieds enfoncent »; dans le canton de Boissy Saint-Léger (Seine-et-Oise), la cave la plus humide et la plus obscure « n'est pas plus hideuse que le local où se fait la classe ».

Ce n'est rien qu'une école où « le jour soit si faible qu'on ne puisse y tailler une plume » (Vaucluse), que les carreaux des fenêtres soient en papier (arrondissement de Beauvais), que la classe manque même de croisées (arrondissement de Pont-à-Mousson); ou que l'on suffoque en entrant, parce que le maire a fait mûrer des fenêtres qui le gênaient dans son jardin (canton de Cloyes, Eure-et-Loir), à quoi le cabaretier, instituteur, n'a pas cru devoir s'opposer. Mais ce qui est plus grave, c'est lorsque

l'on peut craindre à chaque instant que les enfants soient écrasés par la chute du plafond (Troussencourt, Oise); ou lorsque l'on constate (Ferrette, Haut-Rhin) que, sans une énorme bûche dont l'instituteur a fait une colonne pour soutenir le plafond, il est probable que l'édifice se serait écroulé.

A l'abri de ce danger sont les enfants d'Arneguy (canton de Saint-Jean Pied-de-port) où la classe se fait en plein air, de l'autre côté du pont qui forme la frontière de France, « sous le soleil espagnol ».

Heureuses les communes où l'école se fait dans l'église, voire sous le clocher. Elles ne manquent pas d'air, comme dans ces petites chambres de douze pieds carrés, « où l'on ne respire plus au bout de cinq minutes sans aller à la porte, » où l'instituteur s'endort en classe « parce qu'il étouffe ». Dans l'arrondissement d'Avesnes (Nord), 30 écoles sur 44 sont « des locaux infects où l'enfant croupit au lieu de se développer ». L'inspecteur se plaint que telle classe « soit si étroite que les petites filles sont obligées de monter sur les tables pour aller à leurs places. J'ai fait observer que les premières lois de la décence en souffraient ». Des tables, des bancs, ce sont luxes inconnus dans nombre d'écoles où les enfants sont assis par terre, où le maître doit rester debout et où, pour faire de la place, on est obligé d'ôter le poêle après que la salle a été chauffée. Les locaux scolaires sont si exigus qu'ils ne peuvent recevoir que la moitié, quelquefois seulement le tiers des élèves... s'ils consentaient à y venir.

En tout cas ne viendraient-ils que l'hiver où, précisément, dans la campagne les chemins étaient souvent impraticables. Je ne parle pas des villages de montagne que leur peu de population agglomère dans la pensée et qu'en réalité leur topographie isole et enclôt; ni des districts où, faute de ponts, les torrents se passaient sur un tronc d'arbre ou sur une planche; ni des contrées boisées où les loups et les ours n'étaient pas entièrement détruits, mais dans le « plat pays » : dans l'ensemble du territoire français, en 1833, les chemins vicinaux étaient inconnus, personne ne s'en étant jamais occupé et n'ayant même eu l'idée qu'il pût y en avoir. Les habitants des hameaux écartés gagnaient comme ils pouvaient, sur des pistes boueuses et accidentées, coupées d'ornières et de fondrières, la grande route où le « pavé du roi » datait à peine d'un siècle.

Il faudrait, dit un inspecteur, « qu'en même temps que la loi crée les écoles, elle créât aussi les chemins ». Elle s'y efforça, mais les fonds manquaient aux communes comme à leurs habitants qui avaient besoin du moindre gain de leurs enfants; la misère était le grand obstacle : plus le pays était pauvre, moins il y avait d'écoles et d'élèves.

Les plus petites dépenses effrayaient les familles; « si l'on voulait forcer les parents à acheter les livres indiqués par l'instituteur, ils retireraient plutôt leurs enfants de la classe. » Chacun apporte le sien, celui dans lequel le père ou autre ascendant a appris à lire, imprimé en vieille orthographe, parfois en caractères gothiques. La *Civilité puérile et honnête*, en usage dans les écoles primaires de 1833, traitait « de la couleur que doit avoir une perruque » et de la manière de « nourrir les cheveux avec de la poudre ». Encore était-ce une « civilité *moderne* », puisque celle d'Érasme, au XVIe siècle, destinée à un enfant de maison royale, recommandait de ne pas se moucher avec deux doigts et de ne point effacer par terre avec le pied ce que l'on avait extrait de son nez. Puisque les pères ont lu dans ces livres, pourquoi en acheter d'autres? Impossible pour le maître, puisque chacun a un livre différent, de pratiquer la méthode de l'enseignement *simultané*; d'ailleurs le paysan qui paie exige que son enfant ait une leçon pour lui seul. S'agit-il de lire « l'écriture de main », le manuscrit choisi sera presque toujours le contrat de mariage du père ou du grand père.

Dans les Flandres (arrondissement de Dunkerque) l'exigence des familles va jusqu'à prescrire la lecture *flamande* en seul caractère gothique. Tout le Midi ne parle et ne comprend que le patois. Les instituteurs enseignent en patois. « Ils prétendent qu'ils obéissent en cela aux exigences de messieurs les curés, qui prêchent eux-mêmes en patois : Parlez, disent-ils, la langue de votre père. » De sorte que, pour les enfants des communes rurales, les livres français sont aussi inintelligibles que les latins; s'ils lisent du français, c'est sans le comprendre. Dans les Basses-Pyrénées, les instituteurs parlent tous à leurs élèves en basque, « idiome, ajoute l'inspecteur, tout à fait étranger à la langue française que les enfants ne parlent ni n'entendent. »

Dans le Haut-Rhin (arrondissement d'Altkirch) les parents s'opposent à ce que leurs enfants apprennent le français. A Strasbourg et à Colmar il peut y avoir un dixième, ou tout

au plus un septième des habitants qui parlent plus ou moins français. Le nombre se réduit à un quinzième, à un vingtième peut-être dans les autres villes. « Quant aux campagnes, je n'oserais affirmer qu'on en trouvât un sur 200. » L'appréciation de cet inspecteur était peut-être un peu pessimiste. « Le canton de la Poutroye est tout français, celui de Munster tout allemand », dit un autre; ce qui doit nous mettre en garde contre les généralisations. « Les maîtres, écrit un troisième, ne montrent qu'en allemand (dans le Bas-Rhin, canton de Barr); il faut introduire l'instruction de notre langue dans toutes les écoles de notre province. » Mais, parmi les instituteurs, « il y en a qui ne comprennent même pas la langue française. »

En Lorraine aussi (Meurthe, arrondissement de Phalsbourg) « le temps est partagé entre la lecture allemande et la lecture française ; » dans la Moselle où, dit-on, « les curés ne prêchent, ne font le catéchisme qu'en allemand » (arrondissement de Thionville), dans le voisinage de Metz, « dans les cantons de Faulquemont et de Boulay, à l'exception de trois communes, on enseigne à lire d'abord en allemand, puis en français ».

Une affirmation des délégués ministériels de 1833 que les générations nouvelles auront peine à croire, mais que les vieillards d'aujourd'hui peuvent confirmer par leurs propres souvenirs, parce qu'ils ont conversé dans leur jeunesse avec de vieux paysans : c'est que, dans les provinces *de pure langue française*, le français rural, il y a soixante ans, était encore un vrai patois; par son accent, son vocabulaire, ses tournures, ses conjugaisons, il était presque incompréhensible pour un étranger. « Ils n'ont pas besoin, disent les parents, en 1833 (département de la Marne), de savoir parler comme des bourgeois. » Dans la Côte-d'Or, écrit l'inspecteur, « il y a des communes où pas une personne ne parle véritablement français; j'avais peine à comprendre ce que me lisaient les enfants, tellement la prononciation est vicieuse. » Défaut difficile à corriger, puisque les maîtres prononçaient presque aussi mal que leurs élèves.

« Le peuple se sert d'un jargon barbare (arrondissement de Saint-Lô, Manche), mots vieillis et surannés, inintelligible à qui l'entend pour la première fois. » En Touraine, que l'on regardait comme le centre du bon français, on prononçait *deuil* pour deux, *anneille* pour année, *maigne* pour main ; on y disait

tollir, pour enlever (du latin *tollere*), *parts* pour enfants (*de partus*), pindariser signifiait faire le beau parleur, etc.

Petites critiques auprès de la constatation générale d'ignorance, qui résulte de tous ces rapports. « Je n'ai pas trouvé dans toute l'école (arrondissement de Montpellier) un élève qui sût lire un nombre de trois chiffres (le nombre 108); pourtant le maître était un ancien percepteur, ayant perdu sa place pour avoir fait banqueroute. » Dans une école du Nord, des enfants « interrogés sur le pays qu'ils habitaient, ont été étonnés d'apprendre qu'ils étaient Français ».

Tel était, il y a cent ans, l'état de l'enseignement populaire, dont un historien, à coup sûr mal informé, a écrit : « qu'il avait fait de rapides progrès sous la Restauration, de plus en plus ralentis ensuite ! » On voit, par les détails qui précèdent, quelle foi on peut ajouter à une statistique d'après laquelle « la loi de 1833 aurait trouvé en exercice 39 000 instituteurs » : non seulement ce chiffre est mensonger, puisque dans les cantons les plus favorisés, la moitié, les deux tiers des communes n'avaient pas d'écoles, que, dans beaucoup d'autres, sur douze communes il y avait une ou deux écoles (Lorris dans le Loiret, Labastide dans l'Ariège, etc.), mais surtout ces écoles étaient... presque sans maîtres et sans élèves.

Ce qui est vrai toutefois, ce qu'il faut savoir, c'est que de cette carence *personne n'était responsable*; les maires, chargés par la loi d'inspecter les écoles, savaient à peine lire; encore moins en peut-on trouver qui sachent écrire et, dans certaines provinces, ils ne comprennent pas le français. Mais, en eût-il été autrement, du moment que l'opinion était réfractaire, les efforts de l'autorité eussent été inutiles. Les moyens proposés pour exciter parents ou enfants ou pour les contraindre, soupes scolaires, secours, prix et récompenses, punitions, amendes, publication du nom des récalcitrants, service militaire prolongé ou avancé, interdiction ou retard de la première communion, tout restait vain.

Les enfants, en pays de forêts, allaient ramasser du bois mort, des glands, travaillaient dans les coupes; au voisinage des frontières, à huit et dix ans, seuls ou organisés en troupes, ils faisaient la contrebande du tabac; partout celui qui a un peu de terre s'efforce de garder les bras des enfants pour la cultiver.

III

Qui donc, en 1833, eût osé prédire qu'avant qu'un demi-siècle se fût écoulé, la législation française aurait décrété et à peu près organisé l'instruction gratuite et obligatoire ?

Il existait pourtant dès cette époque une catégorie d'écoles primaires où la gratuité était générale et absolue : celles des Frères de la Doctrine chrétienne, instituées en 1681 par l'abbé de la Salle. Même la gratuité, que l'on s'efforce d'étendre de nos jours à l'enseignement secondaire, y fut instaurée dès le XVIe siècle, et par les Jésuites, dans leurs collèges, malgré les protestations de l'Université qui estimait que c'était là déshonorer l'instruction.

On peut citer alors quelques villes qui, passant contrat avec des régents, stipulèrent que « *certains pauvres* ayant affection de faire apprendre les lettres à leurs enfants », le professeur sera tenu de les admettre « sans en requérir aucun salaire ». Il y avait d'ailleurs dans les collèges de jadis, petits et grands, des bourses si nombreuses que M. Villemain, *sous Louis-Philippe*, dans un rapport ministériel, allait jusqu'à soutenir que l' « instruction classique était plus accessible aux classes moyennes ou pauvres avant 1789 que depuis la Révolution. » En tout cas on éprouvait souvent de l'embarras à leur trouver des titulaires, ou bien les boursiers, assidus au réfectoire, s'abstenaient de paraître dans les classes. Beaucoup n'étaient étudiants que de nom, « ignorant jusqu'aux éléments, bien qu'ils eussent passé douze et quinze ans » sur les bancs. Modestement alimentés, du reste, à ces tables où l'ordinaire était si maigre que le cardinal de Richelieu conseillait, « pour les nourrir à suffisance, de réduire leur nombre excessif ». Tel à Paris ce collège de Montaigu, dit « des Haricots », en raison de sa pitance austère.

Les Jésuites ne donnaient gratis ni le vivre, ni le couvert, — leurs pensionnaires payaient assez cher, — mais les externes, admis pour rien, n'étaient même pas tenus de donner leurs noms ; la classe était ouverte à tout venant, « pourvu qu'il ne cause ni trouble ni scandale ». Ramus, cet audacieux novateur, traité de « parricide » pour avoir osé médire d'Aristote, et condamné à voir ses livres brûlés parce qu'il avait relevé les

erreurs innombrables de ce philosophe à qui la scolastique du moyen âge avait décerné un brevet d'infaillibilité, Ramus, en 1562, dans un discours adressé à Charles IX, demandait que l'enseignement fût donné à tous gratuitement et que les honoraires des professeurs fussent prélevés sur une partie des revenus que possédaient les moines, les chanoines, les abbés et les évêques.

Or, ce qu'il proposait là, au grand scandale de ses auditeurs, les Jésuites, à petit bruit, le réalisaient pratiquement autant que cela leur était possible. Habile à faire flèche de tout bois, la Compagnie faisait « unir à ses collèges » des prieurés, abbayes et autres bénéfices ecclésiastiques de bon rapport. Ces annexions faisaient servir à l'instruction gratuite, donnée par les Pères, un peu de ces biens immenses du clergé auxquels était souvent donnée une destination moins édifiante, en tout cas moins utile. Elles suscitaient d'ailleurs force protestations et procédures de la part des chapitres et abbés commendataires.

Dans le domaine de l'instruction primaire, qui seul nous occupe en ce moment, c'est de la part des municipalités que venait l'opposition à la gratuité imposée par les Frères, à qui par conséquent il fallait que la commune servît un traitement. A chaque école qu'installent, au cours du XVIIIe siècle, les disciples de La Salle, les mêmes difficultés se produisent : la ville demande des Frères parce qu'elle apprécie leur enseignement, leurs méthodes, la tenue de leurs classes; les Frères acceptent sous cette condition qu'ils ne recevront rien des élèves, qu'ils enseigneront gratis *indistinctement* riches et pauvres; cette gratuité, les conseils de ville répugnent à l'admettre, parce qu'alors c'est le budget communal qui devra pourvoir aux frais de l'instruction. Frais modestes d'ailleurs : 200 livres, — 3 000 francs de 1929, — constituent les appointements de deux Frères à Montauban, en 1742. « Leur succès, écrit M. Rabaud, pasteur et président du consistoire dans cette ville, fut grand et rapide, dû à la supériorité de leur programme, de leur capacité pédagogique au regard des maîtres laïques de l'époque. Deux ans après leur installation le premier consul de Montauban constate (1744) qu'ils « enseignent à lire, à écrire, à compter, les principes des mathématiques, si nécessaires pour les arts et métiers, et la tenue des livres en partie double, science infiniment utile pour le commerce. Les progrès que cet établissement a produits ont

été si sensibles qu'on a vu en peu de temps les enfants confiés aux Frères totalement changés. » Plus tard ils eurent dans cette ville jusqu'à 4 écoles qui réunissaient 7 à 800 écoliers. C'était le temps où La Chalotais maudissait « ces ignorantins » de ce qu'ils faisaient lire et écrire des gens « qui n'eussent dû apprendre qu'à manier la lime et le rabot; ils ont achevé de tout perdre. » Et la plupart des philosophes et des encyclopédistes partageaient ce sentiment.

Les municipalités n'étaient pas toutes fort généreuses sur ce chapitre : au Havre (1685) des « filles charitables » avaient demandé un logement et une pension « pour instruire les enfants pauvres qui vaquent en grand nombre par les rues ». La ville avait loué pour elles, moyennant 1 650 francs *de notre monnaie*, une maison, mais elle omit d'en payer le loyer; de sorte que ces institutrices bénévoles et laïques, qui « n'avaient ni biens, ni rentes et travaillaient la nuit pour leur subsistance », virent leur mobilier saisi par le propriétaire; en demandant la libération de leurs meubles elles font valoir que, « si on ne leur vient en aide, elles seront obligées d'entrer comme des pauvres à l'hôpital ».

A Auxerre existaient, depuis 1729, cinq écoles gratuites, fréquentées par 400 élèves et tenues par des laïques, — bien qu'on les appelât « frères de Saint-Charles ». Ils sortaient d'une maison établie à Paris au faubourg Saint-Antoine; pleins de mérite, et d'une vie exemplaire, il n'étaient plus, en 1794, sous la Terreur, que quatre maîtres âgés : « Sans fortune et sans asile, écrivent-ils, sans sujets d'espérance, réduits à un trop petit nombre, vous concevez aisément que nous ne pouvons plus tenir nos écoles. » La municipalité, qui ne voulait pas les perdre, leur promet du blé, du vin, ou l'équivalent en argent. De Paris, un commissaire vient inspecter la classe « composée de *citoyens* de 6 à 13 ans, dit-il, élevés et instruits dans les principes désirés ». Les livres mis entre leurs mains étaient le *Syllabaire républicain*, les Droits de l'homme et la Constitution. Cependant il décide... de supprimer la gratuité ancienne et d'exiger des élèves 20 sols par mois, — 10 francs actuels.

L'école gratuite, et même l'école tout court, avons-nous dit au commencement de cet article, paraît en 1789 assez indifférente à la masse de l'opinion; le nombre des cahiers où elle est demandée est très restreint : « L'éducation est gratuite dans les

villes, dit celui de Bessancourt (Ile-de-France), pourquoi ne le serait-elle pas dans les campagnes où il y a moins de ressources? » Mais pareil vœu, dans une petite localité, est très rare.

Ce sont les villes, où elle existe avec les Frères de la Doctrine chrétienne, Lyon, Saintes, Nevers, Sens, Reims, etc., qui recommandent la gratuité. Quelques cahiers souhaitent que les frais d'entretien des écoles soient prélevés « sur la dîme », « sur le superflu des moines », « sur les biens des abbayes et des chapitres ». Ces vœux n'émanent pas exclusivement du Tiers État; si l'unique cahier de la noblesse (sénéchaussée de Limoux) qui suggère « de supprimer quelques abbayes », voulait égoïstement en réserver le produit à la jeunesse noble des deux sexes, en revanche, c'est peut-être dans les cahiers du clergé que l'idée d'appliquer à l'instruction une portion des revenus de l'Église française revient le plus fréquemment : celui de Chartres réclame même la gratuité « pour tous les collèges », ajoutant toutefois que, pour en doter les professeurs, il faudra procéder suivant les formes canoniques. Celui du Boulonnais conseille « d'imposer sur tous les habitants les sommes nécessaires pour le paiment des maîtres et maîtresses; les heureux effets d'une bonne éducation *rendront le sacrifice bien léger* ».

Tout au contraire, c'est un cahier de *la ville de Paris* qui propose : « de diminuer cette quantité d'écoles gratuites, de bourses dans les collèges, ce qui dépeuple journellement les campagnes et les ateliers, bien plus utiles à la société qu'une foule de barbouilleurs, d'abbés, de clercs et de commis sans place, d'écrivassiers qui traînent partout leur ignorance orgueilleuse. Tel qui aurait été peut-être un matelot expert ou un cultivateur excellent, *lancé hors de sa sphère*, devient un aventurier qui va terminer à Bicêtre des jours qu'il aurait conservés dans son village. »

Ce violent réquisitoire prouve qu'à la fin du XVIIIe siècle, le rédacteur de ce factum, — et sans doute aussi ses commettants dans la capitale, — avaient exactement la même idée que l'on se faisait au moyen âge de l'incompatibilité du travail manuel avec l'instruction élémentaire, du domaine spécial et privilégié dont il était inutile, peut-être même dangereux, de la faire sortir. Et l'on a vu combien peu l'opinion avait changé en quarante-cinq ans, depuis 1789, par l'absence de goût des classes rurales pour l'école constatée en 1833.

Cette indifférence explique pourquoi les assemblées révolutionnaires ne prirent nul souci de l'instruction populaire : la Constituante en proclama la nécessité *théorique* ; la Convention « décréta », aussi platoniquement, « l'organisation d'un enseignement national » et fixa, sur le papier, des traitements dont jamais un centime ne fut payé à personne. Ce « décret », rendu sur les conclusions de Lakanal, en rappelle un autre du même conventionnel, en mission (1794) dans la Dordogne inondée, ordonnant : « Article premier : Le pont de Bergerac sera reconstruit ! » Seulement, il ne le fut que trente ans plus tard, lorsqu'on eut des fonds.

De fait, la loi du 3 brumaire an IV supprima la gratuité, d'ailleurs inexistante. « Si les écoles sont ouvertes aux indigents, écrit au Directoire une municipalité de grande ville, les personnes aisées hésiteront à y envoyer leurs enfants, pour des raisons de propreté et de première éducation faciles à comprendre, *quels que soient d'ailleurs les principes républicains, démocratiques et d'égalité qui les animent !* »

Il est un fait curieux à constater : c'est que l'école et l'instituteur traversèrent ce remaniement universel et ces quarante années (1790-1830) pendant lesquelles république, empire et monarchie se succédèrent en France, sans qu'aucun de ces gouvernements se soit occupé d'eux ; puisqu'il ne paraît pas de grande conséquence que le service de l'instruction primaire, inscrit au budget de l'État pour 4 250 francs pendant toute la durée du premier Empire, ait atteint 48 000 francs de 1818 à 1829 et 100 000 francs en 1830.

En 1833, comme avant 1789, la rétribution scolaire était à peu près le seul traitement du maître ; les seules écoles gratuites étaient, comme sous l'ancien régime, celles des Frères, à qui Napoléon avait rendu le droit d'enseigner. Ils en usaient avec le même succès qu'au siècle précédent, si l'on en juge par les éloges des inspecteurs de M. Guizot : « J'ai cru me trouver dans une famille, dit l'un d'eux, tant les enfants sont traités avec bonté » ; là où « on supprime leur dotation, dit un autre, on n'allègue rien de particulier contre les Frères, c'est l'Institut même qu'on attaque ».

Les élèves y apprennent les éléments de la géométrie pratique et le dessin linéaire en même temps que la grammaire. Une innovation, suggérée au XVIe siècle par Rabelais, prônée

sous Louis XV par l'abbé Fleury, dans son *Traité des Études*, sous le nom d'*Économique*, et réalisée dans nos écoles primaires actuelles où elle s'appelle « Leçon de choses », avait reçu un commencement d'exécution chez les Frères qui, *les premiers*, eurent l'idée de faire connaître aux enfants la maison et de quoi elle est faite, la terre qu'ils habitent, le pain qu'ils mangent, les animaux qui les servent, la toile, les tissus, etc.

La seule critique sérieuse qui leur soit adressée, c'est que les élèves sont trop nombreux pour la surface des classes. En effet, dans leurs 369 écoles de 1833, 1 039 Frères enseignaient 93 000 enfants. Ce n'est pas parce que leurs classes sont gratuites, qu'elles sont pleines jusqu'à l'encombrement ; c'est surtout parce qu'elles sont situées dans des villes, petites ou grandes, gagnées déjà par le goût de l'instruction. Immuables dans leur insouciance demeuraient les milliers de communes rurales.

Non qu'il n'y ait eu quelque accroissement dans l'effectif de ce qu'on nommait des écoles, depuis le premier tiers du XVIIe siècle, où leur nombre était de 27 en Maine-et-Loire, 26 dans la Sarthe, 13 dans le Béarn, 6 dans Saône-et-Loire et dans l'Aube, 12 dans le Tarn, etc., jusqu'à la fin de la monarchie. Mais les « écoles » de 1780, ressemblaient beaucoup à celles de 1830, tandis que celles-ci n'ont rien de commun avec les nôtres. Paris, en 1690, avait dans chaque quartier un maître et une maîtresse des « Petites Écoles », pour apprendre aux enfants le catéchisme, les prières, la lecture et les principes de la grammaire et de l'écriture. Combien d'élèves les fréquentaient ?

Combien en comptaient alors les villes de province ? A Strasbourg (1683), sur 400 enfants qui se présentent quand on distribue des aumônes ou des cadeaux, il en vient 70 à l'école en été, une centaine en hiver. Avec une population de 16 000 âmes au XVIIIe siècle, Nice n'avait dans son école qu'une vingtaine d'élèves ; on se félicitait que le chiffre fût monté à 60 en 1790. Un maître d'école étant venu à Chantemerle (Dauphiné) « savoir si les habitants voulaient faire apprendre leurs enfants », le conseil communal répond qu'il ne peut traiter « à cause de la pauvreté du lieu ». Pour le même motif les gens de Grisac, en Languedoc, refusent énergiquement un magister. Les enfants, disent-ils, ne pourraient aller à l'école pendant neuf mois de l'année, occupés qu'ils sont aux travaux de la cam-

pagne, « sans lesquels leurs pères et mères se trouveraient hors d'état de pourvoir à leur subsistance. » Pendant les trois mois d'hiver où ils auraient le temps d'aller en classe, les chemins sont impraticables « à cause des neiges et du nombre prodigieux de loups et de sangliers qui habitent les bois et qui, excités par la faim, épouvantent les personnes de tout âge ». La commune de Gontaud (Gascogne) supprime le régent, « attendu qu'il n'a pas d'écoliers » (1659) ; et Mme de Sévigné, quelque trente ans plus tard, s'exprimait ainsi sur le compte de ses vassaux d'Époisses, en Bourgogne, village doté pourtant d'un instituteur : « Ce sont des sauvages, qui n'entendent même pas ce que c'est que Jésus-Christ. »

Voilà les quatre types de populations illettrées, demeurées telles du XVIIe siècle jusque vers le milieu du XIXe : ils ne veulent pas d'école parce qu'ils n'ont pas de quoi payer le maître, ou parce qu'ils ne peuvent pas se passer de l'aide de leurs enfants qui fait partie de leur gagne-pain ; l'école existe, mais elle est plus ou moins vide, et la preuve, c'est que les gens ne savent quasi rien et qu'ils ne tiennent pas à savoir quelque chose.

En Savoie, paraît-il, avant 1789, l'instituteur s'annonçait, vers la Toussaint, à son entrée dans le village, par le cri de « Maître d'école, maître d'école, » portant trois plumes à son chapeau, indice de sa triple science : la lecture, l'écriture et *la chiffre*. Cette « triple science » n'était pas très répandue ; et si l'on était obligé de choisir, en Alsace, des magisters « qui ne savaient pas écrire, » c'est que *partout* il était très difficile de trouver, non pas des instituteurs capables, mais même des instituteurs quelconques.

En principe, il faut préférer un homme du pays : « Avez à prendre garde, écrit aux consuls de Rousset (Comtat-Venaissin) un candidat à la régence, à qui devez confier vos enfants ; non à ces racailles d'Auvergnats, Narbonnais et autres lieux lointains, mais à des personnes circonvoisines qui ont quelque chose au monde. » Les titulaires restaient fort peu de temps en place. C'est la coutume ancienne, c'est la loi en Lorraine et en Languedoc, que tous les ans les écoles soient mises pour ainsi dire en adjudication ; mais partout règne une instabilité presque aussi grande.

Un matin, en se réveillant, les pères de famille constatent

le départ clandestin de leur magister, « le sieur X..., étranger et inconnu ». Les causes les moins pédagogiques interviennent dans les choix : à Bergholtz-Zell (Alsace), l'instituteur est menacé de révocation par le maire, — le « prévôt », — parce qu'il refusait d'épouser une de ses filles, mais, écrit le bailli à l'intendant, « il n'en veut aucune, parce que ce sont des harpies ».

A Crucheray (Vendômois) les habitants se réunissent (1768) et reçoivent « Antoine Basse pour remplir les fonctions de sonneur à tous les offices, l'*Angelus*, et dans le temps de l'orage, pour chanter aux offices, faire le catéchisme... et, *en outre*, sur les témoignages de la bonne conduite et capacité dudit Antoine Basse, l'avons reçu pour montrer les petites écoles, en ne se servant d'autres livres que ceux approuvés par M. le Curé... »

Avant de prendre en main la férule, ces instituteurs étaient un peu de toutes les conditions : celui-ci est un ancien bénédictin, celui-là un ex-capitaine d'infanterie, cet autre est procureur postulant de plusieurs paroisses. « Le régent, disent les jurades de Mézin, en Guyenne, enseigne très bien le latin, l'écriture et l'arithmétique... » Maître Julien Mathieu, « écrivain et précepteur » à Malestroit en Bretagne, fait représenter par ses propres écoliers l'*Histoire de Judith*, son œuvre ; c'est donc un lettré. Pendant ce temps, des consuls de Provence cherchent vainement un maître d'école « qui ait bon caractère », c'est-à-dire qui écrive bien ; des habitants du Dauphiné se plaignent de leur instituteur, « habituellement courant les vignes et les vergers, ce qui est d'un mauvais exemple ».

Rien d'étonnant que la corporation fût très mêlée au XVIIIe siècle, puisqu'elle l'était encore sous Louis-Philippe. Le conseil souverain d'Alsace, en 1736, mettait un instituteur en demeure d'opter entre son métier et celui d'aubergiste ; mais d'autres sont barbiers, tailleurs, cordonniers, boulangers, forgerons, etc. ; on trouvait parmi eux des vétérans de l'armée (1784), des garçons de métier coudoyant d'anciens théologiens, des journaliers et des violoneux. Dans cette province, — pour le dire en passant, — sauf en quelques villages de la Haute-Alsace, du Ban de la Roche et du Sundgau, où l'on a parlé de tout temps français, du moins un patois roman, l'enseignement se donnait tout entier en allemand ; un décret du 8 ventôse an II créa (sur le papier) des maîtres de langue française, en vue de « franciliser » l'Alsace, de « déraciner cette habitude

d'un idiome esclave, qui lui donnait plus de facilité de communiquer avec les satellites du despotisme ». Mais, comme nous l'ont appris les inspecteurs de M. Guizot, le français, quarante ans plus tard, était encore ignoré.

Qu'ils parlassent d'ailleurs français ou allemand, qu'ils fussent luthériens ou catholiques, le médiocre recrutement des instituteurs, en Alsace comme dans le reste du royaume, tenait à la situation misérable qui leur était faite, et cette situation rebutante venait elle-même du peu de prix que le peuple attachait à l'instruction primaire.

Très diverse d'une paroisse à l'autre et, d'une date à l'autre, dans la même paroisse, puisque chaque commune la fixait, la changeait à sa guise, la rétribution scolaire, traduite en monnaie de 1929, variait de 1 fr. 50 à 4 francs cinquante par mois pour les « abécédaires », de 2 fr. 70 à 7 fr. 60 pour les « écrivains », et de 4 fr. 20 à 12 francs pour ceux qui apprenaient l'arithmétique et la grammaire. Seulement le nombre des payants était minime, — les pauvres étaient exempts, — la plupart se contentaient d'apprendre à lire et ne venaient à l'école que quatre mois d'hiver. Enfin le recouvrement même de cette mensualité était malaisé : tel maître doit poursuivre en justice le paiement de 122 francs de notre monnaie, représentant deux ans et trois mois de salaires, « mérités, dit-il, pour avoir enseigné X... de son mieux à lire et à prier Dieu ».

L'instituteur s'attachait à obtenir de la commune un appointement fixe; des chiffres rassemblés par moi 44 pour 100 sont inférieurs à 1 000 francs (de 1929), 36 pour 100 vont de 1 000 à 2500 francs, 12 pour 100 seulement dépassent ce dernier taux. La moyenne peut ressortir à 1 500 francs *actuels*.

Or la « portion congrue », c'est-à-dire la part des revenus ecclésiastiques que les bénéficiers, « gros décimateurs », étaient tenus de réserver aux curés effectifs, — allocation si médiocre, en fait, que l'adjectif « congru » ou convenable, a dans cette acception pris le sens plutôt opposé, d'*incongru* ou insuffisant, — la « portion congrue » d'avant 1789 était de 9 000 francs actuels au nord de la Loire et de 6 000 francs dans le Midi. L'Assemblée Constituante, en laïcisant les biens du clergé, accorda aux curés un traitement uniforme de 12 000 francs, soit à peu près le chiffre *minimum* dont jouissent, d'après un décret récent, nos curés d'aujourd'hui... dans les trois départements du Haut

et Bas-Rhin et de la Moselle. On juge, par cette comparaison, que les 1 500 francs des instituteurs ne pouvaient leur donner de quoi vivre, et pourtant la loi de 1833 ne leur accorda pas davantage, puisque le chiffre de 200 francs d'alors équivalait à 1 500 francs de 1929.

C'était, il est vrai, sous Louis-Philippe, un minimum, tandis que sous l'ancien régime la moitié des maîtres d'école n'avaient pas, avons-nous dit, *mille francs par an*. Aussi ne peut-on s'étonner que tel, nouvellement engagé, s'en aille au bout de quelques mois, « ne pouvant, dit-il, vivre de ses appointements »; que tel autre, qui décampe sans mot dire, écrive aux consuls pour s'excuser d'être parti, « parce qu'il n'avait pas six écus d'assurés », — 450 francs actuels. Ailleurs, où le « précepteur » était « nourri et alimenté par les particuliers les mieux aisés », chacun pendant un mois, ce régime, qui durait depuis cent vingt ans, ayant pris fin en 1715, on accorde une indemnité annuelle de 30 livres, — 500 francs d'aujourd'hui, — à ce pédagogue, « attendu que personne ne veut plus le nourrir ».

IV

Une fois seulement, sous la monarchie, le pouvoir central eut l'air de s'occuper des maîtres d'école, pour leur concéder 150 livres — 2250 francs — de gages, par une ordonnance de 1724, purement théorique, puisque les intendants défendaient peu après de leur allouer plus de 1 500 francs, « dans les communautés les plus considérables et les plus étendues », et seulement 450 et 600 francs dans les petites. En cette ordonnance, quelques écrivains ont voulu voir l'idée première de l'instruction obligatoire que nos rois auraient eue bien avant les hommes d'État du XIXe siècle. La louange provient ici d'un zèle mal inspiré : l'ordonnance de 1724, qui confirmait et même recopiait deux autres de 1698 et 1700, était une mesure consécutive à la révocation de l'édit de Nantes. Pour assurer et contrôler la pratique légale du catholicisme par « les enfants dont les pères et mères ont fait profession de la religion prétendue réformée », il était enjoint aux personnes chargées de leur éducation de les envoyer aux écoles et *au catéchisme pour y apprendre les prières, être conduits à la messe tous les jours ouvriers, assister à tous les services divins les dimanches et fêtes.*

Les archevêques, évêques et curés devaient dresser une liste de ces enfants d'anciens protestants, afin que les parents de ceux qui n'iraient pas à l'école fussent poursuivis. Il y eut, en effet, de nombreuses condamnations à l'amende pour ce délit. « De tous les grands desseins que le feu roi, notre très honoré seigneur et bisaïeul, a formés, — disait en son préambule l'édit de 1724, aggravant les précédents, — il n'en est point que nous ayons plus à cœur de suivre et d'exécuter que celui qu'il avait conçu, d'éteindre entièrement l'hérésie dans son royaume... »

Aux textes antérieurs qu'il reproduisait, ce nouvel édit ajoutait la défense, sous peine d'une amende formidable, — 90000 francs par an, — d'envoyer élever les enfants hors du royaume. Menace impuissante, du moins pour les gens aisés : « Les protestants, disaient en 1789 les cahiers de La Rochelle, sont obligés de faire élever leurs enfants chez les nations étrangères; le nombre de ceux qui sont dans ce cas est de quarante-deux personnes dans notre ville. »

Il n'y eut pas, de la part de l'État, d'autre velléité d'instruction obligatoire sous l'ancien régime. L'opinion y eût été nettement hostile. Celle de La Chalotais, rappelée ci-dessus, était partagée par Voltaire et Rousseau. Personne n'estimait alors que l'instruction fût le droit, moins encore le devoir de tous. L'Académie de Rouen proposait sous Louis XVI la question suivante : « Est-il avantageux au bien de l'État que les gens de la campagne sachent lire et écrire? » Un abbé se prononçait pour l'affirmative; mais Sébastien Mercier, esprit très avancé pourtant et grand destructeur de préjugés, disait pendant la Révolution : « Il faut resserrer le troupeau des littérateurs au lieu de l'étendre. Je le dis hautement pour l'intérêt de la République : qu'elle ne salarie pas les instituteurs! »

Deux cahiers seulement, aux États de 1789, recommandent l'instruction obligatoire, celui de Fontaine-les-Bayeux (Normandie), et celui du clergé de Sarreguemines; ce dernier, un peu exigeant, puisqu'il veut que « Sa Majesté soit suppliée d'enjoindre aux pères et à la justice, très rigoureusement, que les enfants fréquentent l'école depuis l'âge de sept ans, et qu'ils continuent d'assister aux instructions et catéchismes de leur paroisse *jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans*, à moins qu'ils ne se marient auparavant ». La noblesse du bailliage de Clermont-en-Beauvaisis se bornait à demander « quelques moyens puis-

sants qui déterminent les pères à faire profiter leurs enfants de bonnes écoles » à établir dans les villages.

Les lois scolaires des assemblées révolutionnaires n'ont reçu d'ailleurs aucune exécution, pas plus que les décisions locales de certaines municipalités : celle du Havre, par exemple, arrêtait en 1793 que les enfants devraient, sous peine, pour les parents, de police correctionnelle, fréquenter pendant trois ans les écoles, que « l'on s'y tutoierait, » même les élèves à l'égard de l'instituteur et de l'institutrice, que « les classes commenceraient et finiraient au cri de : Vive la République ! et seraient ouvertes et terminées par des chants civiques dont la durée sera au plus d'un quart d'heure... »

Deux cents ans plus tôt, dans cette même ville (1587) « les qualités requises et les *premières conditions imposées* par les échevins, conseillers et autres officiers et habitants au maître des écoles » étaient « d'assister au service divin de l'église Notre-Dame, aux dimanches et fêtes commandées, en la grand messe paroissiale et aux vêpres, même aux prédications pour y soutenir les enfants, en toute humilité et modestie, sans faire bruit ou noise... »

Les idées avaient-elles donc tant évolué? Pas autant qu'on pourrait le croire, puisqu'en l'an VI, sous le Directoire, l'administration de la Seine-Inférieure écrivait à celle du Havre : « L'on réclame de plusieurs points, citoyens, contre un abus dont nous étions loin de soupçonner l'existence... Les prêtres et leurs ci-devant clercs se sont exclusivement emparés de l'instruction. Ils montrent, lors des visites, les livres élémentaires prescrits par les lois, mais ils ne s'en servent point pour leurs élèves. Il arrive même que les enfants abandonnent les écoles républicaines pour celles que tiennent les ministres du culte catholique. »

L'année suivante (an VII) une autre circulaire se plaignait plus vivement encore que « l'on professe impunément dans les écoles libres les maximes les plus opposées à la constitution et au gouvernement. La *coupable prospérité* de ces écoles semble croître en raison de la perversité des principes qu'on y enseigne... »; ces maisons sont « les repaires où le fanatisme alimente encore le feu de ses torches mal éteintes, où l'hydre des préjugés va cacher dans l'ombre ses cent têtes abattues ! »

La guerre religieuse entre l'État et l'Église, que le Concor-

dat devait apaiser pour un temps, n'avait pourtant pas été déclarée par le clergé. L'ordre ecclésiastique s'était montré, dès le début de la Révolution, résolument partisan de ce qu'on nomme aujourd'hui l'enseignement *civique*. Le clergé de Montfort-l'Amaury veut que « les enfants apprennent par cœur les résolutions par lesquelles l'Assemblée nationale constatera les droits de la nation »; celui de Castelmoron d'Albret propose un « bréviaire catéchisme national »; celui du bailliage de Caen demande « des ouvrages élémentaires sur la morale et le droit public de la France »; plusieurs suggèrent « que la Constitution soit lue plusieurs fois par an, au prône, qu'elle fasse l'objet d'un livre pour l'éducation de la jeunesse, afin que chaque citoyen connaisse ses droits ainsi que ses devoirs » et que les Français « apprennent à connaître, à respecter et à chérir leurs lois ». Ce n'est pas là le langage de factieux.

L'État révolutionnaire ne devait point user de réciprocité; il interdit l'enseignement religieux même à côté de la morale civique : à l'instigation de la société des Sans-Culottes, est faite une visite des écoles d'Auxerre (1794); « chez la citoyenne Chapotin, écrit l'inspecteur, les principes enseignés sont bons, plusieurs enfants connaissent la Déclaration des droits de l'homme; mais sur les tables ont été trouvés des Évangiles et des Catéchismes. Nous l'avons engagée à les faire disparaître de son école, ainsi que les tableaux, l'un entre autres représentant le ci-devant Christ. »

Deux ans plus tard les livres du culte furent rigoureusement proscrits par la loi sous peine de destitution; ils ne disparurent pas cependant, un rapport du conventionnel Lakanal le confesse : « Il faut le dire, *la volonté impérative des parents a forcé* presque tous les instituteurs des campagnes de s'en servir pour leurs enfants. L'éducation républicaine en est écartée par l'esprit superstitieux des parents et des instituteurs. »

Le clergé qui, dans certains de ses cahiers de 1789, déplorait que « l'insouciance des parents sur ce grand objet, l'éducation religieuse, devient chaque jour plus marquée » (Nivernais), n'était donc pas fondé à se plaindre; il protestait pourtant que « le moyen de réformer les mœurs dans ce royaume c'est de ranimer l'esprit de la religion qui s'éteint tous les jours » (Bourges). Et comme « *la chose du monde la plus à craindre* est *la diversité des sentiments sur la religion* dans les institutions

de la jeunesse, il faut que les protestants ne soient pas admis à enseigner, qu'aucun maître ne puise être agréé, même pour les premiers éléments, sans faire profession de la religion catholique et de la plus pure orthodoxie...; que les curés fussent chargés de l'inspection, de peur qu'il ne se glisse des instituteurs non catholiques. » Ainsi s'expriment les clergés de Besançon, Autun, Montargis, Dourdan, Annonay, etc., avec la tranquille intolérance de gens qui savent être d'accord avec la majorité de leurs concitoyens.

Car l'instruction, qui n'était ni gratuite, ni obligatoire, était bien moins encore laïque. Si l'on peut soutenir que l'ancienne école était « libre » vis-à-vis de l'État, — du moins en fait, parce qu'il ne s'en occupait pas, — elle dépendait étroitement de l'Église. Et l'opinion le voulait ainsi; au « chantre » de la cathédrale appartient de par son office, comme délégué de l'évêque, la collation des écoles du diocèse. C'est le droit commun de toute la France et, du reste, des pays voisins. Il en était ainsi à Genève jusqu'à la veille de la Réforme. Et le lendemain de leur triomphe, là où ils se trouvaient les plus forts, comme en Gascogne sous la protection du roi de Navarre, les Huguenots agirent de même.

Pour la poursuite de l'hérésie l'autorité *civile* était aussi passionnée que les clercs : les États de Languedoc, qui déclaraient, en 1575, qu'« en aucun cas le régime de la liberté de conscience ne peut être appliqué », furent bien forcés, sous le régime de l'édit de Nantes, d'admettre au partage les protestants en raison de leur nombre ; mais là où les catholiques étaient en majorité, c'est-à-dire dans les dix-neuf vingtièmes du royaume, il fut interdit aux consistoires d'ouvrir des écoles publiques. On permit seulement aux maîtres approuvés par eux « d'enseigner dans les maisons privées sans dogmatiser ni catéchiser ». Une sentence de Rouen défendait aux pères et mères de la religion réformée d'empêcher les enfants d'aller dans les écoles catholiques; une autre sentence, de Paris, déclare même qu'on peut les forcer d'y aller. Après la révocation ce fut, comme on l'a dit plus haut, une règle générale pour les enfants des « nouveaux convertis ».

Une province fit exception : l'Alsace, où la monarchie s'abstint, par politique, de tout changement au statut religieux, comme d'ailleurs aujourd'hui la République, qui ménage les

catholiques là où l'ancien régime ménageait les protestants. Le seul prosélytisme que l'on s'y permît concernait les bâtards qui, disait-on, devaient être de la « religion du Roi », lequel était censé leur père. Au nom de cette vieille coutume du droit féodal, en janvier 1791, dix-huit mois après la prise de la Bastille et la Déclaration des droits de l'homme, on obligeait encore les protestants, ayant des enfants illégitimes, à les faire élever dans la religion catholique. Sauf ce détail, les consistoires, en Alsace, avaient dans les paroisses protestantes les mêmes droits, la même autorité sur les maîtres d'école et les mêmes prétentions que les évêques. Et l'instruction *profane* n'était qu'une bien modeste annexe de l'instruction religieuse des différents cultes, aussi bien luthérien et calviniste que catholique. A Strasbourg, en 1784, sur 24 heures de classe par semaine, la moitié était consacrée à l'enseignement de l'histoire sainte et du catéchisme; la lecture dans le recueil de cantiques ou les livres saints occupait 5 heures, l'écriture 3 heures seulement, la récitation et le calcul 2 heures chacun.

Les instituteurs étaient à la fois chantres, organistes et sacristains; après le vote de la Constitution civile du clergé, ils prirent parti d'une façon générale pour les prêtres réfractaires, ce qui amena de bien singuliers procès : par exemple, le maître d'école de Stundwiller, ne voulant pas assister le curé *assermenté*, répond (1791) « qu'il est constitué pour l'instruction des enfants de la commune et non pour le service de l'Église ».

Mais le Directoire révolutionnaire du chef-lieu, — la préfecture d'aujourd'hui, — lui signifie que les « *fonctions d'un maître d'école de campagne doivent s'étendre aussi à servir les curés* dans leurs fonctions pastorales », sous peine de destitution, et, sur le refus persistant de ce magister, l'autorité républicaine le chasse de l'école, puisqu'il refuse de faire aussi le métier de sacristain. D'autres sont destitués pour avoir refusé de servir la messe du curé constitutionnel *et même condamnés à huit jours de prison* ; ou bien on les oblige à payer un servant de messe, un collègue qui les remplace.

Les temps ont changé, dira-t-on, mais pas partout; puisqu'en 1910, — quatre ans avant la guerre, — M. Reuss écrivait que « l'indépendance des fonctions d'instituteur du service et des cérémonies *d'un culte quelconque*, que la Révolution se flattait d'inaugurer en 1793, *n'était point encore réalisée en Alsace* ».

V

Dans l'histoire de ce que nous nommons le « goût de l'instruction », il n'est pas d'évolutions, — et même de révolutions, — si rapides et si profondes que celles qui, en cinquante ans, de 1830 à 1880, ont fait de ce peuple indifférent et même réfractaire à l'école, un peuple heureux de *s'obliger légalement* à la fréquenter et de lui ouvrir sa bourse, — en approuvant l'inscription pour elle au budget des plus larges crédits, — et qui ont fait de cette même France, si profondément catholique que le catéchisme était, ou semblait être, à ses yeux le principal objet de l'instruction depuis des siècles, une France brusquement résolue à proscrire la religion de l'école laïcisée par son vote. Les causes de ces deux évolutions, — bien que n'étant pas sans rapports entre elles, — veulent être étudiées à part.

Il en fut de la masse rurale au XIXe siècle ce qu'il en avait été de la bourgeoisie au commencement du XVIIe. Enrichi par l'énorme hausse des terres depuis 1520 jusqu'à 1600, le citadin, transformé au moral comme au physique de Louis XII à Henri IV, voulut alors un collège pour que son fils apprît le latin. Le peuple au contraire restait pauvre encore au début du règne de Louis-Philippe ; plus pauvre peut-être qu'à la fin de l'ancien régime ; la population s'était accrue plus que la production et le prix de la vie avait augmenté plus que les salaires.

La révolution *politique* de 1789 n'avait rien changé à cet état de choses, parce qu'on ne fait pas du *pain* avec des *lois*, mais seulement avec de la science. Or, la première République, l'Empire et la Restauration n'avaient profité d'aucune des découvertes qui devaient illustrer ce grand XIXe siècle ; les seules dont le génie humain avait jusqu'alors soulevé le voile demeuraient dans cette enfance ingrate, obscure, où végète toute invention nouvelle jusqu'à l'heure où, mise en pleine possession de ses organes, la science, qui l'a créée et l'a fait vivre, la livre à l'industrie qui en vivra.

On a vu, par le rapport des inspecteurs de 1833, que c'est toujours leur manque de ressources qu'invoquaient les paysans pour rejeter l'école comme un luxe inutile. Veut-on se faire une idée des conditions d'existence d'un prolétaire de ce temps? Martin Nadaud, garçon maçon de la Creuse, mort questeur de

la Chambre des députés, nous a conté son premier voyage à Paris où il fit son entrée (vers 1830) dans le panier suspendu entre les roues, à l'essieu de la « patache » d'Orléans, qu'il partageait avec trois camarades. Son père, maçon lui-même, ayant souffert de son ignorance qui l'avait toujours maintenu « le nez dans l'auge », avait rudement bataillé pour lui faire apprendre à lire : « Ni mes frères, ni toi, ni moi, objectait le grand-père, n'avons jamais appris nos lettres et nous avons mangé du pain tout de même. » A peine commençait-il à épeler que les plaintes redoublaient de la part des ascendants, attendu que « le petit a déjà coûté douze francs et que les brebis sont mal gardées ».

Parmi des populations animées d'un pareil esprit, on pense combien peu populaire dut être la loi qui faisait de l'école une dépense obligatoire. En 1834, il fallut *imposer d'office plus de 15000 communes* — la moitié du royaume — qui n'avaient rien voulu voter pour l'instruction primaire; en 1844, on dut encore en imposer près de 3000 récalcitrantes. A titre de comparaison, le nombre des impositions d'office était de 3 en 1889.

Malgré les efforts de l'État et les sacrifices pécuniaires qu'il s'imposa pour la formation et le traitement des maîtres, pour l'amélioration des locaux, — en 1867, il n'y avait plus que 658 communes dépourvues d'écoles, — les progrès furent d'abord assez lents. Un rapport de M. Duruy, publié par le *Moniteur universel*, constatait qu'en 1863 « plus du cinquième des enfants ayant l'âge scolaire n'avaient pas encore paru à l'école et que, *sur 100 écoliers, 40 en sortaient ne sachant rien* ». Le même ministre, dans un autre document officiel, mentionnait comme moyenne générale des époux qui, en 1866, n'avaient pu signer, 33 pour 100.

Après la guerre de 1870-71, des personnages politiques se plurent à répéter — et, ce faisant, ils n'étaient pas fâchés de jeter le blâme sur les régimes déchus — que, si l'Allemagne avait été victorieuse, elle le devait à la supériorité de son enseignement, comme si l'instruction était, par elle-même, génératrice de force morale et de vertu civique et comme si, dans le passé, nombre de populations cultivées n'avaient pas été asservies par des races incultes. « On oublie, disait à propos de cette singulière thèse, M. Bersot, un universitaire non suspect, que pendant bien des années, nos soldats ont été assez faibles

sur la lecture, l'écriture, l'orthographe et la géographie, que pourtant ils sont allés dans plus d'un pays et qu'ils ont su trouver leur chemin. »

Mais ce ne sont ni les encouragements de l'État, ni les articles ou les discours de publicistes zélés pour la diffusion de l'instruction qui ont brusquement contribué à la répandre, c'est *la révolution économique* qui, par le développement inouï de toutes les sortes de production, a transformé l'état matériel des classes laborieuses et créé une sorte d'enrichissement universel. Précisément parce qu'il était universel, cet enrichissement ne frappait pas autant que des fortunes exceptionnelles; on s'aperçoit moins de la déclivité de la côte lorsque tout le terrain environnant, à perte de vue, monte en même temps que la route. Mais qu'on y réfléchisse : c'était la première fois dans l'histoire de France et même dans l'histoire de l'humanité, que la création des richesses opérait au profit de la masse; simplement parce qu'il n'avait jamais si soudainement apparu une profusion telle d'aliments, de vêtements, de lumière, de combustible, de marchandises diverses, offertes par suite à si bas prix que le plus humble salarié pût en jouir.

Dans cette ambiance, l'instruction devint très vite pour lui un luxe désirable, puis un besoin. Malgré l'invention de l'imprimerie, le livre était demeuré trop cher pour se répandre. Sût-il lire, le paysan n'avait rien à lire. L'invention des presses à vapeur, celle du papier de bois, d'où la création des journaux à bon marché, ont suscité la lecture universelle.

De même l'écriture : à qui écrire? Envoyer ou recevoir une lettre était un événement dans les campagnes jusqu'au milieu du règne de Louis-Philippe, où nombre de petites villes ne possédaient ni bureaux, ni distribution journalière. Quant aux simples communes rurales, la plupart se contentaient d'*une distribution par semaine.*

A Peyreleau (Aveyron), où le facteur passait *tous les huit jours*, une délibération du conseil municipal s'exprime ainsi en 1832 : « Le service actuel des postes suffit aux besoins; le service journalier ne serait *d'aucun avantage.* » En 1843, ce chef-lieu de canton fut doté d'une receveuse; en 1850, il eut deux facteurs. En 1910, il en avait huit et en demandait deux de plus, « indispensables », disait-il. Il recevait, de différentes directions, quatre courriers par jour. L'histoire de ce village est

celle de toute la France; le goût de l'instruction suivit une marche parallèle au progrès de l'aisance et du bien-être.

Le « goût » de l'instruction *religieuse* paraît avoir suivi une marche inverse : on entend dire fréquemment, parmi nous autres catholiques, que « l'école sans Dieu a déchristianisé la France »; ce n'est pas exact. C'est *au contraire parce que la majorité des électeurs de 1880 n'étaient pas chrétiens*, ou, tout en l'étant au fond, n'avaient pas souci de défendre leur religion, qu'ils ont voté la laïcité sous une forme qui chassait Dieu de l'école. Or, tous ces électeurs et tous ces députés de 1880, urbains ou ruraux, riches ou pauvres, bourgeois et prolétaires, *tous sans exception*, sortaient d'écoles et de collèges où ils avaient reçu ce qu'on estimait la meilleure instruction religieuse, c'est-à-dire appris le catéchisme, *partout obligatoire jusqu'alors*, et leurs pères avant eux depuis des siècles. Sans imiter la Restauration qui, par une ordonnance de 1816, avait mis l'instruction primaire complètement entre les mains du clergé et chargé le curé, président de droit du comité cantonal, de la surveillance de l'école, les gouvernements de Louis-Philippe et de Napoléon III avaient conservé à l'enseignement de la religion sa place d'honneur et rien n'avait été changé depuis la République de 1870, où l'Assemblée nationale avait même cru bon de déclarer d'utilité publique l'érection de la basilique du Sacré-Cœur. Ce n'était donc pas d'« écoles sans Dieu » que sortait la génération d'adultes qui institua et confirma par ses votes la laïcité.

Ce que peut une population déterminée à faire prévaloir ses goûts en matière d'instruction, nous le voyons en Alsace-Lorraine, où catholiques, protestants et juifs, divisés de croyance, mais unis dans une commune volonté de maintenir l'enseignement des cultes qu'ils pratiquent, ont refusé d'appliquer dans les écoles publiques de trois départements français une loi en vigueur dans les quatre-vingt-six autres. Les électeurs de ces quatre-vingt-six départements n'eussent pas eu besoin de tant d'énergie, il y a bientôt cinquante ans. Il leur eût suffi de ménager aux curés, dans l'école primaire, la faculté dont jouissent les aumôniers, dans les lycées de l'État, de donner l'enseignement religieux à ceux qui souhaitent le recevoir. Or, la majorité de nos concitoyens ne l'a pas voulu.

A quels sentiments obéissait-elle donc? Avait-elle, sans

qu'on y prît garde, perdu la foi chrétienne et cessé même de croire en Dieu? Agissait-elle ainsi par haine vis-à-vis de l'Église, ou simplement pour la cantonner dans son domaine spirituel, en lui interdisant cette ingérence dans l'État que les modernes ont baptisé « cléricalisme » et le peuple « gouvernement des curés », équivalant à peu près à ce qu'on nommait jadis « théocratie »? Depuis la chute de l'ancienne monarchie, l'Église et l'État, remariés par le Concordat de 1801, vécurent souvent sous le régime de la séparation... de cœurs; jusqu'à ce que cette union, trop orageuse pour n'être pas stérile, se rompît par le divorce de 1905.

L'Église se trouva libre et pauvre, chassée du budget et des presbytères, gardant seulement le droit de célébrer la messe avec des calices inventoriés. Cependant sa dignité dans la misère déconcerta ceux qui croyaient la prendre par la famine et força l'estime des indifférents. Mais ces « indifférents » demeurèrent tels, et si l'école laïque, passionnément attaquée et défendue, a été confirmée par les votes périodiques des électeurs depuis un demi-siècle, c'est évidemment que ces indifférents ou, si l'on veut ces chrétiens passifs, forment la majorité de la nation.

Notre religion est-elle donc menacée de périr, ou n'est-ce pas plutôt que nous n'avons pas su l'enseigner? Cette masse rurale, supposée chrétienne et qui ne l'était qu'en apparence, avait eu jusqu'à nos jours ce qu'on nomme « la foi du charbonnier ». Or la foi du charbonnier n'est bonne... que pour le « charbonnier », et maintenant il n'y a plus de « charbonnier ». Il faut passer de la foi d'ignorance et de routine à la foi d'intelligence et de volonté. Les évolutions de la conscience étant assez longues, celle-ci durera sans doute plus d'un siècle, mais les récriminations et les malédictions contre l'État et ses instituteurs actuels n'avanceront à rien.

Les instituteurs, qui aujourd'hui ne font pas partie du corps universitaire, gagneraient beaucoup à y entrer; nommés par le recteur et soumis à la même autorité que les professeurs de collèges, de lycées et de facultés, ils auraient plus d'avenir devant eux et échapperaient ainsi aux prises directes de la politique. Leur mentalité se ressentirait sans doute de cette communion avec des hommes uniquement voués aux lettres et aux sciences. Mais, en somme, l'État contemporain, organe de la

majorité, en reflétera toujours les passions, en subira les exigences et en exécutera les volontés.

Le pays aura les instituteurs qu'il voudra, comme il a le gouvernement et le parlement qu'il lui plaît avoir. Ne prenons donc pas les effets pour les causes. Il y a bien des manières d'entendre et de pratiquer la « laïcité ». L'Église catholique s'en accommode en fait aux États-Unis, où le pouvoir civil ne lui est pas contraire. En France, où la Papauté, après de longs et laborieux efforts, a réussi à soustraire le clergé à la mainmise des partis, rien n'empêche d'augurer la fin d'un état d'hostilité dont les catholiques ont eu longtemps à souffrir.

Seulement la paix religieuse ne rendrait pas, à la majorité des citoyens français, la foi qu'ils ont perdue. C'est au clergé, à notre admirable clergé, que cette mission incombe. Pour la remplir avec succès, peut-être modifiera-t-il la forme de son apostolat parmi l'enfance et donnera-t-il à l'Évangile le pas sur le catéchisme qui ne répond plus suffisamment, *à lui seul*, aux besoins spirituels des générations incrédules d'aujourd'hui.

Nombre d'ecclésiastiques éminents, des évêques, ont été frappés de ce fait. Abrégé de théologie, dont la rédaction fut ordonnée par le Concile de Trente au lendemain du protestantisme, le catéchisme est excellent pour préciser, pour fixer la foi de ceux qui croient, ou veulent croire, comme les gens du XVIIe siècle. Mais la théologie, qui par elle-même n'a guère fait de conversions, ne saurait donner la foi, *ni le goût de la foi*, à cette jeunesse contemporaine qui récite le catéchisme et pour qui le Christ demeure un inconnu. Ils ne l'aiment pas, parce qu'ils ne le connaissent pas *personnellement*, qu'ils ne l'ont jamais fréquenté ni entendu sortir de sa bouche les enseignements de tendresse et de bonté, dont l'humanité a vécu depuis son passage et dont ses pires ennemis actuels eux-mêmes sont inconsciemment imbibés. Peut-être, s'ils étaient plus familiers avec les textes évangéliques, diraient-ils aux Pharisiens comme l'aveugle-né qui a recouvré la vue : « Comment se fait-il que vous ne sachiez d'où il est et que pourtant il m'ait ouvert les yeux? »

GEORGES D'AVENEL.

AU CŒUR DE L'ANATOLIE

III[1]

AUX BORDS DU TIGRE

ADI YAMAN

Un village d'aveugles. — Adi-Yaman, bourgade de 4 000 habitants, serrée autour d'une colline, s'adosse aux dernières vagues du Taurus et regarde la plaine sans limites : Ourfa, le désert de Syrie... En arrière, les cimes s'effilent sur le ciel pâle; la haute pyramide du Nemrout Dagh dresse une pointe régulière qu'on nous dit édifiée par les hommes pour appuyer une série de statues gigantesques. Quel regret de n'avoir pas le temps de monter jusque-là !

Du sommet de la colline, sur l'esplanade de la citadelle disparue, nous regardons le crépuscule éteindre les blancheurs des mosquées. Les quatre minarets, décorés de sculptures sous leur galerie, et dont l'un penche, boivent les restes de clarté. Un peu à l'écart, isolées autour d'une église sans clocher, ces façades soignées, pierres et torchis, longues fenêtres en arc, appartiennent aux Syriens catholiques.

De l'autre côté de la colline, la ville musulmane descend les rampes et se répand sur la plaine. Je suis des yeux la course des petites maisons d'argile, à la fois éphémères et éternelles : les rues de Babylone devaient ressembler à celles d'Adi-Yaman.

Les toits en terrasse sont si rapprochés qu'il serait facile de passer de l'un à l'autre en suivant les chemins de ronde des

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet et 1er août.

hautes enceintes de pisé et de surprendre les secrets les plus jalousement enfermés. Mais voici qu'à cette heure, sur la toiture de cette ville qui, tout à l'heure, semblait morte, on distingue des mouvements insolites, une agitation silencieuse gagnant de terrasse en terrasse. Par les ouvertures qui dessinent des trous d'ombre sur les revêtements de torchis, des têtes se haussent, des silhouettes émergent; des jupes remuent, vont et viennent, des tapis s'étalent, des mains habiles jettent des toiles sur des cadres de bois, ajustent des couvertures en manière de paravent. Les plus pauvres se contentent, comme les cigognes, d'une touffe de roseaux secs. Bientôt les nichées humaines s'allongent et s'endorment sous les étoiles.

A peine les quatre minarets se colorent-ils au soleil levant, qu'Adi-Yaman est accablée de lumière et de chaleur. Les grands vents du plateau ne visitent pas la bourgade brûlante au bord de sa plaine, abritée par les rochers du Taurus qui l'enveloppent de leur réverbération.

Mais de cette lumière prodiguée, une partie des habitants ne s'aperçoivent point : ils sont aveugles. Le 90 pour 100 de la population de cette région accuse des yeux malades, lentement détruits par le trachome. Et cela, de tout temps, puisque déjà au premier siècle de notre ère, le médecin Dioscoride, qui naquit non loin d'Adana, donnait le nom de trachome à cette conjonctivite granuleuse, répandue surtout dans l'Anatolie du sud-est, en Syrie, en Afrique du Nord. Aujourd'hui on n'est guère plus avancé qu'au temps de Dioscoride, on ignore l'agent pathogène du trachome. On sait que cette infection est virulente et très contagieuse, que les mouches la transmettent, que les larmes des malades sont empoisonnées. On essaie de lutter, de soigner; la Turquie, dès 1925, a entrepris la lutte en créant à Malatia un hôpital spécial de vingt lits, une polyclinique, des équipes mobiles d'infirmiers qui visitent les districts.

Adi-Yaman a son dispensaire... Mais comment empêcher la contagion de se répandre? Comment séparer les enfants malades des enfants sains et déjà condamnés? Tous les villages kurdes aux alentours sont atteints. On se représente l'unique chambre, livrée aux mouches, où la famille dort sur la même couverture.

On ne peut faire un pas dans les rues d'Adi-Yaman sans rencontrer des êtres qui vont à pas incertains, en s'appuyant

aux murs. Leurs yeux sont morts, disparus entre les paupières rapprochées; on voit passer de petits aveugles conduits par une sœur aînée, malade aussi, la démarche déjà vacillante; des mères qui portent un nouveau-né, aux prunelles coulantes, aux cils souillés, où des mouches s'acharnent.

Des gamins se rassemblent autour de nous : yeux clignotants qui s'éteindront bientôt, visages sans joie, gestes hésitants; ces petits lèvent le menton pour mieux saisir un rayon de cette lumière qui déjà leur échappe. Beaucoup ont leurs paupières badigeonnées d'un rouge vineux, le remède qu'on leur applique et qui guérira peut-être les moins malades. Mais ils sont tant!

DIARBÉKIR, LA VILLE NOIRE

L'Euphrate. — De Malatia à Diarbékir « sept jours de marche ». Et la route est si difficile que le chauffeur exige que l'on couche à El Aziz, au tiers du chemin.

La ramification du Taurus défendant Malatia étage une succession de seuils de plus en plus élevés, jusqu'à cette minute impressionnante où apparaît, immense et vide, la plaine de l'Euphrate, étendue au pied des hautes chaînes et seulement occupée par le fleuve légendaire. Sans hâte, il déploie ses longues courbes d'argent qui luisent dans la profondeur. Il promène de la lumière d'un bout à l'autre de l'horizon. Il divague paresseusement : l'infini des terres lui appartient.

Nous descendons vers lui, le rejoignons, le traversons sur un long pont de planches, terminé par une porte qu'on ferme, la nuit tombée.

L'Euphrate coule au ralenti, laissant découvertes de grandes étendues de gravier. Très clair, d'un bleu léger où transparaît le gris des sables, il roule avec majesté ses eaux qui nous paraissent abondantes et inépuisables après l'aridité des plateaux désertiques. La route passe en corniche au-dessus de son lit qui se resserre. Ses eaux deviennent glauques et profondes. Les montagnes rapprochent leur chaos de rochers. L'Euphrate tourne court à l'entrée d'une gorge étroite, s'engouffre entre de hautes parois sombres. Nous le regardons s'éloigner. Une vallée montante nous emporte à l'assaut d'une autre chaîne. Nous ne le voyons plus.

El Aziz apparaît au centre d'une vaste étendue baignée

d'azur. Ville neuve au pied de la colline qui dresse les ruines de l'ancienne Kharput.

Le défilé du Tigre. — La route ne quitte plus les sommets et suit une série d'arêtes qui tournent entre des abîmes. Elle flirte entre deux plateaux qui s'enfoncent à des distances infinies.

Voici qu'à droite se déploie un ovale d'un bleu frémissant, le lac Gueldjik, sauvage, aux rives désertes, comprimé entre des chaînes pelées; c'est là, derrière ces montagnes, que le Tigre prend sa source. A gauche se creuse une plaine où l'Euphrate, sortant d'un défilé, étire ses courbes miroitantes. Tour à tour, et parfois simultanément, s'offrent le fleuve fuyant dans le lointain et le lac clos, qui semble tirer à lui tout le rayonnement du ciel.

Le Tigre est né.

Au fond de la gorge où nous entrons, il roule ses jeunes eaux limpides, sur un lit trop large pour lui, brodé de fils de verdure. L'escarpement des montagnes ne laisse même pas s'insinuer une terrasse; elles sont tourmentées, fissurées : l'eau des pluies doit descendre en avalanche le long de ces parois. Le versant que nous suivons est à peine moins rapide. La route s'accroche comme elle peut aux aspérités, surplombe le gouffre, accomplit d'effroyables virages. Nous nous enfonçons avec le Tigre dans un dédale de gorges tournantes, d'un rouge ferrugineux, interrompues par des perspectives toutes droites, et l'on voit le fleuve tendre son flot transparent entre ces murailles de rochers. Solitudes infernales où la mort s'installait à son aise, repaire préféré des brigands, autrefois.

Des brigands, on en rencontre encore, sur ces routes de l'Est. Mais ils sont encadrés de gendarmes et de fusils chargés. Leurs poignets réunis dans le dos par des menottes énormes, pesant à leurs épaules, ils ont l'allure fatiguée de pauvres hères trahis par la chance. Ils vont, les yeux à terre, indifférents à leur domaine. Sans doute le Tigre ne les reconnaît plus.

D'où lui viennent ces eaux plus vigoureuses? Il ne se contente pas d'humecter le mince cordon de saules penchés sur lui. Sitôt que la rampe au-dessous de la route s'infléchit, des fouillis d'arbrisseaux et de vignes sauvages se logent dans

les creux. Et voici, au fond d'un ravin, tout un verger inextricable, des noyers, des figuiers, reliés par des cordons de vignes, poussés là, dans l'haleine du fleuve.

Brusquement la montagne d'en face se met à flamber. Au lieu des ocres monotones, elle se couvre de bronze et d'or, de chrome et de pourpre. Et elle s'écarte, livre passage à une gorge latérale, très étroite, bordée par un village et des constructions modernes qui paraissent égarées au sein de ce désert en feu. C'est Arghana, dont les mines de cuivre se classent entre les plus riches du monde, et qui, naguère, envoyait ses minerais jusqu'en Perse. Elles semblent à demi abandonnées. Nul doute que les caravanes de petits ânes n'arrivent plus à lutter avec les moyens de transport modernes.

On dirait que tout le cuivre de cette montagne est répandu sur les pentes, rutile au bord de chaque arête, descend jusqu'au Tigre en coulées précieuses. Et le Tigre lui-même est chargé de cuivre, il roule de lourdes eaux jaunes et dorées. On dirait que la chaleur écrasante de ce matin de canicule devient soudain visible... On dirait... Mais comment dire la puissance de cette floraison minérale, les fastes de la lumière jouant sur ces flancs de métal, les accords éclatants rompus par les sourdines des gris verts et des gris bleu, qui reposent un instant le regard ébloui ?

Le cirque de cuivre rose s'éloigne. D'autres défilés nous recueillent, nous portent à d'autres cols. Montagnes couleur de lie de vin, rochers violets, cimes bleues multipliées à l'infini. En arrière, dans l'extrême lointain, les chaînes du Taurus élèvent des forteresses de plus en plus hautes, à peine visibles sur l'azur.

La route, à présent, suit une série de sommets crayeux dont le moutonnement remplit tout l'horizon. Et puis, tout à coup, la montagne s'arrête net au bord du désert. Ses derniers ressauts vont mourir dans l'immense étendue, océan d'azur où passe encore une vague attardée, une coulée de basalte toute noire. Nous plongeons dans la chaleur torride, nous rejoignons un sol normal, difficile, hérissé de rochers et de pierres, mais où l'on n'a plus à disputer ses chances entre deux abîmes. On retrouve des traces humaines, les tentes des nomades : des étoffes tendues par des cordes au-dessus de palissades en roseaux. Le chauffeur, à bout de forces, me passe le volant.

Une ombre se lève dans le lointain, se précise, devient cubique et rigide comme un îlot de pierre bleue. D'instant en instant, elle apparaît plus foncée. Bientôt les yeux identifient une haute muraille sombre, développant impérieusement ses crénelures, flanquée de tours, jaillie du sol, sans rien qui dépasse, sans une maison imprudente laissée au dehors, rien qu'un aqueduc qui pousse à perte de vue ses arches grises, — l'enceinte noire d'une ville fermée comme une prison, solitaire, méfiante, et qui se défend contre l'agression du désert, Diarbékir.

La forteresse noire. — Une cohue de petits ânes, de chameaux, de femmes et d'hommes, la tête enveloppée de voiles blancs, campent aux abords de la citadelle formidable. Qu'attendent-ils sous le soleil pesant? Sans doute le papier mystérieux que leur délivrera le fonctionnaire veillant devant la porte, — un arc clair, inséré dans la muraille, au-dessous d'une inscription coufique, entre deux tours, deux donjons édifiés par des géants.

Diarbékir, l'ancienne Amida, Kara Amid, Amid la Noire comme on l'appelait au moyen âge à cause de son rempart en basalte, tasse à l'intérieur ses maisons de pierre, ses mosquées, ses églises en ruines, ses rues tortueuses qui s'efforcent de prendre le moins de place possible. Rien que des moellons, des dalles, des pavés, des façades aux frises couleur d'ébène, sans verdure, sans jardin, si ce n'est l'étroit jardin municipal, alignant les tables d'un café dans l'ombre restreinte des jeunes arbres.

On demeure interdit devant la grandeur de cette muraille noire qui étreint la ville entière. Jusqu'à ce jour, je n'avais vu en Orient que des citadelles en partie ruinées. Même les tours d'Angora dominent des amas de décombres. Et celle-ci se dresse dans toute sa force intacte. Elle s'offre à nos regards, telle qu'elle s'offrait à ceux des combattants du VIe siècle, des voyageurs du XIe.

Diarbékir a gardé ses murailles, construites en gros blocs assemblés à joints vifs, ses courtines, son parapet crénelé, son chemin de ronde, ses quatre portes correspondant aux quatre points cardinaux, ses quatre-vingt-deux tours. Contraint par les nécessités de la guerre, Mustapha Kémal décida de faire

abattre un pan de l'enceinte. Il dut y renoncer : ce massif défie les forces humaines. Il n'a fallu rien moins qu'un tremblement de terre pour effondrer l'une des tours.

Ce n'est pas seulement à cause de ce caractère de puissance que ces murailles devraient demeurer intangibles : c'est aussi pour les trésors d'épigraphie déroulés le long des courtines, au-dessus des portes, au flanc des tours : inscriptions coufiques, arabes, turques, ottomanes, parfois décorées de rinceaux, souvent encadrées par des lions et des aigles. Chaque conquérant, en réparant la muraille, expliquait et signait l'œuvre accomplie au nom d'Allah. Ces inscriptions relevées et traduites (1) ont permis de suivre l'histoire compliquée et tumultueuse d'Amida.

Et il y a encore tous ces détails naïfs et charmants épars d'un bout à l'autre du formidable appareil de guerre : à droite et à gauche de la porte de Kharput, les niches à colonnettes inscrivant dans leur arc une coquille sculptée, ces tigres et ces buffles de pierre qui sont là comme des gardiens enchaînés ; le pur fronton de la porte d'Alep dont la moulure protège des caractères coufiques autour d'une tête de taureau élevant un aigle entre ses cornes ; et cette porte de Mardin aux vantaux de fer garnis de clous, qui s'ouvre magnifiquement sur le Tigre déployé au pied des escarpes de roches noires, le Tigre, devenu large et profond entre ses rives hautes tout occupées par des jardins.

La porte franchie, on le suit des yeux sur la plaine vide. Un pont antique, aux arches rapprochées, l'enjambe. Et puis plus rien, son ruban d'azur pâle seul vivant à travers l'étendue. Il est en marche vers le sud. On voudrait s'enfoncer avec lui dans ces mystères du lointain.

Au pied des énormes tours rondes qui défendent la porte, des nomades campent parmi les stèles d'un très vieux cimetière. Couchés sur le sol brûlant, ou adossés aux marbres funéraires, ils ne cessent de contempler le fleuve, et je crois retrouver dans leurs regards cette même nostalgie qui embue le mien. Seulement eux pourront céder à leur désir.

Sans doute le mieux logé de tous les valis d'Anatolie est celui de Diarbékir. Son palais, de pierres noires et dorées, en

(1) *Amida*, matériaux pour l'épigraphie et l'histoire musulmanes du Diyar-Bekr, par Max van Berchem.

amont de la porte de Mardin, appartient à un premier système de fortifications. Les fenêtres surplombent le Tigre. Du jardin en terrasse, on le voit venir de très loin, descendu de ses montagnes, allongé à travers la plaine, dont les ors s'appellent d'une rive à l'autre.

Les rues. — Il est amusant de flâner dans ce lacis de ruelles. Les maisons rapprochées, aux parements de pierres noires, d'allure féodale, hérissées de gargouilles, ont une physionomie noble et secrète. Les portes sculptées, le détail des façades rappellent d'anciennes magnificences. Toutes se défendent contre l'embrasement du soleil. Les cours étroites entre de très hauts murs guettent la fraîcheur d'un bassin circulaire, le luxe préféré des belles demeures d'Amida.

Chez ce bey qui nous offrit à déjeuner, je regardais une suite d'échafaudages à paliers superposés montant à ciel ouvert, et où l'on accédait par des échelles.

— C'est là que nous dormons, expliqua-t-il. Moi, je dors tout en haut.

Chaque soir, les maisons se vident de leurs habitants qui s'installent sur leurs toits en terrasse afin de ne rien laisser perdre des souffles montant du désert.

La grande rue est trop étroite pour l'incessant défilé des caravanes, pour la cohue des Kurdes nomades, des Syriens tout noirs dans leurs burnous, qui tirent après eux des ânes chargés, et s'arrêtent devant les échoppes du bazar. Très grands, la tête enveloppée de voiles flottants, les Kurdes laissent pendre sur leurs épaules leurs nattes de cheveux noirs. Leurs profils hardis ressemblent aux effigies des bas-reliefs hittites. Les femmes marchent en arrière, ployées par des sacs, un petit enfant aux yeux de braise porté sur le dos, leur corps étroit, moulé dans des étoffes rouges ou noires. Un turban sombre, des voiles blancs encadrent leurs bruns visages aux traits purs. Des paillettes, des colliers, des bracelets scintillent autour de leur beauté.

Toute cette humanité qui vient du désert et près d'y retourner, ces fardeaux, ce déballement des caravanes sur la petite place autour d'une fontaine, ce rythme qui ne s'arrête pas, ce piétinement continu des gens et des bêtes, tout cela remplit les rues de la dure cité muette d'une éternelle vision de voyage.

Entassés devant les boutiques, les pêches, les raisins, les melons, qu'on dirait des fruits forcés d'exposition, viennent des jardins arrosés par le Tigre où les prodiges paraissent naturels. Les pastèques de Diarbékir pèsent jusqu'à 80 et 100 kilos. Il faut un sabre pour les couper, un chameau pour les porter.

Les mosquées d'Amida. — Ulu Djami, la grande mosquée, ouvre son parvis sur la rue principale, à égale distance entre la porte de Kharput et la porte de Mardin, ce qui donne à penser que ce sanctuaire, au cœur de la forteresse, fut édifié à la même date, temple avant d'être une église, église avant d'être une mosquée. A cette place, depuis plus de seize cents années, sous des noms différents, les hommes n'ont pas cessé d'invoquer Dieu.

Quelques marches, un portique, donnent accès dans une cour immense qui inscrit son rectangle entre des façades toutes chamarrées de broderies de pierre, où des arcs, en double rang superposé, alternent avec de hautes colonnes. La plus belle de ces façades, la plus ornée, refaite au XIIe siècle, et qui fut peut-être celle d'un palais, est la plus délabrée : ses fenêtres quadrangulaires, au premier étage, se découpent sur le ciel. Un siècle et demi avant cette restauration, le voyageur persan Nâsiri Khusrau déclarait : « La grande Mosquée est aussi en pierre noire, en sorte qu'il ne peut y avoir rien de plus régulier ni de plus solide : plus de 200 colonnes la soutiennent, toutes monolithes. »

En marbre rose et veiné, en marbre rouge, en marbre blanc, elles se profilent sur les dalles foncées : quelques-unes ont leur fût décoré, minutieusement travaillé, comme une tapisserie géométrique : rosaces, filets, losanges, cannelures en spirale, zigzags à angles droits; elles portent des chapiteaux corinthiens taillés dans la sombre roche volcanique. Le long des entablements courent des bandeaux où sont sculptées des inscriptions, séparées par des frises de feuilles de vignes et de raisins. Ces tiges légères, ces souples rinceaux, comme ils s'accordent à la splendeur décorative des caractères coufiques et arabes !

Colonnes fleuries, détails parfaits que l'œil ne cesse de découvrir, débris antiques, utilisés par les architectes de l'Islam, tous

ces éléments de beauté venus de temps si divers, s'assemblent et se coordonnent le long de ces étonnantes façades, que le voyageur du XIe siècle trouvait déjà si régulières, sans rien détruire de leur unité ni des justes proportions qui assurent leur grandeur.

Une des inscriptions, entre deux fenêtres et peinte en noir sur le fond gris du mur, concerne la fontaine, cette fontaine, demeurée là, sous un toit pointu, derrière un rang de colonnes, au centre du parvis, dans l'axe de la tour de basalte qui porte le minaret. Il s'agit d'une fondation pieuse constituée au début du XVIe siècle, par « le très puissant, très noble seigneur Ibrahim », en faveur de la fontaine, « afin qu'on y boive de l'eau rafraîchie de glace et de neige durant les jours de l'été, depuis le 1er juin jusqu'à quatre-vingt-dix jours plus tard... ainsi qu'Allah ait pitié de qui boira de cette eau de la Mosquée. »

On s'enfonce dans le dédale des ruelles à la découverte des mosquées. Les maisons les enserrent et l'on n'a pas de recul pour contempler le minaret de l'une d'elles, où s'enroulent, de la base au sommet, des guirlandes de fleurs et d'arabesques sculptées.

Il semble que ces architectes d'Amida, luttant avec les pierres dures, aient voulu par contraste réserver à l'intérieur des mosquées, les recherches les plus subtiles, les correspondances les plus délicates entre les nuances. Les plinthes en faïences de bleus différents figurent des champs où se lèvent des fleurs roses et blanches, aux pétales sertis d'un rouge sombre rompant les bleus. Les mirab sont des joyaux tout enveloppés d'harmonies précieuses : mirab revêtus de mosaïques en faïences, mirab de marbre ajouré et peint de couleurs chaudes qui ont la somptuosité assourdie des anciens tapis persans. Les escaliers en dentelle de marbre, les bordures, les médaillons, toutes les beautés de ces mosquées ne semblent là que pour encadrer la beauté parfaite du mirab, point sensible du sanctuaire, le mirab, la porte symbolique ouvrant sur l'au-delà.

L'hôtel de Diarbékir. — Un han, aux arcades élégantes, qui concède à la civilisation ses lits de fer, rangés côte à côte sous la coupole du ciel. De la logette qui nous est réservée, au premier étage, nous constatons bientôt qu'ils sont tous

occupés. Dès l'aube, on assiste involontairement à de multiples allées et venues. Les chemises blanches se pressent autour d'un robinet d'eau courante : ces hommes sont bien obligés de faire leur toilette en plein air ! Entre leurs groupes passent en silence des habitants du désert, à la peau foncée, aux yeux brûlants.

Si l'on consent, soir après soir, dans les auberges d'Anatolie, à dormir dans un bain de *fly tox*, on se lève à peu près indemne de piqûres. Il est vrai qu'on a la peau brûlée... Mais tout vaut mieux que la vermine.

Le retour à Sivas. — Ce fut un matin, à l'heure où, dans sa plaine limpide, le Tigre reflète les clartés changeantes de l'aurore, que nous avons quitté Diarbékir. Le retour. Les fêtes de la lumière à des heures différentes, les merveilleux paysages revus en sens inverse, — et, dans le défilé du Tigre, la mort rencontrée à l'improviste et qui voulut bien s'écarter.

L'Anatolie ne possède que 2 000 automobiles, y compris les taxis d'Angora et de Smyrne, y compris les cars fatigués qui assurent entre les villes, lorsque les voyageurs sont en nombre suffisant, un service aventureux, coupé par les nuits dans les han. On ne peut blâmer le chauffeur, s'il néglige le klaxon le long de ces routes désertes aux tournants innombrables. Lorsqu'à un coude de l'étroite corniche surgit une automobile lancé comme le nôtre à une vitesse qui ne permettait pas l'arrêt immédiat, ce fut la stupeur qui retint notre cri. Le chauffeur jeta sa Chevrollet sur le pan de montagne : entre deux séries de pans rocheux à angles vifs, celui-ci était d'une terre schisteuse où les roues purent mordre et s'arrêter. La voiture se renversa et nous sortîmes sains et saufs. Elle nous fit même grâce d'une panne. Les automobiles d'Anatolie, habituées à tout, sont capables de tout.

Un soir que nous atteignions le sommet d'un col, Sivas apparut comme au fond d'un entonnoir, entre ses peupliers, avec le Kizil Irmak qui lui faisait à distance une ceinture d'or et d'argent.

Je me retourne vers le cercle immense des montagnes : pyramides de rochers, s'abaissant pour laisser grandir l'aréopage bleu des cimes lointaines. Un massif solitaire ressemble

à un grand lion couché, la poitrine entaillée par une longue déchirure saignante. Quel pâtre assez téméraire l'a gravi un jour, sans souci de trouver un brin d'herbe pour son troupeau?

Des rayons rouges trainent encore sur les arêtes. De tout ce monde de pierre s'élève comme un appel vers le jour qui s'en va... De quel élan mon cœur participe à cet appel, s'attache à ces montagnes que je ne verrai plus!

L'EFFORT DE RECONSTRUCTION INTELLECTUELLE

Le nouvel alphabet. — Les pays, comme les gens, ont des examens à subir, dit Tewfik Roudchy bey, ministre des Affaires étrangères. Et il y a des examens bien durs...

Il se tait un instant. Il songe à cette heure tragique où son pays était près d'être rayé de la carte du monde.

— C'est ce que nous avons fait après notre victoire qui compte... Par exemple, l'adoption si rapide du nouvel alphabet : imposer à un peuple, d'un jour à l'autre, un alphabet inconnu, obtenir que ce peuple illettré l'apprenne... Il suffit à notre Ghazi d'un discours... Et tout le pays a été persuadé.

— La haute Anatolie est comme une tortue renversée, remarque sans illusions Chukry Kaïa bey, ministre de l'Intérieur. Aucun fleuve n'est navigable: le pays manque d'eau : 18 centimètres de pluie par an. Et voilà deux années consécutives de sécheresse! Il est pauvre, mais le peuple est résistant. Il se contente de peu. Il participe de son mieux à notre effort de reconstruire... Voyez comme il s'intéresse au nouvel alphabet!

— Le traité de Lausanne a aboli les capitulations, s'écrie le directeur d'un grand journal turc. Le nouvel alphabet abolit les capitulations intellectuelles qui nous ligotaient depuis des siècles...

La lecture et l'écriture de la langue turque étaient en effet réservées au petit nombre de ceux qui pouvaient consacrer à cette science des années d'étude.

— Dix ans, m'a dit un journaliste turc, car, pour bien écrire, il faut savoir l'arabe et le persan.

— Vingt-cinq ans, assurait un autre, si l'on veut être capable d'écrire parfaitement.

Beaucoup de femmes cultivées lisent, mais n'écrivent pas leur langue. L'enseignement qu'on donne dans les écoles est oublié presque aussitôt. C'est ainsi que le peuple turc compte 90 pour 100 d'illettrés, les uns disent même 95 pour 100.

L'écriture arabe se prête à d'admirables graphiques : les lettres rejointes forment un monogramme harmonieux, englobant parfois toute une proposition, elles s'étirent ou se raccourcissent au gré du calligraphe artiste, elles s'adaptent à toutes les fins ornementales. Mais elle est responsable de confusions sans nombre. Un même mot peut être lu de plusieurs façons, correspondant à des sens divers; c'est le contexte qui renseigne le lecteur. Une lettre, selon la place qu'elle occupe dans le mot, peut s'écrire selon cinq, sept et même huit modes différents. Ainsi se multiplient les difficultés. « Il ne peut pas relire ce qu'il a écrit parce que son écriture a séché », dit un proverbe turc. Ce qui signifie : « Il a déjà oublié ce qu'il a écrit et il est incapable de le relire. »

A quel point un tel système s'oppose aux exigences de la vie moderne, on l'imagine. Le temps, la minute présente, l'obligation immédiate, le choix clair et définitif, rien de tout cela ne s'impose à celui qui flotte autour du sens d'un mot. Les caractères qui s'allongent à volonté selon la logique d'une esthétique, échappent souvent à la logique d'une pensée rapide et précise. L'alphabet arabe est peut-être la cause, aussi bien que le symbole, d'un état d'esprit incertain, voguant entre le rêve et l'expression.

Et voici l'argument de l'imprimeur : la complication des caractères arabes est telle qu'ils occupent, dans une imprimerie, 612 casiers. Les lettres et les chiffres de l'alphabet nouveau n'en réclament que 90. Le même local qui parvenait à contenir 70 alphabets arabes, logera désormais 200 alphabets nouveaux. La diffusion du journal et du livre sera facilitée dans une proportion qu'on a peine à évaluer. Et cela d'autant plus que quelques semaines suffisent désormais à un illettré pour savoir lire et écrire.

Déjà en 1913, Enver Pacha avait tenté une réforme de l'écriture : il séparait les caractères arabes unis et groupés en monogrammes, et les plaçait les uns à la suite des autres, et il intercalait des voyelles entre les consonnes. Il échoua. Le public refusa de le suivre.

Mustapha Kémal, proposant la transformation radicale de l'alphabet, était sûr d'amener son peuple à l'accepter. Mais personne n'aurait pensé que quelques semaines suffiraient pour que cette réforme inouïe devînt un fait accompli. C'est le 26 juin 1928 qu'eut lieu la première réunion de la commission chargée de fixer et d'appliquer à la langue turque le nouveau mode d'écriture. Au début d'août, tous les journaux commençaient à publier chaque jour une colonne en caractères latins. Les ministres, les députés, donnant l'exemple, apprenaient à lire et à écrire. En septembre, ils s'en allèrent chacun dans sa circonscription enseigner l'alphabet.

Mustapha Kémal menait ardemment la campagne. Il faisait dresser sur les places publiques une planche noire. La foule s'assemblait aussitôt et il interpellait ses élèves improvisés. Les employés des ministères suivaient des cours. Les soldats et les gendarmes dans leurs casernes s'appliquaient à des pages d'écriture. Les instituteurs se préparaient à changer leurs méthodes. Ismet Pacha pouvait dire : « Le pays tout entier est une vaste salle d'étude. »

Le pays tout entier, même les pauvres villages de torchis que visitent seules les caravanes : têtes penchées autour d'une table de café, groupes immobiles surveillant la main de celui qui essayait de tracer les caractères nouveaux... Des paysans s'approchaient de notre compagnon turc pour demander une explication. Je revois le geste fier et timide d'une petite fille me tendant un papier où elle venait d'écrire son nom, et ce garçon des environs de Diarbékir, qui marchait tous les jours deux heures pour venir prendre chez le bey sa leçon de lecture. Et, plus tard, cette missive qu'un groupe de paysans envoyaient au maire de leur village : « Pour l'alphabet, vous voyez que nous faisons de notre mieux. Mais revenez vite, ô vous sans qui nous sommes comme des enfants perdus. » Ces illettrés ont donc compris que le royaume si longtemps interdit leur devient accessible. Cependant Mustapha Kémal ne cessait pas de perfectionner son œuvre. Le 21 septembre dernier, Angora, dès l'aube, attendait son arrivée. Elle avait fait pour lui une toilette extraordinaire. Elle avait eu la coquetterie de bannir de ses murs les caractères arabes. A tous les carrefours s'étalaient des écriteaux neufs. Pendant quarante-huit heures les commerçants ne firent que peindre des enseignes. Les arcs de triomphe,

les bâtiments officiels arboraient des inscriptions que les vieillards turcs ne savaient plus lire, et que les étrangers déchiffraient à voix haute. Rien ne pouvait plaire davantage au Ghazi : sa capitale, une fois encore, répondait à son appel passionné.

Cependant, Mustapha Kémal, après une nuit en chemin de fer, des arrêts à toutes les stations, des saluts, des discours, traversa la foule qui l'acclamait et alla s'enfermer au Palais du Parlement. Il y demeura trois heures consécutives, démontrant aux ministres qu'il était nécessaire de supprimer les tirets trop nombreux qui compliquaient la phrase.

Déjà on savait qu'à partir du 5 décembre, tous les journaux adopteraient l'alphabet nouveau qu'on appelle désormais l'alphabet turc.

Les Turk odjak. — Les *Turk odjak* sont encore une manifestation de ce besoin de construction intérieure qui caractérise la jeune république.

Le mot de Turk odjak n'a pas son équivalent en français ; il peut se traduire approximativement par le terme de « Foyer turc ». Groupement des énergies, appel aux élites encore restreintes, effort pour augmenter le nombre de ces élites, les Turk odjak travaillent à éveiller et à mobiliser les forces intelligentes ; en somme le but qu'ils poursuivent, qu'ils cherchent à atteindre par tous les moyens, c'est le rassemblement de l'âme turque.

Leur activité est multiple. A vrai dire, ils ne se désintéressent de rien : l'art, la poésie, le sport, l'hygiène, l'assistance, l'éducation des enfants, l'instruction des masses, l'émancipation des femmes. Sitôt qu'on a besoin d'eux, ils sont prêts. Avec le même entrain, ils créent un dispensaire, une école, un petit musée d'ethnographie, recherchent les vieilles chansons, adoptent les instituteurs pauvres. Ils ont leurs bibliothèques, leurs salles de lecture, leurs cours de langues étrangères et de comptabilité, leurs concerts et leurs films. Naturellement ils ont secondé les efforts de Mustapha Kémal pour répandre l'alphabet nouveau. Au Turk odjak de Brousse nous avons vu, penchées côte à côte sur leurs pupitres, avec une même expression d'application fervente, des fillettes de douze ans et des femmes à chevelure toute blanche.

C'est en mars 1912 que fut fondé à Stamboul, par un

groupe de jeunes gens, le premier Turk odjak et que commença de paraître leur revue le *Turk Yourdou*. Ils ne possédaient rien que deux tables en bois brut, cinq ou six chaises dans deux chambres louées. Chacun à son tour payait le pétrole. Ils annoncèrent une conférence : cinquante personnes montèrent leur escalier. Ils allèrent emprunter des chaises à un café voisin et les transportèrent comme ils purent.

A l'heure qu'il est, personne ne sait au juste les noms des premiers fondateurs. Les jeunes gens qui voulaient rénover le sentiment national jugèrent qu'ils devaient rester inconnus, s'effacer devant l'œuvre collective, afin d'éviter les questions de préséance et les embarras de la vanité. Ils se sont volontairement perdus dans le groupe sans cesse grossissant de leurs camarades. Tous guettaient, serrés les uns contre les autres, la venue de l'homme qui devait sauver leur pays, prêts à l'aider de toutes leurs forces. Les Anglais occupaient Stamboul, lorsque le président du Turk odjak, aujourd'hui président central des foyers turcs, lança une dépêche à Mustapha Kémal qui n'était encore qu'un jeune colonel, toujours victorieux :

— C'est toi qui es notre chef.

Ils l'attendaient, les premiers, ils l'avaient reconnu.

Depuis l'avènement de la République, le mouvement continue de s'accélérer. Toutes les villes de la Turquie ont leur foyer. Les Turk odjak comptent aujourd'hui 30 000 membres. Ils possèdent des immeubles valant 5 millions de livres turques. Leur budget total monte annuellement à 1 300 000 livres turques.

A partir de 1924, ils se sont fédérés, et, tout en gardant leur autonomie et leur libre activité, ils maintiennent entre eux un étroit contact. Ils ont adopté la même devise, ces trois vers inspirés par la guerre d'indépendance :

Cette patrie ne mourra jamais.
Même si elle devait mourir, le dos de la terre ne pourrait
Supporter le poids d'un si grand cercueil.

Dans chaque ville de l'Anatolie, si vous allez au Turk odjak, vous trouverez aussitôt des amis, prêts à vous aider, à vous documenter, à vous conduire. Une pièce charmante vous accueille, ornée de faïence de Koutaya et de tableaux de peintres turcs ; on y respire une atmosphère à la fois humaine

et spirituelle, bonne volonté et culture : de l'action et de la pensée.

Je revois ce président d'un Turk odjak, qui consacre au foyer tous les instants que lui laisse son travail personnel et qui prend sur ses nuits le temps de réaliser ses grands projets. En ce moment, il fonde une école ménagère. Je ne pus m'empêcher de lui dire :

— Comme vous travaillez!

Il releva son visage creux et fatigué, tout brillant d'énergie et répondit doucement :

— Le pays a besoin de beaucoup de travail.

« TELS QUE NOUS SOMMES »

Dans la villa d'Ismet Pacha. — La victoire, dit Ismet Pacha, c'est comme un objet de verre que l'on tient dans ses mains.

Il s'est penché vers nous. Il étend ses mains fines qui semblent offrir avec précaution quelque chose...

— Un objet très précieux, très fragile, continua-t-il. Vous le tenez, mais si vous le laissez tomber, il se brise. Et le malheur est irréparable. Vous ne pourrez pas refaire ce qui a été détruit.

Il sourit. Son sourire est une jeunesse nouvelle rayonnant de toute sa personne.

En l'écoutant, je revois la maison d'In-Eunu, la seule maison blanche d'un pauvre village au nom désormais légendaire, et la chambre conventuelle qu'Ismet avait choisie, qu'il habita pendant des mois, préparant sa victoire. A chaque fin de jour, penché à l'une des six fenêtres, il regardait l'immense plateau vide, où devait se fixer le destin de la Turquie. Dans l'échancrure des montagnes lointaines, les trois pointes de l'Olympe de Brousse, inscrites sur le ciel d'or vert, semblaient veiller avec lui, — jusqu'au soir où Ismet Pacha rapporta dans cette chambre la plus puissante des joies humaines... et la plus fragile.

Depuis lors, il ne cesse de prodiguer ses soins à l' « objet précieux » qu'il ne faut pas laisser choir. Il l'emporta à Lausanne et réussit à le tirer des risques d'un tel voyage, des périls d'une conférence internationale et d'un traité de paix.

Une seconde fois triomphant, le général diplomate fit édifier sur une terrasse de Tchan-Kaya, au-dessous de la

maison du Ghazi, cette villa discrète, entourée de gazons et de fleurs, et dont les larges baies regardent la plaine où règne la cité auréolée de la double victoire. Sans relâche il continue de travailler à l'avènement de la Turquie nouvelle. La magnifique aventure dont Mustapha Kémal, Faezi Pacha et lui-même furent les héros, n'est pour eux qu'un prélude : des campagnes d'un autre ordre déjà sont engagées, préparées avec le même enthousiasme qui passionne leurs actes, poursuivies avec une semblable ténacité.

Dans le salon noir et or aux tentures de style tissées en Turquie, Ismet Pacha a cessé de sourire.

— Il y a tant à faire encore !

Cette parole revient sur ses lèvres et ponctue la conversation. Ses yeux, tournés vers la fenêtre, contemplent dans le lointain la ville en devenir, toute enveloppée de projets et de rêves.

— Il y a cinq ans... dit-il. Si vous aviez vu Angora, alors... Ah! dans cinq ans. . Angora dans cinq ans !

Il sourit à l'image de la capitale ressuscitée pour qui cinq ans marquent une étape importante dans la course au progrès. Cinq ans... Et sans doute voyait-il au delà d'elle, au delà des cinq ans escomptés, les vastes plateaux de l'Est, gagnés à leur tour, arrachés à leur songerie, à leur vide millénaire, se couvrant de forêts, de villages heureux...

— Il nous reste beaucoup à faire, redit-il.

Nous marchions dans le jardin, entre des bordures de fleurs.

— Elles ont un peu souffert, dit tendrement Ismet, malgré nos soins.

Déjà je savais qu'il ne néglige aucune joie, pas même les plus menues : le regard d'une corolle l'enchante. D'ailleurs, n'est-ce pas encore une victoire, ces gazons frais étagés autour de la terrasse; ce beau jardin créé sur le flanc nu de la colline?

A l'instant de monter en voiture, je me retournai vers le président du Conseil.

— Est-il vrai qu'à un journaliste étranger qui demandait sous quel jour vous désiriez qu'il peignît les Turcs, vous avez répondu : « Tels que nous sommes. »

Le rire juvénile, si joyeux, d'Ismet Pacha, fit resplendir ses yeux noirs. Il parla, en hésitant un peu, selon sa coutume, avec le scrupule de trouver le mot français correspondant exactement à sa pensée.

— Oui... quelqu'un m'a posé cette question. Nous ne travaillons pas pour l'opinion des autres... Nous faisons ce que nous pouvons... ce qui nous semble bien dans l'intérêt du pays. Nous ne demandons rien. Si l'on veut parler de nous... eh! bien oui, c'est cela : « Tels que nous sommes ».

LUMIÈRE D'ALLAH

— Oui... mais il vaudrait mieux leur apprendre le latin...

Chaque fois que nous visitions une école primaire toute neuve, un lycée modernisé, muni d'appareils à douches, et qu'on nous montrait les travaux des élèves, Lumière d'Allah branlait la tête et redisait cette parole :

— Il vaudrait mieux qu'ils apprissent le latin.

Lumière d'Allah est un jeune Turc, de cette catégorie qu'on appelle chez nous des « intellectuels ». Il parle un français nuancé; il connaît Proust aussi bien que tous les proustiens de France et professe pour Victor Hugo et Sully Prud'homme un mépris éloquent. Devant une citadelle hittite, il commente un vers de Paul Valéry, il se remémore une parole de M. de Charlus; et, toujours absent de la minute présente, dédaigneux du passé qui n'est pas le passé romain, absorbé dans son abondante culture occidentale, il chemine, indifférent au paysage même. Il dira : « L'Asie me fait horreur. » Ou bien : « Je ne m'intéresserai à ces montagnes que lorsqu'elles auront été transposées par un peintre. »

La nature le rebute. La marche le fatigue et l'humilie; l'effort physique le révolte. C'est à regret qu'il nous suit sur les pentes des collines. Il n'a jamais eu la curiosité de monter à la citadelle d'Angora. Mais la littérature française moderne n'a aucun secret pour lui. Il connaît tous les livres, la vie ne lui apparaît qu'à travers les livres. Il a des yeux noirs de myope et de gratte-papier, singulièrement brillants, une grande bouche intelligente remplie de citations, un corps toujours essoufflé.

— Lumière d'Allah, vous faites du paradoxe. Songez à la nuit sans sommeil que vous avez passée dans telle école... Vous n'aviez pas de *fly-tox*... Comment voulez-vous qu'après des nuits semblables, ces pauvres enfants entreprennent les déclinaisons latines? Il y a tant d'autres rudiments plus nécessaires à leur inculquer!

Lumière d'Allah, obstiné, plisse son front.

— Justement, répond-il, c'est en apprenant le latin qu'ils arriveront à lutter contre la vermine.

Je revois ces petits écoliers d'Anatolie, nés dans les villages de pisé que séparent d'immenses distances, issus de longues générations illettrées : leur apprendre à lire et à écrire leur langue paraît déjà un prodige! J'évoque ces jeunes instituteurs animés d'un zèle apostolique qui s'en vont au désert pour que les enfants des paysans et des caravaniers reçoivent quelques notions d'arithmétique et d'histoire. Leur imposer le latin par-dessus le marché, quelle folie! Je regarde Lumière d'Allah absorbé dans son idée fixe et je pense : « La littérature lui a tourné la tête... Sa passion de l'Occident le fait divaguer. »

Après cinq semaines de voyage à l'intérieur du pays, d'un lieu à l'autre, plateau après plateau, j'ai mieux compris la pensée que Lumière d'Allah enfermait dans ces vocables absurdes : « Il faudrait avant tout leur apprendre le latin. » J'ai senti davantage la valeur de deux mille ans de précision latine.

Une telle découverte, je la dois à ces gens d'Anatolie, aux manières pleines de charme, au dévouement toujours prêt, qui s'efforçaient pour nous plaire de sortir de leur rêverie et n'y parvenaient qu'à demi : cette absence de netteté dans les réponses à nos questions réitérées, ces renseignements vagues, erronés le plus souvent, et que l'on essaye en vain de recouper... ce manque total de curiosité...

— Combien de maisons brûlées dans ce village ?

On ne sait pas.

— A quelle date s'est passé cet événement?

Personne ne peut le dire.

— Comment s'appelle cette montagne?

Des noms divers prononcés au hasard : la montagne de l'Étoile... la montagne du Prophète... la montagne des Frères... la montagne pointue... : vous pouvez choisir. Choisissons la montagne de l'Étoile, le nom est si beau !

— Quelle altitude?

Mon Dieu ! que ces questions indiscrètes devaient fatiguer nos amis turcs, les déconcerter, leur sembler oiseuses ! A quoi bon un nom, une date, un chiffre? puisqu'ils ne monteront pas sur cette montagne, puisque l'événement est déjà loin. A quoi

bon déchirer le voile d'imprécision sous lequel il fait si bon vivre? L'incertitude propice au rêve? Cette curiosité passionnée des étrangers, ce besoin de savoir, de construire, d'enfermer les choses dans une limite exacte, leur paraissaient un dérèglement de l'esprit.

— Pourquoi vous fatiguer? On s'informera plus tard. On demandera des renseignements. D'ailleurs qu'importe?...

Ces évaluations de distance infailliblement fausses, cet employé de chemin de fer qui ne savait pas l'heure du train et nous le fit manquer, ces attentes exaspérantes... le « papier » promis depuis la veille et qui n'arrivait pas... tout cela, toute cette indolence équivalait à une perte du temps si précieux, si court!

— Nous n'aurons plus la possibilité de voir ceci... Nous ne connaîtrons pas cela!

Avec tant de bonne volonté, tant de gentillesse, ils nous répondaient :

— Vous vous désolez parce que vous ne pouvez pas aller à tel endroit? Mais c'est un trou sans intérêt. Parce que vous n'êtes pas montés à cette citadelle? Il faisait trop chaud. Parce que vous ne verrez pas cette mosquée? Il y en a tant d'autres!

Vous aviez raison, Lumière d'Allah! et vos propos que j'avais tenus pour des paradoxes me sont revenus à l'esprit aux heures d'impatience; apprendre aux enfants le latin, vous vouliez dire : les habituer à la précision.

Mais n'y a-t-il pas d'autres méthodes, moins onéreuses pour les écoliers d'Anatolie?

Ce pays a si longtemps rêvé! Aujourd'hui que ses dirigeants tentent de l'arracher à son rêve et de l'adapter à la vie moderne, ne le réveillez pas trop brutalement! ne lui imposez pas en bloc une culture qui ne répond point à la sienne. Méfiez-vous des dogmes, ô Lumière d'Allah! songez que la lettre n'a jamais cessé de tuer l'esprit.

La civilisation du caractère. — Le poète Abdulhak Hamid m'avait dit :

— En Anatolie, vous trouverez la civilisation du caractère. A Stamboul, vous avez la civilisation européenne, les costumes européens, les habitudes européennes, tout cela... mais la civilisation du caractère est au-dessus de tout cela.

La civilisation du caractère : cette politesse, cette aménité du paysan d'Anatolie, nous l'avons constatée jour après jour.

L'ouvrier qui descend du sommet d'un mur sur lequel il travaille pour nous indiquer le chemin; la vieille femme, au bord de la source : pendant tout notre repas, elle s'est défendue de lever les yeux, parce qu'il n'est pas décent de regarder ceux qui mangent (on a l'air de leur reprocher leur nourriture et de faire des comparaisons); le jeune homme refusant la cigarette offerte, indiquant d'un regard qu'il ne fume pas devant son père; cent menus faits observés le long des routes, cueillis comme des fleurs sur la terre brûlante d'Anatolie, le gant oublié à la préfecture d'Adi-Yaman et qu'on m'a rapporté 80 kilomètres plus loin, dans les défilés du Taurus. Et ce paysan, venu au secours d'une automobile égarée; debout sur le marchepied, quatre heures durant, il indiqua la route au chauffeur jusqu'à ce qu'il eût retrouvé la chaussée. Alors il descendit.

— A présent, que vas-tu faire? demanda le voyageur, évaluant les 75 kilomètres qui séparaient cet homme de son village.

— Je marcherai toute la nuit et demain soir je serai chez moi.

Il s'en allait déjà, n'imaginant point qu'il pût attendre une récompense.

— C'est mon devoir de montrer le chemin à celui qui s'est perdu.

Le poète avait raison. Les poètes ont toujours raison. Elle existe encore en Anatolie, cette civilisation intérieure, cette culture morale que détruit trop souvent la civilisation.

— Ce que je reproche surtout à ce peuple, dit un étranger établi en Turquie, c'est qu'il n'a pas de besoins. Il se contente de ce qu'il a. Le paysan laboure la terre pour lui et sa famille, pas davantage. Un peuple qui ne se soucie pas de s'enrichir, comment voulez-vous qu'il progresse?

O résignation du peuple turc, qui fut pressuré pendant des siècles et trouva le moyen de vivre, de cultiver l'honnêteté, l'hospitalité, vertus que dédaignent les gagneurs d'argent. Les paysans acceptent leur sort et s'en accommodent. Est-ce leur endurance et leur désintéressement qu'on leur reproche?

« Tels que nous sommes », a dit Ismet Pacha avec une fière modestie.

Un peuple qui n'a pas voulu mourir; des dirigeants qui

cherchent à rattraper le temps et se jettent dans la civilisation occidentale avec la même ardeur, la même opiniâtreté qu'ils ont mise à défendre leur sol. Et, entre eux, la masse des fonctionnaires encore pliés aux habitudes d'autrefois, et qui ne savent pas au juste en quoi consiste cette civilisation à laquelle ils aspirent. Peut-être ne se rendent-ils pas compte encore qu'elle doit commencer par être intérieure et que les paysans qu'ils administrent pourraient en remontrer à beaucoup...

Les dirigeants, afin de rendre impossible une réaction, se pressent de couper court avec le passé, de trancher les longues racines qui attachaient ce peuple à ses traditions. Il en résulte un certain déséquilibre. On procède par bonds successifs. Et cette course au progrès d'une allure qui va toujours s'accélérant ne laisse pas de surprendre le peuple, malgré son bon vouloir.

Désorienté, il voit ébranler les croyances qu'il tenait pour sacrées. Cependant il a confiance. Il suivra le Ghazi dans sa guerre contre le passé, de même qu'il l'a suivi au fond des plaines d'Anatolie en côtoyant la mort.

Faut-il plaider, contre les Turcs, la cause de l'âme turque? Ne doit-elle pas aller vers le progrès par ses chemins à elle, qui ne sont pas exactement les nôtres? Peut-on d'un trait de plume abolir le passé? Peut-on dépouiller un peuple de son passé sans détruire quelque chose de son âme que de longs héritages ont formée? Ce sont nos morts qui nous apprennent à vivre. Priver un peuple de ses morts, c'est l'isoler dans l'existence, lui retirer ses soutiens invisibles.

Évidemment, ce sont là les accidents d'une crise de croissance trop rapide. La Turquie adopte notre civilisation d'une manière foudroyante.

L'expérience contemporaine atteste que plus les élites avancent dans la civilisation, plus elles s'éprennent de leur passé, marquent du respect à toutes les reliques épargnées, vénèrent les monuments anciens, recueillent le moindre indice de la vie d'autrefois, jusqu'aux légendes mêmes, ne laissant rien perdre du folklore de leur pays. Comme ces hommes parvenus à l'âge mûr et qui se penchent vers les temps révolus pour tâcher de surprendre l'âme inconnue et véritable que laissait affleurer leur enfance.

La Turquie, dans sa fièvre de renouvellement, sa hâte de bannir les rappels de l'époque ottomane, et toute absorbée par

l'œuvre formidable d'instaurer son avenir, ne prise pas encore une part, précieuse entre toutes, de son patrimoine. Elle laisse abattre d'antiques murailles et tomber en ruines des édifices sacrés. Citadelles millénaires portant inscrites à vos façades des pages de son histoire; tombeaux, mosquées, minarets découronnés, dont les guirlandes de faïence s'effeuillent chaque jour... vieux hans hospitaliers qui voyez dérober vos pierres pour construire une chaussée, que de fois j'ai déploré l'indifférence que l'on vous marque et gémi tout bas sur votre misère! On vous regarde comme les symboles de l'oppression, alors que vous êtes chargés de l'amour des générations disparues. On oublie que c'est à l'histoire que vous appartenez désormais : grâce à vous, cette nation déchiffrerait un jour quelque chose de son mystère.

Mais le moment viendra, sans doute, où la Turquie se cherchera elle-même en interrogeant les siècles passés. Qu'il ne tarde pas trop pour que leurs témoins durent encore! « On ne peut pas refaire ce qui a été détruit », disait Ismet Pacha.

Peut-on s'étonner que la Turquie d'aujourd'hui ne s'intéresse qu'à l'heure actuelle et aux promesses que demain tient en réserve? Elle est si jeune encore! De toute son ardeur elle regarde en avant, elle appelle son destin. De toute sa foi ingénue, elle demande à l'Occident des conseils, des modèles et des codes.

Cependant, elle est trop avertie pour ne pas connaître l'envers brutal de nos civilisations, elle a vu trop de choses. Elle sait le rôle que joue l'argent dans les combinaisons occidentales. Elle a institué dans sa maison toute neuve des habitudes de simplicité qui rejoignent la bonhomie des anciennes mœurs turques. Sans doute est-elle déjà consciente que certaines étapes indésirables de notre civilisation peuvent lui être épargnées, à condition qu'elle suive ses propres chemins. Serait-il indispensable qu'elle passât où nous avons passé?

Le vent des hauts plateaux d'Anatolie est chargé de force vivifiante. Dans les petites maisons de torchis, dans les villages lointains, qui ne sont pas encore des villages modèles, les paysans se transmettent la culture du caractère. Ils ont su répondre à l'appel de leurs chefs; ils ont sauvé la Turquie. Ils continueront de la sauver.

NOELLE ROGER.

LE CONSULAT DE BONAPARTE

V [1]

L'ÈRE DES DIFFICULTÉS

LE GRAND ARBITRAGE

Les préfets nommés quittèrent Paris au plus tôt. Il était grand temps que la province reçût d'eux le mot d'ordre du gouvernement consulaire. Les passions s'y donnaient carrière et, depuis brumaire, la France tourbillonnait dans une sorte d'anarchie provisoire. Certes on y aspirait, en principe, à voir se faire la réconciliation nécessaire, mais nul n'en donnant la formule, elle était fort loin de se consommer. Les anciens révolutionnaires ne cessaient de soutenir que le *Dix-huit Brumaire* n'avait rien changé aux principes ni aux situations et que, protégée par l'autorité populaire d'un soldat de la Révolution, « pur républicain », celle-ci continuait. Mais les adversaires de cette Révolution se déchaînaient cependant, et, faisant état des gestes de réparation qui s'esquissaient, appelaient de leurs vœux une réaction qui leur permettrait d'humilier et peut-être de jeter bas la « jacobinière ». D'autre part, l'administration de la veille se sentant destituée et l'administration du lendemain n'étant pas encore constituée, l'anarchie sortait presque aggravée d'une attente dont on ne prévoyait ni la limite ni le résultat. Et favorisé par cette anarchie même, l'esprit de parti, en dépit de certains apaisements, jetait ses dernières flammes. Il fallait que les préfets vinssent donner la consigne de Paris.

(1) Voyez la *Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin, et 15 juillet.

« Le gouvernement... ne veut plus, ne connaît plus de partis et *ne voit en France que des Français* ». C'était la phrase capitale de la circulaire que, le 9 germinal an VIII (30 mars 1800), le ministre de l'Intérieur adressait à tous les nouveaux préfets. Dans ces quelques mots tenait toute la politique du Consulat.

L'heure était venue où elle pouvait s'imposer. Voici que Bonaparte va livrer la plus belle bataille qu'il lui ait été accordé de gagner, cette longue bataille d'une année et demie qui a commencé avec les premières mesures de réparation de nivôse VIII et qui se terminera à la signature du Concordat.

Le Concordat! Ne peut-on dire que toute la politique des an VIII et an IX n'est faite en réalité que d'une série de *concordats?*

Tout est divisions, disais-je, tout est querelles, tout est haines et rancunes, tout est aspirations aux revanches et aux représailles. Et même si la nation, d'instinct, va au rétablissement de la concorde, quel parti, quelle secte voudra céder à l'autre? Qui consentira, du côté des proscripteurs d'hier, à faire amende honorable, ou, du côté des proscrits d'hier, à capituler devant les proscripteurs? Et à l'heure où se va régler ce grand procès de la Révolution, à qui permettra-t-on de se proclamer vainqueur et qui devra s'avouer vaincu?

Personne, répond Bonaparte. Vos querelles, je les arbitrerai. « Il faut qu'aucun parti ne triomphe chez vous », dira-t-il tout à l'heure aux députés helvétiques. C'est qu'il aura, deux ans auparavant, constaté en France l'excellence d'un pareil système.

Mais qui apaisera les querelles de façon qu'il n'y ait ni vainqueur ni vaincu? Le pouvoir suprême, le pouvoir arbitre. Est-ce là grande nouveauté? Nullement. Telle a toujours été la plus haute, la plus noble mission du pouvoir, — et la plus essentielle : *arbitrer*. Depuis Louis IX, assis par la légende à l'ombre du chêne de Vincennes pour départager ses sujets, c'est vers le Prince que se sont toujours tournés, — aux époques où l'ordre était menacé comme à celles ou il le fallait rétablir, — les regards de ceux que divisaient de multiples querelles. Le jour où le Prince, par faiblesse ou médiocrité, a fait faux bond à ce rôle, tout s'est trouvé perdu. Les Guerres de religion sont jadis sorties de cette carence : quarante ans de troubles civils, jusqu'à ce que le Béarnais ressaisit ce rôle d'arbitre, abandonné par quatre rois, et la Révolution n'est

devenue une effroyable convulsion que parce que Louis XVI, le « bon roi » devant qui la nation apportait ses procès, a, par faiblesse, paru se déclarer *partie* quand il devait être *juge*. Mais jamais l'arbitrage n'a été si nécessaire qu'en cette année VIII où tout reste en suspens des querelles les plus affreuses que la France ait connues. Bonaparte reprend le rôle d'arbitre souverain et il nous semble le voir s'asseoir à l'ombre d'un gigantesque chêne de Vincennes pour départager les Français.

« La Révolution est finie », voilà qui déjà calme un parti. « Les proscriptions sont closes et les proscrits seront rappelés », voilà qui en apaise un autre. « Il n'y aura ni représailles, ni reprises », voilà qui en rassure un troisième.

Pas de réaction ! Le gouvernement reste, dit Albert Vandal, « un gouvernement de gauche, mais de gauche ouverte, généreusement, largement accueillante ». C'est avec le respect des grands principes proclamés en 1789 et des conquêtes faites par la Révolution, que doit se faire la conciliation des partis.

Aux royalistes l'Homme dit : « Venez à mon gouvernement. Vos princes n'ont pas su faire leur devoir : ils vous ont laissés vous battre, héroïquement, mais seuls. Ils ont dès lors abdiqué. Ces princes, voudrais-je les restaurer, qu'il leur faudrait passer sur cent mille cadavres », — et au prétendant même il osera l'écrire. Et il ajoute encore en substance : « Vous êtes pour l'autorité, l'ordre, la répression des éléments troubles et vils; si vous venez à moi, vous m'aiderez à faire triompher vos principes et vous, proscrits d'hier, vous aurez la plus belle place dans le régime de l'ordre rétabli. »

Aux catholiques il dit : « En attendant que je puisse établir, par un accord avec votre chef suprême, le statut qui vous rendra, avec la liberté de vos consciences et l'exercice de votre culte, votre place dans la Cité, je vous offre la seule paix que je puisse encore vous accorder : je rouvre vos églises, je vous rends vos prêtres, je m'incline devant votre souverain pontife. Je ne vous demande que de ne pas anathématiser les autres églises, de pratiquer la tolérance, dont en attendant mieux, je vous fais bénéficier, et de ne rien revendiquer de vos biens perdus. Et une telle attitude vous vaudra sous peu de bien autres réparations. »

Aux modérés de la Révolution il dit : « Qu'avez-vous souhaité en 1789 ? Un régime nouveau où les principes de liberté

et d'égalité civiles fussent sauvegardés par une autorité forte appuyée sur une nation logiquement organisée. Voici que ce souhait se réalise avec moi. Votre modération vous a fait écarter, puis proscrire. Je vous appelle, tout au contraire, à collaborer avec moi à la réalisation du vœu de 1789. Déposez simplement les rancunes que vos déboires ont pu laisser dans votre cœur et souffrez près de vous ceux qui vous ont persécutés. »

Aux révolutionnaires qui, des journées de mai et de juin 1793 à celle de fructidor an V, ont proscrit, il dit : « Vous avez été vainqueurs, mais prenez bien garde qu'il s'est accumulé contre vous un monde de rancunes et de haines. Vos victoires ont été celles de Pyrrhus : la Révolution, qui était votre œuvre, est restée, de chacune d'elles, affaiblie, et tout à l'heure elle allait mourir. Songez que tout est, en ce monde, action et réaction, et qu'une réaction peut survenir qui vous balaiera tous. Contre les représailles à tout jamais écartées, je vous offre, si vous renoncez à dominer seuls, avec les profits de la lutte, la sécurité qui vous permettra d'en jouir. Mais cessez de prétendre à être les exclusifs bénéficiaires de la Révolution et les oppresseurs des consciences. »

Aux fils des victimes il dit : « Si vous ne pouvez oublier, pardonnez du moins le mal qui vous a été fait »; et aux bourreaux : « Pardonnez le mal que vous avez fait ». Et à tous : « Travaillons ensemble à faire la France plus unie pour imposer plus facilement la paix aux ennemis du dehors. »

C'est le *grand arbitrage de l'an VIII.*

Chacun doit y mettre du sien : lui-même, qui semble d'un caractère si absolu et si tranchant, il se fait l'*homme de la transaction* et, suivant un des termes qu'il emploie le plus volontiers, du *mezzo termine*. Il préconise sans cesse dans tous les domaines, le *système conciliatoire* et, suivant l'expression d'Albert Vandal, « entre les opinions, les passions et les intérêts antagonistes, il tire *une impérieuse moyenne* ».

« Le gouvernement se place entre tous les partis, a écrit, en son nom, Lucien Bonaparte dès le 7 nivôse, pour *les réunir tous*, s'il est possible. » C'est bien la formule du gouvernement de l'an VIII. Sans doute va-t-il mécontenter les uns à moitié, et, à moitié, décevoir les autres. « Les hommes religieux trouvent le Consul trop philosophe et les philosophes le trouvent au contraire trop religieux, écrira sous peu Fontanes,

les républicains trop monarchiste et les monarchistes trop républicain. Ils ont tous tort, mais leur erreur prouve que le Consul est au plus haut degré l'homme de tous les partis et de toutes les circonstances. » Cela était vrai dès l'an VIII. C'est que *l'équilibre* consulaire, bienfaisant et affermissant, s'est substitué à la *bascule* directoriale qui, s'affolant sans cesse, n'aboutissait qu'à des iniquités successives.

Privément, publiquement, le Consul ne cesse d'inviter à la paix. Au révolutionnaire Beytz, il écrit : « Le simple titre de citoyen français vaut bien sans doute celui de royaliste, de clichyen, de jacobin, de feuillant et ces mille et une dénominations qu'enfante l'esprit de faction et qui, depuis dix ans, tendent à précipiter la nation dans un abîme. » C'est le mot célèbre de Michel de l'Hôpital sur « les papistes et les huguenots ». Et à Thibaudeau qu'il envoie en mission dans l'Ouest : « Il faut que chacun fasse des sacrifices à la paix. » Sa conclusion est toujours la même : « Dans la Révolution chacun a eu sa manière de voir et de juger les choses. *Il ne faut plus s'occuper que de l'avenir.* Nous avons besoin de tous les talents et de tous les Français. » Par là il se faisait, suivant le mot d'un royaliste en train de se rallier, « le *tranquillisateur des passions* ».

Les préfets avaient pour mission de mettre partout en pratique cette sage et difficile politique. Ils étaient les *missi dominici* de l'arbitre supérieur : chacun d'eux, dans son département, devait jouer ce rôle d'arbitre des querelles.

Quelques-uns, encore pénétrés de l'esprit de parti, ne surent, ne purent ou ne voulurent comprendre. Un Delacroix, ex-conventionnel, au contact des ardentes passions des Bouches-du-Rhône, n'arrive pas à se faire une âme de juge : les jacobins restent, appuyés par lui, les tyrans des autres citoyens et les maîtres du pavé : « Il n'y a point eu de 18 brumaire pour les Bouches-du-Rhône », écrira-t-on amèrement un an après. Mais, dès cette époque, le Consul aura déjà remplacé le fâcheux Delacroix par Thibaudeau qui va enfin rétablir la concorde par le départage des griefs. Chose curieuse, on faisait le même reproche à un des préfets ci-devants aristocrates, Ligniville, qui, s'étant engagé jadis dans les armées républicaines, restait jacobin et, préfet de la Haute-Marne, mortifiait prêtres et nobles, « sans doute, dit Beugnot, pour les punir de ce qu'il n'avait pas

émigré ». Beaucoup, sans tomber dans cet excès, appellent de préférence aux places, suivant d'ailleurs le conseil de Lucien, « ceux qui, par leur moralité comme par leur attachement aux principes républicains, et par des acquisitions de biens nationaux, présentent une garantie de leur dévouement et de leur fidélité à la Constitution de l'an VIII ». Mais, en se tenant presque tous sur ce terrain, la plupart des préfets apportent vraiment dans leur département l'esprit d'accord, au bénéfice, s'il le faut, des éléments de droite. Un Barante y a été encouragé par le consul Lebrun : « Il est possible que vous soyez quelque peu aristocrate. Il n'y a pas de mal quand on l'est *dans une juste mesure*. Vous ne trouvez pas mauvais que les jeunes filles aiment mieux danser le dimanche que le décadi. Vous mettrez dans tout cela *de la prudence et du discernement*. »

« Prudence et discernement », c'est ce que la plupart de ces préfets de l'an VIII apportèrent dans une mission qui tout d'abord se heurte à mille écueils. Le modèle du genre fut certainement, aux yeux de Napoléon, ce Méchin qui, arrivant aux abords de son chef-lieu, rencontre, venant au-devant de lui, deux cortèges rivaux se dévorant des yeux et près d'en venir aux mains, et qui, les haranguant l'un et l'autre au nom des principes nouveaux, fait s'embrasser les ennemis accourus pour le capter et entre, à la tête d'une population réconciliée, dans les murs de sa préfecture. Je dirai quelle fut l'œuvre de ces préfets du Consulat et de l'Empire, et quelle gratitude leur devaient longtemps garder leurs administrés : si tous ne furent point qualifiés comme Beugnot de « lumière du département », ou comme Dauchy d' « ange protecteur de tous les gens raisonnables », — ce qui est magnifique, — presque tous laisseront des souvenirs qui, un long temps, leur survivront. Dans cette reconnaissance entrera, pour une large part, la mémoire de ces premières heures où ils auront concilié les intérêts opposés, rapproché les âmes aigries et apaisé les haines tenues pour éternelles.

Et c'était la politique que, partout, faisait prévaloir le gouvernement consulaire.

Cependant, assuré maintenant que la politique de conciliation allait, pratiquée par ses agents, conquérir le pays et l'ayant pourvu d'une administration solide et d'une justice

exacte, le gouvernement poursuivait, à Paris, son œuvre de reconstruction.

Les finances restaient, en dépit des premières mesures prises par le ministre Gaudin, un souci qu'il fallait, une fois pour toutes, effacer.

Les grandes *directions* financières étant créées et fort remarquablement pourvues, Dufresne, ancien premier commis de Necker, appelé à celle du Trésor, Mollien, autre ancien premier commis, à celle de l'Amortissement et le futur baron Louis à la liquidation des comptes, Gaudin s'était mis à bâtir son premier budget normal.

Bonaparte n'en abandonnait à son ministre que la partie technique; car, là comme partout ailleurs, il avait ses principes : ces principes s'inspiraient d'un bon sens que les financiers à imagination qualifieraient certainement de « terre à terre ». C'est assez généralement par cet esprit là que se restaurent les finances compromises par les gens à système ou les politiciens échauffés. Le Consul prônait, avant tout, le « régime du père de famille ». Si l'on exprimait devant lui la crainte que les impôts ne suffissent point à couvrir les dépenses et l'avis qu'il les fallait donc augmenter: « Nous avons une autre ressource, ripostait-il, pour que la recette excède ou tout au moins égale la dépense, *c'est l'économie.* » Et, laissant Gaudin étudier l'opportunité de tel ou tel impôt, lui, se faisait soumettre les comptes, sabrait dans les abus, découvrait les malversations, supprimait la gabegie. Il parvenait à réduire les engagements de l'État, menaçait de poursuites les fournisseurs et leur faisait rendre gorge.

Le ministre, de son côté, cherchait des recettes. La Révolution, — en horreur des *aides* naguère si impopulaires, — avait proscrit tous les *impôts indirects*; ainsi, l'impôt direct étant devenu d'un poids insupportable, avait-il fallu, ou se résigner à la ruine du Trésor, ou recourir aux expédients que l'on sait. Gaudin, revenant à la saine doctrine financière, rétablit les *contributions indirectes*, les impôts sur le sel et les boissons qui allaient, dès l'an VIII, fournir 40 millions. Pour assurer à l'État d'immédiates ressources, le ministre, d'autre part, imagina d'exiger des receveurs généraux la souscription à des *rescriptions*, payables chaque mois, que l'État pourrait escompter, et le versement d'un cautionnement égal au dixième de la contri-

bution foncière. Au surplus, les impôts, — qui si longtemps ne s'acquittaient plus, — rentraient maintenant régulièrement grâce au rétablissement de la confiance publique. « Je ne crois pas, écrira Barbé-Marbois, que l'histoire de nos finances offre *un autre exemple d'un passage aussi prompt du découragement à la confiance* »; et il ajoutait : « L'ordre a fait sans effort ce que tant de moyens forcés n'ont jamais pu faire. » Déjà le Trésor se remplissait assez pour que l'on pût faire aux rentiers, qui, depuis des années, ne touchaient plus rien, un premier versement. L'habitude de ne rien recevoir était telle chez eux, qu'ils accueillirent l'annonce de cette reprise de paiement avec une incrédulité, puis le versement avec une joyeuse stupéfaction qui en disent long sur la misère où la politique du Directoire avait plongé la France.

Gaudin cependant restait inquiet. Il aurait voulu qu'un emprunt mît le gouvernement dans une situation plus large; la guerre continuait; les opérations militaires allaient reprendre; le ministre escomptait, pour faire face aux dépenses qu'elles entraînaient, les rentrées favorables; mais il eût voulu un trésor plus garni. Or le Premier Consul avait horreur de l'emprunt qui le mettrait, pensait-il, entre les mains des banquiers et sous la coupe des odieux financiers. Il venait de faire arrêter Ouvrard pour irrégularités constatées dans ses marchés avec l'État et tout le monde de la Bourse s'en était montré si ému, que le Consul avait dû rassurer les gens d'affaires au cours d'une conférence fort mouvementée avec leurs représentants. Il comprenait d'ailleurs les appréhensions de Gaudin et, peu à peu, entrait dans cette idée que, très précisément pour s'affranchir de ceux qu'au cours de cette conférence il avait appelés les « mauvais hommes d'affaires », il serait bon que le gouvernement pût traiter avec un établissement de crédit privilégié. Ce fut la première idée de la *Banque de France*. Cinq ou six banques émettaient alors des billets, notamment la Caisse des comptes courants. Celle-ci fut sollicitée de se dissoudre pour se reconstituer sur de toutes nouvelles bases. Le 28 nivôse (18 janvier), deux arrêtés étaient signés qui fondaient la Banque de France et l'installaient. Le 1er ventôse, les bureaux s'ouvraient et quinze *régents* étaient nommés, choisis parmi les plus accrédités des financiers, industriels et commerçants de France. L'institution allait, durant les premières années, à travers quel-

ques tâtonnements, acquérir un tel crédit, que le papier, émis par elle, mais accueilli d'abord, grâce au souvenir des néfastes *assignats*, avec une extrême méfiance, s'imposera à la confiance *jusqu'à être préféré à l'or lui-même.* « Le numéraire abondant et même surabondant, écrira-t-on quelques années après, encombre les caisses, *on lui préfère des billets.* » Mais, dès 1800, le Consul organisateur avait deviné cet avenir et, à l'admiration de ses collaborateurs financiers, trouvé le moyen d'appuyer le crédit de l'État sur l'institution la mieux faite pour l'assurer.

Le budget de l'an IX établi dans un parfait équilibre par le retour aux contributions indirectes, le Trésor rempli grâce aux souscriptions et cautionnements des receveurs généraux, la Banque de France fondée qui allait contribuer à assurer l'État contre les surprises de l'avenir, l'œuvre financière était en bonne voie, et le Consul libéré des préoccupations les plus angoissantes. Il le fallait, car, à la même heure, il se devait préparer à obtenir, sur le terrain de la politique extérieure, de bien autres victoires : celles de la diplomatie et, à leur défaut, celles de la guerre.

OFFRES A L'EUROPE

Le jour même où s'était installé le Consulat définitif, Bonaparte avait écrit au roi d'Angleterre et à l'Empereur allemand deux courtes lettres datées du 5 nivôse où, dans le style le plus noble, il les sollicitait de travailler à la pacification générale.

Il ne se pouvait d'ailleurs faire aucune illusion sur les conséquences de cette démarche. Nous savons quelle était la situation de l'Europe vis-à-vis de la France et quels sentiments cette situation inspirait respectivement aux coalisés, à la France et à son nouveau chef. C'eût été miracle que les deux appels, si beaux que fussent les arguments sentimentaux invoqués, fissent soudain tomber les armes des mains des belligérants. La coalition avait, pendant les premiers mois de 1799, remporté de grandes victoires et, un instant, envisagé l'espoir de tout reprendre des conquêtes faites sur elle depuis 1792. Les victoires de Masséna en Suisse et de Brune en Hollande et, plus encore, les divisions qui avaient éclaté entre l'Autriche et la Russie avaient pu arrêter l'invasion décisive,

mais, pour l'Europe, celle-ci n'était qu'ajournée. La France, chassée de l'Italie, restait menacée sur le Rhin, et l'Angleterre tenait une de ses plus belles armées bloquée en Égypte. Si grande que fût déjà la réputation militaire du vainqueur de Rivoli, l'Europe l'estimait fort empêché par la nécessité de refaire à la nation une âme et un corps et retenu par les soucis de la politique intérieure loin des champs de bataille. Or, elle avait de trop grands intérêts engagés depuis 1792 dans la lutte et gardait un espoir trop certain de les faire prévaloir, pour céder à un appel, destiné d'ailleurs simplement dans l'esprit de son auteur à faire retomber sur les ennemis de la France l'odieux d'une reprise des hostilités.

Le roi d'Angleterre ne répondit pas, mais lord Grenville adressa le 4 janvier (14 nivôse), à Talleyrand, une note d'une impertinence singulière : après d'âpres récriminations sur les « agressions » auxquelles la France s'était livrée depuis six ans au delà de ses frontières, le noble lord déclarait que l'Angleterre ne pourrait négocier utilement *qu'avec les Bourbons restaurés*, et rien ne révèle plus la mauvaise foi du Cabinet anglais qu'une si insolente réponse. Tout à l'heure, un membre du Parlement s'écriera lui-même : « Que diriez-vous si le général Bonaparte, victorieux, vous déclarait qu'il ne veut traiter qu'avec les Stuarts? » Rien ne prouve mieux aussi, que la réponse faite à cette note inconvenante, l'extrême souci qu'avait alors Bonaparte de tout ménager. Avec beaucoup de mesure, le Consul faisait observer, par la plume de Talleyrand, que c'était, tout au contraire, la France qui, en 1792, avait été provoquée et assaillie, qu'aussi bien, c'était un moyen de perpétuer la guerre que de soulever des récriminations sur ses origines, que parler des Bourbons était se mêler des affaires intérieures d'un pays qui entendait rester libre, — et il renouvelait son offre de négociations. A une réponse si modérée et si justifiée, Grenville répondit, le 20 janvier, par une nouvelle note d'une amertume extrême qui rompait la correspondance et, dès le lendemain, Pitt, du haut de la tribune de Westminster, prononçait des paroles où éclatait une acrimonieuse méfiance envers le nouveau chef que la Révolution venait de se donner, « *fils et champion de toutes ses atrocités* ».

L'Angleterre, en réalité, comptait encore sur les armées autrichiennes pour forcer les Alpes et le Rhin. Elle avait

raison, tout au moins, de compter sur la fidélité de la chancellerie de Vienne à l'alliance. L'Autriche n'en était nullement à revenir au traité de Campo-Formio. Redevenue maîtresse de l'Italie, elle sentait croître son ambition, refusait encore de reconnaître Pie VII, nouvellement élu, pour se donner le temps de se fortifier dans les Légations, — domaine usurpé du Saint-Siège, — et s'inféodait tous les jours davantage les Bourbons restaurés à Naples. Elle comptait bien faire restituer, un jour, à ses clients allemands, les territoires de la rive gauche du Rhin et ne s'en cachait pas. Le chancelier de Thugut avait donc répondu à Talleyrand dans un style assurément moins outrageant, mais tout aussi net que lord Grenville. Et comme le ministre français avait insisté, offrant comme base des négociations les stipulations de Campo-Formio, la chancellerie de Vienne, scandalisée, avait répondu qu'on ne pouvait traiter que sur la base de l'*uti possidetis*, ce qui, d'avance, concédait toute l'Italie à l'Autriche sans que fût d'ailleurs tranchée la question de la rive gauche du Rhin; Thugut ajoutait que la paix ne se pouvait discuter que dans un congrès où seraient représentées toutes les puissances belligérantes, — ce qui était mettre la France dans une position fort scabreuse.

Bonaparte, je le répète, ne s'était jamais leurré sur les réponses qui seraient faites à ses offres de paix. Il travaillait à se valoir les bonnes grâces des nations neutres ou hésitantes, voire du tsar Paul lui-même. Faisant entrevoir à l'Espagne l'occupation du Portugal, vraie colonie anglaise, il rassurait la Bavière dont il pensait, dès cette époque, faire en Allemagne son principal appui. Mais surtout continuait-il à investir le roi de Prusse, près de qui Duroc puis Beurnonville multipliaient les démarches. Ce n'était pas seulement pour obtenir de Frédéric-Guillaume que la neutralité, conquise à Bâle, se fît bienveillante jusqu'à l'active amitié, c'était encore pour que, par son canal, l'on pût aborder Pétersbourg et transformer en sentiments favorables au nouveau gouvernement français la sombre rancune que le terrible Tsar gardait, depuis quelques mois, à ses alliés. Mais, à Berlin même, la diplomatie pressante du Consul se heurtait à des préjugés encore très tenaces. La Cour de Prusse, impressionnée par les échecs de la France au cours de l'année 1799, avait, à maintes reprises, délibéré, depuis

un an, de rallier, moyennant de notables prises, la coalition désertée en 1795; elle ne pencherait vers la France que si celle-ci pouvait lui en assurer d'aussi fortes. Berlin, en attendant, se prêtait mal à servir d'intermédiaire entre la France et Paul Ier; celui-ci, sondé cependant, se livrait, d'ailleurs, en guise de réponse, à une diatribe violente contre cette Révolution française, sa bête noire, et contre son dernier produit, « l'usurpateur Corse » qu'au surplus l'inconstance d'une folle nation ferait, ajoutait-il, sous peu sombrer. La Prusse elle-même finissait par découvrir son jeu : son amitié était au prix de la restitution par la France de la rive gauche du Rhin et de l'indépendance absolue rendue à la Hollande et à la Suisse. On sentait cette puissance de proie toute prête à se jeter derechef sur la France, le jour où celle-ci, en dépit des talents de son chef, perdrait la première bataille.

En résumé, l'Europe ne se laissait pas entamer. Si l'Autriche et l'Angleterre opposaient aux offres de paix, l'une une étrange arrogance et l'autre d'exorbitantes prétentions, si le tsar Paul, tout mécontent qu'il fût de ses alliés, répondait par des coups de boutoir aux efforts faits pour le séduire, la Prusse, dans l'expectative, attendait, pour se décider, que le destin se fût prononcé par la voie des armes.

Une fois de plus, il fallait que l'épée tranchât le nœud gordien qu'on n'avait pu dénouer, et tout acculait à une nouvelle campagne qui permettrait de contraindre l'Autriche, et, par elle, l'Europe à la paix.

LE PÉRIL VENDÉEN

A dire vrai, la nécessité d'une éclatante victoire sur le champ de bataille ne paraissait pas à Bonaparte moins pressante s'il reportait ses regards sur l'intérieur du pays.

Nous nous figurons à tort, d'après les manuels d'histoire et les pages rétrospectivement optimistes de Thiers, le Premier Consul marchant d'un pas assuré et déjà souverain sur une voie que l'enthousiasme de toute une nation rendait large et facile. L'étude des documents, journaux, rapports de police, lettres et mémoires aujourd'hui publiés nous le montre, tout au contraire, obligé d'éviter mille écueils, de s'arrêter à chaque pas pour réduire ou tourner les obstacles, — quand

il ne se devait pas garer des chausse-trapes dont on semait sa route.

Certes, la masse l'acclamait, le bénissant déjà d'avoir si promptement réalisé une partie des vœux de la nation. Mais cette masse même, impressionnable et peu au fait des difficultés, s'impatientait parfois de n'avoir vu sortir des premières mesures ni une facilité plus grande de la vie quotidienne ni un progrès plus sensible vers la paix générale. Cependant, l'Ouest restait en armes, menace constante de guerre civile alimentée par les menées royalistes et les subsides anglais, et, à Paris, l'opposition, un instant découragée, se reformait dans l'ombre des couloirs et des salons politiques; dans le personnel même du gouvernement, de sourdes luttes se livraient entre des tendances diverses : tout près du Consul, parmi ses ministres, et jusque dans sa famille, des intrigues se nouaient, liées parfois aux complots qui déjà s'ébauchaient à droite comme à gauche. Sans doute, le prestige de l'Homme, grandissant tous les jours, lui permettait-il d'agir, mais encore il se voyait néanmoins forcé de ménager, parfois de louvoyer, de remettre telle mesure, cependant utile, telle décision, cependant pressante, à une époque où il sentirait son pouvoir plus affermi et son autorité plus incontestée.

L'Ouest restait bien le péril le plus grave. La suspension d'armes, consentie le 3 frimaire par les chefs de la Vendée, avait expiré le 1er pluviôse, et aussi bien ne s'était-elle jamais étendue aux autres parties de la région restées en état d'insurrection diffuse. En Vendée même, l'hésitation était grande. Profitant de la trêve, l'un des chefs, d'Andigné, s'était rendu à Paris où il avait retrouvé le plus actif agent des Bourbons, Hyde de Neuville. Tous deux avaient dû constater la popularité du nouveau chef d'État et, avec les nouveaux espoirs des honnêtes gens, l'inactivité croissante de leurs partisans. Ils avaient voulu voir l'homme; c'est cette entrevue du 5 nivôse dont les deux royalistes nous ont laissé un récit presque identique. « Les Bourbons n'ont plus de chances, leur avait dit Bonaparte, vous avez fait pour eux tout ce que vous deviez faire ; vous êtes braves, rangez-vous du côté de la gloire. Oui, venez sous mes drapeaux; mon gouvernement sera celui de la jeunesse et de l'esprit » ; et, sur un mouvement négatif de d'Andigné : « Rougiriez-vous de porter un habit que porte Bonaparte? » Il avait

souligné encore la lâcheté des princes qui avaient abandonné la Vendée, refusé de partager ses exploits, ses risques, ses malheurs et ses gloires. D'Andigné ne s'était pas rallié, mais il était revenu parfaitement édifié, il le dit en termes formels, sur l'inutilité d'une nouvelle lutte et l'avait fait savoir à ses compagnons d'armes.

Le Premier Consul, tout en maintenant en Vendée Hédouville, le négociateur de frimaire, envoyait Brune, d'autre part, avec les instructions les plus rigoureuses. Il pousserait l'épée dans les reins aux chefs récalcitrants, tout en pratiquant vis-à-vis des prêtres une grande tolérance « qui achèverait d'effacer les passions ».

Un instant, les chefs songèrent à résister. Hyde de Neuville, cependant, qui n'avait plus foi dans le procédé insurrectionnel, si loin de Paris, préparait, dans Paris même, une conspiration qui supprimerait sur place le Consul, et les trames s'étendaient fort loin. Il voulut sonder l'opinion : le 1er pluviôse (21 janvier), il fit, la nuit, afficher sur l'église Sainte-Madeleine, tendue prestement de noir, le testament de Louis XVI. Le peuple ne montra que de l'étonnement; il était clair que le royalisme ne trouvait aucun écho en dehors de quelques « muscadins » qui, ce 21 janvier, s'étaient montrés en habits de deuil, — manifestation puérile.

La Vendée capitulait. Un des agents les plus actifs naguère du soulèvement, le curé Bernier, rude partisan qui avait, de sa main, abattu plus d'un *bleu*, mais prêtre avisé et fort opportuniste, avait vu plus que personne l'inanité d'un soulèvement depuis que l'homme prédestiné avait paru. Ce prêtre réaliste admirait Bonaparte. Il s'offrit comme intermédiaire et décida les chefs vendéens à traiter enfin. Hédouville reçut, le 28 nivôse (18 janvier), les chefs de la rive gauche, d'Autichamp le premier, à Montfaucon. Le gouvernement consentit aux insurgés l'amnistie sans réserve, aux populations la liberté du culte, aux prêtres insermentés l'usage exclusif des églises, aux chefs la radiation de leurs noms sur la liste des émigrés, aux départements ci-devant soulevés et ravagés une dispense d'impôts pour trois ans. Deux jours après, les chefs de la rive droite, Châtillon en tête, signaient à leur tour. On les vit apparaître dans Nantes et Angers, transportés de joie, portant la cocarde tricolore. La Vendée était soumise pour quinze ans, — berceau

de l'insurrection de l'Ouest. Mais celle-ci s'était depuis longtemps élargie : la Bretagne et la Normandie restaient en armes. Dans le Morbihan surtout, Georges Cadoudal, magnifique chouan qui empruntait à son origine plébéienne un fanatisme tout populaire, dirigeait, d'une retraite obscure, les bandes éparses : homme de foi ardente et sans défaillance, il aimait sa guerre de landes et de buissons, les émotions de la lutte, les risques même du métier et c'était une puissance que ce géant aux larges épaules et à l'énorme tête massive et dure, — Goliath, ainsi qu'on l'appelait. Et dans le bocage normand, le comte de Frotté, enragé contre Bonaparte qu'il avait outragé dans une proclamation, continuait aussi la lutte.

Le Premier Consul voulait en finir avant d'ouvrir la campagne contre l'Autriche. Il talonnait Brune et ses brigadiers; il fallait agir vigoureusement, traquer Cadoudal, ce « malotru », ce « brigand », et, à Gardanne, chargé en Normandie de réduire Frotté et ses amis, il déclarait qu'il fallait « qu'au plus tard, au 10 ventôse, ces hommes n'existassent plus ». Si Bourmont continue à se battre : « Ne quittez vos bottes que lorsque vous l'aurez détruit », écrit-il à Brune, et encore : « J'attends votre premier courrier : il m'apportera la nouvelle de cinq ou six combats l'un sur l'autre qui finiront la guerre de l'Ouest et retentiront en Europe. »

On l'entendait : la guerre fut, en pluviôse, poussée avec la dernière vigueur, contre Bourmont, contre Cadoudal, contre Frotté. Georges, traqué, cerné, près d'être abandonné et pris, se soumit, la rage dans le cœur et accepta même de venir à Paris mesurer son illustre vainqueur. Bourmont capitula à son tour et, à la fin du mois, toutes les forces purent se tourner contre Frotté. Il hésita trop longtemps à se soumettre, entendit ne le faire qu'en gardant ses armes, donna l'impression d'arrière-pensées perfides, puis, inquiet, se livra quand il allait être pris et fut condamné à mort. On eût dû l'épargner comme les autres. Le Consul, prévenu de la prise, avait envoyé l'ordre de surseoir; mais déjà Frotté avait été exécuté. Comme, plus tard, pour le duc d'Enghien, Bonaparte put regretter le sang répandu, mais l'exécution de Frotté marquait la fin de la guerre de l'Ouest et Bonaparte voulut en faire gloire. Il en fit porter la nouvelle au Corps législatif qui, rompant, pour une minute, son silence constitutionnel, cria d'une seule voix : « Vive la République ! »

Georges Cadoudal vint donc à Paris : il accompagna chez le Consul plusieurs des chefs de l'Ouest soumis. Ceux-ci étaient des gentilshommes : en vain Bonaparte se dépensa en flatteries et en promesses : ils s'étaient soumis, mais ils refusaient de se rallier. A Cadoudal le Consul offrit le grade de général ; Georges haussa les épaules ; le partisan restait un réfractaire. Bonaparte, rebuté, se fit moins aimable ; ce Georges, il le jugea décidément un « butor » borné, et, décidément, « un malotru », comme il avait écrit ; il cessa de le caresser et lui montra soudain un hautain dédain. Ce plébéien blessé sortit plus résolu que ses compagnons nobles à reprendre la lutte sous une autre forme : « J'aurais dû prendre ce gringalet dans mes bras et l'étouffer », dit le colosse en sortant. L'idée du crime était née sous ce front bas, dans ce cœur indomptable.

Bonaparte, lui, tira de l'entretien cette conclusion que, pour conquérir ces hommes de fer, il fallait encore remporter ailleurs bien d'autres victoires. Les courberait-il même jamais ?

LES RÉSISTANCES

Il rencontrait encore d'autres résistances, et d'un bien autre genre.

Dans les Assemblées, l'opposition se faisait, il est vrai, plus prudente, du moins à la tribune. Il n'en va pas moins qu'au Tribunat, on sentait encore frémir un groupe impatient et très momentanément muet. Le projet de loi qui avait établi l'administration préfectorale avait soulevé dans les couloirs une vive émotion. Avec les préfets « on organisait, disait-on, la tyrannie ». Daunou, chargé du rapport, avait criblé de critiques ce projet et, s'il avait conclu à l'adoption, c'était, avait-il dit, « qu'il serait dangereux d'en attendre trop longtemps *le perfectionnement* ». La loi n'avait été adoptée que sur cette considération dédaigneuse par 71 voix contre 25 et, au Corps législatif, par 217 voix contre 63. Le projet de loi de l'organisation judiciaire avait failli échouer : un des articles enlevant au jury certaines causes, le tribun Thiessé avait voulu y voir une menace contre l'institution tout entière du jury ; il avait attaqué si vivement le projet que celui-ci n'avait passé qu'à 2 voix de majorité

(44 contre 42) et, chose imprévue, le Corps législatif l'avait repoussé par 190 voix contre 95. Et ç'avait été le premier échec formel du gouvernement devant une assemblée.

A la vérité, le fait était resté isolé : les Assemblées, le plus souvent, tout en témoignant, par des « mouvements », de leur désir d'opposition, finissaient toujours par se soumettre. C'est qu'elles sentaient que l'opinion ne les suivait pas : leurs tribunes publiques restaient presque désertes et, lorsqu'un scandale éclata qui mettait en cause un tribun, ex-député à la Convention et aux Conseils, convaincu d'avoir été jadis acheté par des financiers, le public, comme à l'ordinaire, affecta d'englober dans le mépris, mérité par l'improbe Courtois, les Assemblées législatives. C'était pour celles-ci une faiblesse que ce discrédit. Aussi bien n'étaient-elles pas composées de sots : ces gens comprenaient qu'il fallait rebâtir, et rebâtir vite. Le tribun Sedillez disait : « Nous sommes entraînés dans un *tourbillon d'urgence* dont le mouvement rapide se dirige vers le but de nos vœux. Ne vaut-il pas mieux céder à l'impétuosité de ce mouvement que de s'exposer à en entraver la marche? » On « perfectionnerait plus tard », comme avait dit Daunou. Mais, tout en votant, on se réservait.

Au Conseil d'État même, si dévouée que fut l'assemblée à l'œuvre de restauration, on sentait parfois des résistances dès qu'une mesure de réconciliation nationale paraissait un désaveu, si voilé fut-il, non seulement de l'œuvre, mais des sévérités mêmes de la Révolution. Lorsqu'il avait fallu déclarer close la liste des émigrés, la section de l'intérieur, consultée par le Consul, avait semblé au moins incertaine; Bonaparte, voyant un certain mécontentement assombrir les visages, avait dû atermoyer. On l'avait cependant pressé de passer outre; il n'avait pas voulu, avait consenti des concessions dans la forme et trouvé une périphrase ménageante, ce qui n'avait pas empêché, le projet porté au Tribunat, les plus furieuses diatribes contre les émigrés.

Il fallait bien ménager tout le monde, parce que, sur ces entrefaites, circonstance critique, le Consul s'installait aux Tuileries. Depuis que, le 10 août, le petit capitaine Bonaparte en avait vu sortir Louis XVI traîné sous les outrages de la foule à la salle de l'Assemblée, les Tuileries avaient abrité, —

deux ans, — la Convention nationale et ses Comités, puis le Conseil des Anciens, mais le château restait cependant dans un état de délabrement tel, depuis cinq ans, qu'il avait fallu l'aménager pour que le Gouvernement s'y pût installer, le Luxembourg devant exclusivement rester le siège du Sénat. Sur les murs des Tuileries, une main grossière avait tracé ces mots en rouge *Dix Aoust* et l'on n'avait jamais effacé l'inscription évocatrice. Une autre, plus officielle, portait : « *La royauté en France est abolie; elle ne se rétablira jamais.* »

La Constitution assignait cependant les Tuileries comme résidence aux Consuls. Bonaparte qui, au Luxembourg, vivait avec une grande affectation de simplicité, ne se dissimulait pas que l'entrée aux Tuileries marquerait une phase nouvelle de sa vie, qu'il y faudrait mener un train plus digne d'un chef d'État et que, fatalement, la malveillance guetterait dans le moindre des détails un prétexte à s'exercer. Il attendit que le résultat du plébiscite fût enfin proclamé, qui donnait, on se le rappelle, 3001007 suffrages contre 1562 à la Constitution consulaire et au choix des Consuls. Le Premier Consul saisit avec empressement l'occasion que lui offrait la mort de Washington pour faire célébrer solennellement le grand magistrat américain qui, maître de la République, avait si noblement refusé de se perpétuer au pouvoir. Enfin il fit savoir que le buste de Brutus allait orner le palais restauré et inséra au *Moniteur* l'apologie de cet antique tyrannicide. A la vérité, entendant satisfaire tout le monde, il laissait dire qu'invité à s'installer aux Tuileries le 2 pluviôse (21 janvier), il ne l'avait pas voulu parce que ce jour était l'anniversaire de l'exécution de Louis XVI, et ce trait, faux ou vrai, de sa sensibilité fut souligné par le *Journal des Débats*.

Enfin, il entendit donner à l'installation un caractère de fête populaire et militaire. La foule y fut conviée et à peine la voiture des trois consuls, attelée de six chevaux blancs, eut-elle, le 30 pluviôse à trois heures, atteint la porte du Château que, laissant Cambacérès et Lebrun y pénétrer seuls, le Premier Consul demanda son cheval de bataille et, le lançant dans le Carrousel, passa rapidement sur le front des troupes assemblées. La foule électrisée cria : « Vive Bonaparte ! » et c'est salué par ces acclamations, qu'il se décida à entrer dans le palais des rois, mais pour y présider aussitôt une séance du Conseil

d'État, qu'il y installait avec lui,comme pour se couvrir encore de cette assemblée où siégeaient tant de *régicides*.

Ces ménagements, le Consul continuait, avec une extrême application, à les apporter à toutes choses. La vie aux Tuileries parut d'abord aussi simple qu'au Luxembourg. Si Joséphine, installée avec lui « dans le lit de ses maîtres », ouvrait son salon à d'anciens amis de l'aristocratie, c'était avec quelque prudence. Aussi bien ceux-ci ne s'y hasardaient-ils eux-mêmes qu'avec précaution. Ce n'était pas une sotte que cette créole d'apparence insouciante, mais d'esprit délié jusqu'à une certaine ruse. Ayant, à la veille de brumaire, failli être congédiée et bien par sa faute, elle était maintenant résolue à rester dans la place. Elle se savait aimée, gardant sur l'homme, qui parfois la rudoyait, l'avantage de ses charmes jusque-là presque inaltérés et qu'une étroite cohabitation lui permettait d'exercer pleinement. Mais elle comprenait qu'à se faire, sur un certain terrain, l'auxiliaire du Consul, elle s'imposerait tous les jours davantage en donnant à l'amour de l'époux un prétexte de plus à la maintenir à ses côtés.

Encore qu'elle fût restée jadis en marge de la famille de Beauharnais, et de la société de Versailles, elle n'en était pas moins apparentée, — et ses enfants, — à tout un clan ci-devant noble et resté royaliste. Il lui plaisait de s'en souvenir et les parents qui avaient dédaigné « la petite La Pagerie », « non présentée » à la Cour, et honni ensuite la favorite de Barras, maintenant revenaient à la femme du Consul dispensateur des grâces et faveurs. On vit se glisser dans son salon des femmes portant les plus grands noms de l'ancienne France, une Montmorency, une Larochefoucauld, les Crillon, les Ségur, qui, d'ailleurs, tout en fréquentant la femme, se défendaient encore de se rallier au mari. Bonaparte encourageait cependant Joséphine à attirer cette clientèle *née*. On sollicitait de Mme Bonaparte des radiations d'émigrés, des levées de séquestre, des mises en liberté, des grâces, — bientôt des places pour des cousins, des amis de ces cousins et des amis de ces amis. Elle s'y employait près des hauts fonctionnaires. « Je prie le citoyen Marquant d'être favorable à l'affaire du citoyen de Mun, ai-je lu dans une de ses lettres inédites. Nous prenons, Bonaparte et moi, intérêt à Mme Helvétius, sa belle-mère et sa famille. »

On lui était reconnaissant. « La générosité et la bienfaisance ont toujours été mises au nombre des qualités de Mme Bonaparte », va, sous peu, écrire un agent royaliste; et une des visiteuses : « Ce qu'il faut dire à sa louange, c'est qu'elle est la même dans sa chambre pour ses anciennes connaissances... Elle est très donnante en présents à ses anciennes amies *qui lui accordent de les accepter.* » On « accordait » d'accepter les services comme les cadeaux, mais c'était Bonaparte qui, sur les requêtes de sa femme, dispensait réellement les grâces, — et sur celles d'Hortense plaidant si souvent la cause des *ci-devant*, que son beau-père l'appelait sa « petite Chouanne ». On allait voir « la Consulesse » dans son salon du rez-de-chaussée; on y rencontrait peu le Consul qui entendait d'abord n'effaroucher personne, mais il y paraissait parfois opportunément. Bientôt on franchissait le pas, passant du salon du rez-de-chaussée au cabinet du premier étage. Le ralliement de droite se faisait ainsi par paliers. Et, le monde grossissant des visiteurs reçus, l'on organisait un embryon de cour, avec un *intendant du palais* et quelques *dames* de service. Les hommes y étaient encore appelés *citoyens*, mais leurs femmes s'appelaient *Madame*.

Les purs en fronçaient les sourcils. Le *Journal des hommes libres*, ne pouvant attaquer le Consul, ricanait devant les salons où se reprenaient les « appellations abolies » ; les « exclusifs », jacobins non ralliés, murmuraient dans les cabarets qu'on allait bientôt « *monsieuriser* » : ce qui, à leurs yeux, acheminait aux pires réactions.

Bonaparte affectait de ne rien savoir de tout cela. Il s'absorbait dans son travail de chef d'État qui maintenant se compliquait étrangement des soucis du chef d'armée. Il ne s'arrachait à son bureau et à la salle du Conseil d'État (où l'on travaillait parfois quatorze heures), que pour passer des revues. Les *parades* du Carrousel devenaient une habitude : le peuple s'y précipitait. Une grande revue, passée au Champ de Mars, attira tout Paris, le 25 ventôse. Le Consul voulait faire acclamer les soldats qui, sous peu, allaient reparaître sur les champs de bataille. « Par huit années de gloire, écrivait le *Moniteur*, ils ont racheté et l'imperfection de nos lois et la honte de nos mœurs. *Ils ont expié nos erreurs que la postérité n'apercevra point, couvertes de leurs lauriers.* » A l'un de ces soldats qui lui avait écrit comme à son ancien général, il

répondait : « Je vous aime comme mon fils. » Les soldats, acclamés par la foule, acclamaient leur grand chef. Mais, toujours ménager de toutes les susceptibilités, il affirmait sans cesse son caractère de magistrat civil et, entendant particulièrement garder ou reconquérir le monde de la pensée, il se rendait aux séances et portait volontiers le costume de l'Institut. Le 15 germinal, il se fera élire président des cinq classes et c'est ainsi le président de l'Institut de France qui remportera la victoire de Marengo. Et il ne ménageait pas seulement ces hauts penseurs, il était, dans ses formules, affable, cordial, flatteur vis-à-vis de tous, généraux, conseillers d'État et ministres.

Il le fallait. A mesure qu'approchait l'heure où le Consul, disait-on, partirait en campagne, l'on sentait les dissidences et les oppositions s'accentuer, loin de diminuer. « Les partis sont confondus, terrassés sans force, sans ressource apparente, avait-on écrit dès le 7 pluviôse, *mais ils ne se tiennent pas pour éternellement vaincus.* La grandeur du gouvernement et sa puissance les étonnent, *mais ils espèrent que cette puissance... peut ne pas être inébranlable.* » Bien peu de gens, en effet, croyaient fermement encore à la durée de ce gouvernement. Les anciens *fructidorisés,* — républicains très modérés, n'avaient-ils pas entendu le consul Lebrun lui-même leur dire : « Allons, mes amis, il faut soutenir le nouveau gouvernement. *Si nous ne pouvons réussir, nous verrons à autre chose* » ? En dépit des appels pressants du Premier Consul, les discussions s'apaisaient difficilement. « *Les haines de parti sont plutôt suspendues qu'éteintes* », écrit-on de Paris à Thibaudeau. Au Tribunat, nous le savons, l'entrée de quelques proscrits de fructidor avait « fait blêmir » certains de leurs anciens proscripteurs. Dans la presse, si surveillée qu'elle fût, parfois la polémique se rallumait : *la Gazette de France* et *le Journal des hommes libres* échangeaient des invectives très âpres et, au *Journal des Débats,* les Bertin, tout en louant « l'expédient réparateur » que restait pour eux le Consulat, gardaient leurs convictions royalistes, — et surtout leurs antipathies contre les Jacobins, même assagis.

En revanche, *l'Ami des lois,* triomphant de l'installation du buste de Brutus aux Tuileries, en faisait le prétexte à des

attaques violentes contre « la faction de 91 » (La Fayette et ses amis) qui, ayant en vain tenté de « subjuguer le vainqueur des royalistes au 13 vendémiaire », ajoutait-il, « avait vu que ces patelins voulaient éloigner les républicains du gouvernement ».

Dans le gouvernement même, une lutte sourde divisait les ministres : Talleyrand et Fouché inauguraient déjà ces étranges relations qui allaient traverser ces quinze ans de Consulat et d'Empire et peser si singulièrement sur toute cette histoire, cette rivalité parfois aigrie et toujours active, coupée de réconciliations dangereuses pour le régime qu'ils étaient censés servir. En 1800, ils représentaient, au Ministère, les clientèles extrêmes, Talleyrand appelant dans ses salons, au grand scandale des *Hommes libres*, les *ci-devant* les moins ralliés, et Fouché sans cesse accusé près du Consul d'amitiés suspectes dans le monde des « anarchistes », talons rouges chez l'un, et chez l'autre, bonnets rouges. Les deux hommes n'étaient provisoirement rapprochés que par une commune crainte de voir les catholiques reprendre influence.

Fouché, d'autre part, se heurtait à Lucien; celui-ci, ambitieux et autoritaire, voulait, avec le portefeuille de l'Intérieur, tout absorber, — comme Fouché au nom des nécessités de la Police générale; déjà ils se disputaient les préfets. « Je n'ai contre moi que 65 (Fouché) et ses petits limiers », écrit Beugnot, alors l'*alter ego* de Lucien. Celui-ci entendait pousser son frère à une dictature plus prononcée, peut-être déjà à un pouvoir à vie avec désignation de son successeur, — qui, dans son esprit, serait probablement lui; exaltant alors Napoléon, il minait Joséphine que, contre toute « la famille », Fouché soutenait, car la stérilité même de cette femme semblait à celui-ci une garantie contre le rétablissement d'une monarchie héréditaire dont, pour l'heure, il n'admettait même pas l'hypothèse. Mais Talleyrand aussi était en lutte avec Lucien qu'il traitait d'aventurier, de brouillon et de « grand estafier ». Carnot, qui venait de recevoir la Guerre, pâtissait, aux yeux des trois autres, de la défaveur qui frappait les proscrits de fructidor dans le monde des « bons républicains »; or l'ancien membre du Comité robespierriste était peut-être le seul républicain convaincu, mais il apportait au Conseil, avec ces convicions, cet esprit âpre et entier, et cette rude probité qui l'avaient rendu déjà si odieux, la veille de fructidor, à ses collègues du Direc-

toire. Et ces querelles de ministres, nourries des querelles de tout un monde de politiciens, avaient leurs échos dans les salons, les bureaux de journaux, les groupes littéraires, les classes de l'Institut et le monde même des Tuileries, — divisés tous en droite et en gauche avec dix nuances intermédiaires. Le Premier Consul, écrit Beugnot, « raccordait tout ». Mais, lui parti, ces divisions s'accentueraient. Il ne faisait accepter là son arbitrage que provisoirement.

Dans les Assemblées, il y avait une gauche très aigrie, et qui allait, disait-on, jusqu'à conspirer pour la restauration, non d'une République jacobine, mais d'une monarchie orléaniste; car « la faction d'Orléans » tient, dans des centaines de rapports de police, une place qui nous étonne un peu. A la vérité, l'un de ces rapports, celui du 14 germinal, affirme que, si l'on fait circuler le bruit d'une conspiration qui se composerait « *des individus que leurs intérêts politiques et privés attachent le plus essentiellement à la stabilité du gouvernement* », c'est pour faire douter à l'étranger de la solidité de ce gouvernement et retarder le départ nécessaire du Premier Consul pour l'armée. Mais Sieyès était bien déjà cet « ennemi déguisé » dont Bonaparte parlera à Rœderer. « A la première occasion, dira le Consul, il tournerait aux d'Orléans ». En attendant, Sieyès attirait chez lui les mécontents et déjà songeait, — naturellement, — à une nouvelle constitution, mais il s'entourait, à son ordinaire, de ténèbres. « Il est difficile, écrit un policier, de pénétrer ce qui se passe chez ce sénateur toujours environné du plus profond mystère. » Les Loges maçonniques ayant célébré la mémoire de Philippe Égalité, les policiers dénoncent à cette occasion Chénier, Benjamin Constant et le pauvre Duveyrier comme tenants de la faction orléaniste.

Il y avait aussi une faction militaire, et c'était peut-être la plus inquiétante. Les grands chefs militaires s'étaient tous crus frustrés par le coup d'État de brumaire : Bernadotte, Jourdan, Augereau même, avaient dit : « Pourquoi pas moi ? » Et Moreau qui, avec trop de zèle, au gré de l'opinion, avait prêté son aide à Bonaparte, le regrettait amèrement. Il avait espéré, disaient plusieurs de ceux qui l'approchaient, qu'absorbé par le pouvoir civil, le vainqueur de Rivoli lui laisserait toute la charge et tout l'honneur de commander les armées. Or

Bonaparte paraissait bien disposé à employer Moreau dans le plus haut des commandements et celui-là même que choisirait cet émule, mais nullement de lui abandonner la direction de toutes les opérations. A la vérité, le Premier Consul l'accablait de flatteries et Moreau y paraissait encore sensible. Et puis, toujours hésitant, timoré, disputé, entre sa loyauté et son orgueil, il laissait ses amis l'exalter, sans prendre encore position politique. L'armée d'Allemagne, dont il allait prendre le commandement, républicaine, violemment hostile aux « calotins » et même jacobine, allait le pénétrer de son esprit. C'était celui qu'affichaient vingt généraux, en particulier Macdonald, Beurnonville, Augereau, Jourdan, Lannes, Berthier lui-même et surtout Bernadotte.

Celui-ci semblait le chef de la coterie : sa jactance naturelle se nourrissait d'une vanité inouïe et du sentiment de ses contestables capacités. « Très ardent, d'une bravoure connue, ayant le talent d'électriser officiers et soldats, avait-on écrit en 1796; despote dans sa division, on le croit flagorneur vis-à-vis de ceux dont il a besoin; faux et dangereux ennemi, pillard comme un autre, ami d'ailleurs de la Révolution. » Beau-frère de Joseph Bonaparte par son mariage avec Désirée Clary, il puisait dans cette alliance même des prétentions, et sa femme, avec des apparences très douces, alimentait de sa rancune de fiancée délaissée, contre Napoléon, les rancœurs de l'ancien sergent Belle-Jambe. Cet « heureux cadet de Gascogne », ainsi que l'appelle son meilleur biographe, était, de l'avis d'un observateur, « capable de tout ». Il le fera en effet assez voir, car, ayant affirmé en 1796, « qu'il en était à concevoir comment il peut exister des princes », il mourra, grâce à une série incroyable de coups d'audace et de trahison, dans la peau d'un roi, — et même « légitime ». En 1800, Bonaparte, pour le séduire et l'éloigner tout à la fois, allait l'appeler au commandement de l'armée de l'Ouest, mais Bernadotte y transférerait simplement le siège des conspirations militaires qui ne vont pas cesser au cours du Consulat et de l'Empire. Et l'on croyait déjà à ces chefs mécontents partie liée avec Fouché.

Les partis extrêmes ne restaient pas inactifs. Les « anarchistes » encouraient tour à tour le dédain ou tout au contraire les inquiétudes de la police. « Ils annoncent, en ventôse, quelque espoir de troubler de nouveau le gouvernement actuel

et de rétablir un Comité de salut public. Ils cherchent principalement à s'attacher les militaires », et, en prairial, on les signalera comme « glissant à l'oreille de ceux-ci *qu'on les envoie à la boucherie* ». On voit que les procédés n'ont jamais varié ni même les termes. En tout cas tiennent-ils, au sujet de tout ce qui se fait, des propos toujours qualifiés « d'atroces ». Ils semblent avoir tenté d'aller plus loin. Un complot fut dénoncé en germinal par la préfecture ; le Consul supprima le *Journal des hommes libres*, et invita Fouché à dresser la liste d'une cinquantaine d'individus « accoutumés à vivre des mouvements révolutionnaires ». Le ministre, qui était tourné de leur côté, accourut aux Tuileries, démentit les rapports de la préfecture, eut à ce sujet, devant Bonaparte, une vive altercation avec Lucien, et le Premier Consul, après avoir vitupéré contre les « *septembriseurs* », convaincu cependant par Fouché, renonça à sévir et laissa reparaître « les Hommes tigres ». Il ne faisait qu'ajourner ses rigueurs.

Il était d'ailleurs, comme Fouché, plus préoccupé des royalistes. L'Ouest, officiellement pacifié, était encore plein d'arrière-chouans qui brigandaient « au nom du Roi » : sans chefs, ils pillaient, brûlaient, toujours « au nom du Roi », jusqu'en Touraine, jusqu'en Seine-et-Oise. Qu'un nouveau chef se montrât, tout pouvait, en l'absence du Consul, se rallumer. Et déjà l'on signalait que ce feu, « que la sagesse du gouvernement venait d'éteindre dans les départements de l'Ouest, menaçait d'embraser le Midi ». Autour des princes, déçus par la pacification de la Vendée, l'on parlait d'un grand plan d'insurrection de la Provence et de la Guyenne. Par ailleurs, les agences royalistes d'Allemagne, dont, quatre ans, l'action restera active, essayaient d'agiter Franche-Comté et Alsace. A Paris surtout, les agents se remuaient. Hyde de Neuville n'était nullement découragé par son échec du 21 janvier; il réorganisait, pour le plaisir des entours du Comte d'Artois, son agence, encore que les agents du Comte de Lille, Royer-Collard en particulier, prévinssent celui-ci que ces agités allaient à un fâcheux *fiasco*. Un service de contre-police pénétrait les bureaux de Fouché et avertissait l' « ennemi » des moindres incidents survenus dans le monde politique. On répandait des brochures violentes contre « le Corse usurpateur ». Bonaparte, impatienté, avait fait fusiller un des agents, Toustain, dans la

plaine de Grenelle où d'autres « chouans de Paris » vinrent à leur tour tomber devant le peloton d'exécution. L'Angleterre répandait l'argent à travers l'Ouest et le Midi, dans les caisses des agences d'Allemagne et de Paris. Dans sa correspondance secrète, Hyde appelle toujours l'Angleterre « la Bourse », ce qui est caractéristique. A la veille de la campagne, Fouché perçut nettement une recrudescence d'agitation. Les bas-lieutenants vendéens, bretons, normands accouraient, s'infiltrant dans Paris : Bourmont, qui affectait de servir Fouché, le trahissait et tentait de l'endormir, jouant double jeu ; tout à l'opposé, Cadoudal, déjà tout à son entreprise, préparait déjà « le coup essentiel », l'assassinat du Consul que Hyde lui-même suggérait. Il offrait, si le Consul s'absentait, d'aller derechef soulever la Bretagne; un autre chef, celui-là de *Barbets*, Willot, se chargeait du Midi. Et chez Hyde, on songeait, renonçant à l'intransigeance, à sonder des chefs militaires jacobins et des meneurs anarchistes. Fouché saisit soudain les fils et, le 12 floréal, fit arrêter des agents, tandis que Bernadotte était envoyé en Bretagne pour étouffer toute tentative. N'avait-on pas, le 6 germinal, signalé les agents royalistes, comme affirmant que « les départements de l'Ouest se lèveraient en masse, au nombre de 80 000 hommes, au prochain débarquement que l'Angleterre avait promis » ?

A la vérité, certains royalistes désapprouvaient ces complots et vantaient le Consul. Il serait le Monck de la Monarchie des lys. Les entours de « Louis XVIII » comptaient encore sur une solution qui eût convenu à la paresse du prétendant. Il écrivit, en nivôse, une lettre à Bonaparte. En Europe, l'on disait comme une noble dame, la comtesse d'Albany, que si Bonaparte voulait rétablir le Roi, il jouirait de sa conquête, mais que, « s'il voulait régner pour son compte, il serait culbuté ou assassiné par un autre charlatan ». Le comte du Parc croit que le Premier Consul traite avec le Duc d'Angoulême, « ne voulant jamais entendre parler du Roi ni de Monsieur, qui avaient, dit-il, trop de vengeances à exercer », ce qui pouvait être un écho des propos très vifs tenus par Bonaparte à Bourmont sur « des princes indignes, chefs des espions de l'Angleterre ». On allait jusqu'à répandre, en germinal, que le Premier Consul faisait élever un jeune homme qui « ne pouvait

être que le Dauphin », l'échappé du Temple, pour le remettre sur le trône sous sa régence !

D'autres royalistes n'en demandaient pas tant. Ils se ralliaient, mais leur ralliement, rarement enthousiaste (« on ne l'aime pas, on le préfère », écrivait l'un d'eux), desservait parfois le Consul. Ils se rapprochaient de l'homme et non du régime, sondaient Talleyrand, Lebrun, Joséphine, mais sans s'engager, ou bien ils formulaient des espoirs alors compromettants de réaction. Sans doute les jeunes gens, « tournant les yeux vers le soleil levant », se ralliaient-ils, eux, très franchement à la gloire et, s'engageant sous les drapeaux consulaires, comme Philippe de Ségur, Choiseul-Meuse et d'autres, faisaient dès lors bon marché des revendications qui se formulaient près d'eux. Mais ils étaient fort aigrement blâmés par leurs familles et presque autant les Coigny, les Crillon, les Vergennes, les Castellane allant simplement danser chez Talleyrand. Des émigrés rentraient par tolérance et venaient, par petits paquets, grossir le monde royaliste opposant ou, tout au contraire, encouragés par cette première faveur, prétendaient s'imposer. Les *fructidorisés* eux-mêmes réclamaient une réaction : chez Élisa Bonaparte, Fontanes, Fievée, rappelés, aspiraient ouvertement à toutes les mesures contre-révolutionnaires et voulaient l'institution prompte d'un nouveau trône. C'étaient eux qui lançaient Chateaubriand et son *Génie du Christianisme*, le néo-catholicisme.

C'est que les catholiques de leur côté débordaient le Consul. En dépit de la loi, ils voulaient faire sonner leurs fameuses cloches. On le tolérait ici, on le défendait là, mais partout les populations rompaient les faibles obstacles que les magistrats leur opposaient, n'admettant ni des demi-mesures de justice, ni une demi-victoire de la tolérance.

De ces demi-mesures, de cette dernière victoire, le parti philosophe cependant était exaspéré. Les journaux de gauche vitupéraient : *le Journal des hommes libres* du 1er prairial dénonçait les audaces de la « prêtraille », car « tout ce qui sent la prêtraille ne sent pas bon ». La police surveillait d'un œil terrifié l'affluence des fidèles : le Vendredi saint, le jour de Pâques, les églises rouvertes étaient remplies, et des agents dénonçaient que, dans l'église des Carmes « on employait

tous les moyens de faire haïr la République ». On dressait procès-verbal aux marchands qui, fermant boutique le dimanche, refusaient maintenant de respecter le *décadi* républicain. Fouché luttait vivement contre la poussée catholique : il épaulait les prêtres constitutionnels, essayait de galvaniser la malheureuse Église révolutionnaire discréditée et défaillante, lançait des circulaires contre les « prêtres fanatiques », proclamait que les seules cérémonies décadaires restaient officiellement admises, obtenait même des Consuls un arrêté dans ce sens; car Bonaparte lui-même ne voulait pas qu'on allât trop vite, remettant à plus tard les grandes mesures qui régleraient cette situation déréglée. Mais, tandis que les philosophes, alarmés, parfois exaspérés, se désolaient du retour à la « superstition », les catholiques, impatients, s'indignaient des limites et des entraves mises encore à la restauration du culte. Et il en était ainsi dans tous les domaines : les journaux de gauche dénonçaient les progrès de la réaction, tout en affectant d'en laver le Consul; les journaux de droite s'en autorisaient pour l'inviter à oser.

L'ACCORD AVEC L'OPINION

Indifférente aux réclamations, protestations, résistances des partis, la grande masse, heureusement, faisait crédit au Consul.

L'opinion était pour l'accord par l'oubli. « S'il est impossible d'oublier le passé, il vaut mieux sans doute y rester attaché par des regrets que par des ressentiments », écrivait raisonnablement *la Gazette de France*; et un autre journal s'étonnait que « quelques brouillons cherchassent à réveiller l'ancienne rivalité des Constituants et des Conventionnels », ajoutant « *qu'il ne faut exclure personne* ». C'était la note qui plaisait le plus à l'opinion. Il lui plaisait aussi qu'on ressuscitât le mardi-gras, la promenade de Longchamps, les distractions traditionnelles jadis interrompues. On louait le Consul de la fermeté avec laquelle il se prononçait contre « les sangsues de l'État, les infidèles fournisseurs ». Le peuple de Paris courait avec allégresse aux revues militaires, aux parades du Carrousel. On faisait un sort à tous les mots de Bonaparte. D'anciens jacobins et d'anciens royalistes qui, pareils à ce paysan dont parle Beugnot, « ne savaient trop ce qu'il leur était per-

mis d'être aujourd'hui », se taisaient et attendaient, prêts à approuver tout ce que ferait le Consul.

La banque, le commerce, l'industrie montraient de l'inquiétude; mais les ouvriers aucune. « *C'est parmi les ouvriers,* dit un rapport du 12 pluviôse, *que l'on remarque particulièrement les progrès de cette confiance.* » Ceux qui chômaient demandaient de s'enrôler, tout comme un Ségur, « dans les troupes en partance ». Et si l'on se plaint de la cherté croissante des prix, « ces plaintes, affirme un observateur, ne sont mêlées d'aucune réflexion contre le gouvernement ».

Quant aux paysans, dont beaucoup se satisfaisaient de la réouverture des églises accompagnée d'assurances formelles que rien ne serait changé à la nouvelle propriété, ils partageaient le sentiment que traduit naïvement un brave Beauceron de Neuville-aux-Bois. « Présentement il (Bonaparte) fait justice à qui il appartient... C'est un homme de Dieu! » La confiance s'exprimait naïvement; des paysans poursuivis disaient : « Qu'on nous conduise au grand Bonaparte, il verra que nous sommes de bons citoyens », et d'autres : « Bonaparte connaît nos besoins, il nous fera payer. »

Ni Bonaparte, ni les diverses oppositions n'ignoraient ces sentiments. Le Premier Consul y trouvait son principal motif à aller de l'avant, mais il était désireux de ne rien brusquer tant que son autorité, encore battue en brèche par tant de gens, ne serait pas assise par un grand coup. Le jour où, par une victoire éclatante, remportée par lui, il aurait rendu la paix certaine, il pourrait tout oser et passer des demi-mesures aux grandes décisions.

Chose curieuse, les partis ne désiraient pas moins que lui une bataille, mais, chose odieuse, parce qu'ils espéraient une défaite. Que Condé écrivît avec joie, le 27 février 1800 : « La guerre! la guerre! la guerre! », la chose ne pouvait étonner de ce fils de saint Louis, depuis dix ans fourvoyé, et de ses amis aliénés par la haine de la Révolution. Qu'un prêtre royaliste laissât percer, dans une lettre qui fut interceptée le 10 avril 1800, l'espoir qu'après une campagne sanglante, « le Tribunat et le Corps législatif mettraient Louis XVIII à la place de Bonaparte » et que les exclusifs d'extrême gauche, oublieux des préceptes de Danton, essayassent d'ébranler le moral des troupes et déclaras-

sent « attendre tout des événements qui se passaient en Italie », telle chose peut un peu plus étonner. Mais il y a pis : on a le sentiment très net que, dans le gouvernement même, certains ministres envisageaient sans déplaisir extrême la perspective d'une défaite qui, sans faire sombrer Bonaparte, le diminuerait et le leur livrerait, et il est certain que, d'un Sieyès à un Benjamin Constant, peut-être même d'un Bernadotte à un Talleyrand, — sans parler d'un Cadoudal et d'un Hyde de Neuville, — beaucoup eussent souscrit à la phrase que traçait l'intempérante Germaine de Staël : « *Le bien de la France exige qu'elle ait des revers.* »

Que ces revers fussent ou non désirés, chacun était prêt à profiter de la première défaite pour faire prévaloir sa coterie et sa propre fortune. En attendant qu'on y vînt, le départ du Consul tout au moins permettrait qu'on se concertât et qu'on préparât les coups d'État par les intrigues. C'est bien ce qui, dans ce départ, annoncé trois fois et trois fois démenti, du Consul pour l'armée, inquiétait l'opinion. « On ne s'occupait que de ce départ. » Les uns l'espéraient, dit un rapport, les autres, plus nombreux, le redoutaient.

Bonaparte, lui, y aspirait. Il ne l'avait différé que par sagesse, mais il jugeait une bataille livrée et gagnée par lui à tous égards nécessaire. « *Une victoire*, dit-il à Joseph, *me laissera maître d'exécuter ce que je voudrai.* » En fait, elle ne trancherait pas seulement le problème de la politique internationale : abattant les oppositions, elle permettrait au Consul de se libérer de la demi-contrainte que, depuis sept mois, il devait s'imposer et de donner enfin satisfaction sans réserve aux vœux de la masse. Il n'était pas évidemment sans inquiétude sur les jours qui allaient s'écouler avant le grand événement. « Frappez vigoureusement le premier, *quel qu'il soit*, qui s'écartera de la ligne, écrit-il aux deux Consuls, sortes de régents, *c'est la volonté de la France.* » Mais il n'était pas inquiet du lendemain. Jamais il ne s'était senti à ce point porté par la fortune. Il savait déjà comment il surprendrait l'ennemi et où il le frapperait.

Il partit le 16 floréal, sûr de le vaincre et, par là, de régner.

LOUIS MADELIN.

(*A suivre.*)

L'AVIATION POSTALE
SES PROGRÈS ET SON AVENIR

L'aviation s'est imposée, jusqu'à présent, à notre admiration par une succession de vols glorieux, de prouesses individuelles, de records battus en hauteur, en longueur, en durée ou en charge. On sait moins, dans la masse du public, que de tous ces merveilleux progrès, il est sorti des organisations régulières, mises à sa disposition pour le transport de la correspondance sur les grandes routes internationales. C'est cet effort combiné des Gouvernements, des Administrations de postes, des Sociétés privées, sur lequel il convient d'attirer l'attention du grand public, celle surtout du monde des affaires, pour que celui-ci, à son tour, mette en pleine valeur l'avion postal par l'utilisation de ses services.

Si la sentence anglaise *Time is money* reste toujours vraie, ce mode de transport aérien comporte un principe d'économie dans le temps, qui doit être générateur de bénéfices pour les pays qui sauront mieux mettre à profit, dans leurs échanges commerciaux, toutes les ressources de l'aviation.

La conquête de l'air s'est encore affirmée, en 1928, par la création d'une ligne aéropostale régulière d'Europe à Buenos-Aires, soit 12450 kilomètres parcourus en huit jours, avec la perspective d'une réduction de la durée de ce trajet à quatre jours, lorsque la traversée de l'Atlantique, de Dakar au Natal, pourra s'effectuer en hydravion. Magnifique succès, dont l'honneur revient à la France et que nous voudrions rétrospectivement célébrer, en montrant ce qui a été fait, ce qui reste à faire, et surtout ce qui ne peut se faire sans le concours d'une vaste clientèle commerciale, susceptible d'apporter au service

aéropostal un autre aliment de profits que celui des subventions de l'État.

LES DÉBUTS DE L'AVIATION POSTALE

Si l'on recherche les origines de l'aviation postale, il faut en voir le point de départ, du moins pour la France, dans l'année qui a précédé la guerre, alors qu'en 1913, on organisait le premier courrier aérien, en confiant au lieutenant Ronin un sac de dépêches de dix kilos pour être porté de Villacoublay à Bordeaux, puis dirigé par paquebot vers les Antilles.

Pendant la guerre, l'aviation fut encore utilisée sous la forme de service postal, pour communiquer avec les centres de ravitaillement et de concentration de l'armée américaine; mais ce n'est qu'à partir de 1919 que l'idée fut reprise administrativement sur le parcours Paris-Nice, et que des Sociétés se formèrent, tant en France qu'à l'étranger, pour les transports internationaux des passagers, colis et correspondances.

Ainsi fut établie, dès 1919, par la Compagnie des grands express aériens et la Société des messageries aériennes, la ligne Paris-Londres, aujourd'hui exploitée par la Compagnie Air-Union. En 1922, la Compagnie Franco-Roumaine, devenue la Compagnie internationale de navigation aérienne, créa les liaisons Paris-Varsovie et Paris-Constantinople, avec escales à Strasbourg, Prague, Vienne, Budapest, Belgrade et Bucarest.

A la fin de 1924, la ligne Paris-Bruxelles-Amsterdam fut mise en service par la Société générale des transports aériens (Farman). Cette ligne est actuellement la grande voie aérienne desservant, avec la collaboration des Compagnies étrangères, le nord de l'Europe. En 1926, la même Compagnie a ouvert à l'exploitation une ligne Paris-Berlin par Cologne, qui met en relation la France avec tout le réseau de l'Europe centrale.

En même temps que s'établissaient ces communications inter-européennes, la Compagnie générale aéropostale exécutait tout un plan destiné à relier la France à ses colonies ou protectorats d'Afrique. Le 1er septembre 1919, la ligne Toulouse-Casablanca fut ouverte au trafic régulier, puis prolongée en juin 1925 jusqu'à Dakar. D'autre part, des études étaient poursuivies en Argentine et au Brésil, d'accord avec les pays intéressés, pour l'établissement de la ligne Natal-Buenos-Aires,

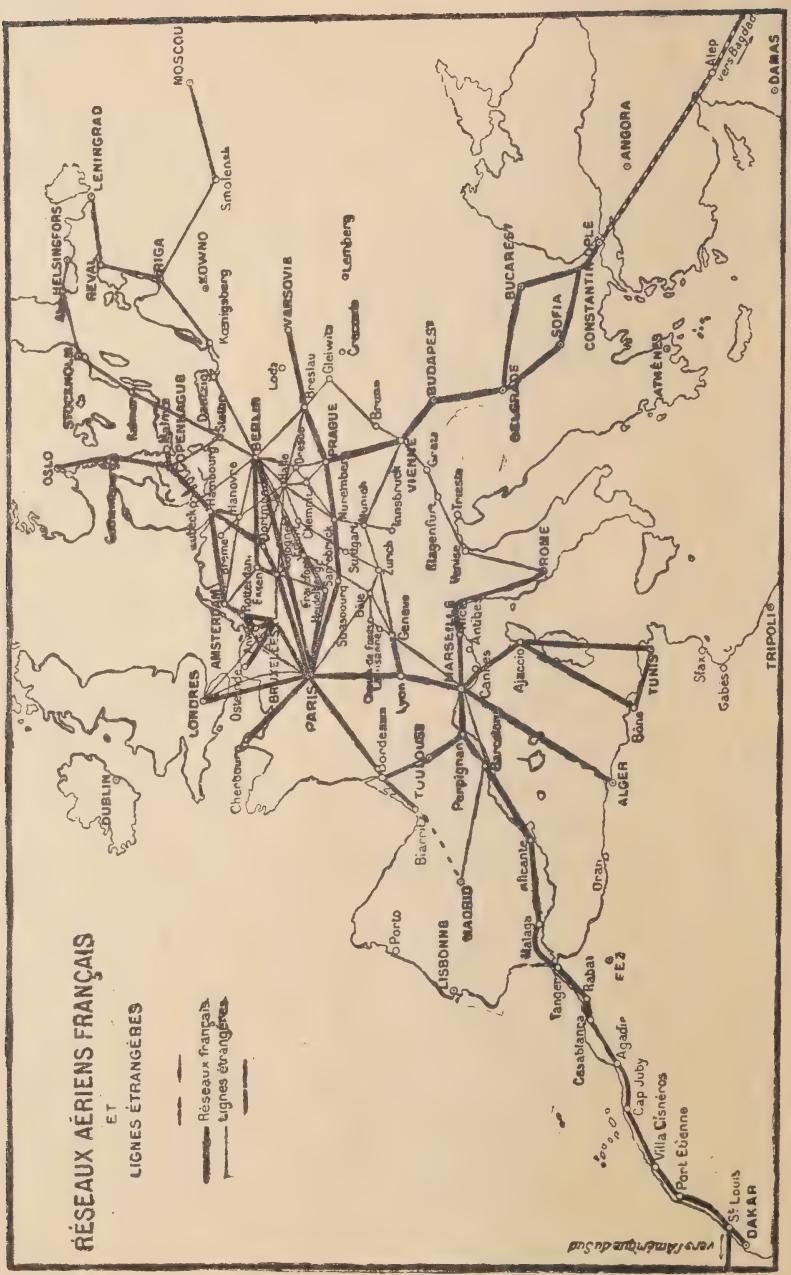
RÉSEAUX AÉRIENS FRANÇAIS
ET
LIGNES ÉTRANGÈRES
Réseaux français
Lignes étrangères
MOSCOU
LENINGRAD
HELSINGFORS
REVAL
RIGA
KOWNO
Smolensk
Kœnigsberg
VARSOVIE
Lemberg
Lodz
Breslau
Gleiwitz
Cracovie
Brunn
BUDAPEST
BUCAREST
SOFIA
CONSTANTINOPLE
ANGORA
Alep
vers Bagdad
DAMAS
ATHÈNES
BELGRADE
STOCKHOLM
OSLO
COPENHAGUE
Danzig
Stettin
BERLIN
PRAGUE
VIENNE
Graz
Triestre
Klagenfurt
Venise
ROME
Hambourg
Hanovre
Lubeck
Brême
Dortmund
Nuremberg
Munich
Innsbruck
Zurich
Stuttgart
Sarrebruck
Bâle
Genève
Strasbourg
Francfort
Cologne
Essen
Rotterdam
AMSTERDAM
Anvers
BRUXELLES
LONDRES
Ostende
Cherbourg
PARIS
Lyon
MARSEILLE
Nice
Antibes
Cannes
Ajaccio
TUNIS
Sfax
Gabes
TRIPOLI
Bône
ALGER
Bordeaux
TOULOUSE
Perpignan
Barcelone
Biarritz
Oran
Alicante
MADRID
Porto
LISBONNE
Malaga
Tanger
Rabat
FEZ
Casablanca
Agadir
Cap Juby
Villa Cisnéros
Port Étienne
St Louis
DAKAR
vers l'Amérique du Sud
DUBLIN

qui devait permettre, dans la suite, une liaison directe de l'Amérique du sud avec le Continent européen.

En 1921, une ligne Antibes-Ajaccio par hydravion (Lioré-Olivier) entrait en exploitation, pour être reprise ensuite par la Compagnie Air-Union, qui l'a prolongée jusqu'à Tunis.

Vers 1927, furent entrepris des voyages d'essais entre Marseille et Alger, ligne dont la création rencontra de nombreuses difficultés par la voie directe. Aujourd'hui, la liaison aérienne est établie pour le transport du courrier trois fois par semaine.

A cette date, une nouvelle Société, L'Air-Union Ligne d'Orient, a préparé l'organisation d'un réseau dirigé vers l'Orient méditerranéen. Une ligne Marseille-Athènes-Syrie a été mise en exploitation, après entente avec l'Italie, en 1929.

On peut donc dire qu'actuellement la France est en liaison postale avec les principales capitales de l'Europe, et qu'elle communique, par ses propres lignes, avec l'Afrique, l'Orient et l'Amérique du sud; elle peut aussi atteindre les Indes, via Le Caire, Bagdad, jusqu'à Karatchi, par l'entremise des lignes impériales anglaises, en attendant, dans un avenir prochain, une liaison avec nos possessions d'Extrême-Orient.

Notre but n'étant pas de faire une étude d'ensemble sur l'aviation commerciale, nous ne nous attarderons pas à la description des lignes de Paris-Londres, Paris-Berlin, Paris-Amsterdam, Paris-Copenhague ou Paris-Prague, avec prolongement sur Varsovie, Vienne ou Constantinople et d'autres encore, bien connues du public, et plutôt spécialisées pour le transport des voyageurs. Nous limiterons notre exposé au service postal, en prenant comme exemple les lignes qui donnent les résultats les plus intéressants dans cette branche d'exploitation, tant au point de vue de la régularité du transport que de l'économie de temps.

La Compagnie aéropostale possède, par voie de concession, la ligne France-Maroc, avec point de départ à Toulouse ou Marseille; elle fonctionne depuis septembre 1919, et voici le nombre de lettres transportées par *période de deux années :*

1920-1921	509 866
1922-1923	4 366 215
1924-1925	11 528 784
1926-1927	12 546 368

Cette progression s'est encore accentuée pendant la *seule* année 1928, qui a enregistré un total de 10 812 000 lettres, constituant un monopole de fait pour la voie aérienne; ces lettres ont parcouru la distance de 1 845 kilomètres en une journée, c'est-à-dire avec un gain de 3 jours, par rapport à la voie maritime. C'est le Maroc à vingt-quatre heures de Paris, pour une lettre arrivée le soir à Toulouse et réexpédiée par train rapide.

Dans une seconde étape, la ligne du Maroc a été prolongée jusqu'à Dakar, sur un parcours de 2 850 kilomètres à travers des contrées désertiques, accessibles seulement par la voie aérienne. C'est la partie stérile et dangereuse de l'exploitation, mais le résultat n'en est pas moins de premier ordre, puisqu'il permet d'atteindre Dakar et Saint-Louis, au cœur de notre colonie de l'Afrique occidentale.

Enfin, dans une troisième phase, la Compagnie aéropostale a conçu et réalisé l'audacieux projet d'établir, par delà l'Atlantique, la liaison avec les grandes capitales de l'Amérique du Sud : Buenos-Aires, Montevideo, Rio de Janeiro, et prolongement jusqu'au Chili et au Paraguay, mettant ainsi en communication postale trois continents, Europe, Afrique et Amérique, traversés aujourd'hui en huit jours par l'oiseau aux ailes rapides. Demain, ce sera le vol par-dessus la mer mouvante et la durée de ce beau périple réduite à quatre jours, magnifique progrès humain qui mériterait d'être célébré avec des vers non moins qu'avec des chiffres.

Pour toute poésie, donnons ici le trajet et l'horaire de la ligne France-Rio-Buenos-Aires, en exploitation une fois par semaine, aller et retour :

Trajet de Toulouse à Dakar, sur 4 695 kilomètres, parcours en trente-deux heures. Par avisos de la Marine, de Dakar à Natal, sur 2 890 kilomètres, en 110 heures. Par avions, de Natal à Buenos-Aires, sur 4 650 kilomètres, en trente-six heures. Total six jours et demi pour atteindre Rio de Janeiro et sept jours et demi pour la capitale de l'Argentine, alors que les bateaux les plus rapides, au nombre de quatre à cinq en service régulier, mettent quinze jours au minimum d'Argentine en Europe jusqu'au port le plus rapproché, et dix-huit à vingt jours pour les autres courriers. Soit un gain moyen d'environ huit jours. En d'autres termes, une lettre mise à la poste le samedi après-midi à *Paris*, est distribuée le samedi

suivant à *Rio de Janeiro*, et le lundi d'après, à *Buenos Aires*.

Mais nous ne sommes pas au bout de notre étonnement. Le coût de la surtaxe postale aérienne, en plus du port régulier, est le suivant : pour le Brésil, 7 fr. 50 par 5 grammes ; pour l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay, le Chili, 9 fr. par 5 grammes. Ainsi, la lettre de 5 grammes pour Buenos-Aires devra être affranchie à 1 fr. 50, taxe ordinaire pour l'étranger, plus 9 francs, surtaxe aérienne pour l'Argentine, soit au total 10 fr. 50, la surtaxe étant équivalente à la moitié du prix d'un mot transmis par câble pour la même destination.

Une statistique pour la première année d'exploitation nous apprend que déjà 772 000 lettres ont pris la voie aérienne, nombre il est vrai très modéré lorsqu'on le rapproche des 150 millions de lettres, transit compris, qui s'échangent annuellement entre l'Europe et l'Argentine.

De cet exposé d'un vertigineux progrès postal, il ne faudrait pas conclure que nous sommes en pleine féerie dans cette exploitation où le courage individuel doit être doublé par un constant effort de perfectionnement. A chaque escale, il faut prévoir un terrain d'atterrissage, puis le balisage pour les routes de nuit, les hangars, ateliers de revision et réparation, logement du personnel, etc. Le service de la Compagnie aéropostale comprend 218 avions, 21 hydravions, 1 351 moteurs et emploie un personnel de 80 pilotes et 30 chefs mécaniciens. En cas d'atterrissage forcé, un appareil alerté par T. S. F. à l'aéroplace le plus proche, vient sans retard s'emparer du chargement, car ce qui importe avant tout, c'est la régularité des horaires.

Enfin, comme ce service n'a des moyens de développement que s'il est largement utilisé et, autant que possible, rémunérateur, il est intéressant de signaler qu'à chaque parcours hebdomadaire, il est transporté de 30 à 40 sacs de courrier, représentant une recette d'environ 100 000 fr. Ce premier résultat sera dépassé quand le trajet sera réduit de moitié par la substitution de l'hydravion à l'aviso, prévue pour 1930, et, dans les projets futurs, la liaison de l'Amérique du Sud avec l'Amérique du Nord, en huit jours.

Regardant plus loin encore dans l'avenir, qui nous réserve la liaison directe de l'Europe avec les États-Unis, nous marchons vers la réalisation du tour du monde d'une lettre en moins de vingt jours.

Nous avons pris comme exemple la ligne France-Amérique du Sud, d'abord parce qu'elle est française dans sa conception et dans son exécution, puis parce qu'elle nous permet de raisonner les grands problèmes commerciaux et bancaires que soulève le transport par avion.

Ces problèmes se présentent sous divers aspects, suivant qu'il s'agit d'intérêt ou de change ou même d'assurance, toutes questions se référant aux transports par avion de chèques, traites ou autres signes monétaires ou fiduciaires. C'est, en effet, pour cette catégorie de courrier que ce nouveau système postal révèle toute son utilité. Certaines affaires, traitées par correspondance, peuvent supporter la longueur du transport par bateau; il en est même qui gagnent à mûrir pendant la traversée; mais tout ce qui représente des transferts de fonds exige la rapidité, car l'argent est fluide et le créancier a d'autant plus hâte d'encaisser que son débiteur est plus lointain. C'est le cas pour le chèque, pour la traite à trois jours de vue ou pour la traite à quatre-vingt-dix jours, dont il convient d'obtenir l'acceptation dans le plus bref délai pour la rendre escomptable, c'est-à-dire pour en faire de l'argent.

Nous n'avons encore aucune statistique des résultats pratiques de cette économie de temps dans les transactions entre la France et l'Amérique du Sud. Mais il en existe une aux États-Unis, pour la grande ligne aérienne de New-York à San Francisco sur laquelle s'embranchent, dans son parcours de 4400 kilomètres, des liaisons avec l'intérieur du pays. Sur cette grande artère postale, on évalue à 7200 millions de dollars le montant des chèques et papiers d'affaires qui ont circulé, par voie aérienne, en 1927. Une autre statistique nous apprend que les bénéfices réalisés sur les intérêts des effets de commerce, chèques ou traites transportés sur la ligne New-York-San Francisco ont atteint, pour certains voyages postaux, jusqu'à $ 250000, correspondant à un gain de temps réalisé par l'avion sur le rail, d'environ soixante-quinze heures, soit trois jours, trois heures.

Pour calculer ce que peut être ce gain dans les rapports commerciaux et bancaires entre l'Europe et l'Amérique du

Sud, il suffit de rappeler que l'intérêt d'un effet de commerce de 100 000 francs à 6 pour 100 l'an, représente 16 fr. 66 par jour. Si l'on rapproche ce chiffre, en apparence modeste, des milliards de francs que comportent les seules transactions de laine et de blé entre les deux continents, ou les exportations de café du Brésil, on peut concevoir l'économie réalisée sur le taux d'intérêt pour celui qui se met en mesure de régler un paiement par une voie plus rapide, ou le bénéfice de celui qui l'encaisse dans un minimum de temps, en réduisant, par voie de conséquence, la durée de son risque.

Voici maintenant la question légale et bancaire que soulève le paiement des chèques transportés par avion. Aux termes de l'art. 5 de la loi du 19 février 1874 : « Toutes stipulations entre le tireur, le bénéficiaire et le tiré, ayant pour objet de rendre le chèque payable autrement qu'à vue et à la première réquisition, sont nulles de plein droit. » En fait, dans la pratique courante des affaires, il est le plus souvent convenu, entre le tireur et le tiré, que le paiement du chèque est subordonné à la réception de l'avis d'émission, en vue d'écarter les chances de fraude ou d'erreur. Or, dans ce cas, il faut prévoir la réclamation du bénéficiaire, lequel tient en mains un chèque payable, nonobstant toutes stipulations contraires, et peut, par conséquent, le faire protester aux risques de l'émetteur. Ici le remède n'est pas loin du mal, car il suffit à celui qui demande un chèque à son banquier de faire connaître son intention de l'expédier par avion, afin que l'avis d'émission suive le même chemin, en évitant ainsi des retards de paiement ou des réclamations par câble.

Mais alors, une autre question se pose. Les effets tirés sur une place étrangère sont cotés sur le marché, à des prix qui tiennent compte non seulement du change, mais également de l'intérêt de l'argent jusqu'à présentation. Cet intérêt est donc calculé d'après les délais habituels d'expédition par voie maritime pour ce genre de transactions, de telle sorte que le banquier émetteur se trouve lésé si l'effet en question, arrivant à destination dans un temps moitié moindre, est payé avant le terme prévu par la cote du change, le tout se traduisant par une diminution de son profit d'intérêts sur ses soldes en compte chez son correspondant payeur.

Là encore, la solution est à la portée des banques inté-

ressées au développement de ces opérations. Pour concilier les deux points de vue, celui du client qui veut encaisser son chèque ou négocier sa traite par les voies les plus rapides, et celui de la banque qui l'a vendu en tenant compte, à son profit, d'un certain nombre de jours d'intérêt avant la présentation, il paraît possible d'envisager une cotation spéciale pour les effets transportés par avion. Le taux correspondant à ces remises aéropostales s'intercalerait entre le taux du change télégraphique et celui de la voie maritime, les avis d'émission étant, bien entendu, expédiés par la même voie. Le nom en tout cas est déjà trouvé : le *change avion*.

Telle est la question qui a été soumise récemment à l'Union syndicale des banquiers, en vue d'examiner si la France n'avait pas à prendre, en cette matière, l'initiative d'une réglementation conciliant les intérêts en présence, et ouvrant la voie, dans le monde des affaires, à l'utilisation de l'aviation postale.

Les avantages de la voie aérienne ne sont pas limités aux opérations bancaires, et ce serait un jeu facile que de montrer quelle révolution l'emploi de ce mode de transport rapide doit apporter dans les échanges commerciaux entre nations. Le simple fait que la poste aérienne peut se charger d'un échantillon lui crée, en sus du prix, une supériorité sur le câble. Cet échantillon, ainsi transporté, permet de conclure une affaire dans un délai souvent réduit de moitié par rapport à la voie ancienne, avantage se traduisant par une diminution de risque lorsque la marchandise est sujette à fluctuations.

Avec nos moyens actuels, et dans le cas où une affaire ne peut se traiter que par correspondance avec échantillon, une lettre part le soir, circule la nuit et arrive à destination le lendemain matin, ce qui permet de conclure en vingt-quatre heures et d'avoir la réponse le surlendemain, par retour du courrier. Mais cette transaction n'est possible par la voie ferrée que sur 500 à 600 kilomètres Or, aujourd'hui, elle devient réalisable, dans le même temps, par la voie aérienne, sur 1 500 kilomètres, c'est-à-dire dans un rayon où se trouvent beaucoup plus de villes importantes, atteintes par l'avion.

Pour les commerçants et les industriels, ce sont des débouchés subitement ouverts, les marchés anciens décuplés d'importance, le connaissement arrivé avant la marchandise

et pouvant repasser en d'autres mains, pour les banques les envois d'or. Ajoutons même, pour le profane, que c'est la robe de bal ou le bijou qui arrive opportunément pour une fête.

Et, pour terminer sur cet intéressant sujet par une initiative venue de France, rappelons que le regretté président Dal Piaz a expérimenté, sur le paquebot *Ile de France*, un service dont il faut reconnaître l'ingéniosité. Un avion lancé par catapulte, alors que le navire est encore éloigné du rivage, fait gagner au courrier 24 heures sur la durée du parcours maritime. L'expérience méritait d'être tentée, en attendant l'autre grand progrès que nous réservent l'audace de nos aviateurs et la qualité de notre matériel : le service postal, par voie aérienne, entre l'Europe et les États-Unis.

REGARD SUR L'AVIATION POSTALE AMÉRICAINE

Il n'est pas sans intérêt de jeter un regard sur ce qui s'est fait à l'étranger pour l'amélioration du service postal, par l'utilisation de l'avion et notamment aux États-Unis où les distances énormes entre les deux rives du Pacifique et de l'Atlantique ont permis de créer un réseau intérieur pour le transport du courrier par la voie des airs. De ce rapide exposé, nous tirerons d'utiles indications pour l'amélioration de notre propre service, car si l'on est fier quand on se considère, on devient assez humble lorsqu'on se compare avec d'autres pays, qui ont inclus l'organisation d'un service aéropostal dans un vaste plan de développement de leur aviation commerciale.

Pour les États-Unis, nous ferons appel à l'excellente documentation contenue dans le rapport de M. Dautry au Conseil national économique sur l'aéronautique marchande française, comme aussi aux suggestives communications sur l'aviation commerciale en France et à l'étranger, faites au « Comité national d'études » par le général Boucabeille et le colonel Wateau, au retour de leur mission aux États-Unis, en 1928.

Jusqu'en juin 1927, l'Administration des Postes exploitait elle-même la grande voie transcontinentale New-York-San Francisco, ainsi que la ligne de nuit New-York-Chicago; mais, depuis la mise en vigueur de la loi Kelly, toutes les installations ont été passées au ministère du Commerce, et l'exploitation à l'industrie privée. Sur cette artère centrale, s'embranchent

aujourd'hui 23 lignes, le tout desservi par 21 Compagnies.

Nous n'entrerons pas ici dans de longues explications sur la question de savoir quel peut être, en matière d'aviation postale, le meilleur exploitant, l'Administration publique ou le concessionnaire privé. Les États-Unis ont estimé que la concurrence était un élément de progrès et que les pertes de ce service seraient réduites quand le concours de l'État se traduirait par une subvention maxima de $ 3 pour chaque livre de courrier transportée, l'État gardant la charge de l'infrastructure et de la publicité.

Donc, les Compagnies, dégagées des frais de l'infrastructure et de l'installation des aérodromes laissés aux soins des collectivités locales intéressées, telles que les municipalités, il ne reste plus aux concessionnaires que la tâche d'assurer le bon fonctionnement de la ligne et de couvrir les dépenses d'exploitation et d'administration, au moyen de la surtaxe de 5 cents par once, tarif récemment abaissé à ce chiffre pour développer l'utilisation du service aéropostal. L'État intervient encore dans l'organisation des bureaux de poste, du service de liaison automobile urbain, dépense qui peut se chiffrer par un million de dollars annuellement, sur un budget total pour l'aviation postale, de 4 millions de dollars en 1928, et prévu à 6 millions de dollars en 1929. Le résultat de cet effort combiné des Compagnies concessionnaires et de l'État pour le développement de l'aviation postale, ne s'est pas encore traduit, pour la plupart des Compagnies, en bénéfices appréciables, mais le déficit tend à disparaître à mesure que le prix de revient s'abaisse, par suite de l'augmentation du trafic permettant d'utiliser l'avion au plein de sa capacité de transport.

Les statistiques nous apprennent qu'en 1927, il a été payé $ 1 363 227 pour le transport de 473 102 livres de courrier représentant environ 18 millions de lettres. On estime qu'à l'heure actuelle, 5 ou 6 pour 100 environ de la correspondance est transporté par la voie aérienne. Cette proportion est jugée encore très insuffisante; aussi l'Administration des Postes chargée de la propagande multiplie-t-elle les moyens de publicité : tracts, affiches, boîtes aux lettres jusque dans les hôtels, remise d'enveloppes toutes prêtes pour la poste aérienne.

Pour compenser le grave inconvénient résultant du fait que les aérodromes sont assez distants des grands centres, — 40 kilo-

mètres pour New-York, presque autant pour Chicago et la baie à traverser jusqu'à Oakland pour San Francisco, d'où perte de temps très appréciable, l'Administration des Postes a réalisé des prodiges d'activité pour le triage des lettres et leur distribution. A Chicago, où se trouve un nœud de routes aériennes, on peut voir, à la nuit tombante, arriver en quelques instants les avions des lignes postales venant de San Francisco, Los Angeles, Kansas City et New-York. Le courrier est aussitôt trié sur place et, une demi-heure après, il repart dans les différentes directions, afin qu'il n'y ait aucun retard dans les distributions.

Quant à l'économie de temps sur les longs parcours, elle est d'autant plus grande que l'avion marche la nuit, grâce au balisage des routes, assuré par les soins du Gouvernement, avec des terrains de secours pour l'atterrissage et des phares puissants pour l'éclairage. C'est ainsi que la distance New-York-San Francisco est parcourue en trente-six heures, alors qu'avec le chemin de fer, il faut compter un délai de cinq jours.

Il n'entre aucunement dans notre pensée d'établir une assimilation entre ce réseau américain et les essais qui ont été faits en France pour créer un réseau intérieur. Dans ce pays à distances considérables, pourvu d'agglomérations énormes, les villes d'un million d'habitants ne sont pas rares, celles de 300 000 sont nombreuses, et celles de 100 000 habitants se rencontrent constamment. Aussi, peut-on compter sur un afflux postal susceptible d'assurer l'exploitation rémunératrice d'une ligne aérienne. Mais ce que l'on peut dire en faveur de l'organisation postale américaine, c'est qu'elle répond à une conception générale de développement, à un besoin de gagner du temps, d'économiser de l'argent, à une combinaison d'efforts entre l'État et les industries privées pour faire servir au progrès américain ce magnifique instrument de rapprochement entre l'Amérique de l'est et celle de l'ouest, séparées par plus de 4 000 kilomètres, ou leur liaison avec les pays voisins, le Canada, le Mexique, l'Amérique centrale et, dans un avenir très rapproché, avec l'Amérique du Sud vers le Pérou et jusqu'au Chili.

L'AVENIR DE L'AVIATION POSTALE

Quand il s'agit d'aviation, il est assez difficile d'être prophète, car la réalité a toujours dépassé les rêves les plus

utopiques. Qui pouvait supposer, au début du xxe siècle, si ce n'est un Jules Verne, que Coste et Le Brix, partis de Tokio le dimanche de Pâques à 7 heures du matin, arriveraient au Bourget le samedi suivant, à 6 h. 15 du soir, parcourant, à travers deux continents, une distance de 16 150 kilomètres en un temps de vol de 109 heures, plus 54 heures pour le sommeil, les réparations et le ravitaillement. Merveilleuse prouesse sportive, mais qui peut être transformée demain en une organisation commerciale, attendu que la voie aérienne est déjà exploitée hebdomadairement pour le courrier jusqu'aux Indes via Karatchi et jusqu'à Batavia, en attendant le prolongement prochain vers Calcutta, Rangoun et Singapour.

Cet avenir, nous ne le limiterons pas, pour la France, au transport du courrier dans l'intérieur du pays, car les distances ne sont pas assez longues pour justifier la supériorité de l'avion sur le train, quand celui-ci emporte les sacs postaux le soir, dans un rayon de plus de 500 kilomètres et présente le maximum de régularité. Il existe bien, d'après l'annuaire des P. T. T., cinq lignes aériennes : Paris-Strasbourg, Paris-Lyon-Marseille, Marseille-Perpignan, Toulouse-Perpignan, Lyon-Genève, mais elles ne sont que faiblement utilisées, malgré les pressants appels de l'Administration, quand elle oblitère le timbre de nos lettres en nous tirant l'œil par la mention : « Utilisez la poste aérienne ». Seul le parcours Genève-Bordeaux, non desservi par des voies directes, — 850 kilomètres en 19 heures, — pourrait s'adapter à l'aviation postale.

Pour la France, l'intérêt de l'aviation postale n'existe, en réalité, que dans nos rapports avec les pays étrangers ou nos colonies. Il ne nous est certes pas indifférent de voir la France en tête de ligne d'une voie aérienne qui relie l'Europe à l'Amérique du Sud, de celle qui pénètre en Afrique ou d'une ligne qui transporte le courrier en deux jours de Marseille à Beyrouth, via Athènes. Non moins importante pour notre développement colonial sera la ligne qui doit nous relier avec nos possessions d'Indo-Chine, et dont nos hardis aviateurs ont posé le premier jalon. Signalons également la création d'une ligne vers l'Afrique du Nord, qui atteindrait ensuite Madagascar et dont on espère l'ouverture dans une année.

Mais il ne suffit pas de créer des lignes nouvelles et d'esquisser de magnifiques projets pour rapprocher les continents. Il

faut aussi faire vivre financièrement les entreprises qui assument les lourdes charges de ces exploitations. Personne ne veut perdre de l'argent pour la gloire de l'aviation, pas même l'État; aussi faut-il trouver les formules qui permettent d'atteindre, le plus tôt possible, la période de rendement, avec le trafic le plus abondant et le plus rémunérateur, en raison même de son constant développement.

Or, sur ce point, le seul qui paie, du moins pour les transports à longue distance, c'est le fret postal. Telle est d'ailleurs la conclusion du rapport de M. Dautry sur la question des possibilités actuelles de trafic de l'aviation commerciale. Si l'on exclut les passagers qui ont, à tout prix, besoin de gagner du temps, ou quelques marchandises de luxe ou denrées périssables non susceptibles d'ailleurs d'alimenter régulièrement une ligne aérienne, il reste le courrier postal qui est, à vrai dire, le fret idéal de l'avion. Les taxes perçues pour le transport par avion restent relativement peu élevées, étant donné le faible poids de chaque lettre et le très grand nombre de lettres qu'un avion peut transporter.

Pour un très long parcours comme celui de France-Buenos-Aires, le tarif postal de 9 francs les 5 grammes que nous avons indiqué, soit 18 francs pour 10 grammes, n'est pas excessif quand il s'agit du transport d'une lettre-avion, arrivant en quatre jours, et qui permettra, dans bien des cas, d'économiser le prix d'un « câble » à 15 fr. 75 le mot, ou de gagner du temps sur les vingt jours d'une lettre ordinaire. Mais ce prix de 18 fr. par 10 grammes, s'il s'agit non plus de lettres, mais d'un passager, pesant avec son bagage 100 kilos, représente un prix de 180 000 francs, ce qui est prohibitif comme tarif appliqué aux personnes ou aux objets. L'exemple des États-Unis est d'ailleurs là pour nous montrer que l'aviation commerciale, lorsqu'elle est plus spécialement postale, devient une source de bénéfices pour l'exploitant. C'est également le cas de notre ligne Toulouse-Maroc, qui est, elle aussi, spécifiquement postale et tire de ce service le meilleur de son rendement.

Est-ce à dire qu'il en sera toujours ainsi et que l'aviation commerciale ne sera jamais que postale? Nous n'oserions l'affirmer, surtout après l'intéressante communication faite par M. Lioré au « Comité national d'études », sur l'intérêt du transport des voyageurs entre la France et les pays voisins.

Sous la haute autorité de M. Dautry, il faut d'ailleurs reconnaître la possibilité de combiner, dans l'avenir, les deux services, ainsi que le prouve déjà le trafic intensif de la ligne Paris-Londres. Il n'est pas douteux, si nous nous référons à son rapport du Conseil national économique, que le transport des passagers croîtra dès que les dépenses d'exploitation et les prix de passage seront abaissés. Or, l'aviation fait des progrès rapides comme prix de revient. « Chaque année, elle voit la naissance de cellules et de moteurs nouveaux ; les recherches sur l'emploi de carburants économiques sont poursuivies; le jour n'est pas loin où tous ces efforts permettront une réduction sensible des dépenses d'exploitation et assureront à l'aviation une clientèle appréciable. L'aviation commerciale, grande puissance de demain (sœur cadette de l'aviation postale légère, seule économiquement possible aujourd'hui), se développera d'ailleurs d'autant plus facilement que nous donnerons, dès maintenant, à l'aviation postale, les aéroports, les terrains d'atterrissage, les stations météorologiques et radiogoniométriques, les phares et les balises qu'il lui faut. »

Si l'on considère le court passé de notre aviation commerciale, vieille d'à peine dix ans, on peut avoir pleine confiance dans son évolution vers de nouveaux progrès. Mais il ne suffit pas, — on ne saurait trop le répéter, — d'avoir de bons constructeurs et d'excellents pilotes, il faut avant tout fonder ces entreprises sur des bases techniques et financières stables pour ne pas décourager les capitaux qui seraient attirés par l'avenir de cette industrie. C'est ainsi que la concession limitée à dix ans par certains gouvernements, nous paraît bien réduite lorsqu'il s'agit d'amortir non seulement des appareils, mais aussi des installations ou des achats de terrains qui sont une partie souvent très onéreuse du coût d'établissement. Sous ce régime précaire, nos Compagnies de chemins de fer auraient été bien impuissantes à se créer ou à se développer.

Il y a aussi, dans chaque pays intéressé, les Administrations postales qui, sortant de la sacro-sainte routine, doivent seconder les efforts de l'initiative privée pour organiser leur service extérieur et intérieur en utilisant plus largement le réseau aérien déjà existant, ce qui ouvrira la voie à de nouveaux progrès. Mais, dans cet ordre d'idées, il reste beaucoup

à faire, si nous en jugeons par les observations qu'a présentées, l'an dernier, le « Comité des transports par air » de la Chambre de commerce internationale, qui a pris en mains cette importante question d'intérêt général. Voici, d'après ce Comité, quelques-unes des difficultés que rencontre l'acheminement du courrier postal par la voie aérienne :

Hésitation de certaines administrations postales à conclure des accords, dans le cadre des décisions de la Haye, avec les autres administrations au sujet de la poste aérienne;

Absence d'une entente entre les administrations postales et les chemins de fer pour l'acheminement mixte du courrier par air et par fer;

Exécution insuffisante des instructions données pour l'acheminement de la correspondance par train en vue d'en assurer l'arrivée suffisamment à temps aux aérodromes de départ pour le réacheminement par la voie des airs;

Absence d'un bureau d'entrepôt dans la plupart des aérodromes et insuffisance d'organisation pour le transport rapide du courrier aérien entre les aérodromes et les bureaux de poste de la ville ;

Indifférence fréquente du personnel des P. T. T., lequel ignore parfois les routes aériennes et n'est pas toujours en mesure de donner les renseignements qui lui sont demandés.

Nous n'avons pas à discuter ici la valeur de ces observations qui doivent être soumises à l'examen des compétences techniques, mais à constater seulement que cette question a été mise à l'ordre du jour dans les milieux aéronautiques et livrée à de nombreuses discussions au « Comité national d'études » pour ouvrir la voie à des perfectionnements nécessaires. C'est la tâche que s'est également assignée le Conseil national économique, en insérant ce problème dans son enquête sur les moyens de développer notre outillage national.

Enfin, il y a l'opinion publique à laquelle il importe, avant tout, de faire appel pour créer un mouvement en faveur du service aéropostal, car la création de nouvelles lignes ne peut être que le résultat d'une utilisation plus large des lignes déjà existantes. L'abondance de ce fret postal est le meilleur encouragement pour promouvoir ces initiatives officielles ou privées, dont la combinaison permettra de réaliser ce que l'Allemagne a fait depuis longtemps à toutes fins utiles : une puissante

aviation commerciale progressant d'après un plan d'ensemble et que le gouvernement tient en mains pour la faire servir éventuellement à d'autres desseins moins pacifiques.

D'après l'expérience américaine et celle de notre ligne du Maroc, le fret postal étant le seul qui puisse couvrir les charges d'une exploitation commerciale à ses débuts, c'est donc là que doit porter le principal effort pour que les Compagnies, ayant ainsi assuré leur prix de revient, puissent ensuite organiser, à des prix convenables, le service des colis et des voyageurs.

Mais, à la base de cette évolution dans le mode des transports ultra-rapides, il y a cette chose très terre à terre qu'on appelle le client. Or, dans le cas présent, l'usager a besoin qu'on le sorte de la routine postale ordinaire pour l'amener à considérer les avantages de la voie aérienne.

Il faut que, dans les milieux d'affaires, de commerce ou d'industrie, et comme l'a d'ailleurs déjà fait l'Union syndicale des banquiers, des solutions soient envisagées concernant toutes les questions que soulève l'économie de temps pour des transports de chèques ou traites, ou l'envoi en grande vitesse d'un échantillon lorsqu'il s'agit d'une négociation urgente. Fret cher en apparence, mais économique en réalité, si l'on tient compte que, d'après une statistique américaine, 250 000 dollars ont été gagnés sur les intérêts des effets transportés dans certains voyages postaux New-York-San Francisco.

Et, pour terminer sur une conclusion pratique, nous ajouterons que s'il y a des ententes entre pays pour examiner les problèmes légaux, bancaires ou commerciaux que fait naître l'usage de l'avion pour le courrier à longue distance, on peut affirmer qu'en France nos grands organismes d'études sont bien qualifiés pour préparer cette réglementation et soumettre ensuite son application à des accords internationaux.

Mais, sans attendre l'œuvre de demain, saluons avec foi et non sans fierté, la marche de ce nouveau progrès, qui, pour être, par certains côtés, administratif, n'en est pas moins remarquable. Dès maintenant il permet d'affirmer, sur d'encourageants résultats, que l'aviation postale est bien une réalité.

MAURICE LEWANDOWSKI.

UNE CORRESPONDANTE DE SAINTE-BEUVE

MADAME L. BECK-BERNARD

L'intérêt qui s'attache à Sainte-Beuve, — on l'a bien vu, il y a deux ans, aux conférences de M. André Bellessort, — est loin d'être épuisé. Nous sommes toujours et nous serons longtemps encore curieux du détail de cette vie de travailleur, et en particulier de ces correspondances « littéraires » qui le cherchaient souvent, et le trouvaient, car, si l'ouvrier des *Lundis* avait peu de temps à perdre avec des correspondants de hasard, l'homme était accueillant. Et ce n'était point seulement pour une George Sand, que s'ouvrait alors ce cabinet de la rue Montparnasse qui parfois tournait au confessionnal : son conseil, délicat et désintéressé, répondait facilement non seulement à telle âme en peine, mais à tel jeune esprit cherchant sa voie, à tel talent éclos en province, qui s'adressait à son expérience ou souhaitait de lui un appui discret.

C'est un exemple de ces offices aimables et de ces services limités, que l'on trouvera dans la correspondance, limitée elle-même, qu'il échangea, sur la fin de sa vie, avec une femme distinguée, Mme Beck-Bernard. Il ne la connaissait nullement, lorsqu'elle fit vers lui un premier geste épistolaire, qui ne demeura point sans réponse. De là un échange de lettres, peu nombreuses il est vrai, mais qui fut suivi d'un voyage à Paris, d'un long entretien avec Sainte-Beuve, entretien aussitôt consigné par la visiteuse au sortir du logis de l'écrivain, et cela la dernière année de la vie de Sainte-Beuve, en 1869, un peu moins de six mois avant sa mort.

Nullement banale, la personnalité de cette nouvelle « inconnue » de Sainte-Beuve, si différente de certaines autres inconnues que l'on connaît. Par ses origines familiales, par sa naissance, Mme Beck-Bernard appartient à l'Alsace. Née à Bitschwiller, près de Thann (Haut-Rhin), le 10 février 1824, Lina Bernard ne connut pas longtemps les sourires qui entourent le berceau. Elle avait dix mois à peine quand son père, ingénieur dans une manufacture de la région, fut assassiné par un ouvrier. Dès lors plana sur le foyer une atmosphère de gravité un peu sombre, dont l'étude fut le seul rayon. La culture intellectuelle était fort en honneur dans la société distinguée du Haut-Rhin, et les Bernard-Berger appartenaient à cette société. Le grand-père maternel de l'enfant, M. Berger, était un homme non seulement instruit, mais remarquable par sa culture à la fois littéraire et scientifique. C'est lui qui fit l'éducation de Lina. Il la forma non seulement au latin, mais au grec, aux sciences, au dessin. Lui-même était le gendre de l'écrivain bilingue Théophile Conrad Pfeffel, le Gellert alsacien, dont la statue se dressait naguère sur une des places de Colmar, sa ville natale (1). Nourrie aux lettres dès l'enfance, grandie à la douce chaleur d'une tendresse élargie par l'épreuve, Lina Bernard connut un développement rapide, précoce, complet.

De très bonne heure elle donna libre essor à son imagination, qui était vive et saine, ainsi qu'à ses goûts littéraires, choisis et distingués. Lorsque, vers la quinzième année, en 1839, sa mère l'amena à Bâle, elle écrivait déjà des vers, composait des tragédies, qu'elle lisait à ses compagnes d'études, et qui les faisaient pleurer à ruisseaux, d'émotion et d'admiration. Le séjour à Bâle fut d'ailleurs bref. Dès 1840, nous voyons la mère établie à Lausanne avec sa fille. Vinet fut-il là pour quelque chose ? Il se pourrait, car Vinet correspondait à Bâle avec Mme Bernard, et nous voyons celle-ci, en 1840, lui demander conseil pour sa fille, qui atteignait alors ses dix-huit ans. Lausanne est dès lors la patrie intellectuelle de Lina Bernard.

Là, dès l'arrivée, apparaît l'autre aspect de cette nature, invinciblement attirée par le bien social, et par l'amélioration

(1) Détruite par les Allemands pendant la guerre, cette statue sera prochainement réédifiée à Colmar, comme a été réédifié le monument de J. J. Henner, à Bernwiller, également détruit par les Allemands.

du sort de la femme. De très bonne heure, à Bâle, la question des prisons de femmes l'avait préoccupée. A Lausanne, elle se voue à l'éducation morale et littéraire des ouvrières. Elle suit instinctivement cette même route de l'éducation populaire et de l'appel des « voix d'en bas » où marchaient, vers la même date, le Michelet du *Peuple* (1844), le Lamartine de *Geneviève, histoire d'une servante* (1851), la George Sand de Poncy et de son *Chantier*, qui demeure une date dans la « littérature prolétaire » (1844) (1). Lina Bernard se marie en 1852. Elle a alors vingt-huit ans. Son mari, Charles Beck, esprit et caractère de valeur, homme d'initiative et bon administrateur, avait pris en main un projet, non sans hardiesse, de « colonies » à diriger et à organiser dans cette République argentine, née de la veille, qui demandait à la vieille Europe des bras pour féconder l'immensité de ses plaines. Il partit avec sa femme, en 1856, pour fonder plusieurs colonies en Argentine, aux environs de Santa-Fé. Mme Beck-Bernard seconda énergiquement son mari dans sa rude tâche; son esprit s'élargit encore, en même temps que ses yeux s'enchantaient de cette végétation presque tropicale et de ces grandioses horizons. La mère, d'ailleurs, paya un lourd tribut à ces climats neufs : deux enfants lui furent coup sur coup enlevés. C'est sans doute cette épreuve, jointe à des difficultés de tout ordre, qui la fit rentrer en Suisse, seule avec ses autres enfants, dès 1862. Son mari ne put venir la rejoindre qu'en 1864. Il rentrait d'ailleurs avec le titre de Consul général de la République argentine, et publiait, l'année suivante, un ouvrage sur ce pays, le premier qui ait paru en français après la description, plutôt statistique, de Martin de Moussy (2).

La voilà revenue à Lausanne, avec ses quatre filles. Lausanne est désormais la patrie de ces colons décolonisés qui, sur l'exquis coteau de Montbrillant, s'enracinent. Sauf un voyage prolongé en Italie, Mme Beck-Bernard ne bougera plus de Montbrillant jusqu'à l'époque de sa mort, survenue en 1888. Ce sont vingt-six années de devoirs familiaux, d'action sociale, de bienfaisance rayonnante, vingt-six années de bonheur où seule la mort

(1) Voir notre étude sur *George Sand et la littérature prolétaire* (*Revue des Deux Mondes* du 1er et du 15 août 1909); *Lettres à Poncy*.

(2) Charles Beck, *Essai sur les conditions géologiques, industrielles, politiques et littéraires de la République argentine*, 1865.

d'une fille de quinze ans, en 1875, attacha son crêpe. Du perron de Montbrillant, la mère arrêtait ses regards sur ce que Sainte-Beuve appelle « ce doux jardin du pays de Vaud, et la vue de ses pentes heureuses ». Mais elle ne s'absorbait point dans une contemplation oisive. Son généreux idéalisme, sa passion de perfectionnement moral l'entraînaient plus que jamais à l'étude et au soulagement des maux dont, malgré les révolutions, la société continuait à souffrir. Et, pour y aider, outre la parole et l'exemple, elle avait sa plume.

Le premier emploi qu'elle fait de celle-ci est consacré au pays magnifique, et encore inculte, qu'elle vient de quitter. Le livre aujourd'hui introuvable, intitulé le *Rio-Parana* ou *Cinq années de séjour dans la République argentine*, publié à Paris en 1864, écrit avec cette abondance ornée et soignée qui était la marque littéraire du style d'alors, frappa par sa nouveauté, et par la beauté des spectacles naturels qu'il décrivait. L'auteur, l'esprit encore plein de scènes et parfois de drames dont il avait été témoin, entreprit encore d'en rapporter quelques épisodes, qu'il réunit plus tard sous le titre de *Fleurs de Pampas, scènes de souvenirs du désert argentin* (Paris-Genève, 1872). L'un d'eux, *l'Estancia de Santa-Rosa*, parut d'abord ici même, le 15 novembre 1864. Ce brillant début semblait promettre une romancière. Mais le succès littéraire n'était point ce que visait Mme Beck-Bernard, ou du moins ce qu'elle ambitionnait surtout. Son regard était ailleurs. Même dans ses pages de descriptions à moitié romanesques, la note humaine parle plus haut que l'autre. La cruauté du dictateur Rosas, le spectacle de l'esclavage au Brésil, lui inspirent, dans le *Rio-Parana*, des protestations généreuses. Un sentiment religieux très élargi lui dicte la conclusion d'une attachante nouvelle intitulée *Fra Antonio*. Agrandir la conscience religieuse, corriger ce qui, dans les lois et les institutions, est « une violation perpétuelle des droits et de la dignité humaine », telle fut la tâche, double et une, à laquelle elle se voua. Le régime pénitenciaire des femmes redevint l'objet de ses généreuses préoccupations. Une exécution sanglante dans le canton de Vaud lui inspira une brochure *Sur la peine de mort* (1868), qui, nous dit un de ses biographes, M. G. Correvon (1), contribua

(1) *Notice sur Madame Lina Beck-Bernard*, par G. Correvon; Lausanne, 1889.

à la suppression de cette peine dans ce pays. En 1869, elle écrivait un *Mémoire sur les prisons de femmes*, qui fut traduit en plusieurs langues. Des échos vibrants lui répondaient, de Suisse, d'Alsace, de France. Il ne faut point s'étonner si, parmi les amitiés dont une telle femme pouvait s'honorer, on relève, dans les débris de sa correspondance, pieusement conservés et communiqués très obligeamment à nous par sa fille, Mme Édouard de Bavier, des noms tels que ceux de Giuseppe Garibaldi, d'Edgar Quinet, de Jules Simon; et, plus tard, de Victor Hugo, d'Elisée Reclus, de Herzen, de Gabriel Monod, de Ferdinand Buisson. Les relations avec Sainte-Beuve forment comme un épisode à part, surtout littéraire celui-là, et distinct.

***

C'est à propos de Pfeffel que la conversation semble s'être engagée. Mme Beck-Bernard avait fait paraître, dans la grande revue suisse la *Bibliothèque universelle*, de janvier et février 1866, une étude sur son ancêtre, publiée le mois suivant en une brochure à Lausanne. Mme Beck-Bernard en adressait un exemplaire à Sainte-Beuve, accompagné d'une lettre où elle rappelait les souvenirs qu'il avait laissés à Lausanne. Voici la réponse de Sainte-Beuve.

Paris, le 29 avril 1866.

« Madame,

« Il est vrai que tout ce que je reçois de Lausanne a du prix pour moi; je suis heureux qu'on y garde le souvenir de celui qui n'a fait que passer, mais qui a emporté du beau lieu et des habitants, une pensée à jamais reconnaissante. J'ai lu avec grand intérêt votre notice biographique de votre vénérable aïeul. Vous nous y avez dessiné une pure et belle figure de sage, une belle tête d'aveugle. J'y ai trouvé avec plaisir des anecdotes sur Delille et sa gouvernante, sur Mme d'Albany et Alfieri, etc. C'est donc bien sincèrement que je vous remercie, madame, et que je vous félicite de cet essai de biographie pieuse et filiale.

« Veuillez agréer, madame, l'expression de mes sentiments très respectueux.

« Sainte-Beuve. »

Cette lettre témoignait surtout d'une extrême politesse. Une seconde lettre, deux ans après, décèle quelque chose de plus, un échange d'observations littéraires, de remarques, d'après lequel ou peut inférer d'autres lettres, depuis disparues. Peut-être en pouvons-nous déterminer l'occasion. Sainte-Beuve faisait paraître à la *Revue*, le 1er mars 1868, la très belle étude intitulée *Camille Jordan et Mme de Stael*, tirée des papiers de famille à lui communiqués par le petit-fils de Camille Jordan, M. Arthur de Gravillon. Le nom de Gérando revient plusieurs fois dans cette étude, et pour cause. Pfeffel avait toujours été en rapport étroit avec la famille de Gérando. Mme Beck-Bernard, qui de Montbrillant pouvait presque apercevoir Coppet, et dont le récent travail sur Pfeffel devait sans doute beaucoup à des reprises de contact toutes fraîches avec ce qui restait de l'ancien cercle Camille Jordan-Staël-Gérando, dut, selon nous, écrire à Sainte-Beuve, sitôt son article paru, et lu par elle, j'allais dire dévoré. Sainte-Beuve répondit :

Ce 6 mars 1868.

« Madame,

« Je suis bien touché d'une attention aussi bienveillante. Elle ne sera point perdue, et, lorsque je réimprimerai cet article, je ferai de votre aimable communication l'objet d'une note. Il est bien difficile de faire revivre au vrai ces physionomies éteintes, lorsqu'on ne les a pas vues soi-même autrefois ou qu'on n'a pas le souffle direct de la tradition. Chaque cercle de société est un petit monde à part ; tant qu'on y vit, on en sait tout et on croit que tous doivent savoir les mêmes choses, et puis, dix ans, vingt ans, trente ans écoulés, le cercle s'est brisé ou évanoui : plus un témoin ne reste, rien n'est écrit, et l'on est réduit à tout deviner, à reprendre tout sur de vagues ouï-dire et par des échos affaiblis. Un entier oubli enveloppe ce qui avait été si vivant, si animé, si brillant, si bruyant, si plein de rires et de jeux et de mouvement, si confiant et si sûr de soi. Vous m'aiderez, madame, par votre agréable page si précise, à lever un coin du voile à jamais tombé sur une de ces aimables sociétés du passé.

« Veuillez agréer, madame, l'hommage de mon affectueux respect.

« Sainte-Beuve. »

Voilà que le respect de Sainte-Beuve devient « affectueux », et cette nuance dit quelque chose. N'est-il pas permis de supposer que cette lettre ne resta point sans réponse, et que, de fil en aiguille, l'entretien s'étendit des sujets locaux à des sujets plus généraux? Il était naturel, d'ailleurs, que Mme Beck-Bernard fût amenée de l'actualité d'hier à celle d'aujourd'hui, et des idées politiques de Camille Jordan à celles qui s'élaboraient entre Veytaux (où demeurait Edgar Quinet) et Montbrillant, pour ne parler que de ces deux points vifs d'une polarisation plus générale. Cela se lit entre les lignes de la lettre suivante, qui en suppose d'autres dans l'intervalle.

Ce 24 mai 1868.

« Madame,

« Je vous remercie bien sensiblement de vos témoignages d'attention et d'intérêt. Combien de fois, en effet, ma pensée ne s'est-elle pas tournée en arrière vers ce petit pays modèle et si libre où il y a sans doute des passions, comme partout, plus ou moins bonnes, mais où l'amour de la vérité peut se déclarer ouvertement. Il est permis d'y faire à l'avance et en petit des expériences sociales que les grands États ne réaliseront que plus tard.

« Pour en revenir à un sujet déjà ancien, dans une conversation que j'ai eue avec M. de Rémusat au sujet de Camille Jordan, il est résulté pour moi qu'il était le cousin germain très uni et intime des frères Périer, Augustin, Scipion, Casimir, et que même, dans sa jeunesse, il avait eu une première inclination pour une sœur de MM. Périer, morte jeune. Cela concorde-t-il, en effet, madame, avec vos propres souvenirs ?

« Veuillez agréer l'hommage de mon respect,

« Sainte-Beuve. »

Cette fois, la conversation est nettement engagée avec Mme Beck-Bernard sur ses souvenirs personnels, ou sur ce que Sainte-Beuve appelait, dans sa première lettre, « le souffle direct de la tradition ». Sainte-Beuve s'informe donc, interroge. Il sait la sûreté et l'étendue de ces renseignements.

Mme Beck-Bernard, mise sur cette voie de grande communi-

cation, si l'on peut appliquer ici le mot, songea-t-elle à y avancer, non sans doute pour s'y avancer elle-même, car nous avons marqué sa modestie, mais pour faciliter le progrès d'idées qui lui étaient chères? Il est probable, et c'est d'ailleurs naturel. N'avait-elle pas déjà été accueillie à la *Revue*? Paris était une autre tribune que Lausanne. Pourquoi alors, sur ces mêmes entrefaites, ne frappa-t-elle pas directement à la porte de Buloz et crut-elle devoir d'abord consulter, ou faire intervenir Sainte-Beuve? Sinon, selon nous, parce qu'il s'agissait, dans l'article projeté, de tout autre chose que de scènes des Pampas ? Aussi Sainte-Beuve se mit-il aussitôt en garde. Dans la lettre suivante, la limite qu'il se trace, et qu'il assigne à ses correspondants les plus qualifiés, est d'une netteté voisine de la sécheresse. Il s'en excuse, mais en restant sur un pied de réserve que lui commandaient, à cette date, non seulement son nom, mais une situation d'esprit et une politique délicates. C'est ce qui rend intéressante l'abstention motivée, claire et digne, dont témoignent ces lignes:

Paris, le 19 septembre 1868.

« Madame,

« Quoique j'écrive ou que je récrive à la *Revue* depuis quelque temps, je ne sais absolument rien de l'intérieur des bureaux ni de l'arrière-boutique. M. Challamel-Lacour (*sic*) n'y est plus. M. Buloz y est le seul maître, jugeant de tout et par lui-même et avec bon sens. S'il croit une chose bonne pour sa *Revue*, il la met. Malheureusement, il est souvent absent, ne vient à Paris que tous les quinze jours, et passe le reste du temps à sa terre de Ronjoux, près Chambéry. Mais c'est ici à Paris qu'il faut tout lui adresser. Quand je le verrai, je lui dirai votre nom. La question d'argent ne doit point être touchée par vous. Laissez-le faire. Voilà une réponse bien sèche, mais bien positive, qui est conforme à une lettre d'affaires. Vous pouvez, en envoyant le manuscrit avec une lettre, me nommer dans la lettre. N'êtes-vous pas en relation avec M. Casimir Périer? Un mot de lui ferait quelque chose

« Veuillez agréer, madame, l'hommage empressé de mon respect.

« Sainte-Beuve. »

Ainsi Sainte-Beuve, n'acceptant pas de patronner auprès de M. Buloz un article auquel il voulait demeurer absolument étranger, refoulait Mme Beck-Bernard sur ses propres relations, les Périer, pour signaler son manuscrit à l'attention de M. Buloz. C'est dire que, sur le contenu probable de ce manuscrit, il faisait toutes réserves. Mais sa correspondante n'en persistait pas moins dans son plan, soutenue sans doute par le groupe d'esprits « libéraux » auquel elle était affiliée, tant en France qu'en Suisse.

Entre temps, le « libéralisme chrétien » (ainsi s'intitulait-il) prenait forme en Suisse et prononçait ses formules. Un journal, *l'Émancipation*, devenait son organe. Et il ralliait à son programme des esprits venus de divers points de l'horizon, ou plutôt des horizons variés de la politique, de la philosophie, du spiritualisme libre-penseur, du catholicisme libéré, du protestantisme décalvinisé. Un mouvement d'ensemble se dessinait en faveur d'un idéalisme religieux antidogmatique auquel se rattachent naturellement, à Paris, les noms des deux Coquerel, à Strasbourg ceux de Reuss, l'exégète célèbre, de Colani, celui de Nefftzer, fondateur du *Temps* et de la *Revue germanique*, et, sur divers points de France ou de Suisse, au Havre Fontanès, à Libourne Jules Steeg, à Orthez Félix Pécaut, à Genève puis à Strasbourg Edmond Scherer. Ces trois derniers quittèrent leur chaire pastorale pour reprendre leur liberté de conscience et d'action. L'indépendance soufflait sur la philosophie anti-cousinienne comme sur la politique, déjà républicaine sans parti républicain encore constitué. L'opinion sur la fin de l'Empire était comme un grand vaisseau cinglant vers un « large » de rêve, ayant à son bord ceux qui se réclamaient, pour fonder un avenir intellectuel supérieur, qui du XVIIIe siècle, qui du XVIe, qui de l'Église primitive, qui d'aucune Église déterminée et celle-là était justement l'Église idéale, l'Église des Églises, la « communion des saints », établie par des hommes, dans la fraternité d'une foi libre, universelle.

Telle était l'incubation politico-religieuse à la veille de 1870, sur les bords du Léman. Et *l'Émancipation*, journal de la nouvelle république et des âmes religieuses ou désireuses de religiosité, allait avoir son pendant dans un autre journal, *l'Espérance*, celui-là consacré aux questions féminines, et où

le rôle social de la femme, sa place dans la société moderne, allaient être étudiés en face pour la première fois.

Mme Beck-Bernard, apôtre du premier journal, sera une rédactrice active du second, dans ces années qui suivirent la guerre de 1870, et qui marquent partout un stade. En l'année 1869, la dernière de sa correspondance avec Sainte-Beuve, elle fait une tentative tout à fait nette auprès de celui-ci pour l'attirer dans l'orbite où désormais gravitent les esprits généreux qui, de Genève à Montbrillant, de Montbrillant à Veytaux et à Neuchâtel, travaillent à l'avènement de la cité future. Quelle conquête ne serait pas, pour les idées nouvelles, une recrue telle que Sainte-Beuve! Et quel dommage que, des vues échangées, seule demeure la page qu'on va lire, — il est vrai décisive, et qui dut singulièrement décevoir l'aimable femme en frais d'apostolat! Tout est à retenir dans cette lettre, où chaque mot à son poids, sa portée. Postérieure de six mois à la précédente, elle suppose aussi d'autres lettres, qu'au surplus il est facile de suppléer en lisant celle-ci. Mme Beck-Bernard a évidemment projeté le voyage de Paris, elle a donné son adresse à Sainte-Beuve, elle espère sa « visite ». Sainte-Beuve lui répond sous la date du 18 mars 1869 :

« Madame,

« J'ai besoin avant tout de m'excuser en vous priant de considérer que je suis un invalide, que la voiture m'est interdite, que je ne vais qu'à pied et à pas lents; que par conséquent je ne fais *aucune visite*, et que je ne puis chercher les occasions de voir les gens. Voilà comment je n'ai pu prendre en main l'affaire de votre article auprès d'une *Revue* à laquelle j'appartiens si peu.

« Si je vois M. Buloz et s'il vient me trouver, je lui rappellerai qu'il doit avoir de vous un article.

« J'ai reçu en effet le programme du nouveau Journal et de cette *Émancipation* chrétienne; mais tout en la saluant de mes vœux, permettez-moi de n'imiter ni M. Edgar Quinet (1) ni les autres adhérents. En effet, je hais les paroles à double entente. Or, si la critique et le premier usage qu'on en fera amènent les

(1) Edgar Quinet, Ferdinand Buisson, et un certain nombre d'universitaires avancés s'étaient ralliés dès la première heure au programme de *l'Émancipation*.

esprits à ne pas admettre la divinité du Christ ni son rôle surnaturel, comment faire qu'on appartienne sinon à une Église et à une communion, du moins à une réunion chrétienne d'inspiration nouvelle ? Il y a dans toutes ces entreprises un sous-entendu qui me paraît faire quiproquo. Les croyants supposent toujours qu'on restera plus ou moins chrétien à leur sens et qu'on gardera assez de sentiment religieux, de vénération religieuse, pour ne pas en venir au pur rationalisme ou au pur empirisme. Pour moi, je respecte et j'honore ces tentatives; mais je me considère comme n'ayant aucune qualité pour les encourager.

« Veuillez agréer, madame, l'hommage de mon respect.

« Sainte-Beuve. »

« *P.-S.* — Je vois par le *Journal de Genève* un plus ample développement des idées en question : je ne puis que persister dans mon abstention d'avis en présence de tant d'expressions générales et de termes vagues qui me paraissent détournés de leur sens le plus naturel. Qui dit *religion* dit *religion* et ne dit pas *philosophie*. Qui dit *chrétien* dit quelque chose qui n'est pas la simple nature ni le résumé de l'observation naturelle. Le mot d'*idéal* est un manteau flottant qui couvre bien des choses et dont les plis cachent bien des creux. »

Rien de plus décisif, de plus loyal, de plus fidèle aussi au dernier état de la pensée de Sainte-Beuve qu'une telle réponse. Elle précise son attitude finale en face du problème religieux.

La conversation aurait pu en rester là, et sans doute d'autres auraient abandonné la partie. Il n'en fut point ainsi avec Mme Beck-Bernard. Peut-être cette réponse eut-elle même pour effet de l'ancrer davantage dans sa volonté d'aller à Paris, de connaître enfin son correspondant, de s'expliquer plus clairement avec lui, sans espoir d'ailleurs de le convertir. Et puis, il y avait ce manuscrit en souffrance (dont nous ne savons rien, sinon qu'il n'a jamais paru). Un temps s'écoule. Puis un court billet de Sainte-Beuve, le dernier de ceux qui ont été conservés, nous apprend que, deux mois après, Mme Beck-Bernard est à Paris. Elle a été voir Sainte-Beuve. Elle l'a manqué. Il lui écrit aussitôt :

Ce 14 mai 1869, 11, rue Montparnasse.

« Madame,

« J'ai été bien confus de ma malencontre, et je n'ose espérer que vous me dédommagerez. Si un de ces prochains jours à *quatre heures* vous preniez la peine de vous déranger, je pourrais du moins vous dire de vive voix combien je suis flatté de vos attentions et honoré de vous connaître.

« Veuillez agréer l'hommage de mon respect.

« SAINTE-BEUVE. »

Mme Beck-Bernard, le surlendemain, était chez Sainte-Beuve. Longue conversation, et si marquante pour elle, que, sitôt rentrée, elle en rédigea le récit. Voici ce document, demeuré entre les mains de sa fille, Mme Édouard de Bavier, et qui nous montre Sainte-Beuve chez lui, et nous fait assister à sa conversation peu de mois avant sa mort.

VISITE A SAINTE-BEUVE

17 mai 1869.

« M. Sainte-Beuve habite rue du Montparnasse, 11, une petite maison à un seul étage, très simple d'apparence. On me fit entrer au rez-de-chaussée dans une salle à manger pavée de dalles, et meublée sans aucun luxe, de là dans un salon à deux croisées, très sombre, donnant sur un petit jardin entouré de hautes murailles et planté d'arbres touffus. Ce salon, meublé en velours grenat fané, rideaux de laine brune, tapis usé, n'a pour ornement qu'une pendule et deux lampes de bronze, deux glaces, et sur une table ovale une coupe pour les cartes de visite. J'attendis là un instant; puis la personne qui m'avait introduite me pria de monter, et me fit entrer dans un cabinet de travail des plus encombrés. Des deux fenêtres donnant aussi sur le jardin, une seule avait des rideaux de laine verte; deux grandes armoires vitrées remplies de livres entassés dans tous les sens; deux tables l'une à côté de l'autre, couvertes de journaux, de livres, de brochures, d'épreuves à corriger, de paperasses; des volumes épars sur toutes les chaises; dans un coin, une couchette en fer, recouverte d'une housse verte et d'un tapis blanc fait au crochet. Sur la cheminée, une petite pendule, des chandeliers, un très vilain panier à papier, brodé en tapis-

serie. Devant les chenêts, deux fauteuils recouverts en maroquin brun, un petit tabouret devant un des fauteuils.

« Au bout de quelques minutes d'attente, Sainte-Beuve entra. Il paraît âgé de soixante-cinq ans, lourd, gros, marchant difficilement ; à la cheville, il porte sur ses souliers des bandes de tricot de laine attachées avec des rubans. Il a dû être très roux dans sa jeunesse. Sa tête ronde est dépourvue de cheveux, sauf deux touffes en houpettes rousses et blanches, mélangées, qui repoussent une calotte de velours noir posée en arrière très singulièrement. Les yeux gris, perçants et rappelant ceux du chat, sont surmontés d'épais sourcils hérissés en buissons roussâtres, et comme chargés de givre. Le nez est pointu, la bouche fine, assez grande, un mélange de bonhomie narquoise et de dédain malicieux. Il portait une chemise de percale rouge et blanche à raies et à jabot ; un habit-paletot en orléans noir, le tout fort propre. Il s'excusa très poliment d'avoir dû refuser ma première visite et me remercia de ne pas m'être laissé décourager, mais sa santé était déplorable, et le forçait à une réclusion presque constante.

— Je souffre, dit-il, d'un mal humiliant, des graviers, des calculs, que sais-je, qui m'enflent les pieds, m'empêchent de marcher et ne me permettent pas la voiture ! Mais parlons d'autre chose, laissons cela. J'ai reçu, depuis votre lettre, une lettre de M. Buisson. Voyez, Madame, il y a un malentendu dans tout cela qu'il faut que je vous explique.

« En sortant de l'École de médecine, j'étais réaliste, complètement réaliste. Puis, pendant sept ou huit ans, j'ai été amoureux, ou si vous l'aimez mieux, malade des nerfs, et j'ai composé des livres que vous connaissez peut-être, ou que vous ne connaissez pas, comme *Consolations*, *Joseph Delorme*, un petit roman, *Volupté*. Après cela, je tombai dans le mysticisme et j'ai écrit *Port-Royal*, bien malgré moi, sortant de moi-même pour écrire ce livre. Depuis, je ne me suis occupé que de littérature purement et simplement. La religion, mon Dieu, la religion, je ne vois rien de plus beau en morale que le sermon, mais n'y touchez pas ! Comment le comprendre autrement que par le surnaturel ? Dès que l'on dit allier la philosophie et le christianisme, la philosophie absorbe tout..

« Et puis ce sont les désagréments qu'on m'a faits au Sénat, qui m'ont placé dans une position que je n'ai pas du tout cher-

chée. Le Sénat, j'y vais rarement, plus du tout. Hé bien, c'est peu intéressant, c'est ennuyeux pour tout dire, quelquefois des questions administratives assez bien traitées, mais en général c'est aride, c'est plat! Un beau jour, arrive M. de Ségur d'Aguesseau qui, sous un prétexte frivole, commence une longue tartine que beaucoup de gens n'écoutaient pas, ni moi non plus! Comme il continuait, malgré qu'on le priât de cesser, je fis attention, et je vis, que par beaucoup de détours, il arrivait à tomber sur les cours du Collège de France, et, sans nommer Ernest Renan, il en parla si clairement qu'on ne pouvait pas s'y tromper. C'est alors que je crus devoir répondre à M. de Ségur, en revendiquant les droits de la libre pensée. Alors tout de suite on dit : « Ah! Sainte-Beuve est ceci, Sainte-Beuve est cela! » On crut que je m'étais fâché et mis en colère, mais ce sont mes nerfs, et, comme je fus malade peu après, M. de Ségur père fit des reproches à son fils, disant qu'il m'avait rendu malade, et, ce qui est vraiment bouffon, il vint demander de mes nouvelles!

« Et puis après, il y a cette histoire qu'ils m'ont faite pour mon dîner du vendredi saint, dont tous les journaux religieux et Veuillot ont tant parlé, et voici l'affaire :

« Le prince Napoléon me fait l'honneur de dîner chez moi une fois l'an. J'appris qu'il allait partir (il part toujours) et comme il dîne tous les vendredis chez une dame de beaucoup d'esprit, que je connais, je lui demandai de prier le prince de fixer un jour pour dîner chez moi avec la même société.

« Le prince, qui devait partir le lundi après Pâques, dit : « D'aujourd'hui en huit, vendredi. — Vous n'y pensez pas, lui dit la dame, c'est vendredi saint! — Vendredi saint, qu'est-ce que cela me fait? » répondit le prince, et il fut décidé qu'on dînerait ce soir-là chez moi. Comme la dame, quoiqu'un peu légère, tient assez aux formes, je commandai un dîner maigre. Le jour même, la dame se fit excuser, disant qu'elle avait la migraine. On lui avait préparé un bouquet, qu'on lui envoya. Le prince vint. Il y avait Edmond About, deux ou trois autres messieurs (1), point de dames. On dîna, puis on prit le café, on fuma des cigares, on causa. Les journaux ultramontains présentèrent le tout comme une orgie épouvantable faite exprès

(1) Les invités étaient au nombre de six : Taine, Renan, About, Flaubert, Robin et le prince Napoléon. (Voir J. Troubat : *Souvenirs et Indiscrétions.*)

un saint jour, etc. C'est alors qu'Edmond About répondit et dit : « Il n'y avait ni jambons, ni saucisses », etc. Au Sénat, on commença à me dire des choses désagréables, et c'est alors que, lors de la proposition de M. Duruy, je répondis aux évêques, je parlai des aigles du Capitole, des Diocésiens, etc. Comme on savait que je devais parler, une vingtaine de personnes sympathiques se tenaient près de moi, près de la tribune, et je dis, en y faisant allusion : « Je sais quel est mon vrai public. » Là-dessus, on crut que je faisais allusion à mes lecteurs, que je prenais toute l'Europe à témoin ! On grandit singulièrement toutes ces questions et l'on me fit une position que je n'avais pas cherchée, pas le moins du monde, car, je le répète, je n'entends rien à la philosophie, je suis littérateur, simplement littérateur.

« En parlant de M. Buisson, Sainte-Beuve dit encore, répondant à une objection :

— Oui, ce qu'il fait peut être bon comme une sape, mais je ne me paie pas de mots : ou tout, ou rien. Et puis, on ne sera jamais pratique ! Je reçois un journal de philosophie : c'est triste, ces gens-là ! Ils ne veulent pas seulement qu'on dise : « Mon Dieu ! » moi, quand je souffre, je dis toujours : mon Dieu, et cela me soulage. Ce n'est pas du tout que je sois pour les formes. Le dimanche des Rameaux, on m'a mis un rameau bénit à ma cheminée : je l'ai ôté, quoiqu'au fond cela me soit bien égal. Mais comme littérateur, écrivant des monographies, je suis appelé à parler de tout. J'ai fait un article sur Mme Valmore. Hé ! mon Dieu, il m'a bien fallu passer sur son culte à la Vierge ! J'ai dû écrire cela !

« Je revendiquai (continue Mme Beck-Bernard, qui fait ici repartir le dialogue sur son thème favori) les droits de la conscience, et je parlai du christianisme pratique, du protestantisme libéral.

— Je ne le connais pas, dit-il, je vis si retiré ! Mais ce que vous dites là est vrai. On ne devrait faire appel qu'à un examen de conscience, et se contenter de cela comme profession de foi. Toutes les époques sont des époques de transition. L'esprit humain n'est jamais content, n'est jamais tranquille...

« Parlant encore du prince Napoléon et de son départ, Sainte-Beuve dit :

— Il ne pouvait pas rester ici pendant les élections, on n'a

pas d'idée de la manière dont il parle! Une fois, le prince a dit : « Votre gouvernement, c'est du fumier! » Une autre fois, il a dit : « C'est du guano »!

« Avez-vous vu Buloz? Il n'a pu me recevoir : c'était le 12 du mois. Oh! il est vrai qu'à cette date l'Empereur lui-même ne serait pas reçu. Buloz est un singulier homme. Ce qu'on lui dit compte peu. Il veut juger par lui-même. Quand il est content, on n'obtient rien de lui qu'un « hom! », comme cela, un grognement... Je lui parlerai de votre article, dites-moi un peu sur quoi il roule?...

Le récit manuscrit ne le dit pas. La rédactrice s'oublie complètement pour laisser parler Sainte-Beuve.

— Je vois d'ici où est Montbrillant, ajouta Sainte-Beuve, sur la pente d'Ouchy, pas loin de la campagne la Roche-Jacquelin. C'est splendide! A la campagne la Roche-Jacquelin, j'allais visiter quelquefois une vieille dame noble; c'était un débris de l'ancienne société. J'ai conservé un bon souvenir de Lausanne. Que fait M. Vuillemin? Il a, selon moi, un vrai talent d'appréciation, du style, toutes les conditions requises pour un historien de premier ordre. J'ai lu, avec un grand intérêt, sa notice sur Lefort. Mme Forel vit-elle encore?

« Je donne des détails sur la collection des lettres de M. Vinet. Sainte-Beuve se met presque en colère.

— Et que deviennent ces lettres? Je vous en prie, madame, veillez à ce que ces lettres ne se perdent pas; et si l'une d'elles donne lieu à des notes, à des observations, que Mme Forel ou Mme Vinet les écrivent au bas de la copie de la lettre. Il faut absolument que cela se fasse, veillez-y! La pensée complète de Vinet ne se trouvera que dans sa correspondance. Il écrivait pour le public, par conscience, en se posant devant un point de vue unique et exclusif. Sa correspondance intime doit seule nous le rendre tel qu'il était. C'était un esprit élevé, jamais contentieux dans la discussion. S'il vivait encore, devant les opinions d'aujourd'hui, Vinet n'aurait qu'à monter une marche.

« J'étais levée pour partir. Sainte-Beuve me suivit encore jusqu'au bout du vestibule pour me recommander les lettres de Vinet. Il ôta à deux reprises son petit bonnet noir, et me dit d'un air presque solennel :

— Adieu, madame, adieu.

« Un orage affreux n'avait cessé de gronder pendant toute notre conversation. La pluie tombait avec fracas sur une volière placée près de la fenêtre. Des oiseaux effrayés battaient de l'aile contre les vitres. De fréquents éclairs traversaient de leur vive lueur le demi-jour de la chambre. Sainte-Beuve parlait assis dans son fauteuil, vis-à-vis de moi, les pieds sur son tabouret, la figure dans l'ombre. Je voyais seulement scintiller ses yeux gris, et, quand il se tournait vers la fenêtre, la silhouette étrange de son nez pointu, de sa calotte posée en arrière, et de sa houpette de cheveux sur la tempe. »

***

Ici s'arrête la « rédaction » de Mme Beck-Bernard. Elle a, nous semble-t-il, une valeur de document. On y voit le dernier Sainte-Beuve, très près de la mort qu'il sent prochaine (noter le ton de son « adieu »), mais intact d'esprit, irréductible d'attitude sur la question philosophique et religieuse, et d'une sensibilité profonde pour tout ce qui touchait à ce passé où le nom de Vinet était si noblement attaché. Ce Sainte-Beuve expansif, abondant, libre et discursif, on croit l'entendre, avec certains mots qui ne sont qu'à lui, — « Vinet n'aurait qu'à monter une marche », — et qui frappèrent justement la visiteuse, qui, si exactement, et comme pieusement, les enregistra aussitôt. Songea-t-elle à s'en servir quelque jour ? A ce compte, ce récit aurait pu trouver sa place dans ces *Souvenirs* qu'elle commença à rédiger en 1886, nous dit M. Correvon, et qui furent interrompus. Cette première visite à Sainte-Beuve devait être aussi la dernière. La fin était très proche. Jules Troubat l'a racontée (1).

Néanmoins, d'autres lettres furent sûrement échangées après cette visite. Une enveloppe à l'adresse de Mme Beck-Bernard, écrite de la main de Sainte-Beuve, était sur son bureau quand il mourut, le 13 octobre. Et c'est dans cette enveloppe, avec intention, que Jules Troubat inséra, près de trois mois après, le 8 janvier 1870, la réponse collective des exécuteurs testamentaires de Sainte-Beuve à la lettre de condoléances que Mme Beck-Bernard avait adressée rue Montparnasse. L'enveloppe contenait la photographie de Sainte-Beuve, d'Émile

(1) *Souvenirs du dernier secrétaire de Sainte-Beuve* et *Souvenirs et indiscrétions* (Calmann-Lévy).

Robert, et trois noms sur la même carte, Marc Fabre, Auguste Lacaussade, Jules Troubat, « exécuteurs testamentaires de M. Sainte-Beuve ». Ces lignes accompagnaient la carte :

« Avec l'expression de nos plus vifs regrets et de mes très humbles excuses pour n'avoir pas encore répondu à une lettre si pleine d'affection pour le grand mort. Je n'ai cessé depuis le 15 octobre d'être assailli d'inquiétudes qui se joignirent à la grande. Je prie Mme Beck-Bernard de vouloir bien croire à la sincérité des sentiments respectueux et reconnaissants que je lui ai gardés parmi ceux des amis que la mort de Sainte-Beuve a laissés fidèles à sa mémoire. *Jules Troubat.* »

Cette fidélité, nuancée de reconnaissance pensive, ne se démentit jamais chez la femme dont nous évoquons le souvenir demeuré toujours vivant dans les cœurs de ceux qui l'ont connue et dépeinte. Accueillante et causante dans le grand salon de Monbrillant, active de ses doigts comme de son esprit, elle laissait courir son aiguille sur la dentelle comme ses idées sur les œuvres féminines à fonder, et qu'elle fonda. Centre aimable de culture littéraire, centre d'âmes et d'amitiés élevées, elle fit largesse à son fidèle entourage de son cœur beaucoup plus que de son talent. Et c'est pourquoi on aimerait à la voir revivre, sinon dans un portrait à la La Tour ou un marbre à la Houdon, comme sa brillante voisine du Lac immédiat, l'heureuse Mme de Charrière, du moins dans un de ces crayons délicatement « ingristes », tels ceux qu'a si purement dessinés son compatriote Gleyre, honneur du musée de Lausanne.

S. Rocheblave.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La politique est un champ de bataille. L'homme d'État qui, parmi les attaques furieuses et malgré les douleurs physiques ou morales qui peuvent l'éprouver, reste ferme à son poste et défend jusqu'à l'extrême limite de ses forces les idées qu'il croit justes et les intérêts qu'il estime sacrés, fait preuve d'une énergie stoïque qui parfois confine à l'héroïsme. Personne ne pouvait deviner, durant ces trois jours où le président Poincaré refit, devant une Chambre attentive, toute l'histoire des réparations et des dettes, et démontra lumineusement la nécessité de la ratification des accords Mellon-Bérenger, que la maladie le tenaillait et qu'une intervention chirurgicale allait s'imposer à bref délai. La France étonnée apprit en même temps, le 26 juillet, et le mal dont souffrait le président du Conseil et la démission du ministère.

Ce fut, dans tout le pays, même parmi les adversaires politiques de M. Poincaré, une surprise douloureuse, car il semblait à la masse des Français, au moment si important et sans doute décisif où l'Europe est parvenue, que la présence au gouvernail d'un homme de la taille et de l'expérience de M. Poincaré apportait aux inquiétudes nationales la plus précieuse des garanties avec la plus indiscutable des compétences. M. Poincaré et M. Briand étaient en parfait accord sur les solutions que la France peut admettre et sur la marche à suivre pour les obtenir; mais ce que l'opinion publique aurait accepté sans peine de M. Poincaré associé à M. Briand, ce dernier aura sans doute quelques difficultés à le lui faire endosser, tant il semblait que l'entente de deux hommes si différents par leur caractère, leurs méthodes et leurs tendances mêmes apportât d'apaisements à la patrie inquiète. Quelles que soient les déformations que font subir à l'action d'un homme d'État la passion des

journaux ou l'intérêt des partis, le bon sens des Français a toujours su discerner les chefs qui servent bien l'intérêt national et conduisent avec sagacité les affaires du pays. N'a-t-on pas vu, en cet été tragique de 1926, au moment où il semblait que, par les fautes du Cartel, le franc fût décidément naufragé, la seule annonce que M. Poincaré était appelé au pouvoir, raffermir la confiance et disperser les longues files de déposants alarmés qui déjà se pressaient aux guichets des succursales de la Banque de France? Le programme des experts préconisait la stabilisation immédiate du franc au moyen d'emprunts à l'étranger; M. Poincaré aurait pu s'abriter derrière leur autorité et suivre leur avis; il s'en garda, résolu d'abord à établir fortement l'équilibre et le superéquilibre du budget et à ne pas recourir à des emprunts qui auraient mis les affaires françaises sous la tutelle de l'étranger. En stabilisant le franc à l'heure qu'il jugea propice et avec les seules ressources de notre crédit, il a rendu à l'économie nationale un service que certains hommes politiques s'obstinent à méconnaître, au moins publiquement, mais que le pays apprécie à sa valeur. Les résultats sont là et le bon sens populaire sait que M. Poincaré a sauvé les finances françaises. La même tactique a été suivie en ce qui concerne les accords avec les États-Unis et l'Angleterre pour les dettes de guerre; M. Poincaré en a rejeté la ratification précipitée et, lorsqu'il s'y est résolu, c'est que l'impossibilité de les améliorer était démontrée et que le plan Young, qui apporte à la France, malgré d'évidents sacrifices, des avantages certains, postulait d'abord la ratification.

De l'occupation de la Ruhr au plan Dawes, du plan Dawes au plan Young, M. Poincaré s'avançait prudemment vers un règlement définitif des difficultés nées de la guerre et la France attendait avec une confiance justifiée les décisions qu'il prendrait, d'accord avec M. Briand et le gouvernement tout entier, à la Conférence qui vient de s'ouvrir. La maladie ne lui a pas permis d'achever lui-même son œuvre; elle lui impose une abstention de quelques mois durant lesquels tout fait espérer que l'art des chirurgiens rétablira complètement l'équilibre dans un organisme vigoureux et sain, mais durant lesquels aussi seront prises, sans sa participation, les plus importantes décisions. Dans cette épreuve physique et morale, la *Revue* adresse au président du Conseil d'hier et de demain ses vœux les plus ardents de complet et prompt rétablissement.

Il sembla d'abord, aux collaborateurs de M. Poincaré, que sa maladie, survenant au moment des vacances parlementaires et devant

vraisemblablement n'être plus qu'un mauvais souvenir au moment où les Chambres seront de nouveau convoquées pour la session d'automne, il pourrait demeurer président du Conseil en choisissant un suppléant, et cela d'autant mieux qu'il n'était titulaire d'aucun portefeuille. C'était mal connaître la haute conscience qui ne permet pas à M. Poincaré d'accepter des responsabilités dont il ne serait pas en état d'assumer entièrement la charge. Le Président de la République et les ministres durent reconnaître que la démission du Cabinet était la seule issue constitutionnelle en la circonstance. Quant au successeur, il s'imposait et aucun des hommes politiques que, rituellement, consulta M. Doumergue, ne lui conseilla un autre choix que celui de M. Aristide Briand. Ses derniers discours à la Chambre et au Sénat avaient montré le ministre des Affaires étrangères en pleine possession de ses moyens et de son talent et muni d'une expérience de plus en plus mûrie par une longue collaboration avec M. Poincaré. Son discours au Sénat, notamment, où il obtint une très forte majorité en faveur de la ratification des accords de Washington et de Londres, avait fait sur la haute assemblée une profonde impression. Le Cabinet n'avait pas été mis en minorité, bien que certaines défections se fussent produites dans les rangs de sa majorité ; il était donc naturel qu'en un moment si important pour la politique française, on continuât de suivre la ligne fermement tracée par M. Poincaré.

Mais quel ministère ferait M. Briand? Il fut d'abord tenté d'élargir vers la gauche l'assiette de son cabinet, comme M. Poincaré lui-même l'avait essayé au mois de mars, en y introduisant quelques éléments radicaux-socialistes. La manœuvre pouvait paraître d'autant plus naturelle que, aux scrutins pour la ratification des accords sur les dettes, une quinzaine de députés radicaux-socialistes avaient suivi M. Briand, tandis que pareil nombre de membres du « groupe Marin », et parmi eux leurs chefs, s'étaient séparés de la majorité, et que presque tous les sénateurs radicaux-socialistes avaient soutenu de leurs votes la politique du cabinet dans cette même question. Mais, à la veille de la Conférence, M. Briand se rendit compte qu'il n'était pas possible de prolonger la crise et de s'engager dans les délicates négociations que nécessiterait un remaniement même partiel du ministère ; il se contenta donc d'offrir aux radicaux-socialistes de faire entrer dans son cabinet, à titre de ministres d'État, sans portefeuille, un certain nombre d'entre eux, ainsi que certaines personnalités marquantes des autres partis, afin que, dans les cir-

constances difficiles que va traverser la politique française, aucun parti de gouvernement ne fût exclu du ministère et que tous fussent appelés à prendre leur part de responsabilité. Il semble que M. Herriot, M. Daladier, aient été d'avis d'accepter les offres du nouveau président du Conseil; mais, dans les réunions de groupes, il arrive souvent, en pareil cas, que l'opinion de ceux qui sont assurés de n'être point ministres et qui sont les plus nombreux, l'emporte sur l'avis de ceux qui sont assurés de le devenir et leur inflige l'abstention. Le groupe radical-socialiste décida donc de rester à l'écart; et peut-être, après tout, M. Briand ne lui avait-il fait des offres libérales qu'avec le secret espoir qu'elles seraient rejetées. C'est donc le même ministère, avec M. Briand comme président, qui se donne pour mission de continuer la même politique.

Ministère Poincaré sans Poincaré, a-t-on dit. La formule est exacte, si l'on ne regarde que les noms des hommes qui le composent, elle l'est moins si l'on considère l'esprit qui l'anime, car c'est le chef qui donne l'âme et la vie à l'être collectif. Le douzième cabinet Briand se présenta donc devant le Parlement convoqué d'urgence le 31 juillet. La déclaration ministérielle fut, comme il convenait, fort courte : ministère de vacances parlementaires, non pas certes de vacances politiques, car la Conférence de La Haye, en août, la Société des nations, en septembre, donneront assez d'occupations et de soucis à M. Briand et à ses collaborateurs. Le président du Conseil demande donc à la politique des partis trois mois de trêve. C'est pour achever l'œuvre de M. Poincaré que ses collaborateurs sont restés groupés. « Par le redressement financier à l'intérieur, par l'équilibre budgétaire, par la stabilisation et par le règlement des dettes extérieures, les deux cabinets précédents ont rendu possible la conférence qui va se réunir et dont les résultats doivent consacrer, devant l'opinion nationale, l'aboutissement de l'œuvre poursuivie pour la sécurité de la France en Europe, aussi bien que pour la défense de ses plus hauts intérêts, matériels et moraux, dans le monde. » C'est là « l'unique programme » du ministère. Plus sa majorité sera large, plus grande sera son autorité dans les conseils de l'Europe.

Le débat, après la déclaration ministérielle, fut très bref. Après un court et solide discours de M. Gignoux, au nom des groupes gouvernementaux, M. Briand s'adressa particulièrement aux radicaux-socialistes pour essayer de les rallier à la majorité qu'il espère grouper pour soutenir sa politique extérieure; il en fut pour ses

frais d'éloquence : trois radicaux seulement lui donnèrent leurs voix, sept votèrent contre lui, tous les autres s'abstinrent. Dans le groupe de l'Union républicaine démocratique, quatre membres, parmi lesquels ses chefs, M. Louis Marin en tête, refusèrent leur confiance au ministère pour lequel tous les autres votèrent. Finalement, le cabinet obtint 325 voix contre 136 et 130 abstentions. Ces votes, comme ceux qui ont adopté de justesse la ratification des accords sur les dettes, révèlent une situation parlementaire singulièrement confuse. La politique que pratique M. Briand répond, dans ses grandes lignes, aux vœux des partis de gauche, même des socialistes et, au contraire, elle éveille certaines inquiétudes parmi les modérés. Mais socialistes et radicaux-socialistes se précipitent à tous les abandons gratuits, comme ils l'ont fait en 1924, lors de l'avènement à jamais néfaste du Cartel, tandis que M. Briand, d'accord avec M. Poincaré dans le précédent cabinet et suivant toujours la même ligne, n'entend pas sacrifier les intérêts qu'il considère comme essentiels à la France. La politique est l'art des nuances; elle est aussi un choix entre deux inconvénients, un passage entre deux écueils. Le moment est venu d'opter, et il faut en avoir le courage. Nous rejetons toute « liquidation » précipitée; mais nous croyons nécessaire, dans l'état où actuellement se présente la question, d'aboutir à un règlement raisonnable et définitif des difficultés nées de la guerre. Il paraît donc heureux, dans les circonstances actuelles, que la politique de M. Briand soit appliquée par une majorité qui ait pleine conscience des périls qui menaceraient la France si elle laissait toucher aux traités qui constituent sa sauvegarde et l'on peut espérer que le président du Conseil, comme l'eût fait M. Poincaré lui-même, ne sacrifiera rien de l'intérêt national au désir de recueillir les applaudissements précaires et dangereux de l'extrême gauche.

Il était particulièrement nécessaire, en ce moment, que l'ordre dans la rue ne fût ni troublé ni menacé. Sur l'ordre de Moscou des manifestations communistes étaient depuis longtemps annoncées et préparées pour le 1er août par les groupements révolutionnaires. « Tout le prolétariat » devait descendre dans la rue. Il s'agissait, disait-on, de manifester contre la guerre et l'impérialisme; en réalité, on voulait une sorte de répétition générale de l'émeute, du bruit, du sang, afin de réveiller l'esprit révolutionnaire qui, au gré des bolchévistes, manque d'audace et d'entrain. La protestation contre la guerre devait servir d'entraînement à la guerre civile.

M. André Tardieu, ministre de l'Intérieur qui, avec l'énergique préfet de police, M. Chiappe, a si remarquablement organisé les forces de police à Paris et en province et qui a rendu confiance à tous ses subordonnés en leur prouvant qu'ils seraient toujours soutenus par leurs chefs et en s'occupant avec sollicitude de leur bien-être matériel et moral, avait pris toutes les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre. Les organisateurs du complot, les agents de Moscou, avaient été préalablement arrêtés et tout le plan de la « journée » avait été saisi. De nombreux étrangers avaient été expulsés. Le matin du 1er août, *l'Humanité*, qui devait donner les derniers mots d'ordre, fut saisie. La journée fut très calme, le nombre des chômeurs très réduit. Une fois de plus, M. Tardieu a démontré qu'il suffit de regarder en face le péril révolutionnaire pour qu'il s'évanouisse et que montrer la force est le meilleur moyen de n'avoir pas à s'en servir.

A cette occasion, M. Henri Dubreuil, qui a donné récemment un volume si curieux sur le travail aux États-Unis (1), a publié, dans *le Peuple*, un article qu'il est permis de considérer comme un signe des temps et que l'on a plaisir à citer. « Le véritable révolutionnaire d'aujourd'hui ne peut plus être le prolétaire dépenaillé qui fait si bien sur les tableaux où il brandit une torche incendiaire. Il sait au contraire qu'il doit se garder d'incendier quelque chose : il n'y a déjà pas assez de logements pour lui et les siens. Il sait qu'il n'y a pas un sac de blé de trop. Il sait que tout désordre est en premier lieu mortel pour celui que la vie a le plus désarmé, et que la révolution véritable consiste à ne rien détruire, mais au contraire à remettre de l'ordre là où ne règnent aujourd'hui que ses apparences... La société de demain ne peut naître dans le taudis où la rancune coexiste naturellement avec la crasse, mais dans la petite maison gracieuse et propre où la ménagère s'efforce gaiement d'élever une génération plus propre et plus éclairée. L'ouvrier qui l'habite ne répondra pas à l'appel à l'émeute lancé par de haineux politiciens, mais à l'appel de l'organisation syndicale où se forgeront ses capacités intellectuelles, où il apprendra la valeur de l'ordre et de l'éducation, où il éprouvera la valeur des amitiés solides formées dans la réconfortante atmosphère des solidarités corporatives. » C'est le programme que recommandait, ces jours derniers, la *Semaine sociale* de Besançon. A une telle « révolution », qui ne collaborerait de meilleur cœur ?

(1) H. Dubreuil, *Standards. Le travail américain vu par un ouvrier français*. B. Grasset, 1929, in-12.

La Conférence internationale pour le règlement « complet et définitif » de la question des réparations s'est ouverte à La Haye le 6 août. Aussitôt après les congratulations d'usage, le combat s'est engagé et, tout de suite, sous des formes très courtoises, il est devenu fort âpre. Le parti socialiste, en France, se présente volontiers comme le seul qui ait la volonté effective d'établir la paix sur un règlement rapide des difficultés nées de la guerre : or, un seul parmi les pays d'Europe représentés à la Conférence possède un gouvernement socialiste affilié à la IIe Internationale, c'est la Grande-Bretagne, et c'est aussi le seul qui, par la voix de M. Philippe Snowden, n'accepte pas dès l'abord le plan Young et introduise des réclamations nationalistes, si bien qu'il est encore impossible de savoir si ces revendications ne naufrageront pas à bref délai la Conférence. Une expérience de plus de dix années a prouvé que l'accord de la France et de l'Angleterre permet toujours d'aboutir à des solutions heureuses pour la paix et l'ordre européen, tandis que leur désaccord n'engendre que le chaos et l'impuissance. D'ailleurs, le parti travailliste n'a pas toute liberté de réaliser sa propre politique, prisonnier qu'il est des libéraux dont l'appoint est indispensable à sa majorité et qu'inspire la hargne antifrançaise de M. David Lloyd George. N'est-ce pas lui qui, aux Communes, le 26 juillet, demanda au gouvernement de rejeter le plan des experts et de s'opposer à ce que de nouveaux sacrifices fussent imposés au peuple britannique? M. Snowden, d'après un scénario concerté à l'avance, lui répondit et formula les objections et les revendications qu'il a, dans la séance du 6 août, présentées à la Conférence.

Que sont ces revendications et que valent-elles? M. Snowden, à La Haye, a d'abord demandé que fussent précisés certains points du plan des experts : il sera facile, sur ces questions de détail, de lui donner satisfaction et M. Chéron, dans l'exposé très clair et précis par lequel il a répondu à son collègue britannique, n'y a pas manqué. Mais voici où ses griefs prennent un tour plus sérieux. Il lui déplaît que la France et l'Italie profitent de la distinction des annuités « inconditionnelles » et des annuités « conditionnelles » prévues par le plan Young; « cet arrangement, dit-il, est indéfendable, et les experts n'ont même pas essayé de le défendre ». En second lieu, les experts n'ont pas tenu compte des pourcentages établis à Spa et les ont modifiés à l'avantage de la France, de l'Italie et de la Belgique. Enfin, l'économie anglaise se plaint que le plan Young prolonge pendant dix années, il est vrai à une cadence décroissante, les livraisons en

nature au titre des réparations. Ainsi, les experts britanniques sont désavoués sans vergogne et, afin qu'ils ne soient pas tentés de protester, aucun d'eux n'a été invité à faire partie de la délégation à La Haye. Il y a là autre chose qu'un détail singulier : une question de bonne foi. Ce n'est un mystère pour personne que les experts, théoriquement indépendants, n'ont pas cessé d'être en contact étroit avec leurs gouvernements respectifs et de prendre leurs instructions; il était d'ailleurs naturel et nécessaire qu'il en fût ainsi; tout particulièrement, il est avéré que sir Josiah Stamp ne cessa de rester en contact avec la direction du Trésor. Sans doute, les gouvernements avaient réservé, surtout pour des raisons d'ordre constitutionnel et parlementaire, leur droit d'accepter ou de rejeter le plan Young; mais il était tacitement entendu qu'ils étaient d'accord avec leurs experts. Voilà des mœurs nouvelles qui tendent fâcheusement à s'introduire dans la politique des démocraties. Ce furent d'abord les bolchévistes qui renièrent les dettes du régime tsariste; on vit ensuite les États-Unis envoyer solennellement le président de leur République négocier à Paris un traité de paix et le pacte de la Société des nations, et refuser ensuite d'adhérer à l'un comme à l'autre, sous prétexte que le chef de l'État était, de démocrate, devenu républicain. Les Allemands qui ont accepté, qui ont même sollicité, il y a moins d'un an, la déclaration de Genève du 16 septembre, mènent aujourd'hui campagne pour rejeter l'une des conditions que cette déclaration pose comme indispensables pour l'évacuation anticipée de la Rhénanie. Et voici maintenant que le ministère britannique, parce que les électeurs ont changé l'axe de la majorité, se croit délié des engagements au moins implicites pris par ses experts à la conférence de Paris. Où allons-nous avec de telles pratiques? Elles ne facilitent pas le règlement des difficultés internationales.

On oublie trop, depuis si longtemps qu'on discute sur les modalités de paiement, quelle est l'origine des réparations et ce qui les justifie. Ce ne sont pas des indemnités de guerre, car M. Wilson a stipulé qu'il n'y en aurait point; c'est la représentation, d'ailleurs insuffisante, des destructions opérées par les envahisseurs dans les pays occupés. La France, la Belgique, l'Italie ont des régions dévastées; elles peuvent montrer les réparations déjà exécutées et celles qui restent à achever; où sont celles de l'Angleterre? La note Balfour a eu des inconvénients, celui notamment de séparer, en face des États-Unis, la cause britannique de celle des Alliés; elle a eu du

moins le mérite de poser ce principe que l'Angleterre ne réclame, en fait de réparations, que ce qui lui est nécessaire pour rembourser ses propres dettes vis-à-vis de l'Amérique.

Lorsque, le 7 août, M. Chéron, notre ministre des Finances, et les représentants de l'Italie, de l'Allemagne, du Japon, de la Belgique et des États « à intérêts limités » (Yougoslavie, Roumanie, Grèce, Pologne, Portugal, Tchécoslovaquie) eurent fait connaître leur point de vue, il apparut que tous les États intéressés acceptaient le plan Young, quittes à en préciser quelques détails ou certaines modalités, et que M. Snowden restait seul. Persistera-t-il dans son opposition ? Il est impossible de le dire à l'heure où nous écrivons ; mais, pour notre part, nous ne le croyons pas. L'opposition de M. Snowden est d'abord d'ordre politique intérieur : on est au lendemain des élections où le parti travailliste et les libéraux ont promis d'alléger le fardeau d'impôts qui pèse sur le contribuable anglais et trouveraient fort ingénieux d'en rejeter le poids sur le nôtre, comme s'il était moins obéré. Le gouvernement travailliste n'ignore pas que le président Hoover, ses ministres et l'opinion publique, attachent du prix à ce que le plan Young-Morgan, qui porte le nom de deux éminents financiers des États-Unis, soit l'instrument définitif du règlement des réparations et de l'apaisement des esprits en Europe. Le *New-York Times* du 5 août, dans un article de fond, montre que la remise en question du plan Young replongerait l'Europe dans un inextricable chaos, et prouverait qu'elle est incapable d'organiser sa vie et son avenir. On ne peut que regretter, une fois de plus, que le gouvernement des États-Unis n'ait pas cru devoir se faire représenter à la Conférence autrement que par un observateur; son opinion n'en aurait que plus de poids. M. Mussolini, de son côté, a donné formellement, dès le 1er août, son adhésion au plan des experts et rappelé la formule finale dont ceux-ci se sont servis et que M. Poincaré et M. Briand ont adoptée : le plan Young est « un tout indivisible »; chacune de ses parties tomberait si elle était séparée des autres.

Le gouvernement britannique a enfin, pour passer outre à sa propre opposition, des raisons d'un autre ordre. La livre subit une crise qui inquiète la Cité. La finance anglaise, pour avoir voulu garder la maîtrise du marché international de l'argent et des prêts aux États ou aux villes, alors qu'elle n'en possède plus les moyens, a vu la livre descendre au-dessous du « gold-point », et les négociants spécialistes de l'étranger acheter en Angleterre de l'or-métal, si bien

que l'encaisse-or de la Banque d'Angleterre est descendue au-dessous des 150 millions de livres sterling considérés comme le minimum nécessaire à la couverture de la circulation monétaire. La Banque de France fait tout ce qu'elle peut pour enrayer de tels achats, mais le libre jeu des lois économiques est plus fort que sa bonne volonté. La défaveur et l'inquiétude avec lesquelles a été accueilli, dans les milieux financiers et industriels le cabinet travailliste, est l'une des raisons de cette crise des changes qui menace très sérieusement l'économie britannique. Elle inclinera sans doute le chancelier de l'Échiquier à tempérer ses exigences.

Le gouvernement du Reich allemand a déclaré, dès le 7 août, accepter le plan Young en se réservant de faire valoir à son heure des considérations politiques. Mais, le 6, M. Stresemann, sous prétexte de remerciements au gouvernement néerlandais, avait jugé bon d'esquisser une politique d'entente économique européenne qui fut jugée inopportune, d'autant plus qu'il éprouva le besoin d'y glisser une allusion à Bismarck comme au « plus grand homme d'État allemand ». Le ministre des Affaires étrangères est resté fidèle à une méthode qui lui est chère ainsi qu'à la presse allemande et qui consiste à présenter comme des détails insignifiants les questions qui font l'objet du débat, et à faire miroiter en espérance les grandes choses qui seront réalisées, si seulement on accorde à l'Allemagne les avantages qu'elle réclame. Comment d'ailleurs aurait-on confiance quand on lit, dans un journal sérieux et démocrate tel que la *Gazette de Francfort*, un article tel que celui du 27 juillet, où sont mises en relief toutes les raisons de considérer le plan Young comme provisoire et sujet à revision? Déjà, à propos de la retraite de M. Poincaré, la presse allemande multipliait les calomnies et les signes d'une joie de mauvais aloi. La maladresse, sur une telle échelle, est évidemment systématique et voulue, toute soufflée de cet orgueil incoercible et naïvement cynique qui ne permet plus d'apercevoir la justice ailleurs que dans l'intérêt allemand. Mais l'avertissement peut nous être utile.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic

SEPTIÈME PÉRIODE. — XCIXe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-DEUXIÈME VOLUME

JUILLET — AOÛT

Livraison du 1er juillet

Pages.

L'Escalier dans l'azur, dernière partie, par M. André LAMANDÉ 5
La génération présente en Italie, par M. Ugo OJETTI 45
Trois dîners avec Gambetta, par M. Ludovic HALÉVY. *Récit publié par M. Daniel Halévy* 67
Deux années a Berlin (1912-1914). — VII. *L'hostilité contre la France*, par M. le baron BEYENS. 92
Les souvenirs de Viennet, par M. Pierre JOURDA 123
Les romantiques jugés par un classique, par VIENNET 126
Choses vues a Moscou, par VIATOR 154
Nos finances pendant la guerre, par M. F. FRANÇOIS-MARSAL, de l'Institut. 162
L'état actuel et l'avenir de nos routes, par M. Edmond MARCOTTE. 173
Poésies, par M. Maurice LEVAILLANT 194
Questions scientifiques. — *Les ultra-sons*, par M. François CANAC. . . . 202
Revue littéraire. — *Rousseau romancier*, par M. Victor GIRAUD. 215
Pour le Jubilé de M. René Bazin, par M. Paul BOURGET, de l'Académie française 227
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON. . . . 231

Livraison du 15 juillet

Valombré, première partie, par M. Henry BORDEAUX, de l'Académie française 241
Foch en Italie, par M. Camille BARRÈRE, de l'Institut. 289
Un aumônier de l'Impératrice, par M. Pierre JOUVENET. 295
Une semaine au château de Saint-Cloud (*Juillet-Août 1870*), par l'abbé PUYOL. 299
Au cœur de l'Anatolie. — I. *La forteresse*, par Noelle ROGER. 320

Pages

LE CONSULAT DE BONAPARTE. — IV. *LE RÉORGANISATEUR*, par M. LOUIS MADELIN, de l'Académie française 342
ATROPHIE, par Mme EDITH WHARTON 375
DEUX ANNÉES A BERLIN (1912-1914). — *A LA VEILLE DE LA GUERRE*, par M. le baron BEYENS 389
LA LITTÉRATURE COLONIALE. — *HIER ET AUJOURD'HUI*, par M. ROBERT RANDAU. 416
LES POSTES DE L'ARMÉE GOURAUD (*Juillet 1918*), par M. GEORGES GAUDY. . . . 435
LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES. — *THÉRÈSE OU LES AMOURS VIENNOISES*, par M. LOUIS GILLET 452
REVUE MUSICALE. — *BAYREUTH*. — *SALAMINE*, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . 464
PAUL SOUDAY, par R. D. 470
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON. . . 472

Livraison du 1er août

VALOMBRÉ, deuxième partie, par M. HENRY BORDEAUX, de l'Académie française 481
ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — LE PREMIER MOIS DE LA GUERRE MONDIALE, par M. ALBERT PINGAUD 525
LES LOGIS DE M. DE LAUZUN, par M. LE DUC DE LA FORCE 567
LA RUINE MORALE AU PAYS DES SOVIETS. — II. *LE DÉSASTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE*, par M. LE COMTE KOKOVTZOFF 592
LA VOIX DES JEUNES. — L'ESPRIT DE LA LITTÉRATURE MODERNE. — I, par M. ANDRÉ BERGE 621
AU CŒUR DE L'ANATOLIE. — II. *PLEINE TERRE*, par NOELLE ROGER 648
MARINE DU PONANT, MARINE DU LEVANT, par M. RENÉ LA BRUYÈRE. 677
THOMAS MANN, *ROMANCIER DE LA BOURGEOISIE ALLEMANDE*, par Mme G. BIANQUIS 687
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON. . . 710

Livraison du 15 août

VALOMBRÉ, troisième partie, par M. HENRY BORDEAUX, de l'Académie française 721
MÉMOIRES. — V. *ACCORD PASSAGER AVEC M. THIERS*, par le Duc DE BROGLIE. 768
AU PALAIS ALEXANDRE APRÈS LE DÉPART DE L'EMPEREUR. — *TSARSKOIÉ-SÉLO, 1er août 1917*, par M. GEORGES LOUKOMSKI 803
LE GOÛT DE L'INSTRUCTION ET SON PRIX DEPUIS TROIS SIÈCLES, par M. le vicomte GEORGES D'AVENEL. 827
AU CŒUR DE L'ANATOLIE. — III. *AUX BORDS DU TIGRE*, par NOELLE ROGER . . 860
LE CONSULAT DE BONAPARTE. — V. *L'ÈRE DES DIFFICULTÉS*, par M. LOUIS MADELIN, de l'Académie française 884
L'AVIATION POSTALE, SES PROGRÈS ET SON AVENIR, par M. MAURICE LEWANDOWSKI. 914
UNE CORRESPONDANTE DE SAINTE-BEUVE. — MADAME L. BECK-BERNARD, par M. SAMUEL ROCHEBLAVE. 931
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.— *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON. . . . 949

Paris, 1929. — Typographie PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 59211.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 2733